TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Purchased
Bound Sept. 1906
53255.

TUFTS COLLE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME XXXII. — 1er MARS 1906.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME TRENTE-DEUXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1906

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

53255

IL SANTO

QUATRIÈME PARTIE (1)

VI. — TROIS LETTRES

I

Jeanne à Noémi.

Vena di Fonte Alta, 4 juillet.

« Excuse-moi si je t'écris au crayon. J'ai relu ta lettre ici, à une demi-heure de l'hôtel, assise sur le bord d'une fontaine où les troupeaux viennent s'abreuver. Le filet d'eau qu'y verse un petit canal de planches me rappelle, par sa voix tendre, quelque chose qui m'endolorit le cœur : une promenade avec lui dans les prés et les bois, par le brouillard, une halte près de cette même fontaine, des paroles douloureuses, des larmes, un mot tracé sur l'eau, un moment heureux, le dernier! C'est un grand sacrifice que j'ai fait à Carlino, de revenir dans ce pays après trois ans. J'ai toujours chéri mon frère; mais le message de Yenne me ferait affronter pour lui de bien autres sacrifices que celui-là, et joyeusement, et sans attendre aucune récompense de ma peine.

« Je ne suis pas contente de ta lettre, et je te dirai pourquoi; mais pas maintenant. Ici, j'écris trop mal; et voici qu'une brume

(1) Voyez la *Revue* des 15 janvier, 1er et 15 février.

épaisse descend des prairies hautes sur la fontaine, que le vent souffle, glacé. Il faut que je soigne ma santé pour Carlino. Et cela aussi est un sacrifice : car je la hais, ma santé! »

(*Plus tard.*)

« Noémi, ne pourrais-tu faire que la demi-page de papier ci-jointe, écrite au crayon, lui tombât sous les yeux? Tu hésites à lui dire comment je lui obéis; ne pourrais-tu au moins m'aider à le lui faire savoir de cette manière?

« Non, je ne suis pas contente de tes lettres, surtout parce qu'elles sont trop courtes. Tu sais combien je suis insatiable d'entendre parler de lui; et il est l'hôte de la maison où tu reçois toi-même l'hospitalité; et, à Subiaco, je suis sûre que tu n'as absolument rien à faire, ce qui n'empêche pas que tu te débarrasses de ta correspondance en quelques mots : — *Il va mieux.* — *Il lit beaucoup.* — *Il a travaillé au jardin.* — *Peut-être passera-t-il l'été chez mon beau-frère.* — *Il écrit.* Et tu n'as pas su me dire encore quel est véritablement le mal dont il souffre, quelles sont les lectures qu'il fait, où il ira s'il ne passe pas l'été avec vous, ce qu'il écrit, lettres ou livres, et de quoi vous causez ensemble : car il est impossible que vous ne causiez pas quelquefois ensemble. Ne me répète pas ton excuse : que, moins on me parle de lui, mieux cela vaut pour moi. Elle est commode, cette excuse que tu as trouvée; mais elle est un peu sotte : car, me parler ou ne pas me parler de lui, c'est tout un. Mon espérance est bien morte. Elle ne ressuscitera pas. Donc, écris-moi longuement. Je suis certaine qu'il veut te convertir, que vous avez ensemble des conversations intimes et que, si tu ne me parles guère de lui, c'est précisément pour cela. Ce serait une mince gloire, tu sais, de te convertir : en religion, tu es une sentimentale; tu n'as pas cette claire, froide et sûre vision de la vérité que moi, hélas! je possède sans étude et que j'aimerais mieux n'avoir pas à un si haut degré.

« Quand penses-tu retourner en Belgique? Tes intérêts ne t'y réclament-ils pas? Tu m'avais parlé d'un agent d'affaires qui t'inspirait peu de confiance. Nous, il paraît qu'au mois d'août nous voyagerons. C'est du moins ce que dit Carlino; mais tu sais qu'il change aisément d'idée. Il me plairait de visiter la Hollande en septembre, avec toi.

« Adieu. Écris-moi. Puisqu'il lit beaucoup, tu pourrais te faire prêter un livre par lui, et tu y laisserais comme signet ma demi-feuille de papier. En somme, trouve un moyen! Cela ou autre chose. Tu es femme. Trouve, si tu m'aimes encore. Mais, du reste, je crois que tu ne m'aimes plus du tout. Conviens-en. Sois sincère. Ici, à l'hôtel, il y a une dame qui est amoureuse de moi. Ris tant que tu voudras, c'est la pure vérité. Son mari est sous-secrétaire d'État, et elle habite Rome. Elle veut absolument que je passe à Rome l'hiver prochain. Cela dépendra de mon frère. Cette dame a mis le siège devant Carlino qui se laisse assiéger, sans faire ni bonne résistance ni bonne capitulation.

« Adieu. Écris, écris, écris! »

Noémi à Jeanne.

Subiaco, 8 juillet.

« J'ai fait mieux. Mon beau-frère, en ma présence, lui a cité de mémoire un passage latin qui l'a frappé, un passage sur certains moines des temps anciens, avant le Christ. Maironi a prié Giovanni de le lui écrire. Nous étions dans l'olivaie, au-dessus de la villa, assis sur l'herbe. J'ai vite offert à Giovanni un crayon et ta demi-feuille de papier, en la tournant du côté blanc. Giovanni a écrit; et Maironi, après avoir pris ce papier et lu la phrase latine, a mis le feuillet dans sa poche sans regarder l'autre face. Tu vois : une véritable trahison! Et c'est par amour pour toi que j'ai trahi. Douteras-tu encore de mon cœur?

« Que pourrais-je te dire de sa maladie, outre ce que je t'en ai déjà fait savoir? Pendant deux semaines environ, il a eu continuellement la fièvre. Tantôt le médecin disait que c'était la fièvre typhoïde, tantôt il disait que ce ne l'était pas. La fièvre a cessé, mais les forces ne sont pas revenues encore; la maigreur est extrême; il paraît qu'un désordre interne persiste. Le médecin est très sévère sur la qualité des alimens. Le malade a renoncé à son régime; il prend de la viande et même un peu de vin.

« Hier est arrivé de Rome un professeur fameux qui venait voir son ami Giovanni, le professeur Mayda. On l'a prié d'examiner Maironi, de donner un conseil. Le professeur a conseillé une cure d'eaux, qu'assurément Maironi ne fera pas.

Il me semble que je le connais assez pour pouvoir le dire. D'ailleurs, son état s'est amélioré sensiblement depuis huit jours. Il travaille au jardin, un peu dans le matinée et un peu dans la soirée. Ce matin, il s'est levé de fort bonne heure; et ne lui a-t-il point passé par la tête de laver l'escalier? Hier, Marie avait grondé sa vieille servante parce que l'escalier n'était pas propre. Aujourd'hui, en arrivant, cette vieille, qui couche à Subiaco, trouva la besogne exécutée par Maironi. Ma sœur et mon beau-frère lui en ont fait des reproches, ce dernier même assez vertement, peut-être parce qu'il a le caractère tout autre et que jamais il ne lui viendrait à l'esprit de prendre en main le balai, quand même il verrait autour de lui un nuage de toiles d'araignées.

« Ce que lit Maironi? Il ne m'a parlé de ses lectures qu'une seule fois, et brièvement, comme je te l'expliquerai.

« Si je t'ai écrit que peut-être il passera l'été avec nous, c'est parce que Marie et Giovanni le désirent. Mais, à cette heure, mon pressentiment est qu'il ne restera pas et qu'il s'en ira à Rome. D'ailleurs c'est une idée à moi, rien de plus. En somme, je ne sais rien.

« Quant à vouloir me convertir, j'ignore également si la chose serait facile et si Maironi y pense. Remarque bien : je l'appelle Maironi quand je t'écris, à toi; mais, quand je lui parle, je l'appelle Benedetto tout court, parce qu'il préfère ce nom. Giovanni, lui, songeait à faire ma conversion, j'en suis sûre; mais il a trouvé cela si facile qu'il ne m'en parle plus. Quant à Maironi, je ne crois pas. Je m'imagine que, pour lui, le Christianisme est surtout action et vie selon l'esprit du Christ, du Christ ressuscité qui vit toujours au milieu de nous et dont nous avons, comme il dit, l'expérience. Je m'imagine que sa propagande religieuse n'a pas pour objet le *Credo* de telle Église chrétienne plutôt que de telle autre, quoique, sans aucun doute, la sainteté de sa vie soit rigoureusement catholique. Toutes les fois que je l'ai entendu parler de dogmes avec Giovanni, ce n'était jamais pour discuter les différences entre Église et Église; c'était plutôt pour expliquer certaines formules de la foi et pour montrer la grande lumière qui en jaillissait, lorsqu'on les développait d'une certaine façon. En cela Giovanni est un maître; mais, lorsque Giovanni parle, on sent surtout qu'il y a dans son intelligence un savoir immense; et, quand Maironi parle, on sent

surtout qu'il y a dans son cœur le Christ vivant, le Christ ressuscité, et on s'allume à sa flamme.

« Pour être entièrement, scrupuleusement sincère, je te dirai que, si je ne lui crois pas le désir de me convertir, pourtant je n'en suis pas tout à fait certaine. Nous étions un jour dans l'olivaie ; Giovanni et lui s'entretenaient d'un ouvrage allemand sur l'essence du Christianisme, ouvrage qui, paraît-il, a fait du bruit et dont l'auteur est un théologien protestant. Maironi remarqua que ce protestant, lorsqu'il parle du Catholicisme, en parle avec la plus honnête intention d'impartialité, mais que, par le fait, il ne connaît pas la religion catholique. Selon lui, aucun protestant ne la connaît ; ils sont tous pleins de préjugés, estiment essentielles au Catholicisme certaines altérations de la pratique, extérieures et guérissables. Il y avait là une corbeille d'abricots ; il en prit un, très beau, mais un peu gâté. « Voici, dit-il, un fruit gâté. Si j'offre ce fruit à une personne qui ne s'y connaît pas, mais qui veut être aimable, cette personne me répondra qu'il y a des parties saines et bonnes, mais que malheureusement il y a aussi une partie malade, et que par conséquent, à son grand regret, elle ne le prendra pas. Ainsi parle du Catholicisme ce protestant insigne. Mais, si j'offre le fruit à une personne qui s'y connaît, elle l'acceptera, quand même il serait entièrement pourri, et elle en plantera le noyau immortel dans son propre terrain, avec l'espérance d'avoir des abricots sains et de toute beauté. » Le discours s'adressait à Giovanni, mais les yeux étaient tournés vers moi. Je dois ajouter qu'à Yenne il m'avait déjà dit d'apprendre à connaître le Catholicisme. Quoi qu'il en soit, si je reste protestante, ce n'est pas une affaire de connaissance ou de non-connaissance ; c'est parce qu'ainsi le veulent mes sentimens les plus sacrés.

« Ma chère Jeanne, il y a une autre chose que je veux te dire franchement. Je soupçonne que tu es jalouse. J'ai peur que tu ne puisses comprendre l'indicible chagrin que ce serait pour moi, si tu l'étais véritablement ; j'ai peur que tu ne puisses comprendre l'extrême gravité de l'offense que tu ferais, à lui d'abord, et à moi ensuite. Je vais t'ouvrir mon cœur. J'aurais du remords à ne pas le faire, mon amie : remords envers toi, envers lui, envers moi-même. Quant à lui, il est bon et doux avec tous ceux qui l'approchent, mais particulièrement avec les humbles ; et peut-être aurais-tu raison d'être jalouse de cette

vieille de Subiaco qui vient à la maison pour les grosses besognes. Avec Marie et avec moi, sa bonté et sa douceur sont silencieuses, s'expriment peu par des paroles. Avec nous, il est serein, simple, affable; il n'a jamais l'air de nous fuir, mais jamais non plus il ne lui est arrivé de s'entretenir seul ni avec l'une ni avec l'autre. A ses yeux, je suis une âme ; et toutes les âmes sont pour lui ce qu'étaient pour mon père les moindres petites plantes de son grand jardin, qu'il aurait voulu défendre contre la gelée avec la chaleur de son cœur, faire croître et fleurir par la communication de sa vie. Mais je suis une âme comme une autre, avec cette seule différence, peut-être, qu'il me juge plus éloignée de la vérité, par conséquent plus menacée par la gelée. Et encore cela ne se voit-il pas dans son attitude.

« En ce qui me concerne, ma chérie, j'éprouve certainement pour lui un sentiment profond; mais il serait abominable de dire que mon sentiment ressemble, même de très loin, à ce que les hommes appellent du nom que tu connais. Mon sentiment est du respect, est une sorte de crainte dévote et de frayeur sacrée : il me semble qu'il y a autour de sa personne un cercle magique que je n'oserais franchir. En sa présence, mon cœur n'a pas un battement de plus. Je ne sais, mais je dirais plutôt qu'il a un battement de moins. Il m'est impossible, ma chère Jeanne, d'être plus sincère que je ne le suis. Je te prie donc, je te supplie de ne pas te figurer autre chose.

« Pour le moment, je ne songe pas à la Belgique. Peut-être y ferai-je plus tard un petit voyage. Présente mes complimens à ton frère. A-t-il enfin mené le vieux prêtre et la demoiselle dans l'étoile Fomalhaut? Je serais curieuse de l'apprendre. Moi aussi, quelquefois, je pense à sa Fomalhaut. Dis-lui que, si vous venez à Rome cet hiver, nous ferons de la musique ensemble.

« Adieu. Je t'embrasse. »

Benedetto à Dom Clément.

(Non expédiée.)

« Mon Père,

« Le Seigneur s'est retiré de mon âme, je ne dis pas pour m'abandonner au péché, mais pour m'ôter le sentiment de Sa

présence; et, par instans, le cri désolé de Jésus sur la croix frémit dans tout mon être. Si je m'efforce de rappeler mon esprit à la pensée de la Présence Divine, de recueillir tout mon cœur dans un acte d'abandon à la Volonté Divine, je n'en retire que peine et découragement; il me semble que je suis une bête de somme tombée sous la charge et qui, à un premier coup de fouet, fait un effort, puis retombe; qui, à un second, à un troisième, à un quatrième, tressaille à peine et n'essaie même plus de se relever. Si j'ouvre l'Évangile ou l'Imitation, je n'y trouve aucun goût. Si je récite des prières, l'ennui m'accable et je deviens muet. Si je me prosterne sur le plancher, le plancher me glace. Si je me lamente à Dieu d'être traité ainsi, Son Silence me semble plus hostile. Si, sur l'autorité des grands mystiques, je me dis que j'ai tort d'être si attaché aux douceurs spirituelles et de souffrir tant lorsque j'en suis privé, je me réponds que les mystiques se trompent et que, dans l'état de grâce sensible, on marche avec assurance, mais qu'au contraire, dans cette nuit spirituelle où manquent les étoiles, on ne distingue pas le chemin, on n'a pas d'autre règle de conduite que de retirer le pied quand on sent la mollesse de l'herbe, et que cela ne suffit pas, et qu'on pourrait aussi mettre le pied dans le vide.

« Mon Père, mon Père, ouvrez-moi vos bras, que je sente la chaleur de votre poitrine pleine de Dieu! Il y a cent raisons pour que je n'aille pas à Sainte-Scolastique; mais, n'y en eût-il aucune, je préférerais vous écrire. Vous m'êtes présent ici plus que si vous y étiez de corps. Je m'unis, je me confonds mieux avec vous par la pensée que je ne le ferais si vous étiez là, devant moi; et j'ai besoin de me confondre avec vous par la pensée, j'ai besoin de concentrer mon âme dans la vôtre.

« Peut-être vous enverrai-je cette lettre, et peut-être ne vous l'enverrai-je pas.

« Mon Père, mon Père, cela me fait plus de bien, de t'écrire que de te parler : je ne pourrais te parler avec la fougue qui vient à ma plume, mais qui ne viendrait pas à mes lèvres. En t'écrivant, je parle, je crie à ton être immortel; je te dépouille des mortelles imperfections dont ton âme même n'est pas exempte et qui, en ta présence, briseraient cette fougue; je te dépouille de ce qu'il y a d'incomplet dans ta connaissance des choses, je te dépouille des prudences qui te conseilleraient de voiler ta pensée.

Non, cette lettre, je ne te l'enverrai pas; mais tu l'auras tout de même; je la brûlerai, mais tu l'auras tout de même. Oui, tu l'auras : car il n'est pas possible que mon cri muet ne t'arrive, soit à présent, dans les ténèbres de la nuit, tandis que tu sommeilles, soit deux heures plus tard, encore dans les ténèbres de la nuit, lorsque tu prieras avec tes frères dans cette douce église où tant de fois nous avons adoré ensemble.

« Je sais pourquoi je suis aride, je sais pourquoi Dieu m'abandonne. Toujours, quand Dieu m'abandonne, quand toutes les sources jaillissantes de mon âme tarissent et que les germes de vie s'y dessèchent et que mon cœur devient une mer morte, je sais pourquoi. C'est parce que j'ai entendu derrière moi une musique suave, et que je me suis retourné; ou c'est parce que la brise m'a apporté des parfums de prairies en fleur sur le bord de ma route, et que je me suis arrêté; ou c'est parce qu'une épine m'a blessé le pied et que j'en ai conçu de l'irritation. Des instans, des éclairs; mais c'est assez pour que la porte s'ouvre et laisse entrer un souffle malin. Il en est toujours ainsi : un regard saisi au passage, une louange goûtée, une image retenue avec complaisance, une vieille offense ruminée de nouveau, c'est assez pour que le souffle malin entre.

« Et maintenant, c'est tout cela ensemble! La nuit est descendue sur mon chemin, j'ai mis le pied dans l'herbe molle, et j'ai retiré le pied, mais pas tout de suite... Pourquoi recourir à des figures? Écris donc, ma lâche main, écris la vérité nue! Écris que cette maison est un nid de mollesse et que, si j'y ai goûté la couche molle, le linge fin, l'odeur de lavande, j'y ai goûté beaucoup plus encore la conversation de M. Selva, les lectures qui absorbent l'esprit dans les délices, l'effluve de deux jeunes femmes pures, intelligentes, pleines de grâce, leur admiration secrète, l'arome d'un sentiment que l'une d'elles m'a paru renfermer en soi, le rêve d'une vie cachée dans ce nid, parmi ces personnes, loin de tout ce qui est vulgaire, bas, immonde, répugnant.

« J'ai ressenti le mal du siècle avec le dégoût qui s'en retire, mais non avec l'ardente douleur qui l'affronte pour lui arracher les âmes. Des instans, des éclairs. Je me suis réfugié, comme autrefois, dans l'embrassement de la Croix; mais, peu à peu, — combien différente de ce qu'elle était naguère! — la Croix est devenue entre mes bras un bois insensible et mort. Je me suis

dit : « Des esprits de malice, des volontés mauvaises, rusées et fortes, qui sont dans l'air, conjurent contre moi, contre ma mission. » Je me suis répondu : « Arrière, orgueil ! » Et puis, la première idée m'a ressaisi; j'ai flotté dans cette triste alternative, tous les jours, du matin au soir. Et, parce que je n'en ai rien laissé transparaître, parce que je me suis rendu compte que M. Selva et les dames me croyaient aussi serein et aussi pur intérieurement que je le paraissais au dehors, je me suis méprisé, à certaines minutes, comme un hypocrite, mais pour me dire, le moment d'après, qu'au contraire cet extérieur pur et serein m'aidait à vivre, j'entends de la vie spirituelle, et que l'apparence de la force m'obligeait à être fort. Je me suis comparé à un arbre qui a la moelle dévorée par les vers, le bois consumé par la pourriture, et qui vit au moyen de son écorce, et qui, grâce à elle, porte encore des fleurs et des fruits, peut donner une ombre bienfaisante. Et ensuite je me suis dit que cela était bon pour les hommes; mais devant Dieu, devant Dieu? Et je me suis dit encore que Dieu pouvait me guérir : car, si l'arbre dévoré dans la moelle n'est pas guérissable, l'homme, lui, est guérissable; et alors je me suis torturé pour mon impuissance à faire ce que Dieu réclamerait de moi comme coopération de ma volonté avec la Sienne : fuir, fuir ! Dieu est dans la voix de l'Anio qui, depuis le soir où je suis parti de Yenne, me répète : « Rome, Rome, Rome ! » Et Dieu est aussi dans la puissance des vers invisibles qui ont rongé les vertus vitales de mon corps. Mais alors, alors, alors? Seigneur, écoute mon gémissement qui Te demande justice.

« J'ai dit cent fois que je partirai aussitôt que j'en aurai la force; et ici, on voudrait me retenir. Comment oserai-je leur dire : « Mes amis, vous êtes pour moi des ennemis? » La voilà, ma lâcheté! Pourquoi n'oserais-je pas le dire? Pourquoi ne le dirais-je pas?

« J'ai lu un jour dans le regard de la jeune protestante : — Si vous partez, qu'adviendra-t-il de mon âme? Ne devez-vous pas désirer de me conduire à votre foi? Je ne m'y laisse pas conduire encore. — Non, je ne puis pas, je ne dois pas écrire tout! Comment écrire l'expression d'un regard, l'intonation d'une parole qui, en elle-même, est indifférente? Ce ne sont pas des regards comme celui pour lequel saint Jérôme se plongea dans l'eau glacée; ou du moins mon émotion ne ressemble pas à la sienne.

Il n'est pas d'eau glacée qui vaille contre un regard dont la douceur est pure. Le feu seul est efficace, le feu de l'Amour suprême. Oh! qui me délivrera de mon cœur mortel, de ce cœur qui ne peut battre de la plus faible palpitation sans émouvoir toutes les fibres de mon corps? Qui libérera mon cœur immortel, intérieur à l'autre comme la graine au fruit, secret ouvrier du corps céleste qu'il se prépare? Non, je ne puis pas, je ne dois pas écrire tout; mais ceci, je veux l'écrire : Le Seigneur me tend des embûches et des lacets! Si je tombe, il me raillera!

« Pourquoi est-il advenu que j'aie écrit le passage latin relatif à ces hommes qui vivaient dans la pénitence, entre la Mer-Rouge et le désert, *sine pecunia*, *sine ulla femina*, *omni venere abdicata*, *socia palmarum*, sur ce morceau de papier dont l'autre face portait des paroles de J. D., encore brûlantes de mon péché ancien et du sien, brûlantes des souvenirs les plus terribles? Pourquoi une personne si timide a-t-elle osé m'imposer une communication secrète?

« Le vent a ouvert ma fenêtre. Anio, Anio, tu ne te lasses pas de me rugir ton commandement! Partir à l'instant même? C'est impossible : les portes sont closes. Et d'ailleurs il serait indigne de partir ainsi. Je déshonorerais Dieu; je ferais dire : « Quelle espèce de serviteurs ingrats et fous a donc le Seigneur? » Viens, esprit de mon maître, viens! Parle-moi : je t'écoute. Que me dis-tu? Ah! tu souris de mes tempêtes; tu me dis de partir, mais de partir noblement, d'annoncer que le Seigneur me le commande. Tu me dis d'obéir à la voix de Dieu dans l'Anio... Voilà que le vent s'éloigne, semble s'apaiser, satisfait. Oui, oui, oui, avec des larmes! Demain, demain matin! Je l'annoncerai. Et je sais vers qui j'irai, à Rome. O lumière, ô paix, ô sources renaissantes de mon âme, ô mer morte qui te soulèves en vagues chaudes! Oui, oui, oui, avec des larmes! Merci, merci! Gloire à toi, Notre Père qui es dans les cieux; que Ton nom soit sanctifié; que Ton règne arrive; que Ta volonté soit faite! »

VII. — DANS LE TOURBILLON DU MONDE

I

A la nuit tombante, une voiture de maître s'arrêta devant une maison de la rue Della-Vite, à Rome. Deux dames en des-

cendirent à la hâte et disparurent dans une porte sombre. La voiture partit.

Deux minutes après, une autre voiture arriva, déposa deux autres dames qui disparurent dans la même porte ; et la voiture partit.

En un quart d'heure, cinq voitures arrivèrent, et la porte sombre n'engloutit pas moins de douze dames. La petite rue redevint silencieuse.

Une demi-heure plus tard, des groupes d'hommes commencèrent à venir du Corso. Ils s'arrêtaient, eux aussi, devant la même porte, lisaient le numéro à la lueur de la lanterne voisine, entraient. Et la porte sombre engloutit encore de cette façon une quarantaine de personnes. Les derniers furent deux prêtres. Celui qui regarda le numéro était myope et ne réussissait pas à lire les chiffres. L'autre lui dit en riant :

— Entre donc. Je sens une mauvaise odeur de Luther : ce doit être ici.

Et ils entrèrent dans les ténèbres mal odorantes, montèrent par un escalier obscur, sale, toujours plus haut, toujours plus haut, vers l'unique lumignon qui brûlait au quatrième étage. Parvenus au troisième, ils enflammèrent des allumettes pour lire les noms sur les plaques des portes. Au-dessus de leurs têtes une voix appela :

— Ici, messieurs, ici !

Un jeune monsieur très affable, en jaquette noire, descendit à leur rencontre, leur fit quantité de politesses, dit que l'on n'attendait plus qu'eux, les introduisit, par une antichambre et par un couloir presque aussi obscurs que l'escalier, dans une vaste pièce remplie de monde, éclairée tant bien que mal par quatre bougies et par deux vieilles lampes à huile. Le jeune monsieur s'excusa du peu de clarté : ses parens ne voulaient à la maison ni lumière électrique, ni gaz, ni pétrole. Tous les hommes venus par groupes étaient rassemblés là. Trois ou quatre d'entre eux portaient l'habit ecclésiastique. Les autres, sauf un vieillard à la face rouge et à la barbe blanche, semblaient être des étudians. Aucune dame. Chacun se tenait debout, à l'exception du vieillard, personnage considérable, sans aucun doute. On causait à demi-voix. La salle murmurait comme une grotte où, de toutes parts, l'eau ruisselle et dégoutte.

Quand les deux prêtres furent entrés, le jeune maître de maison dit :

— Si vous voulez bien...

Ceux des assistans qui formaient le groupe le plus compact s'écartèrent, formèrent un cercle, et Benedetto apparut au milieu. Une petite table, avec deux bougies, et une chaise étaient préparées pour lui. Il pria que l'on enlevât les bougies, Puis la table aussi lui déplut. Il dit qu'il était fatigué, demanda la permission de parler assis sur le canapé, près du vieux monsieur à la face rouge et à la barbe blanche. Il était vêtu de noir ; il était plus pâle et plus maigre encore qu'à Yenne. Son front s'était dégarni de cheveux et rappelait un peu le front solennel de dom Giuseppe Flores. L'azur de ses yeux était plus brillant. Parmi les faces tournées avidement vers lui, il y en avait beaucoup qui semblaient fascinées par ces yeux et par ce front plutôt qu'impatientes d'entendre sa parole.

Et il se mit à parler, sans un geste, les mains posées sur les genoux.

— Je dois d'abord vous dire pour qui je parle : car toutes les personnes réunies en ce lieu n'ont pas l'âme dans les mêmes dispositions à l'égard du Christ et de l'Église. Je n'ai pas l'intention de parler pour les prêtres ici présens : je crois et j'espère qu'ils n'ont pas besoin de ma parole. Je ne parle pas pour ce Monsieur qui est assis près de moi : je sais que lui non plus n'en a pas besoin. Je ne parle pour aucun de ceux qui sont fermes dans la foi catholique. Je parle uniquement pour les jeunes gens qui m'ont écrit ceci.

Il tira de sa poche une lettre et lut :

« Nous avons été élevés dans la foi catholique, et, devenus hommes, nous avons de nouveau accepté par un acte de libre volonté ses plus ardus mystères, nous avons travaillé pour elle dans le champ administratif et social ; mais, à cette heure, un autre mystère se dresse sur notre chemin, et notre foi vacille devant lui. L'Église catholique, qui se proclame source de vérité, contrecarre aujourd'hui la recherche de la vérité quand cette recherche s'exerce sur ses propres fondemens, sur ses livres saints, sur les formules de ses dogmes, sur son infaillibité prétendue. Pour nous, cela signifie qu'elle n'a plus foi en elle-même. L'Église catholique, qui s'attribue le ministère de la vie, étouffe aujourd'hui tout ce qui en elle vit juvénilement, met aujourd'hui des étais à toutes ses vieilleries croulantes. Pour nous, cela signifie qu'elle est destinée à la mort, à une lointaine, mais à

une inéluctable mort. L'Église catholique, qui publie hautement sa volonté de tout rénover en Jésus-Christ, nous est hostile, à nous qui voulons disputer aux ennemis du Christ la direction du progrès social. Pour nous, cela, joint à beaucoup d'autres faits semblables, signifie que l'on a le Christ sur les lèvres mais non dans le cœur. Telle est aujourd'hui l'Église catholique ; et Dieu voudrait que nous lui obéissions encore ? Voilà pourquoi nous venons à vous. Que devons-nous faire? Vous qui vous professez catholique et qui prêchez le Catholicisme et qui avez la réputation...

Ici Benedetto interrompit sa lecture, disant :

— Ce qui suit est inutile.

Et il reprit son discours.

— A ceux qui m'ont écrit cette lettre, je réponds : Dites, pourquoi vous êtes-vous adressés à moi, qui me professe catholique ? Vous croyez peut-être que, dans l'Église, je suis un Supérieur des Supérieurs ? C'est peut-être pour cela que, si ma parole diffère de celle que vous dites être la parole de l'Église, vous vous reposerez en paix sur ma parole? Écoutez une similitude. Des pèlerins altérés s'approchent d'une fontaine célèbre. Ils trouvent un bassin plein d'une eau stagnante, désagréable au goût. La source vive est au fond du bassin, mais ils ne la trouvent pas. Ils s'adressent, déçus, à un carrier qui travaille près de là, dans une galerie souterraine. Le carrier leur offre de l'eau pure. Ils lui demandent le nom de la source. « C'est la même que celle du bassin, leur répond-il. Dans le sous-sol, toute cette eau ne forme qu'un seul courant. Celui qui creuse, trouve. » Les pèlerins altérés, c'est vous ; l'obscur carrier, c'est moi ; et le courant caché dans le sous-sol, c'est la Vérité catholique. Quant au bassin, il n'est pas l'Église : l'Église, c'est tout le champ que parcourent les eaux vives. Si vous vous êtes adressés à moi, c'est parce que vous saviez d'une façon inconsciente que l'Église n'est pas la seule hiérarchie, qu'elle est l'universelle assemblée des fidèles, *gens sancta*, et que du fond de tout cœur chrétien peut jaillir l'eau vive de la source même, de la Vérité même. Vous le saviez d'une façon inconsciente. Car, si ce n'eût pas été inconsciemment, vous n'auriez pas dit : l'Église contrecarre ceci ; l'Église étouffe cela ; l'Église est en train de dépérir ; l'Église a le Christ sur les lèvres et ne l'a pas dans le cœur.

« Comprenez-moi bien. Je ne juge pas la hiérarchie ; je reconnais et j'honore l'autorité de la hiérarchie ; je dis unique-

ment que l'Église n'est pas la hiérarchie seule. Écoutez une autre comparaison. Il y a dans les pensées de chaque homme une sorte de hiérarchie. Prenez par exemple un homme juste. Certaines notions, certains principes sont chez lui des idées dominantes et gouvernent sa vie, à savoir : qu'il faut accomplir le devoir religieux, le devoir moral, le devoir civil. Cet homme a de ces devoirs le concept traditionnel qui lui en a été enseigné. Mais d'ailleurs cette hiérarchie d'idées fermes et impérieuses n'est pas l'homme tout entier. Au-dessous d'elle, il y a en lui une multitude d'autres notions, une multitude d'autres idées qui s'agitent et se modifient continuellement, sous les impressions et par l'expérience de la vie. Et, plus profondément encore, il y a une autre région de son âme, celle de l'Inconscient, où des facultés occultes accomplissent un travail occulte et où se produisent les contacts mystiques avec Dieu. Les idées dominantes exercent leur autorité sur le vouloir de l'homme juste ; mais tout cet autre monde de sa pensée ne laisse pas d'avoir une extrême importance, parce qu'il est en rapport direct et incessant avec la Vérité par l'expérience du réel dans le monde extérieur et par l'expérience du Divin dans le monde intérieur ; et il tend ainsi à rectifier les idées dominantes, lorsque l'élément traditionnel de ces idées n'est pas adéquat au Vrai ; il est pour elles une intarissable fontaine de fraîche vie qui les renouvelle, la source d'une autorité légitime qui se fonde sur la nature des choses et sur la valeur des connaissances plus que sur les décrets humains. Eh bien, l'Église est l'homme tout entier, et non pas un seul groupe d'idées supérieures et dominantes ; l'Église est la hiérarchie avec ses concepts traditionnels, et elle est aussi la société laïque perpétuellement en contact avec la réalité, perpétuellement réagissante sur la tradition ; l'Église est la théologie officielle, et elle est aussi le trésor inépuisable de la Vérité divine qui réagit sur la théologie officielle ; l'Église ne meurt pas, l'Église ne vieillit pas, l'Église a dans son cœur le Christ vivant mieux qu'elle ne l'a sur ses lèvres ; l'Église est un laboratoire de vérité sans cesse en action, et Dieu ordonne que vous restiez dans l'Église, que vous opériez dans l'Église, que, dans l'Église, vous soyez des sources d'eau vive. »

Un souffle d'émotion et d'admiration agita l'auditoire, tel un murmure de brise. Benedetto, qui avait peu à peu élevé la voix se mit enfin debout.

— Mais quelle est donc votre foi, s'écria-t-il avec chaleur, si vous parlez de sortir de l'Église parce que vous êtes choqués par certaines doctrines surannées de ses chefs, par certains décrets des Congrégations romaines, par certaines visées du gouvernement d'un Pontife ? Quels fils êtes-vous donc, si vous parlez de renier votre mère parce qu'elle ne s'habille pas à votre guise ? Un vêtement change-t-il le sein maternel ? Lorsque, penchés sur ce sein, vous dites en pleurant vos infirmités au Christ et que le Christ vous guérit, songez-vous à l'authenticité d'un passage de saint Jean, au véritable auteur du quatrième Évangile ou aux deux Isaïe ? Lorsque, réfugiés sur ce sein, vous vous unissez au Christ dans le Sacrement, vous troublez-vous des décrets de l'Index ou du Saint-Office ? Lorsque, abandonnés sur ce sein, vous entrez dans les ténèbres de la mort, la paix qui vous en vient vous est-elle moins douce parce qu'un Pape est contraire à la démocratie chrétienne ?

« Vous dites, mes amis : — Nous nous sommes reposés à l'ombre de cet arbre ; mais voici que son écorce se fend, que son écorce se dessèche ; l'arbre va mourir. Allons donc chercher une autre ombre. — Non, l'arbre ne mourra pas. Si vous avez des oreilles, vous entendrez le travail de l'écorce nouvelle qui se forme, qui aura sa période de vie, qui se fendra, se desséchera à son tour pour qu'une autre écorce lui succède. Cet arbre ne meurt pas, il croît. »

Benedetto s'assit, à bout de forces, et se tut. L'auditoire eut vers lui un mouvement et un frémissement d'onde. Il l'arrêta en levant les mains.

— Mes amis, reprit-il d'une voix lasse et douce, écoutez-moi encore. Des Scribes et des Pharisiens, des Anciens et des Princes des prêtres zélés contre les nouveautés, il y en a dans tous les temps et aussi de nos jours. Je n'ai pas à vous parler d'eux ; Dieu les jugera. Notre devoir, à nous, est de prier pour tous ceux qui ne savent pas ce qu'ils font. Mais peut-être aussi que, dans l'autre camp, dans le camp du catholicisme militant, on n'est pas sans péché. Dans ce camp-là, on s'est enivré de l'idée du Moderne. Le Moderne est bon, mais l'Éternel est meilleur. Je crains que l'on n'y tienne pas de l'Éternel tout le compte qu'il faudrait. On y attend un grand bien, pour l'Église chrétienne, de l'action catholique collective dans le domaine administratif et politique, action de combat qui attirera sur le Père l'injure des hommes ; et on

n'y en attend pas assez de la lumière des bonnes œuvres que chaque chrétien accomplit individuellement, lumière par laquelle le Père est glorifié. La fin suprême des créatures humaines est de glorifier le Père. Or les hommes glorifient le Père de ceux qui ont l'esprit de charité, de paix, de sagesse, de pauvreté, de pureté, de force, et qui emploient pour leurs frères les énergies de la vie. Un seul de ces justes qui professent et pratiquent le Catholicisme est plus profitable à la gloire du Père, du Christ et de l'Église qu'un grand nombre de congrès, de cercles, de victoires électorales remportées par les catholiques.

« J'ai entendu tout à l'heure un de vous chuchoter : — Et l'action sociale? — L'action sociale, mes amis, est assurément bonne comme œuvre de justice et de fraternité; mais, semblables en cela aux socialistes, certains catholiques la marquent à l'étiquette de leurs opinions politiques et religieuses, refusent d'y admettre les hommes de bonne volonté qui n'acceptent pas cette marque, repoussent loin d'eux le bon Samaritain; et cela est abominable aux yeux de Dieu. L'étiquette catholique, ils l'imposent même à des œuvres qui ne sont que des instrumens de lucre; et cela aussi est abominable aux yeux de Dieu. Ils prêchent la juste distribution de la richesse, et c'est bien; mais ils oublient trop de prêcher en même temps la pauvreté du cœur; et, s'ils l'omettent à dessein, pour des raisons d'opportunité, cela encore est abominable aux yeux de Dieu. Purgez votre action de ces choses abominables. Appelez aux œuvres particulières de justice et d'amour tous les hommes de bonne volonté, et contentez-vous d'être les initiateurs de ces œuvres. Prêchez aux riches et aux pauvres, par la parole et par l'exemple, la pauvreté du cœur. »

L'auditoire ondoya confusément, agité en sens divers. Benedetto se recueillit une minute, le visage caché entre les mains.

— Vous m'avez demandé ce qu'il fallait faire? reprit-il en se découvrant le visage.

Et, après avoir encore un peu réfléchi, il continua :

— Je vois dans l'avenir des catholiques laïques, zélateurs du Christ et de la Vérité, qui trouveront moyen de constituer des associations autres que les présentes. Il s'armera un jour des chevaliers de l'Esprit-Saint, ligués pour la défense collective de Dieu et de la morale chrétienne dans le domaine scientifique, artistique, civil, social, pour la défense collective des libertés

légitimes dans le domaine religieux; et ils seront soumis à certaines obligations spéciales, mais non à celles de la vie en commun et du célibat; et leur action complétera celle du clergé catholique dont ils auront à dépendre, non pas comme Ordre, mais seulement comme personnes, dans la pratique individuelle du Catholicisme. Priez pour que la volonté de Dieu se manifeste relativement à cette œuvre dans les âmes qui la rêvent. Priez pour que ces âmes renoncent joyeusement à la satisfaction complaisante de l'avoir imaginée et à l'espérance de la voir s'accomplir, si Dieu se révèle contraire à elle. Et, si Dieu se révèle favorable, priez pour que les hommes sachent l'organiser bien partout, à la plus grande gloire de Lui-même et de l'Église. *Amen.*

Il avait terminé; mais aucun des assistans ne bougeait. Tous les yeux restaient fixés sur lui, anxieux, avides d'autres paroles après les dernières, inattendues, prononcées sur un ton où il y avait de la grandeur et du mystère. Plusieurs auraient voulu, mais n'osaient pas rompre ce silence. Enfin, lorsque Benedetto se fut levé et que tout le monde eut fait cercle autour de lui, respectueusement, le vieux monsieur à la face rouge et à la tête blanche se leva à son tour et dit, d'une voix brisée par l'émotion :

— Vous recevrez des outrages et des coups, vous serez couronné d'épines et abreuvé de fiel, vous serez tourné en dérision par les pharisiens et par les païens, vous ne verrez pas cet avenir que vous souhaitez; mais l'avenir est pour vous, et les disciples de vos disciples le verront!

Il prit Benedetto dans ses bras et le baisa sur le front. Deux ou trois personnes voisines battirent des mains, timidement; et aussitôt les applaudissemens éclatèrent par toute la salle. Benedetto, plein de trouble, fit signe à un jeune homme blond qui l'avait accompagné; et celui-ci accourut vers lui, le visage brillant de joie et d'émotion. Quelqu'un chuchota :

— Un disciple.

Un autre ajouta, tout bas :

— Oui, le disciple préféré.

Le maître de maison se prosterna, ou peu s'en fallut, devant Benedetto, avec des paroles de déférence et de gratitude. Alors un des prêtres eut la hardiesse de s'avancer et dit, d'une voix un peu tremblante :

— Et pour nous, Maître, n'aurez-vous pas un conseil?

— Ne m'appelez pas Maître, répondit Benedetto, encore troublé. Priez que la lumière vienne à ces jeunes gens, à nos Pasteurs et à moi aussi.

Dès qu'il se fut retiré, un bruissement de voix s'éleva dans la salle : des voix haletantes, brèves, étouffées, car la stupeur oppressait encore les âmes émues. Puis l'enthousiasme éclata çà et là, très fort, jaillit de toutes parts, tandis que les admirations mêmes se heurtaient entre elles, exaltant telles ou telles paroles, telles ou telles idées du discours, l'accent ou le regard de l'orateur, ou l'esprit de sainteté répandu sur son visage, émané aussi de sa main. Mais le maître de maison congédia vite ses hôtes, avec mille excuses, bien entendu, avec une abondance de phrases cérémonieuses, mais pourtant avec une hâte qui était à peine polie.

Resté seul, il alla vers une porte fermée à clef, tourna la clef dans la serrure, entr'ouvrit le battant, s'inclina d'un air gracieux et dit :

— Mesdames!

Puis il ouvrit la porte toute grande.

Un essaim de dames fit irruption dans la salle évacuée. Une demoiselle mûre s'élança droit vers le jeune homme, en s'écriant, mains jointes :

— Oh! comme nous vous sommes reconnaissantes! Oh! quel Saint! Je ne sais pourquoi nous n'avons pas toutes couru l'embrasser.

— Ma chère, fit une dame avec un flegme ironique où se trahissait la Vénitienne, tandis que ses beaux grands yeux souriaient, c'est parce que, fort heureusement pour lui, la porte était fermée à clef.

Elles étaient douze dames. Le maître de maison, professeur Guarnacci, fils de l'intendant de l'une d'elles, la marquise Fermi, Romaine, avait parlé à cette dame de la réunion qui devait se tenir chez lui, du discours qu'y prononcerait l'étrange personnage dont on parlait déjà à Rome comme d'un agitateur religieux, d'un enthousiaste et d'un thaumaturge. La marquise s'était mis en tête de l'entendre sans être vue. Après avoir pris ses arrangemens avec Guarnacci, elle avait attiré dans le complot trois ou quatre de ses amies intimes; et celles-ci à leur tour avaient obtenu la permission de s'adjoindre des satellites.

C'était un mélange curieux à voir. Plusieurs d'entre elles avaient des toilettes de soirée; deux étaient habillées comme des quakeresses; une seule était vêtue de noir. Les deux quakeresses, des étrangères, étaient folles d'enthousiasme et s'indignaient contre la marquise, une femme âgée, sceptique, un peu moqueuse, qui disait tranquillement :

— Oui, il a bien parlé; mais j'aurais voulu voir son visage, pendant qu'il parlait.

Et, après avoir déclaré qu'elle savait mieux juger les gens sur leur visage que sur leurs discours, la vieille marquise reprocha à Guarnacci de n'avoir pas fait un trou dans la porte ou au moins retiré la clef de la serrure.

— Tu es trop saint, dit-elle. Tu ne connais pas les femmes.

Guarnacci sourit, s'excusa avec toute la déférence due à la noble châtelaine dont son père était le serviteur; et il affirma que Benedetto était beau comme un ange. Mais une jeune dame un tant soit peu naïve, — « venue Dieu sait pourquoi! » pensaient rageusement les quakeresses, — intervint pour dire, d'un air placide, qu'elle l'avait vu deux fois et qu'il était laid.

— Il faudrait connaître votre idée de la beauté, madame! fit d'un ton aigre une quakeresse.

Et l'autre quakeresse lança aussitôt à demi-voix, pour aiguiser la méchanceté, un venimeux :

— Naturellement!

La dame un peu naïve, devenue rouge moitié par gêne et moitié par dépit, répliqua qu'il était maigre, pâle; et les deux quakeresses se regardèrent, échangèrent un sourire plein de mépris tacite. « Mais où l'avait-elle vu? » voilà ce que les autres voulaient absolument savoir.

— Je l'ai toujours vu dans le jardin de ma belle-sœur, dit celle-ci.

— Toujours dans le jardin? s'écria la marquise. Est-ce un ange de pleine terre ou un ange en pot?

La dame naïve rit, et les quakeresses foudroyèrent la marquise de regards furibonds.

On apporta le thé, compris dans l'invitation du professeur.

— Belle discussion, n'est-ce pas? chuchota Mme Albacina, femme de l'honorable Albacina, sous-secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur, en parlant à l'oreille de la dame vêtue de noir, qui n'avait pas encore ouvert la bouche.

Celle-ci sourit tristement et ne répondit rien.

Le thé, servi par le professeur et par une jeune sœur à lui, fit languir un moment la conversation, qui se ranima bientôt après sur le discours de Benedetto et qui devint une telle macédoine de raisonnemens sans raison, de jugemens sans jugement, de doctrines sans doctrine, que la dame silencieuse, vêtue de noir, proposa à Mme Albacina, avec qui elle était venue, de s'en aller. Mais à ce même instant la marquise Fermi, ayant déniché sur une cheminée une petite sonnette, se mit à carillonner pour obtenir le silence.

— Je voudrais des renseignemens sur ce jardin, dit-elle.

Les quakeresses et la demoiselle mûre, échauffées à discuter l'orthodoxie catholique de Benedetto, ne se seraient pas tues pour dix sonnettes; mais, à ce mot de « jardin, » la curiosité de la demoiselle mûre fit éruption; elle fit éruption et se montra tout entière. « Des renseignemens sur le jardin et sur bien d'autres choses! Monsieur le professeur devait raconter tout ce qu'il savait sur ce Père Hecker italien et laïque! » Un peu par ostentation de culture, un peu par impétuosité d'enthousiasme, elle avait déjà baptisé ainsi Benedetto. Alors la bécasse regarda sa montre: « Sa voiture devait être à la porte. » La petite Guarnacci dit qu'il y en avait déjà quatre ou cinq. La bécasse voulait arriver au théâtre Valle pour le troisième acte de la comédie. Deux autres dames avaient aussi des engagemens et partirent avec elle. La marquise Fermi resta.

— Raconte vite, professeur, dit-elle, parce que ma fille nous attend ce soir, moi et ces dames dont tu vois les épaules.

— Oui, aussi vite que possible! fit la demoiselle mûre, un peu hargneuse. Ensuite, vous parlerez pour les gens qui ne montrent pas leurs épaules.

Une étrangère blonde, très décolletée, très belle, décocha un regard ineffable aux pauvres épaules couvertes et maigres de la demoiselle un peu hargneuse qui, de rage, devint rouge comme une écrevisse.

— Eh bien! commença le professeur, puisque madame la marquise, et peut-être aussi ces autres dames qui ont hâte de partir, savent déjà tout ce que je sais moi-même de l'histoire du Saint avant son départ de Yenne, je n'en dirai mot. Pour ce qui me concerne, il y a un mois, en octobre, je ne me souvenais même plus d'avoir lu dans les journaux de juin ou de

juillet que ce Benedetto prêchait et faisait des miracles à Yenne, lorsqu'un matin, en sortant de San-Marcello, je rencontre un certain Porretti qui écrivait autrefois dans l'*Osservatore* et qui maintenant a cessé d'y écrire. Porretti m'accompagne; nous causons de la condamnation des livres de Giovanni Selva, cette condamnation que l'on attend d'un jour à l'autre, mais qui, par parenthèse, n'est pas encore venue; et Porretti me dit qu'il y a en ce moment à Rome un ami de Selva, lequel fera parler de lui plus que Selva même « Qui est-ce? » demandé-je. « C'est le Saint de Yenne, » me répond-il. Et il me raconte ce qui suit. Cet homme a été chassé de Yenne par l'œuvre de deux prêtres, pharisiens terribles, bien connus à Rome. Il s'est réfugié à Subiaco, près des Selva qui y ont leur maison de campagne, et là, il est tombé gravement malade. Guéri, il est venu à Rome, vers la mi-juillet. Le professeur Mayda, qui est aussi un ami de Selva et qui avait connu le Saint à Subiaco, prend celui-ci pour aide-jardinier dans la villa qu'il s'est fait construire l'année dernière sur l'Aventin, au-dessous de Sant'Anselmo. Le nouvel aide-jardinier, qui se fait appeler Benedetto tout court, comme à Yenne, est devenu vite populaire dans tout le quartier du Testaccio. Il partage son pain avec les pauvres, il assiste les malades et il en a même, dit-on, guéri quelques-uns par l'imposition des mains et par la prière. Il a si bien gagné la confiance du peuple que la bru du professeur Mayda, quoiqu'elle soit croyante et pratiquante, l'aurait volontiers renvoyé de chez elle, pour n'avoir pas l'ennui de tous ces gens qui viennent le voir à la maison; mais le beau-père, qui n'est ni pratiquant ni croyant, n'y a pas consenti. Le beau-père a pour cet homme des égards extrêmes. S'il supporte que Benedetto ratisse les allées et arrose les fleurs, c'est uniquement par respect pour ses idées de Saint; et encore ne lui permet-il ce travail que dans une certaine mesure, pour un temps très court. Il veut que l'aide-jardinier s'adonne librement à sa mission religieuse. Le professeur lui-même descend souvent au jardin et s'entretient de religion avec lui. Benedetto, pour complaire à Mayda, a renoncé au régime du pain, des légumes et de l'eau, qu'il observait rigoureusement à Yenne : il prend maintenant de la viande et du vin. Et Mayda, pour complaire à Benedetto, en fait distribuer largement aux malades du quartier. Certaines gens rient du Saint et, qui pis est, l'injurient; mais le menu peuple le vénère, comme on faisait à Yenne,

dans le principe. Il exerce la charité des âmes plus encore que l'autre. Il a fait cesser dans plusieurs familles des désordres moraux, ce qui lui a valu d'être menacé de mort par une femme de mauvaise vie; il a ramené à l'église des gens qui n'y avaient pas mis les pieds depuis leur enfance. Les bénédictins de Sant'Anselmo en savent quelque chose. Enfin, le soir, deux ou trois fois par semaine, il parle dans les catacombes.

La demoiselle mûre s'écria :

— Dans les catacombes !

Et elle se pencha, toute palpitante, vers le narrateur. Une des quakeresses murmura :

— Mon Dieu ! mon Dieu !

Et une autre voix ajouta, grave de révérente stupeur :

— Quel sens profond !

Le jeune maître de maison reprit en souriant :

— Porretti a bien dit : « dans les catacombes; » mais il entendait par là un lieu privé, connu d'un petit nombre de personnes. Ce lieu-là, je le connais aussi.

— Ah ! fit la demoiselle mûre. Vous le connaissez? Où est-ce ?

Guarnacci se tut, et elle sentit qu'elle avait été indiscrète.

— Excusez-moi ! excusez-moi ! se hâta-t-elle de dire.

— Nous le saurons, nous le saurons, fit la marquise. Mais écoute un peu, mon enfant : ce Saint-là qui prêche en secret, ne serait-ce pas une espèce d'hérésiarque? Qu'en disent les prêtres ?

— Ce soir, répondit le professeur Guarnacci, vous en avez vu ici trois ou quatre, et ils sont partis très contens.

— Mais ces prêtres-là sont sans doute des prêtres louches, des prêtres de mauvais aloi, des « prêtroïdes. » Que disent les autres ? Tu verras que, tôt ou tard, les autres lui donneront un mauvais café.

Et, sur cette aimable prophétie, la marquise se retira, escortée par toutes les épaules découvertes.

La demoiselle mûre et les quakeresses, heureuses que ce méprisable essaim de mondaines fût dehors, assaillirent de questions le professeur. « Était-il vraiment impossible de connaître le lieu des nouvelles catacombes ? Combien de personnes s'y réunissaient? Y avait-il aussi des femmes? Quels étaient les thèmes des discours? Qu'en pensaient les religieux de Sant' Anselmo? Et

sur la vie passée de cet homme, avait-on réussi à savoir quelque chose? » Le professeur se défendit de répondre autant qu'il le put, rapporta seulement ces paroles d'un religieux de Sant'Anselmo : « Un Benedetto pour chaque paroisse de Rome, et Rome deviendrait réellement la Ville Sainte. » Puis, quand elles s'en furent allées et qu'il se trouva seul avec Mme Albacina et avec la Silencieuse, qui attendaient encore leur voiture, il se permit, étant lié d'amitié avec Mme Albacina, de lui faire entendre qu'il dirait volontiers quelque chose, mais que la présence d'une dame inconnue l'embarrassait; et il pria Mme Albacina de le présenter. Celle-ci n'y avait pas songé.

— Monsieur le professeur Guarnacci, dit-elle. Mme Dessalle, ma bonne amie.

Les « catacombes » étaient précisément la salle même où ils se trouvaient. D'abord les réunions avaient eu lieu chez les Selva, rue Arenula. Mais ensuite cet endroit avait paru peu convenable, pour diverses raisons. Guarnacci, qui était aussi devenu un disciple, avait offert son propre appartement. Les réunions s'y tenaient deux fois par semaine. Les habitués étaient les Selva, une sœur de Mme Selva, quelques ecclésiastiques, la dame vénitienne qui venait de partir; plusieurs jeunes gens, entre autres un certain Alberti, le favori du maître, celui qui, ce soir, était arrivé et sorti avec lui, et aussi un juif, nommé Viterbo, déjà près de se faire catholique et sur qui le maître fondait de grandes espérances; un ouvrier typographe, quelques artistes, et même deux membres du Parlement. L'objet de ces réunions était de faire connaître à des personnes attirées par le Christ, mais répugnant au Catholicisme, ce que le Catholicisme est au vrai, la vitale, l'indestructible essence de la religion catholique et le caractère humain des formes diverses qu'il peut prendre, formes qui répugnent à bien des esprits, mais qui sont modifiables et qui se modifient et qui se modifieront par le travail combiné de l'élément divin qu'il porte en lui et des réactions extérieures de la science et de la conscience publique. Benedetto était très sévère pour l'admission à ces réunions : car nul mieux que lui ne savait traiter délicatement les âmes, en respecter les candeurs, se faire petit pour les petites, grand pour les grandes, employer avec les timides le langage circonspect qui instruit et ne trouble pas.

— La marquise, continua le professeur, a dit : « C'est sans

doute un hérésiarque, et les prêtres qui le suivent doivent être des hérétiques. » Non. Avec Benedetto, il n'y a ni hérésies ni schismes à craindre. Justement, à la dernière réunion, il a démontré que les hérésies et les schismes, outre ce qu'ils ont de condamnable en soi, sont funestes à l'Église, non seulement parce qu'ils lui soustraient des âmes, mais aussi parce qu'ils lui soustraient des élémens de progrès : car, si les novateurs demeuraient sous l'autorité de l'Église, leurs erreurs périraient, mais cet élément de vérité, cet élément de bien qui presque toujours est uni dans une certaine mesure à l'erreur, deviendrait une force vivifiante dans le corps de l'Église.

Mme Albacina fit observer que c'était très beau et que, dans ces conditions, la sinistre prophétie de la marquise ne se réaliserait pas.

— La prophétie du mauvais café, non ! dit le professeur en riant. Ces choses-là n'arrivent plus, et je crois même qu'elles ne sont jamais arrivées. Des calomnies, pas autre chose. Il faut être la marquise ou quelqu'un de ceux qui lui ressemblent (il n'en manque pas à Rome !) pour y croire. Un prêtre romain, entendez-vous, un prêtre a osé avertir Benedetto de prendre garde à lui ! Mais Benedetto lui a ôté l'envie d'en parler une seconde fois. Donc, le mauvais café, non ; mais la persécution, sûrement. Ces deux prêtres de Rome qui étaient en villégiature à Yenne ne se sont pas endormis. Je n'ai pas voulu le dire tout à l'heure, parce que la marquise n'est pas de celles à qui l'on peut raconter ces histoires ; mais il y a dans l'air de grosses menaces. On a épié tous les pas de Benedetto ; on a même eu recours à la bru de Mayda, par le moyen du confesseur, pour se procurer des renseignemens sur les discours qu'il tient ; on a connu les réunions. La seule présence de Selva leur donne le caractère que cette engeance abhorre ; et, comme elle ne peut rien sur un laïque, il paraît qu'elle cherche à obtenir contre Benedetto l'aide du bras séculier, l'aide des carabiniers et des juges. Vous en êtes surprises? Pourtant, cela est ainsi. Jusqu'à présent, il n'y a rien de positif, rien de fait ; mais on machine quelque chose. Nous en avons été avertis par un ecclésiastique étranger qui a babillé mal, autrefois, mais qui, cette fois-ci, a babillé bien. On prépare et on fabrique des matériaux pour une poursuite correctionnelle.

La Silencieuse tressaillit et sortit enfin de son mutisme.

— Comment est-ce possible ? dit-elle.

— Madame, répondit le professeur, vous ne savez pas de quoi sont capables certains intransigeans qui portent soutane. Les intransigeans laïques sont des agneaux, en comparaison. Ils veulent se servir d'un événement malheureux qui s'est produit à Yenne. Mais nous avons grand espoir dans un fait nouveau, qu'il ne conviendrait pas de raconter sans discernement à beaucoup de personnes... un fait d'une haute importance.

Le professeur se tut un instant, pour savourer la vive curiosité qu'il avait éveillée chez les deux dames, curiosité qui, muette sur leurs lèvres, étincelait dans leurs yeux attentifs.

— L'autre jour, continua-t-il, le secrétaire du cardinal X..., un jeune prêtre allemand, s'est rendu à Sant'Anselmo et a parlé aux religieux. Après cette visite, Benedetto a été appelé au couvent, où les bénédictins ont pour lui une grande affection et un grand respect. Là, on lui a demandé s'il n'avait pas l'intention de rendre hommage à Sa Sainteté et de solliciter une audience. Il a répondu qu'il était venu à Rome avec ce désir dans le cœur, qu'il attendait un signe de la Providence, et que cela, c'était le signe. Alors on lui a dit qu'assurément Sa Sainteté le recevrait volontiers, et il a sollicité l'audience. Ces choses ont été racontées à Giovanni Selva par un bénédictin allemand.

— Et quand l'aura-t-il, cette audience ? interrogea Mme Albacina.

— Après-demain soir.

Le professeur ajouta que, du côté du Vatican, l'affaire était tenue fort secrète; qu'on avait imposé à Benedetto la promesse de n'en parler à personne; que rien n'en aurait transpiré sans l'indiscrétion de ce religieux allemand, et que les amis de Benedetto attendaient beaucoup de cette visite. Mme Albacina demanda ce que Benedetto se proposait de dire au Souverain Pontife. Le professeur sourit. Benedetto ne s'en était ouvert à personne, et personne n'avait osé l'interroger. Selon le professeur, Benedetto parlerait en faveur de Selva et prierait que ses livres ne fussent pas mis à l'Index.

— Ce serait peu ! dit Mme Albacina, à demi-voix.

Jeanne eut un frémissement d'approbation.

— Trop peu ! s'écria-t-elle, avec tant de vivacité qu'elle semblait s'en prendre au professeur.

Le professeur fut stupéfait de cet éclat soudain après ce

long silence. Il s'excusa : « Il n'avait pas voulu dire que Benedetto ne parlerait d'aucune autre chose au Pape; il avait seulement voulu dire que, selon lui, Benedetto parlerait certainement de ce sujet-là. » Mme Albacina ne pouvait s'expliquer le désir qu'avait le Pape de voir Benedetto. « Comment ses amis s'expliquaient-ils ce désir? Comment se l'expliquait Selva? » Eh ! personne ne se l'expliquait, ni Selva ni les autres.

— Moi, je me l'explique ! fit Jeanne, impétueuse, avec une intime satisfaction de comprendre ce que personne ne comprenait. Le Pape n'a-t-il pas été évêque de Brescia?

Guarnacci eut un sourire où l'ironie se mêlait à l'étonnement. « Ah ! Mme Dessalle était bien informée sur le passé de Benedetto ! Elle savait avec certitude des choses qui se disaient à Rome, mais qui pourtant rencontraient aussi des incrédules. Ce qu'elle ne savait pas, c'était que le Pape n'avait jamais été évêque de Brescia; les deux sièges épiscopaux qu'il avait occupés se trouvaient dans le Midi. » Jeanne, irritée contre elle-même, honteuse de s'être presque trahie, ne répliqua pas. Mme Albacina voulut savoir quelle opinion Benedetto avait du Pape.

— Oh ! répondit le professeur, dans le Pape, il ne considère et ne vénère que la fonction. Du moins, c'est ce que je crois. De l'homme, il n'a jamais rien dit, à ma connaissance; mais de la fonction, je l'ai entendu parler. Un soir, il en a discouru magnifiquement, opposant le Catholicisme au Protestantisme, développant son idéal du gouvernement de l'Église : autorité et juste liberté. Du reste, on ne sait pas encore ce qu'est le nouveau Pape. On dit qu'il est saint, intelligent, malade et faible.

Tandis qu'il reconduisait les dames à leur voiture, le professeur, dans l'escalier sombre, se mit à dire en soupirant :

— Par malheur, il est à craindre que Benedetto ne vive pas. Du moins, Mayda redoute une fin prochaine.

Mme Albacina, qui descendait au bras de Guarnacci, s'écria sans s'arrêter :

— Oh ! le pauvre ! Et de quoi souffre-t-il?

— D'un mal qui, à ce qu'il paraît, n'est pas guérissable : une suite de la fièvre typhoïde qu'il a eue à Subiaco et, plus encore, de la vie trop dure qu'il a menée, des pénitences, des jeûnes.

Et ils continuèrent la longue descente en silence. Au bas de l'escalier seulement, ils s'aperçurent que leur compagne était restée en arrière. Le professeur Guarnacci remonta quatre à

quatre et trouva Jeanne sur l'avant-dernier palier, cramponnée à la rampe. Tout d'abord elle ne bougea pas, ne parla pas; puis elle murmura :

— On ne voit pas clair...

Guarnacci qui n'était au courant de rien, ne fit attention ni à ce moment de silence ni au timbre étouffé et tremblant de cette voix. Il offrit le bras à Mme Dessalle et descendit avec elle, s'excusant de l'obscurité, accusant l'avarice du propriétaire.

Jeanne monta dans la voiture de Mme Albacina, qui la ramena au Grand-Hôtel. Pendant le trajet, Mme Albacina parla avec chagrin de la nouvelle donnée par le professeur. Jeanne n'ouvrit pas la bouche. Ce silence déplut à son amie.

— N'avez-vous pas été contente du discours? demanda-t-elle.

Par le fait, elle ignorait les idées religieuses de Jeanne.

— Très contente, répondit Jeanne. Pourquoi?

— Pour rien. Il me semblait. Alors, vous ne regrettez pas d'être venue?

A la grande surprise de Mme Albacina, Jeanne lui saisit une main et lui répondit :

— Oh! je vous suis si reconnaissante!

La voix avait été basse et calme, le serrement de main presque violent. « Pas possible? pensa Mme Albacina. C'est une future dame de l'Esprit-Saint! » Puis, tout haut :

— Pour mon compte, dit-elle, je sais bien que je garderai ma vieille religion, celle des intransigeans. Ce sont des pharisiens et tout ce qu'il vous plaira; mais j'ai peur qu'à vouloir tant la retoucher et la restaurer, cette vieille religion, elle ne s'écroule, et qu'il n'en reste plus rien debout. D'ailleurs, si l'on voulait suivre les Benedetto, il y aurait à changer trop de choses. Non, non. Du reste, cela n'empêche pas que cet homme m'inspire un intérêt extraordinaire. Maintenant il faudrait tâcher de le voir. Il est indispensable que nous le voyions, surtout s'il est condamné à mourir bientôt. N'est-ce pas votre avis? Mais comment faire? Nous chercherons un moyen.

— Je ne désire pas le voir, se hâta de dire Jeanne.

— En vérité? s'écria l'amie. Mais pourquoi? Expliquez-moi cette énigme.

— C'est ainsi. Je n'ai pas ce désir.

« Curieux! » pensa Mme Albacina.

La voiture s'arrêta devant la porte du Grand-Hôtel.

Jeanne rencontra dans le vestibule Noémi et Giovanni Selva, qui sortaient.

— Enfin te voilà! dit Noémi. Va, cours : ton frère est furieux contre cette Jeanne qui n'arrive jamais. Nous sommes partis parce que le médecin est venu.

Les Dessalle étaient à Rome depuis quinze jours. Un commencement d'octobre humide et froid, des préoccupations de santé, le projet d'une étude sur le Bernin, qui avait succédé au projet de roman, avaient induit Carlino à contenter Mme Albacina plus tôt qu'il n'en avait d'abord l'intention et à quitter la villa Diedo pour les tiédeurs de Rome dès avant l'hiver, ce qui avait comblé sa sœur d'une joie secrète. Deux ou trois jours après leur arrivée, il avait été pris d'une légère bronchite. Aussitôt il s'était cru phtisique, s'était calfeutré dans sa chambre avec la résolution d'y passer tout l'hiver, avait exigé que le médecin lui fît deux visites quotidiennes, avait tyrannisé Jeanne par son égoïsme impitoyable, lui avait compté les minutes de liberté. Et alors Jeanne s'était faite son esclave, avait paru heureuse de ce déraisonnable surcroît de sacrifice, qui dépassait la mesure de son affection fraternelle. Mentalement, avec une douce ardeur, elle en faisait l'offrande à Benedetto. Elle voyait souvent les Selva et Noémi, non chez eux, mais au Grand-Hôtel. Les Selva aussi avaient été subjugués par le charme de cette femme supérieure, belle, aimable et triste. Tout ce que Jeanne avait entendu dire sur Benedetto chez le professeur Guarnacci, elle le savait déjà par Noémi. La seule chose qu'elle ne sût pas, c'était que Mayda eût exprimé ce terrible pronostic. Noémi, par pitié, et peut-être aussi pour ne pas laisser transparaître sa propre émotion, ne lui en avait point parlé.

Carlino fit à sa sœur un désagréable accueil. Le médecin, qui lui avait trouvé le pouls fréquent, s'était aperçu aussitôt que ce pouls-là était colérique. Il avait plaisanté un instant sur la gravité du mal et s'en était allé. Carlino, d'exécrable humeur, voulut savoir où Jeanne s'était attardée si longtemps ; et elle ne le lui cacha pas. Elle lui cacha seulement le vrai nom de Benedetto.

— Et tu n'as pas eu honte, s'écria-t-il, d'écouter ainsi aux portes?

Puis, sans lui laisser le temps de répondre, il s'emporta

contre les nouvelles tendances qu'il avait découvertes chez sa sœur.

— Demain tu iras à confesse! Et après-demain tu réciteras le rosaire!

Sous l'habituelle tolérance de son langage courtois, sous la bienveillance qu'il montrait même à plusieurs ecclésiastiques, se cachait une véritable phobie antireligieuse. L'idée que sa sœur pourrait un jour se réconcilier avec les prêtres, avec la foi, avec les pratiques, lui faisait perdre la tête.

Jeanne ne répondit rien, s'offrit avec douceur pour la lecture qu'elle avait coutume de lui faire le soir. Mais Carlino déclara net qu'il ne voulait pas entendre parler de lecture; il prétendit qu'il sentait des vents coulis, la tint un grand quart d'heure avec la bougie à la main pour vérifier les portes, les fenêtres, les murailles, le parquet; puis il l'envoya se coucher.

Mais Jeanne, rentrée dans sa chambre, ne songea ni à dormir ni à se coucher. Elle éteignit la lumière et s'assit sur son lit. Il y avait dans la rue des bruits de voiture, dans les corridors des pas et des frôlemens de robe; mais elle, immobile dans les ténèbres, ne percevait rien. Elle avait éteint la lumière pour réfléchir plus à son aise, pour ne voir que sa propre pensée, que l'idée qui lui avait traversé l'esprit en descendant l'escalier au bras du professeur, après cette espèce de défaillance qu'elle avait eue lorsque Guarnacci avait dit : « Il est à craindre que Benedetto ne vive pas. » Dans la voiture avec Mme Albacina, dans la chambre avec son frère, tandis qu'elle aurait dû parler à l'un et à l'autre, faire attention à cent choses différentes, ce n'avait été, tout au fond d'elle-même, qu'une continuelle fulguration de cette idée, de ce projet offert par son cœur ardent à sa volonté. A présent, l'idée ne scintillait plus. Jeanne la contemplait en elle-même, fixe. Dans la personne assise sur le lit, immobile au milieu des ténèbres, deux âmes muettes s'opposaient. Une Jeanne humble, passionnée, convaincue qu'elle pouvait tout sacrifier à l'amour, se mesurait avec une Jeanne inconsciemment orgueilleuse, convaincue qu'elle était en possession d'une froide et dure vérité. Les bruits de voitures se firent plus rares dans la rue, les pas et les frôlemens plus rares dans les corridors. Tout à coup, les deux Jeanne parurent se confondre de nouveau en une seule, qui eut cette pensée : « Quand on m'annoncera sa mort, je pourrai me dire : — Au moins tu as fait cela. »

Elle se leva, ralluma la lumière, s'assit à son bureau, prit une feuille de papier et écrivit :

« A Piero Maironi, la nuit du 29 octobre.

« Je crois.

« JEANNE DESSALLE. »

Et, après avoir écrit, elle considéra longtemps, longtemps cette parole solennelle. Plus elle la considérait, et plus les deux Jeanne recommençaient à se séparer avec lenteur. La Jeanne inconsciemment orgueilleuse l'emporta, triompha de l'autre, presque sans lutte. Tout amère d'une mortelle amertume, elle déchira le feuillet où faisait tache la parole impossible à tenir, impossible à écrire sincèrement. La bougie de nouveau éteinte, elle accusa de cruauté Dieu, s'il existait; et elle pleura, pleura dans les ténèbres volontaires, pleura sans contrainte.

II

L'horloge de Saint-Pierre sonnait huit heures. Benedetto quitta un petit groupe de personnes au coin de la rue Porta-Angelica, entra seul sous la colonnade du Bernin, s'achemina lentement vers la Porte de bronze, s'arrêta pour écouter le bruit des fontaines, pour regarder les grappes de flammes au haut des quatre candélabres qui entourent l'obélisque et, tremblante, opaque sur la face de la lune, la pointe extrême du jet d'eau lancé par la fontaine de gauche. Dans cinq minutes, dans dix minutes, dans un quart d'heure peut-être, il se trouverait en présence du Pape. A ce point culminant de sa vie, sa pensée était fixe et vibrante comme l'était à la cime l'eau vive qui jaillissait de la fontaine. La place était déserte. Personne ne le verrait entrer au Vatican, sinon cette couronne de Saints, pareils à des spectres, qui se dressaient là, en face de lui, sur le pourtour de l'autre colonnade. Les Saints et les fontaines s'accordaient pour lui dire qu'il lui semblait alors vivre une heure solennelle, mais que cet atome du temps et lui-même et le Pontife passeraient bientôt, se perdraient pour toujours dans le royaume de l'oubli, tandis que les fontaines continueraient leur plainte monotone et les Saints leur contemplation muette. Il sentait d'autre part que la parole de la Vérité est une parole de vie éter-

nelle ; et, se recueillant une dernière fois en lui-même, les yeux clos, il pria avec ferveur, comme il faisait depuis deux jours, pour que l'Esprit lui inspirât cette parole devant le Pape, la lui portât du cœur aux lèvres.

Il attendait quelqu'un entre huit heures et huit heures et quart. Huit heures et quart venaient de sonner, et personne ne se montrait. Il se retourna, regarda la Porte de bronze. Un seul battant était ouvert et le vestibule était éclairé. De temps en temps, par petits groupes, des gens du menu peuple y entraient, comme des moucherons étourdis dans la gueule d'un lion. Enfin parut, venant de l'intérieur, un prêtre qui fit signe à Benedetto. Celui-ci s'approcha. Le prêtre demanda : Vous venez pour Sant'Anselmo ?

C'était la question convenue. Dès que Benedetto eut répondu affirmativement, le prêtre l'invita à entrer.

— Veuillez me suivre, dit-il.

Benedetto le suivit. Ils passèrent au milieu des gardes pontificaux, qui firent au prêtre le salut militaire. Ils tournèrent à droite, montèrent la Scala Pia. A l'entrée de la Cour Saint-Damase, autres gardes, autres saluts ; un ordre du prêtre, donné à voix basse, et que Benedetto n'entendit pas. Ils traversèrent la Cour, laissant à gauche la porte de la Bibliothèque, à droite la porte par laquelle on accède aux appartemens du Pape. Dans le haut, les vitrages des Loges étincelaient sous la lune. Benedetto, qui se rappelait une audience obtenue du Pontife défunt, s'étonna du chemin extraordinaire qu'on lui faisait prendre. Après avoir traversé la Cour en ligne droite, le prêtre s'achemina par l'étroit passage qui conduit au petit escalier des Mosaïques et s'arrêta devant la porte qui s'ouvre à droite, là où aboutit l'escalier du Triangle.

— Vous connaissez le Vatican? demanda-t-il.

— Je connais les Musées et les Loges, répondit Benedetto, et j'ai été reçu par le prédécesseur du Pontife actuel dans son appartement. C'est tout ce que je connais.

— Vous n'êtes jamais venu ici ?

— Non.

Le prêtre s'engagea le premier sur le petit escalier, faiblement éclairé par quelques lampes électriques. Tout à coup, à l'endroit où la première rampe rencontre un palier, les lampes s'éteignirent. Benedetto s'arrêta, un pied sur le palier, et il

entendit que son guide montait précipitamment un escalier, à droite; ensuite, il n'entendit plus rien. Il pensa que la lumière s'était éteinte accidentellement et que le prêtre était parti pour donner ordre de la rallumer. Il resta là, dans l'attente. Aucune lumière, aucun pas, aucune voix. Il s'avança sur le palier, à gauche; en tâtant le vide obscur, il sentit une muraille; alors il se dirigea vers la droite, toujours à tâtons, et s'aperçut, au heurt de son pied contre les marches, que deux rampes d'escalier différentes s'élevaient de ce palier. Il attendit encore, ne doutant pas que le prêtre reviendrait. Cinq minutes, dix minutes se passèrent, et le prêtre ne revenait pas. « Que pouvait-il être arrivé? Avait-on voulu le tromper, se moquer de lui? Mais pourquoi? » Benedetto s'interdit un soupçon qu'il était fort inutile de discuter. Il songea au parti qu'il devait prendre. Attendre encore ne lui sembla pas raisonnable. Fallait-il redescendre? Fallait-il monter? Et, dans ce dernier cas, par lequel des deux escaliers? Il se recueillit, interrogea le Tout-Puissant.

Redescendre, non. Ce parti-là lui répugnait, Il prit au hasard l'un des deux escaliers : c'était celui qui conduisait aux chambres des domestiques. Cet escalier était court, et Benedetto rencontra tout de suite un autre palier. Or, il avait entendu le prêtre monter précipitamment un grand nombre de marches, et le bruit de ses pas s'était perdu à une grande hauteur. Il redescendit, essaya de l'autre escalier. Cet escalier était plus long. Le prêtre avait dû monter par là. Il se décida à prendre le même chemin que le prêtre. Arrivé au sommet, il déboucha par une petite porte dans une loggia qu'éclairait la lune. Il regarda autour de lui. Du côté droit, presque à portée de la main, une grille séparait cette loggia d'une autre, et les deux loggias se rencontraient à angle droit. Du côté gauche, à une assez grande distance, la loggia se terminait devant une porte close. La pleine lune frappait par les hautes fenêtres sur le plancher, montrait les flancs de la Cour Saint-Damase et, dans le fond, entre les deux larges ailes obscures du Palais, quelques humbles toits, les arbres de la villa Cesi, les hauteurs de Sant'Onofrio. Mais la porte de gauche et la grille de droite paraissaient fermées toutes les deux. Benedetto regarda, regarda encore, à droite, à gauche. D'anciennes réminiscences lui remontaient peu à peu dans la mémoire. Oui, il avait déjà pénétré dans cette loggia, il avait déjà vu cette grille, un jour que, avec un de ses amis habitué de la Vaticane, il était venu

visiter la Galerie lapidaire, la Voie Appienne du Vatican. Oui, oui, maintenant il se rappelait. La porte de gauche, au fond de la loggia, conduisait aux appartemens du Cardinal secrétaire d'État. La loggia située de l'autre côté de la grille, c'était celle de Jean d'Udine; les hautes fenêtres, garnies de barreaux, qui donnaient sur la loggia de Jean d'Udine, c'étaient les fenêtres de l'Appartement Borgia; l'entrée de la Galerie lapidaire devait être dans le coin. Ce jour-là, près de la grille il y avait un suisse; aujourd'hui, il n'y avait personne. Tout était désert, à droite et à gauche; tout était silencieux. Essayer de prendre par la porte du Cardinal secrétaire d'État, il ne fallait pas y songer. Benedetto poussa donc la grille. Elle était ouverte. Il s'arrêta, se trouva à l'entrée de la Galerie lapidaire. De nouveau il se tint aux écoutes. Silence profond. Il lui sembla qu'une voix intérieure lui disait : « Monte, entre. » Il monta résolument les cinq marches.

La Voie Appienne du Vatican, peut-être aussi large que la Voie antique, n'avait pas une seule lampe. De faibles clartés en rayaient le plancher, de place en place, tombant des fenêtres qui, entre les inscriptions, les cippes et les sarcophages païens, regardent Rome. Par celles de la muraille chrétienne, qui regardent la cour du Belvédère, aucune lumière n'arrivait. Le fond lointain, vers le musée Chiaramonti, se perdait dans les ténèbres plus noires. Alors Benedetto comprit qu'il était dans le cœur muet du Vatican immense, et il eut un frisson de terreur sacrée. Il s'approcha d'une grande fenêtre par où l'on voyait le Château Saint-Ange, une infinité de lumières éparses dans la plaine et, à l'horizon, plus hautes, plus resplendissantes, celles du Quirinal. La vue, non de Rome illuminée, mais d'un banc étroit et bas, couvert de toile verte, qui courait le long des cippes et des sarcophages, lui calma l'esprit. Quelques instans après, il entrevit dans l'ombre un baldaquin à moitié défait. Qu'est-ce que cela pouvait être? Le long de la muraille opposée courait aussi un second banc, pareil à l'autre. Un peu plus loin, il se heurta contre un objet qu'il reconnut être un fauteuil à bras. Désormais, la terreur avait fait place à une volonté sûre. L'impérieuse voix intérieure, qui d'abord lui avait dit d'entrer, lui disait maintenant : « Avance! » Elle le lui dit si clairement, si fortement, qu'une clarté subite illumina sa mémoire.

Il se frappa le front. Dans sa Vision, il s'était vu en conférence avec le Pape. Cela, jamais il n'avait pu l'oublier. Ce qu'il avait

oublié et ce qui maintenant lui revenait tout d'un coup à la mémoire, c'était qu'à travers le Vatican un esprit le guidait vers le Pape. Il continua de longer la muraille de gauche, près de laquelle il s'était heurté au fauteuil. Il tenait pour certain que, parvenu au fond de la galerie, il trouverait un passage et, finalement, de la lumière. Que la grille du musée Chiaramonti fût au fond, il ne s'en souvenait pas. Il avançait toujours, appuyant à chaque instant la main contre la muraille, contre les inscriptions. Soudain, il sentit que ce qu'il touchait n'était plus ni muraille ni marbre. Il frappa légèrement du poing contre la paroi : c'était du bois, c'était une porte. Il s'arrêta machinalement, indécis. Un pas se fit entendre à l'intérieur, une clef tourna dans la serrure, une lame de lumière traversa obliquement la galerie, s'élargit; une figure noire apparut : le prêtre qui avait abandonné Benedetto sur l'escalier. Ce prêtre sortit rapidement, ferma la porte, dit à Benedetto, comme si de rien n'était :

— Vous allez vous trouver en présence de Sa Sainteté.

Puis il le fit entrer et il referma la porte, demeurant lui-même dehors.

Une fois entré, Benedetto ne vit qu'une petite table de travail, une petite lampe avec un abat-jour vert, une figure blanche assise en face de lui, derrière la table. Il tomba à genoux.

La Figure blanche étendit le bras et dit :

— Relève-toi. Comment es-tu venu?

Ce visage encadré de cheveux gris, singulièrement doux, avait une expression de stupeur. Cette voix, à l'accent méridional, était émue. Benedetto se releva et répondit :

— De la Porte de bronze jusqu'à un lieu que je ne saurais indiquer, je suis venu avec le prêtre qui était près de Votre Sainteté. Ensuite, je suis venu seul.

— Tu connaissais le Vatican? On t'a dit que tu me trouverais ici?

Lorsque Benedetto lui eut répondu qu'une seule fois, plusieurs années auparavant, il avait visité les Musées, les Loges et la Galerie lapidaire, qu'il n'était pas monté aux Loges par la Cour Saint-Damase et qu'il ne savait pas où il trouverait le Souverain Pontife, celui-ci se tut un moment, songeur; puis, avec bonté, sur un ton amical, en indiquant une chaise en face de lui, il dit à Benedetto :

— Assieds-toi, mon fils.

Si Benedetto n'avait pas été absorbé dans la contemplation de ce visage ascétique et bénin, il aurait pu, tandis que son auguste interlocuteur s'occupait à réunir des papiers épars sur la table, promener ses regards, non sans étonnement, autour de cette étrange salle de réception, poudreux capharnaüm de vieux tableaux, de vieux livres, de vieux meubles, qui ressemblait assez à l'antichambre de quelque bibliothèque, de quelque musée où l'on aurait entrepris un travail de reclassement. Mais il était trop absorbé dans la contemplation de ce visage, de ce maigre visage aux tons de cire, qui avait une ineffable expression de pureté et de bonté. Il s'approcha, plia les genoux, baisa la main que le Saint-Père lui tendait en disant avec une gravité suave :

— *Non mihi, sed Petro.*

Puis, il s'assit. Le Pape lui présenta une feuille de papier, avança près de lui la petite lampe :

— Regarde, dit-il. Connais-tu cette écriture?

Benedetto regarda, tressaillit, ne put réprimer une exclamation de douloureuse révérence.

— Oui, répondit-il. C'est l'écriture d'un saint prêtre que j'ai beaucoup aimé, qui est mort, et qui s'appelait dom Giuseppe Flores.

Le Pape reprit : — Lis, maintenant. Lis à haute voix.

Benedetto lut :

« Monseigneur,

« Je confie à mon Évêque le pli scellé qui est inclus avec cette lettre dans une enveloppe portant l'adresse de Votre Grandeur. C'est M. Piero Maironi, bien connu de vous, qui, avant de se retirer du monde, l'a remis entre mes mains, ainsi que la suscription vous le fera voir, pour être ouvert après sa mort. S'il vit encore ou s'il a passé de vie à trépas, je n'en sais rien et je n'ai aucun moyen de le savoir. Ce pli doit contenir le récit d'une vision, peut-être surnaturelle, que M. Maironi a eue dans le temps où il revenait à Dieu, après les ardeurs d'une passion coupable. J'espérai alors que Dieu l'avait réellement élu pour être le ministre d'une de Ses œuvres, d'une œuvre singulière. J'espérai que la sainteté de cette œuvre se trouverait confirmée, après la mort de Maironi, par la lecture de ce document qui en révélerait le caractère prophétique. Je l'espérai, quoique je me sois efforcé, par prudence, de cacher à Maironi lui-même cet espoir secret.

« Deux ans se sont écoulés depuis le jour où il a disparu, et l'on n'a reçu de lui aucunes nouvelles. Lorsque vous lirez, Monseigneur, ce que je vous écris en ce moment, j'aurai disparu, moi aussi. Je vous prie de vouloir bien vous substituer à moi pour conserver ce document religieux. Votre Grandeur en disposera selon sa conscience, de la façon qui lui semblera préférable.

« Et priez pour l'âme de votre pauvre serviteur

« Dom Giuseppe Flores. »

Benedetto déposa la lettre et regarda le Pontife au visage, attendant.

— Tu es Piero Maironi? demanda le Pontife.

— Oui, Saint-Père.

Le Pontife sourit avec bienveillance.

— Alors je me réjouis que tu sois vivant. Cet évêque a supposé que tu n'existais plus; il a ouvert le pli et il a cru devoir le remettre au Vicaire du Christ. Cela est advenu, il y a six mois environ, au temps de mon saint Prédécesseur, qui en avait parlé à quelques cardinaux et à moi aussi. Plus tard, on a su que tu vivais, et en quel lieu, et de quelle manière. Maintenant, il faut que je te pose diverses questions. Je t'exhorte à me répondre l'exacte vérité.

Le Pape fixa ses yeux graves sur les yeux de Benedetto, qui courba légèrement la tête.

— Tu as écrit là que, te trouvant dans cette petite église de Vénétie, tu t'es vu au Vatican en conférence avec le Pape. Que te rappelles-tu de cette partie de ta vision?

— Ma Vision, répondit Benedetto, pendant les trois années que j'ai passées à Sainte-Scolastique, s'est mutilée peu à peu dans ma mémoire; et l'une des raisons en fut que mon maître spirituel d'alors, de même que le pauvre dom Giuseppe Flores, m'a toujours conseillé de n'y attacher aucune importance. Certaines parties sont restées nettes, d'autres se sont effacées. Que je me sois vu au Vatican, en face du Souverain Pontife, c'est une circonstance qui m'est toujours restée fixe dans l'esprit, sans plus de détails. Mais tout à l'heure, dans cette galerie obscure par laquelle je suis arrivé ici, je me suis ressouvenu tout à coup que, dans ma Vision, j'étais guidé par un esprit vers le Pontife. Je m'en suis ressouvenu lorsque, me trouvant seul, la nuit, au

milieu des ténèbres, dans un lieu inconnu ou presque inconnu, puisque je n'y étais venu qu'une seule fois et bien des années auparavant, sans avoir aucune idée de la direction que je devais suivre, je fus sur le point de retourner sur mes pas, et qu'une voix intérieure, très claire, très forte, me dit d'aller en avant.

— Et quand tu as frappé à la porte, demanda le Pape, savais-tu que tu me trouverais dans cette salle? Savais-tu que tu frappais à la porte de la Bibliothèque?

— Non, Saint-Père. Je n'avais pas même l'intention de frapper. J'étais dans les ténèbres; je n'y voyais pas; je voulais seulement tâter le mur avec ma main.

Le Pape demeura quelques instans pensif; puis il fit remarquer à Benedetto que, dans le document manuscrit, il y avait : « J'étais d'abord guidé par un homme vêtu de noir. » De cela, Benedetto n'avait aucun souvenir.

— Tu sais, reprit le Pape, que le fait de prophétiser n'est point, par lui-même, une preuve suffisante de sainteté. Tu sais que l'on peut avoir, que l'on a eu des visions prophétiques, je n'ose dire par l'œuvre des malins esprits, nous en savons trop peu pour avoir le droit de l'affirmer ; mais, en somme, par un effet de forces occultes, peut-être innées à la nature humaine, peut-être supérieures à la nature humaine, et qui, de toute façon, n'ont rien de commun avec la sainteté. Peux-tu me dire quelles étaient les dispositions de ton âme, lorsque tu as eu ta Vision?

— J'éprouvais, répondit Benedetto, une amère douleur de m'être éloigné de Dieu et d'avoir repoussé ses appels, une gratitude infinie pour Sa patiente bonté, un désir infini du Christ. Quelques secondes auparavant, j'avais vu dans mon esprit, réellement vu, distinctes et blanches sur un fond noir, ces paroles de l'Évangile qui, autrefois, au bon temps, m'avaient été si chères: *Magister adest e vocat te*. Dom Giuseppe Flores célébrait la messe et l'office tirait à sa fin, lorsque, étant en prière, les yeux cachés dans mes mains, j'ai eu cette Vision, instantanée, foudroyante!

Benedetto haletait, au retour violent des souvenirs.

— Cela fut peut-être une illusion, ajouta-t-il; mais ce ne fut certainement pas l'œuvre des malins esprits.

— Les malins esprits, repartit le Pontife, ont le pouvoir de se transfigurer en anges de lumière. Ils pouvaient opérer alors contre l'esprit bon qui était en toi. T'es-tu, par la suite, enorgueilli de cette Vision?

Benedetto courba la tête et réfléchit un instant.

— Oui, dit-il, une fois, pendant une minute, à Sainte-Scolastique, lorsque mon maître, au nom de l'Abbé, m'offrit une robe de convers, cette robe qu'ensuite on m'a reprise à Yenne. Alors, pendant une minute, je pensai que cette offre inattendue confirmait la dernière partie de ma Vision, et j'en eus un mouvement de complaisance : j'estimai que j'étais l'objet d'une prédilection divine. Mais, aussitôt après, j'en ai demandé pardon à Dieu ; et aujourd'hui j'en demande pardon à Votre Sainteté.

Le Pontife ne prononça aucune parole ; mais sa main se leva, grande ouverte, et s'abaissa dans un geste d'indulgence. Puis il se mit à feuilleter les papiers qu'il avait devant lui, parut en consulter quelques-uns avec attention. Enfin il les déposa sur la table, les arrangea, les poussa de côté ; et il reprit la parole.

— Mon fils, j'ai autre chose encore à te demander. Tu as nommé Yenne. Je ne savais pas même que ce village existât. On me l'a décrit. A parler franc, il n'est pas facile de comprendre pourquoi tu as été t'enfouir à Yenne.

Benedetto sourit légèrement ; mais il ne voulut pas se disculper, interrompre le Pape. Celui-ci continua :

— Ce fut une idée malheureuse. Car comment peut-on savoir au juste ce qui se passe à Yenne? Tu n'ignores pas que, là-bas, certaines gens t'ont vu de mauvais œil?

Benedetto pria simplement Sa Sainteté de le dispenser de répondre.

— Je te comprends, approuva le Pape ; et j'ajoute que ta prière est chrétienne. Toi, tu ne diras rien ; mais moi, je ne puis taire que tu as été accusé de maintes choses. Le sais-tu ?

Benedetto ne connaissait qu'une seule accusation, ou du moins il la soupçonnait. Le Pape avait l'air plus embarrassé que lui. Quant à lui, il était serein.

— On t'accuse, reprit le Pape, de t'être donné là-bas pour un thaumaturge et d'avoir été cause, par tes vanteries, qu'un malheureux est mort chez toi. On va jusqu'à dire qu'il est mort des breuvages que tu lui as fait prendre. On t'accuse d'avoir prêché au peuple plutôt comme un protestant que comme un catholique ; et aussi...

Le Saint-Père hésita : il répugnait à sa pudeur virginale de faire même une simple illusion à certaines choses.

— Et aussi d'avoir entretenu des relations illicites avec

la maîtresse d'école de ce village. Que réponds-tu, mon fils?

— Saint-Père, répondit Benedetto, tranquille, l'Esprit répond pour moi dans Votre cœur.

Le Pontife le regarda étonné, et non pas seulement étonné, mais encore un peu troublé, comme si Benedetto avait lu dans son âme. Son visage se nuança d'une rougeur légère

— Explique-toi, dit-il.

— Dieu me donne de lire dans le cœur de Votre Sainteté qu'elle ne croit à aucune de ces accusations.

A ces paroles de Benedetto, le Pape fronça légèrement les sourcils.

— En ce moment, reprit Benedetto, Votre Sainteté pense que je m'attribue une clairvoyance miraculeuse. Non. Ce que j'ai dit, je le découvre sur Votre visage, je l'entends dans Votre voix, comme un pauvre homme ordinaire que je suis.

— Tu sais peut-être, s'écria le Pape, qui est venu me voir, ces jours derniers!

Le Pape avait fait appeler à Rome l'archiprêtre de Yenne, l'avait interrogé sur Benedetto. L'archiprêtre, trouvant un Pape à son goût, un Pape bien différent des deux prêtres zélés qui lui avaient fait peur, n'avait pas perdu cette occasion de se mettre en paix avec sa propre conscience; et il avait soulagé ses remords par des louange réitérées. Benedetto ne le savait pas.

— Non, répondit-il. Je n'en sais rien.

Le Pontife se tut; mais son visage, ses mains, toute sa personne trahissaient une vive inquiétude. Finalement, il s'abandonna sur le dossier de son fauteuil, pencha la tête sur sa poitrine, allongea ses bras vers la table, y appuya ses deux mains, l'une près de l'autre, et réfléchit.

Pendant qu'il réfléchissait, immobile, les yeux fixés dans le vide, la flamme de la petite lampe à pétrole monta, fumeuse, rougissante, dans le verre. Il ne s'en aperçut pas tout de suite Quand il y prit garde, il la régla; puis il rompit le silence.

— Crois-tu, dit-il, que tu as vraiment une mission?

Benedetto répondit, avec un air d'humble ferveur :

— Oui, je le crois.

— Et pourquoi le crois-tu?

— Je le crois, Saint-Père, parce que chacun vient au monde avec une mission écrite dans sa nature. Quand même je n'aurais eu ni visions ni autres signes extraordinaires, ma nature, qui

est religieuse, m'imposerait le devoir d'une action religieuse. Comment dire cela? Eh bien, je le dirai...

Ici, la voix de Benedetto trembla d'émotion.

— Je le dirai comme je ne l'ai jamais dit à personne... Je crois, je sais que Dieu est notre Père à tous; mais moi, je sens dans ma nature Sa paternité. Mon devoir me semble à peine un devoir : c'est plutôt le sentiment d'un fils.

— Et tu crois être appelé à exercer ici, en ce moment même, une action religieuse?

Benedetto joignit les mains comme pour supplier le Pape de l'entendre.

— Oui, fit-il, ici, en ce moment même.

Et il mit un genou à terre, gardant toujours les mains jointes.

— Relève-toi, reprit le Pape. Dis librement ce que l'Esprit te suggère.

Benedetto se releva.

— Que Votre Sainteté me pardonne, dit-il. C'est au Pontife seul qu'il faut que je parle, et le Pontife n'est pas le seul qui m'écoute!

Le Pape tressaillit, l'interrogea des yeux, sévère. Benedetto indiqua, par un léger mouvement de la tête, une grande porte qui se trouvait derrière le Pape. Celui-ci prit la sonnette d'argent qui était sur la table, fit un geste impérieux pour enjoindre à Benedetto de se relever, et sonna. Le prêtre de tout à l'heure parut de nouveau, entrant par la porte de la Galerie. Le Pape lui ordonna de faire venir dans la Galerie dom Teofilo, le camérier fidèle qu'il avait amené avec lui de son siège archiépiscopal. Quand dom Teofilo serait venu, le prêtre irait attendre Sa Sainteté dans les salles de la Bibliothèque.

— Tu repasseras par ici, ajouta-t-il.

Quelques minutes s'écoulèrent dans une silencieuse attente. Le Pontife, songeur, ne détourna pas une seule fois les yeux de la table. Benedetto, debout, tenait les siens fermés. Il les rouvrit lorsque le prêtre rentra. Quand celui-ci fut ressorti par la porte suspecte, le Pape fit un signe de la main; et Benedetto parla, à voix basse. Le Pontife l'écoutait, les mains crispées sur les bras du fauteuil, le buste incliné en avant, le visage penché.

— Saint-Père, dit Benedetto, l'Église est malade. Quatre Esprits malins sont entrés en elle pour y faire la guerre au Saint-Esprit. L'un d'eux est l'Esprit de mensonge. L'Esprit de men-

songe se transforme aussi en ange de lumière ; et nombreux sont les pasteurs, nombreux sont les docteurs de l'Église, nombreux sont les fidèles bons et pieux qui écoutent dévotement cet Esprit de mensonge, croyant écouter un ange. Jésus-Christ a dit : « Je suis la Vérité ; » et nombreux sont dans l'Église les fidèles, même bons, même pieux, qui scindent la Vérité dans leur cœur, qui n'ont pas de respect pour la Vérité quand ce n'est pas celle qu'ils nomment religieuse, qui craignent que la Vérité ne détruise la Vérité, qui opposent Dieu à Dieu, qui préfèrent les ténèbres à la lumière et qui instruisent ainsi les hommes. Ils se disent fidèles, et ils ne comprennent pas combien indigente et lâche est leur foi, combien leur est étranger l'esprit de l'apôtre qui « scrute toutes choses. » Adorateurs de la lettre, ils prétendent contraindre les adultes à une nourriture d'enfans, que les adultes repoussent ; ils ne comprennent pas que, si Dieu est infini et immuable, l'homme toutefois se fait de lui une idée qui grandit de siècle en siècle, et qu'il en est de même pour toute la Vérité Divine. Ceux-là sont cause d'une funeste perversion de la Foi, qui corrompt toute la vie religieuse : car le chrétien qui, par un effort, s'est plié à accepter ce qu'ils acceptent et à repousser ce qu'ils repoussent, croit avoir déjà fait le principal pour le service de Dieu ; et, au contraire, il a fait moins que rien, puisqu'il lui reste à vivre sa foi en la parole du Christ, en la doctrine du Christ, à vivre le *fiat voluntas tua*, qui est tout. Saint-Père, peu de chrétiens savent aujourd'hui que la religion n'est pas principalement une adhésion de l'intelligence à certaines formules de vérité, mais qu'elle est principalement action et vie selon cette vérité, et qu'à la Foi sincère ne correspondent pas seulement des devoirs religieux négatifs et des obligations envers l'autorité ecclésiastique. Et ceux qui le savent, ceux qui ne scindent pas la Vérité dans leur cœur, ceux qui ont le culte suprême de Dieu-Vérité, qui brûlent d'une foi intrépide en Jésus-Christ, en l'Église et en la Vérité, — j'en connais, Saint-Père ! — ceux-là sont âprement combattus, sont diffamés comme hérétiques, sont contraints au silence, tout cela par l'œuvre de l'Esprit de mensonge qui, depuis des siècles, travaille à créer dans l'Église une tradition d'erreur en vertu de laquelle ceux qui aujourd'hui servent cet Esprit croient qu'ils servent Dieu, comme le crurent les premiers persécuteurs des chrétiens. Saint-Père...

Ici Benedetto s'agenouilla. Le Pape ne fit pas un mouvement; il semblait avoir baissé la tête encore davantage. Sa calotte blanche était presque toute dans la lumière de la petite lampe.

— Saint-Père, j'ai lu ce matin même de grandes paroles, que Votre Sainteté adressait à ses anciens diocésains sur la multiple révélation de Dieu-Vérité dans la Foi, dans la Science, et aussi, directement, mystérieusement, dans l'âme humaine. Ils sont nombreux, Saint-Père, très nombreux, les cœurs de prêtres et de laïques qui appartiennent à l'Esprit-Saint ; l'Esprit de mensonge n'a pu y pénétrer, même sous un vêtement angélique. Dites une parole, Saint-Père, faites un geste qui relève ces cœurs dévoués au Saint-Siège du Pontife romain ! Honorez devant toute l'Église quelqu'un de ces hommes, de ces prêtres qui sont combattus par l'Esprit de mensonge ; élevez-en quelques-uns à l'épiscopat, élevez-en quelques-uns au Sacré Collège !... Autre chose encore, Saint-Père ! Conseillez aux exégètes et aux théologiens, si cela est nécessaire, de cheminer prudemment, puisque la science ne progresse qu'à la condition d'être prudente; mais ne laissez pas frapper par l'Index ou par le Saint-Office, à cause de quelque hardiesse excessive, des hommes qui sont l'honneur de l'Église, qui ont l'intelligence pleine de Vérité et le cœur plein du Christ, qui luttent pour la défense de la foi catholique ! Et, puisque Votre Sainteté a dit que Dieu révèle aussi ses vérités dans le secret des âmes, ne laissez pas se multiplier les dévotions extérieures, déjà suffisamment nombreuses ; recommandez aux Pasteurs la pratique et l'enseignement de la prière intérieure !

Benedetto se tut un instant, épuisé. Le Pape releva le visage, regarda l'homme agenouillé qui fixait sur lui des yeux douloureux, brillans de lumière sous les sourcils contractés, tandis que vibraient ses mains jointes où affluait l'effort de l'esprit. Le visage du Pape trahissait une émotion violente. Il aurait voulu dire à Benedetto de se mettre debout, de s'asseoir ; mais il ne dit rien, par crainte que cette émotion ne se trahît aussi dans sa voix. Il se contenta d'insister par gestes; et Benedetto se mit debout, prit sa chaise, appuya au dossier ses mains toujours jointes, parla de nouveau.

— Si le clergé enseigne peu au peuple la prière intérieure, non moins salutaire à l'âme que certaines superstitions sont corruptrices pour elle, la faute en est au second Esprit malin qui infeste l'Église, transfiguré en ange de lumière. Celui-ci est l'Esprit

de domination, qui s'est emparé du clergé. Aux prêtres qui ont l'esprit de domination, il ne saurait plaire que les âmes communiquent directement et normalement avec Dieu, pour lui demander conseil et direction. A bonne fin! Le Malin trompe ainsi leur conscience : à bonne fin ! Mais ils prétendent les diriger eux-mêmes en qualité de médiateurs, et ces âmes deviennent molles, timides, serviles. Il est possible toutefois que ces âmes-là ne soient pas nombreuses : les pires maléfices de l'Esprit de domination sont autres. Il a supprimé l'ancienne et sainte liberté catholique. Il cherche à faire de l'obéissance, même lorsqu'elle n'est pas due selon la loi, la première des vertus. Il voudrait imposer des soumissions non obligatoires, des rétractations contraires à la conscience; dès qu'un groupe d'hommes s'associe pour une œuvre bonne, en prendre le commandement, et, si on décline ce commandement, refuser toute assistance. Il tend à porter l'autorité religieuse même en dehors du domaine religieux. L'Italie, Saint-Père, en sait quelque chose. Mais qu'est-ce que l'Italie? Ce n'est pas pour elle que je parle, c'est pour l'universalité du monde catholique. Peut-être Votre Sainteté n'en a-t-elle pas encore fait l'épreuve; mais l'Esprit de domination voudra s'exercer aussi sur Elle. Ne cédez pas, Saint-Père ! A vous appartient le gouvernement de l'Église; ne permettez pas que d'autres Vous gouvernent, ne souffrez pas que Votre pouvoir soit un gant pour les mains invisibles d'autrui. Ayez des conseillers publics, et que ce soient les évêques réunis souvent en Conciles nationaux; et faites participer le peuple à l'élection des évêques, et choisissez des hommes aimés et respectés du peuple; et que les évêques se mêlent au peuple, non seulement pour passer sous des arcs de triomphe et se faire saluer par le son des cloches, mais pour connaître les foules et pour les édifier, à l'exemple du Christ, se gardant de rester enfermés ainsi que des princes orientaux dans leurs évêchés, comme le font un si grand nombre d'entre eux. Et laissez-leur toute l'autorité qui est compatible avec celle de Pierre !... Sainteté, puis-je parler encore ?

Le Pape qui, depuis que Benedetto avait recommencé à parler, n'avait pas quitté des yeux son visage, répondit par une légère inclination de la tête. Benedetto reprit :

— Le troisième Esprit malin qui corrompt l'Église ne se transfigure pas en ange de lumière : car il sait qu'il ne réussirait pas à tromper; il se contente de revêtir l'apparence d'une com-

mune honnêteté humaine. C'est l'Esprit d'avarice. Le Vicaire du Christ vit, lui, dans ce palais comme il a vécu dans son évêché, avec un cœur pur, un cœur de pauvre ; maints vénérables Pasteurs vivent dans l'Église avec un cœur pareil ; mais l'esprit de pauvreté n'y est pas assez enseigné comme le Christ l'enseigna ; les lèvres des ministres de Jésus-Christ sont trop souvent complaisantes à ceux qui convoitent la richesse. Tel d'entre eux incline le front avec obséquiosité devant celui qui possède beaucoup, seulement parce qu'il possède beaucoup ; tel autre flatte par la langue celui qui aspire ardemment à la fortune ; et jouir de la pompe et des honneurs qui accompagnent l'opulence, s'attacher par l'âme aux commodités que procure l'opulence, paraît chose licite à un trop grand nombre de ceux qui prêchent la parole et les exemples du Christ. Saint-Père, rappelez le clergé à une meilleure attitude envers les hommes qui convoitent les biens de ce monde, riches ou pauvres ; rappelez-lui la charité qui admoneste, qui menace, qui censure. Ah ! Saint-Père !

Benedetto se tut, les yeux fixés sur le Pape avec une véhémente expression d'appel.

— Eh bien ? murmura le Pape.

Benedetto écarta les bras et poursuivit :

— L'Esprit me force à en dire davantage. Ce n'est pas l'œuvre d'un jour ; mais il faut préparer le jour, et ne pas laisser cette tâche aux ennemis de Dieu et de l'Église ; il faut préparer le jour où les prêtres du Christ donneront l'exemple de la réelle pauvreté, vivront pauvres par obligation comme à présent ils vivent chastes par obligation, et prendront pour règle sur ce point les paroles de Jésus aux Soixante-douze. Alors le Seigneur entourera les derniers d'entre eux d'un honneur et d'une révérence tels qu'il n'en existe pas aujourd'hui dans le cœur du peuple pour les Princes de l'Église. Ils seront peu nombreux, mais ils seront la lumière du monde. Le sont-ils aujourd'hui, Saint-Père ? Quelques-uns, sans doute ; mais la plupart ne sont ni lumière ni ténèbres.

Ici, pour la première fois, le Pontife approuva de la tête, douloureusement.

— Le quatrième Esprit malin, poursuivit Benedetto, est l'Esprit d'immobilité. Celui-ci se transfigure en ange de lumière. Les catholiques, eux aussi, ecclésiastiques et laïques, dominés par l'Esprit d'immobilité, croient plaire à Dieu, comme les Juifs

zélés qui firent crucifier Jésus. Tous les cléricaux, Saint-Père, et même tous les hommes religieux qui sont aujourd'hui contraires au Catholicisme progressiste, auraient fait crucifier Jésus de bonne foi, au nom de Moïse. Ils sont idolâtres du passé ; ils voudraient que tout fût immuable dans l'Église, jusqu'aux formules du langage pontifical, jusqu'aux *flabelli* qui répugnent au cœur sacerdotal de Votre Sainteté, jusqu'aux sottes traditions qui interdisent à un Cardinal de sortir à pied, et qui feraient considérer comme scandaleux qu'un Cardinal visitât les pauvres dans leurs demeures. C'est l'Esprit d'immobilité qui, voulant conserver des choses impossibles à conserver, attire sur nous les dérisions des incrédules. Faute grave devant Dieu !

Le pétrole manquait dans la petite lampe ; le cercle des ténèbres se resserrait, s'épaississait autour et au-dessus de l'étroite sphère de lumière où se dessinaient, l'une en face de l'autre, la blanche figure du Pontife assis et la noire figure de Benedetto debout.

— Contre l'Esprit d'immobilité, ajouta Benedetto, je supplie Votre Sainteté de ne pas permettre que l'on inscrive à l'Index les livres de Giovanni Selva.

Puis, écartant la chaise, il s'agenouilla de nouveau, tendit les mains vers le Pontife, parla d'une voix plus tremblante et plus enflammée.

— Vicaire du Christ, je Vous adjure de faire encore une autre chose. Je ne suis qu'un pécheur, indigne d'être comparé aux Saints ; mais l'Esprit de Dieu peut parler aussi par la bouche la plus vile. Si une femme a pu adjurer un Pape de venir à Rome, j'adjure, moi, Votre Sainteté de sortir du Vatican. Sortez, Saint-Père ; mais, la première fois, au moins la première fois, sortez pour une œuvre de Votre ministère ! Lazare souffre et meurt chaque jour : allez visiter Lazare ! Jésus-Christ appelle à l'aide dans toutes les pauvres créatures humaines qui souffrent. De la Galerie lapidaire, j'ai vu les lumières qui font face à un autre palais de Rome. Si la douleur humaine appelle en invoquant le Christ, il est possible que là-bas on réponde : « Non ; » mais on y va. Du Vatican, on répond « Oui » à Jésus-Christ, mais on n'y va pas. Que dira le Christ, Saint-Père, à l'heure terrible ? Les paroles que je viens de prononcer, si elles étaient connues du monde, me vaudraient les outrages de ceux qui font le plus hautement profession d'être dévoués au Vatican ; mais les outrages et les foudres

lancés contre moi m'empêcheront-ils de crier jusqu'à la mort : « Que dira le Christ ? » Oui, que dira le Christ ? C'est à lui que j'en appelle.

La flamme de la petite lampe baissait, baissait; dans l'étroite sphère de clarté pâle que les ténèbres enserraient, on ne voyait guère de Benedetto que les mains tendues, on ne voyait guère du Pape que la main droite posée sur la clochette d'argent. Dès que Benedetto eut cessé de parler, le Saint-Père lui ordonna de se mettre debout; puis il agita deux fois la clochette. La porte de la Galerie s'ouvrit, et don Teofilo, le fidèle camérier, parut.

— Teofilo, dit le Pape, la lumière est-elle rallumée dans la Galerie ?

— Oui, Saint-Père.

— Alors, passe dans la Bibliothèque où tu trouveras Monseigneur. Dis-lui qu'il vienne ici et qu'il m'attende. Apporte-lui une autre lampe. Et le Pape se leva. Il était petit de taille et un peu voûté. Il se dirigea vers la porte de la galerie, en faisant signe à Benedetto de le suivre. Don Teofilo sortit du côté opposé. Dans la salle obscure où avaient été dites tant de paroles enflammées par l'Esprit, il ne resta, triste présage, que la petite lampe mourante.

La Galerie lapidaire, où venaient d'entrer le Pape et Benedetto, était à demi ténébreuse. Mais, dans le fond, une grande lampe à réflecteur illuminait l'inscription commémorative, à droite de la porte qui mène à la loggia de Jean d'Udine. Entre les deux grandes haies de pierres funéraires qui, alignées d'un bout à l'autre de la Galerie, contemplaient l'obscur débat de ces deux âmes vivantes encore de la vie mortelle comme autant de témoins muets qui déjà connaîtraient les mystères d'outre-tombe et du jugement divin, le Pape s'avançait, lent, silencieux, suivi de Benedetto qui marchait à sa gauche, un pas en arrière. Il s'arrêta quelques instans près du torse du fleuve Oronte, regarda par la fenêtre. Benedetto se demanda s'il regardait les lumières du Quirinal; et il palpita, dans l'attente d'une parole. Mais la parole ne vint pas. Le Pape, toujours silencieux, reprit sa marche lente, les mains jointes derrière le dos, le menton sur la poitrine. De nouveau il s'arrêta, presque au bout de la Galerie, dans la lumière de la grande lampe; et il parut incertain, ne sachant s'il devait continuer ou revenir. A gauche de la lampe, la porte de la Galerie s'ouvrait sur un fond de nuit, de

lune, de colonnes, de vitrages, de pavé marmoréen. Le Pape se dirigea de ce côté, descendit les cinq marches. La lune battait de biais sur le plancher rayé par l'ombre noire des colonnes, coupé, au fond de la loggia, par le profil oblique de l'ombre épaisse à travers laquelle on entrevoyait le buste de Jean.

Le Pape parcourut la loggia jusqu'à cette ombre, y pénétra, s'y arrêta. Cependant Benedetto, resté à plusieurs pas en arrière, pour n'avoir pas l'air d'insister indiscrètement dans son désir d'une réponse, contemplait la lune voguant parmi de grandes nuées au-dessus de Rome. En contemplant l'astre, il se demanda à lui-même, il demanda à quelque Être invisible qui aurait été près de lui, il sembla demander, pour ainsi dire, à ce visage sévère et triste de la lune, s'il avait trop osé, mal osé. Mais soudain il se repentit de ce doute. Celui qui avait parlé, était-ce lui-même? Non ; les paroles lui étaient venues aux lèvres sans réflexion : c'était l'Esprit qui avait parlé. Il ferma les yeux, dans un effort de prière mentale, avec la face encore levée vers la lune, tel un aveugle qui tendrait son visage avide à la splendeur devinée de l'astre d'argent.

Une main le toucha légèrement à l'épaule. Il tressaillit et ouvrit les yeux. C'était le Pape, dont le visage disait qu'il avait enfin mûri dans sa pensée les paroles qui le satisfaisaient. Benedetto courba respectueusement la tête pour l'écouter.

— Mon fils, dit le Saint-Père, quelques-unes de ces choses, Dieu les a depuis longtemps dites aussi dans mon cœur. Toi, puisse Dieu te bénir ! toi, tu n'as à t'entendre qu'avec Dieu seul; mais moi, j'ai de plus à m'entendre avec les hommes que le Seigneur a placés près de moi pour que, assisté de leurs avis, je me gouverne selon la charité et selon la prudence ; et, avant tout, je dois mesurer mes conseils et mes commandemens selon les capacités diverses, selon les mentalités diverses de tant de millions d'hommes. Je suis un pauvre maître d'école qui, sur soixante-dix écoliers, en a vingt moins que médiocres, quarante médiocres et seulement dix bons. Il ne peut gouverner son école pour ces dix qui seuls sont bons; et moi, je ne puis gouverner l'Église pour toi seul et pour ceux qui te ressemblent. Vois, par exemple : Jésus-Christ a payé le tribut à l'État; et moi, non comme Pontife, mais comme citoyen, je payerais volontiers mon tribut d'hommage dans ce palais dont tu as vu les lumières, si je ne craignais d'offenser par là soixante de mes écoliers, de perdre ne

fût-ce qu'une seule de leurs âmes, qui me sont précieuses comme les autres. Et il en serait de même si je faisais retirer de l'Index certains livres, si j'appelais dans le Sacré-Collège certains hommes qui ont la réputation de n'être pas strictement orthodoxes, si, le jour où une épidémie éclaterait, j'allais, *ex abrupto*, visiter les hôpitaux de Rome.

— Oh! Saint-Père, s'écria Benedetto, pardonnez-moi; mais il n'est pas sûr que les âmes disposées à se scandaliser du Vicaire de Jésus-Christ pour de semblables motifs, se sauvent ensuite; et, au contraire, on acquerrait sûrement une infinité d'autres âmes que l'on n'acquiert pas !

— Et puis, continua le Pape, comme s'il n'avait pas entendu, je suis vieux, je suis fatigué; les cardinaux ignorent qui ils ont mis à ce poste; et moi, je ne voulais pas. En outre, je suis malade; j'ai des signes que je devrai bientôt comparaître devant mon Juge. Je sens, mon fils, que tu as l'esprit bon; mais le Seigneur ne peut exiger d'un pauvre homme comme moi les choses que tu dis, choses pour lesquelles ne suffirait pas même un Pontife jeune et valide. Cependant il y a des choses que, moi aussi, avec Son aide, je pourrai faire; non les grandes choses, mais au moins d'autres choses. Les grandes choses, prions le Seigneur qu'il suscite celui qui saura les faire en leur temps, et qui saura aider à les bien faire. Mon fils, si je me mettais ce soir à transformer le Vatican, à le réédifier, où trouverais-je un Raphaël pour le peindre? Trouverais-je même ce Jean d'Udine? D'ailleurs, je ne prétends pas qu'il n'y ait rien à faire...

Benedetto allait répondre. Le Pontife, peut-être parce qu'il ne voulait pas s'expliquer davantage, ne lui en laissa ni le moyen ni le temps, et il lui adressa une agréable demande.

— Tu connais Selva? dit-il. Personnellement, quel homme est-ce?

— C'est un juste, se hâta de déclarer Benedetto. C'est un grand juste. Ses livres ont été dénoncés à la Congrégation de l'Index. Peut-être y trouvera-t-on quelques opinions hardies; mais il n'y a pas de comparaison possible entre la religiosité chaude et profonde des livres de Selva et le formalisme glacé, misérable, de tant d'autres livres qui se trouvent plus souvent que l'Évangile entre les mains du clergé. Saint-Père, la condamnation de Selva porterait un coup aux énergies les plus actives et les plus vitales du Catholicisme. L'Église tolère des milliers de livres

ascétiques stupides, qui rapetissent indignement l'idée de Dieu dans l'esprit humain. Ne condamnez pas ceux qui la grandissent!

Les heures sonnèrent au loin : neuf heures et demie. Sa Sainteté prit silencieusement la main de Benedetto, l'enferma dans les siennes, lui fit entendre par cette muette étreinte des sentimens et des assentimens que retenait la bouche prudente. Il la serra, la secoua, la caressa, la serra encore; et, finalement, il dit d'une voix étouffée :

— Prie pour moi! Prie le Seigneur de me donner la lumière!

Deux larmes brillaient dans les beaux yeux suaves de ce vieillard, qui ne s'était jamais souillé volontairement d'une pensée impure, de ce vieillard qui n'était que douceur de charité.

Benedetto, saisi par l'émotion, ne put prononcer une parole.

— Viens encore me voir, dit le Pape. Il faut que nous causions encore.

— Quand, Saint-Père?

— Bientôt. Je te ferai avertir.

Cependant l'ombre avançait, avait englouti la Figure blanche et la Figure noire. Sa Sainteté posa une main sur l'épaule de Benedetto et lui demanda tout bas, avec un peu d'hésitation :

— Te rappelles-tu la fin de ta Vision?

Benedetto répondit, aussi à voix basse, en courbant le visage :

— *Nescio diem neque horam.*

— Cela n'est pas dans le manuscrit, reprit le Saint-Père. Mais te rappelles-tu?

Benedetto murmura : « Dans une robe de bénédictin, sur la terre nue, à l'ombre d'un arbre. »

— S'il doit en être ainsi, fit le Saint-Père doucement, je veux te bénir pour cette heure-là. Je serai alors à t'attendre dans le ciel.

Benedetto se mit à genoux. La voix du Pape résonna, solennelle, dans l'ombre : — *Benedico te in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti.*

Le Pape remonta vite les cinq marches et disparut.

Benedetto demeura à genoux, absorbé dans cette bénédiction qui lui avait paru venir du Christ. Puis il se releva au bruit d'un pas dans la galerie. Quelques instans après, en compagnie de don Teofilo, il descendait à la Porte de bronze.

ANTONIO FOGAZZARO.

(*La cinquième partie au prochain numéro.*)

LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

ET

L'ALLIANCE SAVOYARDE

APRÈS LA MORT DE MONSEIGNEUR
LE PETIT TROUPEAU

Dans une cour aussi bien ordonnée que celle de Louis XIV, un événement aussi important que la mort de l'héritier présomptif de la couronne ne pouvait survenir sans amener certains changemens, qui se traduisaient par des modifications à l'étiquette. Ces affaires d'étiquette, qui tenaient cependant (et nous avons vu que Breteuil, l'introducteur des ambassadeurs, s'en plaignait) beaucoup moins de place à la cour de France que dans les autres, nous font sourire aujourd'hui. Elles n'étaient que la traduction extérieure et comme le symbole du principe hiérarchique sur lequel reposait la société d'alors. Avec ce principe, l'étiquette a disparu, en partie du moins, car, même dans notre société démocratique, elle ne laisse pas de continuer à tenir une certaine place et de soulever parfois certains incidens plutôt burlesques. C'est une question intéressante de savoir si, dans les pays où la société et le gouvernement reposent encore sur le principe de la hiérarchie, la liberté et le progrès ne sont pas assurés d'une façon aussi efficace que dans ceux où triomphe le principe de l'égalité absolue. Peut-être, lorsque nous en serons arrivés aux projets de gouvernement du Duc de Bourgogne, nous laisserons-

nous entraîner à examiner cette question, mais il nous faut d'abord montrer quels changemens la mort de Monseigneur apportait dans la situation du Duc et de la Duchesse de Bourgogne. Ce sera pour nous l'occasion de pénétrer un peu plus avant dans les mœurs et les habitudes de cette cour des dernières années de Louis XIV, moins étudiée, moins intéressante, nous en convenons, que celle des années brillantes, mais à laquelle le vieux Roi, impassible en apparence sous le coup des revers, continuait d'imprimer, par la constante majesté de son attitude, une mélancolique grandeur.

I

Une première question se posait. Sous quelle appellation serait désormais désigné le Duc de Bourgogne? Son père était Dauphin : mais l'usage s'était établi, on ne savait trop pourquoi, de l'appeler : Monseigneur, tout court. En userait-on de même avec le Duc de Bourgogne, ou bien le traiterait-on de Dauphin en sa qualité d'héritier de la couronne, et bien qu'il ne fût que le petit-fils du Roi? Le lendemain même de la mort de Monseigneur, le Roi, à l'attention duquel aucun détail n'échappait, trancha la question. A peine levé, il fit appeler le duc de Beauvilliers auquel revenait, comme premier gentilhomme de la Chambre, le soin d'assurer l'observation de l'étiquette, et le prenant à part dans l'embrasure d'une fenêtre avec le Chancelier, il convint avec eux, après avoir versé encore quelques larmes, que le nom, le titre et toutes les prérogatives du rang de Dauphin et de Dauphine, devaient appartenir au Duc et à la Duchesse de Bourgogne. En se mettant à table à midi, il fit connaître cette décision, disant à haute voix « que cela avoit été un abus de traiter défunt M. le Dauphin de Monseigneur, et qu'il était tombé lui-même dans cet abus, l'appelant ainsi dans sa jeunesse (1). »

Une seconde question restait à trancher. Comment parlerait-on au nouveau Dauphin, et comment parlerait-on de lui? Lui dirait-on : Monsieur, ou : Monseigneur, et dirait-on : Monsieur le Dauphin, ou Madame la Dauphine, ou bien : le Dauphin et la Dauphine tout court? La question demeura incertaine pendant quelques jours, et Dangeau nous met au courant de ses per-

(1) Sourches, t. XIII, p. 86.

plexités, ne sachant comment il doit rédiger son *Journal*. Au bout de quelques jours, cette question fut ainsi tranchée. En parlant du Duc de Bourgogne on dirait : Monsieur le Dauphin. En lui écrivant, on mettrait Monseigneur le Dauphin; mais en lui parlant, on lui dirait : Monsieur. La décision était importante. Ce n'était en effet que peu à peu, nous dit Saint-Simon, et « par la très moderne et fine introduction de l'art des princes du sang et de leurs valets principaux » que l'usage s'était introduit de les appeler en leur parlant directement : Monseigneur. Peu à peu les bâtards en avaient profité, et se faisaient traiter de Monseigneur, tout comme les princes légitimes. Le Duc de Bourgogne avait toujours été choqué de cet abus. A son sens, il appartenait aux subalternes, mais non point aux courtisans, de traiter directement les princes de : Monseigneur. Ce fut lui qui insista pour qu'en parlant de lui on dît désormais : Monsieur le Dauphin, et pour qu'en lui parlant on lui dît : Monsieur. Il eut quelque peine à l'obtenir, et souvent il eut à reprendre ceux qui par inadvertance l'appelaient : Monseigneur. Mais les autres princes du sang, et surtout les bâtards ne prenant point cette peine, l'usage de dire : Monseigneur, subsista, non sans que chacun eût le sentiment que tout cela était provisoire, et qu'un jour viendrait où le Duc de Bourgogne mettrait toutes choses sur un autre pied, abaissant les bâtards, et relevant les seigneurs (1). Quant à la Duchesse de Bourgogne, elle fut titrée, et il ne pouvait y avoir d'incertitude : Madame la Dauphine, et c'est ainsi, comme le feront désormais Saint-Simon et Dangeau, que nous la désignerons parfois.

Le nouveau rang du Dauphin et de la Dauphine devait se traduire par certains signes extérieurs. Le Roi attacha à la personne du Dauphin le même nombre de gardes qu'à celle de Monseigneur et décida qu'il ne sortirait qu'accompagné d'un brigadier. La Duchesse de Bourgogne n'avait que quatre gardes à cheval quand elle sortait. Elle en aurait huit désormais. A la messe, elle aurait un carreau distinct de celui de sa belle-sœur, la Duchesse de Berry. Le Roi décida en même temps que, lorsqu'elle dînerait en public, elle aurait droit à la nef, au cadenas, et au bâton. Lorsque, quelques mois plus tard, elle dîna pour la première fois en public, il y eut foule pour la voir manger, et le *Mercure de*

(1) Saint-Simon, édition Chéruel de 1856, t. IX, p. 156 et 171; Dangeau, t. XIII, p. 384.

France (1) entre dans de grands détails sur le cérémonial du repas dont on n'avait point vu le pareil depuis Marie-Thérèse. Aucun de ces honneurs n'avait été en effet accordé par Louis XIV à la pauvre Dauphine Bavière, dont nous avons raconté la mélancolique destinée. Par avance, la Duchesse de Bourgogne était traitée en reine.

Une dernière question restait à régler immédiatement, celle du deuil. En principe, les deuils de cour se portaient comme les portait le Roi, car il était « le modèle de la Cour. » Mais l'usage n'était pas qu'on portât le deuil de ses descendans. Le Roi n'avait point porté le deuil de la Dauphine Bavière. Il ne devait pas porter davantage le deuil de Monseigneur, de sorte que, sans une décision spéciale, personne ne l'aurait porté. Le Roi avait commencé par décider qu'on ne porterait le deuil que six mois. Puis se ravisant, il ordonna qu'on le porterait un an, et il décida également, bien que lui-même ne drapât point, que, suivant la règle, les ducs, les officiers de la couronne, les princes étrangers et les grands officiers de la maison du Roi draperaient, et que ses domestiques porteraient des *pleureuses* pendant six semaines, et ceux des princes pendant trois mois (2). Pour la Dauphine Bavière, le deuil n'avait été que de six mois, et personne n'avait drapé. Deux familles sollicitèrent, à cette occasion, la permission de draper. Ce furent les Châtillon qui revendiquèrent « l'honneur d'appartenir au Roi » par de très anciennes alliances, et les Beauvau qui firent valoir que la dixième aïeule paternelle du Roi était Beauvau. Le Roi y consentit.

Les affaires d'étiquette une fois réglées, il fallait rendre à la mémoire de Monseigneur les honneurs accoutumés. Ses funérailles avaient eu lieu rapidement et sans pompe. Son corps était tellement décomposé par la maladie, qu'il fut enseveli sans

(1) *Mercure de France*, août 1711. On appelait nef un vase généralement en argent qui avait la forme d'un navire et qui contenait la salière, la serviette et les tranchoirs. Le cadenas était un coffret où l'on tenait sous clef les couteaux et les fourchettes. Quant au bâton, il servait autrefois au maître d'hôtel à toucher les plats qu'on pouvait servir. Pendant tout le temps du repas, le maître d'hôtel le tenait à la main. Ces usages étaient un souvenir des précautions autrefois prises contre le poison.

(2) Draper consistait à tendre des tentures noires dans son antichambre et à en revêtir ses voitures. Le Roi drapait en violet. Quand aux *pleureuses*, c'étaient des morceaux de toile noire qu'on attachait au haut des manches des justaucorps et au bout des manches des vestes.

être ouvert, (comme c'était l'usage pour les rois et fils de roi), les uns disent par les frotteurs du château, les autres par des sœurs grises, les autres par les plombiers mêmes qui apportèrent le cercueil, et l'air de la chambre était si empesté, que seuls quelques subalternes et des capucins de Meudon se relevèrent pour prier auprès du corps. Monseigneur était mort dans la nuit du mardi au mercredi 15 avril. Le jeudi, son cercueil fut mis dans un carrosse du Roi dont on avait ôté la glace de devant, parce que le bout du cercueil dépassait. Le curé de Meudon y monta avec le chapelain en quartier. Ce carrosse était suivi d'un autre qui contenait le duc de la Trémoïlle, gentilhomme de la Chambre, l'évêque de Metz, premier aumônier de Monseigneur, Dreux, le grand maître des cérémonies, et l'abbé de Brancas aumônier de quartier. Pour se rendre à Saint-Denis on jugea préférable de ne point traverser Paris, tant en raison de la simplicité du cortège que « de l'effroyable douleur qui y régnait et qui, ajoute Sourches, alla jusqu'à faire dire bien des extravagances. » Escorté par des gardes du corps, par des valets de pied et par vingt-quatre pages du Roi portant des flambeaux, le lugubre cortège traversa presque de nuit le Bois de Boulogne, et, par Saint-Ouen, gagna Saint-Denis où le corps fut immédiatement descendu dans le caveau royal, sans aucune cérémonie.

Il fallait au moins racheter par la solennité des cérémonies suivantes la simplicité trop grande de cet ensevelissement précipité. Après quatre jours de reclusion à Marly où le Roi ne vit que Mme de Maintenon et la Duchesse de Bourgogne, et durant lesquels il s'occupa cependant de dresser les listes de ceux qui allaient être invités à y venir, il déclara que le lundi 20 il recevrait ce que Saint-Simon appelle « les complimens de tout le monde. » C'était l'usage en effet, lorsque quelque deuil survenait dans la famille royale que le Roi reçût, debout, la visite de tout ce qui composait la Cour. Chacun défilait devant lui, en silence, les femmes en mante, les hommes en grand manteau noir. Les femmes faisaient une révérence, les hommes un salut que le Roi rendait ou ne rendait pas, suivant la qualité des gens. Mais ce ne fut pas seulement tout Versailles et tout Marly, ce fut « tout Paris vêtu d'enterrement, » qui remplit les salons, car c'était une occasion unique de se montrer à la Cour et au Roi, dont profitèrent beaucoup de personnes qui n'y avaient pas droit,

de même qu'elles n'avaient pas droit à porter la mante et le grand manteau qui était une distinction réservée aux gens d'une certaine qualité. Toutes ces distinctions au reste se perdaient, comme le constate mélancoliquement Saint-Simon : « Jusque-là, dit-il, qu'il en passa devant le Roi que ni lui, ni pas un du demi-cercle reconnût et personne même de la Cour qui pût dire qui c'étoit, » et il ajoute : « Il est difficile que la variété des visages, et la bigarrure de l'accoutrement de bien des gens peu faits pour le porter ne fournissent quelque objet ridicule qui ne démonte la gravité la plus concertée. Cela arriva en cette occasion où le Roi eut quelquefois peine à se retenir, et où même il succomba avec toute l'assistance au passage de je ne sais quel pied-plat à demi abandonné de son équipage (1). »

Le Roi n'était pas seul à avoir droit à ces complimens muets. Les enfans de Monseigneur y avaient droit également. Mais irait-on chez ses frères et sœurs bâtards et bâtardes? Le duc du Maine, toujours attentif « à pousser son bidet, » souleva la question, ou plutôt la fit soulever par le duc de Tresmes, qui était chargé, en sa qualité de gentilhomme de la Chambre en année, de donner les ordres pour les réceptions, et qui, « plus valet que nul valet d'extraction, étoit plus avide de faire sa cour et de plaire que le plus plat provincial. » Après une journée d'hésitation, le Roi résolut la question en faveur de ses bâtards. La décision fut connue à l'heure du dîner, c'est-à-dire à midi. La cérémonie commençait à deux heures. « Ainsi point de temps à raisonner, encore moins à faire, et on obéit, avec la soumission aveugle et douloureuse à laquelle on étoit si fort accoutumé. » Saint-Simon, dont l'indépendance d'esprit se venge dans ses *Mémoires* beaucoup plus qu'elle ne se traduisait dans sa conduite, obéit comme les autres, et, après s'en être quelque peu excusé, il fait cette observation : « Par cette adresse les bâtards furent pleinement égalés aux fils et aux filles de France et mis en plein parallèle avec eux (2).

Après la réception des courtisans, devait venir, suivant l'étiquette, celle du corps diplomatique et celle des grands corps de l'État, comme nous dirions aujourd'hui. Ces réceptions furent fixées au 27 avril. Ce fut une journée laborieuse. Avant son dîner, le Roi, qui s'était transporté à Versailles, entendit les com-

(1) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1856, t. IX, p. 177.
(2) *Ibid.*, p. 176.

plimens du Nonce, d'un certain nombre d'envoyés des petites cours d'Allemagne et de beaucoup d'ordres religieux. Après son dîner, il reçut successivement le Parlement, la Cour des aides, la Chambre des comptes, la Cour des monnaies, dont les Présidens le haranguèrent ainsi que le Prévôt des marchands, qui parla au nom de la ville de Paris. Il reçut encore le Grand Conseil, l'Université, et l'Académie française, au nom de laquelle son directeur, le marquis de Sainte-Aulaire, porta la parole. Ces différens corps se transportèrent ensuite chez le Duc et la Duchesse de Bourgogne qu'ils haranguèrent pareillement. Le Parlement et le Premier Président ne laissèrent pas d'être mortifiés d'avoir à se rendre chez le Dauphin et la Dauphine, car, depuis Henri II, cela ne s'était point fait. Mais le Roi, pour éviter toute contestation et pour que la harangue fût prête, leur en avait fait donner l'ordre auparavant en prescrivant au Premier Président de traiter le Duc de Bourgogne de *Monseigneur*. Dans sa harangue le Premier Président ne manqua pas de le dire, « fort poliment, » suivant Dangeau, mais non pas suivant Saint-Simon qui traite l'observation du Premier Président d'insolente bagatelle. Le Duc et la Duchesse de Bourgogne revinrent de Versailles une heure après le Roi, « fort las de tant de harangues, dit Dangeau, bien qu'ils les eussent trouvées fort belles. » La marquise d'Huxelles assure que le Duc de Bourgogne refusa de recevoir la députation des comédiens comme gens inutiles à l'État. « Tout en est, ajoute-t-elle, pieux et dévot (1). »

Quelques semaines plus tard, le Roi reçut l'Assemblée du clergé, qui délibérait à ce moment sur la contribution à l'impôt récent du dixième denier. Le cardinal de Noailles se présenta à la tête de l'Assemblée. La cérémonie fut solennelle et touchante. A la harangue du cardinal le Roi répondit, au dire de Sourches (2), « qu'il étoit bien fâché d'assembler si souvent le clergé de son royaume, que ce n'étoit nullement son intérêt qui l'y portoit, mais le besoin de l'État qui l'y obligeoit, que son intention avoit toujours été de procurer la paix à ses sujets pour les rendre heureux et que ce l'étoit encore plus que jamais; qu'il étoit vieux et n'avoit plus que peu de temps à vivre, mais que, si Dieu lui donnoit encore des jours, il travailleroit autant qu'il pourroit pour tâcher de leur procurer cette paix et ce bonheur, et si Dieu

(1) Dangeau, t. XIII, p. 392. Lettre du 24 avril 1711.
(2) Sourches, t. XIII, p. 134.

ne lui accordoit pas assez de jours pour pouvoir y parvenir, et s'il lui refusoit la grâce de pouvoir le faire lui-même, il laisseroit des successeurs qui, ayant les mêmes sentimens, parviendroient enfin à mettre les peuples de France dans l'état où il souhaitoit ardemment de les mettre lui-même. » Et, se tournant vers le Duc de Bourgogne qui étoit présent à la réception, il ajouta : « Voilà un prince qui me succédera bientôt, et qui, par sa vertu et sa piété, rendra l'Église encore plus florissante et le royaume plus heureux. » Tous les assistans, évêques et courtisans présens, furent émus de ce langage, et le Duc de Bourgogne « s'en alla dans sa chambre fort attendri et fondant en larmes (1). » Pour faire plaisir à Messieurs du clergé qui n'avaient pas souvent l'occasion de venir à Versailles, le Roi avait donné ordre qu'on leur fît voir les jardins et les eaux. Mais un orage survint qui les retint au château et les priva de ce divertissement.

Il fallait maintenant rendre à la mémoire de Monseigneur les honneurs qui n'avaient pas été rendus à sa dépouille. Le 18 juin, eut lieu un service solennel à Saint-Denis, auquel assistèrent seulement le Duc de Bourgogne, le Duc de Berry et le Duc d'Orléans. Pour cette cérémonie le Duc de Bourgogne revêtit une robe « faite à peu près comme celle des Présidens, avec un domino dont le capuchon pendoit derrière le col, et le devant qui étoit plissé, faisoit paroître le rabat par-dessous, et il avoit sur la tête un bonnet carré (2). » Le duc de Beauvilliers portait la queue de son manteau qui avait douze aunes de long. Ce fut l'archevêque de Reims qui officia, et l'évêque d'Angers qui fit l'oraison funèbre. La cérémonie dura quatre heures. Les princes qui étaient partis de Versailles à sept heures du matin n'y rentrèrent qu'à sept heures du soir, accablés par la chaleur, et trouvèrent la Dauphine fort en peine de leur rentrée tardive. Elle avait craint quelque accident. Bien qu'ils fussent exténués de fatigue, ils crurent cependant de leur devoir d'aller rejoindre le Roi à sa promenade pour lui rendre compte de la cérémonie.

Le 3 juillet eut lieu un grand service à Notre-Dame, auquel assistèrent les mêmes princes, le duc de Beauvilliers portant toujours la queue du Duc de Bourgogne. Le Père de La Rue prononça l'oraison funèbre, et Lalouette, maître de musique de Notre-Dame, fit chanter de beaux morceaux. La cérémonie qui

(1) Dangeau, t. XIII, p. 405.
(2) Sourches, t. XIII, p. 135.

avait commencé à neuf heures et demie ne finit qu'à deux heures et demie. Le Duc de Bourgogne avait amené de Versailles, dans ses carrosses, un assez grand nombre de courtisans. Il les fit prendre part avec lui à un dîner magnifique qu'avait préparé le cardinal de Noailles, et voulut que, durant ce dîner, on laissât entrer quantité du peuple qui désirait le voir manger. « Une bourgeoise, qui étoit grosse, ayant témoigné beaucoup d'envie d'une tourte qu'il mangeoit, sur le rapport qu'on lui en fit, il lui en envoya un morceau, et comme elle voulut venir lui en rendre grâce, il le trouva bon et lui répondit qu'il étoit plus aise de le lui avoir envoyé qu'elle ne l'étoit de l'avoir reçu (1). » — « Je suis fâché, dit-il en s'en allant, d'être venu à Paris pour une si triste occasion, mais je suis bien aise de voir l'amitié du peuple et des bourgeois de Paris pour ses princes. » Avant que de partir de Paris, il fit savoir à tous les courtisans qui avoient eu l'honneur de venir dans ses carrosses que ceux qui avoient envie de demeurer à Paris le pouvoient sans craindre qu'il le trouvât mauvais, qu'il vouloit qu'on fût à son aise avec lui et ne contraindre jamais personne (2). »

II

Après que Monseigneur eut été ainsi officiellement pleuré et loué, il fallut s'occuper de liquider sa succession. Elle n'était pas considérable. La principale des ressources au moyen desquelles il faisait face à ses dépenses était la pension de 50000 livres par mois qui lui avait été assignée, comme héritier du trône. Le Roi voulait allouer la même pension au Duc de Bourgogne, mais celui-ci refusa, et déclara se contenter d'une pension de 12 000 livres par mois, demandant que le surplus fût appliqué par le Roi aux besoins de l'État. « Ce désintéressement, dit Saint-Simon, plut fort au public. » Une pension de 1 000 livres fut accordée au Duc de Berry que nous avons vu naguère n'avoir pas assez d'argent en sa possession pour s'asseoir à une table de jeu. Ces pensions n'avaient, il faut le reconnaître, rien d'excessif, et c'était tenir compte, dans une juste mesure, des malheurs du temps. Quant à la succession elle-même, le Roi, qui aurait pu en réclamer une part, déclara n'y rien prétendre et chargea le

(1) Sourches, t. XIII, p. 145.
(2) Dangeau, t. XIII, p. 435.

Chancelier de la partager entre ses trois petits-fils. L'actif se composait uniquement des terres de Meudon et de Chaville que Monseigneur avait reçu par testament de la Grande Mademoiselle et qui valaient 40 000 livres de rente, de pierreries qui étaient fort belles, et de bijoux qu'il avait achetés et qu'on évaluait à 200 000 écus. Il fut décidé d'un commun accord que le Duc de Bourgogne, auquel certains avantages étaient attribués comme aîné, garderait les terres, et que les bijoux et pierreries seraient partagés entre le Duc de Berry et le roi d'Espagne. Le Duc de Bourgogne était très préoccupé que, dans le règlement de la succession, l'absence de ce dernier ne lui portât aucun préjudice et il s'en expliquait avec Philippe V lui-même dans une lettre que je crois à son honneur de citer : « Sur la réponse que vous aviez faite au Roy en vous remettant à luy de tout ce qui regardoit feu Monseigneur, il a pris le party de vous donner la part qui vous appartient par les lois, et je puis dire que l'on n'en pouvoit prendre d'autre, car l'on doit toujours aller au plus avantageux pour ceux qui se remettent entièrement entre les mains des autres. C'est monsieur le Chancelier qui est chargé de toute l'affaire ; elle ne pouvoit estre mieux qu'entre ses mains. Il y a cependant des effets dont j'ai déjà disposé, tels que du tabac et des vins de liqueur, ce qui m'a paru ne devoir point entrer dans un inventaire, et je serois mesme fort aise de vous parler de ces bagatelles, si je ne croyois pas que vous devez être informé de tout pour faire les choses dans la dernière exactitude, car, encore un coup, mon très cher frère, soyez persuadé que vos intérêts me sont aussi chers que les miens propres et que je déciderois sans hésiter pour vous contre moy en toutes choses si j'y trouvois un petit doute (1). »

Le Duc de Bourgogne garda donc Meudon, mais le Roi ayant dit qu'il ne le verrait pas volontiers y faire des voyages, le Duc de Bourgogne déclara qu'il n'y mettrait pas les pieds, et en effet il n'y retourna jamais. Les pierreries furent partagées entre les deux princes ses frères. Il y avait malheureusement des dettes. Pour y faire face, on ne trouva pas d'autre moyen que de vendre le reste des bijoux. Ce qu'on aurait peine à croire si Saint-Simon et Dangeau n'étaient d'accord pour le raconter, c'est que ces bijoux furent vendus à l'encan dans les

(1) Archives d'Alcala. Lettre du 11 juin 1711 communiquée par l'abbé Baudrillart.

salons mêmes de Marly. « Rien peut-être, dit Saint-Simon, ne fut jamais si indécent que cette vente des bijoux de Monseigneur qui se fit en plein Marly où chacun achetoit à l'enchère comme à un encan et à un inventaire à Paris, et très ordinairement en présence de Madame la Dauphine même, de Monsieur le Dauphin et de tous les princes et princesses du sang qui s'en amusoient et en achetoient et s'en divertissoient aussi. » Notons cependant que, toujours au dire du même Saint-Simon, le Duc de Bourgogne acheta peu de chose et n'assista que rarement à cette vente indécente « toujours par complaisance pour Madame la Dauphine (1). »

Restaient à régler les questions de personnes. Monseigneur étant mort dans la nuit, la pauvre Choin s'était naturellement éclipsée dès l'aube. Elle retourna dans le petit logement qu'elle occupait chez son ami de tout temps, La Croix, receveur général à Paris, « fort honnête homme, dit Saint-Simon, et modeste, pour un publicain qui a de tels accès. » Elle ne demanda rien et ne fit point nommer son nom au Roi, disant même « qu'elle ne souhaitoit que la mort et la miséricorde de Dieu (2). » Le Roi cependant chargea d'Antin de lui porter l'assurance qu'elle toucherait une pension de 12000 livres. La Dauphine qui, à tout prendre, avait eu à se louer d'elle, aurait voulu que cette pension fût de 20000 livres. Elle lui fit faire toutes sortes d'amitiés et alla même, ainsi que le Duc de Bourgogne, jusqu'à lui écrire. Comme nous n'aurons plus l'occasion de prononcer le nom de cette obscure amie de Monseigneur (quelques-uns même la croyaient son épouse), disons qu'elle continua de vivre d'une vie retirée et digne, visitée parfois par quelques-uns des membres de l'ancienne cabale de Meudon, qui se piquèrent de lui demeurer fidèles, et qu'elle mourut, en 1732, dans la dévotion.

Quant à la cabale elle-même, elle se dispersa, n'ayant plus de lieu pour se réunir. Le Roi attacha à la personne du Duc de Bourgogne tous les menins de Monseigneur. D'Antin qui était du nombre, et dont la situation aurait été difficile, à raison de l'hostilité que lui témoignait la Duchesse de Bourgogne, obtint cependant de transmettre sa charge à son fils le marquis de Gondrin. Le Duc de Bourgogne se montra très généreux envers

(1) Additions au Journal de Dangeau, t. XIII, p. 438.
(2) Sourches. t. XIII, p. 96.

les anciens serviteurs de son père, bien qu'il n'eût pas eu à se louer de tous également. Il en garda un certain nombre à son service, entre autres du Mont, le gouverneur de Meudon, et il fit distribuer de larges gratifications aux autres. « Il en usa avec tous, dit Saint-Simon, avec une largesse et une générosité qui les confondit (1). » Quant aux femmes qui composaient la cabale, la princesse de Conti, la duchesse de Bourbon, les princesses Lorraines, leur situation se trouvait singulièrement diminuée. Chacune se comporta suivant son humeur. La princesse de Conti, de nature douce et qui aimait véritablement son frère, en tomba malade de chagrin et fut quelque temps sans paraître à la Cour. La duchesse de Bourbon, au contraire, ardente et vindicative, se jeta dans les plaisirs d'une façon indécente pour son âge et sa situation de veuve. L'aînée des princesses Lorraines, la princesse d'Espinoy, comptant sur la faveur de Mme de Maintenon, crut pouvoir demeurer à Versailles. Il n'en fut pas de même de sa sœur, Mlle de Lislebonne, qui, moins solidement appuyée, s'en retourna du coup en Lorraine où, pour se consoler, elle se fit nommer bientôt abbesse de Remiremont.

Il était encore une princesse plus haut placée qu'aucune de celles dont nous venons de parler, dont la situation se trouvait atteinte, et qui ne prenait pas la chose en patience : c'était la Duchesse de Berry. Tant que Monseigneur était vivant, ses deux fils étaient sur le même pied ; le cadet ne devait aucun honneur à son aîné. Il n'en pouvait plus être de même à partir du jour où le Duc de Bourgogne devenait l'héritier présomptif de la couronne. Trois jours après la mort de Monseigneur, le Roi décida que le Duc de Berry donnerait la chemise au Duc de Bourgogne et la Duchesse de Berry à la Duchesse de Bourgogne. Le Duc de Berry ne fit point de difficultés. Il n'en fut point de même de la Duchesse. Depuis son mariage, auquel la Duchesse de Bourgogne avait tant contribué, elle s'était à peu près brouillée avec sa belle-sœur, outrée qu'elle était de voir la Cour se porter avec empressement chez la Duchesse de Bourgogne et la laisser solitaire. Elle avait même trouvé moyen d'engager dans cette brouille son mari qui ne voyait que par ses yeux. Des scènes assez vives avaient eu lieu entre les deux princesses, et il avait fallu que le Roi intervînt pour empêcher un éclat.

(1) Saint-Simon. Addition au Journal de Dangeau, t. XIII, p. 438.

Les choses en étaient là quand mourut Monseigneur. Un instant, le malheur commun les rapprocha. Le lendemain la Duchesse de Berry vint voir la Duchesse de Bourgogne qui, toujours bonne et aimable, lui aplanit le chemin de la réconciliation et se comporta comme si les torts avaient été de son côté. Le Duc de Berry, auquel cette brouille imposée par sa femme avait coûté fort, fut tout heureux de ce rapprochement, et la Duchesse de Bourgogne étant venue, dans l'après-dînée, rendre la visite à sa belle-sœur, il en pleura de tendresse avec elle. Mais la décision du Roi relative à ce que l'on appelait le service mit la Duchesse de Berry en fureur. Cette décision lui était d'autant plus sensible qu'elle se montrait très fière des privilèges de petite-fille de France que lui conférait l'étiquette. C'est ainsi qu'elle avait voulu à toute force faire renvoyer un huissier de la maison du Roi parce qu'un jour où la Duchesse d'Orléans, sa propre mère, était venue lui rendre visite, il avait ouvert la porte devant elle à deux battans, honneur qui n'était dû qu'à elle et à la Duchesse de Bourgogne. Cette décision du Roi la plaçait sur un pied d'inégalité par rapport à sa belle-sœur. Aussi se récria-t-elle, déclarant que ce service n'était pas dû entre frères, que c'était un bas valetage, et qu'elle aurait le dernier mépris pour le Duc de Berry s'il se soumettait à une chose aussi servile. Ses pleurs, ses sanglots, ses cris furent tels que le Duc de Berry, qui avait compté aller le lendemain au lever du Dauphin, ne l'osa de peur de se brouiller avec elle. Il fallut l'intervention de son père le Duc d'Orléans, tout-puissant sur son esprit, pour obtenir de la Duchesse de Berry qu'elle se soumît à l'ordre formel du Roi. Encore demanda-t-elle quelque délai pour s'y résoudre. Le Duc de Berry y mit plus d'empressement. Le lendemain même, il se présenta au lever du Duc de Bourgogne qui, après avoir reçu la chemise, l'embrassa tendrement. La Duchesse de Berry bouda encore quelques jours. A la fin, elle s'exécuta. Laissons Saint-Simon, qui ne consacre pas moins de plusieurs pages à l'incident, en raconter la fin : « Elle fut à la toilette de Madame la Dauphine à qui elle donna la chemise et à la fin de la toilette lui présenta la sale (1). Madame la Dauphine qui avoit fait semblant de ne se douter jamais de rien de ce qui s'étoit passé là-

(1) On appelait « sale » une petite soucoupe en vermeil sur laquelle on présentait aux reines et aux princesses leurs montres, leurs éventails, et autres menus objets.

dessus, ni prendre garde à un délai si déplacé, reçut ses services avec toutes les grâces imaginables et toutes les marques d'amitié les plus naturelles. Le désir extrême de la douceur de l'union fit passer Madame la Dauphine généreusement, sur cette nouvelle frasque, comme si, au lieu de Mme la Duchesse de Berry, c'eût été elle qui eût eu tout à y gagner et non à y perdre (1). »

Toutes ces questions réglées, la vie de la Cour reprit. Durant les quelques jours où il s'était enfermé seul à Marly avec Mme de Maintenon, le Roi avait dressé les listes des courtisans qui y seraient invités. Marly ne tarda pas à être rouvert. Mais le jeu dans les salons fut interdit. La Duchesse de Bourgogne se dédommageait en jouant à l'oie dans son appartement avec ses dames. Cette interdiction absolue ne dura pas longtemps. Sourches nous apprend que « le 7 mai les dames commencèrent à jouer aux cartes chez Mme de Maintenon et l'on sut qu'il seroit permis de jouer dans le salon et ailleurs à toutes sortes de jeux, hormis au lansquenet (2). » Naturellement il ne pouvait être question de comédie. Le seul plaisir auquel il fût possible de se livrer était la chasse. Tous les princes l'aimaient fort, et le Roi tout le premier. Le lendemain même de la mort de Monseigneur, comme il sentait le besoin de prendre l'air, il avait été tirer dans le parc de Marly. Quant aux princes ses petits-fils, leur plaisir favori était la chasse à courre. L'équipage du loup, qui était une des chasses favorites de Monseigneur, avait été réduit au lendemain de sa mort. Mais on continuait de courir le cerf, tantôt avec l'équipage du Roi, tantôt avec celui du comte de Toulouse. En ce temps-là on chassait en toute saison, ce qui ne laisse pas d'étonner les [illegible]rs d'aujourd'hui. En mai et juin, à Marly, en juillet et août à Fontainebleau, lorsque le Roi s'y transporta, les princes galopaient à cheval dans la forêt par les plus fortes chaleurs. Assez souvent le Roi suivait dans la petite calèche qu'il menait lui-même. Après que la Cour se fut rétablie à Versailles, la plus brillante de ces chasses eut lieu au bois de Boulogne. Il y vint en carrosse beaucoup de personnes de Paris « à qui la Duchesse de Bourgogne, raconte Dangeau, trouvoit moyen de dire ou de faire dire des choses obligeantes, si bien qu'elles s'en retournèrent dans Paris, charmées de sa personne et de ses honnêtetés. » M. d'Armenonville, qui était capitaine des chasses du

(1) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1856, t. IX, p. 169.
(2) Sourches, t. XIII, p. 106.

bois de Boulogne, avait, de la Muette où il résidait, envoyé au rendez-vous force paniers de fruits pour le goûter. La chasse fut longue et belle. Après l'hallali, la Duchesse de Bourgogne, sans descendre de cheval, se rendit à Passy chez la duchesse de Lauzun, qui lui avait fait préparer un retour de chasse magnifique. On demeura à table jusqu'à huit heures et l'affluence des courtisans fut si grande que la duchesse de Lauzun fut obligée de faire dresser une seconde table. « Le repas fut fort gai, continue Dangeau (1). L'on joua au brelan, au lansquenet, au papillon, et on ne repartit de Passy qu'à minuit et demie pour rentrer à Versailles. » Ce gai souper avait lieu le 23 septembre. Six mois ne s'étaient pas encore écoulés depuis le drame de Meudon et, comme la durée du deuil de Monseigneur avait été fixée par le Roi à un an, on le portait encore, mais le pauvre prince était bien oublié. Si ceux-là qui s'étaient vus atteints dans leurs ambitions le regrettaient encore, il n'y avait plus que la fidèle Choin pour le pleurer.

III

La cabale de Meudon était donc dispersée, anéantie; mais il était une autre cabale, ou plutôt, car il serait souverainement injuste de lui appliquer ce mot, un autre groupe, comme on dirait aujourd'hui, qui, de la pénombre, passait dans la lumière, et qui aurait été en droit de se livrer aux plus joyeuses espérances si les hommes qui le composaient eussent été de nature à concevoir des ambitions vulgaires. C'était *le petit troupeau*, comme les appelle Saint-Simon, c'est-à-dire les anciens amis de Fénelon devenus les fidèles du Duc de Bourgogne, qui représentaient la piété, la vertu et aussi une opposition sourde à la politique royale. Ce troupeau se composait de Beauvilliers, de Chevreuse, de Fénelon lui-même, et il y faut ajouter Saint-Simon, bien que ce dernier n'eût rien d'une brebis, mais parce que son intimité constante avec Beauvilliers et Chevreuse le rattachait à cette élite. Grâce à lui, nous allons pouvoir pénétrer dans les sentimens de chacun de ceux que nous venons de nommer. Nous recueillerons en même temps l'aveu ingénu des siens.

Beauvilliers, dont nous avons eu souvent occasion de pronon-

(1) Dangeau, t. XIII, p. 284.

cer le nom, est le seul véritable grand seigneur que Louis XIV ait employé constamment aux affaires, en même temps qu'il l'avait honoré d'une des plus grandes charges de la Cour, puisque, après lui avoir confié l'éducation de ses petits-fils, il l'avait nommé en même temps premier gentilhomme de la Chambre et chef du Conseil des Finances. Beauvilliers n'était cependant point destiné de naissance à d'aussi hautes fonctions, car s'il appartenait à une très grande famille, il n'était cependant qu'un cadet. Son père, le duc de Saint-Aignan, après l'avoir, jusqu'à l'âge de cinq ou six ans, laissé à la merci du suisse de l'hôtel, dans la loge duquel l'enfant grandit, l'avait confié à un pieux chanoine qui, jusqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans, le fit coucher dans le lit de sa servante « sans penser à mal ni l'un ni l'autre, ni le chanoine s'aviser qu'il étoit un peu grand. Je l'ai vu quelquefois, ajoute Saint-Simon, embarrassé de ce conte que Mme de Beauvilliers faisoit, en rire pourtant, mais prier aussi Mme de Beauvilliers de ne le point faire (1). »

Cette éducation singulière avait pris fin par la mort successive de tous ses frères aînés. Il fut rappelé à la Cour par son père et obtint la survivance des hautes charges que celui-ci exerçait. La situation brillante qu'il occupa très jeune n'empêcha point qu'il ne devînt, au témoignage même de Louis XIV, « un des plus sages hommes de la Cour et du royaume. » Nous avons déjà eu occasion de parler de sa piété, peut-être un peu trop minutieuse, de sa grandeur d'âme, de son détachement de tout ce qui était charges de cour ou emplois publics dont il était toujours prêt à faire le sacrifice, pour s'enfermer dans la retraite et dans la solitude. Il ne tenait au monde que par un lien : c'était son attachement passionné pour son ancien élève le Duc de Bourgogne. Il ne portait pas seulement intérêt à l'âme de celui qu'il avait formé, et aux progrès qu'il lui voyait faire chaque jour dans la voie de la sainteté. Il s'inquiétait aussi de la situation difficile et un peu humiliée qui lui était faite à la Cour, depuis la malheureuse campagne de 1708, un peu par sa propre faute, et parce qu'il n'avait pas su faire tête aussi vaillamment que la Duchesse de Bourgogne, beaucoup par l'hostilité des amis de Vendôme, et parce que Monseigneur prêtait ouvertement son appui à la cabale qui décriait son fils. Du jour au lendemain,

(1) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1856, t. XI, p. 188.

Beauvilliers voyait cette situation changée. Tous les regards se tournaient vers le jeune prince, que la mort de son père avait brusquement rapproché d'un trône où l'âge avancé de son aïeul l'appellerait bientôt à monter. L'avenir était là, et le courtisan habile se pressait déjà autour de lui, ardent à témoigner son empressement et tenant pour vertus ce que la veille il traitait de ridicules. Or non seulement ce jeune prince était le pupille de Beauvilliers, mais il se faisait un honneur public de le montrer. Personne à la Cour n'ignorait que son ancien gouverneur était devenu son homme de confiance. En butte à l'animadversion non déguisée de Monseigneur, Beauvilliers avait tout à craindre de l'avènement de celui-ci au trône ; au contraire, l'avènement du Duc de Bourgogne lui assurerait la continuation de la faveur dont il jouissait. « Aussi, dit Saint-Simon, à travers la candeur et la piété la plus pure, un reste d'humanité inséparable de l'homme lui faisoit goûter un élargissement de cœur et d'esprit imprévu, une aise pour des desseins utiles, qui désormais se remplissoient comme d'eux-mêmes, une sorte de dictature d'autant plus savoureuse qu'elle étoit plus rare et plus pleine, moins attendue et moins contredite, et qui, par lui, se répandoit sur les siens et sur ceux de son choix (1). » Rien cependant dans l'attitude extérieure de Beauvilliers ne trahissait ce reste d'humanité. Il conservait « la même sagesse, la même modération, la même douceur, la même politesse, sans le moindre élan d'élévation, de distraction, d'empressement. » Quels que fussent au fond les mouvemens qui l'agitassent et les espoirs auxquels il se livrât, « son âme parut toujours dans la même assiette et il continuait de la posséder en paix (2). »

Les sentimens de Beauvilliers étaient partagés par son beau-frère Chevreuse avec lequel il ne faisait qu'un corps et qu'une âme et qui vivait également dans l'intimité du Duc de Bourgogne, bien qu'à un moindre degré. Aussi avons-nous eu moins souvent l'occasion de prononcer son nom. Il importe cependant de le faire connaître, car nous aurons à rechercher plus tard quelle influence il s'efforça d'exercer sur le Duc de Bourgogne, et quelle part lui revient dans les projets de gouvernement plus ou moins exactement prêtés à celui-ci.

Chevreuse était petit-fils de la célèbre duchesse, l'amie de

(1) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1856, t. IX, p. 287.
(2) *Ibid.*, p. 288 et *passim*.

Marie de Médicis, qui joua un si grand rôle dans les troubles du règne de Louis XIII, et fils de ce duc de Luynes qui, s'étant retiré à Port-Royal après la mort de sa première femme, avait fini par en sortir pour tomber éperdument amoureux d'une novice, sa tante, qu'il détourna de prononcer ses vœux et qu'il finit par épouser. Élevé lui-même à Port-Royal, il avait conservé de cette éducation première, avec un grand respect pour ses anciens maîtres, dont il ne partageait cependant pas les doctrines, une grande aversion pour les Jésuites. Grand, bien fait, d'une figure agréable, il avait l'esprit cultivé, le goût des recherches philosophiques et scientifiques, un don naturel de parole, l'habitude de s'exprimer élégamment et en termes fleuris, un grand don de persuasion auquel contribuaient sa bonne grâce et sa politesse. Avec toutes ces qualités, il était enclin aux chimères, enfantant sans cesse des projets de tout genre en matière de finance, de politique intérieure, ou d'expéditions militaires (1), et, à raison même de cette fécondité d'esprit, assez dangereux pour lui-même et pour les autres. Personnellement peu riche, il avait acquis de grands biens par son mariage avec une des filles de Colbert, mais il avait compromis sa fortune par l'exécution de projets grandioses qui avaient pour objet de mettre en valeur sa terre de Dampierre, entre autres par le creusement d'un grand canal qu'il destinait à transporter ses bois jusqu'à la Seine et dans lequel il ne parvint jamais à faire couler une goutte d'eau. Aussi était-il dans une situation assez embarrassée lorsqu'il reçut la charge de gouverneur de la Guyenne, où il ne résida au reste jamais, mais dont les appointemens considérables lui vinrent fort en aide.

Les fonctions qu'il exerçait à la Cour étaient en réalité beaucoup plus importantes que celles d'un gouverneur de province, et par là nous n'entendons pas parler de la charge considérable de capitaine des chevau-légers, dont il était investi, mais d'un office beaucoup plus délicat qu'il exerçait en secret. Il vivait avec son beau-frère Beauvilliers dans une intimité constante, le voyant à Versailles tous les jours, souvent plusieurs fois par jour, le recevant constamment à Dampierre, ou allant le voir à Vaucresson. Sa discrétion était si grande que, peu à peu, Beauvilliers avait pris l'habitude de l'entretenir de toutes les affaires qui passaient au

(1) Les riches archives du château de Dampierre contiennent de nombreux brouillons des projets du duc de Chevreuse qui n'ont jamais vu le jour.

Conseil et avait été autorisé par le Roi à lui demander son sentiment sur les principales. Il exerçait ainsi les fonctions de ministre sans en avoir le titre et sans que personne s'en doutât, excepté Saint-Simon, qui, intime avec lui comme il l'était avec Beauvilliers, pénétra le secret, et un jour, à brûle-pourpoint, le força d'en convenir. Ces hautes fonctions, tant publiques que secrètes, n'empêchaient pas que Chevreuse ne se complût, autant qu'il le pouvait, à vivre dans la retraite, ne prenant que la part strictement nécessaire aux fêtes de la Cour, invoquant l'état de santé de la duchesse de Chevreuse, qui ne pouvait mettre de corps, pour se dispenser des Marlys où tant de courtisans se disputaient les invitations et où il fut cependant à la fin obligé de se rendre, le Roi, qui tenait à sa présence, ayant dispensé la duchesse de Chevreuse d'y paraître en grand habit. C'est qu'il était d'une piété sincère, avec une tendance au mysticisme, car il était de ceux que Mme Guyon avait séduits, mais préservé cependant de tout excès par un reste de son éducation janséniste. Invariablement fidèle à Fénelon, il était de ceux dont les yeux étaient perpétuellement tournés vers Cambrai. C'est à lui ainsi qu'à la duchesse de Chevreuse que sont adressées un grand nombre de ces lettres dont le recueil forme l'admirable correspondance spirituelle de Fénelon. Par les conseils que, de loin, le directeur donne à son pénitent, on peut juger à quel degré d'élévation morale le pénitent était parvenu. « Jamais homme ne posséda son âme en paix comme celui-là, dit Saint-Simon; comme dit le psaume il la portoit dans ses mains ; le désordre de ses affaires, la disgrâce de l'orage du quiétisme qui fut au moment de le renverser, la perte de ses enfans, celle de ce parfait Dauphin (1), nul événement ne put l'émouvoir ni le tirer de ses occupations et de sa situation ordinaire avec un cœur bon et tendre toutefois. Il offroit tout à Dieu qu'il ne perdoit jamais de vue, et dans cette même vue il dirigeoit toute sa vie, et la suite de ses actions (2). »

Cet amour de Dieu n'allait pas cependant jusqu'à le détacher des grandeurs du monde. Non seulement il aimait à signer : « duc de Chevreuse, de Luynes et de Chaulnes, » titre que lui contestait Saint-Simon, mais il prétendait faire remonter l'ancienneté du

(1) Ce portrait de Chevreuse a été écrit par Saint-Simon après la mort du Duc de Bourgogne.

(2) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1856, t. X, p. 271.

duché de Chevreuse, reconstitué pour lui, à la première érection qui en avait été faite en 1555 en faveur du cardinal Charles de Lorraine. De même, lorsqu'il obtint de Louis XIV une nouvelle érection du duché de Chaulnes en faveur de son second fils, le vidame d'Amiens, il aurait voulu que l'ancienneté du duché remontât jusqu'à la première érection qui en avait été faite en faveur de Cadenet, le frère du connétable de Luynes, et il faillit tout gâter par cette prétention. De même, au lendemain de la mort de son fils, le duc de Montfort, auquel il avait transféré sa compagnie des chevau-légers, il fit à Versailles un voyage dont l'empressement étonna, pour demander au Roi en faveur du vidame d'Amiens tout ce qu'avait son aîné Montfort, y compris les logemens, et Mme de Maintenon, qui nous fait connaître ce trait, ajoute assez méchamment : « Un quiétiste ne peut être affligé (1). »

Tel était l'homme vers lequel les regards des courtisans se tournaient comme vers Beauvilliers. Tout quiétiste qu'il fût, pour reprendre le mot de Mme de Maintenon, il n'était pas insensible pour lui-même à cette espérance de fortune, et il savait faire ce qu'il fallait pour la ménager. Depuis quelque temps déjà, et avant même la mort de Monseigneur, il avait cherché à se rapprocher de la Duchesse de Bourgogne qui le redoutait un peu, comme elle redoutait les duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers, à cause de leur réputation d'austérité. Toute l'influence de Mme de Lévis, fille de Chevreuse et dame de la Duchesse de Bourgogne, qui lui était tendrement attachée, n'avait pu triompher de ce malaise dont s'inquiétait Chevreuse, car il tenait à son crédit auprès du Duc de Bourgogne, et il connaissait l'influence de la Duchesse de Bourgogne sur son mari. Une circonstance futile était venue à son aide. La jeune princesse s'était prise de passion pour un jeu un peu oublié, le *hoca*, que Mazarin avait autrefois introduit à la Cour, mais que peu de personnes savaient. Un soir, à Marly, comme on cherchait quelqu'un pour faire sa partie, Mme de Beauvilliers, non sans intention peut-être, s'avisa de lui dire que le duc de Chevreuse connaissait fort bien ce jeu, y ayant beaucoup joué autrefois. On l'envoya chercher dans le salon où il était, et il demeura, presque en tête à tête avec la Duchesse de Bourgogne, à lui apprendre les règles du hoca, jus-

(1) *Mme de Maintenon d'après sa Correspondance authentique*, t. II, p. 31.

qu'à une heure si avancée, que les quelques personnes, attardées dans les autres salons, en plaisantèrent et se mirent à dire qu'il faudrait faire avertir la duchesse de Chevreuse, pour qu'elle ne crût pas son mari perdu. La glace ne fut pas cependant complètement rompue, et la Duchesse de Bourgogne, malgré tous les soins dont Chevreuse et Beauvilliers l'entouraient, continuait de se méfier un peu d'eux, redoutant même, bien à tort, qu'ils ne prévinssent son mari contre elle, et ne sachant pas, malgré tout son esprit, comme dit avec raison Saint-Simon, « que les effets de la vraie piété, de la vraie vertu, de la vraie sagesse, sont d'étouffer et de cacher avec le plus grand soin et les plus extrêmes précautions ce qui peut altérer la paix et la tranquillité du mariage. » Mais du moins elle ne faisait rien pour ébranler le crédit des deux beaux-frères auprès de son mari, et, dans la pensée des courtisans, ce crédit était si grand « que sans rien changer à la modestie de leur extérieur, ni à l'arrangement de leur vie, ils ne pensèrent qu'à se dérober, le plus qu'il leur fut possible, aux bassesses entassées à leurs pieds (1). »

IV

Si Beauvilliers et Chevreuse, par scrupule et humilité chrétienne, cherchaient à refouler au dedans d'eux-mêmes les espérances d'avenir qu'avait pu faire naître en leurs cœurs la mort de Monseigneur, et peut-être même à se les dissimuler, il était, dans leur entourage, quelqu'un qui ne prenait pas tant de peine, bien que, pour d'autres motifs, il eût soin de ne rien laisser percer de sa joie : c'était Saint-Simon.

Au moment de la mort de Monseigneur, les relations de Saint-Simon avec le Duc de Bourgogne n'étaient ni fréquentes, ni intimes. Cependant par Beauvilliers et par Chevreuse d'un côté, par Mme de Saint-Simon que la Duchesse de Bourgogne honorait de son amitié, de l'autre, les occasions ne lui avaient pas manqué de se rapprocher du jeune prince, qui lui savait gré d'avoir pris ouvertement son parti lors de ses pénibles démêlés avec Vendôme. Nous disons « ouvertement, » parce que nous voulons bien en croire Saint-Simon sur parole, quoique certaine retraite en son château de la Ferté, au plus fort de la crise,

(1) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1856, t. IX, p. 297 et *passim*.

retraite qu'il explique par le regret d'entendre injustement attaquer le Duc de Bourgogne, ressemble bien un peu à un abandon. D'autre part, il était au plus mal avec les principaux de ceux qui composaient la cabale de Meudon, en particulier avec d'Antin, car ils avaient eu querelle à propos d'une de ces questions de préséance entre pairs, qui tenaient si fort au cœur de Saint-Simon. Il était donc de ceux dont l'ambition avait le plus à redouter l'arrivée au pouvoir de cette cabale, conséquence inévitable et prochaine, semblait-il, de la mort du Roi et de l'avènement au trône de Monseigneur. Aussi, dans l'immortel récit qu'il a laissé des derniers momens de celui dont il redoutait si fort de devenir le sujet, convient-il, avec sincérité, des sentimens assez bas qui l'animaient. Au cours d'une conversation qu'il eut avec la Duchesse d'Orléans, durant les quelques heures où l'on crut Monseigneur hors d'affaires, il se dépeint « pour en parler franchement et en avouer la honte » se lamentant avec cette princesse qui n'aimait pas davantage Monseigneur, de le voir échapper, à son âge et avec sa graisse, d'un mal si dangereux, réfléchissant tristement qu'après une dépuration de cette sorte, il ne restait plus la moindre pauvre petite apparence aux apoplexies, et que celle des indigestions était ruinée sans ressources, depuis la peur que Monseigneur en avait prise, enfin concluant plus que langoureusement qu'il fallait compter que ce prince vivrait et régnerait longtemps. « Madame de Saint-Simon, ajoute-t-il, tout dévotement, enrayoit tant qu'elle pouvoit ces propos étranges, mais l'enrayure cassoit et entretenoit ainsi un combat très singulier, entre la liberté des sentimens humainement pour tous très raisonnables, mais qui ne laissoit pas de nous faire sentir qui n'étoient pas selon la religion (1). » Et lorsque, la nuit suivante, le bruit soudainement répandu que Monseigneur était à l'agonie rassembla tout le monde dans la grande galerie de Versailles, il avoue encore qu'il sentait malgré lui un reste de crainte que le malade en réchappât et qu'il en avait une extrême honte.

Monseigneur n'en ayant pas réchappé, Saint-Simon n'essaye pas de dissimuler sa joie de la situation nouvelle faite au Duc de Bourgogne, et il nous raconte, avec ingénuité, les efforts persévérans tentés par lui pour s'ancrer davantage dans la confiance

(1) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1856, t. IX, p. 111.

du nouvel héritier du trône et pour pénétrer dans son intimité. Beauvilliers et Chevreuse l'aidaient dans cette entreprise, car ils souhaitaient de voir le Duc de Bourgogne prendre en effet confiance en lui. Dans leur pensée, Saint-Simon devait être un des futurs conseillers du prince. Combien dut-il alors se féliciter d'avoir obtenu des deux ducs qu'ils ne communiquassent pas au Duc de Bourgogne ce mémoire dont nous avons parlé, qu'il avait rédigé autrefois sur les instances de Beauvilliers, et où il marquait d'un trait si juste, si ferme, mais parfois si dur, les erreurs, les petitesses et parfois même jusqu'aux ridicules du jeune prince. Si grande que fût l'humilité du Duc de Bourgogne, peut-être aurait-il eu peine à pardonner à Saint-Simon quelques sarcasmes que la plume du terrible écrivain n'avait pu retenir, ou, du moins, se serait-il senti moins à l'aise avec lui. Mais jamais il n'avait eu connaissance de ce portrait, et il ne voyait en Saint-Simon qu'un grand seigneur, honoré de la protection des deux hommes de la Cour en qui lui-même avait le plus de confiance et sur le dévouement duquel il savait, d'après eux, pouvoir compter. Aussi était-il tout porté à la bienveillance pour lui, et il n'opposa pas une longue défense au siège en règle que Saint-Simon entreprit dès le lendemain de la mort de Monseigneur.

Les approches en furent savantes. Un soir que le Duc de Bourgogne se promenait dans les jardins de Marly, accompagné de peu de personnes, Saint-Simon saisit cette occasion favorable pour l'aborder à la dérobée et lui dire que bien des raisons l'avaient tenu jusqu'alors dans un éloignement nécessaire, mais qu'il allait pouvoir suivre avec moins de contrainte son attachement et son inclination, et qu'il espérait que le Duc de Bourgogne l'aurait pour agréable. A ces propos habiles, le Duc de Bourgogne répondit, bas également, qu'il croyait en effet que ces raisons avaient cessé, qu'il savait bien que Saint-Simon était pour lui, et qu'il comptait avec plaisir que, désormais, ils se verraient plus librement de part et d'autre. « J'écris exactement, ajoute Saint-Simon, les paroles de sa réponse, pour la singulière politesse de celles qui la finissent. Je la regardois comme l'engagement heureux d'une amorce qui avoit pris comme je me l'étois proposé (1). »

(1) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1856, t. IX, p. 301.

Aussi, à partir de ce jour, se rendit-il plus assidu aux promenades du Duc de Bourgogne, sans cependant les suivre entières, et autant que la foule ou des gens dangereux ne les grossissaient pas. Peu de temps après, le courage lui venant à mesure qu'il sentait grandir la bienveillance du Duc de Bourgogne, il se hasardait, en plein salon de Marly, à lui demander quel était le sujet d'une conversation assez animée qu'il avait surprise entre la Duchesse de Bourgogne et lui, et ayant appris qu'il s'agissait d'une question d'étiquette à propos d'une visite que la Duchesse de Bourgogne devait rendre à la princesse d'Angleterre, et d'un nouveau cérémonial auquel le prince tenait depuis que la princesse était Dauphine : « Que j'ai de joie, lui répondit Saint-Simon, de vous voir penser ainsi, et que vous avez raison d'appuyer sur ces sortes d'attentions dont la négligence ternit toutes les autres, » et aussitôt, il prit occasion de cette question d'étiquette pour lui toucher quelques mots de la question des prérogatives ducales et des atteintes que ces prérogatives avaient subies. Le Duc de Bourgogne répondit avec feu, entra dans les raisons de Saint-Simon, au point de se faire, dit celui-ci, « l'avocat de notre cause, » et il finit par lui dire qu'il regardait la restauration des ducs et pairs comme une justice importante à l'État; qu'il le savait bien instruit de ces choses et qu'il lui ferait plaisir de venir l'en entretenir un jour. C'était précisément là ce que l'ambitieux personnage se proposait. Grande fut donc sa joie, lorsque, quelques jours après, le Dauphin l'envoya chercher, et le fit introduire dans son cabinet par Duchesne, son premier valet de chambre, qui prudemment le fit passer par la garde-robe, afin que personne ne sût rien de cette visite. Saint-Simon ne consacre pas moins de trois pages au récit de ce premier entretien, où il eut la joie de trouver son royal interlocuteur tout disposé à entrer dans ses griefs, en particulier sur l'attitude des ministres vis-à-vis des gens de la plus haute qualité, sur le *Monseigneur* qu'ils refusaient aux ducs, et, d'une façon générale, sur leurs usurpations, ainsi que sur la situation faite à la noblesse, systématiquement tenue à l'écart des grands emplois. Quelque confiance qu'il eût dans les sentimens du Duc de Bourgogne, Saint-Simon n'espérait pas tant : « Il est difficile d'exprimer, ajoute-t-il, tout ce que je sentis en sortant d'avec le Dauphin. Un magnifique et prochain avenir s'ouvroit devant moi. Je vis un prince pieux, juste, débonnaire, éclairé, et qui

cherchoit à le devenir de plus en plus, et l'inutilité avec lui du futile, pièce toujours si principale avec ces personnes-là... Je goûtois délicieusement une confiance si précieuse et si pleine, dès la première occasion, d'un tête-à-tête sur les matières les plus capitales. Je connus avec certitude un changement de gouvernement par principes. J'aperçus sans chimère la chute des marteaux de l'État et des tout-puissans ennemis des seigneurs et de la noblesse qu'ils avoient mis en poudre à leurs pieds, et qui, ranimée d'un souffle de la bouche de ce prince, devenu Roi, reprendroit son ordre, son état et son rang et feroit rentrer les autres dans leur situation naturelle. Je sentis donc toute la douceur de cette perspective et de la délivrance d'une servitude qui m'étoit secrètement insupportable, et dont l'impatience perçoit souvent malgré moi (1). »

Durant les mois qui suivirent, que ce fût à Marly, à Versailles ou à Fontainebleau, Saint-Simon eut ainsi plusieurs entretiens avec le Duc de Bourgogne, soit qu'il profitât des momens où il pouvait approcher le prince à la promenade pour lui demander une audience, soit qu'il fût au contraire mandé par lui. Ces entrevues avaient toujours lieu avec le même mystère, Duchesne l'introduisant et le faisant sortir par la garde-robe afin que personne ne surprît le secret de ces visites, car, même pour l'héritier du trône, il était imprudent, à la Cour de Louis XIV, d'encourir le soupçon de constituer une cabale et de tenir des conseils occultes. Saint-Simon n'avait pas moins d'intérêt que le Duc de Bourgogne à ce que le secret fût conservé, car si l'orage eût éclaté, c'était sur lui que serait tombée la foudre. Un jour cependant, ils furent surpris ensemble, mais par une personne dont ils n'avaient ni l'un ni l'autre à redouter la trahison.

La Cour était à Versailles; Saint-Simon et le Duc de Bourgogne étaient enfermés ensemble depuis longtemps, ou plutôt pas enfermés, car le Duc de Bourgogne avait refusé, malgré l'insistance de Saint-Simon, de tirer le verrou qui fermait la porte de son cabinet. « La Dauphine ne vient jamais à ces heures, » avait-il dit. La séance avait été longue, car Saint-Simon avait apporté au Duc de Bourgogne un de ces nombreux mémoires qu'il se plaisait à rédiger sur les questions qui lui tenaient à cœur, et le Duc de Bourgogne, de son côté, remet-

(1) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1856, t. IX, p. 366.

tait à Saint-Simon quelques notes qu'il avait préparées. Ils procédaient à l'échange de leurs papiers lorsque, brusquement, la porte s'ouvrit, et la Dauphine entra : « Le fixe des yeux, dit Saint-Simon, l'immobilité de statue, le silence, l'embarras également dans tous trois, dura plus d'un long *pater.* » Le premier mouvement de la Dauphine avait été évidemment un peu de dépit du mystère qui lui avait été fait et de l'éloignement où elle avait été tenue par un mari sur lequel elle croyait régner exclusivement. Cependant, au bout de quelques instans, sa bonne grâce naturelle l'emporta, et, avec un sourire aimable qui rassura Saint-Simon, elle dit au Duc de Bourgogne : « Je ne vous savois pas en aussi bonne compagnie. — Puisque vous m'y trouvez, Madame, répliqua le Duc de Bourgogne, souriant aussi, mais avec moins de bonne grâce, allez-vous-en. » La princesse ne se le fit pas redire ; toujours souriant tout à la fois à son mari et à Saint-Simon, elle fit une pirouette, sortit et ferma la porte. — Eh bien, Monsieur, dit Saint-Simon au Dauphin, si vous aviez bien voulu tirer le verrou ? — Vous aviez raison, répliqua le Duc de Bourgogne, et j'ai eu tort, mais il n'y a point de mal ; elle étoit seule heureusement, et je vous réponds de son secret. » Saint-Simon était moins rassuré, et le duc de Beauvilliers aussi, à qui il conta l'aventure et qui en pâlit. Ils avaient tort : à l'honneur de la Duchesse de Bourgogne, il ne transpira rien de sa découverte ; personne ne fut mis par elle dans la confidence du secret qu'elle avait surpris. Quelques années auparavant, il est probable qu'elle en aurait parlé et bavardé ; mais les épreuves l'avaient formée ; elle savait se taire, vertu assez rare chez les femmes, à en croire le bon La Fontaine ; elle était mûre pour être reine.

Quant au sujet de ces entretiens sur lesquels s'étend longuement et avec complaisance Saint-Simon, nous y reviendrons lorsque, dans la célèbre publication intitulée : *les Projets de gouvernement du Duc de Bourgogne*, nous essayerons de démêler ce qui appartient soit au Duc de Bourgogne, soit à Saint-Simon lui-même. Mais pour l'instant, il nous faut quitter la Cour et rendre visite à un personnage plus considérable et plus intéressant encore, dont souvent nous avons eu occasion de parler, et chez qui la mort de Monseigneur dut faire naître des sentimens bien complexes. Saint-Simon rapporte qu'au lendemain de cette mort, Cambrai devint la seule route de toutes les différentes parties de la Flandre et que tout ce qui y servait

des gens de la Cour trouvait toujours un prétexte pour s'y arrêter. Faisons comme les gens de la Cour et prenons le chemin de Cambrai, où nous nous arrêterons.

V

Pendant les années 1709 et 1710 où la France était accablée sous tant de maux divers, la famine, une guerre désastreuse, le désordre toujours croissant de l'administration intérieure, Fénelon avait vu grandir la situation qu'il avait su se faire dans son diocèse, et il était de plus en plus entouré de l'universel respect. Jamais évêque n'avait compris de pareille sorte l'accomplissement de ses devoirs, et ne s'y était adonné avec plus d'ardeur. Il ne se bornait pas à distribuer aux hôpitaux, aux monastères, aux pauvres honteux la plus grande part de ses revenus, ne conservant pour lui-même que ce qui était nécessaire pour maintenir sa maison sur un pied convenable, mais il visitait régulièrement les malades et les prisonniers; il prenait soin des blessés; il ouvrait, au lendemain de Malplaquet, son palais épiscopal à tous les fuyards, y compris les paysans qui, épouvantés, s'étaient réfugiés dans la ville et avaient envahi avec leurs bestiaux les cours et les jardins de l'évêché. Il y conservait les officiers blessés, quelle que fût leur nationalité, faisait évacuer son séminaire pour y soigner les soldats de la maison du Roi et prenait à sa charge les frais de ce lourd entretien. Comme on lui faisait observer que les revenus de son archevêché n'y suffiraient pas : « Dieu nous aidera, répondit-il; la Providence a des ressources infinies sur lesquelles je compte sans méfiance. Donnons seulement tant que nous aurons de quoi. C'est mon devoir, c'est aussi ma volonté (1). »

Ce n'était pas seulement une charité inépuisable que les malheurs dont il était témoin donnaient à Fénelon l'occasion de déployer, charité qui n'était que l'accomplissement de ses devoirs d'évêque; c'était encore un zèle ardent pour la chose publique que l'injuste disgrâce, dont il continuait à se sentir l'objet, n'avait rebuté en rien et qui saisissait toutes les occasions de montrer son dévouement « à la patrie, » mot moins fréquemment employé alors qu'il ne l'est de nos jours, mais qu'on

(1) *Fénelon à Cambrai*, par M. Emmanuel de Broglie, p. 213.

trouve parfois sous la plume de Fénelon. C'est ainsi que les récoltes des biens-fonds qui appartenaient à l'archevêché de Cambrai ayant été respectées par l'ordre de Marlborough et du prince Eugène en reconnaissance des soins donnés à leurs blessés, Fénelon avait pu mettre le produit de ses récoltes à la disposition de l'intendant de Flandre pour nourrir les soldats du Roi. « Je dois aux anciennes bontés de Sa Majesté tout ce que je possède, écrivait-il à Chamillart; je lui donnerois mon sang et ma vie encore plus volontiers que mon blé. Mais je suis bien éloigné, monsieur, de vouloir que vous fassiez valoir mon offre et que vous me rendiez aucun bon office. La chose ne mérite pas d'aller jusqu'au Roi (1). »

Ceux qui ont quelque peine à croire au détachement complet de Fénelon se demanderont peut-être si la meilleure manière de porter à la connaissance du Roi son offre généreuse n'était pas précisément de demander à Chamillart de ne lui en point parler. Mais ce qu'on ne saurait contester c'est l'ardent patriotisme qui l'anime et l'agite durant ces années calamiteuses. Sa correspondance n'est qu'un long cri d'angoisse, coupé de conseils parfois judicieux, parfois excessifs, mais que lui inspire toujours le désir de voir apporter un terme à tant de misères. Peut-être pourrait-on même lui reprocher de souhaiter trop ardemment la paix, d'être trop enclin à conseiller l'acceptation des conditions exorbitantes que les alliés voulaient imposer à la France et de ne pas assez rendre justice à la ténacité de Louis XIV s'obstinant à soutenir la guerre plutôt que d'accepter ces conditions, ténacité à laquelle les circonstances devaient donner raison. Il juge parfois le vieux Roi avec une sévérité qui fait un peu contraste avec les termes de sa lettre à Chamillart. Dans une lettre au duc de Chevreuse, il l'apostrophe en quelque sorte avec violence, entremêlant à de justes reproches des accusations qui le sont moins : « Avez-vous, s'écrie-t-il, quelques garans pour des miracles? Il vous en faut sans doute pour vous soutenir comme en l'air. Les méritez-vous dans un temps où votre ruine totale et prochaine ne peut vous corriger, où vous êtes encore dur, hautain, fastueux, incommunicable, insensible et toujours prêt à vous flatter? Dieu s'apaisera-t-il en vous voyant humilié sans humilité, confondu par vos propres fautes sans vouloir les

(1) *Œuvres complètes de Fénelon.* Édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 643.

avouer, et prêt à recommencer si vous pouviez respirer deux ans? Dieu se contentera-t-il d'une dévotion qui consiste à doter une chapelle, à dire un chapelet, à écouter une musique, à se scandaliser facilement et à chasser quelque janséniste? Non seulement il s'agit de finir la guerre au dehors, mais il s'agit encore de rendre au dedans du pain aux peuples moribonds, de rétablir l'agriculture et le commerce, de réformer le luxe qui gangrène toutes les mœurs de la nation, de se ressouvenir de la vraie forme du royaume et de tempérer le despotisme, cause de tous nos maux (1). »

Fénelon termine cette lettre où il propose de convoquer, sinon les États généraux, du moins une assemblée de notables, en demandant au duc de Chevreuse de n'en pas communiquer le contenu au Duc de Bourgogne, pour ne pas trop lui ouvrir les yeux sur le Roi et sur le gouvernement, mais de lui en inspirer doucement tout ce qu'il croira utile et incapable de le blesser, afin de le mettre en état de parler avec force. C'était en effet par l'intermédiaire du seul Chevreuse, que Fénelon communiquait avec le Duc de Bourgogne, depuis le retour de celui-ci à la Cour, s'il faut du moins en juger par ce qui a été conservé de sa correspondance. On se souvient combien fréquent était leur échange de lettres durant la campagne de 1708, alors que, de Cambrai au camp de l'armée de Flandre, les communications étaient libres. Puis, tout à coup, à partir du jour où le Duc de Bourgogne rentre à Versailles, les communications cessent; il semble que toute relation directe soit rompue entre le maître et l'ancien élève. La correspondance de Fénelon ne contient plus qu'une seule lettre au Duc de Bourgogne en date du 15 novembre 1709. Mais est-ce bien la seule qu'il lui ait écrite? Ne mettait-il pas au contraire à profit, comme il faisait avec Chevreuse, les occasions fréquentes qui s'offraient à lui de faire parvenir au Duc de Bourgogne des missives secrètes, où il aurait continué de lui prodiguer, avec les marques de sa tendresse, ses conseils politiques et ses directions de conscience? Nous inclinons d'autant plus à le penser, que dans cette lettre de 1709, rien ne témoigne d'une occasion exceptionnelle qui se serait offerte à Fénelon et dont il aurait profité avec joie. Elle commence au contraire tout uniment, et comme si elle s'inter-

(1) *Œuvres complètes de Fénelon.* Édition de Saint-Sulpice, t. VIII, p. 323.

calait dans une correspondance habituelle ; mais elle n'en est pas pour cela moins curieuse, car il est impossible de n'y pas voir une leçon indirecte à l'adresse du Duc de Bourgogne.

Fénelon, dès les premières lignes, fait l'éloge de celui qu'on appelait à la Cour le roi d'Angleterre, que l'histoire connaît sous le nom du chevalier de Saint-Georges et qui, en effet, entre son médiocre père Jacques II, et son triste fils Charles-Édouard, fait honorable figure dans la lignée des derniers Stuarts : « Il se possède, dit Fénelon, et il agit tranquillement, comme un homme sans humeur, sans fantaisie, sans inégalité, sans imagination dominante, qui consulte sans cesse la raison et qui lui cède en tout. Il se donne aux hommes par devoir et est plein d'égards pour chacun d'eux. On ne le voit ni las de s'assujettir, ni impatient de se débarrasser pour être seul et tout à soi, ni distrait, ni renfermé en soi-même au milieu du public. Il est plein de dignité, sans hauteur ; il proportionne ses attentions et ses discours au rang et au mérite. Il montre la gaieté douce et modérée d'un homme mûr... D'ailleurs cette complaisance n'est suspecte ni de faiblesse ni de légèreté ; on le trouve ferme, décisif, précis ; il prend aisément son parti pour les choses hardies qui doivent lui coûter... En un mot, le roi d'Angleterre se prête et s'accommode aux hommes ; il a une raison et une vertu toute d'usage ; sa fermeté, son égalité, sa manière de se posséder et de ménager les autres, son sérieux doux et complaisant, sa gaîté, sans aucun jeu qui descende trop bas, préviennent le public en sa faveur (1). » Dans cet éloge, mérité, nous voulons le croire, mais poussé peut-être un peu plus loin que de raison, du roi d'Angleterre il est bien difficile de ne pas voir une sorte de portrait du prince modèle que Fénelon offrait à l'imitation du Duc de Bourgogne. « Il est singulier, dit avec raison M. Emmanuel de Broglie dans le volume qu'il a consacré à *Fénelon à Cambrai*, que le prétendant au trône d'Angleterre se trouve justement avoir toutes les qualités qui manquaient au Duc de Bourgogne (2). » En effet, lorsqu'il loue le Prétendant d'avoir de la décision et une vertu toute d'usage, il semble bien qu'il veuille mettre le doigt sur les deux points faibles du Duc de Bourgogne et inciter le futur héritier du trône de France à prendre le roi d'Angleterre, errant et dépossédé, pour modèle.

(1) *Œuvres complètes de Fénelon*. Édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 291.
(2) *Fénelon à Cambrai*, p. 235.

Quoi qu'il en soit et à supposer même, que cette lettre soit la seule par laquelle Fénelon ait donné au Duc de Bourgogne la preuve de sa sollicitude, il est certain qu'il ne cessait de porter un intérêt passionné au jeune prince dont les mésaventures et les fautes, durant l'année 1708, avaient été pour lui la cause de tant de tristesses et d'angoisses. S'il s'abstenait de lui écrire directement, ce qui nous paraît peu probable, il ne cessait pas de lui faire parvenir par l'intermédiaire de Chevreuse des avis utiles dont nul aveuglement, nulle complaisance ne tempèrent la sévérité. D'après les bruits qui, de la Cour, arrivent juqu'à Cambrai, il lui reproche d'être trop timide, trop réservé, et de s'adonner encore à des amusemens puérils. « Si le P. P. (le petit prince), écrit-il, ne sent pas le besoin de devenir ferme et nerveux, il ne fera aucun véritable progrès ; il est temps d'être homme. La vie du pays où il est, est une vie de mollesse, d'indolence, de timidité et d'amusement ; il ne sera jamais si subordonné à ses deux supérieurs (le Roi et Monseigneur), que quand il leur fera sentir un homme mûr, appliqué, ferme, touché de leurs véritables intérêts, et propre à les soutenir par la sagesse de ses conseils et par la vigueur de sa conduite. Qu'il soit de plus en plus petit sous la main de Dieu, mais grand aux yeux des hommes. C'est à lui à faire aimer, craindre et respecter la vertu jointe à l'autorité. Il est dit de Salomon qu'on le craignit, voyant la sagesse qui était en lui (1). »

Il blâme en termes presque durs la forme que prenaient chez le Duc de Bourgogne deux sentimens dont cependant il loue le principe : la piété et l'amour conjugal. « On prétend que M. le Duc de Bourgogne a dit à quelqu'un, qui l'a redit à d'autres, que ce que la France souffre maintenant vient de Dieu, qui veut nous faire expier nos fautes passées. Si ce prince a parlé ainsi, il n'a pas assez ménagé la réputation du Roi ; on est blessé d'une dévotion qui tourne à critiquer son grand-père (2), » et dans une autre lettre : « Ne vous contentez pas des belles maximes en spéculation et des bons propos de P. P. Il se paye et s'éblouit lui-même de ces bons propos vagues. On dit qu'il est toujours également facile, foible, rempli de puérilités, trop attaché à la table, trop renfermé. On ajoute qu'il demeure content de sa vie

(1) *Œuvres complètes de Fénelon.* Édition de Saint-Sulpice. t. VII, p. 320.
(2) *Ibid.*, p. 312.

obscure, dans l'avilissement et dans le mépris public. On dit que Madame la Duchesse de Bourgogne fait fort bien pour le soutenir, mais qu'il est honteux qu'il ait besoin d'être soutenu par elle, et qu'au lieu d'être attaché à elle par raison, par estime, par vertu et par fidélité à la religion, il paroît l'être par passion, par foiblesse et par entêtement, en sorte qu'il fait mal ce qui est bien en soi (1). »

Le témoignage de Chevreuse, qui est plus favorable au Duc de Bourgogne, ne suffit pas à rassurer Fénelon. Il est ravi que Chevreuse soit content du P. P. Pour lui il ne le sera point jusqu'à ce qu'il le sache libre, ferme, et en possession de parler avec une force douce et respectueuse ; autrement il demeurera avili, comme un homme qui a encore, dans un âge de maturité, une faiblesse puérile. Aussi, dans cette grande lettre à Chevreuse dont nous avons déjà parlé, où les malheurs de la France lui inspirent de si patriotiques accens, s'applique-t-il à tracer la ligne de conduite qu'il voudrait voir suivre au Duc de Bourgogne. « C'est le temps, dit-il, où il faudroit que Mgr le Duc de Bourgogne dît au Roi et à Monseigneur avec respect, avec force, et peu à peu d'une manière insinuante tout ce que d'autres n'oseront leur dire. Il faudroit qu'il le dît devant Mme de Maintenon; il faudroit qu'il mît dans sa confidence Mme la Duchesse de Bourgogne; il faudroit qu'il protestât qu'il parle sans être poussé par d'autres; il faudroit qu'il fît sentir que tout périt si l'argent manque; que l'argent manquera si le crédit ne se relève, et que le crédit ne peut se relever que par un changement de conduite qui mette tout le corps de la nation dans la persuasion que c'est à elle à soutenir la monarchie penchante à sa ruine, parce que le Roi veut agir de concert avec elle. Le prince pourra être blâmé, critiqué, rejeté avec indignation, mais ses raisons seront évidentes; elles prévaudront peu à peu, et il sauvera le trône de ses pères. Il doit au Roi et à Monseigneur de leur déplaire pour les empêcher de se perdre. Au bout du compte, que lui fera-t-on? Il montrera, comme deux et deux font quatre, la nécessité de ses conseils; il convaincra de son zèle et de sa soumission; il fera voir qu'il parle, non par foiblesse et par timidité, mais par un courage à toute épreuve. En même temps, il pourra demander avec les plus vives instances, la permission

(1) *Œuvres complètes de Fénelon*. Édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 335.

d'aller à l'armée comme volontaire. C'est le vrai moyen de relever sa réputation et de lui attirer l'amour et le respect de tous les Français (1). »

Ces virils conseils n'étaient guère suivis par le Duc de Bourgogne qu'enchaînait, outre la timidité de sa nature hésitante, son respect aveugle pour son grand-père. Ce dut être dans une période de découragement sur son élève et de sévérité excessive envers Louis XIV, qu'il rendait un peu trop exclusivement responsable des malheurs de la France, que Fénelon écrivit cet *Examen de conscience sur les devoirs de la Royauté*, qui, trouvé dans les papiers du duc de Beauvilliers, confié par lui à la duchesse, remis par celle-ci au marquis de Fénelon, fut publié par ce dernier en 1734 à la suite d'une édition de *Télémaque*. Cet *Examen* fut-il mis par Beauvilliers sous les yeux du Duc de Bourgogne? On en peut douter, car les termes dans lesquels il est conçu n'étaient pas de nature à l'entretenir dans ce respect pour son grand-père dont Fénelon lui recommandait par ailleurs de ne pas s'écarter. C'est moins une série de conseils à l'adresse du Duc de Bourgogne qu'une véritable diatribe contre Louis XIV, et cette diatribe, juste assurément en plus d'un point, laisse éclater cependant l'amertume que gardait Fénelon de sa longue et injuste disgrâce. C'est en effet le Duc de Bourgogne qu'il apostrophe, mais c'est bien certainement à Louis XIV qu'il pense, lorsqu'il semble reprocher à ce jeune prince qui n'avait pas encore régné les fautes commises par son aïeul.

« Ne vous êtes-vous point imaginé que l'Évangile ne doit point être la règle des rois comme celle de leurs sujets, que la politique les dispense d'être humbles, justes, sincères, modérés, compatissans, prêts à pardonner les injures... N'avez-vous rien pris à aucun de vos sujets par pure autorité et contre les règles... Avez-vous examiné à fond les vrais besoins de l'État pour les comparer avec l'inconvénient des taxes, avant que de charger vos peuples... N'avez-vous point appelé nécessité de l'État ce qui ne servoit qu'à flatter votre ambition comme une guerre pour faire des conquêtes et pour acquérir de la gloire... Avez-vous donné à vos sujets le mauvais exemple d'un amour déshonnête et criminel? Si vous l'avez fait, votre autorité a mis en honneur l'infamie; vous avez rompu la barrière de la pudeur et de l'honnêteté; vous avez

(1) *Œuvres complètes de Fénelon*. Édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 323 et *passim*.

fait triompher le vice et l'impudence; vous avez appris à tous vos sujets à ne rougir plus de ce qui est honteux, leçon funeste et qu'ils n'oublieront jamais (1). »

Certes le pauvre Duc de Bourgogne si pieux, si scrupuleux, si conjugal, n'avait rien fait de tout cela; il n'avait point donné, comme Fénelon semble le lui reprocher, de « mortels exemples. » Rien ne s'adressait en réalité à lui dans ces reproches anticipés, sauf peut-être celui-ci : « Expédier des dépêches, dans un cabinet où l'on se renferme sans cesse, c'est dérober son plus précieux temps à l'État. N'avez-vous point négligé de connoître les hommes par paresse d'esprit, par une humeur qui vous rend particulier, par une hauteur qui vous éloigne de la société, par des détails qui ne sont que vétilles en comparaison de cette étude des hommes, enfin par des amusemens dans votre cabinet sous prétexte de travail secret (2)? »

Ce long morceau de Fénelon, écrit évidemment dans une période d'irritation, paraît avoir eu surtout pour but d'ouvrir les yeux du petit-fils sur les fautes et les torts du grand-père. Aussi, quoi qu'en dise l'auteur de l'*Histoire littéraire de Fénelon* (3), on aimerait à croire que le Duc de Bourgogne n'en faisait pas sa lecture assidue, et que Beauvilliers en demeurait l'habituel dépositaire.

Telles étaient les relations indirectes, un peu mystérieuses et en tout cas mal connues de l'ancien précepteur et de l'ancien élève, lorsque éclata le coup de foudre qui d'un côté réduisait à néant la cabale et, de l'autre, exaltait le petit troupeau. On ne saurait s'attendre à trouver dans la correspondance même de Fénelon la libre expression des sentimens que la nouvelle de la mort de Monseigneur put lui inspirer. Dans la lettre qu'il écrivit aussitôt après, et qui était destinée à passer sous les yeux du Duc de Bourgogne (4), il tient le langage un peu conventionnel du prêtre : « Dieu vient de frapper un grand coup, mais sa main est souvent miséricordieuse, même dans les coups les plus rigoureux. La mort est une grâce en ce qu'elle est la fin de toutes les tentations. Elle épargne la plus redoutable tentation d'ici-bas

(1) *Œuvres complètes de Fénelon.* Édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 85, 86, 87.
(2) *Ibid.*, p. 95 et 96.
(3) *Ibid.*, t. I, p. 145.
(4) *Ibid.*, t. VII, p. 341. On ne sait pas exactement à qui cette lettre est adressée, si c'est au duc de Beauvilliers ou, ce qui paraît plus probable, au Père Martineau, le confesseur du Duc de Bourgogne.

quand elle enlève un prince avant qu'il ne règne. Ce spectacle affligeant est donné au monde pour montrer aux hommes éblouis combien les princes, qui sont si grands en apparence, sont petits en réalité. » Déjà cependant il ne peut s'empêcher, dans cette même lettre, de glisser quelques conseils. « Il est temps de se faire aimer, craindre, estimer. Il faut de plus en plus tâcher de plaire au Roi, de s'insinuer, de lui faire sentir un attachement sans bornes, de le soulager par des assiduités et des complaisances convenables. Il faut devenir le conseil de Sa Majesté, le père des peuples, la consolation des affligés, la ressource des pauvres, l'appui de la nation, le défenseur de l'Église, l'ennemi de toute nouveauté. Il faut écarter les flatteurs, s'en défier, distinguer le mérite, le chercher, le prévenir, apprendre à le mettre en œuvre, écouter tout, ne croire rien sans preuve et se rendre supérieur à tous, puisqu'on se trouve au-dessus de tous. »

Quant à ses sentimens personnels, et aux espérances qui pouvaient naître en lui, Fénelon ne s'en ouvre à personne, et il est impossible d'y trouver une allusion dans sa correspondance de cette époque. Savait-il bien lui-même ce qu'il éprouvait et ce qu'il désirait? On peut se le demander quand on voit comment il se jugeait et avec quelle finesse il analyse les sentimens qui se combattaient dans son cœur. « Je hais le monde et je le méprise, écrivait-il à la duchesse de Mortemart peu de mois après la mort de Monseigneur, et il me flatte néanmoins un peu. Je sens la vieillesse qui avance insensiblement et je m'accoutume à elle sans me détacher de la vie. Je ne trouve en moi rien de réel, ni pour l'intérieur, ni pour l'extérieur. Quand je m'examine, je crois rêver : je me vois comme une image dans un songe... Il me semble que je n'ai nulle envie de tâter du monde; je sens comme une barrière entre lui et moi qui m'éloigne de le désirer et qui feroit, ce me semble, que j'en serois embarrassé s'il me falloit un jour le revoir (1). »

Si Fénelon n'était pas bien sûr de ses sentimens, Saint-Simon affirme les connaître, mais c'est qu'il le juge d'après lui-même et qu'il lui prête les siens : « Celui de tous à qui cet événement devint le plus sensible, fut Fénelon archevêque de Cambrai. Quelle préparation! Quelle approche d'un triomphe sûr et com-

(1) *Œuvres complètes de Fénelon.* Édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 349.

plet et quel puissant rayon de lumière vint à percer tout à coup une demeure de ténèbres! Confiné depuis douze ans dans son diocèse, ce prélat y vieillissoit sous le poids inutile de ses espérances, et voyoit les années s'écouler dans une égalité qui ne pouvoit que le désespérer. Toujours odieux au Roi à qui personne n'osoit prononcer son nom, même en choses indifférentes, plus odieux à Mme de Maintenon parce qu'elle l'avoit perdu, plus en butte que nul autre à la terrible cabale qui disposoit de Monseigneur, il n'avoit de ressource qu'en l'inaltérable amitié de son pupille, devenu lui-même victime de cette cabale, et qui, selon le cours ordinaire de la nature, le devoit être trop longtemps, pour que le précepteur pût se flatter d'y survivre et par conséquent de sortir de son état de mort au monde. En un clin d'œil, ce pupille devient Dauphin; en un autre, comme on va le voir, il parvient à une sorte d'avant-règne. Quelle transition pour un ambitieux (1)! »

Suit alors un admirable portrait de Fénelon, « plus coquet que toutes les femmes, mais en solide et non en misères, » portrait où, tout en rendant hommage aux admirables vertus déployées par l'archevêque de Cambrai dans son diocèse, à la mesure et à la dignité de sa conduite, au zèle déployé par lui pour adoucir les maux de la guerre, il affirme cependant « que ce merveilleux dehors n'étoit cependant pas tout lui-même » et qu'il « n'étoit pas sans soins et sans recherches de tout ce qui pouvoit le raccrocher et le conduire aux premières places. » Aussi explique-t-il tous les actes de Fénelon, en particulier les polémiques soutenues par lui, contre les jansénistes, vis-à-vis desquels il usait cependant d'une grande tolérance personnelle dans son diocèse, « par le désir d'émousser l'aigreur du Roi, de flatter Rome, pour lui si ingrate, et de donner lieu à ses amis d'oser prononcer son nom (2). »

Quoi qu'il en soit des sentimens intimes de Fénelon, une chose est certaine, c'est qu'à partir du jour où le Duc de Bourgogne n'a plus qu'un degré à franchir pour monter sur le trône, on sent grandir, dans la correspondance de Fénelon, l'anxiéte qu'il éprouve à la pensée du rôle que son ancien élève peut d'un jour à l'autre être appelé à jouer. Il le sait encore mal préparé à ce rôle, et son inquiétude se traduit jusque dans la joie

(1) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1856, t. IX, p. 288.
(2) *Ibid.*, p. 291 et *passim*.

que lui causent les bonnes nouvelles qu'il reçoit. Il n'y a presque pas de lettres adressées à Chevreuse où il ne soit question du *Petit Prince* et où il ne lui fasse parvenir quelques conseils. « Le Petit Prince, écrit-il le 12 mars, c'est-à-dire moins de deux mois après la mort de Monseigneur, doit prendre sur lui plus que jamais, pour paroître ouvert, prévenant, accessible et sociable. Il faut qu'il détrompe le public sur les scrupules qu'on lui impute, qu'il soit régulier en son particulier, et qu'il ne fasse point craindre à la Cour une réforme sévère dont le monde n'est pas capable, et qu'il ne faudroit même mener qu'insensiblement s'il étoit possible. Nous allons prier sans cesse pour lui. Je demande pour lui un cœur large comme la mer... Point de puérilités, ni de minuties en dévotion. On apprend plus pour gouverner, en étudiant les hommes, qu'en étudiant les livres (1). » Quelques mois après, il écrit encore : « J'entends dire que le Petit Prince fait mieux, que sa réputation se relève, et qu'il aura de l'autorité. Il faut le soutenir, lui donner le tour des affaires, l'accoutumer à voir par lui-même et à décider. Il faut qu'il traite avec les hommes pour découvrir leurs finesses, pour étudier leurs talens, pour savoir s'en servir malgré leurs défauts. Il faut le mettre en train de rendre compte au Roi, de le soulager et de lui aider à décider par une manière insinuante, de lui proposer son avis. S'il le fait avec respect et zèle, il ne donnera aucun ombrage et sera bientôt cru (2) », et dans une autre lettre : « J'entends dire que Monsieur le Dauphin fait beaucoup mieux. Il a, dans sa place et dans son naturel, de grands pièges et de grandes ressources. La religion qui lui attire des critiques est le seul appui solide pour le soutenir. Quand il la prendra par le fond, sans scrupule sur les minuties, elle le comblera de consolation et de gloire. Au nom de Dieu, qu'il ne se laisse gouverner, ni par vous, ni par moi, ni par aucune personne du monde. Que la vérité et la justice, bien examinées, décident et gouvernent tout dans son cœur. Il doit consulter, écouter, se défier de soi, prier Dieu; ensuite, il doit être ferme comme un rocher, suivant sa conscience. Il faut que ceux qui ont tort craignent sa fermeté, et qu'ils n'espèrent de le fléchir qu'autant qu'ils se corrigeront. Il doit être, auprès du Roi, complaisant, assidu, commode, soulageant, respectueux, soumis, plein de zèle et de tendresse, mais

(1) *Œuvres complètes de Fénelon.* Édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 343.
(2) *Ibid.*, p. 353.

libre, courageux, et ferme à proportion du besoin de l'Église et de l'État (1). »

Sans avoir la prétention, du moins à l'en croire, de gouverner le Duc de Bourgogne, Fénelon ne devait pas s'en tenir à ces conseils excellens, mais indirects. Il allait bientôt, de concert avec Chevreuse, dresser tout un plan de réformes et tout un programme de gouvernement, destiné à être soumis par avance au futur héritier du trône, et que tous deux espéraient bien lui voir mettre en pratique, le jour où sa naissance l'appellerait à y monter. Ainsi, comme nous l'avons vu tout à l'heure, Saint-Simon d'un côté, et Fénelon de l'autre, allaient travailler à façonner l'esprit du jeune prince et à le plier à leurs propres idées. Avant de rechercher dans quelle mesure ils y réussirent, et de démêler la part qui leur revient dans les projets assez vagues qu'on peut prêter au Duc de Bourgogne, nous avons à montrer quel effet immédiat produisit sur lui ce changement si brusque d'une situation un peu humiliée et contrainte à un rang dont l'éclat équivalait presque au premier, et sous quel jour nouveau, à la suite de ce changement, il apparut aux yeux étonnés de la Cour.

HAUSSONVILLE.

(1) *Œuvres complètes de Fénelon.* Édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 348.

LES ANGLAIS

ET

L'AFGHANISTAN

LE DERNIER TRAITÉ ANGLO-AFGHAN

Un traité a été conclu au mois de mars 1905, entre l'Angleterre et l'Afghanistan, traité qui continue l'œuvre que la politique britannique poursuit en ce pays depuis près d'un siècle, œuvre de « défense de l'Inde » dont la formule a été amplifiée, mais non point inventée en ces dernières années.

Cette œuvre traditionnelle du gouvernement anglo-indien peut être envisagée d'un double point de vue. Politiquement, il s'agit de créer la confiance entre l'Afghanistan et l'Angleterre et de profiter de cette confiance pour rendre l'Angleterre maîtresse de ce pays. Militairement, il s'agit, suivant le mot de M. Balfour, de « protéger l'Afghanistan contre un risque de conflit avec une puissance étrangère, étant entendu que le problème de la défense de l'Inde se confond avec celui de la défense de l'Afghanistan. » En d'autres termes, installer solidement l'influence anglaise dans l'Afghanistan, pour faire de ce pays le boulevard de l'Inde contre la pénétration russe si activement poussée depuis trente ans dans l'Asie centrale ; profiter de la « frontière scientifique » qui a mis les régimens anglo-indiens à deux jours de marche de Candahar, pour continuer la politique enveloppante qui a abouti à l'occupation du Tchitral et fermé la frontière in-

dienne à une armée russe venant de l'Oxus ; faire coopérer enfin les forces afghanes à côté des troupes anglaises à la défense de l'Inde : voilà la tactique au développement de laquelle vient de contribuer la mission envoyée à Caboul sous la conduite de M. William Dane.

La politique suivie par l'Angleterre en Afghanistan s'est heurtée à deux obstacles, dont le premier est la répugnance des Afghans à entrer dans le sillage anglo-indien. Depuis le jour où, en 1809, la mission Elphinstone a signé avec Shah Choudja, émir d'Afghanistan, le traité de Calcutta, chaque mouvement en avant de l'Angleterre a été suivi jusqu'en ces dernières années d'une résistance et d'un recul. En 1838, c'est la mission Burnes à Caboul, provoquant par contre-coup l'alliance russo-afghane, obligeant les Anglais à une expédition et aboutissant en 1841 au massacre des garnisons anglaises laissées dans le pays. En 1875, c'est, après les négociations de l'émir avec lord Northbrook et lord Lytton, le rapprochement de l'Afghanistan avec la Russie, l'arrêt à la frontière afghane de la mission de sir Neville Bowles, et la guerre de 1878-1879, terminée par le traité de Gaudamak. La même année enfin, après ce traité qui instaurait une sorte de contrôle britannique sur l'Afghanistan, c'est le massacre de la mission Cavagnari, la marche du lieutenant général Roberts sur Caboul, la prise de cette ville après une campagne pénible et la liquidation modeste acceptée par Gladstone en 1879.

Ces efforts successifs et coûteux, plus ou moins actifs suivant que le pouvoir appartenait aux conservateurs ou aux libéraux, n'avaient pas modifié les sentimens du peuple afghan, qui ne s'expliquaient que trop par la nature des mesures employées. Ce n'est que depuis cette époque que la politique britannique, ayant changé de méthode, a vu une détente se produire dans ses rapports avec l'Afghanistan. La mission de sir Mortimer Durand en 1893, le voyage récent à Calcutta du fils de l'émir actuel, la conclusion du dernier traité anglo-afghan sont autant de preuves de la modification de ces sentimens.

Le second obstacle, c'est la Russie et la pénétration russe en Asie centrale. Dès 1870, après les campagnes de Tchernaïef, de Romanowski et de Kaufman, une province russe était constituée au Turkestan avec Tachkent pour capitale. L'annexion de Khiva en 1873, celle du Khokand en 1876, la soumission des Turk-

mènes et la prise de Merv, de 1879 à 1884, achevèrent la conquête du Turkestan. Ce jour-là, la question de la frontière russo-afghane fut posée, et ce jour-là aussi la rivalité anglo-russe entra dans sa phase aiguë. On se souvient de l'émotion européenne qui suivit la défaite des Afghans, le 30 mars 1885, par le général Komaroff. L'armée britannique était mobilisée; tout le monde croyait à la guerre. On l'évita cependant, grâce à un accord du 10 septembre 1885. Depuis lors, et de ce côté encore, les relations se sont améliorées.

Aujourd'hui la lutte d'influence entre la Russie et l'Angleterre à la Cour de Caboul paraît être close au bénéfice de l'Angleterre qui pensionne l'émir, s'est substituée à lui dans la direction des affaires extérieures, a un agent indigène résidant à Caboul et s'est fait céder une partie notable de l'Afghanistan, de manière à permettre à l'empire anglo-indien d'atteindre ce qu'on est convenu d'appeler la frontière scientifique de l'Inde. L'Afghanistan est devenu un des élémens — le principal — de la défense de la péninsule. C'est le cas d'exposer quelle est l'importance militaire de l'Afghanistan en cas d'invasion de l'Inde; quel rôle il a joué dans le passé à ce point de vue; à la suite de quelles circonstances le gouvernement britannique, qui l'avait d'abord ignoré, fut amené à reconnaître sa valeur stratégique; et, depuis lors, quels efforts il a imposés à son armée, quelle politique il a demandée à sa diplomatie pour asseoir l'influence anglaise à Caboul; enfin quelle est la signification et quelle est la portée du récent traité anglo-afghan, et quelle est, pour les intérêts généraux de la civilisation, la meilleure politique qui puisse présider aux relations anglo-russes en Asie Centrale.

I

Les projets de Napoléon sur l'Inde et les premiers rapports des Anglais avec l'Afghanistan.

Les premières relations de l'Angleterre avec l'Afghanistan ne remontent pas au delà du commencement du XIXe siècle. Avant cette époque, ce pays n'avait offert aucun intérêt aux Anglais. Occupée à asseoir et à consolider sa domination dans le Bengale et la presqu'île du Dekkan, la Compagnie des Indes

avait considéré jusqu'alors l'Afghanistan, — séparé de ses possessions par les vastes étendues de l'empire du Grand-Mogol, de la confédération mahratte, et de l'empire sikh, — comme trop éloigné de son rayon d'action et ne méritant pas à ce titre de fixer sa sollicitude.

L'indifférence de la Compagnie des Indes pour les hommes et les choses d'Afghanistan trouve aussi son explication dans la nature des idées qui dominaient alors en Europe sur le moyen d'assurer la sécurité de l'Hindoustan. Le maître européen de l'Inde n'appréhendait les attaques d'un ennemi que vers le Sud de la péninsule et du côté de la mer. La voie maritime était à ses yeux la seule route possible d'invasion, et le seul moyen de parer à ce danger lui paraissait être de se fortifier sur la côte de Malabar et de Coromandel et d'être maître de la mer. Chacune des nations européennes qui s'étaient disputé la suprématie dans l'Inde avait adopté cette manière de voir et en avait fait l'application à son profit. C'est ainsi que les Portugais, à peine débarqués à Calicut, s'étaient empressés de s'assurer la domination de l'Océan Indien par l'occupation du Cap de Bonne-Espérance, d'Aden et du littoral du golfe Persique; que les Hollandais, qui leur avaient succédé dans la possession de l'Inde, les avaient remplacés également dans ces postes avancés; que les Français, devenus maîtres d'une partie du Dekkan, s'étaient établis aux îles Mascareignes et à Madagascar; que les Anglais enfin, après s'être emparés des établissemens français dans le Dekkan, songeaient à devenir les maîtres du Cap, de Ceylan et de l'île Maurice. Il est juste de reconnaître d'ailleurs que ces nations qui s'emparaient et se chassaient tour à tour de l'Hindoustan étaient toutes des nations maritimes; qu'elles visaient le monopole du commerce, non la conquête totale du pays; et que leurs divers établissemens avaient le caractère non d'un empire territorial et politique, mais plutôt d'un empire maritime et commercial, développé sur les côtes, peu étendu dans l'intérieur, et donnant, avec un minimum de dépenses de domination, le maximum de profits.

A la fin du XVIIIe siècle, Bonaparte, qui avait soumis l'Égypte et rêvait de la conquête de l'Inde, adopta tout d'abord les idées ayant cours. C'est en utilisant la voie maritime qu'il comptait, quand il était en Égypte, attaquer les Anglais dans l'Inde, et c'est de la côte de Malabar ou de celle de Coromandel qu'il

espérait diriger une armée d'invasion. Des vaisseaux de guerre transformés en nutes et portant des troupes d'infanterie et d'artillerie devaient traverser l'Océan Indien et donner la main à Tippo-Sahib, sultan de Mysore, l'irréductible adversaire des Anglais. Bonaparte avait écrit du Caire à Tippo-Sahib, et presque tous les princes du Dekkan s'étaient déclarés favorables aux visées françaises. Dans l'attente du grand événement, le Nizam d'Haïderabad avait levé une armée de 14 000 hommes, commandés par des officiers français et notamment par un nommé Raymond. Admirablement équipées et disciplinées, les levées de ces officiers marchaient au combat avec le drapeau de la Révolution française flottant au-dessus de leurs rangs, et le bonnet phrygien gravé sur leurs boutons. Le chef de la plus puissante dynastie mahratte, Scindiah, avait une armée organisée à l'européenne de 30 000 fantassins et de 18 000 cavaliers, que lui avaient créée Boigne, aventurier savoisien, et Perron, officier de marine au temps du bailli de Suffren. Un autre puissant chef mahratte, Holkar, avait réuni une armée de 100 000 hommes. Malheureusement pour les princes indiens qui s'étaient tant avancés, les troupes françaises attendues ne parurent point, et les Anglais en profitèrent pour les écraser tous. Tippo-Sahib mourut sur la brèche de Seringapatam. Le Nizam dut licencier son armée; Scindiah et Holkar, battus, durent faire leur soumission.

Mais Bonaparte n'avait pas renoncé à son projet d'arracher l'Inde aux Anglais. Devenu premier consul, il croyait toujours que ce n'était guère qu'en Orient qu'on pouvait faire quelque chose de réellement grand. L'Hindoustan le fascinait, et à peine eut-il en mains le pouvoir qu'il s'occupa de réaliser le rêve qu'il avait conçu en Égypte. Seulement, les circonstances n'étaient plus les mêmes qu'en 1798. La flotte française avait été détruite à Aboukir; l'évacuation de l'Égypte avait eu lieu; les Anglais dominaient les mers : il ne pouvait plus être question d'utiliser la voie maritime et de débarquer un corps expéditionnaire sur la côte du Dekkan. C'est alors que fut conçu par son génie inventif un projet d'attaque de l'Inde tout différent de celui que les nations européennes avaient adopté jusqu'alors.

Par-dessus les sommets de l'Hindou Kouch, l'Inde est reliée à l'Europe au Nord-Ouest par les steppes du Turkestan. Une armée venant d'Europe peut donc envahir l'Inde dans cette direc-

tion en empruntant exclusivement la voie terrestre. C est ce que comprit Bonaparte, qui, pour réaliser ce projet, s'adressa au tsar, Paul Ier, avec lequel des négociations, restées longtemps secrètes et encore peu connues, furent nouées. Un corps français de 35000 hommes devait gagner à travers la Russie la région des steppes jusqu'à Astrakan, franchir la Caspienne sur des vaisseaux russes jusqu'à Asterabad, d'où il opérerait sa jonction avec une armée russe de force égale et se diriger par Hérat et Candahar sur l'Afghanistan méridional et l'embouchure de l'Indus. En même temps, une autre armée russe devait partir d'Orenbourg, et, par Khiva, Boukhara et l'Afghanistan septentrional, marcher directement sur le haut Indus. L'armée française du Midi devait être commandée par Masséna, que le tsar, dans un sentiment de délicate courtoisie et d'admiration pour le héros de Zurich, avait demandé lui-même comme généralissime. Ce grand projet reçut un commencement d'exécution. Avec la fougue et l'impétuosité qui le caractérisaient, le tsar Paul, sans attendre l'arrivée de l'armée française, enjoignit à l'ataman général des Cosaques du Don, Orloff Denissof, d'établir son quartier général à Orenbourg, d'y concentrer toutes les troupes cosaques, et d'y attendre l'ordre de jeter ses troupes sur l'Inde. Ce dernier franchit la Volga en mars 1801 et se dirigea vers Orenbourg. Mais l'assassinat du tsar Paul Ier vint interrompre ces préparatifs. Les Cosaques repassèrent la Volga et il ne fut plus question d'une invasion franco-russe de l'Hindoustan.

Mais si le plan concerté entre Bonaparte et le tsar Paul ne put être réalisé, la possibilité d'une invasion de l'Inde par la voie terrestre au Nord-Ouest n'en restait pas moins un fait acquis. En même temps, était révélée l'importance exceptionnelle qu'avait l'Afghanistan en cas d'invasion dans cette direction. Qu'un corps expéditionnaire partît d'Astrakan pour se concentrer à Asterabad ou qu'il partît d'Orenbourg pour gagner Boukhara, c'est toujours au massif montagneux de l'Afghanistan qu'il venait se heurter avant de pénétrer dans le bassin de l'Indus. Une autre combinaison qu'imagina Napoléon après la mort de Paul Ier vint de plus faire ressortir le rôle du pays afghan dans l'attaque ou la défense de l'Inde dans la direction du Sud-Ouest et par la voie de la Perse. Inquiété au Nord par les Russes, qui poursuivaient de plusieurs côtés à la fois, par la Géorgie et le Turkestan, leur marche envahissante, le shah Feth-Ali s'était tourné d'abord

vers l'Angleterre et en avait sollicité un appui que celle-ci avait bien voulu lui accorder, mais en réclamant pour elle la cession de tous les ports appartenant à la Perse sur la Caspienne, celle de l'île Kharrach dans le golfe Persique, et l'autorisation de construire un fort à Bender-Bouchir. Effrayé de pareilles exigences qui, sous prétexte de le défendre, visaient à l'assujettir, Feth-Ali déchira le traité qu'il avait déjà signé avec l'agent britannique Malcolm et écrivit à Napoléon. Aussitôt ce dernier résolut de faire jouer au shah le rôle qu'il avait réservé d'abord au sultan de Mysore et à l'empereur de Russie. Le comte Jaubert, puis le général Gardanne furent envoyés par lui à la cour de Téhéran, et celui-ci présenta au shah un traité par lequel la France garantissait à la Perse l'intégrité de son territoire et lui fournissait des armes, des ouvriers et des officiers. La Perse promettait en retour de déclarer la guerre aux Anglais et de s'entendre avec l'Afghanistan de manière à ouvrir le chemin à une armée française en cas d'expédition contre l'Hindoustan. En même temps, le général Gardanne envoyait, en décembre 1807, à Napoléon un projet d'invasion de l'Inde par la Perse. Deux chemins conduisent à Delhi, disait notre ambassadeur, le premier, celui de l'Euphrate, par Alexandrette, Bagdad, Ispahan, Yezd, Candahar; le second, celui de la Mésopotamie, par Alep, Hérat, Caboul et Peïchawer. La première de ces voies emprunte le midi de la Perse et suit la côte du Mékran, la seconde, le nord de ce pays et la région montagneuse du Khorassan. « Il était également facile, ajoutait-il, à une armée française qui suivrait l'une ou l'autre de ces routes, de pénétrer dans l'Afghanistan, d'entraîner à sa suite les tribus guerrières et pillardes de cette région en leur montrant l'Inde comme proie et de tomber avec elles comme une avalanche du haut de leurs montagnes dans le bassin de l'Indus. » Le traité de Tilsitt, en faisant de la France l'amie de la Russie, ennemie de la Perse, vint rompre ces négociations et couper court à ces projets. Le général Gardanne dut partir, et l'Angleterre, qui avait désormais le champ libre devant elle, en profita pour envoyer auprès du shah la mission de sir Gore Ouseley et acquérir une influence prépondérante à la cour de Téhéran.

Mais il ne parut pas suffisant à l'Angleterre, pour contrecarrer les projets de Napoléon, de s'être concilié les bonnes grâces de la Perse. Le rôle capital que devaient jouer dans l'accomplissement

de ces projets les tribus du pays afghan fit comprendre à la politique britannique l'intérêt qu'il y avait pour elle à ne plus rester étrangère aux choses de cette région. On connaissait alors d'autant moins l'Afghanistan que cet État était de fondation récente. Province de l'empire du Grand-Mogol, puis, ayant fait partie de la Perse, l'Afghanistan s'était séparé de ce dernier pays en 1747, à la mort de Nadir-shah, et à la suite de la révolte d'un de ses généraux, Ahmed-Khan, chef de la puissante tribu afghane des Barakzaï, lequel se proclama Ahmed-Chah Dourân (perle de son temps), se fit couronner à Canhahar, et se tailla un royaume dans le démembrement de l'empire persan. L'année de sa mort, en 1773, il régnait sur le Cachemire et le Pendjab à l'Est et jusqu'à l'Amou-Daria au Nord-Ouest, ayant conquis dans cette direction ce qui s'est appelé depuis lors le Turkestan afghan; au Midi ses États confinaient au Beloutchistan. Son fils et son successeur, Ahmed-shah, avait transféré le siège de la capitale à Caboul. Au commencement du XIXe siècle, tout ce que savaient les Anglais était que le souverain de l'Afghanistan s'appelait Shah-Soudja; que son pouvoir s'étendait sur la vallée de Caboul, une partie du Turkestan au nord de l'Hindou-Kouch et le plateau de Candahar au midi et que Caboul était sa résidence. C'est dans ces conditions que fut envoyé en ambassade à la cour de ce prince Mount Stuard Elphinstone. Cette mission fut un véritable voyage de découvertes, tant les informations qu'en rapporta Elphinstone, en même temps que ses observations personnelles, furent riches et précises. Elle eut aussi un résultat politique de premier ordre, car l'agent anglais sut capter la confiance de Shah-Soudja et réussit à conclure avec lui, en 1809, le traité de Calcutta, par lequel l'émir s'engageait à s'opposer au passage d'une armée française, en échange de l'appui de l'Angleterre pour le maintien de l'intégrité de ses États. La mission d'Elphinstone fut complétée par celle du capitaine Grant et par celle du lieutenant Henry Pottinger et du capitaine Christie, qui explorèrent, au cours des années 1809-1810, le Beloutchistan, qui est le prolongement méridional de l'Afghanistan vers l'Océan Indien; examinèrent au point de vue des communications stratégiques l'état de la contrée, et nouèrent avec les chefs baloutches des relations d'alliance et d'amitié.

Ayant occupé les principaux points stratégiques du littoral de l'Océan Indien et ayant fait entrer dans leur alliance la Perse,

l'Afghanistan et le Beloutchistan, les Anglais comptaient bien avoir fermé toutes les voies d'accès, soit maritimes, soit terrestres, vers l'Hindoustan, et avoir pris toutes les mesures nécessaires à la sécurité de leur domination, quand tout se trouva remis en question par un événement extraordinaire et si vraiment étrange qu'il mérite bien d'être noté ici, — d'autant qu'il est très mal connu, que les historiens en Europe l'ignorent, et qu'on en chercherait vainement l'indication dans les ouvrages les plus récens sur l'Asie centrale et l'Inde.

En même temps que Napoléon envoyait Gardanne à Téhéran, il avait chargé un ancien chevalier de Malte, Louis de Lascaris-Vintimille, d'une mission secrète en Syrie. Lascaris devait apprendre l'arabe, entrer en relations avec les Bédouins, dénombrer leurs tribus, se ménager parmi eux des alliances jusqu'à la Mésopotamie et au golfe Persique, les grouper en une vaste confédération indépendante de toute sujétion à l'égard de la Sublime Porte, et créer ainsi une organisation en mesure de tenir ouverte à l'Empereur une route sur l'Afghanistan, le Beloutchistan et l'Inde. Parti d'Alep au mois de février 1810, avec un jeune Maronite, nommé Fatalla, qui nous a laissé un récit de l'expédition, Lascaris se rendit chez les Chammars, puissante confédération de tribus nomades venues un siècle auparavant du sud de l'Arabie s'établir dans la partie occidentale de la Syrie. Ayant su capter la confiance d'Ebn-Chalan, chef de la plus importante de ces tribus, qu'on avait surnommé l'exterminateur des Turcs, parce qu'il avait battu le pacha de Bagdad, il lui laissa entrevoir l'alliance et la venue prochaine du grand empereur d'Occident et lui persuada de se mettre à la tête d'une vaste confédération des tribus arabes pour être mieux à même de le recevoir. Ebn-Chalan était un homme de valeur. Il écouta les conseils de Lascaris, et, pour se faire la main, commença par battre les Hanezès, tribu arabe qui vivait sur les confins de la Mésopotamie, le long de l'Euphrate, et ennemis jurés des Chammars. Ebn-Chalan les força à signer un traité d'alliance, puis profita de ce succès pour imposer de gré ou de force son autorité à toutes les tribus chammars, ainsi qu'à toutes les tribus arabes de Syrie et de Mésopotamie.

On en était là lorsqu'une nouvelle incroyable, grossie de bouche en bouche à travers le désert, parvint à Lascaris et à Ebn-Chalan, laquelle, si elle était exacte, remettait tout en

question. On racontait qu'une princesse anglaise, la fille même du roi, parcourait la Syrie, avec une suite nombreuse, des richesses immenses qu'elle prodiguait en cadeaux et en fêtes coûteuses; que le pacha de Damas se multipliait autour d'elle, au point qu'on ne savait plus s'il la protégeait ou lui obéissait et qu'elle avait détaché les Hanezès de leur alliance récente avec les Chammars, ruinant ainsi toutes les combinaisons de l'envoyé français et d'Ebn-Chalan. Ce dernier et Lascaris se hâtèrent vers la Syrie. Le plus étonnant est que la nouvelle se trouva vraie.

Sans doute l'Anglaise n'était pas fille du roi britannique, mais c'était une fort grande dame puisqu'elle n'était rien de moins que la petite-fille du célèbre lord Chatham, premier ministre de la couronne pendant la guerre de Sept-Ans, et la nièce de William Pitt, premier ministre aussi, celui-là même qui avait voué à la France une haine à mort et avait organisé contre elle toutes les coalitions européennes de la fin du XVIIIe siècle et du commencement du XIXe siècle. Bien mieux, elle avait été l'auxiliaire et la plus fidèle collaboratrice de son oncle, avait pris la direction de sa maison et presque partagé avec lui l'exercice du pouvoir, au point que le roi disait à Pitt qu'il avait un ministre meilleur que lui et que c'était sa nièce, lady Esther Stanhope : ce dont convenait Pitt avec orgueil. Ayant perdu son oncle en 1806, puis, le même jour, en 1809 son frère et son fiancé, tous deux tués à la même bataille contre les Français en Espagne, lady Stanhope avait dit adieu à l'Angleterre sans espoir de retour, et s'était embarquée pour le Levant avec l'intention de s'y créer une nouvelle vie. Elle rêvait de révolutionner l'Orient et de s'y tailler un empire, soit en Arabie, soit en Syrie. Y avait-il quelque chose d'impossible pour la nièce de Pitt et n'avait-on point vu un simple lieutenant d'artillerie, issu de médiocre famille, se hisser jusqu'à la pourpre impériale sur le continent?

Vêtue en Arabe, armée du yatagan, qu'elle remplaça plus tard par une masse d'armes, du poignard et de pistolets, elle fit au printemps de 1812 une entrée triomphale en Syrie, parcourut avec sa suite les villes et les campagnes et vit accourir à elle les populations avides de voir cette princesse lointaine, chrétienne et déjà orientale d'aspect, par qui allaient sans doute se réaliser les mystérieuses prophéties. A Tadmor, aux ruines de

l'ancienne Palmyre, 50 000 Bédouins assemblés acclamerent comme une reine la prophétesse venue d'Occident, pendant que des jeunes filles, juchées en statues sur les piliers encore debout du temple du Soleil, lui lançaient des gerbes de fleurs et chantaient ses louanges. Le pacha de Damas fut subjugué; le chef des Hanezès devint son agent ; et, quand Lascaris arriva aux environs de Damas, elle le convoqua impérieusement comme ferait un roi pour son sujet. Lascaris, inquiet, obéit. Étrange rencontre en vérité, et bien caractéristique de cette génération si féconde en surprises, que celle de la nièce de Pitt et de l'agent de Napoléon, de l'Anglaise habillée en homme et du Français qui autrefois s'était fait moine chevalier, tous deux devenus Arabes et cherchant à contrecarrer leurs projets ennemis à la lisière du désert.

L'entrevue fut, comme bien on pense, sans resultats. Ebn-Chalan approchait avec les Chammars, brûlant de venger dans le sang la déloyauté des Hanezès et de battre le pacha de Damas comme il avait battu le pacha de Bagdad. On allait en venir aux mains, quand un facteur nouveau intervint dans la lutte d'influence qui se jouait entre l'Angleterre et la France aux confins de la Syrie et imprima à cette lutte des proportions formidables. C'étaient les Wahabites qui arrivaient en masse fin décembre 1812, du centre de l'Arabie. Ils étaient 150 000 guerriers.

C'étaient toutes les tribus du Nedjed qui se ruaient ainsi et comme une avalanche dans le bassin du Haut-Euphrate. Convertis à la fin du XVIIIe siècle à la réforme d'Abd-el-Ouab, elles avaient fait irruption de tous côtés hors de leurs vallées montagneuses et étendu leurs conquêtes, dans un dessein de propagande religieuse. Elles s'étaient emparées des villes saintes, la Mecque et Médine, avaient imposé le tribut à l'iman de Mascate, battu le pacha de Damas. Les Anglais, qui n'avaient pas été longtemps a comprendre que les progrès des Wahabites pouvaient devenir menaçans pour le sultan, alors en termes d'alliance avec Napoléon, leur prêtaient appui et comptaient se servir d'eux pour fermer au conquérant la route de l'Afghanistan et de l'Inde par la vallée de l'Euphrate. A leur instigation, les Wahabites avaient déjà tenté à plusieurs reprises la conquête de Damas et de la Syrie. Repoussés parce qu'ils n'étaient pas en nombre, ils envahissaient maintenant le pays, toutes leurs forces réunies, comme à l'époque des grandes migrations de peuples.

Pour résister à ce torrent, Ebn-Chalan fit appel à tous ses alliés et concentra en peu de temps 65 000 Bédouins entre Hama et Homs, sur l'Oronte. De son côté, le pacha de Damas amena une armée de 15 000 soldats turcs, albanais, syriens et égyptiens. La lutte fut acharnée. Pendant trente-sept jours consécutifs, Arabes, Bédouins et Osmanlis essayèrent vainement de forcer les retranchemens derrière lesquels ils s'abritaient en face les uns des autres. Le trente-huitième jour, les Wahabites réussirent à pénétrer dans le camp turc; les Bédouins et les Osmanlis se réfugièrent derrière l'Oronte. Ainsi 230 000 hommes se livrèrent une bataille inconnue au moment même où dans les plaines saxonnes, des centaines de milliers d'autres hommes allaient jouer le sort de l'Europe. Partout la politique de Napoléon est présente, en Arabie comme en Allemagne.

S'il faut en croire le récit de Fatalla qu'a publié Lamartine, une offensive adroite prise par Ebn-Chalan mit les Wahabites en déroute quand ils se croyaient sûrs de la victoire. La fin est brève. Les Wahabites rentrèrent dans le Nedjed, et lady Stanhope se retira au mont Liban, où elle vécut jusqu'à sa mort, en 1839, dans un isolement farouche. Quand à Ebn-Chalan, il revint en triomphateur sur le Tigre et l'Euphrate. Les Hanezès lui jurèrent à nouveau fidélité. Le pacha de Damas devint son allié. Toutes les tribus bédouines entrèrent dans la confédération qu'il dirigeait. Accompagné de Lascaris, il poussa même plus loin qu'il n'avait jamais été, et, longeant le littoral du golfe Persique, il alla jusqu'au Mékran, aux frontières du Beloutchistan et de l'Afghanistan, compléter ses alliances. Saoud lui-même, le roi des Wahabites, signa avec Ebn-Chalan un traité de paix et d'alliance. D'Alep à l'Inde, la route était libre, prête au passage du conquérant impérial. Le consul français à Bagdad, Raymond, put s'en assurer lui-même et pousser un voyage d'études et d'explorations dans le Beloutchistan, et Lascaris, arrivé en avril 1814 à Constantinople, put annoncer à l'ambassadeur français Andréossy le succès de ses combinaisons. Perdue en Europe, la partie engagée par Napoléon était gagnée en Asie, aux portes de l'Afghanistan et de l'Inde.

II

Les invasions de l'Afghanistan antérieurement au XIXe siècle.

Il est juste de remarquer que le projet d'attaque de l'Inde par l'Afghanistan n'est pas une invention propre du génie de Napoléon. Avant lui, d'autres conquérans avaient conçu ce projet, et, plus heureux que lui, l'avaient fait aboutir. C'est ainsi que, dans la série des âges, on compte jusqu'à sept grandes invasions de l'Inde par l'Afghanistan. La première invasion dont l'histoire ait conservé le souvenir est celle d'Alexandre le Grand, qui ouvrit, pour la première fois, la porte de l'Inde au monde occidental, et qui eut, pour conséquence durable, la fondation, sur le territoire de l'Afghanistan actuel, du royaume gréco-bactrien dont l'existence se prolongea jusqu'au second siècle avant Jésus-Christ. Les grandes invasions scythes, qui eurent lieu dans les premiers siècles de notre ère, vinrent ensuite. La troisième invasion, celle de Mahmoud le Ghaznévide, en 1001, est fameuse dans l'histoire, parce qu'elle marque à la fois la fin de l'isolement et de l'indépendance de l'Inde, et le rattachement de ce pays au reste du monde. Turc par sa naissance, et occupant un petit trône dans l'Afghanistan, Mahmoud, poussé irrésistiblement vers l'Inde par son fanatisme musulman et par le voisinage immédiat du sanctuaire de l'idolâtrie, découvrit et conquit ce pays. Il fut, pour l'Inde, à la fois Christophe Colomb et Cortès. Depuis son invasion, la domination étrangère n'a jamais été interrompue et le chemin de l'Inde, par les passes et les cols de l'Afghanistan, est devenu une route battue par les aventuriers. En 1398, Tamerlan s'y engage pour opérer son œuvre destructrice. En 1524, c'est Baber qui traverse l'Afghanistan, complète l'œuvre de Mahmoud, et fonde sur les bords du Gange et de l'Indus l'empire musulman du Grand-Mogol. Quand, deux siècles après, la décadence de cet empire fut commencée, ce fut au tour de Nadir-Shah qui avait usurpé le trône de Perse de descendre de l'Afghanistan, de saccager Delhi et de porter au Grand-Mogol un coup si rude que celui-ci fut pour toujours incapable de s'en relever. Les malheurs de cette œuvre de destruction n'étaient pas encore réparés, qu'avait lieu, en 1760, une septième invasion entreprise par Chab-Abdali, chef du clan des Douranis, en

Afghanistan. Descendu de ses montagnes, ce dernier livra la bataille de Paniput, dans laquelle, dit-on, 200 000 hommes périrent, et brisa la puissance mahratte au moment précis où elle semblait sur le point de réunir l'Inde entière sous sa domination.

On voit, par ces invasions répétées au cours des âges, combien ont été liées les destinées de l'Inde et de l'Afghanistan. Cette dépendance a été tellement étroite que l'on peut dire que, depuis l'aurore des temps historiques jusqu'à l'époque de Vasco de Gama, toute l'histoire des relations extérieures de l'Inde s'est concentrée dans l'Afghanistan. En effet, jusqu'à la fin du xve siècle, l'Inde, bien qu'entourée par la mer à l'Est, à l'Ouest et au Midi, n'avait pas encore été l'objet d'une invasion par la voie maritime. Entre Néarque, l'amiral d'Alexandre, et Vasco de Gama, aucun capitaine européen n'a navigué sur l'Océan Indien, et ces quelques incursions par mer qu'ont effectuées les Arabes, à partir du calife Omar, paraissent n'avoir eu qu'une importance tout à fait locale et limitée. A cette exception près, les seules relations maritimes qu'ait eues l'Inde ont été avec Java : encore faut-il noter que c'est de l'Inde qu'est parti le mouvement, car le langage kawi, de Java, nous présente, dans sa grammaire et dans sa littérature, les traces les plus apparentes de l'influence hindoue. D'autre part, du côté du Nord, l'énorme barrière de l'Himalaya est pour la plaine du Gange ce qu'est la mer pour la péninsule du Dekkan, et isole l'Inde dans cette direction ; et, si l'influence hindoue s'est répandue par le bouddhisme dans le Thibet, l'histoire n'a à enregistrer ni grandes guerres, ni grandes invasions empruntant cette voie. Ainsi l'Inde a été complètement isolée pendant des milliers d'années ; et c'est ici le cas de rappeler que les indigènes dirent à Alexandre le Grand, quand il parut au milieu d'eux, que leur pays n'avait jamais été envahi avant lui. Cet isolement n'a cessé que le jour où, à travers l'Afghanistan, les envahisseurs vinrent de la Perse ou de l'Asie centrale conquérir l'Hindoustan.

Après Vasco de Gama, l'Afghanistan joua un rôle moins exclusif dans l'histoire des destinées de l'Inde. La voie terrestre ne fut plus la seule route que suivirent les conquérans. Ouverte par la circumnavigation de l'Afrique à l'activité des nations maritimes de l'Europe, la presqu'île du Dekkan se trouva exposée aux attaques d'un ennemi venant du côté de la mer et elle eut à

subir les attaques des Portugais, des Hollandais, des Anglais et des Français. Mais la découverte de Vasco de Gama, en ouvrant aux envahisseurs l'accès de l'Inde par la voie maritime, ne fit rien perdre à l'Afghanistan de son importance militaire comme voie d'invasion des vallées du Gange et de l'Indus; les attaques dans cette direction ne discontinuèrent point, et c'est pendant que les Européens se disputaient la domination sur le littoral, qu'eurent lieu les grandes invasions de Baber, de Nadir-Chah et d'Ahmed-Chah, qui dévastèrent les bassins du Gange et de l'Indus.

On se demandera sans doute quelle est la cause qui unit dans une si étroite dépendance les destinées de l'Afghanistan et de l'Inde : il n'y a pas à la rechercher ailleurs que dans la situation géographique des deux pays. Formant la moitié orientale du plateau de l'Iran dont la Perse occupe la moitié occidentale, se reliant aux hautes terres de l'Asie centrale et aux monts Himalaya par l'énorme massif de l'Hindou-Kouch, confinant à ce « Toit du monde » qui est le centre orographique du continent et où confinent également l'Inde, l'Empire chinois et la Russie d'Asie, l'Afghanistan est le lieu de passage obligé des envahisseurs, des marchands et des migrations de peuples. Il sépare les deux foyers de civilisation : l'Inde et le bassin de l'Euphrate, et son importance principale lui vient des chemins qui réunissent les deux contrées. Sans doute ce plateau montagneux est une des plus hautes intumescences de la terre : le socle qui supporte les sommets dépasse en altitude les plus hautes cimes des Pyrénées, et ces sommets eux-mêmes qui dépassent six mille mètres vont se perdre dans la région des neiges éternelles: mais à travers cet entassement de montagnes s'ouvrent des défilés et des passages nombreux, fréquentés de tout temps, qui unissent les chemins du Turkestan, de la Perse et de l'Inde et rattachent le bassin de l'Indus à l'Europe. Ainsi, sur un espace de 200 kilomètres au Sud du col d'Anjouan, la chaîne est coupée d'une vingtaine de brèches dont la hauteur varie de 3500 à 4500 mètres. Près de Caboul est un point où convergent dix-huit sentiers qui traversent les montagnes. Certains de ces défilés sont d'une traversée facile. Au nord-ouest de l'Afghanistan, entre Merv et Hérat, il est un espace où le faîte disparaît presque entièrement, où nul obstacle ne s'opposerait aux armées en marche. Il suffirait de quelques journées de travail à des

escouades d'ouvriers pour tracer une route qui permettrait de se rendre en voiture des bords de la Caspienne à Candahar. Au col de Baroghil, à 3 650 mètres, on peut traverser facilement le faîte de l'Asie. Quelques-uns de ces cols sont accessibles aux caravanes. Mais même dans les régions de frimas, l'homme arrive à se frayer un passage pendant de courtes semaines d'été. Au col de Noaksan (Pas de malheur) à 5 100 mètres, le sentier qui s'élève vers le col est taillé dans un glacier. Plusieurs de ces cols sont des voies historiques. L'un, le Kawak, vit passer Alexandre. Tamerlan franchit la chaîne au col de Thal; le Chibr, à l'Est de Bamiau, est le col où passa Baber. C'est par les cols de l'Hindou-Kouch qu'ont également passé Mahmoud le Ghaznévide, Akbar, Nadir et Ahmed-Chah : et c'est à trop juste raison que cet étagement de monts porte son nom Hindou-Kouch, (massacreur des Hindous).

C'est à ces nombreux passages que l'Afghanistan doit le rôle qu'il a joué dans l'histoire des conquêtes, du commerce et des migrations. C'est à eux qu'il doit son importance militaire et sa valeur stratégique dans l'attaque ou la défense de l'Inde. Là est en effet le point vulnérable de la péninsule. Cette vulnérabilité, longtemps insoupçonnée par les peuples d'Europe, n'apparut clairement qu'avec l'audacieux projet de Napoléon qui montra de quel côté était pour l'Inde le grand péril. Alors les Anglais se rappelèrent que les trois peuples qui, avant eux, avaient fondé des empires territoriaux dans l'Inde : les musulmans avec Mah moud le Ghaznévide, les Mogols avec Baber, et les Mahrattes, avaient tous reçu le coup mortel d'une puissance qui a soudainement envahi l'Inde par l'Afghanistan ; et ce jour-là fut marqué un instant capital dans l'histoire de la politique étrangère de la Compagnie des Indes. Avant cette période, les Anglais n'appréhendaient les attaques d'un ennemi que du côté de la mer; depuis, leurs préoccupations se sont tournées du côté du continent et de l'Afghanistan.

III

Les principes directeurs de la politique anglaise en Afghanistan.

Seulement ce n'est pas le Français qui reste pour l'Angleterre l'ennemi redouté. La prise de l'île Maurice en 1810 et surtout les traités de 1815, qui ne nous laissèrent de nos possessions

de l'Inde que cinq comptoirs, avaient mis la France hors d'état de lutter désormais pour la suprématie dans l'Inde. Ce fut une autre puissance, celle-là même que Napoléon avait associée à ses projets sur l'Inde, qui prit notre place dans l'appréhension des Anglais. Au péril français succède le péril russe.

On a beaucoup discuté, au cours du XIXe siècle, sur ce dernier péril, et l'on s'est demandé souvent si la crainte qu'en ont les Anglais était bien fondée. Les uns ont soutenu que le péril russe était le plus imaginaire des périls, que c'était une chimère, une construction de rêves qu'un peu de réflexion devrait jeter à bas ; que les Russes étaient dans l'impuissance absolue d'amener assez de troupes, assez de vivres, assez de munitions pour une campagne sérieuse ; qu'entre eux et les Anglais, il y avait l'Himalaya, l'Hindou-Kouch et leurs défilés aussi hauts que le Mont-Blanc, qu'il y avait l'Afghanistan avec ses peuplades guerrières, farouches, capables de causer les plus graves préjudices à l'envahisseur ; mais, sans entrer ici dans l'examen des considérations d'ordre politique, économique et social qui peuvent engager ou détourner le gouvernement russe de tenter une pareille entreprise et en envisageant simplement la possibilité d'une attaque russe par le Nord-Ouest de l'Inde, on est bien obligé de reconnaître, d'après les données de l'histoire et les indications topographiques du sol que nous avons exposées, que cette attaque est réalisable. Ce ne serait pas la première fois qu'une vague formidable qui roulerait du centre de l'Asie viendrait battre les frontières de l'empire des Indes. Les défilés eux-mêmes ne sont pas infranchissables et il n'y a aucune raison qui s'oppose à ce que la grande route suivie par les conquérans de jadis ne soit pas reprise par des conquérans contemporains. Tous les Anglais de l'Inde auxquels l'histoire de ce pays est familière sont d'accord sur ce point. Ils ont constamment dans la mémoire la remarque aussi juste que profonde du célèbre auteur de l'*Ayin-Akbari*, Abou-Ifazil, qui a écrit à la fin du XVIe siècle : « Depuis la plus haute antiquité, Caboul et Candahar ont été regardées comme les portes de l'Hindoustan, l'une y donnant accès du côté du Touran, l'autre du côté de l'Iran; s ces deux places sont convenablement gardées, le vaste empire de l'Hindoustan est à l'abri des invasions étrangères; » et ils ont fait de cette recommandation le pivot de la politique anglaise dans l'Asie centrale.

Un fait certain c'est que pendant tout le cours du XIXe siècle la Russie n'a cessé de reculer ses frontières dans la direction de l'Inde. Le commencement de la grande extension de la Russie en Asie date de la fin même des guerres napoléoniennes. Déjà au traité de Gulistan, en 1813, les Russes avançant dans la direction du Caucase s'étaient fait céder, par la Perse, le Daghestan, le Chirvan, et la côte jusqu'à l'embouchure de l'Araxe. Quelques années plus tard, sous Nicolas Ier, une nouvelle guerre que termina le traité de Tourtmanchaï donnait aux Russes Erivan, Nakhitchevan, les établissait dans l'Arménie persane jusqu'à l'Ararat et l'Araxe, et ne faisait plus de la Perse qu'une voisine inoffensive et docile. L'année 1830 vit la Russie toucher, pour la première fois, l'Iaxarte. Bien que les régions conquises fussent à une grande distance des frontières de l'Afghanistan et de l'Inde, il n'en fallut pas plus cependant pour réveiller toutes les craintes du gouvernement anglo-indien et amener celui-ci à prendre des mesures qui lui parurent dictées par la circonstance. Burnes fut envoyé, en 1830, en ambassade à Caboul, puis de nouveau en 1837, et quand cette année-là même, le shah de Perse vint mettre le siège devant Hérat, un officier anglais, nommé Pottinger, fut envoyé dans la place pour assurer sa défense. En même temps, une flotte anglaise s'emparait des îles Karraks, dans le golfe Persique. Ces mesures mêmes ayant paru insuffisantes à Londres et à Calcutta où l'on estimait que la Russie était l'instigatrice de l'expédition entreprise par le shah de Perse contre Hérat, le gouvernement anglais résolut de s'assurer l'appui de l'Afghanistan et de faire concourir ce pays en vue de certaines éventualités à la politique générale de l'empire anglo-indien.

Le programme qui fut alors formulé pour atteindre ce but, par lord Auckland, alors gouverneur général de l'Inde, est demeuré, depuis, célèbre dans l'histoire des relations extérieures de l'Afghanistan et de l'Inde. Il ne pouvait s'agir, disait lord Auckland, d'annexer directement ce pays comme on l'avait fait pour le Bengale et certaines parties du Dekkan. Il n'y a pas en effet de similitude entre les deux régions. La vallée du Gange est un pays riche, habité par une population sédentaire, adonnée aux travaux de l'agriculture et aux pratiques du commerce et de l'industrie, accoutumée de longue date à obéir à un pouvoir fortement centralisé. Tout autre est le pays Afghan; c'est une contrée pauvre, toute couverte de rochers et de montagnes,

coupée de plaines élevées, froides, arides, où poussent de maigres pâturages et entremêlées çà et là de quelques rares vallées; elle présente une surface non moins accidentée que la Suisse; les eaux y sont rares, le climat fort sec, le froid extrêmement rigoureux en hiver, la chaleur excessive en été, l'organisation du pouvoir y était, à l'époque de lord Auckland, encore précaire; il n'y avait ni unité, ni permanence : près de quatre cents tribus s'y partagaient le sol ; leurs chefs entendaient vivre chacun à sa guise, et, en temps de guerre, étaient prêts à passer sans scrupules d'un service à un autre. Ils considéraient l'émir plutôt comme le premier et le plus puissant d'entre eux, parce qu'il était à la tête de la tribu des Baraksaï, que comme un monarque armé vis-à-vis d'eux de droits réguliers et définis. Ces tribus étaient de plus belliqueuses, indisciplinées, rapaces et pillardes, interceptant les sentiers des montagnes, en infestant les passes, rançonnant les caravanes, et en état d'hostilité perpétuelle les unes contre les autres. L'Afghanistan était d'ailleurs séparé des territoires alors soumis à la Compagnie des Indes par toute l'étendue de l'empire Sikh, du royaume d'Oude et du Scindh. Dans ces conditions, annexer directement l'Afghanistan aurait demandé non seulement un déploiement de forces considérables pour la conquête, mais encore le maintien d'une véritable armée pour faire régner l'ordre dans les tribus, exigé des dépenses annuelles énormes, ne fût-ce que pour assurer les ravitaillemens à une distance si lointaine, nécessité une grande tension d'efforts de la part d'une diplomatie sans cesse en éveil, qui eût été ainsi détournée de porter son attention sur d'autres territoires qui réclamaient sa vigilance ; obligé enfin le gouvernement anglo-indien à une immixtion incessante dans les affaires intérieures des tribus et à assurer la tâche singulièrement ingrate et difficile de faire entrer cette race inculte et indisciplinée dans les voies de la civilisation. Ne valait-il pas mieux, étant donné le présent état des choses, confier à un autre le soin d'organiser, de pacifier, d'unifier le pays, quitte à aider cet autre par tous les moyens dont disposait le gouvernement de l'Inde? L'Angleterre recueillerait alors les avantages qui résulteraient d'une situation ainsi modifiée sans avoir à supporter les charges et les soucis qu'aurait nécessités cette modification. Organiser et maintenir un État afghan, puissant et allié de l'Angleterre, ayant avec l'Inde des intérêts communs et prêt à agir pour assurer la protection

de la frontière contre les agressions ou les intrigues de l'étranger, tels furent les principes directeurs que préconisa lord Auckland, principes qui ont servi et servent encore de guide au gouvernement anglo-indien dans ses rapports avec l'Afghanistan.

Mais comment se fit-il que lord Auckland, qui conçut un programme si avisé et si prudent, prit précisément, dans les mesures d'exécution, le contre-pied de ce qui était nécessaire pour le faire aboutir? Il y a, comme on sait, deux méthodes pour une puissance européenne d'établir son influence dans un pays d'outre-mer : la méthode de douceur qu'on est convenu d'appeler aujourd'hui la pénétration pacifique, qui, par des conseils prudens et amicaux, des secours judicieux et donnés à propos, crée entre les indigènes et le pouvoir protecteur un attachement fondé sur l'intérêt; et la méthode de force qui consiste à employer les moyens violens, y compris l'occupation permanente du pays. La première avait toutes chances de réussir en Afghanistan. L'émir d'alors, Dost-Mohammed, qui avait, à la suite d'une des insurrections si fréquentes dans ce pays, chassé de Caboul Shah-Soudja, était un prince intelligent, avisé, qui ne demandait pas mieux que de s'entendre avec les Anglais pour affermir sa domination menacée au dedans par les partisans de l'ancien émir, au dehors par les progrès des Sikhs, qui ne cessaient d'empiéter sur ses frontières au Nord-Est. Il sollicitait même l'appui du gouvernement de l'Inde contre Runtjet-Singh, le chef de la confédération shik, qui lui avait enlevé le Cachemire et une partie du Pendjab. Il ne dépendit alors que de lord Auckland de profiter de l'occasion pour asseoir solidement l'influence anglaise à Caboul. Par quelle aberration fut-il amené à rejeter les propositions de l'émir? Craignit-il d'être entraîné dans des complications avec les Sikhs ou tout au moins de mécontenter Runtjet-Singh, qui s'était déclaré l'ami fidèle des Anglais? Mais il semble bien qu'il eût pu, en une telle conjoncture, et sans compromettre son prestige, faire entendre des conseils de prudence et de modération et jouer entre les deux partis le rôle de conciliateur. Quoi qu'il en soit, Dost-Mohammed, dépité et inquiet, se décida à chercher à Saint-Pétersbourg l'appui qu'il ne pouvait trouver à Calcutta et s'adressa au tsar, qui s'empressa de faire partir pour Caboul un envoyé extraordinaire, Viktevich. Ce fut le feu mis aux poudres. Aussitôt le gouvernement de l'Inde se rappela les invasions antérieures et les projets de Napoléon et du tsar Paul Ier, et le spectre de la

domination russe à Caboul se dressa à ses yeux. Incontinent, les mesures furent prises pour envoyer une grande expédition à Caboul, détrôner Dost-Mohammed, et le remplacer par un ami dévoué par avance aux intérêts de l'Angleterre.

Les hostilités débutèrent dans l'Afghanistan méridional où une armée anglo-indienne de 21 000 hommes pénétra par la passe de Bolân. Candahar fut occupé en avril 1839, et Shah-Soudja, l'ancien émir qu'avait chassé Dost-Mohammed, intronisé à nouveau dans la grande mosquée : Ghasni fut prise d'assaut, et Dost-Mohammed, abandonné de la plupart de ses soldats, s'enfuit avec une poignée de fidèles au delà de l'Hindou-Kouch, puis dut se rendre finalement aux Anglais, qui l'internèrent dans l'Inde. Le 7 août, Shah-Soudja fit une entrée solennelle à Caboul et Burnes fut installé comme ministre résident auprès de lui.

Mais de cruels déboires ne tardèrent pas à montrer dans quelle erreur était tombé lord Auckland en employant cette méthode brutale d'implanter l'influence anglaise en Afghanistan. Le 2 novembre 1841, la population de Caboul s'insurgea. Burnes fut massacré avec une partie des officiers anglais et leurs partisans, et les troupes anglaises, isolées, ne pouvant vivre dans un pays où les difficultés de ravitaillement étaient extrêmes, durent signer une humiliante capitulation de retraite et quitter Caboul pour rentrer dans l'Inde. Attaquées par les tribus montagnardes maîtresses des défilés, épuisées par le froid et la faim, elles furent écrasées dans une série de combats meurtriers et massacrées en détail. A Gundamak, il ne restait plus que vingt soldats. Seul, le docteur Bryden, blessé, put s'échapper et apporter à Djellalabad la nouvelle de l'épouvantable désastre.

Quelques mois plus tard, il est vrai, une nouvelle armée anglo-indienne pénétrait en Afghanistan et entrait à Caboul; mais elle se bornait, pour toutes représailles, à détruire la citadelle et à incendier le bazar central, et rentrait dans l'Inde.

C'est qu'on avait compris enfin en Angleterre la lourdeur de la faute commise et qu'un vif sentiment de réaction s'y était produit contre la politique d'aventures et de conquêtes. On s'y était dit que cette politique avait nécessité, pendant trois années, l'emploi en Afghanistan d'une trentaine de mille hommes et une dépense totale de cinq cents millions, et l'on ne voulait plus entendre parler de contraindre les Afghans à accepter un émir imposé par la force, et Shah-Soudja ayant été, au cours des évé-

nemens, massacré, le gouvernement de l'Inde se contenta de rendre à la liberté Dost-Mohammed qui remonta sur le trône de Caboul.

IV

Établissement de l'influence anglaise en Afghanistan.

On a prétendu que, sous le coup de ce désastre, le gouvernement britannique avait adopté vis-à-vis de l'Afghanistan une politique d'inaction et d'indifférence, et lord Curzon a écrit même que le peuple anglais conçut pour ce pays un sentiment d'aversion et d'appréhension presque superstitieuse qui n'a pu être vaincu qu'à la longue. Il se peut que ces sentimens, d'ailleurs fort compréhensibles, aient été ceux du peuple anglais; toutefois, il n'est pas exact que le gouvernement anglo-indien se soit désintéressé, à cette époque, de l'Afghanistan; seulement il modifia sa politique. Finissant par où il aurait dû commencer, il chercha à s'assurer une base solide d'opérations en plaçant sous l'influence anglaise les régions intermédiaires entre l'Afghanistan et l'Inde. Le Beloutchistan fut d'abord le théâtre où se manifesta son activité. Un petit corps d'armée anglo-indien s'étant présenté sous les murs de Kélat, la capitale du pays, le souverain baloutche dut signer un traité par lequel il se déclara vassal soumis, jura de se laisser guider toujours par les bons offices de l'agent politique anglais résidant à sa cour, concéda au gouvernement britannique le droit de placer des garnisons dans toutes les villes du Béloutchistan où il serait jugé convenable, dut accepter enfin le subside annuel qui le transformait en simple fonctionnaire de l'État voisin. En s'établissant dans le Beloutchistan, les Anglais devenaient les voisins immédiats de l'Afghanistan sur la frontière méridionale et prenaient ce pays à revers. Cette annexion fut complétée, en 1843, par celle du Scindh ou région du Bas-Indus et, en 1845, par celle de la province de Peïchawer, depuis la limite des Yazof-Zaï, un peu au-dessus de la rivière de Caboul, jusqu'à la frontière du Scindh. La même année, lord Hardinge dirigeait la première guerre contre les Sikhs et, par le traité du 9 mars 1848, démembrait leur empire : le Cachemire formant un État autonome, le Moultan et le Pendjab laissés à leur roi. Sous le gouvernement de lord Dalhousie,

qui succéda à lord Hardinge, le roi de Lahore était détrôné et le Moultan et le Pendjab définitivement annexés. En 1856, avait lieu l'annexion du royaume d'Aoudh. Aucune région indépendante ne se trouva plus interposée dès lors entre l'Afghanistan et l'Inde anglaise qui devint contiguë à l'Ouest et au Sud avec ce pays. Treize ans avaient suffi pour mener à bien cette besogne.

Et alors le moment fut jugé opportun d'entrer en conversation avec l'émir afghan Dost-Mohammed, qui était encore sur le trône où les Anglais l'avaient laissé remonter et qui, ayant repris ses premiers bons sentimens à leur égard, ne demandait qu'à s'y prêter et cherchait d'ailleurs à réaliser par lui-même ce que le gouvernement de l'Inde avait voulu faire par ses propres forces : un État afghan unifié à l'intérieur et fort au dehors. Déjà, en 1850, il avait repris Balk et raffermi son autorité sur le Turkestan afghan et dans le bassin de l'Oxus. Il convoitait Hérat, et était inquiet des prétentions de la Perse sur cette ville. On tomba facilement d'accord, et, par le traité de Peïchawer (30 mars 1855), il fut stipulé qu'entre « l'Honorable Compagnie des Indes et Sa Hautesse l'émir Dost-Mohammed-Khan, vali de Caboul, il y aurait paix et amitié perpétuelles; que la Compagnie des Indes s'engageait à respecter les territoires de Sa Hautesse, à n'y jamais intervenir et à être l'ami des amis et l'ennemi des ennemis de ladite Compagnie. » Deux ans après, une nouvelle convention, par laquelle le gouvernement de l'Inde consentait à accorder son appui à Dost-Mohammed dans ses démêlés avec la Perse, acheva la réconciliation. Fort de cette amitié, Dost-Mohammed put rentrer en possession de Candahar et s'empara en 1862 de Hérat. Après sa mort, la même amitié fut continuée à son fils et successeur Shere-Ali, auquel furent fournis des armes, de l'artillerie et trois millions par le traité d'Ambala en 1869.

Cependant, tandis que les Anglais poussaient leurs frontières jusqu'au front Sud et Ouest du plateau afghan et cherchaient à faire graviter ce pays dans l'orbite de l'empire des Indes, les Russes ne demeuraient pas inactifs. Eux aussi avaient compris après l'échec de la mission Vitkevich, en 1839, qu'il était vain de vouloir faire une politique active en Afghanistan, alors que leurs possessions de Sibérie et d'Europe étaient séparées par des centaines de lieues de ce pays. En 1840, les postes russes les plus avancés en Asie centrale étaient sur le Syr-Daria et l'Irtych. Dès 1845, les Kirghiz étaient soumis et des expéditions dirigées

contre Khiva. Malgré l'échec de ces dernières, les Russes avaient réussi à prendre pied en 1852 dans le khanat de Kokhand. En 1865, Tachkend était enlevé, quelques mois plus tard, Khodjent, et, en 1868, le général Kaufman s'emparait de Samarcande et obligeait le khan de Boukhara à devenir vassal de la Russie. En 1873 enfin, trois colonnes lancées simultanément contre Khiva avaient raison de la place. Par ces dernières conquêtes, la Russie touchait à l'Amou-Daria, au Pamir et devenait limitrophe de l'Afghanistan sur toute la frontière nord de ce pays; et dès lors se trouva posée la question de la détermination de la frontière russo-afghane, entre la Russie et l'Angleterre, toute-puissante à Caboul et forte des traités d'amitié conclus avec Dost-Mohammed et Shere-Ali. Par le traité conclu en 1872, la frontière nord de l'Afghanistan fut déterminée, d'un commun accord, par une ligne allant de Sarakhs à Khodja Saleh, bac de l'Oxus sur la route de Boukhara à Balk, puis remontant l'Amou-Daria jusqu'au confluent de la Koktcha, englobant ainsi le Badakchan et le Wakan. Ce traité doit être considéré comme un des plus beaux triomphes de la politique coloniale de Gladstone. En consentant à ce que l'Angleterre fixât exclusivement avec elle la question de la frontière nord du pays afghan, la Russie s'engageait à ne pas dépasser la limite alors tracée et laissait le champ libre à sa rivale. L'Afghanistan était ainsi reconnu implicitement graviter dans l'orbite de l'empire anglo-indien, et ce magnifique résultat, le gouvernement britannique l'obtenait, sans qu'il eût eu à dépenser ni un soldat ni un écu.

Il ne restait plus dès lors au gouvernement de l'Inde qu'à faire accepter par l'émir d'Afghanistan les conséquences de l'accord anglo-russe. Aucune difficulté ne paraissait devoir être soulevée de ce côté. Même Shere-Ali, pensant qu'après la signature de cet accord, le meilleur parti pour lui était de prendre les devans, venait d'envoyer, à la fin de 1873, un de ses ministres à Simla, afin de se rendre compte de l'appui qu'il pourrait trouver auprès du gouvernement de l'Inde dans les difficultés d'ordre intérieur ou extérieur qui pourraient surgir. Le vice-roi de l'Inde, lord Northbrook, entrant dans les vues de l'émir, proposa alors au Foreign-Office d'assurer au gouvernement afghan que « à la condition qu'il acceptât de se conduire suivant les avis de la Grande-Bretagne dans toutes ses relations extérieures, on lui fournirait, si cela devenait nécessaire pour repousser une

agression non provoquée, de l'argent, des armes et des troupes. » Que l'avis de lord Northbrook prévalût, et c'était la question de l'Afghanistan résolue. Mais l'attitude de M. Gladstone fut tout autre que ne l'espérait le gouvernement de l'Inde. Le Premier, qui avait pourtant apporté tous ses soins à la conclusion du traité anglo-russe, quand il s'agit de tirer les conséquences de cet accord, recula et donna l'ordre de répondre à l'envoyé de l'émir « qu'il convenait de renvoyer à un moment plus opportun la discussion de la question des relations définitives à établir entre l'Afghanistan et l'Inde. »

On a reproché à M. Gladstone la timidité et l'indécision dont il fit preuve en cette occurrence, et l'on a voulu voir dans son attitude la cause première des complications qui advinrent par la suite; et, certes, ce manque de résolution serait peu explicable, si l'on ne tenait compte de l'état de l'opinion et des idées qui régnaient à cette époque en Angleterre en matière économique et coloniale. L'histoire de la politique coloniale de la Grande-Bretagne entrait alors dans sa troisième phase. Après le système de l'exploitation directe des colonies par la métropole qui avait pris fin avec la proclamation de l'indépendance des États-Unis, après l'abandon du système du paiement de subsides annuels donnés par la mère patrie pour couvrir les frais d'administration de ses possessions, venait de s'ouvrir l'ère de la liberté et de l'autonomie pour les colonies, avec la charge pour elles d'assurer les dépenses de leur administration intérieure. « Donnez aux colonies le *self-government*, avait dit, en 1849, Cobden à Manchester, et, en même temps, mettez à leur charge les frais de gouvernement; » et il ajoutait comme corollaire que les colonies ne devenaient être retenues à la métropole que par l'affection et ne devaient être prisées que pour le mouvement commercial auquel elles donnaient lieu. On ne voulait plus faire de sacrifices, soit en hommes, soit en argent, pour les colonies; on ne voulait plus entendre parler de difficultés et de complications lointaines; on cherchait surtout à favoriser le développement économique et commercial de la métropole. Le Foreign-Office était entré dans cette voie. Même, dans les Indes, étaient des vice-rois qui estimaient que la meilleure condition de stabilité d'un empire colonial devait reposer, non sur l'acquisition de nouveaux territoires ou l'extension du protectorat britannique sur les contrées adjacentes aux Indes, mais sur la reconnaissance et l'affection qu'au-

raient les indigènes pour les services rendus, et l'on avait vu lord Lawrence, au cours des querelles intestines qui suivirent la mort de Dost-Mohammed, se refuser à toute intervention, de peur de mécontenter les Afghans, et ne sortir de cette neutralité voulue que lorsque la fortune se fut définitivement déclarée en faveur de Shere-Ali. En fait, le gouvernement anglais était arrivé à cette conception : c'est que les possessions territoriales importent peu pourvu qu'elles aient la porte ouverte et qu'elles offrent un minimum de sécurité pour les choses et les personnes. Le libre-échange avant tout. « C'était la doctrine de l'école de Manchester, a pu dire plus tard lord Salisbury, de considérer les colonies comme un fardeau ; » et M. Gladstone ne craignait pas de dire que le pire malheur qui pût arriver à un État était d'avoir des colonies. Comment, sous l'empire de telles idées, le Premier eût-il pu, en accédant aux désirs de Shere-Ali et aux propositions de lord Northbrook, vouloir obliger l'Angleterre à intervenir d'une manière répétée dans les compétitions et les révoltes alors sans cesse renaissantes à Caboul ? Homme d'État anglais, il avait bien osé, sous la pression des exigences de la politique traditionnelle de la défense de l'Inde, écarter, par le traité de 1872, une puissance étrangère de la frontière du haut Indus ; il ne pouvait, partisan fervent de l'école de Manchester, aller plus loin et laisser l'Angleterre se fourvoyer dans le guêpier afghan.

Sans doute, les doctrines de l'école de Manchester sont bonnes : ne pas employer la violence pour implanter l'influence de la métropole dans une contrée lointaine, n'imposer au contribuable métropolitain aucunes charges militaires ou financières pour l'administration de la colonie, asseoir la sécurité de l'Empire non sur la force, mais sur l'affection des indigènes, on n'a pas mieux trouvé en matière de politique coloniale et c'est l'idéal que toute puissance colonisatrice doit s'efforcer d'atteindre. Encore faut-il ne point se dérober aux responsabilités qu'entraîne l'application de ces principes, sinon, on risque d'aller à l'encontre du but visé et de faire naître les difficultés que l'on avait précisément voulu éviter. L'Angleterre allait faire la cruelle expérience de cette vérité.

Tout d'abord, Shere-Ali, irrité de l'avortement des négociations dont il avait pris l'initiative et supputant qu'il n'y avait aucun fond à faire sur l'appui de l'Angleterre, chercha à se

tourner vers la Russie et, dans un accès de mauvaise humeur, refusa au colonel anglais Forsyth, qui revenait de remplir une mission à Kachgar, de traverser le territoire afghan. Puis, le malheur voulut que le cabinet Gladstone fût renversé le 21 juillet 1874, et remplacé par le ministère Disraeli. L'orientation de la diplomatie britannique fut modifiée du coup. Les doctrines de l'école de Manchester furent abandonnées; l'ère de la politique impériale qui préconise l'emploi de la force comme le meilleur moyen de consolidation de l'Empire fut inaugurée, et tout aussitôt on fit à l'Afghanistan l'application de la nouvelle manière d'agir.

Le 22 janvier 1875, une dépêche de lord Salisbury, sous-secrétaire d'État pour l'Inde, avisait lord Northbrook d'avoir à demander à Shere-Ali qu'il consentît à l'établissement dans les principales villes de ses États d'agens anglais chargés de renseigner le vice-roi sur les dispositions des populations et sur les menées qui pourraient être nouées avec ces dernières par une puissance étrangère. En vain le prudent lord Northbrook signala-t-il le danger qu'il y avait à envoyer une telle missive. Lord Salisbury tint bon, ordonna même de faire partir une mission à Caboul pour traiter de l'acceptation de ses propositions et, devant les scrupules persistans de lord Northbrook, le remplaça par lord Lytton. Aussitôt celui-ci, saisissant le premier prétexte venu, s'empressa d'annoncer à l'émir qu'il se proposait de lui faire notifier par une ambassade spéciale la proclamation de la reine Victoria comme impératrice des Indes. Shere-Ali ayant décliné cet honneur en déclarant qu'il ne pouvait répondre de la sécurité de la mission anglaise, les événemens se précipitèrent. Des conférences qui eurent lieu, en février 1877, à Peïchawer entre un envoyé de l'émir et un représentant du vice-roi n'eurent d'autre résultat que de mettre en évidence la tension qui existait entre les deux gouvernemens, et le 17 juillet 1878, Shere-Ali ayant reçu à Caboul la mission russe du général Stoliétoff et refusé d'accueillir la mission anglaise de sir Neville Bowles, que le vice-roi de l'Inde avait envoyée auprès de lui pour déjouer les menées de la mission russe, la guerre fut déclarée.

Trois corps d'armée entrèrent en Afghanistan, l'un par la passe de Khaïber, le second, par celle de Kouroum, le troisième par la vallée de Pishin. Caboul et Candahar furent occupés, Shere-Ali dut se réfugier à Mazar-i-Chérif, à l'extrémité nord de

ses États, où il ne tarda pas à mourir, et son fils Yacoub-Khan dut signer, le 26 mai 1879, le traité de Gundamak par lequel il cédait la partie de l'Afghanistan située à l'Orient de la chaîne occidentale des monts Souleïman, c'est-à-dire les vallées de Kouroum, de Pishin, de Sibi et le territoire de Khaïber, acceptait la présence, à titre permanent, à Caboul, d'un agent anglais d'origine européenne, et consentait à placer ses relations extérieures sous le contrôle du gouvernement qui, en échange de ces concessions, s'engageait à lui fournir argent, armes et troupes, en cas d'agression étrangère.

C'étaient l'Afghanistan complètement subordonné et l'émir transformé en feudataire de la cour des Indes. Mais l'amour des Afghans pour leur indépendance, leur humeur farouche, leur répulsion à l'égard de l'étranger, furent plus forts que la politique des gouvernans, et l'on vit se renouveler les scènes tragiques qui avaient ensanglanté Caboul en 1839. Cinq semaines après son entrée à Caboul, le nouveau résident, Cavagnari, était massacré comme l'avait été son prédécesseur Burnes, avec toute son escorte. De nouveau il fallut diriger contre l'Afghanistan une expédition, qui fut la quatrième. Après une marche forcée à travers la passe du Kouroum, le général Roberts occupa Caboul; l'émir Yacoub, soupçonné de complicité, dut abdiquer et fut interné dans l'Inde, et Abdurrhaman, petit-fils de Dost-Mohammed, proclamé officiellement, le 22 juillet 1880, au nom du gouvernement de Sa Majesté Britannique, en qualité d'émir d'Afghanistan.

Éclairé enfin par l'expérience, le gouvernement anglais renonça à la prétention d'avoir un résident anglais de race européenne à Caboul et se contenta de la présence d'un agent musulman. Mais toutes les autres clauses essentielles du traité de Gundamak furent maintenues, notamment celle qui visait le contrôle des relations extérieures de l'Afghanistan, et celle-ci dut être acceptée par Abdurrhaman avant son élévation au pouvoir. Dans la lettre qu'il adressait à ce dernier, alors qu'il briguait sa succession au trône, le général Roberts précisa nettement les conditions que mettait le gouvernement britannique à la reconnaissance d'Abdurrhaman et à l'entente avec lui. « En ce qui concerne, disait-il, la situation de l'émir de Caboul, vis-à-vis des puissances étrangères, étant bien entendu que le gouvernement de l'Inde n'admet aucun droit d'intervention de ces

puissances en Afghanistan, et puisque la Russie et la Perse se sont engagées à s'abstenir de toute intervention politique dans les affaires de ce pays, il est manifeste que l'émir ne peut avoir de relations politiques avec une nation autre que l'Angleterre; et si une puissance quelconque essayait d'intervenir en Afghanistan et dirigeait une agression non provoquée contre l'émir, le gouvernement anglais devrait, le cas échéant, repousser cette agression à la condition que l'émir se conforme, dans ses relations extérieures, aux avis du gouvernement anglais. »

Telles sont les obligations réciproques qui furent contractées alors par le gouvernement anglo-indien et l'État afghan. Elles furent scrupuleusement observées par Abdurrhaman tout le cours de son règne. D'autre part, le gouvernement anglo-indien ne lui ménagea pas son appui. Il l'aida tout d'abord à triompher de son rival, Eyoub-khan, le frère d'Yakoub, qui lui disputait le pouvoir. Maître d'Hérat, Eyoub, après avoir battu le général Burrow, près du fleuve Helmend, était venu assiéger Candahar et avait attaché à sa cause la moitié de l'Afghanistan. Le général Roberts se porta sur Candahar, débloqua la place le 21 juillet 1880, y fit reconnaître l'autorité d'Abdurrhaman et ne rentra dans l'Inde qu'après avoir rétabli l'ordre dans le pays. Dans une circonstance fort critique se rapportant à un incident de frontière, le gouvernement britannique prêta encore ses bons offices à l'émir. Poursuivant ses conquêtes dans l'Asie centrale, la Russie avait, après la prise de Khiva, étendu son pouvoir sur les Turcomans des steppes, puis sur la région comprise entre la mer Caspienne, l'Amou-Daria et l'Atrek, et occupé enfin Merv au commencement de janvier 1884. Elle prétendait en outre à la possession de tout le pays situé au Sud-Est de cette oasis jusqu'à Zulficar sur l'Hériroud et Bala-Mourghab sur le Mourghab, et l'émir, qu'appuyait la diplomatie anglaise, faisait valoir ses droits sur la région, quand le général Komaroff, brusquant la situation, pénétra sur le territoire en litige, battit les Afghans et s'empara du territoire contesté. Aussitôt le gouvernement britannique, interprétant à la lettre la clause du traité par laquelle il devait à l'émir assistance en cas d'agression non provoquée, fit entendre ses réclamations à Saint-Pétersbourg, activa ses armemens, concentra des troupes à la frontière afghane, et des négociations aboutirent au traité de Saint-Pétersbourg du 22 juillet-3 août 1887, qui fixa une nouvelle frontière entre

l'Afghanistan et la Russie. Si cet accord donna à cette dernière à peu près tout le territoire contesté, du moins l'Angleterre obtint-elle ici encore confirmation de la situation qu'elle tenait, de par les accords antérieurs, en Afghanistan.

Quelques années après d'ailleurs, un dernier règlement de frontière nécessité par des difficultés survenues du côté du Turkestan afghan vint compenser largement pour l'émir la perte du territoire perdu au midi de Merv. Cette fois, les Afghans avaient été les agresseurs. Malgré les stipulations du traité anglo-russe de 1872 qui avait fixé la limite entre l'Afghanistan et le khanat de Boukhara, vassal de la Russie, au cours de l'Amou-Daria, ces derniers, sans attendre qu'une commission eût fixé ces limites sur place, avaient, en 1883, franchi le fleuve et s'étaient emparés du Wakhan, du Chougnan et du Rochan. Par elle-même la région a peu de valeur ; la population y est très clairsemée sur d'immenses espaces : c'est tout au plus si on y compte 35 000 habitans, mais elle a une importance stratégique de premier ordre. C'est le plateau du Pamir, « le Toit du monde, » le nœud orographique de toute l'Asie, d'où s'irradient les cimes les plus altières du globe, le Korakorum, l'Himalaya, l'Hindou-Kouch, l'Altaï. Le possesseur du Pamir est le maître de tous les défilés qui conduisent dans cette direction dans l'Inde, l'Afghanistan, la Chine, le Turkestan et la Russie d'Asie.

On comprend l'intérêt majeur qu'avait la Russie à ne pas se laisser évincer d'une telle région. Pour mettre fin aux empiétemens afghans et fixer une fois pour toutes la frontière dans ces parages, elle entama des pourparlers à Londres. Au cours des négociations qui s'ensuivirent, elle fit preuve, du reste, de modération et de désintéressement. Malgré les clauses du traité de 1872 qui donnait à la Russie les territoires au nord de l'Oxus, à l'Afghanistan, ceux situés au midi de ce fleuve, l'Angleterre insistait pour que le Wakhan fût laissé à l'émir, de manière à rester maîtresse des passes et des défilés qui, à travers la chaîne de l'Hindou-Kouch, aboutissent dans le bassin de l'Indus. C'était demander à la Russie de renoncer à la possession du Petit-Pamir. Pourtant, celle-ci voulant montrer qu'elle n'avait aucune visée qui pût faire craindre pour la sécurité de l'Inde, se prêta de bonne grâce à une pareille cession, et ne se réserva que le Grand-Pamir. Aux termes de l'accord conclu le 11 mars 1895, le Chougnan et le Rochan firent retour à l'empire russe ; le Wakhan fut

laissé à l'Afghanistan, sous la réserve toutefois qu'il serait neutralisé, qu'on n'y élèverait aucune fortification, qu'il n'y serait maintenu aucune troupe, de manière que cette bande de terrain jouât le rôle de tampon entre les deux grands empires.

De son côté, Abdurrhaman a rendu à l'Angleterre le plus signalé service en réalisant ce que n'avaient jamais pu faire ses quatre prédécesseurs sur le trône afghan, Chah-Soudja, Dost-Mohammed, Shere-Ali et Yacoub : il a organisé l'État afghan. Il sut obtenir l'obéissance des tribus pourtant si jalouses de leur demi-indépendance et si turbulentes. Il s'attacha en outre à se fortifier contre une attaque possible du dehors en élevant des travaux de fortification le long de la frontière russo-afghane. Hérat et plusieurs autres points de l'Afghanistan furent fortifiés sous la direction d'ingénieurs anglais. Le gouvernement de l'Inde, pour lui faciliter la mise en état de défense de cette région, ayant décidé de lui allouer une somme de deux millions qui fut portée à trois millions en 1893, à la suite de la mission de sir Mortimer Durand à Caboul et pour dédommager l'émir de la cession à l'empire anglo-indien de ses territoires à l'est des monts Souleïman, Abdurrhaman employa loyalement cet argent à organiser une armée et à l'approvisionner d'armes et de munitions.

V

Le dernier traité anglo-afghan et l'avenir des relations anglo-russes dans l'Asie Centrale.

A la mort d'Abdurrhaman survenue en 1901, le but poursuivi depuis un siècle par l'Angleterre, après bien des erreurs, des tâtonnemens et des fautes, était atteint. D'une part, l'Afghanistan était devenu un État organisé et armé ; d'autre part, il était subordonné dans ses relations extérieures à l'Angleterre, et cette subordination était reconnue par la Russie et par la Perse. Tout récemment un dernier accord est intervenu avec son successeur Habibulla. Lord Curzon qui, au cours de sa vice-royauté, avait déjà consolidé l'influence britannique dans le golfe Persique et ouvert le Thibet au commerce anglais, a voulu resserrer les liens d'amitié unissant l'Afghanistan à l'empire anglo-indien et a envoyé à Caboul une mission à la tête de laquelle était M. William Dane, secrétaire général de l'Inde pour les Affaires étran

gères. Partie en décembre 1904, la mission, après avoir séjourné trois mois à Caboul, en a rapporté un traité aux termes duquel « Sa Majesté l'émir, par les présentes, s'engage à remplir les clauses des accords conclus par son père avec la Grande-Bretagne au sujet des affaires extérieures et intérieures de l'Afghanistan et à n'y contrevenir par aucune action et aucune promesse; » et aussi par lequel « l'honorable William Dane confirme les accords conclus au sujet desdites affaires entre le gouvernement britannique et le père de Sa Majesté l'émir et promet de ne rien faire qui soit contraire à ces accords. » Sous ces termes, il faut entendre les accords conclus entre le gouvernement anglo-indien et Abdurrhaman au moment de l'accession au trône de ce dernier et lors de la mission de sir Mortimer Durand en 1893 à Caboul, accords par lesquels l'émir renonce à toutes relations extérieures avec une puissance étrangère et cède la partie de ses États au delà de la chaîne occidentale des monts Souleïman, et la Grande-Bretagne s'engage à ne jamais s'immiscer dans les affaires intérieures de l'Afghanistan et à payer à l'émir un subside annuel de trois millions.

A la vérité, ce traité a causé un certain désappointement de l'autre côté du détroit parmi les partisans de la politique impériale et de l'expansion à outrance de l'empire britannique. Ceux-ci, escomptant des avantages plus substantiels, avaient espéré que la mission aurait pour résultat l'installation de résidens d'origine européenne à Hérat, à Candahar, à Mazar-i-Chérif, la nomination d'instructeurs anglais pour l'armée afghane, l'ouverture de voies de communication, chemins de fer et télégraphes à travers les États de l'émir. Le traité anglo-afghan ne faisant aucune allusion à ces désidérata, ils l'ont déclaré insuffisant et quelques-uns même ont conclu, dans ces conditions, à l'inutilité de la mission, en faisant remarquer qu'il n'y avait aucune urgence à obtenir de l'émir Habibulla une nouvelle confirmation des traités conclus par son père auquel il a succédé régulièrement, qu'une telle confirmation n'était nécessaire que dans le cas où un aventurier se serait frayé un chemin au trône et n'aurait pas été regardé comme lié par les engagemens pris par son prédécesseur.

Mais pour qui tient compte des données de l'histoire des relations du gouvernement anglo-indien et de l'Afghanistan, il est difficile de se placer à ce point de vue. Considéré en lui-même,

le traité est d'abord une preuve du maintien et de la continuation des bons rapports qui existent entre le gouvernement anglo-indien et l'émir, et cette affirmation n'est pas faite pour déplaire à Londres et à Calcutta. Et pour ce qui est de l'installation d'agens européens en Afghanistan, il y a lieu de se demander si de telles mesures ne sont pas, à l'heure actuelle, prématurées et ne seraient pas la source de difficultés dans le présent et de complications dans l'avenir. L'installation de résidens européens auprès d'un souverain indigène n'est indiquée que dans un pays familiarisé déjà avec la civilisation européenne, où la population est de mœurs paisibles, où le pouvoir central est assez conscient des responsabilités qui lui incombent et surtout assez sûr de sa force pour assurer la sécurité du résident. L'histoire coloniale de l'Angleterre montre que, lorsque le gouvernement britannique ne s'est pas conformé à ces indications, s'en sont suivis les pires malheurs. En 1816, l'agent anglais nommé auprès du gouvernement du Népâl fut massacré à Khatmandou. En 1820, le résident Lyall fut chassé de Madagascar, après avoir subi de telles épreuves qu'il demeura frappé d'aliénation mentale. Vers la même époque, à Kowéit, le résident anglais, qui venait de prendre possession de son poste, dut se retirer pour échapper aux vexations de la population arabe. En 1839, Burnes, et en 1881, Cavagnari étaient assassinés à Caboul. La leçon paraît avoir été comprise. L'Angleterre a agi sagement au Thibet en ne demandant pas l'installation d'un agent d'origine européenne; et elle n'a pas voulu se payer le luxe d'une nouvelle expérience à Caboul, d'autant que si le gouvernement afghan est d'accord avec le gouvernement anglo-indien, la population indigène n'est pas entrée en contact avec la civilisation européenne. Sauf quelques médecins et quelques ingénieurs employés par les derniers émirs dans des conditions spéciales, aucun Européen n'a séjourné en Afghanistan. Aucun chemin de fer, aucune ligne télégraphique n'existe encore dans cet État qui est resté aussi isolé de l'Europe que l'a été jusqu'à ces dernières années le Thibet.

Avant d'établir des résidens de race anglaise en Afghanistan, il faut d'abord songer à ouvrir le pays aux Européens, et de ce point la mission s'est préoccupée. Bien que le traité qui vise exclusivement la situation générale respective de l'Afghanistan et de la Grande-Bretagne n'en fasse pas mention, d'autres ques-

tions ont été traitées à Caboul. « L'un des buts de la mission a dit M. Brodrick au Parlement britannique, a été d'entretenir des relations amicales avec l'émir, en ce qui concerne certaines questions subsidiaires. Ces questions sont la création d'un chemin de fer stratégique à Dakka, sur la frontière, en vue d'éviter les difficultés du passage de Khaïber et d'assurer une meilleure mobilisation des troupes, la façon dont l'émir peut user de son influence sur les tribus qui bordent la frontière nord-ouest, l'achat et l'importation d'armes en Afghanistan. Elles paraissent avoir été résolues dans le sens anglais, et déjà l'on annonce la mise à l'étude du chemin de fer de Peïchawer à Dakka.

Dans ces derniers temps d'ailleurs, les troupes de l'Inde ont reçu dans leur organisation des modifications profondes qui les mettent à même de rendre possible une marche rapide sur Caboul. Jusqu'en 1893, les forces militaires de l'Inde étaient réparties en trois armées, correspondant aux présidences du Bengale, de Madras et de Bombay. Ces trois groupemens, arbitrairement formés, étaient tout indépendans et avaient gardé leurs traditions et leurs usages locaux. En 1894, les premier, second et troisième corps d'armée des Indes étaient réunis et l'on assurait, au moins dans le principe, l'unité d'administration et d'organisation sous l'autorité directe du commandant en chef. D'autre part, les forces éparses sur la frontière du Pendjab formaient un quatrième corps d'armée, fort de 75 515 hommes. Mais l'éparpillement du reste des troupes sur l'immense étendue de l'empire indien rendait problématique la concentration des 230 726 hommes de l'effectif total, au cas d'une agression venant du Nord. L'éparpillement des forces anglaises était d'autant plus fâcheux que l'ouverture de nouvelles voies ferrées dans le Turkestan russe a rendu plus facile cette éventuelle agression. L'ouverture de la ligne Merv-Kouchka, appendice stratégique de la ligne Ouzoun-Ada-Tachkent, s'arrête à proximité de Hérat, d'où une armée peut gagner le Séïstan, Candahar et le cours de l'Indus. D'autre part, la ligne nouvelle Orenbourg-Tachkent, se raccordant à Orenbourg avec le réseau général de l'empire, peut amener le 23e corps d'armée de Russie d'Europe à la frontière afghane, et, comme elle rejoint également le chemin de fer transcaspien, est en mesure d'y déverser le matériel roulant nécessaire venu du réseau général, tandis qu'auparavant le transcaspien était réduit à ses propres forces.

Nomme au commandement en chef de l'armée des Indes, lord Kitchener, en vue de remédier à cet état de choses, a exposé le 28 octobre 1904 un plan nouveau d'organisation et d'entraînement de l'armée des Indes. Ce plan doit avoir pour résultat d'augmenter les forces réparties sur la frontière du Nord-Ouest, sur les voies ferrées conduisant au pont de Sukkur, sur l'Indus, et de là à Quettah et à New-Chaman, et sur les diverses lignes donnant accès, du Sud-Est et du Sud-Ouest, à Rawal-Pindi, Peïchawer et Dera-Ismaïl-khan, et cela en vue de rendre possible une avance rapide vers Candahar, Caboul et les districts de l'Afghanistan septentrional pour parer à l'éventualité d'une marche en avant des Russes venant du Turkestan.

Certes, le plan de lord Kitchener se défend par la logique militaire, et il est bon de tout prévoir ; mais, depuis deux ans, des événemens ont surgi, qui ont modifié la situation générale en Asie. La guerre russo-japonaise a eu lieu, et ses résultats en même temps que le traité anglo-japonais du 12 août qui fait concourir les troupes japonaises à la défense de la frontière de l'Indus, rendent la menace du péril russe plus éloignée que jamais, si tant est que ce péril ait jamais réellement existé. D'ailleurs, les intérêts de la Russie et de l'Angleterre ne sont pas tellement opposés que ces deux États ne puissent vivre de l'un et de l'autre côté de l'Hindou-Kouch, sans que la sécurité de l'un exige comme nécessaire l'exclusion de l'autre de l'Asie. Beaucoup de bons esprits pensent que l'expansion russe n'a pas pour but nécessaire et défini la conquête de l'Inde, pas plus que la sécurité de l'Inde ne commande la conquête du Turkestan russe.

Suzeraine du khan de Béloutchistan, installée dans le district de Quetta, alliée de l'Afghanistan, maîtresse de Tchitral, du Siwistan, du Cafiristan et de la passe de Khaïber, l'Angleterre est désormais en possession des garanties stratégiques qu'elle déclarait indispensables à la sécurité de la voie terrestre de l'Inde, comme par l'annexion de l'Hadramaout, le protectorat récent de Kowéit, la prédominance de son influence à Mascate, elle s'est rendue maîtresse de la voie maritime. Elle est ainsi parvenue à son but qui était de dominer d'une manière exclusive les deux grandes routes de l'Inde. La Russie, de son côté, a, maintenant que la guerre avec le Japon est terminée, à développer dans ses possessions de l'Asie centrale une œuvre surtout économique, moins fertile en conflits que les délimitations de frontière qui ont

rempli les trente dernières années et dont l'ère aujourd'hui paraît close. Il est par conséquent possible autant que désirable d'arriver entre Russes et Anglais à une entente du genre de celle que viennent de négocier la France et l'Angleterre. L'idée seule d'une telle entente provoque d'ordinaire des deux parts des tempêtes de protestations. Ce n'est point un motif suffisant pour renoncer à la soutenir. Elle a en Angleterre et en Russie de chauds partisans. Les défenseurs qu'elle compte en France et qui considèrent le rapprochement anglo-russe comme aussi utile aux deux grandes nations qu'il unirait qu'à notre pays lui-même, restent fidèles à leur opinion. Le temps d'ailleurs semble travailler pour elle et orienter, de plus en plus résolument, les relations anglo-russes dans les voies de la conciliation. Depuis l'accord du 10 septembre 1885 qui mit fin à la crise violente provoquée par l'initiative du général Komaroff, ces relations n'ont jamais cessé de s'améliorer. L'affaire du règlement de frontières du Pamir a été résolue à l'amiable. A cette date, d'un commun accord, Anglais et Russes ont fixé la frontière entre l'Afghanistan et le Beloutchistan. Enfin, la question du Thibet, pas plus que le dernier traité anglo-afghan n'ont donné lieu à des incidens. Et si les Russes, avec leur ligne transcaspienne et ses embranchemens récens, arrivent jusqu'aux portes de Hérat, comme les Anglais, grâce au développement continu de la « frontière scientifique, » parviennent à celles de Candahar, l'attitude d'hostilité des deux peuples concurrens semble s'être apaisée plutôt qu'aigrie. La détente peut aboutir à une entente. C'est là une œuvre de longue haleine qui, à considérer le passé, semble invraisemblable et utopique, mais qui, dans le présent et surtout dans l'avenir, trouvera sa justification. Il est d'une sage politique d'y songer d'avance et d'y voir la future loi des relations anglo-russes en Asie centrale.

ROUIRE.

UN IDÉOLOGUE

SOUS LE

CONSULAT ET LE PREMIER EMPIRE

Une étude attentive de l'histoire nous apprend à nous défier des généralisations trop absolues. La prétendue unité morale, que l'on attribue quelquefois à toute une époque, n'est le plus souvent qu'un trompe-l'œil, qui dissimule la complexité réelle des idées et des caractères. Par exemple, s'il convient de signaler au début du XIXe siècle, après le grand bouleversement social de la Révolution, la renaissance du catholicisme et le recul des idées philosophiques sous le Consulat et le Premier Empire, il ne faudrait pas croire cependant que la philosophie eût complètement abdiqué; c'est autour des philosophes, de ceux qui s'appelaient eux-mêmes et que Bonaparte appelait par dérision les « idéologues, » que se forme un groupe puissant d'opposition contre le Premier Consul et l'Empereur; ce groupe a ses salons, celui de Mme Helvétius d'abord, de Mme de Staël ensuite; il a son organe officiel, le journal *La Décade;* il a son asile et son temple, l'Institut. Quelques années plus tard, quand l'idéologie semble définitivement vaincue en France et désormais silencieuse, elle se réfugie à l'étranger, continue la lutte contre le despotisme. C'est une Genevoise, c'est une cosmopolite, Mme de Staël, qui, pourchassée de pays en pays, lui donne sa forme politique la plus éloquente, soutient avec une ténacité inlassable les droits de la raison et de la liberté. Mais elle n'est pas seule à combattre pour cette cause. En ce temps-là vivait dans une petite ville de

l'Allemagne du Nord, à Lubeck, un ancien officier français émigré, membre de la Société royale des sciences de Gœttingue, et membre correspondant de l'Institut de France, Charles-François-Dominique Villers. Ce personnage représente excellemment à nos yeux, avec ses qualités et ses défauts, les tendances maîtresses de l'idéologie, mais d'une idéologie teintée de germanisme, dégagée des préjugés purement français, élargie par l'expérience d'une grande Révolution, le spectacle d'une nation étrangère, la connaissance approfondie de ses mœurs et de sa littérature. Cependant c'est bien, sous une autre forme, le vieil esprit d'idéologie qui revit en lui. On le reconnaît à trois signes essentiels : le cosmopolitisme le plus absolu et un dédain souvent injuste de la France et des Français; — l'opposition décidée au catholicisme, à ses conséquences politiques et sociales; — enfin l'horreur de la guerre et de la conquête.

Tout homme est le produit de sa propre nature et des circonstances. Voyons quelle est la nature de Villers, quelles sont les circonstances de sa vie; elles feront mieux comprendre l'œuvre.

I

La Révolution, l'émigration surtout ont eu sur Villers une influence décisive; elles l'ont révélé à lui-même.

Lorrain de naissance (il était né dans la petite ville de Boulay, le 4 novembre 1765), issu d'une famille bourgeoise qui, comme tant d'autres, avait usurpé la particule, il entre à l'école d'artillerie de Metz, devient officier, promène ses loisirs de garnison en garnison, de Toul à Strasbourg et à Besançon, écrit une tragédie, *Ajax, fils d'Oïlée*, apprend le grec et l'hébreu dans les intervalles de la manœuvre, se passionne, comme tout le monde, pour Mesmer et le magnétisme, se lie avec Cagliostro, écrit un petit roman, *le Magnétiseur amoureux*. En même temps, comme il est doué d'une jolie figure et d'un « cœur sensible, » il est homme à bonnes fortunes : on cite Lorenza Feliciani, la compagne de Cagliostro, et une certaine Mme Antoine, femme du lieutenant général au bailliage, plus tard député à l'Assemblée nationale. Bref, Villers, à cette époque, représente assez bien le type du jeune officier d'ancien régime, ardent, intelligent, qui a des loisirs et les partage, de façon équitable, entre la science, la

poésie et l'amour. Au physique, il a le front large, le nez un peu fort et sensuel, le regard vif et hardi (1); au moral, il a l'esprit très ouvert, très curieux de science et d'érudition, passionné, enthousiaste jusqu'à la naïveté même. Ce caractère, il le gardera toute sa vie.

Vint la Révolution. Villers ne l'admira point; ce ne fut que plus tard, en exil, qu'il se rallia à son principe, à ses conséquences. Mais, chose curieuse, ce futur idéologue a dans l'esprit un besoin de clarté et de précision, qui s'accommode mal des brouillards de l'idéologie : son goût pour la science, les recherches exactes, méthodiques, le préserve. Il lui sembla donc que beaucoup de gens, en ce temps-là, parlaient de la liberté, sans savoir au juste ce dont ils parlaient; il écrivit contre eux plusieurs libelles, dont un est significatif : *De la liberté; son tableau et sa définition; ce qu'elle est dans la société*, avec ce mot d'Aulu-Gelle pour épigraphe : *Tout le monde en parle et personne ne sait ce que c'est.*

S'il fût resté en France, il eût probablement péri sur l'échafaud, ou, caché en quelque coin de province, attendant la fin de la tourmente, il se fût confiné dans un royalisme étroit et chagrin. Mais il émigra, servit dans l'armée de Condé et dans l'armée des princes; après une tentative malheureuse de rentrée en France, il cherche asile en Hollande, en Allemagne, sur les bords du Rhin, à Gœttingue, où il séjourne à deux reprises, en 1794 et en 1796, et qui l'enchante par ses savans, ses penseurs, puis à Lubeck, dont il fait sa patrie d'adoption, où le retient une liaison durable avec Mme Rodde, fille de l'historien Schlœzer, femme d'un sénateur de Lubeck. Désormais sa vie est fixée, il a eu sa crise. Le jeune officier du régiment de Metz, le brillant aide de camp de M. de Puységur est mort; Villers l'idéologue, le cosmopolite va naître. Il a trouvé sa vraie patrie, l'Allemagne. Quant à l'autre, la France, sauf l'Institut, il ne l'aime guère. Si parfois il vient à Paris avec Mme Rodde, c'est pour médire de ses anciens compatriotes, de leur légèreté, de leur fatuité : « Être condamné à passer ma vie ici, écrit-il de Paris à Mme de Staël, me serait un supplice insupportable (2)! » Et vite, il retourne dans ce pays d'élection de son esprit et de son cœur,

(1) Voir la lithographie en tête de l'étude du docteur Bégin sur *Villers, Mme de Rodde et Mme de Staël.*

(2) Lettre du 12 décembre 1803 (Archives de Broglie).

dans ses chères villes hanséatiques qu'il défendra plus tard contre la tyrannie de Napoléon et de Davout. Il ne quitte Lubeck, en 1811, que chassé par Davout, et c'est pour aller à Gœttingue, où il professe à l'Université; et, quand après la chute de Napoléon, le cabinet de Hanovre le destitue, il ne veut pas rentrer en France; il reste à Gœttingue et il y meurt, le 11 février 1815.

D'où vient ce détachement absolu, incroyable de la patrie? Cette germanisation rapide, profonde, qui étonne et scandalise une Mme de Staël elle-même (1)?

Sans nul doute, d'abord de l'émigration. C'est un sentiment moins rare qu'on ne croit dans ce monde des émigrés, qui pullule en Suisse, en Allemagne, à Hambourg surtout, et en Angleterre. Ce n'est pas, si l'on veut, la haine de la France; mais, chez beaucoup, c'est une sorte de désaffection, mêlée de rancune, à l'égard de ce pays qui les chasse, confisque leurs biens, menace leurs vies même. Beaucoup de ces Français, fixés à l'étranger, rentrés plus tard en France, s'y sentent inquiets, dépaysés : témoin ce duc de Richelieu, le bienfaiteur d'Odessa, qui, de retour à Paris, ministre de Louis XVIII, avait la nostalgie de la Russie. Témoin encore Chateaubriand qui, sans aller, comme Villers, jusqu'au cosmopolitisme, se répand en propos amers sur la France du Consulat et de l'Empire, rêve de la quitter pour la Louisiane, la Russie ou l'Italie : « Nous autres Français, écrit-il à Mme de Staël en 1805, *pourquoi serions-nous si attachés à notre sol paternel?* On m'y a pris tout ce que j'avais. On m'aurait arraché la vie comme à tant d'autres, si on m'avait trouvé à une certaine époque (2)! » Villers, lui aussi, avait failli perdre la vie dans son pays : revenu furtivement à Boulay, sa ville natale, dénoncé, il n'avait échappé qu'à grand'peine aux perquisitions, à la mort (3). De tels souvenirs sont vivaces, influent, à notre insu, sur nos jugemens.

A vivre longtemps à l'étranger, on en prend les pensées et les mœurs : « J'étais, dit Chateaubriand, Anglais de manières, de goût et, jusqu'à un certain point, de pensées (4). » Mais pour Villers, cela va plus loin encore : il n'est pas devenu Allemand;

(1) « Il me semble, lui écrit-elle de Weimar en 1803, que les étrangers eux-mêmes n'aiment pas que nous renions notre patrie. » (Isler, *Briefe an Ch. Villers*, p. 297.)

(2) Voyez *Chateaubriand et Mme de Staël*, dans la *Revue* du 1er octobre 1903.

(3) Bégin, ouvrage cité, p. 18 et 19.

(4) *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. II, p. 238.

il s'est reconnu dans l'Allemagne. C'est un curieux phénomène que cette séduction exercée par l'Allemagne à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe sur les plus rares esprits de France. A l'anglomanie du XVIIIe siècle succède la germanomanie, et celle-ci dure pendant tout le romantisme. Villers, du moins, parle en connaissance de cause; au dire des Allemands, de Süpfle par exemple, nul n'a pénétré plus avant dans l'âme allemande. Nul n'a compris, senti plus vivement le charme de cette Allemagne d'alors, des mœurs simples, candides, hospitalières des petites villes d'universités, comme Gœttingue, foyer de pensée, ruche paisible où s'élabore la science, où de bons professeurs, un Heyne, un Kœstner, un Brandies, levés à cinq heures du matin, travaillent douze heures par jour et, le soir venu, s'assoient avec quelques amis autour du poêle de faïence et se délassent aux propos de leur femme, pendant qu'autour d'eux les enfans s'égayent. Cette Allemagne pensive, familiale et sérieuse a séduit Villers, avant de séduire Mme de Staël; il l'a aimée plus sincèrement peut-être. « J'ai compris là comment une petite ville pouvait plaire, » lui écrivait de Weimar le futur auteur de *l'Allemagne*. Mais, au fond, Mme de Staël n'aimait que Paris; Weimar pouvait bien, avec Gœthe et Schiller, amuser quelques semaines sa curiosité; elle y fût morte d'ennui, si elle eût dû y passer sa vie.

Villers, au contraire, fut ravi de ce calme, de cette solitude. Dans un temps où la France révolutionnaire était déchirée de querelles intestines, où l'Europe, du Rhin à l'Adige, retentissait du fracas des armes, il y avait tout au fond de la Westphalie une oasis de la pensée, où des sages vertueux accomplissaient avec calme la besogne quotidienne, n'avaient d'autre passion que celle de la vérité et de la science. « Une ville de 500 000 habitans, écrivait quelques années plus tard Benjamin Constant, peut sauter en l'air, sans qu'un professeur de Gœttingue lève les yeux de dessus son livre (1). » Villers connut à Gœttingue la science allemande; et il connut à Lubeck la vie active de ces petites républiques indépendantes (2), jalouses de leurs droits, fières de leur liberté; où chaque citoyen n'est pas opprimé par le poids énorme d'un grand État, où d'honnêtes bourgeois et de notables négocians, constitués en Sénat, exercent une autorité

(1) Lettre à Hochet, 5 octobre 1812.
(2) Voyez l'éloge qu'il fait de ces républiques dans sa *Réformation de Luther*.

paternelle, plus soucieuse des intérêts de la cité que de la vaine gloire. C'est ainsi que l'émigré Villers, entre 1794 et 1800, se détacha peu à peu de la France : il admira sincèrement l'Allemagne et cria très haut son admiration, par conviction d'abord et par reconnaissance, puis aussi par rancune et désir, inconscient peut-être, de faire la leçon à ses anciens compatriotes; et il apprit en Allemagne le cosmopolitisme.

C'est une tournure d'esprit assez commune parmi les gens cultivés, en France même, à la fin du XVIIIe siècle. Mais on peut dire que l'Allemagne à cette époque est la terre bénie du cosmopolitisme. Comme on l'a fort bien remarqué, « il est difficile de se dégager de toute prévention patriotique, quand on appartient à un grand peuple de quarante millions d'âmes, que l'on se sent vivre de sa vie, jouir de ses triomphes et passer avec lui, dans les jours critiques, par les tragiques alternatives de la crainte et de l'espoir (1). » Mais au XVIIIe siècle, cet intérêt n'existait pas pour l'Allemagne. Que désignait ce mot? Une poussière d'États, de principautés, de villes libres impériales, sans lien assuré, sans idéal politique commun. Pour tout ce qui pensait au delà du Rhin, la science était la grande affaire, l'humanité la seule et vraie patrie. Kant, en 1798, signalait le « manque absolu d'orgueil national » des Allemands ; et n'était-ce pas un des plus nobles génies de l'Allemagne, Herder, qui s'exprimait ainsi : « Nous avons de plus nobles héros qu'Achille et un patriotisme plus élevé qu'Horatius Coclès (2)? »

Ces paroles et d'autres semblables, tombant dans le cerveau de Villers, ont orienté sa vie. Il a cru de toute son âme à la religion de la science, à la religion de l'humanité. Alors même qu'en France l'idéologie se tait sous l'Empire, alors qu'au lendemain d'Iéna s'éveille le patriotisme germain et que surgit une Allemagne nouvelle, Villers continue son rêve dans l'Europe en armes. A ses yeux, le savant est un prêtre ; la science est un sacerdoce; elle unit les hommes, elle aplanit les différends entre les peuples, elle élève sa voix jusqu'au trône des rois; ou plutôt elle règne elle-même par la seule force de la vérité et de la justice. On reconnaît en cet idéologue d'outre-Rhin une dose considérable d'idéologie française. Cette idée de la science arbitre des nations, de la raison guidant la politique, c'est l'idée

(1) Lévy-Bruhl, *l'Allemagne depuis Leibniz*, p. 153.
(2) Herder, *Werke*, éd. Suphan, t. XVIII, p. 86.

maîtresse de ceux qui, aux environs de 1800, sont de la « religion de l'Institut. » Villers, lui aussi, était de cette religion ; il l affirme, de façon emphatique et naïve, par la dédicace de son *Essai sur Kant :* « A l'Institut national de France, tribunal investi d'une magistrature suprême dans l'Empire des sciences, juge national et en premier ressort de toute doctrine nouvelle offerte à la nation ! » Sa joie ne connaît plus de bornes, quand il est nommé membre correspondant de cet Institut : « *Nous autres, gens de l'Institut,* écrit-il, *prêtres de la vérité !* » Tout Villers est dans ce mot naïf, démesurément orgueilleux : il a pris au sérieux son rôle et il l'exerce en conscience. D'autre part, comme il est de tempérament vif, ardent et d'humeur agressive, qu'il a perdu, par un long séjour en Allemagne, l'art de s'exprimer en français avec nuance et mesure, il blesse, il irrite l'adversaire, et il a la candeur de s'en étonner.

Mais cet idéologue maladroit est un esprit très bien informé, très ouvert, un précurseur même. Il faut le voir à l'œuvre.

II

Il a été, avant Mme de Staël, l'intermédiaire le plus notable entre la pensée allemande et la pensée française, et il a consacré à cette œuvre toute sa vie.

Il avait commencé son apostolat de très bonne heure, en 1797, à Lubeck. En ce temps-là vivait à Altona et à Hambourg un émigré français, Amable de Baudus, qui, dès 1791, avait quitté la France, puis, après avoir fait campagne dans l'armée des Princes, s'était réfugié en Hollande et en Allemagne, où il s'était fixé dans ces villes hanséatiques, qui devaient offrir à Villers un asile. Baudus, personnage fort intelligent et très actif, ancien avocat du Roi à la sénéchaussée de Cahors et procureur syndic du département du Lot, imagina d'occuper ses loisirs forcés, en étudiant la langue et la littérature de l'Allemagne. Il avait fondé deux journaux, la *Gazette d'Altona* et *le Spectateur du Nord,* journal mensuel « politique, littéraire et moral, » rédigé en français; il eut pour collaborateurs à ce dernier recueil les gens de lettres émigrés, qui formaient, à Hambourg et dans les environs, un cercle brillant, où dominaient sans doute les tendances monarchiques, mais où régnait aussi un esprit moins étroit que celui de l'émigration en général, et le désir très vif de s'initier

aux idées et à la littérature de l'étranger. Parmi ces Français polis et lettrés, qui furent les collaborateurs de Baudus, on remarque MM. de Mesmon, de Chênedollé, de Pradt, Rivarol, Jaubert, et enfin Charles Villers. Celui-ci prit sa collaboration au sérieux. Dans les seules années 1798-99, il fit insérer dans *le Spectateur du Nord* soixante-sept articles sur les sujets les plus divers. Évidemment, ce ne sont pas les essais sur *Justine ou les malheurs de la vertu*, ou ce petit sac que portent les dames « appelé *balantine* ou *ridicule*, » qui méritent de passer à la postérité; mais Villers a vu très nettement les services que l'émigration pouvait rendre à l'esprit français, et il a eu le mérite de lui tracer, dans une page éloquente, un programme véritable.

Il s'agit de l'article intitulé : *Idées sur la destination des hommes de lettres sortis de France et qui séjournent en Allemagne* (1). Il est remarquable par sa clairvoyance et sa justesse, le parfait sentiment de mesure et le ton de réelle sympathie avec lequel Villers parle de sa patrie. Ce ton est rare dans son œuvre; mais alors l'évolution n'est pas complète, Villers n'a pas oublié la France. Il lui arrive même d'écrire ces lignes reconnaissantes et émues : « Aujourd'hui république, demain monarchie, dans la diversité continuelle des choses humaines, c'est toujours la France qui demeure; c'est la terre qui a nourri nos premières années, qui nous a donné ses mœurs, son langage; nous y avons puisé ce caractère national, cette fermeté qui rit dans le malheur, cette gaieté qui nous soutient et nous console (2)... » Il a fait de l'émigré français, de ses qualités aimables et solides jusque dans l'infortune, une esquisse juste et charmante; mais il montre fort bien en même temps qu'en vain le Français essayerait de conserver à l'étranger cette légèreté, cette « fleur d'agrément, » que, même en France, « on trouve rarement hors de la capitale. » Les gens de lettres émigrés ont une plus noble tâche à remplir : « Ils vivent dans un pays fertile, et c'est de ses productions qu'ils peuvent enrichir la France. Les écrivains de l'Allemagne y sont trop peu connus; nous nous trouvons au milieu d'eux; apprenons leur langue; étudions leur esprit; discernons ce qu'ils ont de bon et ce qui manque à notre littérature; qu'une critique saine fasse un choix sévère, et envoyons à notre patrie ces précieux matériaux que nous aurons

(1) *Le Spectateur du Nord*, t. VII, p. 7 et suiv., 1798.
(2) *Le Spectateur du Nord*, t. VII.

disposés pour elle. » On ne pouvait mieux dire; c'était une idée féconde et un noble langage. Cette idée, d'autres émigrés, les Gérando, les Bonald, les Chênedollé en Allemagne, les Chateaubriand, les Fontanes, les Delille en Angleterre, l'ont eue aussi; mais nul ne l'a exprimée avec plus de netteté et d'éloquence. Dans son roman célèbre de *Corinne*, Mme de Staël a raillé sans pitié, sous les traits du comte d'Erfeuil, la fatuité française : l'émigration, il est vrai, a connu beaucoup de d'Erfeuil; elle a eu aussi quelques Villers.

Celui-ci ne s'est pas contenté de tracer la voie; il a prêché d'exemple. Il a publié dans *le Spectateur du Nord* sur la littérature allemande en général, sur l'*Iphigénie* de Gœthe, sur les poésies de Voss (1), d'intéressantes études. Mais sa véritable originalité est d'avoir, sinon révélé, du moins contribué à répandre en France la doctrine et les principes de Kant. Si l'influence de l'Allemagne a déterminé chez l'émigré Villers une évolution complète des idées et des sentimens même, on peut dire que la crise décisive lui est venue de Kant; c'est Kant qui a dominé, hanté sa vie; c'est Kant qui a donné à son idéologie des tendances et des formes différentes de celles des idéologues français, héritiers de Locke et de Condillac. Dès 1797, dans ses *Lettres westphaliennes*, il parle de cette philosophie nouvelle; en 1798, il publie dans *le Spectateur du Nord* sa *Notice littéraire sur M. Kant et sur l'état de la métaphysique en Allemagne*, il traduit pour le même recueil l'opuscule de Kant : *Idée de ce que pourrait être une histoire universelle dans les vues d'un citoyen du monde;* en 1799, il analyse la *Critique de la Raison pure* (2). Mais ce ne sont là que des travaux d'approche, les préliminaires du grand ouvrage qu'il publie à Metz en 1801 et qui est intitulé : *Philosophie de Kant, ou principes fondamentaux de la philosophie transcendantale.* De cette méditation constante, de cette étude attentive et presque religieuse, que résulte-t-il?

En premier lieu, Villers a pris dans Kant la pleine conscience de son cosmopolitisme, l'idée directrice de toute sa vie. Il se considère bien réellement, — tel le philosophe de Kœnigsberg, — comme citoyen du monde; et ce n'est pas chez lui une vaine formule, mais conviction intime et réfléchie, principe d'action qu'il applique, à ses risques et périls, en toutes circon-

(1) Cf. tome XII, p. 1 et p. 238; t. XII, p. 382; t. XIII, p. 196.
(2) *Le Spectateur du Nord*, t. VI.

stances. Il a été très frappé des idées de Kant sur la guerre, sur la civilisation; c'est pourquoi il traduit ses « vues » sur l'histoire universelle; on y remarque cette phrase significative: « Tant que les États n'emploieront leurs forces qu'à de vains et violens projets d'agrandissemens, tant qu'ils traverseront ainsi les lents efforts des citoyens vers une forme intérieure de système moral, qu'ils leur enlèveront même tout appui pour y parvenir, » la vraie civilisation, qui est le « perfectionnement de la moralité, » sera impossible; et cependant, en dehors de ce perfectionnement, « tout le reste n'est qu'un pur semblant et que brillante misère. » Ces idées, la croyance en la perfectibilité de l'homme, l'horreur de la guerre, ne sont pas nouvelles; elles se trouvent chez les philosophes du XVIIIe siècle Mais ce qui manquait à ces philosophes, c'était un principe de vie certain, immuable, résidant au plus profond de l'âme humaine. Ce principe, Kant a cru le découvrir, et c'est par là qu'il a ravi, enthousiasmé Charles Villers : il a nourri son idéologie.

Donc, en second lieu, Villers proclame la faillite du sensualisme du XVIIIe siècle, de la morale de l'intérêt personnel, la nécessité d'une philosophie qui « s'attache à la conscience de l'homme (1) » et puise en elle le sentiment du devoir. Telle est la grande nouveauté de sa *Philosophie de Kant*. En 1801, cet ouvrage eut un succès de scandale; Villers y prenait plaisir à blesser, dans les termes souvent les plus ridicules, la susceptibilité française. Il s'annonçait en prophète et en révélateur; on a fort bien montré qu'avant lui Kant n'était pas inconnu en France (2); un peu de modestie eût été nécessaire. Villers fut raillé pour son pédantisme, et c'était justice. Mais, du moins, il avait forcé l'attention publique; on le lut; on saisit mieux avec lui ce que d'autres commentateurs n'avaient pas su mettre en lumière, le principe puissant de moralité, qui se dégage d'une telle philosophie. Le livre venait à son heure; c'était le temps où, sous l'influence des événemens politiques, s'opérait une réaction très vive contre les philosophes du XVIIIe siècle. Il est remarquable de voir que les coups les plus violens portés à leurs idées vinrent de l'émigration. Au moment où l'émigré Villers faisait paraître son livre, un autre émigré, furtivement rentré

(1) *Philosophie de Kant*, 1801, p. 156.

(2) Voyez Picavet, préface de la traduction de la *Critique de la Raison pratique* Alcan, 1888.

en France, travaillait d'un labeur acharné au grand ouvrage qui, dans sa pensée, devait venger la religion chrétienne des attaques de la « philosophie. » Ce que Chateaubriand faisait au nom du christianisme, Villers le faisait au nom de l'idéalisme de Kant. Tous deux avaient senti l'illumination soudaine. Sous le coup de malheurs domestiques inouïs, Chateaubriand s'était souvenu de la foi des ancêtres ; Villers avait eu en Allemagne la révélation de la vraie doctrine et de la vraie science. Tous deux aussi écrivaient sous l'influence récente des grands événemens révolutionnaires; émigrés, victimes de la haine des partis, ils n'étaient pas exempts l'un et l'autre de ce préjugé si commun alors, qui attribuait à la philosophie du XVIIIe siècle toutes les calamités publiques; pour Villers comme pour Chateaubriand, c'était le « sensualisme, » la morale de l'intérêt personnel, dégradant l'homme, paralysant la conscience, qui avait enfanté le « jacobinisme (1). » On avait vaincu le jacobinisme par la force ; il fallait « vaincre l'encyclopédisme par la raison. » C'était le point précis où Villers se séparait de Chateaubriand. Ils voulaient tous deux proposer à l'esprit humain un plus haut idéal; mais Chateaubriand exaltait la foi des ancêtres, source d'héroïques vertus et d'immortels chefs-d'œuvre ; Villers, en bon idéologue, prétendait guérir les maux de la raison par la raison même : « Il y va, s'écriait-il avec enthousiasme, il y va du salut de tous; il y va de la gloire et du bonheur de la nation, de la paix et du bonheur de toutes les familles ! »

Tirer de l'idéalisme kantien une morale et une règle de vie, relever ainsi l'esprit public, tel est le but que poursuit Villers en publiant son ouvrage. Il est certain, en dépit de faciles railleries, que l'impression sur quelques intelligences d'élite fut vive. Mme de Staël, en particulier, lut avec passion ce livre. Il lui a révélé à peu près tout ce qu'elle devait dire plus tard de Kant. Mais, surtout, il était trop bien d'accord avec ses propres pensées pour ne pas aller jusqu'au plus profond de son âme. Ce qui n'était encore à ce moment de sa vie morale qu'intuition vague, lueur incertaine et confuse, se précise et s'éclaire. Un an plus tard, dans l'automne de 1802, déjà proscrite, délaissée de ses amis, victime de passions qui avaient dévoré son existence, elle cherche un principe solide auquel elle puisse rattacher ses espé-

(1) Cf. *Philosophie de Kant*, p. 164 et suiv.

rances; elle sent, écrit-elle à Gérando, qu'il y a « quelque chose de plus dans notre être moral (1) » que les idées qui nous viennent par les sens. Elle saisit, avec sa prompte intelligence, la grande idée de Kant, la beauté de cette loi morale, inscrite dans notre for intérieur. Cette idée la soutient plus tard dans ces épreuves, explique son indomptable énergie et sa foi dans l'avenir (2).

Enfin l'ouvrage de Villers eut cet autre résultat d'attirer vivement vers l'Allemagne l'attention des esprits les plus distingués de France à cette époque, parmi lesquels il faut encore placer au premier rang Mme de Staël. Il y avait, d'ailleurs, entre elle et Villers des affinités remarquables, un ardent désir de connaître, une curiosité infatigable, le don de l'enthousiasme et un besoin d'associer à leur pensées l'humanité tout entière : ils représentent tous deux fort bien à cette époque cette tendance maîtresse de l'idéologie, le cosmopolitisme. Déjà, en 1800, dans son livre *De la littérature*, Mme de Staël signalait l'intérêt profond des littératures du Nord. Mais à ce livre, si plein de vues prophétiques, manquait, il faut l'avouer, la précision scientifique et la parfaite connaissance des œuvres. Mme de Staël n'avait point vu l'Allemagne; elle savait peu de chose de sa littérature, de ses mœurs; elle ne savait rien encore de sa langue. Enfin elle était imbue de préjugés essentiellement français, dont souriait l'audacieux Villers. Celui-ci, jeté depuis dix ans hors de France, vivant en Allemagne, parlant, écrivant la langue, lié d'amitié avec les savans, les philosophes, les historiens, les poètes d'outre-Rhin (3), devenu leur frère par alliance jusqu'à oublier quelque peu ses anciens compatriotes, était mieux qualifié que Mme de Staël pour se faire l'introducteur en France du génie allemand. Il ne cachait pas que telle était son ambition, en écrivant son livre : « Il semble, disait-il, qu'il y ait une distance infranchissable de l'esprit français à l'esprit allemand; ils sont placés sur deux sommets entre lesquels il y a un abîme. *C'est sur cet abîme que j'ai entrepris de jeter un pont* (4). » Mais il sent bien qu'il a désappris les mœurs de la France et même

(1) 31 octobre 1802.

(2) Cf. *Philosophie de Kant*, article XVI, sur la doctrine morale de Kant, analysée par Villers.

(3) On trouvera la liste de ses correspondans dans les *Briefe an Ch. Villers*, publiés par Isler (Hambourg).

(4) *Philosophie de Kant*, p. LXIV.

un peu son langage ; c'est pourquoi il veut associer à son œuvre Mme de Staël.

Il vient à Paris au printemps de 1801, dans l'espérance de la voir; mais elle est déjà partie pour Coppet, et Villers en demeure inconsolable. Les lettres qu'il lui envoie à Coppet l'année suivante, toutes pleines de flatteries ridicules, montrent le prix qu'il attache à son estime (1). Il l'appelle la « Théano de notre âge, » l' « étoile brillante de sa vie intellectuelle ; » il lui écrit qu'il a parlé longuement d'elle avec Jacobi; il voudrait la contempler, la connaître. Après *Delphine*, c'est du délire : il lui adresse une lettre, véritable dithyrambe en trois parties : « *A Mme de Staël mère. — A Mme de Staël auteur. — A vous!* » Il s'est fait conduire par son ami, le diplomate Reinhard, à un bal « où dansait une jeune demoiselle, » qui est, dit-on, son « portrait vivant; » et il l'a contemplée avec ivresse. Mme de Staël est flattée de cette cour; elle est bien un peu scandalisée de certains jugemens que Villers porte sur les philosophes du XVIIIe siècle, « dont les esclaves disent tant de mal aujourd'hui, » sur le goût français, qu'il a malmené dans sa préface. Mais enfin elle est attirée, séduite par cette Allemagne encore mystérieuse à ses yeux. L'enthousiasme de son correspondant la gagne; il lui semble que l'esprit humain, qui sans cesse voyage, est présentement en Allemagne (2); elle apprend l'allemand ; elle veut pour ses enfans un précepteur allemand; elle invite Villers à quitter Lubeck, à se rapprocher de la frontière, pour qu'elle puisse le voir, l'entretenir. Malgré sa curiosité, elle hésitait encore à pénétrer en Allemagne; elle n'avait pas, comme Villers, perdu tout amour de la France, toute pensée de retour; elle lui écrit ces paroles admirables : « J'ai comme vous beaucoup d'admiration pour l'esprit des Allemands; mais les souvenirs de l'enfance, mais la patrie, mais les Français aimables,... pouvez-vous les sacrifier?... *On a, je le crois, un amour mystérieux pour sa patrie, on erre partout ailleurs.* »

Le Premier Consul fut cause qu'elle se décida à ce grand voyage. Chassée de Paris en octobre 1803, elle part pour l'Alle-

(1) Les originaux de ces lettres sont entre les mains de M. le duc de Broglie, qui a bien voulu nous les communiquer. Ils diffèrent assez souvent du texte incorrect, que Isler a publié sur les brouillons de Villers. Il y a aussi un plus grand nombre de lettres.

(2) *Briefe an Ch. Villers;* Mme de Staël à Villers, 1er août 1802.

magne, en compagnie de Benjamin Constant, s'arrête à Metz, où elle a donné rendez-vous à Villers. Nous n'avons pas à raconter ici les détails de leur entrevue. Malgré la présence de Mme Rodde, cette « grosse Allemande, » l'amie de Villers, qui glaça un peu les bonnes dispositions de Mme de Staël, celle-ci jugea Villers « un homme d'esprit et intéressant par son enthousiasme (1) ; » il avait toutes les idées du nord de l'Allemagne dans la tête (2). Mme de Staël entreprit de les en faire sortir ; on sait qu'elle excellait à jouer ce rôle. Villers s'y prêtait d'ailleurs avec bonne grâce Ce furent, pendant douze jours, de longues causeries, que traversaient des orages passagers. On voit, par la correspondance qui suivit, que l'initiation ne fut pas toujours facile et que Villers eut fort à faire pour triompher de certaines résistances. Mme de Staël trouvait « mille niaiseries » dans Richter, jugeait l'extérieur allemand « bien peu esthétique. » Villers s'indignait : « Pensez-y bien avant que de condamner un tel homme !... En France, on ne travaille que pour Paris, et dans Paris que pour trois ou quatre sociétés. En Allemagne, on travaille pour toute la nation, même pour celle des petites villes et des campagnes. » Mais enfin Weimar, la société de Gœthe et de Schiller devaient bientôt hâter la conversion de Delphine et achever l'œuvre de Villers.

Mme de Staël reconnaissante a immortalisé le nom de l'auteur de l'*Essai sur Kant* dans le livre *De l'Allemagne* (3). « Par la grâce de son esprit et la profondeur de ses études, » dit-elle, Villers « représente la France en Allemagne et l'Allemagne en France. » C'était indiquer très justement son rôle. Cependant l'influence de Villers a été, en ce sens, moins grande que celle de Mme de Staël sur notre littérature. C'est que, abstraction faite du génie, Mme de Staël était, de cœur et d'esprit, restée plus Française ; ce qu'il y a en son livre de superficiel explique en partie son succès en France. Elle a pénétré moins avant que Villers dans la connaissance de l'Allemagne et de ses œuvres ; mais c'est peut-être la raison pour laquelle elle a agi plus fortement sur nos écrivains et sur nos poètes.

(1) Mme de Staël a Mathieu de Montmorency.
(2) Mme de Staël à Gérando.
(3) Première partie, ch. XVIII : « *Des Universites allemandes.* »

III

Si Charles Villers, en 1801, s'était séparé sur un point de l'idéologie française par ses attaques contre les philosophes du XVIIIe siècle, il se réconcilia avec elle, en 1804, de façon éclatante par son *Essai sur l'esprit et l'influence de la Réformation de Luther*. C'est un livre de parti, écrit sous l'impression des circonstances, une critique passionnée du catholicisme, une apologie de la Réforme et de l'esprit de liberté.

L'idée première de cet essai appartenait à l'Institut de France. Le 15 germinal an X, la classe des Sciences morales et politiques mettait au concours le sujet suivant : « *Quelle a été l'influence de la Réformation de Luther sur la situation politique des différens États de l'Europe et sur le progrès des lumières?* » Or, la *Décade philosophique et littéraire* (1), qui annonçait cette nouvelle, publiait dans le même numéro le texte de la « convention entre le gouvernement français et Sa Sainteté Pie VII, » autrement dit, du Concordat. Neuf jours après la séance de l'Institut, le 24 germinal (14 avril 1802) l'éditeur Migneret mettait en vente l'ouvrage intitulé : *Génie du christianisme ou Beautés de la religion chrétienne* par François-Auguste Chateaubriand. Enfin le 27 germinal (18 avril) jour de Pâques, le cortège consulaire s'acheminait solennellement vers Notre-Dame pour sceller le grand acte de réconciliation avec l'Église catholique. Il est impossible de ne pas voir la relation directe qui unit le premier de ces événemens aux deux autres : dans la pensée de l'Institut, il s'agissait, sans aucun doute, de protester contre l'acte du Premier Consul et d'opposer au catholicisme les avantages de la Réforme. On sait quelles étaient les espérances du petit groupe politique, qui s'agitait autour de l'Institut et dont Mme de Staël était un des plus éloquens interprètes : on avait cru un instant que le Premier Consul se prononcerait contre le catholicisme, choisirait la religion protestante; la déception fut vive, l'irritation profonde. Le livre de Villers est l'écho de ces espérances et de ces regrets. En cinq mois (2), il fit son plan, rassembla les matériaux, rédigea l'ouvrage; le 2 germinal an XII, la classe d'histoire et de littérature ancienne lui décer-

(1) Tome XXXIII, p. 113.
(2) Préface de la 2e édition, p. XII.

nait le prix. Sept ans après, la commission des prix décennaux proposait l'ouvrage pour le douzième grand prix de première classe, mais elle passait sous silence le *Génie du Christianisme* de Chateaubriand. L'Institut, reconnaissant à Villers d'avoir exprimé, défendu ses propres idées, lui payait sa dette.

Que ce livre fût un livre dû aux circonstances, cela est trop évident ; mais il contient des principes généraux qui, maintenant encore, nous intéressent.

Tout d'abord l'idée essentielle de l'ouvrage, c'est la croyance à la perfectibilité ou, comme nous disons maintenant, au progrès, doctrine chère aux « belles âmes, » aux encyclopédistes, à Mme de Staël, aux idéologues de toute sorte, à l'Institut. Cette théorie était alors, au début du XIXe siècle, comme une sorte de champ clos où se rencontraient les partis, les défenseurs de la philosophie et les apologistes du catholicisme, la Révolution et la contre-Révolution. Villers n'a pas manqué de nous faire sa profession de foi au début de l'ouvrage ; on ne sait si c'est de la Révolution française qu'il parle, ou de la Réforme, ou plutôt on voit très nettement que, dans sa pensée, elles dérivent d'un même principe. Ce principe, c'est que l'idée de révolution est, au fond, identique à l'idée de progrès ; c'est que l'histoire de la civilisation n'est qu'une suite ininterrompue de réformations, les unes violentes, les autres sourdes, qui, de loin en loin, nous apparaissent comme les « pierres milliaires » jalonnant la marche de l'humanité (1). Considérée de cette hauteur, la Réforme de Luther n'est plus qu'un acte naturel d'émancipation, une révolte légitime contre l'abus insupportable de l'autorité ; la Révolution française en est le « corollaire » indispensable. Sans cesse Villers, en écrivant son livre, avait eu devant les yeux les événemens de cette Révolution. C'était à la fois le mérite et le défaut de son ouvrage d'expliquer le passé par le présent, d'écrire l'histoire de la plus grande révolution religieuse des temps modernes à la lumière de la plus grande révolution politique et sociale. l'idée, pour l'époque, était audacieuse ; les allusions fréquentes, directes, excitaient les esprits : le clergé dépossédé de son autorité et de ses biens, les droits de l'homme proclamés, la monarchie renversée. Le bon Villers, l'ancien émigré converti à la Révolution, s'efforçait de rassurer avec can-

(1) Pages 22 et suivantes.

deur les âmes « douces et paisibles » qu'effrayaient les convulsions révolutionnaires, expliquait que « l'Univers n'était pas une Arcadie, » que ces convulsions étaient « l'image de la nature. » « Il convient, disait-il, à l'homme qui sait vivre dans son siècle de s'y résigner et d'y considérer l'accomplissement des lois profondes qui dirigent le grand Tout ! »

Langage bien digne d'un philosophe, mais, avouons-le, faible consolation pour ceux qui avaient perdu dans la tourmente révolutionnaire leurs biens, leurs amis, leurs parens, et qui avaient failli périr eux-mêmes ! Tels étaient les souvenirs qu'éveillait alors dans les esprits de beaucoup de Français cette théorie de la perfectibilité ; on rendait la philosophie, l' « idéologie » responsable de tous les excès de la Terreur ; les mêmes journaux, qui s'étaient acharnés sur la *Littérature* de Mme de Staël, fondirent sur Villers, et l'un d'eux, s'indignant du prix qu'avait décerné l'Institut, qualifia ce livre de « bréviaire philosophique et révolutionnaire que Robespierre aurait couronné (1). »

Mais outre cette éternelle question de la perfectibilité, toujours soutenue et combattue de part et d'autre avec une égale ardeur, il était un point précis que Villers prétendait mettre en lumière et qui, au lendemain du Concordat, faisait, comme on dit, l'actualité de son livre : Villers y soutenait très nettement la religion réformée contre le catholicisme, parce que, suivant lui, la liberté est le principe de l'une, l'autorité le fondement de l'autre, et qu'il y a relation étroite et rapport constant entre les croyances religieuses d'un pays et ses institutions politiques. Ce que désiraient, en effet, les « philosophes » de ce temps, ce n'était point la séparation des Églises et de l'État : la question n'était pas ainsi posée ; ils n'avaient pas non plus, en général, d'hostilité décidée contre les croyances religieuses ; la plupart même, comme Villers et Mme de Staël, les jugeaient nécessaires. Mais ils voulaient tourner au profit de l'État la force du sentiment religieux et, en quelque sorte, fonder les institutions politiques sur les croyances (2). Cette idée apparaît très clairement dans le livre *Des circonstances actuelles*, que Mme de Staël avait

(1) *Le Mercure de France*, 29 sept. 1804.

(2) « Nous croyons qu'il y aurait de grands avantages à convenir d'un culte public, » disait la *Décade philosophique et littéraire* dans son numéro du 10 fructidor an VIII, mais il était sous-entendu que ce culte ne serait pas, ne pouvait pas être le catholicisme.

écrit avant les evenémens de Brumaire (1), elle apparaît aussi dans l'ouvrage de Villers; et si tous deux se prononçaient pour la Réforme, c'est que cette religion leur semblait être celle qui offrait le plus de conformité avec les institutions républicaines.

La thèse ainsi posée, Villers la développe. La volonté d'être libre dans les matières de conscience est la même, au fond, que la volonté d'être libre en « matière civile : » liberté politique et liberté religieuse ne sont que les deux faces du même problème. Or, la Réforme a « affranchi l'esprit humain..., sondé les fondemens des sociétés ébranlées, discuté les droits des peuples, ceux des gouvernemens, ceux de l'État et de l'Église (2). » Elle est la religion des « lumières; » elle donne à l'individu conscience de sa dignité morale; elle est pour les nations un principe de vie. Villers passe en revue (3) tous les États protestans d'Europe, Allemagne, Danemark, Suède, Suisse, Genève, Hollande, Angleterre; il y joint les États-Unis d'Amérique, et, dans des pages où, à côté de beaucoup de partialité, percent des vues fines et ingénieuses, il prétend montrer la supériorité de ces nations sur les nations catholiques. L'Angleterre, la Hollande doivent aux événemens de la Réforme le développement de leur marine; le « génie du patriotisme et de la liberté » a fait la grandeur du second de ces peuples. Les petits États protestans comme Genève ont une vie « active, propre, indépendante; » ils offrent un « avantage immense pour l'humanité. » Car Villers aime peu les grands États; il a très éloquemment signalé l'inconvénient des grandes capitales, qui aspirent puissamment toute la vie d'un pays : « Chaque ville d'une médiocre étendue, dit-il, n'est pas frappée et paralysée par l'idée qu'elle n'est rien, qu'à cent ou deux cents lieues d'elle est une autre ville plus grande qui est tout, un gouffre où vont s'absorber ses labeurs, une ville où toute la gloire de l'empire brille en un seul point et hors de laquelle il n'est pas de salut, hors de laquelle il n'est qu'ilotisme politique, moral et littéraire pour toute une immense contrée. » Il a parlé aussi en véritable historien des États-Unis (4) fondés par des « partisans de la Réforme et de la liberté, » de l'avenir de ce peuple, de l'influence incontestable qu'il a exercée sur l'esprit des

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1899.
(2) Deuxième édition, pages 373-374.
(3) Première section de la deuxième partie
(4) Page 188 et suiv.

Français qui l'aidèrent à conquérir son indépendance, et qui rapportèrent dans leur patrie les premiers germes d'un gouvernement libre.

Si le protestantisme a toutes les vertus, le catholicisme a tous les défauts. Il faut lire la deuxième partie de l'ouvrage, intitulée *Sur le progrès des lumières* (1) : l'esprit de parti éclate à tous les yeux. Dans les pays catholiques règnent l'ignorance, la paresse, l'immoralité; « il se commet plus de crimes dans les pays catholiques que dans les pays protestans; » à Venise, à Naples, les prisons ne désemplissent pas; à Berne, au contraire, elles sont presque toujours vides; Howard n'a trouvé personne dans celle de Lausanne, trois prisonniers seulement à Schaffouse : « Voilà des faits! » s'écrie Villers. Les protestans sont plus propres que les catholiques; ils cultivent mieux la terre; ils sont meilleurs philosophes, meilleurs naturalistes; ils ont plus d'écoles, sont moins pédans; ils connaissent la « pédagogique, » dont les catholiques n'ont aucune idée. Villers passe rapidement sur le chapitre des lettres et des arts qui, évidemment, l'embarrasse; mais il se console en pensant que si les protestans sont moins grands artistes, ils sont meilleurs esthéticiens que les catholiques.

L'exagération est manifeste : ce livre est une œuvre de combat. Mais enfin, tel qu'il est, il représente exactement, non les idées du seul Villers, mais celles de tout un groupe, du parti philosophique et républicain; c'est à ce titre qu'il nous intéresse. Il en reproduit l'illusion favorite, à savoir qu'il suffit de la signature d'un chef d'État pour changer la religion traditionnelle, l'esprit et les mœurs de tout un peuple, — cette autre illusion encore, qu'on peut mêler impunément la religion à la politique, — et cette autre enfin que la religion à elle seule explique la destinée d'une nation, ses vertus et ses vices. Mais, parmi beaucoup de préjugés, on remarque dans ce livre un vif enthousiasme, un amour sincère de la liberté. En cette année 1804 où le Premier Consul va mettre sur sa tête la couronne impériale, le prix que lui décerne l'Institut est une dernière manifestation républicaine; c'est la palme que l'idéologie vaincue dépose sur le tombeau de la liberté.

Au fond, entre Bonaparte et ses adversaires, la distance est

(1) Pages 237 et suivantes.

moins grande qu'on ne se l'imagine; la religion, pour tous deux, est un moyen, non pas un but; c'est sur le choix qu'ils diffèrent. D'autre part, Villers et ses amis avaient-ils raison d'imputer au catholicisme ce besoin d'autorité qui travaillait la France? Il serait puéril d'insister sur leur erreur; mais il faut dire que le Premier Consul, en voulant faire du catholicisme une arme à son usage, légitimait leurs méfiances, et cela excuse, dans une certaine mesure, leur injustice.

Ainsi finissait, en ces années 1803-1804, cette « littérature républicaine, » que Sainte-Beuve a justement signalée (1), et qui, quelques années auparavant, avec les Garat, les Daunou, les M.-J. Chénier, les Constant, les Staël, avait tenté de s'épanouir. Il est curieux de remarquer que les dernières pages en sont écrites par un ancien émigré, qui avait peu de raisons d'aimer la Révolution et s'était détaché de la France, mais qui faisait passer avant ses rancunes les principes de la philosophie et de la liberté.

IV

Entre cet « idéologue » et Napoléon la brouille était fatale. Déjà le républicanisme de son *Luther* avait déplu; la presse officielle avait durement relevé l'éloge des nations protestantes, de l'Allemagne, de l'Angleterre surtout et de sa marine; on était en plein camp de Boulogne, le Premier Consul pensait abattre l'éternelle ennemie. Villers avait touché le point sensible. Trois ans plus tard, il revient à la charge; cette fois, c'est la guerre et la conquête qu'il dénonce, avec toutes leurs horreurs. De la part d'un ancien officier, cela peut surprendre; mais Villers est, avant tout, philosophe : c'est un ancêtre de notre pacifisme moderne. Il déteste la guerre comme les encyclopédistes, comme Voltaire, Condorcet, comme Kant, son maître préféré, la détestent, parce que la guerre entrave le progrès et la civilisation; il la déteste aussi par expérience personnelle, parce qu'il en a vu les atrocités, le spectacle effroyable; et avec beaucoup de courage, de candeur aussi et de naïveté, il a pris en philosophe la défense des victimes.

Voici à quelle occasion. Après la bataille d'Iéna, Blucher

(1) *Chateaubriand et son groupe littéraire*. éd. 1889, t. I, p. 53.

s'était échappé par le nord de l'Allemagne. Serré de près par Bernadotte, il viole la neutralité de Lubeck, cherche refuge dans la ville; les troupes françaises y entrent à sa suite, le 6 novembre 1806; un combat sanglant, acharné, s'engage dans les rues de Lubeck et se termine par la défaite des Prussiens, non sans grand dommage pour la pauvre ville de Lubeck, dont les habitans sont pillés, maltraités par les vainqueurs. Villers demeurait alors à Lubeck, non loin de ses amis, les Rodde; M. Rodde était sénateur de la ville. Le bon Villers, son vieux sabre d'aide de camp sous le bras, coiffé d'un petit chapeau « retapé » qui lui donnait un faux air de Napoléon, avait monté la garde devant la porte des Rodde, écartant les pillards, jusqu'à ce que le prince de Ponte-Corvo, Bernadotte en personne, vint établir dans cette maison son quartier général. Le prince, qui se piquait de républicanisme et courtisait l'idéologie, fit à Villers l'accueil le plus affable et le nomma son secrétaire. « Voilà ce que c'est, écrit naïvement Villers à sa famille, d'avoir un nom comme homme de lettres et d'être membre de l'Académie (1)! » Il va voir Murat, le grand-duc de Berg, qui est aussi à Lubeck; c'est à lui qu'il lance cette phrase significative: « Nous autres, gens de l'Institut, nous nous croyons appelés à être les prêtres de la Vérité et à la faire parvenir jusqu'aux princes! » Murat dut sourire: ce langage républicain était passé de mode. Mais Villers prend son rôle au sérieux, et, dans son zèle, ce n'est plus à Bernadotte, à Murat qu'il s'adresse, c'est à Napoléon, par l'intermédiaire, il est vrai, d'une tante de l'impératrice Joséphine, la comtesse Fanny de Beauharnais.

Cette *Lettre à Mme la comtesse Fanny de Beauharnais sur la prise de Lubeck* est vraiment intéressante; elle peint au naturel le philosophe, l'« homme sensible; » elle nous émeut par sa sincérité et par je ne sais quel accent moderne dans la manière d'analyser les sentimens les plus complexes de l'âme: « Quelle nuit! La plupart des maisons ouvertes, remplies de flambeaux, de tumulte, d'allans et de venans; quelques-unes fermées, d'où partaient des sons confus, et même le bruit de l'explosion d'armes à feu. Je marchais ainsi au milieu des larmes, des coups qui enfonçaient les portes, des cris de désespoir, des hurlemens féroces, des vitres qui se précipitaient, des meubles qu'on fra-

(1) Bégin, *ouv. cité*, p. 52. Villers était correspondant de l'Institut (classe d'Histoire et de Littérature ancienne) depuis le 27 thermidor an XII (1804).

cassait; au milieu de troupes à cheval et à pied qui se croisaient, des trains d'artillerie et des chariots, sur un pavé couvert d'une boue infecte, délayée de sang; trébuchant dans les cadavres d'hommes et de chevaux dont les rues étaient jonchées, et sur lesquels je tombai une fois, ce qui me remplit d'une horreur inexprimable. Je me relevais, et cherchais à ressaisir mon chapeau parmi tant d'objets de dégoût, quand j'entendis venir du bout de la rue un régiment, qui avançait au son de sa musique. Cette musique militaire fort brillante jouait un air vif et gai. Je ne puis vous peindre, madame, l'impression foudroyante et tout à fait inattendue que fit sur moi cette musique. Le contraste déchirant, qui devait monter jusqu'au ciel, de ces accens de joie avec les lugubres éclats de la douleur, sembla se concentrer tout entier dans mon être et menacer de le dissoudre, comme on voit un verre frémir et se casser au son d'un cor. J'étais immobile, je ne voyais plus. Quand je revins à moi, je sentis mes yeux humides; une de mes mains était engagée dans mes cheveux qu'elle s'efforçait machinalement d'arracher; je n'en pouvais plus, et il me fallut employer toutes mes forces pour ne pas retomber sur ce même pavé d'où je venais de me relever. En cet état, je pleurai abondamment, en m'écriant, sans savoir ce que je disais : « Oh ! ils font de la musique ! Les cruels ! Ils font de la musique ! » Ce moment est, je crois, le plus horrible que j'aie éprouvé de ma vie (1). »

Si éloquente que fût cette lettre, il fallait à Villers quelque naïveté pour s'imaginer qu'elle pût produire sur l'esprit de l'Empereur une impression favorable. Il avait beau lui décerner le titre de « Napoléon le Grand, le Juste, le Magnanime, » tout dénonçait, dans le ton de cette lettre, l'idéologie détestée du maître : l'invocation des principes de l'humanité, la défense des nations étrangères, la gloire des armées françaises passée sous silence. Ce dernier point, en particulier, choqua même les amis de Villers; Bernadotte, à qui il avait adressé un exemplaire de sa lettre, lui en fit sentir l'exagération avec beaucoup de finesse : « Vous avez traité le sujet, lui écrivait-il, en poète et en philosophe; et vous savez que la philosophie ne s'accorde pas toujours avec le métier des armes. Quelques-uns de nos guerriers auraient pu se plaindre de votre sévérité, et, malgré que

(1) *Lettre à Madame la comtesse Fanny de Beauharnais*, p. 12.

vous ayez quitté l'épée pour monter au Parnasse, ils auraient exigé peut-être que leur ancien camarade conservât, même au service des Muses, un peu de ce vieil esprit de corps (1). » Quant à Napoléon, il demanda de quel droit un « idéologue allemand » se mêlait de lui donner des conseils, et il le menaça de le « faire conduire à Vilvorde, » s'il disait encore un mot (2). Les amis que Villers avait à Paris, Montalivet, Beugnot, réussirent à grand'peine à détourner l'orage de sa tête.

Villers fut très étonné : il avait cru de bonne foi à la puissance de la philosophie, et ne pensait pas qu'en prenant la défense de ses chers Allemands, il pût encourir la colère impériale. Au fond, il n'était pas, comme Mme de Staël, l'ennemi irréconciliable de Napoléon ; mais il confondait encore plus qu'elle deux choses assez distinctes : la philosophie et la politique.

La *Lettre à Fanny de Beauharnais* devait peser lourdement sur la fin de la vie de Charles Villers. D'ailleurs, il n'était nullement découragé du peu de succès de son intervention et ne manquait pas une seule occasion de défendre l'Allemagne, fort maltraitée par Napoléon. En 1808, il plaide la cause des universités du royaume de Westphalie, menacées de disparaître et rédige son *Coup d'œil sur les Universités et le mode d'instruction publique de l'Allemagne protestante* (3) ; il réussit à les sauver. En 1809, l'année d'Essling et de Wagram, il montre l'activité merveilleuse de la science allemande dans son *Coup d'œil sur l'état de la littérature ancienne et de l'histoire en Allemagne*, adressé à la troisième classe de l'Institut. Il intervenait dans la question du blocus continental, en traduisant de Reimarus les *Doléances des peuples du continent au sujet de l'interruption du commerce*. Il plaidait avec une ardeur infatigable la cause des villes hanséatiques, lésées dans leur richesse, et, dans un discours prononcé au Sénat de Lubeck le 25 décembre 1810, il protestait contre leur réunion à l'Empire français. Bref, partout où s'étendait en Allemagne la politique napoléonienne, Villers s'appliquait à lui faire obstacle. Cette imprudente et généreuse conduite devait attirer la foudre sur sa tête : elle éclata soudain.

En janvier 1811, Charles Villers venait d'être nommé pro-

(1) Bernadotte à Villers, de Schlobitten, 10 mai 1807. *Archives nationales*, dossier Villers, F7 6565.

(2) Bégin, *ouv. cité*, p. 53.

(3) Cassel, 1808.

fesseur à l'Université de Gœttingue et se préparait à rejoindre son poste. Il habitait alors Lubeck, Breitstrasse, n° 650, quand un matin, le 19 février 1811, il vit entrer dans son cabinet « donnant sur la cour » trois personnages qui lui étaient inconnus; c'étaient le chef d'escadron Charlot, de la 17e légion de gendarmerie, détaché à l'armée d'Allemagne, un chef de bataillon du 30e régiment d'infanterie et un adjudant interprète. Ces trois messieurs étaient envoyés par le colonel Saunier, grand-prévôt de l'armée, sur l'ordre de Davout, qui avait sous son commandement, depuis le mois de décembre 1810, les trois nouveaux départemens formés par la réunion du territoire d'Oldenbourg et des villes hanséatiques à la France. Ils étaient chargés de faire une perquisition chez Villers; ils saisirent un certain nombre de brochures et de lettres, parmi lesquelles cinquante et un exemplaires de la *Lettre à Fanny de Beauharnais.* Villers ne fit pas, il faut l'avouer, très bonne contenance; ce même jour, 19 février, il écrivit, au prince d'Eckmuhl, une lettre où il protestait de son amour pour la France et de son « dévouement sans bornes » à son souverain; il appelait la *Lettre à Fanny* un « vieux péché de jeunesse, » dont il s'était « assez repenti, » et prétendait n'avoir fait son discours au sénat de Lubeck que pour « faire chérir aux Lubequois leur réunion au grand Empire. » Ce peu de fierté ne réussit pas à désarmer Davout. Le 7 mars 1811, le prince d'Eckmuhl informait le duc de Rovigo que le sieur Villers, « qui faisait l'important » auprès des villes hanséatiques et qui était l'auteur du « libelle le plus virulent » contre les troupes françaises, avait reçu l'ordre de quitter le territoire des trois départemens soumis à son autorité et de partir pour Gœttingue : « Il n'y prêchera certainement pas, ajoutait le prince, l'amour des Français (1). »

La malechance s'acharnait sur Villers. Persécuté par Davout comme n'étant pas Français, il fut, à la chute de Napoléon, en 1814, destitué comme Français de ses fonctions de professeur à l'Université de Gœttingue par le cabinet de Hanovre. Il dut faire alors d'amères réflexions sur le rôle ingrat qu'il avait joué et la tâche toujours difficile, mais surtout à une époque troublée, de défendre contre les politiques la justice et la liberté. Fidèle à sa chère Allemagne, il refusa de revenir en France; sur les in-

(1) *Archives nationales*, F[7], 6565.

stances de ses amis, parmi lesquels il faut compter Mme de Staël et Benjamin Constant, il obtint une pension du gouvernement de Hanovre. Mais ce coup trop rude avait achevé de ruiner sa santé ébranlée, et il mourut à Gœttingue le 26 février 1815.

Ainsi finit Charles Villers. Il fut en partie victime des circonstances et, pour l'autre partie, de ses propres idées. L'impression qu'il produit n'est pas de tout point favorable. Un Français, en particulier, éprouve quelque embarras à juger un homme qui avait — ou à peu près — renié la France et qui n'a jamais perdu une occasion de parler de la légèreté, de la fatuité, de l'ignorance de ses anciens compatriotes. Il était intelligent, certes, initiateur, novateur, il a ouvert des voies où d'autres ont passé; mais ses meilleures idées, il les a trop souvent gâtées par l'exagération, l'outrance, le ton déplaisant et agressif. Ce n'est pas un très grand écrivain; c'est un idéologue qui représente parfaitement les tendances d'un parti encore puissant, et c'est un cosmopolite qui par sa situation particulière et, pour ainsi dire, par sa double nature de Français et d'Allemand, a servi de trait d'union et de lien entre deux pays et deux littératures. Après tout, cet érudit, un peu trop fier de sa science, naïf, et, comme dit un de ses amis, Reinhard, « d'une force de bonhomie prodigieuse, » ce savant moitié Français, moitié Germain, était un homme très désintéressé, très convaincu, et il est juste de reconnaître qu'il a montré parfois du courage et qu'il vivait à une époque plutôt difficile pour les écrivains, en général, et pour les philosophes.

PAUL GAUTIER.

LES JOURNEES

ET

LES NUITS JAPONAISES

II[1]

SOUS LES GLYCINES DE NARA

C'était un matin de mai. Je venais de Kyôto. Je descendis à une petite gare sale et délabrée, et je suivis une route un peu montante, bordée de boutiques, d'où se ramifiaient à droite des ruelles de village. La capitale des Empereurs du VIIIe siècle, la première des villes japonaises qui reçut le Bouddha, n'est plus que l'ombre d'elle-même; mais il nous est facile de l'imaginer. Ses rues, où l'on continue de fabriquer des éventails et de sculpter des statuettes de bois, se prolongeaient très loin dans la plaine et grimpaient sur tous les mamelons des alentours, jusqu'aux collines qui ondulent à l'horizon. C'étaient des rues comme on en trouve partout au Japon, sans style et sans âge. Il n'en fût resté que dix maisons, et Nara n'aurait rien perdu, car sa vie, sa beauté, son âme est dans son parc.

J'arrivai bientôt devant un lac arrondi qu'un sentier vert contourne et que domine une pagode à cinq étages. D'un côté, la ville se pressait en demi-cercle; de l'autre, la route blanche s'enfonçait sous les bois. Au premier tournant de la grande avenue, je m'arrêtai, charmé. Une forêt de cryptomérias et d'érables, dont chaque arbre est plusieurs fois centenaire me

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

découvrait à l'infini ses profondeurs lumineuses. Des allées la traversaient, harmonieusement plantées de lanternes et de portiques qui en faisaient des allées triomphales. Dans une verte clairière, où éclataient des fleurs rouges, des biches et des daims broutaient en liberté. Ils s'avançaient parfois jusqu'au bord de la route, l'oreille droite; parfois, une touffe d'herbes entre les dents, ils s'enlevaient de terre, les jambes raides, et galopaient éperdument sous la futaie comme vers un appel que nous n'entendions pas. Le soleil dorait leur poil fauve, et toute la forêt était sillonnée de ces lueurs vagabondes. Et partout d'énormes glycines, des glycines arborescentes, versaient, de la hauteur des plus hauts arbres, le torrent de leurs grappes violettes. Elles tombaient, roulaient, ondoyaient, pleuvaient, s'éparpillaient avec la grâce des vagues et la mélancolie des saules pleureurs; et de loin, sur la sombre houle des cryptomérias, elles se détachaient gonflées comme des voiles merveilleuses.

Et voici que j'aperçus, dans un bosquet de ces fleurs torrentielles, un vieux temple couleur de sang. Sur l'estrade consacrée à la danse, trois jeunes filles dansaient lentement aux sons d'un tambour et d'une flûte. Les traits à peine ébauchés de leur visage s'effaçaient sous une couche de céruse. Leurs cheveux étaient enguirlandés de glycines ou fleuris d'un rouge camélia. Elles portaient sur leur robe blanche de larges pantalons rouges; une longue mousseline enveloppait leurs épaules; et elles tenaient à la main un rameau de sonnettes qui de temps en temps tintaient.

Pour qui dansaient ces délicieuses marionnettes aux yeux bridés et noirs? Je ne voyais devant elles qu'une rangée de lanternes en granit dont la mousse recouvrait les chapeaux biscornus. Dansaient-elles pour la beauté du matin, pour la gloire des glycines, pour les génies des bois, pour le dieu du temple? Une voix s'éleva du côté des musiciens, rauque et psalmodiante. Je m'approchai. Les musiciens accroupis dans un coin, coiffés d'une espèce de shako noir sans visière, leur robe blanche artistement étalée, n'étaient autres que des prêtres shintoïstes. Derrière les danseuses, sur le fond de la scène, de grands cerfs peints heurtaient leurs ramures.

Je fis encore quelques pas. Ce n'était ni pour les dieux, ni pour la beauté du matin que ces adolescentes avaient fardé leur visage et orné leur chevelure. Entre deux lanternes, un Japo-

nais et sa fille contemplaient immobiles le spectacle qu'ils étaient venus s'offrir. La jeune fille, en robe couleur de primevère et la ceinture d'un violet d'améthyste, avait dans son attitude un peu molle et penchée la même grâce que les grappes de glycines qui pendaient autour d'elle. Les plus jolies filles que j'avais rencontrées à Kyôto étaient certes moins jolies. Toute la modestie d'une âme jeune et pure se nuançait en rose dans la transparence ivoirine de son teint. Mes yeux glissaient doucement sur les lignes allongées de sa petite figure et s'arrêtaient au demi-sourire de ses lèvres à peine écloses. Le père, sous ses amples vêtemens de soie noire, une grosse chaîne d'or nouée à sa ceinture, devait être un commerçant notable d'Osaka ou de Kyôto. La cérémonie lui avait coûté dix yen, car il l'avait voulue complète. Mais des pèlerins ou des amateurs moins fortunés peuvent se donner, au prix de cinquante ou soixante sen, le régal princier d'une des plus saintes et des plus vieilles danses du Japon, dans le plus magnifique décor qu'ait rêvé le mois de mai.

A mesure que le matin s'avançait, le parc de Nara se remplissait de monde et les temples de visiteurs. Ce sont de très anciens temples qui cèdent à l'injure du temps. Mais le rouge dont on les repeint, les innombrables lanternes de cuivre dont leurs galeries sont décorées, ce fard et ces joyaux dissimulent leurs rides, leurs crevasses, leur caducité chancelante. Ils luisent dans la verdure des sous-bois, vénérables de toutes les fêtes qui les illuminèrent et de toutes les torches qu'au mois de février les processions y brandissent encore.

Les divinités nationales y fraient avec les dieux hindous, au murmure des eaux dans des vasques de bronze. Un gigantesque Bouddha, dont la hauteur ne mesure pas moins de cinquante mètres, ressemble à un monstre captif que des nains industrieux auraient apprivoisé. Sa poitrine s'érige comme un vaste rocher vallonné d'ombre. Pourquoi s'étonner que les Japonais nous aient si facilement emprunté nos outillages et nos canons, quand leurs ancêtres ont conquis sur l'Inde et sur la Chine le modèle de ces dieux énormes dont leur petitesse ne fut point écrasée ? La statue de la Liberté qui éclaire le port de New-York ne paraît pas plus grande que ces Bouddhas revêtus d'or ; et je n'éprouverais pas plus de surprise, si je la voyais bientôt projeter ses feux d'un promontoire de la Mer intérieure, qu'un Indo-Chinois ou un Co-

réen du VIIIe siècle n'en eût ressentie devant le colosse de Nara.

Il y a place à de nouvelles idoles sous les arbres clairsemés de ces forêts divines. Les biches et les daims, habitués aux hommes et aux dieux, ne seront point effarouchés de leur ombre. Mais les petites prêtresses assises sur leurs talons, les coudes à la balustrade et le front dans leurs mains, épieront longtemps encore, à travers les rangées de lanternes et les grappes de glycines, le pas des pèlerins amoureux des vieilles danses. Et les jeunes filles n'oublieront pas que, derrière les deux pagodes du temple de Kobukiji, sous des pins fameux, un étang dort où jadis une dame aimée par l'Empereur, puis délaissée, vint se noyer en un soir de printemps. Elle portait sans doute, à la façon des dames que les artistes ont peintes sur les kakémono d'autrefois, ses cheveux dénoués et flottans. Sa longue robe de soie s'évasait autour d'elle. Souples comme sa taille, ondoyantes comme sa chevelure, somptueuses comme ses robes de cour, les glycines étaient en fleurs. Au bord de ces eaux, je revis, accompagnée de son père, la jeune fille de tout à l'heure. Elle se pencha pour s'y mirer un instant, pendant que, sur la rive opposée, une biche et ses faons se désaltéraient.

Le soir, je quittai mon hôtel dont les balcons ouverts au clair de lune résonnaient de la musique des shamisen, et je rentrai dans le parc. Les pâles avenues de lanternes se déroulaient aussi impressionnantes que des allées de cimetière. Les glycines s'étaient assombries et restaient sombres même au rayon de la lune. Mais les troncs et les ramures des cryptomérias s'élargissaient si démesurément que chacun d'eux semblait contenir toute la nuit. Le son clair des fontaines prenait dans le silence une extraordinaire intensité. Jadis, dès que le crépuscule tombait, il n'y avait pas une seule lanterne qui ne s'allumât; et, d'un bout à l'autre de l'année, Nara s'endormait sous son parc illuminé. Aujourd'hui l'argent de cet éclairage paie les impôts et sert aux achats des vaisseaux de guerre. Cependant, près du temple shintoïste de Wakamiya, où les petites prêtresses avaient dansé, une ligne de lumières brillait. Le vieux Japon, le Japon d'avant le Bouddha, continuait de veiller dans l'ombre... Toujours, chez ce peuple capricieux et si prompt aux métamorphoses, dans sa nature changeante et ses capitales éphémères, quelque chose qui vient de très loin, du fond des âges, quelque chose de persistant et d'impérissable...

PETITES-MAISONS

Osakâ, 18 mai.

Des rues, des ruelles grouillantes aussi étroites que celles de Canton, mais moins sales et sans dorure ; puis un pont de briques et de fer sur un large fleuve tout parsemé de voiles et de sampans ; des perspectives infinies de maisons basses dont les auvens et les appendices surplombent les eaux ; puis des ruelles où l'on a tendu des linges pour les protéger du soleil et où je crains, à chaque tour de roue, que mon kurumaya n'écrase un enfant ; puis des ponts de bois et des canaux où les saules et les pins tordus se mirent entre les fumées des vapeurs ; et des ruelles encore, et des ponts ; une concession européenne qui ressemble de loin à un quai de Bordeaux ; et toujours des canaux, et des ponts, et de la foule, et des ruelles comme les galeries interminables d'un bazar, des ruelles dont les échoppes agitent au courant d'air leurs étalages de kimono multicolores et d'écharpes chatoyantes.

Enfin la rue s'élargit et monte. La course désordonnée se ralentit. Nous avons atteint les hauts quartiers des temples. Même impression qu'en France dans un quartier de couvens et d'églises. Mais il ne faut pas lever la tête, car, au-dessus des deux grands murs silencieux qui bordent la route, l'angle retroussé d'une pagode nous rappelle que nous sommes au Japon. La vie presque tumultueuse d'Osakâ expire au bord de ce calme monastique. Tous les vingt et un du mois, des milliers et des milliers de pèlerins gravissent la pente où nos kurumaya halètent. Aujourd'hui, je n'y rencontre pas une âme.

Nous voici au temple et à la pagode de Tennoji. Je voudrais bien voir la cloche que les prêtres y sonnent afin que le Bouddha conduise les morts au Paradis. Mais nous n'avons que le temps d'admirer leurs fantasques gargouilles et le panorama de la ville qui s'étend, sous cet entassement d'églises, avec ses toits confus, les lignes brillantes de ses flots et à l'horizon ses cheminées d'usines.

Tout près de là, dans un petit hôtel japonais, dont les murs de bois neuf étincellent encore des larmes d'or de la résine, et que, derrière une haie de camélias, un grand cèdre parfume, on attend notre visite. Frêle, le cou ridé, le nez busqué, les yeux

doux et fins, le maître nous reçoit sur le seuil. Sa robe violet sombre, barrée d'une ceinture noire, remplit son antichambre d'un frou-frou de soie.

On se sent enveloppé d'une lumière charmante qui émane de ces boiseries aux veines d'aurore et de ces nattes couleur de chaume. La gaîté des sous-bois et la paix des ermitages sont dans cette maison. Pas un grain de poussière sur les tatami ni sur les cloisons de papier; pas une éraflure. Les gens qui passent le long des couloirs extérieurs saluent et disparaissent, et leurs sandales de feutre font moins de bruit que n'en feraient nos pieds nus. Mais, de temps en temps, du fond des cours et de la maison voisine, éclate un affreux concert de voix discordantes, de cris marticulés et brefs, comme si quelqu'un pénétrait brusquement dans une volière épouvantée de geais, de perroquets, de chouettes et de hiboux. Puis le silence se reforme, brillant et limpide. On n'entend plus par les fenêtres ouvertes que le bourdonnement des mouches ivres de soleil, et l'éternel jabotage de nos kurumaya, qui, tandis que nous buvons une tasse de thé, se sont assis à l'ombre sur les brancards de leurs voitures, et se demandent comment ils arrangeraient leur vie s'ils gagnaient cent mille yen.

Le maître du logis nous disait :

— Nous avions vraiment besoin de cette maison. J'ai envoyé mon fils en Europe : il y est resté plus d'un an. Il a visité les principaux établissemens de France, d'Allemagne et d'Angleterre. Il a consulté des spécialistes éminens. J'ai attendu pour tout organiser le résultat de son enquête. Nous ne sommes que vos élèves à vous, Messieurs les Européens ; et, si je n'apprécie pas également tout ce que vous nous avez apporté, je vous sais un gré infini de nous avoir révélé la science et des moyens de soulager nos maux. J'ai un vieil ami qui déplore chaque jour le progrès que font chez nous l'esprit de lucre et la fièvre du tripotage. Vous savez que la Bourse du Riz d'Osakâ est une de nos plus anciennes institutions. On y a spéculé de temps immémorial. Autrefois, nous n'estimions guère ceux qui jouaient sur la hausse et la baisse, tandis qu'aujourd'hui ces personnages considérables mettent les ministres à leurs pieds. Mon vieil ami a raison ; mais je me console à l'idée que nous sommes peut-être devenus plus humains ou du moins que nos sentimens d'humanité trouvent plus aisément à se satisfaire.

A ce moment il fut interrompu par l'horrible ramage qui, d'un coin de la maison, sembla se répercuter dans tous les autres coins. Ce fut un charivari à penser que les cloisons allaient crever et le joli cottage s'écrouler sur nos têtes.

Notre hôte sourit, et, lorsque le calme se fut rétabli, il continua, le doigt tourné vers le corridor :

— Jadis, hier encore, quand ils étaient inoffensifs, on les laissait vaquer à leurs fantaisies, et personne ne tentait de les ramener à la raison. Mais quand ils étaient dangereux et qu'on ne les tuait pas en voulant les exorciser, on les ligotait et on les enfermait dans des tonneaux. J'ai vu cela. Notre peuple était pourtant très doux et de nature compatissante. Mais la douceur n'est qu'une petite lueur incertaine, vite éteinte sous l'ignorance et la superstition. Le gouvernement a bâti des hôpitaux. Moi, malgré mon inexpérience et ma faiblesse d'esprit, j'ai fondé cette maison pour y recevoir ceux dont les familles aisées ne désireraient pas qu'ils fussent traités à l'hôpital. Je ne cherche point à m'enrichir, et mes prix sont modestes : un yen, soixante-quinze sen, ou trente-cinq sen par jour (1)... Excusez-moi de vous importuner si longtemps de mon bavardage, et permettez-moi de vous montrer mon établissement.

Il nous introduisit dans la salle des aliénés inoffensifs qui nous accueillirent avec une grande courtoisie et qui, bien entendu, me parurent les gens les plus sensés du monde. Je n'avais jamais franchi le seuil d'une salle ou d'une cour de fous sans que le directeur ou le médecin qui m'accompagnait ne fût assailli de réclamations et de prières. Ils protestaient de leur parfaite santé; ils se plaignaient des violences de leurs gardiens; ils en appelaient à la justice; ils se réclamaient de leurs droits. Ici, rien de semblable. Peut-être la discipline où la politesse japonaise maintient les individus opérait-elle encore sur les cerveaux déséquilibrés de ces mélancoliques et de ces mégalomanes. Pas un ne se déroba à l'obligation morale de nous adresser un salut et un sourire. Ce fut la seule différence que je crus remarquer entre les fous blancs et les fous jaunes.

Je n'en vis plus aucune lorsque, par des chambres et des galeries si douces au pas et si plaisantes à l'œil, nous descendîmes devant les cabanons. Les cellules des forcenés, dont les

(1) Le *yen* vaut environ 2 fr. 55 et le *sen* un peu plus de 2 centimes.

clameurs intermittentes nous avaient déchiré les oreilles, s'ouvraient presque de plain-pied sur un jardin que bornait un vieux mur baigné de roses sauvages. Les portes en étaient à claire-voie. Étendus ou accroupis derrière les barreaux, les malheureux semblaient exposés à la pitié secourable des plus belles choses. La plupart étaient frappés de démence religieuse. L'un ne sortait de son extase que pour tomber en frénésie. Un autre, dont les livres sacrés du bouddhisme obsédaient le délire, nous tendit avec un cri perçant une liasse de papiers noircis au crayon de caractères chinois admirablement tracés. Le plus farouche avait désappris sa langue maternelle : il ne parlait, il ne hurlait qu'en anglais. Les surveillans n'avaient point la rudesse qu'imprime au visage la présence perpétuelle du danger. Leur tenue et leurs manières étaient irréprochables; et leurs petites mains fermes n'eussent point étonné au bout des manches d'une sœur de charité.

Sauf les cellules où l'on emprisonnait les malades pendant leurs crises, la maison paraissait aussi ouverte, aussi peu gardée, aussi fragile que d'ordinaire les maisons japonaises. Mais, dans l'agencement et la combinaison de ses moindres pièces, les dispositions les plus minutieuses étaient prises contre les imprévus qui pouvaient s'y déchaîner. Les Japonais ont le génie du trompe-l'œil. Ils se plaisent à masquer leurs précautions sous un air de détachement ingénu. Ils accomplissent des tours de force avec des riens. Ils enfermeraient les tempêtes dans des outres de papier.

De là, notre hôte nous mena visiter la maison attenante, réservée aux femmes. Les folles furieuses y étaient plus rares. Elles criaient moins qu'elles ne chantaient. Une seule, tapie sous une couverture rouge, allongeait une tête pareille à ces masques de théâtre où le réalisme japonais a ciselé l'horreur. Les maniaques, absorbées dans leur besogne imaginaire, tressaient des ficelles, faisaient tourner des morceaux de bois, travaillaient, travaillaient comme de petites ménagères infatigables. Mais les mélancoliques et les hystériques, désœuvrées, erraient le long des vérandas ou se penchaient aux fenêtres, et regardaient avec ces yeux ternes qui ignorent ce que leur âme attend. Plusieurs étaient vêtues de soie claire, toutes jeunes, gracieuses, étrangement exquises. Celle que notre hôte interrogea ne lui répondit que par une révérence et un sourire.

Dans leur jardin bien clos, des oiseaux chantaient sur les branches des saules. Les azalées s'étaient épanouies. Une haute lanterne de pierre scintillait au soleil entourée de sa cour d'arbres nains. Délicieux asile ! La poésie familière de la vie japonaise y collaborait avec la thérapeutique européenne ; et tout ce qui venait d'Europe y avait pris une physionomie naturelle. Une tendresse, inconnue jusqu'ici, pour les plus farouches épaves de la misère humaine circulait dans la lumière adoucie des jardins et des chambres C'était toujours le Japon, mais, comme ce voile dont Hugo a drapé sa Magdaléenne, « plein de rayons nouveaux et de parfums anciens. »

— Je suis très content que vous ayez vu cette maison, me disait, quelques instans plus tard, le résident européen qui m'en avait ménagé l'accès. Les Japonais que vous connaissez n'auraient pas eu l'idée de vous y conduire. Ils préfèrent vous promener dans les infects bureaux de leur Préfecture, dans leur Musée Commercial et leur Hôtel de la Monnaie. Voilà des monumens dont ils sont fiers et qui les égalent à nous ! L'intéressant, ce n'est pas de constater qu'ils ont des maçonneries comme les nôtres et des administrations en redingote ; c'est de trouver chez eux les idées occidentales harmonieusement adaptées aux formes japonaises. Ce médecin des aliénés appartient à la bonne bourgeoisie d'Osakâ, intelligente, laborieuse, de sentimens assez réactionnaires, mais douée d'initiative. Son hôpital, où les méthodes européennes, bien étudiées et bien comprises, sont appliquées, assouplies et affinées par l'habileté et la dextérité japonaises, vous prouve, mieux que ne le feraient les édifices du gouvernement, les sérieuses acquisitions de ce peuple et combien, dans un cadre et sous des apparences immuables, son esprit a changé. Il ne se contente plus d'imiter ; il commence à transposer. Le Japon sera vraiment un très grand pays quand il ressemblera tout entier à cet asile de fous.

LA GRANDE INDUSTRIE

Osakâ, 20 mai.

Le soleil décline : les canaux se teignent de pourpre à la lumière et de lilas dans l'ombre. L'Hôtel, le grand Hôtel Européen, tenu par des Japonais grossièrement américanisés, est

bâti au centre même de la ville sur une île allongée où le fleuve se partage en deux courans égaux. Sous mes fenêtres, un monument de bronze, qui a la forme bizarre d'un cierge allumé, consacre les exploits des soldats morts pour la cause impériale dans la guerre civile des Satsuma. Derrière l'hôtel, une salle de gymnastique où, toute la journée, des jeunes gens se sont escrimés avec des sabres et des fusils de bois aux yeux des passans attroupés. Leur tapage et leurs clameurs ont enfin cessé. Le bruit des musiques s'éveille sur les eaux du fleuve. Des femmes aux robes diaprées et aux ceintures de brocart, que leurs kurumaya ont déposées près de la berge, descendent les escaliers où des barques les attendent, et rient de voir l'ombre de leurs larges manches danser sur les vagues.

Tant que durent les nuits de printemps et d'été, la vie d'Osakâ déborde des restaurans, des maisons de rendez-vous, des immenses quartiers de débauche; et les riverains du fleuve assistent à une fête vénitienne d'institution aussi antique que la Bourse du Riz. Tous les mondes s'y rencontrent, depuis les gros financiers jusqu'aux petits marchands, impatiens de jeter sous les ponts leur gain de la journée en sons de shamisen; les industriels, toujours à la veille de la ruine ou de la fortune; les riches commissionnaires, pour qui travaillent des milliers d'ouvriers en chambre et qui fournissent les commerçans; les commerçans, parmi lesquels on distingue quelques héritiers d'une miraculeuse tradition de probité commerciale; les agens de change recrutés chez ces fiers samuraï, anciens intendans de leurs princes, qui jadis dans leur province affectaient de mépriser le calcul, mais qui ne dédaignaient point ici le fumet des pots-de-vin, à condition toutefois que ces pots leur fussent élégamment présentés. Peut-être se montrent-ils aujourd'hui moins difficiles sur l'élégance. Les fonctionnaires sont peu nombreux: ceux que leurs revenus personnels n'aident point à soutenir l'honneur de leurs fonctions, mènent une existence étriquée et n'obtiennent d'ailleurs aucune considération. Quant à l'armée, dont les casernes occupent les ruines cyclopéennes du château fort, ses soldats ne paraissent guère aux endroits où l'on s'amuse, et ses officiers réservés, courtois, avec un petit grain de hauteur, ne se divertissent qu'entre eux.

Ce soir, on m'a promis un beau spectacle. Et pourtant il n'y aura ni geishas, ni shamisen, ni saké, ni feux d'artifices. Mais

dans cette cité prodigieusement asiatique, que jamais un tramway ne pourra traverser, je verrai fonctionner une grande usine; et si, la semaine derrière, devant le colosse de Nara, je me croyais à Ceylan, il ne tiendra qu'à moi cette nuit de me croire à Manchester.

Nous quittons l'hôtel à la nuit tombée, et la course effrénée recommence.

Des ruelles éclairées à l'électricité ; des enfilades de théâtres, de baraques, de chapelles dont les portiques rouges sont encastrés dans des culs-de-sac; des ponts ; un temple populaire et un carrefour où la foule, entassée autour d'un bassin, y regarde nager des tortues sacro-saintes dont chacune représente un vœu exaucé. Les façades illuminées des maisons de joie se reflètent dans les canaux immobiles, et leurs lignes parallèles de lumières semblent se rejoindre là-bas, très loin. Puis des ruelles désertes aux volets ajourés de lueurs, comme des couloirs de cabines sur un grand paquebot. Puis des ponts silencieux, et des faubourgs tout noirs, et de la misère encore plus noire et plus silencieuse, de la vraie misère européenne.

La misère, c'est à Osakâ qu'il faut la chercher, dans la ville la plus pittoresque et la plus prospère du Japon. Elle ne se montre pas; elle se cache à la façon des bêtes malades; mais elle est effroyable. Dénuement absolu, absolue détresse. Une nudité complète agonisant sur des planches pourries. On me cite l'exemple d'une femme de kurumaya qui, en plein hiver, prise des douleurs de l'enfantement, n'avait pour se couvrir le ventre que la toile cirée du cabriolet de son mari. J'ai pénétré dans des taudis : ils ne gardaient plus rien de japonais que la résignation de leurs habitans. Des gens nous dirent qu'on en avait emporté la veille un homme encore vivant dont la chair décomposée suintait à travers les fentes du plancher. Les voisins d'en dessous avaient patienté jusqu'à ce que l'odeur devînt intolérable.

Et tout à coup, au sortir de ces ruelles, nous débouchons devant une forteresse de briques à quatre étages, dont les baies cintrées resplendissent et grondent. C'est l'usine, une filature de coton, la plus importante d'Osakâ.

J'ai déjà parcouru ce matin la zone des fabriques en compagnie de plusieurs industriels. Quelles improvisations et quel champ de bataille ! Des usines construites d'hier sont déjà délabrées, leurs portes arrachées, leurs fenêtres brisées, leurs four-

neaux éteints. Des manufactures s'achèvent à peine. Parmi celles dont les cheminées fument, il y en a qui n'auraient pas en cent ans ramassé plus de crasse. La pièce où l'on vous reçoit, avec ses chaises bancales, ses tapis maculés, son canapé de moleskine avachi, donne l'impression que, la nuit précédente, une caravane de rôdeurs y a passé. Et l'on en trouve aussi de superbement organisées, aussi belles que les beaux navires étincelant de fer et d'acier, qui appareillent pour les grands voyages. Fabriques de mousseline et de chapeaux européens, tissages de soie et de coton, usines de lainages, filatures, les industriels japonais ont presque tout attaqué. Ils sont hardis, brouillons, inexpérimentés, joueurs, moutons de Panurge; et pourtant ils ont réalisé des prodiges, quand ce ne serait que celui d'avoir inquiété les nations occidentales. Ils se gênent, se culbutent; mais derrière ceux qui tombent, d'autres se lèvent; et les manufactures fermées se rouvrent. Les ouvriers m'ont paru indolens, indifférens, quelquefois un peu hargneux. Les femmes passives, dépenaillées, portaient sur elles comme le sentiment d'une intime dégradation. Les ouvriers en chambre, très nombreux encore à Osakâ (comme ceux que j'ai vus fabriquer des brosses à dents avec la marque de Bruxelles), forment évidemment une classe d'hommes supérieurs. L'usine européenne les avilit.

La filature de coton, que nous allions visiter, est fondée depuis dix-sept ans, et elle emploie trois mille sept cents ouvriers. L'ingénieur nous entretient d'abord de la situation générale. Elle est bonne; elle était meilleure autrefois, puisque le dividende des actionnaires, de vingt-cinq pour cent, est tombé à quinze. Mais cette diminution de bénéfices provient de la concurrence que les Chinois, sous la direction des Anglais, ont établie à Shanghaï. Le Japon, qui se propose d'accaparer le marché asiatique, n'a pas de pire ennemie que la Chine. Un ouvrier chinois vaut au moins deux ouvriers japonais. Quelques industriels d'Osakâ se sont même demandé s'ils n'auraient pas intérêt à recruter leur personnel en Chine, parmi ces travailleurs à longue tresse aussi sobres que les Nippons et plus consciencieux. Ils n'ont reculé que devant la crainte d'un soulèvement populaire.

L'ingénieur se plaint ensuite qu'on ait transporté au Japon le plan des filatures européennes sans aucun souci de l'accommoder aux besoins du pays, à son climat, à son hygiène. Les

ouvriers subissent non seulement l'ennui d'un nouveau dressage, ce qui serait peu de chose, mais le malaise plus ou moins douloureux d'une transplantation brutale. D'ailleurs, point de grèves : ils ne se révoltent pas, ils s'évadent. Ceux qui ne se laissent pas embaucher dans les bandes de maraudeurs, redoutées des industriels, réclament sourdement une augmentation de salaires, oh, bien légitime ! D'après les chiffres que me donnait l'ingénieur, les ouvriers ordinaires étaient payés en moyenne de soixante-dix à quatre-vingts centimes pour la journée de douze heures ; les femmes, de trente-cinq à quarante. On leur accordait à midi ou à minuit un repos de vingt minutes, le temps de grignoter leur riz et leurs légumes, car ils ne mangent jamais de viande et rarement du poisson sec.

Je suis moins effrayé de la modicité du salaire que de l'insuffisance du repas. Le Japon exige de ses ouvriers une dépense d'énergie follement disproportionnée avec l'alimentation dont il les soutient. Mais la Compagnie est maternelle : elle achète tout le riz inférieur qu'elle peut se procurer et leur détaille à bon compte le plus riche assortiment des maladies d'estomac. Puis, comme il est urgent de les moraliser, un dimanche de chaque mois, — car les Japonais nous ont aussi emprunté le dimanche, — on leur montre au réfectoire une lanterne magique pleine de beaux sentimens ; et, deux fois par an, le bonze vient leur adresser sur l'obéissance et la chasteté une exhortation qui dure une heure et demie, que tous doivent entendre, et dont ils sortent pour courir à leurs plaisirs.

Nous entrâmes dans la salle des machines. Les hommes m'y parurent plus petits que les Japonais ordinaires. Leurs paupières battantes, leur teint vert, accusaient la ressemblance de leur figure avec celle des batraciens. L'un d'eux, qui n'était point de la ville, avait servi, pendant la guerre de Chine, sous les drapeaux du maréchal Yamagata. Il eût mieux aimé fourbir sa baïonnette au grand air que de nettoyer des cylindres de cuivre sous cette atmosphère torride et rance. L'ingénieur anglais d'une usine japonaise me disait :

— Si la guerre éclatait, les trois quarts de nos ouvriers s'y précipiteraient comme à une délivrance.

Mais enfin ces hommes ne sont pas plus malheureux qu'un million d'autres qui, la même nuit, à la même heure, s'acquittent de la même corvée sur tous les points du monde. Je constatai

l'ordre, la propreté, toujours rares au Japon dans les établissemens aménagés à l'européenne. Et nous prîmes l'ascenseur.

Je ne prévoyais pas encore la beauté du spectacle qu'on m'avait annoncé.

D'immenses salles s'ouvrirent, blanches comme de blancs décors de théâtre où, sous la lumière électrique, on imite la tombée de la neige. Dans cette blancheur aveuglante, vingt-cinq mille bobines tournaient avec un bruit d'enfer. Des flocons blancs et de blanches poussières voltigeaient et se déposaient sur de petites choses rondes et noires que je distinguais derrière les rangées de bobines. Les petites choses étaient des têtes d'enfans. Et les immenses salles semblaient désertes, car les fillettes qui les peuplaient, debout en face de ces dévidoirs, n'en dépassaient pas la hauteur. Je me rappelai la phrase du médecin des fous : « Nous sommes devenus peut-être plus humains ou du moins nos sentimens d'humanité trouvent plus aisément à se satisfaire. » J'en savourai amèrement l'involontaire ironie, et mon cœur se serra de pitié.

Il y avait là des centaines d'enfans, des petits garçons au torse nu, surtout des petites filles dont la plus âgée ne devait pas avoir treize ans. Aucune d'elles ne leva seulement la tête pour nous regarder passer. Leurs yeux s'attachaient, comme hypnotisés, sur ces bobines tournoyantes où je ne pouvais fixer les miens sans éprouver uns sorte de vertige. Leurs kimono s'en allaient en guenilles. Leurs ceintures qui, le premier jour qu'elles les mirent, faisaient un grand nœuf bouffant, se collaient aujourd'hui au bas de leur dos, sales et déteintes. Chez les unes, les traits n'étaient marqués que par des boursouflures. Les autres, sous leurs cheveux blanchis par la neige du coton, avaient un visage sombre et creusé de naines vieillies. Quelques-unes étaient gracieuses, d'une douceur à vous tirer des larmes. On m'en montra même en qui la finesse de la race n'était point encore émoussée. Leurs pères, anciens samuraï, les avaient vendues à la Compagnie.

Franchement, j'aurais préféré qu'ils en eussent fait la livraison à des geisha, à ces bonnes geisha sur le retour qui forment des pupilles et se préparent des héritières. Leurs petits doigts se fussent meurtris à frapper la peau dure des tambourins. Elles auraient appris à chanter des chansons invraisemblables dans une bouche enfantine. « *J'ai rencontré mon amant... Je ne puis l'oublier et je bois du saké... Je deviens honteusement folle...* »

Et la maîtresse leur aurait crié : « Vous chantez mal ! Répétez en y mettant le ton : *Je deviens honteusement folle!* » On les aurait produites aux fêtes des restaurans à l'heure où l'Européen s'étonne que ses hôtes japonais ne jugent pas à propos d'envoyer coucher les enfans. Et, dès qu'elles auraient eu l'âge, elles auraient rencontré un amant et seraient devenues folles peut-être et sans trop de honte. Du moins, on leur eût enseigné l'élégance et les belles manières; on leur eût même révélé un certain idéal de politesse et de désintéressement. Et la vertu n'y aurait rien perdu, car ces pauvres filles sont mieux gardées par leur patronne que par la Compagnie. Les appétits qui les environnent à l'usine n'attendent pas qu'elles soient en âge de succomber...

Il est vrai qu'elles accomplissent une œuvre utile et qu'elles peuvent se dire : « C'est nous le Progrès et la Grande Industrie! Le Japon, qui manque de capitaux, se rattrape sur ses petites filles et ses petits garçons. Il en a tant qu'il en veut, et nous devons être fières qu'il nous choisisse pour dévider son coton. » Voilà des pensées que je voudrais voir illustrées dans les représentations bimensuelles de la lanterne magique ! Et il faudrait y ajouter le témoignage de l'ingénieur qui nous promenait à travers cette école primaire de l'insomnie :

— C'est assez curieux, disait-il ; les trois ou quatre premières nuits les enfants tombent de sommeil. Puis l'habitude est prise, et ils veillent mieux que les grandes personnes. Le croiriez-vous? Ce sont eux qui travaillent le plus. Aussi, comme vous le voyez, nous en avons beaucoup.

— Et combien les payez-vous ? lui demandai-je.

— Cinq sen.

— Pour les douze heures de nuit ?

— De nuit ou de jour.

Cela fait, en monnaie française, douze centimes.

UN MÉNAGE FRANCO-JAPONAIS

Hiroshima, 29 mai.

— Alors, demain, quatre heures, et nous prendrons le thé; mais, vous savez, un thé à l'européenne !

Celui qui me parle est un Japonais marié à une Française. Si ses yeux n'étaient légèrement tirés vers les tempes, sa figure régulière, un peu grêlée, me rappellerait nos figures d'adolescens

vieillis, bilieuses et fines, qui ont toujours l'air de mâcher de l'ironie. Il est attaché aux bureaux de la Préfecture. Cette rencontre n'était point imprévue. Je n'ignorais pas l'existence à Hiroshima d'un ménage franco-japonais; et des amis de Tôkyô m'avaient dit : « Ne manquez pas de rendre visite à Mme Nikita : vous lui ferez un grand plaisir, un très grand plaisir, un plaisir inattendu, mais un des seuls peut-être qu'elle puisse encore attendre. »

J'admets qu'un Européen épouse une Japonaise, et je suis même tenté de croire que ceux qui ont commis cette impertinence à l'égard des Européennes n'ont pas eu lieu de s'en repentir. Un de nos compatriotes, un commerçant de Yokohama, trouva dans la petite Japonaise qu'il avait bravement menée devant Monsieur le Consul, non seulement la plus dévouée des femmes, la meilleure des ménagères, mais une auxiliaire incomparable. Aujourd'hui qu'il est mort, elle continue son commerce, et c'est merveille de la voir trôner dans son magasin avec la même aisance que si ses ancêtres avaient, depuis des siècles, vendu de la quincaillerie au faubourg du Temple. A Tôkyô, le ministre d'une des plus anciennes monarchies occidentales brava l'opinion du corps diplomatique et ne craignit point d'épouser la fille d'un très obscur samuraï. Enfin, sans aller jusque-là, il est incontestable que la Japonaise attire autant les Européens que le Japonais repousse les Européennes. Et cette attirance s'explique par bien des raisons dont toutes ne sont peut-être pas à l'honneur de notre sexe.

Un jeune Suisse, qui retournait en Europe après quatre ou cinq ans de séjour à Yokohama, me disait l'autre jour pendant son escale de Kobé :

— Mes parens tiennent à me marier et j'aurai beau faire, quand je reviendrai l'année prochaine, je ne reviendrai pas seul. Ils me destinent la fille d'un pasteur. Elle touche de l'harmonium, et ma mère m'assure qu'elle n'a pas sa pareille pour chanter des psaumes. Elle a suivi des cours, passé des examens; elle fait ses chapeaux; elle brode au tambour. Bref, c'est une demoiselle accomplie. Je ne la connais pas, et, tant que je ne la connais pas, je souhaite de tout mon cœur ne jamais la connaître !... Il y avait trois ans, à la fête des pivoines, que je vivais avec une petite Japonaise de bonne famille, mais dont la mère veuve était tombée dans la misère. La petite m'a raconté qu'on avait

tout vendu chez elle, même les ornemens d'or d'un ancêtre qu'on a dû déterrer pour la circonstance. Il paraît que le vieux avait eu de la gloire et qu'on l'avait mis à sécher dans une espèce de grande jarre. Ah! c'est un drôle de peuple!... Un ami japonais avait bien voulu s'entremettre. La jeune fille m'avait plu, et nous nous étions installés à un quart d'heure de la ville, dans une maisonnette absolument japonaise, près d'un vieux temple. J'allais le matin au bureau; je rentrais le soir. A midi, je mangeais le repas européen; à sept heures, le repas japonais : c'est extrêmement hygiénique. Et puis c'est délicieux. Songez donc : dès que mon pas craquait sur le gravier du jardin, la chère petite ouvrait la porte et se prosternait en m'appelant *Maître*. Le dîner était toujours prêt, la maison toujours nette, les visages toujours sourians. Jamais une question indiscrète. Jamais un mot de reproche. Si j'amenais des amis, on se multipliait. Je n'avais qu'à exprimer un vœu : il était réalisé. Je n'avais pas besoin de l'exprimer! Elle savait à ma figure si la musique me ferait plaisir ou le silence. Elle ne jouait pas sur des machines ronflantes; mais elle pinçait très gentiment du shamisen et même du koto, oui, mon cher monsieur, du koto! Elle n'avait pas collectionné les diplômes; mais elle s'entendait à soigner un malade. Elle m'a veillé plus de trois semaines pendant ma fièvre typhoïde, et rien qu'à sentir ses petites mains sur mon front, c'était aussi doux et aussi frais que l'air des montagnes. Quand elle se penchait à mon chevet, je revoyais des prairies, de grandes prairies en pente, comme elle n'en avait jamais vu, la pauvrette! et je m'y laissais glisser tout tranquillement, sûr qu'il ne m'arriverait aucun mal... Et avec cela, pas dépensière pour un sou! Un désintéressement complet. Mes moindres cadeaux, une épingle de corail, un peigne en écaille de tortue, étaient reçus comme des présens inappréciables. Vous me croirez si vous voulez, mais je n'osais l'avertir de mon départ. Je ne le lui ai dit que la veille de m'embarquer, avant-hier; et, pour la première fois, j'ai pris envers elle le ton brusque et impératif d'un vrai mari japonais. Elle m'a jeté le regard surpris d'une bonne petite bête qui réentendrait le bruit du fouet depuis si longtemps oublié. Et elle s'est inclinée très bas, et, si ses yeux se sont mouillés, je n'en sais rien, car je détournais la tête. Mais, soyez-en convaincu, elle a compris que je me raidissais contre l'attendrissement; et, loin de m'en vouloir, son âme de Japonaise m'en a su

gré. Elles ont de la race, allez, ces enfans-là!... La soirée s'est écoulée comme d'habitude. Je l'ai priée de me chanter un air que j'aimais : elle l'a chanté. Le lendemain matin, je lui ai fait mes adieux : elle souriait et tremblait en même temps. Mais, quand j'étais sur le pont du paquebot, en pleine rade, et qu'on sonnait la levée des ancres, imaginez-vous que je l'ai aperçue là, debout, à la pointe d'une barque, et si jolie, jolie comme les soirs où je lui disais :

« — Lève-toi et tiens-toi droite!

« J'étais à demi couché sur les nattes, et ça me réjouissait de la contempler dans l'encadrement de la fenêtre, toute menue, toute mignonne, avec sa robe qui ondulait à ses pieds, sa grosse ceinture et ses grandes coques de cheveux... Elle me demandait :

« — C'est ainsi que se tiennent les jeunes filles de votre pays?

« Je lui répondais :

« — Elles ne portent pas d'aussi belles ceintures que toi!

« — Hé! reprenait-elle d'une voix un peu triste, elles doivent avoir beaucoup plus d'esprit.

« Je riais; je ne disais pas non, parce qu'enfin il ne faut pas les gâter. Si les femmes au Japon s'en faisaient accroire autant que les hommes, que deviendrions-nous?... Mais comment voulez-vous maintenant que j'épouse d'un cœur léger la fille du pasteur? La voyez-vous d'ici se prosterner et me traiter d'*Honoré Maître;* non, la voyez-vous?... Oh! sapristi!... »

Ainsi me parlait ce brave garçon. N'eussent été ses parens, peut-être aurait-il épousé son aimable maîtresse. Sous ses dehors de vanité naïve, il avait senti la réelle valeur d'une âme de Japonaise et qu'elle n'est pas uniquement le fantôme d'une petite chatte. Cette union ne lui aurait pas offert moins d'assurances de bonheur que celle dont les parens se flattaient pour lui. En tout cas, la Japonaise, lorsqu'elle entre dans une famille européenne, y gagne des droits qui l'élèvent, ces mêmes droits que l'Européenne abdique en s'accroupissant au foyer japonais.

L'étiquette de la vie japonaise est compliquée, minutieuse et, je le veux, charmante. Mais, à une jeune fille qui a grandi dans le respect de soi-même et dans l'indépendance, elle paraîtra horriblement injurieuse. Formules et cérémonies, tout lui marque sa condition d'inférieure. La femme d'un Japonais devra silencieusement accepter cette déchéance ou se montrer si forte qu'elle

impose à son entourage son individualisme révolutionnaire.

J'avais connu à Tôkyô deux dames, l'une d'origine allemande, l'autre d'origine anglaise, qui semblaient avoir réussi dans cette seconde alternative. Toutes deux étaient mariées à d'assez grands personnages. Elles possédaient la fortune qui aplanit les difficultés et adoucit les déboires. Elles occupaient à la Cour et dans la société un rang dont leur amour-propre pouvait être satisfait au delà de ses espérances. Elles avaient enfin des relations journalières avec les légations européennes et s'y retrouvaient chez elles. Cependant certains mots qui leur échappaient, certains regards plus expressifs, m'ont incliné à penser que leurs maris feraient sagement de ne pas trop compter sur elles dans une seconde existence, à moins toutefois qu'ils ne consentissent à renaître aux bords de la Tamise ou de la Sprée.

Mais si elles avaient vécu loin du monde officiel, loin des fêtes, dans le silence de la province, obligées à l'économie, perdues et comme submergées? Et si elles avaient été Françaises? Autant que j'ai pu en juger par de nombreux exemples rencontrés sous diverses latitudes, l'Anglo-Saxonne (et peut-être l'Allemande) résiste mieux au dépaysement. Elle arrive, s'installe avec sa théière, ses petites serviettes, son luxe anguleux, son esprit qui répugne à l'assimilation, sa ténacité froide, son contentement intérieur; et tout prend autour d'elle une figure anglaise. Notre Française se prête, se livre plus volontiers aux influences étrangères; mais elle ne sait point réagir contre leur hostilité. L'Anglaise est partout, dans son *home*, comme à l'avant-poste d'une conquête. Il faut que la Française se sente soutenue, encouragée, flattée, et que sa nouvelle patrie, où elle ne demande qu'à se fondre, lui sourie dans tous les regards.

C'est à quoi je réfléchissais lorsque je m'acheminais vers la maison où demeuraient M. et Mme Nikita.

La famille du mari habitait le rez-de-chaussée et Mme Nikita le seul étage. On me guettait sans doute, car, aussitôt que je pénétrai dans la cour, la porte s'ouvrit, et M. Nikita me fit un salut de la main. Des têtes de Japonaises s'avancèrent aux petites fenêtres, puis se retirèrent, et, quand j'eus franchi le seuil, je les aperçus de nouveau qui se pressaient à l'entrée d'un couloir; et, derrière elles, une vieille femme sèche allongeait le cou pour me voir monter l'escalier : — les belles-sœurs et la

belle-mère. Leur attitude ne me permettait pas de douter que je fusse en pays ennemi. J'aurais obtenu l'autorisation de visiter une prisonnière, et l'on m'eût soupçonné de préparer son évasion que les yeux qui me suivaient n'auraient pas été plus chargés de défiance.

M. Nikita me précédait, en s'excusant, dans l'escalier de bois blanc aussi raide qu'une échelle de meunier; et, comme, devant la porte du haut, je me disposais à enlever mes chaussures :

— Non, non, me dit-il; on ne se déchausse pas. Nous vivons ici tout à fait à l'européenne.

En effet, le salon était meublé d'une paire de fauteuils, d'une chaise-balançoire, d'un guéridon en acajou, d'une armoire, d'un piano. Mais, dans cette pièce de maison japonaise, les meubles apportés d'Europe prenaient des dimensions énormes. Le plancher, qui avait gardé son tapis de nattes, fléchissait et se vallonnait sous leur poids; et leur équilibre paraissait aussi instable que si on les eût posés sur une meule de paille.

M. Nikita appela :

— Thérèse!

Une grande jeune femme, les traits étirés, la taille déformée par ses dernières grossesses, sortit de la chambre voisine et vint à moi la main tendue avec un si bon regard que mon cœur en fut remué. Il me sembla que le Japon s'éloignait et s'abîmait très loin derrière nous. Je ne voyais plus en face de moi qu'un être faible dont j'ignorais tout, il est vrai, et d'apparence assez insignifiant; mais je savais que nos yeux avaient reflété les mêmes paysages, que nos lèvres d'enfant avaient bégayé les mêmes syllabes, que nos esprits s'étaient formés au même foyer, et qu'un certain nombre de mots évoquaient en nous, fiers ou douloureux, les mêmes souvenirs. Dans une rue, dans un hôtel, sur un paquebot, chez des résidens européens, je l'aurais à peine remarquée; mais dans cette maison si étrangère, où elle me produisait l'effet d'une épave gardée par des gnomes malveillans, d'instinct je faisais cause commune avec elle.

M. Nikita s'écria :

— Je vous présente votre compatriote! Et je vous remercie d'être venu, car nous avons toujours beaucoup de plaisir à recevoir des Français. J'ai passé quatre ans de ma vie en France, et j'ai prouvé que j'aimais la France, n'est-ce pas?

— En effet, lui dis-je; et vous, madame, vous plaisez-vous au Japon?

— Oh! fit-elle, je me plaisais davantage à Tôkyô, lorsque nous y habitions...

— Elle y rencontrait souvent des dames européennes, vous comprenez, interrompit M. Nikita; mais on ne peut pas toujours être à la fête.

— Certainement, ajouta-t-elle; et puis Hiroshima est une grande ville...

— Oui, interrompit de nouveau son mari : il y a des momens où, quand on traverse les canaux, on se croirait à Osakâ. L'Empereur s'y est installé pendant la guerre contre la Chine, afin d'être plus près des opérations. Et, quand les troupes sont parties, un vieux bonze de Kyôtô est venu les haranguer ni plus ni moins qu'un archevêque. Elle a vu l'Empereur! Elle a vu le retour des soldats! Je la promène quelquefois aux environs. Mais nos femmes, les femmes distinguées, ont trop d'occupations au logis pour flâner dehors. Et je vous certifie, monsieur, que ma femme est devenue une bonne Japonaise!

Et se tournant vers elle :

— Tu ne diras pas que je ne te rends pas justice devant tes compatriotes!

Elle eut un petit rire embarrassé et s'empressa de nous servir le thé comme si elle comptait sur cette diversion pour échapper à ce qui la menaçait. Mais, après un échange de menus propos, quand son mari, renversé dans son fauteuil et les jambes croisées, reprit : « Vous vous étonnez peut-être qu'une fille de chez vous soit devenue une bonne Japonaise? » elle comprit son impuissance à détourner la conversation, et, résignée, posa les mains sur ses genoux, et attendit.

— Ah! s'écria-t-il, ça n'a pas été tout seul! Il y a fallu du temps et de la patience. Je l'avais prévenue... D'ailleurs pourquoi ne raconterais-je pas à Monsieur comment s'est fait notre mariage? Tu n'y vois pas d'inconvénient? Non? Très bien... Vous croyez sans doute, parce que j'ai une place à la Préfecture, que j'ai suivi des cours de Droit? Pas le moins du monde. Un artiste qui n'a pas eu de chance, voilà Nikita. Mais nous en recauserons... Le gouvernement m'avait envoyé en France étudier les industries d'art. J'étais descendu chez les parens de cette fille. Le père n'était pas fâché d'avoir un élève; la mère, un pension-

naire. J'y suis resté les quatre ans de mon séjour. Naturellement la fille s'est éprise de moi. Tu n'as pas besoin de rougir puisque c'est la vérité...

— Vous voulez dire, interrompis-je en riant, que vous vous êtes épris de Madame.

— Non, je vous assure, pas tout d'abord. Moi, je travaillais; je ne me souciais point d'amour. Lorsque j'ai vu qu'elle tenait à moi, je l'ai honnêtement avertie que, pour commencer, les habitudes japonaises pourraient bien la gêner aux entournures, et qu'elle ne serait chez moi que la belle-fille de ma mère. Je n'entendais point amener une demoiselle qui, sauf votre respect, n'en ferait qu'à sa tête de Parisienne. Les Parisiennes à Paris, les Japonaises au Japon! Je suis un homme raisonnable. Ici nous mettons les femmes à l'essai : si elles ne conviennent pas, *on les divorce*. Elle le savait. Seulement, quand une fille est possédée du désir de vous épouser, vous avez beau la prévenir, c'est comme si vous sonniez du gong à l'oreille d'un sourd. Elle a voulu me suivre. J'avais des obligations à sa famille; j'aurais été impoli de refuser. Les commencemens nous ont semblé durs. J'ai cru que *je la divorcerais*. Mais c'est une bonne fille, et je suis heureux de dire à un de ses compatriotes que nous sommes satisfaits d'elle, très satisfaits, et que maintenant, quoi qu'il advienne, *je ne la divorcerai pas!*

Les yeux baissés, les joues pourpres, les mains chiffonnant l'étoffe de sa robe, Mme Nikita écoutait silencieuse. Aux derniers mots, ses lèvres ébauchèrent le fugitif sourire d'une personne qui respire après une longue oppression. L'assurance qu'on ne la répudierait pas, qu'on ne la séparerait pas de ses trois enfans, lui faisait un instant oublier l'affreuse humiliation. Et ce sourire m'émut encore plus que tout le reste.

Quant à lui, sa grossièreté ne provenait-elle que d'une adaptation maladroite de ses idées si japonaises aux expressions de notre langue? Éprouvait-il une sorte de joie morose à rabaisser sous mes yeux une fille de mon pays, sa conquête et sa proie? Cédait-il uniquement à cette vanité désordonnée dont parfois les Japonais se gonflent à en crever?

Il ajouta :

— Enfin, elle ne se plaint pas, et elle n'est pas à plaindre. Vous constaterez que, si notre vie manque de luxe, du moins nous nous sommes aménagé un petit intérieur où une Parisienne

n'est pas trop dépaysée. Nous avons un piano, son piano de jeune fille. Elle n'en joue plus guère...

Je saisis l'occasion d'arrêter un nouveau flux de confidences et je dis :

— Comme je vous serais reconnaissant, madame, de jouer un peu de musique française !

Elle se leva contente, délivrée; mais à peine avait-elle attaqué les premières mesures d'un air de *Mireille* que la porte s'entr'ouvrit et qu'une des belles-sœurs fit signe à M. Nikita de venir lui parler.

— Je regrette, dit-il; ma mère est souffrante... La musique l'incommoderait... Excusez-moi un moment. Il y a en bas quelqu'un qui m'attend... Je descends et je remonte...

La jeune femme avait refermé le piano. Nous demeurions seuls. Tout à coup de grosses larmes s'amassèrent dans ses yeux.

— Vous ne l'avez pas cru? murmura-t-elle. Vous avez deviné que les choses ne se sont point passées comme il les raconte... Je ne savais rien. Il ne m'avait rien dit... Il m'aimait tant! Il a tant insisté pour que mes parens consentissent! Il était si gentil... Et, de loin, le Japon si beau !...

Bien sûr, j'avais deviné... Il était si gentil! Ils le sont tous en Europe, les Japonais, et souples, délicats, respectueux des usages, intelligens des nuances, discrets, dociles, inoffensifs. Incomparables dans les jeux de société, ils savent nouer avec des fils de soie de petits nœuds gordiens qu'ils dénouent comme sans y toucher. Le papier froissé prend sous leurs doigts des formes fantastiques. Ils tirent toujours de leur poche le bibelot que vous aviez rêvé d'avoir. Ce sont des charmeurs qui ont porté dans leur enfance de menues offrandes à l'autel du Renard. Et leurs ancêtres? Tous, des daïmio, des samuraï, des personnages somptueux, des princes chevaleresques. Ils ne le disent pas; ils se contentent de ne point nous démentir. Une modestie aussi élégante que la leur ne peut assurément que dissimuler des merveilles... M. Nikita s'était encore montré très aimable pendant le voyage. Mais, dès qu'il eut touché la terre du Japon, adieu les gentillesses! Mme Nikita revivra jusqu'à sa mort l'instant où elle entra chez sa belle-mère, où la vieille femme et ses filles, accroupies sur les nattes, se soulevèrent dans les plis de leurs robes et lui dardèrent au visage leur défiance haineuse. Elle se tourna vers son mari, son seul ami, le seul qui comprît sa langue, le

samuraï habile à dénouer les fils de soie et à flatter les cœurs. Plus de mari : un maître tremblant sous l'œil de sa mère et d'autant plus redoutable, le mâle impérieux, le despote primitif. Elle protesta; mais on la fit taire : « Si ça ne te plaît pas, va-t'en ! *Je te divorce!* » Divorcer, quand elle se sentait déjà mère? Mieux valait endurer les tribulations, essayer d'apprivoiser ces petites femmes farouches. Et elle connut la vie des maisons japonaises peu fortunées, les caprices et les méchancetés d'une belle-mère qui souvent se couche le soir avec une pointe de saké, les jalousies des belles-sœurs que sa qualité d'étrangère exaspérait dans l'ombre, la brutalité et les infidélités traditionnelles du mari, bref, tout ce dont pâtissent les nouvelles mariées du Japon, mais du moins averties, préparées, et convaincues que l'ordre du monde exige d'elles la patience et l'abnégation.

Peut-être une femme plus décidée aurait-elle su intimider ses tyrans et leur arracher des privilèges. Cependant, j'en doute. Il ne s'agissait pas de concentrer ses forces de résistance contre les manies d'un ou deux individus. Dans l'obscure médiocrité où ce mariage l'avait enlizée, une énorme masse de coutumes et de traditions se dressait devant elle. Les gens qui la tourmentaient ne se croyaient pas si cruels. Ils obéissaient au caractère de leur situation et aux convenances de leur état social. Et qui sait quels manques de tact, quels oublis des bienséances, ils auraient pu lui reprocher à leur tour! Son tort ne fut point de se rendre à merci. Puisqu'elle avait épousé un Japonais, il était naturel qu'elle adoptât la condition d'une femme japonaise. Mais on n'épouse pas un Japonais...

— Enfin, lui dis-je, avez-vous désarmé les malveillances qui vous entourent?

— Un peu, répondit-elle... Et puis il n'est pas méchant... Ne le jugez pas d'après ses paroles. C'est le pays qui veut qu'on parle ainsi. J'en ai souffert; j'en souffre moins; il arrivera un jour où je n'en souffrirai plus... Et puis, j'ai mes enfans. Seulement on ne me permet pas de leur apprendre le français... Voici mon mari.

M. Nikita s'excusa de son absence qui s'était prolongée.

— Eh! dit-il, avez-vous bien causé de la France?

— Non, répondis-je : nous nous entretenions de vos enfans.

— Mes enfans! Persuadez donc à ma femme de leur parler toujours français. Figurez-vous que le dernier ne sait pas même

articuler le nom de papa. Quand je vous l'affirmais, qu'elle était devenue une vraie Japonaise!

— Ah! madame, lui dis-je, vous êtes impardonnable. La connaissance d'une langue étrangère serait plus tard d'un grand secours à vos fils...

— Pas autant qu'on se l'imagine! interrompit M. Nikita. Pensez-vous que mon expérience du français m'ait assuré des avantages? Je n'ai retiré aucun profit de mon séjour en France. Mais, il faut l'avouer, le Japon s'est engoué de l'Angleterre. Ah! si je savais l'anglais! Ou si j'étais un mécanicien au lieu d'être un artiste!

Je vis s'imprimer sur la figure de Mme Nikita le même malaise qu'au début de ma visite. Elle prit la parole et, d'une voix fébrile, elle enfila une histoire de faïencerie où son mari engagé comme dessinateur à des appointemens magnifiques avait créé des modèles admirables. Mais les directeurs, jaloux, n'avaient point récompensé son mérite.

M. Nikita ne l'interrompait plus : il souriait, hochait la tête, reniflait l'encens.

— Tu devrais, conclut-elle, expliquer à Monsieur les procédés de céramique que tu as découverts.

Il hésita :

— Ce ne serait pas intéressant, fit-il.

— Permettez-moi d'en douter, lui dis-je. Malheureusement, l'heure avance et je suis obligé de vous quitter.

— Un instant, s'écria-t-il, je ne vous demande qu'un instant! Je voudrais vous donner une preuve de ma petite habileté... Thèrèse, apporte-moi l'album, tu sais lequel, et tu nous laisseras seuls.

— J'ignore où tu l'as mis, murmura-t-elle.

Et tout son sang lui reflua au visage.

— Mais si! Dans la chambre, sur l'étagère. Va donc!

Elle se dirigea vers la pièce voisine et en revint avec un rouleau qu'elle déposa sur le bord de la table. Puis elle se hâta de disparaître.

— Voilà! dit M. Nikita. Vous savez sans doute que nous avions au Japon des collections superbes de gravures extrêmement licencieuses dont l'image avait été faite par de très grands artistes. On les prisait à la cour du Shogun et chez les Daïmio. Dans certaines provinces de samuraï, comme à Satsuma où vous

allez, on en mettait entre les mains des jeunes filles, la veille de leur mariage.

— Vous m'étonnez! lui dis-je.

— Pourquoi pas? répliqua-t-il en riant. Ne fallait-il pas les instruire? Ces collections sont devenues rares. Les Anglais les ont achetées un prix exorbitant. J'ai eu l'idée, moi, d'en reprendre les sujets et de les traiter dans le goût du vieux Japon. Regardez-moi cela : que pensez-vous de cette finesse de tons et de ce fondu et de cet éclat du coloris?

Et il tournait sous mes yeux les feuillets de son album où le Japon féodal s'exhibait avec un art obscène.

— Vous comprenez, ajouta-t-il en homme qui n'ignore aucune délicatesse, que ma femme aurait été gênée de les regarder devant vous... Thérèse, tu peux rentrer!

Personne ne répondit. Il souleva la portière de la chambre : la chambre était vide.

— Elle sera descendue dans la cour, dit-il. Nous la retrouverons en sortant.

Mais je ne revis point Mme Nikita.

— Ne la dérangez pas, lui dis-je : c'est l'heure où ses enfans la réclament. Vous m'excuserez près d'elle. Je suis terriblement pressé. Adieu et merci.

... O mon cher ami Suisse, mon brave Européen, que votre vanité me semble plaisante et débonnaire, et que j'aime votre façon d'aimer les Japonaises! Mais au cas où la fille du pasteur, que vous ne voulez pas épouser et que cependant vous épouserez, vous rendrait le plus infortuné des hommes et *vous divorcerait*, ne lui souhaitez jamais, même dans vos heures d'imprécations, un charmant petit mari japonais!

André Bellessort.

FIGURES BYZANTINES

L'IMPÉRATRICE IRÈNE

Vers la fin de l'année 768, Constantinople était en fête : la capitale byzantine célébrait le mariage de l'héritier présomptif de l'empire, Léon fils de Constantin V.

Le 1er novembre au matin, une flottille de bateaux de gala, somptueusement tendus de soieries éclatantes, était allée au palais d'Hiéria, sur la rive asiatique du Bosphore, chercher la jeune fiancée et l'avait ramenée à Byzance, où elle avait fait son entrée solennelle. Quelques semaines plus tard, le 18 décembre, au Palais Sacré, dans le triclinium de l'Augustéon, en présence de la cour assemblée, les deux *basileis* couronnaient la nouvelle souveraine. Assis sur les trônes d'or, assistés du patriarche, Constantin et son fils avaient soulevé le voile qui cachait le visage de la future impératrice, passé la chlamyde de soie pardessus sa longue robe d'or, posé sur sa tête la couronne, attaché à ses oreilles les pendeloques de pierreries. Puis, dans l'église de Saint-Étienne, la nouvelle Augusta avait reçu les hommages des grands dignitaires de la monarchie ; sur la terrasse du salon des Dix-neuf lits, elle s'était montrée au peuple et avait été saluée par les acclamations de ses nouveaux sujets. Enfin, avec son brillant cortège de patrices, de sénateurs, de cubiculaires et de dames d'honneur, elle était revenue à l'église de Saint-Étienne, et là, le patriarche Nicétas avait célébré les offices rituels et placé les couronnes nuptiales sur la tête des deux époux.

Le vieil empereur Constantin V, l'énergique adversaire des images, ne pensait guère, en ordonnant ces pompes, en posant le diadème des Césars sur la tête de cette jeune femme, que cette frêle *basilissa* allait détruire l'œuvre de sa vie et faire perdre le trône à sa dynastie.

I

Comme Athénaïs-Eudocie, la femme de Théodose II, Irène était Athénienne de naissance; comme elle, elle était orpheline, lorsque des circonstances ignorées de nous, et où sa beauté sans doute joua le rôle essentiel, firent d'elle une belle-fille d'empereur. Mais là s'arrête la ressemblance entre les deux princesses. L'Athènes du VIIIe siècle en effet différait étrangement de celle du Ve. Ce n'était plus la cité païenne et lettrée, la ville d'université, pleine de la gloire des écrivains antiques et du souvenir des philosophes illustres, gardant pieusement à l'ombre de ses temples la mémoire des dieux proscrits. C'était, au siècle d'Irène, une petite ville de province, tranquille et dévote, où le Parthénon était devenu une église, où sainte Sophie avait chassé Pallas-Athénè de l'Acropole, où les saints avaient remplacé les dieux. Dans un tel milieu, une éducation, et surtout une éducation de femme, ne pouvait plus guère être ce qu'elle était au temps d'Athénaïs. Comme la plupart de ses contemporaines, Irène était croyante et pieuse, d'une piété exaltée et ardente, qu'enflammaient encore les événemens de l'époque troublée où elle vivait.

Un grave conflit religieux agitait alors, depuis plus de quarante ans déjà, l'empire byzantin : on était au plus fort de la lutte qu'on a nommée la querelle des images. Il ne faudrait point pourtant que cette appellation, d'apparence trop strictement théologique, fît illusion sur le caractère véritable de cette crise redoutable : il s'agissait en l'affaire de bien autre chose que d'une mesquine question de discipline ou de liturgie. Assurément les empereurs iconoclastes, dévots comme tous les hommes de leur temps, apportaient dans le débat des convictions religieuses ardentes et sincères; un des objets que se proposait leur réforme était de relever le niveau moral de la religion, en la débarrassant de cette sorte de paganisme renaissant que leur semblait être l'adoration excessive des images de la

Vierge et des saints. Mais un autre point les préoccupait davantage : ils étaient effrayés surtout de la puissance qu'avaient acquise dans l'État, par leurs richesses, par leur influence, les défenseurs attitrés des images, les moines. Au vrai, c'était, dès le VIIIe siècle, — si étrange que la chose puisse paraître dans un empire très chrétien comme était Byzance, — la lutte entre le pouvoir civil et les congrégations.

Contre elles, l'empereur Constantin V, âme passionnée, volonté énergique, avait mené la bataille avec une particulière âpreté. Par ses ordres, on avait procédé à des exécutions brutales, souvent même sanglantes. Les couvens avaient été laïcisés, les religieux expulsés, emprisonnés, exilés; Constantinople était presque vide de moines. Et la société byzantine tout entière, entraînée dans la lutte, se partageait en deux camps. C'était d'un côté le monde officiel, l'épiscopat de cour, les fonctionnaires, les hautes classes sociales, l'armée enfin, toute dévouée à un victorieux comme était Constantin V. De l'autre côté, c'était le bas clergé, les classes moyennes, le peuple, les femmes, dont la mystique piété, éprise des magnificences du culte, amoureuse du luxe des églises, ne pouvait se résoudre à abandonner les icônes miraculeuses et vénérées.

Irène était femme, et issue par surcroît d'une province ardemment attachée aux images. Ses sympathies n'étaient donc point douteuses. Mais, au moment où elle entrait dans la famille impériale, la persécution était dans toute sa force; et aux côtés du redoutable Constantin V, il n'eût point fait bon manifester des sentimens d'opposition trop déclarés. Irène cacha donc soigneusement ses croyances. Elle fit plus : elle prêta même, sur la demande de son beau-père, un solennel serment de ne jamais accepter les images; et on voit ici, dès ce moment, apparaître, en cette âme un peu trouble, quelque chose de cet esprit de dissimulation et de cette absence de scrupules qui y éclateront plus tard si fortement.

Toutefois, malgré cette apparente soumission, la piété de la jeune femme n'était point une piété stérile. On le vit bien quand, en 775, Constantin V mourut, et que le nouvel empereur Léon IV, peut-être sous l'influence d'Irène, très grande au début du règne, relâcha quelque chose des anciennes rigueurs. Résolument la basilissa agit. Aussi bien beaucoup de femmes gardaient-elles pieusement les images proscrites : la légende raconte qu'au

palais même, Anthousa, une fille de Constantin V, conservait sans peur et sans scrupules sa dévotion aux icônes prohibées. Irène crut pouvoir imiter sa belle-sœur et se flatta de restaurer secrètement, dans la résidence souveraine, le culte interdit. La tentative devait avoir d'assez tragiques conséquences. Au mois d'avril 780, plusieurs personnes de l'intimité de l'impératrice furent, par ordre de Léon IV, arrêtées et suppliciées, comme manifestement suspectes de sentimens iconophiles. La basilissa elle-même fut compromise dans l'affaire. On raconte qu'un jour, dans son appartement, son mari découvrit, cachées sous des coussins, deux images de saints. A cette vue, Léon IV entra dans une violente colère; et quoique Irène, toujours prête aux sermens, jurât qu'elle ignorait qui les avait mises là, sa faveur chez l'empereur en éprouva une sérieuse atteinte; et elle était tombée dans une demi-disgrâce, lorsque, fort heureusement pour elle, Léon IV mourut assez subitement, au mois de septembre de la même année 780. L'héritier du trône était un enfant, Constantin VI, âgé de dix ans; tutrice de son fils et régente, Irène était impératrice.

II

Peu de personnages historiques sont plus difficiles à juger que la célèbre souveraine qui restaura l'orthodoxie à Byzance. On sait qu'elle était belle; tout fait croire qu'elle fut chaste et que, jetée toute jeune dans une cour corrompue et glissante, elle s'y garda toujours irréprochable; elle était pieuse enfin. Mais cela dit, que savons-nous d'Irène? Que valut son esprit? Que fut son caractère? Sans doute, pour l'entrevoir, nous avons les actes de son gouvernement. Mais ces actes, les voulut-elle par elle-même? eut-elle sur le trône des idées personnelles? ou ne fut-elle qu'un instrument aux mains de conseillers habiles? Ce sont autant de problèmes malaisés à résoudre, et d'autant plus obscurs que les écrivains de son temps ont épuisé pour cette princesse orthodoxe et dévote toutes les formules d'une admiration sans réserves.

On a donc pu, à leur suite, peindre Irène sous les dehors les plus flatteurs, et l'on ne s'en est point fait faute en notre siècle. Un romancier célèbre, qui s'amusa au temps de sa jeunesse à esquisser le portrait de la très pieuse impératrice, nous la

montre initiée aux mystères de la philosophie platonicienne, aux dogmes occultes « de l'hermétisme cosmopolite, » connaissant « les incantations théurgiques qui mènent au pouvoir, » et employant ce pouvoir une fois conquis pour un but unique, la grandeur de Byzance et la reconstitution de l'antique hégémonie romaine. Et si l'on veut se la représenter telle que la rêva Paul Adam, qu'on lise cette page : « Assise sous les tendelets impériaux à l'extrême pointe du promontoire dominant les eaux rapides du Bosphore, elle passait les soirs devant la féerie immortelle du ciel levantin à se voir reflétée dans les vasques de métal poli, resplendissante comme la mère de Dieu en la châsse pompeuse de ses vêtemens, qui miraient les scintillantes étoiles à chaque facette de leurs joyaux uniques. Les pensées de triomphe vibraient en elle. Sa mémoire évoquait les enseignemens mystérieux des écoles. L'amour de faire vibrer un peuple au souffle de son esprit la tenait haletante et pâmée (1). » Et telle est, pour cette femme supérieure, la sympathie de l'auteur que son crime même trouve à ses yeux une excuse et lui apparaît presque légitime. Si elle détrôna son fils et le fit aveugler, c'est, dit le romancier, « qu'elle préféra supprimer l'individu au profit de la race. Le droit absolu lui donnait raison (2). »

Ce sont là, je le veux bien, imaginations de poète. Mais de graves historiens aussi nous peignent Irène sous un aspect non moins séduisant. L'un vante ses talens, son habileté supérieure, la souplesse de son esprit, la clairvoyance de ses vues, la fermeté de son caractère (3). Un autre voit en elle une femme tout à fait remarquable, qui donna à Byzance « le meilleur gouvernement et le plus réparateur qu'eût peut-être vu l'empire byzantin. » Et il ajoute : « C'était une femme vraiment née pour le trône, d'une intelligence virile, admirablement douée de toutes les qualités qui font les grands souverains, sachant parler au peuple et s'en faire aimer, excellant à choisir ses conseillers, douée d'un parfait courage et d'un admirable sang-froid (4). »

Je confesse que, pour ma part, Irène m'apparaît beaucoup moins séduisante. Aprement ambitieuse, — ses admirateurs

(1) Paul Adam, *Princesses byzantines*, p. 33, 34. Dans un roman qui va paraître très prochainement, *Irène et les eunuques*, M. Paul Adam a peint en pied, mais sous les mêmes couleurs, la figure de la célèbre souveraine.

(2) *Ibid.*, p. 80.

(3) Gasquet, *l'Empire byzantin et la monarchie franque*, p. 252, 287.

(4) Schlumberger, *les Iles des Princes*, p. 112.

notent en elle comme un trait dominant l'amour qu'elle eut du pouvoir (τὸ φιλαρχον), — toute sa vie elle fut conduite par une passion maîtresse, le désir de régner. Elle était jeune et belle : elle ne prit point d'amant, de peur de se donner un maître. Elle était mère : l'ambition étouffa en elle jusqu'au sentiment maternel. Pour parvenir au but qu'elle s'était assigné, elle n'eut aucun scrupule ; tous les moyens lui furent bons, la dissimulation et l'intrigue, la cruauté et la perfidie. Toutes les puissances de son esprit, toutes les forces de son orgueil se tendirent vers cet objet unique, le trône. Et ce fut toute sa vie. Sa piété même, qui fut réelle et profonde, accrut et aida son ambition : piété étroite, superstitieuse, par laquelle elle se persuada qu'elle était l'instrument nécessaire des desseins de Dieu, qu'elle avait en ce monde une œuvre à accomplir, le devoir de la défendre et de ne point permettre à d'autres de la renverser. Ainsi elle accommoda au mieux les conseils de sa religion avec les suggestions que lui inspiraient son intérêt et son amour du pouvoir ; et comme elle fut, en conséquence, toujours convaincue de son droit et certaine de son devoir, sincèrement elle marcha à son but, sans hésiter devant aucun obstacle, sans se laisser détourner de sa voie par aucune difficulté. Orgueilleuse et passionnée, elle fut violente, brutale, cruelle ; tenace et obstinée, elle poursuivit ses desseins avec une inlassable et prodigieuse persévérance ; dissimulée et subtile, elle mit à servir ses projets une fécondité de ressources inouïe, un art incomparable de tisser des trames et de nouer des intrigues. Et il y a quelque grandeur assurément dans cette hantise du pouvoir suprême, qui absorbe une âme et la prend tout entière, dans cette véritable déformation psychologique, qui supprime tous les sentimens, pour ne laisser vivre que l'ambition.

Et j'ajoute volontiers qu'Irène tint assez heureusement le rôle extérieur d'une grande ambitieuse. Elle eut de la majesté, le sens de la représentation, le goût du luxe, des pompes et des bâtimens ; en quoi d'ailleurs elle était femme. Ses amis affirment par surcroît qu'elle gouverna bien, que le peuple l'aima et regretta sa chute, que son règne fut un temps de prospérité sans mélange. On verra plus loin ce qu'il faut penser de ces éloges. En tout cas, je ne saurais reconnaître à l'impératrice cette intelligence supérieure, cet esprit vigoureux, ce mâle courage, cette force d'âme dans l'infortune, que lui attribuent volontiers ses

partisans. Une chose me fait douter de la portée de son esprit politique et de la lucidité de ses vues : c'est que toujours elle se flatta un peu trop tôt d'avoir réussi, et qu'à plusieurs reprises elle se heurta à des obstacles qu'elle aurait pu et dû prévoir. Elle était habile, si l'on veut, et puissante dans l'intrigue : mais dans ses façons d'agir, je trouve surtout de petites habiletés sournoises, des habiletés de femme rusée, qui parfois sans doute réussirent, mais qui ne prouvent rien pour la supériorité de son génie. J'accorde qu'elle eut de l'obstination, une belle persévérance à revenir sur l'obstacle jusqu'à ce qu'elle l'eût brisé. Mais, elle ne m'apparaît, malgré la hauteur d'âme (τὸ κραταιόφρον) et l'esprit viril (τὸ ἀρρένωπὸν φρόνημα) dont on lui fait honneur, ni vraiment énergique, ni vraiment courageuse.

En 797, au moment où elle accomplit le coup d'État qui renversa son fils, elle perdit la tête à l'instant décisif; elle prit peur, elle songea à s'humilier, elle crut l'affaire manquée et pensa à tout abandonner. En 802, quand des conspirateurs préparèrent sa chute, elle se laissa détrôner sans tenter même de résistance. Faible dans la défaite, inversement, dans la victoire, elle se montra impitoyable. Et le traitement qu'elle infligea à son fils dispense, j'imagine, de parler de son cœur. Certes elle a fait de grandes choses pendant les vingt ans environ qu'elle régna; elle a osé une révolution politique et religieuse d'une importance sans égale. Elle-même pourtant ne fut pas grande, ni par l'esprit, ni par la volonté.

Mais quoi qu'ait été Irène, l'époque où elle vécut demeure étrangement intéressante et dramatique. Comme on l'a dit justement, « dans cette histoire byzantine qui nous fait assister à des événemens si incroyables, le règne d'Irène est peut-être l'un des plus surprenans (1). »

III

Au moment où la mort de Léon IV donnait à Irène la réalité du pouvoir suprême, bien des ambitions rivales s'agitaient autour de la jeune impératrice. A la cour, elle rencontrait la sourde hostilité de ses beaux-frères, les cinq fils de Constantin V, princes populaires et ambitieux dont elle avait tout à redouter.

(1) Molinier, *Histoire des arts appliqués à l'industrie*, I, p. 84.

Vainement leur père, avant de mourir, leur avait fait jurer de ne jamais conspirer contre le souverain légitime; dès l'avènement de Léon IV, ils avaient été prompts à violer leurs sermens; et quoique, après cette incartade, l'aîné d'entre eux, le César Nicéphore, eût été dépouillé de sa dignité et exilé dans la lointaine Cherson, un parti nombreux s'entêtait à travailler pour eux. D'autre part, toutes les hautes charges du gouvernement étaient occupées par de zélés iconoclastes. Le maître des offices, chef de la chancellerie, le domestique des scholes, commandant suprême de l'armée, étaient d'anciens et fidèles serviteurs du défunt basileus Constantin V. Le Sénat, les hauts fonctionnaires de l'administration provinciale n'étaient pas moins dévoués à la politique du précédent règne. L'Église enfin, que gouvernait le patriarche Paul, était toute pleine d'ennemis des images. Avec des hommes de cette sorte, Irène ne pouvait rien entreprendre; et, aussi bien, eux-mêmes suspectaient à bon droit les sentimens de la basilissa et craignaient de sa part de prochaines tentatives de réaction. Pour réaliser les desseins de sa piété, pour satisfaire les rêves de son ambition, il fallait que l'impératrice trouvât d'autres concours et cherchât d'autres appuis.

C'est ici qu'apparut son adresse à préparer sa voie. De ses adversaires, sans merci elle brisa les uns par la force, doucement elle écarta les autres des postes où ils gênaient. Un complot s'était formé pour élever au trône les Césars; elle en profita pour obliger ses beaux-frères à entrer dans les ordres, et afin que nul n'ignorât leur irrémédiable déchéance, elle les contraignit, aux fêtes de Noël de l'année 780, à prendre part, dans Sainte-Sophie, en présence de tout le peuple de la capitale, aux offices solennels qui marquaient ce saint jour. En même temps elle changeait peu à peu le personnel du palais. Elle poussait sa famille aux honneurs, établissait son frère, son neveu, sa cousine, d'autres parens encore. Elle disgraciait les vieux généraux de Constantin V, en particulier le terrible Michel Lachanodracon, stratège des Thracésiens, qui s'était rendu fameux par la haine farouche qu'il portait aux moines et par la joviale brutalité avec laquelle il leur imposait le mariage. A leur place, elle installa dans les grands commandemens des hommes à elle, surtout des eunuques de sa maison et de son intimité. C'est à eux qu'elle remit insensiblement toutes les grandes charges du palais et de l'administration; c'est parmi eux qu'elle prit enfin son premier ministre, Staurakios.

Grand favori de la basilissa, ce personnage devint par sa grâce patrice, logothète du drome; bientôt il fut le maître incontesté et tout-puissant au Palais Sacré. Diplomate, c'est lui qui négocia la paix avec les Arabes; général, il dompta l'insurrection des Slaves et, pour rehausser encore son prestige, Irène lui accorda dans l'Hippodrome un triomphe solennel. Vainement l'armée, mécontente d'un tel chef, ne cachait point sa haine au parvenu ; lui, sûr de sa faveur, redoublait de hauteur et d'insolences. En fait, pendant vingt années, fidèlement attaché à la fortune d'Irène, toujours il tomba avec elle et remonta avec elle au pouvoir. Et peut-être cet homme énergique, actif, ambitieux, dont on ne saurait méconnaître le mérite, fut-il souvent l'intelligence directrice qui inspira les desseins de la souveraine ; mais on voit aussi quel tour assez particulier et quel aspect de camarilla donna dès le début au gouvernement d'Irène cette mainmise par les eunuques de la chambre sur tous les ressorts de la monarchie.

En même temps qu'elle changeait le personnel du gouvernement, Irène modifiait la politique générale de l'empire. Elle terminait la guerre en Orient, elle cherchait en Occident un rapprochement avec la papauté et ébauchait un accord avec Charlemagne; surtout elle marquait en matière de religion une tolérance depuis longtemps inconnue. « Les hommes pieux, dit un chroniqueur contemporain, recommencèrent à parler librement, la parole de Dieu à se répandre sans obstacles ; ceux qui cherchaient le salut éternel purent sans difficulté se retirer du monde, et la gloire de Dieu fut de nouveau célébrée : les monastères refleurirent et le bien apparut partout. » De nouveau, les moines se montrèrent à Constantinople ; l'entrée des cloîtres se rouvrit aux vocations longtemps contrariées ; avec ostentation, l'impératrice s'appliquait à réparer les sacrilèges du précédent régime; elle allait en grande pompe reporter à Sainte-Sophie la couronne précieuse que Léon IV avait jadis enlevée dans la basilique ; elle replaçait solennellement dans leur sanctuaire les reliques de sainte Euphémie, jetées à la mer par l'ordre de Constantin V et miraculeusement retrouvées. Et le parti des dévots, enchanté de ces manifestations, saluait comme un miracle inespéré l'avènement de la pieuse souveraine et remerciait Dieu qui, « par la main d'une femme veuve et d'un enfant orphelin, allait renverser l'impiété et mettre fin à l'esclavage de l'Église. »

Une intrigue habilement ourdie assura à Irène le seul pouvoir qui lui manquât encore, le patriarcat. En 784, brusquement, — sans avoir pris l'avis du gouvernement, affirme Théophane, plus vraisemblablement pourtant sur des suggestions venues du palais, — le patriarche Paul donna sa démission et se retira dans un monastère, déclarant à qui voulait l'entendre que, plein du remords de ses péchés, il voulait expier les crimes commis par lui contre les images et mourir du moins en paix avec Dieu. Irène exploita fort adroitement cette décision, qui fit grand bruit dans la capitale et, à la place de Paul, elle choisit, pour le mettre à la tête de l'Église, un homme sûr, un laïque, le secrétaire impérial Tarasios. Celui-ci, un politique intelligent et souple, joua admirablement le rôle que lui avait sans doute prescrit la souveraine. Quand son nom fut mis en avant, quand l'impératrice elle-même le pria d'accepter la désignation qu'on faisait de lui et de se laisser élire, il se récusa, déclina la charge qu'on lui voulait imposer, demanda qu'on lui permît d'expliquer devant le peuple les causes de son refus. Et dans un long discours, abondamment, il insista sur l'état déplorable de l'Église, sur les discordes qui la troublaient, sur le schisme qui la séparait de Rome, et très adroitement, mettant à ce prix son acceptation, il lança l'idée d'un concile œcuménique, qui restaurerait la paix et l'unité dans le monde chrétien. En même temps, par un détour habile, il désavouait le synode iconoclaste tenu en 753 et lui déniait toute autorité canonique, comme n'ayant fait qu'enregistrer des décisions illégalement prises en matière de religion par l'autorité civile. Ayant ainsi préparé le terrain aux projets de la basilissa, finalement il se laissa faire et, ayant reçu d'un seul coup tous les degrés du sacerdoce, il monta sur le trône patriarcal.

Avec un allié si précieux, Irène crut pouvoir agir à visage découvert. Des convocations, lancées par tout l'empire, appelèrent à Constantinople, pour le printemps de 786, les prélats de la chrétienté, et déjà l'on se croyait sûr de la victoire. Mais on avait compté sans l'opposition d'une partie des évêques, sans l'hostilité surtout des régimens de la garde impériale, fidèles au souvenir de Constantin V et fermement attachés à la politique de ce glorieux empereur. On s'aperçut de l'erreur commise dès le jour où le concile s'ouvrit dans l'église des Saints-Apôtres. Les évêques siégeaient solennellement; dans les catéchumènes de la

basilique, Irène avec son fils assistaient à la séance; en chaire, Platon, abbé de Sakkoudion, l'un des plus ardens défenseurs des images, prononçait une homélie appropriée aux circonstances, lorsque brusquement, l'épée à la main, les soldats se ruèrent dans l'église, menaçant de mort les prélats. Vainement Irène, non sans courage, tenta de s'interposer et de calmer l'émeute; ses efforts furent impuissans, son autorité méconnue. Les évêques orthodoxes furent insultés, bousculés, dispersés; et à cette vue, les prélats du parti iconoclaste, s'associant à l'armée, se mirent à applaudir et à crier : « Nous avons vaincu! nous avons vaincu! » Irène elle-même n'échappa point sans quelque peine « aux griffes de ces lions, » comme écrit un chroniqueur ecclésiastique, et ses partisans, encore que son sang n'eût point coulé, magnifiquement la proclamèrent martyre.

On avait été trop vite : tout était à recommencer. Cette fois, on biaisa pour aboutir. La basilissa et son premier ministre déployèrent dans cette tâche tout leur esprit d'intrigue et toutes leurs ruses. Par de l'argent, par des promesses, on gagna aux vues du gouvernement les corps d'armée asiatiques, toujours jaloux des troupes qui tenaient garnison dans la capitale. Puis on annonça une grande expédition contre les Arabes. Les régimens de la garde partirent les premiers en campagne : aussitôt on les remplaça à Constantinople par les divisions dont on s'était assuré la fidélité; en même temps, pour forcer les récalcitrans à l'obéissance, on arrêtait les femmes et les enfans, on saisissait les biens des soldats expédiés à la frontière; maître de ces précieux otages, le gouvernement put sans péril casser, licencier, disperser les régimens mal disposés de la garde. Irène avait maintenant l'appui indispensable à ses projets, une armée à elle sous des chefs dévoués. Malgré cela, elle ne se risqua point à recommencer à Constantinople même la tentative manquée en 786. Le concile œcuménique se réunit à Nicée en 787; sous l'influence toute-puissante de la cour, du patriarche et des moines, il anathématisa sans hésitation les décisions iconoclastes de 753 et rétablit dans toute son ampleur le culte des images et l'orthodoxie. Puis, au mois de novembre 787, les Pères du concile se transportèrent dans la capitale, et dans une dernière séance solennelle tenue au palais de la Magnaure, en présence des légats du pape Hadrien, Irène signa de sa main les canons qui restauraient les croyances qu'elle aimait.

Ainsi, en sept années d'habileté patiente, Irène, malgré quelques accès de précipitation, s'était faite toute-puissante. Elle avait donné satisfaction à l'Église et aux vues de sa propre piété; surtout elle avait brisé sous ses pieds tout ce qui gênait son ambition. Et ses amis les dévots, fiers d'une telle souveraine, saluaient en elle pompeusement « l'impératrice soutien du Christ, celle dont le gouvernement, comme le nom, est un gage de paix » (χριστοφόρος Εἰρήνη, ἡ φερωνύμως βασιλεύσασα).

IV

Au moment même où Irène remportait cette victoire, au moment où son triomphe semblait le plus complet, son ambition était gravement menacée.

Constantin VI grandissait : il avait dix-sept ans. Entre le fils désireux de régner et la mère passionnément éprise de l'autorité suprême, le conflit était fatal, inévitable; il allait dépasser en horreur tout ce qu'on peut imaginer. Aussi, pour expliquer cette lutte scélérate, les pieux historiens de l'époque n'ont-ils trouvé d'autre issue que de faire intervenir le diable et, soucieux d'excuser la très pieuse impératrice, ils ont le plus possible rejeté le mal qu'elle fit sur ses funestes conseillers. En fait, ces excuses ne sont guère admissibles : telle que nous connaissons Irène, il est certain qu'elle eut la claire conscience et la parfaite responsabilité de ses actes. Elle avait à sauvegarder l'œuvre qu'elle venait d'accomplir, à conserver le pouvoir qu'elle détenait : pour cela, elle ne recula ni devant la lutte, ni devant le crime.

Autoritaire et passionnée, Irène continuait toujours à traiter en enfant le grand garçon qu'était devenu son fils. Jadis, à l'aurore du règne, elle avait, par intérêt politique, négocié un projet de mariage entre Constantin VI et une fille de Charlemagne, et l'on avait vu, à Aix-la-Chapelle, un eunuque du palais chargé d'instruire la jeune Rothrude dans la langue et les usages de sa future patrie, et les savans de l'Académie palatine, fiers de l'alliance qui se préparait, s'étaient mis à l'envi à apprendre le grec. La politique défit ce que la politique avait fait. La paix rétablie avec Rome, l'accord avec les Francs parut à Irène moins nécessaire; surtout elle redouta, dit-on, que le puissant roi Charles ne devînt un trop solide appui pour la faiblesse de son gendre, et ne l'aidât à se rendre le maître de la monarchie. Elle rompit

donc le projet caressé, et malgré les répugnances de Constantin VI, qui s'était à distance épris de la jeune princesse d'Occident, elle lui imposa un autre mariage.

Dans un joli passage d'un document de l'époque, la vie de saint Philarète, on voit comment la nouvelle union fut préparée. Ce n'étaient point d'ordinaire, comme dans nos États modernes, des raisons politiques qui déterminaient le choix qu'un empereur faisait de sa femme. C'est par un procédé plus original que le prince découvrait celle qu'il allait épouser : entre les plus jolies filles de la monarchie, le gouvernement instituait un véritable concours de beauté, dont le trône était le prix.

Conformément à cet usage, l'impératrice Irène envoya par tout l'empire des messagers chargés de découvrir et de ramener dans la capitale les jeunes femmes dignes de fixer l'attention du basileus. Pour limiter leur choix et rendre leur tâche plus facile, la souveraine avait pris soin d'indiquer l'âge et la taille que devraient avoir les candidates, et aussi la pointure des bottines qu'elles devaient chausser. Munis de ces instructions, les envoyés se mirent en route, et au cours de leur voyage ils arrivèrent un soir dans un village de Paphlagonie. Voyant de loin une grande et belle maison, qui semblait appartenir à un riche propriétaire, ils décidèrent d'y prendre quartier pour la nuit. Ils tombaient mal : l'homme qui habitait là était un saint ; mais, à distribuer des aumônes aux pauvres, il s'était complètement ruiné. Il n'en fit pas moins grand accueil aux mandataires de l'empereur, et appelant sa femme : « Fais-nous, lui dit-il, un dîner qui soit bon. » Et comme, fort empêchée, celle-ci répondait : « Comment ferai-je ? tu as si bien gouverné ta maison que nous n'avons plus même une volaille dans la basse-cour. — Va, reprit le saint, allume ton feu, prépare la grande salle à manger, dresse la vieille table d'ivoire : Dieu pourvoira à ce que nous ayons à dîner. » Dieu y pourvut en effet ; et comme au dessert les envoyés, fort satisfaits de la façon dont on les avait traités, interrogeaient obligeamment le vieillard sur sa famille, il se trouva qu'il avait justement trois petites-filles en âge d'être mariées. « Au nom de l'empereur couronné par Dieu, s'exclamèrent alors les mandataires, qu'elles se montrent, car le basileus a ordonné que, par tout l'empire romain, il ne se rencontre point une jeune fille que nous n'ayons vue. » Elles parurent ; elles étaient charmantes ; et précisément l'une d'elles, Marie, avait

l'âge requis, le tour de taille souhaité et chaussait la pointure demandée.

Enchantés de leur trouvaille, les messagers emmenèrent toute la famille à Constantinople. Une douzaine d'autres jeunes filles y étaient déjà rassemblées, toutes fort jolies, et la plupart issues de familles nobles et riches. Aussi ces belles personnes regardèrent d'abord la nouvelle venue avec quelque mépris, et comme celle-ci, qui n'était point sotte, disait un jour à ses compagnes : « Mes amies, faisons-nous une mutuelle promesse. Que celle d'entre nous à qui Dieu donnera de régner s'engage à s'occuper de l'établissement des autres, » une fille de stratège lui répondit avec hauteur : « Oh ! moi, je suis la plus riche, la mieux née et la plus belle ; sûrement l'empereur m'épousera. Vous autres, pauvres filles sans ancêtres, qui n'avez pour vous que votre jolie figure, vous pouvez bien renoncer à toute espérance. » Il va de soi que cette dédaigneuse personne fut punie de son dédain. Quand les candidates parurent devant l'impératrice, son fils et le premier ministre, on lui dit tout aussitôt : « Vous êtes charmante, mademoiselle, mais vous ne feriez pas une femme d'empereur. » Marie au contraire conquit immédiatement le cœur du jeune prince, et c'est elle qu'il choisit.

Tel est le récit que nous a conservé la légende. En fait, Constantin VI semble avoir marqué moins d'enthousiasme pour sa fiancée. Mais la jeune Arménienne avait de quoi plaire à la basilissa et au premier ministre. Elle était jolie, intelligente, pieuse, et surtout issue d'une famille fort modeste ; devant tout à Irène, on pensa qu'elle serait docilement soumise à la volonté de sa bienfaitrice, et que de cette belle-fille l'impératrice n'aurait à craindre nulle ambition gênante et déplacée. Le mariage fut donc résolu, et Constantin, quoi qu'il en eût, dût obéir. C'était en novembre 788.

En outre, Irène tenait attentivement son fils à l'écart de toutes les affaires. L'empereur était comme isolé dans sa propre cour, sans amis, sans influence ; en face de lui, le tout-puissant Staurakios gouvernait tout à son caprice, insolent et hautain, et devant le favori, chacun s'inclinait humblement. Finalement, le jeune souverain s'insurgea contre cette tutelle ; avec quelques-uns de ses familiers, il conspira contre le premier ministre. Mal lui en prit. Le complot ayant été découvert, Irène se sentit du même coup directement menacée : de ce jour l'ambition tua en

elle l'amour maternel. Brutalement elle frappa. Les conjurés arrêtés furent torturés, exilés ou emprisonnés : chose plus grave, l'empereur lui-même fut battu de verges comme un enfant rebelle, tancé d'importance par sa mère, et mis pour plusieurs jours aux arrêts dans son appartement. Après cela, l'impératrice se crut sûre du triomphe. Ses flatteurs aussi bien entretenaient son illusion, lui affirmant « que Dieu même ne voulait point que son fils régnât. » Superstitieuse et crédule comme tous ses contemporains, elle se laissait prendre à ces paroles et aux oracles des devins qui lui promettaient le trône; et, pour se l'assurer, elle risqua le tout pour le tout. Un nouveau serment de fidélité fut demandé à l'armée; les soldats durent jurer d'après cette formule inattendue et singulière : « Aussi longtemps que tu vivras, nous ne reconnaîtrons point ton fils comme empereur; » et dans les acclamations officielles, le nom d'Irène fut mis avant celui de Constantin.

Cette fois encore, comme en 786, l'ardente et ambitieuse princesse était allée trop vite. En 790, un pronunciamiento éclata parmi les régimens d'Asie en faveur du jeune empereur tenu en tutelle. Du corps d'armée d'Arménie, la révolte gagna les autres *thèmes;* bientôt toutes les troupes rassemblées exigèrent la mise en liberté de Constantin VI et sa reconnaissance comme unique et véritable basileus. Irène prit peur; elle céda. Elle se résigna à relâcher son fils, à abdiquer le pouvoir; impuissante et furieuse, elle dut voir éloigner et disgracier ses amis les plus chers. Staurakios, le premier ministre, fut tonsuré et exilé en Arménie; Aétios, un autre de ses familiers, partagea sa disgrâce. Elle-même dut se retirer dans son magnifique palais d'Eleuthérion, et autour du jeune prince solennellement proclamé, elle vit rentrer en grâce tous ceux qu'elle avait combattus, tous les ennemis des images restaurées par elle, et, au premier rang, le vieux Michel Lachanodracon, qui fut élevé à la haute charge de maître des offices.

Mais Constantin VI n'avait aucune haine contre sa mère. Un an à peine s'était écoulé depuis la chute d'Irène qu'au mois de janvier 792, cédant à ses prières, le jeune prince lui rendait le titre d'impératrice, la rappelait au Palais Sacré, l'associait au pouvoir; en même temps qu'elle, la faiblesse du basileus ramenait aux affaires l'eunuque Staurakios son favori. Irène revenait

altérée de vengeance, avide de châtier ceux qui l'avaient trahie, et plus ardente que jamais à poursuivre son rêve ambitieux. Mais cette fois, pour le réaliser, elle allait se montrer plus habile. En 790, elle s'était crue trop sûre du succès ; elle avait voulu précipiter les choses et enlever de haute lutte le trône ; elle avait, par ses brutalités envers son fils, scandalisé l'opinion publique et soulevé l'armée. Avertie par son échec, maintenant elle mit cinq patientes années à préparer lentement son triomphe par les plus subtiles intrigues et les mieux combinées.

Constantin VI avait d'incontestables qualités. C'était, comme son grand-père, un prince courageux, énergique, intelligent et capable : ses adversaires mêmes font son éloge et lui reconnaissent des mérites guerriers et une réelle aptitude au gouvernement. Les accusations portées contre lui, la vie de débauche en particulier qu'on lui reproche, n'ont point la portée générale qu'on pourrait croire d'abord et visent uniquement, dans la pensée de leurs auteurs, le scandale qu'il donna par son second mariage. D'une parfaite orthodoxie, il était fort populaire dans les classes inférieures, et l'Église ne le voyait point d'un mauvais œil ; général actif et brave, très disposé à recommencer la guerre contre les Bulgares et les Arabes, il plaisait à l'armée. Ce fut l'habileté suprême d'Irène de brouiller successivement ce souverain estimable avec ses meilleurs amis, de le faire paraître tout ensemble ingrat, cruel et lâche, de le déconsidérer auprès des soldats, de lui enlever la faveur du peuple et de le perdre enfin dans l'esprit de l'Église.

Tout d'abord elle employa son influence reconquise pour exciter les soupçons du jeune Constantin contre Alexis Mosèle, le général qui avait fait le pronunciamiento de 790, et elle compromit si bien ce personnage que l'empereur le disgracia et le fit emprisonner, puis aveugler. C'était pour Irène double bénéfice : elle tirait vengeance d'un homme qui avait trahi sa confiance, et elle soulevait contre Constantin VI les troupes d'Arménie, son meilleur appui. A la nouvelle du traitement infligé à un chef qu'ils aimaient, ces régimens en effet s'insurgèrent. Il fallut qu'en 793 le basileus lui-même allât écraser la sédition : il le fit avec une dureté extrême, et ainsi il acheva de s'aliéner l'esprit des soldats. En même temps, comme un parti continuait à s'agiter en faveur de ses oncles les Césars, sur le conseil d'Irène, l'empereur condamna l'aîné à perdre les yeux et fit couper la

langue aux quatre autres : cruauté assez inutile, qui le rendit fort impopulaire, surtout chez les iconoclastes, qui aimaient dans les victimes le souvenir de Constantin V leur père. Enfin l'impératrice, pour achever de soulever l'opinion publique contre son fils, imagina un dernier moyen, le plus machiavélique de tous.

Constantin VI, on le sait, n'aimait point sa femme, encore qu'elle lui eût donné deux filles, Euphrosyne et Irène. Il avait des maîtresses. Après le retour d'Irène au palais, il ne tarda pas à s'éprendre vivement d'une des filles d'honneur de l'impératrice mère; elle se nommait Théodote et, issue d'une des grandes familles de la capitale, elle était apparentée à quelques-uns des hommes les plus célèbres du parti orthodoxe, l'abbé de Sakkoudion Platon et son neveu Théodore. Irène encouragea complaisamment la passion de son fils pour sa suivante et ce fut elle-même qui l'engagea à répudier sa femme pour épouser la jeune fille; elle n'ignorait rien du scandale que produirait la démarche du prince, et d'avance elle en escomptait l'effet pour ses desseins. Constantin VI prêta volontiers l'oreille à ces conseils; et il se noua alors au palais, pour le débarrasser de Marie, une fort curieuse intrigue, sur laquelle je devrai revenir, car elle est tout à fait caractéristique des mœurs byzantines de ce temps. Toujours est-il que finalement, malgré la résistance du patriarche, l'empereur mit sa femme au couvent et, au mois de septembre 795, il épousa Théodote.

Ce qu'Irène prévoyait ne manqua pas d'arriver. Dans toute la chrétienté byzantine, et jusque dans les plus lointaines provinces, un *tolle* général salua cette union adultère. Le parti des dévots, épouvantablement scandalisés, faisait rage; les moines, soufflant sur la flamme, tonnaient contre l'empereur bigame et débauché, et s'indignaient de la faiblesse du patriarche Tarasios, qui, toujours politique, tolérait de semblables abominations. Sous main, Irène encourageait et soutenait leur révolte, « parce que, dit un chroniqueur contemporain, ils résistaient à son fils et le déshonoraient. » Il faut voir dans les écrivains ecclésiastiques à quel paroxysme de fureur se haussa la pieuse colère des dévots contre le fils désobéissant et impudique, contre le prince débauché et corrompu. « Malheur, disait Théodore de Stoudion, reprenant à son compte les paroles de l'Ecclésiaste, malheur à la ville dont le roi est un enfant. » Constantin VI, plus calme,

s'efforçait d'apaiser, à force de tempéramens, cette tempête formidable. Comme le principal foyer de l'opposition était le couvent de Sakkoudion en Bithynie, il se transportait, sous le prétexte d'une villégiature, dans la ville d'eaux de Pruse; et de là, profitant du voisinage, il entamait avec les moines du célèbre monastère toutes sortes de négociations courtoises. Il finit même, dans l'espoir de les pacifier par cette politesse, par leur rendre visite en personne. Rien n'y fit. « Même s'il faut verser notre sang, déclarait Théodore de Stoudion, nous le verserons avec joie. »

Devant cette intransigeance, l'empereur eut le tort de perdre patience : il se décida à agir par la force. Des arrestations furent ordonnées : un certain nombre de religieux furent battus de verges, emprisonnés ou exilés; on dispersa le reste de la communauté. Mais ces rigueurs ne firent que compliquer la situation. Partout les moines fulminaient contre le tyran, contre « le nouvel Hérode, » et, jusque dans son palais, l'abbé Platon venait l'insulter en face. Constantin VI se ressaisit. Aux injures de l'higoumène, froidement il se contenta de répondre : « Je ne veux point faire des martyrs, » et il le laissa dire. Malheureusement pour lui, il en avait trop fait déjà. L'opinion publique était exaspérée contre le jeune souverain : Irène sut en profiter.

Pendant le séjour de la cour à Pruse, l'impératrice mère avait fort habilement manœuvré. Les circonstances d'ailleurs l'avaient servie à souhait. Très épris de sa femme Théodote, qui avait dû revenir dans la capitale pour faire ses couches au Palais Sacré, Constantin VI, lorsque au mois d'octobre 796 il apprit qu'un fils lui était né, s'empressa de partir pour Constantinople. Il laissait ainsi le champ libre aux intrigues d'Irène. Par ses cadeaux, par ses promesses, par sa séduction personnelle, celle-ci eut vite fait de gagner à ses intérêts les principaux officiers de la garde; elle leur fit accepter un projet de coup d'État qui la ferait seule impératrice, et les conjurés dont Staurakios, comme toujours, dirigeait la conduite, convinrent d'attendre le moment favorable. Un point noir subsistait pourtant, par où tout pouvait manquer. Il suffisait de quelque brillant succès militaire pour rendre à Constantin VI son prestige ébranlé : or justement, au mois de mars 797, le basileus venait d'entrer en campagne contre les Arabes. Les amis de sa mère ne se firent point scru-

pule de faire échouer l'expédition par un mensonge qui ressemblait fort à une trahison ; l'empereur dut revenir à Constantinople sans avoir pu joindre l'ennemi et sans avoir rien fait.

La crise décisive approchait. Le 17 juillet 797, Constantin VI revenait de l'Hippodrome et rentrait au palais de Saint-Mamas. Les traîtres qui l'environnaient jugèrent l'occasion propice et tentèrent de l'arrêter. Mais le prince leur échappa, et, se jetant dans un vaisseau, il passa en hâte sur le rivage d'Asie, comptant sur la fidélité des troupes qui occupaient le thème anatolique. Et déjà Irène, qui à la nouvelle de l'attentat avait tout aussitôt pris possession du Grand Palais, s'effarait, perdait la tête; déjà, voyant ses amis hésiter et le peuple favorable à Constantin, elle songeait à s'humilier et à envoyer vers son fils des évêques pour mendier sa grâce, lorsque sa passion du pouvoir suprême lui inspira l'idée de jouer une dernière carte. Beaucoup de gens de l'entourage impérial s'étaient fort compromis avec elle; elle les menaça de les dénoncer au basileus, et de lui faire tenir les petits papiers qui prouvaient leur trahison. Épouvantés de ces déclarations, et ne voyant point d'autre moyen d'échapper à une perte certaine, les conjurés, retrouvant courage, se saisirent de leur infortuné souverain. On le ramena à Constantinople, on l'enferma au Palais Sacré, dans la chambre de la Pourpre, où il était né, et là, par l'ordre de sa mère, le bourreau vint lui crever les yeux. Pourtant il ne mourut pas. Relégué dans une somptueuse habitation, il finit par obtenir qu'on lui rendît sa femme Théodote, qui dans la crise suprême l'avait courageusement soutenu; il eut même d'elle un second fils, et il passa ainsi, dans une tranquille obscurité, les dernières années de son existence. Mais dès ce moment sa vie impériale était finie.

Personne, ou à peu près, ne pleura le sort du malheureux prince. Les dévots, dans leur étroit fanatisme, virent dans sa disgrâce la punition légitime et divine de son union adultère, le juste châtiment des rigueurs qu'il avait ordonnées contre les moines, un exemple mémorable enfin, par lequel, comme dit Théodore de Stoudion, « les empereurs eux-mêmes apprendront à ne pas violer les lois de Dieu, à ne point déchaîner des persécutions impies. » Cette fois encore, les âmes pieuses saluèrent avec admiration et reconnaissance l'acte libérateur accompli par la très chrétienne basilissa Irène. Seul, le chroniqueur Théophane, malgré son dévouement à la souveraine, semble avoir

vaguement senti l'horreur de son forfait : « Le soleil, écrit-il, s'obscurcit pendant dix-sept jours et n'émit point ses rayons, à ce point que les vaisseaux erraient sur la mer; et tous disaient que c'était à cause de l'aveuglement de l'empereur que le soleil refusait sa lumière : et ainsi monta sur le trône Irène, mère de l'empereur.

V

Irène avait réalisé son rêve : elle régnait. Il semble qu'elle fut alors comme grisée de sa fortune et de sa toute-puissance. Elle osa en effet cette chose inouïe, qui ne s'était jamais vue à Byzance et qu'on n'y revit jamais : elle prit, elle femme, le titre d'empereur. En tête des Novelles qu'elle promulgua, elle s'intitula fièrement : « Irène, grand basileus et autocrator des Romains ; » sur les monnaies qu'elle fit frapper, sur les diptyques d'ivoire qui nous ont conservé son image (1), elle apparut dans tout le pompeux appareil de la souveraineté. Telle, et plus magnifique encore, elle voulut se montrer à son peuple. Le lundi de Pâques de l'année 799, elle revint de l'église des Saints-Apôtres au palais en une procession solennelle, traînée sur un char d'or attelé de quatre chevaux blancs, que tenaient en main quatre grands dignitaires ; vêtue du somptueux costume des *basileis*, étincelante de pourpre et d'or, elle jetait, selon l'usage des consuls de Rome, à pleines poignées l'argent à la foule assemblée. Ce fut comme l'apothéose de l'ambitieuse souveraine et l'apogée de sa grandeur.

En même temps, toujours habile, elle soignait sa popularité et affermissait son pouvoir. Les Césars ses beaux-frères, dont la tenace ambition survivait à toutes les disgrâces, s'agitaient de nouveau ; cruellement elle réprima leurs tentatives, et les relégua à Athènes dans un lointain exil. A ses amis les moines au contraire elle témoignait une attentive bienveillance : elle faisait bâtir pour eux de nouveaux monastères, elle dotait largement les couvens restaurés ; grâce à sa faveur déclarée, les grands établissemens monastiques de Sakkoudion en Bithynie et du Stoudion dans la capitale se développèrent alors en une prospérité inouïe. Enfin, pour se concilier le peuple, elle prenait toute

(1) L'un est conservé à Vienne, l'autre au musée du Bargello à Florence. Cf. Molinier, *loc. cit.*, I.

une série de mesures libérales : elle accordait de larges remises d'impôts, remaniait le système de l'administration des finances, diminuait le poids des douanes de terre et de mer et la charge des taxes qui frappaient les objets de consommation et l'industrie, se faisait bien venir des pauvres par ses fondations charitables. Et Constantinople enchantée acclamait sa bienfaitrice.

Cependant, autour de la souveraine vieillie, de sourdes intrigues se tramaient à la cour : les favoris d'Irène se disputaient sa succession. Le trône en effet, elle morte, était vide : du premier mariage de Constantin VI, deux filles seulement étaient nées ; quant aux enfans du second, le fils aîné Léon était mort, âgé de quelques mois à peine ; l'autre, venu au monde après la chute de son père, était considéré comme un bâtard, issu d'une union illégitime et déchu de tout droit à l'empire. Aussi les deux eunuques qui gouvernaient la monarchie, Staurakios et Aétios, rêvaient-ils également de conquérir le pouvoir pour leurs proches et poussaient leurs parens sur la route des honneurs. La santé de plus en plus délabrée d'Irène autorisait au reste de prochaines espérances. Pourtant, jusqu'à la fin jalouse de son autorité suprême, âprement soupçonneuse contre quiconque semblait menacer sa couronne, la vieille basilissa défendait tenacement le trône conquis par son crime.

Et ce fut, pendant plus d'une année, au Palais Sacré, une succession de dénonciations incessantes, de scènes violentes, de brusques disgrâces et de retours de faveur inattendus, Aétios dénonçant l'ambition et les complots de Staurakios, Staurakios fomentant des révoltes pour perdre Aétios, et entre les deux, Irène, flottante, inquiète, irritée, sévissant et pardonnant tour à tour. Et il y a quelque chose de tragique vraiment dans cette lutte entre la vieille impératrice épuisée, mais se cramponnant désespérément au pouvoir, et le tout-puissant ministre, malade lui aussi, crachant le sang, s'obstinant, entre les mains des médecins mêmes et à la veille de mourir, à conspirer encore et à espérer le trône contre toute espérance. Il succomba le premier, vers le milieu de l'année 800 Pendant que la cour byzantine se consumait en ces disputes stériles, à ce moment même, dans Saint-Pierre de Rome, Charlemagne restaurait l'empire d'Occident.

On dit qu'un projet grandiose germa dans la tête du César germanique et de la vieille souveraine de Byzance, celui d'un

mariage qui unirait leurs deux monarchies sous leur commun sceptre, et referait, plus glorieuse et plus complète même qu'au temps d'Auguste, de Constantin ou de Justinien, l'antique unité de l'*orbis romanus*. Le fait ne paraît guère vraisemblable; mais en tout cas des négociations s'engagèrent pour établir un *modus vivendi* entre les deux États. Des ambassadeurs francs étaient à Constantinople, quand éclata la catastrophe suprême où Irène succomba.

A mesure que la vieille impératrice baissait, les intrigues devenaient autour d'elles plus ardentes et plus audacieuses. Aétios, tout-puissant maintenant depuis la mort de son rival, poussait ouvertement son frère et tâchait de lui assurer l'appui de l'armée. Contre l'insolente ambition et les hauteurs du favori, d'autres grands seigneurs s'insurgeaient; et un des ministres, le logothète général Nicéphore, profitait du mécontentement universel pour conspirer à son tour contre la basilissa. Sourdement enfin, le parti iconoclaste préparait sa revanche. Le 31 octobre 802 la révolution éclata. « Dieu, dit le pieux chroniqueur Théophane, la permit en son incompréhensible sagesse, pour punir les fautes de l'humanité. »

Irène était en villégiature au palais d'Éleuthérion, sa résidence préférée. Les conjurés, parmi lesquels se rencontraient d'anciens amis d'Aétios mécontens du favori, d'anciens familiers de Constantin VI, plusieurs officiers iconoclastes désireux de vengeance, de hauts fonctionnaires civils, des courtisans enfin et jusqu'à des parens de l'impératrice, tous comblés de ses dons, profitèrent de cette absence. A dix heures du soir, ils se présentèrent aux portes du Palais Sacré, exhibant aux gardes de la Chalcé de prétendus ordres de la basilissa, par lesquels elle commandait de proclamer sans retard Nicéphore empereur, afin qu'il lui aidât à résister aux intrigues d'Aétios. Les soldats se laissèrent persuader, et livrèrent le palais.

Dans toute révolution byzantine, c'était là le point essentiel dont il fallait d'abord s'assurer, et comme le gage et le symbole du succès. Et en effet la nuit n'était pas achevée, que par toute la ville des messagers avaient annoncé l'élévation de Nicéphore et la réussite du coup d'État, sans que personne tentât de faire résistance. En même temps Irène, arrêtée par surprise à Éleuthérion, était sous bonne garde ramenée à Constantinople et enfermée au Palais Sacré; et dès le lendemain matin, dans Sainte-

Sophie, par les mains du patriarche Tarasios, assez oublieux, semble-t-il, de sa bienfaitrice, le nouveau basileus se faisait couronner en toute hâte. Cependant rien n'était terminé. Irène était populaire; revenue de sa première surprise, la foule témoignait ouvertement son hostilité aux conjurés. On insultait le nouveau maître, on injuriait le patriarche; et beaucoup de gens, rappelant les protestations de loyalisme par lesquelles les conspirateurs avaient abusé leur souveraine, leur reprochaient vivement leur ingratitude. On regrettait le régime renversé, la prospérité qu'il avait apportée, on redoutait l'avenir qui se préparait; et la multitude, ne pouvant croire aux événemens qui venaient de s'accomplir, se demandait si elle n'était point le jouet de quelque mauvais rêve. La consternation, la désolation, étaient générales; et le temps sinistre, une froide et brumeuse matinée d'automne, rendait plus tragique encore l'aurore du nouveau règne.

Une femme vraiment énergique eût profité peut-être de ces conjonctures : Irène ne le fit point. Entre les deux sentimens, l'ambition et la piété, qui partageaient son âme et qui avaient guidé sa vie, la piété cette fois fut la plus forte. Non que sa chute eût en rien abattu son courage : elle ne marqua aucune faiblesse; mais devant le fait accompli, « en femme sage et aimant Dieu, » selon le mot d'un contemporain, elle s'inclina sans murmurer. Quand, le lendemain du couronnement, Nicéphore vint lui rendre visite, les yeux pleins de larmes feintes, et qu'avec la bonhomie affectée qui lui était coutumière, montrant les souliers noirs qu'il avait gardés au lieu de chausser les brodequins de pourpre, il protesta qu'on lui avait forcé la main et s'excusa presque d'être empereur, Irène, avec une résignation toute chrétienne, s'humilia devant le nouveau basileus comme devant l'élu de Dieu, bénissant les mystérieux desseins de la Providence et trouvant dans ses péchés la cause de sa chute. Elle n'eut pas une récrimination, pas une plainte; sur la demande de Nicéphore, elle livra même ses trésors, exprimant seulement le vœu qu'on lui laissât la libre jouissance de son palais d'Éleuthérion.

L'usurpateur promit tout ce qu'elle voulut : il l'assura qu'elle serait, sa vie durant, traitée « comme il convient à une basilissa. » Mais il ne tarda pas à oublier ses promesses. La vieille souveraine fut éloignée de Constantinople, et exilée d'abord dans le monastère qu'elle avait fondée à l'île de Prinkipo. Mais là encore elle semblait trop voisine. Dès le mois de novembre 802, malgré

les rigueurs d'un hiver précoce, on l'expédia à Lesbos; elle y fut retenue sous bonne garde, et défense fut faite que personne l'approchât : tant on redoutait encore ses intrigues et la ténacité de son ambition. C'est dans cette captivité qu'elle mourut tristement, au mois d'août 803, abandonnée de tous. Son corps fut rapporté au monastère de Prinkipo, et plus tard à Constantinople, où on l'ensevelit dans l'église des Saints-Apôtres dans la chapelle funéraire où dormaient tant d'empereurs.

A la souveraine pieuse et orthodoxe que fut l'impératrice Irène, l'Église a tout pardonné, même ses crimes. Les chroniqueurs byzantins de son temps la nomment la bienheureuse Irène, la nouvelle Hélène, « celle qui avait en martyre combattu pour la vraie foi. » Théophane pleure sa chute comme une catastrophe et regrette les années de son règne comme une époque de rare prospérité. Théodore de Stoudion, un saint, lui a adressé les flatteries les plus basses, et n'a point trouvé de mots assez enthousiastes pour vanter « la toute bonne souveraine, » « à l'esprit si pur, à l'âme vraiment sainte, » qui, par sa piété, par son désir de plaire à Dieu, a délivré son peuple de l'esclavage, et dont les actes « brillent comme des astres. » L'histoire doit à Irène moins d'indulgence et plus de justice. On peut comprendre et, si l'on veut, excuser l'erreur des honnêtes gens, que l'esprit de parti aveugla sur son compte : on n'a pas le droit de la partager. Au vrai, cette souveraine fameuse fut essentiellement une femme politique, ambitieuse et dévote, que la passion du trône entraîna jusqu'au crime, et chez qui la grandeur des résultats obtenus ne compensa même point l'horreur de son forfait. Par ses intrigues, en effet, elle rouvrit pour quatre-vingts ans à Byzance, au grand détriment de la monarchie, l'ère des révolutions de palais que ses glorieux prédécesseurs, les empereurs iconoclastes, avaient fermée depuis près d'un siècle.

CHARLES DIEHL

POÉSIES

LA PREMIÈRE AUBÉPINE

Il faisait frais encor, je ne m'attendais pas,
Aubépine adorable,
A voir se balancer à l'entour de mes pas
Ton ombre sur le sable,

Mais j'ai levé la tête, et ta sublime odeur
Sur mon front s'abandonne.
Juliette n'a pas plus d'amour dans le cœur
Au verger de Vérone.

Je tremble, je m'arrête et je te tends les bras,
Vanille sur la branche!
Est-ce donc cette fois que ta langueur fera
Mourir mon corps qui penche?

Hélas! on n'est jamais averti contre vous,
On ne peut se défendre,
Quelles armes prend-on contre un parfum si doux
Dont le cœur va se fendre?

Et vous avez l'air bon, simple, calme, ingénu,
Attirant les abeilles;
On ne peut soupçonner qu'un calice ténu
Ait des forces pareilles.

Se peut-il, chère fleur, que vous vous complaisiez
A ce jeu qui transperce?
Que n'ai-je sur mon cœur un bouclier d'osier,
Comme un soldat de Perse!

Inépuisable odeur, qui nous lie et nous tient
Jusqu'à ce qu'on se pâme,
Il n'est pas de plus doux et de pire entretien
Que d'écouter votre âme.

Ah! les dieux soient loués! Vous allez défleurir,
Car les jours se dépêchent...
Mais l'Amour a déjà, de vos mortels soupirs,
Enduit ses dures flèches!

MATIN DANS L'ILE-DE-FRANCE

Ah! c'est un si petit matin terne et charmant,
Un matin de ciel bas, couleur d'eau, de platine,
Les nuages sont comme un attendrissement
Posé sur la douceur de la terre latine.

L'eau d'arrosage, avec sa vapeur de cristal,
Baigne dans le jardin la pelouse jaunie,
Et fait, sous le ciel gris, le bruit oriental
Des jets d'eau dans la cour d'un palais d'Albanie.

Les vifs hortensias avancent mollement
Leurs lourds paquets de fleurs en rose porcelaine,
Ah! c'est un jour si bon! c'est un si doux moment!
C'est tant d'espoir dans l'air, sur les eaux, sur la plaine,

Et l'on est tout à coup heureux comme à neuf ans,
On rit près d'un massif de fleurs tièdes et lisses,
On est soi-même abeille, aurore, brise, vent,
On est un cœur qui va jusqu'au fond des calices,

On est un corps avec des antennes de miel,
Une âme avec des feux, des ailes, des pétales,
On est tout l'Univers enivré sous le ciel...
Mais un jour, ce sommeil dans la terre natale !

ENFANCE ORIENTALE

J'ai vu Constantinople étant petite fille,
Je m'en souviens un peu.
Je me souviens d'un vase où la myrrhe grésille,
Et d'un minaret bleu.

Je me souviens d'un soir aux Eaux-Douces d'Asie ;
Soir si traînant, si mou,
Que déjà, comme un chaud serpent, la Poésie
S'enroulait à mon cou.

Une barque passa, pleine de friandises,
O parfums balancés!
Des marchands nous tendaient des pâtes de cerises
Et des cédrats glacés.

Une vieille faisait cuire des aubergines
Sur l'herbe, sous un toit,
Le ciel du soir était plus beau qu'on n'imagine,
J'avais pitié de moi.

Et puis j'ai vu, cerné d'arbres et de fontaines,
Un palais rond et frais,
Des salons où luisaient une étoile d'ébène
Au milieu des parquets.

Un lustre clair tintait au plafond de la salle
Quand on marchait trop fort;
J'étais ivre d'ardeur, de pourpre orientale,
Mais j'attendais encor.

J'attendais le bonheur que les petites filles
Rêvent si fortement,
Quand l'odeur du benjoin et des vertes vanilles
Évoque un jeune amant;

Je cherchais quelle aimable et soudaine aventure,
Quel enfantin vizir
Dans ce palais plus tendre et frais que la Nature
Allait me retenir.

Ah! si, tiède d'azur, la terre occidentale
Est paisible en été,
Les langoureux trésors que l'Orient étale
Brûlent de volupté.

O colliers de coraux, ô nacres en losanges,
O senteurs des bazars;
Vergers sur le Bosphore, où des raisins étranges
Sont roses comme un fard!

Vie indolente et chaude, amoureuse et farouche,
Où tout le jour l'on dort,
Où la nuit les désirs sont des chiens, dont la bouche
Se provoque et se mord.

Figuiers d'Arnaout-keuï, azur qui luit et tremble,
Monotone langueur
De contempler sans trêve un horizon qui semble
Consacré au bonheur.

Hélas! pourquoi faut-il que les beaux paysages
De rayons embrasés,
Penchent si fortement les mains et les visages
Vers les mortels baisers?

Tombes où des turbans coiffent les blanches pierres,
O Morts qui sommeillez,
Ce n'est pas le repos, la douceur, les prières
Que vous nous conseillez!

Vous nous dites : « Vivez, ce que contient le monde
De sucs délicieux,
On le boit à la coupe émouvante et profonde
Des lèvres et des yeux.

« La beauté du ciel turc, des cyprès, des murailles,
Nul ne peut l'enfermer,
Mais le bel univers se répand et tressaille
Dans des regards pâmés.

« L'immense odeur du musc, du cèdre et de la rose,
Glisse comme le vent ;
Mais l'Amour, de ses doigts divins, la recompose
Au creux d'un chaud divan.

« Sainte-Sophie avec ses forêts de lumière
Et ses bosquets d'encens
Se laisse contempler et toucher tout entière
Sur un corps languissant. »

Hélas ! je vous entends, morts de la terre chaude,
Vous me brûlez les os !
Depuis mes premiers ans, toute mon âme rôde
Aupres de vos tombeaux ;

J'étais faite pour vivre au bord de l'eau profane,
Sous le soleil pressant,
Consacrant chaque soir à la jeune Diane
La Ville du Croissant.

J'étais faite pour vivre en mangeant des pignolles,
Sous le frêle prunier
Où Xanthé préparait, enfant joueuse et molle,
Le cœur d'André Chénier.

J'étais faite pour vivre en ces voiles de soie
Et sous ces colliers verts
Qui serrent faiblement, qui couvrent et qui noient
Des bras toujours ouverts.

La douce perfidie et la ruse subtile
Auraient conduit mes jeux
Dans les jardins secrets où l'ardeur juvénile
Jette un soupir joyeux.

On n'aurait jamais su ma peine ou mon délire,
Je n'aurais pas chanté,
J'aurais tenu sur moi comme une grande lyre
Les soleils de l'été;

Peut-être que ma longue et profonde tristesse
Qui va priant, criant,
N'est que ce dur besoin, qui m'afflige et m'oppresse,
De vivre en Orient!...

UN JARDIN

Petit jardin avec un poivrier
Assis en France auprès de l'Italie,
Je pense aux jours où vous m'enivriez
D'azur, de rêve et de mélancolie!

Comme le soir vous jetiez sur mon cœur
L'amer parfum des lis, des bigarades,
Quand je marchais en repoussant l'odeur,
Qui revenait comme un flot dans la rade.

Au cercle étroit d'un bassin rond et gris
L'eau s'endormait, petite eau qui se rouille;
Et j'entendais monter jusqu'à mon lit
Le chant profond et triste des grenouilles.

Je me levais, je voyais le jardin;
Les beaux cailloux avec leur cœur de pierre
Gisaient en paix sous le ciel argentin,
L'arbre indolent semblait être en prière;

Les frais parfums s'amoncelaient sur moi,
Tout me disait : « Tu vois, la vie est calme,
Sois comme l'eau, comme le puits étroit,
Comme le lis qui luit, comme la palme... »

Mais rien ne peut nous consoler, les nuits
Où le cœur veut tout ce qu'il imagine.
Vous m'avez fait bien des divins ennuis,
Petit jardin avec des mandarines...

LA MAISON DE SYLVIE A CHANTILLY

Après la longue allée où l'Été vert s'élance,
Voici, frappés des flots du rêve et du silence,
La maison, la terrasse et les étangs voisins...
— O Sylvie aux yeux noirs, Félice des Ursins,
C'est ici que sur l'herbe ou dans la salle ronde
Vous avez vu passer aussi les jours du monde!
C'est ici que, songeuse ou triste comme nous,
Vous laissiez s'alanguir vos mains sur vos genoux;
C'est ici que parfois sensible et pathétique
Pour un peu de parfum, de vent ou de musique,
Vous éprouviez ce mal, ce bien, ce chaud, ce froid,
Ce besoin d'échapper à votre corps étroit,
Qu'ont sur toute la terre, au soir, les jeunes femmes...
L'air charmant fut sur vous comme il est sur nos âmes.
Vous eûtes quelquefois, dans ces chemins dolens,
L'ennui divin des jours trop chauds, des soirs trop lents,
Vous alliez, vous veniez, vous repoussiez la porte.
Vous êtes comme moi, quoique vous soyez morte ;
Si vous vouliez venir je vous reconnaîtrais.
Venez, je vous tendrais les bras, je vous dirais,
Rassurant de ma voix vos surprises extrêmes,
Des mots par qui les cœurs, en tout temps, sont les mêmes;
Je parlerais du soir, des fleurs et de l'étang,
Du bonheur qui n'est plus, de celui qu'on attend,
Des poètes qui font, par leur désir divin,
Notre passage ardent sur la terre, moins vain.

vous sourirez alors, songeant à Théophile...
- Mais déjà, vers l'ouest, le soir vient sur la ville.
Vous êtes morte, hélas! je n'ai pas ce repos.
Un sang de rose pourpre erre autour de mes os,
Le plaisir, plus semblable aux larmes qu'à la joie,
M'isole de langueur, me recouvre et me noie.
Ce qui n'est plus n'est plus, pour moi comme pour vous.
Tout mon jeune passé fait trembler mes genoux.
Et sous le vert arceau chargé de clématites,
Je songe au temps, Sylvie, où nous étions petites
— Pourquoi voulais-je voir ta rêveuse maison
Qui m'emplit de soupirs, de peur, de pâmoison
De cette déchirante et perfide espérance
De retrouver enfin les bonheurs de l'enfance :
— Comme vous agissez sur notre cœur, soudain,
Humble terrasse avec des chaises de jardin..

LE VALLON DE LAMARTINE

C'est de la joie et de la joie.
L'arbre s'étend, le ciel se noie
Dans son calice bienheureux.
Ce bonheur vert! Ce bonheur bleu!
Soupirs de la terre enivrée.
Toute la plaine est affairée;
Des essaims de guêpes en feu
Viennent et vont, vives, légères,
C'est une ivresse ménagère;
Que de combats pressés, stridens,
Il semble que de fines dents
Mordent tout le luisant herbage;
Quelle ardeur, quel feu, quelle rage!
C'est un chant si vibrant, si long,
C'est comme un brûlant violon
Où le soleil appuie et ploie
Son bel archet de jaune soie.
L'Univers se double dans l'eau,
Que tout est clair! Que tout est beau!
— Douce touffe d'herbe amoureuse
Qu'un papillon écarte et creuse,

Sureaux aux parfums framboisés
Par le vent du matin baisés,
Fleur frêle qu'un insecte incline,
Chaude cigale cymbaline
Qui dans la molle ardeur du pré
Fait retentir un chant cuivré;
Les parasols de l'angélique
Protègent du soleil oblique
La scabieuse qui brûlait
Sa houppe de miel violet.
C'est une odeur partout éclose
De sucre, de poivre, de rose,
De pampre, de lin, de gruau...
— Le Vallon, entre ses coteaux
Que parfument de molles menthes,
Comme un vase aux parois charmantes
Contient la liquide douceur
De cent petites sources sœurs.
On entend bruire la course
De ces joyeuses, folles sources!
Où allez-vous vous dirigeant,
Petites sirènes d'argent,
En quittant les sommets limpides
D'où vos blanches eaux se dévident?
De quels bonds souples, déliés,
Vous descendez l'escalier
D'herbe, de pierre, à tire-d'ailes!
O pauvres sources infidèles,
Vous ne reverrez jamais plus
Les verts coteaux qui vous ont plu,
L'aurore si rose et si proche
Au sommet de la haute roche;
Torrent si pressé, si hâtif
Qui semblez être le pouls vif
Du temps qui fuit, irrémédiable,
Comme votre fureur m'accable,
Comme vous criez à mon corps :
Le jour se meurt, le jour est mort!...
Comme vous dites : Courons vite
Où le beau plaisir nous invite.

Craignons de perdre sous le ciel
Un peu de temps essentiel.
Avant, hélas! que l'on s'enfonce
Sous la terre âpre ou sous la ronce
Où l'onde, où l'homme sont jetés,
Épuisons les divins étés!
Le suc du cœur ou de l'écorce
Ne fuit pas avec moins de force
Vers le ravin universel
Que ce torrent continuel!... »
Hélas! je le sais, et j'écoute
Ce galop du temps sur la route...
— Mais quel appel à l'horizon?
C'est une divine chanson;
Des cloches tendres, opalines,
Semblent s'envoler des collines;
Beaux oiseaux immatériels
Dont le vol chante sous le ciel,
Leur force molle se dilue
Dans l'air où le soleil afflue.
Il semble que le firmament
Soit tout un clair balancement
D'argent, d'azur, de mélodies...
— Cloches aux bouches arrondies,
Colombes au brin d'olivier,
Ah! c'est en vain que vous rêviez
De m'apporter la paix céleste
Sur votre aile dansante et preste,
Et dans la langueur d'un beau soir
D'annoncer un divin espoir.
Petites cloches insensées,
O campanules renversées,
Fleurs au pistil mélodieux,
Il n'est plus de cieux et de dieux.
Vous n'êtes qu'une blanche cendre
Qui sur la terre va descendre,
Vous n'êtes dans mon cœur d'été
Qu'un peu plus d'âpre volupté,
Qu'une plus profane antienne
Dans mon âme dionysienne,

Qu'un choc de cymbales d'argent
Sur mon désir brusque et changeant,
Et buvant vos ondes sonores
Je m'enivre d'amour encore...

. . . . . .

Mais un fantôme est là qui trouble mon esprit,
Je le vois qui s'assoit, qui rêve, qui sourit...
Dans ce vallon tintant de fraîcheur argentine
J'ai mis mes faibles pas dans vos pas, Lamartine,
Et je vais, le cœur grave et le regard penché,
Sur les chemins étroits où vos pieds ont marché.
Ah ! si lourdes que soient vos plaintes immortelles
Vous avez moins souffert, car vous aviez des ailes.
Vous n'avez pas connu, sur ce montant chemin,
La gloire et la douleur de n'être rien qu'humain,
De n'avoir pour secours et pour lueur divine
Que l'immense soleil qui monte et qui s'incline;
Si tendre que soit l'or de son visage ardent
Vous ne pouvez savoir comme est soudain strident
Ce besoin que l'on a de ne pas disparaître,
D'être, d'être toujours et sans fin, d'être, d'être !
Vous, dans le matin pur et dans les soirs sereins,
Où, comme de joyeux et graves pèlerins
Alignés saintement sur la jeune verdure,
Le hêtre murmurant, l'orme vêtu de bure,
Les beaux sapins chargés de coquilles de bois
Montent, emplis d'amour, de charité, de foi
Vers le clocher qui brille au haut de la colline,
Vous étiez un archange orné de paix divine.
Mais moi, dès mon enfance abîmant ma raison
Aux luisantes parois du muet horizon,
J'ai su que tout désir, tout amour, toute flamme,
S'élançait de mon âme et rentrait dans mon âme,
Que mes dieux sont en moi, qu'ils mourront avec moi,
Qu'un jour mon chaud regard et mon divin émoi
Ne seront que poussière éparse, que poussière !
Hélas ! douleur d'aller s'effaçant tout entière !
Désir de n'être pas de la cendre au tombeau,
De voir encor le jour et le matin si beau,
D'errer dans l'étendue heureuse et sensuelle,

De boire à son calice et de s'enivrer d'elle !...
Ah ! comme tout bonheur soudain semble terni
Pour un cœur sans espoir qui conçoit l'infini...

RÊVERIE PERSANE

O Mort, s'il faut qu'un jour ta flèche me transperce,
Si je dois m'endormir entre tes bras pesans,
Laisse-moi m'éveiller dans l'empire de Perse,
Radieuse, éblouie, et n'ayant que quinze ans.

Alors je connaîtrai, moi qui rêvais tant d'elle,
Ispahan, feu d'azur, fruit d'or, charme des yeux !
Les jardins de Chiraz et la tombe immortelle
Où Saadi refleurit en pétales joyeux.

Les bras levés, le cœur divinement sensible,
Je percevrai, dans l'air si limpide, si mol,
O musique d'amour frémissante et visible,
Les soupirs de la rose et du chaud rossignol !

Au travers des pavots, des lis, de la verdure,
Je verrai s'avancer, curieux, familiers,
De beaux garçons persans en bonnet de fourrure,
Aux profils aussi ronds que des jeunes béliers.

Ils me diront avec des gestes et des poses,
Des accens étonnés et des regards d'enfans :
« C'est vous, sœur de nos cœurs, vous, l'amante des roses,
Le souffle du matin et des soirs étouffans !

« Venez, nous vous ferons reine de Trébizonde,
Princesse de l'aurore et des nuits sans sommeil,
Les royaumes détruits se lèveront de l'onde
Au milieu d'un parterre odorant et vermeil.

« Petite fille avec des âmes anciennes,
Amoureuse des dieux et du monde enflammé,
Vous direz chaque soir vos prières païennes
Dans la mosquée ardente où dort sainte Fatmé.

A l'heure du couchant quand vos forces déclinent,
Nous déplierons pour vous un merveilleux tapis,
Où l'on voit s'enfoncer sous des arcs d'églantines
Des lions langoureux et des cerfs assoupis

« Vous boirez lentement d'enivrantes tisanes
Au creux d'un bol d'émail orné de bleus vergers,
Et l'énervant plaisir des musiques persanes
Fera briller votre âme et vos veux allongés,

Sur les portes d'argent, la lune au doux visage
Luira comme une enfant qui baise son miroir,
Et tous les rossignols éveillés dans leur cage
Aux roses de ton cœur diront leur désespoir... »

Alors, dans leur charmant palais de porcelaine
Je suivrai, confiante, heureuse, le cœur pur,
Ces beaux petits garçons dont le bonnet de laine
Est comme un noir hiver sous un immense azur.

Je verrai scintiller, dans la nuit sans égale,
Sur ce terrain d'amour aux rosiers si clément,
La rose du Calife et celle du Bengale,
Et mes tendres rosiers des soirs du Lac Léman.

Un paon bien nonchalant, bien dédaigneux, bien grave,
Passant auprès de moi son temps inoccupé
Enfoncera parfois dans les roses suaves
Son petit front étroit de beau serpent huppé.

Et, pensive, j'aurai la paix douce et narquoise
Des dames que l'on voit ouvrir un si bel œil
Sur une vieille boîte en pâte de turquoise
Qui parfume et verdit comme un divin tilleul...

C^sse^ Mathieu de Noailles.

REVUE MUSICALE

LES SONATES POUR PIANO DE BEETHOVEN ET M. ÉDOUARD RISLER

« Toujours du Beethoven, mais longuement cette fois, et tout ce qui te viendra. » Taine parlait un soir de la sorte à son ami Wilhelm le musicien (1). Neuf fois, et non point une seule, chaque samedi, de la fin d'octobre à la fin de décembre dernier, M. Édouard Risler nous a joué du Beethoven, toujours du Beethoven. Et ce qui lui « vint, » à l'admirable artiste, au cours d'une saison qui n'avait pas encore eu parmi nous sa pareille, ce ne fut rien moins que l'œuvre de piano presque tout entier, les trente-deux sonates du maître.

Neuf soirées, consacrées à un seul musicien, par un seul interprète ! Il n'y a que Beethoven pour mériter, j'allais dire pour supporter un tel hommage. Il n'y a que M. Risler aujourd'hui pour le lui rendre. Un public heureusement s'est trouvé, chaque fois plus nombreux, plus attentif et plus ému, pour y participer et pour y applaudir.

Sans une défaillance, bien plus, avec une force, une inspiration toujours croissante, M. Risler a soutenu jusqu'au bout sa magnifique et redoutable entreprise. Les premières notes de la première sonate, résonnant sous ses doigts, avaient été pour nous le signal d'un long espoir et le gage d'une joie infinie. Elles ne mentaient pas et la suite a justifié leurs promesses. Assurément on attendait de M. Risler autant d'éclat et de puissance, de profondeur et de mystère dans les grandes sonates ; peut-être moins de charme et de poésie, moins d'in-

(1) *Thomas Graindorge*, ch. XXIV (*Un tête-à-tête*).

génuité, d'originalité dans les autres, dont il nous a véritablement révélé plus d'une. Oh! les belles veillées que furent ces neuf samedis beethovéniens! Et pour leurs lendemains, quels trésors de pensée, d'émotion, de résolution et de volonté même, n'ont-ils pas fournis à nos loisirs du dimanche!

Nous ne pouvons que répéter de l'interprétation de M. Risler ce que nous en avons dit souvent. Aucun talent n'est mieux approprié, plus adéquat au génie de Beethoven, parce que nul autre ne réunit au même degré la raison et le sentiment, l'intelligence et la passion, les deux élémens dont l'équilibre est Beethoven lui-même et tout entier. L'esprit et l'âme; c'est à l'un autant qu'à l'autre que Beethoven éclate et que M. Risler le fait éclater. Par la discipline et la liberté, par un lyrisme en quelque sorte classique, par l'accord de la règle avec la fantaisie, M. Risler est pareil à ces justes, dont un livre saint a dit qu'ils marchent dans la loi du Seigneur : « *Ambulant in lege Domini.* » Ils sont dans la loi; mais ils n'y sont point immobiles. Elle les environne toujours; elle ne les contraint et ne les opprime jamais. Un autre livre, profane celui-là, — c'est un roman de Cherbuliez, — nous apprend que « s'il est beau d'être un héros, il ne l'est pas moins d'être une conscience. » Beethoven a été l'un et l'autre. Pour le traduire, il convient de lui ressembler. Plus on entend M. Risler, plus on doute s'il faut admirer davantage ce qu'il y a dans son talent de souvent héroïque, ou de toujours consciencieux.

Parmi les diverses beautés qui composent la beauté pour ainsi dire intégrale des sonates de Beethoven, il en est qui leur sont communes avec les quatuors et les symphonies. Il y en a d'autres qui leur sont particulières, et que nous voudrions indiquer ou rappeler d'abord. Chefs-d'œuvre les plus intimes du maître, les sonates sont aussi ses chefs-d'œuvre les plus uns; ses chefs-d'œuvre enfin les plus personnels, étant les seuls dont il ait lui-même été l'interprète. Beethoven a joué les sonates de Beethoven, et cela — je ne les entends jamais sans y songer — les fait plus étroitement, plus chèrement siennes.

Beethoven fut, paraît-il, un grand pianiste, un maître de la technique, bien qu'il n'appartînt pas, si nous l'en croyons lui-même, à l'école des virtuoses qui ne manquent jamais une touche. Peu de temps après son arrivée à Vienne (en 1792,) il joua ses trois premières sonates (*op.* 2) devant « M. Joseph Haydn, docteur en musique, » à qui il les avait dédiées en ces termes. C'était dans l'un des concerts donnés tous les vendredis par le prince Lichnowsky, lequel avait aimé, pro-

tége Mozart et devait être aussi l'hôte de Beethoven quelque temps et son ami toujours. Mais bientôt l'horrible infirmité commença de se faire sentir. Les mains de Beethoven cessèrent d'être harmonieuses. Le bruit, le bruit sublime, que lui avait fait sa jeunesse, s'éteignit par degrés et pour jamais. De son propre génie il ne se rendit plus lui-même à lui-même témoignage. Il joua pour la dernière fois devant le public en 1814. L'année suivante, il était incapable d'accompagner un *lied*. « Un voyageur anglais, Russell, qui le vit au piano vers 1825, a rapporté que lorsqu'il voulait jouer doucement, les touches ne résonnaient pas et que c'était saisissant de suivre, dans ce silence, l'émotion qui l'animait, sur sa figure et sur ses doigts crispés (1). »

Personnelles par rapport à Beethoven, ses sonates le sont aussi par rapport à nous, pourvu seulement que nous ne soyons pas trop nombreux à les écouter. Plus que les symphonies, plus que les quatuors peut-être, elles haïssent le *profanum vulgus* et l'écartent. Elles commandent l'attention et le recueillement. Elles ressemblent moins à des panégyriques ou à des oraisons funèbres, qu'à des méditations ou à des élévations sur les mystères. Elles ont besoin de l'intimité, sinon du tête-à-tête. Pour que leur génie ombrageux s'effarouche, il suffit, — nous en fûmes témoin, — du bruit que font, en tournant les pages, les auditeurs trop ou trop peu musiciens pour se contenter d'entendre, et qui « suivent » sur la partition. Beethoven sans doute a pensé de ses sonates ce que Mozart n'a peut-être pas dit, mais aurait pu dire de son *Don Juan* : qu'il était bon pour lui-même et pour ses amis. En écoutant les sonates, chacun de nous se croit l'ami de Beethoven, appelé par le maître, sublime autant que jamais et comme jamais familier, à la faveur de ses plus secrètes confidences.

Enfin, tandis que la symphonie est admirable à cause de la pluralité des élémens qui la composent et qu'elle doit rassembler, c'est l'unité qui fait de la sonate une égale merveille ; l'unité, que dans la symphonie le chef d'orchestre établit, mais qui préexiste dans la sonate par définition même et par nature. Chacune ainsi découvre un des deux aspects, manifeste une des deux lois de la vie. L'une est le chef-d'œuvre solidaire, l'autre solitaire, du même art et du même génie.

Faut-il regretter que la sonate soit privée de la multiplicité des instrumens et des interprètes ? Ou bien doit-on se féliciter qu'elle en soit affranchie ? Gagne-t-elle en personnalité plus qu'elle ne perd en

(1) Cité par M. Romain Rolland (*Beethoven*).

variété, en étendue et en puissance? Nous n'en déciderons pas. Aussi bien les maîtres ont montré qu'ils aimaient également d'être servis tantôt par des serviteurs unanimes, tantôt par un unique serviteur. Tout ce que nous pouvons et même ce que nous devons assurer, parce que cela nous est plus que jamais sensible aujourd'hui, c'est qu'en face de la symphonie et du principe du nombre, il est bon que la sonate rétablisse et relève le principe de l'individu. Par là, dans les jours où nous sommes, elle nous apparaît comme la forme, ou le genre musical, qui nous donne l'exemple le plus salutaire et la plus nécessaire leçon.

Leibniz disait : « Il y a de la géométrie partout. » Oui, même dans la musique, et non seulement dans la musique d'un Bach, mais dans celle, infiniment plus libre, d'un Beethoven. Les trente-deux sonates forment un répertoire, ou mieux un trésor de lignes et de figures, animées et vivantes, que pas un autre n'égale pour l'abondance et la variété. Il semble que Beethoven, écrivant pour le piano seul, se soit juré de racheter l'absence ou du moins la monotonie du timbre, cette couleur du son, par la richesse et la diversité du dessin.

Il y a merveilleusement réussi. Rappelez-vous la première phrase du premier morceau de la première sonate *op.* 2 (en *fa* mineur); comme elle monte, comme elle file et pointe tout droit. Telle autre (début du premier *allegro* de la première sonate *op.* 10, en *ut* mineur) s'élance aussi, mais en se brisant, en formant des angles pareils aux carreaux de la foudre. Les thèmes de ce genre, de cette forme et de ce mouvement, dévorent en quelque sorte l'espace. D'autres, au lieu de se déployer, se resserrent et se réduisent. Un intervalle étroit les enferme; des inflexions modérées n'altèrent ou ne rompent qu'à peine leur ligne à peine sinueuse, aussi pure, aussi calme que celle de l'horizon. Le premier motif de l'*adagio* de la sonate en *ut dièse* mineur (dédiée à Juliette Guicciardi) fournirait un exemple, fameux entre tous, d'une mélodie bornée en son cours ou, pour employer le mot technique, en son *ambitus*, et pourtant infinie par le sentiment et par la beauté.

D'autres thèmes, tout différens, et même contraires, semblent tracer dans l'air des courbes et des cercles parfaits. Ils font penser à celui dont parle Dante :

Così la circulata melodia
Si sigillava...

Relisez les trois finales de la sonate en *la bémol op.* 26 (après la marche funèbre), de la sonate *op.* 31 n° 2 en *ré* mineur et de la sonate

en *fa* majeur *op.* 54. Le premier descend, tandis que le dernier monte; le second se meut en quelque sorte sur place. Mais, tous les trois, ils s'enroulent et se déroulent en volutes sans fin. Littéralement ils nous environnent et nous enlacent. Aussi bien, la forme circulaire n'est pas seulement le fait ou le caractère d'une phrase : elle peut l'être d'un morceau tout entier, et le *rondo* se reconnaît précisément au tour, ou au tournant de la mélodie, à son contour et à son retour. Un romancier nous assurait naguère, avec un peu de subtilité, que « le bonheur est rond. » Si l'on ne craignait de raffiner davantage encore et de pousser trop avant la comparaison des idées ou des sentimens avec les lignes ou les formes, on serait tenté d'expliquer par cette analogie ou ce rapport, l'*éthos* aimable, et pour ainsi dire heureux, des *rondos*.

Les moindres figures, — j'entends les moins étendues, — peuvent avoir, dans la musique de Beethoven, la plus grande importance. Un commentateur éminent des sonates a très bien montré, dans l'*op.* 106, la place et le rôle d'une simple tierce, et comment, sur un intervalle aussi étroit, une œuvre aussi colossale est fondée et porte en quelque façon tout entière (1).

Cette géométrie sonore tantôt se réduit ainsi à un trait unique et très bref; tantôt elle se développe au contraire et se complique à plaisir. « *Con alcune licenze.* » C'est en ces termes que la grande et terrible fugue par où finit l'*op.* 106, s'intitule et semble, d'avance, s'excuser. Mais à ces « quelques licences » Beethoven a mêlé certaines rigueurs, qui ne sont peut-être pas moins admirables. Un épisode, entre autres, me paraît un prodige à la fois de scolastique et d'inspiration, de métier, ou de facture, et de génie. C'est un chef-d'œuvre du genre connu sous le nom, barbare mais expressif, de canon *cancrizans* ou « à l'écrevisse, » parce que le thème y revient à reculons. Le tour de force, ou d'adresse, est extraordinaire. Il est particulier à la musique. Elle seule peut l'exécuter. Seule de tous les arts, elle est capable de reprendre ou de remonter à rebours toute une série d'élémens, et, renversant l'ordre primitif, d'en créer un autre, contraire, également logique, également harmonieux. Mais il y a plus encore ici. Dans les grandes lignes de la polyphonie, d'autres, qui s'y rapportent, viennent s'inscrire. De ces forces conjointes ou conjuguées, naissent et renaissent constamment des formes vraiment vivantes. Elles se meuvent dans l'espace. Les sons alors deviennent visibles. On croit regarder

(1) Prof. Dr Carl Reinecke : *Die Beethoven'schen Klavier Sonaten* (*Briefe an eine Freundin*). Vierte Auflage. Leipzig, Gebrüder Reinecke; 1905.

autant qu'on écoute. On comprend le mot de Grillparzer : « Oreille, œil de l'âme, » et ce que peut être cette transformation ou plutôt cet échange de perceptions, qui s'appelle, je crois, d'un vilain nom scientifique, « le vicarisme » des sens.

Force des sons, force de l'âme. Devant tout chef-d'œuvre musical, il faut en revenir aux deux termes, dont le rapport est la musique même. Mais l'une et l'autre force, telle que la possède et l'exerce le Beethoven des sonates pour piano, qui la saura définir ? Qui dénombrera les élémens dont elle est composée ?

La force des sons d'abord, — et nous prenons le mot de force au sens le plus général, — est ici partout. L'évolution du genre même de la sonate et celle de certaines formes comme les variations ou la fugue ; le rythme, la mélodie, et celle-ci non seulement en soi mais plus encore dans son progrès et son développement ; la modulation, la tonalité, chacun de ces points fournirait sans peine un chapitre au livre qu'on pourrait écrire sur ce sujet : De la musicalité des sonates de Beethoven.

Rien que dans l'ordre du rythme, il semble bien que Beethoven ait été le plus grand de tous les musiciens. Il est vraiment le maître de l'heure. Le domaine par excellence de la musique : le temps, nul autre n'en a disposé, nul autre ne l'a divisé comme lui. Sublime quelquefois par la fougue et la violence, par la passion, la fantaisie et les ruptures soudaines, le rythme beethovénien peut l'être aussi par l'égalité, par le calme et par la paix.

Quant à la mélodie de Beethoven, en des jours comme les nôtres, où la musique menace de s'évanouir et de se dissoudre, on n'en vantera jamais trop la précision et le relief, le contour arrêté, ferme et plastique. Après l'avoir cherchée, approchée avec une peine, une angoisse même dont ses carnets d'esquisses nous rendent témoignage, lorsque Beethoven enfin a saisi son idée et la possède, il nous l'expose, il nous l'impose tout de suite et pour toujours. A nous désormais, comme à lui-même, elle ne saurait plus échapper. Très vaste parfois, et de longue portée, elle remplit des mesures, des lignes entières. D'autres fois, quelques notes suffisent à la constituer. Mais, pour être plus courte, elle n'en est pas plus vague. Deux notes de Beethoven, oui, rien que deux, peuvent être un chant. Elles chantent déjà, les deux notes que Beethoven ajouta comme un parvis sonore, ou plutôt comme je ne sais quelles propylées mystérieuses et sombres, au seuil de la cantilène infinie qu'est l'*adagio* de l'*op.* 106. Dans les sonates, fût-ce dans les dernières, on ne trouverait peut-être pas un seul thème

dont le début ne fixe le caractère général, dont l'ébauche ou l'amorce ne nous annonce ce qu'il sera dans sa plénitude et dans sa perfection.

Elle est admirable, la mélodie de Beethoven, quand, ayant fait choix d'un ton, fût-ce le plus simple, elle s'y attache et pour ainsi dire s'y enferme. Le ton d'*ut* naturel majeur domine le finale de l'*Aurore* et l'*arietta* de l'*op.* 111. Il répand sur l'un et sur l'autre son égale et pure clarté. Mais la mélodie de Beethoven est admirable encore quand, avec des soins et comme des précautions infinies, ou, tout au contraire, avec une soudaineté qui nous saisit, elle s'échappe et franchit quelques degrés de la gamme, cette échelle aussi mystérieuse et divine que celle que le patriarche vit en songe. Ainsi Beethoven nous fait goûter tour à tour le charme de ce qui passe et de ce qui demeure, la beauté des deux ordres ou des deux principes, celui de la modulation et celui de la tonalité.

Autant que dans son propre fonds et dans son être même, si ce n'est davantage, le caractère et la valeur éminente de la mélodie de Beethoven consiste dans son développement. Belle tout de suite, elle devient encore plus belle. Cette cause a des effets qui la dépassent et la débordent. Un thème de Beethoven possède une vertu sans pareille d'expansion et de progrès. Et voilà le don, le privilège qui fait de Beethoven, — du Beethoven même des sonates, — le premier de tous les symphonistes. Plus grand que Bach à cet égard par la passion, il est plus grand que Wagner par l'ampleur et la liberté, parce que jamais les nécessités théâtrales de l'action et de la parole n'entravent ou ne réduisent l'évolution de sa pensée.

De cette pensée, il n'y a pas un fragment, pas une parcelle qui ne soit féconde. Ici tout est organique, animé ; tout possède la vie et la communique. Trois notes (comme dans le premier *allegro* de la sonate des *Adieux;* moins encore : un accent, un *ictus* rythmique (sonate *op.* 90, en *mi* mineur), cet atome, ce rien suffit au musicien pour qu'il en tire un monde. Enfin, l'esprit ou le génie mélodique s'unissant toujours chez Beethoven à celui de la symphonie, il peut arriver (par exemple dans l'*andante* varié de la sonate *op.* 109) que la première variation d'un thème ou d'un chant soit un nouveau chant elle-même, similaire et supérieur à la fois, aussi mélodique que la mélodie originale, mais plus lyrique et plus sublime encore.

Quel génie a jamais, comme celui-là, concilié les contraires et frappé quelquefois ensemble les deux pôles de l'art? En appellerons-nous du Beethoven qui développe sa pensée au Beethoven qui la brise? Qui choisirait, — s'il fallait choisir, — entre la magnifique ordonnance

de tel ou tel *allegro* et l'égarement suprême de cet *arioso dolente* (*op.* 110) où la mélodie épuisée et haletante s'interrompt à chaque mesure et tombe sur chaque temps d'une chute toujours plus lourde et plus douloureuse.

Alors même que Beethoven se tait, nous pouvons, nous devons l'écouter encore. Musicales en tout, les sonates le sont jusque dans le silence, par le silence ; à la manière, — muette aussi quelquefois, — de l'ouverture de *Coriolan* et de la marche funèbre de l'*Héroïque*. Le commentateur que nous citions plus haut (1) avait bien raison d'écrire à son élève, à propos du *Largo* de la sonate en *mi bémol op.* 7 : « Observez quels admirables, merveilleux silences Beethoven a *composés*. » Il importe beaucoup de ne les point abréger. M. Risler a compris cela comme le reste. Il n'ignore pas ce que Wagner a fait dire à Beethoven des points d'orgue qui coupent les premières mesures de la symphonie en *ut* mineur : « Tenez mon point d'orgue longuement et terriblement. Je n'ai pas écrit des points d'orgue par plaisanterie ou par embarras, comme pour avoir le temps de réfléchir à ce qui suit...Alors la vie du son doit être aspirée jusqu'à extinction. Alors j'arrête les vagues de mon océan et je laisse voir jusqu'au fond de ses abîmes ; ou je suspends le vol des nuages, je sépare les brouillards confus, je fais apparaître aux regards le ciel pur et azuré, je laisse pénétrer jusque dans l'œil rayonnant du soleil. Voilà pourquoi je mets des points d'orgue (2). »

Au cours des trente années entre lesquelles ses trente-deux sonates se répartissent, Beethoven a tout accru, tout dilaté; non seulement sa pensée mélodique, mais telle ou telle forme particulière : le menuet, dont il a fait le *scherzo*, la fugue, les variations, le récitatif et, plus généralement, le genre et les dimensions de la sonate elle-même.

Il est fort remarquable que les cinq dernières sonates contiennent trois grandes fugues, dont l'une, colossale, celle de l'*op.* 106, et deux thèmes variés, dont le dernier morceau de la toute dernière sonate, la fameuse *arietta*. (C'est de ce diminutif modeste, peut-être légèrement ironique, que se nomme l'immense et suprême chef-d'œuvre qui sert à tous les autres de conclusion ou d'apothéose.) Beethoven a donné lui-même la raison de son retour aux formes scolastiques du passé. « Faire une fugue, disait-il en ses dernières années, cela n'a rien d'artistique. J'en ai composé par douzaines au

(1) M. Reinecke.
(2) Traduction de M. Maurice Kufferath.

temps de mes études. Mais la fantaisie a ses droits tout de même et désormais, dans la vieille forme traditionnelle, j'ai résolu d'introduire un élément de nouveauté et de poésie. »

Il a tenu sa résolution. Dans son admirable édition critique des sonates, Hans de Bülow écrit très justement : « La fugue est pour Beethoven ce que la musique en général est pour les poèmes dramatiques de Richard Wagner ; non le but, mais le dernier et suprême moyen dans la gradation expressive. De là le caractère passionné, en quelque sorte *électrique*, de la fugue beethovénienne. Il n'a rien à voir avec la beauté formelle, objective, purement classique, de la fugue de Bach, laquelle n'a d'autre fin qu'elle-même. »

Cela n'est pas moins vrai de la variation que de la fugue. La variation elle aussi, — l'andante de l'*op.* 109 et l'*arietta* de l'*op.* 111 en témoignent, — la variation a reçu de Beethoven un surcroît prodigieux de poésie et de lyrisme, d'expression, de pathétique et de vie. Par un dernier coup de génie, l'une et l'autre forme, l'un et l'autre genre musical ont été portés, élevés ensemble de l'ordre de la raison et de l'esprit, à l'ordre de la passion et de l'âme.

Du récitatif aussi, du récitatif de piano, qu'a fait le Beethoven des sonates! Ou plutôt que n'en a-t-il pas fait! Bach et Mozart en avaient donné des exemples (*Fantaisie chromatique*, variations sur le thème d'*Une fièvre brûlante*). Beethoven en a créé les chefs-d'œuvre (sonate *op.* 31 n° 2, en *ré* mineur; sonate en *la bémol op.* 110). Ici le génie du maître brise les dernières entraves. En s'échappant hors de la mesure, on dirait qu'il s'est affranchi même du temps, que pour lui désormais rien ne limite ni ne partage. Ivre de sa liberté et de sa fantaisie, il plane, — un moment au moins, — dans l'infini de la durée.

Il y a plus, et de tels passages possèdent un autre caractère. Comme l'*arioso*, peut-être encore davantage, le récitatif instrumental de Beethoven (soit ici, soit au début du finale de la symphonie avec chœur) manifeste une tendance, une aspiration de la musique à la parole. Envieuses de la vertu des mots, et pour essayer d'y atteindre, les notes n'hésitent pas à réduire, si ce n'est à sacrifier la mélodie et la mesure, ces deux élémens de leur propre vertu. Le récitatif de Beethoven exprime — et ce n'est pas sa moindre beauté — le désir ou le rêve de cette impossible métamorphose. Il est le témoin et l'interprète des sons qui voudraient ressembler au verbe et se transformer en lui.

Autant que telle ou telle forme particulière, c'est la sonate elle-

même que Beethoven a renouvelée et affranchie. Non pas que son évolution à cet égard et dans ce genre ait eu rien de systématique et de rigoureux. Il ne l'opéra point sans des retours, ou des regards en arrière, vers la tradition de ses devanciers et l'idéal de sa jeunesse. A des sonates qu'on peut déjà qualifier d'avancées, d'autres, tout autres, succèdent, qui, sans les désavouer, les tempèrent en quelque sorte et nous délassent. Au nombre comme à l'ordre classique des morceaux ou des mouvemens, vous croyez que Beethoven a renoncé pour jamais ; soudain vous le voyez y revenir et s'y soumettre. Il n'y a de certain que ceci : dans les toutes dernières sonates, suivant une méthode contraire à celle qu'il a pratiquée en ses derniers quatuors, le maître réduit généralement le nombre des morceaux. Mais, en revanche, comme il en accroît l'étendue et la profondeur ! Un vers de Heredia, l'un des derniers et des plus magnifiques du poète, exprimerait assez bien l'émotion et l'espèce d'émoi sacré où nous jettent les immenses poèmes sonores :

La divine terreur de l'ordre et de la force.

La force, l'auditeur des sonates suprêmes la reconnaît et la subit tout de suite. L'ordre est plus long à se révéler. Avant de le comprendre, il faut commencer par y croire. Il convient d'aborder les derniers chefs-d'œuvre de Beethoven avec un désir ardent et sincère, avec un cœur soumis et religieux. Alors, par degrés, leur infini se découvre. Alors l'idée, invisible d'abord, mais partout présente, rayonne sous les ornemens et les voiles, à travers la polyphonie des fugues et des variations. Alors nous pouvons enfin porter la vérité tout entière et, pour nous, en nous, suivant une parole sainte, l'intelligence est le fruit de la foi.

Beauté linéaire, beauté sonore, la beauté morale des sonates de Beethoven achève, couronne toutes leurs autres beautés. Et les mots de beauté morale veulent dire ici beaucoup de choses.

Ils rappellent premièrement que la musique instrumentale nous offre de la pensée, ou de la passion, la représentation la plus générale et la plus indépendante. Seule de tous les arts, elle « exprime les sentimens sans leur donner d'application directe, sans les revêtir de l'allégorie des faits narrés par le poème, des conflits figurés sur le théâtre par les personnages du drame et leurs impulsions. Elle fait briller et chatoyer les passions dans leur essence même... Elle les dépouille de la gangue des circonstances... Elle abstrait les émotions

qu'elle chante de toute donnée positive, en ne leur assignant pas de cause, pas d'effet, en ne les dépeignant que dans le flamboiement de leur force virtuelle (1). »

Sans doute, entre tous les chefs-d'œuvre de la « musique pure, » les sonates de Beethoven possèdent le pouvoir de généraliser et d'abstraire. Pourtant, celui qui les écoute ne peut s'empêcher de songer à Beethoven lui-même, à sa vie et à son destin, à l'idée ou à l'idéal qu'il se formait de son art. Sous des réserves et des distinctions que le temps nous manque de formuler ici, nous savons qu'il donnait volontiers un sujet à sa musique; bien plus, qu'il en était, qu'il s'en faisait lui-même, avec ses joies et ses douleurs, ses amitiés et ses amours, ses luttes et ses victoires, avec toute son âme enfin, le sujet, ou plutôt le héros. Alors, au sein des chefs-d'œuvre de Beethoven, nous voyons Beethoven en personne apparaître. Le style vraiment devient l'homme; il nous le révèle, nous le livre, et notre émotion s'accroît de sa précision même, quand nous sentons, quand nous croyons voir le génie du maître se cristalliser ou s'incarner en lui.

« Beauté morale » avons-nous dit; c'est-à-dire encore beauté surtout intérieure et, selon l'épigraphe de la symphonie *Pastorale* elle-même, *Mehr Ausdruck als Malerei*, expression plutôt que description. Dans les sonates de Beethoven les choses n'ont à peu près, à très peu près, aucune part. Pour une marche funèbre, une seule, escortant en réalité la dépouille d'un héros, que de marches, héroïques aussi, qui ne sont que des mouvemens de l'âme! De ces trois noms, arbitraires et qui ne furent pas donnés par Beethoven, *l'Aurore*, *la Pastorale*, *le Clair de lune*, les deux premiers, dans une certaine mesure, et par des raisons vaguement pittoresques, pourraient se défendre et se justifier; le troisième est un simple contresens, ou plutôt un contresens prétentieux. Quant à la sonate intitulée, — celle-là par Beethoven lui-même, — *les Adieux*, *l'Absence et le Retour*, elle renferme, il est vrai (*coda* du premier *allegro*, début du finale), des effets de description ou d'imitation. Mais l'extériorité n'est ici que le complément et l'accessoire de la vie intime et intense. Écrite à l'occasion du départ, ou de la fuite (devant l'invasion française), de l'absence et du retour de l'archiduc Rodolphe, le pathétique de l'œuvre dépasse, et de beaucoup, celui de la circonstance et du sentiment qui l'inspira. Si, dans le dernier morceau notamment, Hans de Bülow a pu trouver avec

(1) Liszt, dans son livre *Des Bohémiens et de leur musique*

raison des mouvemens et des éclats comparables à ceux du duo de *Tristan*, c'est que Beethoven en effet, par la force même de son génie, a été comme emporté bien au delà de l'affection qu'il voulait exprimer, jusqu'au paroxysme du plus passionné, du plus violent amour.

Ainsi le royaume de Beethoven est en lui-même. Mais ce royaume intérieur, il le possède et, de la première à la dernière sonate, il le parcourt tout entier. Ame de souffrance et de colère, Beethoven en est une aussi de tendresse et de joie. Par une injustice trop commune, on ne le reconnaît comme souverain que dans le gigantesque et le douloureux. Mais quelquefois « toutes ses puissances courbées et opprimées se redressent, et l'essor de sa félicité est aussi indomptable que les soubresauts de son désespoir (1). »

Oui, c'est un « essor » véritable que prend en de tels momens la « félicité » de Beethoven. A sa désolation ou à son martyre je ne sais de comparable alors que son extase et ses ravissemens. Mais déjà sa fantaisie donne un autre cours à son allégresse. Celle-ci tantôt s'exhale et sourit en des *rondos* ingénus, tantôt elle éclate en de brusques transports, dans les saillies et, comme il disait lui-même, dans les *raptus* de je ne sais quel *humour* farouche. Il attaque à l'allemande, *alla tedesca*, la sonate *op.* 79 en *sol* majeur; plus tard il ne craint pas de jeter au milieu d'un de ses plus sublimes poèmes (*op.* 110) le refrain populaire d'une chanson d'étudians. Ainsi, comme de la douleur, Beethoven a connu toutes les formes et tous les degrés, tous les modes et jusqu'aux nuances les plus subtiles de la joie.

« Beauté morale, » redirons-nous enfin, pour la dernière fois, des sonates du maître. Et par là nous entendrons, au moment de nous séparer d'elles et pour ne l'oublier jamais, qu'elles nous offrent, avec un intérêt de sympathie ou d'émotion, des exemples de conduite et des leçons de volonté.

Chaque sonate de Beethoven (chacune au moins des plus grandes, des plus belles) est un combat. Elle est la lutte, non pour la vie, mais de la vie, ou plutôt elle est la lutte qu'est la vie elle-même. Elle nous montre l'âme en proie aux forces ennemies, tantôt à celles du dehors, tantôt à celles du dedans, quelquefois encore plus redoutables.

Chaque sonate de Beethoven est une victoire. De tous les conflits, fût-ce les plus atroces, Beethoven finit par sortir triomphant. « Je ne suis heureux, disait-il, que lorsque je surmonte quelque chose. » Son œuvre est le chant sublime de ses héroïques bonheurs. Frappé toute

(1) Taine, *Thomas Graindorge.*

sa vie, mais frappé en vain, il est pareil au chêne blessé dont parle le poète, qui retenait la hache en sa blessure, et grandissait

élevant jusqu'au ciel dans son cœur
L'instrument de sa mort, dont il vivait vainqueur.

Pour vaincre la fortune et lui-même, le musicien des sonates a des recours et comme des armes différentes. Le plus souvent il se jette ou se rejette dans l'action. Après la marche funèbre, la tombe à peine fermée, le finale de la sonate en *la bémol* retourne et se reprend à la vie. Au début du finale de la sonate en *ut dièse* mineur (à Juliette), sur le dernier temps de chaque mesure, deux accords, frappés avec rage, brisent les furieux assauts de la douleur. Enfin cette parole fameuse du maître : « Je veux saisir le destin à la gueule, » semble passer de l'ordre de la pensée à l'ordre de la réalité et de la vie dans la strette frénétique du finale de l'*Appassionata*.

Mais Beethoven a parfois des échappées plus hautes, on pourrait dire plus saintes. Alors il ne s'enivre plus de sa force, mais de sa douceur et de son sacrifice. Il possède son âme dans la patience. Il s'opposait, il se résigne, et nous ne savons rien de plus beau que sa révolte, hormis son acceptation. Ce n'est plus par la violence qu'il se libère : c'est par la contemplation et, comme nous le disions tout à l'heure, par le ravissement et par l'extase. Au cours de ses trente-deux sonates, les *andante*, les *adagio* sans nombre ont préparé sa rédemption; le dernier morceau de son dernier chef-d'œuvre, l'*arietta* suprême, est le sommet où elle s'achève et se consomme en apothéose.

Parmi les plus grands artistes, en est-il beaucoup, en est-il un seul qu'on puisse, en prenant congé de lui, saluer deux fois, comme celui-là, du nom de maître? En est-il un dont le génie domine et règle conformément l'un à l'autre l'ordre de l'art et celui de l'âme, notre vie esthétique et notre vie morale! Un conseil et même un commandement sort de l'œuvre entier de Beethoven. Il se résume dans les deux mots et dans les trois notes qui servent de thème au premier morceau de l'une de ses grandes sonates : « *Lebe wohl!* Vis bien, » cette admirable formule de l'adieu allemand.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

27 février.

La transmission des pouvoirs d'un président de la République à un autre ne s'était encore jamais faite dans des conditions normales : aussi s'y est-on intéressé comme à une nouveauté. La manière dont elle s'est opérée a été très simple. Les deux présidens se sont adressé des paroles pleines de convenance et de sympathie mutuelle, au moment où l'un quittait l'Élysée, et où l'autre y entrait. La cérémonie a eu lieu un dimanche. Il faisait beau. La foule a acclamé impartialement, nous voulons dire également, M. Fallières et M. Loubet dans le parcours du Palais du Luxembourg à l'Élysée. M. Loubet a pu se rappeler, pour y trouver un contraste tout à son avantage, les manifestations bien différentes qui s'étaient produites, il y a sept ans, sur son passage lorsque, revenant de Versailles où il venait d'être élu par le Congrès, il est arrivé à Paris. On était alors en pleine effervescence morale. Les passions étaient déchaînées de part et d'autre. Il en résultait une agitation qui s'est prolongée pendant quelques années et a pris des formes diverses que nous ne voulons pas rappeler. M. Loubet a désarmé, en ce qui le concerne personnellement, des hostilités qu'il n'avait rien fait pour provoquer : il vient d'en avoir la preuve.

Nous ne porterons pas sur son septennat un jugement qu'il faut laisser à l'histoire. Elle dira peut-être que toutes ses bonnes intentions n'ont pas été suivies d'effet ; mais c'est déjà quelque chose de les avoir manifestées publiquement, à l'encontre des actes de son gouvernement, et M. Loubet l'a fait en maintes circonstances. Par malheur, il n'en est rien résulté. Les radicaux-socialistes, après s'en être un peu émus, y sont bientôt devenus indifférens, et les libé-

raux n'ont pu en savoir au Président qu'un gré tout platonique. Son septennat a été marqué par une redoutable accélération du mouvement révolutionnaire qui nous emporte, et il nous a finalement légué, comme une inépuisable source de discordes, la rupture de nos relations avec le Saint-Siège et la séparation de l'Église et de l'État. M. Loubet n'a certainement voulu rien de tout cela ; il l'a subi comme nous, sans avoir même la consolation qui nous restait de pouvoir dire ce que nous en pensions. En cherchant bien dans la Constitution, peut-être en aurait-il cependant trouvé le moyen et le droit : il s'est abstenu de le faire. S'il avait essayé de résister, probablement il aurait été brisé, et nous aurions été privés de l'intéressant spectacle de la transmission régulière des pouvoirs; mais un avertissement et une secousse utiles auraient été donnés aux esprits. Quoi qu'il en soit des critiques et des réserves qu'on peut faire, M. Loubet, nous le répétons, s'est concilié beaucoup de sympathies par le caractère de simplicité et de dignité qu'a eu sa magistrature. Il était entouré au dedans, et encore plus au dehors, de beaucoup de déférence et de respect. Ce n'est un secret pour personne qu'il s'est attaché avec un intérêt particulier aux développemens de notre politique extérieure : il y a trouvé longtemps des satisfactions qui n'ont pas été exemptes, à la fin, de certaines inquiétudes. Mais il inspirait au corps diplomatique une confiance et une estime dont celui-ci a tenu à lui apporter, avant qu'il quittât l'Élysée, l'expression reconnaissante. Il a toujours voulu la paix avec les conditions qui seules peuvent la rendre solide et durable, c'est-à-dire avec les ménagemens que nous devons aux intérêts des autres, et avec ceux qu'ils doivent eux mêmes à nos propres intérêts et à notre dignité.

Quant à M. Fallières, les luttes qui se sont produites autour de sa candidature sont encore trop récentes pour être complètement oubliées; mais on en chercherait en vain la trace dans son attitude et dans son langage. Il semble comprendre sa fonction comme elle doit être comprise. Le Président de la République est l'homme de la loi, et la loi est la même pour tous. Elle ne l'a pas toujours été dans la pratique, tant s'en faut! Nous avons vu plus d'une fois la loi peser très lourdement sur les uns et très légèrement sur les autres. Nous l'avons vue pleine de faveurs pour ceux-ci et de défaveurs pour ceux-là. Il serait temps de changer ces mœurs détestables. Aussi a-t-on lu avec plaisir, dans le message que M. Fallières a adressé aux Chambres, le passage suivant : « Pour faciliter ma tâche, je fais appel au concours de tous les républicains, n'oubliant pas d'ailleurs que, si

on gouverne avec les hommes de son parti, c'est dans l'intérêt supérieur de la nation, et que l'on doit à tous, sans distinction d'origine ou de foi politique, la protection de tous les droits et la garantie de toutes les libertés. » Puissent ces paroles être entendues, ces promesses être réalisées! Ce serait un grand honneur pour M. Fallières lorsqu'il atteindra, à son tour, le terme de son septennat.

En dehors d'un petit nombre d'initiés, on ne s'attendait pas en ce moment à l'Encyclique du Saint-Père. On l'avait espérée plus tôt; on n'y comptait désormais que pour plus tard. Nous avons dit pourquoi nous aurions désiré que la parole pontificale se fît entendre immédiatement après la promulgation de la loi de séparation. Mais, si la loi était connue, le règlement d'administration publique destiné à pourvoir à son application ne l'était pas encore, et il était naturel que Pie X l'attendît avant de se prononcer. Le retard s'expliquait donc, et beaucoup d'autres avec nous en avaient pris avec résignation leur parti. Leur surprise a été grande, comme la nôtre, lorsque le Pape a rompu subitement le silence et a lancé contre la loi de séparation la condamnation la plus sévère. Il est permis de croire que les incidens qui se sont produits à propos de l'inventaire ont créé aux yeux du Saint-Père l'opportunité de sa manifestation. Les catholiques et le clergé lui-même, abandonnés à leurs initiatives personnelles, avaient donné le spectacle de divisions qui ne pouvaient que s'accentuer avec le temps. Comment le Saint-Père n'en aurait-il pas été frappé? Comment n'en aurait-il pas été ému? Comment n'aurait-il pas cherché à y mettre un terme? La recommandation qui revient le plus fréquemment dans son Encyclique, et qui en inspire, on peut dire qui en remplit l'éloquente conclusion, est qu'il faut, aujourd'hui plus que jamais, que les catholiques restent unis sous l'égide des curés et des évêques : mais leur union ne peut se faire et se maintenir que, d'une part, sous la loi de l'obéissance, et, de l'autre. sous celle de la charité. C'est sans doute pour dire cela que le Saint-Père a parlé. Qu'était devenue, au milieu des scènes qui se sont produites dans certaines églises, et par exemple, à Paris, dans la basilique de Sainte-Clotilde et dans l'église de Saint-Pierre du Gros-Caillou, la discipline sans laquelle on ne reconnaît même plus l'aspect extérieur de la religion catholique? Nous avons raconté ce qui s'est passé à Sainte-Clotilde. L'autorité du curé y a été outrageusement méconnue. « Vous êtes notre mandataire, lui a-t-on dit; nous sommes les maîtres et nous n'en ferons qu'à notre tête. » En conséquence, les « fidèles »

se sont mis à sonner le tocsin et ont fermé aux agens de l'autorité l'entrée de la basilique.

Le Pape approuve-t-il cette manière de faire? Est-il disposé à la tolérer? Qu'on en juge par les paroles suivantes de l'Encyclique : « L'Écriture nous enseigne, et la tradition des Pères nous le confirme, que l'Église est le corps mystique du Christ, corps régi par des *pasteurs* et des *docteurs*, société d'hommes, dès lors, au sein de laquelle des chefs se trouvent qui ont de pleins et parfaits pouvoirs pour gouverner, pour enseigner et pour juger. Il en résulte que cette Église est, par essence, une société *inégale*, c'est-à-dire une Église comprenant deux catégories de personnes, les pasteurs et le troupeau, ceux qui occupent un rang dans les degrés de la hiérarchie et la multitude des fidèles. Et ces catégories sont tellement distinctes entre elles, que dans le corps pastoral seul résident le droit et l'autorité nécessaires pour promouvoir et diriger tous les membres vers la fin de la société; quant à la multitude, elle n'a d'autre devoir que celui de se laisser conduire et, troupeau docile, de suivre ses pasteurs. » Voilà, certes, une règle rigoureuse, et le Saint-Père ne cherche pas à en atténuer la sévérité par la douceur de l'expression. La « multitude » n'a jamais été, qu'on nous pardonne le mot, plus vertement remise à sa place. N'a-t-elle pas failli en sortir? Ne l'a-t-on pas vue se dérober à l'autorité de ses pasteurs, et lever en quelque sorte contre eux l'étendard de l'indépendance? Le Pape a pensé que, pour couper court à de pareilles initiatives, il fallait parler ferme et clair. Il invoque d'ailleurs à l'appui de son opinion celle de saint Cyprien. « Saint Cyprien, martyr, exprime, dit-il, cette vérité d'une façon admirable quand il écrit : « Notre-Seigneur, dont nous devons révérer et observer les préceptes, réglant la dignité épiscopale et le mode d'être de son Église, dit dans l'Évangile en s'adressant à saint Pierre : *Ego dico tibi, quia tu es Petrus*, etc. Aussi, à travers les vicissitudes des âges et des événemens, l'économie de l'épiscopat et la constitution de l'Église se déroulent de telle sorte que l'Église repose sur les évêques et que toute sa vie active est gouvernée par eux. » La « multitude » catholique entendra-t-elle ce langage? Le comprendra-t-elle? S'y soumettra-t-elle? Nous serions presque tenté de le trouver un peu rigoureux; mais c'est une tentation à laquelle il faut aujourd'hui résister.

Un autre passage de l'Encyclique ne mérite pas une moindre attention. Le Pape ne se prononce pas encore sur la conduite qu'il y aura lieu de tenir à l'égard de la loi de séparation : il se réserve de donner sur ce point ses « instructions pratiques » quand le moment sera venu,

et se déclare « résolu » à remplir ce devoir. Mais il indique, dès maintenant, quel doit être le caractère de la résistance dans toutes les occasions où il y a lieu de résister. L'inventaire, l'inoffensif inventaire, a paru en être une à un certain nombre de catholiques. Est-ce l'avis du Pape? Il n'en dit rien. Il estime sans doute que c'est aux évêques et aux curés à le faire. Nous avons vu que la plupart d'entre eux ont cru qu'il y avait lieu de protester contre l'inventaire, et, après cela, de laisser les agens des domaines remplir leurs fonctions. « Et maintenant, messieurs, leur disaient-ils, faites votre besogne! » Mais tous les fidèles n'ont pas été aussi pacifiques; le préfet de Seine-et-Oise en a su quelque chose. Si nous ignorons ce que le Pape pense de l'inventaire, l'Encylique nous donne du moins quelques lumières sur la manière dont il juge le genre de résistance qu'on lui a opposé. S'adressant aux pasteurs, il leur dit : « Les membres de ce clergé comprendront que, dans cette tourmente, ils doivent avoir au cœur les sentimens qui furent jadis ceux des apôtres, et ils se réjouiront d'avoir à subir des opprobres pour le nom de Jésus... Ils revendiqueront vaillamment les droits et la liberté de l'Église, mais sans offenser personne. Bien plus, soucieux de garder la charité, comme le doivent surtout des ministres de Jésus-Christ, ils répondront à l'iniquité par la justice, aux outrages par la douceur et aux mauvais traitemens par des bienfaits. » C'est la règle évangélique. Le Pape la rappelle aux curés et aux évêques, et il leur laisse le soin de la rappeler eux-mêmes aux fidèles, au troupeau, à la multitude qui doit obéir. Cette évocation de la charité lui a semblé opportune. Ce n'est certainement pas nous qui le contredirons. Les catholiques ont les mêmes droits que les autres citoyens; nous les avons toujours réclamés pour eux et nous ne cesserons pas de le faire; mais aucun citoyen n'a celui de résister à la loi par la force matérielle. Nous savons bien que certains l'ont fait; l'histoire en fournit des exemples qui leur ont quelquefois réussi; mais est-ce aux catholiques à les imiter? Évidemment le Pape ne le croit pas, et il le dit. Peut-être aurait-il attendu quelques jours encore avant de le faire, si les désordres provoqués par les inventaires ne l'avaient pas en quelque sorte sollicité à élever la voix tout de suite. Il n'a pas voulu attendre davantage pour déterminer le genre de résistance qu'il est permis aux catholiques d'opposer à une loi injuste. En aucun cas, a-t-il déclaré, elle ne doit être exempte de charité.

On nous accusera peut-être de ne pas reproduire exactement le sens de l'Encyclique : nous avons, en effet, commencé par la fin.

Il y a deux parties dans l'Encyclique : si nous avons parlé d'abord de la seconde, c'est parce qu'elle a probablement déterminé l'opportunité de la publication. La première est une condamnation très éloquente, très véhémente aussi, de la loi de séparation. Le Saint-Père en blâme tout, principes et détails, et il le fait dans un langage qui, tombant de si haut, ne pouvait manquer ni d'autorité, ni de gravité : il a mis de l'ampleur dans les développemens, de la chaleur dans la diction, une incontestable grandeur dans le ton général. Allons au fond des choses : a-t-il dépassé la mesure dans la condamnation radicale qu'il a lancée contre la loi? Non, certes : nous avons été aussi sévères que lui. Sans dire doctrinalement que le régime de la séparation est mauvais en soi, puisqu'il est appliqué librement dans certains pays où personne ne s'en plaint et où personne même ne pourrait en concevoir un autre, nous estimons qu'il est contraire à nos vieilles mœurs et au caractère qu'elles nous ont fait. C'est ailleurs un instrument de paix, et chez nous un instrument de guerre. Laissons de côté les dispositions de la loi : nous en avons suffisamment parlé pendant qu'on les discutait à la Chambre et au Sénat. Mais le fait seul que le Concordat, qui était un traité bilatéral, a été déchiré par une seule des deux parties, et que celle-ci n'a même pas eu envers l'autre la convenance élémentaire de lui en notifier la suppression, est considéré par le Pape comme une injure envers le Saint-Siège apostolique, de même que la prétention de légiférer sur des matières communes sans aucune entente avec lui est, à ses yeux, une tentative indirecte de schisme. Tout cela est parfaitement vrai. Le gouvernement de la République aurait pu atteindre le but qu'il se proposait, c'est-à-dire la séparation, dans des conditions bien meilleures, plus équitables et plus sûres, s'il avait usé d'autres procédés. Mais la loi est la loi, et, comme il n'y a aucun espoir d'en obtenir une modification immédiate, quelle est la question qui se pose aujourd'hui ? Une seule, celle de savoir l'attitude que les catholiques ont à prendre à son égard. Doivent-ils, oui ou non, s'y soumettre, c'est-à-dire essayer de s'en accommoder? Doivent-ils ne pas s'y soumettre, c'est-à-dire faire comme si elle n'existait pas, et renoncer à ses avantages pour échapper à quelques-uns de ses inconvéniens? A cette question, l'Encyclique ne fait aucune réponse, non pas qu'elle l'ignore, mais parce que son auteur estime que le moment n'est pas encore venu de la trancher. Il en résulte une situation qui n'est pas sans péril. Les catholiques passionnés, ardens, violens, que nous avons vus à l'œuvre il y a quelques jours, liront l'Encyclique, ou du

moins sa première partie, avec une satisfaction sans mélange. Le Pape est de notre avis, disent-ils déjà. Mais quelles seront les instructions pratiques qu'il donnera plus tard? Ici, eux et nous restons dans l'incertitude. Seulement, la véhémence du langage dont il s'est servi contre la loi permet aux plus intransigeans de supposer et de prétendre qu'il sera encore demain, qu'il sera toujours avec eux. S'il l'est, nous le verrons bien et nous en serons désolés : mais nous aurions préféré le savoir tout de suite. Pourquoi, après avoir attendu deux mois, le Saint-Père n'a-t-il pas attendu trois semaines encore? Il aurait pu alors, fixé qu'il aurait été sur les intentions du gouvernement, exprimer sa pensée tout entière, avec les atténuations, les correctifs et les contrepoids qu'il devra nécessairement y apporter s'il conclut, sinon dans le sens de l'acceptation, au moins dans celui de l'expérience matérielle de la loi.

Il y a, par exemple, dans l'Encyclique un passage dont tout le monde a été frappé : c'est celui qui se rapporte aux associations cultuelles. Après l'avoir lu, il est difficile d'admettre, en bonne logique, que le Pape en autorisera la formation. Il les condamne sans ménagemens. Beaucoup de catholiques en ont déjà conclu qu'il n'y aura pas lieu de former des associations cultuelles : et advienne que pourra! Sans prendre contre la loi une attitude de révolte que le Pape ne leur conseillera probablement jamais, les catholiques sont parfaitement libres de ne pas faire des associations cultuelles. Personne ne peut les y contraindre ; mais quelles seront les suites de leur abstention? Elles sont prévues par la loi. Les fabriques n'ayant pas d'héritier légal en dehors des associations cultuelles, leurs biens feront retour à l'État, qui les affectera à des œuvres de charité. Dès lors, ce sera fini de ces biens : on ne les reverra plus. Avec la meilleure volonté du monde, si elle existe plus tard, il sera impossible de les reprendre à ceux qui les auront recueillis et affectés à des œuvres incontestablement dignes d'intérêt. Peut-être n'en sera-t-il pas tout à fait de même des monumens du culte, c'est-à-dire des églises. Elles resteront aux communes qui ne les démoliront pas, ou ne les laisseront pas tomber en ruine du jour au lendemain. Elles pourront sans doute les louer à des catholiques pour y faire dire la messe, aussi bien qu'à des fermiers pour y engranger du foin, ou à des entrepreneurs de plaisirs publics pour y donner des fêtes. En tout cas, on les retrouvera plus tard. Mais les catholiques devront payer, peut-être très cher, l'usage de bâtimens qu'on leur offre pour rien. Voudront-ils s'exposer à tout cela en ne formant pas des associations cultuelles?

Augmenteront-ils les frais, déjà si lourds, qui vont peser sur eux? Refuseront-ils, parce qu'on leur aura pris quelque chose, de garder ce qu'on leur laisse? Le Pape le leur conseillera-t-il? Nous ne le croirons que lorsque nous le verrons, et Dieu fasse que nous ne le voyions jamais. Il faudrait, alors, désespérer de la sagesse humaine, qui a sa place dans les choses religieuses comme dans les autres. Mais si le Pape doit s'accommoder un jour des associations cultuelles, fallait-il prononcer contre elles une condamnation qui ressemble à un anathème?

Il est temps pour tout le monde de mettre fin à cette situation équivoque. Le gouvernement en est, sans doute, en très grande partie responsable. La loi est faite depuis beaucoup plus longtemps qu'elle n'est promulguée. On savait fort bien que sa discussion au Sénat ne serait qu'une simple formalité : dès lors, pourquoi n'avoir pas mis plus de hâte à préparer un règlement d'administration publique dont tous les élémens étaient connus depuis de longs mois? La promulgation de la loi, et celle du règlement auraient dû être deux faits presque concomitans. Mais le gouvernement ne s'est pas pressé. On a même pu craindre que le règlement n'arrivât pas plus vite que celui qui doit servir à l'application de la loi sur les sociétés d'assurances étrangères, dont le retard a fini par faire scandale à la Chambre. Le Conseil d'État a été enfin saisi du projet qu'on lui avait enlevé le soin de préparer lui-même, et nous commençons à espérer que le règlement paraîtra au terme des trois mois que la loi lui assignés. Le Saint-Père devra faire alors une seconde Encyclique, qui complétera la première. Quelle que soit l'importance doctrinale de son opinion sur la loi, non moins grande sera l'importance pratique des instructions qu'il donnera pour son application. Alors seulement se reformera cette union des catholiques qu'il recommande avec tant de chaleur, mais qui pour le moment existe si peu.

Les nouvelles d'Algésiras ne sont point bonnes : nos lecteurs n'en seront pas surpris. Nous avons dit dès l'origine qu'il aurait fallu, ou ne pas aller à la Conférence, ou ne le faire qu'après s'être mis d'accord sur tous les points importans. En réalité on ne s'est mis d'accord sur rien, et on est allé tout de même à la Conférence. Nous l'avons fait par condescendance envers l'Allemagne, qui nous promettait, si nous lui accordions cette satisfaction, de nous donner à son tour toutes celles que nous pouvions désirer : mais c'étaient là de ces promesses en l'air qui ne lient personne et dont il est toujours facile de se dégager. En

réalité l'Allemagne était résolue à ne céder sur rien. Qu'espérait-elle donc? Évidemment que nous céderions sur tout. Nous avions commencé : pourquoi ne pas continuer ? Nous avions fait la concession la plus grande de toutes en renonçant à notre politique initiale, qui consistait à résoudre la question marocaine par une entente directe avec le Sultan, après avoir désintéressé un certain nombre de puissances. L'Allemagne s'y est opposée. Elle a prétendu que la question marocaine était européenne et mondiale, que toutes les puissances devaient prendre une part égale à sa solution, et qu'une Conférence était, pour cela, l'instrument approprié. Nous avons sacrifié notre conception à celle de l'Allemagne. Encore aurait-il fallu prendre, avant d'aller à Algésiras, des garanties pour la sauvegarde de nos intérêts : nous nous sommes contentés de faire reconnaître leur caractère « spécial. » Et nous voilà partis pour Algésiras.

De fâcheuses déconvenues nous y attendaient. Elles ne se sont pas produites, dès les premiers jours, parce que les premiers jours ont été consacrés à se mettre d'accord sur les questions faciles. Le ciel diplomatique paraissait alors aussi limpide que celui dont nos représentans jouissaient au sud de l'Espagne ; mais, à mesure qu'on se rapprochait des questions difficiles, il n'a pas tardé à s'obscurcir. Les questions difficiles sont l'organisation de la police et, à un moindre degré, celle de la Banque d'État : ce sont Charybde et Scylla. Nous avions bien renoncé à défendre nos intérêts par certains moyens, mais nous n'étions nullement disposés à les sacrifier. L'Allemagne s'en est peu à peu rendu compte : elle a pensé tout d'un coup qu'il était dangereux d'aller plus loin sans avoir sondé le terrain.

Que ne l'a-t-elle fait plus tôt? Nous lui avons suggéré à diverses reprises, avant de nous rendre à Algésiras, que cette précaution serait prudente ; mais elle n'a voulu rien entendre, répétant sans cesse, à la manière d'un refrain, que tout s'arrangerait à la Conférence. Naturellement, il n'en a rien été. L'Allemagne n'a pas tardé à reconnaître que l'atmosphère d'Algésiras, quelque conciliante qu'elle fût, n'allait pas jusqu'à supprimer les questions par une sorte de volatilisation spontanée : alors M. de Radowitz, qui est un diplomate de la vieille école, a eu l'impression subite qu'une entente directe entre M. Révoil et lui faciliterait singulièrement les choses, si elle était possible. Il a pris l'initiative de la conversation ; il a même remis une note à son collègue français. Celui-ci pouvait-il se soustraire à la conversation et refuser de prendre la note ? Après l'avoir prise, pouvait-il ne pas y répondre ? Nous croyons que non ; mais cette opinion nous est personnelle ; elle

n'est pas partagée par la majorité de nos journaux. On a adressé de vifs reproches à M. Révoil. L'Allemagne, a-t-on dit, a décliné autrefois les conversations auxquelles nous l'avions conviée : donc, plus de conversations en tête à tête avec elle ! C'était bon avant, mais non pas pendant la Conférence. On ajoutait que M. Révoil savait mieux que personne à quoi s'en tenir sur l'impossibilité d'une entente directe avec l'Allemagne, et que c'était par conséquent à la Conférence seule qu'il devait s'adresser. Entre le système allemand et le système français, elle prononcerait : puisqu'on devait finir, pourquoi ne pas commencer aussi par là ? Ces observations ont leur valeur, mais en fait les choses ne se passent pas habituellement ainsi dans une conférence diplomatique. Tout se prépare discrètement dans l'intervalle des séances, et celles-ci ne s'ouvrent que lorsque l'accord est intervenu. Les puissances qu'on qualifie de neutres, c'est-à dire celles qui n'ont pas de graves intérêts engagés dans les questions pendantes, les grandes et encore bien plus les petites, répugnent à prendre parti entre les parties contendantes, et une affaire ne leur semble tout à fait mûre que lorsqu'il ne reste plus qu'à en enregistrer la solution. Mettez-vous d'accord, disent-elles, nous opinerons ensuite. Il faut d'ailleurs voir les choses dans leur réalité objective : toute la difficulté à Algésiras vient de l'opposition entre la France et l'Allemagne. On doit donc tout tenter pour la réduire, et, si on n'y réussit pas par des conciliabules préalables, on ne sera certainement pas plus heureux en séance.

On a donc cherché à s'entendre, mais on n'y est pas encore parvenu. La divergence entre l'Allemagne et nous est apparue ce qu'elle est, c'est-à-dire très grande : nous ne voulons pas dire irréductible, parce qu'il ne faut employer ce mot qu'à la dernière extrémité et quand tout espoir est définitivement perdu. En somme, l'Allemagne veut appliquer à tout, au Maroc, le principe de l'internationalisation, dont la conséquence est, à ses yeux, l'égalité absolue de toutes les puissances. La France serait l'égale de la Belgique, de la Hollande ou de la Suède qui sont représentées à la Conférence, ni plus, ni moins, et l'Allemagne serait l'égale de la France. C'est là ce que nous ne pouvons pas accepter : en le faisant, nous perdrions les avantages de la spécialité qui a été reconnue à nos intérêts. Il ne s'agit pas pour nous d'amour-propre ; si nous avions obéi à ce sentiment, il y a longtemps que la rupture définitive serait accomplie ; mais il s'agit, comme nous l'avons déjà expliqué, de la sécurité de l'Algérie qui serait sérieusement compromise le jour où nous aurions introduit toute l'Europe sur sa frontière occidentale. C'est donc, demande l'Allemagne, un

privilège que vous réclamez? Nous aurions peut-être le droit de le faire, mais nous ne le faisons pas, puisque nous admettons l'Espagne à bénéficier du même droit que nous. A des propositions si raisonnables, et en tout cas si modérées, l'Allemagne a répondu par un *non possumus!* Ce serait, a-t-elle dit, porter atteinte à l'indépendance du Sultan qui doit organiser lui-même sa police, au moyen d'officiers étrangers qu'il prendra où il voudra. L'Europe interviendra pour surveiller et pour contrôler. On est donc très loin de s'entendre! Heureusement on a quelque temps devant soi pour chercher un terrain de conciliation, puisque la question de la Banque figure sur le programme avant celle de la police et qu'on est aux prises avec elle. Mais il y a aussi divergence au sujet de la Banque. Nous n'entrerons pas dans l'exposition détaillée des deux systèmes en présence : il suffit de dire que l'Allemagne, faisant table rase des droits que le Sultan a attribués à nos nationaux au moment de l'emprunt en 1904, prétend que les groupes français ne doivent avoir dans la distribution du capital social qu'une part égale à celle des autres. Nous consentons bien à ce que les groupes français renoncent au droit de préférence qui leur a été consenti pour les emprunts futurs, mais non pas sans compensation : l'Allemagne nous refuse cette compensation. Elle nous est due cependant, à moins qu'on ne dise, et c'est contre quoi nous nous élèverons toujours, que les traités ou arrangemens antérieurs à la Conférence, faits avec le Sultan dans la plénitude de sa souveraineté, sont frappés de caducité par le seul fait que la Conférence s'est réunie. Si la Conférence peut prendre des décisions pour l'avenir, elle n'a aucun droit de supprimer celles qui ont été correctement et légitimement prises dans le passé : elle n'a pas d'effet rétroactif. C'est là un principe sur lequel il ne nous est pas possible de céder. La Conférence tranchera le différend, et, après l'avoir fait sur la Banque, elle le fera sur la police. Nous avons, quant à nous, pleine confiance dans son équité : mais en est-il de même de tous? Il le faudrait pour aboutir, puisque l'opposition d'un seul réduit à néant la volonté des autres. Quoi qu'il en soit, la Conférence en est là.

L'opinion en éprouve quelque nervosité, et M. Jaurès en a profité pour reprendre à la Chambre l'interpellation qui a eu si peu de succès le 16 décembre dernier. M. Denys Cochin, M. Jules Delafosse voulaient interpeller, eux aussi, mais ils n'ont pas tardé à y renoncer, toujours comme le 16 décembre, laissant M. Jaurès seul sur la brèche. Leur abstention a eu sans doute une double cause. Ils ont compris que ce n'était pas au moment le plus aigu de la Conférence

qu'il convenait de demander au gouvernement des explications publiques, embarrassantes pour lui, compromettantes peut-être pour nos intérêts. Si on a jugé qu'une interpellation avait des inconvéniens avant, elle en aurait encore bien plus pendant la Conférence. On risquait, en la provoquant, de jeter de l'huile plutôt que de la cendre sur le feu. Il y avait une autre raison, toute parlementaire, de s'en abstenir : c'est que d'autres députés se proposaient d'y joindre une seconde interpellation sur la politique intérieure, ou, si l'on veut, sur l'ensemble de la politique du gouvernement. De cette complication ne pouvait naître que l'obscurité. Si, par hasard, le ministère avait été renversé, on n'aurait pas démêlé les causes réelles de sa chute, et M. Jaurès en aurait tiré, au profit de sa thèse, toutes les conséquences qu'il lui aurait plu.

Il a soutenu une fois encore que rien ne serait plus simple de s'entendre avec la chancellerie impériale si on voulait bien seulement lui céder sur tout, que l'internationalisation était le régime qui convenait au Maroc, enfin que l'Allemagne avait raison tandis que la France avait tort. La Chambre n'a pas voulu en entendre davantage. M. Rouvier a refusé de répondre à l'interpellation, en assurant qu'il était resté strictement fidèle à sa Déclaration du 16 décembre que la Chambre avait approuvée : dès lors, des explications nouvelles seraient aussi inutiles qu'elles étaient par surcroît dangereuses. Le vote qui a sanctionné les déclarations du gouvernement n'a sans doute pas eu un sens très précis : c'était celui de deux douzièmes provisoires absolument indispensables dans l'état où est la discussion du budget. Mais, si les causes qui l'ont déterminé sont diverses, la majorité qui en est sortie a été la même que le 16 décembre : le gouvernement n'a eu contre lui qu'une poignée de socialistes. Le moment aurait été, en vérité, mal choisi pour diminuer la force morale dont il a un si grand besoin à Algésiras.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LES DÉSENCHANTÉES

C'est une histoire entièrement imaginée. On perdrait sa peine en voulant donner à Djénane, à Zeyneb, à Mélek ou à André, des noms véritables, car ils n'ont jamais existé.

Il n'y a de vrai que la haute culture intellectuelle répandue aujourd'hui dans les harems de Turquie, et la souffrance qui en résulte.

Cette souffrance-là, apparue peut-être d'une manière plus frappante à mes yeux d'étranger, mes chers amis les Turcs s'en inquiètent déjà et voudraient l'adoucir.

Le remède, je n'ai, bien entendu, aucune prétention à l'avoir découvert, quand de profonds penseurs, là-bas, le cherchent encore. Mais, comme eux, je suis convaincu qu'il existe et se trouvera, car le merveilleux prophète de l'Islam, qui fut avant tout un être de lumière et de charité, ne peut pas vouloir que des règles, dictées par lui jadis, deviennent, avec l'inévitable évolution du temps, des motifs de souffrir.

PIERRE LOTI.

PREMIÈRE PARTIE (1)

I

André Lhéry, romancier connu, dépouillait avec lassitude son courrier, un pâle matin de printemps, au bord de la mer de Biscaye, dans la maisonnette où sa dernière fantaisie le tenait à peu près fixé depuis le précédent hiver.

« Beaucoup de lettres, ce matin-là, soupirait-il, trop de lettres. » Il est vrai, les jours où le facteur lui en donnait moins, il n'était pas content non plus, se croyant tout à coup isolé dans la vie.

(1) *Published, March fifteenth, nineteen hundred and six. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five,* by Calmann-Lévy.

Lettres de femmes, pour la plupart, les unes signées, les autres non, apportant à l'écrivain l'encens des gentilles adorations intellectuelles. Presque toutes commençaient ainsi : « Vous allez être bien étonné, monsieur, en voyant l'écriture d'une femme que vous ne connaissez point. » André souriait de ce début : étonné, ah ! non, depuis longtemps il avait cessé de l'être. Ensuite chaque nouvelle correspondante, qui se croyait généralement la seule au monde assez audacieuse pour une telle démarche, ne manquait jamais de dire : « Mon âme est une petite sœur de la vôtre ; *personne, je puis vous le certifier, ne vous a jamais compris comme moi.* » Ici, André ne souriait pas, malgré le manque d'imprévu d'une pareille affirmation ; il était touché, au contraire. Et, du reste, la conscience qu'il prenait de son empire sur tant de créatures, éparses et à jamais lointaines, la conscience de sa part de responsabilité dans leur évolution, le rendait souvent songeur.

Et puis, il y en avait, parmi ces lettres, de si spontanées, si confiantes, véritables cris d'appel, lancés comme vers un grand frère, qui ne peut manquer d'entendre et de compatir ! Celles-là, André Lhéry les mettait de côté, après avoir jeté au panier les prétentieuses et les banales ; il les gardait avec la ferme intention d'y répondre. Mais, le plus souvent, hélas ! le temps manquait, et les pauvres lettres s'entassaient, pour être noyées bientôt sous le flot des suivantes et finir dans l'oubli.

Le courrier de ce matin en contenait une timbrée de Turquie, avec un cachet de la poste où se lisait, net et clair, ce nom toujours troublant pour André : Stamboul.

Stamboul ! Dans ce seul mot, quel sortilège évocateur !... Avant de déchirer l'enveloppe de celle-ci, qui pouvait fort bien être tout à fait quelconque, André s'arrêta, traversé soudain par ce frisson, toujours le même et d'ordre essentiellement inexprimable, qu'il avait éprouvé chaque fois que Stamboul s'évoquait à l'improviste au fond de sa mémoire, après des jours d'oubli. Et, comme déjà si souvent en rêve, une silhouette de ville s'esquissa devant ses yeux qui avaient vu toute la terre, qui avaient contemplé l'infinie diversité du monde : la ville des minarets et des dômes, la majestueuse et l'unique, l'incomparable encore dans sa décrépitude sans retour, profilée hautement sur le ciel, avec le cercle bleu de la Marmara fermant l'horizon...

Une quinzaine d'années auparavant, il avait compté, parmi ses correspondantes inconnues, quelques belles désœuvrées des harems turcs; les unes lui en voulaient, les autres l'aimaient avec remords pour avoir conté dans un livre de prime jeunesse son aventure avec une de leurs humbles sœurs; elles lui envoyaient clandestinement des pages intimes en un français incorrect, mais souvent adorable; ensuite, après l'échange de quelques lettres, elles se taisaient et retombaient dans l'inviolable mystère, confuses à la réflexion de ce qu'elles venaient d'oser comme si c'eût été péché mortel.

Il déchira enfin l'enveloppe timbrée du cher *là-bas*, — et le contenu d'abord lui fit hausser les épaules : ah! non, cette dame-là s'amusait de lui, par exemple! Son langage était trop moderne, son français trop pur et trop facile. Elle avait beau citer le Coran, se faire appeler Zahidé-hanum, et demander réponse poste restante avec des précautions de Peau-Rouge en maraude, ce devait être quelque voyageuse de passage à Constantinople, ou la femme d'un attaché d'ambassade, qui sait? ou, à la rigueur, une Levantine éduquée à Paris?

La lettre cependant avait un charme qui fut le plus fort, car André, presque malgré lui, répondit sur l'heure. Du reste, il fallait bien témoigner de sa connaissance du monde musulman et dire, avec courtoisie toutefois : « Vous, une dame turque! Non, vous savez, je ne m'y prends pas!... »

Incontestable, malgré l'invraisemblance, était le charme de cette lettre... Jusqu'au lendemain, où, bien entendu, il cessa d'y penser, André eut le vague sentiment que quelque chose commençait dans sa vie, quelque chose qui aurait une suite, une suite de douceur, de danger et de tristesse.

Et puis aussi, c'était comme un appel de la Turquie à l'homme qui l'avait tant aimée jadis, mais qui n'y revenait plus. La mer de Biscaye, ce jour-là, ce jour d'avril indécis, dans la lumière encore hivernale, se révéla tout à coup d'une mélancolie intolérable à ses yeux, mer pâlement verte avec les grandes volutes de sa houle presque éternelle, ouverture béante sur des immensités trop infinies qui attirent et qui inquiètent. Combien la Marmara, revue en souvenir, était plus douce, plus apaisante et endormeuse, avec ce mystère d'Islam tout autour sur ses rives! Le pays Basque, dont il avait été parfois épris, ne lui paraissait plus valoi la peine de s'y arrêter; l'esprit du vieux temps qui, jadis

lui avait semblé vivre encore dans les campagnes pyrénéennes, dans les âpres villages d'alentour, — même jusque devant ses fenêtres, là, dans cette vieille cité de Fontarabie, malgré l'invasion des villas imbéciles, — le vieil esprit basque, non, aujourd'hui il ne le retrouvait plus. Oh! là-bas à Stamboul, combien davantage il y avait de passé et d'ancien rêve humain, persistant à l'ombre des hautes mosquées, dans les rues oppressantes de silence, et dans la région sans fin des cimetières où les veilleuses à petite flamme jaune s'allument le soir par milliers pour les âmes des morts. Oh! ces deux rives qui se regardent, l'Europe et l'Asie, se montrant l'une à l'autre des minarets et des palais tout le long du Bosphore, avec de continuels changemens d'aspect, aux jeux de la lumière orientale! Auprès de la féerie du Levant, quoi de plus morne et de plus âpre que ce golfe de Gascogne! Comment donc y demeurait-il au lieu d'être là-bas? Quelle inconséquence de perdre ici les jours comptés de la vie, quand là-bas était le pays des enchantemens légers, des griseries tristes et exquises par quoi la fuite du temps est oubliée!...

Mais c'était ici, au bord de ce golfe incolore, battu par les rafales et les ondées de l'Océan, que ses yeux s'étaient ouverts au spectacle du monde, ici que *la conscience lui avait été donnée* pour quelques saisons furtives; donc, les choses d'*ici*, il les aimait désespérément quand même, et il savait bien qu'elles lui manquaient lorsqu'il était ailleurs.

Alors, ce matin d'avril, André Lhéry sentit une fois de plus l'irrémédiable souffrance de s'être éparpillé chez tous les peuples, d'avoir été un nomade sur toute la terre, s'attachant çà et là par le cœur. Mon Dieu, pourquoi fallait-il qu'il eût maintenant deux patries : la sienne propre, et puis l'autre, sa patrie d'Orient?...

II

Un soleil d'avril, du même avril, mais de la semaine suivante, arrivant tamisé de stores et de mousselines, dans la chambre d'une jeune fille endormie. Un soleil de matin, apportant, même à travers des rideaux, des persiennes, des grillages, cette joie éphémère et cette tromperie éternelle des renouveaux terrestres, à quoi se laissent toujours prendre, depuis le commencement du monde, les âmes compliquées ou simples des

créatures, âmes des hommes, âmes des bêtes, petites âmes des oiseaux chanteurs.

Au dehors, on entendait le tapage des hirondelles récemment arrivées et les coups sourds d'un tambourin frappé au rythme oriental. De temps à autre, des beuglemens comme poussés par de monstrueuses bêtes s'élevaient aussi dans l'air : voix des paquebots empressés, cris des sirènes à vapeur, témoignant qu'un port devait être là, un grand port affolé de mouvement; mais ces appels des navires, on les sentait venir de très loin et d'*en bas*, ce qui donnait la notion d'être dans une zone de tranquillité, sur quelque colline au-dessus de la mer.

Élégante et blanche, la chambre où pénétrait ce soleil et où dormait cette jeune fille ; très moderne, meublée avec la fausse naïveté et le semblant d'archaïsme qui représentaient encore cette année-là (l'année 1901) l'un des derniers raffinemens de nos décadences, et qui s'appelait l'« art nouveau. » Dans un lit laqué de blanc, — où de vagues fleurs avaient été esquissées, avec un mélange de gaucherie primitive et de préciosité japonaise, par quelque décorateur en vogue de Londres ou de Paris, — la jeune fille dormait toujours : au milieu d'un désordre de cheveux blonds, tout petit visage, d'un ovale exquis, d'un ovale tellement pur qu'on eût dit une statuette en cire, un peu invraisemblable pour être trop jolie; tout petit nez aux ailes presque trop délicates, imperceptiblement courbé en bec de faucon ; grands yeux de madone et très longs sourcils inclinés vers les tempes comme ceux de la Vierge des Douleurs. Un excès de dentelles peut-être aux draps et aux oreillers, un excès de bagues étincelantes aux mains délicates, abandonnées sur la couverture de satin ; trop de richesse, eût-on dit chez nous, pour une enfant de cet âge ; à part cela, tout répondait bien, autour d'elle, aux plus récentes conceptions de notre luxe occidental... Cependant il y avait aux fenêtres ces barreaux de fer, et puis ces quadrillages de bois, — choses scellées, faites pour ne jamais s'ouvrir, — qui jetaient sur cette élégance claire un malaise, presque une angoisse de prison.

Avec ce soleil si rayonnant et ce délire joyeux des hirondelles au dehors, la jeune fille dormait bien tard, du sommeil lourd où l'on verse tout à coup sur la fin des nuits d'insomnie, et ses yeux avaient un cerne, comme si elle avait beaucoup pleuré hier.

Sur un petit bureau laqué de blanc, une bougie oubliée brûlait encore, parmi des feuillets manuscrits, des lettres toutes prêtes dans des enveloppes aux monogrammes dorés. Il y avait là aussi du papier à musique sur lequel des notes avaient été griffonnées, comme dans la fièvre de composer. Et quelques livres traînaient parmi de frêles bibelots de Saxe : le dernier de la comtesse de Noailles, voisinant avec des poésies de Baudelaire et de Verlaine, la philosophie de Kant et celle de Nietzsche... Sans doute, une mère n'était point dans cette maison pour veiller aux lectures, modérer le surchauffage de ce jeune cerveau.

Et, bien étrange dans cette chambre où n'importe quelle petite Parisienne très gâtée se fût trouvée à l'aise, bien inattendue au-dessus de ce lit laqué de blanc, une inscription en caractères arabes s'étalait, à la place même où chez nous on attacherait peut-être encore le crucifix : une inscription brodée de fils d'or sur du velours vert-émir, un passage du livre de Mahomet, aux lettres enroulées avec un art ancien et précieux.

Des chansons plus éperdues que commençaient ensemble deux hirondelles, effrontément posées au rebord même de la fenêtre, firent tout à coup s'entr'ouvrir de grands yeux, dans le si petit visage, si petit et si jeune de contours ; des yeux aux larges prunelles d'un brun-vert, qui, d'abord indécises et effarées, semblaient demander grâce à la vie, supplier la *réalité* de chasser au plus tôt quelque intolérable songe.

Mais la réalité sans doute ne restait que trop d'accord avec le mauvais rêve, car le regard se faisait de plus en plus sombre ; à mesure que revenaient la pensée et le souvenir ; et il s'abaissa même tout à fait, comme soumis sans espoir à l'inéluctable, lorsqu'il eut rencontré des objets qui probablement étaient des pièces à conviction : dans un écrin ouvert, un diadème jetant ses feux, et, posée sur des chaises, une robe de soie blanche, robe de mariée, avec des fleurs d'oranger jusqu'au bas de sa longue traîne...

En coup de vent, sans frapper, survint une personne maigre, aux yeux ardens et déçus. Robe noire, grand chapeau noir, d'une simplicité distinguée, sévère avec pourtant un rien d'extravagance ; presque une vieille fille, mais cependant pas encore ; quelque institutrice, cela se devinait, très diplômée, et de bonne famille pauvre.

— Je l'ai !... Nous l'avons, chère petite !... dit-elle en

français, montrant avec un geste de puéril triomphe une lettre non ouverte, qu'elle venait de prendre à la poste restante.

Et la petite princesse couchée répondit dans la même langue, sans le moindre accent étranger :

— Non, vrai?

— Mais oui, vrai?... De qui voulez-vous que ce soit, enfant, sinon de *lui*?... Y a-t-il ou n'y a-t-il pas *Zahidé-hanum* sur cette enveloppe?... Eh bien!... Ah! si vous avez donné le mot de passe à d'autres, c'est différent...

— Ça, vous savez que non!...

— Eh bien! alors...

La jeune fille s'était redressée, les yeux à présent très ouverts, une lueur rose sur les joues, — comme une enfant qui aurait eu un gros chagrin, mais à qui on viendrait de donner un jouet si extraordinaire que, pour une minute, tout s'oublie. Le jouet, c'était la lettre; elle la retournait dans ses mains, avide de la toucher, mais effrayée en même temps, comme si rien que cela fût un léger crime. Et puis, prête à déchirer l'enveloppe, elle s'arrêta pour supplier, avec câlinerie :

— Bonne mademoiselle, mignonne mademoiselle, ne vous fâchez pas de ma fantaisie : je voudrais être toute seule pour la lire.

— Décidément, en fait de drôle de petite créature, il n'y a pas plus drôle que vous, ma chérie!... Mais vous me la laisserez voir après, tout de même? C'est le moins que je mérite, il me semble!... Allons, soit! Je vais aller ôter mon chapeau, ma voilette, et je reviens...

Très drôle de petite créature en effet, et, de plus, étrangement timorée, car il lui parut maintenant que les convenances l'obligeaient à se lever, à se vêtir et à *se couvrir les cheveux*, avant de décacheter, pour la première fois de sa vie, une lettre d'homme. Ayant donc passé bien vite une « matinée » bleu-pastel, venue de la rue de la Paix, de chez le bon faiseur, puis ayant enveloppé sa tête blonde d'un voile en gaze, brodé jadis en Circassie, elle brisa ce cachet, toute tremblante.

Très courte, la lettre; une dizaine de ligne toutes simples, — avec un passage imprévu qui la fit sourire, malgré sa déconvenue de ne trouver rien de plus confiant ni de plus profond, — une réponse courtoise et gentille, un remerciement où se laissait entrevoir un peu de lassitude, et voilà tout. Mais quand même,

la signature était là, bien lisible, bien réelle : André Lhéry. Ce nom, écrit par cette main, causait à la jeune fille un trouble comme le vertige. Et, de même que lui, là-bas, au reçu de l'enveloppe timbrée de Stamboul, avait eu l'impression que *quelque chose commençait*, de même elle, ici, présageait on ne sait quoi de délicieux et de funeste, à cause de cette réponse arrivée justement un tel jour, la veille du plus grand événement de toute son existence. Cet homme. qui régnait depuis si longtemps sur ses rêves, cet homme aussi séparé d'elle, aussi inaccessible que si chacun d'eux eût habité une planète différente, venait vraiment d'entrer ce matin-là dans sa vie, du fait seul de ces quelques mots écrits et signés par lui, pour elle.

Et jamais à ce point elle ne s'était sentie prisonnière et révoltée, avide d'indépendance, d'espace, de courses par le monde inconnu... Un pas vers ces fenêtres, où elle s'accoudait souvent pour regarder au dehors : — mais non, là il y avait ces treillages de bois, ces grilles de fer qui l'exaspéraient. Elle rebroussa vers une porte entr'ouverte, écartant d'un coup de pied la traîne de la robe de mariée qui s'étalait sur le somptueux tapis, — la porte de son cabinet de toilette, tout blanc de marbre, plus vaste que la chambre, avec des ouvertures non grillées, très larges, donnant sur le jardin aux platanes de cent ans. Toujours tenant sa lettre dépliée, c'est à l'une de ces fenêtres qu'elle s'accouda, pour voir du ciel libre, des arbres, la magnificence des premières roses, exposer ses joues à la caresse de l'air, du soleil... Et pourtant, quels grands murs autour de ce jardin ! Pourquoi ces grands murs, comme on en bâtit autour du préau des prisons cellulaires ? De distance en distance, des contreforts pour les soutenir, tant ils étaient démesurément grands : leur hauteur, combinée pour que des plus hautes maisons voisines on ne pût jamais apercevoir qui se promènerait dans le jardin enclos...

Malgré la tristesse d'un tel enfermement, on l'aimait, ce jardin, parce qu'il était très vieux, avec de la mousse et du lichen sur ses pierres, parce qu'il avait des allées envahies par l'herbe entre leurs bordures de buis, un jet d'eau dans un bassin de marbre à la mode ancienne, et un petit kiosque tout déjeté par le temps, pour rêver à l'ombre sous les platanes noueux, tordus, pleins de nids d'oiseaux. Il avait tout cela, ce jardin d'autrefois, surtout il avait comme une âme nostalgique et douce, une âme

qui peu à peu lui serait venue avec les ans à force de s'être imprégné de nostalgies de jeunes femmes cloîtrées, de nostalgies de jeunes beautés doucement captives.

Ce matin, quatre ou cinq hommes, — des nègres aux figures imberbes, — étaient là, en bras de chemise, qui travaillaient à des préparatifs pour la grande journée de demain, l'un tendant un velum entre des branches, l'autre dépliant par terre d'admirables tapis d'Asie. Ayant aperçu la jeune fille là-haut, ils lui adressèrent, après des petits clignemens d'œil pleins de sous-entendus, un bonjour à la fois familier et respectueux, qu'elle s'efforça de rendre avec un franc sourire, nullement effarouchée de leurs regards. — Mais tout à coup elle se retira avec épouvante, à cause d'un jeune paysan à moustache blonde, venu pour apporter des mannes de fleurs, qui avait presque entrevu son visage...

La lettre ! Elle avait entre les mains une lettre d'André Lhéry, une vraie. Pour le moment cela primait tout. La précédente semaine, elle avait commis l'énorme coup de tête de lui écrire, déséquilibrée qu'elle se sentait par la terreur de ce mariage, fixé à demain. Quatre pages d'innocentes confidences, qui lui avaient semblé, à elle, des choses terribles, et, pour finir, la prière, la supplication de répondre tout de suite, poste restante, à un nom d'emprunt. Sur l'heure, par crainte d'hésiter en réfléchissant, elle avait expédié cela, un peu au hasard, faute d'adresse précise, avec la complicité et par l'intermédiaire de son ancienne institutrice (Mlle Esther Bonneau, — Bonneau de Saint-Miron, s'il vous plaît, — agrégée de l'Université, officier de l'Instruction publique), celle qui lui avait appris le français, — en y ajoutant même, pour rire, sur la fin de ses cours, un peu d'argot cueilli dans les livres de Gyp.

Et c'était arrivé à destination, ce cri de détresse d'une petite fille, et voici que le romancier avait répondu, avec peut-être une nuance de doute et de badinage, mais gentiment en somme; une lettre qui pouvait être communiquée aux plus narquoises de ses amies et qui serait pour les rendre jalouses... Alors, tout d'un coup, l'impatience lui vint de la faire lire à ses cousines (pour elle, comme des sœurs), qui avaient déclaré qu'il ne répondrait pas. C'était tout près, leur maison, dans le même quartier hautain et solitaire; elle irait donc en « matinée, » sans perdre du temps à faire toilette, et vite elle appela, avec une langueur impérieuse d'enfant qui parle à quelque vieille servante-gâteau,

à quelque vieille nourrice : « Cadine ! » — Puis encore, et plus vivement : « Cadine ! » habituée sans doute à ce qu'on fût toujours là, prêt à ses caprices, et, la cadine ne venant pas, elle toucha du doigt une sonnerie électrique.

Enfin parut cette cadine, plus imprévue encore dans une telle chambre que le verset du Coran brodé en lettres d'or au-dessus du lit : visage tout noir, tête enveloppée d'un voile lamé d'argent, esclave éthiopienne s'appelant Kondjé-Gul (Bouton de rose). Et la jeune fille se mit à lui parler dans une langue lointaine, une langue d'Asie, dont s'étonnaient sûrement les tentures, les meubles et les livres :

— Kondjé-Gul, tu n'es jamais là ! — Mais c'était dit sur un ton dolent et affectueux qui atténuait beaucoup le reproche. Un reproche inique du reste, car Kondjé-Gul était toujours là au contraire, beaucoup trop là, comme un chien fidèle à l'excès, et la jeune fille souffrait plutôt de cet usage de son pays qui veut qu'on n'ait jamais de verrou à sa porte ; que les servantes de la maison entrent à toute heure comme chez elles ; qu'on ne puisse jamais être assurée d'un instant de solitude. Kondjé-Gul, sur la pointe du pied, était bien venue vingt fois ce matin pour guetter le réveil de sa jeune maîtresse. Et quelle tentation elle avait eue de souffler cette bougie qui brûlait toujours ! Mais voilà, c'était sur ce bureau où il lui était interdit de jamais porter la main, qui lui semblait plein de dangereux mystères, et elle avait craint, en éteignant cette petite flamme, d'interrompre quelque envoûtement peut-être...

— Kondjé-Gul, vite mon *tcharchaf* (1) ! J'ai besoin d'aller chez mes cousines.

Et Kondjé-Gul entreprit d'envelopper l'enfant dans des voiles noirs. Noire, l'espèce de jupe qu'elle posa sur la matinée du bon faiseur ; noire la longue pèlerine qu'elle jeta sur les épaules, et sur la tête comme un capuchon ; noir, le voile épais, retenu au capuchon par des épingles, qu'elle fit retomber jusqu'au bas du visage afin de le dissimuler comme sous une cagoule. Pendant ses allées et venues pour ensevelir ainsi la jeune fille, elle disait des choses en langue asiatique, avec un air de se parler à soi-même ou de se chanter une chanson, des choses enfantines et berceuses, comme ne prenant pas du tout au sérieux la douleur

(1) Voiles dissimulateurs pour la rue.

de la petite fiancée : « Il est blond, il est joli, le jeune bey qui va venir demain chercher ma bonne maîtresse. Dans le beau palais où il va nous emmener toutes les deux, oh ! comme nous serons contentes ! »

— Tais-toi, cadine, dix fois j'ai défendu qu'on m'en parle !

Et, l'instant d'après : « Cadine, tu étais là, tu as dû entendre sa voix le jour qu'il était venu causer avec mon père. Alors, dis, comment est-elle, la voix du bey ? Douce un peu ? »

— Douce comme la musique de ton piano, comme celle que tu fais avec ta main gauche, tu sais, en allant vers le bout où ça finit... Douce comme ça !... Oh ! qu'il est blond et qu'il est joli, le jeune bey.

— Allons, tant mieux ! interrompit la jeune fille en français, avec l'accent d'une gouaillerie presque tout à fait parisienne.

Et elle reprit en langue d'Asie :

— Ma grand'mère est-elle levée, sais-tu ?

— Non, la dame a dit qu'elle se reposerait tard, pour être plus jolie demain.

— Alors, à son réveil, on lui dira que je suis chez mes cousines. Va prévenir le vieux Ismaël pour qu'il m'accompagne ; c'est toi et lui, vous deux que j'emmène.

Cependant Mlle Esther Bonneau (de Saint-Miron), là-haut dans sa chambre, — son ancienne chambre du temps où elle habitait ici et qu'elle venait de reprendre pour assister à la solennité de demain ; — Mlle Esther Bonneau avait des inquiétudes de conscience. Ce n'était pas elle, bien entendu, qui avait introduit sur le bureau laqué de blanc le livre de Kant, ni celui de Nietzsche, ni même celui de Baudelaire ; depuis dix-huit mois que l'éducation de la jeune fille était considérée comme finie, elle avait dû aller s'établir chez un autre pacha, pour instruire ses petites filles ; alors seulement sa première élève s'était ainsi émancipée dans ses lectures, n'ayant plus personne pour contrôler sa fantaisie. C'est égal, elle, l'institutrice, se sentait responsable un peu de l'essor déréglé pris par ce jeune esprit. Et puis, cette correspondance avec André Lhéry, qu'elle avait favorisée, où ça mènerait-il ? Deux êtres, il est vrai, qui ne se verraient jamais : ça au moins on pouvait en être sûr ; les usages et les grilles en répondaient... Mais cependant..

Quand elle redescendit enfin, elle se trouva en présence d'une

petite personne accommodée en fantôme noir pour la rue, l'air agité, pressé de sortir :

— Et où allez-vous, ma petite amie?

— Chez mes cousines, leur montrer ça. (Ça, c'était la lettre.) Vous venez, vous aussi, naturellement. Nous la lirons là-bas ensemble. Allons, *trottons-nous!*

— Chez vos cousines? Soit!... Je vais remettre ma voilette et mon chapeau.

— Votre chapeau! Alors nous en avons pour une heure, zut!

— Voyons, ma petite, voyons!...

— Voyons quoi?... Avec ça que vous ne le dites pas, vous aussi, zut, quand ça vous prend... Zut pour le chapeau, zut pour la voilette, zut pour le jeune bey, zut pour l'avenir, zut pour la vie et la mort, pour tout zut!

Mlle Bonneau à ce moment pressentit qu'une crise de larmes était proche et, afin d'amener une diversion, joignit les mains, baissa la tête dans l'attitude consacrée au théâtre pour le remords tragique :

— Et songer, dit-elle, que votre malheureuse grand'mère m'a payée et entretenue sept ans pour une éducation pareille!...

Le petit fantôme noir, éclatant de rire derrière son voile, en un tour de main coiffa Mlle Bonneau d'une dentelle sur les cheveux et l'entraîna par la taille :

— Moi, que je m'embobeline, il faut bien, c'est la loi... Mais vous, qui n'êtes pas obligée... Et pour aller à deux pas... Et dans ce quartier où jamais on ne rencontre un chat!...

Elles descendirent l'escalier quatre à quatre. Kondjé-Gul et le vieux Ismaël, eunuque éthiopien, les attendaient en bas pour leur faire cortège : — Kondjé-Gul empaquetée des pieds à la tête dans une soie verte lamée d'argent; l'eunuque sanglé dans une redingote noire à l'européenne qui, sans le fez, lui eût donné l'air d'un huissier de campagne.

La lourde porte s'ouvrit ; elles se trouvèrent dehors, sur une colline, au clair soleil de onze heures, devant un bois funéraire, planté de cyprès et de tombes aux dorures mourantes, qui dévalait en pente douce jusqu'à un golfe profond chargé de navires.

Et au delà de ce bras de mer étendu à leurs pieds, au delà, sur l'autre rive à demi cachée par les cyprès du bois triste et doux, se profilait haut, dans la limpidité du ciel, cette silhouette de ville qui était depuis vingt ans la hantise nostalgique d'André

Lhéry; Stamboul trônait ici, non plus vague et crépusculaire comme dans les songes du romancier, mais précis, lumineux et réel.

Réel, et pourtant baigné comme d'un chimérique brouillard bleu, dans un silence et une splendeur de vision, Stamboul, le Stamboul séculaire était bien ici, tel encore que l'avaient contemplé les vieux Khalifes, tel encore que Soliman le Magnifique en avait jadis conçu et fixé les grandes lignes, en y faisant élever de plus superbes coupoles. Rien ne semblait en ruines, de cette profusion de minarets et de dômes groupés dans l'air du matin, et cependant il y avait sur tout cela on ne sait quelle indéfinissable empreinte du temps; malgré la distance et l'un peu éblouissante lumière, la vétusté s'indiquait extrême. Les yeux ne s'y trompaient point: c'était un fantôme, un majestueux fantôme du passé, cette ville encore debout, avec ses innombrables fuseaux de pierre, si sveltes, si élancés qu'on s'étonnait de leur durée. Minarets et mosquées avaient pris, avec les ans, des blancheurs déteintes, tournant aux grisailles neutres; quant à ces milliers de maisons en bois, tassées à leur ombre, elles étaient couleur d'ocre ou de brun-rouge, nuances atténuées sous le bleuâtre de la buée presque éternelle que la mer exhale alentour. Et cet ensemble immense se reflétait dans le miroir du golfe.

Les deux femmes, celle voilée en fantôme et l'autre avec sa dentelle posée à la diable sur les cheveux, marchaient vite, suivies de leur escorte nègre, regardant à peine ce décor prodigieux, qui était pour elles le décor de tous les jours. Elles suivaient sur cette colline un chemin au pavage en déroute, entre d'anciennes et aristocratiques demeures momifiées derrière leurs grilles, et ce cimetière en pente de Khassim-Pacha, qui laissait apercevoir dans l'intervalle de ses arbres sombres la grande féerie d'en face. Les hirondelles, qui avaient partout des nids sous les balcons grillés et clos, chantaient en délire; les cyprès sentaient bon la résine, le vieux sol empli d'os de morts sentait bon le printemps.

En effet, elles ne rencontrèrent personne dans leur courte sortie, personne qu'un porteur d'eau, en costume oriental, venu pour remplir son outre à une très vieille fontaine de marbre qui était sur le chemin, toute sculptée d'exquises arabesques.

Dans une maison aux fenêtres grillées sévèrement, une maison de pacha, où un grand diable à moustaches, vêtu de rouge et d'or, pistolets à la ceinture, sans souffler mot leur ouvrit le

portail, elles prirent en habituées, sans rien dire non plus, l'escalier du harem.

Au premier étage, une vaste pièce blanche, porte ouverte, d'où s'échappaient des voix et des rires de jeunes femmes. On s'amusait à parler français là dedans, sans doute parce qu'on parlait toilette. Il s'agissait de savoir si certain piquet de roses à un corsage ferait mieux posé comme ceci ou posé comme cela :

— C'est bonnet blanc, blanc bonnet, disait l'une.

— C'est kif-kif bourricot, appuyait une autre, une petite rousse au teint de lait, aux yeux narquois, dont l'institutrice avait fréquenté l'Algérie.

C'était la chambre de ces « cousines, » deux sœurs de dix-huit et vingt et un ans, à qui la mariée de demain avait réservé la primeur de sa lettre d'homme célèbre. Pour les deux jeunes filles, deux lits laqués de blanc, chacun ayant son verset arabe brodé en or sur un panneau de velours appliqué au mur. Par terre, d'autres couchages improvisés, matelas et couvertures de satin bleu ou rose, pour quatre jeunes invitées à la fête nuptiale. Sur les chaises (laqué blanc et soie Pompadour à petits bouquets) des toilettes pour grand mariage, à peine arrivées de Paris, s'étalaient fraîches et claires. Désordre des veilles de fête, campement, eût-on dit, campement de petites bohémiennes, mais qui seraient élégantes et très riches. (La règle musulmane interdisant aux femmes de sortir après le crépuscule, c'est devenu entre elles un gentil usage de s'installer ainsi les unes chez les autres, pendant des jours ou même des semaines, à propos de tout et de rien, quelquefois pour se faire une simple visite ; et alors on organise gaiement des dortoirs.) Des voiles d'orientale traînaient aussi çà et là, des parures de fleurs, des bijoux de Lalique. Les grilles en fer, les quadrillages en bois aux fenêtres donnaient un aspect clandestin à tout ce luxe épars, destiné à éblouir ou charmer d'autres femmes, mais que les yeux d'aucun homme portant moustache n'auraient le droit de voir. Et, dans un coin, deux négresses esclaves, en costume asiatique, assises sans façon, se chantaient des airs de leur pays, scandés sur un petit tambourin qu'elles tapaient en sourdine. (Nos farouches démocrates d'Occident pourraient venir prendre des leçons de fraternité dans ce pays débonnaire, qui ne reconnaît en pratique ni castes ni distinctions sociales, et où les plus humbles serviteurs ou servantes sont toujours traités comme gens de la famille.)

L'entrée de la mariée fit sensation et stupeur. On ne l'attendait point ce matin-là. Qui pouvait l'amener? Toute noire dans son costume de rue, combien elle paraissait mystérieuse et lugubre au milieu de ces blancs, de ces roses, de ces bleu pâle des soies et des mousselines! Qu'est-ce qu'elle venait faire, comme ça, à l'improviste, chez ses demoiselles d'honneur?

Elle releva son voile de deuil, découvrit son fin visage, et, d'un petit ton détaché, répondit en français — qui était décidément une langue familière aux harems de Constantinople:

— Une lettre, que je venais vous communiquer!

— De qui, la lettre?

— Ah! devinez?

— De la tante d'Andrinople, je parie, qui t'annonce une parure en brillans?

— Non.

— De la tante d'Érivan, qui t'envoie une paire de chats angora, pour ton cadeau de noce?

— Non plus. C'est d'une personne étrangère... C'est... d'un monsieur...

— Un monsieur! Quelle horreur!... Un monsieur! Petit monstre que tu es!...

Et, comme elle tendait sa lettre, contente de son effet, deux ou trois jolies têtes blondes, — du blond vrai et du blond faux, — se précipitèrent ensemble pour voir tout de suite la signature.

— André Lhéry!... Non! Alors il a répondu?... C'est de lui?... Pas possible...

Tout ce petit monde avait été mis dans la confidence de la lettre écrite au romancier. Chez les femmes turques d'aujourd'hui, il y a une telle solidarité de révolte contre le régime sévère des harems, qu'elles ne se trahissent jamais entre elles; le manquement fût-il grave, au lieu d'être innocent comme cette fois, ce serait toujours même discrétion, même silence.

On se serra pour lire ensemble, cheveux contre cheveux, y compris Mlle Bonneau de Saint-Miron, en se tiraillant le papier. A la troisième phrase, on éclata de rire :

— Oh! tu as vu!... Il prétend que tu n'es pas Turque!... Impayable, par exemple!... Il s'y connaît même si bien, paraît-il, que le voilà tout à fait sûr que non!

— Eh! mais c'est un succès, ça, ma chère, — lui dit

Zeyneb, l'aînée des cousines, — ça prouve que le piquant de ton esprit, l'élégance de ton style...

— Un succès, — contesta la petite rousse au nez en l'air, au minois toujours comiquement moqueur, — un succès !... Si c'est qu'il te prend pour une *Pérote*, merci de ce succès-là.

Il fallait entendre comment était dit ce mot *Pérote* (habitante du quartier de Péra). Rien que dans la façon de le prononcer, elle avait mis tout son dédain de pure fille d'Osmanlis pour les Levantins ou Levantines (Arméniens, Grecs ou Juifs) dont le Pérote représente le prototype (1).

— Ce pauvre Lhéry, — ajouta Kerimé, l'une des jeunes invitées, — il retarde !... Il en est sûrement resté à la Turque des romans de 1830 : narguilé, confitures et divan tout le jour.

— Ou même simplement, — reprit Mélek, la petite rousse au bout de nez narquois, — simplement à la Turque du temps de sa jeunesse. C'est qu'il doit commencer à être marqué, tu sais, ton poète !...

C'était pourtant vrai, d'une vérité incontestable, qu'it ne pouvait plus être jeune, André Lhéry. Et, pour la première fois, cette constatation s'imposait à l'esprit de sa petite amoureuse inconnue, qui n'avait jamais pensé à cela ; constatation plutôt décevante, dérangeant son rêve, voilant de mélancolie son culte pour lui...

Malgré leurs airs de sourire et de railler, elles l'aimaient toutes, cet homme lointain et presque impersonnel, toutes celles qui étaient là ; elles l'aimaient pour avoir parlé avec amour de leur Turquie, et avec respect de leur Islam. Une lettre de lui écrite à l'une d'elles était un événement dans leur vie cloîtrée où, jusqu'à la grande catastrophe foudroyante du mariage, jamais rien ne se passe. On la relut à haute voix. Chacune désira toucher ce carré de papier où sa main s'était posée. Et puis, étant toutes graphologues, elles entreprirent de sonder le mystère de l'écriture.

Mais une maman survint, la maman des deux sœurs, et vite, avec un changement de conversation, la lettre disparut, escamotée. Non pas qu'elle fût bien sévère, cette maman-là, au si

(1) Tout en me rangeant à l'avis des Osmanlis sur la généralité des Pérotes, je reconnais avoir rencontré parmi eux d'aimables exceptions, des hommes parfaitement distingués et respectables, des femmes qui seraient trouvées exquises dans n'importe quel pays et quel monde. (Note de l'auteur.)

calme visage, mais elle aurait grondé tout de même, et surtout n'eût pas su comprendre ; elle était d'une autre génération, parlant peu le français et n'ayant lu qu'Alexandre Dumas père. Entre elle et ses filles, un abîme s'était creusé, de deux siècles au moins, tant les choses marchent vite dans la Turquie d'aujourd'hui. Physiquement même, elle ne leur ressemblait pas, ses beaux yeux reflétaient une paix un peu naïve qui ne se retrouvait point dans le regard des admiratrices d'André Lhéry : c'est qu'elle avait borné son rôle terrestre à être une tendre mère et une épouse impeccable, sans en chercher plus. D'ailleurs, elle s'habillait mal en Européenne, et portait gauchement encore des robes trop surchargées, quand ses enfans au contraire savaient déjà être si élégantes et fines dans des étoffes très simples.

Maintenant ce fut l'institutrice française de la maison qui fit son entrée, — genre Esther Bonneau, en plus jeune, en plus romanesque encore. Et comme la chambre était vraiment trop encombrée, avec tant de monde, de robes jetées sur les chaises et de matelas par terre, on passa dans une plus grande pièce voisine, « modern style, » qui était le salon du harem.

Surgit alors sans frapper, par la porte toujours ouverte, une grosse dame allemande à lunettes, en chapeau lourdement empanaché, amenant par la main Fahr-el-Nissâ, la plus jeune des invitées. Et, dans le cercle des jeunes filles, aussitôt on se mit à parler allemand, avec la même aisance que tout à l'heure pour le français. C'était le professeur de musique, cette grosse dame-là, et d'ailleurs une femme de talent incontestable ; avec Fahr-el-Nissâ, qui jouait déjà en artiste, elle venait de répéter à deux pianos un nouvel arrangement des fugues de Bach, et chacune y avait mis toute son âme.

On parlait allemand, mais sans plus de peine on eût parlé italien ou anglais, car ces petites Turques lisaient Dante, ou Byron ou Shakspeare dans le texte original. Plus cultivées que ne le sont chez nous la moyenne des jeunes filles du même monde, à cause de la séquestration sans doute et des longues soirées solitaires, elles dévoraient les classiques anciens et les grands détraqués modernes, en musique se passionnaient pour Gluck aussi bien que pour César Franck ou Wagner, et déchiffraient les partitions de Vincent d'Indy. Peut-être aussi bénéficiaient-elles des longues tranquillités et somnolences mentales de leurs ascendantes ; dans leur cerveau, composé de matière

neuve ou longtemps reposée, tout germait à miracle, comme, en terrain vierge, les hautes herbes folles et les jolies fleurs vénéneuses.

Le salon du haremlike, ce matin-là, s'emplissait toujours ; les deux négresses avaient suivi, avec leur petit tambourin. Après elles, une vieille dame entra, devant qui toutes se levèrent par respect : la grand'mère. On se mit alors à parler turc, car elle n'entendait rien aux langues occidentales, — et ce qu'elle se souciait d'André Lhéry, cette aïeule ! Sa robe brodée d'argent était de mode ancienne et un voile de Circassie enveloppait sa chevelure blanche. Entre elle et ses petites-filles, l'abîme d'incompréhension demeurait absolument insondable, et, pendant les repas, plus d'une fois lui arrivait-il de les scandaliser par l'habitude qu'elle avait conservée de manger le riz avec ses doigts comme les ancêtres, — ce que faisant, elle restait grande dame quand même, grande dame jusqu'au bout des ongles, et imposante à tous.

Donc, on s'était mis à parler turc, par déférence pour l'aïeule, et subitement le murmure des voix était devenu plus harmonieux, doux comme de la musique.

Parut maintenant une femme, svelte et ondoyante, qui arrivait du dehors, et ressemblait, bien entendu, à un fantôme tout noir. C'était Alimé-hanum, professeur agrégée de philosophie au lycée de jeunes filles fondé par Sa Majesté Impériale le Sultan ; d'habitude elle venait trois fois par semaine enseigner à Mélek la littérature arabe et persane. Il va sans dire, pas de leçon aujourd'hui, veille de mariage, jour où les cervelles étaient à l'envers. Mais quand elle eut relevé son voile en cagoule et montré sa jolie figure grave, la conversation tomba sur les vieux poètes de l'Iran, et Mélek, devenue sérieuse, récita un passage du « Pays des roses, » de Saadi.

Aucune trace d'odalisques, ni de narguilé, ni de confitures, dans ce harem de pacha, composé de la grand'mère, de la mère, des filles, et des nièces avec leurs institutrices.

Du reste, à part deux ou trois exceptions peut-être, tous les harems de Constantinople ressemblent à celui-ci : le *harem* de nos jours, c'est tout simplement la partie féminine d'une famille constituée comme chez nous, — et éduquée comme chez nous, sauf la claustration, sauf les voiles épais pour la rue, et l'impossibilité d'échanger une pensée avec un homme, s'il n'est

le père, le mari, le frère, ou quelquefois par tolérance le cousin très proche avec qui l'on a joué étant enfant.

On avait recommencé de parler français et de discuter toilette quand une voix humaine, si limpide qu'on eût dit une voix céleste, tout à coup vibra dehors, comme tombant du haut de l'air : l'Imam de la plus voisine mosquée appelait du haut du minaret les fidèles à la prière méridienne.

Alors la petite fiancée, se rappelant que sa grand'mère déjeunait à midi, s'échappa comme Cendrillon, avec Mlle Bonneau encore plus effarée qu'elle à l'idée que la vieille dame pourrait attendre.

III

Il fut silencieux, son dernier déjeuner dans la maison familiale, entre ces deux femmes sourdement hostiles l'une à l'autre, l'institutrice et l'aïeule sévère.

Après, elle se retira chez elle, où elle eût souhaité s'enfermer à double tour ; mais les chambres des femmes turques n'ont point de serrure ; il fallut se contenter d'une consigne donnée à Kondjé-Gul pour toutes les servantes ou esclaves jour et nuit aux aguets, suivant l'usage, dans les vestibules, dans les longs couloirs de son appartement, comme autant de chiens de garde familiers et indiscrets.

Pendant cette suprême journée qui lui restait, elle voulait se préparer comme pour la mort, ranger ses papiers et mille petits souvenirs, brûler surtout, brûler par crainte des regards de l'homme inconnu qui serait dans quelques heures son maître. La détresse de son âme était sans recours, et son effroi, sa rébellion allaient croissant.

Elle s'assit devant son bureau, où la bougie fut rallumée pour communiquer son feu à tant de mystérieuses petites lettres qui dormaient dans les tiroirs de laque blanche ; lettres de ses amies mariées d'hier ou bien tremblant de se marier demain ; lettres en turc, en français, en allemand, en anglais, toutes criant la révolte, et toutes empoisonnées de ce grand pessimisme qui, de nos jours, ravage les harems de la Turquie. Parfois elle relisait un passage, hésitait tristement, et puis, quand même, approchait le feuillet de la petite flamme pâle, que l'on voyait à

peine luire, à cause du soleil. Et tout cela, toutes les pensées secrètes des belles jeunes femmes, leurs indignations refrénées, leurs plaintes vaines, tout cela faisait de la cendre, qui s'amassait et se confondait dans un brasero de cuivre, seul meuble oriental de la chambre.

Les tiroirs vidés, les confidences anéanties, restait devant elle un grand buvard à fermoir d'or, qui était bondé de cahiers écrits en français... Brûler cela aussi?... Non, elle n'en sentait vraiment plus le courage. C'était toute sa vie de jeune fille, c'était son journal intime commencé le jour de ses treize ans, — le jour funèbre où elle avait *pris le tcharchaf* (pour employer une locution de là-bas), c'est-à-dire le jour où il avait fallu pour jamais cacher son visage au monde, se cloîtrer, devenir l'un des innombrables fantômes noirs de Constantinople.

Rien d'antérieur à la prise de voile n'était noté dans ce journal. Rien de son enfance de petite princesse barbare, là-bas, au fond des plaines de Circassie, dans le territoire perdu où, depuis deux siècles, régnait sa famille. Rien non plus de son existence de petite fille mondaine, quand, vers sa onzième année, son père était venu s'établir avec elle à Constantinople, où il avait reçu de Sa Majesté le Sultan le titre de maréchal de la Cour; cette période-là avait été toute d'étonnemens et d'acclimatation élégante, avec en outre des leçons à apprendre et des devoirs à faire; pendant deux ans, on l'avait vue à des fêtes, à des parties de tennis, à des sauteries d'ambassade; avec les plus difficiles danseurs de la colonie européenne, elle avait valsé tout comme une grande jeune fille; très invitée, son carnet toujours plein, elle charmait par son délicieux petit visage, par sa grâce, par son luxe, et aussi par cet air qu'aucune autre n'eût imité, cet air à la fois vindicatif et doux, à la fois très timide et très hautain. Et puis, un beau jour, à un bal donné par l'ambassade anglaise pour les tout jeunes, on avait demandé : « Où est-elle, la petite Circassienne? » Et des gens du pays avaient simplement répondu : « Ah! vous ne saviez pas? Elle vient de prendre le tcharchaf. » — (Elle a pris le tcharchaf, autant dire : fini, escamotée d'un coup de baguette; on ne la verra jamais plus; si par hasard on la rencontre, passant dans quelque voiture fermée, elle ne sera qu'une forme noire, impossible à reconnaître; elle est comme morte...)

Donc, avec ses treize ans accomplis, elle était entrée, suivant

la règle inflexible, dans ce monde voilé qui, à Constantinople, vit en marge de l'autre, que l'on frôle dans toutes les rues, mais qu'il ne faut pas regarder et qui, dès le coucher du soleil, s'enferme derrière des grilles ; dans ce monde que l'on sent partout autour de soi, troublant, attirant, mais impénétrable, et qui observe, conjecture, critique, voit beaucoup de choses à travers son éternel masque de gaze noire, et devine ensuite ce qu'il n'a pas vu.

Soudainement captive, à treize ans, entre un père toujours en service au palais et une aïeule rigide sans tendresse manifestée, seule dans sa grande demeure de Khassim-Pacha, au milieu d'un quartier de vieux hôtels princiers et de cimetières, où, dés la nuit close, tout devenait frayeur et silence, elle s'était adonnée passionnément à l'étude. Et cela avait duré jusqu'à ses vingt-deux ans aujourd'hui près de sonner, cette ardeur à tout connaître, à tout approfondir, littérature, histoire ou transcendante philosophie. Parmi tant de jeunes femmes, ses amies, supérieurement cultivées aussi dans la séquestration propice, elle était devenue une sorte de petite étoile dont on citait l'érudition, les jugemens, les innocentes audaces, en même temps que l'on copiait ses élégances coûteuses ; surtout elle était comme le porte-drapeau de l'insurrection féminine contre les sévérités du harem.

Après tout, elle ne le brûlerait pas, ce journal, commencé le premier jour du tcharchaf ! Plutôt elle le confierait, bien cacheté, à quelque amie sûre et un peu indépendante, dont les tiroirs n'auraient pas chance d'être fouillés par un mari. Et qui sait, dans l'avenir, s'il ne lui serait pas possible de le reprendre et de le prolonger encore ?... Elle y tenait surtout parce qu'elle y avait presque fixé des choses de sa vie qui allait finir demain, des instans heureux d'autrefois, des journées de printemps plus étrangement lumineuses que d'autres, des soirs de plus délicieuse nostalgie dans le vieux jardin plein de roses, et des promenades sur le Bosphore féerique, en compagnie de ses cousines tendrement chéries. Tout cela lui aurait semblé plus irrévocablement perdu dans l'abîme du temps, une fois le pauvre journal détruit. L'écrire avait été d'ailleurs sa grande ressource contre ses mélancolies de jeune fille emmurée, — et voici que le désir lui venait de le continuer à présent même, pour tromper la détresse de ce dernier jour... Elle demeura donc assise à son bureau, et reprit

son porte-plume, qui était un bâton d'or cerclé de petits rubis. Si elle avait adopté notre langue dès le début de ce journal, sur les premiers feuillets déjà vieux de neuf ans, c'était surtout pour être certaine que sa grand'mère, ni personne dans la maison, ne s'amuserait à le lire. Mais, depuis environ deux années, cette langue française, qu'elle soignait et épurait le plus possible, était à l'intention d'un lecteur imaginaire. (Un journal de jeune femme est toujours destiné à un lecteur, fictif ou réel, fictif nécessairement s'il s'agit d'une femme turque.) Et le lecteur ici était un personnage lointain, lointain, pour elle à peu près inexistant : le romancier André Lhéry!... Tout s'écrivait maintenant pour lui seul, en imitant même, sans le vouloir, un peu sa manière; cela prenait forme de lettres à lui adressées, et dans lesquelles, pour se donner mieux l'illusion de le connaître, on l'appelait par son nom : André, tout court, comme un vrai ami, un grand frère.

Or, ce soir-là, voici ce que commença de tracer la petite main alourdie par de trop belles bagues :

18 avril 1901.

Je ne vous avais jamais parlé de mon entance, André, n'est-ce pas? Il faut que vous sachiez pourtant : moi, qui vous parus tellement civilisée, je suis au fond une petite barbare. Quelque chose restera toujours en moi de la fille des libres espaces, qui jadis galopait à cheval au cliquetis des armes, ou dansait dans la lumière au tintement de ses ceintures d'argent.

Et, malgré tout le vernis de la culture européenne, quand mon âme nouvelle, dont j'étais fière, mon âme d'être qui pense, mon âme consciente, quand cette âme donc souffre trop, ce sont les souvenirs de mon enfance qui reviennent me hanter. Ils reparaissent impérieux, colorés et brillans; ils me montrent une terre lumineuse, un paradis perdu, auquel je ne puis plus ni *ne voudrais* retourner; un village circassien, bien loin, au delà de Koniah, qui s'appelle Karadjemir. Là, ma famille règne depuis sa venue du Caucase. Mes ancêtres, dans leur pays, s'étaient des khans de Kiziltépé, et le sultan d'alors leur donna en fief ce pays de Karadjemir. Là, j'ai vécu jusqu'à l'âge de onze ans. J'étais libre et heureuse. Les jeunes filles circassiennes ne sont pas voilées. Elles dansent et causent avec les jeunes hommes, et choisissent leur mari selon leur cœur...

Notre maison était la plus belle du village et de longues allées d'acacias montaient de tous côtés vers elle. Puis les acacias l'entou-

raient d'un grand cercle, et, au moindre souffle de vent, ils balançaient leurs branches comme pour un hommage ; alors il neigeait des pétales parfumés. Je revois dans mes rêves une rivière qui court... De la grande salle, on entendait la voix de ses petits flots pressés. Oh ! comme ils se hâtaient dans leur course vers les lointains inconnus ! Quand j'étais enfant, je riais de les voir se briser contre les rochers, avec colère.

Du côté du village, devant la maison, s'étend un vaste espace libre. C'est là que nous dansions, sur le rythme circassien, au son de nos vieilles musiques. Deux à deux, ou formant des chaînes ; toutes, drapées de soies blanches, des fleurs en guirlandes dans nos cheveux. Je revois mes compagnes d'alors... Où sont-elles aujourd'hui ?... Toutes étaient belles et douces, avec de longs yeux et de frais sourires.

A la tombée du jour, en été, les Circassiens de mon père, tous les jeunes gens du village, laissaient leurs travaux et partaient à cheval à travers la plaine. Mon père, ancien soldat, se mettait à leur tête et les menait comme pour une charge. C'était à l'heure dorée où le soleil va s'endormir. Quand j'étais petite, l'un d'eux me prenait sur sa selle ; alors je m'enivrais de cette vitesse, et de cette passion qui tout le jour était sourdement montée de la terre en feu pour éclater le soir dans le bruit des armes et dans les chants sauvages. L'heure ensuite changeait sa nuance ; elle semblait devenue l'heure pourpre des soirs de bataille.., et les cavaliers jetaient au vent des chants de guerre. Puis elle devenait l'heure rose et opaline...

. . . . . .

Elle en était à cette heure « opaline, » se demandant si le mot ne serait pas trop précieux pour plaire à André, quand brusquement Kondjé-Gul, malgré la défense, fit irruption dans sa chambre :

— Il est là, maîtresse ! Il est là !...

— Il est là, qui ?

— Lui, le jeune bey !... Il était venu causer avec le pacha, votre père, et il va sortir. Vite, courez à votre fenêtre, vous le verrez remonter à cheval !

A quoi la petite princesse répondit sans bouger, avec une tranquillité glaciale dont la bonne Kondjé-Gul demeura comme anéantie :

— Et c'est pour ça que tu me déranges ?... Je le verrai toujours trop tôt, celui-là ! Sans compter que j'aurai jusqu'à ma vieillesse pour le revoir à discrétion !

Elle disait cela surtout pour bien marquer, devant la domesticité, son dédain du jeune maître. Mais, sitôt Kondjé-Gul partie en grande confusion, elle s'approcha tremblante de la fenêtre : il venait de remonter à cheval, dans son bel uniforme d'officier, et partait au trot, le long des cyprès et des tombes, suivi de son ordonnance. Elle eut le temps de voir qu'en effet sa moustache était blonde, plutôt trop blonde à son gré, mais qu'il était joli garçon, avec une assez fière tournure. Il n'en restait pas moins l'adversaire, le maître imposé qui jamais ne serait admis dans l'intimité de son âme. Et, se refusant à s'occuper de lui davantage, elle revint s'asseoir à son bureau, — avec tout de même une montée de sang aux joues, — pour continuer le journal, la lettre au confident irréel :

... l'heure rose (l'heure rose tout court, décidément; opaline était biffé), l'heure rose où s'éveillent les souvenirs, et les Circassiens se souvenaient du pays de leurs ancêtres ; l'un d'eux disait un chant d'exil, et les autres ralentissaient l'allure, pour écouter cette voix solitaire et lente. Puis l'heure était violette, et tendre, et douce, et la plaine tout entière entonnait l'hymne d'amour... Alors les cavaliers tournaient bride et hâtaient leur galop pour revenir. Sous leur passage, les fleurs mouraient dans un dernier parfum ; ils étincelaient, ils semblaient emporter avec eux, sur leurs armes, tout l'argent fluide épars dans le crépuscule d'été.

Au loin devant eux, une lueur d'incendie marquait le petit point où les acacias de Karadjemir se groupaient, au milieu de la steppe silencieuse et lisse. La lueur grandissait, et bientôt se changeait en un foyer de flammes hautes qui léchaient les premières étoiles; car ceux qui étaient restés au village avaient allumé de grands feux, et, tout autour, c'étaient des danses de jeunes filles, c'étaient des chants, rythmés par l'envol des draperies blanches et des voiles légers. Les jeunes s'amusaient, tandis que les hommes mûrs étaient assis à fumer dehors, et que les mères, à travers la dentelle des fenêtres, guettaient venir l'amour vers leurs enfans.

En ces jours-là, j'étais reine. Tewfik Pacha mon père et Seniha ma mère m'aimaient par-dessus tout, car leurs autres enfans étaient morts. J'étais la sultane du village; nulle autre n'avait de si belles robes, ni des ceintures d'or et d'argent si précieusement ciselées ; et, s'il passait par là un de ces marchands venus du Caucase avec des pierreries plein des sacs, et des ballots de fines soies lamées d'or, chacun savait alentour que c'était dans notre maison qu'il devait d'abord entrer; personne n'eût osé acheter une simple écharpe tant

que la fille du Pacha n'avait pas elle-même choisi ses parures.

Ma mère était discrète et douce. Mon père était bon et on le savait juste. Tout étranger de passage pouvait venir frapper à notre porte, la maison était à lui. Pauvre, il était accueilli comme le Sultan même. Proscrit, fugitif, — j'en ai vu, — l'ombre de la maison l'eût défendu jusqu'à la mort de ses hôtes. Mais malheur à qui eût cherché à se servir de Tewfik Pacha pour l'aider dans quelque action vile ou seulement louche : mon père, si bon, était aussi un justicier terrible. Je l'ai vu.

Telle fut mon enfance, André. Puis, nous perdîmes ma mère, et mon père alors ne voulant plus rester sans elle au Karadjemir, m'emmena avec lui à Constantinople, chez mon aïeule, près de mes cousines.

A présent c'est mon oncle Arif Bey qui gouverne à sa place là-bas. Mais presque rien n'a changé dans ce coin inconnu du monde, où les jours continuent de tisser en silence les années. On a, je crois, construit un moulin sur la rivière ; les petits flots, qui seulement s'amusaient à paraître terribles, ont dû apprendre à devenir utiles, et je crois les entendre pleurer leur liberté ancienne. Mais la belle maison se dresse toujours parmi les arbres, et, ce printemps, encore, les acacias auront neigé sur les chemins où j'ai joué enfant. Et sans doute quelque autre petite fille s'en va chevaucher à ma place avec les cavaliers...

Onze années bientôt ont passé sur tout cela.

L'enfant insouciante et gaie est devenue une jeune fille qui a déjà beaucoup pleuré. Eût-elle été plus heureuse en continuant sa vie primitive?... Mais *il était écrit* qu'elle en sortirait, parce qu'*il fallait* qu'elle fût changée en un être pensant et que son orbite et la vôtre vinssent un jour à se croiser. Oh ! qui nous dira le pourquoi, la raison supérieure de ces rencontres, où les âmes s'effleurent à peine et que pourtant elles n'oublient plus. Car, vous aussi, André, vous ne m'oublierez plus...

. . . . . .

Elle était lasse d'écrire. Et d'ailleurs le passage du Bey avait mis la déroute dans sa mémoire.

Que faire, pour terminer ce dernier jour? Ah ! le jardin ! le cher jardin, si imprégné de ses jeunes rêves : c'est là qu'elle irait jusqu'au soir... Tout au fond, certain banc, sous les platanes centenaires, contre le vieux mur tapissé de mousse : c'est là qu'elle s'isolerait jusqu'à la tombée de ce jour d'avril, qui lui semblait n'avoir pas de lendemain. Et vite elle sonna Kondjé-Gul, pour faire donner le signal qu'exigeait sa venue : aux jar-

diniers, cochers, domestiques mâles quelconques, ordre de disparaître des allées pour ne point profaner par leurs regards la petite déesse, qui entendait se promener là sans voile...

Mais non, réflexion faite, elle ne descendrait pas; car il y aurait toujours la rencontre possible des eunuques, des servantes, tous avec leurs sourires de circonstance à la mariée, et elle serait dans l'obligation, devant eux, d'avoir l'air ravi, puisque l'étiquette l'exige en pareil cas. Et puis, l'exaspération de voir ces préparatifs de fête, ces tables dressées sous les branches, ces beaux tapis jetés sur la terre...

Alors, elle se réfugia dans un petit salon, voisin de sa chambre, où elle avait son piano d'Erard. A la musique aussi. il fallait dire adieu, puisque, de piano, il n'y en aurait point, dans sa nouvelle demeure. La mère du jeune bey, — *une 1320* (1), ainsi que les dames vieux jeu sont désignées, par les petites fleurs de culture intensive écloses dans la Turquie moderne, — une pure 1320, avait, non sans défiance, permis la bibliothèque de livres nouveaux en langue occidentale, et les revues à images; mais le piano l'avait visiblement choquée, et on n'osait plus insister. (Elle était venue plusieurs fois, cette vieille dame, faire visite à la fiancée, l'accablant de petites chatteries, de petits complimens démodés qui l'agaçaient, et la dévisageant toujours avec une attention soutenue, pour ensuite la mieux décrire à son fils.) Donc, plus de piano, dans sa maison de demain, là-bas, en face, de l'autre côté du golfe, au cœur même du Vieux-Stamboul... Sur le clavier, ses petites mains nerveuses, rapides, d'ailleurs merveilleusement exercées et assouplies, se mirent à improviser d'abord de vagues choses extravagantes, sans queue ni tête, accompagnées de claquemens secs, chaque fois que les trop grosses bagues heurtaient les bémols ou les dièses. Et puis elle les ôta, ces bagues, et, après s'être recueillie, commença de jouer une très difficile transcription de Wagner par Listz; alors, peu à peu elle cessa d'être celle qui épousait demain le capitaine Hamdi Bey, aide de camp de Sa Majesté Impériale; elle fut la fiancée d'un jeune guerrier à longue chevelure, qui habitait un château sur des cimes, dans l'obscurité des nuages, au-dessus d'un grand fleuve tragique; elle entendit la symphonie des vieux temps légendaires, dans les profondes forêts du Nord...

(1) Autrement dit une personne qui n'admet que les dates de l'hégire, au lieu d'employer le calendrier européen.

Mais quand elle eut cessé de jouer, quand tout cela se fut éteint avec les dernières vibrations des cordes, elle remarqua les rayons du soleil, déjà rouges, qui entraient presque horizontalement à travers les éternels quadrillages des fenêtres. C'était bien le déclin de ce jour, et l'effroi la prit tout à coup à l'idée d'être seule, — comme elle l'avait souhaité cependant, — pour cette dernière soirée. Vite elle courut chez sa grand'mère, solliciter une permission qu'elle obtint, et vite elle écrivit à ses cousines, leur demandant comme en détresse de venir coûte que coûte lui tenir compagnie; — mais rien qu'elles deux, pas les autres petites demoiselles d'honneur campées dans leur chambre; rien qu'elles deux, Zeyneb et Mélek, ses amies d'élection, ses confidentes, ses sœurs d'âme. Elle craignait que leur mère ne permît pas, à cause des autres invitées; elle craignait que l'heure ne fût trop tardive, le soleil trop bas, les femmes turques ne sortant plus quand il est couché. Et, de sa fenêtre grillée, elle regardait le vieil Ismaël qui courait porter le message.

Depuis quelques jours, même vis-à-vis de ses cousines qui en avaient de la peine, elle était muette sur les sujets graves, elle était murée et presque hautaine; même vis-à-vis de ces deux-là, elle gardait la pudeur de sa souffrance, mais à présent elle ne pouvait plus; elle les voulait, pour pleurer sur leur épaule.

Comme il baissait vite, ce soleil du dernier soir! Auraient-elles le temps d'arriver? Au-dessus de la rue, pour voir de plus loin, elle se penchait autant que le permettaient les grilles et les châssis de bois dissimulateurs. C'était maintenant « l'heure pourpre des soirs de bataille, » comme elle disait dans son journal d'enfant, et des idées de fuite, de révolte ouverte bouleversaient sa petite tête indomptable et charmante... Pourtant, quelle immobilité sereine, quel calme fataliste et résigné, dans ses entours! Un parfum d'aromates montait de ce grand bois funéraire, si tranquille devant ses fenêtres, — parfum de la vieille terre turque immuable, parfum de l'herbe rase et des très petites plantes qui s'étaient chauffées depuis le matin au soleil d'avril. Les verdures noires des arbres, détachées sur le couchant qui prenait feu, étaient comme percées de part en part, comme criblées par la lumière et les rayons. Des dorures anciennes brillaient çà et là, aux couronnemens de ces bornes tombales, que l'on avait plantées au hasard dans beaucoup d'espace, que l'on avait clairsemées sous les cyprès. (En Turquie, on

n'a pas l'effroi des morts, on ne s'en isole point; au cœur même des villes, partout, on les laisse dormir.) A travers ces choses mélancoliques des premiers plans, entre ces gerbes de feuillage sombre qui se tenaient droites comme des tours, dans les intervalles de tout cela, les lointains apparaissaient, le grand décor incomparable : tout Stamboul et son golfe, dans leur plein embrasement des soirs purs. En bas, tout à fait en bas, l'eau de la Corne-d'Or, vers quoi dévalaient ces proches cimetières, était rouge, incandescente comme le ciel; des centaines de caïques la sillonnaient, — va-et-vient séculaire, à la fermeture des bazars, — mais, de si haut, on n'entendait ni le bruissement de leur sillage, ni l'effort de leurs rameurs; ils semblaient de longs insectes, défilant sur un miroir. Et la rive d'en face, cette rive de Stamboul, changeait à vue d'œil; toutes les maisons avoisinant la mer, tous les étages inférieurs du prodigieux amas, venaient de s'estomper et comme de fuir, sous cette perpétuelle brume violette du soir, qui est de la buée d'eau et de la fumée; Stamboul changeait comme un mirage; rien ne s'y détaillait plus, ni le délabrement, ni la misère, ni la hideur de quelques modernes bâtisses; ce n'était maintenant qu'une silhouette, d'un violet profond liséré d'or, une colossale découpure de ville toute de flèches et de dômes, posée debout, en écran pour masquer un incendie du ciel. Et les mêmes voix qu'à midi, les voix claires, les voix célestes se reprenaient à chanter dans l'air, appelant les Osmanlis fidèles au quatrième office du jour : *le soleil se couchait.*

Alors la petite prisonnière, malgré elle un peu calmée cependant par tant de paix magnifique, s'inquiétait davantage de Mélek et de Zeyneb. Réussiraient-elles à lui arriver, malgré l'heure tardive?... Plus attentivement elle regardait au bout de ce chemin, que bordaient d'un côté les vieilles demeures grillées, de l'autre le domaine délicieux des morts...

Ah ! elles venaient!... C'étaient elles, là-bas, ces deux minces fantômes noirs sans visage, sortis d'une grande porte morose, et qui se hâtaient, escortés de deux nègres à long sabre... Bien vite décidées, bien vite prêtes, les pauvres petites!... Et de les avoir reconnues, accourant ainsi à son appel d'angoisse, elle sentit ses yeux s'embrumer; des larmes, mais cette fois des larmes douces, coulèrent sur sa joue.

Dès qu'elles entrèrent, relevant leurs tristes voiles, la mariée se ieta en pleurant dans leurs bras.

Toutes deux la serrèrent contre leur jeune cœur avec la plus tendre pitié :

— Nous nous en doutions, va, que tu n'étais pas heureuse... Mais tu ne voulais rien nous dire... T'en parler, nous n'osions pas... Depuis quelques jours, nous te trouvions si cachée avec nous, si froide.

— Eh! vous savez bien comment je suis... C'est stupide, j'ai honte que l'on me voie souffrir...

Et elle pleurait maintenant à sanglots.

— Mais pourquoi n'as-tu pas dit « non, » ma chérie?

— Ah! j'ai déjà dit « non » tant de fois!... Elle est trop longue, à ce qu'il paraît, la liste de ceux que j'ai refusés!... Et puis, songez donc : vingt-deux ans, j'étais presque une vieille fille... D'ailleurs, celui-là ou un autre, qu'importe, puisqu'il faudra toujours finir par en épouser un!

Naguère, elle avait entendu des amies à elle parler ainsi, la veille de leur mariage; leur passivité l'avait écœurée, et voici qu'elle finissait de même... « Puisque ce ne sera pas celui que j'aurais choisi et aimé, disait l'une, n'importe qu'il s'appelle Mehmed ou Ahmed! N'aurai-je pas des enfans, pour me consoler de sa présence? » Une autre, une toute jeune, qui avait accepté le premier prétendant venu, s'en était excusée en ces termes : « Pourquoi pas le premier au lieu du suivant, que je ne connaîtrais du reste pas davantage?... Que dire pour le refuser?... Et puis, quelle histoire, pense donc, ma chère!... » Ah! non, l'apathie de ces petites-là lui avait semblé incompréhensible, par exemple : se laisser marier comme des esclaves!... Et voici qu'elle-même venait de consentir à un marché pareil, — et c'était demain, le jour terrible de l'échéance. Par lassitude de toujours refuser, de toujours lutter, elle avait, comme les autres, fini par dire ce *oui* qui l'avait perdue, au lieu du *non* qui l'aurait sauvée, au moins pour quelque temps encore. Et à présent, trop tard pour se reprendre, elle arrivait tout au bord de l'abîme : c'était demain!...

Maintenant elles pleuraient ensemble, toutes les trois; elles pleuraient les larmes qui avaient été contenues pendant bien des jours par la fierté de l'épousée; elles pleuraient les larmes de la grande séparation, comme si l'une d'elles allait mourir...

Mélek et Zeyneb, bien entendu, ne rentreraient pas ce soir chez elles, mais coucheraient ici, chez leur cousine, comme c'est

l'usage quand on se visite à la tombée de la nuit, et comme elles l'avaient déjà fait constamment depuis une dizaine d'années. Toujours ensemble, les trois jeunes filles, comme d'inséparables sœurs, elles s'étaient habituées à dormir le plus souvent de compagnie, chez l'une ou chez l'autre, et surtout ici, chez la Circassienne.

Mais cette fois, quand les esclaves, sans même demander les ordres, eurent achevé d'étendre sur les tapis les matelas de soie des invitées, toutes trois, demeurées seules, eurent le sentiment d'être réunies pour une veillée funéraire. Elles avaient demandé et obtenu la permission de ne pas descendre se mettre à table, et un nègre imberbe, à figure de macaque trop gras, venait de leur apporter, sur un plateau de vermeil, une dînette qu'elles ne songeaient pas à toucher.

En bas, dans la salle à manger, leur commune aïeule, le pacha, père de la mariée, et Mlle Bonneau de Saint-Miron, soupaient sans causerie, dans un silence de catastrophe. L'aïeule, plus que jamais outrée par l'attitude de la fille de sa fille, savait bien à qui s'en prendre, accusait l'éducation nouvelle et l'institutrice; cette petite, née de son sang d'impeccable musulmane, et puis devenue une sorte d'enfant prodigue dont on n'espérait même plus le retour aux traditions héréditaires, elle l'aimait bien quand même, mais elle avait toujours cru devoir se montrer sévère, et aujourd'hui, devant cette rébellion sourde, incompréhensible, elle voulait encore exagérer la froideur et la dureté. Quant au pacha, lui, qui avait de tout temps comblé et gâté son enfant unique comme une sultane des Mille et Nuits, et qui en avait reçu en échange une si douce tendresse, il ne comprenait pas mieux que sa vieille belle-mère 1320, et il s'indignait aussi; non, c'était trop, ce dernier caprice : faire sa petite martyre, parce que, le moment venu de lui donner un maître, on lui avait choisi un joli garçon, riche, de grande famille, et en faveur auprès de Sa Majesté Impériale!... Et enfin la pauvre institutrice, qui au moins se sentait bien innocente de ces fiançailles, qui avait toujours été la confidente et l'amie, s'étonnait douloureusement en silence : puisque son élève si chère l'avait fait revenir dans la maison pour le mariage, pourquoi ne voulait-elle pas de sa compagnie, là-haut chez elle, pour le dernier soir?...

Mais non, les trois petites fantasques, — ne croyant pas

d'ailleurs lui faire tant de peine, — avaient désiré être seules, la veille d'une telle séparation.

Finies à jamais, leurs soirées rien qu'à elle trois, dans cette chambre qui serait inhabitée demain et à laquelle il fallait dire adieu... Pour que ce fût moins triste, elles avaient allumé toutes les bougies des candélabres, et la grande lampe en colonne, — dont l'abat-jour, suivant une mode encore nouvelle cette année-là, était plus large qu'un parasol et fait de pétales de fleurs. Et elles continuaient de passer en revue, de ranger, ou parfois de détruire mille petites choses qu'elles avaient longtemps gardées comme des souvenirs très précieux. C'étaient de ces gerbes de fils d'argent ou de fils d'or qu'il est d'usage de mettre dans la chevelure des mariées, et que les demoiselles d'honneur conservent ensuite jusqu'à ce que vienne leur tour; il y en avait çà et là, qui brillaient, accrochées par des nœuds de ruban aux frontons des glaces, aux parois blanches de la chambre, et elles évoquaient les jolis et pâles visages d'amies qui souffraient, ou qui étaient mortes. C'étaient, dans une armoire, des poupées que jadis on aimait tendrement; des jouets brisés, des fleurs desséchées, de pauvres petites reliques de leur enfance, de leur prime jeunesse passée en commun, entre les murs de cette vieille demeure. Il y avait aussi, dans des cadres presque tous peints ou brodés par elles-mêmes, des photographies de jeunes femmes des ambassades, ou bien de jeunes musulmanes *en robe du soir* — que l'on eût prises pour des Parisiennes élégantes, sans le petit griffonnage en caractères arabes inscrit au bas : pensée ou dédicace. Enfin il y avait d'humbles bibelots, gagnés les précédens hivers à ces loteries de charité que les dames turques organisent pendant les veillées du Rhamazan; ils n'avaient pas l'ombre de valeur, ceux-là, mais ils rappelaient des instans écoulés de cette vie, dont la fuite sans retour constituait leur grand sujet d'angoisse... Quant aux cadeaux de la corbeille, dont quelques-uns étaient somptueux et que Mlle Esther Bonneau avait rangés en exposition dans un salon voisin, elles s'en souciaient comme d'une guigne.

La revue mélancolique à peine terminée, on entendit encore, au-dessus de la maison, résonner les belles voix claires : ellee appelaient les fidèles à la cinquième prière de ce jour.

Alors les jeunes filles, pour mieux les entendre, vinrent s'asseoir devant une fenêtre ouverte, et, là, on respirait la fraîcheur

suave de la nuit, qui sentait le cyprès, les aromates et l'eau marine. Ouverte, leur fenêtre, mais grillée, il va sans dire, et, en plus de ses barreaux en fer, défendue par les éternels quadrillages de bois sans lesquels aucune femme turque n'a le droit de regarder à l'extérieur. Les voix aériennes continuaient de chanter alentour, et, au loin, d'autres semblaient répondre, quantité d'autres qui tombaient des hauts minarets de Stamboul et traversaient le golfe endormi, portées par les sonorités de la mer; on eût dit même que c'était en plein ciel, cette soudaine exaltation des voix pures qui vous appelaient, en vocalises très légères venant de tous les côtés à la fois.

Mais ce fut de courte durée, et quand tous les muezzins eurent lancé, aux quatre vents chacun, la phrase religieuse de tradition immémoriale, un grand silence tout à coup y succéda. Stamboul maintenant, dans les intervalles des cyprès tout noirs et tout proches, se découpait en bleuâtre sur le ciel imprégné d'une vague lumière de lune, un Stamboul vaporeux, agrandi encore, un Stamboul aux coupoles tout à fait géantes, et sa silhouette séculaire, inchangeable, était ponctuée de feux sans nombre qui se reflétaient dans l'eau du golfe. Elles admiraient, les jeunes filles, à travers les mille petits losanges des boiseries emprisonnantes; elles se demandaient si ces villes célèbres d'Occident (qu'elles ne connaissaient que par des images et qu'elles ne verraient jamais puisque les musulmanes n'ont point le droit de quitter la Turquie), si Vienne, Paris, Londres pouvaient donner une pareille impression de beauté et de grandeur. Il leur arrivait aussi de passer leurs doigts au dehors, par les trous du quadrillage, comme les captives s'amusent toujours à faire; et une folle envie les prenait de voyager, de connaître le monde, — ou rien que de se promener une fois, par une belle nuit comme celle-ci, dans les rues de Constantinople, — ou même seulement d'aller jusque dans ce cimetière, sous leur fenêtre... Mais, le soir, une musulmane n'a point le droit de sortir...

Le silence, l'absolu silence enveloppait par degrés leur vieux quartier de Khassim-Pacha, aux maisons closes. Tout se figeait autour d'elles. La rumeur de Pera, — où il y a une vie nocturne comme dans les villes d'Europe, — mourait bien avant d'arriver ici. Quant aux voix stridentes de tous ces paquebots, qui fourmillent là-bas devant la Pointe-du-Sérail, on en est toujours délivré

même avant l'heure de la cinquième prière, car la navigation du Bosphore s'arrête quand il fait noir. Dans ce calme oriental, que ne connaissent point nos villes, un seul bruit de temps en temps s'élevait, bruit caractéristique des nuits de Constantinople, bruit qui ne ressemble à aucun autre, et que les Turcs des siècles antérieurs ont dû connaître tout pareil : tac, tac, tac, tac ! sur les vieux pavés ; un tac, tac, amplifié par la sonorité funèbre des rues où ne passait plus personne. C'était le veilleur du quartier, qui, au cours de sa lente promenade en babouches, frappait les pierres avec son lourd bâton ferré. Et dans le lointain, d'autres veilleurs répondaient en faisant de même ; cela se répercutait de proche en proche, par toute la ville immense, d'Eyoub aux Sept-Tours, et, le long du Bosphore, de la Marmara à la Mer-Noire, pour dire aux habitans : « Dormez, dormez, nous sommes là, nous, l'œil au guet jusqu'au matin, épiant les voleurs ou l'incendie. »

Les jeunes filles, par instans, oubliaient que cette soirée était la dernière. Comme il arrive à la veille des grands changemens de la vie, elles se laissaient illusionner par la tranquillité des choses depuis longtemps connues : dans cette chambre, tout restait à sa place et gardait son aspect de toujours... Mais les rappels ensuite leur causaient chaque fois la petite mort : demain, la séparation, la fin de leur intimité de sœurs, l'écroulement de tout le cher passé !...

Oh ! ce demain, pour la mariée !... Ce jour entier, à jouer la comédie, ainsi que l'usage le commande, et à la jouer bien, coûte que coûte ! Ce jour entier, à sourire comme une idole, sourire à des amies par douzaines, sourire à ces innombrables curieuses qui, à l'occasion des grands mariages, envahissent les maisons. Et il faudrait trouver des mots aimables, recevoir bien les félicitations ; du matin au soir, montrer à toutes un air très heureux ; se figer cela sur les lèvres, dans le regard, malgré le dépit et la terreur... Oh ! oui, elle sourirait quand même ! Sa fierté l'exigeait du reste : paraître là comme une vaincue, ce serait trop humiliant pour elle, l'insoumise, qui s'était tant vantée de ne se laisser marier qu'à son gré, qui avait tant prêché aux autres la croisade féministe... Mais sur quelle ironique et dure journée se lèverait le soleil demain !... « Et si encore, disait-elle, le soir venu, cela devait finir... Mais non, après, il y aura les mois, les ans, toute la vie, à être possédée, piétinée, gâchée par ce maître inconnu ! Oh ! songer qu'aucun de mes jours, ni

aucune de mes nuits ne m'appartiendra plus, et cela à cause de cet homme qui a eu la fantaisie d'épouser la fille d'un maréchal de la Cour!... »

Les cousines gentilles et douces, la voyant frapper du pied nerveusement, demandèrent, comme diversion, que l'on fît de la musique, une dernière et suprême fois... Alors elles se rendirent ensemble dans le boudoir où le piano était resté ouvert. Là, c'était un amas d'objets posés sur les tables, sur les consoles, les tapis, et qui disaient l'état d'esprit de la musulmane moderne, si avide de tout essayer, dans sa réclusion, de tout posséder, de tout connaître. Il y avait jusqu'à un phonographe (l'ultime perfectionnement de la chose cette année-là) dont elles s'étaient amusées quelques jours, s'initiant aux bruits d'un théâtre occidental, aux fadaises d'une opérette, aux inepties d'un café-concert. Mais, ces bibelots disparates, elles n'y attachaient aucun souvenir; où le hasard les avait placés, ils resteraient comme choses de rebut, pour la plus grande joie des eunuques et des servantes.

La fiancée, assise au piano, hésita d'abord, puis se mit à jouer un « Concerto » composé par elle-même. Ayant d'ailleurs étudié l'harmonie avec d'excellens maîtres, elle avait des inspirations qui ne procédaient de personne, un peu farouches souvent et presque toujours exquises; en fait de ressouvenirs, on y trouvait, par instans peut-être, celui du galop des cavaliers circassiens dans la steppe natale; mais point d'autres. Elle continua par un « Nocturne, » encore inachevé, qui datait de la veillée précédente : c'était, au début, une sorte de tourmente sombre, où la paix des cimetières d'alentour avait cependant fini par s'imposer en souveraine. Et un bruit de l'extérieur venait de loin en loin se mêler à sa musique, ce bruit très particulier de Constantinople : dans les sonorités maintenant sépulcrales de la rue, les coups de bâton du veilleur de nuit.

Zeyneb ensuite s'approcha pour chanter, accompagnée par sa jeune sœur Mélek; comme presque toutes les femmes turques, elle avait une voix chaude, un peu tragique, et qu'elle faisait vibrer avec passion, surtout dans ses belles notes graves. Après avoir hésité aussi à choisir, et mis en désordre un casier sans s'être décidée, elle ouvrit une partition de Gluck et entonna superbement ces imprécations immortelles : « Divinités du Styx, ministres de la Mort!... »

Ceux d'autrefois, qui gisaient dans les cimetières d'en face, ceux de la vieille Turquie qui étaient couchés parmi les racines des cyprès, durent s'étonner beaucoup de cette fenêtre éclairée si tard et jetant au milieu de leur domaine obscur sa traînée lumineuse : une fenêtre de harem, sans nul doute, vu son grillage, mais d'où s'échappaient des mélodies pour eux bien étranges...

Zeyneb cependant achevait à peine la phrase sublime : « Je n'invoquerai point votre pitié cruelle, » quand la petite accompagnatrice s'arrêta, saisie, en frappant un accord faux... Une forme humaine, qu'elle avait été la première à apercevoir, venait de se dresser près du piano ; une forme grande et maigre en vêtemens sombres, apparue sans bruit comme apparaissent les revenans !...

Ce n'était point une divinité du Styx, non, mais cela ne valait guère mieux ; à peu près « kif kif, » suivant l'expression qui amusait cette petite Mélek aux cheveux roux. C'était Mme Husnugul, la terreur de la maison : « Votre grand'mère, dit celle-ci, vous commande d'aller vous coucher et d'éteindre les lumières. » Et elle s'en alla, sans bruit comme elle était venue, les laissant glacées toutes les trois. Elle avait un talent pour arriver toujours et partout sans qu'on eût pu l'entendre ; c'est, il est vrai, plus facile qu'ailleurs, dans les harems, puisque les portes ne s'y ferment jamais.

Une ancienne esclave circassienne, la Mme Husnugul (Beauté de rose), qui, trente ans plus tôt, était devenue presque de la famille, pour avoir eu un enfant d'un beau-frère du pacha. L'enfant était mort, et on l'avait mariée avec un intendant, à la campagne. L'intendant était mort, et un beau jour elle avait reparu, en visite, apportant quantité de hardes, dans des sacs en laine à la mode d'autrefois. Or, cette « visite » durait depuis tantôt vingt-cinq ans. Mme Husnugul, moitié dame de compagnie, moitié surveillante et espionne de la jeunesse, était devenue le bras droit de la vieille maîtresse de céans ; d'ailleurs bien élevée, elle faisait maintenant des visites pour son propre compte chez les dames du voisinage ; elle était admise, tant on est indulgent et égalitaire en Turquie, même dans le meilleur monde. Quantité de familles à Constantinople ont ainsi dans leur sein une Mme Husnugul, — ou Gulchinasse (Servante de rose), ou Chemsigul (Rose solaire), ou Purkiémal (La parfaite),

ou autre chose dans ce genre, — qui est toujours un fléau. Mais les vieilles dames 1320 apprécient les services de ces duègnes, qui suivent les jeunes filles à la promenade, et puis font leur petit rapport en rentrant.

Il n'y avait pas à discuter l'ordre transmis par Mme Husnugul. Les trois petites désolées fermèrent en silence le piano et soufflèrent les bougies.

Mais, avant de se mettre au lit, elles se jetèrent dans les bras les unes des autres, pour se faire de grands adieux; elles se pleuraient mutuellement, comme si cette journée de demain allait à tout jamais les séparer. De peur de voir reparaître Mme Husnugul, qui devait être aux écoutes derrière la porte seulement poussée, elles n'osaient point se parler; quant à dormir, elles ne le pouvaient, et, de temps à autre, on entendait un soupir, ou un sanglot, soulever une de ces jeunes poitrines.

La fiancée, au milieu de ce profond recueillement nocturne, propice aux lucidités de l'angoisse, s'affolait de plus en plus, à sentir que chaque heure, chaque minute la rapprochait de l'irréparable humiliation, du désastre final. Elle l'abhorrait à présent, avec sa violence de « barbare, » cet étranger, dont elle avait à peine aperçu le visage, mais qui demain aurait tous les droits sur sa personne et pour toujours. Puisque rien n'était accompli encore, une tentation plus forte lui venait d'essayer n'importe quel effort suprême pour lui échapper, même au risque de tout... Mais quoi?... Quel secours humain pouvait-elle attendre, qui donc aurait pitié?... Se jeter aux pieds de son père, c'était trop tard, elle ne le fléchirait plus... Bientôt minuit; la lune envoyait sa lumière spectrale dans la chambre; ses rayons entraient, dessinant sur la blancheur des murs les barreaux et l'inexorable quadrillage des fenêtres. Ils éclairaient aussi, au-dessus de la tête de la petite princesse, ce verset du Coran (1) que chaque musulmane doit avoir à son chevet, qui la suit depuis l'enfance et qui est comme une continuelle prière protectrice de sa vie; son verset, à elle, était, sur fond de velours vert-émir, une ancienne et admirable broderie d'or, dessinée par un célèbre calligraphe du temps passé, et il disait cette phrase, aussi douce que celles de l'Évangile : « Mes péchés

(1) L' « ayette. »

sont grands comme les mers, mais ton pardon plus grand encore, ô Allah (1)! » Longtemps après que la jeune fille avait cessé de croire, l'inscription sainte, gardienne de son sommeil, avait continué d'agir sur son âme, et une vague confiance lui était restée en une suprême bonté, un suprême pardon. Mais c'était fini maintenant; ni avant ni après la mort, elle n'espérait plus aucune miséricorde, même imprécise : non, seule à souffrir, seule à se défendre, et seule responsable!... En ce moment donc, elle se sentait prête aux résolutions extrêmes.

Mais encore, quel parti prendre, quoi? Elle n'avait point d'arme dans sa chambre, et puis ce serait vulgaire ce dénouement-là... D'ailleurs, ce qu'elle voulait, c'était vivre!... Alors, fuir? Mais comment, et où?... A minuit, fuir au hasard, par les rues effrayantes?... Et chez qui trouver asile, pour n'être pas reprise?...

Zeyneb cependant, qui ne dormait pas non plus, parla tout bas. Elle venait de se rappeler qu'on était à certain jour de la semaine nommé par les Turcs Bazar-Guni (correspondant à notre dimanche) et où l'on doit, à la veillée, prier pour les morts, ainsi qu'à la veillée du Tcharchembé (qui correspond à notre jeudi). Or, elles n'avaient jamais manqué à ce devoir-là, c'était même une des seules coutumes religieuses de l'Islam qu'elles observaient fidèlement encore; pour le reste, elles étaient comme la plupart des musulmanes de leur génération et de leur monde, touchées et flétries par le souffle de Darwin, de Schopenhauer et de tant d'autres. Et leur grand'mère souvent leur disait : « Ce qui est bien triste à voir pour ma vieillesse, c'est que vous soyez devenues pires que si vous vous étiez converties au christianisme, car en somme Dieu aime tous ceux qui ont une religion. Mais vous, vous êtes ces vraies *infidèles* dont le Prophète avait si sagement prédit que les temps viendraient. » Infidèles, oui, elles l'étaient, sceptiques et désespérées bien plus que la moyenne des jeunes filles de nos pays. Mais cependant, prier pour les morts, leur restait un devoir auquel elles n'osaient point faillir, et d'ailleurs un devoir très doux; même pendant leurs promenades d'été, dans ces villages du Bosphore qui ont des cimetières exquis, à l'ombre des cyprès et des chênes, il leur arrivait de s'arrêter et de prier, sur quelque pauvre tombe inconnue.

(1) « Gârih Bahr-i isyanim, Dâhilek yâ ressonl Allah! »

Donc, elles rallumèrent sans bruit une veilleuse bien discrète; la petite fiancée prit son Coran, qui posait sur une console, près de son lit art nouveau (ce Coran toujours enveloppé d'un mouchoir en soie de la Mecque et parfumé au santal, que chaque musulmane doit avoir à son chevet, spécialement pour ces prières-là, qui se disent la nuit), et toutes trois commencèrent à voix basse, dans un apaisement progressif; la prière peu à peu les reposait, comme l'eau fraîche calme la fièvre.

Mais bientôt une grande femme vêtue de sombre, arrivée comme toujours sans bruit de pas, sans bruit de porte ouverte, à la manière des fantômes, se dressa près d'elles :

— Votre grand'mère commande d'éteindre la veilleuse...

— C'est bien, madame Husnugul. S'il vous plaît, éteignez-la vous-même, puisque nous sommes couchées, et ayez la bonté d'expliquer à notre grand'mère que ce n'était pas pour lui désobéir; mais nous disions les prières des morts...

Il était bientôt deux heures de la nuit. Une fois la veilleuse éteinte, les trois jeunes filles, épuisées d'émotions, de regrets et de révolte, s'endormirent en même temps, d'un bon sommeil tranquille, comme celui des condamnés la veille du matin suprême.

PIERRE LOTI.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LES
RICHES DEPUIS SEPT CENTS ANS

II [1]

EN QUOI CONSISTAIENT LES ANCIENNES FORTUNES

Nous savons quels sont les élémens actuels de la richesse, en quoi elle consiste et quels genres de biens possèdent les riches d'aujourd'hui que ne possédaient pas les riches de jadis. Voyons quelles sortes de propriétés ont disparu depuis six siècles, quels modes de gain et d'acquisition ont été abolis.

Le seul bien de jadis qui subsiste encore, est la terre; mais la terre n'était nullement possédée au XIVe, ni même au XVIIe siècle, de la même façon que de nos jours et, le fût-elle, nous ne pourrions tirer de sa hausse en général ou de la plus-value de domaines nominalement désignés, cette conclusion que les propriétaires ruraux sont plus riches au XXe siècle qu'au XVIIe ou au XIVe. En effet, ce n'est pas la hausse *globale* de la richesse publique que nous avons ici en vue, mais ce fait que les particuliers qui composent les classes moyenne, riche ou richissime, au XXe siècle, possèdent de plus amples ressources que les individus de condition pécuniaire correspondante dans les siècles passés.

Et, par exemple, si nous prétendions inférer de la hausse des

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

terres un accroissement d'opulence des anciens détenteurs du sol, cette opinion serait exactement le contraire de la vérité. Dans notre pays, où la terre est si riche, il n'y a presque personne qui soit très riche par la terre, parce qu'il n'y a presque personne qui en possède beaucoup. Tandis qu'aux siècles passés, où la terre valait la moitié, le tiers, de ce qu'elle vaut aujourd'hui, il se trouvait des revenus fonciers plus élevés qu'il ne s'en rencontre de nos jours.

Il n'existe peut-être pas quatre grands propriétaires actuels, jouissant de 500 000 francs de rentes *en terres;* ils existaient sous Louis XIII et Louis XIV. La grande Mademoiselle avait 1 700 000 francs de rente, dont la plus grande partie venait de ses immeubles. C'était, il est vrai, la plus riche princesse de France. Au même temps le cardinal de Richelieu possédait 940 000 francs et le duc de La Trémoïlle 1 200 000 francs de rentes *en terre.* L'ancêtre de ce duc, en 1493, le sire de La Trémoïlle, avait 550 000 francs de revenu foncier, et l'hectare de terre labourable valait alors, en moyenne, 570 francs (1).

Seulement ce qu'on nommait revenu foncier au XVIIe, et surtout au XVe siècle, c'étaient, principalement quand il s'agissait de fiefs, des redevances mobilières dues par le peuple résidant sur la seigneurie; c'étaient des « impôts » plutôt que des « fermages. » Lorsqu'un duché, tel que celui de Thouars, en 1577, rapporte 39 000 francs, cela ne veut pas dire que le titulaire possède, en propre, une certaine étendue de sol qu'il loue 39 000 francs. Le produit rural ne consiste ici qu'en 2 000 francs pour 100 charretées de foin, autant pour 20 milliers de fagots et en une vigne « qui coûte plus à faire qu'elle ne vaut de revenu. » Ce qui constitue la recette, ce sont les bailliages, fours, moulins, prévôté, ferme des amendes, greffe, étangs, pêchage de la rivière, rentes en grains, etc.

Ces droits, d'une date à l'autre, varient fort suivant qu'ils sont plus ou moins strictement maintenus, que la population diminue ou augmente, et que le suzerain conserve, aliène ou acquiert, dans les limites de son fief, plus ou moins de biens-fonds

(1) C'est-à-dire 20 livres tournois, représentant *intrinsèquement* 95 francs, comme poids d'argent, et correspondant, en puissance d'achat (× 6) à 570 francs actuels. Je crois devoir rappeler au lecteur que *tous les chiffres* sans exception, contenus dans cet article, sont des *chiffres actuels.* C'est en monnaie de nos jours que sont exprimées ici toutes les sommes de jadis, préalablement traduites et converties comme il a été dit dans l'article précédent sur le même sujet.

« utiles, » c'est-à-dire de vraie propriété à la mode moderne. D'où il résulte que le revenu du même domaine diffère beaucoup, dans le cours des siècles, sans qu'on en puisse savoir exactement la cause. Le duché de Thouars, que nous voyons figurer en 1577 pour 39 000 francs, n'en rapportait que 22 000 cent ans plus tôt; il monte à 43 000 en 1679 et à 91 000 en 1788. Mais la terre de La Trémoïlle, en Poitou, d'un rendement de 9000 francs en 1396, tombe à 1 900 francs en 1493, se relève à 4 600 en 1553, retombe à 1 400 en 1679, pour revenir en 1788 à 9 800 francs: un peu au-dessus de son rendement du XIVe siècle.

La principauté de Talmont, portée à ce budget seigneurial pour 18 800 francs en 1493, descend à 14 400 en 1577 et se trouve encore au même chiffre à la veille de la Révolution. De 1679 à 1788 le comté de Laval monte de 105 000 à 155 000 francs; mais, durant la même période, la baronnie de Vitré tombe de 28 000 à 24 800 francs et le comté de Montfort de 10 500 à 8 200 francs.

Il ne faudrait pas conclure d'ailleurs, de ce que l'on peut suivre quelques domaines dans les archives d'une race princière, que les terres restassent en général immobilisées dans les mêmes patrimoines. Un heureux concours de circonstances a voulu que le chartrier des La Trémoïlle, sauvé de la destruction, rencontrât, en la personne du chef actuel de cette maison, un érudit excellent qui prît plaisir à mettre ses ancêtres, une fois de plus, au service de l'histoire de France, en ouvrant au public leurs livres de comptes du XIVe au XVIIIe siècle. Ces documens sont pour nos recherches d'un prix rare, si rare qu'on ne trouverait pas leurs pareils; puisque aucune autre puissante famille féodale, sauf les Montmorency, ne s'est maintenue jusqu'à la Révolution et n'offre, comme celle-ci pendant cinq cents ans, un type de transformation décadente, du grand vassal de Charles VI au grand seigneur de Louis XIV.

Mais, précisément parce qu'il s'agit d'un exemple à peu près unique, on n'en saurait tirer de conséquences générales. Et, même dans ce cas isolé, la stabilité des biens-fonds est-elle assez relative. Sur 27 terres et seigneuries, possédées par son aïeul en 1395 et disséminées en tout le royaume, le sire de La Trémoïlle, cent ans après (1493), n'en détenait plus que 5. Ces 22, qui lui avaient échappé, étaient remplacées par 10 nouveaux domaines. Au siècle suivant (1552), six sur quinze ont encore lis

paru et sept acquisitions récentes ne compensent pas les pertes.

En 1679 au contraire, quoique le nombre des fiefs anciens soit tombé de 16 à 6, il en est advenu par héritages, mariages ou achats, 6 nouveaux qui ont triplé le revenu foncier. De ces 12 domaines, 6 étaient sortis en 1788, pour une cause quelconque, du patrimoine des La Trémoïlle ; d'autres y étaient entrés, mais de moindre valeur, puisqu'en l'espace de ces cent années le revenu foncier du duc avait baissé de moitié. Sur dix terres dont il jouissait, à la veille de la Révolution, une seule, celle dont il portait le nom, lui avait été transmise par ses aïeux depuis 1395 ; deux leur appartenaient depuis 1493 — Thouars et Talmont ; — trois remontaient seulement à 1679 — Laval, Montfort et Vitré ; — la propriété des quatre autres n'était pas antérieure au XVIIIe siècle.

Cette autopsie d'une fortune qui présente l'aspect de la stabilité montre combien les hasards inhérens à la destinée, à la capacité, au caractère propre des individus, ont joué, dans les variations de la richesse foncière, un rôle plus grand que les fluctuations immobilières considérées en elles-mêmes. Aussi bien ne faisons-nous pas ici l'histoire des « richesses, » mais celle des « riches. »

Ce serait au reste grande erreur de croire que la terre ait été le seul, ou même le principal élément de revenu aux siècles passés. D'abord la pauvreté des cultivateurs avait suscité, pour les besoins de l'exploitation, des valeurs mobilières aujourd'hui inconnues : la location des bestiaux, par exemple, qui datait du moyen âge. C'est un placement très répandu, dès le XIVe siècle, parmi toutes les classes de la société. Des juifs et des évêques, comme de simples bourgeois, « plaçaient » du bétail comme nous plaçons du numéraire. De nos jours, les animaux qui garnissent l'étable ou la bergerie appartiennent, soit au fermier, soit au propriétaire de la ferme à titre de cheptel fourni par lui. Autrefois ce cheptel était souvent la possession de plusieurs personnes étrangères, qui avaient prêté, moyennant un intérêt annuel, celle-ci des bêtes à cornes, l'autre un lot de moutons ou des chevaux et louaient ainsi des centaines de têtes en diverses métairies.

Ils les louaient cher. Un laboureur de vignes, en Seine-et-Oise (1600), prend à bail, d'un receveur de la Cour des aides à Paris, « une vache sous poil brun » moyennant un loyer annuel de

51 francs. Ces 51 francs étaient presque le tiers de la valeur de l'animal, qui coûtait alors 168 francs en moyenne. Beaucoup de baux du même genre sont cependant faits à la même date pour le même chiffre. Quatorze ans plus tard, les vaches ne se louent que 24 francs, sans doute par suite de la multiplication de l'espèce. Le taux de location, selon qu'il montait ou descendait, était l'indice de la misère ou de l'aisance des campagnes.

De semblables marchés se passent souvent entre bourgeois, entre gentilshommes : un « Pierre de Saint-Pol, écuyer, sieur de Guillerval et de Hécourt » prend à bail 80 bêtes à laine de « J. Lambert, sieur de Rochemont, garde du corps. » Aux temps modernes, ce genre de transactions tendit à disparaître ; on ne le remarque plus guère qu'en pays pauvre, comme dans les montagnes du Dauphiné, où les vaches, au XVIIIe siècle, se louaient 18 francs de mai à octobre, ou bien en des périodes critiques telles que la fin du règne de Louis XIV : en Picardie (1700) le loyer des vaches monte à 60 francs pour six mois.

Le moyen âge a connu beaucoup de formes de propriétés inconnues de nos jours, et ses manières de les acquérir ne sont plus les nôtres. Certaines, oubliées aujourd'hui, ont persisté jusque dans les derniers siècles : tels les droits d' « aubaine » et de « bâtardise. » Le seigneur héritait des étrangers et des enfans naturels décédés sur son fief. Le Roi, qui était en toute la France le plus grand propriétaire de seigneuries, recueillait de ce chef de fructueuses successions. Souvent il en gratifiait des gens en faveur. Le marquis de Gordes reçoit en don, sous Louis XIII, les biens de feu G. Sinidat, Vénitien ; Bassompierre obtient la fortune d'un Piémontais, le sieur Corbinelli. Pontis raconte avec quelle impatience on attendait la mort d'une lingère de la reine Anne d'Autriche, Espagnole de nation, « qui ne s'était pas fait naturaliser et était extrêmement malade. » Avant son décès, son héritage, qui montait à 400000 francs, était déjà promis par le Roi à un officier des gardes, auquel le duc d'Elbœuf et le marquis de Rambouillet disputaient d'ailleurs cette « aubaine. »

Ce droit barbare faisait partie du revenu foncier, entendu à la manière féodale, qui comprenait autant et plus de profits indirects sur les personnes que de location réelle des choses. Aussi peut-on dire que la propriété des terres, telle que nous la voyons aujourd'hui, telle par suite que nous la concevons

nécessaire et *naturelle*, est une propriété récente, créée par la Révolution, très différente de la conception d'autrefois.

Un seigneur de l'ancien régime pouvait posséder des fiefs vastes et nombreux, sans avoir à lui appartenant, dans l'étendue de ces fiefs, un hectare de sol cultivable qu'il fût capable d'affermer ou de vendre. Il pouvait n'avoir que la « seigneurie, » le « domaine direct, » et point du tout de « domaine utile » à louer ou à faire valoir. Le domaine direct comprenait tout ce qui fut aboli dans la nuit du 4 août, tout ce que l'on engloba sous le terme générique de « droits féodaux, » c'est-à-dire des contributions, des redevances en argent, en nature, en travail ; dont les unes avaient été imposées par le suzerain local, au temps où il constituait à lui seul l' « État; » dont les autres avaient été stipulées par lui en échange de terrains qu'il avait « accensés, » — vendus à charge de rente perpétuelle, — lors de la disparition du servage. Le domaine direct était proprement le domaine noble. Quant au « domaine utile, » comportant seul la vraie et *effective* possession d'une métairie ou d'un champ déterminé, le seigneur en avait plus ou moins; suivant que ses prédécesseurs en avaient gardé, et le plus souvent racheté, dans les temps modernes, aux roturiers qui le détenaient.

Il pouvait avoir de ce domaine utile, — prés, vignes ou labours, — dans des fiefs où il n'était pas seigneur et où il était tenu, vis-à-vis du seigneur dominant, aux mêmes obligations que les roturiers vis-à-vis de leur suzerain. Car ces obligations suivaient le fonds en quelques mains qu'il passât, et les dignités elles-mêmes, attachées à ce fonds, rentraient dans ce que notre code actuel appelle des « servitudes actives ; » c'étaient des « hommages immeubles par destination. »

Lui-même, le domaine utile, quoiqu'il corresponde à notre propriété rurale actuelle, ne la représente pas exactement. Il comportait une jouissance moins absolue, dont le droit de chasse par exemple ne faisait pas partie. Mais surtout il était borné et resserré étroitement par la « vaine pâture. » Depuis le jour de la fauche des foins jusqu'au printemps suivant, à la pousse des herbes, — le droit exclusif au regain est une nouveauté, — depuis le lendemain de la moisson des grains jusqu'au deuxième ou troisième hiver à venir, où il sera permis d'ensemencer à nouveau, — car la jachère était *obligatoire* deux ans sur trois, ou un an sur deux, suivant les coutumes locales, — prés ou labours n'appar-

tenaient pas privément à leurs propriétaires, mais indivisément à la commune. Et non seulement nul laboureur ne pouvait s'approprier les épis tombés dans son champ, le glanage étant « légalement » réservé aux pauvres, mais il était défendu de couper les pailles autrement qu'à moitié de leur hauteur, avec la faucille, et de les tondre de trop près, comme on eût fait avec la faux; ce qui aurait privé les malheureux d'une ressource qui leur appartenait de plein droit.

Quant aux bois, plus restreinte encore était la part des propriétaires nominaux, dans ces biens que des usagers intransigeans leurs disputaient volontiers à la barre des tribunaux. Heureux devaient s'estimer les maîtres apparens quand ils obtenaient, par un arrêt de cantonnement, de « triage, » disait-on, le *tiers* franc de cette surface boisée qui était censée « leur forêt. » L'abolition des droits féodaux, en supprimant des redevances dérisoires de 15 centimes par an et par famille, supprima en même temps les avantages considérables que ces redevances semblaient payer. La Révolution opéra ici au profit des nobles, qui avaient des bois sans en jouir, et au détriment des paysans qui jouissaient des bois sans en avoir.

Partout d'ailleurs, elle travailla à affranchir la propriété de tout partage, de toute entrave; elle extirpa le vieux communisme dont le sol était imprégné encore, sans se soucier de savoir quelle classe sociale en recueillerait le bénéfice. Ce faisant, elle favorisait l'agriculture et par là aidait au progrès, au bien-être général. Mais, dans l'histoire du budget des riches, il est nécessaire de remarquer que, pour porter *le même nom* qu'aux siècles passés, la propriété *rurale* d'aujourd'hui n'est cependant pas la même chose que celle de jadis.

La propriété *urbaine* n'est pas moins différente de ce qu'elle était sous l'ancien régime, — celle du moyen âge n'existait guère. — C'est une valeur récente; depuis un demi-siècle elle a plus que triplé : de 18 milliards en 1853, à 57 milliards en 1900. Elle a augmenté beaucoup plus que la propriété rurale, qui valait 63 milliards en 1853, et 91 milliards en 1889. Et comme depuis seize ans les terres ont plutôt baissé, l'écart a dû s'affaiblir encore entre les immeubles bâtis et non bâtis. Parmi ces derniers, les maisons bourgeoises forment la plus grosse part : 51 milliards contre 4 milliards pour les usines et 2 milliards pour les « châteaux. »

Paris seul, s'il était à vendre, coûterait environ 17 milliards, onze milliards pour les maisons et six pour le terrain non bâti. — Il vaudrait ainsi trois fois plus que le Paris de la Révolution, huit fois plus que le Paris de Louis XIV, cinquante fois plus que le Paris de Henri III.

En analysant les recettes, anciennes et modernes, nous devons remarquer que bâtir ou acheter une maison en vue de la louer à d'autres, et non de l'habiter, est un mode de placement qui ne s'est développé qu'au XIXe siècle, avec les constructions du nouveau type provoquées par la hausse des terrains. Ce placement a pris une telle ampleur que certains riches actuels n'en ont pas d'autres; que tel immeuble est à lui seul une fortune; et que les lots de maisons qu'ils possèdent à Paris, par centaines, forment une bonne part du patrimoine des plus gros millionnaires français.

Tout différens qu'ils puissent être des nôtres, ces biens sont pourtant les seuls qui nous soient communs avec les siècles antérieurs. Des « rentes foncières, » des « rentes en grains, » des « rentes constituées » sur les personnes et de toutes les autres sortes d'obligations sur papier, au moyen desquelles nos pères mobilisaient leurs valeurs ou leur crédit, il ne reste plus trace. L'hypothèque, telle que nous la pratiquons, était inconnue : qui voulait emprunter sur son logis ou sa terre devait l'« engager, » c'est-à-dire se déposséder en faveur du prêteur, à qui il en abandonnait l'usage jusqu'au remboursement éventuel. C'était donc une simple vente à réméré.

Les prêts sur gages corporels, dont le monopole est réservé à nos Monts-de-Piété, où ils atteignent à peine cent millions de francs, ne tentent que la clientèle la moins fortunée, aujourd'hui où la Banque de France et les établissemens de crédit avancent et warrantent deux milliards de francs aux bourgeois sur leurs titres, aux négocians sur leurs marchandises. Porter ses bijoux, à plus forte raison ses casseroles, au Mont-de-Piété est considéré par nos contemporains comme un moyen héroïque et inavoué de se procurer de l'argent. Le roi Philippe le Long n'en jugeait pas ainsi car, en 1317, une partie de sa batterie de cuisine était en gage pour 1 833 francs et deux cents de ses nappes pour 3 000 francs. Rien d'étonnant si, la même année, l'un des premiers barons du royaume, Guy de Chatillon, comte de Blois, a besoin d'un délai de deux ou trois ans pour payer, en quatre termes, 11 500 francs.

Le manque d'argent était si naturel et le manque de confiance si général que, pour de très petites dettes, des gens très haut placés doivent donner des garanties : tel ce comte de Vertus, neveu du Roi, qui, ayant perdu 362 francs au jeu de paume, laisse sa robe en gage chez le paumier (1407). Pour des prêts de 4000 ou 5000 francs, un duc de Lorraine, un comte de Provence, engagent des forteresses. Ces grands seigneurs empruntent sans cesse, et quelles sommes! A peine celles qui représentent aujourd'hui la valeur d'un cheval de fiacre. Marie d'Anjou, femme de Charles VII, engage sa « foi de reine » à un nommé Jean Pasquier pour une créance de 2800 francs. On amassait, on conservait nombre de bijoux et d'objets d'or et d'argent, parce qu'ils servaient à deux fins : d'agrément ou de luxe, comme de nos jours, et aussi de valeur mobilière, de nantissement à offrir en échange des espèces sonnantes.

Les métaux précieux ne jouent plus chez nous qu'un rôle secondaire; c'est une sorte de biens qui a perdu de son importance, et ce n'est pas en or et en argent que nous sommes beaucoup plus riches que nos pères. La preuve, c'est que le kilo de ces métaux, évalué en marchandises quelconques, ne valut moyennement que trois, quatre, et au maximum six fois plus cher qu'il ne vaut aujourd'hui; tandis que les Français de 1906, pris en masse, sont peut-être vingt fois plus riches que les Français du XIVe ou même du XVIe siècle. Cela s'explique aisément : dans un pays où le crédit est organisé, l'or et l'argent ne sont qu'un instrument d'échange. Personne ne se soucie d'en conserver plus qu'il n'en a besoin pour ses paiemens. Et plus le crédit se développe, plus les échanges se font facilement, sans l'intervention des métaux précieux, plus le besoin de ces métaux diminue. La France du moyen âge, qui ne connaissait pas le crédit, celle même de l'ancien régime, avaient *proportionnellement* bien plus besoin que nous d'or et d'argent.

Les sujets de Louis XVI possédaient pour deux milliards de monnaie, à la veille de la Révolution, et nous n'en avons pas plus du triple aujourd'hui. Pourtant nous sommes sept ou huit fois plus riches sans doute, parce que nous avons une masse de richesses de création nouvelle, dont nos aïeux n'avaient nulle idée. Et nos 6 milliards d'or ou d'argent sont une valeur bien modeste, comparée, non pas même à notre fortune globale, mais seulement à la partie mobilière de cette fortune.

Aujourd'hui les gens les plus riches évitent de garder, soit chez eux, soit même en dépôt dans une banque, les métaux précieux ou la monnaie fiduciaire qui les représente ; ils ne tiennent disponible qu'une légère provision pour leurs dépenses courantes. Autrefois les gens les plus pauvres s'efforçaient de posséder, à domicile, de l'argent ou de l'or, en espèces, en lingots, parce que le seul moyen vraiment sûr de n'en pas manquer, c'était de l'avoir effectivement et *substantiellement* sous la main. Il faut des fonds à Louis de La Trémoïlle, compagnon de Charles VIII à l'expédition de Naples (1494); son intendant s'empresse de faire fondre un lingot et une chaîne d'or de « Monseigneur » et lui envoie les 20 800 francs qu'ils ont produits.

Le crédit, maintenant qu'il existe, nous paraît une chose toute simple. On mit toutefois très longtemps à le fonder, et pendant des siècles, malgré les leçons de l'expérience, on s'appliquait à l'empêcher de naître. Une loi conférait-elle aux croisés le privilège de retarder le paiement de leurs dettes? le résultat immédiat était de couper tout crédit aux chevaliers, ou de leur rendre les emprunts très onéreux; même lorsqu'ils inséraient dans l'acte la formule de « renonciation au privilège de croix prise ou à prendre. » Même conséquence avaient plus tard, sous Louis XIV, ces « lettres d'État » qu'obtenaient les gentilshommes et les gens en faveur, et qui leur donnaient licence de surseoir à volonté au paiement de leurs dettes. L'absence de crédit nécessitait, dans les fortunes de jadis, la présence d'un stock de métaux précieux, que l'institution du crédit, en les rendant inutiles, fit disparaître.

Des manières de placer son argent, il en existait beaucoup, mais de moyen de s'enrichir, il n'y en avait qu'un : la guerre. La guerre est la grande, l'unique spéculation, le risque aux perspectives sans pareilles pour une ambition de pauvre brave. Il peut tout y gagner, même la gloire, et n'est en danger de perdre que sa mise au jeu, — la vie, — chose considérée comme de moindre conséquence que de nos jours.

A mesure que la civilisation a fait des progrès, la guerre est devenue moins intéressante. Déjà, pour les troupes de métier des XVIe et XVIIe siècles, le succès des partners heureux ne se soldait plus que par un assez médiocre butin; dans les corps à corps nationaux de notre époque, « remporter la victoire » n'est qu'une figure de rhétorique; les gagnans s'en vont les mains

vides. Le bénéfice consiste en provinces que le peuple vainqueur arrache au peuple vaincu, pour les annexer à son territoire et, si l'on stipule une indemnité pécuniaire, les guerriers du xxe siècle n'ont aucune part à sa distribution, comme avaient les compagnons du chef barbare ou les gens d'armes du baron capétien. Dès lors, les périls subsistant et les avantages disparaissant, l'on s'aperçut que la bataille était chose sanguinaire, et l'on s'y résolut moins volontiers.

Au moyen âge, si le danger était personnel, le profit l'était aussi. Les biens du perdant, ses fiefs, ses maisons fortes, ses trésors, passaient légitimement à son adversaire. Ce châtelain, dont l'an passé on enviait le sort, est réduit désormais à errer en mendiant par la campagne. Félicitons-le de n'être pas tombé au pouvoir de son ennemi. Recouvrer la liberté ne serait pas une mince affaire.

Les prisonniers, par les rançons auxquelles ils étaient taxés, représentaient une véritable valeur au porteur, transmissible, négociable, avec laquelle on payait une dette et sur laquelle on pouvait emprunter, comme on fait aujourd'hui, au bureau des avances de la Banque de France, contre un dépôt d'obligations ou de fonds publics. Faire de bonnes prises, des prises lucratives, était une opération des plus recommandables. Aussi en fait-on le plus possible et de toutes manières, souvent par ruse et par trahison.

Une fois aux mains du belligérant dont il est devenu la propriété et qui le tient en chartre privée, le captif est admis à « composer, » c'est-à-dire à payer la rançon arbitrairement fixée pour sortir de la geôle. Cette rançon est si lourde qu'elle atteint parfois la moitié, les trois quarts de sa fortune. En attendant, renfermé en quelque chambre, voire en un cachot du donjon, il « garde prison, » étroite et dure, parce que l'on s'applique à lui rendre l'existence assez pénible, afin de l'inciter par là à ne pas trop marchander. D'ailleurs, si l'on ne veillait à rendre l'évasion impossible, ce capital si précieux pourrait s'échapper. Quelque bonne volonté qu'il ait de se libérer, le détenu parfois ne le peut ; on lui demande plus qu'il ne possède. Les seigneurs qui se trompent ainsi sur la valeur de leur prise, semblables à ces joueurs de bourse qui rêvent une hausse indéfinie et ne se décident pas à liquider en temps opportun, finissent par ne pas « réaliser » leur prisonnier. Celui-ci meurt entre leurs mains en frustrant leurs espérances.

Peut-être pourrait-il financer; mais c'est un bon mari, un bon père; s'il paie, il va ruiner les siens, il discute. La lutte continue ainsi, sournoise et âpre, à qui lassera la patience de l'autre. Et cela pendant des années, pour de très grands personnages comme pour des paladins de moyen état. Charles, duc d'Orléans, fut prisonnier vingt-cinq ans en Angleterre, le duc Jean de Bourbon mourut en 1434, après dix-huit ans de captivité. Le duc de Bar, le roi René de Provence, restèrent aussi de très longues années en geôle. La rançon de ce dernier, détenu par le duc de Bourgogne, monta à 5 millions et demi. C'était plus que les deux rançons de Du Guesclin qui s'élevèrent ensemble à 4 860 000 francs (1364 et 1367). Mais c'était peu de chose auprès de la rançon de saint Louis : 22 500 000 francs (1260), de celle du roi Jean le Bon : 72 000 000 de francs (1360), et de celle de François Ier : 64 000 000 de francs (1529). Il est vrai que, de ces deux dernières, l'une fut demandée, l'autre fut promise, mais ni l'une ni l'autre ne furent payées.

Les chevauchées, les assauts, la vie errante, les grands coups d'épée, c'est le côté brillant de la guerre chevaleresque, où se complaisent les chroniqueurs; mais la vie précaire, l'insécurité constante, la ruine et les longues prisons, voilà qui obscurcit singulièrement ce clinquant du moyen âge et voilà de quoi les histoires ont peu parlé.

D'aucuns, ayant eu la malchance d'être plusieurs fois appréhendés à la guerre, se trouvent avoir vécu plus longtemps sous les verrous qu'à l'air libre, comme les malfaiteurs récidivistes d'aujourd'hui. Mais aussi ceux-là deviennent vite millionnaires qui encaissent ces belles rançons de plusieurs centaines de mille francs, ou s'adjugent par le sort des armes qui l'arrondissement, qui le canton de leurs rivaux, avec leurs coffres pleins de bijoux, d'objets précieux, de monnaies d'or et d'argent.

Ce que les rois de l'Europe faisaient en grand, parce qu'ils étaient plus grands, et ce à quoi l'histoire a donné le nom de « conquête, » de « réunion à la couronne, » c'était aussi ce que les hommes valeureux et entreprenans faisaient en plus petit, parce qu'ils étaient moindres, et chacun suivant sa taille : acquérir des richesses, territoriales et mobilières, par l'audace et le courage. Et ce mode d'acquisition, qui eut pour nous un air de rapine et de brigandage, à partir du moment où les mœurs adoucies ne le légitimèrent plus en France, subsista tel

assez longtemps encore parmi les principicules d'Allemagne ou d'Italie.

Le temps vint aussi où les burgraves eurent peine à tenir tête aux Électeurs et les hobereaux à leurs ducs chefs de province, au delà du Rhin. En France, jusqu'à ce que les grandes armées, le canon et l'infanterie eussent annihilé ce capitaine de cavalerie qu'était le sire féodal, ses expéditions militaires avaient surtout un caractère financier. Quelques châtelains, ligués contre une cité populeuse du voisinage, ne pouvaient, avec les deux ou trois cents combattans dont ils disposaient, avoir la prétention de s'en emparer, pas plus qu'ils ne pouvaient s'assujettir un morceau un peu ample du plat pays. Ils se contentaient de piller l'une et de grappiller sur l'autre. Cela leur était facile et recommençait sans cesse. De là vient que les mêmes villes, les mêmes provinces bravaient avec succès les armes d'un prince puissant et ne pouvaient venir à bout de seigneurs médiocres du terroir. C'est que le premier visait à la domination, tandis que les seconds se bornaient à la rapine.

Avec le XVIIe siècle apparurent de nouveaux types de capitaux et de revenus, dont les uns se sont perpétués et accrus jusqu'à nos jours, — rentes sur l'État, sociétés par actions, — et dont les autres ont été abolis en 1789 : fonctions vénales, bénéfices ecclésiastiques, commandites pour la prise à bail des impôts.

Le receveur municipal de Saintes, qui n'avait hérité de ses parens que 10 à 15 000 francs de « légitime, » meurt en 1648, laissant 2 250 000 francs, acquis en moins de trente-cinq ans, « étant, dit un contemporain, grandement laborieux et homme d'esprit. » Sa fortune se décomposait ainsi : une maison à Saintes, 90 000 francs ; ses offices de receveur *ancien*, *alternatif* et *triennal* des deniers communs de Saintes, 540 000 francs ; son office de secrétaire du Roi en la chancellerie de Bordeaux, 100 000 francs ; l'office de lieutenant criminel en Guyenne, acheté par lui pour son fils et payé 270 000 francs ; sa terre de Bétaille, près Bordeaux, seigneurie dont il avait pris le nom, 270 000 francs ; enfin en marais salans, sel, argent, meubles et « obligations, » — créances diverses, — 450 000 francs.

Tels étaient, au début du règne de Louis XIV, les élémens d'une richesse bourgeoise. On voit combien les charges vénales y tenaient de place et quel haut chiffre elles atteignaient. Ces

épithètes d'« ancien, alternatif et triennal, » appliquées ici au percepteur des fonds communaux, sembleront bizarres à qui ne connaît pas l'organisation de l'époque. Louis XII, le premier, avait eu l'idée, pour se procurer des ressources, de vendre plusieurs offices de cour sans importance. François Ier et Henri II étendirent la vénalité aux charges de judicature et de finance, jusqu'alors électives ou données à vie par la couronne. Quand on eut vendu les anciennes charges on en créa de nouvelles. Henri III, qui parlait déjà de « réduire le nombre effréné » des emplois, fit néanmoins enregistrer vingt-six édits de créations multiples. Le branle donné, on ne s'arrêta plus.

Cependant l'esprit ancien était si hostile à la vente des fonctions publiques que, jusqu'à la fin du XVIe siècle, on continua de faire jurer aux nouveaux pourvus, suivant la vieille formule, « qu'ils n'avaient rien promis, donné ni payé directement ou indirectement pour leurs offices. » On supprima enfin ce serment, « sentant qu'il n'était pas convenable de faire entrer les officiers dans leurs charges par un parjure. » De viagère qu'elle était au début, cette propriété devint héréditaire sous Henri IV. L'État vendit aux intéressés la perpétuité moyennant le paiement d'un « droit annuel » de 1,66 pour 100, — le « soixantième denier, » — du prix de leur office.

Par une création miraculeuse et incessante, la royauté faisait surgir et appelait à l'existence, aujourd'hui 27 notaires au Châtelet, 500 nouveaux trésoriers de France, 3 « maîtres de chaque pont à Paris; » demain 1 200 tabellions royaux en Dauphiné et 50 000 commissaires des tailles. Tantôt on doublait, on triplait, le nombre des anciens emplois, « pour soulager » les officiers existant qui « ont sans doute besoin près d'eux » de nouveaux collègues. Tantôt on déclarait que certains fonctionnaires « sont fort peu diligens à s'acquitter de leur devoir, mais au contraire y font naître tant de difficultés et de retardement, » que Sa Majesté, tout en les conservant dans leurs postes, croit devoir en créer de nouveaux pour les suppléer et les surveiller.

« Le nombre des procureurs postulans, — avoués, — dit un autre édit, est devenu si excessif, qu'ils ne peuvent plus gagner leur vie en faisant leurs charges avec honneur et conscience, et sont contraints de rechercher divers artifices et subtilités pour multiplier et tirer en longueur les procès... » Sans doute le souverain va les réduire; nullement, mais il les crée de nouveau

« en titre d'office, espérant que ce titre d'honneur qu'ils auront d'être nos officiers en rendra le choix meilleur qu'il n'est à présent. » Ils étaient déjà près de 200 dans la capitale et, quelques années plus tard, il en fut encore créé 400 nouveaux. Six cents avoués dans le Paris du XVIIe siècle, qui ne comptait pas plus de 400 000 âmes !

Malgré son désir de multiplier les offices pour en tirer profit, le gouvernement n'aurait pu charger plusieurs receveurs et payeurs de remplir, dans le même bureau et pour les mêmes sommes, le même emploi. On régla que les comptables n'exerceraient plus leurs fonctions que tous les deux ans, et l'on en créa de nouveaux qui alternèrent avec les anciens. Au bout de quelques années, l'expédient ayant réussi, on adjoignit aux deux premiers receveurs un troisième collègue qui n'opérait que tous les trois ans, et auquel l'usage donna le nom de *triennal*. A la longue on finit par trouver cet état de choses si naturel, que tout nouvel office de finance fut créé avec trois titulaires à la fois, l'*ancien*, l'*alternatif* et le *triennal*, payés tous les ans, mais ne travaillant qu'une année sur trois. Le calcul était fort simple : trois offices se vendaient plus cher qu'un seul. Libre à qui en avait les moyens, comme notre receveur de Saintes, d'acheter les trois et d'être à lui seul : triennal, alternatif et ancien.

On imagina des fonctionnaires qui font sourire : des conseillers honoraires dans chaque bailliage, présidial, etc., « parce qu'il nous importe grandement d'admettre en nos tribunaux des personnes de *bon sens*, quoique non lettrées, ni graduées. » Le bon sens était donc la seule qualité requise pour exercer ces magistratures. Les femmes mêmes sont autorisées à en jouir. Plus d'une fois on lit dans le préambule d'un édit : « Nos chers et bien amés sujets (de telle ou telle province) nous ayant fait remontrer qu'ils désiraient ardemment..., » et l'on terminait par quelques créations d'offices. Aussitôt éclatait un concert de réclamations. Des oppositions étaient formées au Conseil d'État par les « chers et bien amés sujets, » qui insistaient avec énergie pour qu'on abandonnât le projet. On institue par exemple trois présidiaux en Provence « pour être agréables aux populations et déférer à leurs vœux. » Les États du pays, le Parlement, les corps de ville, s'unissent immédiatement pour demander la suppression de ces tribunaux, qui a lieu l'année suivante, mais moyennant finances ; le gouvernement vendait sans

vergogne aux villes et provinces l'abolition des offices inutiles.

Il était une espèce de dignités très recherchées : les places dans les cours souveraines; ici les créations ne dépendaient pas de la seule volonté royale. Les Parlemens, Chambres des comptes, Cours des aides, avaient conservé un esprit de corps presque invincible, joint à un égoïsme peu déguisé. Ils murmuraient, lorsqu'il s'agissait d'une mesure contraire à l'intérêt public; touchait-on à leurs intérêts particuliers, ils se révoltaient tout net. En ce cas, il fallait parfois des troupes pour les réduire. Par le refus d'enregistrement de l'édit érigeant de nouveaux offices dans leur sein; par l'examen des candidats, simple formalité qu'elles transformaient à leur gré en une barrière insurmontable; par la quarantaine enfin, où elles tenaient les collègues imposés, qu'elles privaient d'affaires et, partant, d' « épices, » les grandes compagnies réussirent à se protéger contre les envahissemens.

Du reste, pour n'importe quelle magistrature acquise, on devait, une fois le marché conclu avec le vendeur, se faire « mettre en possession; » ce qui souvent n'allait pas tout seul. Un sieur Robert achète la charge d' « élu et lieutenant particulier » d'Angoulême, — vice-président d'un tribunal financier d'arrondissement, — qui avait coûté 65 000 francs à son prédécesseur et lui est cédée par la veuve pour 54 000. Le traitement consistait en 2 250 francs de « gages » anciens, 1 200 francs de « droits de signature, » 600 francs de « droits de chevauchée » et autres, sous divers noms; en tout 4 050 francs. Ce n'était pas un mauvais placement; mais l'année suivante le Roi retrancha la moitié des gages. De plus, l'acheteur, qui est protestant, ne parvient pas à être « installé. » L'évêque lui suscite des chicanes; des rivaux interviennent. Il lui faut soutenir d'abord, pour être reçu en la Cour des aides, à Paris, un procès long et dispendieux contre le syndic du clergé, avec évocation au Sceau, au Conseil privé, au Parlement. Après le procès de Paris, il en a un second à Bordeaux, pour avoir l' « attache » de MM. les Trésoriers de France; car Angoulême dépend de Paris au judiciaire, de Bordeaux au financier. Enfin, troisième ère de difficultés pour être reçu par ses collègues en l'élection.

Il fallait vraiment que l'amour des fonctions publiques fût ancré au cœur de ces bourgeois du XVIIe siècle, pour que ce malheureux prît tant de peine en vue d'exercer un emploi. gra-

tuit semble-t-il, puisque le capital, placé en rentes sur l'Hôtel de Ville, lui eût rapporté autant ou davantage. Une fois en place par exemple, ces « officiers » sont solides; on ne les démolit pas aisément. Vue d'un certain angle, l'institution baroque de la vénalité et de l'hérédité des charges a conservé aux sujets de la monarchie absolue un minimum d'indépendance : des employés héréditaires n'obéissent ni ne gouvernent comme les agens d'un jour.

En tant que valeurs mobilières, — seul aspect sous lequel nous les considérons ici, — les charges rapportaient très diversement. Quand l'émission des offices nouveaux marchait mal, que les brevets invendus restaient en blanc dans ses cartons, l'État, pour tenter l'acheteur, attribuait à ces titres dédaignés quelque privilège, quelque profit nouveau; par une combinaison analogue à celle du commerçant qui baisse les prix pour se défaire d'un article peu goûté du public.

Quoique nanti de sa place, le fonctionnaire n'était pas à l'abri des exigences de l'État, qui le forçait à acheter quelque « supplément de gages. » Saisi par l'engrenage fiscal, retenu par ce qu'il a déjà déboursé, il court après son argent. S'il ne se presse pas d'acquérir, moyennant finances, les nouveaux droits qui lui sont « concédés, » on permet au premier venu de les payer à sa place et de déposséder de sa charge l'ancien propriétaire, en lui remboursant les sommes qu'il a antérieurement versées. On oblige l' « avocat du roi, » dans chaque tribunal, à acheter une charge de juge qu'il exercera « conjointement avec la sienne. » On s'aperçoit que l'on blesse ainsi les règles de la justice, et l'on *vend* peu après à ces magistrats la *permission de revendre* ce qu'on les avait contraints d'acquérir.

Chaque augmentation était irrévocablement déclarée la dernière, ce qui n'empêchait pas de recommencer. Parfois le pouvoir s'aperçoit que des fonctionnaires lui volent une certaine somme chaque année ; il se borne alors à leur en faire payer le capital. En d'autres cas, le supplément de gages est une amende dont on frappe les coupables : un arrêt ordonne aux greffiers de prendre des gages nouveaux et d'en payer la valeur, « afin d'éviter toutes recherches qui pourraient être faites pour raison de malversations par eux commises, » avec invitation de « n'en plus abuser ci-après. »

Les magistrats en étaient venus à une résistance ouverte

contre les augmentations de traitement qu'on voulait leur imposer ; ils se pourvoyaient contre les taxes à la Chambre des comptes et au Parlement, dont les arrêts leur étaient toujours favorables. Le gouvernement leur envoyait-il sommation d'accepter les supplémens de gages ? Ils fermaient les portes de leurs maisons et y préposaient des étrangers qui menaçaient les sergens, — huissiers, — de résister par la violence si « l'on entreprenait l'effraction des portes. » Une loi ranima le zèle des sergens intimidés, en leur ordonnant de faire ouvrir de force le domicile des récalcitrans. Nous voilà loin des critiques que suscite aujourd'hui l'extension quasi indéfinie de notre fonctionnarisme !

Mais ce que nous envisageons ici c'est la qualité du placement, onéreux ou lucratif : « un office *bien acheté*, disait un pamphlet du temps de Louis XIII, devait rembourser son maître en deux ou trois ans » du coût initial. Il y a là quelque exagération. Les appointemens étaient en moyenne de 10 à 12 et demi pour 100 du prix des charges ; mais ce ne sont là que des taux apparens et très instables. D'une part, l'État fit une banqueroute d'un tiers à peu près, en retranchant, sous Richelieu et Mazarin, un quartier et demi de leurs gages à tous ceux qui avaient un emploi public. Il ne leur était donc plus payé que 62 et demi pour 100 de leur dû. D'autre part, les titulaires récupéraient sur le public sous forme d'*épices*, ou sur l'État, sous forme de *taxations* et de *remises*, les sommes qu'on leur arrachait. Et comment réprimer les abus de pouvoir ou les concussions d'agens que l'on rançonne sans trêve ?

La Meilleraye ayant dit à Richelieu qu'il connaissait un homme prêt à donner 3 600 000 francs de la charge de lieutenant civil au Châtelet, — à la fois préfet de police et président du tribunal de la Seine, — : « Ne me le nommez pas, répondit le cardinal, il faut que ce soit un voleur ! » Suivant ce qu'on pouvait leur faire rapporter, deux charges, vendues par le Trésor le même prix, arrivaient à valoir vingt fois plus l'une que l'autre ; comme nous voyons, à la Bourse, des actions émises originairement à 500 francs, dont les unes se cotent 5 000 francs et les autres 250. Ainsi la charge de conseiller à la Cour des aides valait 72 000 francs et celle de « trésorier des parties casuelles » 1 400 000 francs.

Pour les emplois financiers, les appointemens fixes avaient

peu d'importance : la fonction de trésorier de l'Épargne, — caissier payeur central du Trésor, — malgré la modicité du traitement de 15000 francs qui lui était attaché, se négocia 3 millions de francs en 1618 et 8 millions en 1655. Celle de receveur des consignations au Parlement atteignit au même prix en 1640.

Après Colbert, lorsque l' « argent du Roi, » mieux surveillé, ne fut plus « sujet à la pince » que dans des limites restreintes, les chiffres inouïs, précédemment offerts pour ces places où l'on maniait de grands fonds et où l'on pêchait en eau trouble, tombèrent singulièrement. Dans son ensemble, la valeur des charges augmenta parce qu'on en créa moins ; celles surtout qui correspondaient à une dignité éminente dans la robe, qui donnaient aux gentilshommes accès et rang à la Cour, aux bourgeois considération et honneur dans la province, arrivèrent vite à se capitaliser très haut. Tel office, comme celui de conseiller-maître à la Chambre des comptes de Rennes, qui valait 75000 francs en 1630, en valut 166000 en 1690. A la fin de la monarchie, les charges réunies de la Chambre des comptes de Paris représentaient une somme de 70 millions de francs ; celles du Parlement pouvaient être estimées au double.

A combien montaient en 1789 les offices vénaux de toute la France? Il serait difficile de le dire exactement, même si l'on additionnait, année par année, le produit des émissions faites par l'État; puisque le cours auquel ces charges se négocièrent par la suite fut très supérieur à leur prix originaire. Si l'on songe que le Trésor avait encaissé, de ce chef, plus de deux milliards, rien que pendant les dix-huit ans du ministère de Richelieu, on doit croire qu'en les évaluant à 8 milliards, à l'époque de leur suppression par l'Assemblée constituante, on ne serait pas au-dessus de la vérité. Cette suppression, sans indemnité, fut la part de la bourgeoisie, moyenne et petite, dans les sacrifices imposés par la Révolution.

Il y avait naturellement beaucoup plus de médiocres offices que de grands. Il y en avait de 500 francs, de 1000 francs de capital; il y en avait des centaines de milliers de 2000 et 3000 francs, tels que ceux des sergens et tabellions ruraux, procureurs de sénéchaussée, messagers royaux, contrôleurs de beurre salé, jaugeurs de vin, mouleurs de bois, auneurs de toile, jurés-maçons, clercs de l'écritoire, vendeurs de marée,

langueyeurs de porcs, etc. Par milliers, il existait des offices de 6 à 8 000 francs, comme ceux des grenetiers de gabelles, conseillers de greniers à sel, maîtres des eaux et forêts, greffiers, huissiers, commissaires des tailles, etc.

Bien des grands personnages, au début, avaient acheté ces offices en bloc dans un intérêt de spéculation, pour les revendre; ou bien le Roi leur en avait fait don à titre de gratification : le maréchal de Toiras possède ainsi les offices de courtier de vin de la Rochelle; le comte de Tresmes a les greffes de Bourges; un autre a 900 charges de « prud'hommes visiteurs des cuirs, » qu'il se plaint de ne pouvoir écouler à cause des rébellions de la communauté des tanneurs.

Quant aux charges de haute judicature, à celles de l'armée ou de la Cour, elles constituaient une bonne part des fortunes de la bourgeoisie possessionnée et de la noblesse titrée. L'on n'a pas de peine à s'en convaincre par le prix qu'il fallait mettre à les acquérir. Pour devenir lieutenant général de bailliage, — président du tribunal, — il n'en coûte que 25 000 francs à Verdun, 40 000 francs à Metz. Pour 11 000 francs à Bourg, 17 000 francs en Provence, 21 000 francs à Tulle, 26 000 à Nîmes, on est investi d'une charge de conseiller au présidial, un peu supérieur à nos juges d'arrondissement, comme juridiction, très inférieur comme *importance personnelle;* parce que chaque présidial de département avait autant de juges qu'une cour d'appel d'aujourd'hui. Moyennant un capital d'environ 40 000 francs, on se procurait, sous Louis XV, les offices de lieutenant criminel, capitaine du guet, lieutenant de maréchaussée dans nos chefs-lieux actuels.

C'étaient là les postes de la classe moyenne. La bourgeoisie aisée commençait aux « trésoriers de France, » qui se partageaient, au nombre de 10 à 15 par généralité, des attributions mi-partie administratives et financières, et dont les places valaient de 75 000 à 100 000 francs. Pour les mêmes prix, on se procurait une de ces charges de « secrétaires du Roi, maison et couronne de France, » sinécure honorable et illusoire, qualifiée de « savonnette à villain, » parce qu'elle anoblissait et ne correspondait à aucune besogne définie.

L'accès aux cours souveraines coûtait davantage. D'après les édits qui leur attribuent une valeur *minimum*, pour servir de base à la perception du droit de transmission, une charge de

conseiller aux parlemens est en moyenne de 140 000 francs. Variable d'ailleurs suivant les ressorts, moins chère à Bordeaux, à Metz ou à Pau, qu'à Dijon ou à Rouen. Une *présidence* aux Cours des aides, surtout aux Chambres des comptes de province, montait à 200 000 et 250 000, aux Parlemens à 300 000 et 400 000 francs. A Rouen, les présidens « à mortier, » — c'est-à-dire, ceux de la Grand'Chambre, — trouvent preneurs de leur office à 500 000 francs, somme partout atteinte par les « premières présidences » des cours entre lesquelles était partagé le royaume.

A Paris, ces taux sont beaucoup dépassés; ils vont de 270 000 francs, pour les simples conseillers à la Cour des aides, à 400 000 francs pour les maîtres des comptes. Les avocats généraux au Parlement atteignent 1 200 000 francs, le lieutenant civil au Châtelet 1 350 000, les présidens à mortier 2 millions, et l'on sait que Fouquet, peu de temps avant sa chute, vendit sa charge de procureur général pour une somme peu inférieure à 5 millions.

A vrai dire, il passa pour s'être laissé tenter par une offre exceptionnelle et avoir fait un marché très avantageux.

Le prix des offices fléchissait un peu lorsque le Roi faisait des créations nouvelles. Le Parlement de Paris, dont le ressort s'étendait sur 31 départemens, avait un effectif *deux fois supérieur* à celui de nos cours de Cassation et d'appel réunies : 21 présidens de chambres, dont 7 à mortier, 56 maîtres des requêtes et 200 conseillers. Cependant il y avait toujours très peu de ces charges-là sur le marché. Une fois entrées dans le patrimoine de certaines races, elles n'en sortaient guère : comme ces valeurs rares, classées dans des portefeuilles opulens, sur lesquelles il n'est pas souvent donné au public de mettre la main. Le fils succédait au père, le neveu à l'oncle, le gendre à son beau-père. Les parlemens devenaient de vastes familles : trois ou quatre frères y siégeaient ensemble, dans la même chambre, et des parens de tout degré à l'infini. La loi sur les incompatibilités ne fut jamais observée ; c'était un inconvénient. Il y en avait d'autres : on entrait trop jeune au prétoire et l'on en sortait trop vieux.

Il y avait aussi de bons côtés : l'esprit traditionnel, la force de la durée, compensaient, dans cette magistrature ainsi constituée, l'anomalie de sa base. Ces gens-là se tenaient fortement

liés ; le gouvernement ne les entamait pas à son gré. Les cours souveraines, entre ces générations qui se substituent si doucement les unes aux autres, prennent le goût d'une stabilité quasi perpétuelle qui ne messied pas à la justice.

Mais ce n'est pas au point de vue des résultats judiciaire et politique que nous étudions la vénalité des charges. L'histoire a porté sur elle maints jugemens et nous-mêmes avons déjà traité ce sujet ailleurs (1). C'est la fortune, et l'usage fait de l'argent, que nous envisageons ici. C'est donc comme valeurs de placement que les offices nous intéressent ; et c'est comme *capitalistes*, non comme magistrats ou fonctionnaires, que les titulaires de ces offices, aux temps modernes, doivent être comparés aux capitalistes du moyen âge et à ceux de nos jours.

Nous remarquerons d'abord que ces capitalistes des règnes de Louis XIV et Louis XV ne sont pas propriétaires seulement d'emplois *civils*. Un champ beaucoup plus vaste était ouvert aux prises de l'argent. Avec de l'argent on achetait aussi les charges honorifiques de la maison du Roi, les gouvernemens de ville et de province et les grades militaires jusques et y compris celui de colonel. En somme, on achetait à peu près tout ce par quoi on pouvait être quelque chose, même la familiarité, sinon la faveur du souverain.

Et, par une contradiction singulière et inconsciente de nos pères, quoique l'argent eût, dans ce domaine, une prépondérance qu'il n'avait pas eue aux siècles antérieurs et qu'il n'a plus dans le nôtre, les carrières d'argent ne menaient à tout qu'à la condition d'en sortir. Suivant les idées féodales, l'exercice du commerce continuait à faire perdre la noblesse aux gentilshommes, tandis qu'il la faisait gagner aux roturiers suivant le plan de la société nouvelle.

Certes les charges qui donnaient accès près de la personne royale ne se pouvaient acquérir ni conserver sans l'assentiment du monarque ; pas plus d'ailleurs que le droit de commander un régiment ou de gouverner une cité. Et, pour les avoir payées, il ne s'ensuit pas de là que les possesseurs de ces charges en fussent indignes. Mais, à cause du prix qu'il y fallait mettre, ces postes ne pouvaient être brigués et occupés que par des riches. Les emplois de premiers gentilshommes de la Chambre valaient de

(1) Voyez notre *Richelieu et la Monarchie absolue*, t. III et IV.

1 million à 1 200 00 francs; celui de maître de la garde-robe du Roi 1 900 000 francs; ceux de capitaines des gardes du corps 1 250 000 francs. Des charges semblables ou analogues à celles qui se vendaient, sous Louis XIII, 625 000 francs, comme la surintendance de la maison de la Reine, montent sous Louis XIV à 1 700 000 francs. Auprès des princes du sang, les grands offices, d'un taux un peu moindre, sont encore de 975 000 francs pour la chancellerie du Duc d'Orléans, de 634 000 francs pour le secrétariat de ses commandemens, de 562 000 pour la capitainerie des gardes de la Reine.

Les « récompenses, » que le gouverneur nouvellement pourvu doit verser à son prédécesseur, s'il se démet, ou à la famille de celui-ci, s'il est mort en fonction, montent à 1 million pour la Picardie, à 1 260 000 francs pour le Berry. Les gouvernemens de Péronne, de Chinon, valent 520 000 francs; Boulogne vaut un million et le Havre en vaut deux. Les grandes charges militaires, dont plusieurs furent abolies sous Louvois, dépassaient toutes le million : celle de colonel de la cavalerie légère se paya 1 460 000 francs; celle de colonel général des Suisses 2 millions et demi; celle de général des galères 2 275 000 francs. La propriété d'un régiment, — à laquelle était attaché le grade de « mestre-de-camp, » plus récemment, colonel, — coûtait de 400 à 450 000 francs. Celle d'une compagnie, conférant le grade de capitaine, se négociait pour 75 000 francs; elle valait le double au regiment des gardes-françaises, corps d'élite, où les simples enseignes trouvaient preneur à 60 000 francs; tandis que, dans un régiment moins recherché, une charge de major ne se payait pas plus de 90 à 100 000 francs.

Que la richesse des particuliers se crée, s'augmente, se conserve, se détruise ou se perde, suivant les époques, par telle ou telle voie; que la fortune acquise consiste dans la propriété de telles ou telles choses et soit employée par son possesseur de telle ou telle façon, ce ne sont point là seulement des sujets d'études économiques, faites pour piquer notre curiosité et nous mieux révéler l'âme de nos pères. Le jeu des intérêts, associés ou hostiles, produit, suivant le terrain sur lequel ils évoluent, de bonnes ou de mauvaises conséquences. Le désir naturel de s'enrichir et la manière dont on s'enrichit peuvent être avantageux ou nuisibles à la prospérité collective d'une nation, suivant les procédés employés; suivant, par exemple, que la richesse se

conquiert par force, s'obtient par don de l'État, ou se gagne par échange.

L'abolition du servage et la concession quasi gratuite de la terre, si profitable aux serfs affranchis, fut une spéculation foncière des seigneurs, en vue d'accroître le rendement de leurs biens : comme aujourd'hui la création d'un comptoir ou d'une usine, dont le succès même est lié aux services qu'ils rendront, est la spéculation d'un industriel ou d'un commerçant en quête de nouveaux bénéfices.

Les Français pacifiques et surveillés que nous sommes trouvent invraisemblable, et d'ailleurs injuste, que les richesses aient été, durant les siècles féodaux, le prix de la force d'un homme de guerre; aux siècles monarchiques, lorsque ce guerrier s'appela « le Roi, » son brigandage s'appela confiscation, et ce mode de transfert des biens parut aussi plausible, à ceux du moins qui n'en souffraient pas. Dans un passé plus récent, notre siècle démocrate a vu plus d'une fois les majorités adjuger à l'État, comme un butin légitime, les immeubles des partis vaincus; suivant le même principe en vertu duquel le sire de Montlhéry se fût annexé le domaine de son voisin le comte de Corbeil. A cette différence près que le châtelain du XIVe siècle opérait sans écritures, et que les gouvernemens modernes, plus formalistes, accompagnent toujours leurs spoliations de ce qu'ils appellent une « loi. » Cependant, et bien qu'il ne manque pas en France de citoyens pour préconiser, dans l'avenir, l'emploi méthodique et général de pareilles « lois, » c'est-à-dire la restauration de la force comme titre suffisant à la possession des choses, on ne peut pas dire que notre société actuelle soit hostile à la propriété, puisqu'elle l'a rendue plus absolue, ni aux grandes fortunes, puisqu'elle en a favorisé l'accroissement.

Bien que la généralité des bourgeois, non moins que des aristocrates et des prolétaires, ait beaucoup de jalousie de ces grandes fortunes, c'est grâce à eux pourtant que ces fortunes s'édifient; ce sont eux qui donnent à quelques privilégiés ces richesses. Tout en regrettant de les voir grandir, ils ne peuvent s'empêcher d'y aider, d'y collaborer. Ce qui les y oblige, c'est leur intérêt bien entendu, une amélioration réalisée dans leur vie matérielle, l'appât de quelque plaisir à goûter, de quelque besoin nouveau à satisfaire. Et cela parce que, dans tous ces achats, dans tous ces échanges du produit de leur travail ou de leur revenu contre

des marchandises et des services infiniment variés, il se trouve une parcelle de franc ou de centime qui rémunère le vendeur ou le fabricant assez habile, assez heureux, pour obtenir la préférence; et ces parcelles de bénéfices vont s'agglomérer en lingots d'or. Ces lingots, pour fructifier, devront s'employer encore, soit dans la maison qui les a recueillis, soit dans une autre entreprise, où peut-être d'ailleurs ils se perdront. Mais presque toujours la communauté en profite.

Naguère aussi la communauté avait profité de ce que la fortune était un prix remporté par la force. Le seul moyen d'intéresser à la propriété les barbares, les violens, les ravageurs, c'est de les rendre propriétaires; et nous croyons, avec notre mentalité du xxe siècle, que rien n'est plus facile, pourvu qu'il se trouve des biens à mettre à leur disposition. Mais, au contraire, ce pas initial de toute civilisation est assez long à franchir; parce que l'homme primitif, l'homme de combat, ne tient pas à posséder et préfère détruire. Il se plaît à manifester ainsi sa force, et il lui semble même ne sentir pleinement sa puissance que par l'anéantissement des choses et des gens.

Nos enfans cassent encore leurs joujoux par plaisir: ils se livrent d'instinct, dans leurs ébats innocens, à la volupté de la dévastation et du massacre et, malgré l'adoucissement graduel et le polissage ininterrompu des générations, depuis des siècles, toute armée lâchée en guerre est, au bout d'un laps de temps très court, reprise de cette passion de la destructivité. Bien mieux, au milieu des douceurs de la paix, de laborieux paysans, arrachés à leurs foyers pour exécuter des manœuvres de vingt-huit jours, une fois qu'ils ont échangé leur blouse contre la capote bleue et le pantalon rouge, formés en colonne de marche et le fusil sur l'épaule, prennent un plaisir de Vandale à saccager des champs de blé ou de légumes, en tout semblables à ceux qu'ils cultivaient la veille avec amour et qu'ils défendraient, en civils, avec fureur contre la plus légère déprédation.

Prendre pour posséder, non pour abîmer ni exterminer, c'est avoir le goût recommandable de la conservation, qui engendre le besoin de la sécurité. La sécurité matérielle qui, dans notre république, paraît aussi naturelle que les feuilles aux arbres et l'eau dans la rivière, a été le luxe du moyen âge. Précaire toujours, avec tant de gens d'armes portés à la troubler, la sécurité devait avoir pour elle un nombre plus grand encore de gens

d'armes intéressés à la maintenir, au moins chez eux et chez ceux qui leur en achetaient. Car elle était à vendre ou à louer, à l'année ou au trimestre, à prix débattu, cette sauvegarde des « avoués » et des vidames, des prévôts et chambellans d'abbayes, sorte d'assurance contre les risques hostiles.

Dans les périodes heureuses et d'un ordre relatif, de saint Louis à Philippe le Long, ceux qui payaient par annuités quelque protection efficace, tâchaient de résilier à l'amiable un contrat qui leur semblait onéreux, dès lors qu'il n'était plus nécessaire. Au contraire, durant les heures les plus anarchiques du xve siècle, le brigandage, en s'organisant, arrivait à paperasser et devenait administratif. Tous les ans figurent dans les comptes une masse de rançons « pour deux chevaux, » « pour deux femmes, » « pour une vache. » Ces dépenses se régularisent; on porte tous les mois quelques aunes de brunette ou de toile à « ceux qui avaient pris les chevaux; » on offre trois chapeaux à « ceux qui ont pris les vaches. » Et l'on est prié de ne pas oublier les secrétaires, les malandrins des divers rangs de la hiérarchie : « Au capitaine, pour un sauf-conduit pour les mois de mai, juin et juillet... » 189 francs; « au clerc dudit capitaine, pour l'écriture de ce sauf-conduit et des billets... » 29 fr. 50; « pour une *sûreté* afin d'amener les vaches et de labourer... » etc.

Plus tard cette « sûreté » s'appela « police, » se paya par l' « impôt » et coûta moins cher, comme c'est le cas de toute assurance qui a pour cliens l'universalité des citoyens. Le défaut de l'ancien système était que les guerriers précédens cumulaient l'emploi de policier dans leur fief avec celui de brigand dans les fiefs d'alentour, et qu'ils trouvaient autant de gloire et de profit à dépouiller leurs rivaux que de douceur et d'honnête jouissance à faire régner la justice et la paix dans l'étendue de leur suzeraineté. Ce fut un bon temps pour les braves que celui où la richesse se confondait avec la force, et peut-être ne fut-ce pas tout à fait un mal pour l'État. Un pays qui donne à « gaigner » largement aux guerriers entretient l'esprit belliqueux, lequel est, jusqu'à un certain point, nécessaire, — un pays où les soldats seraient méprisés tomberait très vite, — et il n'eût pas été sans inconvénient, aux temps modernes, que l'on cessât de s'enrichir par la bravoure, si la profession des armes n'avait, à défaut de gain, procuré jusqu'à la fin de la monarchie un prestige supérieur à ceux qui s'y adonnaient.

Néanmoins, la prépondérance de l'énergie physique et la légitimité du courage, appliqué dans les relations privées, belle matière à thèse pour les philosophes des époques tranquilles, parut, à l'user, un organisme pénible aux contemporains de la guerre de Cent Ans ou des guerres religieuses. Aux « surhommes » des donjons, difficiles à contenir et faits pour une humanité à coups de poing, les hommes du « plat pays, » de métier ou de charrue, d'église, de prétoire ou de boutique, préférèrent un seigneur unique et omnipotent. Dussent leurs chères franchises en souffrir, il n'y aura plus d'autre épée que la sienne. Mais il y aura des compensations : ce monarque, qui devient l' « État, » a pris et va prendre beaucoup. Il pourra ainsi beaucoup donner et l'on pourra gagner sur lui davantage.

Au premier rang, parmi ses largesses, sont les bénéfices ecclésiastiques. Officiellement, on date de la révolution de 1789 la confiscation des biens du clergé : pour la plus grande part d'entre eux, la spoliation est bien antérieure. Elle remonte à François Ier et eut pour instrument le Concordat passé par ce prince avec Léon X. Les deux pouvoirs, spirituel et temporel, s'y donnèrent mutuellement ce que ni l'un ni l'autre ne possédaient. Grande habileté! puisque, ne *prenant rien*, ni l'un ni l'autre n'était suspect de rien dérober. Au contraire tous deux se montraient généreux puisqu'ils *donnaient quelque chose*.

Par ces deux expropriations, l'une sur l'autre appuyées, les deux parties contractantes se servaient de garantes dans cette entreprise sur les bénéfices et les dignités de l'église de France. Comme on est censé ne pouvoir aliéner que ce qui vous appartient, ils créaient, implicitement, leur droit en y renonçant. Contre les prétentions fiscales de la cour de Rome, l'Église d'ordinaire en appelait au Roi ; elle en appelait au Pape contre les usurpations de son revenu par l'autorité civile. Mais contre le Concordat de 1516, où le Pape donnait au Roi le droit de nomination aux évêchés et aux abbayes, en même temps que le Roi donnait au Pape le revenu d'une année — l' « annate » — de ces biens séculiers ou réguliers à chaque changement de titulaire ; contre ce marché dont il était l'objet, le clergé français, pris entre deux feux, n'avait aucune chance de voir aboutir ses protestations. Depuis cet acte diplomatique, par lequel furent abolies les antiques élections capitulaires, il advint que « l'Église, » être de raison, continua de passer pour riche, mais qu'en fait

ses membres utiles furent pauvres. Le budget des curés à portion congrue, qui desservaient les paroisses, et des moines qui priaient ou travaillaient dans les cloîtres, n'était peut-être pas supérieur, sous Louis XV, au total de ce qu'il était sous la présente République, en 1900, avant les confiscations et les suppressions récentes.

Sur les 600 millions de revenu que produisaient à peu près les biens ecclésiastiques, au XVIIIe siècle, dont 150 millions provenant des dîmes et 450 millions des immeubles affermés et des redevances, les trois quarts formaient un véritable fonds d'État, un chapitre additionnel et complémentaire des pensions royales. Le libre usage qu'en faisait le gouvernement ne comportait qu'une restriction : il n'en pouvait gratifier que des célibataires ; parce que, si les « abbés » commendataires n'étaient pas nécessairement revêtus du caractère sacerdotal, ils devaient être au moins engagés dans la cléricature. Et, quoique les ordres mineurs ne fissent pas obstacle au mariage, en droit, il n'était pas admis, en fait, qu'un titulaire de bénéfices fût marié.

Si le bénéfice avait « charge d'âmes, » — cure ou évêché, — un prêtre seul en devait être investi ; mais, une fois promu, le nouveau prélat ne s'astreint guère à résider dans son diocèse et, une fois pourvu, le nouveau curé se borne à percevoir les dîmes et se fait remplacer par un « vicaire perpétuel. » A moins que la paroisse ne fût de celles qui rapportaient à leur pasteur juste de quoi ne pas mourir de faim. Celles-là seules avaient des « curés » en titre. Le gouvernement, outre la latitude dont il jouissait et qui équivalait en somme à laïciser les biens d'église, prenait la liberté de grever la rente des évêques et des abbés ostensibles de pensionnaires inapparens, auxquels étaient attribuées des parts d'importance variable. De sorte que, sur un évêché que l'on eût cru rapporter 50 000 francs, il n'en restait souvent que 10 000 ou 15 000 au titulaire.

Par une autre combinaison, nombre de gens haut placés et en faveur jouissaient du temporel des bénéfices par « confidence. » Ils les faisaient mettre sous le nom d'un homme de paille, d'un « custodi nos » ecclésiastique, appointé par eux d'une commission et qui encaissait pour leur compte comme un honnête régisseur. La place de « custodi nos » de M. le comte de Soissons, détenteur de plus de 520 000 francs de rentes d'église, était tenue par un prieur aux gages de 15 000 francs par an. La

belle comtesse de Guiche, Corisande d'Andouins, tint jusqu'à sa mort l'abbaye de Châtillon. Sully avait quatre abbayes et n'était pas le seul protestant dans ce cas.

Ce type de valeurs et de revenus est particulier aux derniers siècles. Rien ne peut leur être comparé, ni aujourd'hui, ni au moyen âge. Ce ne sont ni des placemens, ni des salaires. Par leur origine, ils font partie, et même une partie très importante, de la propriété foncière; par leur destination, ils rentrent dans la catégorie des bienfaits pécuniaires dont l'État monarchique récompensait ses principaux serviteurs; tandis que l'État féodal récompensait ses vassaux par l'octroi des terres et que l'État démocratique actuel récompense ses partisans par le don des emplois publics. Le gouvernement de Louis XIV n'avait plus de places à donner, puisqu'il les avait vendues, et la concession qu'il faisait des bénéfices ecclésiastiques ne coûtait rien au Trésor, puisque ces fonds n'étaient pas à lui. Ce qui sortait des caisses royales c'était une quinzaine de millions de francs, chaque année, payés à titre de pensions à des grands seigneurs, des généraux, des magistrats, des conseillers et secrétaires d'État et à des « officiers commensaux » subalternes. Les mieux traités, sur la liste, étaient des princes du sang, qui touchaient 500 000 francs; les moindres, comme le « joueur de paume du Roi, » recevaient 10 000 francs par an.

Le caractère dominant des grandes, ou simplement belles fortunes de l'ancien régime, c'est donc de dépendre de l'État, soit qu'elles en viennent, soit qu'elles y aillent. Dès le XVIIe siècle il n'y a presque pas d'opulences foncières notables, même dans la classe aristocratique qui passe pour la principale propriétaire du sol. Les duchés par exemple n'ont d'éminent que leur titre; leur revenu ne l'est pas. Sauf deux ou trois exceptions, comme celui d'Uzès qui rapporte 290 000 francs, ou celui d'Angoulême dont le bâtard de Charles IX, qui en fut le dernier possesseur, obtenait 234 000 francs, aucun duché ne rapporte plus de 100 000 francs sous Louis XIV; et, sous Louis XV, lorsqu'on eut assis les titres de nouvelle création, sur de simples châtellenies corsées de quelques seigneuries avoisinantes, la moitié des ducs ne tiraient pas 50 000 francs de rente du domaine dont ils portaient le nom.

Il arriva, par la nature des placemens et des gains à espérer, que tous les riches de France firent, peu ou prou, partie de

l'État; soit qu'ils eussent été enrichis par lui, soit qu'ils se fussent donnés à lui déjà riches, parce qu'on ne pouvait obtenir de grands emplois qu'à très haut prix. Politiquement, il est dangereux pour un État d'avoir de son côté tous les riches et de n'en pas laisser dans l'opposition; parce qu'une opposition de pauvres gens est toujours plus rude, plus absolue et moins compréhensive qu'une opposition de riches.

Économiquement, cette puissance d'attraction de l'État eut une influence fâcheuse. Il ne faut jamais favoriser l'argent qui veut se reposer; il faut au contraire le pousser aux aventures. Or on magnifiait l'argent en lui vendant ces charges, dont beaucoup donnaient la noblesse et qui, toutes, donnaient à leur possesseur une suprématie sur les personnes de même classe. Mais, en ouvrant ce débouché à la richesse acquise, on lui faisait une retraite au lieu de l'obliger à travailler. Certains de nos commerçans, de nos manufacturiers devenaient riches; mais, comme tout riche devenait plus ou moins « fonctionnaire » et gentilhomme et qu'aussitôt il cessait d'être négociant ou industriel, — — « artisan, » disait-on, — les capitaux, à peine formés, sortaient des affaires pour n'y plus rentrer. Le trafic maritime, qui exige de grands fonds, ne les trouvait jamais. Si la France, beaucoup plus avancée que l'Angleterre au début du règne de Henri IV, était fort dépassée par elle au moment de la Révolution sous le rapport de l'activité matérielle, — l'agriculture exceptée, — cela pouvait tenir à la manière française de placer son argent en valeurs improductives.

Après avoir possédé *privément* des morceaux de fleuves et des familles d'ouvriers ou de paysans, des rançons de prisonniers, des aubaines d'étrangers et des troupeaux disséminés en location chez vingt laboureurs de sa province; après avoir joui plus tard d'un canonicat, dans une cathédrale où il n'était jamais allé, et d'un monastère dont il encaissait les dîmes, sans avoir le droit d'y entrer; après avoir acheté une présidence de cour ou une trésorerie générale, ou, plus modestement, une moitié de magistrature et un tiers de perception, — conseiller « semestre » ou receveur « triennal; » — après avoir hérité une part dans la « ferme des gabelles » ou dans le « parti des cuirs, » une « rente constituée » sur un marquis ou sur un colonel, voire la « seigneurie » d'une paroisse où le seigneur n'avait ni un toit ni un champ; après avoir possédé dans les siècles passés,

tant de choses qui ne sont plus *objets de propriété privée*, le Français du xxe siècle est intéressé aux États-Unis dans un trust d'acier et dans une mine de cuivre en Espagne ; il possède quelques mètres de chemins de fer brésiliens ou chinois ; il a des hypothèques sur des terres égyptiennes, des actions de câbles télégraphiques sous-marins et se trouve aussi créancier de l'Empereur de Russie et du Grand Turc. Loin de prétendre lever tribut sur les nations voisines, il leur offre ses capitaux.

Tout casanier qu'il demeure personnellement, il est pécuniairement cosmopolite ; tout contribuable, justiciable et administré soumis qu'il puisse être, il ne dépend de l'État qu'autant et aussi longtemps qu'il lui plaît d'en dépendre. Bien plus, tout bon patriote qu'il se croie, là où est son trésor, là sera nécessairement un peu de son cœur. Le pays où il est né, où il réside, dont il est membre, pourrait éprouver des revers éclatans ou traverser de cruelles vicissitudes que ce citoyen n'y perdrait rien ou peu de chose. La patrie ne le tient donc plus et il ne tient plus à elle par sa bourse.

C'est une évolution économique qui produit, ou produira, — puisqu'elle n'est encore qu'à son début, — le résultat que nous augurons ici. Et, une fois encore, remarquons que les phénomènes économiques, c'est-à-dire les intérêts, mènent les hommes beaucoup plus que la politique. Nul législateur n'aurait pu créer, nul ne pourra entraver, une pareille circulation des fortunes sur la terre et, par la circulation des fortunes, un pareil emmêlement des âmes. Qui verrait dans cette dispersion un danger national réfléchira qu'aujourd'hui les peuples, les vieux peuples surtout, possèdent tous ainsi plus ou moins les uns chez les autres et qu'en France, nombre d'usines et d'obligations de chemins de fer appartiennent à des étrangers. Jusqu'à quel point l'internationalisme des placemens transformera-t-il le monde ? C'est le secret de l'avenir ?

Peut-être les nations futures s'allieront-elles par les capitaux plus solidement que les rois de jadis par les alliances et peut-être que le globe sera plus cohérent s'il est ceinturé d'un cercle d'or.

Vte G. D'AVENEL.

HONORÉ DE BALZAC[1]

SON INFLUENCE LITTÉRAIRE ET SON ŒUVRE (2)

I

« Si rapide et si grand qu'ait été le succès de M. de Balzac en France, — écrivait Sainte-Beuve en 1850, — il fut peut-être plus grand encore et plus incontesté en Europe. Les détails qu'on pourrait donner à cet égard sembleraient fabuleux et ne seraient que vrais... Il y a plus de deux siècles déjà, en 1624, Honoré d'Urfé, l'auteur du fameux roman de l'*Astrée*, qui vivait en Piémont, reçut une lettre très sérieuse qui lui était adressée par

(1) *Published, March fifteenth, nineteen hundred and six. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* J. B. Lippincott and C°.

(2) Ces pages forment la conclusion d'une étude sur *Honoré de Balzac* qui paraîtra, dans les premiers jours du mois d'avril prochain, à Philadelphie et à Londres, en anglais, chez Lippincott et Cie ; et, en français, à Paris, chez Calmann-Lévy.

Cette étude fait partie d'une collection d'*Hommes de Lettres français*, publiée sous la direction de M. Alexandre Jessup, par la maison Lippincott, et dont le premier volume a paru l'an dernier : c'est un *Michel de Montaigne*, qui a pour auteur le professeur Edward Dowden, de l'Université de Dublin, et il n'a pas paru au-dessous de la réputation de l'un des hommes qui passent en Angleterre pour le mieux connaître notre littérature.

L'étude sur *Honoré de Balzac*, qui est une « étude » et non pas une « biographie » ni une « histoire des œuvres » du grand romancier, se divise en neuf chapitres : I. *Le roman français avant Balzac.* — II. *Les années d'apprentissage.* — III. *La « Comédie humaine. »* — IV. *La signification historique des romans de Balzac.* — V. *La valeur esthétique des romans de Balzac.* — VI. *La portée sociale des romans de Balzac.* — VII. *La moralité de l'œuvre.* — VIII. *L'influence littéraire de Balzac.* — IX. *La place de Balzac dans la littérature française.*

vingt-neuf princes ou princesses, et dix-neuf grands seigneurs d'Allemagne; lesdits personnages l'informaient qu'ils avaient pris les noms des héros et héroïnes de l'*Astrée*, et s'étaient constitués en *Académie des vrais amans*... Ce qui est arrivé là à d'Urfé s'est renouvelé à la lettre pour M. de Balzac. Il y a eu un moment où, à Venise, par exemple, la société qui s'y trouvait rajeunie imagina de prendre les noms de ses principaux personnages et de jouer leur jeu. On ne vit pendant toute une saison que Rastignacs, duchesses de Langeais, duchesses de Maufrigneuse, et on assure que plus d'un acteur et d'une actrice de cette comédie de société tint à pousser son rôle jusqu'au bout...

« Ce que je dis de Venise s'est reproduit à des degrés divers en différens lieux. En Hongrie, en Pologne, en Russie, les romans de M. de Balzac faisaient loi... Par exemple, ces ameublemens riches et bizarres, où il entassait à son gré les chefs-d'œuvre de vingt pays et de vingt époques, devenaient une réalité après coup; on copiait avec exactitude ce qui nous semblait à nous un rêve d'artiste millionnaire; on se meublait *à la Balzac*. »

Parmi tant d'autres témoignages que l'on aurait pu citer de l'influence de Balzac sur des contemporains, non seulement en France, mais à l'étranger, j'ai choisi celui-ci comme étant l'un des plus caractéristiques, et en même temps l'un des plus précis. Il est aussi l'un des moins suspects, si l'on songe aux griefs personnels de Sainte-Beuve contre Balzac, et qu'il ne lui a jamais pardonné, ni d'avoir prétendu refaire *Volupté* en écrivant *le Lys dans la Vallée;* ni d'avoir osé toucher à Port-Royal; ni, enfin et surtout, d'avoir essayé dans le roman ce qu'il tentait à sa manière, lui, Sainte-Beuve, dans la critique et dans l'histoire littéraire.

Le renouvellement de la critique par les méthodes ou les procédés de Sainte-Beuve est, en effet, dans l'histoire du « genre, » une révolution du même ordre que celle que Balzac a opérée dans le roman. Avec des différences qu'à peine est-il besoin d'indiquer, parce qu'elles sautent, pour ainsi dire, aux yeux, — et au contraire, ce sont les analogies qui d'abord échappent, — il y a plus de rapports, et des rapports plus étroits qu'on ne croirait entre *Port-Royal* et *la Comédie humaine;* et ce sont, dans notre littérature française du XIXe siècle, deux monumens de la même nature d'originalité. Sainte-Beuve est plus « lettré, » Balzac est plus « contemporain; » le critique est à chaque instant inquiété, tiraillé, retenu, paralysé par des scrupules dont le ro-

mancier n'a cure ; les deux esprits ne sont pas de la même famille ; mais ils ont des curiosités analogues : de physiologiste et de médecin. S'il existe un style « aussi brisé par places et plus amolli que le corps d'un mime antique, » il se peut que ce soit celui de Balzac, mais c'est aussi le style de Sainte-Beuve. Et, tous les deux enfin, ce qu'ils ont poursuivi, par des moyens dont ce style, chargé de métaphores, n'est lui-même qu'une conséquence, c'est la « représentation » ou la « reproduction de la vie. »

Là est le secret de leur influence ; et, en ce qui regarde plus particulièrement Balzac, peut-être est-ce pour cela que son influence s'est exercée sur la vie avant de s'exercer sur la littérature. « Le romancier commence, — disait encore Sainte-Beuvé, témoin attentif et intéressé de la transformation, — il touche le vif, il l'exagère un peu ; la société se pique d'honneur et exécute ; et c'est ainsi que ce qui avait pu paraître d'abord exagéré finit par n'être plus que vraisemblable. » *La Comédie humaine* a transformé les mœurs avant de renouveler le théâtre, le roman et l'histoire. Comment cela? le subtil critique vient de nous le dire ; et en quoi ? c'est ce que nous avons ailleurs essayé de dire en considérant la portée sociale de l'œuvre. Une transformation préalable des mœurs a seule rendu possible le renouvellement du théâtre, du roman, et de l'histoire sous l'influence de Balzac.

II

Le renouvellement du théâtre, une critique un peu complaisante l'a daté pendant longtemps de 1852 ou de *la Dame aux Camélias ;* et Alexandre Dumas fils ne disait pas le contraire! Mais, en réalité, *la Dame aux Camélias*, adaptation du thème classique de la « courtisane amoureuse » aux exigences du boulevard ou de Tortoni, n'a rien renouvelé du tout, ne contenant elle-même rien de neuf, et n'étant, à vrai dire, que du romantisme « bien parisien. » Les pièces qui ont vraiment renouvelé le théâtre, aux environs de 1856 ou de 1857, sont des pièces comme *les Faux Bonshommes*, de Théodore Barrière ; *le Demi-Monde*, d'Alexandre Dumas fils; *les Lionnes pauvres*, d'Émile Augier, ou encore son *Mariage d'Olympe ;* —et l'influence de Balzac y est manifeste.

Ceci est d'autant plus remarquable que Balzac lui-même,

n'avait jamais pu réussir au théâtre. Rechercher une à une les raisons de cette malchance de Balzac au théâtre, c'est ce qui ne serait sans doute pas bien utile ! Mais, comme on ne peut refuser à quelques-uns des romans de Balzac la qualité d'être « dramatiques, » c'est une preuve de plus que le « dramatique » et le « théâtral » sont deux choses ; et c'en est une aussi de l'erreur que l'on commet quand on persiste à rapporter aux mêmes principes l'esthétique du drame et celle du roman. On pourrait aisément faire un roman, dans le goût de Balzac, avec *les Lionnes pauvres* ou avec *le Demi-Monde ;* mais on ne ferait ni un drame avec *le Cabinet des Antiques*, — ou ce serait de tous les drames le plus vulgaire, — ni sans doute une comédie avec *la Vieille Fille* ou *César Birotteau.*

Par où donc et de quelle manière l'influence de Balzac s'est-elle fait sentir au théâtre? C'est tout simplement en imposant au théâtre des Augier, des Barrière et des Dumas une imitation désormais plus exacte et plus consciencieuse de la vie. Pour l'intrigue proprement dite, ils ont continué de s'inspirer des exemples du vieux Dumas, et surtout d'Eugène Scribe, — que *la Dame aux Camélias* n'avait nullement dépossédés de la domination qu'ils exerçaient l'un et l'autre, en ce temps, sur la scène ; — mais ces nouveaux venus ont essayé de mettre en jeu des intérêts moins conventionnels que ceux qui s'agitaient dans *Une chaîne* ou dans *la Camaraderie*, dans *Mademoiselle de Belle-Isle* ou dans *les Demoiselles de Saint-Cyr ;* ils se sont efforcés de peindre, ou de montrer en action, des caractères moins artificiels, qui fussent vraiment des caractères, et non plus, et seulement, des « emplois de théâtre. »

Là, en effet, était surtout le vice du théâtre contemporain de Balzac. Vaudeville ou comédie, drame, — et je pourrais dire, livret d'opéra-comique ou de grand opéra, *l'Ambassadrice* ou *le Prophète*, — quelle que soit la donnée d'un scénario de Scribe ou du vieux Dumas, on y retrouvait toujours les mêmes « pères nobles » et les mêmes « jeunes premiers, » les mêmes « ingénues » et les mêmes « coquettes. » La peinture des mœurs ne consistait qu'à les habiller, selon l'occasion, en « amiraux » ou en « magistrats, » en « grandes dames » ou en « femmes du monde, » en préfets ou en banquiers ; et, pour les caractères, il semblait qu'on s'en remît aux acteurs de leur donner quelque consistance en leur prêtant leur personnalité. Ce qui se ramène

à dire que le théâtre était devenu un art *sui generis*, ou plutôt un jeu, qui avait ses règles à lui, comme le trictrac ou les échecs, dont les « pions, » toujours les mêmes, ne différaient d'une partie à une autre que par leur position; un art où le triomphe était d'accumuler les difficultés pour avoir l'honneur d'en sortir; et un art, qui, moyennant cela, pouvait non pas tout à fait se passer, mais se contenter d'un *minimum* d'observation, d'intérêt humain et de style. Je n'appelle pas un « intérêt humain » de savoir si Raoul, qui est quelconque, épousera Valentine, ou si Emmanuel, qui n'est personne, dénouera « les chaînes de fleurs » qui l'attachent à Valérie. Êtes-vous encore curieux de savoir comment la marquise de Prie réussit à soustraire Mlle de Belle-Isle aux entreprises de Richelieu ?

C'est l'influence de Balzac qui a ruiné cette conception de l'art dramatique. D'autres intentions, par la suite, ont pu se mêler, chez les nouveaux dramaturges, à cette intention d'imiter la vie de plus près : Théodore Barrière s'est cru l'étoffe d'un satirique, et Alexandre Dumas fils la vocation d'un réformateur! Mais cette idée que le théâtre doit aussi lui « représenter la vie, » n'en est pas moins dès lors entrée dans les esprits; et, avec cette idée, c'est l'influence de Balzac que l'on retrouve, jusque de nos jours, dans *la Parisienne* et dans *les Corbeaux* plus agissante que jamais, et comme dépouillée, chez Henri Becque, de tout ce qui la masquait encore chez les Dumas fils et les Émile Augier.

Si maintenant on demande pourquoi l'influence de Balzac s'est fait sentir d'abord au théâtre, quand on croirait qu'elle eût dû s'exercer avant tout dans le roman, j'en donnerai cette raison que, si les contemporains de Balzac ne l'ont assurément pas « méconnu, » cependant ils n'ont pas « reconnu » tout de suite, combien ses romans différaient de ceux de George Sand, d'Alexandre Dumas, d'Eugène Suë ou de Prosper Mérimée. Il n'eût pas fallu pousser beaucoup Sainte-Beuve, pour lui faire déclarer que *Carmen* ou *la Vénus d'Ille* étaient fort au-dessus du *Cabinet des Antiques*, ou des *Mémoires de deux jeunes Mariées;* et, si déjà, vers 1850, on ne voyait guère dans Alexandre Dumas qu'un faiseur, la réputation d'Eugène Suë contre-balançait celle de Balzac. Je ne parle pas de George Sand, dont il était convenu que le style, « de première trempe et de première qualité, » la classait au tout premier rang. Aussi, tandis qu'on avait vu tout d'abord, — et il ne fallait pas pour cela de très bons yeux, très

exercés ni très pénétrans, — combien il y avait plus de « réalité » dans le roman de Balzac que dans le théâtre de Scribe, on avait vu moins clairement ce qu'il y a de différence entre *les Parens Pauvres* et, par exemple, *les Mémoires du Diable* ou *les Mystères de Paris*. On l'avait d'autant moins vu que ni Soulié, ni Eugène Suë ne sont en vérité des romanciers méprisables, et que, les *Parens Pauvres* ayant paru en feuilletons, comme les romans de Suë et de Soulié, on en avait conclu, très superficiellement, qu'ils relevaient, comme eux, du genre du « roman feuilleton, » — lequel, à cette époque, n'était pas tout à fait déclassé. Je ne nierai pas au surplus que Balzac ait lui-même favorisé la confusion, en mêlant, pour les abonnés de *la Presse* ou du *Constitutionnel*, plus d'élémens de « mélodrame » qu'il n'était nécessaire, au récit du *Cousin Pons* et de *la Cousine Bette*. C'est un personnage, non pas même de Suë, mais de Dumas, que le baron Montès de Montejanos, dans ce dernier roman; et a-t-on remarqué que, pour en dénouer l'intrigue, Balzac n'avait pas eu besoin de moins de six ou sept cadavres?

III

C'est pourquoi, tandis que le théâtre se libérait assez promptement de l'influence de Scribe et de Dumas, pour se soumettre à celle de Balzac, on ne peut pas absolument dire que le roman y résistât, mais il en subissait d'autres, et plus particulièrement, entre 1850 et 1860, celle de George Sand. Les romans de Jules Sandeau, *Mademoiselle de la Seiglière* ou *Sacs et Parchemins*, — qui sont d'ailleurs un peu antérieurs à cette date, — et les premiers romans d'Octave Feuillet, tels que *le Roman d'un jeune homme pauvre* ou *Bellah*, suffisent à en porter témoignage. Non pas que, dans *Bellah* même, et dans *Sacs et Parchemins*, d'où la collaboration d'Augier devait tirer *le Gendre de M. Poirier*, on ne puisse reconnaître à plus d'un trait l'influence de Balzac! Mais ni les tendances de Sandeau, ni surtout celles de Feuillet n'allaient à l'imitation de la réalité. Romanesques l'un et l'autre, ils étaient idéalistes à la manière de George Sand. La « représentation de la vie » se subordonnait pour eux à des considérations d'un autre ordre. Et, pour ne rien dire de plus de ce stérile Sandeau, — dont *la Maison de Penarvan*, en 1857, allait être presque la dernière œuvre, — c'était bien dans la direc-

tion d'*Indiana*, de *Valentine*, de *Mauprat* que le talent de Feuillet allait continuer de se développer, avec l'*Histoire de Sybille* et *Monsieur de Camors;* et son rôle allait être d'attaquer ou de contredire, avec plus ou moins de discrétion d'abord, puis ensuite avec une entière franchise, et en s'emparant des moyens eux-mêmes de George Sand, les thèses ou les idées de George Sand.

Un brave homme, — un illettré, — qui devait réaliser ce miracle de faire, sans aucun talent, une carrière littéraire de plus de quarante ans, l'auteur des *Bourgeois de Molinchart* et des *Souffrances du professeur Deltheil*, était alors presque le seul qui s'efforçât de suivre les traces de Balzac. Et il l'admirait sincèrement! Mais, — il y a de ces prédestinations, — ce Champfleury, qui devait finir par une *Histoire de la Caricature*, n'avait guère entrevu de *la Comédie humaine* que le côté caricatural, et je pense qu'à ses yeux, tout Balzac devait être dans ses *Petits Bourgeois*, ou dans sa *Vieille Fille*. Nous nous sommes expliqué sur la plaisanterie de Balzac; un exemple de plus n'en sera cependant pas inutile, pour éclaircir le cas de Champfleury. Dans *la Vieille Fille*, quand Mlle Cormon, en accordant sa main à Du Bousquier, a déçu sans retour les espérances du chevalier de Valois, le chevalier, qui avait été jusqu'alors l'homme « le plus soigné » d'Alençon, se néglige. « Le linge du chevalier devint roux et ses cheveux furent irrégulièrement peignés. Quelques dents d'ivoire désertèrent sans que les observateurs du cœur humain pussent découvrir à quel corps elles avaient appartenu, si elles étaient de la légion étrangère ou indigènes, végétales ou animales, si l'âge les arrachait au chevalier, ou si elles étaient oubliées au fond du tiroir de toilette... » Imaginez trois cents pages de ce genre d'esprit : ce sont *les Bourgeois de Molinchart*, où l'on ne sait, en vérité, ce que l'on doit le plus admirer, de la « qualité » de ces plaisanteries, ou de l'air de supériorité sur ses personnages que se donne en les en accablant ce parfait nigaud de Champfleury. C'est ce qu'il appela son « réalisme; » et on conçoit aisément que la prédication ni l'exemple n'en aient entraîné personne. Mais il fit du tort, beaucoup de tort à Balzac. *Les Bourgeois de Molinchart* et la critique de Champfleury ont un moment accrédité cette idée que le « réalisme » n'était qu'un moyen de caricature; et que, si la grande supériorité de Balzac était quelque part, elle était effectivement là, dans sa *Vieille Fille*,

dans son *Gaudissart*, dans son *Pierre Grassou*, dans ses *Employés*, dans ses *Petits Bourgeois*, et généralement et d'un mot, dans sa « satire, » mais non pas dans sa « peinture » des mœurs de son temps.

C'est sur ces entrefaites qu'éclatait, 1856-1857, le succès, le scandale, et le procès de *Madame Bovary;* et, sans doute, rien ne serait aujourd'hui plus naturel, ou plus tentant, que de dater de là l'influence de Balzac sur le roman contemporain. Mais ce serait encore une erreur! Il est bien vrai qu'un critique aujourd'hui trop oublié, J.-J. Weiss, n'hésita pas d'abord à ranger le roman de Flaubert au nombre des chefs-d'œuvre de ce qu'il appelait nettement « la littérature brutale, » et il en rapprochait, — ce qui n'était pas mal voir, — *les Fleurs du Mal*, de Baudelaire, avec *les Faux Bonshommes*, de Théodore Barrière, ainsi que *la Question d'argent*, du jeune Alexandre Dumas. Mais nous possédons, pour cette période, une *Correspondance* très étendue de Flaubert, — avec Louise Colet, — et une *Correspondance* presque uniquement littéraire, où, tout en l'admirant de confiance, nous ne voyons pas qu'il fréquentât beaucoup Balzac; et aussi bien son « réalisme » ou son « naturalisme » procédait-il d'une tout autre origine. Flaubert, à cette époque, était surtout un « romantique, » et, quelques années plus tard, c'est ce que devait encore prouver *Salammbô*.

Faut-il ajouter que l'on ne comprit pas d'abord toute la signification de *Madame Bovary?* Mais, ce qu'il y a de certain, c'est que l'on n'y vit point du tout une continuation ou une reprise du roman de Balzac; et, disons-le, s'il y a dans la littérature contemporaine une œuvre originale, conçue directement et en dehors de toute imitation précise, c'est *Madame Bovary*. Le « naturalisme » de Flaubert peut se définir par quelques traits analogues à ceux dont nous nous sommes servi pour caractériser celui de Balzac; mais il ne s'en inspirait point; et aussi, ne fit-on généralement honneur ou grief à Flaubert que d'être l'auteur de son œuvre, mais non pas de l'avoir imitée ou empruntée de personne. Le style, à lui tout seul, eût suffi pour s'y opposer; et, en effet, à lui tout seul, il suffisait pour déclarer que l'auteur de *Madame Bovary* ne s'était nullement proposé de « représenter la vie, » — qu'il exécrait, c'est son mot, autant que Balzac l'avait aimée! — mais de faire servir la vie à la réalisation d'une doctrine ou d'un idéal d'art. Je ferai même observer

en passant que c'est l'une des raisons pour lesquelles il déplaisait souverainement à Flaubert d'être toujours appelé l'auteur de *Madame Bovary*. C'est qu'au lieu d'un roman de la vie réelle, il eût voulu que l'on n'y vît qu'une œuvre d'art, et une œuvre d'art de la même nature que *la Tentation de saint Antoine* ou que *Salammbô*, puisqu'elle n'était qu'une application des mêmes procédés d'art à la description des mœurs de province.

Nos romanciers le croiront-ils? C'est à la critique, dont il a si fort médit, — parce qu'aussi bien en son vivant il avait percé sans elle, ou n'en avait guère éprouvé que la malveillance, — et c'est à Taine en particulier que Balzac est redevable d'une part de sa gloire. Serait-elle, sans cela, la même, et, tôt ou tard, son influence eût-elle été aussi considérable? Je ne saurais prouver le contraire! Mais, en fait, c'est à l'*Essai sur Balzac*, de Taine, que l'auteur de *la Comédie humaine* doit, historiquement, d'avoir été tiré tout à fait de pair; mis de « plusieurs coudées, » — il aimait cette expression, — au-dessus des romanciers ses contemporains; et enfin reconnu, « avec Shakspeare et Saint-Simon, le plus grand magasin de documens que nous ayons sur la nature humaine. »

Quand le célèbre essai de Taine, aussi vigoureux que brillant, n'eût fait que donner le signal de l'adoption de Balzac par la critique universitaire, c'eût été déjà quelque chose. En France, depuis une centaine d'années, l'adoption d'un écrivain par la critique universitaire en est, ordinairement, comme une consécration; et c'est elle qui le met en passe de devenir « classique. » Mais, de plus, on apprenait dans l'essai de Taine, — et sous la plume d'un ancien normalien, c'était une leçon presque révolutionnaire, — que « le bon style » (car il ne disait pas : le style, mais : le bon style) « est l'art de se faire écouter et de se faire entendre; » que « cet art varie quand l'auditoire varie; » et qu'il y a donc « un nombre infini de bons styles : il y en a autant que de siècles, de nations, et de grands esprits. » Suivait alors une citation, « la description d'une journée et d'un bouquet, » que Taine empruntait au *Lys dans la Vallée*, — mais en omettant de dire que Balzac n'a pas beaucoup de pages de cette beauté ni de cet éclat, — et il terminait sur ce point, en disant : « La poésie orientale n'a rien de plus éblouissant, ni de plus magnifique; c'est un luxe et un enivrement: on nage dans un ciel de parfums et de lumières, et toutes les voluptés des jours

d'été entrent dans les sens et dans le cœur, tressaillantes et bourdonnantes comme un essaim de papillons diaprés. *Évidemment cet homme, quoi qu'on ait dit et quoi qu'il ait fait, savait sa langue; même, il la savait aussi bien que personne, seulement il l'employait à sa façon.* » On n'a jamais fait de plus bel éloge du « style de Balzac; » et nous-mêmes, faut-il l'avouer, après un demi-siècle écoulé, nous n'y voudrions pas souscrire sans faire quelques réserves. Ce n'est pas encore ici le lieu de les exprimer, et nous nous bornons à constater que, sur cette question de style, où la critique universitaire a toujours affecté de se montrer difficile, et même quelque peu chicanière, — ce qui ne serait pas un mal si sa grammaire ou sa syntaxe étaient celles de Molière et de Saint-Simon, plutôt que de Condillac et de Marmontel, — la justification de Balzac était complète.

Elle ne l'était pas moins sur un second point, c'est à savoir l'assimilation de « l'histoire sociale » à « l'histoire naturelle; » et même, à cet égard, on peut se demander si le critique, non content de se faire le défenseur du romancier, ne s'en était pas déjà fait le disciple. « Aux yeux du naturaliste, l'homme n'est point une raison indépendante, supérieure, saine par elle-même, capable d'atteindre par un seul effort la vérité et la vertu, mais une simple force, du même ordre que les autres, recevant des circonstances son degré et sa direction. » Stendhal ou Mérimée l'eussent-ils peut-être admis? Mais c'est incontestablement ce que n'eussent concédé ni George Sand, ni les romanciers que nous avons vus s'inspirer d'elle. Et, aussi bien, l'expression de ces idées, — qu'on trouvait alors plus que hardies, presque immorales, — appuyée, précisée, exagérée peut-être quelques années plus tard, dans l'*Histoire de la Littérature anglaise*, devait-elle faire quelque peu scandale, même, ou surtout, parmi les philosophes. Mais, en tout cas, elles opposaient vigoureusement la conception balzacienne du roman à toutes les autres; elles faisaient de l'auteur de *la Comédie humaine* parmi les romantiques, un « observateur » parmi des visionnaires; et, selon le vœu de son ambition la plus chère, elles transportaient à son œuvre de « poète » les mots dont il eût usé pour louer celle d'un Geoffroy Saint-Hilaire ou celle d'un Cuvier.

Car le critique montrait encore que, si la « triste méthode anatomique » du romancier ne laisse pas d'avoir quelques inconvéniens, elle n'a pas du moins paralysé ses « facultés d'in-

vention; » et si quelqu'un a mérité le nom de créateur, » c'est cet « observateur. » Pour le prouver, Taine analysait quelques-uns des « grands personnages » de Balzac, de ceux qu'il ne craignait pas de comparer aux « monomanes » ou aux « monstres » de Shakspeare : Philippe Bridau, de *la Rabouilleuse;* le bonhomme Grandet, d'*Eugénie Grandet;* le baron Hulot, de *la Cousine Bette.* Il osait dire à ce propos que « la grandeur est toujours belle, même dans le malheur et dans le crime, » de quoi nous avons dit, à notre tour, qu'Eschyle et Shakspeare, que Corneille et Racine eussent assurément convenu. Et il concluait en ces termes : « Balzac échauffe et allume lentement sa fournaise; on souffre de ses efforts; on travaille péniblement avec lui dans ses noirs ateliers fumeux, où il prépare, à force de science, les fanaux multipliés qu'il va planter par millions et dont les lumières entre-croisées et concentrées vont éclairer la campagne. A la fin tous s'embrasent, le spectateur regarde, et il voit moins vite, moins aisément, moins splendidement avec Balzac qu'avec Shakspeare, mais les mêmes choses, aussi loin et aussi avant. » Sous la plume du critique, c'était ici le suprême éloge, et c'était un éloge comme personne encore n'en avait fait un de Balzac. La réputation et l'influence du romancier n'allaient plus cesser désormais de grandir, et de s'accroître de tout ce que le critique lui-même irait gagnant d'autorité.

Ce que l'on peut remarquer en effet, c'est qu'à dater de ce moment, la conception balzacienne du roman commence à triompher des autres, ou plutôt les absorbe, en quelque manière, et les ramène à soi. Ne parlons point d'Eugène Suë qui vient de mourir, ni du vieux Dumas, qui ne semble occupé qu'à chercher de quelle manière il achèvera de se disqualifier. Ne disons rien d'Hugo, ni de ses *Misérables,* qui paraissent en 1862, et où l'on reconnaît aisément des traces de l'influence de Balzac; mais on y en reconnaît aussi de l'influence d'Eugène Suë; et puis, Hugo, comme Balzac, « veut » si je puis ainsi dire, et doit être mis à part. Mais on ne saurait douter de l'influence de Balzac sur la dernière manière de George Sand, celle dont le chef-d'œuvre est *le Marquis de Villemer;* on retrouve Balzac dans le plus célèbre des romans de Feuillet, je veux dire *Monsieur de Camors,* où l'on pourrait montrer que l'auteur s'est même directement inspiré du *Lys dans la Vallée;* on le retrouve

dans les romans des frères de Goncourt; *Renée Mauperin*, *Madame Gervaisais*, *Germinie Lacerteux;* Flaubert lui-même y vient dans son *Éducation sentimentale;* et surtout on retrouve Balzac dans l'œuvre des jeunes romanciers qui, bientôt, sous l'impulsion du plus abondant et du plus bruyant d'entre eux, Émile Zola, vont s'unir pour former l'école qu'on appellera « naturaliste. » On ne saurait omettre de rappeler à ce propos que l'auteur des *Rougon-Macquart* avait appris, pour ainsi dire, à lire, dans l'*Histoire de la Littérature anglaise*.

Sans doute, — et, dans une histoire générale du roman français au XIXe siècle, il ne faudrait pas l'oublier, — d'autres influences se sont comme ajoutées à celle de Balzac, et notamment celle de Dickens, dont au surplus la popularité ne date en France que de l'éloge que Taine en a fait, comme de Balzac, et peut-être en en parlant comme d'un Balzac anglais, plutôt que comme du vrai Dickens. Les Anglais ne laissèrent pas d'en manifester quelque surprise. L'influence de Dickens est surtout sensible et visible dans les romans d'Alphonse Daudet : *le Petit Chose*, *Fromont jeune et Risler aîné*, *le Nabab*, *Numa Roumestan*. Flaubert aussi, à ce moment, a eu sa part d'influence, et, nous l'avons indiqué, on la reconnaît dans une direction d'art et de recherche du style qui n'était pas tout à fait la direction de Balzac. Le style, qui n'était qu'un « moyen » pour Balzac, était une « fin » pour Flaubert; et de là, dans la conception du roman, des différences qu'on pourrait montrer allant jusqu'à la contradiction. Notons encore, si on le veut, l'influence de Stendhal, mais en notant aussi qu'elle n'a pas été très profonde, et qu'elle n'a finalement abouti qu'à une glorification démesurée de l'auteur de *la Chartreuse de Parme*, — ce chef-d'œuvre d'ennui prétentieux, — plutôt qu'à aucune modification du roman. On louait Stendhal, et on continuait d'imiter Balzac. Mais toutes ces influences « collatérales, » pour ainsi parler, ne semblent avoir vraiment agi que dans la mesure où elles s'ajoutaient à celle de Balzac; et on peut dire que, depuis une quarantaine d'années, la forme du roman de Balzac domine sur nos romanciers comme la forme de la comédie de Molière, pendant cent cinquante ans, s'est imposée à nos auteurs dramatiques.

Dirai-je là-dessus qu'on ne les a ni l'un ni l'autre égalés? Si la preuve historique en est faite aujourd'hui pour Molière, elle ne l'est pas pour Balzac, et, quoique nous vivions plus vite au-

jourd'hui qu'autrefois, il faut nous en féliciter, s'il est donc encore possible que le roman de l'avenir nous donne des *Eugénie Grandet* et des *César Birotteau*, des *Rabouilleuse* et des *Cousine Bette*. Aussi bien, dans cette étude, ne traitons-nous pas de « questions actuelles, » et avons-nous eu soin de ne pas faire intervenir les romanciers vivans. Mais, ce que nous ne saurions nous dispenser de faire observer, c'est que, d'une manière générale, tout en subissant l'influence de Balzac, l'école naturaliste a dénaturé, rétréci singulièrement, et mutilé sa conception du roman.

C'est ainsi que, comme Champfleury dans ses *Bourgeois de Molinchart*, elle a fait de la peinture ou de la représentation de la vie une satire ou une caricature des mœurs ; et, en même temps que c'était s'écarter de la conception de Balzac, c'était mentir, en quelque sorte, au nom même de « naturalisme. » Un vrai naturaliste imite, et ne se moque point. C'est encore ainsi que, sans ignorer tout à fait la province, l'école naturaliste ne s'est pas fait, comme l'auteur des *Souffrances de l'Inventeur* et de *la Muse du Département*, une obligation, pour ainsi dire, « professionnelle » de la connaître, et elle a généralement semblé ne s'intéresser qu'aux scènes de la vie parisienne. Quelques récits d'un caractère d'ailleurs un peu spécial, tels que ceux de Ferdinand Fabre, — je ne nomme toujours que des morts, — n'infirment pas la vérité de cette observation. Et c'est encore ainsi qu'en mêlant à ses observations de perpétuelles intentions de polémique, comme dans *les Rougon-Macquart*, — voyez notamment *l'Œuvre*, et encore *Pot-Bouille*, où, si j'ai bonne mémoire, c'est en faisant lire aux cuisinières du Lamartine et du George Sand, qu'on les séduit, — l'école naturaliste a manqué au premier des principes qu'elle proclamait, et qui était l'impartialité de l'observation. En écrivant *le Lys dans la Vallée*, Balzac avait pu se proposer de « refaire » *Volupté :* il n'y a presque pas un des romans de Zola qui ne soit écrit *contre* ceux de Feuillet et de George Sand. Il s'en faut encore, et de beaucoup, que ses meilleurs romans, *l'Assommoir* ou *Germinal*, toujours épisodiques ou anecdotiques, aient la valeur ou la signification sociale de ceux du maître. Mais le principe n'en est pas moins désormais acquis, et il y a tout lieu de croire que, quelque modification qu'il subisse ultérieurement dans sa forme, l'objet propre du roman n'en sera pas moins désormais « la représentation de la vie commune. »

On a tâché de montrer dans cette étude l'importance de cette formule très simple, et aussi qu'elle impliquait, dans sa simplicité, je dirais volontiers dans sa naïveté, une conception du roman très différente de celle qui avait régné jusqu'à Balzac. On écrira sans doute encore des romans « personnels » et on écrira des romans d'aventures; on écrira des romans à thèse, dans le genre de l'*Histoire de Sybille* et de *Mademoiselle La Quintinie;* on écrira des romans satiriques, mais non pas, espérons-le, dans le goût de *Bouvard et Pécuchet. Multæ sunt mansiones in domo...* Pas plus dans l'avenir que dans le passé les romanciers ne logeront tous au même étage. L'une des lois les plus certaines de l'histoire littéraire n'est-elle pas d'ailleurs qu'en quelque genre, et à quelque moment de la durée qu'un chef-d'œuvre se soit produit, il se suscite toujours à lui-même des imitateurs? C'est une démonstration de l'axiome que « rien ne se perd ni ne se crée. » Mais la représentation de la vie, de la vie commune, de la vie ambiante; de la vie « non choisie, » si je puis ainsi dire, ni circonscrite par aucun préjugé d'école; de la vie encadrée dans son décor réel, observée, étudiée, rendue dans ce qu'on en pourrait appeler les infiniment petits, comme dans les grandes crises qui la bouleversent quelquefois; de la vie toujours la même, et cependant toujours modifiée par le seul et unique effet de son propre développement, tel sera, selon toute apparence, et pour longtemps encore, l'objet propre et particulier du roman. C'est Balzac qui l'a déterminé, dans la mesure où Molière l'avait fait pour la comédie; et sans doute c'est pour l'avoir déterminé dans ce sens, qu'à la longue, son action se trouve n'avoir pas été moins grande sur les historiens qu'au théâtre ou dans le roman.

IV

« En lisant les sèches et rebutantes nomenclatures de faits appelées *histoires*, qui ne s'est aperçu que les écrivains ont oublié, dans tous les temps, de nous donner l'histoire des mœurs? » Cette phrase est de Balzac lui-même, dans l'*Avant-Propos* de sa *Comédie humaine ;* et elle nous explique l'influence qu'il a exercée sur la transformation de l'histoire. On a fait honneur de cette transformation au progrès naturel de la science et de l'érudition; à l'exemple de quelques grands historiens; à une connaissance du passé plus précise et plus étendue, aux idées

plus justes que l'on s'est formées de ce qu'il y a d'essentiel dans la vie de l'humanité, et qui n'est pas, dit-on, de savoir en quelle année naquit Louis XIV, ni comment et par qui fut gagnée la victoire de Denain. Mais, comment et pourquoi des curiosités nouvelles se sont éveillées dans les esprits, c'est ce que toutes ces raisons, qui ne sont point des raisons ou des causes, mais plutôt elles-mêmes des effets, ne nous expliquent pas; et c'est encore ici que nous retrouvons l'influence de Balzac. Le roman de Balzac a rendu à l'histoire ce qu'il avait lui-même reçu du roman historique. Walter Scott avait enseigné à Balzac le prix et la signification de tous ces minces détails que l'on avait regardés jusqu'à lui comme vulgaires et indignes de l'attention du romancier. Balzac a enseigné à la nouvelle école historique que, de même qu'on ne pouvait « représenter la vie, » dans le présent, qu'avec l'aide et par le moyen de ce genre de détails, ainsi ne pouvait-on, sans recourir à eux, « la ressusciter dans le passé; » — ce qui sans doute est l'objet de l'histoire.

C'est ce que l'on voit bien dans l'œuvre historique des frères de Goncourt, si supérieure, et cependant tout à fait analogue, à leur œuvre de romanciers. Dans leur histoire de *la Société française pendant la Révolution* et *Sous le Directoire*, — comme dans les monographies qu'ils ont consacrées à *Madame de Pompadour* et à *la Saint-Huberti*, à *Madame du Barry* et à *Sophie Arnould*, — ils ont appliqué les mêmes procédés qu'à la composition de leur *Renée Mauperin* ou de leur *Germinie Lacerteux;* et ces procédés leur venaient du roman de Balzac.

Sur un sujet, ou sur un personnage et une époque donnés, réunir et assembler tout ce qu'il y a de détails épars et en général peu connus, dans les *Mémoires*, dans les *Correspondances*, dans les libelles, dans les rapports de police, voire dans la collection des « affiches » et des journaux du temps; — rapprocher tous ces documens, les confronter, les rectifier au moyen les uns des autres, les concilier quand ils se contredisent, les cataloguer, les classer et les interpréter; — joindre à ces témoignages, qui sont ceux de l'écriture, ceux de l'iconographie et qu'on ne rencontre pas seulement dans les Musées, mais chez le marchand de bric-à-brac, sous la forme de faïence peinte ou de manche de parapluie; — reconstituer le décor autour des personnages, et les reconnaître ou les deviner dans le choix de leur mobilier, dans la couleur des tentures et dans le profil des com-

modes ventrues, dans les sujets des trumeaux, dans les motifs des pendules, et au besoin dans la composition de leur garde-robe ; — c'est, nous l'avons vu, ce que Balzac avait fait, ou s'était piqué de faire, avant les frères de Goncourt ; — reportez-vous, dans ses *Paysans*, à la biographie qu'il y donne de Mlle Laguerre ; — et, sans examiner ce qu'ils y ont pu ajouter, c'est la méthode qu'ils n'ont eu d'abord qu'à transposer, pour écrire des histoires qui ressemblent à des romans ; et qu'on lirait d'ailleurs avec infiniment plus d'intérêt, s'ils n'avaient comme effacé les grandes lignes de l'histoire, sous l'abondance des détails et l'excès de l'enchevêtrement.

La cause en est qu'ils n'avaient pas saisi le principe de la méthode, et, à cet égard, leur erreur a été la même que celle de l' « école naturaliste » dans le roman. Eux aussi, ils ont pris ou traité comme une fin ce qui ne doit être pris et traité que comme un moyen. Car, on aura beau dire, et on aura beau protester, la « grande histoire » sera toujours la « grande histoire, » — politique et militaire, diplomatique et législative, — telle que l'ont comprise les grands historiens, depuis Hérodote jusqu'à Michelet ; et on ne fera jamais que l'histoire économique, par exemple, celle du prix des denrées ou des vicissitudes de l'agriculture, ni même celle des mœurs, égale en intérêt le récit de la campagne de France ou celui des négociations du Congrès de Vienne. Il y en a bien des raisons ! Mais ce qui est d'autre part très vrai, c'est que, pour comprendre ces grands événemens de l'histoire où se joue la destinée des peuples, on ne saurait évaluer avec trop de précision les « petites causes » dont ils sont généralement les grands effets ; et, ces petites causes, ce sont justement celles que le roman de Balzac s'est efforcé de mettre en lumière : le tempérament des acteurs ; les intérêts quotidiens menacés ou lésés ; les mouvemens profonds de l'opinion ; les ambitions mesquines dissimulées sous de beaux noms ; les drames intérieurs « dont la garde qui veille aux barrières du Louvre ne défend pas les rois ; » les rivalités, les jalousies, les haines, et généralement tout ce qui fait que, pour être Louis XIV on n'en est pas moins homme, ni moins femme pour être l'impératrice Catherine ; — et il s'est même vu qu'on le fût davantage. L'introduction de cet élément de vie dans une conception de l'histoire qui avait mis jusqu'alors sa dignité dans sa froideur, et l'obligation, nouvelle pour elle, d'approfondir les causes pu-

rement humaines et en quelque sorte journalières des événemens, c'est ce que l'histoire doit encore à Balzac.

Je ne dis pas que les historiens le lui aient directement emprunté. Je pourrais le dire! et, à l'appui de mon opinion, j'invoquerais l'exemple de Taine dans ses *Origines de la France contemporaine*. Il y en aurait d'autres, — si je nommais des vivans; — et M. G. Lenôtre ou M. Frédéric Masson reconnaîtraient volontiers, j'en suis sûr, ce qu'ils doivent à Balzac.

Mais c'est indirectement qu'il a surtout agi, indirectement et diffusément, par une lente imprégnation des esprits, et sans que l'on s'en aperçût, en créant pour ainsi dire, dans l'esprit des lecteurs, de nouveaux besoins et de nouvelles exigences. « La personne de l'écrivain, son organisation tout entière s'engage et s'accuse elle-même jusque dans ses œuvres; il ne les écrit pas seulement avec sa pure pensée, mais avec son sang et ses muscles. La physiologie et l'hygiène d'un écrivain sont devenus un des chapitres indispensables dans l'analyse qu'on fait de son talent. » On reconnaîtra cette phrase de Sainte-Beuve; mais on a peut-être oublié que c'est précisément à propos de Balzac qu'il l'a écrite; et nous devons ajouter d'ailleurs que, pas plus dans son article que nous dans la présente étude, il ne s'est soucié de la « physiologie » ni de l' « hygiène » d'Honoré de Balzac. On pose ainsi des principes; on ne les applique point; et on les impose aux autres! Mais combien l'observation n'est-elle pas plus vraie des acteurs de l'histoire! C'est d'un Mirabeau, d'un Danton, d'un Robespierre, d'un Napoléon qu'il faut dire « qu'ils n'ont pas agi avec leur pure pensée, mais avec leur sang et avec leurs muscles; » et voilà vraiment ceux dont l'œuvre ne s'éclaire que par la connaissance de leur « physiologie » et de leur « hygiène. »

Voilà donc aussi ce que nous demandons désormais à l'histoire de nous dire; et nous le lui demandons, parce que, depuis que nous avons tous, tant que nous sommes, lu et relu les romans de Balzac, nous savons quelle est, dans la formation du caractère d'un homme, et dans l'histoire de sa vie, l'importance de son « hygiène » et de sa « physiologie. » Ou, en d'autres termes encore, plus généraux, nous avons tous contracté dans la fréquentation de *la Comédie humaine*, un tel besoin de précision et de minutie dans la représentation de la réalité, que rien ne nous apparaît de réel et de vrai que sous les conditions

imposées par Balzac au roman. Et c'est ce qui explique l'universalité de son influence, telle qu'on vient d'essayer de la décrire, si l'on pourrait ici la caractériser en disant qu'en même temps qu'il donnait à l'art, pour objet unique, « la représentation de la réalité, » en même temps il créait, pour atteindre et remplir cet objet, « un mode de la représentation de la réalité. »

V

Il n'est pas vrai que la beauté parfaite soit « comme l'eau pure, » laquelle, à ce que l'on prétend, « n'aurait pas de saveur particulière ; » et, il faut avouer qu'au contraire, dans l'histoire d'aucune littérature, le plus grand écrivain n'est celui qui a le moins de défauts. On ne s'étonnera donc pas qu'au début de ce dernier chapitre, où nous voudrions résumer l'œuvre de Balzac, — et lui faire à lui-même sa place, telle que nous croyons la voir, non seulement dans la littérature du XIXe siècle, mais dans l'histoire générale de la littérature française, — nous en signalions les imperfections, et que, sans vouloir lui en faire un reproche, mais en simple observateur, nous disions d'abord de cette œuvre qu'elle est singulièrement « inégale » et « disproportionnée. »

Elle est « disproportionnée, » si la représentation qu'elle nous offre de la vie est manifestement incomplète ; et, par exemple, si trois récits en tout sur une centaine d'ouvrages : *le Médecin de campagne*, *le Curé de village* et *les Paysans*, consacrés à la « vie de campagne, » n'expriment certes pas l'importance relative, même à l'heure qu'il est, de nos populations rurales, dans la structure et dans le fonctionnement organique de notre société française. Ils sont tous les trois au nombre des plus beaux de Balzac, mais ils sont insuffisans. On ne voit pas non plus, ou à peine, figurer l'artisan, dans *la Comédie humaine*, ni l'ouvrier de la grande industrie, qui n'était pas, à la vérité, très nombreux du temps de Balzac, entre 1830 et 1850, ni surtout caractérisé par des traits bien particuliers ; mais qui existait cependant ; et dont on aimerait que le génie de Balzac eût pressenti la prochaine importance, puisque George Sand, entre les mêmes années 1830 et 1850, l'a devinée. C'est un aspect de la question sociale qui semble avoir échappé à Balzac. Je ne trouve

encore que bien peu d' « avocats, » et de « professeurs, » dans les récits du grand romancier, quoique pourtant, si je ne me trompe, l'envahissement de la vie publique par le professeur, — Guizot, Cousin, Villemain, Jouffroy, Saint-Marc Girardin, Nisard, — et par l'avocat, — Berryer, les Dupin, Garnier-Pagès, Marie, Bethmont, Ledru-Rollin, — soit l'un des traits caractéristiques du gouvernement de Juillet. Mais, en revanche, les hommes d'affaires, — notaires, avoués, banquiers, prêteurs sur gages ou à la petite semaine, usuriers et escompteurs, — ne tiennent-ils pas un peu plus de place dans *la Comédie humaine* qu'ils n'en ont occupé dans la réalité de ce temps? C'est donc alors que Balzac, tout « impersonnel » qu'il soit, n'en aurait pas moins mis un peu trop de lui-même, et de l'histoire de sa vie, dans son œuvre! On en peut citer un exemple dans son David Séchard, à cet endroit d'*Illusions perdues* où il nous explique longuement ce que c'est qu'un « compte de retour » en banque, ou du moins ce que c'était au temps de la Restauration; et rien n'est d'ailleurs plus curieux que d'en faire la comparaison avec les « documens » publiés par MM. Hanotaux et Vicaire dans leur *Balzac Imprimeur*. Les filles et les criminels avérés sont encore bien nombreux dans cette « société » balzacienne!

Toutes ces observations, et toutes celles du même genre que l'on y pourrait ajouter, n'auraient aucun intérêt, et on ne songerait seulement pas à les faire, s'il s'agissait d'un autre romancier que Balzac! Elles en ont un capital dès qu'il s'agit de l'homme qui a voulu nous conter « le drame à trois ou quatre mille personnages que présente une société. » Tout artiste nous est, pour ainsi dire, comptable de la manière dont il a rempli ses intentions, et même, du point de vue de la critique et de l'histoire littéraire toutes pures, c'est la seule chose dont il nous soit comptable. L'intention de Balzac a été d'être complet sur la société de son temps : nous avons donc le droit, et même nous sommes tenus de nous demander s'il l'a été. Rappelons au surplus qu'il n'a pas ignoré lui-même les lacunes, ou du moins quelques-unes des lacunes de son œuvre; et, en ce qui touche notamment le problème social de l'éducation, c'est ce que nous déclarent ces quatre titres, ou trois au moins de ces quatre titres que nous avons déjà relevés au programme de *la Comédie : les Enfans, un Pensionnat de demoiselles, Intérieur de collège*, et

Anatomie des corps enseignans. Cette « anatomie » eût sans doute été pathologique.

Un autre défaut des quatre-vingt-dix-sept ouvrages, romans ou nouvelles, qui composent *la Comédie humaine*, c'en est la prodigieuse et choquante inégalité. La faute en est sans doute aux étranges et furieux procédés de travail qui furent ceux de Balzac, et aux conditions plus qu'anormales d'improvisation, de hâte, et de fièvre dans lesquelles on sait qu'il a dû mettre son œuvre au monde.

Voici, par exemple, *la Femme de trente ans :* c'est un récit d'environ deux cent cinquante pages, qui se compose aujourd'hui de six chapitres. Le premier de ces chapitres, intitulé *le Rendez-vous*, avait paru dans la *Revue des Deux Mondes*, aux mois de septembre et octobre 1831 ; et le second ne s'y est ajouté, sous le titre de *Souffrances inconnues*, qu'en 1835, dans la troisième édition des *Scènes de la vie privée*. Mais, auparavant, le troisième, intitulé *A trente ans*, avait paru dans la *Revue de Paris*, au mois d'avril 1832 ; le quatrième : *le Doigt de Dieu*, dans la *Revue de Paris* également, au mois de mars 1831 ; le cinquième, intitulé : *les Deux rencontres*, en janvier de la même année; et enfin, le sixième : *la Vieillesse d'une mère*, en 1832, dans la deuxième édition des *Scènes de la Vie Privée*. Quelle espèce d'unité peut offrir un récit composé de la sorte, au hasard d'on ne sait quelles circonstances? Et le miracle n'est-il pas qu'en de semblables conditions l'un des premiers souvenirs que le seul nom de Balzac évoque dans les mémoires, — à tort d'ailleurs! car de six chapitres il y en a quatre et demi d'exécrables, — ce soit celui de *la Femme de trente ans?*

Prenons maintenant *les Employés :* « Imprimé pour la première fois dans *la Presse*, du 1er au 14 juillet 1837, sous le titre de *la Femme supérieure*, ce roman, nous dit M. de Lovenjoul [*Histoire des Œuvres de Balzac*, 132, 133], parut pour la première fois en volume chez Werdet, 2 vol. in-8°, en octobre 1838 : il portait ce même titre, mais la version du journal était augmentée d'une conclusion inédite, et de la dédicace actuelle. » Il reparut, en 1846, dans la première édition de *la Comédie humaine*, et Balzac y intercala « quelques fragmens de *la Physiologie de l'Employé*. » Mais il n'en put effacer les traces d'improvisation, et nous, tout en le regrettant, nous y gagnons que nulle part peut-être, — pas même dans *le Cousin Pons* ou dans *les Paysans*,

— on ne voit mieux en quoi consiste « la préparation » d'un roman de Balzac : une série de biographies ou de monographies, qui sont la description des « variétés » d'une même « espèce sociale ; » des dialogues où ces « variétés » essaient de se manifester conformément à leur nature ; et l'ébauche d'une intrigue où, sous la suggestion de leurs intérêts concordans ou contradictoires, les caractères achèvent de se « différencier. » On ne sera pas surpris, après cela, que *les Employés* soit un roman à peu près illisible, et il convient seulement d'ajouter que quelques écrivains n'ont pas le droit de s'en plaindre : ce sont tous ceux qui ont essayé de mettre l'administration en roman, et qui n'ont guère trouvé d'autres traits pour la peindre que ceux que Balzac avait esquissés.

De pareils procédés de composition expliquent les inégalités dont il est impossible de ne pas être frappé dans *la Comédie humaine*. Balzac a travaillé trop vite ; et on aura beau dire que « le temps ne fait rien à l'affaire ! » c'est un vers de comédie, qui n'est pas vrai, même d'un sonnet, et à plus forte raison d'un roman. Si Balzac a écrit, — et nous le savons par un témoignage non douteux, — son *César Birotteau* en quinze jours, c'est qu'il le portait alors dans sa tête, nous l'avons dit, depuis quatre ou cinq ans. Et nous avons dit aussi qu'il y portait ensemble sa *Comédie humaine* tout entière, mais toutes les parties n'en étaient pas ensemble au même degré d'avancement, et les nécessités de la vie qu'il s'était faite l'ont obligé d'en détacher, et d'en « réaliser » plus d'un fragment avant que le temps en fût venu. C'est le cas de ses *Paysans*.

On ne saurait non plus se dissimuler qu'ayant conçu l'ambition de faire de son œuvre une représentation totale de la vie, Balzac eût été vraiment plus qu'un homme si son génie s'était trouvé constamment égal à cette ambition. Or, il y avait en lui, nous l'avons vu, un fonds de vulgarité qui devait constamment l'empêcher d'exprimer et de peindre certains sentimens dont il savait d'ailleurs tout le prix, et dont la délicatesse l'attirait. Je ne veux pas insister sur *la Physiologie du mariage* et *les Petites misères de la vie conjugale*, qui ne sont, après tout, que l'œuvre d'un assez mauvais plaisant, ou d'un fanfaron de cynisme en gaîté ; mais, *le Lys dans la Vallée* ou *les Mémoires de deux jeunes Mariées !* quelles étranges idées serions-nous réduits à nous faire de l'amour platonique, et de l'amour maternel, s'il nous

en fallait voir l'idéale expression dans les aveux de Mme de Mortsauf ou dans les lettres de Mme de Lestorade ? *La Vieille Fille* est quelque chose de plus déplaisant encore ; et, réflexion faite, nous avons eu tort de reprocher plus haut à Balzac ce que l'exécution en a de caricatural, si c'est, en y songeant, ce qui sauve uniquement son sujet d'être odieux.

Il n'aimait pas qu'on l'attaquât sur ce point, qu'il sentait ou qu'il savait faible ; et, aux reproches de ce genre, il répondait par *Louis Lambert* et par *Séraphita*. Mais l'esprit de mysticisme n'est ni l'esprit de distinction, ni l'esprit de délicatesse ; et, s'il est peut-être « aristocratique, » ce n'est pas dans le sens ordinaire du mot. L'exception en tout est toujours « une » distinction, elle n'est pas « la » distinction ; et on peut être exceptionnel, ou unique en son genre, comme Balzac précisément, sans en être moins « vulgaire » ou plus « distingué. » Aussi ne sont-ce pas seulement les plaisanteries de Balzac qui sont lourdes, ce sont encore ses madrigaux ; et c'est également le galimatias qu'il nous donne, — dans ses *Mémoires de deux jeunes Mariées*, par exemple, sous la plume de Mme de Macumer, — pour l'hymne de l'amour triomphant. Les parties sentimentales sont faibles, très faibles, dans *la Comédie humaine*, — comme elles le sont dans Molière, mais Molière n'était qu'un auteur comique ! — et, de toutes les passions humaines, celles que ce grand peintre des passions a sans doute le moins bien « représentées, » ce sont les passions de l'amour.

Mais qu'importe ? et quand on signalerait d'autres lacunes ou d'autres défauts encore dans *la Comédie humaine*, ce n'est point ainsi, — par *doit* et *avoir*, — que s'établit la valeur d'un grand écrivain. La postérité a tôt fait d'oublier les défaillances d'un Balzac pour ne se souvenir que de ses chefs-d'œuvre, et le « réaliser » lui-même en eux, quand il en a laissé ! *Ars longa, vita brevis !* La vie est si courte et l'art si difficile qu'on ne demande même rien moins à un « bel ouvrage » que d'être un « ouvrage parfait ; » et ni les folies sanguinaires au milieu desquelles se déroule l'action du *Roi Lear*, qui n'est pas « une action, » ni les préciosités écœurantes que Shakspeare a mises dans la bouche d'Hamlet, n'empêchent *Hamlet* et *le Roi Lear* d'être les chefs-d'œuvre qu'ils sont ! Pareillement, il suffit à la gloire de Balzac qu'il soit l'auteur d'*Eugénie Grandet*, de certaines parties du *Père Goriot*, de *la Recherche de l'absolu*, de

César Birotteau, de quelques pages du *Lys dans la Vallée*, d'*Un Ménage de Garçon*, d'*Une ténébreuse affaire*, d'*Ursule Mirouet*, de *la Muse du département*, du *Curé de Village*, des *Souffrances de l'Inventeur*, du *Cousin Pons*, de *la Cousine Bette* pour que ni la critique, ni sans doute le temps ne puissent mordre sur son œuvre. La voilà devant nous, telle que l'ont faite, et comme achevée, plus de cinquante ans écoulés depuis la mort de Balzac ! La voilà, détachée de ses origines et des circonstances de sa production; dégagée aussi des chicanes de la critique; établie dans son rang par le jugement de deux générations ! La voilà, telle que l'on peut d'ailleurs l'aimer ou ne pas l'aimer, — ceci est affaire de goût, — mais telle que l'on n'en peut méconnaître la valeur ni celle de l'homme qui nous l'a léguée ! Il nous reste à tâcher de dire quelle fut la valeur vraie de cet homme, et la place qu'il occupe dans l'histoire de l'esprit français.

VI

L'écrivain n'est pas de « premier ordre, » ni seulement de ceux dont on peut dire qu'ils ont reçu du ciel, en naissant, le don du « style; » et, à cet égard, nulle comparaison n'est possible entre lui et tel de ses contemporains : George Sand, par exemple, ou Victor Hugo. « En pensant bien, il parle souvent mal, » a-t-on dit de Molière ! C'est ce qu'on pourrait dire également de Balzac; et lui aussi, trop souvent, il n'a réussi à exprimer sa pensée qu'au moyen « d'une multitude de métaphores qui approchent du galimatias. » C'est que, comme Molière, nous venons de le voir, il écrit vite, mais, de plus que Molière, il se corrige; il refait jusqu'à douze ou quinze fois ses romans sur épreuves; il ajoute, il retranche, il transpose, il superpose à la première expression de sa pensée ce qui lui semble en être une expression « plus écrite; » il fait du « style » après coup, comme il fait de l'esprit, parce que, dans un roman, on demande de l'esprit et du style; et, de même qu'en faisant de l'esprit nous avons dit qu'il négligeait souvent d'avoir du goût, c'est ainsi qu'en faisant du « style, » il oublie parfois le sens propre des mots, souvent les règles de la grammaire, et les lois mêmes de la syntaxe française.

Est-ce à dire qu'il « ne sache pas écrire? » On a vu comment Taine l'avait justifié de ce reproche et, sans convenir que

Balzac « ait su sa langue aussi bien que personne, » ni que ses *Contes drôlatiques* suffisent à en faire la preuve, l'auteur de *la Comédie humaine* est sans doute un autre « écrivain » que l'auteur des *Mystères de Paris*, par exemple, ou même, — puisqu'en son temps, on a semblé prendre plaisir à le lui opposer, — que le sec et prétentieux auteur de *Carmen* et de *Colomba*. Comment donc se fait-il que, de nos jours mêmes, ce reproche d'« avoir mal écrit » revienne sous la plume, et surtout sur les lèvres de beaucoup de lecteurs, qui l'aiment cependant; qui ne croient point avoir de « préjugés » sur la question du style; et qui sans doute n'expriment ainsi que leur ennui d'avoir été gênés dans leur lecture de Balzac, — d'*Eugénie Grandet*, de *César Birotteau*, du *Cousin Pons*, — par quelque chose, ils ne savent quoi, dont ils ne se rendent pas compte, et qu'ils imputent, comme on fait toujours en pareil cas, à l'imperfection de l'écrivain ?

L'une des raisons en est que Balzac lui-même, — non pas tout seul, mais d'accord avec une partie de l'opinion de son temps, — a contribué plus que personne à modifier profondément la notion même de style; et cette modification n'est pas encore aujourd'hui tout à fait consacrée. On s'entendait jadis sur les caractères d'un « ouvrage bien écrit, » et quelque définition que l'on donnât du style, — car elle pouvait varier d'une époque ou d'une école à une autre, comme la définition de l'art, — elle était commune à la critique et aux auteurs. On écrivait donc bien, quand on écrivait *correctement*, c'est-à-dire conformément aux lois de la grammaire; — *purement*, c'est-à-dire avec des mots dont la ville et la Cour avaient fixé le sens et la nuance; — et *clairement*, c'est-à-dire en évitant les amphibologies, les fâcheuses rencontres, ou de sens ou de sons, si faciles à faire en français. A ces qualités si d'autres qualités s'ajoutaient de surcroît, elles étaient particulières ou personnelles à l'écrivain : à celui-ci, le don de penser par images, et, à celui-là, le don de communiquer à sa phrase le mouvement de sa pensée; l'esprit à l'un, c'est-à-dire une façon légèrement détournée de dire les choses, et le relief ou la couleur à l'autre, c'est-à-dire, en décrivant l'objet, le don de le faire voir. Mais la correction, la pureté, la clarté demeuraient toujours les qualités maîtresses; et quiconque ne les possédait pas, « écrivait mal » ou « n'écrivait pas. » En ce sens, à ce titre, pour toutes ces raisons, il était entendu que Regnard et Le Sage écrivaient mieux que Molière; l'auteur de

Zaïre et d'*Alzire* écrivait mieux que l'auteur de *Polyeucte* et du *Cid;* Condorcet écrivait mieux ou aussi bien que Pascal. Je ne parle pas de Saint-Simon, dont les *Mémoires* firent scandale, quand ils parurent, en 1824, — combien mutilés cependant! — et que les classiques du temps les accueillirent comme quelques lecteurs de nos jours apprécient encore le style de Balzac.

Mais le romantisme, et surtout Balzac, ont changé tout cela! La question qui domine toutes les autres est aujourd'hui de savoir ce que s'est proposé l'écrivain, et lorsque, comme Balzac, ce n'est pas « la réalisation de la beauté, » mais « la représentation de la vie, » nous nous sommes rendu compte que, dans ce cas particulier, nous ne saurions exiger dans l'image les qualités qui ne sont pas du modèle. Ce que nous avons donc à nous demander d'abord, ce n'est pas si le style de Balzac est « correct » ou s'il est « pur, » mais s'il est « vivant, » ou plutôt s'il « fait vivre » ce qu'il représente; et le reste ne vient qu'à la suite. Veut-on là-dessus que George Sand « écrive mieux » que Balzac? Nous le voulons donc aussi, et nous avons commencé par le dire; mais, de tous les personnages qui traversent les romans de George Sand, en connaissez-vous un qui soit aussi « vivant » que les personnages de Balzac? C'est toute la question! Et la réponse est devenue facile. Si le style de Balzac anime et vivifie, je ne sais par quels moyens à lui, tout ce qu'il a voulu représenter, il a donc atteint son but, et Balzac, à vrai dire, ni « n'écrit mal, » ni « n'écrit bien, » mais il écrit « comme il a dû écrire; » et, on ne saurait, sans contradiction, lui reprocher, je dis même des « irrégularités, » qui peut-être sont la condition de la « vie » de son style.

Ce que l'on peut seulement dire, — du point de vue de l'histoire de la langue, — c'est que *la Comédie humaine*, tout en contribuant à modifier profondément l'idée qu'avant elle on se faisait du style, n'a point marqué ni ne marquera dans l'avenir une époque de l'évolution de la langue; et c'est précisément en ceci, que, comme écrivain, Balzac n'est pas du « premier ordre. » Les écrivains du premier ordre sont ceux qui, sans troubler le cours d'une langue, ni le détourner de sa direction séculaire, le modifient; et, d'un instrument consacré par la tradition, nous enseignent à tirer des accens nouveaux. Tel un Ronsard au XVIe siècle; un Pascal au XVIIe siècle; et, au XIXe siècle, un Chateaubriand ou un Victor Hugo. Comment cela? Par quels

moyens? C'est ce qu'il est quelquefois assez difficile de dire, mais surtout un peu long, et si nous le pouvions, ce n'est pas ici que nous le ferions. Mais ce qui est certain, c'est que leur passage fait trace profondément dans l'histoire d'une langue, et on n'écrit plus « après eux, » comme on faisait avant qu'ils eussent paru. Balzac, évidemment, n'est pas de cette famille! Il a pu traiter en quelque sorte la langue à sa manière, et modifier la notion du style en assignant, de fait, à l'art d'écrire un tout autre objet que lui-même : il n'a point agi, à proprement parler, sur l'art d'écrire, et sa manière comme écrivain n'a point fait école. Elle manquait pour cela de « puissance, » ou du moins d'un certain degré de puissance, et surtout d'« originalité. » Ses plus belles pages, qui ne sont pas très nombreuses, ou plutôt qu'il n'est pas facile de détacher et d'isoler de leur contexte ou de leur cadre, sont belles, mais ne le sont point pour et par des qualités de style inimitables et uniques. On n'y voit point éclater ce don de l'invention verbale qui est si caractéristique du génie naturel du style. Et, pour achever enfin de bien marquer sa place dans l'histoire de la prose française, il suffira de dire, en terminant, que toutes ces qualités qui lui manquent, — et que nous ne lui reprochons pas de ne pas avoir eues, — sont précisément les qualités d'un Victor Hugo.

VII

Mais si l'écrivain n'est pas du premier ordre, nous avons peut-être le droit de dire, au terme de cette étude, qu'il en est autrement du romancier, et qu'aucune littérature de l'Europe moderne n'en a connu de plus grand. Les temps sont désormais passés où l'on croyait encore pouvoir lui comparer, comme Sainte-Beuve, l'auteur des *Trois Mousquetaires*, ou celui des *Mystères de Paris;* et, pour parler de nos contemporains, je ne pense pas que ni l'auteur de *Crime et Châtiment*, ni celui d'*Anna Karénine*, qui d'ailleurs lui doivent tant, l'aient surpassé. De quelque point de vue que l'on étudie les romans de Balzac, et, comme nous venons de le faire, que l'on essaie de montrer ce qu'ils ont en eux que l'on ne trouve qu'en eux, ou, au contraire, et comme on le fait plus souvent, que l'on essaie de reconnaître dans *Eugénie Grandet* ou dans *César Birotteau*, dans *Un ménage de Garçon* ou dans *la Cousine Bette*, les qualités que l'on consi-

dère comme essentielles à tout roman, la valeur en est toujours la même, et on ne peut rien mettre au-dessus d'eux. Ajoutez que ce sont eux qui ont comme déterminé la formule dont le roman ne s'est plus écarté depuis eux qu'à son pire dommage; et, pour bien sentir le prix de cet éloge, songez que, dans les mêmes années où Balzac donnait *Eugénie Grandet* et *le Médecin de campagne*, les romanciers ses émules mettaient au monde, eux, des histoires comme *la Salamandre*, *les Deux Cadavres*, ou *l'Ane mort et la Femme guillotinée*.

Il n'y a pas de gloire plus haute, ni, je le dirai, plus durable pour un grand écrivain, que de s'être ainsi rendu comme inséparable à jamais de l'histoire d'un genre! Mais, de plus, comme un Balzac et comme un Molière, quand il a fixé les « modèles » de ce genre, il peut sans doute être assuré de vivre dans la mémoire des hommes, et qu'aucun changement de la mode ou du goût ne prévaudra contre son œuvre.

C'est ce qui me fait croire que longtemps encore Balzac demeurera le maître du roman. On ne s'émancipera de l'influence de la *Comédie* que dans les directions indiquées ou prévues par Balzac, et quand peut-être, un jour, comme il est arrivé aux successeurs de Molière, on trouvera cette influence trop tyrannique ou trop lourde, on ne pourra la secouer qu'en retournant à l'observation et à « la représentation de la vie; » — ce qui sera rendre encore hommage à Balzac. C'est pourquoi, dans l'ordre littéraire, je ne vois vraiment pas, au XIXe siècle, d'influence comparable ou supérieure à la sienne. Hugo lui-même, dont nous parlions tout à l'heure, partage l'empire du lyrisme avec Lamartine, avec Musset, avec Vigny, avec Leconte de Lisle. Aucun dramaturge, pas même le vieux Dumas, continué par son fils, n'a pu se rendre maître du théâtre, ni seulement s'y faire la situation prépondérante d'un Voltaire au XVIIIe siècle! Mais Balzac règne dans le roman. Il y règne, non seulement en France, mais à l'étranger même! Et on peut dire avec vérité que quand on se lassera de le lire, de le relire et de l'admirer, c'est que l'on commencera sans doute à se lasser du roman lui-même. Ces sortes de choses se sont vues, et les genres littéraires ne sont pas éternels! Mais cela même ne portera pas atteinte à la gloire de Balzac; et sa réputation, dans l'histoire littéraire, ne souffrira pas plus de la mort du roman, si le roman doit mourir! que la gloire de Racine n'a souffert de la mort de la tragédie.

VIII

Faut-il aller plus loin? et devons-nous faire une place à Balzac parmi les philosophes ou, comme on dit aujourd'hui, les « penseurs » de son temps? Je le crois encore. Évidemment, Balzac n'est pas un philosophe de la manière que l'entendent ceux que Schopenhauer appelait « les professeurs de philosophie; » — et c'était Fichte, Hegel et Schelling! Il ne l'est pas non plus, en ce sens, et nous l'avons vu, que son absolutisme, son pessimisme, et son catholicisme ne composent pas ensemble un système lié, ni même très fortement raisonné. Mais, si l'œuvre d'un grand écrivain exprime nécessairement, qu'il l'ait d'ailleurs ou non voulu, une conception de la vie, comment douterions-nous que l'auteur de *la Comédie humaine* ait une philosophie; et comment, sans avoir essayé de la caractériser, le quitterions-nous? La philosophie de Balzac, c'est sa conception de la vie, et sa conception de la vie, ce sont les deux ou trois idées les plus générales sur la vie qui se dégagent de son œuvre. Ajoutons qu'à nos yeux, le « pessimisme, » ou son contraire l'« optimisme, » auxquels on en revient toujours en pareil sujet, ne sont pas des idées générales sur la vie, mais plutôt un refus d'en avoir ou d'en exprimer.

L'idée la plus générale que Balzac ait exprimée sur la vie, c'est donc celle-ci, que la vie est un enchevêtrement de causes et d'effets liés entre eux par des « dépendances mutuelles, » ou, si l'on le veut, et pour user du mot à la mode, par « une solidarité nécessaire. » Aux yeux de Balzac, l'existence d'un Rastignac ou d'un de Marsay, celle d'un Grandet ou d'un Bridau, celle d'un Crevel ou d'un Gobseck, ne sont pas des phénomènes isolés, ni spontanés, qui contiendraient en eux les causes de leur développement; mais ces existences sont liées, ou plutôt enchaînées à d'autres existences, et de telle sorte que les modifications qu'elles éprouvent, si légères soient-elles, ont des répercussions à l'infini, jusque dans les milieux où l'on ne connaît pas même de nom Gobseck et Crevel, Grandet et Bridau, Rastignac et de Marsay. Parce que le petit Chardon s'est avisé dans Angoulême de faire des vers à la gloire de Mme de Bargeton, née de Négrepelisse d'Espard, des conséquences en sont résultées dont l'amplitude s'est étendue jusqu'au monde des bagnes; et parce qu'il fallait

cent mille francs au baron Hulot pour meubler Mme Marneffe, des centaines de pauvres diables de soldats sont morts en Algérie d'inanition et de désespoir. Il y a d'ailleurs toute une morale, et une très belle morale, à induire de cette liaison des effets et des causes; et le premier article en est qu'aucun de nos actes n'étant indifférent, aucun d'eux n'est insignifiant, ni ne doit donc, par conséquent, nous échapper à la légère. Nous n'avons pas, hélas! besoin, pour « tuer le mandarin, » de le vouloir; et il nous suffit de laisser le champ libre à notre égoïsme!

Mais cette solidarité ne se limite pas à la circonférence de la vie sociale, et elle enveloppe l'humanité tout entière, laquelle sans doute, n'est pas située dans la nature, selon le mot célèbre, « comme un empire dans un empire. « De là, les analogies, sinon l'identité, de l'« histoire naturelle » avec l'« histoire sociale; » et de là l'esthétique de Balzac; mais de là aussi la différence qui distingue cette esthétique de toutes les autres, et, autant qu'une esthétique, en fait une conception ou une philosophie de la vie.

Je n'ai pas besoin de montrer l'importance et surtout la fécondité de cette idée. La critique de Taine en est dérivée tout entière, autant ou plus que des logomachies de Hegel; et le plus bel épanouissement littéraire que j'en connaisse, après *la Comédie humaine*, est l'œuvre du plus grand romancier peut-être de l'Angleterre au XIXe siècle, je veux dire l'auteur d'*Adam Bede*, du *Moulin sur la Floss* et de *Middlemarch*. Je n'ai pas non plus ici à la juger, quoique d'ailleurs je n'en fusse nullement embarrassé, et que, à la condition d'y pouvoir mettre une seule restriction, je la croie profondément vraie. S'il était prouvé que la solidarité sociale eût son fondement dans la nature, il n'en résulterait pas qu'elle y eût pour cela sa loi. Mais ce que je veux seulement constater, c'est que cette idée est l'âme ou le ressort intérieur de l'œuvre de Balzac. Elle en est aussi la lumière, et, — puisque nous avons dit, puisqu'il est convenu que Balzac n'est pas toujours clair, — c'est par le moyen de cette idée que l'on achèvera de comprendre, dans ses nombreuses *Préfaces*, y compris l'*Avant-propos* de sa *Comédie*, ce qu'il voulait dire quand il appuyait sur l'étroite solidarité des parties de son œuvre. « Toutes choses étant causantes et causées, aidantes et aidées, je tiens impossible de connaître les parties sans connaître le tout, ni le tout sans connaître les parties. » Lui, qui aimait les épi-

graphes, c'est vraiment celle-ci qu'il eût dû mettre à son œuvre.

Considérons encore la fortune que cette idée devait faire et qu'effectivement, depuis cinquante ans, elle a faite. On ne parle aujourd'hui que de « solidarité, » et peut-être, en en parlant, ne sait-on pas toujours très bien ce qu'on veut dire ; mais les idées n'ont pas besoin d'être claires pour agir, et on finit tout de même par s'entendre. S'il est donc vrai que personne en son temps n'ait fait plus que Balzac pour la répandre, et de la meilleure manière, en la suggérant et en la persuadant plutôt qu'en l'énonçant ou qu'en la démontrant ; si sa *Comédie humaine*, en un certain sens, n'est comme qui dirait que le recueil des preuves et la vivante illustration de cette idée ; si c'est elle, en retour, qui depuis cinquante ans nous a aidés à voir en Balzac un tout autre esprit et d'une tout autre portée que les romanciers qu'on lui comparait encore en 1850 ; et enfin, tandis que les systèmes des « philosophes » ses contemporains, — dont le plus illustre s'appelait, je crois, Adolphe Garnier, et dont le chef-d'œuvre est un *Traité des Facultés de l'âme*, — rentraient dans l'ombre, si ce sont, au rebours, les idées de ce romancier que le philosophe eût traité de « simple amuseur » qui se répandaient, qui faisaient des disciples, qui s'éprouvaient par la discussion, et qui devenaient finalement l'une des bases de la pensée contemporaine, il faut qu'on s'y résigne ! Balzac a droit au nom de « philosophe » ou de « penseur ; » — et, en vérité, je ne pense pas que personne osât de nos jours lui en disputer le titre.

Il nous apparaît donc, au terme de cette étude, comme l'un des écrivains qui en France, au XIXe siècle, auront exercé l'action la plus profonde, et, à la distance où nous sommes de lui et de ses contemporains, je n'en vois guère plus de quatre ou cinq dont on puisse dire que l'influence ait rivalisé avec la sienne. Il y a Chateaubriand, il y a Sainte-Beuve, il y a Balzac, il y a Victor Hugo ; il y a Auguste Comte, dans un ordre d'idées moins différent qu'on ne le croirait d'abord de celui où s'est développé le génie de Balzac ; il y a aussi, il doit y avoir deux ou trois savans, — Geoffroy Saint-Hilaire ou Cuvier, Claude Bernard ou Pasteur ? — qu'il ne nous appartient pas de juger, et qu'aussi ne nommons-nous qu'avec un peu d'hésitation. Les hommes de science nous diront un jour lequel de ces quatre grands hommes, à moins que ce ne soit un cinquième, a opéré dans la conception que nous nous formons du monde la révolution la plus

profonde et la plus étendue. J'hésiterais moins, si j'étais Anglais; — et je nommerais Charles Darwin!

Mais, pour nos Français, je le répète, je n'en vois pas dont l'influence ait été plus active que celle de Balzac, ni qui soit encore aujourd'hui plus « actuelle, » ni qui doive, sans doute, en raison de son caractère d'universalité, s'exercer plus longtemps!

Je n'exprime point ici de préférences, et surtout je ne donne pas de rangs! Je ne fais que des constatations. Chacun de nous garde aussi le droit de préférer, s'il lui plaît, le poète inspiré des *Méditations*, si naturel, — naturel jusqu'à la négligence, — au poète laborieux et déjà tourmenté des *Orientales* et des *Feuilles d'automne*. Combien encore dans les *Nuits* de Musset, la passion n'est-elle pas plus sincère que dans les poésies amoureuses d'Hugo! Et combien la pensée du grand poète incomplet de *la Colère de Samson* et de *la Maison du Berger* n'est-elle pas plus haute, plus noble, et surtout moins banale, que celle du prodigieux ouvrier de *la Légende des Siècles!* Il y a encore d'autres veines dont on ne trouve presque pas de trace dans l'œuvre gigantesque ou cyclopéenne d'Hugo. Le grand maître du romantisme n'a pas, si je puis ainsi dire, absorbé tous ses hérétiques; et, en dehors de son influence, on en pourrait signaler non seulement qui n'ont pas cédé devant la sienne, mais encore qui l'ont contrariée. Cependant, il n'en demeure pas moins vrai qu'à distance, aucune influence littéraire, pendant le cours entier du siècle qui vient de finir, n'aura égalé la sienne; qu'on le retrouve partout, je veux dire chez ceux-là mêmes qui l'auront subie le plus involontairement; et que, dans l'avenir, comme dans la réalité du passé, le « romantisme » ce sera lui.

A l'autre pôle de la pensée contemporaine, — et de l'expression, — Auguste Comte sera le « positivisme, » philosophe aussi profond que le grand poète serait superficiel, si la qualité de l'invention verbale n'avait souvent, chez Hugo, suppléé l'insuffisance de l'idée. Car les mots expriment des idées, encore que plusieurs de ceux qui les entrechoquent ne s'en rendent pas toujours très bien compte; et on pense, rien qu'en « parlant, » quand on « parle » comme Hugo, avec ce sentiment, qui fut le sien, de la profondeur des vocables, et ce don prodigieux d'en faire surgir des « correspondances » inconnues.

Et dirai-je maintenant qu'« entre » le romantisme et le posi-

tivisme, ou « au-dessus » d'eux, Sainte-Beuve et Balzac, frères ennemis réconciliés dans le « naturalisme, » représenteront peut-être le meilleur de l'héritage intellectuel que nous aura légué le XIXe siècle. C'est une manière nouvelle de concevoir l'homme et la vie, libérée de tout *a priori*, dégagée de toute métaphysique, ou plutôt c'est une méthode, une méthode com plexe et subtile, comme les phénomènes eux-mêmes qu'elle se propose d'étudier, une méthode concrète et positive, une mé thode laborieuse et patiente, la méthode, en deux mots, dont le *Port-Royal* de l'un, *la Comédie humaine* de l'autre, sont deux monumens destinés à durer aussi longtemps que la langue française, ou plus longtemps peut-être ! et une méthode enfin dont il y a lieu de croire que les applications, de jour en jour plus étendues et plus exactes, plus nombreuses et plus pénétrantes, nous feront donc entrer de jour en jour plus avant, comme l'espérait bien Balzac, dans la connaissance de l'homme et des lois des sociétés.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

UN CONSEILLER

DE

L'EMPEREUR ALEXANDRE Ier

LE COMTE PAUL STROGONOF (1)

On sait qu'en fait de communications de papiers d'État et de documens d'archives, la Russie a pris une large avance sur tous les autres pays d'Europe. Tandis qu'en France, ces communications n'étaient faites, il y a quelques années encore, qu'avec parcimonie, notamment en ce qui touche les temps postérieurs à la Révolution; tandis qu'en Espagne, en Autriche, en Italie, en Allemagne même, les archives ne s'entr'ouvraient que par une sorte de faveur; la Russie facilitait aux travailleurs l'accès de ses dépôts et encourageait leurs recherches. Le signataire de ces lignes en parle par expérience; il a bénéficié, voilà déjà vingt ans, de ces dispositions libérales; les archives de l'Empire russe lui ont été ouvertes sans restriction pour tout ce qui concernait les émigrés. D'autres historiens, des nationaux aussi bien que des étrangers, ont joui des mêmes avantages. Non seulement on ne leur a pour ainsi dire rien refusé, mais

(1) *Le comte Paul Strogonof*, par le grand-duc Nicolas Mikhailowitch de Russie, traduction française de F. Billecocq, précédée d'un avant-propos par Frédéric Masson, de l'Académie française; 3 vol. in-8°, Paris, Imprimerie nationale, 1905.

le gouvernement lui-même a pris l'initiative de publications propres à devancer les demandes des intéressés. Sous son patronage s'est formée une société de savans à laquelle a été confiée la mission de rechercher, de classer et de publier la presque-totalité des documens relatifs aux trois règnes de Catherine, de Paul Ier et d'Alexandre Ier. La volumineuse collection des « Archives russes » non encore achevée représente le résultat de ce laborieux effort. Entre temps, les archives Woronzof et les archives Nesselrode ont livré leurs trésors à la publicité. Enfin, dans ces dernières années, c'est un prince de la famille impériale de Russie, le grand-duc Nicolas Mikhailowitch qui vient prendre sa part dans ce grand mouvement de révélations historiques et contribuer dans une large mesure à l'ornementation de l'édifice documentaire que son pays est en train d'élever.

Ainsi que nous l'apprend M. Frédéric Masson dans l'avant-propos qu'il a mis en tête de la dernière publication du prince, — celle dont nous allons entretenir nos lecteurs, — le grand-duc Nicolas avait formé depuis longtemps, dans sa résidence de Borjom, une bibliothèque spéciale comprenant les livres, en quelque langue que ce fût, ayant trait aux années contemporaines de la Révolution et de l'Empire et une collection de pièces manuscrites originales trouvées dans les Archives de l'État et comblant les dernières lacunes que laissaient subsister les découvertes antérieures. Créée sous l'influence d'un désir passionné de trouver la vérité, de la divulguer, cette collection n'a guère de rivale en Europe ; elle atteste, autant qu'une rare compétence, une volonté ferme et persévérante constamment tendue vers un but précis. Grâce à la situation privilégiée du grand-duc, toutes les archives d'État, les plus secrètes et les mieux gardées se sont ouvertes pour lui, et « en accédant à des sources auxquelles, jusqu'ici, personne n'avait puisé, » il s'est familiarisé avec l'œuvre qu'il rêvait d'entreprendre.

Cette œuvre a commencé à prendre corps en 1901 par la publication d'un premier essai consacré aux princes Dolgorouki, collaborateurs de l'empereur Alexandre durant les premières années de son règne. Composé de notices biographiques, cet essai, qui malheureusement n'a pas été traduit en français, était accompagné de documens qui éclairent d'un jour nouveau les événemens survenus de 1801, date de l'avènement d'Alexandre,

jusqu'à 1807. Quatre ans plus tard, c'est-à-dire il y a quelques mois, une publication nouvelle qui aura dix volumes, — trois ont déjà paru, — est venue affirmer le dessein du grand-duc de continuer sans relâche son entreprise; c'est le recueil complet des rapports diplomatiques échangés de 1808 à 1812, entre Alexandre et Napoléon, par l'organe de leurs ambassadeurs. Quand on se rappelle les dramatiques agitations de cette période qui contient l'entrevue d'Erfurt, la brouille des deux Empereurs, et la campagne de Russie, on peut aisément se rendre compte de l'intérêt passionnant de cette longue suite de pièces révélatrices des circonstances naguère encore si peu et si mal connues qui aboutirent au sanglant conflit de 1812.

Il est généralement admis que la lecture de documens de cette sorte n'est attachante que pour les hommes de métier, diplomates ou historiens, et que seuls ils peuvent se considérer comme dédommagés de ce qu'offre de technique et d'un peu ingrat une telle lecture, par les découvertes qu'ils y font et les conclusions qu'ils en peuvent tirer. Mais c'est là vraiment un préjugé, et jamais preuve plus éclatante n'en fut donnée au même degré que dans le recueil qui est sous nos yeux. Par des commentaires lumineux et un habile classement, le grand-duc a rendu ces papiers d'État accessibles à tous. Il est impossible de les parcourir sans être remué jusqu'au fond de l'âme par la violence des rivalités qu'on voit aux prises, par le déchaînement des ambitions qu'elles trahissent, par la multiplicité des ruses auxquelles recourent deux rivaux puissans qui, de bonne foi au début de leurs relations, ne cherchent ensuite qu'à se duper et à se tromper. Ne dussions-nous au grand-duc que cette publication des rapports des ambassadeurs français et russes qui se succédèrent à Saint-Pétersbourg et à Paris entre l'entrevue d'Erfurt et la campagne de 1812 que cela suffirait pour lui assurer la gratitude des historiens.

Aujourd'hui, un nouvel ouvrage inspiré par le souci de vérité qui caractérise les précédens nous fournit la preuve que le grand-duc Nicolas entend poursuivre jusqu'au bout l'exécution du plan qu'il a eu le mérite de concevoir et qui lui mit la plume à la main. « Dans la glorieuse pléiade qui entoure l'empereur Alexandre Ier, nous dit-il, au milieu des physionomies diverses des collaborateurs du souverain, la figure du comte Paul Alexandrowitch Strogonof se dégage avec un éclat particulier.

Nul ne saurait lui être comparé au point de vue de l'étrangeté de la destinée, des curiosités de la formation intellectuelle, du développement et des revers de la fortune et l'on serait embarrassé de citer dans l'histoire un homme dont la vie pût passer pour analogue. »

C'en est assez pour éveiller notre intérêt. Mais ce qui l'excite davantage, c'est que ce conseiller d'Alexandre, le comte Paul Strogonof, avait eu pour précepteur un Français, Gilbert Romme, encore obscur à cette époque, mais qui devait plus tard siéger à la Convention et donner à son nom une illustration tragique en se tuant avec les derniers Montagnards. La correspondance de Romme avec le père et la mère de son élève ne constitue pas le moindre attrait de l'ouvrage que nous signalons. Elle nous révèle les procédés d'éducation qu'il employa pour façonner aux idées philosophiques du jour l'adolescent qui lui avait été confié. Laissé maître de l'élever à sa guise, il ne tarda pas à le conduire à Paris, après l'avoir fait passer successivement en Hollande, en Prusse et en Angleterre. Paul Strogonof avait quinze ans lorsqu'il fut mis dans les mains de Gilbert Romme. C'était un très joli garçon, nous dit-on, très vif, impressionnable et dont on pouvait être fier. Un séjour à Riom en Auvergne, pays natal de Romme, le familiarisa avec les habitudes françaises. En le présentant à ses amis d'enfance, son précepteur disait : « Mon élève sera digne de vous, car j'en veux faire un homme; il sortira tel de mes mains. » Un voyage en Suisse qui se prolongea durant plusieurs mois précéda l'arrivée du maître et du disciple à Paris.

En France, la Révolution venait d'éclater. On était au lendemain des élections de l'Assemblée Nationale. L'attente des événemens dont chacun pressentait le caractère destructeur surexcitait les esprits. Oubliant qu'il devait de bons exemples à son élève et entraîné par ce qui se passait autour de lui, Gilbert Romme abandonne alors ses études, ses devoirs pédagogiques, et se jette avec ardeur dans l'action. On le voit mêlé aux troubles de Versailles; il assiste à la fête de la Fédération; il fonde le *Club des amis de la loi* et, bientôt, il est populaire dans la foule tumultueuse et déchaînée qui demain proclamera la Terreur. Durant cette période agitée, l'élève ne se sépare pas de son précepteur; il l'accompagne partout et, à l'aube de sa vie, ce jeune aristocrate, enfant d'un pays d'autocratie, se

trouve brusquement associé à la plupart des manifestations de la démocratie victorieuse, qui est en train de s'emparer de la France, de détruire l'ancien régime et, sous prétexte de fonder un régime nouveau, ne parvient qu'à créer le chaos d'où, quelques années plus tard, le génie du Premier Consul fera surgir l'ordre et la sécurité. Un jeune homme moins bien doué que Paul Strogonof se serait promptement perverti au contact des étranges personnages que son maître fréquentait. Parmi eux se trouvait la fameuse Théroigne de Méricourt, et il semble bien que durant quelques semaines, sensible aux charmes de cette fougueuse amazone, Paul Strogonof, malgré son jeune âge, eut le droit de se croire payé de retour. C'est sans doute pendant cette période qu'il fut affilié au Club des Jacobins. Heureusement pour lui, un ordre venu de Russie coupa court à ses velléités amoureuses et démocratiques. L'Impératrice avait été avertie de ses incartades. En même temps que défense était faite au précepteur de rentrer en Russie, le père de l'élève était invité à le rappeler. Quelques mois plus tard, Paul Strogonof était à Saint-Pétersbourg; il s'y mariait; il devenait l'ami du grand-duc Alexandre qui, en 1801, lors de son avènement au trône, l'associait aux affaires de l'État.

Il est remarquable qu'à ce moment, en Russie, elles passaient aux mains de jeunes hommes auxquels on ne peut guère supposer assez d'expérience pour les bien conduire et qui cependant ne tardent pas à donner des preuves de cette prévoyance et de cette maturité qui sont le privilège de l'âge. Lorsque la mort de son père met la couronne impériale sur son front, Alexandre a vingt-quatre ans. Ses principaux conseillers sont aussi jeunes que lui. Leur aîné, Adam Czartoryski n'a pas trente ans; Paul Strogonof, qui va tenir parmi eux une si grande place, en a vingt-cinq. Et ce n'est pas en Russie seulement que se produit ce phénomène; on en retrouve l'équivalent en Autriche et en Angleterre. A Paris, tout ce qui compte sort à peine de l'adolescence. Bonaparte, en recevant les chefs chouans qu'il veut rattacher à son gouvernement, peut leur dire : « Venez avec nous; nous sommes la jeunesse, nous sommes l'avenir. »

Paul Strogonof, à propos duquel le grand-duc Nicolas restitue à l'histoire tant de choses oubliées ou ignorées, figure avec honneur parmi cette légion d'hommes d'État qui se trouvèrent, à leur début dans la carrière, aux prises avec les innombrables

difficultés dont Paul Ier léguait la solution à son successeur et que rendaient plus difficiles à résoudre les troubles déchaînés par la Révolution dans toute l'Europe. Imbu des idées humanitaires mises à la mode par Jean-Jacques Rousseau, l'empereur Alexandre, à son avènement, ne rêve que réformes dans son empire. Contrairement à son père, qui ne connut d'autres lois que son caprice, il fonde uniquement sur le respect de la loi la prospérité publique. Il entend subordonner à la loi non seulement sa volonté personnelle, mais jusqu'aux prérogatives de la souveraineté dont il vient de prendre la succession. A quelqu'un qui lui demande de la tourner en sa faveur, il répond : « La loi doit être la même pour tous. Si je me permets de l'enfreindre, qui donc se croira obligé de l'observer? Être au-dessus des lois, alors même que je le pourrais, je ne le voudrais certainement pas, car je ne reconnais pas sur terre de pouvoir légitime qui ne procède de la loi. Je me sens au contraire le premier de tous obligé de veiller à son accomplissement et dans telles circonstances même où d'autres peuvent se montrer complaisans. je ne puis être que juste. »

Voilà de belles paroles et il semble bien que celui qui les prononçait ait tenu à honneur d'en faire la règle de sa conduite. Mais à cela ne se borne pas son ambition ; il poursuit deux autres buts. Il veut procurer le bien-être à ses sujets par une constitution sage et libérale qui leur assure à la fois les services d'un pouvoir fort et les bienfaits de la liberté ; il veut aussi l'affranchissement des paysans. Paul Strogonof, appelé à siéger dans un « Comité secret » où seront étudiées ces grandes réformes, en accepte le principe avec enthousiasme. Préoccupé de les rendre efficaces et durables, convaincu qu'une Constitution est la reconnaissance légale des droits d'un pays et des formes dans lesquelles il peut les exercer, il cherche à assurer la validité de ces droits en créant une garantie qui ne permette pas au pouvoir souverain d'en empêcher l'effet. On reconnaît à ce trait l'influence qu'il a subie durant son séjour en France au début de la Révolution. Il ne s'effraye pas des conséquences qu'aura pour la Russie courbée jusque-là sous la puissance autocratique une Constitution qui donnera des droits au peuple, les lui garantira et lui apprendra à en faire usage. Il ne s'effraye pas non plus de l'affranchissement des paysans, « cette classe nombreuse d'individus doués pour la plupart d'une grande intelligence et d'un

esprit entreprenant, mais condamnés à croupir, sans état fixe, sans propriété, tant qu'ils resteront plongés dans l'ignorance dégradante à laquelle ils ont été toujours asservis. » Toutefois, il entend qu'on ménage les propriétaires, qu'on aille au but poursuivi peu à peu, de manière à ne pas les choquer et que l'amélioration qu'il convient d'apporter au sort du paysan se produise progressivement. « Il ne faut pas que des mots imprudemment employés puissent faire fermenter les têtes et par là avoir les suites les plus fâcheuses. » Telles sont les idées que, dans le Comité secret dont il fait partie, Paul Strogonof s'efforce de répandre avec une ténacité qui range promptement à son avis ses collègues. Malheureusement, les habitudes anciennes, les positions acquises, les opinions reçues dressent devant lui un mur qui ne pourrait être renversé que si l'Empereur persévérait dans ses premiers projets. Son appui persistant est la condition nécessaire de l'œuvre qu'il a entreprise. C'est cet appui qui va manquer aux collaborateurs qu'il s'est donnés.

Paul Strogonof avait prévu cette défaillance ; il s'était même efforcé de la conjurer : « L'Empereur, écrivait-il, est monté sur le trône avec les meilleures dispositions pour rétablir les choses sur le meilleur pied possible. Il n'y a que son inexpérience, son caractère mou et indolent qui s'y opposent. Pour faire le bien, il faut donc vaincre ces trois empêchemens. Puisqu'il a un caractère mou, le moyen d'avoir sur lui l'empire nécessaire pour faire le bien est de le subjuguer. Comme il est d'une grande pureté de principes, le moyen de le soumettre plus sûrement est de rapporter tout à des principes très purs et de la justesse desquels il ne puisse pas douter.

« Cette même mollesse fait qu'il est très essentiel de ne pas perdre de temps pour éviter d'être prévenu par d'autres qui doivent indubitablement travailler et qui rendraient ce travail d'autant plus difficile. L'indolence de son caractère fait qu'il doit naturellement préférer ceux qui, saisissant son idée avec facilité, l'exprimeront comme il l'aurait voulu faire lui-même et lui offriront sa pensée avec clarté, et même s'il est possible avec élégance. Cette condition de lui épargner ce travail est absolument nécessaire. Comme son inexpérience l'expose à avoir une grande défiance de lui-même, il faut, pour le raffermir et lui donner le moyen de savoir par où commencer, le mettre en état de pouvoir envisager d'un seul coup d'œil toute la masse de son

administration, ce qui ne pourrait se faire qu'en lui offrant un tableau raccourci de l'état où se trouve l'Empire dans le moment où il en a pris les rênes. »

Nous avons cité cette page tout entière, non pas seulement parce qu'elle atteste chez le jeune homme de vingt-cinq ans qui l'a écrite une rare sagesse et un don de pénétration plus rare encore, mais aussi parce qu'elle nous montre sous un jour clair et précis le caractère de l'empereur Alexandre, mélange singulier d'indolence et d'énergie, de volonté et d'indécision, sa mobilité et le peu de prise qu'il offrait à ceux qui tentaient de lui arracher des décisions fortes et définitives. Il était de bonne foi lorsque, à son avènement, il proclamait la nécessité de réformes immédiates; mais ce ne furent là que des velléités généreuses; il les eut bientôt oubliées, et bien qu'il eût pris une active part aux nombreuses séances que durant deux années tint le Comité secret, il perdit de vue ce qu'il avait dit comme ce qu'il voulait faire; il ne parla plus que vaguement de Constitution; il cessa même d'y penser; l'affranchissement des paysans resta à l'état de rêve et la création d'une classe de cultivateurs libres fut l'unique résultat des laborieuses études auxquelles s'était livré le Comité secret. Il en fut de même des autres projets de réformes, qui avaient été abordés dans l'intention de réorganiser le Sénat et les ministères. Ces projets ne furent pas exécutés ou le furent incomplètement et ils entraînèrent dans la suite plus d'inconvéniens que d'avantages. De si maigres résultats couronnant tant de longs et laborieux efforts, il y avait bien là de quoi décourager le collaborateur impérial dont le grand-duc Nicolas vient de nous révéler le rôle et les aspirations. Aussi ne doit-on pas s'étonner de le voir, après un passage au ministère de l'Intérieur comme ministre-adjoint, accepter en février 1806 d'aller à Londres en qualité de plénipotentiaire extraordinaire.

Pour permettre d'apprécier l'importance de la mission qu'il allait y remplir, il faut rappeler brièvement quel était à cette époque l'état de l'Europe. Depuis 1802, une nouvelle passion était née dans le cœur d'Alexandre. Jaloux de la gloire de Napoléon, il voulait entrer en lutte avec lui et jouer le premier rôle dans la coalition qui se préparait contre la France. Lorsque ces visées ambitieuses s'étaient emparées de son esprit, le Comité secret n'était pas encore dissous et il avait eu à se prononcer sur l'opportunité d'une rupture finale avec la France. Alexandre n'y

trouva que des encouragemens, sinon pour la manière dont il entendait exécuter ses projets, mais du moins quant à leur principe même. Les membres du Comité se trouvèrent d'accord pour reconnaître qu'il fallait mettre un terme aux vues ambitieuses de la France et que la Russie pouvait faire plus de mal aux Français qu'ils ne pouvaient lui en faire. La campagne de 1805 fut la conséquence de cet état d'esprit commun à l'Empereur et à ses conseillers. On sait que cette campagne se termina par la défaite des armées alliées à Austerlitz. C'est au lendemain de cet événement que Paul Strogonof fut envoyé à Londres afin d'expliquer au gouvernement anglais la situation politique de l'Europe telle qu'elle résultait de la mémorable victoire de Napoléon et l'influence que cette victoire avait exercée sur l'esprit de l'empereur Alexandre. Jusqu'à ce moment, les diplomates russes s'étaient efforcés de prouver à l'Angleterre que la Russie n'avait aucun intérêt personnel dans la lutte entreprise contre Napoléon. Maintenant, le Tsar ne pensait plus de même, et le comte Strogonof venait parler à Londres au nom d'une Russie placée dans l'absolue nécessité de sauvegarder ses intérêts primordiaux. Austerlitz signifiait qu'il était désormais difficile de prétendre que la situation de la Russie pouvait la mettre à l'abri de l'ambition de Napoléon. L'armée française approchait de la Pologne, et non content d'annoncer le prochain relèvement de ce pays, Napoléon marchait à la conquête des rives orientales de l'Adriatique; il allait devenir le voisin de la Turquie. Il ne s'agissait donc plus uniquement de maintenir l'équilibre politique de l'Europe: la question de Pologne et la question d'Orient étaient posées; il s'agissait des intérêts immédiats de la Russie. Telle était la pensée d'Alexandre et telle était aussi celle de son envoyé.

Le comte Strogonof pensait encore que la défaite des troupes russes à Austerlitz serait moins douloureuse qu'elle n'était apparue au premier abord, si elle avait pour résultat de détruire la confiance d'Alexandre dans ses aptitudes militaires, de le convaincre lui et tous les Russes qu'il ne serait pas facile de venir à bout de Napoléon et qu'ils devaient s'affranchir de l'idée erronée qu'ils se faisaient de leurs propres ressources et de celles de l'adversaire, car c'est là ce qui allait leur permettre de chercher d'autres moyens pour la lutte. Il n'y a pas lieu de s'attarder aux événemens qui suivirent la mission de Paul Strogonof en Angle-

terre. En ne désarmant pas, la Russie se préparait de nouveaux déboires et se mettait elle-même dans l'impossibilité de se soustraire à la paix qui fut signée en 1807 à Tilsitt.

Déçu dans ses illusions et découragé par l'inutilité de ses patriotiques efforts, Paul Strogonof n'avait pas attendu cet événement pour abandonner la carrière diplomatique. Le 16 mars, il s'était mis en route avec l'Empereur pour rejoindre l'armée. En y arrivant, il sollicita l'autorisation de s'engager comme volontaire. Elle lui fut accordée, « bien qu'à regret, » nous dit son éminent historien. Dès lors, il se voua d'une façon définitive à la carrière militaire où, jusqu'en 1814, il allait rendre de nouveaux et glorieux services à son pays.

Ce n'est pas une chose peu surprenante de voir un personnage aussi considérable que l'était le comte Strogonof s'engager dans l'armée sans avoir pris la précaution de s'y faire assurer un grade en conformité avec le rang qu'il occupait dans l'État comme conseiller privé et sénateur. Mais il ne faut pas oublier qu'on était dans un pays et dans un temps qui virent des choses plus extraordinaires encore. Strogonof avait agi, en quittant la diplomatie, sous l'influence de la déception que lui causait la tournure prise par les événemens. Il n'aimait pas la France; Napoléon lui inspirait une véritable haine et les dispositions du Tsar lui faisaient craindre d'être contraint d'entrer en rapport avec « le Corse » qu'il considérait comme l'ennemi de l'Europe et de la Russie. Tout lui semblait préférable à cette humiliation et il n'était pas le seul parmi les conseillers d'Alexandre qui la redoutât. Il y avait alors à Saint-Pétersbourg tout un parti qui prêchait le rapprochement avec l'Angleterre. Strogonof y tenait une place importante et avec tant d'éclat que, dans le parti contraire, on lui reprochait son anglomanie. Ce fut le principal motif de sa résolution. Il voyait en outre se retirer de lui la faveur d'Alexandre. Ce prince ne se distinguait pas, — et cela résulte des commentaires du grand-duc Nicolas, — par son empressement à témoigner de la gratitude à ceux dont il avait eu à se louer. Parlant de son état d'âme à la veille de Tilsitt et alors que, par un dernier effort, il disputait à Napoléon, les armes à la main, la suprématie en Europe, un de ses historiens fait la remarque suivante : « Les hommes qui l'avaient servi avec mérite furent écartés ou se retirèrent d'eux-mêmes. » C'est ainsi que Paul Strogonof s'éloigna de lui et, ne voulant solliciter que l'in-

dispensable, ne prit même pas la peine de lui demander un grade. Il le trouva néanmoins à son entrée dans les rangs de l'armée active. Platof, l'ataman des Cosaques, qui commandait l'avant-garde des troupes engagées contre la France, le mit à la tête d'un de ses régimens.

Le 24 mai, le nouveau colonel prouva ce qu'on pouvait attendre de lui. Il attaqua les bagages du maréchal Davout, mit en déroute l'escorte qui les protégeait. 300 soldats français furent tués ou blessés et le reste du détachement, au nombre d'environ 500 soldats dont 46 officiers, dut se rendre. La chancellerie du maréchal, ses équipages, son uniforme, son chapeau et jusqu'à l'étui de son bâton tombèrent au pouvoir des Russes. Les descendans du comte Strogonof sont restés en possession de ces trophées et le bâton de Davout se trouve toujours à Notre-Dame de Kazan. La paix de Tilsitt mit un terme aux exploits de Strogonof contre la France. Mais ils lui valurent le commandement des grenadiers de la Garde impériale. A la tête de ce régiment, il fit la campagne de Suède et la campagne de Turquie avec le même éclat. Nous le retrouvons, quelques années plus tard, lieutenant général, jouant un rôle actif dans la campagne de 1812. Il était à Borodino, à Jaroslavetz, à Krasnoié où il contribua à anéantir le corps du maréchal Ney. Il prit part à la campagne de France en 1814. Il combattit à Champaubert, à Montmirail, à Vauchamp et à Craonne. Dans cette bataille dirigée par Napoléon en personne, il commandait la réserve. C'est là que, dans le feu de l'action, lui parvint une affreuse nouvelle. A une courte distance de lui, son fils unique, un tout jeune officier, avait eu la tête emportée par un boulet. « Son désespoir est extrême, écrivait quelques jours plus tard le prince Adam Czartoryski... Rarement quelque chose m'a causé autant de chagrin. L'Empereur veut envoyer Strogonof à Pétersbourg; c'est ce qu'il y aurait de mieux à faire. Le malheur de cette famille est affreux; cela vous fend la cœur, ce malheur auquel on ne peut apporter aucun remède et qui frappe des amis comme ceux-là. » La vie du comte Strogonof était brisée; il souhaitait la mort. Il la chercha vainement à la bataille de Laon. Les balles ennemies ne voulurent pas de lui. Il retourna en Russie où il avait à consoler une mère dont l'âme n'était pas moins déchirée que la sienne. Mais ce grand devoir ne lui rendit pas la force de vivre et, en 1817, à peine âgé de quarante-quatre ans, il

mourut en mer, tandis qu'il se rendait de Cronstadt à Copenhague avec l'espoir d'y trouver le repos, l'apaisement et l'amélioration de sa santé détruite.

L'existence que nous venons de résumer à la lumière des documens réunis par le grand-duc Nicolas et des commentaires qui les accompagnent suffirait à expliquer l'attachant intérêt que nous présente son livre. Mais cet intérêt déjà si puissant a encore une autre cause : c'est ce qu'il nous révèle du caractère de l'empereur Alexandre et qui vient compléter si heureusement ce que le grand-duc nous en avait déjà laissé voir dans l'introduction générale aux rapports des ambassadeurs du Tsar et de Napoléon. La mobilité de ce caractère, la haute opinion qu'Alexandre avait de lui-même, la spontanéité de ses résolutions, la rapidité avec laquelle il les oubliait et, enfin, l'esprit de ruse qui était au fond de cette nature ondoyante, nous apparaissent ici dans le cadre d'événemens mémorables où ses qualités et ses défauts trouvèrent pour s'exercer le terrain le plus propice. Longtemps et avant que les beaux travaux de MM. Albert Sorel et Albert Vandal eussent éclairé les obscurités de cette époque, on a pu croire que dans les rapports d'Alexandre et de Napoléon, c'est celui-ci qui avait été le trompeur et l'autre le trompé. Cette thèse dont ces éminens historiens avaient déjà démontré la fragilité ne peut plus se soutenir quand on a lu les pages que consacre le grand-duc Nicolas à la rivalité des deux Empereurs. Sa sincérité, dont le rang qu'il occupe dans la famille impériale de Russie double le prix, ne constitue pas le moindre mérite de son œuvre. Par le rapprochement qu'il fait de certains rapports de Caulaincourt avec les propos tenus par Alexandre, il nous démontre que, si l'enthousiasme qu'inspirait Napoléon au souverain moscovite fut d'abord aussi sincère que spontané, il dégénéra bien vite en une véritable défiance qu'il parvint à dissimuler en la couvrant d'un langage qui ne pouvait guère la laisser deviner. « Il fallait bien de l'empire sur soi-même, écrit le grand-duc Nicolas, pour aller à Erfurth affirmer aux yeux du monde entier l'alliance avec Napoléon, en ayant par devers soi des intentions radicalement contraires. »

Il serait aisé d'établir que ces intentions suivirent de près l'entrevue de Tilsitt. On les aperçoit à travers « les tergiversations excessives et le caractère évasif des conversations d'Alexandre avec l'ambassadeur de France. » Elles furent déter-

minées sans doute, moins encore par la lenteur que mettait Napoléon à réaliser les beaux rêves qu'à Tilsitt il avait faire luire aux yeux de son allié que par l'influence de Metternich. L'homme d'État autrichien suivait de près à Paris les rapports franco-russes et employait sa plume experte à entretenir dans Alexandre des sentimens de défiance à l'égard de Napoléon, lesquels furent si bien cachés que, même dans l'entourage du Tsar, on ne les devina pas toujours.

Ces révélations ne sont pas entièrement nouvelles, mais on ne saurait nier qu'elles tirent une autorité particulière de la confirmation que leur apporte le grand-duc Nicolas. Il semble bien que se soit faite maintenant sur la grande crise que traversa l'Europe, durant les premières années du XIXe siècle, toute la lumière que l'on pouvait souhaiter. Du reste, le grand-duc ne s'en tiendra pas aux publications que nous lui devons déjà, et la suite du recueil dans lequel il réunit les rapports des ambassadeurs impériaux nous apportera sans doute des confirmations nouvelles, peut-être même des surprises. En tout cas, on lui doit, dès maintenant, la justice de reconnaître que ses travaux révélateurs de son indépendance et de son souci de vérité auront rendu à l'histoire un service inappréciable. Cette justice, M. Frédéric Masson, dans l'avant-propos dont nous parlions plus haut, la lui a déjà rendue en lui exprimant la reconnaissance des lecteurs qui, à une culture générale, joignant une intelligence avertie, prennent leur plaisir à recevoir directement des contemporains l'impression et le récit des événemens et mettent les correspondances qui la reflètent sur l'heure au-dessus des mémoires qui l'arrangent. « L'historien dit-il, ne peut prétendre à convaincre s'il ne présente ces deux garanties : l'indépendance de l'esprit et la liberté de la plume. » Ces garanties, le grand-duc Nicolas nous les donne, et on ne saurait faire un plus complet éloge des publications qui sont sous nos yeux.

ERNEST DAUDET.

IL SANTO

DERNIÈRE PARTIE (1)

VII. — DANS LE TOURBILLON DU MONDE

III

La chambre, sise au quatrième étage, était à peine décente. Un lit de fer, une table de nuit, un bureau avec quelques livres usés, déchirés, une commode de sapin, un lavabo de fer, quelques chaises de paille en formaient tout le mobilier. Un vêtement gris était pendu à un clou, un chapeau de feutre noir à un autre. Des lueurs fréquentes d'éclairs entraient par la fenêtre ouverte, et aussi des souffles de l'obscure nuit d'orage, qui faisaient osciller la petite flamme de la lampe à pétrole al lumée sur la table de nuit, osciller la lumière et les ombres sur les draps d'une blancheur douteuse, sur deux mains décharnées, sur un bouquet de roses que tenaient ces deux mains, sur la chemise de flanelle que portait l'homme malade, assis dans le lit, sur son visage maigre et ridé où grisonnait une barbe d'un mois. De l'autre côté de la pauvre couche, dans la pénombre, Benedetto était debout. Le malade regardait les fleurs et ne parlait pas. Ses mains tremblaient, et ses lèvres aussi.

Il avait été moine. A trente ans, il avait jeté le froc aux

(1) Voyez la *Revue* des 15 janvier, 1er et 15 février et 1er mars.

orties et s'était marié. Homme de médiocre talent et de médiocre instruction, il avait vécu dans la misère avec sa femme et ses deux filles, faisant le métier de copiste. Sa femme était morte, ses filles se conduisaient mal. Et il s'éteignait lentement, à ce quatrième étage de la rue de la Marmorata, près de la rue Manuzio, consumé par l'indigence, par l'étisie, par l'amertume de son âme.

Un sanglot incoercible s'échappa de sa poitrine. Il étendit les bras, saisit et attira la tête de Benedetto; puis, il la repoussa brusquement, cacha son visage dans ses deux mains.

— Non, je n'en suis pas digne! Non, je n'en suis pas digne! s'écria-t-il.

Mais à son tour Benedetto lui prit la tête, l'embrassa et répondit :

— Moi non plus, je ne suis pas digne de la grâce que me fait le Seigneur.

— Quelle grâce? demanda le malade.

— Que vous pleuriez avec moi!

En parlant ainsi, Benedetto relâcha son étreinte, se redressa; et il continuait à considérer affectueusement le vieillard. Celui-ci le regarda, étonné, comme pour dire : « Vous savez donc? » Et, sans paroles, Benedetto fit signe que oui, de la tête.

Cet homme ne se doutait pas que son passé fût connu. Il habitait là depuis trois ans. Une voisine plus vieille que lui, une pauvre petite bossue, charitable et pieuse, lui rendait de menus services, l'assistait dans ses maladies, trouvait moyen de lui venir en aide avec les deux lires de pension journalière qui constituaient toutes ses ressources. Elle avait appris des concierges que c'était un moine défroqué; et elle le voyait si triste, si humble, si reconnaissant, qu'elle priait soir et matin la Madone et tous les Saints du Paradis, leur demandant en grâce d'intercéder auprès de Jésus, d'obtenir de lui qu'il pardonnât à cet infortuné et le fît rentrer dans le giron de l'Église. Elle racontait ses peines et ses espérances à d'autres petites vieilles pieuses, leur disait :

— Moi, je n'ose pas prier Jésus : ce pauvre malheureux lui a joué un trop vilain tour. Il faudrait que ce fût un gros bonnet qui priât.

Ce jour-là, le malade lui avait répété à plusieurs reprises qu'il serait bien heureux d'avoir des roses. Alors la bossue s'était

dit : « Il y a ce saint homme dont tout le monde parle, qui est jardinier. Je vais lui raconter l'histoire; je lui recommanderai d'apporter lui-même les roses. Qui sait ce qui peut advenir de cette visite? » Et, tout de suite après, elle s'était dit encore : « Si cette idée-là ne me vient pas de la Madone, elle me vient sûrement de saint Antoine! » Alors son cœur simple et pur avait eu comme une inondation de douceur et de joie. Sans tarder une minute, elle était allée à la villa Mayda, à cette élégante villa pompéienne, toute blanche sur l'Aventin, au milieu de beaux palmiers, presque vis-à-vis de la fenêtre de l'ancien moine. Benedetto était sur le point de se coucher, pour obéir au professeur qui lui avait trouvé de la fièvre : cette petite fièvre sournoise qui, depuis quelques semaines, le prenait de temps à autre, sans d'ailleurs le faire souffrir. Sitôt qu'il avait su de quoi il s'agissait, il était venu avec les roses.

Le vieillard cacha de nouveau son visage, saisi de honte. Puis, sans plus regarder Benedetto, il parla des roses, expliqua le pourquoi de son désir. — Il était fils d'un jardinier, et il aurait voulu être jardinier comme son père; mais il se plaisait à fréquenter les églises, et tous ses jouets étaient des objets religieux : petits autels, candélabres, bustes d'évêques mitrés. Les maîtres de son père, gens très dévots, avaient laissé entendre à celui-ci que, si l'enfant montrait de la vocation pour l'état ecclésiastique, ils le feraient instruire à leurs frais; et les parens, sans autre considération, l'avaient destiné à cette carrière. Il s'était vite aperçu qu'il n'avait pas la force suffisante pour tenir les engagemens sacerdotaux; mais il n'avait pas eu non plus assez de courage pour prendre une résolution qui aurait affligé mortellement les siens. Il s'était figuré au contraire que, s'il quittait entièrement le monde, il aurait chance de se sauver; et, obéissant à d'imprudens conseils, il était entré là d'où il avait dû sortir ensuite par la mauvaise porte : il avait pris l'habit d'un ordre dont il avait coutume de dire plus tard, en plaisantant à mots couverts avec ses amis : « Quand j'étais au régiment... » Dans sa jeunesse, il avait aimé les fleurs; après son entrée au séminaire, il n'y avait plus pensé, jamais, pas une seule fois en quarante ans. Or, la nuit qui avait précédé la visite de Benedetto, il avait vu en songe un grand rosier de ce jardin où s'était écoulée son enfance. Les roses blanches s'inclinaient toutes vers lui, le regardaient, dans le monde des rêves, comme des âmes pieuses

regardent avec curiosité un pèlerin dans le monde des ombres. Elles lui disaient : « Où vas-tu, où vas-tu, pauvre ami? Pourquoi ne reviens-tu pas à nous? » S'étant réveillé, il avait senti un tendre désir, un désir qui l'avait ému jusqu'aux larmes. Et toutes ces roses-là, sur son lit, par la bonté d'une sainte personne! Toutes ces belles roses embaumées! — Il se tut, le regard fixé sur Benedetto, la bouche entr'ouverte; et dans ses yeux luisait une question douloureuse : « Tu sais, tu comprends. Que penses-tu de moi? Penses-tu qu'il y ait pour moi quelque espoir d'être pardonné? »

Benedetto, courbé sur le malade, se mit à lui parler, tout en le caressant. La source des paroles suaves coulait, coulait avec un accent varié de tendresse tour à tour joyeuse et compatissante. Tantôt le vieillard en paraissait heureux, tantôt il laissait échapper des demandes inquiètes; et aussitôt la source abondante des paroles suaves ramenait la béatitude sur son visage. Cependant la petite bossue, le rosaire aux doigts, allait et venait de sa chambre à la porte du voisin, partagée entre le désir de précipiter les *Ave*, dans ce moment décisif, et le désir d'entendre si l'on parlait derrière la porte, de savoir ce que l'on disait.

Mais, en bas, dans la rue, malgré le mauvais temps, il s'était amassé des gens qui attendaient le Saint de Yenne. Une mercière l'avait vu entrer avec des roses à la main, en compagnie de la bossue. Quelques minutes suffirent pour qu'une cinquantaine de personnes se groupassent devant la maison, en majeure partie des femmes, les unes afin de le voir, les autres afin d'obtenir de lui une parole. Ces gens attendaient patiemment, et, à demi-voix comme s'ils avaient été dans une église, ils causaient de Benedetto, des miracles que le Saint faisait, des grâces qu'ils imploreraient de lui. Un cycliste survint, descendit de sa bicyclette, demanda la raison de ce rassemblement, se fit instruire avec précision du lieu où était le Saint de Yenne, remonta sur sa machine et repartit à fond de train. Peu après, un fiacre suivi du cycliste arriva, s'arrêta en face de la maison. Un monsieur en descendit, traversa le rassemblement, pénétra dans le corridor. Le cycliste resta près du fiacre. L'autre parla au concierge, se fit accompagner par lui jusqu'à la porte près de laquelle se tenait la bossue avec son rosaire entre les doigts, toute palpitante. Il frappa, malgré les muettes oraisons jaculatoires de cette femme qui suppliait la Madone d'éloigner l'importun. Ce fut Benedetto qui vint ouvrir.

— Excusez-moi, dit l'arrivant avec politesse. Vous êtes monsieur Piero Maironi?

— Je ne porte plus ce nom, répondit Benedetto sans se troubler; mais je l'ai porté autrefois.

— C'est à regret que je vous dérange. Mais je vous prie de vouloir bien m'accompagner. Tout à l'heure, je vous dirai où.

Le malade entendit ces paroles et se prit à gémir:

— Non, saint homme! Ne vous en allez pas, pour l'amour de Dieu!

Benedetto répondit à l'inconnu :

— Ayez l'obligeance de me dire votre nom et pourquoi il faut que je vous accompagne.

L'autre parut un peu gêné.

— Voici, dit-il. Je suis commissaire de police.

Le malade s'écria :

— Jésus Maria!

Et la bossue, épouvantée, laissa tomber son rosaire et regarda Benedetto, qui ne put retenir un geste de surprise.

Le commissaire se hâta d'ajouter en souriant que sa visite n'avait rien de redoutable, qu'il ne venait arrêter personne, qu'il avait à communiquer, non des ordres, mais une simple invitation.

Comme les invitations de la Questure (1) ont un caractère très spécial, Benedetto ne songea pas à s'excuser; il se contenta de demander qu'on le laissât seul pendant cinq minutes avec la femme et le malade. Il chuchota quelque chose à l'oreille de celui-ci, qui parut consentir avec des larmes dans la voix; il prit la bossue à part, l'avertit que le malade était disposé à recevoir un prêtre, mais que lui, Benedetto, ne savait pas quand il serait libre de lui en amener un. La pauvre petite créature tremblait toute, partagée entre l'effroi et la joie, et elle ne trouvait à dire que : « Mon doux Jésus! Bonne Vierge! » Benedetto la réconforta, lui promit de revenir dès qu'il le pourrait; et, après avoir pris congé, il descendit avec le commissaire.

Dans la rue, l'attroupement avait grossi, devenait tumultueux, entourait d'une façon menaçante le cycliste resté près du fiacre. Cet homme avait été reconnu comme étant un agent de la sûreté, et il refusait de dire pourquoi il était d'abord venu

(1) C'est la préfecture de police.

prendre des informations, pourquoi il avait ensuite ramené l'autre personne. On voulait forcer le cocher à s'en aller, on parlait de dételer le cheval. Quand le commissaire parut avec Benedetto, tout le monde lui tomba dessus. On criait :

— A la porte, le mouchard!

— A la porte!

— A bas la police!

— Laissez cet homme tranquille! Ce sont les voleurs qu'il faut prendre!

— Vous arrêtez les serviteurs de Dieu et vous laissez les voleurs en liberté!

— A la porte!

— A bas la police!

Benedetto s'avança, fit des deux mains un signe pour demander le silence, pria et supplia ces gens de retourner chez eux en paix : car personne ne lui voulait de mal, il n'était pas arrêté, il allait de son plein gré avec ce monsieur. Sur ces entrefaites un coup de tonnerre éclata dans le ciel, une brusque averse inonda le trottoir. La foule s'agita, se dispersa rapidement. Le commissaire donna un ordre au cycliste et monta dans le fiacre avec Benedetto.

Ils partirent dans la direction du Tibre, parmi les tonnerres, les éclairs et la pluie furieuse. Benedetto, très calme, demanda au commissaire ce qu'on lui voulait à la Questure. Le commissaire répondit qu'il ne s'agissait pas de la Questure : celui qui voulait parler à M. Maironi était un personnage plus important que le questeur.

— Je ne sais si j'aurais dû vous le dire, ajouta-t-il; mais d'ailleurs il vous le dira lui-même.

Puis il raconta qu'il avait en vain cherché Benedetto à la villa Mayda et qu'il aurait été très ennuyé de ne pas le trouver promptement. Benedetto essaya de lui demander s'il connaissait la raison de cet appel. En fait, le commissaire ne la connaissait pas; mais il feignit un silence diplomatique, se rencogna dans son coin, comme pour s'abriter des ondées. Un éclair fit voir à Benedetto le fleuve jaunâtre, les noirs chalands de Ripagrande; un autre éclair, le temple de Vesta. Ensuite, il ne se rendit plus compte de rien ; il lui sembla qu'il traversait une nécropole inconnue, un dédale de voies funèbres où auraient brûlé des lampes sépulcrales. Finalement, le fiacre s'enfonça avec fracas

sous un porche, s'arrêta au pied d'un grand escalier sombre, flanqué de colonnes. Benedetto gravit cet escalier avec le commissaire, jusqu'au second palier où s'ouvraient deux portes. Celle de gauche était fermée; celle de droite regardait sur l'escalier par un œil ovale, blanc de lumière. Le commissaire la poussa, entra avec Benedetto dans une sorte d'antichambre. Un huissier qui somnolait se leva avec effort. Le commissaire quitta Benedetto, pénétra seul dans une autre pièce. Alors l'huissier se pencha comme pour ramasser quelque chose, et il dit à Benedetto, en lui présentant une lettre cachetée :

— Vous venez de perdre un papier.

Et, comme Benedetto s'étonnait :

— Vous êtes bien l'homme du Testaccio? Voyez donc si ce papier est à vous. Faites vite!

« Faites vite! » Benedetto regarda l'huissier, qui s'était rassis. Celui-ci le regarda à son tour et confirma son conseil par un hochement sec de la tête qui signifiait : « Tu soupçonnes qu'il y a quelque chose là-dessous. Eh bien, oui, il y a quelque chose. »

Benedetto examina l'enveloppe. Elle portait cette adresse :

Au garçon jardinier de la villa Mayda.

Et plus bas, en gros caractères :

Tout de suite.

C'était une écriture de femme; mais Benedetto ne la reconnut pas. Il déchira l'enveloppe et lut :

« Sachez que le Directeur général de la sûreté fera tout le possible pour vous induire à quitter Rome volontairement. Refusez. Ce qui suit, vous pourrez le lire à loisir. »

Benedetto remit précipitamment la lettre dans l'enveloppe. Mais, comme personne ne reparaissait et que tout semblait dormir autour de lui, il reprit la lettre et en continua la lecture.

« Au Vatican, depuis vos visites, on est mécontent du Saint-Père, entre autres choses parce qu'il a évoqué devant lui l'affaire Selva, soumise à la Congrégation de l'Index. Vous ne sauriez imaginer les intrigues qui se trament contre vous, les calomnies que l'on fait arriver jusqu'à vos amis, tout cela afin de vous éloigner de Rome, de vous empêcher de revoir le Pontife.

On a obtenu que le Gouvernement aidât au complot et on lui a promis, en échange, de ne pas donner suite à la nomination d'une certaine personne très désagréable au Quirinal, pour le siège épiscopal de Turin. Ne cédez pas, n'abandonnez pas le Saint-Père et votre mission. La menace relative à l'affaire de Yenne n'est pas sérieuse : il serait impossible d'engager des poursuites contre vous, et on le sait bien. Quelqu'un qui ne peut vous écrire a su tout cela, m'a chargé de le mettre par écrit et vous fera parvenir ce billet.

« Noémi d'Arxel. »

Benedetto regarda involontairement l'huissier, comme s'il soupçonnait que cet homme connût le sens de la lettre qui avait passé par ses mains. Mais l'huissier s'était de nouveau assoupi et il ne bougea plus, jusqu'au retour du commissaire qui lui donna l'ordre d'accompagner Benedetto chez M. le Commandeur.

Benedetto fut introduit dans une salle spacieuse, très sombre, excepté dans le coin où un personnage d'une cinquantaine d'années lisait la *Tribuna*, près d'une lampe électrique dont la clarté illuminait son crâne chauve, le journal, la table couverte de papiers. Au-dessus de lui, dans la pénombre, on entrevoyait un grand portrait du roi. Le personnage ne releva pas aussitôt de dessus le journal sa tête lourde de pouvoir conscient; il la releva quand il lui plut, et il regarda avec des yeux distraits l'atome plébéien qu'il avait devant lui.

— Prenez une chaise, dit-il froidement.

Benedetto prit une chaise.

— Vous êtes monsieur Piero Maironi ?

— Oui, monsieur.

— Je regrette de vous avoir dérangé ; mais c'était nécessaire.

Sous les paroles polies du Commandeur, on sentait un fond de dureté et de sarcasme.

— A propos, demanda-t-il, pourquoi ne vous faites-vous pas appeler par votre nom?

La question était inattendue, et Benedetto tarda un moment à répondre.

— Bon, bon, reprit l'autre. Pour l'heure, ce détail importe peu. Ici, nous ne sommes pas au tribunal. Quant à moi, j'estime que, si un homme veut faire le bien, il doit le faire sous son nom à lui. Mais je ne fréquente pas l'église, j'ai des idées

autres que les vôtres. Bref, cela importe peu. Vous savez qui je suis? Le commissaire vous l'a dit?

— Non, monsieur.

— Eh bien, je suis un fonctionnaire de l'État qui s'intéresse à la sûreté publique et qui possède un certain pouvoir; oui, un certain pouvoir. Et je vais vous prouver que je m'intéresse aussi à vous. Je suis fâché d'avoir à vous le dire; mais le fait est, monsieur Maironi ou monsieur Benedetto, à votre choix, que vous vous trouvez dans une situation critique. Il est parvenu à l'autorité judiciaire une accusation contre vous; cette accusation est grave, et je crois qu'il y a là un sérieux péril, non seulement pour votre réputation de sainteté, mais aussi pour votre liberté individuelle et, par conséquent, pour votre prédication, au moins pendant quelques années.

Une flamme monta au visage de Benedetto, ses yeux étincelèrent.

— Laissez de côté la sainteté et la réputation, dit-il.

L'auguste fonctionnaire de l'État reprit, sans s'émouvoir :

— Vous vous sentez blessé. Prenez garde: votre réputation de sainteté, sachez-le, court encore d'autres périls. Certains bruits circulent sur votre compte, qui d'ailleurs, — à cet égard vous pouvez être tranquille, — n'ont aucun rapport avec le code pénal, mais qui ne s'accordent guère avec la morale catholique; et je vous assure qu'on y croit volontiers. Si j'en parle, c'est seulement par occasion : ces choses-là ne me regardent pas. Du reste, la sainteté n'est jamais réelle; c'est toujours, plus ou moins, une idéalisation que le miroir prête à l'image : s'il y a sainteté, elle est dans le miroir, elle est chez les gens qui croient aux saints. Quant à moi, je n'y crois pas... Mais venons au fait. J'ai dû vous dire des choses désagréables et je vous ai même blessé; mais je vous offre maintenant le remède. Si je ne suis pas croyant, j'apprécie toutefois le principe religieux comme un élément d'ordre public; et tel est aussi le sentiment de mes supérieurs; tel est le sentiment du Gouvernement. Donc, le Gouvernement ne peut voir avec plaisir qu'on fasse un procès scandaleux à un homme considéré par le peuple comme un saint; et en outre ce procès pourrait susciter des désordres. Mais il y a plus. Nous savons que votre personne est agréable au Pape et qu'il vous voit souvent. Or, là-haut, on n'a aucune envie de donner au Pape des déplaisirs personnels; au contraire, on a la

bonne intention de les lui éviter, si c'est possible. Et ce sera possible à une condition. Ici, à Rome, vous avez des ennemis actifs, — non certes dans notre parti, sachez-le bien, non dans le parti libéral ! — et ces ennemis se préparent à vous ruiner complètement, de réputation et de toute manière. Si vous voulez que je vous ouvre ma pensée, la voici : au point de vue catholique, ils ont raison. Je modifie un peu, pour mon usage et pour le leur, le mot fameux des Jésuites; je dis : *aut sint ut sunt, aut non erunt.* On me rapporte que vous êtes un catholique libéral ; cela signifie simplement que vous n'êtes pas catholique. Mais passons. Vos ennemis vous ont dénoncé au Procureur du Roi. A vrai dire, notre devoir serait de faire arrêter par les carabiniers M. Piero Maironi, qui est sous le coup d'une condamnation à lui infligée par la Cour d'assises de Brescia pour n'avoir pas rempli ses fonctions de juré; mais ça, ce n'est qu'une bagatelle. Vous vous figurez que vous avez guéri des gens, à Yenne; or, on vous accuse, non seulement d'exercice illégal de la médecine, mais encore d'avoir empoisonné un malade, rien que ça ! Nous avons, nous, les moyens de vous sauver ; nous prendrons nos mesures pour que la dénonciation dorme dans les cartons. Mais, si vous restez à Rome, vos ennemis de Rome feront un tel tapage que nous ne pourrons feindre d'être sourds. Il faut donc que vous vous en alliez loin, et tout de suite. Si vous quittez l'Italie, ce sera mieux encore. Retirez-vous en France, où il y a disette de sainteté. Ou du moins... N'avez-vous pas une maison sur le lac de Lugano? Et n'y a-t-il pas maintenant des religieuses dans le pays? Religieuses et saints vont très bien ensemble. Allez retrouver les religieuses et laissez passer la bourrasque.

Le Commandeur parlait très sérieusement, très lentement, avec un flegme d'une rare insolence, qui couvrait le sarcasme. Benedetto se leva, résolu et sévère.

— J'étais, répondit-il, près d'un malade qui avait besoin de ma médecine illégale. On pouvait me laisser à mon poste. Vous et le Gouvernement, vous êtes mes pires ennemis, si vous m'offrez de me soustraire à la justice. Faites votre devoir; donnez ordre que l'on m'arrête pour n'avoir pas rempli mes fonctions de juré; envoyez les carabiniers. Je prouverai, moi, que je n'ai pu recevoir la citation. Quant à la dénonciation de Yenne, que M. le Procureur du Roi fasse également son devoir et engage

contre moi des poursuites : il me trouvera toujours à la villa Mayda. Dites-le à vos supérieurs. Dites-leur que je ne bougerai pas de Rome, que je ne crains qu'un seul Juge, et qu'eux aussi feraient bien de le craindre dans leur cœur faux : car ce Juge sera plus terrible à la fausseté du cœur qu'à la violence sincère.

Le Commandeur, non préparé à ce coup, livide de venin impuissant, éclatait déjà en paroles de colère lorsqu'on entendit le roulement sourd d'une voiture entrant sous le porche. Alors il détacha de Benedetto son regard et se mit aux écoutes. Benedetto posa la main sur le dossier de sa chaise, pour écarter cet obstacle à sa retraite. L'autre s'agita ; dans ses yeux se ralluma la colère un moment assoupie ; il jeta le journal qu'il tenait à la main et frappa du poing sur la table en s'écriant :

— Que faites-vous ? Ne bougez pas !

Les deux hommes se dévisagèrent quelques instans en silence, l'un avec une autorité majestueuse, l'autre d'un air mauvais. Puis, brutalement :

— Voulez-vous que je vous fasse arrêter ici même ? reprit le Commandeur.

Benedetto continua de le regarder en silence, et enfin il répondit :

— J'attends. Faites.

Un huissier, qui avait plusieurs fois frappé inutilement à la porte, se montra sur le seuil et s'inclina vers le Commandeur sans prononcer une parole. Le Commandeur dit aussitôt :

— J'y vais.

Et il se leva à la hâte, sortit avec une face étrange où la colère s'effaçait et où apparaissait l'obséquiosité.

L'huissier rentra presque aussitôt et dit à Benedetto d'attendre. Un quart d'heure se passa. Benedetto, tout frémissant, le cœur en tumulte et la tête en feu, excité et affaibli par la fièvre, était retombé sur sa chaise, et les pensées les plus diverses tourbillonnaient pêle-mêle dans son esprit. « Que Dieu lui pardonne, à cet homme !... A tous !... Quelle joie, si le Saint-Père ne permet pas la condamnation de Selva !... La personne qui ne peut m'écrire, comment a-t-elle appris ?... Et maintenant, pourquoi me fait-on attendre ?... Que veulent-ils encore de moi ?... Oh ! si, avec cette fièvre, j'allais ne pas être maître de mes pensées, de mes paroles !... Quelle terreur !... Mon Dieu, mon Dieu, ne le

permettez pas !... Quelles horribles vilenies se commettent dans le monde, quelles honteuses fornications occultes entre ces hommes d'Église et ces hommes d'État qui se haïssent, qui se méprisent! Comment le permets-tu, Seigneur?... Il ne vient personne !... La fièvre !... Mon Dieu, mon Dieu, faites que je reste maître de mes pensées, de mes paroles ! Dieu Vérité, Ton serviteur est en la puissance de ses ennemis conjurés; fais qu'il Te glorifie même dans le feu ardent !... Ces deux personnes pensent à moi, en ce moment-ci. Moi, je ne dois pas penser à elles !... Elles ne dorment pas, elles pensent à moi... Je ne suis pas ingrat, non, je ne suis pas ingrat; mais je ne dois pas penser à elles !... C'est à toi que je penserai, ô saint vieillard du Vatican, toi qui dors et qui ne sais pas !... Ah! ce petit escalier, je ne le monterai plus! Ce doux visage où rayonne l'Esprit Saint, je ne le verrai plus!... Mais, Dieu soit loué, je ne l'aurai pas vu en vain... Que fais-je ici ?... Pourquoi ne m'en vais-je pas ?... Pourrais-je m'en aller ?... Oh ! cette fièvre ! »

Il se leva, essaya de lire l'heure sur le cadran de la pendule, blanc dans l'ombre. Il était onze heures moins cinq minutes. Dehors, l'orage continuait. La puissance des élémens furieux et la puissance du Temps qui poussait sur le cadran la petite aiguille, semblaient à Benedetto des forces amies, dans leur indifférent empire sur la puissance humaine qui avait là son siège et qui le retenait prisonnier. Mais la fièvre, la fièvre croissante ! Il brûlait de soif. S'il avait pu au moins ouvrir une fenêtre, tendre sa bouche à l'eau du ciel !

Un tintement de sonnette électrique, des pas précipités dans l'antichambre. « Enfin ! » Le Commandeur, en pardessus, le chapeau sur la tête, entra, referma la porte derrière lui, ramassa des papiers sur la table, dit à Benedetto, avec un coup d'œil méprisant :

— Faites bien attention. Vous avez trois jours pour quitter Rome. Est-ce compris ?

Sans se donner la peine d'attendre une réponse, il pressa sur un bouton ; et quand l'huissier parut, il ordonna :

— Accompagnez-le !

Lorsque Benedetto, qui désormais se croyait libre de descendre, fut sur le grand escalier avec son guide, il demanda à celui-ci de lui donner un peu d'eau fraîche.

— De l'eau ? répondit l'huissier. Je ne peux aller en cher-

cher maintenant. Son Excellence s'impatienterait. Par ici, je vous prie.

Et, au grand étonnement de Benedetto, il le fit entrer dans la cage de l'ascenseur.

— Je devrais dire plutôt « Leurs Excellences, » reprit l'huissier.

Et, tandis que l'ascenseur les portait au second étage, il regarda Benedetto comme on regarde quelqu'un à qui est fait un grand honneur, mais qui ne semble pas le mériter. Parvenus au second étage, ils traversèrent une immense pièce à demi obscure. De cette pièce, Benedetto fut conduit dans un salon éclairé si richement qu'il en éprouva une gêne et une souffrance, fut comme aveuglé par la lumière.

Deux hommes, assis aux deux coins d'un large canapé, l'attendaient, chacun dans une attitude différente : le plus jeune, les mains dans les poches, les jambes croisées, la tête renversée contre le dossier ; le plus âgé, le buste plié en avant, les mains sans cesse occupées, l'une après l'autre, à caresser sa barbe grise. Le premier avait le regard sarcastique ; le second l'avait scrutateur, mélancolique et bienveillant. Celui-ci, sans aucun doute le plus considérable des deux, invita Benedetto à s'asseoir sur un fauteuil, en face de lui.

— Vous savez, mon cher monsieur Maironi, dit-il d'une voix harmonieuse et sonore où il y avait quelque chose qui correspondait à la mélancolie du regard, il ne faut pas croire que nous soyons ici deux puissans suppôts de l'État. Ici, en ce moment, nous sommes deux individus d'une espèce assez rare, deux hommes politiques éminens qui connaissent bien leur métier et qui le méprisent mieux encore. Nous sommes deux grands idéalistes qui savent mentir idéalement bien, lorsque les gens auxquels ils s'adressent ne méritent pas autre chose, et qui savent aussi adorer la Vérité ; deux démocrates, mais qui ne laissent pas d'être des adorateurs de cette Vérité occulte que n'ont jamais touchée les mains sales du vieux Dêmos.

Cela dit, l'homme à la flottante barbe grise recommença d'y faire courir tour à tour ses deux mains ; et il cligna des yeux avec un fin sourire, satisfait de ses propres paroles, cherchant la surprise sur le visage de Benedetto.

— Et nous sommes aussi des croyans, ajouta-t-il.

Alors l'autre personnage, sans détacher sa tête du dossier, leva en l'air ses mains tendues et dit, presque solennellement :

— Tout doux!

— Permets, cher ami, reprit le premier sans se tourner vers l'interrupteur. Nous sommes tous les deux des croyans, mais de façon différente. Moi, je crois en Dieu avec toutes mes forces qui sont grandes, et je l'aurai toujours avec moi. Toi, tu crois en Dieu avec toutes tes faiblesses, et tu ne l'auras qu'à ton lit de mort.

Ici, autre sourire fin et satisfait, autre pause. L'ami secoua la tête et haussa les sourcils, comme on fait pour une méchante plaisanterie qui ne mérite pas de réponse.

— D'ailleurs, poursuivit la voix sonore et harmonieuse, je suis chrétien. Non pas catholique, mais chrétien. Et même, en tant que chrétien, je suis anticatholique. Mon cœur est chrétien, et mon cerveau est protestant. Je découvre avec joie dans le Catholicisme les signes, non de la décrépitude, mais de la putréfaction. La charité va se décomposant, dans les âmes les plus sincèrement catholiques, en une fange noire où grouillent les vers de la haine. Je vois le Catholicisme se crevasser de toutes parts, et je vois réapparaître par les fissures la vieille idolâtrie à laquelle il est superposé. Les rares énergies juvéniles, saines et vitales, qui s'y manifestent, tendent toutes à se séparer de lui. Je sais que vous, monsieur Maironi, vous êtes précisément un catholique radical, que vous êtes l'ami d'un homme vraiment sain et fort, qui se dit catholique, mais qui pourtant est taxé d'hérésie par les catholiques purs ; et très certainement ceux-ci ont raison. On m'a dit que vous êtes un disciple de ce noble hérétique, qui fait une campagne réformatrice et qui en même temps essaie d'agir sur le Pontife. Eh bien ! moi aussi, j'attends un grand réformateur ; mais il faudra que ce soit un antipape ; non un antipape au sens historique, trop étroit, de ce mot, mais un antipape au sens large que ce mot a pris avec Luther. « Un grand désir nous presse de savoir » comment vous croyez possible de rajeunir cette pauvre vieille Papauté que nous devançons, nous autres laïques, non seulement dans la conquête de la civilisation, mais aussi dans la science de Dieu et même dans la science du Christ; cette Papauté qui trottine derrière nous à grande distance et qui, de temps à autre, se plante sur le chemin, rétive comme une bête qui flaire l'abattoir, puis, quand on lui a fortement secoué le licou, fait un saut en avant et reste encore une fois sur place jusqu'à une nouvelle secousse. Dites-nous donc

votre conception d'une réforme catholique. Nous vous prêtons l'oreille.

Benedetto demeura muet.

— Parlez! reprit la puissance inconnue qui semblait commander en ce lieu. Mon ami n'est pas Hérode, et je ne suis pas Pilate. Qui sait si nous ne deviendrons pas deux apôtres de votre idée?

L'ami étendit de nouveau ses deux mains ouvertes, la tête toujours appuyée au dossier, et il répéta, en insistant sur la seconde syllabe :

— Tout doux!

Benedetto continua de garder le silence.

— Il me semble, mon cher, dit alors l'ami, en tournant la tête vers son collègue, mais sans la relever du dossier, que, pour la première fois, ton éloquence fait fiasco. On prend très au sérieux, ici, l'exemple du *nihil respondit.*

Benedetto tressaillit, épouvanté par cette allusion, par la crainte de paraître un imitateur superbe du Divin Silence. Tout à coup il cessa de ressentir son mal, sa fièvre, sa soif, la lourdeur de sa tête.

— Oh! non, s'écria-t-il. Maintenant, je vais répondre! Vous dites que vous n'êtes pas Pilate. Eh bien! le fait est, au contraire, que, si je ne suis, moi, que le dernier des serviteurs du Christ, puisque je lui ai été infidèle, vous, c'est précisément la question de Pilate que vous me répétez : *Quid est veritas?* Et vous n'êtes pas plus disposé en ce moment à recevoir la Vérité que ne l'était Pilate!

— Oh! s'écria l'interlocuteur. Et pourquoi?

L'ami éclata de rire. Benedetto répondit :

— Parce que celui qui opère dans les ténèbres, les ténèbres l'enveloppent et la lumière ne peut arriver jusqu'à lui. Vous opérez dans les ténèbres. Il est facile de comprendre que vous êtes M. le ministre de l'Intérieur, et je vous connais de réputation. Vous n'êtes pas né pour opérer dans les ténèbres : il y a eu beaucoup de lumière dans certaines de vos œuvres, et il y a beaucoup de lumière dans votre âme, beaucoup de lumière de vérité et de bonté; mais, en ce moment, vous opérez dans les ténèbres. Si je suis ici, cette nuit, c'est parce que vous avez conclu un marché inavouable. Vous dites que vous adorez la Vérité, vous demandez à un frère s'il possède la Vérité; mais vous avez soin de taire que vous l'avez déjà vendu!

Tandis que Benedetto parlait, l'ami du ministre, une Excellence aussi, mais en sous-ordre, releva enfin la tête. Alors seulement il parut commencer à croire que cet homme et ce qu'il disait méritaient quelque attention. Et il parut aussi se divertir beaucoup de la leçon infligée à son chef, dont il admirait le talent supérieur, mais dont il raillait intérieurement les velléités idéalistes. Tout d'abord, le chef resta abasourdi; puis il se dressa d'un bond et se mit à vociférer comme un possédé :

— Vous êtes un menteur! Vous êtes un insolent! Vous ne méritez pas ma bonté! Je ne vous ai pas vendu : vous ne valez rien! Je vous donnerai gratis! Allez-vous-en! Sortez! sortez!

Il chercha le bouton de la sonnette électrique et, ne réussissant pas à le trouver parce que la colère l'aveuglait, il cria :

— Huissier! huissier!

Le sous-secrétaire d'État, habitué à ces scènes qui d'ailleurs n'étaient que des feux de paille, car le ministre avait un cœur d'or, s'était d'abord amusé de cette comédie et riait dans sa moustache. Mais, lorsqu'il entendit appeler l'huissier de cette façon, il songea aux indiscrétions coutumières des huissiers, il songea aux dangereux bavardages qui pouvaient naître de cet incident, au ridicule qui en rejaillirait sur sa propre personne; et il intervint résolument, imposa presque au ministre de se calmer, dit avec rudesse à Benedetto :

— Partez, vous!

Le ministre se mit à marcher de long en large dans le salon, silencieux, la tête basse, d'un pas court et précipité, ayant peine à maîtriser l'enfant qui était en lui et qui aurait voulu trépigner sur place.

Benedetto n'obéit pas. Droit et sévère, dardant autour de lui les invisibles rayons d'un esprit dominateur qui tint à distance le sous-secrétaire d'État, il contraignit l'autre, par ce pouvoir magnétique, à se tourner vers lui, à s'arrêter, à le regarder en face.

— Monsieur le ministre, dit-il, je vais sortir, non seulement de ce palais, mais aussi, je le crois, de ce monde, et bientôt. Je ne vous reverrai plus; écoutez mes dernières paroles. Non, vous n'êtes pas disposé maintenant à recevoir la Vérité : mais la Vérité n'en est pas moins à vos portes, et l'heure viendra, prochaine, car votre vie est à son déclin, où la nuit se fera sur vous, sur vos pouvoirs, sur vos honneurs, sur vos ambitions. Alors vous entendrez

la Vérité vous appeler dans la nuit. Vous pourrez lui répondre : « Va-t'en ; » et vous ne la rencontrerez jamais plus. Vous pourrez lui répondre : « Entre ; » et vous la verrez apparaître, voilée, respirant la douceur à travers son voile. Vous ne savez pas aujourd'hui quelle sera votre réponse, et je ne le sais pas non plus, et personne au monde ne le sait. Préparez-vous par les œuvres bonnes à répondre comme il faut. Quelles que soient vos erreurs, votre esprit est religieux. Dieu vous a donné un grand pouvoir ici-bas ; employez-le pour le Bien. Vous qui êtes né catholique, vous dites que vous êtes protestant. Peut-être ne connaissez-vous pas assez le Catholicisme pour comprendre que le Protestantisme se désagrège sur le Christ mort et que le Catholicisme évolue par la vertu du Christ vivant. Mais, maintenant, c'est à l'homme d'État que je m'adresse, non certes pour lui demander de protéger l'Église catholique, ce qui serait un malheur, mais pour lui dire que, si l'État ne doit être ni catholique ni protestant, il ne lui est cependant pas permis d'ignorer Dieu. Or, vous osez le nier dans plus d'une de vos écoles, dans celles que vous appelez supérieures, au nom de la liberté de la science que vous confondez avec la liberté de la pensée et de la parole : car la pensée et la parole sont libres de nier Dieu ; mais la négation de Dieu n'a pas, ne peut pas avoir un caractère scientifique, et la science est la seule chose que vous ayez le droit d'enseigner. Vous connaissez parfaitement la petite politique, laquelle vous fait transiger en secret avec votre conscience pour obtenir furtivement une faveur de ce Vatican en qui vous ne croyez pas ; mais vous connaissez mal la grande politique, laquelle consiste à maintenir l'autorité de Celui qui est le principe éternel de toute justice. Cette autorité, vous travaillez à la détruire beaucoup plus pernicieusement que les professeurs athées : car, en somme, les professeurs athées ont peu de pouvoir. Vous, hommes politiques qui déclarez souvent que vous croyez à Dieu, vous détruisez l'autorité de Dieu bien plus que ces professeurs, par les mauvais exemples de votre athéisme pratique. Vous qui vous figurez croire au Dieu du Christ, vous êtes en réalité les prophètes et les prêtres des faux dieux. Vous les servez comme les servaient chez les Juifs les princes idolâtres, sur les lieux hauts, en présence du peuple. Les dieux que vous servez sur les lieux hauts, ce sont les dieux de toutes les concupiscences terrestres.

— Bravo! interrompit le ministre, connu pour ses bonnes mœurs, pour ses vertus familiales, pour son insouciance de l'argent. Vous m'amusez!

Et il ajouta, se tournant vers son ami :

— Vrai! ça n'en valait pas la peine.

— Entendez-moi bien! reprit Benedetto. Oui, vous aussi, vous êtes un de ces prêtres. Est-ce que je parle des jouisseurs vulgaires? Je parle de vous et d'autres comme vous, qui se croient d'honnêtes gens parce qu'ils n'empochent pas l'argent de l'État, qui se croient des gens moraux parce qu'ils ne s'adonnent pas aux voluptés des sens. Et je vous dirai deux choses. D'abord, les plaisirs que vous adorez sont encore plus pervers. Vous faites de vous-mêmes vos faux dieux; vous adorez le plaisir de vous contempler dans votre pouvoir, dans vos honneurs, dans l'admiration du peuple. A ces dieux-là vous sacrifiez criminellement maintes victimes humaines et l'intégrité de votre propre caractère. Entre vous existe un pacte, à savoir que chacun respectera le faux Dieu de son collègue et en favorisera le culte. Les plus purs de vous tous sont coupables au moins de cette complicité. Vous ne voulez pas voir les louches conjurations d'intérêts vils, les inavouables intrigues de sectes qui rampent dans l'ombre, et vous les laissez passer en silence. Vous vous croyez incorruptibles, et vous corrompez! Vous distribuez journellement les deniers publics à des gens qui vous vendent leur parole et l'honnêteté de leur conscience. Vous méprisez cette infamie, mais vous l'entretenez au-dessous de vous. N'est-il pas plus sacrilège d'acheter des votes et des louanges que d'en vendre? Les plus corrompus, c'est vous!... Votre second péché, c'est que vous considérez le mensonge comme une nécessité de votre situation; vous mentez comme on boit un verre d'eau, vous mentez au peuple, vous mentez au Parlement, vous mentez au Prince, vous mentez à vos adversaires, vous mentez à vos amis. Quelques-uns d'entre vous, je le sais, ne pratiquent pas personnellement l'habituel mensonge, le tolèrent seulement chez leurs collègues; beaucoup d'entre vous prennent cet habillement avec répugnance, lorsqu'ils entrent là où l'on gouverne, comme on prend, lorsqu'on entre dans une mine, un vieux vêtement pour protéger le sien; et, lorsqu'ils en sortent, ils le déposent avec joie. Mais ceux-là, qui sont les meilleurs, diront-ils qu'ils sont de bons et fidèles serviteurs de la Vérité? Vous croyez en Dieu, et peut-

être qu'à votre lit de mort vous vous imaginerez avoir surtout offensé Dieu, en tant qu'hommes politiques, par des actes de violence commis contre l'Église au nom de l'État. Détrompez-vous : ce ne seront point là vos plus graves offenses. S'il entre au Parlement, et du Parlement au Gouvernement, des hommes qui, comme philosophes, fassent profession de ne pas connaître Dieu, mais qui, au nom de la Vérité, s'insurgent contre cette arbitraire tyrannie du Mensonge, ils serviront Dieu plus réellement et ils seront plus agréables à Dieu que vous, qui croyez à lui comme à une idole et non comme à l'Esprit de Vérité, que vous qui osez parler des putréfactions du Catholicisme, puans de fausseté comme vous l'êtes. Oui, puans! Vous rendez si impur l'air des hauteurs, au rebours de ce qui serait naturel, qu'il en devient presque irrespirable. Vous, monsieur le ministre, vous avez un cœur religieux. Ne me répondez pas qu'il est impossible de servir Dieu dans ce palais...

— Savez-vous..., s'écria le ministre avec colère, en croisant les bras sur sa poitrine.

Mais le sous-secrétaire d'État allongea gracieusement la main vers son chef, pour arrêter les paroles acerbes.

— Tout doux, tout doux, tout doux! fit-il encore. Permettez! Cela me divertit.

Le sous-secrétaire d'État, petit, rondelet, respectueux de sa propre sous-secrétairerie, semblable à un œuf qui aurait conscience de contenir un poussin sacré, homme très inférieur au ministre et très différent, n'avait pas les curiosités intellectuelles de son chef et n'était venu que pour complaire à celui-ci. Le chef, intelligence lumineuse, avait coutume d'arrêter sa propre lumière tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre de ceux qui évoluaient autour de lui; et alors il croyait qu'ils brillaient de leur propre lumière, comme le soleil le croit peut-être des astres qui forment sa cour. Le sous-secrétaire d'État reflétait de la lumière au ministre, et le ministre reflétait de l'admiration au sous-secrétaire d'État. Le ministre avait désiré que son ami fût présent à l'entretien, sans comprendre que ce petit Mercure de son système planétaire, ayant dès l'adolescence résolu de s'affranchir du surnaturel qui gênait les mouvemens les plus spontanés de sa nature égoïste, avait conçu contre le surnaturel la même haine que conçoivent parfois les malades contre la personne dont ils savent qu'elle a fait sur leur maladie un fâcheux pronostic.

Comme ces malheureux qui voudraient se persuader que le prophète ne mérite aucune créance et qui, à mesure que la prophétie va se réalisant, s'irritent davantage et sont plus impatiens d'abattre cette autorité menaçante, de même, à mesure que cet homme sentait décliner sa vigueur juvénile et s'apercevait que les dogmes matérialistes perdaient leur crédit et s'étonnait de voir par instant fulgurer dans son propre cœur certaines appréhensions d'une vérité formidable qui ensuite s'évanouissaient lentement, il s'exaspérait de plus en plus dans sa haine recouverte d'ironique insouciance.

— Écoutez un peu, mon cher, dit-il à Benedetto, après s'être fait place dans la conversation par cette phrase et par ce geste. Vous parlez beaucoup de faux dieux et de vrais dieux. Je ne sais si le vôtre est vrai ou faux; mais, à supposer qu'il soit vrai, il n'est certainement pas logique. Un Dieu qui a créé le monde comme il lui a plu, de telle sorte que le monde doit aller comme il va, et qui vient ensuite nous dire que nous devons le faire aller d'une autre manière, eh bien! non, vous entendez, ce n'est pas un Dieu logique. Vous vous êtes permis de vider un sac d'outrages, un sac d'accusations sur les hommes politiques, et ces accusations ne sont que des calomnies, surtout si vous prétendez les appliquer à ce monsieur et à moi; mais je vous accorde que, forcément, la politique n'est pas un métier de saints. L'auteur du monde n'a pas voulu qu'il en fût ainsi! Prenez-vous-en donc à lui. Dans tous les cas, il faut que quelqu'un le fasse, ce métier. Aujourd'hui c'est nous, qui ne sommes pas des saints; mais vous pouvez du moins constater avec quelle patience nous traitons les saints. Tâchez de comprendre.

Le sous-secrétaire d'État regarda sa montre.

— Il se fait tard, dit-il, et, dans les rues de Rome, la sainteté court des risques lorsqu'elle s'y promène à des heures indues. Le mieux est que vous vous en alliez.

Et il tendit la main vers la sonnette électrique pour appeler l'huissier.

— Monsieur le ministre! s'écria Benedetto, avec une telle vigueur d'accent que le sous-secrétaire s'arrêta net, le bras tendu, comme si un froid l'avait transi. Ce que vous craignez pour l'État, pour la monarchie, pour la liberté, ce sont les socialistes et les anarchistes; craignez bien davantage vos collègues qui narguent Dieu. Car les socialistes et les anarchistes

sont une fièvre ; mais ceux qui narguent Dieu sont une gangrène !

Et, se tournant vers le sous-secrétaire d'État :

— Quant à vous, ajouta-t-il, vous raillez Celui qui se tait. Redoutez son silence !

Puis, sans que ni l'un ni l'autre de ces deux puissans eût prononcé une parole ou fait un geste, Benedetto sortit du salon.

Il descendit le grand escalier, tout vibrant du contre-coup des paroles qui avaient éclaté de son cœur et frissonnant du feu de la fièvre qui lui brûlait le sang. Ses jambes flageolaient, manquaient sous lui. Deux ou trois fois il fut obligé de saisir la rampe et de faire halte. Parvenu à la dernière colonne, il y appuya son front qui battait, cherchant la fraîcheur. Mais aussitôt il s'en écarta, pris de répugnance pour la pierre même de ce palais comme si elle était infectée de trahison, complice du marché vil, atrocement vil, qui s'y était conclu entre les ministres du Christ et les ministres de la Patrie. Il s'assit sur la dernière marche, n'en pouvant plus, sans s'inquiéter d'être vu par quelqu'un sans regarder les lanternes allumées de la voiture qui stationnait à deux pas, probablement la voiture du ministre. Il reprit un peu haleine ; son indignation s'apaisa un peu, se transforma en douleur, en désir de pleurer sur les tristes aveuglemens du siècle. Et il commença aussi à se sentir seul, amèrement seul. Il n'y avait qu'elle, la femme de son erreur passée, qui eût veillé, qui eût découvert, qui eût agi. C'était grâce à elle qu'il avait pu faire front au ministre, sachant quel langage il convenait de lui tenir. Ses autres amis, les amis dévoués à ses idées religieuses, avaient dormi et dormaient. Il se complut au tourment de penser qu'ils ne s'occupaient plus de lui. Il se complut à se laisser aller au moins une fois à la pitié sur son propre destin, à le savourer au moins une fois jusqu'à la lie, à se figurer ce destin plus douloureux encore et plus amer qu'il ne l'était. « Tout le monde se tournait contre lui, se coalisait contre lui ; tout le monde ! Seul, seul, seul ! » Et en outre, ce qui le soutenait intérieurement, était-ce un bon appui, un appui solide ? Cet homme de là-haut, ce ministre si plein de talent, de savoir, de bonté personnelle, n'avait-il pas raison, peut-être ? Le Catholicisme n'était-il pas incurable, peut-être ?... « Ah ! voilà que le Seigneur aussi, le Seigneur qu'il servait, après l'avoir frappé dans son corps, après l'avoir livré à la puissance de ses ennemis, aban-

donnait maintenant son âme! » Angoisse, mortelle angoisse! Il désira mourir là, sur place, pour avoir la paix.

Il entendit des voix, celles du ministre et du sous-secrétaire d'État qui descendaient. Il se remit debout avec effort, se traîna dans la rue, vit à gauche du porche une autre voiture arrêtée. Un domestique en livrée était sur le trottoir, causant avec le cocher. Dès que Benedetto parut, le domestique s'empressa de venir à sa rencontre. A la lueur du gaz, Benedetto reconnut le vieux Romain de la villa Diedo, le valet de pied des Dessalle. Une idée traversa son cerveau trouble : Jeanne l'attendait peut-être dans la voiture. Il fit un pas en arrière :

« Non! » murmura-t-il.

Cependant la voiture s'était avancée. Benedetto s'imagina qu'il voyait Jeanne, qu'on le faisait monter avec elle, qu'il n'avait pas assez de force pour s'y opposer. Pris de vertige, il recula encore, et il serait tombé si le domestique ne l'avait pas soutenu dans ses bras. Il se trouva dans la voiture sans savoir comment, avec une vive lumière en face de lui, qui le gênait, et un fort bourdonnement dans les oreilles. Peu à peu il revint à lui. Il était seul; une petite lampe à acétylène brillait devant ses yeux. La portière de droite était ouverte et le domestique lui parlait. « Que disait-il?... Où fallait-il aller? A la villa Mayda?... Mais certainement, à la villa Mayda!... Ne pouvait-on éteindre cette lumière? » Le domestique éteignit la lumière et parla encore, parla d'un papier. « Quel papier? — Un papier que Madame avait fait placer dans la poche intérieure du coupé, avec ordre de le remettre à Monsieur. Benedetto ne comprenait pas, ne voyait pas. Le domestique prit le papier et le lui glissa dans la poche. Puis il demanda, par ordre de ses maîtres (ce fut l'expression qu'il employa, cette fois-ci), comment allait la santé de Monsieur. Alors même qu'il aurait vu Benedetto mort, cet homme rigide n'en eût pas moins posé la question prescrite. Pour toute réponse, Benedetto pria qu'on voulût bien lui donner un peu d'eau; et il but avidement celle que le domestique rapporta d'un café voisin, se sentit un peu soulagé. Le domestique, en reprenant la tasse vide, crut à propos de parachever sa mission.

— Madame m'a ordonné de dire à Monsieur, si Monsieur le demandait, que mes maîtres lui ont envoyé leur voiture parce qu'ils le savaient indisposé et parce qu'ils ont pensé qu'ici, à cette heure, Monsieur n'en trouverait pas.

Le coupé avait d'excellens ressorts et des roues caoutchoutées. Quel repos, pour Benedetto, de courir silencieusement ainsi, seul, dans cette voiture moelleuse et sombre, au cœur de la nuit! De temps en temps apparaissaient, à droite et à gauche, des fonds de rues vivement éclairées; et cela était pour lui une souffrance, comme si ces longues files de lumières eussent été des ennemies. Puis soudain revenait l'ombre des rues étroites, la fuite, sur les trottoirs et sur les maisons, de la lumière sautillante que projetaient les lanternes du coupé. Le cocher mit son cheval au pas, et Benedetto regarda dehors, dans les ténèbres. Il lui sembla que la montée de l'Aventin commençait. Il se sentait mieux; la fièvre, exacerbée par les fatigues physiques et morales de cette nuit de bataille, déclinait rapidement. Alors il remarqua pour la première fois le subtil parfum du coupé, le parfum habituel de Jeanne; et il fut mordu par un souvenir brusque : il se vit revenant avec elle de Praglia, il se rappela le moment où, après l'avoir laissée au bas du sentier qui montait à la villa Diedo, il s'était éloigné seul, dans la victoria parfumée, tiède encore de la chaleur de cette femme; seul, enivré de son secret amour! Épouvanté par la vivacité des souvenirs, il serra ses bras contre sa poitrine, s'efforça de se détacher de ses sens et de sa mémoire, de se concentrer en lui-même; il haletait, la bouche entr'ouverte, sans parvenir à chasser l'image hors de sa vision interne. Et d'autres images encore flamboyaient dans son cœur, qui ne réussissaient pas à vaincre sa volonté de résistance, mais qui le faisaient frémir comme une corde tendue. C'était l'idée de Jeanne qui seule l'aimait véritablement, qui seule souffrait de sa souffrance. C'était la voix de Jeanne qui le priait d'amour sur un air de Saint-Saëns, un air de cantilène, si doux, si triste, connu de tous deux, et dont il lui avait dit, un jour, à la villa Diedo, qu'il ne saurait rien refuser à quelqu'un qui le prierait ainsi. C'était la pensée de fuir loin, très loin et pour toujours, de cette Rome païenne et pharisaïque. C'était une vision de paix, d'entretiens purs avec cette femme qu'il finirait par conquérir à la foi. C'était la tendance à croire qu'en tout cela il n'y aurait pas de faute et qu'il lui était loisible d'abandonner une mission contre laquelle conjuraient tant d'ennemis. C'était le doute d'avoir effectivement une mission, la crainte d'avoir cédé à des suggestions illusoires, d'avoir cru à la réalité de fantômes, d'avoir été trompé par des apparences fortuites. C'étaient les phy-

sionomies spirituelles et morales de ses amis et de ses partisans, déformées à ses yeux comme par un miroir convexe; c'était la certitude découragée de voir faillir toutes les espérances qu'il avait mises en eux. Et puis, c'était de nouveau la cantilène tendre et triste, avec une expression qui était, non plus celle de la prière, mais celle de la pitié, d'une pitié répandue autour de son cruel combat, d'une morne pitié ressentie par quelque esprit inconnu qui pourtant souffrirait et se plaindrait de Dieu, mais humblement, doucement, et parlerait pour tout ce qui aime et souffre dans le monde.

La voiture s'arrêta dans un carrefour, et le domestique descendit du siège, mit la tête à la portière. Il semblait que ni le domestique ni Benedetto ne sussent au juste où était cette villa Mayda. Une ruelle dévalait entre deux murs. Derrière le mur de gauche, le plus élevé, des arbres énormes, tout noirs, hurlaient sous la tramontane qui avait balayé les nuages. Dans le bas, à la faible lueur des étoiles, le Janicule et Saint-Pierre apparaissaient, noirs aussi. C'était une ruelle praticable seulement pour les piétons. « Monsieur devait-il descendre là, pour se rendre à la villa Mayda? » Non, ce n'était pas là; mais Monsieur voulut descendre tout de même, sortir de cette voiture empoisonnée. Il se traîna, luttant contre son pauvre corps malade et contre la bise, jusqu'à Sant'Anselmo. Exténué, il songea à demander l'hospitalité aux moines; mais il ne le fit pas. Il longea le silencieux asile bénédictin, le grand asile de paix, passa en soupirant devant la porte close qui disait en vain : « *Quieti et amicis*, » et arriva finalement à la grille de la villa Mayda.

Le jardinier vint lui ouvrir, à demi vêtu, et s'étonna beaucoup de le voir. Il lui dit qu'on le croyait en prison : car, sur les neuf heures, un commissaire de police et un sergent de ville étaient venus le chercher. Sur quoi, Madame, la bru du professeur, avait purement et simplement donné ordre de ne pas le laisser entrer, si par hasard il se présentait; mais ensuite, à la grande joie du jardinier qui avait pour Benedetto et pour son maître autant d'affection qu'il avait d'antipathie pour sa maîtresse, un impérieux contre-ordre avait été envoyé par le professeur. Lorsque Benedetto connut ces incidens, il serait reparti tout de suite, s'il en avait eu la force; mais il était incapable de faire cent pas.

— Ce sera seulement pour cette nuit, dit-il.

Il habitait une chambrette dans le pavillon du jardinier. Il espéra qu'en y entrant il retrouverait la paix du cœur; mais il n'en fut pas ainsi. « Voilà qu'on le chassait encore de cette chambrette! » Telle était la triste nouvelle que son cœur navré apportait à ce pauvre grabat, à ces pauvres meubles, à ces quelques livres, à cette fumeuse chandelle de suif. Les yeux fixés sur le Crucifix pendu près de sa couche, au-dessus d'un escabeau, il gémit en lui-même, avec un effort de volonté :

— Comment puis-je, Seigneur, me plaindre si fort de mes croix?

Invocation inutile : son esprit n'avait le sentiment vif ni du Christ ni de la Croix. Il s'assit, désolé, ne voulant pas se coucher dans cet état de détresse, attendant une goutte de douceur qui n'arrivait point.

Une rafale de vent lui fit tourner la tête vers la fenêtre, dont les battans s'étaient ouverts; et il aperçut, là-haut, dans le ciel limpide, sur les noirs créneaux de la Porte Saint-Paul, sur la pointe noire de la pyramide de Cestius et sur les cimes aiguës des cyprès qui entourent la tombe de Shelley, une grande planète. Le vent hurlait autour du pavillon. « Ah! la nuit dans l'Asile où sa femme se mourait, et les hurlemens des agitées, et la grande planète! »

En courbant sa tête lourde de tristesse, il vit par hasard le papier que le domestique avait placé dans sa poche. C'était une large feuille bordée de noir. Il l'ouvrit, y lut le nom et les titres de sa pauvre belle-mère, la vieille marquise Nene Scremin, avec ces deux mots en bas de la page :

IN PACE.

Il resta pétrifié, la feuille ouverte entre les mains, regardant fixement les paroles augustes. Puis, ses mains commencèrent à trembler; et le tremblement remonta de ses mains jusqu'à sa poitrine, de plus en plus fort; et le spasme de sa poitrine fit jaillir de sa gorge une tempête de sanglots.

Il pleura pour le retour de tant de souvenirs évoqués par la pauvre morte, souvenirs douloureux et suaves; il pleura, les yeux attachés sur le Crucifix, sur le Christ à qui, oh! sûrement, elle s'était abandonnée avec confiance dans l'agonie, comme l'autre, si chère, comme son Élisa; il pleura de gratitude pour celle qui, du monde inconnu, lui était encore secourable et lui atten-

drissait le cœur. Il se rappela les dernières paroles entendues de sa bouche : « Alors nous ne te reverrons jamais plus? » Et il sourit dans son âme à un heureux présage, se tourna vers la fenêtre ouverte, contempla la grande planète...

VIII. — JEANNE

— Si tu continues ainsi, s'écria Carlino qui venait d'entendre Jeanne demander à la femme de chambre son chapeau, sa pelisse et ses gants, si tu me laisses seul toute la journée, je te jure que nous nous en retournerons à la villa Diedo. Là, au moins, tu ne sauras pas où aller.

— J'ai pensé à t'envoyer Chieco cet après-midi, fit-elle. Aujourd'hui, il joue à deux heures chez la reine ; ensuite, il viendra te voir. Adieu.

Et elle partit sans laisser à Carlino le temps de répliquer. Son coupé l'attendait. Elle donna l'adresse du sous-secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur et monta en voiture.

C'était un samedi. Depuis plusieurs jours elle ne dormait pas, ne mangeait presque pas. Le mardi soir, elle avait su par Mme Albacina, femme du sous-secrétaire d'État, ce qui se tramait contre Piero et l'invitation faite à son mari par le ministre d'assister à l'entrevue que celui-ci se proposait d'avoir avec cet homme si redouté et haï de la cour du Souverain Pontife. Alors elle avait couru chez Noémi, lui avait fait écrire le billet destiné à Piero, avait téléphoné à un jeune secrétaire, son admirateur, de venir au Grand-Hôtel et l'avait chargé de trouver la personne qui remettrait le billet : car il était trop tard sans doute pour que Piero le reçût à la villa Mayda. Et, comme elle savait aussi par Noémi que Piero souffrait d'un accès de fièvre, elle avait eu l'idée d'envoyer son coupé à la porte du ministère, avec le domestique qui avait connu Maironi à la villa Diedo. Une imprudence ; mais que lui importait? Rien ne lui importait plus, hormis cette chère vie. La lettre de faire-part qui annonçait la mort de la marquise Nene lui était arrivée ce soir-là, par la dernière distribution ; et Jeanne avait voulu que Piero l'eût tout de suite, qu'il pût tout de suite prier pour la pauvre morte. Chose étrange, mais vraie : elle se transfusait en lui, oublieuse d'elle-même et de sa propre incrédulité, pour sentir ce qu'il devait penser et désirer, lui, avec sa foi.

Cette même nuit, le domestique avait rendu compte à Jeanne de sa mission; il lui avait décrit Maironi comme un spectre, un cadavre. Elle s'était désespérée. Elle connaissait le conflit entre le professeur Mayda et sa bru, savait que le professeur était appelé souvent hors de Rome, le considérait d'ailleurs comme un grand chirurgien mais non comme un grand médecin, imaginait qu'en son absence la jeune femme n'aurait pas le moindre égard pour le malade. Et elle savait aussi que le Directeur général n'entendait accorder à Piero que trois jours. « Oh ! non, il n'était pas possible de laisser Piero à la villa Mayda ! » L'emmener, voilà ce qu'il fallait; et lui chercher aussi une cachette où ni la Questure ni les carabiniers ne pussent le dénicher, où il fût bien soigné, avec toute la sollicitude désirable et par un médecin éminent !

Elle n'avait pas songé à consulter les Selva. Elle n'avait pas dit non plus à Noémi son intention d'envoyer le coupé au ministère. L'idée lui avait bien passé par l'esprit de demander aux Selva l'hospitalité pour Piero, mais cette idée lui avait semblé mauvaise : les relations de Piero avec Giovanni Selva étaient trop connues pour que la maison de celui-ci fût un sûr asile. Sous ces prudens calculs frémissait une secrète jalousie contre Noémi, une jalousie d'un caractère singulier, ni violente ni ardente, — car Noémi n'aimait pas Piero d'un amour semblable au sien, — mais plus cruelle peut-être : elle comprenait que Piero pouvait accepter le sentiment mystique de Noémi, et elle avait conscience de ne pouvoir elle-même éprouver un sentiment semblable; au surplus, elle n'avait aucun motif légitime pour se plaindre de son amie et pour lui adresser des reproches qui auraient soulagé son cœur.

Elle avait pensé ensuite à une autre cachette possible, chez un vieux sénateur de sa connaissance, qui avait été ami intime de son père : un homme très religieux et plein d'une sympathique admiration pour Maironi. Et elle s'était arrêtée à cette idée. Mais, en s'adressant au sénateur pour lui demander — rien que ça ! — d'accueillir sous son toit un homme malade et menacé d'une arrestation imminente, elle devait justifier son propre zèle. Or Jeanne ne figurait pas au nombre des disciples de Piero, et le sénateur ignorait entièrement le passé. Mais le sénateur connaissait Noémi : c'était lui, ce vieillard aux cheveux blancs et à la face rouge qui avait assisté à la réunion de la rue Della-Vite;

Noémi et lui se rencontraient souvent dans la « catacombe. » Jeanne lui avait donc écrit sur-le-champ; elle lui avait demandé ce service au nom de son amie Noémi qui, disait-elle, n'osait pas l'en prier; elle avait exposé les raisons de santé et les circonstances spéciales qui, en raison de cet état, faisaient souhaiter que Maironi ne demeurât pas à la villa Mayda; elle n'avait rien dit du danger d'arrestation; elle avait seulement exprimé le prétendu désir de son amie, ajoutant que la situation du malade rendait la chose très urgente et que, si le sénateur donnait son consentement, elle le priait de remettre au porteur de la lettre une carte de visite pour Maironi, avec quelques simples mots d'invitation; et elle avait terminé en lui demandant un entretien au Sénat dans la journée et en sollicitant le secret sur cette démarche. Ensuite, elle avait écrit à Noémi pour l'avertir de ce qu'elle venait de faire en son nom, et elle l'avait chargée, si le sénateur envoyait la carte, d'obtenir de son beau-frère qu'il se rendît aussitôt en voiture, avec cette carte, à la villa Mayda pour persuader à Maironi d'accepter l'invitation et au professeur de le laisser partir, en alléguant des raisons politiques.

Après avoir fermé les deux lettres, elle avait appelé le valet de pied, lui avait donné ses instructions : — prendre un fiacre; aller chez M. le sénateur X..., rue de la Poudrière, 40; remettre la lettre et attendre la réponse; si on répondait qu'il n'y avait pas de réponse, revenir au Grand-Hôtel et faire son rapport à Madame; si au contraire M. le sénateur répondait par un billet, porter ce billet avec l'autre lettre chez M. Selva, rue Arenula. — Une heure après, le valet de pied lui avait annoncé que tout cela était fait. Deux heures après, une lettre du sénateur avait informé Jeanne que Benedetto était déjà dans sa maison.

Dans la matinée, assez tard, Noémi était venue voir Jeanne et lui avait raconté que son beau-frère s'était rendu tout de suite à la villa Mayda; qu'il n'y avait pas rencontré le professeur, parti à minuit et demie pour Naples; que Maironi avait accepté immédiatement l'offre du sénateur; que Giovanni, connaissant l'humeur de la jeune Mme Mayda, n'avait pas cru devoir la mettre au courant de rien; qu'il avait trouvé Maironi très bas, mais pourtant sans fièvre; que, par conséquent, le malade n'avait pas dû souffrir de ce transport depuis l'Aventin jusqu'à la rue de la Poudrière; que le bon jardinier, les larmes aux yeux, l'avait bien enveloppé dans une grosse couverture.

Peut-être Jeanne s'était-elle trompée; mais, pendant ce récit, elle avait cru s'apercevoir que Noémi, tout en témoignant beaucoup d'égards pour les sentimens de son interlocutrice, parlait sur un ton qui n'était plus celui d'autrefois, comme une amie qui n'aurait pas changé de langage, mais qui, dans son cœur, serait devenue une étrangère. « Noémi aurait-elle donc désiré que Piero fût recueilli chez les Selva? » Probablement.

A partir de ce mercredi matin, Jeanne avait été continuellement en courses. Au Palais Madame, on souriait d'un respectable collègue aux cheveux blancs et à la face rouge qui recevait tous les jours, dans la salle des dépêches, les longues visites d'une belle et élégante dame. Du Sénat, elle courait précipitamment au Grand-Hôtel, pour administrer un médicament à Carlino; du Grand-Hôtel, elle courait à la rue Arenula, pour prendre et donner des nouvelles, ou à la rue des Trois-Piles, pour voir le médecin du sénateur, qui soignait Piero. Courses le jour et larmes la nuit; larmes d'angoisse pour celui que consumait un mal inconnu invincible et que la fièvre avait repris, après vingt-quatre heures d'apyrexie complète; et d'autres larmes encore, d'autres larmes très amères, pour les accusations répandues parmi les amis et les disciples de Piero, accusations qu'ils ne repoussaient pas tous. Elle en avait été informée par Noémi. Les accusations qui concernaient les prétendues amours de Piero à Yenne ne trouvaient aucune créance; mais beaucoup de gens croyaient qu'il avait à Rome des relations secrètes avec une dame mariée, dont personne, toutefois, ne savait le nom. Que ces relations fussent coupables, comme le prétendaient les calomniateurs, aucun des disciples ne le croyait; et les plus fidèles ne croyaient pas même à une liaison platonique, mais ils étaient peu nombreux. Un jour, Noémi, en racontant à Jeanne certaines défections, certaines froideurs, éclata tout à coup en sanglots. Jeanne frémit, se rembrunit; et elle vit alors dans les yeux de son amie un tel effroi suppliant que, passant soudain de la colère jalouse à un transport de sentimens innomés, elle lui ouvrit les bras et la pressa contre son cœur.

Cela était arrivé le vendredi soir, c'est-à-dire le soir où expiraient les trois jours accordés à Maironi pour s'éloigner de Rome. Le samedi, vers midi, Jeanne avait reçu un billet de Mme Albacina : la femme du sous-secrétaire d'État attendait Jeanne chez elle, à deux heures. Et c'était pour se rendre à cette

invitation que Jeanne venait de partir en voiture, quelques minutes avant deux heures, sans se soucier des protestations de Carlino.

Mme Albacina s'était entichée de Mme Dessalle à Vena di Fonte Alta, sans rien savoir de son passé; et maintenant encore elle ne savait rien. Elle soupçonnait Jeanne d'être amoureuse du Saint; mais elle supposait un amour mystique, né à entendre les discours dans la catacombe de la rue Della-Vite. Elle ne doutait pas que Jeanne eût été pour quelque chose dans la disparition de Maironi et connût sa cachette, quoique Jeanne, se fiant peu à cette dame qui lui semblait légère et dont elle ne pouvait oublier que c'était la femme d'un ennemi puissant, se fût obstinée à lui répéter qu'elle ignorait tout. Donna Rosetta était bien un peu piquée de ce manque de confiance; mais elle prenait tant de plaisir à se mêler de cette intrigue qu'elle continuait à tenir Jeanne au courant de tout ce qu'elle apprenait par son mari.

Or, ce jour-là, il y avait de grosses nouvelles du Vatican et du ministère de l'Intérieur. Voici ce que Jeanne apprit de Mme Albacina.

Au Vatican, Sa Sainteté était très irritée contre le Gouvernement, parce qu'on lui avait donné à entendre que, dans cette affaire, le Gouvernement était l'instrument des haines maçonniques contre un homme agréable au Pape. Autour du Pape, les esprits étaient divisés. Les intransigeans les plus fanatiques chauffaient la nomination qui déplaisait au Quirinal et désapprouvaient les négociations secrètes engagées avec le Gouvernement. A leur avis, c'étaient d'autres moyens qu'il aurait fallu employer pour soustraire le Saint-Père à l'influence pernicieuse d'un rationaliste verni de mysticisme. Tout cela, Mme Albacina le savait par l'abbé Marinier, qui venait en sourire finement dans son salon.

Au ministère de l'Intérieur, on avait renoncé à poursuivre le Saint devant les tribunaux, de sorte qu'il n'avait plus rien à craindre ni des magistrats ni des agens de la sûreté; mais on avait découvert sa retraite, on savait qu'il était logé chez un sénateur du Royaume, rue de la Poudrière; et, comme on désirait, pour des raisons politiques, l'éloigner de Rome, on avait agi auprès du sénateur afin que celui-ci le congédiât.

Lorsque Jeanne quitta Mme Albacina, elle était toute trem-

blante. « Était-il possible que le sénateur se fût laissé persuader? Mettre à la porte un malade dans un état pareil! » Elle se rendit au Palais Madame, demanda le sénateur. Le sénateur n'y était point. L'huissier qui fit cette réponse parut à Jeanne un peu embarrassé. Cet homme avait-il une consigne? Elle n'osa pas insister, laissa une carte, où elle priait le sénateur de passer chez elle avant le dîner. Et elle retourna au Grand-Hôtel, tout à la fois irritée et désolée. Elle aurait voulu que les deux alezans volassent. Il était quatre heures trois quarts, et son devoir quotidien était de préparer la potion de Carlino pour quatre heures et demie.

Une demi-heure avant le retour de Jeanne au Grand-Hôtel, Giovanni et Marie Selva s'y étaient présentés. Dans le même instant s'y était présenté aussi le jeune De Leyni qui venait, comme eux, pour voir Mme Dessalle. Les trois visiteurs, ayant appris que Mme Dessalle était sortie, se décidèrent à l'attendre au salon.

Après un court silence, Marie fit observer qu'il était quatre heures et quart, et que Jeanne ne tarderait plus beaucoup à rentrer, puisque, tous les jours, à quatre heures et demie, elle devait être là pour son frère. De Leyni demanda à lui être présenté quand elle arriverait. Il ne la connaissait pas, et il avait un message pour elle : un message qui, d'ailleurs, intéressait tous les amis de Benedetto. Marie tressaillit.

— Un message de lui? s'écria-t-elle impétueusement. Un message de Benedetto?

De Leyni la regarda, surpris de cette impétuosité, et il tarda un peu à répondre. « Non, ce n'était pas un message de Benedetto; mais ce message le concernait. » Et il raconta ce qui suit.

Il était allé faire visite à Benedetto, et on l'avait introduit d'abord dans le bureau du sénateur. Celui-ci, parlant de la façon la plus courtoise, mais avec une gêne manifeste, lui avait dit qu'il était bien content de voir en ce moment un ami de son cher hôte; qu'heureusement Benedetto n'avait plus de fièvre et que, selon toute apparence, il était en voie de guérison; qu'une vieille sœur du sénateur venait de lui annoncer à l'improviste son arrivée par un télégramme; qu'il n'avait dans son appartement qu'une seule chambre à coucher, outre la sienne propre et celle de sa servante; qu'il lui était impossible d'envoyer sa sœur à l'hôtel, impossible aussi de télégraphier pour qu'elle

retardât sa venue, car elle était déjà en voyage; et que, par conséquent...

Le sénateur avait laissé à De Leyni le soin de tirer lui-même la conclusion. De Leyni qui, avec quelques autres fidèles, était dans le secret des trames ourdies contre Benedetto, était demeuré stupéfait. Quoi répondre? Que le sénateur était maître chez lui? C'était peut-être l'unique réponse possible. De Leyni avait osé exprimer, avec beaucoup de précautions, la crainte qu'un transport fût fatal au malade. Mais le sénateur se tenait pour certain du contraire; il croyait même qu'un changement d'air lui serait très profitable; il n'avait pas encore pu en parler au médecin, mais il n'avait pas le moindre doute; il conseillait Sorrente. Et, comme De Leyni ne savait plus que dire et que pourtant il ne bougeait pas, le sénateur l'avait congédié, le priant de se rendre en son nom au Grand-Hôtel, chez Mme Dessalle, sur les instances de laquelle il avait donné l'hospitalité à Benedetto, et d'inviter cette dame à prendre les mesures nécessaires : car sa sœur devait arriver le soir même, avant onze heures.

Après quoi, De Leyni était entré dans la chambre de Benedetto. Grand Dieu, dans quel état il l'avait trouvé! « Sans fièvre, c'est possible; mais avec l'aspect et le regard d'un moribond. » Benedetto ne savait pas qu'il serait obligé de partir. De Leyni lui en avait d'abord parlé, non comme d'une chose certaine, mais comme d'une chose possible. Benedetto l'avait regardé en silence, pour lire dans son âme; et il lui avait dit, avec un faible sourire : « Faudra-t-il que j'aille en prison? » Alors De Leyni s'était repenti de n'avoir pas découvert sur-le-champ à un homme si fort et si serein la vérité tout entière, et il lui avait rapporté intégralement le discours du sénateur.

— Ensuite, conclut-il d'une voix brisée par l'émotion, Benedetto m'a pris la main et, me la tenant dans les siennes, me la caressant, il a prononcé ces propres paroles : « Non, je ne quitterai pas Rome. Veux-tu que j'aille mourir chez toi? » Je me suis tellement troublé que je n'ai pas eu la force de lui répondre: car, en somme, je ne sais pas même s'il y a un réel danger d'arrestation; j'ignore si l'acte incroyable du sénateur n'est pas précisément un prétexte pour éviter qu'on l'arrête chez lui; et je ne vois pas comment on pourrait transporter le malade dans un autre asile à l'insu de la police. Je l'embrassai, je marmottai

quelques paroles inintelligibles et je pris ma course jusqu'ici pour parler à Mme Dessalle. Peut-être consentira-t-elle à venir chez le sénateur et réussira-t-elle à le persuader.

Sur ces entrefaites, Jeanne entra, pressée, souriante. Le concierge lui avait remis un billet du médecin. Le billet disait : « Je ne crois pas qu'il me soit possible de retourner près du malade. Ce matin, il était sans fièvre. Espérons que l'accès ne se renouvellera pas. » Et Jeanne avait remarqué tout de suite que dans ce billet, il n'était pas question de transporter Piero ailleurs.

Elle embrassa Marie, tendit la main à Selva qui lui présenta De Leyni. Puis elle s'excusa d'être obligée de les quitter un instant : son frère avait besoin d'elle.

Dix minutes après, un domestique vint avertir que Mme Dessalle attendait les visiteurs dans son petit salon. Elle vint au-devant de ses amis avec un sourire qui leur serra le cœur. Elle parut un peu surprise de voir que De Leyni accompagnait les Selva. Giovanni lui annonça immédiatement que M. le chevalier De Leyni lui apportait un message du sénateur. Et, avec sa femme, il s'écarta de Jeanne qui était devenue pâle et qui, malgré de suprêmes efforts, cachait mal son anxieuse impatience d'entendre le message.

Assis près d'elle, De Leyni commença de parler, à demi-voix. Jeanne l'écoutait, les yeux fixés à terre. Lorsqu'il eut fini, elle releva vers les Selva ses grands yeux endoloris par la pitié, regarda l'un, regarda l'autre; et ce regard muet disait involontairement : « Vous savez? » Les yeux tristes de l'un et de l'autre répondirent : « Oui, nous savons. »

Marie dit tout bas à Giovanni :

— Lui aura-t-il rapporté aussi le propos de Benedetto sur sa volonté de mourir à Rome?

Giovanni répondit que ce serait tant mieux et qu'il le souhaitait.

Jeanne fit signe aux Selva de s'approcher, dit d'une voix tranquille que c'était à eux que le sénateur aurait dû envoyer cet avertissement, et qu'elle ne savait pas pourquoi il s'était adressé à elle. En tous cas, elle les priait de voir ce qu'il y avait à faire.

De Leyni, qui habitait un petit logement de garçon à la montée de Sant'Onofrio, se hâta de l'offrir. « Mais s'il y avait un mandat d'arrêt? Et si, pour l'exécuter, on n'attendait pré-

cisément que la minute où Benedetto sortirait de cette maison? »

Jeanne, très tranquillement, nia la possibilité d'une arrestation. Les Selva la regardaient, pleins d'admiration pour ce calme voulu. Depuis quelque temps, Jeanne se doutait qu'ils connaissaient le nom véritable de Benedetto. Comment Noémi, malgré toutes les défenses faites, n'aurait-elle pas laissé échapper quelque parole révélatrice? Et, tout à l'heure, dans ce muet échange de regards douloureux, les Selva et elle s'étaient compris. Aussi devinaient-ils bien que, si Jeanne se faisait héroïquement violence, c'était, non pour eux, mais pour De Leyni.

Ils considérèrent comme certain que, puisque Jeanne affirmait qu'elle ne croyait pas à la possibilité d'une arrestation, elle devait avoir pour cela des raisons qu'ils ignoraient. Ils firent observer que Benedetto pourrait accepter leur hospitalité. Jeanne rappela sur-le-champ que Benedetto avait exprimé un désir, et qu'au surplus la montée de Sant'Onofrio semblait convenir mieux que la rue Arcula pour le séjour d'un malade qui avait besoin de tranquillité. Mais, à son avis, il n'était pas possible d'admettre que le transport se fît sans l'autorisation expresse du médecin. Sur ce point, ils furent tous d'accord. Les Selva donnèrent charge à De Leyni de rapporter au sénateur que les amis de Benedetto pourvoiraient à lui trouver un autre asile, mais à la condition que le médecin autorisât par écrit le transport du malade.

De Leyni, qui n'avait pas de temps à perdre, prit congé. Il dit qu'il regrettait d'aller seul chez le sénateur : il aurait voulu se présenter avec quelque ami de Benedetto qui, par sa présence, pût en imposer à cet homme dont la conduite était incompréhensible. Giovanni chuchota quelques mots touchant une vice-présidence du Sénat à laquelle ce vieillard aspirait et que d'ailleurs il n'obtiendrait pas. Quelle douleur amère, de découvrir de telles petitesses là où l'on s'y serait le moins attendu!

— Vous restez? demanda Jeanne à Giovanni, vivement.

Le ton de cette demande signifiait : « Il faut que vous restiez! » Selva répondit qu'en effet il se proposait de rester; et l'expression de sa voix, de son visage signifia pour Jeanne qu'il avait sur le cœur de tristes paroles non prononcées encore.

— Monsieur Selva, murmura-t-elle d'une voix étouffée, vous savez tout : à vous, je ne puis cacher mes sentimens... Il y a quelque chose de pire encore. Dites-moi la vérité!

Selva lui prit les mains, les lui serra en silence. La question

de Jeanne indiquait que De Leyni n'avait pas osé répéter la terrible phrase : « J'irai mourir chez toi ; » et c'était lui, Selva, qui devrait porter à cette femme le premier coup.

Il répondit doucement, paternellement :

— Chère amie, ne vous a-t-il pas annoncé, au Sacro Speco, qu'en une heure solennelle il vous appellerait près de lui? Cette heure est venue et il vous appelle.

Jeanne eut un sursaut, crut qu'elle avait mal entendu.

— Oh!... Comment?... Non! s'écria-t-elle.

Puis, comme Selva se taisait, toujours avec la même pitié, elle eut dans le cœur un éclair, fit : « Ah! » se pencha toute dans une muette et douloureuse interrogation. Selva lui serra les mains encore plus fort. Un sanglot secoua la poitrine de Jeanne, tordit ses lèvres serrées. Elle ne dit rien, mais elle serait tombée s'il ne l'avait pas soutenue.

— Tout de suite? demanda-t-elle. Tout de suite? Le malheur est imminent?

— Non, non; c'est pour demain qu'il vous appelle. Il croit que ce sera demain, mais il peut se tromper. Espérons qu'il se trompe!

— Mon Dieu! Mais pourtant le médecin me dit qu'il n'a pas de fièvre!

Selva fit le geste de celui qui est obligé d'admettre une catastrophe sans la comprendre. Benedetto lui avait écrit. Le médecin l'avait trouvé sans fièvre; mais le malade, lui, pressentait un nouvel accès après lequel tout serait fini. Dieu lui accordait la grâce d'une attente paisible et douce. Il adressait une prière à Selva. Il savait que Mme Dessalle, amie de Mlle Noémi, était à Rome. Il avait promis à cette dame, devant un autel du Sacro Speco, de l'appeler près de lui avant de mourir, pour un entretien. Très probablement, Mlle Noémi saurait en expliquer la raison à son beau-frère.

Selva s'interrompit. Il avait la lettre et il porta la main à sa poche pour l'en tirer. Jeanne saisit son intention, fut prise d'un tremblement convulsif.

— Non, non! dit-il. Je vous répète qu'il peut se tromper.

Il attendit qu'elle se calmât et, au lieu de tirer la lettre de sa poche, il en récita de mémoire la dernière partie.

« L'accès reviendra ce soir ou cette nuit, et, demain soir ou après-demain matin, ce sera la fin. Je désire voir demain Mme Des-

sallé, pour un mot que j'ai à lui dire au nom du Seigneur vers lequel je m'en vais. J'ai prié tantôt le sénateur de m'obtenir cet entretien, mais il s'est excusé. Je m'adresse donc à vous. »

Jeanne s'était couvert le visage avec les mains, et elle se taisait. Selva crut bien faire en lui suggérant de l'espérance. Elle hocha violemment la tête.

— Monsieur Selva, je sais que Piero se meurt, je sais qu'il ne se trompe pas. Faites-le rester là où il est, s'il y a moyen. Conduisez-lui ses amis. Jurez-moi que vous les lui conduirez, que vous lui procurerez cette consolation! Dites-leur tout sur mon compte, dites-leur la vérité, dites-leur combien il est pur, combien il est saint, lui!... Moi, j'attends ici. Je ne bouge pas. J'irai quand vous me le direz, là où vous me direz... Je suis forte, vous voyez; je ne pleure plus. Télégraphiez à dom Clément que son disciple se meurt, et qu'il vienne... Faisons tout ce que nous devons faire. Il est tard; partez. Vous, d'une façon ou de l'autre, vous verrez Piero ce soir. Dites-lui..

Une convulsion lui coupa la parole. Selva se glissa dehors. Jeanne courut après lui dans le couloir obscur, lui saisit une main et y imprima un baiser frénétique

Un peu plus tard, vers dix heures, Jeanne lisait le *Figaro* à Carlino enfoncé dans un fauteuil, ayant une couverture sur les jambes et serrant à deux mains une tasse de lait qu'il tenait sur ses genoux. Jeanne lisait si mal, avec si peu d'attention aux points et aux virgules, que son frère l'interrompait à chaque instant, s'impatientait.

La lecture durait depuis cinq minutes lorsque la femme de chambre vint avertir sa maîtresse que Mlle Noémi était là. Jeanne jeta le journal, sortit brusquement de la chambre. Et alors Noémi, debout, à la hâte, pressée de repartir à cause de l'heure tardive, lui raconta que, tandis que Giovanni et Marie étaient au Grand-Hôtel, le professeur Mayda, rentré de Naples, était venu, hors de lui, chez les Selva pour demander comment il se faisait que Benedetto eût quitté sa maison ; qu'alors on lui avait tout expliqué ; que Mayda s'en était allé directement à la rue de la Poudrière ; qu'il y avait trouvé Marie, De Leyni, le sénateur et le médecin, ce dernier affirmant aux autres que Benedetto était transportable ; qu'il y avait eu à ce sujet, entre le médecin et Mayda, une vive discussion à laquelle Mayda avait coupé court

en déclarant : « Eh bien ! plutôt que de le laisser ici, c'est moi qui l'emmènerai. » Et il était revenu quelque temps après avec un landau plein d'oreillers et de couvertures, avait emmené le malade. Le transport s'était effectué sans inconvénient apparent.

Après ce récit, Jeanne embrassa silencieusement son amie, la serra très fort contre son cœur. Et Noémi, palpitante, les larmes aux yeux, ajouta tout bas :

— Écoute, Jeanne. Pour demain, tu vas prier?

— Oui, répondit-elle.

Et elle se tut, luttant contre le soulèvement d'une tempête de pleurs. Quand elle en eut triomphé, elle reprit à demi-voix :

— Je ne sais pas prier Dieu. Sais-tu qui je prie? Je prie dom Giuseppe Flores !

Noémi posa son visage sur l'épaule de Jeanne et lui dit d'une voix étouffée :

— Je voudrais que, plus tard, il nous vît travailler ensemble pour sa foi.

Jeanne s'en alla sans répondre.

Quand elle revint dans la chambre de Carlino pour la lecture, son frère l'accueillit aigrement. Il lui déclara qu'il en avait assez de cette vie et qu'elle eût à faire ses préparatifs : car ils partiraient dès le lendemain pour Naples. Jeanne répondit que c'était une folie et qu'elle ne partirait pas. Alors Carlino s'emporta, lui saisit les poignets, la secoua jusqu'à lui faire mal. « Oui, il fallait absolument partir ! Puisqu'elle résistait, le moment était venu de lui notifier qu'on connaissait les motifs de ses allées et venues, de ses mystères, de ses yeux rouges, de sa lecture absurde et même du refus qu'elle faisait en ce moment de quitter Rome. Il en avait été informé par des lettres anonymes. Malheur à elle, si elle ne rompait pas avec ce fou ! Malheur à elle, si elle lui sacrifiait ses idées, si elle se laissait conquérir par la superstition, par le bigotisme, par le mysticisme des prêtres ! Il ne la regarderait plus en face ! Il la renierait pour sa sœur, en libre penseur qui voulait vivre et mourir tel ! Non, non ! Briser là, briser là ! Naples, Palerme, l'Afrique, si c'était nécessaire ! »

— En libre penseur? Fort bien. Mais ma liberté, à moi? répondit Jeanne, sans colère, pour rappeler son droit, non pour signifier qu'elle voulait en faire usage.

Carlino comprit au contraire qu'elle avait l'intention formelle

d'en user autrement qu'il ne lui plaisait à lui-même, et la fureur l'aveugla. Jeanne fut consternée d'entendre cet homme nerveux, mais qu'elle croyait bon et courtois, lancer tant d'injures avec tant de fiel. Sans rien répliquer, toute tremblante, elle se retira dans sa chambre, écrivit deux lignes à son frère pour lui dire que le respect de sa propre dignité l'obligeait à le quitter jusqu'à ce qu'il eût rétracté ses paroles offensantes ; que, par conséquent, elle s'en allait ; que, s'il avait quelque chose à lui faire savoir, il pouvait lui envoyer un mot chez les Selva. Elle ne prit avec elle qu'un petit sac, laissa la lettre sur la table et sortit, accompagnée de sa femme de chambre.

Elle ne vit pas de voiture près de l'hôtel et se dirigea vers la station pour y prendre le tramway. La tramontane faisait rage ; les yeuses de l'avenue se débattaient, craquaient ; il était nuit, on marchait avec peine sur le sol inégal. La femme de chambre s'écria, effrayée :

— Jésus Maria ! Où allons-nous, madame ?

Jeanne, la tête en feu, le cœur et les poignets battant tumultueusement, continua de marcher sans répondre : il lui semblait qu'elle était portée sur les flots d'une mer inconnue, à travers les ténèbres, vers lui.

Vers lui, vers lui ! « Et aussi vers son Dieu ? » La bise furieuse l'étourdissait, rugissant au-dessus d'elle et autour d'elle. Les paroles de Noémi, les paroles de Carlino lui déchiraient l'âme avec une violence contraire. « Aussi vers son Dieu ? » Ah ! que pouvait-elle en savoir ? Mais, en attendant, vers lui !

IX. — DANS LE TOURBILLON DE DIEU

I

Le lendemain, à deux heures de l'après-midi, Jeanne, en compagnie de Marie et de Noémi, attendait anxieusement chez les Selva les nouvelles de la villa Mayda, inquiète aussi de n'avoir reçu du Grand Hôtel ni lettre ni message verbal. Vers deux heures et quart, on entendit un pas précipité dans l'antichambre, et Giovanni entra, ayant encore son pardessus, le chapeau à la main. Jeanne le regarda en face, comprit que le moment était arrivé. Elle se leva, blanche comme une morte. Marie et Noémi se levèrent comme elle, en silence, la première regar-

dant Jeanne, l'autre regardant son beau-frère qui, devant le visage spectral de Jeanne, ne savait pas trouver un mot. Ce furent cinq ou six terribles secondes, pas davantage. Marie dit à voix basse :

— Nous partons?

Selva répondit :

— Oui, cela vaut mieu...

Les trois dames et Giovanni montèrent dans un landau fermé. Le landau se mit en marche. Personne ne parla plus.

Le ciel s'était obscurci; le tonnerre grondait; la pluie commençait à tomber. Les chevaux allaient au grand trot. Près de Sant'Anselmo, il y avait des gens du peuple debout, sur les trottoirs et au milieu de la rue. Le landau tourna, franchit une grille; les roues grincèrent sur le sable et s'arrêtèrent. Un domestique vint à la portière, dit que M. le professeur priait les visiteurs de vouloir bien entrer dans la villa. Alors seulement Giovanni fit savoir à ses compagnes que Benedetto n'était plus dans la villa, qu'il avait voulu être porté dans son ancienne petite chambre, au pavillon du jardinier. La voiture avança encore un peu; les quatre voyageurs descendirent entre deux grands massifs de palmiers, devant un perron de marbre blanc. Il pleuvait toujours, mais pas beaucoup, et nul ne s'en souciait, ni le peuple qui se pressait à la grille, ni un groupe de personnes qui, dans l'allée des orangers, le long du mur d'enceinte, à côté du pavillon, regardaient les nouveaux venus. Quelqu'un se détacha de ce groupe : c'était De Leyni, qui gravit la perron de marbre derrière Selva, l'arrêta sous une arcade du vestibule pompéien et lui parla à voix basse, sans accorder un coup d'œil au magnifique décor qui se montrait entre les massifs de palmiers, au fleuve de bégonias qui dévalait entre deux berges de bananiers, au ciel noir, orageux, tailladé de stries blanches, là-bas, sur les créneaux de la Porte Saint-Paul, sur la pyramide de Caïus Cestius et sur le funèbre bocage qui s'élève du cœur de Shelley.

Selva pénétra dans le vestibule et reparut un moment après, avec sa femme. L'un et l'autre descendirent le perron en compagnie de De Leyni, se dirigèrent vers ces personnes qui semblaient les attendre dans l'allée des orangers. Au même instant, un éclat de voix irritées retentit près de la grille : les gens du peuple se morfondaient là depuis des heures, depuis que s'était

répandu dans le quartier du Testaccio le bruit que le Saint de Yenne était revenu malade à la villa Mayda. Jusqu'alors, ils s'étaient contentés des nouvelles qu'on leur donnait; mais, à présent, ils demandaient qu'une députation pût voir le malade. Les domestiques refusaient de porter leur message. Il s'ensuivit un échange de paroles acerbes, qui tout à coup s'apaisa. Dans l'allée des orangers venait d'apparaître la haute et brune figure du professeur Mayda, et les gens ôtaient leurs chapeaux. Le professeur ordonna d'ouvrir la grille, dit au peuple que tout le monde verrait Benedetto, mais plus tard, et qu'en attendant ils pouvaient entrer dans le jardin. « Mais oui, mes pauvres gens! »

Et le peuple entra, lent, respectueux. Quelques individus entourèrent le professeur, lui demandèrent, les yeux mouillés de larmes :

— Est-ce vrai, monsieur le professeur, est-ce vrai qu'il est mourant ? Dites !

Et, derrière eux, d'autres se pressaient, inquiets, l'oreille tendue pour saisir la réponse. La réponse fut :

— Eh ! que voulez-vous que je vous dise ?

La mélancolie de cette face virile en dit plus que les paroles prononcées ; et, avec un recueillement triste, la foule envahit les pentes vertes.

II

Benedetto aimait le professeur Mayda, peut-être encore incapable de foi, mais profondément convaincu qu'il y a des énigmes insolubles pour la science, généreux de caractère, hautain avec les puissans et doux avec les humbles. Il aimait aussi le jardin, les arbres, les fleurs et les gazons dont il avait été, comme du professeur lui-même, le serviteur et l'ami. Là, tout était plein de chères âmes innocentes avec lesquelles, en certaines minutes d'extase, il avait adoré Dieu, posant les lèvres sur leurs mignons atours, sur une corolle, sur une feuille, sur une tige, dans une brise de fraîcheur végétale. L'idée de mourir au milieu de toutes ces choses lui plaisait. Quelquefois, sous un pin qui tournait vers le Celio son parasol plein de vent et de sonorités, il avait pensé à la dernière scène de sa Vision et s'était contemplé au pied de cet arbre, étendu sur l'herbe dans la robe bénédictine, pâle, serein parmi des visages en pleurs, tandis que le pin

chantait au-dessus de lui un mystérieux chant du ciel. Chaque fois il avait étouffé dans son cœur cette complaisance, non exempte de vanités égoïstes et humaines; mais il n'avait pas réussi à en extirper la racine.

Il avait donc eu un mouvement de joie lorsque, chez le sénateur, Mayda avait annoncé son intention de ramener chez lui le malade. Mais, aussitôt après, il avait été pris d'un scrupule : son intelligence et son sentiment chrétien se trouvèrent en contradiction. Il savait qu'il était mal vu de la bru du professeur dont le fils, officier de marine, était alors en Orient ; il comprenait que, en retournant à la villa Mayda, il déplairait à cette dame et serait ainsi la cause de dissentimens entre elle et son beau-père. Mais comment dire cela sans accuser d'être peu juste et peu charitable une personne que son devoir, à lui, justement parce qu'elle ne l'aimait pas, lui prescrivait d'aimer d'un particulier amour ? Il demanda donc au professeur de le laisser aller à Sant'Onofrio. Et le changement fut si soudain que Mayda, interloqué, réfléchit une minute, comprit, lui dit en fronçant les sourcils :

— Voulez-vous que je ne pardonne jamais certaine chose à certaine personne ?

Benedetto ne fit plus de résistance. Seulement, le soir, lorsque l'heure fut venue de descendre à la voiture et qu'il se sentit incapable de se tenir debout, il sourit et dit au professeur, en lui posant la main sur le bras :

— Vous savez que vous aurez un mort chez vous, demain ou après-demain ?

Le professeur répondit qu'avec Benedetto il ne mentirait pas, que cela était possible, mais que ce n'était pas certain.

— Et, reprit Benedetto qui ne souriait plus, vous savez aussi qu'auparavant il y aura...

— Oui, je sais ce que vous voulez dire, interrompit le professeur. Venez sans crainte, mon ami. Je ne suis pas croyant comme vous, mais je souhaiterais de l'être ; et j'ouvrirai respectueusement ma porte à qui vous voudrez... Nous allons prendre ceci, n'est-ce pas ?

Et il détacha de la muraille le crucifix que Benedetto avait apporté chez le sénateur ; puis il enleva le malade dans ses bras robustes.

Le trajet s'accomplit sans accident. Installé dans le tra-

vers du landau, sur un monceau de coussins, Benedetto, qui semblait diminué de taille, répondait par le sourire plus que par la parole aux fréquentes questions du professeur. Mayda lui tenait continuellement le poignet et, de temps à autre, lui administrait un cordial. A l'entrée de la villa, soit émotion, soit lassitude, le pauvre visage émacié blanchit et se couvrit de sueur, les grands yeux luisans se fermèrent. Mayda porta le malade sur son propre lit. Il en résulta que, quand Benedetto reprit connaissance, il ne sut plus où il était.

Dans cet état d'extrême épuisement, il ne revint pas à lui sans passer par des illusions de rêveries vaines. Il lui sembla qu'il était mort, qu'il gisait sur la face perpétuellement obscure de la lune, qu'il avait autour de lui le cône des rayons solaires fuyant à l'infini et que, sur le fond noir de ce cône, il voyait flamboyer des yeux d'étoiles. Puis, peu à peu, il reconnut qu'il était dans un lit immense, tout noyé d'ombre, enveloppé d'une faible clarté qui se perdait vers des murailles imparfaitement visibles. En face de lui se déployait un azur tout parsemé de points brillans. Son cœur battit : « N'était-ce pas vraiment des étoiles? » Il dut se référer aux sensations que lui donnaient le lit et son propre organisme pour comprendre que c'étaient vraiment des étoiles, mais qu'il ne gisait pas sur la face de la lune. « Alors, où était-il? » Et il se laissa aller à une douceur qui l'envahissait, à la douceur de ne sentir presque plus son corps et de sentir Dieu dans son âme, tout voisin, tendre et ardent. Il était où il plaisait à Dieu.

Une main se posa sur son front, une petite lampe électrique l'éblouit, une voix affectueuse et forte lui dit :

— Comment vous trouvez-vous?

Il reconnut Mayda. Alors il lui demanda où il était, pourquoi il n'était pas dans son ancienne chambrette. Avant même que le professeur eût répondu, un doute inquiet l'assaillit. « Le Crucifix? le cher Crucifix? Était-il resté chez le sénateur? » Non, le Crucifix était là, sur la table de nuit. Le professeur le lui montra.

— Tu ne te souviens donc pas, rappela-t-il, que nous l'avons rapporté avec nous?

Benedetto le regarda, heureux de ce tutoiement nouveau, et tendit une main tremblante pour chercher celle de Mayda. Mais, en même temps, ce manque de mémoire l'humiliait. Était-il donc sur le point de perdre l'intelligence? Il avait médité la

veille, sur les dernières paroles qu'il adresserait à ses amis et à la personne qui lui avait si souvent fait sentir sa présence invisible. Mais s'il allait perdre l'intelligence ?

Le professeur eut soin de le saturer de quinine. Au début, Benedetto accepta volontiers les injections douloureuses et les potions amères, tant par désir de reprendre un peu de forces et de se défendre ainsi contre un obscurcissement de ses facultés, que par goût de souffrir. « Ah ! oui, souffrir, souffrir ! » Les jours précédens, il avait souffert beaucoup, non de souffrances localisées, non de souffrances aiguës, mais d'une souffrance inexprimable, diffuse depuis les racines des cheveux jusqu'à l'extrémité des pieds. Ç'avait été pour son âme une béatitude, de pouvoir, en de tels momens, associer sa volonté propre à la Volonté Divine, accepter de l'Amour divin toute la douleur que cet Amour lui avait destinée sans lui en dire le pourquoi, un pourquoi mystérieusement impliqué dans le dessein de l'Univers, un pourquoi qui certainement était le bien, et non pas seulement le bien de sa personne souffrante, mais un bien universel, un bien qui rayonnait de son pauvre corps, sans limite connue, comme le mouvement qui, d'un atome en vibration, se propage aux confins du monde. « Quelle grande chose que de souffrir, de continuer humblement le Christ, de continuer la rédemption autant qu'il est possible à un pécheur, de compenser par sa propre douleur le mal que commettent les autres ! » Là-bas, sur le sentier solitaire du Sacro Speco, près de l'Anio mugissant, au milieu des montagnes religieuses, dom Clément lui avait parlé ainsi.

Quand la quinine avait commencé à lui bourdonner dans la tête, il s'en était effrayé. Ces remèdes l'hébétaient. Il appela le professeur; ce fut une sœur qui lui répondit. Il pria qu'on envoyât quelqu'un à l'église de la Bocca-della-Verità et qu'on fît venir un prêtre.

Le professeur, qui était allé prendre une heure de repos, reparut dans la chambre, rassura Benedetto et crut devoir lui dire enfin ce qu'il avait tu jusqu'alors. « Dom Clément avait télégraphié à Selva qu'il arriverait le lendemain matin, pour dix heures. » Benedetto en eut beaucoup de joie.

— Mais ne sera-t-il pas trop tard ? demanda le malade.

Non, il était impossible que ce fût trop tard. Il n'y avait pas de danger immédiat. Ce qui déciderait de la vie ou de la

mort, ce serait le retour de la fièvre ; et, même dans le cas le plus fâcheux, il y aurait encore beaucoup d'heures. Cela dit, Mayda craignit d'avoir parlé trop crûment, et il ajouta :

— Mais tu guériras.

Et il sortit de la chambre. Les douleurs du malade avaient cesse. Benedetto, tout en songeant à dom Clément, passa du contentement tranquille à la somnolence et au rêve ; et les Esprits malins vinrent lui composer avec les dernières paroles du professeur une vision de mensonge.

Il se vit en face d'une énorme muraille de marbre, couronnée de riches balustrades, toute blanche de lune. Là-haut, derrière les balustrades, s'agitait au vent une épaisse forêt. Six escaliers, bordés aussi de balustrades, descendaient obliquement sur le front de cette muraille, trois à droite et trois à gauche, et aboutissaient à six paliers en saillie. Les balustrades supérieures étaient divisées par de petits pilastres qui soutenaient des urnes. Et voilà qu'entre les urnes, au milieu de chaque travée, apparaissaient dansantes, toutes en même temps, toutes vêtues de la même robe bleu de ciel et décolletées, toutes avec le même port gracieux de la tête, six jeunes femmes très belles ; et toutes, avec le même geste de leurs bras nus, le buste penché en avant, tendaient vers lui, de là-haut, six coupes d'argent scintillantes. Puis elles se retiraient en même temps de la balustrade, reparaissaient en même temps sur les six escaliers, descendaient toutes ensemble avec une égale vitesse et, arrivées aux paliers, avançaient de nouveau vers lui leurs bustes gracieux, le regardaient avec une étrange gravité, lui tendaient de nouveau les six coupes scintillantes. Pas un mot ne sortait de leurs lèvres ; et néanmoins il était manifeste que ces six jeunes femmes lui offraient dans l'argent une liqueur de vie, de santé, de plaisir.

Il sentait que cette offre lui donnait une angoisse et un effroi mortels, et pourtant il ne réussissait pas à détacher son regard des coupes scintillantes, des beaux visages graves qui se penchaient vers lui. Il s'efforçait de fermer les paupières, mais il ne pouvait pas ; d'invoquer Dieu, mais il ne pouvait pas. A un certain moment, les six danseuses inclinèrent les coupes, et six mobiles rubans de liqueur sillonnèrent l'espace. « Comme j'ai fait à Praglia ! » pensa-t-il, dormant toujours et intervertissant les rôles dans sa mémoire troublée. Puis tout cela disparut, et ce fut Jeanne qui se dressa devant lui. Debout, serrée dans

son manteau vert, bordé de skunk, le visage dans l'ombre de son grand chapeau noir, elle le regardait comme elle l'avait regardé à Praglia, lors de la première rencontre. Mais, cette fois, le dormant saisit un rapport entre la gravité de ce regard et la gravité des faces des danseuses, entendit mentalement le langage silencieux de ces sept âmes : « Pauvre homme, tu connais maintenant ta douloureuse erreur, tu sais maintenant que Dieu n'est pas. » La gravité de leurs regards n'était que de la tristesse apitoyée. Les coupes de la vie, de la santé et du plaisir lui étaient offertes discrètement et sans joie, comme on offre à quelqu'un qui est dans le deuil, qui a perdu ses biens les plus chers, une faible consolation, la seule qui lui reste. Ainsi Jeanne offrait son amour. Et le dormant fut envahi par cette prétendue évidence nouvelle : que Dieu n'est pas. C'était une véritable sensation physique, un froid répandu par tous ses membres et qui remontait lentement vers son cœur.

Il se mit à trembler, trembler, et il s'éveilla. Mayda était courbé sur lui, le thermomètre à la main. Benedetto lui dit, les yeux hagards :

— Père! Père! Père!

La sœur suggéra :

— Notre Père qui êtes dans les cieux...

Et elle aurait continué, de sa voix un peu niaise, sans un ordre brusque du professeur. Celui-ci appliqua le thermomètre au malade, qui s'en aperçut à peine. Benedetto s'absorbait tout entier dans un effort pour détacher de son moi intime les images des apparitions tentatrices et le souvenir de leur langage effroyable, pour se jeter, âme et conscience, dans le sein du Père, pour adhérer à Lui de tout son être, pour s'anéantir en Lui. Les images cédaient lentement, avec des retours agressifs qui devenaient de plus en plus brefs, de plus en plus faibles. Sa physionomie était tellement transfigurée par la tension mystique de son âme que Mayda en demeura stupéfait et oublia de regarder sa montre, jusqu'à ce que les traits du malade se fussent relâchés et recomposés dans la paix. Alors il se souvint, retira le thermomètre.

La sœur, derrière lui, tenait la petite lampe électrique, cherchant aussi à voir. D'abord, le professeur ne distingua pas le degré. Pendant ces quelques secondes de silence et d'attention, ni l'un ni l'autre ne prirent garde que le malade s'était mis sur le

flanc et observait le professeur. Enfin Mayda secoua l'instrument. Combien de degrés? La sœur n'osa pas le demander, et la face du professeur demeura impénétrable. Le malade allongea la main sans que celui-ci s'en aperçût, le toucha légèrement au bras. Alors Mayda se retourna vers Benedetto, lut dans ses yeux sourians la question : « Eh bien? » Il y répondit, non par des paroles, mais par un geste de la main ouverte qui signifiait : « Ni pis ni mieux. » Après quoi, il s'assit à côté du lit, toujours muet, impénétrable, regardant Benedetto qui ne le regardait plus, mais qui, s'étant recouché sur le dos, contemplait dans l'immense azur les points de lumière. Tout à coup Benedetto dit :

— Professeur, quelle heure est-il?

— Trois heures.

— A cinq heures, voudrez-vous faire avertir un prêtre, à l'église de Bocca-della-Verità?

— Parfaitement.

— Sera-t-il trop tard?

A cette dernière question, le professeur répondit par un « non » sonore; puis, après un moment de silence, il répéta « non, » d'une voix plus basse, comme s'il tirait la conclusion d'un raisonnement intérieur. Le thermomètre avait monté à trente-sept degrés et demi; depuis la veille au soir, cela faisait un degré de plus. Si le thermomètre continuait à monter rapidement, s'il y avait à craindre le délire, le professeur se proposait d'envoyer dès avant cinq heures à Bocca-della-Verità. D'ailleurs, une montée rapide lui semblait peu probable, quoique ce trente-sept et demi n'eût rien de rassurant.

Il demanda au malade si la lumière de la lampe le gênait. « Non, elle ne le gênait pas physiquement; mais elle le gênait spirituellement, parce qu'elle l'empêchait de voir par la fenêtre le ciel, la nuit étoilée. »

— *Illuminatio mea*, dit-il d'une voix faible.

Le professeur ne comprit pas, lui fit répéter ces mots, lui demanda quelle était sa lumière, entendit la voix faible qui murmurait :

— *Nox*.

Mayda n'avait pas lu les Psaumes, ne connaissait pas la parole profonde de cet ancien Hébreu auquel parut obscur notre petit soleil qui nous cache le monde supérieur. Il entendit sans comprendre. Il se tut, respectueusement.

Benedetto cherchait des yeux les étoiles. Sa propre conscience entrait en communication avec elles, qui le regardaient, austères, sachant qu'avant la mort imminente il allait recueillir toute l'histoire morale de sa vie pour l'exprimer en paroles qui seraient un premier jugement prononcé au nom de Dieu-Justice par l'impulsion de Dieu-amour; paroles qui ne se perdraient pas, car aucun mouvement ne se perd; paroles qui apparaîtraient, on ne sait comment, on ne sait quand, on ne sait où, pour la gloire du Christ, comme un témoignage suprême rendu à la Vérité morale par un esprit contre lui-même. Ainsi lui parlaient les étoiles silencieuses, animées de sa pensée.

Et sa vie se dessina tout entière dans son entendement, moins par les particularités saillantes des faits extérieurs que par la ligne morale de l'évolution interne. Il en vit toute la première partie dominée par une conception religieuse où l'égoïsme prévalait, ordonnée pour faire converger l'amour de Dieu et des hommes vers un bien individuel, vers une fin de perfection propre et de récompense. Il se sentait contristé de n'avoir ainsi observé que verbalement la loi qui met avant l'amour de soi-même l'amour de Dieu; et c'était une tristesse douce, non qu'il lui fût facile de trouver des excuses à cette erreur, par exemple de l'imputer à des maîtres, mais parce qu'il trouvait de la douceur à reconnaître son propre néant, parmi ce flot de grâce qui l'enveloppait. Son propre néant, il le sentait dans cette décomposition d'une foi défectueuse, opérée autrefois par la révolte des sens, dans cette dépression qui s'était produite au centre de sa vie, tout entière composée de sensualités, de faiblesses, de contradictions, de mensonges; et il le sentait encore dans la période de sa vie postérieure à sa conversion, conversion qui avait été l'œuvre d'une force impulsive, d'une Volonté interne plus puissante que sa volonté propre, car, même dans cette dernière période, il n'avait rien fait, lui, personnellement, sinon résister à l'impulsion bonne. Il souhaita avec passion de déposer comme une lourde dépouille tout ce *moi* qui le surchargeait. Il reconnut que l'importance qu'il attribuait à sa Vision faisait aussi partie de ce *moi* pesant; il aspira à la Vérité Divine close dans son mystère, quelle que fût cette Vérité; il se donna à elle avec une palpitation de désir si violente que son cœur en fut presque brisé; et les étoiles firent éclater en lui un sentiment si vif de l'incommensurable grandeur de la Vérité Divine en comparaison

de l'idée que s'en faisaient lui et ses amis, et en même temps une foi si certaine d'être sur le chemin de cette immensité, qu'il s'écria, relevant brusquement la tête :

— Oh!

La garde s'était assoupie, mais non le professeur. Celui-ci demanda :

— Qu'y a-t-il? Tu vois quelque chose?

D'abord Benedetto ne répondit pas. Le professeur haussa la petite lampe et se pencha sur le malade qui se tourna vers lui, le regarda avec une expression de désir intense, puis, après l'avoir longuement regardé, soupira :

— Ce qu'il y a, professeur, c'est que, vous aussi, vous irez où je vais.

— Mais sais-tu où tu vas?

— Je sais, répondit Benedetto, que je me sépare de tout ce qui est corruptible et lourd.

Ensuite il demanda si quelqu'un était allé à la paroisse. « Eh quoi? il ne s'était écoulé qu'un quart d'heure? » Il lui semblait qu'il y avait un siècle. Il s'excusa, supplia le professeur de se retirer, de prendre du repos, contempla de nouveau les feux célestes; puis il ferma les yeux, désira Jésus, deux bras humains qui le soulèveraient et l'étreindraient, une poitrine humaine, animée du souffle de Dieu, où il pourrait cacher son visage lorsqu'il entrerait dans l'immense mystère.

Il reçut l'Extrême-Onction à six heures. Le thermomètre avait monté de quelques lignes.

A neuf heures, Benedetto demanda Giovanni Selva. On lui répondit qu'il était venu et qu'il était reparti, mais que De Leyni était là. Malgré l'opposition du professeur, le malade voulut le voir, lui dit qu'il désirait saluer au moins quelques-uns de ses amis des catacombes. De Leyni connaissait ce désir : Giovanni lui en avait parlé; il put donc annoncer à Benedetto que les amis s'étaient donné rendez-vous à la villa Mayda pour une heure. La sœur infirmière, arrivée quelques instans auparavant pour remplacer sa compagne, eut l'imprudence de remarquer tout haut que beaucoup de gens du peuple réclamaient des nouvelles. Sur le moment, Benedetto ne dit rien; mais, quand De Leyni fut sorti, il voulut parler au professeur. Le professeur était absent : il avait dû se rendre à l'Université. Le propos de l'infirmière avait fait prendre définitivement à Benedetto une réso-

lution conçue depuis que les premières lueurs du jour lui avaient permis de distinguer, sur les murailles de la chambre, des sujets mythologiques peints dans le style de la Maison de Livie. Un indicible désir de son ancienne chambrette l'obséda : c'était là qu'il lui aurait plu de voir ses amis, de voir les gens du peuple qui souhaitaient le visiter, et aussi l'autre personne, si elle venait. Il pria que l'on parlât au jardinier et aux domestiques, il leur exprima son désir; et, comme ceux-ci refusaient de le transporter, il les en supplia pour l'amour de Dieu, les émut tant qu'ils cédèrent, au risque d'être chassés par leur maître. « De vraies idées de Saint! » pensa la sœur.

Enroulé dans des couvertures, le Crucifix à la main, Benedetto fit le trajet entre les bras du jardinier et d'un domestique. Sa consolation, lorsqu'il se retrouva dans cette pauvre chambrette, fut si grande que tous les assistans le crurent mieux. Mais le thermomètre montait.

A une heure, le thermomètre marquait trente-neuf degrés. Dom Clément était arrivé à dix heures et demie.

III

Les Selva et De Leyni rejoignirent le groupe des personnes qui attendaient dans l'allée des orangers. Tous étaient des laïques, sauf un jeune prêtre des Abruzzes, petit, au visage olivâtre, aux yeux noirs, profonds et ardens. Il y avait là l'étudiant Elia Viterbo, aujourd'hui chrétien, baptisé par ce prêtre; il y avait le blond jouvenceau lombard, disciple préféré du maître; il y avait un jeune ouvrier, aussi des Abruzzes, ami du prêtre, très beau, avec une face d'apôtre; il y avait cet Andrea Minucci, de la réunion religieuse tenue à Subiaco; il y avait un peintre, un officier de marine détaché au ministère, d'autres encore; et tous ces hommes auraient sacrifié n'importe quel amour terrestre à l'amour de Benedetto. Aucun d'entre eux n'avait cru vraie une seule des calomnies répandues contre lui; ils l'avaient défendu avec une véhémente indignation contre leurs camarades soupçonneux. De Leyni était du nombre. Ces hommes admiraient et révéraient en Giovanni Selva un homme admiré et révéré par le maître; ce qui les rendait un peu timides vis-à-vis de lui. Depuis quelque temps, ils étaient à l'attendre dans l'allée des orangers, parce qu'ils ne voulaient pas entrer sans

lui chez le maître. Plusieurs avaient les yeux pleins de larmes.

A l'approche des Selva, ils se découvrirent tous, en silence. Giovanni, suivi par le groupe, s'achemina vers le pavillon. Sa femme était la dernière. Un des jeunes gens lui fit signe de passer devant; mais elle ne voulut pas, et personne n'insista. Ce n'était ni le lieu ni l'heure de faire des cérémonies.

Mayda vint les recevoir sur le seuil. A son retour de l'Université, il avait accueilli par un terrible éclat de colère la nouvelle du transport de Benedetto dans le pavillon, et maintenant il tempêtait contre l'infirmière, contre le jardinier, contre les domestiques; mais, dans son for intérieur, après avoir examiné le bulletin des températures notées toutes les trente minutes, il s'était convaincu que ce coup de folie n'avait pas modifié sensiblement le cours de la fièvre. Lorsqu'on lui demanda s'il convenait de rester peu de temps dans la chambre et de faire en sorte que le malade parlât le moins possible, il répondit :

— Faites tout ce qu'il désire : c'est le banquet du condamné.

Et il les précéda sur l'escalier de bois.

— Tes amis! dit-il en ouvrant la porte.

Il les fit entrer, referma la porte, s'adossa contre un des montans, les mains derrière le dos, les regards fixés sur le malade. Et sa haute personne brune ne bougea plus, pendant tout le temps que Benedetto entretint ses fidèles.

Benedetto avait le visage ardent, les yeux luisans, la respiration fréquente. Il salua ses amis d'un « merci, » où vibrait une surexcitation joyeuse qui leur arracha des sanglots. Alors il leva la main, comme pour les inviter à s'apaiser. Depuis qu'il avait reçu le Viatique, sa continuelle prière avait été de pouvoir parler à ses disciples préférés, d'obtenir de Dieu des paroles de vérité et la force suffisante pour les dire. Maintenant, il sentait sa poitrine pleine de l'Esprit.

— Approchez, murmura-t-il.

Le jouvenceau blond passa devant tous les autres et, le visage baigné de larmes silencieuses, il s'agenouilla près du lit. Le maître lui posa une main sur le front et prononça :

— Restez unis.

Chacun comprit que cette âme allait jeter la suprême lumière de l'enseignement et du conseil, et chacun réprima ses pleurs. La voix de Benedetto se fit entendre dans le plus profond silence.

— Priez sans trêve et enseignez à prier sans trêve. Cela est

le premier fondement. Lorsque l'homme aime d'un véritable amour, soit une personne humaine, soit une idée de sa propre intelligence, son esprit adhère en secret, sans intermittence, à l'objet aimé, dans le moment même où il se livre à toutes les besognes de la vie, besognes d'esclave ou besognes de roi ; et cette préoccupation ne l'empêche pas d'être attentif à sa tâche, et il n'a pas besoin d'adresser de longs discours à ce qu'il aime. Les hommes qui appartiennent au monde peuvent porter ainsi dans leur cœur une créature, une idée de vérité ou de beauté. Vous, portez toujours dans le vôtre le Père, que vous n'avez pas vu, mais que tant de fois vous avez senti comme un Esprit d'amour qui soufflait en vous et qui vous inspirait le désir ineffable de vivre pour lui. Si vous faites cela, votre action sera tout entière animée par un esprit de Vérité.

Il se reposa un peu, regarda dom Clément assis près du lit, lui sourit.

— Soyez purs dans votre vie : car autrement vous déshonoreriez le Christ devant le monde. Soyez purs dans votre pensée : car autrement vous déshonoreriez le Christ devant les esprits de bonté et devant les esprits de perversité qui se combattent en l'âme des vivans.

Puis il entoura de son bras la tête de l'adolescent blond, comme pour la défendre du mal, et, dans son âme, il pria pour lui, qui était peut-être sa plus chère espérance. Puis il continua :

— Soyez saints. Ne cherchez ni lucre ni honneurs ; mettez en commun, pour vos œuvres de vérité et de charité, votre superflu dont la voix intérieure de l'Esprit fera la mesure. Soyez de bienfaisans amis pour toutes les douleurs humaines qui se présenteront à vous ; soyez pleins de mansuétude pour tous ceux qui vous offenseront ou qui vous tourneront en dérision, et ceux-là seront nombreux, même au sein de l'Église ; soyez intrépides en face du mal ; prêtez-vous assistance les uns aux autres. Car, si vous ne vivez pas ainsi, vous ne pourrez servir l'Esprit de Vérité ; car la Vérité, c'est à vos fruits que le monde la reconnaîtra ; car c'est à vos fruits que vos frères sauront que vous êtes du Christ.

Dom Clément, par pitié pour sa respiration haletante, se pencha sur lui, l'engagea tout bas à se reposer. Benedetto serra la main du moine, se tut quelques instans. Puis, levant sur lui ses grands yeux qui luisaient :

— *Hora ruit*, dit-il.

Et il recommença.

— Que chacun de vous accomplisse les devoirs du culte ainsi que l'Église l'ordonne, selon une stricte justice et avec une parfaite obéissance. Ne prenez pas de noms pour votre association, ne parlez jamais collectivement, ne vous faites pas de règles communes autres que celles que je vous ai dites. Aimez-vous : l'amour suffit. Et soyez en communion les uns avec les autres. Il y a dans l'Église beaucoup d'ouvriers qui travaillent à la tâche que, vous aussi, vous allez entreprendre avec la préparation morale que je vous ai prescrite; c'est-à-dire, qui travaillent à purifier la foi et à faire pénétrer dans la vie la foi purifiée. Honorez-les, écoutez-les; mais ne les faites point participer à votre association, s'ils ne viennent à vous spontanément pour mettre leur superflu en commun. Vous reconnaîtrez à ce signe que c'est Dieu qui vous les envoie.

Benedetto s'interrompit, pria doucement Giovanni Selva de venir plus près.

— Je désire vous voir, reprit-il. Ce que j'ai déjà dit et, plus encore, ce que je vais dire, est né de vous.

Il tendit la main pour prendre celle de dom Clément et il ajouta :

— Dom Clément le sait bien. Nous devons sentir Dieu présent en nous-mêmes; mais chacun de nous doit aussi le sentir présent en autrui; et, moi, je le sens si vivement en vous! Le voilà, le véritable fondement de la fraternité humaine; et c'est pourquoi ceux qui aiment les hommes et qui se figurent être froids envers Dieu, ne laissent pas d'être plus près du Royaume céleste que tant de gens qui se figurent aimer Dieu et qui n'aiment pas les hommes.

Le jeune prêtre, qui se tenait presque timidement derrière Giovanni, s'écria : « Oh! que c'est vrai! » Giovanni courba la tête en soupirant. La haute figure brune, adossée à l'un des montans de la porte, ne bougea pas; mais son regard, fixé sur Benedetto, eut une intensité, une tendresse, une tristesse indicibles.

Dom Clément se pencha de nouveau vers le malade, lui dit de s'arrêter un peu; la sœur aussi l'en pria. Ni Mayda ni les disciples ne parlèrent. Benedetto but une gorgée d'eau, remercia, et il poursuivit son discours.

— Purifiez la foi pour les adultes, auxquels ne saurait convenir la nourriture des petits enfans. Cette partie de votre œuvre

se rapporte à ceux qui sont hors de l'Église, soit qu'ils lui appartiennent, soit qu'ils ne lui appartiennent pas nominalement, à ceux parmi lesquels vous vous mêlerez sans cesse. Travaillez à glorifier l'idée de Dieu, en adorant par-dessus toutes choses la Vérité et en enseignant qu'il n'y a pas de vérité contre Dieu ni contre Sa loi. Mais prenez garde aussi que les petits enfans n'approchent pas leurs lèvres de la nourriture des adultes. Ne vous offensez pas d'une foi impure, d'une foi imparfaite, là où la vie est pure, là où la conscience est juste : car, en comparaison des profondeurs infinies de Dieu, petite est la différence entre la foi d'une pauvre femme et votre foi à vous ; et, si la conscience de la pauvre femme est juste, si sa vie est pure, vous ne passerez pas avant elle dans le Royaume des Cieux. Ne publiez jamais d'écrits sur les questions religieuses difficiles pour les vendre, mais distribuez-les avec prudence et n'y mettez pas votre nom. Travaillez afin que la foi purifiée pénètre dans la vie. Cette tâche-là se rapporte à ceux qui sont dans l'Église, qui veulent rester dans l'Église, et ils s'appellent foule, peuple innombrable ; elle se rapporte à ceux qui croient véritablement aux dogmes et qui se complairaient à y croire davantage encore, à ceux qui croient véritablement aux miracles et qui se complairaient à y croire davantage encore, mais qui ne croient pas véritablement aux Béatitudes et qui disent au Christ : « Seigneur, Seigneur ! » mais qui pensent qu'il serait trop dur d'accomplir tout ce qu'il ordonne et qui n'ont pas même assez de zèle pour chercher Sa volonté dans le Livre Saint et qui ne savent pas que religion, c'est avant tout action et vie. A ceux-là qui prient abondamment, et trop souvent comme des idolâtres, enseignez l'usage, non seulement des prières prescrites par la règle, mais aussi de la prière mystique en laquelle résident la foi la plus pure, la plus parfaite espérance et la plus parfaite charité, de cette prière qui par elle-même purifie l'âme, purifie la vie. Vous dis-je de prendre publiquement la place des Pasteurs ? Non. Que chacun travaille dans sa propre famille ; que chacun travaille parmi ses amis personnels ; que ceux qui le peuvent travaillent par le livre. De cette façon, vous préparerez aussi le terrain où croissent les Pasteurs... Mes enfans, je ne vous promets pas que vous renouvellerez le monde. Vous travaillerez dans la nuit, sans profit apparent, comme Pierre et ses compagnons sur la mer de Galilée ; mais enfin le Christ viendra, et alors votre gain sera immense.

Il se tut, pria pour ses disciples, soupira en prévision des grandes souffrances que leur feraient subir des ennemis de diverses espèces; et il proféra ces dernières paroles :

— Plus tard, vos prières; maintenant, votre baiser!

Les disciples demandèrent tout d'une voix à être bénis. Il s'en défendit, protesta de son indignité.

— Je ne suis que le pauvre aveugle à qui le Seigneur a ouvert les yeux avec de la fange.

Dom Clément parut ne pas entendre et s'agenouilla, disant :

— Moi aussi.

Benedetto, avec une humble obéissance, lui imposa la main sur la tête, prononça les paroles latines de la bénédiction rituelle et l'embrassa. Il fit de même pour tous, l'un après l'autre; et chacun eut la sensation que, de cette main, le vent de l'Esprit s'insinuait dans son âme. Quand ce fut le tour du prêtre, celui-ci murmura :

— Maître, et nous?

Le mourant se recueillit quelques instans et répondit :

— Soyez pauvres et vivez en pauvres; soyez parfaits; ne vous complaisez ni aux titres ni aux vêtemens honorifiques; ne vous enorgueillissez ni de l'autorité personnelle ni de l'autorité collective; aimez ceux qui vous haïssent; abstenez-vous de l'esprit de parti; pacifiez au nom de Dieu; n'acceptez pas de charges civiles; ne tyrannisez pas les âmes et ne cherchez pas à les gouverner trop; ne cultivez pas artificiellement des sujets pour le sacerdoce; priez Dieu de vous faire nombreux, mais ne craignez pas d'être en petit nombre; ne vous imaginez pas que beaucoup de science humaine vous soit nécessaire : la seule chose qui vous soit nécessaire, c'est un grand respect pour la raison et une grande foi en la Vérité universelle et indivisible.

Marie Selva s'approcha la dernière, s'agenouilla à deux pas du lit. Le malade lui sourit, lui fit signe de se relever.

— Je vous ai déjà bénie en votre époux, lui dit-il. Je ne saurais vous séparer l'un de l'autre. Vous êtes une partie de son âme. Vous êtes son courage. Soyez-le toujours et de plus en plus, aux heures pénibles qui l'attendent. Et soyez tous les deux ensemble la poésie de l'amour chrétien, jusqu'au terme. Veuillez rester encore quelques instans.

Tandis que les disciples sortaient, la lumière baissait rapidement dans la chambre. On entendit un roulement de tonnerre;

la sœur alla pres de la fenêtre pour la fermer. Mais d'abord elle regarda dans le jardin et s'écria :

— Les pauvres gens !

Benedetto interrogea la sœur, apprit que le jardin fourmillait de personnes venues pour le voir, qu'une pluie d'orage était imminente. Il pria les Selva d'attendre et Mayda de faire entrer le peuple.

Un lourd piétinement retentit sur le petit escalier de bois. La porte s'ouvrit ; des gens du peuple entrèrent doucement, sur la pointe des pieds. En une minute, la chambre fut pleine. Une foule de têtes découvertes se pressait à la porte. Personne ne parlait ; tous contemplaient Benedetto, émus, respectueux. Benedetto salua des deux mains, les bras ouverts.

— Je vous remercie, dit-il. Priez comme je l'ai sûrement enseigné à quelques-uns d'entre vous. Et Dieu soit avec vous, toujours !

Un gros homme lui répondit, très rouge :

— Nous, on priera ; mais vous, vous n'allez pas mourir. Il ne faut pas croire une chose pareille. N'importe : bénissez-nous tout de même.

— Oui, bénissez-nous, répéta-t-on de tous côtés. Bénissez-nous !

Cependant il arrivait du dehors des voix impatientes, celles des personnes qui voulaient mais ne pouvaient monter. Benedetto dit quelques mots à dom Clément, tout bas ; et dom Clément ordonna que les personnes présentes défileraient devant le lit et sortiraient ensuite de la chambre, pour que les autres pussent défiler à leur tour.

Ils passèrent tous, un à un. C'était le menu peuple du Testaccio, des ouvriers, des garçons de magasin, des marchands de fruits, des camelots, des gueux. Benedetto, de temps à autre, répétait d'une voix lasse quelques paroles d'adieu. « Au revoir... Priez pour moi... Nous nous retrouverons en Paradis... » Tel, en passant devant lui, pliait silencieusement les genoux ; tel autre touchait le lit et faisait le signe de la croix ; tel autre lui recommandait des personnes chères ou lui adressait des remerciemens. L'un d'eux lui demanda pardon, pour avoir cru à ses calomniateurs. Et alors il y eut toute une série de : « Moi aussi ! moi aussi ! » Quand passa la petite bossue de la rue de la Marmorata, elle se mit à lui raconter en pleurant que son vieux

prêtre s'était confessé et qu'il aurait voulu dire à Benedetto toute sa gratitude. Celui qui était derrière elle la poussa, et elle disparut de ses yeux pour toujours. Ainsi passèrent devant lui et disparurent pour toujours tant de personnes qu'il avait consolées dans leur esprit et dans leur corps. Il en reconnut plusieurs et il les salua d'un geste. Ceux-là, en se retirant, continuaient à tourner vers lui leur visage trempé de larmes. La file descendante frôlait sur l'escalier la file montante, lui donnait par avance les impressions de la chambre douloureuse. « Ah! quel visage!... Ah! quelle voix!... Mon Dieu, il se meurt!... C'est un ange du ciel!... Vous allez voir!... Il a le Paradis dans les yeux! » Beaucoup d'entre eux murmuraient des malédictions contre les infâmes qui l'avaient calomnié; beaucoup d'entre eux parlaient, en frémissant, de poison et de crime. « Grand Dieu! Emmené par les policiers, il revenait dans cet état! » Les roulemens continus et lugubres du tonnerre et le grand pleur égal de la pluie couvraient les chuchotemens apitoyés et indignés.

Quand le flot du peuple se fut écoulé, Mayda fit ouvrir la fenêtre pour renouveler l'air. Benedetto demanda qu'on lui relevât un peu la tête, parce qu'il désirait voir le grand pin incliné vers le Celio. La verte et livide couronne du parasol coupait obliquement le ciel orageux. Il la regarda longuement. Lorsqu'on lui eut reposé la tête sur l'oreiller, il fit signe à dom Clément de se pencher vers lui et dit, presque à l'oreille du moine :

— Vous savez : quand on m'a transporté de la villa dans cette chambre, j'ai senti une forte impulsion à demander qu'on me portât sous ce pin, pour y mourir. Mais aussitôt j'ai pensé que cela était trop voulu et que ce n'était pas bon...

Et il ajouta, souriant :

— D'ailleurs, la robe aurait fait défaut.

Un léger mouvement des lèvres de dom Clément lui révéla que le moine avait rapporté de Subiaco la robe bénédictine. Il en eut un accès d'émotion violente. Les mains jointes, il demeura en silence aussi longtemps que dura la lutte intérieure entre deux sentimens contraires, dont l'un lui faisait désirer que la Vision s'accomplît, tandis que l'autre lui faisait craindre qu'elle ne s'accomplît pas d'une manière naturelle. Il se recueillit dans un acte d'abandon à la Volonté Divine.

— Le Seigneur veut que je meure ici, dit-il. Mais il permet que j'aie au moins cette robe sur ma couche avant de mourir.

Dom Clément le baisa au front.

Cependant les Selva attendaient à l'écart. Benedetto les appela près de lui, leur dit qu'il recevrait Mme Dessalle dans une demi-heure, mais qu'il la priait de ne pas venir seule; elle pourrait venir avec eux. Mayda sortit avec les Selva. La religieuse somnolait. Alors Benedetto pria dom Clément de se rendre après sa mort chez le Souverain Pontife pour lui dire que la fin de sa Vision ne s'était pas réalisée, que par conséquent toute l'apparence miraculeuse de sa vie s'évanouissait, et enfin que, à l'heure du trépas, la bénédiction du Pape lui avait été très douce.

— Et dites-lui aussi, conclut-il, que j'espère pouvoir encore parler à son cœur.

L'oppression avait diminué; mais la voix s'affaiblissait, les forces déclinaient. Dom Clément lui prit le poignet, qu'il retint longuement; puis il se leva.

— Vous allez chercher la robe? demanda Benedetto, avec un sourire.

Le beau visage du moine se couvrit de rougeur. Mais il surmonta le sentiment humain qui lui conseillait de dissimuler, et il répondit :

— Oui, mon ami. Je crois qu'il est temps.

— Quelle heure est-il?

— Cinq heures et demie.

— Et vous croyez que ce sera pour sept heures? pour huit heures?

— Non, pas si tôt. Mais je voudrais te donner tout de suite cette consolation.

Dans un petit salon de la villa, Giovanni Selva dit à sa femme, après avoir regardé sa montre :

— Allez, maintenant.

Il avait été convenu que Marie et Noémi accompagneraient Jeanne près de Benedetto. Noémi tendit les mains à son beau-frère et lui annonça, toute tremblante :

— Tu sais : je vais lui donner une nouvelle qui regarde mon âme. Ne t'offense pas si je la lui donne avant de te la donner, à toi.

Jeanne devina aussitôt la nouvelle que Noémi voulait porter au mourant : celle de sa prochaine conversion au catholicisme. Toute la force qu'elle avait recueillie en elle pour la minute

suprême l'abandonna. Elle embrassa Noémi et elle éclata en sanglots. Les Selva, se méprenant sur la raison de ces pleurs, lui dirent d'avoir du courage. Au milieu des sanglots, elle pria les deux femmes d'y aller seules. « Quant à elle, non, elle ne pouvait pas y aller ! » Noémi comprit : Jeanne ne voulait pas y aller parce qu'il lui serait impossible de faire ce qu'elle-même ferait. Alors elle la supplia, la conjura, lui murmura, en la tenant embrassée :

— Pourquoi ne cèdes-tu pas, en ce moment-ci?

Jeanne répondit, toujours sanglotant :

— Oh ! tu me comprends bien !

Et comme Noémi protestait qu'elle ne voulait plus y aller, Jeanne à son tour la conjura d'y aller, d'y aller tout de suite, de ne pas tarder à lui donner cette consolation. « Mais elle, non, elle ne pouvait pas, ne pouvait pas, ne pouvait pas ! » Il n'y eut pas moyen de la convaincre. Un domestique vint appeler Selva. Marie et Noémi partirent.

Jeanne, restée seule, eut un instant l'idée de les rejoindre, de céder, d'aller, elle aussi, lui dire une parole de joie. Elle tomba à genoux, tendit les bras comme s'il était devant elle, se mit à sangloter : « Mon bien-aimé, mon bien-aimé, comment pourrais-je mentir avec toi ? » Elle avait maintes fois lutté contre l'empire de son propre scepticisme, mais en vain. Elle savait qu'un élan de soumission à la foi ne serait pas durable.

« Pourquoi ne veux-tu pas que je vienne seule? gémit-elle encore, toujours à genoux. Pourquoi ne veux-tu pas que je vienne seule? Pour que les consciences pieuses ne s'offensent pas? Pour que mon désespoir ne te trouble pas? Oh ! pourquoi ne veux-tu pas que je vienne seule? Puis-je dire en leur présence ce que j'ai au dedans de moi-même? Toi qui es bon comme ton Seigneur Jésus, pourquoi ne veux-tu pas que je vienne seule ? »

Elle se releva brusquement, persuadée que, si Piero l'entendait, il répondrait : « Oui, viens. » Elle resta une minute comme pétrifiée, les mains aux tempes; puis, à pas lents, semblable à une somnambule, elle sortit du petit salon, traversa le vestibule, descendit au jardin.

Il pleuvait si violemment, le ciel, traversé de temps à autre par le roulement du tonnerre, était si noir que, ce soir-là, dès avant six heures, il faisait presque nuit. Jeanne s'avança comme

elle était, la tête nue, sous l'averse drue et froide, prit sans hâte, non l'allée des orangers, à droite, mais le sentier qui, à gauche, descendait entre deux rangées d'agaves vers un bosquet de lauriers, d'oliviers et de cyprès où grimpaient des roses. Elle dépassa le grand pin qui regardait le Celio et, tournant par une longue allée courbe, arriva près de la fontaine que recevait un sarcophage antique, dans une enceinte de myrtes, un peu plus bas que le pavillon du jardinier. Là, elle s'arrêta.

Une fenêtre du pavillon était éclairée : sans aucun doute la fenêtre de Piero. Une ombre y passa. « Noémi, peut-être ? » Jeanne s'assit sur le bord de la vasque marmoréenne. « Était-il possible de se noyer dans cette eau ? S'il n'y avait pas eu Carlino, aurait-elle cherché à mourir ? » Pensées vaines, auxquelles elle ne s'attarda point. Elle attendit, attendit sous la pluie froide, les yeux et l'âme tournés vers la fenêtre lumineuse. D'autres ombres y passèrent. « Ils s'en allaient, maintenant ? Oui, peut-être que Marie et Noémi partaient ; mais elles ne laisseraient pas Piero seul. Il y aurait là le professeur, il y aurait le bénédictin, il y aurait la religieuse... Eh bien ! elle essayerait. » Un pas précipité, dans l'allée des orangers : quelqu'un se dirigeait vers le pavillon. Jeanne s'assit. L'inconnu entra. Des ombres s'agitèrent de nouveau à la fenêtre. Puis deux personnes sortirent, parlant avec vivacité : les voix étaient celles du professeur et de Giovanni. Ils parlaient, semblait-il, de quelqu'un venu pour prendre des nouvelles. D'autres personnes sortirent encore ; l'eau des gouttières clapota sur les parapluies : « Marie et Noémi, sûrement ! » Jeanne se leva, s'achemina vers le pavillon.

Elle franchit la porte, vit des gens dans la cuisine du jardinier, pria une jeune fille d'aller voir qui était auprès du malade. Celle-ci hésita, essaya de s'excuser ; mais enfin elle se décida et monta. « Il y avait près du malade le moine et la religieuse. » Jeanne demanda un peu de papier, un crayon, de la lumière ; et elle se mit à écrire :

« Mon Père, je m'adresse... »

Elle s'interrompit, se tint aux écoutes. Quelqu'un descendait l'escalier de bois. « Un pas d'homme. C'était donc le moine. Alors, elle lui parlerait. » Elle jeta le crayon, vint au-devant de dom Clément sur l'escalier. Comme l'escalier était obscur. Dom Clément la prit pour Marie Selva.

— Il est paisible, dit-il avant même qu'elle eût ouvert la

bouche. Il semble dormir. Votre sœur lui a fait beaucoup de bien par ce qu'elle lui a dit. Le professeur croit qu'il pourra vivre jusqu'à l'aube. Faites venir aussi l'autre dame : il l'a demandée. Je croyais que vous aviez été la chercher.

Jeanne se tut, s'écarta. Le moine fit : « Pardon, » et il passa sans la regarder, entra à la cuisine pour avoir un peu de pain et un peu d'eau : car il était à jeun depuis le soir précédent. Jeanne tremblait comme une feuille : « Il l'avait demandée ! » Ces paroles, cette faveur du hasard lui donnaient le vertige. Elle monta doucement, poussa doucement la porte. La religieuse, en la voyant entrer, fit mine de se mettre debout. Jeanne porta un doigt à ses lèvres pour lui dire de rester tranquille, s'approcha doucement du lit, aperçut une longue chose noire étalée sur les couvertures, s'arrêta, prise d'épouvante, ne comprit pas. Elle entendit un faible gémissement. Le malade leva la main droite, eut un geste vague, comme s'il cherchait quelque chose. La religieuse se dressa; mais Jeanne, plus prompte, s'élança vers l'oreiller, se pencha sur Piero qui recommençait à gémir, à agiter la main.

Jeanne l'interrogea, anxieuse. Il ne répondit pas, gémit, regarda quelque chose près de sa couche, et Jeanne lui offrit un verre d'eau; mais il secoua la tête, et elle se désespéra de ne pas comprendre. « Ah! le Crucifix, le Crucifix! » La sœur ramassa la lampe posée à terre; Jeanne présenta le Crucifix à Piero, qui y appliqua ses lèvres; et il la regarda, la regarda avec ses grands yeux luisans, où déjà était la mort. La religieuse poussa un cri, se précipita pour appeler le moine. Piero regardait Jeanne, regardait Jeanne, s'efforçait de saisir le Crucifix à deux mains, de le hausser vers elle; ses lèvres s'agitaient, s'agitaient, mais il n'en sortait aucun son. Jeanne saisit dans ses mains les mains de Piero, baisa le Crucifix d'un baiser passionné. Alors il ferma les yeux, et son visage s'illumina d'un sourire, s'inclina un peu sur l'épaule droite, ne bougea plus.

ANTONIO FOGAZZARO.

LE
CONFLIT FRANCO-VÉNÉZUÉLIEN

La République française a rompu ses relations diplomatiques avec les États-Unis du Venezuela, et si le canon n'a pas encore parlé, si peut-être il ne parlera jamais, c'est d'abord parce que nous n'avons, avec cette lointaine république sud-américaine, aucun point de contact; c'est aussi, sans doute, parce que, chez nous, de plus urgens soucis absorbent l'attention du gouvernement et du public. Notre différend avec le président Castro et le Venezuela mérite cependant d'être pris, sinon au tragique, du moins au sérieux : nos nationaux sont nombreux au Venezuela et y possèdent des exploitations agricoles, des maisons de commerce, des intérêts de toute nature qui font honneur à leur énergie et à leur esprit d'entreprise; le Venezuela est un pays riche de ressources naturelles, et la rivalité des puissances qui s'y disputent l'influence et les affaires ne saurait nous laisser indifférens; enfin, et cette raison dispenserait des autres, le représentant de la France a subi, de la part du président Castro, une injure que nous ne pouvons dédaigner parce que notre dignité nationale en serait blessée et le bon renom de notre pays diminué.

Comment se fait-il, dès lors que les intérêts de nos nationaux et l'honneur du nom français se trouvent engagés, que ni le gouvernement, ni l'opinion publique, n'en paraissent émus? Les préoccupations légitimes que nous donne la conférence d'Algésiras n'expliquent que partiellement une telle indifférence; il faut, pour la mieux comprendre, chercher d'autres raisons. Dès qu'il s'agit de l'Amérique du Sud, le public français est mis en défiance : *Cosas de América !* dirait-il volontiers comme

on dit : *Cosas de España!* L'Amérique du Sud est un pays à part où il est impossible de mesurer les événemens et les hommes avec la même aune que les choses d'Europe. Tartarin réserve son indignation pour le « menteur du Nord; » il n'en a pas pour le Méridional; le Français lui aussi, en lisant dans son journal la dernière incartade d'une république sud-américaine, a un sourire d'indulgent scepticisme; il sait à quoi s'en tenir; la nouvelle lui produit une impression de déjà vu et ne lui cause plus aucune émotion. Comment ne renoncerait-il pas à trouver un fil conducteur dans ce dédale de révolutions, d'insurrections et de coups d'État : tel président qui, la veille, paraissait assuré de son pouvoir, fuit le lendemain devant l'émeute; telle république qui, la veille, se proclamait une et indivisible, se trouve le lendemain séparée en deux tronçons qui forment chacun un État nouveau. Il faut bien l'avouer, malgré des liens traditionnels de sympathie et d'intérêts entre ses populations et la nôtre, l'Amérique du Sud, le Venezuela en particulier, n'ont pas le don de nous passionner; nous préférons ne pas en entendre parler, comme si nous savions mauvais gré à toutes ces jeunes républiques d'être restées si turbulentes, et de donner un fâcheux exemple à celles d'Europe, ou comme si nous craignions de constater, en cherchant sur nos cartes où gît le Venezuela, que ses ports sont des escales sur la route de Panama.

Il nous a donc paru qu'il ne serait pas sans utilité d'exposer, aussi clairement que possible, les élémens du différend franco-vénézuelien. Disons tout de suite que cette histoire est difficile à suivre, plus difficile à écrire; si l'on veut en rechercher toutes les racines, en sonder tous les doubles fonds, on a parfois l'intuition de passer à côté d'inquiétantes énigmes. En présence de certaines obscurités de la pièce qui se joue devant le public, on soupçonne parfois que l'action principale pourrait bien se passer dans la coulisse et, si une clarté fugitive vient à illuminer un instant le fond du théâtre, on croit distinguer, derrière le mirage des premiers plans, la réalité mystérieuse d'une invisible armature. Peut-être après tout n'est-ce là qu'illusions; c'en est assez cependant pour troubler l'esprit de celui qui cherche à tirer au clair et à expliquer cet imbroglio sud-américain: il se demande parfois avec inquiétude si, dans cette affaire, ce qui se devine ne serait pas d'aventure plus intéressant et plus vrai que ce qui se dit.

I

C'est parfois, pour les États comme pour les individus, une grande calamité de naître trop riches. La nature a comblé le Venezuela : c'est le gage de sa prospérité future, mais c'est aussi la source de ses malheurs présens. Avec son café, son caoutchouc, son cacao et les troupeaux qui errent à travers ses *llanos*, il possède des élémens de richesse qui attirent les émigrans et les capitaux et provoquent un mouvement d'échange si important que les dictateurs qui, sous le nom de présidens, le gouvernent et l'exploitent, peuvent impunément multiplier les révolutions, administrer au rebours de toute règle, mettre le trésor au pillage : l'argent que les étrangers leur versent sous forme de droits de douanes suffit, tant bien que mal, à équilibrer leur budget, à payer leurs dettes et à gager des emprunts ; les nations européennes, quand elles se trouvent dans la nécessité d'exercer une action coercitive contre un pareil pays n'ont d'autre ressource que la saisie des douanes, c'est-à-dire qu'elles ne se payent en définitive que sur des sommes qui sortent de la bourse de leurs nationaux. Trop éloignées de l'Europe pour craindre une expédition militaire, les républiques de l'Amérique du Sud se trouvent ainsi dans une situation singulièrement avantageuse : les Castro joueraient sur le velours si, dans leur pays même, ils n'avaient toujours à compter avec l'audace révolutionnaire des appétits en éveil. Leurs richesses naturelles qui les dispensent de travailler, leur situation géographique qui les met à l'abri d'une conquête étrangère font de ces républiques hispano-américaines un milieu merveilleusement propice au développement des semences d'anarchie et des fermens de révolution. La nécessité de la lutte pour la vie, de l'effort âpre et tenace en face de concurrens bien armés, la présence aux frontières de l'ennemi qui guette, prêt à profiter d'une défaillance ou d'une crise intérieure, sont les stimulans nécessaires qui maintiennent à un étiage suffisant la force morale des peuples, leur cohésion nationale et leur probité politique. Dans l'Amérique du Sud, d'un côté à l'autre de limites indécises, c'est le même peuple que l'on retrouve, le même mélange de sang espagnol et indien, les mêmes mœurs, les mêmes croyances, la

même histoire. La combativité de la race ne trouvant pas à s'exercer contre un ennemi extérieur, l'abcès crève en dedans, les ardeurs batailleuses de ces fils des Conquistadores se donnent libre carrière dans les révolutions et les guerres civiles. Nul frein pour les retenir : ni la crainte d'un voisin dangereux, ni le respect d'une autorité morale. Le clergé indigène, sauf d'honorables exceptions, est sans prestige parce qu'il est sans vertus : il a rabaissé la religion à sa mesure ; il l'a laissée s'altérer, dans l'ignorance, la cupidité et la corruption : les gens de Caracas, en 1897, firent une émeute parce que leur archevêque étant tombé malade, le cardinal Rampolla avait désigné, pour administrer le diocèse, un vicaire général, le P. Castro, qui avait la réputation d'un homme austère et pieux! Inoccupée aux frontières, recrutée parmi les élémens les plus turbulens de la population, l'armée n'est ni l'école du sacrifice ni celle du dévouement : généraux de coups d'État ou colonels de grands chemins sont des politiciens déguisés qui ne songent guère qu'à s'emparer des hautes charges de l'État et à enlever d'assaut les grasses sinécures.

L'acuité des haines sociales favorise le succès des ambitions individuelles. Quatre siècles n'ont pas réussi à calmer, dans les veines des Américains du Sud, les cupidités violentes des premiers conquérans de l'or; le « rêve héroïque et brutal » enivre encore les petits-neveux des compagnons de Pizarre, d'Almagro et de Ponce de Léon; moins préoccupés de mettre en valeur et d'accroître les richesses de leur pays que de découvrir et de rafler des trésors inconnus, ils sont toujours, comme leurs pères, à la recherche du royaume de l'or; seulement aujourd'hui l'Eldorado est dans les caisses de l'État; Cipangu, c'est le palais du gouvernement; et c'est par la révolution qu'on s'en empare. L'Amérique du Sud reste le pays où la fortune s'acquiert vite et sans travail, la terre des curées brutales et des larges assouvissemens. La population, mélange à doses variables du sang des conquérans espagnols, des vaincus indiens, des nègres esclaves et des immigrans étrangers, paraît impuissante jusqu'à présent à fonder sur des assises solides une société durable; elle construit fiévreusement pour renverser plus vite encore; elle est impatiente, excessive, changeante; on dirait qu'elle est à la fois trop vieille et trop jeune : trop vieille pour créer, trop jeune pour conserver. De la fusion des races il n'est pas

encore sorti un peuple, uni par le ciment d'épreuves partagées et d'une commune gloire. La population est divisée en deux classes : une oligarchie exploitante et accapareuse et une plèbe cosmopolite, mélange d'Indiens, de métis, de nègres, d'Européens en rupture de ban, qui vit au jour le jour, sous un ciel clément, sur une terre prodigue, presque sans travailler, sans famille fortement organisée, armée toujours prête pour toutes les révolutions. Comme dans les républiques de la Grèce antique, la haine inexpiable des riches et des pauvres, la lutte des classes, aboutit à la tyrannie d'un homme.

Simon Bolivar, le héros de l'indépendance sud-américaine, avait compris le péril : ayant rejeté l'autorité tracassière de l'Espagne, il rêvait d'être le restaurateur d'une monarchie constitutionnelle qui aurait maintenu l'unité des colonies affranchies et contenu l'explosion des haines sociales; depuis que, dans sa modeste hacienda de Santa Marta, le héros de l'Amérique du Sud a rendu le dernier soupir en désespérant de sa patrie, la Colombie s'est définitivement séparée du Venezuela et elle a fait environ 70 révolutions; le Venezuela a usé onze constitutions et subi je ne sais combien de coups d'État, de guerres civiles et d'émeutes. Tantôt les chefs insurgés arborent le drapeau « libéral, » et tantôt ils se réclament des intérêts conservateurs; mais leurs procédés sont toujours les mêmes : quelques bandes de partisans résolus, des barricades, des proclamations enflammées, prometteuses de liberté et de pacification, des devises mirifiques, égalité, liberté, union, fraternité; grands mots qui, pour avoir tant servi dans les révolutions de la vieille Europe s'y sont quelque peu défraîchis, mais qui, là-bas, ont gardé toute leur magie, toute leur puissance d'enchantement. Souvent l'instigateur du mouvement a des commanditaires étrangers ; des banquiers s'intéressent à l'entreprise, des maisons de commerce s'y associent : une révolution est une affaire, l'une de celles qui « payent » le mieux. Si le coup manque, c'est toujours une occasion de rançonner le pays, d'exercer des réquisitions, de piller, de vivre aux dépens de ceux qui travaillent et produisent; s'il réussit, les insurgés de la veille deviennent, le lendemain, les défenseurs de la légalité; ils représentent l'ordre; c'est vers eux qu'accourent les ralliés du succès. Dans une révolution il y a toujours non pas deux partis, mais deux catégories : ceux qui la font, vainqueurs ou vaincus, et ceux qui la subis-

sent. Au demeurant, quelle que soit l'issue, les abus restent les mêmes; seulement c'est une équipe nouvelle qui en profite : la révolution n'est qu'un changement de personnes.

Tel est à peu près le régime du Venezuela : la tyrannie tempérée par l'insurrection. Bolivar lui-même, le libérateur, le héros, n'a-t-il pas dû, un jour d'émeute, se cacher sous un pont pour échapper à la furie de ses compatriotes; mais, dans l'Amérique du Sud, on n'attache pas à ces accidens plus d'importance qu'il ne faut; ce sont là risques professionnels qui n'empêchent pas la place d'être enviée, et le métier lucratif. L'histoire du Venezuela est faite d'épisodes de ce genre. De 1870 à 1888 une prospérité et un ordre relatifs s'établissent, grâce au gouvernement ferme de Guzman Blanco ou de ses créatures; dans l'intervalle de ses présidences, le dictateur représente le Venezuela en France, il y devient ce que les journaux appellent « une personnalité bien parisienne; » mais, après lui, le Venezuela rentre dans une série de révolutions et de coups d'État : de 1897 à 1902 seulement, sept révolutions réussissent, sans compter les tentatives avortées et les complots éventés. En 1890, contre Palacio, qui cherche à proroger illégalement ses pouvoirs, Crespo se dresse comme vengeur de la loi et champion des libertés; il l'emporte : les pires concussions, les abus les plus odieux, les violences les plus injustes signalent son passage; il finit par être tué tandis qu'il guerroie pour soutenir une de ses creatures, le président Andrade. Contre cet Andrade, dont la politique tortueuse irrite tous les partis, le général des conservateurs, Hernandez, conduit péniblement la lutte, quand tout à coup, au mois de mai 1899, du fond de l'État des Andes, surgit un troisième concurrent, le général Cipriano Castro, celui-là même avec qui la France a maille à partir.

Castro était marchand de mulets et menait depuis plusieurs années une rude vie parmi les éleveurs de bétail, moitié bergers, moitié brigands, qui pullulent dans les *llanos*, aux confins des Andes, lorsqu'il recruta parmi ces audacieux gaillards quelques bandes de partisans résolus avec lesquels il marcha directement sur Caracas et remporta la victoire décisive de Tocugito; le 23 octobre 1899, il était maître de la capitale. Courtaud, noiraud, la physionomie d'une laideur énergique et vivante, un front déprimé, des yeux injectés et bilieux, des lèvres fortes qui décèlent le mélange de sang indien, la

barbe très foncée, la bouche sensuelle, la voix puissante et bien timbrée, les gestes saccadés et nerveux qui trahissent un tempérament violent, irascible, une intelligence brillante et souple, gâtée par un naturel déclamatoire et outrancier, plus de ruse que de courage et plus d'astuce que de véritable habileté : telle est cette curieuse figure d'aventurier sud-américain. Son règne commence par des orgies : les vainqueurs traitent Caracas en ville conquise; d'indescriptibles saturnales où le Président mène le branle, jettent le scandale et la terreur dans la ville; les négocians, les propriétaires sont arrêtés, rançonnés, pillés; les directeurs des banques qui tentent de résister aux emprunts forcés, sont jetés en prison. Un ancien ministre des Finances, Matos, que l'on sait très riche, est incarcéré, rançonné, relaxé, repris, relâché : il s'enfuit de Caracas et vient en Europe chercher des commanditaires pour renverser le tyran. L'anarchie est dans tout le Venezuela. Sur la frontière, les lieutenans de Castro sont en guerre avec les Colombiens sans qu'on sache très bien ni pourquoi l'on se bat, ni qui a commencé.

En février 1901, le dictateur, qui n'a que le droit de la force, réunit une assemblée constituante et joue la parodie de la légalité. L'Assemblée vote la onzième constitution des États-Unis du Venezuela : le pays est divisé en vingt États et un territoire fédéral : c'est précisément contre cette réforme, projetée par Andrade, que Castro s'était soulevé quelques mois auparavant; son premier soin est de la réaliser. Personne ne songe d'ailleurs à s'en étonner; ce sont là jeux d'ambitieux. En avril, l'Assemblée élit Castro président, sans concurrent. Ces apparences de légalité n'arrêtent pas les insurrections; des bandes en armes courent le pays; Matos équipe en Europe un petit bateau dont le pavillon et la nationalité varient selon la latitude et les besoins de la cause, et vient organiser la révolte; il a pour lui les hommes qui travaillent, les producteurs, les financiers; le dictateur ne compte que sur ses bandes fidèles, mais il porte de plus rudes coups. La rente monte quand les insurgés l'emportent, elle baisse quand c'est le pouvoir légal! En juillet 1902, elle atteint 25 pour 100 de sa valeur nominale sur le bruit d'une victoire de Matos. La prise de Campano par les révoltés effraye Castro : il obtient du Congrès la suspension des garanties constitutionnelles, — déjà si illusoires!

relatives à l'inviolabilité de la propriété, de la correspondance, du domicile, à la liberté de la presse et de réunion, au droit de voyager sans passeport, de changer de domicile, de s'absenter du territoire de la république ou d'y revenir avec des biens personnels. Le succès, un succès relatif, reste finalement au plus énergique : en octobre 1902, Castro livre à Victoria une bataille longue et acharnée qui ne paraît pas décisive; mais il en profite pour crier victoire, faire une rentrée triomphale à Caracas et persuader à ses sujets qu'il a dompté définitivement ses ennemis. Depuis lors, son pouvoir est un peu moins précaire; ses adversaires ne réussissent pas à s'entendre; leurs tentatives sont isolées, sporadiques, et le dictateur, entouré de 3 000 de ses compagnons des Andes, en vient assez facilement à bout.

Tout le vocabulaire de la liberté politique européenne est couramment usité au Venezuela; les institutions représentatives figurent dans la constitution; les pouvoirs du Président sont théoriquement limités dans leur durée et dans leur étendue; malheureusement toute cette façade libérale n'est qu'une amorce et un trompe-l'œil : en réalité c'est l'omnipotence d'un seul qui régit l'État. Il n'y a pas de partis politiques ayant un programme et prêts à lutter pour des idées; il n'y a que des coalitions d'intérêts et des haines sociales au service d'ambitions individuelles. Le pouvoir législatif n'est qu'une fiction. Le Congrès fait le geste d'élire le Président; il se contente, en réalité, de ratifier les choix de l'émeute ou de valider la désignation du Président sortant; c'est lui au contraire qui est élu selon le bon plaisir du maître. Le Congrès a l'air de discuter des lois; il ne vote, en réalité, que sur les lois que lui propose le Président et toujours dans le sens qui lui plaît; il ne contrôle que ce que le pouvoir exécutif veut bien lui soumettre. Nous avons vu comment les garanties légales sont également un leurre puisque le Président les suspend selon son bon plaisir. Il en est de même de la justice : elle est représentée par plusieurs institutions d'apparence imposante, mais qui ne sont en réalité que des dépendances du pouvoir exécutif; les juges sont les créatures des présidens qui, lorsqu'ils y sont intéressés, dictent les sentences. Nous verrons comment, avant comme après le jugement rendu contre la Compagnie française des câbles, le président Castro a négocié avec le cabinet de Paris sur les termes de l'arrêt. offrant de

l'adoucir ou menaçant de l'aggraver selon les fluctuations de sa politique. L'indépendance des juges est illusoire, et les auteurs vénézuéliens eux-mêmes en conviennent : le président Andrade fait arrêter deux membres de la Cour fédérale; Castro révoque le juge Avelino Arroyo qui a rendu une sentence défavorable à la municipalité de Caracas dans un procès contre la Banque du Venezuela; le docteur Lopez Fontaines, président de la Cour supérieure, est incarcéré pour avoir, conformément à la loi, fait élargir des individus détenus depuis des mois sans être l'objet d'aucune poursuite.

Ainsi les mots qui ont l'air d'avoir le même sens, les institutions qui semblent avoir la même destination que dans nos pays d'Europe, ne sont en réalité que fantasmagorie; dans la pratique tout dépend de la volonté du Président; plus absolu que Louis XIV il peut dire en toute vérité le mot que le roi de France n'a jamais prononcé : « L'État, c'est moi. » Dans une pareille république tant vaut l'homme, tant vaut le gouvernement : plusieurs de ces États hispano-américains doivent leur prospérité à la fermeté d'un homme. M. Pierre Leroy-Beaulieu a montré récemment ici tout ce que le président Porfirio Diaz, dans le long exercice de ses fonctions, a fait et fait encore pour le Mexique. Le Venezuela lui-même doit ce que les perturbations politiques y ont laissé subsister de prospérité, à la main énergique de Guzman Blanco. Le « bon tyran » c'est, dans l'Amérique du Sud, le gouvernement idéal. Le malheur est que les « bons tyrans » sont rares. Le bon tyran n'est pas d'ailleurs ce qu'un vain peuple pense : il n'est ni faible, ni débonnaire; il ne laisse pas l'autorité péricliter entre ses mains; il ne supprime pas les abus; il les canalise; il fait bien ses propres affaires, mais il fait bien aussi celles de l'État; il comprend que l'intérêt général et le sien propre sont solidaires, si bien que ce pouvoir qu'il a acquis par la force et la révolution, il en use dans l'intérêt du bien public, et, en même temps qu'il pousse sa propre fortune, il développe du même coup celle de son peuple. Le gouvernement idéal, n'est-ce pas, après tout, celui qui répond le plus adéquatement à l'état social, économique et politique d'un pays? Mais il faut bien constater que le général Cipriano Castro n'est pas un « bon tyran; » il jette son pays dans les pires aventures, il soulève des difficultés avec ses voisins, avec les États-Unis, avec l'Europe; il paralyse la prospérité économique de son plantu-

reux domaine; il le livre, comme terre conquise, à l'avidité d'une bande de condottieri; il le ballotte de scandale en scandale et d'aventure en aventure; il réduit ses adversaires à choisir entre le silence et la prison; il fait du bruit comme quatre et se remue comme dix, mais il ne paraît pas que ce soit à l'avantage de ses sujets. Ces agitations, à vrai dire, nous laisseraient assez indifférens : la sagesse politique des Européens, la nôtre en particulier, n'est pas assez indiscutée pour que nous nous sentions le droit d'excommunier la République vénézuélienne au nom d'un credo politique, et le président Castro au nom d'une orthodoxie libérale; mais la France a des intérêts considérables au Venezuela et ces intérêts sont lésés par les fantaisies du dictateur; il traite les diplomates de turc à more et moleste les négocians, il supprime toute espèce de garantie pour nos nationaux; c'est lui qui nous oblige à nous occuper de lui beaucoup plus que nous ne le souhaiterions.

II

Le Venezuela est, pour nos compatriotes, une terre d'émigration et d'activité. Sur 2 500 000 habitans qui peuplent son territoire, on compte plus de 2 500 Français, soit un pour mille; mais bien plus nombreux sont les descendans de Français définitivement fixés dans leur patrie d'adoption. Entre les deux pays, les relations, les échanges sont depuis longtemps actifs; ce n'est pas vers l'Espagne, mais bien plutôt vers la France que regarde le Vénézuélien cultivé. Paris est sa capitale intellectuelle, c'est elle qui l'attire. Un Vénézuélien de Caracas, Miranda, commandait une des divisions de Dumouriez le jour de Valmy; nombre de Français combattaient aux côtés de Bolivar dans la lutte pour l'indépendance. Depuis lors, nos émigrans et nos capitaux ont singulièrement contribué à l'essor économique du pays; nos compatriotes ont été, là-bas, des initiateurs; dès la fin du XVIIIe siècle, l'un d'eux, Blandin, apportait des Antilles les premiers plants de caféier; en 1823 s'ouvrait à Caracas la première chapellerie française, en 1825 la première boulangerie; en 1848 nos compatriotes étaient les étrangers les plus nombreux; ils sont dépassés aujourd'hui par les Italiens et les Anglais, mais ils gardent une très forte influence par leur situation sociale et leurs capitaux; ils sont, avec les Vénézuéliens, les plus gros

propriétaires ; les maisons de commerce, les boutiques françaises sont nombreuses dans les villes, et, dans les campagnes, beaucoup de belles plantations appartiennent à des Français. On estime, en ne faisant pas entrer en compte la Compagnie des câbles, la fortune française au Venezuela à 130 millions de bolivars ou de francs.

Presque tous nos compatriotes qui travaillent là-bas sont originaires les uns de la Corse, les autres de la vallée d'Ossun dans les Hautes-Pyrénées. Les Corses sont surtout fixés à Ciudad Bolivar, à Campano et dans l'État des Andes, ils s'occupent de cultures tropicales et d'élevage ; ils se marient volontiers dans le pays, s'y fixent sans esprit de retour et y font souche de Vénézuéliens ; leur tempérament de condottieri les jette dans l'armée et dans la politique, ils recherchent, comme en France, les fonctions publiques, les emplois payés par l'État. Les Pyrénéens habitent surtout Caracas, la Guayra, Valencia où ils font le commerce des farines, de la boulangerie ; mais là-bas, « aux Amériques, » sous ce climat tropical, presque tous rêvent, comme nos Alpins de Barcelonnette, de la jolie maison qu'après fortune faite ils reviendront bâtir dans leur vallée natale, près de quelque riant village du pays Basque, au-dessus du gave bondissant. La France est encore représentée au Venezuela par des créoles des Antilles, des mulâtres, des noirs, presque tous petites gens, artisans, menuisiers, mécaniciens, forgerons, maçons, ouvriers distillateurs ; beaucoup de négresses s'engagent comme cuisinières : un cordon bleu de la Martinique est un luxe très recherché par les riches vénézuéliens. Enfin nos consuls s'occupent d'un petit groupe de juifs oranais, venus au Venezuela à la suite de quelques coreligionnaires natifs de Tétuan ; ils font le commerce des tissus, de la mercerie, de la parfumerie. Il existe malheureusement là-bas un autre élément français : ce sont les évadés des pénitenciers de la Guyane qui, au prix de terribles dangers auxquels beaucoup succombent, finissent par arriver, à travers la forêt vierge, sur le territoire de cette république qui n'a pas de traités d'extradition ; on en cite qui y ont travaillé et réussi ; mais la plupart restent de dangereux chemineaux, écumeurs de grands chemins, à moins que pour piller tout à leur aise ils ne s'enrôlent sous quelque bannière révolutionnaire.

Guzman Blanco, pour mettre en valeur son pays et lancer des

affaires, s'adressait volontiers au marché français : c'est sous son impulsion que fut fondée par nos compatriotes la Compagnie des chemins de fer vénézuéliens qui obtint, par contrat du 23 juillet 1887, la concession d'une ligne allant de la côte nord du lac de Maracaïbo à Mérida ; elle construisit un tronçon de 60 kilomètres, de San Carlos del Julia à el Vigia et l'exploita régulièrement de 1893 à 1899 ; mais les révolutions survinrent, la garantie d'intérêts de 7 pour 100 promise par le Venezuela ne fut jamais payée ; la Compagnie conclut un concordat avec ses obligataires et reçut du gouvernement, en 1896, une indemnité de 4 450 000 bolivars en titres d'un emprunt de 5 pour 100 conclu par la *Disconto Gesellschaft* de Berlin ; l'arbitrage du juge Plumley lui attribua encore une légère indemnité ; elle n'en est pas moins aujourd'hui en liquidation. Un planteur français originaire des Pyrénées, M. Victor Crassus, est propriétaire d'une ligne de 50 kilomètres de Port de Carenero à Rio Chico. Les capitaux français entrent pour une forte part dans l'actif de deux grosses maisons de banque, el Banco de Venezuela et el Banco de Caracas ; ils y sont de beaucoup les plus importans après les capitaux vénézuéliens. Un grand nombre de sociétés ont des actionnaires français sans qu'il soit possible d'en établir la statistique. De grosses maisons françaises font une bonne partie du commerce des tissus, farines, vins, alcools ; pour les modes féminines, les parfums, les maisons parisiennes font la loi du bon goût ; le restaurant français, à Caracas, est le plus en vogue ; ici, comme partout, notre importation est sans rivale pour les articles soignés, les objets de luxe, les industries d'art.

Dans toutes les villes de la côte, jusque sur les bords de l'Orénoque et sur le penchant des Andes, on trouve des Français établis, travaillant et prospérant. Près de la Guayra est la vaste hacienda de M. Victor Lacome avec 400 000 caféiers, 10 000 cocotiers, 60 hectares de canne à sucre, 200 têtes de bétail, etc. A Puerto Cabello les Français, autrefois nombreux, ont peu à peu cédé la place aux Allemands. A Valencia, plusieurs maisons françaises représentent environ trois millions de capital ; d'autres, à Maracaïbo, luttent péniblement contre l'invasion allemande. A San Cristobal del Tachira, dans les Andes, résident plusieurs Français ; une forte maison s'occupe de banque, d'exportation de cafés, d'élevage. Dans l'État de Bolivar, nos compatriotes sont nombreux et prospères ; il y a vingt maisons françaises à Ciudad

Bolivar, seize au Callao, vingt dans des centres plus petits; leur chiffre d'affaires annuel est de près de 12 millions de bolivars. A Campano, la colonie française très florissante compte plus de 300 membres; presque tous sont des Corses qui s'occupent de commerce et d'agriculture, exportent des cafés, du cacao, des cuirs; leurs capitaux représentent environ 40 millions de bolivars; une Chambre de commerce française a été créée en 1895. A Cumana habitent plusieurs Français riches et honorés. Il y a six maisons françaises à Barcelona, autant à Rio Chico.

Partout où pénètrent nos nationaux, apparaît la cornette ou le voile des religieuses françaises. Appelées en 1899 par le président Rojas Paul, les sœurs de Saint-Joseph de Tarbes, sous l'énergique impulsion de leur supérieure, la Mère Saint-Simon, ont rapidement développé leurs institutions et multiplié leurs bienfaits; c'est elles qui ont créé le premier enseignement sérieux pour les jeunes filles. A Caracas, elles ont deux collèges de filles, elles dirigent l'infirmerie de l'hôpital Vargas, l'asile d'aliénés, la Bienfaisance nationale (asile pour les vieillards et les orphelins;) à Puerto Cabello, elles ont un collège de jeunes filles et une école pour les petits garçons; à Barquisimedo un hôpital; à Valencia, un collège de jeunes filles, un asile d'orphelins, un hôpital civil et la Bienfaisance nationale. Dans tous leurs établissemens d'enseignement, les cours sont faits alternativement en français et en espagnol; c'est ainsi que, persécutées en France, nos religieuses travaillent cependant pour le bon renom de leur patrie et la diffusion de sa langue. Des religieux français ont créé récemment un collège à Caracas. Un Comité de l'Alliance française, fondé à Caracas par des négocians français, est très prospère et rend de grands services; notre littérature, nos livres sont très appréciés par toute la société cultivée.

Les communications rapides avec la France sont assurées par la Compagnie transatlantique dont les paquebots touchent aux principaux ports de la côte vénézuélienne. Enfin les relations télégraphiques avec le reste du monde sont assurées par cette Compagnie des câbles à propos de laquelle sont nées les difficultés actuellement pendantes entre les deux gouvernemens. La Compagnie française des câbles, société anonyme au capital de 24 millions de francs, a le monopole des communications télégraphiques sous-marines entre le Venezuela et les États-Unis et, par là, avec le reste du monde; son premier contrat, signé

en 1895, lui suscita une série de difficultés pratiques dont elle ne vint à bout qu'en négociant une transaction signée le 3 juillet 1900 et approuvée par l'Assemblée nationale le 6 mars 1901. La Compagnie s'engageait, par ce contrat, à établir la communication télégraphique entre la Guayra et l'Amérique du Nord par Curaçao et Saint-Domingue et à poser un câble côtier pour relier entre eux les principaux ports de la côte, de Campano à Maracaïbo. Nous aurons à raconter toutes les contestations survenues à propos de l'exécution du cahier des charges; elles ont été la cause originelle de la rupture diplomatique actuelle.

III

Dans un pays neuf, plus riche en ressources naturelles qu'en capitaux mobilisables, les bonnes affaires ne manquent pas, mais l'instabilité du gouvernement et la fréquence des guerres civiles rendent toutes les affaires aléatoires et augmentent les risques à courir; la guerre finie, les réclamations, les demandes d'indemnité tombent comme grêle sur le chef victorieux; quelques-unes sont parfaitement légitimes; mais beaucoup d'autres sont ou sans aucun fondement ou scandaleusement majorées : la révolution est une occasion de spéculer, un moyen de remettre à flot une maison qui périclite. Il est d'ailleurs de tradition qu'il faut demander beaucoup pour obtenir peu, et les légations n'acceptent de soutenir les griefs de leurs nationaux que sous bénéfice d'inventaire. De toutes les grosses affaires qui se sont fondées au Venezuela depuis bien des années, on n'en citerait peut-être pas une qui n'ait donné lieu à des contestations et à de longs procès. Le principe d'une indemnité une fois admis, la somme une fois fixée, reste la question du paiement, nouvelle source de plaintes pour les particuliers, nouvelle occasion de conflits entre les gouvernemens. Que l'on ne s'étonne pas cependant, que les affaires vénézuéliennes tentent les capitaux européens et nord-américains, car, dans un tel pays, les gros intérêts, les taux usuraires, les primes énormes, les fabuleux courtages, sont excusés, presque justifiés; ne faut-il pas compenser les risques, et se prémunir contre les subits retours de la fortune? n'est-ce pas, comme on dit, « en eau trouble » que le pêcheur adroit jette les plus beaux coups de filet? Ce sont ces

pêcheurs-là qui, au Venezuela, compliquent la politique, embrouillent les affaires et aigrissent les relations internationales.

Il est malaisé de suivre dans leurs complications les rapports du Venezuela avec la France et les autres puissances étrangères; heureusement il n'est pas nécessaire d'introduire le lecteur dans ce maquis d'ententes, de ruptures, d'interventions, de traités et de protocoles qui constitue l'histoire du Venezuela en ces dernières années; il suffira d'en raconter certains épisodes caractéristiques dont la connaissance est nécessaire à l'intelligence de la crise actuelle.

Lorsqu'en 1885, le gouvernement français rétablit avec le Venezuela les relations diplomatiques interrompues depuis 1881, le traité du 26 novembre stipulait le paiement immédiat du reliquat des créances reconnues par une convention remontant à 1864, le paiement des réclamations réglées en 1867 et 1868 et enfin l'institution d'une commission pour la fixation des indemnités réclamées depuis 1868. Mais un dangereux article 5 fut introduit dans le traité :

Afin d'éviter a l'avenir tout ce qui pourrait troubler leurs relations amicales, les hautes parties contractantes conviennent que leurs représentans diplomatiques n'interviendront point au sujet des réclamations ou plaintes des particuliers concernant les affaires qui sont du ressort de la justice civile ou pénale, d'après les lois locales, à moins qu'il ne s'agisse de dénis de justice ou de retards en justice contraires à l'usage ou à la loi, de l'inexécution d'un jugement définitif ou enfin au cas où, malgré l'épuisement des moyens légaux, il y a violation évidente des traités ou des règles du droit des gens

Notre diplomatie, en faisant à la justice vénézuélienne un si large crédit d'indépendance et d'impartialité, préparait pour l'avenir les plus dangereuses complications; sans doute, théoriquement, le Venezuela ne saurait être considéré comme pays de Capitulations, et les étrangers qui y vivent devraient être soumis à ses lois intérieures; mais, pratiquement, il est si unanimement reconnu que le pouvoir judiciaire est dans la dépendance étroite du pouvoir exécutif, qu'il est impossible d'admettre que les intérêts les plus légitimes des étrangers puissent dépendre d'une juridiction si suspecte. Quand un Français lésé, dépouillé, se plaint à son consul et reçoit pour réponse d'épuiser d'abord les juridictions du pays, et qu'il sait qu'il sera ruiné

avant d'avoir entrevu la fin de son procès, il trouve la plaisanterie mauvaise.

Avec l'année 1892 s'ouvre une nouvelle période de troubles intérieurs; les ministres accrédités à Caracas sont assaillis de réclamations de leurs nationaux. Le 8 avril 1893, les ministres d'Allemagne, représentant aussi les intérêts anglais et néerlandais, d'Espagne et de Belgique se réunissaient chez leur doyen, M. de Monclar, ministre de France, pour aviser d'un commun accord aux moyens d'obtenir satisfaction du gouvernement vénézuélien; ils rédigeaient un mémoire secret et confidentiel où ils s'exprimaient très clairement et très librement sur les conditions faites aux étrangers au Venezuela, et concluaient à l'institution d'une commission internationale qui statuerait sur les réclamations des étrangers. Le ministre d'Italie, comte Magliano, s'était abstenu de participer aux réunions sous prétexte que, nouveau venu au Venezuela, il n'était pas au courant des circonstances qui provoquaient la délibération du corps diplomatique, mais il demanda et obtint de transmettre au Quirinal copie du document. La proposition des ministres n'eut pas de suites, les gouvernemens n'ayant pu s'entendre sur la forme pratique à donner à leur accord. Quelques mois après, l'Italie régla séparément à Caracas les réclamations, d'ailleurs insignifiantes, de ses nationaux; à cette occasion, un *Livre vert* fut distribué au Parlement dans lequel était divulgué le document signé en avril par les ministres (6 décembre 1894). A Caracas, le Président se trouvait alors dans une situation très difficile; pressé par les réclamations du corps diplomatique, il désespérait de pouvoir se dérober plus longtemps; aussi se hâta-t-il de profiter de l'incident pour manifester une violente indignation; sans demander d'explications, il fit remettre leurs passeports au ministre de France et au chargé d'affaires de Belgique, seuls signataires du document du 8 avril qui fussent encore accrédités à Caracas.

Cette nouvelle rupture, si étrangement provoquée par le Venezuela, dura sept ans; plusieurs fois, notamment en 1897, lors de la mission du général Pietri à Paris, des tentatives de rapprochement furent ébauchées; elles échouèrent devant la mauvaise volonté persistante des présidens vénézuéliens. Cependant, la loi du 24 février 1900 sur le régime douanier applicable aux denrées coloniales, atteignit le Venezuela dans ses œuvres vives. De par cette loi, on le sait, le café est soumis, à

l'entrée en France, soit au tarif général de trois cents francs, soit au tarif minimum de cent trente-six francs; le tarif général est appliqué aux provenances des pays qui ne nous accordent pas des avantages compensateurs suffisans; il devait donc l'être au Venezuela avec qui nous étions en état de rupture diplomatique. Il souffrit beaucoup de cette guerre douanière; les négocians de Hambourg profitèrent de l'embarras des planteurs pour ne leur offrir que des prix très inférieurs; la baisse s'accentua et le change monta. Le président Castro comprit la nécessité de céder et signa le protocole du 19 février 1902. Cet acte n'abroge pas le fameux article 5 de la convention de 1885, mais il y introduit une exception; il stipule que les indemnités réclamées par des Français du fait des événemens insurrectionnels de 1892 seront examinées par deux arbitres, un Français et un Vénézuélien, qu'un tiers arbitre devait départager en cas de désaccord; il en sera de même des réclamations fondées sur des faits antérieurs au 23 mai 1899, date de l'avènement du président Castro; mais il est entendu que cette procédure est exceptionnelle et que les Français ayant subi des préjudices postérieurement au 23 mai 1899 devront s'adresser aux juridictions ordinaires.

Le président Castro, malgré le protocole du 19 février, ne montrait aucun empressement à reprendre les relations diplomatiques; décembre arrivait sans qu'il eût désigné un représentant à Paris; mais, à ce moment il se décida à faire partir un de ses hommes de confiance, le général Velutini, fils d'un Français de Corse, mais devenu Vénézuelien et tout à fait adapté à la vie et aux mœurs du pays. Le dictateur se sentait alors menacé d'une crise grave; il redoutait l'intervention que préparaient contre lui l'Allemagne et l'Angleterre et il comprenait la nécessité de jeter du lest en donnant à la France des satisfactions apparentes et en tâchant de séparer sa cause de celle des autres puissances européennes. Cette crise de 1903 est le moment critique où les affaires vénézuéliennes auraient pu être réglées pour longtemps et où le retour périodique des complications diplomatiques aurait pu être prévenu; mais le Venezuela n'était alors, et ne sera jamais, pour les grandes puissances, qu'une préoccupation secondaire : la politique générale vint se mêler à leur action pour l'entraver et en fausser le résultat.

L'Allemagne a, au Venezuela, des intérêts moins importans que les nôtres, mais considérables cependant; elle y compte plus

d'un millier de ses nationaux; une société allemande a construit la ligne de Caracas à Valencia moyennant une garantie d'intérêts de 7 pour 100; naturellement, cette garantie n'a jamais été effective; pour la racheter et aussi pour prolonger le chemin de fer jusqu'à Santa Lucia, le gouvernement vénézuélien donna aux actionnaires de la Compagnie des titres de l'emprunt de 50 millions à 5 pour 100 conclu en 1896; ces titres demeurèrent aux mains d'un consortium dirigé par la *Disconto Gesellschaft;* ce furent sans doute les plaintes de cette puissante société qui décidèrent l'Empereur à intervenir et à mettre une fois de plus la force militaire et navale de l'Allemagne au service de son expansion économique. Depuis longtemps un dossier était ouvert où venaient s'accumuler les griefs : fournitures impayées, sujets allemands molestés, engagemens financiers inexécutés; depuis 1898 les croiseurs *Falke* et *Vineta* ne quittaient guère les côtes vénézuéliennes et l'on remarquait leurs opérations de sondage auteur de l'île Margarita dont le gouvernement de Berlin, disait-on, négociait l'achat. Réelles ou supposées, ces visées allemandes sur une terre américaine provoquaient une violente campagne dans la presse des États-Unis et les relations des deux gouvernemens commençaient à s'en ressentir. Le voyage du prince Henri de Prusse à Washington, sa réception à la Maison Blanche ne donnèrent pas tous les résultats que Guillaume II paraissait en attendre; le président Roosevelt avait défini clairement la manière dont il comprenait et appliquerait la doctrine de Monroë : les États-Unis ne s'opposeraient pas à ce que les puissances européennes se fissent rendre justice ou payer leur dû par le Venezuela, mais ils n'admettraient en aucun cas l'occupation permanente d'une partie quelconque du sol américain. On était alors à la fin de la guerre sud-africaine; l'Angleterre redevenait libre de son action; l'attitude de l'empereur allemand pendant la lutte, son refus de recevoir le président Krüger, témoignaient des bons rapports qui s'étaient établis entre Londres et Berlin; en Extrême-Orient, l'Angleterre inquiète des progrès des Russes en Mandchourie marchait d'accord avec l'Allemagne; il n'était pas jusqu'au Maroc où l'on ne ressentît, au bénéfice de l'Angleterre, les effets de cette bonne entente qui allait s'affirmer avec éclat au Venezuela. Dans les premiers jours de décembre 1902, on vit arriver dans la mer des Antilles seize navires de guerre anglo-allemands qui furent encore renforcés plus tard

par trois croiseurs italiens; ils se hâtèrent de présenter une note à payer de treize et de vingt millions et appuyèrent leurs réclamations par la saisie des navires vénézuéliens, par le bombardement, sans déclaration de guerre, de Puerto Cabelio, et par le blocus ; un croiseur allemand se donna le plaisir d'envoyer par le fond, à coups de canon, deux canonnières vénézuéliennes. Des procédés aussi violens ne pouvaient manquer de provoquer l'intervention des États-Unis ; l'amiral Dewey concentra dans les eaux cubaines une puissante flotte, en même temps que le président Castro demandait un arbitrage. Les puissances coopérantes eurent un instant l'espoir de prendre M. Roosevelt à son propre piège en lui demandant d'assumer lui-même le rôle d'arbitre; il se serait trouvé ainsi dans le cas de se prononcer contre un État américain dont ni les torts, ni les dettes, n'étaient discutables, ou de se brouiller ouvertement avec les trois puissances; mais le Président, flairant le danger, s'était empressé de réclamer, lui aussi, au Venezuela le règlement d'une vieille dette; il put alléguer qu'il ne pouvait être juge et partie, et il obtint des puissances coopérantes qu'elles soumissent leur différend à la Cour de La Haye. Mais, au moment où le principe de l'arbitrage l'emportait, des incidens nouveaux semblaient manifester, de la part de l'Allemagne, le dessein d'envenimer la querelle et d'entraîner l'Angleterre, comme on l'a dit, à une reconnaissance offensive contre la doctrine de Monroë; une canonnière allemande pénétrait dans le lac de Maracaïbo et bombardait, sans résultat d'ailleurs, le fort de San Carlos; en même temps, des incidens diplomatiques surgissaient à propos du traitement préférentiel que les puissances intervenantes prétendaient obtenir pour leurs créances aux dépens des anciens créanciers dont le plus considérable était la France. Après de longs pourparlers, ce nouveau débat fut également déféré à la Cour de La Haye qui, contre l'attente générale, et bien que la guerre n'eût jamais été déclarée, donna raison aux prétentions des trois puissances (12 février 1904).

La France était restée spectatrice du conflit; son gouvernement, ayant réglé, quelques mois auparavant, par le protocole du 19 février 1902, les questions litigieuses qu'il avait avec le Venezuela, crut devoir s'abstenir, malgré les démarches qui furent faites auprès de lui, de participer à la manifestation navale. Les prétextes ou les raisons, s'il avait voulu s'y associer,

ne lui auraient pas manqué : de nouveaux griefs s'étaient déjà accumulés dans ses dossiers depuis le règlement du 19 février, qui d'ailleurs n'avait pas été suivi d'exécution et qui ne soumettait pas à l'arbitrage les réclamations postérieures au 23 mai 1899; une intervention collective de toutes les grandes puissances intéressées aurait pu aboutir, à ce moment-là, à la constitution d'une commission analogue à celle que les ministres étrangers avaient proposée en 1894, et peut-être serait-on parvenu à prévenir le retour des complications et des conflits. A ces bénéfices éventuels, le cabinet de Paris préféra les avantages de l'abstention; des raisons de politique générale paraissent, en cette circonstance, n'avoir pas été étrangères à sa détermination; il ne crut sans doute pas opportun de participer, en compagnie de l'Allemagne, à une action navale qui pouvait paraître dirigée contre les États-Unis. La modération et l'attitude pacifique de la France furent d'ailleurs mal récompensées, puisque la Cour de La Haye accorda un traitement préférentiel aux créances des puissances qui avaient pris part à l'intervention armée. Par une étrange ironie, c'est la partie qui avait refusé de recourir à la force qui succombait devant ce pacifique tribunal! De cette crise, nous ne retirions d'autre bénéfice que le protocole de Washington (27 février 1903) qui admettait la validité des réclamations françaises postérieures au 23 mai 1899, tandis que la suprématie des États-Unis dans les mers américaines en sortait mieux affermie, la doctrine de Monroë plus enracinée, et le Venezuela encouragé dans son mauvais vouloir à l'égard des Européens. Les incidens de 1902-1903 préparaient un résultat plus inattendu : la communauté de leur action avait ébranlé le bon accord de l'Allemagne et de l'Angleterre; les procédés violens du gouvernement de Berlin provoquaient dans tout le monde anglo-saxon un mouvement anti-germanique dont le rapprochement franco-anglais, conclu l'année suivante, apparaît, dans une certaine mesure, comme l'aboutissement.

IV

Les événemens de 1902-1903 et l'intervention anglo-allemande semblent avoir enraciné, dans l'esprit du président Castro, une méfiance tenace vis-à-vis de tous les étrangers; autant que sa politique a été capable de suite, elle semble s'être,

dès ce moment, donné pour tâche d'amoindrir l'influence européenne ou nord-américaine au Venezuela. Le dictateur poursuit un travail de réorganisation et de centralisation; comme il concentre entre ses mains tous les pouvoirs de l'État, il lui paraîtrait commode d'y faire affluer aussi tous les revenus, et il compte y réussir en organisant des monopoles et une banque d'État. L'État deviendrait ainsi, entre les mains du Président, une ferme dont il serait l'unique exploitant; mais, pour réaliser ces mesures que ses amis appellent des réformes, il lui faut de l'argent, beaucoup d'argent, et ce n'est qu'en Europe ou aux États-Unis qu'il peut espérer, à des conditions très onéreuses, se procurer les ressources qui lui manquent.

En même temps que les relations diplomatiques étaient renouées entre la France et le Venezuela, les contestations et les difficultés recommençaient. Dès novembre 1903, le Président engageait contre la Compagnie des câbles une double procédure tendant à la rescision du contrat conclu en 1895 et modifié en 1900 en vertu d'une transaction signée par lui-même; il accusait la Compagnie, d'une part, de n'avoir pas rempli les obligations stipulées par son cahier des charges et, d'autre part, d'avoir favorisé, pendant l'insurrection de 1902, le général Matos et ses partisans contre le gouvernement légal. Au point de vue technique, les principaux griefs de Castro contre la Compagnie sont d'abord d'avoir établi la communication avec les États-Unis en utilisant une ligne aérienne à travers la République Dominicaine, où la fréquence des révolutions et le goût des bons nègres pour les clôtures en fil de fer amènent des interruptions du service; il allègue en outre que la Compagnie n'a pas constitué le réseau côtier conformément à ses engagemens. La Compagnie, pour sa défense, excipe de son contrat qui ne l'oblige qu'à établir une communication « directe ou indirecte » avec les États-Unis et qui ne stipule pas que la communication doive se faire uniquement par câbles sous-marins; elle conteste, en tout cas, que l'on puisse trouver, dans les faits allégués, un motif suffisant pour annuler un contrat qui a été reconnu valable et loyalement exécuté, par le fait seul qu'il a donné lieu, en 1900, à une transaction. Les procès de ce genre, mi-techniques et mi-politiques, intentés sans bonne foi, jugés sans indépendance, sont d'ailleurs un procédé familier au gouvernement du président Castro. Il serait édifiant à cet égard de rappeler la manière dont il essaye de

spolier la Compagnie américaine *New-York, Bermudez C°*, qui exploite les asphaltes du lac de Guanoco.

La question des rapports de la Compagnie des câbles avec le chef de l'insurrection, Matos, est plus délicate et vaut qu'on s'y arrête. Le général Matos, dans son soulèvement de 1902 contre Castro, avait pour lui, le fait n'est pas douteux, les sympathies des représentans des grands intérêts économiques européens au Venezuela; ils faisaient, ouvertement ou non, des vœux pour son succès, ils en espéraient un peu plus de sécurité dans les affaires et un peu moins d'arbitraire dans le gouvernement. La France, en état de rupture diplomatique avec le Venezuela, n'y était alors représentée que par un jeune chancelier tout récemment nommé vice-consul et chargé de la garde des archives. M. Quiévreux fut-il victime d'une intrigue ou ne sut-il pas assez dissimuler ses sympathies pour les insurgés, eut-il l'imprudence d'envoyer, par l'intermédiaire des bureaux de la Compagnie des câbles, des dépêches destinées à renseigner Matos? les agens de la Compagnie des câbles auraient-ils agi seulement comme intermédiaires entre M. Quiévreux et le général Matos, ou bien auraient-ils témoigné, eux aussi, des sympathies effectives au chef de l'insurrection? tout cela a été affirmé, mais il est difficile de rien préciser. Ce qui est certain c'est que, quelques mois après, deux employés infidèles de la Compagnie des câbles parvinrent à détourner des documens compromettans, paraît-il, pour M. Quiévreux et pour la Compagnie, et cherchèrent à les vendre à la Légation de France; le gouvernement français ayant refusé de se prêter à un tel marché, ils offrirent les papiers au président Castro qui s'empressa de les acheter avec l'espoir de faire chanter soit la Compagnie, soit le gouvernement français. La France, depuis la reprise des relations diplomatiques, était représentée à Caracas par un ministre titulaire, M. Wiener, qu'un long séjour dans l'Amérique du Sud avait familiarisé avec la vie et les mœurs des républiques hispano-américaines; mais les bons rapports qu'il entretenait avec le Président n'empêchèrent pas celui-ci, dès qu'il fut tant bien que mal venu à bout de l'insurrection, de songer aussitôt à tirer parti des documens qu'il avait achetés et d'entamer, contre la Compagnie des câbles, le double procès dont nous avons parlé et dont on comprend maintenant les origines et le caractère (novembre 1903). M. Quiévreux se trouvait à Paris au mois de mai sui-

vant et fut appelé à donner des explications au département sur les circonstances dans lesquelles il avait été amené à envoyer des dépêches à Matos; il y eut, le 24, un échange de télégrammes entre le Quai d'Orsay et la Légation de France à Caracas; le 25, M. Quiévreux fut trouvé asphyxié dans sa chambre par un fourneau à gaz dont le robinet était resté ouvert. On fit courir le bruit d'un suicide; si le fait était vrai, le malheureux jeune homme aurait en vérité payé trop cher une imprudence qu'il ne faut pas juger sans tenir le plus grand compte de ce qu'est la vie politique dans un pays où l'insurrection de la veille devient si vite la « légalité » du lendemain et où l' « ordre » est représenté par un Castro.

Nous entrons ici dans la période tout à fait récente de cette tragi-comédie. Le double procès intenté à la Compagnie des câbles devient, entre les mains de Castro, une arme politique dont il se sert avec une habileté et une absence de scrupules également indéniables. En même temps qu'il entame, à Caracas, la procédure contre la Compagnie, il commence, à Paris, toute une série de négociations financières. Il cherche d'abord, sur les marchés d'Europe, un concours pour réaliser la consolidation et l'unification des anciennes dettes vénézuéliennes ; par le « contrat Velutini » (7 juin 1905) il parvient à conclure cette opération en ce qui concerne la dette dite anglaise 3 pour 100 et la dette allemande dite de la *Disconto Gesellschaft* (5 pour 100, 1896); mais il rêve de fortifier son pouvoir et de réaliser ses « réformes » en fondant une banque d'État et en établissant le monopole des cigarettes; il lui faut pour cela environ 80 millions; il s'adresse à plusieurs sociétés de crédit parisiennes qui se montrent disposées en principe à étudier l'affaire. Le procès intenté à la Compagnie des câbles sert à Castro d'argument pour peser sur le gouvernement français, — qui donne à la Compagnie des câbles une garantie d'intérêts, — et pour obtenir de lui qu'il ne fasse pas d'opposition à ses plans financiers; selon les fluctuations de ses négociations avec les banques, il accélère ou retarde à son gré la marche du procès et tient toute prête, soit une sentence rigoureuse que ses tribunaux rendront sur son ordre, soit une transaction avantageuse. Si ses projets réussissent, il est sûr d'y trouver un moyen de donner satisfaction à la Compagnie, soit en lui rachetant son câble côtier, soit en concluant avec elle un nouveau contrat; si on s'arrange sur le premier procès et si on rachète le câble côtier, comme Castro le propose, il sera

toujours temps, grâce au second procès, le procès politique, de condamner la Compagnie à des dommages-intérêts qui dépasseront le montant du rachat du câble. De toutes façons, la combinaison est ingénieuse et le bénéfice certain. Quant aux acheteurs des titres, ils ne feraient peut-être pas une très brillante spéculation, mais, en tout cas, les banques qui feraient le « lancement » et les intermédiaires chargés des négociations réaliseraient sans doute, eux, une très fructueuse opération.

Telle est la situation au printemps de 1905. Les chancelleries négocient sur la question des câbles et les agens secrets s'abouchent pour la réussite de la combinaison financière. L'intrigue qui déroule ses péripéties sur le théâtre est doublée par une autre qui se trame dans la coulisse; plusieurs acteurs, changeant de masque selon qu'ils changent de scène, jouent en même temps un double personnage. Le 31 mars, le jugement de première instance est prononcé dans l'affaire des câbles; le 4 août, malgré des essais de conciliation dont il serait fastidieux de raconter les péripéties, la Chambre de la Cour fédérale confirme le jugement : il prononce l'abrogation pure et simple du contrat qui donne à la Compagnie le monopole des communications télégraphiques entre le Venezuela et les États-Unis. Mais, malgré cette sentence en apparence définitive, une entente reste possible et on la croit probable; le droit de faire atterrir les câbles sur le territoire vénézuélien n'est pas retiré à la Compagnie. Le gouvernement français fait savoir à Caracas que le concours de nos financiers dépendrait de l'arrangement de l'affaire des câbles; le 16 août, le président Castro reçoit M. Taigny, chargé d'affaires de France, avec les marques d'une sincère confiance et s'engage vis-à-vis de lui à substituer à la sentence de la Cour un arrangement amiable. L'affaire financière, à Paris, paraît marcher à souhait; on annonce le très prochain départ pour Caracas de trois délégués des banques, dont l'un réunit en sa personne la double qualité de représentant d'une grande société de crédit et d'administrateur de la Compagnie des câbles.

Soudain, coup de théâtre. Le 4 septembre, la Compagnie des câbles est mise en demeure de fermer son bureau de Caracas et tous ceux de la côte, à l'exception de celui de la Guayra, et de payer une surtaxe de un bolivar par mot sur tous les télégrammes transmis par ce dernier bureau : le caractère arbitraire d'un pareil acte était d'autant plus flagrant que le président

Castro, au cours des négociations, avait demandé à racheter le câble côtier et que la Compagnie y avait consenti. Bientôt de nouveaux actes de même nature viennent aggraver le premier : le 8 septembre, M. Brun, fondé de pouvoirs de la Compagnie, est expulsé. Le 16, le chef du poste de la Guayra fait constater officiellement le refus des autorités de laisser circuler les dépêches sur le câble côtier. Le même jour, M. Taigny, sur l'invitation de son département, adresse au général Ybarra, ministre des Relations extérieures, une protestation ferme mais courtoise; M. Ybarra y répond le 18 par une contre-protestation conçue en termes violens et injurieux pour le chargé d'affaires de France : anticipant sur l'issue d'un procès encore pendant, il y déclare que la Compagnie des câbles est convaincue d'avoir eu « une attitude éminemment subversive et révolutionnaire dans les jours de la guerre funeste qui a sévi au Venezuela, et que le gouvernement de la République française paraît assumer en cette circonstance la responsabilité de cette Compagnie; il termine en disant : « Le gouvernement vénézuélien ne continuera pas à traiter d'affaires de caractère diplomatique et de bonne amitié avec le gouvernement français par l'intermédiaire de son représentant actuel à Caracas tant qu'il n'aura pas reçu les explications satisfaisantes que requiert la bonne amitié entre nations. »

Que s'était-il donc passé, et comment M. Taigny, *persona grata* le 15 août, devenait-il *persona ingratissima* le 15 septembre? Dans les premiers jours de septembre, on était informé à Caracas que les trois délégués renonçaient pour le moment à s'embarquer et que les banques hésitaient à s'engager dans l'affaire; en même temps, le Président apprenait ou devinait que le chargé d'affaires de France avait consciencieusement renseigné son gouvernement sur la situation financière du Venezuela et sur les dangers qu'une aussi grosse opération, dans un pareil pays, pourrait présenter pour l'épargne française. A ces nouvelles, le dictateur eut un accès de colère folle, et c'est à partir de ce moment qu'il voua à M. Taigny une inexpiable rancune. Une partie de son entourage l'excitait aux mesures violentes : autour de lui, depuis longtemps, deux coteries rivales, ou, si l'on veut, deux syndicats d'intérêts louches, se disputaient les bénéfices du futur emprunt; le chef de l'un de ces groupes, perdant tout espoir de supplanter son rival et de réaliser lui-même une opération qui promettait d'être si fructueuse, se mit à pousser à la

rupture et inspira au Président les décrets spoliatoires contre la Compagnie des câbles.

On aime à penser qu'en présence de pareils procédés, le premier mouvement du gouvernement français fut de rompre toutes relations avec un homme qui faisait si peu de cas des convenances internationales. M. Rouvier fit en effet venir M. Maubourguet, chargé d'affaires du Venezuela à Paris, et lui déclara que la France exigeait le retrait de la phrase finale de la note de M. Ybarra ; mais il ne fixa aucun délai passé lequel le gouvernement rappellerait M. Taigny et prendrait telles mesures que la situation lui semblerait comporter. En même temps, il cherchait un moyen d'éviter une rupture définitive qui impliquerait l'abandon de toute espèce de pourparlers et peut-être la nécessité d'une action coercitive. Ce biais, M. Jusserand, ambassadeur de France à Washington, pensa le trouver dans un recours aux bons offices conciliateurs des États-Unis. M. Roosevelt saisit avec empressement cette occasion de manifester son ascendant sur les républiques sud-américaines et, satisfait de cet hommage implicite à la doctrine de Monroë, il s'empressa de prescrire à son représentant à Caracas, M. Russel, d'insister auprès du président Castro pour l'amener à résipiscence. Mais ces propositions conciliantes, acceptées avec confiance à Paris, furent toutes rejetées à Caracas. Le 15 décembre cependant, on crut être arrivé à une solution : une note de M. Ybarra à M. Russel, écrite en langue espagnole et conçue en termes ambigus, paraissait signifier que le Venezuela retirait toute la note du 18 septembre et se contentait d'exprimer le souhait que le gouvernement français envoyât bientôt à Caracas un représentant agréable; mais on ne tarda pas à s'apercevoir que l'on avait mal compris et que le départ de M. Taigny était présenté comme une condition du retrait de la note; le président Castro dissipa les doutes que l'on voulait encore conserver en refusant de faire une communication quelconque au représentant de la France, et même, malgré les instances de M. Russel, en s'abstenant de l'inviter à la réception officielle du 1er janvier. Le gouvernement des États-Unis n'avait plus qu'à faire connaître au Quai d'Orsay que tous ses efforts avaient échoué; il ne le fit pas du moins sans rendre hommage à la longanimité et à l'esprit de modération du cabinet de Paris et sans reconnaître explicitement le bon droit de la France.

Il devenait, cette fois, impossible de louvoyer : il n'y avait plus d'autre issue que la rupture. Le gouvernement, malgré les efforts des intermédiaires qui n'avaient pas perdu tout espoir de faire réussir leurs combinaisons financières, se décida à rappeler M. Taigny et en informa le département d'État de Washington en lui renouvelant la demande de prendre sous sa protection nos nationaux et nos intérêts. M. Russel reçut aussitôt des instructions en ce sens et, dès le 10 janvier, il notifiait au gouvernement vénézuélien la rupture des relations diplomatiques avec la France. Dès lors les événemens se précipitèrent. Le président Castro avait espéré jusqu'au dernier moment que le gouvernement français reculerait, désavouerait son agent, trouverait un moyen pour continuer les pourparlers et reprendre les affaires ; mais en jugeant ainsi du gouvernement de la France par le sien, Castro se préparait d'amers désappointemens ; quand il apprit la rupture, il entra en fureur et ne pensa plus qu'à sa vengeance : le 11, il fit fermer le bureau de la Compagnie à la Guayra et saisir le câble, si bien que le télégramme qui annonçait à notre représentant qu'un croiseur était en route pour venir le chercher, ne put lui parvenir. Sans nouvelles, M. Taigny se rendit à la Guayra pour prendre les dépêches que le paquebot transatlantique *Martinique* ne pouvait manquer de lui apporter. C'est alors que se passa l'incident que tous les journaux ont raconté, mais qui n'a pas encore été rapporté, croyons-nous, dans toute son exactitude et toute sa gravité.

Vers 9 heures du matin, le 14, M. Taigny monte à bord sans obstacle et sans qu'aucun papier lui soit demandé ; il descend dans le salon où le capitaine le rejoint aussitôt ; c'est à ce moment seulement qu'un employé de la douane vient lui réclamer l'autorisation qui, en vertu des règlemens du port dont on n'avait jamais songé à faire application aux diplomates, devait lui permettre de monter à bord. M. Taigny répond qu'il use de son droit de monter à bord d'un bâtiment français et excipe de ses immunités diplomatiques ; l'employé redescend et aussitôt, sur la jetée, dans la rade, tout autour de la *Martinique* et jusque sur le pont du navire, se répand une nuée de policiers et de douaniers armés qui exercent autour du bateau la plus étroite surveillance. Après avoir déjeuné avec le capitaine, M. Taigny s'approche de la coupée et se dispose à descendre à terre quand un employé de la douane lui signifie d'avoir à ne plus remettre

les pieds sur le sol vénézuélien, tandis qu'un autre met la main sur l'épaule du représentant de la France ; le capitaine, indigné, repousse le douanier et fait rentrer M. Taigny dans l'intérieur du bateau. Peu de temps après, l'agent de la Compagnie transatlantique informe le capitaine que le chargé d'affaires de France est consigné à bord et qu'au cas où il tenterait de revenir à terre, la Compagnie en serait rendue responsable et son agent incarcéré. Ni l'agent consulaire de France à la Guayra, ni le vice-consul à Caracas ne sont autorisés à voir M. Taigny qui, privé de son chiffre, ne peut déchiffrer ses dépêches; seul le consul des États-Unis est admis, quelques minutes avant le départ du bateau, à s'entretenir quelques instans avec le chargé d'affaires de France. — Dès qu'il apprit cet attentat au droit des gens, le gouvernement français fit accompagner jusqu'à la frontière belge M. Maubourguet, chargé d'affaires du Venezuela à Paris.

V

Les choses en sont là. Le dictateur se vante d'avoir pris M. Taigny « comme un rat dans un piège, » il expulse le personnel de la Compagnie des câbles, il retire l'exequatur à nos agens consulaires et rappelle les siens; fier de ses exploits, il se flatte de tenir en échec la France et les États-Unis comme naguère l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie; il proclame qu'il chassera les étrangers, Européens ou Nord-Américains ; il fait parader ses bandes fidèles et fourbir les canons de ses ports; il emprisonne ou moleste tous ceux qu'il soupçonne de lui être hostiles ou de désapprouver ses violences. Le commerce est paralysé, le pays dans la terreur, les étrangers dans les transes et le Président dans la joie. Il se pourrait que le réveil fût moins brillant, car l'argent va bientôt manquer et, sans argent, point de fidélités; de tous les côtés, le mécontentement grandit, la révolution se prépare et l'on attend avec une anxieuse espérance ce que va faire la France.

Mais que fera-t-elle? Sans doute, les incidens vénézuéliens n'ont pour elle qu'une importance secondaire; sans doute il ne saurait appartenir à Castro de lui imposer par ses provocations l'heure à laquelle elle jugera opportun d'intervenir. Mais encore faut-il qu'on ne puisse douter que, le moment

venu, nous agirons, que la note sera payée et qu'elle sera d'autant plus grosse que plus de temps se sera écoulé. La dignité de la France y est engagée. Les journaux des États-Unis ont annoncé, dès le mois de septembre dernier, qu'une escadre se disposait à partir de Brest et que le châtiment serait exemplaire. S'abstenir serait perdre la face aux yeux du monde américain et laisser croire que l'on peut impunément porter la main sur un représentant de la France et insulter son pavillon. Reculer serait d'autant plus grave que le président Castro va partout proclamant que le gouvernement français n'osera rien faire contre lui, qu'il ne le poussera pas à bout de peur qu'il ne révèle certains dessous des négociations diplomatiques et financières. Personne, à coup sûr, ne se laissera prendre à ces procédés d'intimidation et de chantage, mais les pires bruits finiraient par trouver du crédit si l'on pouvait croire que nous dévorerons en silence l'affront qui nous a été fait.

Mais quelles mesures adopter qui ne soient ni inefficaces, ni disproportionnées avec l'importance de l'incident? Nul ne songe, bien entendu, à entamer au Venezuela une expédition du Mexique. On a parlé d'une entente de toutes les grandes puissances intéressées pour donner à cette république trop turbulente un conseil de famille; mais prenons garde que, depuis Monroë, toutes les républiques américaines ont un certain oncle Sam toujours prêt à revendiquer la tutelle. Nous devons savoir et pouvoir nous faire justice nous-mêmes. La division navale de l'Atlantique, sous les ordres du contre-amiral Boué de Lapeyrère, croise sur les côtes du Venezuela; mais quelle opération devra-t-elle tenter? Un blocus nuirait aux intérêts du commerce, même français, et pourrait entraîner des complications diplomatiques, car les 30 p. 100 des revenus des douanes sont affectés, en vertu des protocoles de Washington et de la sentence de La Haye, à payer la créance privilégiée des puissances qui sont intervenues en 1902-1903; sans doute, on ne saurait admettre que le fait, pour un pays, de donner ses douanes en gage, le mette à l'abri de toute mesure de coercition et puisse le soustraire aux conséquences de ses actes; mais il n'en est pas moins vrai qu'il est préférable d'éviter toute contestation et de chercher un moyen plus pratique. La saisie d'un port exigerait relativement beaucoup de monde, car il importe avant tout de ne pas exposer nos marins à un échec,

si léger soit-il. L'occupation de l'île Margarita a été proposée, mais le gage est presque insignifiant, nous nous trouverions entraînés à l'occuper indéfiniment et nous provoquerions peut-être, de la part des États-Unis, une intervention désagréable. Un bombardement des ports ne terminerait rien et ruinerait beaucoup d'établissemens français. D'ailleurs qui sait si une action de guerre, dans l'état de surexcitation où sont actuellement le président Castro et ses conseillers, n'entraînerait pas le massacre, tout au moins l'emprisonnement des Français et des Européens? La solution, on est obligé d'en convenir, est malaisée à trouver : il faut cependant en découvrir une. Nous avons déjà, en 1900, employé avec succès l'application du tarif général aux cafés vénézuéliens. Il y a d'autres moyens encore qu'il ne nous appartient pas de suggérer. Il est nécessaire, en attendant, de maintenir nos bateaux en croisière sur les côtes du Venezuela afin qu'il reste évident que, l'heure venue, nous agirons... à moins que, d'ici là, une révolution n'ait débarrassé le pays de la tyrannie du président Castro. Ce serait la solution idéale; elle nous permettrait de ne pas rendre le Venezuela solidaire de son gouvernement et de nous souvenir des affinités et des sympathies qui unissent la France à ces républiques sud-américaines si pleines de vie et si riches d'espérances.

René Pinon.

REVUE LITTÉRAIRE

LA PHILOSOPHIE DE LAMARTINE

On peut toujours de l'œuvre d'un grand poète dégager une philosophie, car il n'est pas de poésie digne de ce nom qui n'implique une certaine façon de concevoir la vie, et ne suppose une réponse telle quelle donnée aux problèmes de notre nature et de notre destinée. Il y a plus. Parvenus à un certain degré de développement de leur génie, presque tous les maîtres du rythme ont voulu aborder directement ces problèmes, et trouver la substance même de leur poésie dans les questions réservées aux penseurs. Ils se sont souvenus que le poète a été d'abord l'inspiré, l'interprète des dieux chargé de révéler aux hommes les vérités essentielles; ils se sont proposé, après le long travail d'analyse de la pensée moderne, de refaire l'union entre l'idée abstraite et la parole imagée : ils ont tenté l'entreprise si souvent décevante, mais toujours si honorable, de la poésie philosophique. Ç'a été le cas pour les principaux parmi nos poètes du XIXe siècle. Et si Alfred de Vigny et M. Sully Prudhomme se sont plus constamment et d'un effort plus spécial attachés à ce genre de poésie, ni Lamartine, ni Victor Hugo ne l'avaient négligé. Le philosophe peut, aussi bien que le littérateur, reprendre dans quelques-uns de leurs poèmes la matière de ses spéculations ordinaires. C'est ainsi qu'un des chefs du mouvement philosophique contemporain, Renouvier, consacrait naguère tout un volume à la philosophie de Victor Hugo, — longtemps réputé pour son incapacité à penser! Et voici qu'un jeune professeur, M. Marc Citoleux, a pris la

Philosophie de Lamartine (1) pour sujet d'une thèse de doctorat. Cette étude consciencieuse est d'autant plus solide qu'elle se défend d'être systématique. La première partie surtout, consacrée à la recherche des sources de la philosophie du poète, est neuve et instructive. Dans la seconde où il suit, à travers les différens recueils de Lamartine, le progrès et le développement du poète, l'auteur a eu le bon goût de ne pas en surfaire le mérite et de ne pas leur donner dans l'histoire de la pensée moderne une importance qu'elles n'ont certainement pas, et que Lamartine lui-même n'a jamais songé à leur attribuer.

Celui-ci n'a jamais cru que le poète fût, dans le sens où l'entendait Victor Hugo, un mage et qu'il eût, avec le don de cadencer ses strophes, reçu la puissance de pénétrer les secrets de la nature et la mission de tenir, sur le chemin des peuples, le rôle de flambeau. On sait assez qu'il n'estimait pas si haut la poésie et qu'il en a toujours parlé avec une modestie plus sensée. Mais précisément parce que la poésie, réduite à sa seule vertu, lui paraissait un assez frivole divertissement, il a été très frappé de l'avantage qu'il y avait à unir poésie et philosophie, persuadé au surplus qu'à une certaine hauteur, métaphysique, histoire, poésie, éloquence se rejoignent. Dans l'avertissement de *la Mort de Socrate*, en 1823, il écrit : « La métaphysique et la poésie sont deux sœurs ou plutôt ne sont qu'une, l'une étant le beau idéal dans la pensée, l'autre le beau idéal dans l'expression. Pourquoi dessécher l'une et avilir l'autre? » Dans les *Destinées de la Poésie* (1834) : « La poésie ne sera plus lyrique, au sens où nous prenons ce mot, elle n'a plus assez de vigueur ; elle ne sera plus dramatique, le drame va tomber au peuple. La poésie sera de la raison chantée ; elle sera philosophique, religieuse, politique, sociale, comme les époques que le genre humain va traverser. » Dans le *Cours de littérature*, — où il s'amende si souvent et confesse plus d'une erreur, — il écrit, en 1856 : « Toute poésie qui ne se résume pas en philosophie est un hochet. » C'est donc là une opinion persistante, une conviction qui n'a pas varié, et la théorie même de Lamartine.

Sa pratique a été conforme à sa théorie. Dans les vers antérieurs aux *Méditations*, on rencontre déjà une Épître sur l'amitié. Les *Méditations* contiennent de véritables dissertations morales, telles que *l'Homme*, *la Providence à l'homme*, etc. A cette époque, la poésie philosophique se présentait à Lamartine sous la forme du discours en

(1) Marc Citoleux, *la Poésie philosophique au XIXe siècle : Lamartine*, 1 vol. in-8° (Plon).

vers, à la manière de Voltaire; et c'est là un des élémens qu'il importe de distinguer dans la poésie fort complexe des *Méditations*. *La Mort de Socrate* est un résumé de la philosophie de Platon, et nous y trouvons déjà exprimée l'une des idées, ou traduite l'une des rêveries, où Lamartine reviendra le plus fréquemment :

Peut-être qu'en effet dans l'immense étendue,
Dans tout ce qui se meut une âme est répandue;
Que ces astres brillans sur nos têtes semés,
Sont des soleils vivans et des feux animés;
Que l'Océan frappant sa rive épouvantée
Avec ses flots grondans roule une âme irritée...
Et qu'enfin dans le ciel, sur la terre, en tout lieu,
Tout est intelligent, tout vit, tout est un Dieu.

Les *Harmonies* ne sont que l'abondant et harmonieux développement d'un argument d'école : la preuve de l'existence de Dieu par les causes finales. *Jocelyn* et surtout *la Chute d'un ange* constituent la partie proprement philosophique de l'œuvre du poète. L'inspiration des *Recueillemens* procède essentiellement des mêmes idées auxquelles il s'est décidément rangé. Et ces dernières pièces où son génie, en dépit de la vieillesse, conserve toute sa vigueur, *la Marseillaise de la paix*, ou même *la Vigne et la Maison* et *le Désert*, ont encore un caractère philosophique.

Remarquons d'autre part que Lamartine a toujours été curieux de philosophie. Sa correspondance nous apporte à ce sujet un témoignage indiscutable. De bonne heure, il a été atteint par le tourment métaphysique, et c'est en 1812, à l'époque en apparence la plus frivole et la plus dissipée de sa jeunesse, que nous lisons, dans une de ses lettres intimes, cette déclaration d'une si éloquente sincérité : « Il est des choses plus relevées encore que l'ambition et la gloire, et qui m'occupent plus vivement et plus souvent. Que de nuages les environnent! Quelle épouvantable obscurité! Et que bienheureux sont les insoucians qui prétendent s'endormir sur tout cela! Tu sais assez de quoi je veux parler. Il est bien aisé de rejeter des systèmes comme j'ai fait; mais, s'il faut en bâtir d'autres, où trouver des fondemens? Il me semble voir assez clairement ce qui ne doit pas être, mais pourquoi le ciel nous voile-t-il si bien ce qui est? Ou du moins, puisqu'il a voulu que nous fussions d'éternels ignorans, à quoi bon l'insatiable curiosité qui nous dévore? » Souvent dans ces lettres, dont plusieurs sont de véritables professions de foi, — et c'est bien ce qui ajoute tant de noblesse à cette correspondance d'ailleurs si variée et si charmante. —

Lamartine revient à ces questions qui lui furent pareillement le sujet de plus d'une causerie avec ses amis. Cette « insatiable curiosité, » il s'efforça de la satisfaire par la discussion, par la réflexion, par la lecture. Certes il faut ici se garder de toute exagération. Lamartine ne fait pas profession d'être philosophe, lui qui se défend même de faire métier de poète. Il est très loin d'être un érudit et il ne fait aucun mystère de son mépris pour l'érudition. Il se contente de connaissances superficielles, qui ne sont parfois que le résultat d'une conversation. Il goûte la pensée contemporaine, plutôt qu'il ne l'absorbe et ne se l'assimile. Il effleure, il devine. Et enfin il est poète, capricieux et mobile : on perdrait son temps et sa peine à vouloir rendre compte de toutes ses variations et contradictions, on essaierait vainement d'emprisonner dans des formules trop exactes une pensée souvent fuyante. Il reste qu'il s'est fait chez le poète un travail de réflexion, que sa pensée s'est modifiée, et ce travail d'une pensée en mouvement est, pour le critique ou pour le moraliste, le sujet d'étude le plus intéressant.

Le point de départ pour Lamartine est la pure orthodoxie chrétienne et même catholique. Dans les *Méditations*, nées pour la plupart à Milly sur le sol et dans l'atmosphère familiale, le poète avait mis la fleur de son éducation pieuse. L'école catholique, celle de Chateaubriand et du *Conservateur*, de Bonald, de Lamennais, de Genoude, du duc de Rohan, y avait salué la poésie qu'elle attendait. A l'époque de *Jocelyn*, qui paraît en 1836, on peut dire que l'évolution philosophique de Lamartine est achevée. Et c'est bien pourquoi, de tous les points du monde chrétien s'élèvent contre lui de si âpres réclamations. Car le poète se berçait de l'espoir d'avoir désarmé par avance la polémique, en ne mettant dans son œuvre « que le sentiment moral et religieux pris à cette région où tout ce qui s'élève à Dieu se rencontre et se réunit, et non à celle où les spécialités, les systèmes et les controverses divisent les cœurs et les intelligences. » Comme il s'était trompé! Ce qu'on lui reproche c'est justement cette largeur de pensée dont il est si fier. Le mot de « spécialités » déchaîne la tempête. C'est un protestant, Vinet, qui dénonce cette religiosité vague et vaine réduite à n'être plus que la religion naturelle : « Tout ce qui rend une religion sainte, tout ce qui l'élève au-dessus de la poésie, tout ce qui en fait autre chose qu'une manière de courtiser la divinité, tout ce qui lui donne un corps, une substance, une *réalité*, tout cela manque dans la religion désossée de Jocelyn. » Mais c'est l'abbé Gerbet qui trouve dans le poème des « choses sinistres » pour la foi,

et formule cette condamnation : « Lorsque cherchant à vous tenir en dehors de toute spécialité vous croyez monter, vous ne faites que descendre. » Lamartine a commencé par être chrétien; il aboutit à être philosophe. Comment donc s'est opérée la transformation? Quand on y regarde d'un peu près, on est frappé de voir combien elle fut régulière, normale, logique, et probablement inévitable.

Faut-il rappeler que le christianisme auquel Lamartine avait été formé par sa mère était un christianisme tout sentimental, accommodant et flottant sur plus d'un point, et où se mêlait à l'influence de Fénelon celle de Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre? Mais de bonne heure la foi de Milly ou de Belley s'était altérée en lui. En 1818, il écrit à la marquise de Raigecourt : « Il y a longtemps que nous soupirons après cette *conviction* si heureuse et si paisible, dont vous parlez. » Et tandis que les véritables croyans sentent leur foi s'affermir, à proportion que la souffrance leur en fait davantage une nécessité, au contraire sous le coup du malheur il se prend à douter : « Heureux l'homme qui croit, heureux celui qui espère, seulement comme je croyais, comme j'espérais avant un malheur sans remède. Je donnerais mon reste de jours pour un grain de foi... Je la demande aux livres, je la demande à la raison, je la demande au ciel. » Ainsi, au moment même où il composait les *Méditations*, avait commencé de se former en lui cette pensée philosophique, à laquelle il ne donnait pas encore son expression en poésie. Aussi bien il avait recueilli une partie de l'héritage philosophique du XVIIIe siècle. Il avait lu Voltaire et Rousseau, comme il lisait, facilement gagné aux idées dont l'expression lui arrivait à travers une lecture rapide. Alors même qu'il se crut devenu l'adversaire de l'esprit de Voltaire, comme il n'en continuait pas moins d'admirer ses vers, il était bien impossible que l'influence du penseur ne s'insinuât pas en lui. L'éducation qu'il avait reçue offrait plus d'une analogie avec l'éducation d'*Émile*, et elle le préparait à recevoir, comme une des plus profondes qu'il ait subies, l'empreinte de l'auteur de *la Nouvelle Héloïse*. Il se rattachait encore au XVIIIe siècle par son admiration pour Mme de Staël, qu'il n'aimait guère, mais dont les écrits lui firent une impression si vive. Pour ce qui est de *Paul et Virginie*, ce fut son livre de chevet. Aussi certaines tendances de l'esprit philosophique se remarquent-elles chez lui de très bonne heure : par exemple, la croyance à la bonté foncière de la nature humaine; le goût du cosmopolitisme; il écrit dès 1811 à Virieu : « La patrie n'est plus qu'un mot, du moins en Europe; » l'horreur de la guerre, d'ailleurs confirmée et renforcée par le spectacle de l'inva-

sion. C'est donc un premier ferment qui, déposé, dès l'origine, dans l'esprit du poète, ne pouvait manquer d'y faire un travail lent et profond. Ce travail sera aidé par l'influence de la philosophie contemporaine. Lamartine nous en avertit dans un passage des *Nouvelles confidences*, intéressant et significatif par sa confusion même. « Une autre école philosophique, nous dit-il, se ranimait à côté de celle des philosophes sacrés : c'était celle du platonisme moderne, de cette révélation par la nature et par la raison que J.-J. Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, Ballanche, Jouffroy, Kératry, Royer-Collard, Aimé Martin, avaient substituée peu à peu à ce matérialisme voisin de l'athéisme, crime, honte et désespoir de l'esprit humain. Les philosophes allemands et écossais l'avaient élevée sur les ailes de l'imagination du Nord jusqu'à la hauteur de la contemplation et du mystère. Un jeune homme nourri et comme enivré de ces révélations naturelles, orateur, écrivain politique, commençait à les révéler à la jeunesse : c'était M. Cousin. » Le néo-platonisme, à la mode dans la première moitié du XIXe siècle, avait d'abord pénétré la pensée de Lamartine empressé à saluer dans la philosophie de Platon une première et déjà resplendissante image du christianisme. En 1818, Virieu, étant à Munich, met son ami au courant des nouveautés de la philosophie allemande. Celui-ci, avec sa promptitude d'enthousiasme, va tout de suite aux extrêmes : « Il n'y a plus que cette nation qui pense. Toute l'Europe recule et ils avancent. Mais ils iront plus loin que nous n'avons été, parce qu'ils fondent tout sur un principe vrai et sublime : Dieu et l'infini. » Cette philosophie était celle d'Hegel, celle que Victor Cousin va faire connaître au public français, et qui est à l'origine de son éclectisme. Lamartine était donc préparé à goûter vivement l'œuvre de Cousin. L'éclectisme est aujourd'hui fort décrié. Si pourtant il fut, à l'heure où il se produisit, si favorablement accueilli, c'est sans doute qu'il répondait alors à un besoin de l'esprit français. En effet, de 1820 à 1850, comme M. Citoleux en fait spirituellement la remarque, il y eut comme une fièvre de conciliation parmi les penseurs. « La méthode hégélienne permettait mainte audace. Tous ne la reproduisaient pas avec l'exactitude de Proudhon. Mais le goût d'harmoniser les systèmes les plus différens se glissait même chez les théocrates. Ballanche concilie comme il peut le catholicisme et le progrès, l'autorité et la liberté. Buchez fonde la religion du progrès, tout en restant catholique, et, tout en repoussant l'individualisme, ménage la liberté. La doctrine de Pierre Leroux est une doctrine de concentration. Il est panthéiste et maintient la personnalité de Dieu.

Il attaque les capitalistes et sauve le capital. Il part de la critique de l'individualisme et reste individualiste. Les économistes dissidens, Sismondi, Blanqui, Baret, acceptent et le laisser faire et l'intervention de l'État. La synthèse hégélienne finit même par se tourner en recette. On prend deux termes contradictoires : organisme et contrat, christianisme et rationalisme ; l'un reste substantif, l'autre devient adjectif, et l'on obtient : organisme contractuel, christianisme rationnel (1). » Or concilier est chez Lamartine la démarche habituelle de l'esprit, et comme un besoin de nature. Parce qu'il est toute sympathie, il a une disposition à croire que philosophes, moralistes, sociologues peuvent aisément sympathiser : il n'est que de négliger et de laisser tomber tout ce qui les divise. Parce qu'il est optimiste, il aperçoit dans les doctrines leurs principes d'expansion, plutôt qu'il ne découvre leurs limitations. Ajoutez que, se tenant toujours à la surface, il ne se rend pas compte de la profondeur de certaines divergences et de la force de telles objections irréductibles. Il estime que sur quelque point que ce soit, si deux personnes ne pensent pas de la même manière, il faut qu'elles y mettent de la mauvaise volonté. Soyez donc de bonne volonté ! Ne rétrécissez pas le point de vue ! Élargissez ! Et de fait, il élabore une doctrine assez large pour que les penseurs, les plus hostiles les uns aux autres, s'y trouvent néanmoins à l'aise.

A ce travail d'élargissement deux circonstances ont contribué puissamment ; car Lamartine est le contraire d'un homme de pensée abstraite, et ses idées ont presque toujours leur point de départ dans les événemens de la vie. D'abord il a été très vivement impressionné par la Révolution de 1830. On a souvent signalé, on n'a jamais exagéré l'énorme contre-coup qu'eut dans le monde moral la secousse de Juillet. Pour Lamartine, ce fut l'édifice de ses idées et de ses croyances, un édifice peut-être fragile et miné déjà, qui s'effondra du coup. Il lui sembla que l'humanité était à une de ces époques critiques où tout se renouvelle pour s'améliorer. Au lendemain même de l'événement, il esquisse dans deux lettres très importantes, datées l'une et l'autre de 1830, sa théorie de l'utilité des révolutions. « La Révolution-principe est une des grandes et fécondes idées qui renouvellent de temps en temps la forme de la société humaine... l'idée de liberté et d'égalité légales est autant au-dessus de la pensée aristocratique ou féodale que le christianisme est au-dessus de l'esclavage

(1) Citoleux, p. 239.

ancien... Une idée que le monde entier avoue, adopte, conçoit, défend, ne peut être une erreur : l'erreur est dans sa pratique incomplète, mais non dans sa nature. » La Révolution est pour lui divine, comme pour Joseph de Maistre elle était diabolique ; et on reconnaît déjà dans ces lignes le morceau fameux de *Jocelyn :* il n'y manque que les rimes. Désormais Lamartine se détache du passé, tient la tradition pour suspecte, se persuade que le monde est en travail d'un évangile nouveau.

Ces idées vont germer pendant le voyage en Orient, dont je ne crois pas que M. Citoleux ait suffisamment marqué l'importance. Elle a été très grande. C'est déjà un voyage, celui d'Italie, qui avait donné l'essor à l'imagination du poète. Le voyage en Orient va marquer une étape décisive dans sa pensée, établir une coupure dans sa carrière. Il l'a d'abord comme déraciné. C'est ce qu'atteste l'émotion si profonde qu'il retrouvait, longtemps après, à l'époque où il composait *le Désert*. L'enfant du vallon de Milly va rêver désormais du libre espace et de l'étendue sans limite du désert :

Des deux séjours humains, la tente ou la maison,
L'un est un pan du ciel, l'autre un pan de prison ;
Aux pierres du foyer l'homme des murs s'enchaîne,
Il prend dans ses sillons racine comme un chêne :
L'homme dont le désert est la vaste cité
N'a d'ombre que la sienne en son immensité.

D'une part, en voyant dans le Liban toutes les religions juxtaposées, Lamartine en vient à douter que le christianisme soit une religion privilégiée : il le compare avec l'islamisme, et il lui arrive de préférer celui-ci, parce qu'il est plus « tolérant, » plus large, et parce qu'il n'impose à l'homme que « deux grands devoirs, la prière et la charité. » D'autre part, non seulement ce voyage, en dépaysant Lamartine, élargit son point de vue, mais, en l'isolant, il lui donne une confiance plus grande en lui. Il ne doute plus de la valeur objective de ses intuitions, et s'en remet pour toutes choses au jugement de sa raison, c'est-à-dire aux suggestions de son instinct. « A première vue, en un clin d'œil, j'ai jugé un homme ou une femme pour jamais... On se demande qu'est-ce que l'instinct et on reconnaît que c'est la raison suprême, mais la raison innée, la raison non raisonnée, la raison telle que Dieu l'a faite et non pas telle que l'homme la trouve. Elle illumine tout du premier jet. Le génie est instinct et non logique et labeur. » La raison lui dicte les articles essentiels de son credo : « En religion,

Dieu un et parfait pour dogme, la morale éternelle pour symbole, l'adoration et la charité pour culte ; en politique, l'humanité au-dessus des nationalités ; en législation, l'homme égal à l'homme, l'homme frère de l'homme, la société comme un fraternel échange de services et de devoirs réciproques régularisés et garantis par la loi : le christianisme législaté. » On voit donc, de façon très nette, en quoi avait consisté ce travail de renouvellement, que Lamartine constate en lui depuis son voyage en Orient : c'est à faire tomber toutes les barrières, barrières entre les croyances, entre les constitutions, entre les peuples. Plus de séparations, plus de limites, l'unité réalisée par l'atténuation des angles, par l'effacement des contours, par l'évanouissement des affirmations trop précises.

N'est-il pas curieux de noter que ce travail qui s'est opéré dans la pensée de Lamartine s'est fait justement dans le même sens et suivant la même loi, que celui dont on peut suivre le progrès dans son inspiration poétique et dans la forme de son art. Dans la poésie des *Méditations*, il y avait tout un contenu sentimental, des faits, des souvenirs, des regrets, des impressions ; ce contenu est allé peu à peu se dissipant jusqu'aux *Harmonies*, dont la poésie, vide de substance, est pareille à une musique. De même encore, dans les *Méditations*, le dessin de chaque pièce était arrêté, autant du moins que l'art lamartinien comporte un dessin arrêté ; les proportions en étaient mesurées. Par la suite, et de plus en plus, le flot de la poésie va se déborder, et couler sans rives, pour en venir à s'épancher dans les huit mille vers de *Jocelyn*, ou dans les onze mille alexandrins de *la Chute d'un ange*. Et peut-être voit-on maintenant à quel point de sa pensée et de son art était arrivé Lamartine, quand il aborda la partie proprement philosophique de son œuvre, c'est-à-dire les deux épisodes de son grand poème.

L'idée même de ce poème, — qu'il portait en lui depuis longtemps et dont il avait peu à peu modifié le plan, — était essentiellement une idée philosophique. C'est ce caractère qui l'avait séduit, lorsqu'il avait pour la première fois entrevu son sujet, en 1819. « On y est, disait-il, tantôt sur la terre avec les passions des hommes, tantôt dans le ciel avec les puissances surnaturelles, tantôt dans la moyenne région avec les génies intermédiaires qui font aller les ressorts cachés des âmes humaines. Cela aurait satisfait les métaphysiciens qui veulent quelque chose de complet et d'infini : on aurait vu l'ensemble et l'infini du monde et les rapports des deux mondes. » En 1821, il rêve de donner à son poème une signification cosmogonique. Dans la cam-

pagne de Rome, devant un beau coucher de soleil, lui est apparue *l'harmonie de la création;* il a vu tomber la barrière cartésienne entre l'homme et la nature. Comme l'homme même, toute la nature reçoit une double essence, étendue et pensée. Le poète se propose de nous montrer des « enfantemens de mondes » et aussi la mort de ces mondes, bref « la vie sous d'autres formes que celles qui nous sont connues. » En 1823, il revient au plan primitif : rapports de l'homme et de Dieu, par l'intermédiaire des anges. Son héros est l'âme humaine : et dans l'avertissement de *la Chute d'un ange* il oppose nommément sa conception poétique, toute morale, à celle de Lucrèce. Son sujet est exactement celui de l'humanité personnifiée par un même homme qui renaît sans cesse pour être le témoin des époques successives de l'histoire. Ange déchu, « dieu tombé, » il se purifie par la souffrance, et, par une série d'épreuves, tend à remonter à sa perfection première. Ainsi se trouvent conciliées la doctrine chrétienne de la déchéance et la théorie philosophique du progrès. Les poètes d'alors s'occupaient beaucoup des anges, de leurs chutes et de leurs amours, et de même les philosophes étaient très préoccupés de la possibilité d'existences successives, notion qui a pu frayer la voie au transformisme. Mais il est remarquable que les écrits de Fourier, de Pierre Leroux, de Jean Reynaud et l'*Ahasvérus* d'Edgar Quinet, sont tous postérieurs à l'époque où Lamartine conçut son poème.

Il était hors de doute que le poète n'exécuterait jamais en son entier un plan trop vaste. Il est certain encore que chacun des deux épisodes a son existence propre et se suffit à lui-même. Néanmoins Lamartine n'y perd jamais complètement de vue le rapport qui l'unit à l'ensemble et le lien qui le rattache à l'idée générale. On fait tort à *Jocelyn* quand on n'y veut voir qu'une idylle un peu puérile, et une histoire de curé un peu fade. Le poète nous avertit qu'il a essayé d'y représenter un « drame intérieur ; » et ce drame est en effet le plus poignant qui se puisse imaginer, puisque nous y voyons l'âme passer — et s'élever — de l'amour humain à l'amour divin. En aucun temps, en effet, Lamartine n'a cru que l'amour eût sa fin en lui-même : sa conception n'est pas celle de l'amour romantique, qui rapporte tout à lui seul et absorbe en soi toute la création ; mais c'est celle de l'amour platonicien qui met l'âme en liberté et lui rend possible l'ascension vers les hauteurs qu'illumine la splendeur des Idées. Le degré de cette échelle mystique est le sacrifice. C'est parce qu'il s'est sacrifié, que Jocelyn peut réaliser en lui cet amour, ou cette charité, qui se répand sur la création tout entière, et non seulement sur l'homme,

mais sur l'animal, sur le chien « frère à quelque degré qu'ait voulu la nature, » sur le sol et sur la pierre. De même encore toute la fable, si compliquée et si bizarre d'ailleurs, de *la Chute d'un ange* est dominée par la nécessité d'imposer à Cédar les souffrances dont est capable sa nature toute primitive : l'esclavage dans la tribu de Phayr, la jalousie et la honte dans la cité des Titans.

Au centre même de ce dernier poème Lamartine a placé son *Credo* philosophique ; et c'est là qu'il faut aller chercher le dernier mot de sa pensée. C'est dans la « Huitième vision, » l'admirable *Livre primitif*, qui est ici le morceau le plus achevé, comme l'était dans *Jocelyn* l'épisode des Laboureurs, et qui est, à coup sûr, l'un des rares chefs-d'œuvre de la poésie philosophique en France. Lamartine s'y montre décidément rationaliste et optimiste. Il n'admet pas la révélation entendue au sens théologique d'une révélation faite une fois pour toutes, de façon extérieure et par le moyen d'un livre : il n'y a, d'après lui, d'autre révélation que la révélation intérieure et continue que chacun de nous lit dans sa raison. Dieu est personnel et cependant inséparable de son œuvre.

Dieu dit à la raison : Je suis celui qui suis :
Par moi seul enfanté, de moi-même je vis...
Mes ouvrages et moi, nous ne sommes pas deux,
Comme l'ombre du corps je me sépare d'eux ;
Mais si le corps s'en va, l'image s'évapore :
Qui ponrrait séparer le rayon de l'aurore ?

C'était ici la partie la plus délicate de l'exposé, celle où, une fois de plus, Lamartine devait côtoyer ce panthéisme dont le danger le guettait sans cesse. La création se recommence et se continue sans interruption : elle ne comporte aucune dérogation aux lois universelles et ne laisse pas de place au miracle. Le mal, que nous y croyons apercevoir, n'est qu'une illusion d'optique : s'il nous était possible d'étendre assez loin notre vue pour considérer l'ensemble, aussitôt tout s'expliquerait et se justifierait à nos yeux. Dieu n'est d'ailleurs jamais absent de son œuvre : sa présence s'y manifeste par cette aspiration vers le mieux que, sous des formes différentes, on constate aussi bien dans la nature inanimée et dans le monde de l'intelligence. L'âme est immortelle ; il n'y a pas de peines éternelles. Il faut enseigner Dieu aux enfans, il faut le prier, et le prier en commun. Mais pas d'églises, pas de temples, pas de sanctuaires : Dieu est partout. Vous ne tuerez pas, même pour vous nourrir. Vous n'établirez pas de séparations en races, peuples, nations. Il faut cultiver la terre : du

travail de la terre sont nées la famille et la propriété, dont le maintien est indispensable à toute société humaine. Mais pas de villes : les cités sont corruptrices, et, pour que l'homme reste vertueux, il a besoin d'apercevoir sur sa tête un grand morceau des cieux. Pas de rois, pas de juges : le coupable porte son bourreau dans sa conscience...

Que vaut ce système? Nous n'avons pas à le rechercher ici et il n'entre pas dans notre dessein de porter la discussion sur les principes. Il nous suffit que ce soit un système lié, cohérent, et dans lequel Lamartine a fait effort pour déduire d'une métaphysique une morale et une sociologie. Nous voyons pareillement comment ce système s'est formé en lui, quelle part y revient à l'influence ambiante, quelle part au travail de sa réflexion personnelle, et de quelle façon son éducation, ses lectures, ses souvenirs, ses impressions se réunissent dans ce christianisme élargi et amoindri. Jamais Lamartine n'a été plus maître et de sa pensée et de sa forme, et jamais poète n'a, dans notre langue, exprimé des pensées plus abstraites avec plus de précision et plus d'éclat. Lamartine a évité ces deux écueils de la poésie philosophique: l'un qui est la platitude; l'autre qui est le pathos — ô profondeur! — et dont ne s'est pas suffisamment garanti l'auteur de la *Bouche d'ombre*, quand il s'inspirait, si docilement! du *Livre primitif*. N'était-il pas d'ailleurs fâcheux et inquiétant que la pensée de l'homme, qui allait désormais avoir sur les destinées de son pays une si réelle influence, habitât en plein pays d'utopie? Et ses idées ne reçoivent-elles pas de ce voisinage de l'activité pratique, une importance, et ne prennent-elles pas une valeur de fait, que n'ont pas ordinairement celles des poètes? La politique de Lamartine n'était-elle pas déjà contenue dans sa philosophie ? Ce serait le sujet d'une autre étude. On n'avait à examiner ici que le service rendu au poète par cette philosophie ; service incontestable, puisque, au moment où son inspiration lyrique semblait épuisée, sa pensée philosophique arrivant à sa maturité lui a permis de fournir une carrière nouvelle, et puisqu'il lui doit la partie de son œuvre la plus hardie, sinon la plus parfaite, tout étincelante de beautés auxquelles on n'a pas encore rendu pleine justice.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

L'OUVRIER SANS TRAVAIL A LONDRES

The Canker at the Heart, being Studies of the life of the poor, in the year 1905 par L. Cope Cornford, 1 vol. in-18, Londres, 1906.

A l'entrée de l'hiver de 1904, le conseil communal de Bermondsey, — un de ces nombreux « bourgs » dont l'agglomération constitue la ville de Londres, — décida de procurer de l'ouvrage, au moins pendant quelques mois, à tous les « ouvriers sans travail » habitant la commune. Mais on ne voulait avoir affaire qu'à de vrais « ouvriers, » et vraiment « sans travail, » c'est-à-dire à des hommes qui, ayant appris un métier, avaient toujours été prêts à le pratiquer, et n'avaient été réduits au chômage que par des circonstances indépendantes de leur volonté. Aussi les 4313 candidats qui s'étaient inscrits furent-ils soumis à une enquête très détaillée et très rigoureuse. Des « enquêteurs » d'une expérience et d'une probité notoire se rendirent au domicile de chacun de ces postulans, puis dans toutes les maisons où il affirmait avoir travaillé, ils interrogèrent sa famille, ses voisins, ses « logeurs, » le clergé de sa paroisse; en un mot, ils ne négligèrent aucun moyen de se renseigner le plus exactement possible, avant de remplir une longue feuille de questions qu'on leur avait remise, et qui comportait, pour chaque cas, les rubriques suivantes : « Nom; — adresse; — depuis combien de temps l'ouvrier loge à cette adresse; — son âge; — son métier; — où il a travaillé en dernier lieu, et combien de temps; — où il a travaillé le plus longtemps, et combien de temps; — pourquoi il a cessé de travailler là, et dans ses autres places;

— depuis combien de temps il chôme ; — s'il a travaillé régulièrement ou irrégulièrement ; — combien il gagnait quand il travaillait ; — combien il gagne à présent ; — quelles espérances il a de retrouver du travail ; — s'il est marié, s'il a des enfans ; — gains de sa famille ; — autres revenus ; — montant du loyer, et nombre de chambres occupées ; — arriérés de loyer ; — références ; — s'il est membre d'une *trade union* ou d'une autre société de prévoyance ; — etc. »

J'ajoute que les journaux anglais avaient profité de cette occasion pour reprendre leurs plaisanteries habituelles sur les *unemployed :* de telle sorte que le public, et peut-être aussi les conseillers communaux de Bermondsey, s'attendaient à découvrir que la grande majorité des soi-disant « ouvriers sans travail » étaient, simplement, des paresseux, partageant leur activité entre les cabarets et les *meetings* socialistes. Or l'enquête fut menée à bonne fin, avec le dévouement et le soin que j'ai dit : et ses résultats furent tout différens de ceux que l'on avait supposés. Sur les 4 313 candidats inscrits, il n'y en eut qu'environ un quart, 1 227, en tout, qui se trouvèrent répondre, plus ou moins, au type classique de l' « ouvrier sans travail, » évitant scrupuleusement tout travail, ou encore n'acceptant que des besognes passagères, avec de longs intervalles de repos ; quant aux 3 086 autres, ceux-là étaient, bel et bien, d'honnêtes et laborieux artisans, qui avaient travaillé aussi longtemps qu'ils l'avaient pu, et qui ne se reposaient maintenant que parce qu'il leur était tout à fait impossible non seulement de continuer à exercer leur métier, mais d'obtenir une occupation quelconque fixe ou provisoire. Et les conclusions de l'enquête furent pleinement confirmées par la conduite ultérieure de ces trois mille ouvriers ; car, occupés durant plusieurs mois à creuser des routes ou à poser des tuyaux d'égout, ils s'appliquèrent avec une assiduité irréprochable à ces tâches, nouvelles pour eux ; après quoi, la grosse somme d'argent dont disposait le comité de Bermondsey fut entièrement épuisée, et les pauvres gens, à l'exception d'une petite centaine de privilégiés, se virent de nouveau rendus à leur triste chômage.

Telle est donc la situation, dans un des « bourgs » de Londres : tout porte à croire qu'elle doit être sensiblement la même dans beaucoup d'autres, et dans toutes les cités industrielles de la Grande-Bretagne. A côté des paresseux, qui ne *veulent* pas travailler, sans cesse le nombre augmente des malheureux qui ne le *peuvent* pas. Et l'accroissement continu de cette classe d' « ouvriers sans travail » devient, chaque jour davantage, l'un des problèmes sociaux les plus graves et les plus inquiétans de la politique anglaise contemporaine.

Il faut se rappeler d'abord que les hommes de cette classe ne sont pas ceux qui font du bruit, ni que nous voyons défiler, par les rues, en processions loqueteuses. Ils n'aiment point à être assimilés à ceux de leurs camarades qui prennent part à ces exercices. Et ils ne se soucient point, non plus, de publier leur misère. Ils resteront plutôt enfermés chez eux, les volets clos, ou bien, seuls et en silence, poursuivant leur incessante et vaine recherche de travail. Ils vendront le dernier article du mobilier de leur famille, et leur femme mettra en gage la bague qu'elle porte à son doigt, avant qu'ils se résignent à faire appel au bureau de bienfaisance. — Mais de telles personnes sont rares ! direz-vous. — Nullement. Elles ne sont que difficiles à trouver, en raison même de ce désir qu'elles ont de se cacher.

Nombreuses et diverses sont les causes qui les réduisent à manquer d'ouvrage : mais la principale est ce qu'on appelle le relâchement des affaires. Les professions de ces ouvriers peuvent être sommairement divisées en deux catégories : les professions permanentes, et celles qui n'occupent que pendant une saison. Or, dans ces dernières, les bénéfices ont tellement décru, depuis quelques années, et les saisons de travail se sont tellement abrégées, qu'il est impossible à l'ouvrier le plus économe de vivre toute l'année sur son gain d'une saison. Et pour ce qui est des métiers « permanens, » la première conséquence de la crise qu'ils traversent est, invariablement, le renvoi des ouvriers les plus âgés, comme aussi des plus jeunes ; mais les plus jeunes ont des chances d'être repris ensuite, tandis que, pour les hommes d'âge moyen, si forts et si habiles qu'ils soient, tout espoir de travail régulier est à peu près perdu, une fois congédiés.

Je laisse aux économistes le soin d'expliquer l'origine et les motifs de la dépression que subit à présent l'industrie anglaise. Je ne puis que constater les effets que j'ai eu moi-même l'occasion d'observer. Mais le fait est que j'ai vu les bateaux marchands déserter le port de Londres, pour se rendre dans des ports étrangers où le séjour leur coûte une livre sterling de moins, par mois, que chez nous ; j'ai vu nos souffleurs de verre condamnés à mourir de faim, par suite de l'importation croissante du verre allemand ; j'ai vu des briquetiers congédiés en masse, parce que les briques étrangères étaient vendues, chez nous, moitié moins cher que les briques anglaises ; j'ai vu des cordonniers et des chapeliers errant dans Londres, en quête d'une occupation passagère quelconque, parce que les maisons qui les employaient s'étaient fermées ; j'ai vu des tailleurs agonisant dans leurs misérables bouges, parce que l'étranger avait abaissé les prix et accaparé tout l'ouvrage.

Il y a aussi les renvois dus à de nouvelles inventions mécaniques. Cela se produit chaque jour. Même dans un travail comme celui du transport du charbon, les nouveaux martinets font l'œuvre de vingt hommes. L'introduction du *linotype* a jeté sur le pavé des centaines de typographes. Et ces exemples pourraient être multipliés indéfiniment. Tous les jours, des centaines d'ouvriers réguliers se trouvent réduits à rejoindre l'immense armée des « occasionnels. »

Une autre cause de chômage pour les ouvriers, et plus fatale encore que les précédentes, est la coutume d'employer de jeunes garçons avec des

gages d'enfans, jusqu'à l'âge de dix-huit ans environ, où l'on s'empresse de les renvoyer pour les remplacer par d'autres plus jeunes. Il y a ainsi des milliers de solides jeunes gaillards qui, ayant dépassé vingt ans, s'efforcent vainement de trouver un emploi, n'ayant appris que des métiers pour lesquels ils sont désormais trop vieux. Leurs parens les ont forcés à gagner de l'argent dès qu'ils sont sortis de l'école, afin que cet argent s'ajoutât au bloc commun. De cette façon, le jeune ouvrier anglais se trouve, après quelques années d'un gain misérable, absolument entraîné vers l'oisiveté. Mal nourri, mal conseillé, et désespéré, le pauvre garçon risque bien de se perdre avant d'avoir atteint l'âge d'homme.

Enfin on ne doit pas oublier, ni se dissimuler, que, même parmi les ouvriers les plus honnêtes, se rencontrent le manque d'économie, le goût de la boisson, l'absence plus ou moins complète de préoccupation de l'avenir. Ce sont aussi ces défauts qui, chaque jour, achèvent de ruiner les ouvriers, en leur faisant perdre tout l'argent versé par eux aux compagnies d'assurance, — car le non-paiement d'une seule prime suffit à annuler tous les paiemens antérieurs, — ou en les faisant exclure des *trade-unions*, qui effacent aussitôt de leurs listes tout ouvrier incapable de payer régulièrement sa cotisation.

Et la détresse de ces ouvriers honnêtes s'aggrave encore de la concurrence que leur font ces autres « ouvriers sans travail, » avec qui l'on a trop souvent l'habitude de les confondre : les fainéans et vagabonds qui ne consentent à travailler que lorsqu'ils ne trouvent absolument pas de moyen plus agréable de s'empêcher de mourir de faim. Ceux-là, d'ailleurs, n'ont jamais à craindre de mourir de faim. Infiniment moins nombreux que les ouvriers de la catégorie précédente, ainsi que le prouve bien l'enquête de Bermondsey, ils sont infiniment plus au courant des ressources qui s'offrent, chaque jour, à l'ouvrier pauvre. Quand une chance se rencontre de gagner quelques sous, ils la connaissent et la saisissent, ou la transmettent à des camarades de leur sorte. Ce sont eux qui profitent des asiles de nuit, des soupes populaires, de toutes les institutions charitables organisées pour les indigens dans les divers quartiers populeux de Londres. « Ces hommes sont une véritable malédiction pour la communauté aux dépens de laquelle ils vivent, comme des parasites. Toute mesure que l'on imagine pour améliorer le sort des ouvriers sans travail, ce sont eux qui en retirent le bénéfice, avant qu'elle puisse atteindre la classe d'ouvriers à qui l'on avait voulu qu'elle s'adressât ; et, comme le public ne voit qu'eux seuls, la misère de l'ouvrier malchanceux lui reste cachée. »

M. Cope Cornford, à qui nous devons ces renseignemens curieux,

a-t-il pris part, lui-même, à l'enquête de Bermondsey? Il ne nous le dit pas en propres termes, mais nous serions tentés de le supposer : car toute la seconde moitié de son livre, — sur « le chancre qui ronge le cœur » de la société anglaise d'aujourd'hui, — n'est employée qu'à nous décrire, avec une précision pittoresque, quelques-uns des « cas » les plus significatifs que cette enquête lui a révélés.

Voici, par exemple, un ouvrier peintre d'une quarantaine d'années, « un homme de taille moyenne, large d'épaules, avec une abondante chevelure touchée de gris, un honnête visage bien ouvert, et des yeux gris plein de vie. » Intelligent, actif, ingénieux, très adroit de ses mains, il occupe ses loisirs forcés à peindre des portraits, ou encore à exécuter un petit modèle d'église, avec un clocher pourvu d'une cloche, un autel, un orgue, une chaire, des portes et des fenêtres pouvant s'ouvrir à volonté. Cet « ouvrier sans travail » n'a aucun vice : il est prêt à faire tous les métiers, et, plus d'une fois déjà, il a montré qu'il était capable de réussir même dans des métiers qu'il ne connaissait pas. « C'est un habile et industrieux travailleur anglais d'une espèce qui est peut-être ce qu'il y a de meilleur au monde. De tels hommes sont rares ; et les monstrueuses conditions commerciales d'à présent, jointes au régime des *trade-unions*, sont en train d'achever de les supprimer. » Effectivement cet homme, lorsque M. Cope Cornford est venu l'interroger, n'avait plus eu d'ouvrage depuis plusieurs mois : il serait mort de faim, si sa femme n'avait pas trouvé une misérable place de cuisinière, à l'autre bout de Londres, avec des gages de huit shillings par semaine, dont cinq devaient servir à payer l'entretien de leur unique enfant. Engagé par le comité de Bermondsey, tous ceux qui l'ont vu au travail se sont accordés à faire son éloge ; mais l'engagement n'était que provisoire ; et maintenant, de nouveau, cet excellent ouvrier erre sur le pavé de Londres, trop heureux quand il peut trouver à peindre une enseigne, à décharger un bateau, à rapporter chez lui une demi-couronne, qui assure la vie du ménage pendant une semaine.

Voici un ouvrier chapelier de trente-trois ans qui, jusqu'en 1904, a travaillé dans la même maison pendant dix-sept ans. Il est marié et père de quatre enfans. Durant l'été de 1904, la maison où il travaillait s'est fermée : et, depuis ce moment, il ne lui a pas été possible de trouver la moindre occupation. « Il se levait très tôt, buvait une tasse de thé, obtenue en versant de l'eau sur des feuilles qui avaient déjà servi deux ou trois fois, et descendait dans la rue. Pas un magasin de chapeaux, pas un atelier, où il n'entrât, toujours pour recevoir

le même refus, souvent accompagné d'injures. Puis, ayant achevé le tour de toutes les maisons où il aurait pu exercer son métier, il s'était mis en quête de menues besognes, et avait passé des journées à attendre une occasion, au coin des rues. Et, chaque soir, il revenait, épuisé de fatigue et de découragement, dans la petite chambre close et empestée, où l'attendaient sa femme, à bout de forces, et ses quatre misérables enfans aux yeux creusés et agrandis par la faim. »

Voici deux jeunes gens, deux amis, qui s'épouvantent à la perspective des longues années qu'ils vont avoir à vivre. L'un avait été placé, encore tout enfant, dans une corderie : un jour, le mouvement d'une machine l'avait blessé au bras, de sorte qu'on l'avait renvoyé, avec une petite somme que son père avait dépensée pendant que le fils était à l'hôpital. Guéri, ses anciens patrons l'ont trouvé trop âgé pour un travail où ils ne veulent employer que des enfans; et il y a plus d'un an que ce malheureux est forcé de chômer. Très adroit de ses mains, lui aussi, et passionnément laborieux, il rêverait de devenir ébéniste : mais son père n'a pas d'argent pour payer son apprentissage, ni même pour lui acheter les premiers outils. « Et le pauvre diable en est là, toujours doux, toujours patient, toujours propre et soigneux de sa personne, bien que ses souliers en morceaux lui tombent des pieds. » Son ami est un solide gaillard de vingt ans qui, pendant deux ans, a eu la chance d'être employé dans une ferme du Yorkshire. Il adorait son métier, et tout le monde, à la ferme, était enchanté de lui. Mais, en 1904, la saison fut si mauvaise que le fermier fit faillite : le jeune garçon se vit contraint de rentrer dans l'impitoyable geôle des rues de Londres. Il a quatre frères, tous en âge de travailler, comme lui, et tous sans travail. « Il vendrait volontiers la chemise qu'il porte sur le dos pour obtenir de nouveau de l'ouvrage à la campagne, ou pour pouvoir émigrer. Mais l'émigration, en Angleterre, n'est accessible qu'aux gens mariés; et encore pour ceux-là mêmes, est-elle rendue fort difficile. Un jeune homme non marié qui désirerait aujourd'hui aller s'établir au Canada rencontrerait autant d'obstacles, dans son projet, que s'il avait projeté de commettre un crime. »

Mais plus intéressante encore est la première partie du livre de M. Cope Cornford, où celui-ci, en une série de petits tableaux très variés et très émouvans, nous dépeint la vie intime des indigens de Londres, les logemens qu'ils habitent, la manière dont ils élèvent leurs enfans, et toutes les œuvres charitables qu'on ne cesse point de créer à leur intention, comme aussi l'extrême difficulté qu'il y a, pour

les meilleurs d'entre eux, à en tirer profit. Plusieurs de ces chapitres de l'écrivain anglais ont une intensité de couleur, et vraiment une sorte d'horreur tragique, qui font songer aux *Souvenirs de la Maison des Morts* de Dostoïewsky. C'est, par exemple, le récit d'une nuit que M. Cope Cornford a passée à parcourir le Strand et les rues voisines, en compagnie d'un distributeur de « billets de soupe. » De toutes les impasses, de toutes les arches de ponts, de tous les pavés, surgissent des visages lamentables ou sinistres : des visages de malheureux qui dormaient là, debout, — ne pouvant pas s'étendre dans la boue du sol, — et que le pas des deux promeneurs a aussitôt réveillés.

— Voyez-vous, là-bas, sous le pont du chemin de fer? me dit mon compagnon. C'est encore un des dortoirs favoris de nos cliens! — Oui, je voyais ; et jamais je n'oublierai ce spectacle extraordinaire.

Sous la vive lumière d'une lampe électrique, une longue rangée de figures s'alignait contre la muraille. A notre approche, toute la rangée frémit, s'agita; et une foule de mains maigres, crasseuses, se tendirent vers la main qui tenait les billets. J'aperçus, près de moi, un homme d'une quarantaine d'années, si mince que ses habits pendaient sur lui, en festons. Derrière lui apparaissait un véritable spectre, une créature qui luttait déjà, visiblement, contre l'étreinte de la mort : il chancelait sur ses pieds, et son visage révélait un mélange d'effroi et de désespoir. Puis, un grand et robuste paysan, en haillons, avec un regard abruti. Puis un garçon de vingt ans, imberbe, souriant, boutonné jusqu'à la gorge dans un vieux pardessus. Et puis un vieillard, une ruine pitoyable et comique, la peau des joues tirée en dedans, les petits yeux bordés de rouge, les membres secoués d'un tremblement continu. Et il y avait aussi des visages méchans, haineux, des yeux dont l'expression m'épouvantait. Et les mains se ruaient sur les billets, tout de suite, se retiraient : en un instant le groupe entier s'était dispersé dans la nuit.

— Ils vont courir pour que nous les rencontrions plus loin, me dit mon ami, et ils comptent bien recevoir un second billet. Mais j'ai bon œil, et, d'ailleurs, je les connais presque tous. Le gamin au pardessus, je n'ai pas manqué une seule fois de le trouver sur mon chemin, depuis cinq semaines. Et si quelques-uns d'entre eux décrochent deux billets, ma foi, deux bols de soupe ne peuvent pas leur faire mal : le premier que l'on boit, c'est tout juste suffisant pour donner envie d'un second. Je sais ce que c'est, voyez-vous : car j'ai passé par là, moi-même, et plus d'une fois!

Ce distributeur, quelques nuits auparavant, avait vu un jeune homme qui dormait tout en marchant : le malheureux s'était ainsi avancé jusqu'à un mur de briques, et, arrivé là, s'était brisé le crâne. Souvent, par les nuits froides, le compagnon de M. Cornford avait ramassé des morts sur les bancs des quais.

L'auteur anglais nous conduit à l'asile de Medland Hall, où l'on recueille, toutes les nuits, trois cent cinquante de ces pauvres gens. Ceux-ci n'y sont admis qu'avec des « bons, » qui leur donnent droit à y coucher pendant sept nuits consécutives; et personne ne peut obtenir plus de deux bons par an. Dès le commencement de l'après-midi, les rues dont Medland Hall forme le coin se remplissent de longues rangées de postulans, sous la surveillance d'agens de police : car le nombre des couchettes disponibles ne dépasse pas une centaine, et le nombre des postulans dépasse parfois un millier. Et toute cette foule attend, sous la pluie; presque personne ne parle, les longues heures s'écoulent dans un silence de mort. « Deux ou trois hommes portent la marque d'une bonne éducation; plusieurs sont proprement vêtus, en *gentlemen*, avec un faux-col et une cravate. » Les privilégiés qui parviennent à entrer obtiennent, en plus de l'abri pour une semaine, une demi-livre de pain et un verre de bière. Mais ensuite, quand la semaine est finie, force leur est de reprendre leur station sous les ponts, à moins qu'ils ne soient assez habiles pour se déguiser, et pour se faire admettre de nouveau sans être reconnus. Et à Medland Hall comme aux Refuges de l'Armée du Salut, comme dans tous ces asiles charitables, toutes les précautions sont impuissantes contre le génie inventif des fraudeurs, au grand détriment des pauvres plus honnêtes ou moins avisés. Et ces asiles ont beau se multiplier : la misère s'accroît plus vite encore, la population nocturne des trottoirs de la Cité devient toujours plus fournie, et plus menaçante.

La source principale de réconfort matériel et moral, pour les indigens de Londres, ce sont les diverses « missions, » catholiques, anglicanes, méthodistes, qui, avec un beau zèle chrétien, sont venues s'installer parmi eux, et travaillent à les servir en toute façon. Autant M. Cope Cornford croit peu à l'efficacité des grandes institutions charitables, publiques ou privées, — je veux dire à la possibilité pour elles d'atteindre la classe particulière de pauvres qu'elles ont surtout en vue de secourir, — autant nous sentons qu'il approuve et admire l'œuvre plus modeste, mais plus continue et d'une portée infiniment plus directe, accomplie chaque jour par ces « missionnaires. » Ceux-là seuls, vivant dans l'intimité des ouvriers sans travail, se rendent compte, à la fois, de leur mérite et de leurs besoins; ceux-là seuls savent approprier le remède à la nature du mal. « L'ouvrier d'Old Gravel Lane a de sûrs et fidèles amis : les Pères de la Mission de Saint-Georges. Voyez ce groupe navrant de femmes, en châles rapiécés, qui se pressent sur les marches de l'entrée de la Mission : voyez comme

elles se coudoient, pour être les premières à recevoir les petits paquets de pain et de poisson ou de viande, que leur distribuent, aussi souvent qu'ils le peuvent, les Pères de la mission! Et ces femmes ont bien raison d'être impatientes : car le nombre des paquets est, hélas! limité, et c'est là l'unique nourriture qu'elles auront aujourd'hui pour elles et leurs enfans, avec une part réservée pour l'homme qui, ce soir, va revenir de l'éternelle recherche d'un ouvrage de plus en plus difficile à trouver. Ou bien voyez, lorsque l'un des Pères fait sa tournée chez ses paroissiens, comme les visages les plus sombres s'éclairent à son approche! Et comme les enfans accourent à lui, pour avoir une caresse ou une bonne parole, et puis s'en retournent, ravis, à leurs jeux, car il n'y en a point de si affamé qui ne soit tout de même un enfant! Les Pères vont et viennent, dans les rues sordides; ils pénètrent, dans des logemens où nul autre étranger ne serait admis; et les plus sauvages des oiseaux de nuit qu'ils rencontrent ont confiance en eux, et les accueillent amicalement. Mais c'est qu'ils ont baptisé ces misérables, les ont mariés, — parfois avec un douaire composé seulement d'une théière et de deux tasses ébréchées; — c'est qu'ils les ont soignés dans la maladie, cette maladie fût-elle la petite vérole, et les ont instruits, et les ont nourris, et, en un mot, les ont aimés comme leurs enfans. »

Entrons, avec M. Cornford, dans une école des filles de l'Est de Londres, tenue par des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. L'école est une salle spacieuse et haute, très aérée, avec de longues rangées de pupitres qui peuvent s'abaisser et devenir des tables : car, l'hiver, cette salle est occupée tous les soirs par des femmes sans asile, que l'on reçoit pour la nuit. Deux cents petites filles viennent à l'école, chaque matin; et un tiers d'entre elles, environ, déjeunent sur leurs bancs, avant de se mettre à l'étude; et il y en a au moins un tiers qui arrivent trop tard pour le déjeuner, leurs parens ne pouvant les coucher qu'après minuit, quand ils rentrent eux-mêmes de leurs courses en quête d'un dîner. « Tendrement, les sœurs rassemblent ces enfans autour d'elles, les habillent et les nourrissent, leur apprennent quelque chose, et, surtout, leur révèlent la douceur d'avoir au monde quelqu'un qui les aime. Jardinières incomparables, elles arrosent et élèvent de leur mieux ces pauvres fleurs confiées à leurs soins. Mais il se trouve que, de jour en jour, la plus grosse part de leur œuvre est détruite par les parens. Et à mesure que le visiteur se familiarise avec les pâles visages des petites élèves, il est plus vivement saisi d'une étrange impression de beauté flétrie, de vie printanière minée sourdement.

L'éclat intelligent des yeux atteste que la charité des sœurs n'a pas été tout à fait perdue : mais on devine la négligence, l'inconduite, ou la malchance des parens dans la blancheur livide du teint, dans tout l'aspect réduit, et déjà usé, de ces misérables corps amaigris, dont les uns ont grandi trop vite, tandis que d'autres semblent destinés à ne jamais grandir. »

En vain les « missions » chrétiennes prodiguent leurs efforts : les remèdes qu'elles appliquent de leurs mains apaisent un peu la souffrance; mais le mal est trop profond pour céder à une médication forcément superficielle, partielle, provisoire. « Et la patience des ouvriers sans travail, qui cependant est extraordinaire, commence de plus en plus à se fatiguer : lentement, mais d'une façon incessante, elle se change en une colère sombre, obstinée, et qui risque bien de s'enflammer d'un instant à l'autre. »

M. Cope Cornford nous décrit ailleurs une réunion du soir, organisée dans une église anglicane de l'Est, sous la présidence du curé (*vicar*) de la paroisse. Plusieurs centaines d'ouvriers, de petits commerçans, d'employés et d'apprentis, viennent d'entendre une conférence sur les causes et les effets économiques du « problème des ouvriers sans travail. » La conférence achevée, le président demande aux auditeurs d'énoncer leur avis. Et l'on voit se lever, de son banc, un petit homme à grosse tête, avec un front carré surplombant deux yeux vifs, profondément creusés. Cet homme est un commissionnaire, bien connu dans toute la paroisse, où il travaille à recruter des adhérens à la Fédération Démocratique Socialiste. Il se tient debout, embarrassé, et parle d'abord si bas qu'on l'entend à peine.

— Je n'oublie pas, dit-il, que, comme nous l'a expliqué le révérend Président, nous sommes réunis ici pour une discussion amicale, afin de nous instruire les uns les autres. Eh bien! mes amis, avec la permission du Président, je désirerais vous soumettre un cas... Il y eut, dans toute l'église, un murmure d'assentiment. Tous les regards étaient tournés vers la pâle figure du petit homme, avec ses yeux enfoncés et la masse poussiéreuse de sa chevelure, en plein relief contre le rouge foncé du mur, sous le reflet du gaz.

— Eh bien! tout homme, dans notre pays, doit porter des souliers, même le plus pauvre, pour préserver ses pieds de l'amertume du sol. Or, voici une fabrique qui produit des souliers! Admettons que cette fabrique emploie cinquante ouvriers; et que chacun d'eux produise trois paires de souliers par jour. Et maintenant le patron, que nous appellerons M. Brown... De nouveau l'orateur s'arrêta, fronça les sourcils, et avec le sourire bizarre, un peu inquiétant, qui lui était familier, se donna l'apparence de regretter ce qu'il venait de dire.

— Là! reprit-il, voici encore que je me mets à nommer les gens! Par-

donnez-moi, mes amis; je vais essayer de me conduire en *gentleman!* Donc ce patron, étant uniquement poussé, — comme nous l'a dit tout à l'heure l'éloquent conférencier, par le désir de recueillir assez d'argent pour permettre à son fils de vivre sans rien faire, — ce qui, si j'ai bien compris le conférencier, doit également être considéré comme un bienfait pour l'État, — ce patron introduit dans sa fabrique un perfectionnement. Un inventeur malin vient de construire une machine avec laquelle un seul homme pourra faire, désormais, l'ouvrage de cinq hommes. En conséquence, M. Brown, n'ayant en vue que son argent, — qu'il tient à ramasser pour le bien de l'État, — voilà M. Brown qui renvoie quarante hommes! Et maintenant, mes amis, remarquez bien ce qui arrive! Et cela arrive tous les jours, et c'est pourquoi cette question nous intéresse si fort! Voilà donc quarante hommes sur le pavé! Leur patron n'a plus besoin d'eux; personne n'a plus besoin d'eux. Ils n'ont plus d'argent pour payer leur cotisation, et ainsi les voilà effacés de leur *trade-union!* Cependant notre ami M. Brown, le patron, n'ayant toujours en vue que le bien de l'État, s'adresse aux dix hommes qui lui restent. « Mes chers enfants, leur dit-il, je ne puis plus vous payer des gages aussi forts. Je vais les réduire de moitié. Mais, si la chose ne vous convient pas, vous savez, vous êtes libres de vous en aller : il ne manque pas de bons ouvriers pour prendre votre place! » Car ces quarante hommes qu'on a renvoyés, naturellement, ils ont faim, et puis il faut qu'ils nourrissent leurs femmes et leurs petits enfans ; de sorte qu'ils sont prêts à accepter tous les gages qu'on leur offrira!

De nouveau une pause. Un silence solennel. Les sourcils touffus de l'orateur se relèvent, et retombent lentement.

— Et par conséquent, je vous le dis, mes amis : les classes riches profitent de la misère et de la faim du pauvre! Les souliers mêmes que portent les riches sont tachés de sang!

L'orateur se rassit. La salle presque entière éclata en applaudissemens. Pour les hommes et les femmes qui se trouvaient là, qui travaillaient de leurs mains, et qui connaissaient les angoisses de la misère, il n'y avait pas la moindre trace d'un défaut dans l'argumentation qu'ils venaient d'entendre. En vérité, l'homme de la Fédération Socialiste ne leur avait exposé qu'un fait tout simple, un fait dont leur expérience quotidienne leur démontrait assez la réalité.

C'est ainsi que les nobles représentans de l'idéal, et de la misère de ces pauvres gens les conduit fatalement à la haine. Ils se nourrissent de haine; et l'on comprend que M. Cope Cornford s'inquiète, pour l'avenir de la société anglaise, du progrès de ce « chancre qui lui ronge le cœur. » L'unique remède, suivant lui, serait dans l'adoption d'une « discipline, » c'est-à dire d'un nouveau système de lois réglementant le travail. Il nous rappelle que le vieux William Pitt, il y a plus de cent ans, après avoir vu de ses yeux la misère des paysans, avait rédigé un *bill* qui, « pour la hardiesse de sa conception et l'ampleur de sa portée, n'a jamais été égalé, depuis lors. » Les économistes

de l'école de Bentham se sont refusés à l'admettre, et la grande mesure rêvée par Pitt s'est trouvée empêchée. « Aujourd'hui, ajoute M. Cornford, nous subissons les conséquences du rejet de cette mesure. » Mais l'auteur anglais nous dit lui-même, dans un autre endroit, que la loi récemment votée par les Chambres, et interdisant l'immigration en Angleterre des étrangers indigens, « n'est, au total, que du papier perdu : » en dépit de cette loi, « les étrangers affluent journellement à Londres, pour chasser de leurs places les ouvriers anglais. » N'est-il pas à craindre que toutes les « disciplines » réclamées par M. Cornford ne soient, elles aussi, du « papier perdu ? » Et son livre entier ne nous prouve-t-il pas, une fois de plus, que « toute question sociale se réduit, en fin de compte, à une question morale ? »

Certes, ce livre nous apprend que les « missions » chrétiennes ne négligent absolument rien de ce qui est en leur pouvoir pour soulager la détresse des pauvres : mais leurs ressources sont restreintes, et l'excellent usage qu'elles en font nous permet d'imaginer quel rôle bien faisant elles pourraient jouer si, d'une façon générale, on s'efforçait plus activement de les encourager. Sans compter que ces « missions » pour le soulagement des pauvres sont condamnées à rester toujours plus ou moins impuissantes, si d'autres « missions, » en même temps, ne travaillent pas à obtenir des riches qu'ils cessent de placer au premier rang de leurs devoirs moraux l'obligation de « ramasser de l'argent pour mettre leurs fils en état de vivre sans rien faire. » Il y a là une œuvre de moralisation qui, assurément, est difficile : mais elle seule pourra rendre effectives les mesures de « discipline » dont nous parle M. Cope Cornford, et que, d'ailleurs, il ne s'arrête jamais à définir.

Et, vraiment le temps presse de résoudre le problème. Je m'étonnais, depuis quelques mois, de ne pouvoir pas ouvrir une revue ni un journal anglais sans y trouver de longs articles sur « le danger des *sans-travail.* » Le livre de M. Cope Cornford m'a expliqué tout ce qu'un tel danger avait de réel, de sérieux, et de menaçant. Il m'a expliqué aussi la récente élection, à la Chambre des communes, de plus de trente députés socialistes, qui, tous, avaient inscrit en tête de leur programme : « De l'ouvrage pour les ouvriers sans travail ! » Puissions-nous apprendre bientôt qu'un économiste de génie a enfin découvert un moyen de réaliser ce programme, et de guérir la société anglaise du « chancre » qui est en train de lui ronger le « cœur ! »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars.

La chute du ministère Rouvier a été une surprise : personne ne s'attendait, le 7 mars, lorsque la séance de la Chambre s'est ouverte, à ce qu'elle eût ce dénouement. On savait bien que le ministère n'était pas solide. Son autorité était depuis quelque temps très ébranlée par des causes diverses dont la principale est qu'à louvoyer, comme il le faisait, entre tous les partis, il avait fini par n'inspirer confiance à aucun. Sa chute n'en est pas moins regrettable ; elle s'est produite mal à propos. Il était facile de prévoir que, dans les circonstances présentes, le ministère Rouvier ne pouvait pas être remplacé avec avantage, et c'est ce que l'événement n'a pas tardé à montrer. Nous avons aujourd'hui un cabinet Sarrien, avec M. Clemenceau à l'Intérieur et M. Briand à l'Instruction publique et aux Cultes. L'attribution du portefeuille de l'Intérieur à M. Clémenceau à la veille des élections est tout un programme : elle donne sa signification au nouveau gouvernement. Il y a beaucoup d'hommes de mérite ou de talent dans le cabinet. Il y a M. Poincaré aux Finances, et M. Barthou aux Travaux publics. M. Étienne reste à la Guerre et M. Thomson à la Marine; on a bien fait de les y laisser; il faut toucher le moins souvent possible à la Marine et à la Guerre, et MM. Thomson et Étienne y montrent de l'intelligence et de la bonne volonté. Mais comment des hommes si divers, si différens, si opposés, et dont quelques-uns tiennent sans doute à leurs idées d'autrefois, pourront-ils marcher d'accord ? Il suffit, à la vérité, qu'ils en donnent l'illusion pendant deux mois : après les élections on verra. Certaines questions exigent, toutefois, une solution prompte, celle des inventaires par exemple. Qu'en fera le ministère? Mais c'est l'histoire de demain et nous n'avons à

raconter que celle d'hier. Au moment où nous écrivons, le nouveau cabinet n'est même pas encore définitivement formé: il n'est pas sorti des limbes. Revenons donc en arrière, à la séance du 7 mars.

On venait d'apprendre que, dans une petite commune du Nord, à Boeschepe, un homme avait été tué dans une église où l'administration procédait à un inventaire. La Chambre a ressenti l'espèce de saisissement qu'on éprouve toujours lorsqu'on se trouve en présence d'un cadavre, et dès l'ouverture de la séance on a eu l'impression qu'elle risquait de mal finir. Rien ne peut donner une idée de ce qu'elle a eu de désordonné et de décousu! Jamais encore l'anarchie morale n'avait été poussée aussi loin. Un grand nombre d'orateurs ont pris la parole, ceux-ci dans un sens, ceux-là dans un autre : la Chambre a ordonné également l'affichage de leurs discours. Le mot d'éclectisme s'appliquerait mal à cet étrange relâchement d'esprit : le lecteur lui donnera une qualification plus exacte. Il y a cependant, si on cherche bien, une sorte de fil conducteur à travers la pensée désordonnée de la Chambre. Tous les discours dont elle a ordonné l'affichage contiennent un passage qui, sans justifier toujours la loi de séparation, lui reconnaît pourtant quelques qualités. Ni M. l'abbé Lemire, ni M. Ribot, ne la considèrent comme une simple loi de persécution. Sans doute ses principaux auteurs ou inspirateurs n'ont pas eu des desseins bienveillans à l'égard de l'Église; ils sont le plus souvent les adversaires des idées et des sentimens religieux et ils espèrent bien en voir disparaître les dernières traces dans une humanité future et prochaine; mais ils ne sont pas allés jusqu'au bout de leur désir dans la confection de la loi. Ils n'y sont pas allés parce qu'ils ne l'ont pas pu. La majorité de la Chambre, si elle a eu le tort de se laisser entraîner au vote de cette loi, n'était pas sans appréhensions, ni même sans craintes sérieuses sur les suites qui en résulteraient. Livrée à elle-même, elle ne l'aurait certainement pas votée.

M. Combes avait présenté la séparation : la Chambre lui a fait comprendre qu'il devait disparaître. C'était pour elle un moyen de reprendre une partie de sa liberté dans la discussion qui allait s'ouvrir et qui a été longue, sérieuse, approfondie. On sait que, grâce à l'intervention de M. Ribot et à l'espèce de collaboration qui s'est établie entre lui et M. Briand, la loi a été considérablement transformée. C'est ce qui a permis à M. Briand de la glorifier, et à M. Ribot lui-même de plaider en sa faveur les circonstances atténuantes. M. l'abbé Lemire, qui est un esprit sincère et une âme tendre, s'est inspiré des mêmes sentimens que M. Ribot. Quant à M. Dubief, mi-

nistre de l'Intérieur, il s'est naturellement inspiré de ceux de M. Briand. La partie commune de tous ces discours était une opinion favorable à la loi, ou indulgente pour elle. Il n'en a pas fallu davantage pour les faire afficher tous à la fois, tant la Chambre, à la veille des élections, éprouvait le besoin de faire certifier au pays par les voix les plus diverses qu'elle n'avait pas fait œuvre sectaire. Voyez, disait-elle aux électeurs, arrêtez-vous le long des murs où ils sont affichés et lisez les discours du 7 mars; ce ne n'est pas seulement MM. Briand et Dubief, mais encore M. Ribot, le plus illustre des progressistes, et M. Lemire, un membre de l'Église, un abbé, qui se portent garans pour nous !

Cette première partie de la séance a eu quelque chose d'un peu académique : la seconde, plus courte, a été plus vive, plus directe, plus décidée, plus décisive. Dans la première, M. Rouvier avait gardé le silence : il a bien fallu qu'il parlât dans la seconde. Il a déclaré qu'il appliquerait la loi avec fermeté, mais avec tact et modération. Avec tact, avec modération, qu'est-ce que cela veut dire? Cela signifie-t-il qu'on continuera comme auparavant? Mais le parvis de plusieurs églises a déjà été souillé de sang et un homme a été tué. Est-ce que le gouvernement n'a aucune responsabilité dans ces faits? Est-ce qu'il pouvait se borner à demander à la Chambre de compter sur lui? Est-ce que ses succès antérieurs justifiaient cette confiance? A toutes ces questions qui se posaient dans les esprits, M. Ribot avait répondu d'avance. Il avait montré les hésitations, les tergiversations, les contradictions du gouvernement. Celui-ci, paraît-il, subitement éclairé par une lueur de bon sens, avait résolu d'abord de suspendre l'exécution des inventaires dans les paroisses où il rencontrerait des résistances; mais ensuite, effrayé par les remontrances supérieures de l'extrême-gauche, — et notamment de M. Clémenceau, — il avait changé d'avis. Les inventaires allaient donc continuer partout, sans rémission ni délai, et la Chambre n'avait d'autre garantie pour l'avenir que le « tact » du gouvernement qu'elle avait pu apprécier dans le passé. Était-ce suffisant? M. Ribot ne l'a pas pensé. Il avait attribué d'ailleurs une partie des difficultés avec lesquelles on était aux prises à l'affectation du gouvernement de n'avoir aucun rapport, aucun contact avec les chefs de la hiérarchie catholique, comme si ces rapports devaient être nécessairement compromettans et ce contact humiliant. Cette réserve du gouvernement n'était-elle pas une absurdité, une inconvenance et une source de dangers? Entre honnêtes gens, on se quitte avec d'autres formes. Demain, nous ne con-

naîtrons plus l'Église, c'est entendu : elle n'en existera pas moins et, à supposer qu'elle doive la perdre un jour, elle ne perdra pas tout d'un coup son influence sur une partie de l'opinion. Elle peut beaucoup pour faire de l'apaisement en France, ou pour y déchaîner la guerre : il est donc d'une sage politique de ne pas se séparer d'elle sans quelques ménagemens. Le gouvernement n'y en a mis aucun. Cette attitude lui a sans doute fait beaucoup d'honneur auprès de sa clientèle radicale, mais elle lui a causé ailleurs beaucoup plus d'embarras et de difficultés qu'on ne l'imagine. M. Ribot a conseillé de la modifier : il aurait vu des avantages à ce qu'on ne repoussât pas en principe toute conversation avec les chefs de l'Église catholique. C'est là-dessus que les radicaux attendaient le gouvernement. M. Massé lui a posé une question directe : A-t-il ou n'a-t-il pas, est-il d'avis d'avoir ou de ne pas avoir avec les évêques les rapports dont a parlé M. Ribot ? Il fallait répondre. M. Rouvier a répondu qu'il n'avait et n'aurait aucun rapport avec les représentans de l'Église. On a fait retomber sur M. Ribot la responsabilité d'avoir renversé le ministère : n'est-ce pas plutôt le ministère qui s'est renversé lui-même ? Si M. Rouvier s'est imaginé qu'en répondant comme il l'a fait à M. Massé, il se concilierait le vote des radicaux, son erreur a été grande et surtout elle a été courte. — Bien ! a déclaré M. Massé ; votre réponse nous donne pleine satisfaction, mais nous n'en voterons pas moins contre vous ; et comme le centre se trouve engagé d'honneur à faire de même, le tour est joué, le ministère est renversé. — Il l'a été effectivement par une majorité de 33 voix.

En tombant, et nous devons lui en être reconnaissans, il nous a laissé le règlement d'administration publique pour l'application de la loi de séparation. Ce règlement n'a pas encore paru au *Journal officiel*, mais il est fini et plusieurs journaux l'ont publié. Le nouveau ministère pourrait sans doute demander au Conseil d'État d'y introduire quelques modifications ; nous ne croyons pas qu'il le fasse ; ce serait aller contre l'opinion et susciter bénévolement un surcroît de difficultés. Tel qu'il est, ce document, si impatiemment attendu et si longtemps différé, donne satisfaction aux principales revendications des catholiques et des libéraux. Il ne pouvait pas améliorer beaucoup la loi, mais il aurait pu l'aggraver et il ne l'a pas fait. Il laisse les choses en l'état. Nous avions craint pendant quelques jours qu'il n'en fût autrement. Le gouvernement, sans qu'on ait bien su pourquoi, avait chargé une commission nommée par lui de préparer un avant-projet qui serait ensuite soumis au Conseil d'État. La Commission

elle-même a peu travaillé : la besogne principale a été faite dans le cabinet de M. le ministre des Cultes. L'avant-projet qui est sorti de cette officine ne verra probablement jamais le jour, et c'est dommage « pour la beauté du fait ! » comme dit Alceste.

La loi y était rendue plus rigoureuse dans plusieurs de ses dispositions principales. L'avant-projet disait ce qu'elle avait omis de dire ; il interdisait, par exemple, la fusion de plusieurs associations cultuelles en une seule, et les obligeait à ne pas sortir du cadre des anciennes circonscriptions paroissiales : c'était rendre impossible leur formation et leur fonctionnement dans les paroisses les plus petites et les plus pauvres. On voit la conséquence : dans ces paroisses, l'impossibilité de créer des associations cultuelles aurait empêché la dévolution à celles-ci des biens de la fabrique ; l'État s'en serait emparé ; l'accusation qu'on lui adressait à propos des inventaires de viser à la confiscation des biens se serait trouvée justifiée. Il est vrai que l'autorisation de fusionner aurait pu être accordée aux associations, mais il aurait fallu un acte administratif, c'est-à-dire arbitraire : les autorisations auraient été accordées ou refusées suivant la fantaisie du jour. Le Conseil d'État a supprimé tous ces obstacles. Il permet aux établissemens actuels existant dans des paroisses « limitrophes » de transférer leurs biens à une seule et même association. Il admet même que les biens des établissemens supprimés puissent être attribués, non seulement à des associations, mais à des unions d'associations légalement constituées. Pour ce qui est des associations elles-mêmes, la loi les soumet à des restrictions qui sont déjà très étroites. L'avant-projet de règlement allait beaucoup plus loin. Il décidait ce que contiendraient et ce que ne contiendraient pas leurs statuts, qui aurait ou qui n'aurait pas le droit d'y entrer, quelle y serait la proportion des laïques et des ecclésiastiques, quelle partie des recettes pourrait ou ne pourrait pas être versée à d'autres associations ou à des unions d'associations. Le Conseil d'État a fait justice de ces énormités. « Les associations cultuelles, a-t-il dit, se constituent, s'organisent et fonctionnent librement sous les seules restrictions résultant de la loi du 9 décembre 1905. » C'est tout, et cela suffit. L'avant-projet obligeait les associations à remettre à l'autorité publique la liste de tous leurs membres, quel qu'en fût le nombre : le règlement les oblige seulement à donner les noms de 7, de 15 ou de 25 membres, de manière à prouver qu'elles comprennent le minimum fixé par la loi suivant la population des communes. Enfin le règlement, tout en disant que les recettes seront exclusivement affectées aux besoins du culte, écarte toute équi-

voque puisqu'il résulte de son texte que les ressources d'une association pourront être versées à d'autres, ou servir à payer des cotisations à des unions sans que ces versemens soient limités à un chiffre quelconque. Il n'est fait exception que pour les recettes affectées à un objet spécial. On ne saurait contester que toutes ces dispositions ne soient libérales. Voici le trait final : l'avant-projet, poussant à l'extrême limite la manie de réglementation et d'inspection qui est dans nos habitudes administratives, décidait qu'il serait fait par les agens de l'État et de la commune un inventaire annuel des biens de l'association. Étrange aberration! L'expérience qu'on vient de faire des inventaires devait encourager, n'est-ce pas, à les recommencer tous les ans? Le Conseil d'État ne l'a pas cru. Il y aura bien un inventaire annuel; l'article 21 de la loi le rend obligatoire; mais ce sera une opération intérieure de l'association, l'autorité publique n'y interviendra pas. Ce sont là des améliorations incontestables. Le Conseil d'État ne les a pas faites sans résistance. Il y a eu dans son sein des discussions et des batailles comme dans une assemblée politique, et nous ne savons pas quel en aurait été le dénouement si le gouvernement n'avait pas jugé à propos d'y intervenir discrètement. Il a engagé, nous allions dire poussé le Conseil d'État dans la bonne voie. Il a voulu faire œuvre d'apaisement. Il a préparé à son successeur un héritage plus léger à supporter.

Au milieu de tous ces incidens agités, troublés, violens, de ces séances tumultueuses, de cette crise inopinée, un événement d'un autre caractère se prépare : on y trouvera sans doute le calme, la modération, l'élévation de pensées et, qu'on nous permette de l'espérer, la charité qui manquent ailleurs. Il s'agit de la prochaine réunion des évêques de France. Pour la première fois depuis le Concordat, et même depuis plus longtemps, une réunion de ce genre aura lieu. C'est donc une expérience toute nouvelle qui va être faite, et elle éveille, même en dehors des catholiques, un intérêt extrêmement vif. Depuis la suppression du Concordat, le Pape a donné une première preuve de son indépendance reconquise en nommant à lui seul des évêques et des archevêques. Nous espérons qu'à l'avenir il enfermera lui-même l'exercice de son pouvoir dans certaines règles; mais, cette fois, le nombre des prélats à nommer et l'urgence qu'il y avait à le faire ne lui permettaient pas de procéder autrement. Quoi qu'il en soit, c'est là un grand fait. Nous allons bientôt en voir un autre non moins important dans la réunion de nos évêques : il témoignera une fois de plus et sous une autre forme de

la liberté de nos prélats. Ils ne s'inspireront que des intérêts de l'Église; ils n'ont plus à tenir compte de ceux de l'État que dans la mesure où le font tous les bons citoyens. Comment n'être pas frappé de deux manifestations aussi éclatantes? Elles montrent l'Église aujourd'hui maîtresse d'elle-même, maîtresse de ses destinées, et quelque regrettable que reste à nos yeux sa séparation d'avec l'État, il faut bien convenir que le régime nouveau ne va pas pour elle sans compensations. C'est ce que M. Ribot a essayé de lui faire entendre, en s'adressant plus particulièrement à la droite de la Chambre, dans la péroraison de son éloquent discours du 7 mars. Nous nous associons de tout cœur au vœu qu'il a émis que les catholiques, conseillés par leurs chefs hiérarchiques, nous ne disons pas acceptent la loi de séparation, — le mot ne serait pas exact, — mais s'y résignent, et en fassent loyalement l'essai. Quelque mauvaise qu'elle soit dans son principe, elle ne l'est pas dans tous ses détails, ni dans toutes ses conséquences, et, puisqu'on ne saurait d'ailleurs la changer en ce moment, il y a lieu de voir ce qu'on peut tirer de son application. Soyons francs, toutes les difficultés de ces dernières semaines, les désordres provoqués par les inventaires, les ardeurs dont les esprits ont été échauffés, viennent uniquement de ce que les uns veulent faire l'épreuve de la loi et que les autres ne le veulent pas. C'est le secret de ces agitations : il ne faut pas le chercher dans les inventaires, « une misère! » comme a dit M. Ribot. Le moment est venu de faire cesser les incertitudes. Ni le Pape par un acte de sa souveraineté morale, ni les évêques par un acte collectif résultant de leurs délibérations n'ont encore usé à cet égard de l'autorité qui leur appartient. Nous avons compris et admis leur réserve jusqu'au moment où le règlement d'administration publique serait connu; mais ce moment est venu. Il est vrai que le document n'est pas encore publié officiellement *ne varietur*, et on en a profité, peut-être à tort, pour ajourner de quelques semaines la réunion des évêques; mais dans quelques semaines, — et le plus tôt sera le mieux, — il faudra parler, il faudra agir. Dans quel sens? Notre opinion a été déjà exprimée ici : nous ne commettrons pas l'inconvenance de lui donner aujourd'hui la forme d'un conseil, n'ayant aucune qualité pour cela. Toutefois, si nous ne donnons pas un conseil, on nous permettra de former un vœu.

L'assemblée des évêques aura à s'occuper d'un grand nombre de questions : mais il y en a une qui domine toutes les autres, celle de savoir s'il y a lieu de faire ou de ne pas faire les associations cultuelles. Cette question, qui est pour nous très simple, ne semble nullement

résolue dans les esprits : on entend beaucoup dire que les catholiques sont divisées sur la réponse à y faire, et que ces divisions existent parmi les pasteurs, comme parmi les fidèles. Les associations cultuelles étant le pivot même sur lequel roule l'exécution de la loi, la question qui se pose à leur sujet est précisément celle qui nous préoccupe : faut-il, ou ne faut-il pas se soumettre à la loi? En s'abstenant de faire des associations cultuelles, les catholiques ne prendraient pas posture de révolte matérielle, comme quelques-uns l'ont fait à propos des inventaires ; mais, quoique passive, leur résistance serait cette fois bien autrement sérieuse et efficace. L'autorité publique est toujours certaine de vaincre, quand elle le voudra, l'opposition aux inventaires ; elle n'a au contraire aucun moyen d'obliger les catholiques à former des associations ; ils sont parfaitement libres de ne pas en former, et s'ils n'en forment pas, toute la loi s'écroule. Par malheur, elle s'écroule sur les catholiques eux-mêmes, et les premiers intérêts lésés sont ceux de l'Église. Nous reconnaissons que l'État sera dans un grand embarras, mais l'Église sera privée des biens dont il lui reconnaissait la propriété ou dont il avait l'intention de lui abandonner l'usage. La dévolution des biens ne peut effectivement être faite par les fabriques qu'aux associations cultuelles : s'il n'y a pas d'associations cultuelles, il ne peut pas y avoir non plus de dévolution, et l'État est obligé par la loi d'affecter les biens des fabriques à des œuvres de charité. De même pour les églises et provisoirement pour les presbytères. L'État ne peut les remettre qu'aux associations cultuelles : elles sont le seul organe de l'Église qu'il reconnaisse encore. Il y a plus : les associations cultuelles sont le seul organe légal, — le seul, nous le répétons, — que la loi autorise en vue de pourvoir à l'exercice du culte. Si on veut en créer d'autres, qu'on pourra croire meilleurs dans des conditions et sous des formes différentes, l'autorité publique interviendra pour les détruire : en d'autres termes, toutes les autres associations qui auraient ce même objet, l'exercice du culte, seront dissoutes. Le dilemme est donc très simple : ou des associations cultuelles, ou l'anarchie. Les associations auront les avantages que nous avons énumérés : elles seront en quelque sorte la main prenante de l'Église, où l'État mettra ses dernières libéralités et où les fidèles déposeront leurs offrandes. Quant à l'anarchie, c'est-à-dire à l'absence de toute organisation légale, elle aura pour conséquence première, la spoliation, spoliation involontaire mais obligatoire de la part de l'État qui l'opérera contraint et forcé, et pour l'Église l'impossibilité de vivre.

Les évêques de France voudront-ils s'exposer à ces conséquences, ou plutôt y exposer l'Église dont ils ont la charge? S'ils le font, sont-ils sûrs d'être suivis par les fidèles? S'ils sont suivis par les fidèles, pasteurs et troupeau sont-ils sûrs de ne pas regretter un jour ou l'autre l'aventure où ils se seront engagés? Bon gré, mal gré, ces questions s'imposent à eux; et tous ceux qui ont le souci, d'une part de la paix publique, de l'autre des intérêts des consciences, en considérant, il est vrai, ces intérêts avec les seules lumières de la raison humaine, attendent avec anxiété les réponses qu'ils vont y faire.

La Chambre, le 7 mars, a paru oublier complètement la situation extérieure. Aurait-elle renversé M. Rouvier si elle avait jeté les yeux un peu au delà des frontières, et si son regard s'était étendu jusqu'à Algésiras? Nous sommes malheureusement coutumiers de ces distractions en France, et elles nous font peu d'honneur. Notre excuse, si nous en avons une, est que la continuité de notre politique étrangère dépend beaucoup moins souvent qu'on ne le croit de la durée de nos ministères. Les ministères changent et la politique reste la même. Il faudrait, pour qu'il en fût autrement, que le ministre des Affaires étrangères fût renversé personnellement, après un débat où sa politique aurait rencontré l'opposition de la Chambre; mais c'est ce qui n'arrive presque jamais, et c'est ce qui est arrivé le 7 mars moins que jamais. Tout le monde approuvait l'attitude ferme et conciliante de M. Rouvier à Algésiras : aussi la chute du ministre n'a-t-elle pas empêché sa politique de continuer de produire ses effets.

La quinzaine qui vient de s'écouler a été fertile en incidens extérieurs, et nous regrettons que l'encombrement de nos affaires intérieures ne nous permette pas de leur donner ici, non pas toute l'attention, mais toute la place qu'ils méritent. La conférence d'Algésiras s'est trouvée, le 3 mars, à un de ces tournans qui, suivant le choix qu'on y fait d'une route ou d'une autre, déterminent pour longtemps la direction des affaires. Il s'agissait de savoir, comme le demandait le plénipotentiaire italien, si les deux questions de la Banque et de la police seraient étudiés conjointement, — la première, qui était plus mûre, en séance plénière, la seconde, qui avait besoin de plus de préparation, en comité, — ou si on n'aborderait celle-ci qu'après avoir épuisé celle-là. Nous étions pour la première méthode et l'Allemagne pour la seconde, c'est ce qui faisait l'intérêt du vote : n'oublions pas qu'il n'y en avait encore pas eu jusque-là. Les puissances se sont distribuées de la manière suivante : l'Italie, l'Angle-

terre, la Russie, la France, les États-Unis, l'Espagne, le Portugal, la Belgique, la Hollande se sont prononcés pour l'étude conjointe des deux questions; l'Allemagne, le Maroc et l'Autriche contre. La Suède s'est abstenue. Nous ne voulons pas exagérer l'importance de ce vote : on ne saurait dire pourtant qu'il n'en ait pas eu, ni que sa signification ait été dénuée de clarté. Sans doute aucune question n'était posée au fond; mais il n'était pas indifférent de savoir si la discussion de la Banque et celle de la police seraient ou ne seraient pas liées, car nous ne voulions pas faire sur l'une des concessions qui auraient une apparence définitive, avant de savoir si on nous en ferait sur l'autre. C'est d'ailleurs sur les questions les moins importantes que les préférences déterminées par les sympathies ont le plus libre jeu.

Nous nous demandions quel effet produirait en Allemagne le vote du 3 mars. La presse a manifesté de la mauvaise humeur, d'abord contre l'Italie, puis contre la Russie qui, en séance de comité, a soutenu énergiquement l'organisation de la police au moyen d'officiers et de sous-officiers exclusivement français et espagnols : mais les sentimens de la presse ne pénètrent pas toujours dans ce qu'un ministre français a appelé autrefois « la région des gouvernemens. » Le gouvernement impérial qui se flatte, souvent avec raison, de faire de la politique objective, a montré beaucoup de bon sens et de sang-froid. Il a compris qu'après nous avoir entraînés fort loin dans la voie des concessions, le moment était venu d'y faire lui-même quelques pas. Il le pouvait, assurément, sans compromettre aucun intérêt allemand et le vote de la Conférence semblait bien l'y inviter. A persévérer dans l'intransigeance où il était resté jusqu'alors, il risquait de demander à ses amis un effort trop considérable. Il l'a senti. Aussi a-t-on remarqué bientôt un changement dans le ton de M. de Tattenbach : d'autre part, M. de Radowitz prenait plus souvent la parole, et il ne l'a jamais fait sans laisser la porte entr'ouverte à la conciliation. Pour la première fois, M. de Radowitz trouvait les propositions de la France tout à fait dignes d'être prises en sérieuse considération. Il n'allait pas jusqu'à les accepter intégralement; mais enfin le progrès était réel, l'entente devenait possible.

Sur la question de la Banque, on a transigé presque sur tous les points qui avaient été réservés, par exemple sur les conditions dans lesquelles nous abandonnerions le droit de préférence qui, lors du dernier emprunt, avait été reconnu à nos banquiers pour les emprunts futurs. Nous demandions que, dans la constitution du capital

social, on nous accordât quatre parts en plus de celle qui était attribuée à chaque nation. M. de Radowitz a finalement consenti à nous en accorder deux, et M. Révoil a déclaré tout de suite que, par esprit de conciliation, il consentirait à son tour une réduction sur nos premières demandes : il voudrait toutefois ne renoncer qu'à une part. La question de la Banque, quelque importante qu'elle soit, a un caractère trop technique pour que nous en exposions ici les détails : il n'en est pas de même de celle de la police. On connaît notre thèse, qui est aussi celle de l'Espagne, et que M. de Bacheracht, le second plénipotentiaire russe, s'est appropriée. Nous ne demandons pas un mandat européen, et il faut dissiper sur ce point les confusions que la presse entretient quelquefois. C'est le Sultan qui, dans la plénitude de sa souveraineté, reste chargé de la police ; mais, l'expérience ayant surabondamment prouvé qu'il était incapable de la faire à lui seul, l'opinion a été unanime à reconnaître qu'il convenait de mettre à sa disposition quelques élémens étrangers, c'est-à-dire des officiers et des sous-officiers européens. Lesquels et dans quel nombre? Le second plénipotentiaire russe a merveilleusement expliqué que la France et l'Espagne seules, à cause de leur proximité du Maroc, étaient en mesure de fournir rapidement au Sultan des instructeurs musulmans, et M. Révoil a ajouté que 16 officiers et 32 sous-officiers, répartis entre huit ports de mer, suffiraient à la tâche. On ne pouvait plus nous soupçonner de vouloir conquérir le Maroc avec de pareilles forces. La délégation allemande paraissait fort peu disposée au début à se rallier à ces propositions : cependant elle l'a fait en principe et cette concession doit, en bonne justice, lui être comptée comme très sérieuse. Mais elle a demandé qu'il fût fait également état d'une proposition autrichienne qui, dans sa pensée, pouvait s'adapter à la nôtre sans en fausser l'économie. Est-ce tout à fait exact ? La proposition autrichienne consiste en ceci : la police serait organisée dans sept ports de mer au moyen d'officiers français et espagnols, mais dans le huitième, celui de Casablanca, elle le serait par un officier supérieur en grade qui aurait le titre d'inspecteur général et qui remplirait effectivement les fonctions qui y correspondent. Cet officier serait suisse, ou hollandais : il appartiendrait, en tout cas, à une petite puissance neutre. Nous n'avons aucune objection à faire contre la création d'un inspecteur général de la police ; mais pourquoi distraire un port de mer du droit commun marocain, pour en faire sa résidence et son champ personnel d'opération ? Croit-on le grandir par là et lui donner plus d'autorité ? En réalité cet inspecteur, qui inspectera tous

les autres et qui ne sera inspecté par personne, n'échappera pas à la critique s'il est lui-même organisateur de police ; il sera vulnérable par là; et s'il est vrai que les officiers français et espagnols ont, dans les affaires musulmanes, une compétence qui n'appartient pas aux autres, il est douteux qu'un Suisse ou qu'un Hollandais fasse mieux qu'eux. Cette observation s'applique à toute organisation analogue qu'on pourrait proposer, quand même elle ne dépendrait plus de l'inspecteur général, si elle était confiée à des officiers non français ou non espagnols. Sir Arthur Nicholson, le premier plénipotentiaire anglais, a combattu, non pas le principe, mais certains détails du projet autrichien, avec beaucoup de force, et M. de Radowitz a proposé de renvoyer le tout au comité de rédaction, afin de rechercher par où les vues de la France et celles de l'Autriche pourraient se concilier. On en est là : l'accord n'est pas encore fait.

C'est avec une grande satisfaction que nous constatons le changement heureux qui s'est produit dans ce qu'on appelle l'atmosphère de la Conférence. Rien n'est fini; tout peut encore s'embrouiller et se gâter; le succès final demeure incertain; mais il est devenu infiniment probable, et c'est beaucoup quand on songe aux impressions pessimistes de ces derniers jours. Nous avons lu à maintes reprises dans les journaux allemands que, par des procédés qui nous paraissaient étrangement mystérieux, le gouvernement impérial n'avait d'autre but que de rétablir avec nous des rapports de confiance mutuelle et d'amitié. Il y a encore quelque chose à faire pour atteindre ce résultat. Quoi qu'il en soit, nous désirons vivre en bonne intelligence avec l'Allemagne et nous avons donné des preuves si nombreuses de la sincérité de nos dispositions qu'il nous est difficile d'y ajouter grand'chose. Certainement, l'Allemagne est encore en reste avec nous. Mais nous apprécions ses premières concessions. Elles sont précieuses en elles-mêmes; elles le sont encore davantage s'il nous est permis d'y voir un gage pour l'avenir.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LES DÉSENCHANTÉES [1]

DEUXIÈME PARTIE [2]

IV

Quatre jours après. La nouvelle mariée, au fond de la maison très ancienne et tout à fait seigneuriale de son jeune maître, est seule, dans la partie du harem qu'on lui a donnée comme salon particulier : un salon Louis XVI blanc, or et bleu pâle, fraîchement aménagé pour elle. Sa robe rose, venue de la rue de la Paix, est faite de tissus impalpables qui ont l'air de nuages enveloppans, ainsi que l'exige la fantaisie de la mode ce printemps-là, et ses cheveux sont arrangés à la façon la dernière inventée. Dans un coin, il y a un bureau laqué blanc, à peu près comme celui de sa chambre à Khassim-Pacha, et les tiroirs ferment à clef, ce qui était son rêve.

On croirait une Parisienne chez elle, — sans les grillages, bien entendu, et sans les inscriptions d'Islam, brodées sur de vieilles soies adorables, qui çà et là décorent les panneaux des murailles : le nom d'Allah, et quelques sentences du Coran. — Il est vrai, il y a aussi un trône, qui surprendrait à Paris : son trône de mariage, très pompeux, surélevé par une estrade à deux

(1) *Published, April first, nineteen hundred and six. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* Calmann Lévy.

(2) Voyez la *Revue* du 15 mars.

ou trois marches, et couronné d'un baldaquin d'où retombent des rideaux de satin bleu, magnifiquement brodés de grappes de fleurs en argent. — Pour tout dire, il y a bien encore la bonne Kondjé-Gul, dont l'aspect n'est pas très parisien; assise près d'une fenêtre, elle chantonne tout bas, tout bas, un air du pays noir.

La mère du Bey, la dame 1320 un peu niaise, aux manières de vieille chatte, s'est montrée au fond une créature inoffensive, plutôt bonne, et qui pourrait même être excellente, n'était son idolâtrie aveugle pour son fils. La voici du reste séduite tout à fait par la grâce de sa belle-fille, tellement qu'hier elle est venue d'elle-même lui offrir le piano tant désiré; vite alors, en voiture fermée, sous l'escorte d'un eunuque à cheval, on a passé le pont de la Corne-d'Or, pour aller en choisir un dans le meilleur magasin de Péra; et deux relèves de portefaix, avec des mâts de charge, viennent d'être commandées pour l'apporter demain matin, à l'épaule, dans ce haut quartier d'un accès plutôt difficile.

Quant au jeune bey, l'*ennemi*, — le plus élégant capitaine de cette armée turque où il y a tant d'uniformes bien portés, décidément très joli garçon, avec la voix douce que Kondjé-Gul avait annoncée, et le sourire un peu félin que lui a légué sa mère, — quant au jeune bey, jusqu'ici d'une délicatesse accomplie, il fait à sa femme, dont la supériorité lui est déjà apparue, une cour discrète, moitié enjouée, moitié respectueuse, et, comme c'est la règle en Orient, dans le monde, il s'efforce de la conquérir avant de la posséder. (Car, si le mariage musulman est brusque et insuffisamment consenti *avant* la cérémonie, *après* en revanche il a des ménagemens et des pudeurs qui ne sont guère dans nos habitudes occidentales.)

De service chaque jour au palais d'Yldiz, Hamdi-Bey rentre à cheval le soir, se fait annoncer chez sa femme et s'y tient d'abord comme en visite. Après le souper, il s'assied plus intimement sur un canapé près d'elle, pour fumer en sa compagnie ses cigarettes blondes, et tous deux alors s'observent et s'épient comme des adversaires en garde; lui, tendre et câlin, avec des silences pleins de trouble; elle, spirituelle, éblouissante tant qu'il ne s'agit que d'une causerie, mais tout à coup le désarmant par une résignation affectée d'esclave, s'il tente de l'attirer sur sa poitrine ou de l'embrasser. Ensuite, quand dix heures

sonnent, il se retire en lui baisant la main... Si c'était elle qui l'eût choisi, elle l'aurait aimé probablement; mais la petite princesse indomptée de la plaine de Karadjémir ne fléchirait point devant le maître imposé... Elle savait du reste que le temps était tout proche et inévitable où ce maître, au lieu de la saluer courtoisement le soir, la suivrait dans sa chambre. Elle ne tenterait aucune résistance, ni surtout aucune prière. Elle avait fait de sa personnalité cette sorte de dédoublement coutumier à beaucoup de jeunes femmes turques de son âge et de son monde, qui disent : « Mon corps a été livré par contrat à un inconnu, et je le lui garde parce que je suis honnête; mais mon âme, qui n'a pas été consultée, m'appartient encore, et je la tiens jalousement close, en réserve pour quelque amant idéal... que je ne rencontrerai peut-être point, et qui, dans tous les cas, n'en saura sans doute jamais rien. »

Donc, elle est seule chez elle, toute l'après-midi, la jeune mariée.

Aujourd'hui, en attendant que l'*ennemi* rentre d'Yldiz, l'idée lui vient de continuer pour André son journal interrompu, et de le reprendre à la date fatale du 28 Zil-hidjé 1318 de l'hégire, jour de son mariage. Les anciens feuillets du reste lui reviendront demain; elle les a redemandés à l'amie qui en était chargée, trouvant ce nouveau bureau assez sûr pour les déposer là.

Et elle commence d'écrire :

Le 28 Zil-hidjé 1318
(19 avril 1901, à la Franque).

C'est ma grand'mère en personne qui vient me réveiller. — Cette nuit-là, je m'étais endormie si tard!... — Dépêche-toi, me dit-elle. Tu oublies sans doute que tu devras être prête à neuf heures. On ne dort pas ainsi, le jour de son mariage.

Que de dureté dans l'accent! C'était la dernière matinée que je passais chez elle, dans ma chère chambre de jeune fille. Ne pouvait-elle s'abstenir d'être sévère, ne fût-ce qu'un seul jour? En ouvrant les yeux, je vois mes cousines, qui se sont déjà levées sans bruit et qui mettent leur tcharchaf; c'est pour rentrer vite au logis, commencer leur toilette qui sera longue. Jamais plus nous ne nous éveillerons là, ensemble, et nous échangeons encore de grands adieux. On entend les hirondelles chanter à cœur joie; on devine que dehors le printemps resplendit; une claire journée de soleil se lève sur mon sacrifice. Je me sens comme une noyée, à qui personne ne voudra porter secours.

Bientôt, dans la maison, un vacarme d'enfer. Des portes qui s'ouvrent et qui se ferment, des pas empressés, des bruits de traînes de soie. Des voix de femmes, et puis les voix de fausset des nègres. Des pleurs et des rires, des sermons et des plaintes. Dans ma chambre, entrées et sorties continuelles : les parentes, les amies, les esclaves, toute une foule qui vient donner son avis sur la manière de coiffer la mariée. De temps à autre, un grand nègre de service rappelle à l'ordre et supplie qu'on se dépêche.

Voici neuf heures; les voitures sont là; le cortège attend, la belle-mère, les belles-sœurs, les invitées du jeune bey. Mais la mariée n'est pas prête. Les dames qui l'entourent s'empressent alors de lui offrir leurs services. Mais c'est leur présence justement qui complique tout. A la fin, nerveuse, elle les remercie et demande qu'on lui laisse place. Elle se coiffe elle-même, passe fiévreusement sa robe garnie de fleurs d'oranger, qui a trois mètres de queue, met ses diamans, son voile et les longs écheveaux de fils d'or à sa coiffure... Il est une seule chose qu'elle n'a pas le droit de toucher : son diadème.

Ce lourd diadème de brillans, qui remplace chez nous le piquet de fleurs des Européennes, l'usage veut que, pour le placer, on choisisse parmi les amies présentes une jeune femme *ne s'étant mariée qu'une fois, n'ayant pas divorcé, et notoirement heureuse en ménage*. Elle doit, cette élue, dire d'abord une courte prière du Coran, puis couronner de ses mains la nouvelle épouse, en lui présentant ses vœux de bonheur, et en lui souhaitant surtout que *pareil couronnement ne lui arrive qu'une fois dans la vie*. (En d'autres termes, — vous comprenez bien, André, — ni divorce, ni remariage.)

Parmi les jeunes femmes présentes, une semblait tellement indiquée, que, à l'unanimité, on la choisit : Djavidé, ma bien chère cousine. Que lui manquait-il, à celle-là? Jeune, belle, immensément riche, et mariée depuis dix-huit mois à un homme réputé si charmant!

Mais quand elle s'approche, pour *frapper son bonheur* sur ma tête, je vois deux grosses larmes perler à ses paupières : « Ma pauvre chérie, me dit-elle, pourquoi donc est-ce moi?... J'ai beau n'être pas superstitieuse, je ne pourrai jamais me consoler de t'avoir donné *mon* bonheur. Si dans l'avenir tu es appelée à souffrir comme je souffre, il me semblera que c'est ma faute, mon crime... » Alors, celle-là aussi, en apparence la plus heureuse de toutes, celle-là aussi, en détresse!... Oh! malheur sur moi!... Avant que je quitte cette maison, personne donc n'entendra mon cri de grâce!...

Mais le diadème est placé, et je dis : « Je suis prête. » Un grand nègre s'avance pour prendre ma traîne de robe, et, par des couloirs, je m'achemine vers l'escalier. (Ces longs couloirs, nuit et jour garnis

de servantes ou d'esclaves, qui précèdent toujours nos chambres, André, afin que nous y soyons comme en souricière.)

On me conduit en bas, dans le plus grand des salons, où je trouve réunie toute la famille. Mon père d'abord, à qui je dois faire mes adieux. Je lui baise les mains. Il me dit des choses de circonstance que je n'entends point. On m'a bien recommandé de le remercier ici, publiquement, de toutes ses bontés passées et surtout de celles d'aujourd'hui, de ce mariage qu'il me fait faire... Mais cela, non, c'est au-dessus de mes forces, je ne peux pas. Je reste devant lui, muette et glacée, détournant les yeux, pas un mot ne sort de mes lèvres. Il a conclu le pacte, il m'a livrée, perdue, il est responsable de tout. Le remercier, quand au fond de moi-même je le maudis!... Oh! c'était donc possible, cette chose affreuse : sentir tout à coup que l'on en veut mortellement à l'être qu'on a le plus chéri!... Oh! la minute atroce, celle où l'on passe de l'affection la plus tendre à de la haine toute pure... Et je souriais joujours, André, parce que ce jour-là, il faut sourire...

Pendant que de vieux oncles me donnent leur bénédiction, les dames du cortège, qui prenaient des rafraîchissemens dans le jardin sous les platanes, commencent de mettre leur tcharchaf.

La mariée seule peut ne pas mettre le sien; mais des nègres tiennent des draperies en soie de damas, pour lui faire comme un corridor et la rendre invisible aux gens de la rue, entre la porte de la maison et le landau fermé, dont les glaces sont masquées par des panneaux de bois à petits trous. Il est l'heure de partir, et je franchis ce couloir de soie tendue. Zeyneb et Mélek, mes demoiselles d'honneur, toutes deux en domino bleu par-dessus leur toilette de gala, me suivent, montent avec moi, — et nous voici dans une caisse bien close, impénétrable aux regards.

Après la « mise en voiture, » qui me fait l'effet d'une mise en bière, un grand moment se passe. Ma belle-mère, mes belles-sœurs qui étaient venues me chercher, n'ont pas fini leur verre de sirop et retardent tout le départ... Tant mieux! C'est autant de gagné; un quart d'heure de moins que j'aurai donné à l'*autre*.

La longue file de voitures cependant s'ébranle, la mienne en tête, et les cahots commencent sur le pavé des rues. Pas un mot ne s'échange, entre mes deux compagnes et moi. Dans notre cellule mouvante, nous nous en allons en silence et sans rien voir. Oh! cette envie de tout casser, de tout mettre en pièces, d'ouvrir les portières et de crier aux passans : Sauvez-moi! On me prend mon bonheur, ma jeunesse, ma vie! Et les mains se convulsent, le teint s'empourpre, les larmes jaillissent, — tandis que les deux pauvres petites, devant moi, sont comme terrassées par ma trop visible souffrance.

Maintenant le bruit change : on roule sur du bois; c'est l'interminable pont flottant de la Corne-d'Or... En effet, je vais devenir une habitante de l'autre rive... Et puis commencent les pavés du grand Stamboul, et je me sens aussitôt plus affreusement prisonnière, car je dois approcher beaucoup de mon nouveau cloître, d'avance abhorré... Et comme il est loin dans la ville! Par quelles rues nous fait-on passer, par quelles impossibles rampes!... Mon Dieu, comme il est loin, et combien je vais être sinistrement exilée!

On s'arrête enfin, et ma voiture s'ouvre. Dans un éclair, j'aperçois une foule qui attend, devant un portail sombre : des nègres en redingote, des cavas chamarrés d'or et de décorations, des intendans à « chalvar, » jusqu'au veilleur de nuit du quartier avec son long bâton. Et puis, crac! les voiles de damas, tendus à bout de bras ainsi qu'au départ, m'enveloppent; je redeviens invisible et ne vois plus rien. Je fonce en affolée dans ce nouveau couloir de soie, — et trouve, au bout, un large vestibule plein de fleurs, où un jeune homme blond, en grand uniforme de capitaine de cavalerie, vient à ma rencontre. Le sourire aux lèvres tous deux, nous échangeons un regard d'interrogation et de défi suprêmes : c'est fait, j'ai vu mon maître, et mon maître m'a vue...

Il s'incline, m'offre le bras, m'emmène au premier étage, où je monte comme emportée; me conduit, au fond d'un grand salon, vers un trône à trois marches sur lequel je m'assieds; puis me ressalue et s'en va : son rôle, à lui, est fini jusqu'à ce soir... Et je le regarde s'en aller; il se heurte à un flot de dames, qui envahit les escaliers, les salons; un flot de gazes légères, de fleurs, de pierreries, d'épaules nues; pas un voile sur ces visages, ni sur ces chevelures endiamantées; tous les tcharchafs sont tombés dès la porte; on dirait une foule d'Européennes en toilette du soir, — et le marié, qui n'a jamais vu et ne reverra jamais pareille chose, me semble troublé malgré son aisance, seul homme perdu au milieu de cette marée féminine et point de mire de tous ces regards qui le détaillent.

Il a fini, lui; mais moi, j'en ai pour toute la journée à faire la bête rare et curieuse, sur mon siège de parade. Près de moi, il y a d'un côté Mlle Esther; de l'autre, Zeyneb et Mélek, qui, elles aussi, ont dépouillé le tcharchaf, et sont en robe ouverte, fleurs et diamans. Je les ai priées de ne pas me quitter, pendant le défilé devant mon trône, qui sera interminable : les parentes, les amies, les simples relations, chacune me posant la question exaspérante : « Eh bien! chère, comment le trouvez-vous? » Est-ce que je sais, moi, comment je le trouve! Un homme dont j'ai à peine entendu la voix, à peine entrevu le visage et que je ne reconnaîtrais pas dans la rue... Pas un mot ne me vient pour leur répondre; un sourire, seulement, puisque c'est de rigueur,

ou plutôt une contraction des lèvres qui y ressemble. Les unes, en me demandant cela, ont une expression ironique et mauvaise : les aigries, les révoltées. D'autres croient devoir prendre un certain petit air d'encouragement : les accommodantes, les résignées. Mais dans les regards du plus grand nombre, je lis surtout l'incurable tristesse, avec la pitié pour une de leurs sœurs qui tombe aujourd'hui dans le gouffre commun, devient leur compagne d'humiliation et de misère... Et je souris toujours des lèvres... C'était donc bien ce que je pensais, le mariage! J'en ai la certitude à présent; dans leurs yeux, à toutes, je viens de le lire! Alors je commence à songer, sur mon trône de mariée, qu'il y a un moyen, après tout, de se libérer, de reprendre possession de ses actes, de ses pensées, de sa vie; un moyen qu'Allah et le Prophète ont permis : oui, c'est cela, je divorcerai!... Comment donc n'y avais-je pas pensé plus tôt?... Isolée à présent de la foule et concentrée en moi-même, bien que souriant toujours, je combine ardemment mon nouveau plan de campagne, j'escompte déjà le bienheureux divorce; après tout, les mariages, dans notre pays, quand on le veut bien, se défont si vite!..,.

Mais que c'est joli pourtant, ce défilé! Je m'y intéresserais vraiment beaucoup, si ce n'était moi-même la triste idole que toutes ces femmes viennent voir... Rien que des dentelles, de la gaze, des couleurs claires et gaies; pas un habit noir, il va sans dire, pour faire tache d'encre, comme dans vos galas européens. Et puis, André, d'après le peu que j'en ai vu aux ambassades, je ne crois pas que vos fêtes réunissent tant de charmantes figures que les nôtres. Toutes ces Turques, invisibles aux hommes, sont si fines, élégantes, gracieuses, souples comme des chattes, — j'entends les Turques de la génération nouvelle, naturellement; — les moins bien ont toujours quelque chose pour elles; toutes sont agréables à regarder. Il y a aussi les vieilles 1320, évoluant parmi cette jeunesse aux yeux délicieusement mélancoliques ou tourmentés, les bonnes vieilles si étonnantes à présent, avec leur visage placide et grave, leur magnifique chevelure nattée que le travail intellectuel n'a point éblaircie, leur turban de gaze bordé de fleurettes au crochet, et leurs lourdes soies, toujours achetées à Damas pour ne pas faire gagner les marchands de Lyon qui sont des infidèles... De temps à autre, quand passe une invitée de distinction, je dois me lever, pour lui rendre sa révérence (1) aussi profonde qu'il lui a plu de me la faire, et si c'est une jeune, la prier de prendre place un instant à mes côtés.

En vérité je crois que maintenant je commence à m'amuser pour tout de bon, comme si l'on défilait pour une autre, et que je ne fusse

(1) Le Téménan.

point en cause. C'est que le spectacle vient de changer soudain, et, du haut de mon trône, je suis si bien placée pour n'en rien perdre : on a ouvert toutes grandes les portes de la rue ; entre qui veut; invitée ou pas, est admise toute femme qui a envie de voir la mariée. Et il en vient de si extraordinaires, de ces passantes inconnues, toutes en tcharchaf, ou en yachmak, toutes fantômes, le visage caché suivant la mode d'une province ou d'une autre. Les antiques maisons grillées et regrillées d'alentour se vident de leurs habitantes ou de leurs hôtesses de hasard, et les étoffes anciennes sont sorties de tous les coffres. Il vient des femmes enveloppées de la tête aux pieds dans des soies asiatiques étrangement lamées d'argent ou d'or; il vient des Syriennes éclatantes et des Persanes toutes drapées de noir; il passe jusqu'à des vieilles centenaires courbées sur des bâtons. « La galerie des costumes, » me dit tout bas Mélek, qui s'amuse aussi.

A quatre heures, arrivée des dames européennes : ça, c'est l'épisode le plus pénible de la journée, On les a retenues longtemps au buffet, mangeant des petits fours, buvant du thé ou même fumant des cigarettes ; mais les voilà qui s'avancent en cohorte vers le trône de la bête curieuse.

Il faut vous dire, André, qu'il y a presque toujours avec elles une étrangère imprévue qu'elles s'excusent d'avoir amenée, une touriste anglaise ou américaine de passage, très excitée par le spectacle d'un mariage turc. Elle arrive, celle-ci, en costume de voyage, peut-être même en bottes d'alpiniste. Avec ses mêmes yeux hagards, qui ont vu la terre du sommet de l'Himalaya ou contemplé du haut du Cap Nord le soleil de minuit, elle dévisage la mariée... Pour comble, ma voyageuse à moi, celle que le destin me réservait en partage, est une journaliste, qui a gardé aux mains ses gants sales du paquebot: indiscrète, fureteuse, avide de copie pour une feuille nouvellement lancée, elle me pose les questions les plus stupéfiantes, avec un manque de tact absolu. Mon humiliation n'a plus de bornes.

Bien déplaisantes et bien vilaines, les dames Pérotes, qui arrivent très empanachées. Elles ont déjà vu cinquante mariages, celles-ci, et savent au bout du doigt comment les choses se passent. Cela n'empêche point, au contraire, leurs questions aussi niaises que méchantes :

« Vous ne connaissez pas encore votre mari, n'est-ce pas?... Comme c'est drôle tout de même!... Quel étrange usage!... Mais, ma chère amie, vous auriez dû *tricher*, tout simplement!... Et vous ne l'avez pas fait, bien vrai, non?... Tout de même, à votre place, moi j'aurais refusé net!... »

Et ce disant, des regards de moquerie, échangés avec une dame grecque, la voisine, également Pérote, et des petits ricanemens de

pitié... Je souris quand même, puisque c'est la consigne; mais il me semble que ces pimbêches me giflent au sang sur les deux joues...

Enfin elles sont parties, toutes, les visiteuses en tcharchaf ou en chapeau. Restent les seules invitées.

Et les lustres, les lampes qu'on vient d'allumer, n'éclairent plus que des toilettes de grand apparat; rien de noir, puisqu'il n'y a pas d'hommes; rien de sombre; une foule délicieusement colorée et diaprée. Je ne crois pas, André, que vous ayez en Occident des réunions d'un pareil effet; du moins ce que j'en ai pu voir dans les bals d'ambassade, quand j'étais petite fille, n'approchait point de ceci comme éclat. A côté des admirables soies asiatiques étalées par les grand'-mères, quantité de robes parisiennes qui semblent encore plus diaphanes; on les dirait faites de brouillard bleu ou de brouillard rose; toutes les dernières *créations* de vos grands couturiers (pour parler comme ces imbéciles-là), portées à ravir par ces petites personnes, dont les institutrices ont fait des Françaises, des Suissesses, des Anglaises, des Allemandes, mais qui s'appellent encore : Khadidjé, ou Chéref, ou Fatimé, ou Gulizar, et qu'aucun homme n'a jamais aperçues...

Je puis à présent me permettre de descendre de mon trône, où j'ai paradé cinq ou six heures; je puis même sortir de ce salon bleu, où sont groupées surtout les aïeules, les fanatiques et dédaigneuses 1320 à l'esprit sain et rigide sous les bandeaux à la vierge et le petit turban. J'ai envie plutôt de me mêler à la foule des jeunes, « déséquilibrées » comme moi, qui se pressent depuis un moment dans un salon voisin où l'orchestre joue.

Un orchestre de cordes, accompagnant six chanteurs qui disent à tour de rôle des strophes de Zia-Pacha, d'Hafiz ou de Saâdi. Vous savez, André, ce qu'il y a de mélancolie et de passion dans notre musique orientale; d'ailleurs vous avez essayé de l'exprimer, bien que ce soit indicible... Les musiciens, — des hommes, — sont enveloppés hermétiquement d'un immense velum en soie de Damas : songez donc, quel scandale, si l'un d'eux allait nous apercevoir!... Et mes amies, quand j'arrive, viennent d'organiser une séance de « bonne aventure » chantée. (Un jeu qui se fait autour des orchestres, les soirs de mariage; l'une dit : La première chanson sera pour moi; l'autre dit : Je prends la seconde ou la troisième, etc. Et chacune considère comme prophétiques pour soi-même les paroles de cette chanson-là.)

— La mariée prend la cinquième, dis-je en entrant. Et, quand cette cinquième va commencer, toutes s'approchent, l'oreille tendue pour n'en rien perdre, se serrent contre le velum de soie, tirent dessus au risque de le faire tomber.

Moi qui suis l'amour, — dit alors la voix du chanteur invisible, —
mon geste est trop brûlant!
Même si je ne fais que passer dans les âmes,
Toute la vie ne suffit pas à fermer la blessure que j'y laisse.
Je passe, mais la trace de mon pas reste éternellement.
Moi qui suis l'amour, mon geste est trop brûlant (1)...

Comme elle est vibrante et belle, la voix de cet homme, que je sens tout proche, mais qui reste caché, et à qui je puis prêter l'aspect, le visage, les yeux qu'il me plaît... J'étais venue là pour essayer de m'amuser comme les autres : l'horoscope si souvent suggère quelque interprétation drôle, et on l'accueille par des rires, malgré la beauté de sa forme. Mais cette fois sans doute l'homme a trop bien et trop passionnément chanté. Les jeunes femmes ne rient pas, — non, aucune d'elles, — et me regardent. Quant à moi, il ne me semble plus, comme j'en avais le sentiment ce matin, que l'on ensevelit aujourd'hui ma jeunesse. Non, d'une façon ou d'une autre, je me séparerai de cet homme, à qui on me livre, et je vivrai ma vie, ailleurs, je ne sais où, et je rencontrerai « l'amour au geste trop brûlant... » Alors tout me paraît transfiguré, dans ce salon où je ne vois plus les compagnes qui m'entourent ; toutes ces fleurs, dans les grands vases, répandent soudainement des parfums dont je suis grisée, et les lustres de cristal rayonnent comme des astres. Est-ce de fatigue ou d'extase, je ne sais plus ; mais ma tête tourne. Je ne vois plus personne, ni ce qui se passe autour de moi ; et tout m'est égal, parce que je sens à présent qu'un jour, sur la route de ma vie, je trouverai l'amour, et tant pis si j'en meurs !...

Un moment après, un moment ou longtemps, je ne sais pas, ma cousine Djavidé, celle qui a ce matin « frappé » son bonheur sur ma tête, s'avance vers moi : — Mais tu es toute seule ici ! Les autres sont descendues pour le souper et elles attendent. Que peux-tu bien faire de si absorbant ?

C'est pourtant vrai, que je suis seule, et le salon vide... Parties, les autres ?... Et quand donc ?... Je ne m'en suis pas aperçue.

Djavidé est accompagnée du nègre qui doit porter ma traîne et crier sur mon passage : « Destour ! » pour faire écarter la foule. Elle prend mon bras, et, tandis que nous descendons l'escalier, me demande tout bas : — Je t'en prie, ma chérie, dis-moi la vérité. A qui pensais-tu, quand je suis montée ?

(1) *Benki achkim âtéchim yaklachma tabim pek hadid.*
Dourmayoub tchikmichda olsam hirdiguim dilden eguer
Yanmasi guetchmez o calbin gunler itmeklé guzer
Ack zail olsadd, andân calour, moutlak ecer.
Benki, etc.

— A André Lhéry.

— A André Lhéry !... Non !... Tu es folle, ou tu t'amuses de moi... A André Lhéry ! Alors c'était vrai, ce qu'on m'avait conté de ta fantaisie... — Elle riait maintenant, tout à fait rassurée. — Enfin, avec celui-là, au moins, on est sûr qu'il n'y a pas de rencontre à craindre... Mais moi, à ta place, je rêverais mieux encore : ainsi, tiens, je me suis laissé dire que dans la lune on trouvait des hommes charmans... Il faudra creuser cette idée, ma chérie ; un Lunois, tant qu'à faire, il me semble que, pour une petite maboul comme toi, ce serait plus indiqué.

Nous avons une vingtaine de marches à descendre, très regardées par celles qui nous attendent au bas de l'escalier ; nos queues de robe, l'une blanche et l'autre mauve, réunies à présent entre les mains gantées de ce singe. Par bonheur, son Lunois, à ma chère Djavidé, son Lunois si imprévu me fait rire comme elle, et nous voici toutes deux avec la figure qu'il faut, pour notre entrée dans les salles du souper.

Sur ma prière, il y a tablée à part pour les jeunes ; autour de la mariée, une cinquantaine de convives au-dessous de vingt-cinq ans, et presque toutes jolies. Sur ma prière aussi, la nappe est couverte de roses blanches, sans tiges ni feuillage, posées à se toucher. Vous savez, André, que de nos jours, on ne dresse plus le couvert à la turque ; donc, argenterie française, porcelaine de Sèvres et verrerie de Bohême, le tout marqué à mon nouveau chiffre ; notre vieux faste oriental, à ce dîner de mariage, ne se retrouve plus guère que dans la profusion des candélabres d'argent, tous pareils, qui sont rangés en guirlande autour de la table, se touchant comme les roses. Il se retrouve aussi, j'oubliais, dans la quantité d'esclaves qui nous servent, cinquante pour le moins, rien que pour notre salle des jeunes, toutes Circassiennes, admirablement stylées, et si agréables à regarder : des beautés blondes et tranquilles, évoluant avec une sorte de majesté native, comme des princesses !

Parmi les jeunes Turques assises à ma table, — presque toutes d'une taille moyenne, d'une grâce frêle, avec des yeux bruns, — les quelques dames du palais impérial qui sont venues, les « Saraylis, » se distinguent par leur stature de déesse, leurs admirables épaules et leurs yeux couleur de mer : des Circassiennes encore, celles-ci, des Circassiennes de la montagne ou des champs, filles de laboureur ou de berger, achetées toutes petites pour leur beauté, ayant fait leurs années d'esclavage dans quelque sérail, et puis d'un coup de baguette devenues grandes dames avec une grâce stupéfiante, pour avoir épousé tel chambellan ou tel autre seigneur. Elles ont des regards de pitié, les belles Saraylis, pour les petites citadines au corps fragile, aux yeux cernés, au teint de cire, qu'elles nomment les « dégénérées ; » c'est

leur rôle, à elles et à leurs milliers de sœurs que l'on vient vendre ici tous les ans, leur rôle d'apporter, dans la vieille cité fatiguée, le trésor de leur sang pur.

Grande gaieté parmi les convives. On parle et on rit de tout. Un souper de mariage, pour nous autres Turques, est toujours une occasion d'oublier, de se détendre et de s'étourdir. D'ailleurs, André, nous sommes foncièrement gaies, je vous assure; sitôt qu'un rien nous détourne de nos contraintes, de nos humiliations quotidiennes, de nos souffrances, nous nous jetons volontiers dans l'enfantillage et le fou rire. — On m'a conté qu'il en était de même dans les cloîtres d'Occident, les religieuses les plus murées s'y amusant parfois entre elles à des plaisanteries d'école primaire. — Et une Française de l'ambassade, sur le point de retourner à Paris, me disait un jour : « C'est fini, jamais plus je ne rirai d'aussi bon cœur, ni si innocemment du reste, que dans vos harems de Constantinople. »

Le repas ayant pris fin, sur un toast au champagne en l'honneur de la mariée, les jeunes femmes assises à ma table proposent de laisser reposer l'orchestre turc et de faire de la musique européenne. Presque toutes sont d'habiles exécutantes, et il s'en trouve de merveilleuses; leurs doigts, qui ont eu tant de loisirs pour s'exercer, arrivent le plus souvent à la perfection impeccable. Beethoven, Grieg, Liszt ou Chopin leur sont familiers. Et, pour le chant, c'est Wagner, Saint-Saëns, Holmès ou même Chaminade.

Hélas ! je suis obligée de répondre, en rougissant, qu'il n'y a point de piano dans ma demeure. Stupéfaction alors parmi mes invitées, et on me regarde avec un air de dire : « Pauvre petite ! Faut-il qu'on soit assez 1320, chez son mari !... Eh bien ! ça promet d'être réjouissant, l'existence dans cette maison ! »

Onze heures. On entend piaffer, sur les pavés dangereux, les chevaux des magnifiques équipages, et la vieille rue montante est toute pleine de nègres en livrée qui tiennent des lanternes. Les invitées remettent leurs voiles, s'apprêtent à partir. L'heure est même bien tardive pour des musulmanes, et, sans la circonstance exceptionnelle d'un grand mariage, elles ne seraient point dehors. Elles commencent à prendre congé, et la mariée, debout indéfiniment, doit saluer et remercier chaque dame qui « a daigné assister à cette humble réunion. » Quand ma grand'mère, à son tour, s'avance pour me dire adieu, son air satisfait exprime clairement : « Enfin nous avons marié cette capricieuse ! Quelle bonne affaire ! »

On s'en va, on me laisse seule, dans ma prison nouvelle; plus rien pour m'étourdir; me voici toute au sentiment que l'irrémédiable s'accomplit.

Zeyneb et Mélek, mes bien-aimées petites sœurs, restées les der-

nières, s'approchent maintenant pour m'embrasser ; nous n'osons pas échanger un regard, par crainte des larmes. Elles s'en vont, elles aussi, laissant retomber les voiles sur leur visage. C'est fini ; je me sens descendue au fond d'un abîme de solitude et d'inconnu... Mais, ce soir, j'ai la volonté d'en sortir ; plus vivante que ce matin, je suis prête à la lutte, car j'ai entendu l'appel de « l'amour au geste trop brûlant... »

On vient m'informer alors que le jeune bey, mon époux, en haut dans le salon bleu, attend depuis quelques minutes le plaisir de causer avec moi. (Il arrive de Khassim-Pacha, de chez mon père, où il y avait un dîner d'hommes.) Eh bien ! moi aussi, il me tarde de le revoir et de l'affronter. Et je vais à lui le sourire aux lèvres, tout armée de ruse, décidée à l'étonner d'abord, à l'éblouir, mais l'âme emplie de haine et de projets de vengeance...

. . . . . .

Un froufrou de soie derrière elle, tout près, la fit tressaillir : sa belle-mère, arrivée à pas veloutés de vieille chatte ! Heureusement elle ne lisait point le français, celle-ci, étant tout à fait vieux jeu, et, de plus, elle avait oublié son face-à-main.

— Eh bien ! chère petite, c'est trop écrire, ça !... Depuis tantôt trois heures, assise à votre bureau !... C'est que je suis déjà venue souvent, moi, sur la pointe du pied !... Voilà notre Hamdi qui va rentrer d'Yldiz, et vous aurez vos jolis yeux tout fatigués pour le recevoir... Allons, allons ! reposez-vous un peu. Serrez-moi ces papiers jusqu'à demain...

Pour serrer les papiers, elle ne se fit point prier, — vite les serrer à clef dans un tiroir, — car une autre personne venait d'apparaître à la porte du salon, une qui lisait le français et qui avait le regard perçant : la belle Durdané (Grain de perle), cousine d'Hamdi-Bey, récemment divorcée, et en visite dans la maison depuis avant-hier. Des yeux au henneh, des cheveux au henneh, un trop joli visage, avec un mauvais sourire. En elle, la petite mariée avait déjà pressenti une perfide. Inutile de lui recommander, à celle-là, de soigner son aspect pour l'arrivée d'Hamdi, car elle était la coquetterie même, devant son beau cousin surtout.

— Tenez, ma chère petite, reprit la vieille dame, en présentant un écrin fané, je vous ai apporté une parure de ma jeunesse ; comme elle est orientale, vous ne pourrez pas dire qu'elle est démodée, et elle fera si bien sur votre robe d'aujourd'hui !

C'était un collier ancien, qu'elle lui passa au cou ; des

émeraudes, dont le vert en effet s'harmonisait délicieusement avec le rose du costume :

— Oh ! ça vous va, ma chère enfant, ça vous va, c'est à ravir !... Notre Hamdi, qui s'y entend si bien aux couleurs, vous trouvera irrésistible ce soir !...

Elle-même y tenait, certainement, à ce que Hamdi la trouvât plaisante, car elle comptait sur son charme comme principal moyen de lutte et de revanche. Mais rien ne l'humiliait plus que cette manie qu'on avait de la parer du matin au soir : « Ma chère petite, relevez donc un peu cette gentille mèche, là, sur l'oreille ; notre Hamdi vous trouvera encore plus jolie... Ma chère petite, mettez donc cette rose-thé dans vos cheveux ; c'est la fleur que notre Hamdi préfère... » Tout le temps ainsi, traitée en odalisque, en poupée de luxe, pour le plus grand plaisir du maître !...

Une rougeur aux joues, elle avait remercié à peine de ce collier d'émeraudes, quand un grand nègre de service vint dire que le bey était en vue, qu'il arrivait à cheval et tournait l'angle de la plus proche mosquée. La vieille dame aussitôt se leva : « Il n'est que temps de battre en retraite, Durdané, nous autres. Ne gênons pas les nouveaux mariés, ma chère... » Elles prirent la fuite comme deux Cendrillons, et Durdané, se retournant sur le seuil, avant de disparaître, envoya pour adieu son méchant sourire agressif.

La petite mariée alors s'approcha d'un miroir... L'autre jour, elle était entrée chez son mari aussi blanche que sa robe à traîne, aussi pure que l'eau de ses diamans ; pendant sa vie antérieure, toute consacrée à l'étude, loin du contact des jeunes hommes, jamais une image sensuelle n'avait seulement traversé son imagination. Mais les câlineries de plus en plus enlaçantes de ce Hamdi, la senteur saine de son corps, la fumée de ses cigarettes, commençaient, malgré elle, de lui insinuer en pleine chair un trouble que jamais elle n'aurait soupçonné...

Dans l'escalier, le cliquetis d'un sabre de cavalerie : il arrivait, il était tout près !... Et elle savait imminente l'heure où s'accomplirait, entre leurs deux êtres, cette communion intime, qu'elle ne se représentait du reste qu'imparfaitement... Or, voici qu'elle sentait pour la première fois un désir inavoué de sa présence, — et la honte de désirer quelque chose de cet homme lui faisait monter dans l'âme une poussée nouvelle de révolte et de haine...

V

Trois ans plus tard, en 1904.

André Lhéry, qui était — vaguement et d'une façon intermittente — dans les ambassades, venait de demander, après beaucoup d'hésitations, et d'obtenir un poste d'environ deux années à Constantinople.

S'il avait hésité, c'est parce que d'abord toute position officielle représente une chaîne, et qu'il était jaloux de rester libre; c'est aussi parce que, deux ans loin de son pays, cela lui semblait bien plus long que jadis, au temps où presque toute la vie était en avant de sa route; c'est enfin et surtout parce qu'il avait peur d'être désenchanté par la Turquie nouvelle.

Il s'était décidé pourtant, et un jour de mars, par un temps sombre et hivernal, un paquebot l'avait déposé sur le quai de la ville autrefois tant aimée.

A Constantinople, l'hiver n'en finit plus. Le vent de la Mer-Noire soufflait ce jour-là furieux et glacé, chassant des flocons de neige. Dans l'abject faubourg cosmopolite où les paquebots accostent, et qui est là comme pour conseiller aux nouveaux arrivans de vite repartir, les rues étaient des cloaques de boue gluante où pataugeaient des Levantins sordides et des chiens galeux.

Et André Lhéry, le cœur serré, l'imagination morte, prit place comme un condamné dans le fiacre qui le conduisit, par des montées à peine possibles, vers le plus banal des hôtels dits « Palaces. »

Péra, où sa situation l'obligeait d'habiter cette fois, est ce lamentable pastiche de ville européenne, qu'un bras de mer, et quelques siècles aussi, séparent du grand Stamboul des mosquées et du rêve. C'est là qu'il dut, malgré son envie de fuir, se résigner à prendre un logis. Dans le quartier le moins prétentieux, il se percha très haut, non seulement pour s'éloigner davantage, en altitude au moins, des élégances Pérotes qui sévissaient en bas, mais aussi pour jouir d'une vue immense, apercevoir de toutes ses fenêtres la Corne-d'Or, avec la silhouette de Stamboul érigée sur le ciel, et à l'horizon la ligne sombre des cyprès, les grands cimetières où dort depuis plus de vingt ans, sous une dalle brisée, l'obscure Circassienne qui fut l'amie de sa jeunesse.

Le costume des femmes turques n'était plus le même qu'à son premier séjour : c'est là une des choses qui l'avaient frappé d'abord. Au lieu du voile blanc d'autrefois, qui laissait voir les deux yeux et qu'elles appelaient *yachmak*, au lieu du long camail de couleur claire qu'elles appelaient *féradjé*, maintenant elles portaient le *tcharchaf*, une sorte de domino presque toujours noir, avec un petit voile également noir retombant sur le visage et cachant tout, même les yeux. Il est vrai, elles le relevaient parfois, ce petit voile, et montraient aux passans l'ovale entier de leur figure, — ce qui semblait à André Lhéry une subversive innovation. A part cela, elles étaient toujours les mêmes fantômes, que l'on coudoie partout, mais avec qui la moindre communication est interdite et que l'on ne doit même pas regarder; les mêmes cloîtrées dont on ne peut rien savoir; les inconnaissables, — les inexistantes, pourrait-on dire : d'ailleurs, le charme et le mystère de la Turquie. André Lhéry, jadis, par une suite de hasards favorables, impossibles à rencontrer deux fois dans une existence, avait pu, avec la témérité d'un enfant qui ignore le danger, s'approcher de l'une d'elles, — si près qu'il lui avait laissé un morceau de son âme, accrochée. Mais cette fois, renouveler l'aventure, il n'y songeait même point, pour mille raisons, et les regardait passer comme on regarde les ombres, ou les nuages,..

Le vent de la Mer-Noire, pendant les premières semaines, continua de souffler tout le temps, et la pluie froide de tomber, ou bien la neige, et des gens vinrent l'inviter à des dîners, à des soirées dans des cercles. Alors il sentit que ce monde-là, cette vie-là, non seulement lui rendraient vide et agité son nouveau séjour en Orient, mais risquaient aussi de gâter à jamais ses impressions d'autrefois, peut-être même d'embrumer l'image de la pauvre petite endormie. Depuis qu'il était à Constantinople, ses souvenirs, d'heure en heure, s'effaçaient davantage, sombraient sous la banalité ambiante ; il lui paraissait que ces gens de son entourage les profanaient chaque jour, piétinaient dessus. Et il décida de s'en aller. Perdre son poste à l'ambassade, bien entendu, lui était secondaire. Il s'en irait.

Depuis l'arrivée, depuis tantôt quinze jours, mille choses quelconques venaient d'absorber à ce point son loisir qu'il n'avait même pas pu passer les ponts de la Corne-d'Or pour aller jusqu'à Stamboul. Cette grande ville, qu'il apercevait du haut de son

logis, le plus souvent noyée dans les brouillards persistans de l'hiver, restait pour lui presque aussi lointaine et irréelle qu'avant son retour en Turquie. Il s'en irait; c'était bien résolu. Le temps de faire un pèlerinage, là-bas, sous les cyprès, à la tombe de Nedjibé, et, laissant tout, il reprendrait le chemin de France; par respect pour le cher passé, par déférence religieuse pour *elle*, il repartirait avant le plus complet désenchantement.

Le jour où il put mettre enfin le pied à Stamboul était un des plus désespérément glacés et obscurs de toute l'année, bien que ce fût un jour d'avril.

De l'autre côté de l'eau, aussitôt le pont franchi, dès qu'il se trouva dans l'ombre de la grande mosquée du seuil, il se sentit redevenir un autre lui-même, un André Lhéry qui serait resté mort pendant des années et à qui auraient été rendues tout à coup la conscience et la jeunesse. Seul, libre, ignoré de tous dans ces foules, il connaissait les moindres détours de cette ville, comme se les rappelant d'une existence précédente. Des mots turcs oubliés lui revenaient à la mémoire; dans sa tête, des phrases s'assemblaient; il était de nouveau quelqu'un d'ici, vraiment quelqu'un de Stamboul.

Tout d'abord il éprouva la gêne, presque le ridicule d'être coiffé d'un chapeau. Moins par enfantillage que par crainte d'éveiller l'attention de quelque gardien, dans les cimetières, il acheta un fez, qui fut suivant la coutume soigneusement repassé et conformé à sa tête dans une des mille petites boutiques de la rue. Il acheta un chapelet, pour tenir à la main comme un bon Oriental. Et, pris de hâte maintenant, d'extrême impatience d'arriver à cette tombe, il sauta dans une voiture en disant au cocher : « Edirné kapoussouna guetur! » (Conduis-moi à la Porte d'Andrinople.)

C'était loin, très loin, cette porte d'Andrinople, percée dans la grande muraille byzantine, au bout de quartiers que l'on abandonne, de rues qui se meurent d'immobilité et de silence. Il lui fallait traverser presque tout Stamboul, et on commença par monter des rampes où les chevaux glissaient. D'abord défilèrent ces quartiers grouillans de monde, pleins de cris et de marchandages, qui avoisinent le bazar et que les touristes fréquentent. Puis vinrent, un peu déserts ce jour-là sous la brise glacée, ces sortes de steppes qui occupent le plateau du centre

et d'où l'on aperçoit des minarets de tous côtés et des dômes. Et après, ce furent les avenues bordées de tombes, de kiosques funéraires, d'exquises fontaines, les avenues de jadis où rien n'avait changé; l'une après l'autre, les grandes mosquées passèrent avec leurs amas de coupoles pâlement grises dans le ciel encore hivernal, avec leurs vastes enclos pleins de morts, et leurs places bordées de petits cafés du vieux temps où les rêveurs s'assemblent après la prière. C'était l'heure où les muezzins appelaient au troisième office du jour; on entendait leurs voix tomber de là-haut, des frêles galeries aériennes qui voisinaient avec les nuages froids et sombres... Stamboul existait donc encore! A le retrouver tel qu'autrefois, André Lhéry, tout frissonnant d'une indicible et délicieuse angoisse, se sentait replongé peu à peu dans sa propre jeunesse; de plus en plus il se sentait quelqu'un qui *revivait*, après des années d'oubli et de non-être... Et c'était elle, la petite Circassienne au corps aujourd'hui anéanti dans la terre, qui avait gardé le pouvoir de jeter un enchantement sur ce pays, elle qui était cause de tout, et qui, à cette heure, triomphait.

A mesure qu'approchait cette porte d'Andrinople, qui ne donne que sur le monde infini des cimetières, la rue se faisait encore plus tranquille, entre des vieilles maisonnettes grillées, des vieux murs croulans. A cause de ce vent de la Mer-Noire, personne n'était assis devant les humbles petits cafés, presque en ruines. Mais les gens de ce quartier, les rares qui passaient, avec des airs gelés, portaient encore la longue robe et le turban d'autrefois. Une tristesse d'universelle mort, ce jour-là, émanait des choses terrestres, descendait du ciel obscur, sortait de partout, une tristesse insoutenable, une tristesse à pleurer.

Arrivé enfin sous l'épaisse voûte brisée de cette porte de ville, André, par prudence, congédia sa voiture et sortit seul dans la campagne, — autant dire dans l'immense royaume des tombes abandonnées et des cyprès centenaires. A droite et à gauche, tout le long de cette muraille colossale, dont les donjons moitié éboulés s'alignaient à perte de vue, rien que des tombes, des cimetières sans fin, qui s'enveloppaient de solitude et se grisaient de silence. Assuré que le cocher était reparti, qu'on ne le suivrait pas pour l'espionner, André prit à droite, et commença de descendre vers Eyoub, marchant sous ces grands

cyprès, aux ramures blanches comme les ossemens secs, aux feuillages presque noirs.

Les pierres tombales en Turquie sont des espèces de bornes, coiffées de turbans ou de fleurs, qui de loin prennent vaguement l'aspect humain, qui ont l'air d'avoir une tête et des épaules; aux premiers temps elles se tiennent debout, bien droites, mais les siècles, les tremblemens de terre, les pluies viennent les déraciner; elles s'inclinent alors en tous sens, s'appuient les unes contre les autres comme des mourantes, finissent par tomber sur l'herbe où elles restent couchées. Et ces très anciens cimetières, où André passait, avaient le morne désarroi des champs de bataille au lendemain de la défaite.

Presque personne en vue aujourd'hui, le long de cette muraille, dans ce vaste pays des morts. Il faisait trop froid. Un berger avec ses chèvres, une bande de chiens errans, deux ou trois vieilles mendiantes attendant quelque cortège funèbre pour avoir l'aumône, rien de plus, aucun regard à craindre. Mais les tombes, qui étaient par milliers, simulaient presque des foules, des foules de petits êtres grisâtres, penchés, défaillans. Et des corbeaux, qui sautillaient sur l'herbe, commençaient à jeter des cris, dans le vent d'hiver.

André se dirigeait au moyen d'alignemens, pris par lui autrefois, pour retrouver la demeure de celle qu'il avait appelée « Medjé, » parmi tant d'autres demeures presque pareilles qui d'un horizon à l'autre couvraient ce désert. C'était bien dans ce petit groupe là-bas ; il reconnaissait l'attitude et la forme des cyprès. Et c'était bien celle-ci, malgré son air d'avoir cent ans, c'était bien celle-ci dont les stèles déracinées gisaient maintenant sur le sol... Combien la destruction avait marché vite, depuis la dernière fois qu'il était venu, depuis à peine cinq années!... Même ces humbles pierres, le temps n'avait pas voulu les laisser à la pauvre petite morte, tellement enfoncée déjà dans le néant que sans doute pas un être en ce pays n'en gardait le souvenir. Dans sa mémoire à lui seul, mais rien que là, persistait encore la jeune image, et, quand il serait mort, aucun reflet ne resterait nulle part de ce que fut sa beauté, aucune trace au monde de ce que fut son âme anxieuse et candide. Sur la stèle, tombée dans l'herbe, personne ne viendrait lire son nom, son vrai nom qui d'ailleurs n'évoquerait plus rien... Souvent autrefois, il s'était senti profanateur, pour avoir livré, quoique sous

un nom d'invention, un peu d'elle-même à des milliers d'indifférens, dans un livre trop intime, qui jamais n'aurait dû paraître; aujourd'hui, au contraire, il était heureux d'avoir fait ainsi, à cause de cette pitié éveillée pour elle et qui continuerait peut-être de s'éveiller çà et là pendant quelques années encore, au fond d'âmes inconnues; même il regrettait de n'avoir pas dit comment elle s'appelait, car alors ces pitiés, lui semblait-il, seraient venues plus directement au cher petit fantôme; et puis, qui sait, en passant devant la stèle couchée, quelqu'une de ses sœurs de Turquie, lisant ce nom-là, aurait pu s'arrêter pensive...

Sur les cimetières immenses, la lumière baissait hâtivement ce soir, tant le ciel était rempli de nuages entassés, sans une échappée nulle part. Devant cette muraille, les débris de cette muraille sans fin qui semblait d'une ville morte, la solitude devenait angoissante et à faire peur : une étendue grise, clairsemée de cyprès et toute peuplée comme de petits personnages caducs, encore debout ou bien penchés, ou gisant, qui étaient des stèles funéraires. Et elle demeurait couchée là depuis des années, la petite Circassienne jadis un peu confiante en le retour de son ami, là depuis des étés, des hivers, et là pour jamais, se désagrégeant seule dans le silence, seule durant les longues nuits de décembre, sous les suaires de neige. A présent même, elle devait n'être plus rien... Il songeait avec terreur à ce qu'elle pouvait bien être encore, si près de lui sous cette couche de terre : oui, plus rien sans doute, quelques os qui achevaient de s'émietter, parmi les racines profondes, et cette sorte de boule, plus résistante que tout, qui représente la tête, le coffret rond où avaient habité son âme, ses chères pensées...

Vraiment les brisures de cette tombe augmentaient son attachement désolé et son remords, ne lui étaient plus tolérables; la laisser ainsi, il ne s'y résignait pas... Étant presque du pays, il savait quelles difficultés, quels dangers offrait l'entreprise : un chrétien toucher à la tombe d'une musulmane, dans un saint cimetière... A quelles ruses de malfaiteur il faudrait recourir, malgré l'intention pieuse!... Il décida cependant que cela se ferait; il resterait donc encore en Turquie, tout le temps nécessaire pour réussir, même des mois au besoin, et ne repartirait qu'après, quand on aurait changé les pierres brisées, quand tout serait relevé et consolidé pour durer...

Rentré à Péra le soir, il trouva chez lui Jean Renaud, un de ses amis de l'ambassade, un très jeune, qui s'émerveillait ici de toutes choses, et dont il avait fait son intime, à cause de cette commune adoration pour l'Orient.

Il trouva aussi tout un courrier de France sur sa table, et une enveloppe timbrée de Stamboul, qu'il ouvrit d'abord.

La lettre disait :

Monsieur,

Vous rappelez-vous qu'une femme turque vous écrivit une fois, pour vous dire les émotions éveillées en son âme par la lecture de « Medjé, » et solliciter quelques mots de réponse tracés de votre main ?

Eh bien ! cette même Turque, devenue ambitieuse, veut aujourd'hui plus encore. Elle veut vous voir, elle veut connaître l'auteur aimé de ce livre, lu cent fois et avec plus d'émotion toujours. Voulez-vous que nous nous rencontrions jeudi à deux heures et demie au Bosphore, côte d'Asie, entre Chiboukli et Pacha-Bagtché ? Vous pourriez m'attendre au petit café qui est près de la mer, juste au fond de la baie.

Je viendrai en tcharchaf sombre, dans un talika (1) ; je quitterai ma voiture, vous me suivrez, mais vous attendrez que je vous parle la première. Vous connaissez mon pays, vous savez donc combien je risque. Je sais de mon côté que j'ai affaire en vous à un galant homme. Je me fie à votre *discrétion*.

Mais peut-être avez-vous oublié « Medjé ? » Et peut-être ses sœurs ne vous intéressent-elles plus ?

Si cependant vous désirez lire dans l'âme de la Medjé d'aujourd'hui, répondez-moi, et à jeudi.

Mme Zahidé.

Poste restante, Galata.

Il tendit en riant la lettre à son ami et passa aux suivantes.

— Emmenez-moi jeudi avec vous ! supplia Jean Renaud, dès qu'il eut fini de lire. — Je serai bien sage, — ajouta-t-il, du ton d'un enfant, — bien discret ; je ne regarderai pas...

— Vous vous figurez que je vais y aller, mon petit ami ?

— Oh !... Manquer cela ?... Vous irez, voyons !

— Jamais de la vie !... c'est quelque attrape... Elle doit être Turque comme vous et moi, la dame.

S'il faisait le difficile, c'était bien un peu pour se laisser

(1) Voiture turque de louage, du modèle usité à la campagne. (On dit aussi mohadjir.)

forcer la main par son jeune confident, car, au fond, tout en continuant de décacheter son courrier, il était plus préoccupé de la « dame » qu'il ne voulait le paraître. Si invraisemblable que fût le rendez-vous, il subissait la même attraction irraisonnée qui, trois ans plus tôt, lors de la première lettre de cette inconnue, l'avait poussé à répondre. D'ailleurs, quelle chose presque étrange, cet appel qu'on lui adressait au nom de « Medjé, » justement ce soir, alors qu'il rentrait à peine de sa visite au cimetière, l'âme si inquiétée de son souvenir!

VI

Le jeudi 14 avril, avant l'heure fixée, André Lhéry et Jean Renaud étaient venus prendre place devant le petit café, qu'ils avaient reconnu sans peine, au bord de la mer, rive d'Asie, à une heure de Constantinople, entre les deux villages indiqués par la mystérieuse Zahidé. C'était un des rares coins solitaires et sauvages du Bosphore qui, presque partout ailleurs, est bordé de maisons et de palais : la dame avait su choisir. Là, une prairie déserte, quelques platanes de trois ou quatre cents ans, — de ces platanes de Turquie aux ramures de baobab, — et tout près, dévalant de la colline jusque vers la tranquille petite plage, une pointe avancée de ces forêts d'Asie Mineure, qui ont gardé leurs brigands et leurs ours.

Un lieu vraiment à souhait, pour rendez-vous clandestins. Ils étaient seuls, devant la vieille petite masure en ruines et complètement isolée qu'était ce café, tenu par un humble bonhomme à barbe blanche. Les platanes alentour avaient à peine des feuilles dépliées; mais la fraîche prairie était déjà si couverte de fleurs et le ciel si beau, qu'on s'étonnait de ce vent glacé soufflant sans trêve, — le presque éternel vent de la Mer-Noire, qui gâte tous les printemps de Constantinople; ici, côté de l'Asie, on en était un peu abrité comme toujours; mais en face il faisait rage, sur cette rive d'Europe que l'on apercevait là-bas au soleil, avec ses mille maisons les pieds dans l'eau.

Ils attendaient l'heure dans cette solitude, en fumant des narguilés de pauvre que le vieux Turc de céans leur avait servis, presque étonné et méfiant de ces deux beaux messieurs à chapeau, dans sa maisonnette pour bateliers ou bergers, à cette saison encore incertaine et par un vent pareil.

— C'est tellement gentil à vous, disait Jean Renaud, d'avoir accepté ma compagnie.

— Ne vous emballez pas sur la reconnaissance, mon petit. Je vous ai emmené, comprenez donc, c'est pour avoir à qui m'en prendre, si elle ne vient pas, si ça tourne mal, si...

— Oh! alors il faut que je m'applique à ce que ça tourne bien! — Il disait cela en faisant l'effaré, avec un de ces sourires tout jeunes qui révélaient en lui une gentille âme d'enfant. — Tenez, justement là-bas, derrière vous, je parie que c'est elle qui *s'amène*.

André regarda derrière lui. Un talika, en effet, débouchait d'une voûte d'arbres, arrivait cahin-caha, par le sentier mauvais. Entre les rideaux, que le vent remuait, on apercevait deux ou trois formes féminines, qui étaient toutes noires, visage compris :

— Elles sont au moins une douzaine là dedans, objecta André. Alors vous pensez, mon petit ami, qu'on arrive comme ça, en bande, pour un rendez-vous?... Une visite de corps?...

Cependant le talika allait passer devant eux... Quand il fut tout près, une petite main gantée de blanc sortit des voiles sombres et fit un signe... C'était donc bien cela... Et elles étaient trois!... Trois, quelle étonnante aventure!...

— Donc je vous laisse, dit André. Soyez discret, comme vous l'avez promis; ne regardez pas. Et puis réglez nos dépenses à ce vieux bonhomme, ça vous revient.

Il se mit donc à suivre de loin le talika qui, dans le sentier toujours désert, s'arrêta bientôt à l'abri d'un groupe de platanes. Trois fantômes noirs, noirs de la tête aux pieds, sautèrent aussitôt sur l'herbe; c'étaient des fantômes légers, très sveltes, qui avaient des traînes de soie; ils continuèrent de marcher, contre le vent froid qui soufflait avec violence et leur faisait baisser le front; mais ils allaient de plus en plus lentement, comme pour inviter le suiveur à les rejoindre.

Il faut avoir vécu en Orient pour comprendre l'émotion étonnée d'André, et toute la nouveauté de son amusement, à s'avancer ainsi vers des Turques voilées, alors qu'il s'était habitué depuis toujours à considérer cette classe de femmes comme absolument inapprochables... Était-ce réellement possible! Elles l'avaient appelé, elles l'attendaient, et on allait se parler!...

Quand elles l'entendirent tout près, elles se retournèrent :

— Monsieur André Lhéry, n'est-ce pas? demanda l'une, qui avait la voix infiniment douce, timide, fraîche, et qui tremblait.

Il salua pour toute réponse; alors, des trois tcharchafs noirs, il vit sortir trois petites mains gantées à plusieurs boutons, qu'on lui tendait et sur lesquelles il s'inclina successivement

Elles avaient au moins double voile sur la figure; c'étaient trois énigmes en deuil, trois Parques impénétrables.

— Excusez-nous, — reprit la voix qui avait déjà parlé, — si nous ne vous disons rien ou des bêtises : nous sommes mortes de peur... — Cela se devinait du reste.

— Si vous saviez, dit la seconde voix, ce qu'il a fallu de ruses pour être ici!... En route, ce qu'il a fallu semer de gens, de nègres, de négresses!...

— Et ce cocher, dit la troisième, que nous ne connaissons pas et qui peut nous perdre!...

Un silence. Le vent glacé s'engouffrait dans les soies noires; il coupait les respirations. L'eau du Bosphore, qu'on apercevait entre les platanes, était blanche d'écume. Aux arbres, les quelques nouvelles feuilles à peine ouvertes s'arrachaient pour s'envoler. Sans les fleurettes du chemin, qui se courbaient sous les robes traînantes, on se serait cru en hiver. Machinalement, ils faisaient les cent pas tous ensemble, comme des amis qui se promènent; mais ce lieu écarté, ce mauvais temps, tout cela était un peu lugubre et plutôt de triste présage pour cette rencontre.

Celle qui la première avait ouvert la bouche, et qui semblait la meneuse du périlleux complot, recommença de parler, de dire n'importe quelle chose, pour rompre le silence embarrassant :

— Vous voyez, nous sommes venues trois...

— En effet, je vois ça, répondit André qui ne put s'empêcher de sourire.

— Vous ne nous connaissez pas, et pourtant vous êtes notre ami depuis des années.

— Nous vivons avec vos livres, ajouta la seconde.

— Vous nous direz si elle est vraie, l'histoire de « Medjé, » demanda la troisième.

Maintenant voici qu'elles parlaient toutes à la fois, après le mutisme du début, comme des petites personnes pressées de faire quantité de questions, dans une entrevue qui ne pouvait être que très courte. Leur aisance à s'exprimer en français surprenait André Lhéry autant que leur audace épeurée. Et, le vent ayant

presque soulevé les voiles d'une figure, il surprit un dessous de menton et le haut d'un cou, choses qui vieillissent le plus vite chez la femme, et qui là étaient adorablement jeunes, sans l'apparence d'un pli.

Elles parlaient toutes ensemble et leurs voix faisaient comme de la musique; il est vrai, ce vent et ces doubles voiles y ajoutaient une sourdine; mais le timbre par lui-même en était exquis. André, qui, au premier abord, s'était demandé s'il n'était pas mystifié par trois Levantines, ne doutait plus maintenant d'avoir affaire à des Turques pour de bon; la douceur de leurs voix était un certificat d'origine à peu près certain, car, au contraire, trois Pérotes parlant ensemble, cela eût fait songer tout de suite au Jardin d'acclimatation, côté des cacatoès (1).

— Tout à l'heure, — dit celle qui déjà intéressait le plus André, — j'ai bien vu que vous avez ri, quand je vous annonçais que nous étions venues trois. Mais aussi, vous ne m'avez pas laissé conclure. C'était pour en arriver à vous dire que, trois aujourd'hui, trois une prochaine fois, si vous répondez encore à notre appel, toujours nous serons trois, inséparables comme ces perruches, vous savez, — qui d'ailleurs ne sont que deux... Et puis vous ne verrez point nos visages, jamais... Nous sommes trois petites ombres noires, et voilà tout.

— Des *âmes*, reprit une autre, rien que des *âmes*, vous entendez bien; nous resterons pour vous des *âmes*, sans plus; trois pauvres âmes en peine, qui ont besoin de votre amitié.

— Inutile de nous distinguer les unes des autres; mais enfin, pour voir... Qui sait si vous devinerez laquelle de nous vous a écrit, celle qui se nomme Zahidé, vous vous rappelez... Allons, dites un peu, ça nous amusera.

— Vous-même, madame! répondit André sans paraître hésitant. Et c'était cela, et, derrière les voiles, on les entendit s'étonner, en exclamations turques.

— Eh bien! alors, dit « Zahidé, » puisque nous voilà de vieilles connaissances, vous et moi, c'est mon rôle à présent de vous présenter mes sœurs. Quand ce sera fait, nous serons rentrées dans les limites de la correction la plus parfaite. Écoutez donc bien. Le second domino noir, là, le plus haut en taille, s'appelle Néchédil, — et il est méchant. Le troisième, qui marche

(1) Il y a d'aimables exceptions, je me plais à le constater. (Note de l'auteur.)

en ce moment à l'écart, s'appelle Ikbal, — et il est sournois : défiez-vous. Et, à partir de cette heure, veillez à ne pas vous embrouiller entre nous trois.

Tous ces noms, il va sans dire, étaient d'emprunt, et André s'en doutait bien. Il n'y avait pas plus de Néchédil ou d'Ikbal que de Zahidé. Le second tcharchaf cachait le visage régulier, grave, au regard un peu visionnaire, de Zeyneb, l'aînée des « cousines » de la mariée. Quant au troisième, dit sournois, si André avait pu soulever l'épais voile de deuil, il aurait rencontré là-dessous le petit nez en l'air et les grands yeux rieurs de Mélek, la jeune Turque aux cheveux roux qui avait prétendu jadis que « le poète devait être plutôt marqué. » Il est vrai, une Mélek bien changée depuis ce temps-là, par de précoces souffrances et des nuits passées dans les larmes; mais une Mélek si foncièrement gaie de tempérament que, même ses longues détresses n'avaient pu éteindre tout à fait l'éclat de son rire.

— Quelle idée pouvez-vous bien avoir de nous? demanda « Zahidé, » après le silence qui suivit les présentations. Quelles sortes de femmes imaginez-vous que nous sommes, de quelle classe sociale, de quel monde?... Allons, dites.

— Mon Dieu,... je vous préciserai mieux ça plus tard... Je ne vous le cacherai pas cependant, je commence bien à me douter un peu que vous n'êtes pas des femmes de chambre.

— Ah!... Et notre âge?... Cela est sans importance, il est vrai, puisque nous ne voulons être que des *âmes*. Mais enfin, notre devoir est vraiment de vous faire tout de suite une confidence : nous sommes des vieilles femmes, monsieur Lhéry, des très vieilles femmes.

— J'avais parfaitement flairé ça, par exemple.

— N'est-ce pas?

— N'est-ce pas? — intervint « Ikbal » (Mélek) d'un ton noyé de mélancolie, avec un chevrotement réussi dans la voix, — n'est-ce pas, la vieillesse, hélas! est une chose qui se flaire toujours, comme vous dites, malgré les précautions pour dissimuler... Mais précisez un peu... Des chiffres, que nous voyions si vous êtes *physionomiste*...

A cause des impénétrables voiles, ce mot *physionomiste* était prononcé pourtant avec une nuance de drôlerie.

— Des chiffres... Mais ça ne pas va vous blesser, les chiffres que je dirai?...

— Oh ! pas du tout... Nous avons tellement abdiqué, si vous saviez... Allez-y, monsieur Lhéry.

— Eh bien ! vous m'avez tout de suite représenté des aïeules qui doivent flotter entre — au moins, au moins, au petit moins, — entre 18 et 24 ans.

Elles riaient sous leurs voiles, pas très au regret d'avoir manqué leur effet de vieilles, mais trop absolument jeunes pour en être flattées.

Dans la tourmente qui soufflait de plus en plus froide, sous le ciel balayé et clair, éparpillant des branchettes ou des feuilles, ils se promenaient maintenant comme de vieux amis; malgré ce vent qui coupait des paroles, malgré le tapage de cette mer qui s'agitait tout près d'eux au bord du chemin, ils commençaient d'échanger leurs pensées vraies, ayant quitté vite ce ton moitié persifleur, dont ils s'étaient servis pour masquer l'embarras du début. Ils marchaient lentement et l'œil au guet, réduits à se pencher ou à se tourner quand une rafale cinglait trop fort. André s'émerveillait de tout ce qu'elles étaient capables de comprendre, et aussi de se sentir déjà presque en confiance avec ces inconnues.

Et au milieu de ce mauvais temps et de cette solitude propices, ils se croyaient à peu près en sûreté quand soudain, devant eux, au tournant de la route là-bas, croquemitaine leur apparut, sous la figure de deux soldats turcs en promenade, avec des badines à la main comme les soldats de chez nous ont coutume d'en couper dans les palisses. C'était la plus dangereuse des rencontres, car ces braves garçons, venus pour la plupart du fond des campagnes d'Asie, où l'on ne transige pas sur les vieux principes, étaient capables de se porter aux violences extrêmes en présence d'une chose aussi criminelle à leurs yeux : des musulmanes avec un homme d'Occident ! Ils s'arrêtèrent, les soldats, cloués de stupeur, et puis, après quelques mots brusques échangés, ils repartirent à toutes jambes, évidemment pour avertir leurs camarades, ou la police, ou peut-être ameuter les gens du prochain village... Les trois petites apparitions noires, terrifiées, sautèrent dans leur voiture qui repartit au galop à tout briser, tandis que Jean Renaud, qui avait de loin vu la scène, accourait pour prêter secours, et, dès que le talika, lancé à fond de train, fut hors de vue parmi les arbres, les deux amis se jetèrent dans un sentier de traverse qui menait vers la grande brousse.

— Eh bien ! comment sont-elles ? — demandait Jean Renaud un instant plus tard, quand, l'alerte passée, ils s'étaient repris à cheminer tranquillement sous bois.

— Stupéfiantes, répondit André...

— Stupéfiantes, dans quel sens?... Gentilles?...

— Très !... Et encore non, c'est un mot plus sérieux qui conviendrait, car ce sont des *âmes*, paraît-il, rien que des *âmes*... Mon cher ami, j'ai pour la première fois de ma vie causé avec des âmes.

— Des âmes !... Mais enfin, sous quelle enveloppe?... Des femmes honnêtes?...

— Oh ! pour honnêtes, tout ce qu'il y a de plus... Si vous aviez arrangé en imagination une belle aventure d'amour pour votre aîné, vous pouvez remiser ça, mon petit ami, jusqu'à une autre fois.

André, dans son cœur, s'inquiétait de leur retour. Bien extravagant, ce qu'elles avaient osé là, ces pauvres petites Turques, contraire à tous les usages de l'Islam ; mais au fond, n'était-ce pas d'une pureté liliale : converser à trois, sans la plus légère équivoque, causer de choses d'âme avec un homme à qui l'on ne laisse même pas soupçonner son visage?... Il eût donné beaucoup pour les savoir en sécurité, rentrées derrière leurs grilles de harem... Mais que tenter pour elles?... Fuir, se dérober comme il venait de le faire, et rien de plus ; toute intervention, directe ou détournée, eût assuré leur perte.

VII

Cette longue lettre fut mystérieusement apportée chez André Lbéry le lendemain soir :

Hier, vous nous avez dit que vous ne connaissiez pas la femme turque de nos jours, et nous nous en doutions bien, car qui donc la connaîtrait, quand elle-même s'ignore?

D'ailleurs, quels sont les étrangers qui auraient pu pénétrer le mystère de son âme? Elle leur livrerait plus aisément celui de son visage. Quant aux femmes étrangères, quelques-unes, il est vrai, sont entrées chez nous : mais elles n'ont vu que nos salons, aujourd'hui à la mode d'Europe ; le côté extérieur de notre vie.

Eh bien ! voulez-vous que nous vous aidions, vous, à nous déchif-

frer, si le déchiffrage est possible? Nous savons, à présent que l'épreuve est faite, que nous pouvons être amis; car c'était une épreuve : nous voulions nous assurer s'il y avait autre chose que du talent derrière vos phrases ciselées... Nous sommes-nous donc trompées en nous imaginant qu'au moment de vous éloigner de ces fantômes noirs en danger, quelque chose s'est ému en vous? curiosité, déception, pitié peut-être; mais ce n'était pas l'indifférence laissée par une rencontre banale.

Et puis surtout vous avez bien senti, nous en sommes sûres, que ces paquets sans forme ni grâce n'étaient point des femmes, ainsi que nous vous le disions nous-mêmes, mais des *âmes, une âme :* celle de la musulmane nouvelle, dont l'intelligence s'est affranchie, et qui souffre, mais en aimant la souffrance libératrice, et qui est venue vers vous, son ami d'hier.

Maintenant, pour devenir son ami de demain, il vous faut apprendre à voir autre chose en elle qu'un joli amusement de voyage, une jolie figure marquant une étape enchantée de votre vie d'artiste. Qu'elle ne soit plus maintenant pour vous l'enfant sur qui vous vous êtes penché, ni l'amante aisément heureuse par l'aumône de votre tendresse. Vous devrez, si vous tenez à ce qu'elle vous aime, recueillir les premières vibrations de son âme qui s'éveille enfin.

Votre « Medjé » est au cimetière. Merci en son nom, et au nom de toutes, pour les fleurs jetées par vous sur la tombe de la petite esclave. En ces jours de votre jeunesse, vous avez cueilli le bonheur sans effort, là où il était à portée de votre main. Mais la petite Circassienne, que l'entraînement jeta dans vos bras, ne se retrouve plus, et le temps est venu où, pour la musulmane même, l'amour d'instinct et l'amour d'obéissance ont cédé la place à l'amour *de choix*.

Et le temps aussi est venu pour vous de chercher et de décrire dans l'amour autre chose que le côté pittoresque et sensuel. Essayez, par exemple, d'extérioriser aujourd'hui votre cœur jusqu'à lui faire sentir l'amertume de cette souffrance suprême qui est la nôtre : ne pouvoir aimer qu'un rêve.

Car, toutes, nous sommes condamnées à n'aimer que cela.

On nous marie, vous savez de quelle manière?... Et pourtant ce semblant de ménage à l'européenne, installé depuis une génération dans nos demeures occidentalisées, là où régnaient jadis les divans de satin et les odalisques, représente déjà un progrès qui nous flatte, — bien que ce soit encore très fragile, un tel ménage, à toute heure menacé par le caprice d'un époux changeant, qui peut le briser ou bien y introduire une étrangère. — Donc, on nous marie sans notre aveu comme des brebis ou des pouliches. Souvent, il est vrai, l'homme que le hasard ainsi nous procure est doux et bon; mais nous ne *l'avons*

pas choisi. Nous nous attachons à lui, avec le temps, mais cette affection n'est pas de l'amour; alors des sentimens naissent en nous, qui s'envolent et vont se poser parfois bien loin, à jamais ignorés de tous excepté de nous-mêmes. Nous aimons; mais nous aimons, avec notre âme, une autre âme; notre pensée s'attache à une autre pensée, notre cœur s'asservit à un autre cœur. Et cet amour reste à l'état de rêve, parce que nous sommes honnêtes, et surtout parce qu'il nous est trop cher, ce rêve-là, pour que nous risquions de le perdre en essayant de le réaliser. Et cet amour reste innocent, comme notre promenade d'hier à Pacha-Bagtché, quand il ventait si fort.

Voilà le secret de l'âme de la musulmane, en Turquie, l'année 1322 de l'hégire. Notre éducation actuelle a amené ce dédoublement de notre être.

Plus extravagante que notre rencontre va vous sembler cette déclaration... Nous nous amusions à l'avance de ce qu'allait être votre surprise. D'abord vous avez cru que l'on vous mystifiait. Ensuite vous êtes venu, encore indécis, tenté de croire à une aventure, l'espérant peut-être; vaguement vous vous attendiez à trouver une Zahidé escortée d'esclaves complaisans, curieuse de voir de près un auteur célèbre, et pas trop rétive à lever son voile.

Et vous avez rencontré des *âmes.*

Et ces âmes seront vos amies, si vous savez être le leur.

Signé : ZAHIDÉ, NÉCHÉDIL ET IKBAL.

PIERRE LOTI.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

LA MÉTHODE LÉGISLATIVE

Avant que MM. Moreau et Delpech, professeurs à la Faculté de droit de l'Université d'Aix, eussent le courage persévérant de le faire, on avait maintes fois songé à réunir en un seul recueil les règlemens des assemblées législatives de tous les pays qui pratiquent, — ou qui croient pratiquer, — le régime parlementaire. Mais, devant l'aridité ingrate de la besogne, éditeurs et traducteurs ont toujours finalement reculé, sans que l'on sût bien qui des uns ou des autres s'effrayait davantage. M. Eugène Pierre lui-même, le très distingué secrétaire général de la Présidence de la Chambre des députés, et l'un des plus acharnés collectionneurs connus de ce genre de curiosités, avoue avoir caressé, puis abandonné cette pensée, malgré sa préparation toute spéciale et le secours qu'il eût trouvé dans les moyens officiels dont il dispose. S'il ne s'agissait en effet que d'enrichir de quelques variétés exotiques cette espèce d'entomologie parlementaire, à laquelle on réduirait notre droit constitutionnel, — je me suis laissé allé à le dire, — en ne faisant plus que « piquer des précédens sur des bouchons, » le prix n'en récompenserait pas la peine, le jeu n'en vaudrait pas la chandelle. Mais, étant donné l'importance qu'il y a pour une assemblée à suivre une bonne méthode ou en suivre une mauvaise, à avoir une méthode ou n'en pas avoir, il s'agit de chercher par voie de comparaison quelle est la bonne méthode, quelle est la mauvaise, ou même quand il y a méthode, quand il n'y en a point, et pourquoi il n'y en a pas, et comment il pourrait y en avoir une, et ce qu'il faudrait pour qu'elle fût bonne. « Ce sont des *formes*,

a-t-on dit, et, pour les esprits superficiels, note Dumont (de Genève) dans son « discours préliminaire » au fameux et si peu lu traité de Bentham sur la *Tactique des assemblées législatives* (1), ce mot *forme* rabaisse aussitôt la dignité de l'objet. Des formes sont des minuties ou des pédanteries. Qui voit en grand, méprise les formes. Si nous pouvions tracer exactement l'histoire de plusieurs corps politiques, nous verrions que tel s'est conservé, tel autre s'est détruit par la seule différence de leurs modes de délibérer et d'agir. »

I

Les Anglais, habitués traditionnellement aux *formes*, et des hommes qui, sans être Anglais, avaient vécu plus ou moins longtemps en Angleterre, furent, dès le début de la Révolution française, choqués de constater le *manque de formes* qui paralysait, neutralisait ou affaiblissait les bonnes volontés; et tandis qu'Edmond Burke la condamnait pour des raisons profondes, d'autres qui étaient plutôt sympathiques au nouvel ordre de choses, mais qui doutaient qu'on pût l'établir dans ce désordre, la plaignaient pour cette raison-là. Désordre et manque de formes partout, de bas en haut, du premier au second degré, chez les électeurs et chez les élus. C'est le premier spectacle qui s'offre aux yeux de l'étranger sur la terre de France.

Il se passa dans notre voyage, écrivait le même Dumont (de Genève), une circonstance assez plaisante, mais que je me rappelle imparfaitement. Tout était en mouvement pour l'élection des députés aux bailliages : ces assemblées primaires, composées ou de bourgeois ou de paysans, ne savaient comment s'y prendre pour s'organiser et faire une élection. Déjeunant à Montreuil-sur-Mer (si je ne me trompe), et causant avec notre hôte, il nous rendit compte du tumulte et de l'embarras de leurs séances : on avait déjà perdu deux ou trois jours en parleries et en cohue; un président, un secrétaire, des billets de suffrage, un scrutin, tout cela leur était inconnu. Dans un accès de gaîté, il nous prit envie d'être les législateurs de Montreuil : nous demandons du papier, de l'encre et des plumes, et nous voilà tout occupés à rédiger un très petit règlement qui indiquait la marche à suivre pour la nomination des députés aux bailliages. Jamais

(1) *Tactique des assemblées législatives*, suivie d'un *Traité des sophismes politiques*, ouvrage extrait des manuscrits de M. Jérémie Bentham, jurisconsulte anglois, par Ét. Dumont, membre du Conseil représentatif du canton de Genève. — T. I, Genève et Paris. 1816, in-8°, J.-J. Paschoud.

travail ne se fit plus gaîment : il était interrompu par de continuels éclats de rire. Enfin, la besogne faite en une heure de temps, nous appelons notre hôte, nous lisons et nous expliquons notre code, et notre bourgeois, tout enchanté de devenir un personnage, nous conjure de lui remettre ce papier, en nous assurant qu'il en tirerait bon parti. Nous aurions bien voulu nous arrêter un jour pour assister à cette assemblée et voir ces prémices de démocratie, mais nous étions pressés. Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'arrivant à Paris, nous vîmes bientôt dans les papiers publics que l'assemblée de Montreuil avait fini son élection la première, et qu'on donnait de grands éloges à l'ordre qu'elle avait su établir.

Ce petit fait n'est pas si insignifiant qu'il paraît d'abord: il montre bien l'insouciance ou l'ignorance de l'administration qui, en ordonnant une chose aussi insolite qu'une élection populaire, n'avait pas pensé à accompagner la loi d'un mode réglementaire qui prévînt la confusion et les disputes (1).

De même à Paris, dans les assemblées de sections pour la nomination des électeurs :

Quoiqu'il y eût des ordres pour n'admettre que les habitans de la section, cet ordre fut très peu suivi... Après les premiers momens, on laissa passer tous ceux qui se présentaient en habit décent. Dans plusieurs sections, on eut de la peine à réunir un nombre suffisant de personnes... J'étais à la section des Filles Saint-Thomas... Pendant longtemps, il n'y avait pas deux cents individus. L'embarras de se mettre en action était extrême; le bruit était affreux. Tout le monde était debout, tous parlaient à la fois; les plus grands efforts du président n'obtenaient pas deux minutes de silence. Il y eut bien d'autres difficultés sur la manière de prendre les suffrages et de les compter. J'avais recueilli plusieurs traits curieux de cette enfance de la démocratie, mais ils sont à peu près effacés de ma mémoire; ils revenaient tous à l'empressement des hommes à prétention, qui voulaient parler pour se faire connaître, et se faire connaître pour être élus (2).

De même et bien pis encore, aux États-Généraux :

Quand j'entrai dans la salle, il n'y avait ni sujet de délibération ni ordre quelconque. Les députés ne se connaissaient point les uns les autres; mais ils apprenaient par degrés à se connaître : ils se plaçaient partout indifféremment, ils avaient choisi les anciens pour présider; ils passaient le jour à attendre, à débattre sur de petits incidens, à écouter les nouvelles publiques, et les députés des provinces apprenaient à connaître Versailles. La

(1) *Souvenirs sur Mirabeau et sur les deux premières assemblées législatives*, par Étienne Dumont (de Genève), ouvrage posthume publié par M. J.-L. Duval, membre du Conseil représentatif du canton de Genève; 1 vol. in-8°, 1832. Paris, Gosselin et Bossange, p. 29-31.

(2) *Ibid.*, p. 39-40.

salle était continuellement inondée de visiteurs, de curieux, qui se promenaient partout, et se plaçaient dans l'enceinte même destinée aux députés, sans aucune jalousie de la part de ceux-ci, sans aucune réclamation de leur privilège. Il est vrai que, comme ils n'étaient pas constitués, ils se regardaient plutôt comme faisant partie d'un club que d'un corps politique (1).

Cependant on ne tarda pas à s'apercevoir de cette fâcheuse absence de formes, à souffrir de ses conséquences, et à vouloir y porter remède. Dans les « comités » récemment fondés, chez Brissot, chez Clavière, où l'on bavardait beaucoup, on ne parlait que « de rédiger des déclarations de droit et des principes de travail pour les États-Généraux (2). » Le *Courrier de Provence*, inspiré par Mirabeau, mais fait en réalité par ces deux Genevois anglicisans, Dumont et Duroverai, « ne cesse de revenir sur le manque d'ordre et de liaison [de l'assemblée] dans ses opérations de constitution et de finances ; sur la manière de poser des principes généraux, sans considérer les questions de détails ; d'anticiper les décisions d'une manière insidieuse... Les défauts de sa police intérieure étaient présentés sans ménagement : c'était un tableau fidèle de l'incohérence, du désordre, de la fougue qui avaient présidé à ses travaux (3). »

La séance historique et célèbre entre toutes, la nuit du 4 août elle-même, n'échappe pas aux critiques des observateurs expérimentés qui connaissent la valeur des *formes :* « Jamais, remarque Étienne Dumont, on n'expédia tant d'ouvrage en si peu d'heures. Ce qui aurait demandé une année de soins et de méditations fut proposé, délibéré, voté, résolu par acclamation générale. Je ne sais combien de lois furent décrétées : l'abolition des droits féodaux, l'abolition de la dîme, l'abolition des privilèges des provinces, trois articles qui à eux seuls embrassaient tout un système de jurisprudence et de politique, furent décidés, avec dix ou douze autres, en moins de temps qu'il n'en faut au parlement d'Angleterre pour la première lecture d'un bill de quelque importance (4). »

(1) *Souvenirs sur Mirabeau*, p. 43-44. Voyez, p. 54 et suivantes, l'incident provoqué par la présence de Duroverai, autre Genevois, ami d'Étienne Dumont, dans l'assemblée du Tiers-État, incident qui fournit à Mirabeau l'occasion de son « premier triomphe. »

(2) *Ibid.*, p. 33.

(3) *Ibid.*, p. 127-128.

(4) *Ibid.*, p. 142-143.

Pour être moins précipitée, la discussion sur le *veto* royal ne fut pas mieux conduite.

Il ne faut pas imaginer que cet objet produisit un débat régulier comme ceux de la Chambre des communes en Angleterre : dès que la lice fut ouverte, on fit des listes d'orateurs pour et contre ; chacun d'eux venait tour à tour armé de son cahier, et lisait une dissertation qui n'avait aucun rapport à celle qui venait d'être prononcée... On se trouvait toujours au même point; chaque orateur recommençait la question comme si on n'avait rien dit jusqu'à lui; il n'y avait que la passion qui pût résister à l'ennui mortel de ces séances.

Si encore on en eût été quitte pour l'ennui ! Mais les inconvéniens d'une manière de procéder aussi vicieuse pouvaient être parfois très graves : dans les questions constitutionnelles, par exemple, et précisément dans la question du *veto* absolu.

On aurait dû voir dans cette occasion combien il était absurde de voter séparément les lois constitutionnelles; il est évident qu'il faut les comparer ensemble pour sentir leur convenance ou leur opposition : telle loi qui serait bonne si elle était combinée avec telle autre produira un tout autre effet si elle est prise toute seule. Il n'y avait que la présomption et l'ignorance de l'Assemblée nationale qui pouvaient l'engager à procéder d'une autre manière, et à faire chaque jour quelque nouveau décret constitutionnel, sans avoir sous les yeux l'ébauche entière de la constitution... Ainsi, la décision d'une question dépendant de l'autre, il faut les avoir toutes sous les yeux pour les juger sainement. Ce fut la plus grande faute de l'Assemblée que de travailler sur des parties détachées : c'est ainsi qu'elle a produit un édifice irrégulier, sans proportion, sans justesse, où il y avait des parties trop fortes et d'autres trop faibles, des masses incohérentes qui n'ont pas pu soutenir le moindre choc, une élévation gigantesque et des fondemens qui posaient à faux sur la superficie du sol.

Mais la cause ? Elle est, en dernière analyse, dans l'insuffisance du règlement, ou tout au moins l'une des causes est là (1). Et cette insuffisance était rendue doublement déplorable par l'exaspération de ce défaut, suivant Dumont, éminemment français, « l'extrême impatience de se produire » qui donnait, à chaque instant, « le désir de faire une motion et d'enlever la primeur d'une autre. »

Point de concert, point de préparation; on aimait pour ainsi dire à se voler des propositions, à introduire de contrebande un article qui n'était

(1) Plus loin (p. 345 et suiv.), Étienne Dumont rapporte les fautes de l'Assemblée nationale à neuf causes, dont « la mauvaise manière de délibérer » serait, selon lui, la troisième.

point à sa place, à surprendre l'Assemblée par quelque chose d'imprévu. On avait nommé un comité de constitution, mais ce comité, plein de jalousie et de démêlés, ne sut jamais ni s'entendre ni diriger les travaux vers un but commun. C'était l'Assemblée en miniature, les mêmes élémens, les mêmes préventions, le même désir de se surpasser et de briller exclusivement, la même guerre d'amour-propre; enfin, chacun prit sur soi d'introduire les matières à son gré, et souvent sans autre raison que le désir d'être le premier : l'étude et la méditation n'entraient pour rien dans le plan de l'Assemblée; tous les décrets se passaient presque à la pointe de l'épée, comme dans une place qu'on prend d'assaut: il n'y eut aucun intervalle, aucune trêve accordée aux passions. Après avoir tout abattu, il fallut tout refaire à la fois, et l'Assemblée avait une si haute opinion d'elle-même, surtout le côté gauche, qu'on se serait chargé volontiers de faire le code de toutes les nations... Les historiens diront assez les malheurs de la Révolution; mais il n'est pas moins essentiel de marquer les fautes primitives qui ont amené ces malheurs (1).

Étienne Dumont, sous l'influence évidente de Bentham, ne se lasse pas d'y revenir. « Les formes sont pour une Assemblée ce que la tactique est pour une armée. Il y avait autant de différence entre les délibérations de l'Assemblée nationale et celles du parlement d'Angleterre qu'entre les sièges et les marches savantes des Autrichiens et les escarmouches ou les combats irréguliers des Croates (2). » Ce que Dumont devait voir si clairement quand il rassemblait ses souvenirs dans le calme qui succédait au grand bouleversement, plus d'un, en France même, aux prises avec des difficultés quotidiennes auparavant insoupçonnées, mais lentement destructrices des bonnes volontés, plus d'un, rendu inactif malgré lui dans les temps de l'action, impuissant lorsqu'il eût tant souhaité de pouvoir, l'entrevoyait déjà obscurément. La question fut soulevée incidemment à la séance des États-Généraux du lundi 25 mai 1789 (3). Les *Archives parlementaires* relatent ainsi cette affaire :

M. le Doyen (*des Communes*) lit une motion qui lui a été remise; elle contient quatre points : 1° Que chaque député ne pourra entrer qu'en habit noir, ou du moins qu'il ne pourrait parler en habit de couleur;

2° Que les étrangers ne pourraient se placer que sur les gradins élevés

(1) *Souvenirs sur Mirabeau*, p. 156-160.

(2) *Ibid.*, p. 346.

(3) Elle l'avait été une première fois par Leroux, à la séance du 8 mai. Mais, après une intervention de Rewbel, il avait été décidé, le 9, sans statuer sur l'adoption ou le rejet des quelques articles présentés, « de laisser provisoirement la police de l'assemblée à M. le doyen. »

sur les deux côtés de la salle, et que les députés se mettraient dans l'enceinte ;

3° Que les bancs seraient numérotés et tirés au sort, et les doyens changés tous les huit jours ;

4° Que les bancs du clergé et de la noblesse seraient toujours vides.

Il s'élève beaucoup de tumulte pour savoir si on mettra ces quatre propositions en délibération.

On va aux voix sur les objets de la motion.

Les premiers opinans sont d'avis d'abandonner cette motion qui convenait peu à la dignité d'une nation rassemblée ; que de semblables discussions ne fourniraient que trop de matière aux plaisanteries des folliculaires ; et que, lorsqu'on avait à délibérer sur des affaires beaucoup plus importantes, on ne devait pas s'agiter sur la manière dont on serait vêtu.

D'autres veulent prouver que chaque député ne doit pas entrer dans la salle sans son habit noir, costume qui, par son uniformité, fait disparaître la vanité ridicule des riches.

Aussitôt Mirabeau :

Toutes ces discussions prouvent la nécessité d'un règlement de police dans lequel les objets proposés pourront être déterminés. Je demande qu'on nomme des commissaires pour travailler à la rédaction de ce règlement, qui sera sanctionné par l'Assemblée, et au moyen duquel on remédiera au tumulte et à la longueur des délibérations. Comme les délibérations les plus sérieuses vont se présenter chaque jour, il faut nécessairement arrêter les formes les plus sévères pour établir l'ordre et la liberté des débats, et recueillir les voix dans toute leur intégrité. A Dieu ne plaise que je blesse aucun amour-propre, ni même que je m'afflige de nos débats un peu bruyans, qui jusqu'à présent ont mieux montré notre zèle et notre ferme volonté d'être libres que ne l'eût fait la tranquillité la plus passive ! Mais la liberté suppose la discipline ; et puisque tous les momens peuvent nécessiter des démarches dont on ne saurait prévoir toutes les suites ni s'exagérer l'importance, il faut, pour l'acquit de tous nos devoirs, et même pour notre sûreté individuelle, prendre un mode de débattre et de voter qui donne incontestablement le résultat de l'opinion de tous.

M. Mounier. — J'expose qu'il y a quinze jours, ayant proposé la même motion, elle fut rejetée par l'avis même de M. de Mirabeau. Les causes qui lui ont servi de prétexte pour faire rejeter ce règlement étaient qu'il fallait opposer une force d'inaction aux refus des deux ordres de vérifier les pouvoirs en commun ; ces motifs subsistent encore, je ne peux pas me rendre à l'opinion actuelle de M. le comte de Mirabeau.

M. le comte de Mirabeau. — Le règlement ne sera que provisoire, au lieu qu'on proposait, il y a quinze jours, un règlement définitif (1).

L'avis de M. Mirabeau passe à la pluralité de 436 voix contre 11.

(1) *Archives parlementaires de 1787 à 1860.* Recueil complet des débats législatifs et politiques des Chambres françaises, imprimé par ordre de l'Assemblée nationale sous la direction de MM. Mavidal, Laurent et Clavel, 1re série (1789 à 1799),

Mirabeau est maintenant plus convaincu que personne en France de la nécessité pour une assemblée de se donner un bon règlement; il en a une conviction tout anglaise, et qui se fonde sur la meilleure des raisons. Il a peut-être déjà entre les mains, en tout cas il sait qu'on prépare à son usage la compilation, d'ailleurs sommaire, qu'il va lui-même publier sous ce titre : *Règlemens observés dans la Chambre des communes pour débattre les matières et pour voter*, traduit de l'anglais, mis au jour par le comte de Mirabeau, 1789. La préface, qui porte sa griffe, est d'une impérieuse brièveté, — *imperatoria brevitas :* — la voici, d'après le texte de l'édition originale, devenue extrêmement rare dès 1816, quand Dumont la réimprima à la suite du traité de Bentham, mais qui se trouve à la bibliothèque de la Chambre des députés, dans la collection Portier (de l'Oise) (1).

J'ai cru qu'il seroit utile, dans la situation presente des affaires nationales, de connoître le règlement qu'observe la Chambre des communes d'Angleterre pour *débattre* les questions politiques et pour *voter*.

Un peuple depuis si longtemps occupé d'affaires publiques dans de grandes assemblées doit nécessairement s'être approché de bien près du mieux possible, du moins quant aux formes indispensables, pour préserver les débats de toute confusion, et le résultat des opinions de toute incertitude.

Aucun ouvrage anglois n'a fait connoître exactement ces formes : le compte qu'on en va rendre n'est pas complet, mais tout ce qu'il contient est authentique.

Je dois ce travail, entrepris uniquement pour la France, à un Anglois qui, jeune encore, a mérité une haute réputation, et que ceux dont il est particulièrement connu regardent comme une des espérances de son pays. C'est un de ces Philosophes respectables, dont le civisme ne se borne point à la Grande-Bretagne. Citoyens du monde, ils désirent sincèrement que les Français soient aussi libres, et non moins généreux qu'eux-mêmes. « Leur

t. VIII, du 5 mai 1789 au 15 septembre 1789, p. 47-48. C'est dans cette séance, et à propos de l'expression employée par Mounier : « M. le comte de Mirabeau, » qu'il arriva à l'illustre tribun une petite histoire assez désagréable :

« *Un membre.* J'observe que les rangs et les titres ne doivent pas être répétés sans cesse dans une assemblée d'hommes égaux.

M. le comte de Mirabeau. J'attache si peu d'importance à mon titre de comte que je le donne à qui le voudra ; mon plus beau titre, le seul dont je m'honore, est celui de représentant d'une grande province, et d'un grand nombre de mes concitoyens.

Un membre. Je suis de l'avis de M. le comte de Mirabeau. Je dis M. le comte, car j'attache si peu d'importance à un semblable titre, aujourd'hui si prodigué, que je le donne *gratis* à qui voudra le porter. »

(1) Bibliothèque de la Chambre des députés, *Révolution française, 342-343. Personnages, Mirabeau, 39.* Bf 164.

nombre est très considérable, dit M. De R. dans une de ses lettres : quoique sensibles à l'honneur qui résulte pour leur patrie de ce que la liberté angloise est presque passée en proverbe, ils ne souhaitent cependant rien avec plus d'ardeur, que de voir cette distinction se confondre dans la liberté générale de l'Europe. »

Il n'est pas inutile d'ajouter que l'Auteur, après avoir fini son travail, l'a communiqué à plusieurs membres de la législature, qui, ayant fait un grand nombre de campagnes parlementaires, en connoissent toute la tactique; ainsi l'on peut dire avec vérité que cet écrit est classique en son genre.

La réimpression de cette préface par Dumont (de Genève) est fidèle, à cela près qu'il supprime les initiales : *M. De R.*, et les remplace par ces mots : *l'auteur de cet écrit*, sans que le motif de la substitution apparaisse suffisamment. Au contraire, c'est Dumont qui nous apprend ici que M. De R. est bien « l'auteur de cet écrit, » et c'est lui encore qui, ailleurs, dans ses *Souvenirs*, nous apprendra comment s'appelait, de son nom entier, M. De R. On sait que, dans l'activité prodigieuse dont sa personne débordait, dans la perpétuelle éruption de son cerveau, Mirabeau ne pouvait rencontrer une personne instruite ou capable sans chercher tout de suite à s'en faire un collaborateur, un fournisseur de projets et de renseignemens.

Il avait toujours sur lui quelque questionnaire : *Liste des articles que Dumont s'engage, foi d'amitié, à traiter consciencieusement et à envoyer à Mirabeau très peu de temps après son retour à Londres* (1). Rarement l'interlocuteur se faisait prier : aider le comte de Mirabeau, n'était-ce pas se couvrir un peu soi-même de la gloire dont tout un peuple le couvrait? Et Mirabeau du reste était bon prince : il avait sa façon à lui de n'être pas ingrat : « Quand j'ai travaillé pour Mirabeau, il me semble que j'avais le plaisir d'un homme obscur qui aurait changé ses enfans en nourrice et les aurait introduits dans une grande famille : il serait obligé de les respecter, quoiqu'il fût leur père. C'était mon cas : une fois que Mirabeau les avait adoptés, il les aurait défendus même contre moi; bien plus, il m'aurait permis de les admirer comme un trait d'estime et d'amitié pour lui-même (2). »

En ce qui concerne particulièrement les *Règlemens observés*

(1) *Souvenirs sur Mirabeau*, p. 26.
(2) *Ibid.*, p. 109 (note).

dans la Chambre des communes, l'auteur du recueil était M. de R., c'est-à-dire Romilly; Étienne Dumont en était le traducteur, et Mirabeau, de par les vingt lignes de sa préface, avait fait à ce bâtard inconnu l'honneur de le reconnaître.

Romilly avait fait un travail très intéressant sur les règlemens observés par les Chambres des communes en Angleterre. Ces règlemens sont le fruit d'une expérience raisonnée, et plus on les examine, plus on les admire; ce sont des coutumes qui se conservent soigneusement dans un corps attentif à ne rien innover; elles ne sont point écrites; il fallut beaucoup de soins et de peines pour les rédiger. Ce petit code indiquait la meilleure manière de poser les questions, de préparer les motions, de les débattre, de recueillir les suffrages, de nommer les comités, de traiter les affaires en les faisant passer par différentes gradations, en un mot, toute la tactique d'une assemblée politique. J'avais traduit cet écrit au commencement des États-Généraux; Mirabeau le présenta et le déposa sur le bureau des communes, lorsqu'il était question de faire un règlement pour l'Assemblée nationale. « Nous ne sommes pas Anglais et nous n'avons pas besoin des Anglais, » voilà la réponse qui lui fut faite. On ne donna pas la plus légère attention à cet écrit, qui fut imprimé; on ne daigna pas s'informer de ce qui se passait dans un corps aussi célèbre que le Parlement britannique : la vanité nationale était blessée de l'idée d'emprunter la sagesse d'une autre nation, et ils aimèrent mieux persister jusqu'à la fin dans le mode de délibération le plus mauvais et le plus dangereux; la séance du 4 août en était la preuve (1).

Tel est l'universel et éternel refrain : « Nous ne sommes pas Anglais et nous n'avons que faire de ce que font les Anglais! »

Quand Brissot parlait de constitution, sa phrase familière était : « Voilà ce qui a perdu l'Angleterre! » Sieyès, Dupont, Condorcet, Garat et quantité d'autres que j'ai connus, avaient précisément la même opinion. « Comment, lui dit un jour Duroverai, feignant de l'étonnement, l'Angleterre est perdue! Depuis quand avez-vous cette nouvelle, et par quelle latitude s'est-elle perdue? »

Mais ni Brissot, ni Dupont, ni Condorcet, ni Garat, ni Sieyès n'en voulaient démordre. Ils niaient l'histoire, ils niaient l'expérience, eux qui les premiers et pour la première fois, à les en croire, apportaient au monde, avec la Révolution, l'évangile des temps nouveaux où tout serait nouveau ou renouvelé. Sieyès surtout était terrible, quand il avait un plan : « Ardent et actif dans son parti, il fait plus faire qu'il ne fait lui-même... Girardin disait de lui *qu'il est à un parti ce que la taupe est au gazon :*

(1) *Souvenirs sur Mirabeau*, p. 165.

il le laboure et le soulève. » Or, à cette heure et sur ce sujet, il avait son plan : « C'était lui qu'on pouvait regarder comme le vrai meneur du Tiers-État, quoiqu'il se montrât moins que personne; mais son écrit sur les *Moyens d'exécution*, etc., avait tracé la marche de l'Assemblée (1). »

II

Cet écrit forme une grosse brochure de 168 pages, divisée en trois sections : I. *Les États-Généraux ont le pouvoir législatif.* — II. *Il ne tient qu'aux États-Généraux d'exercer librement leur pouvoir législatif.* — III. *Les États-Généraux peuvent rendre permanent et indépendant le résultat de leurs délibérations.* Par surcroît, deux hors-d'œuvre, à la section II et à la section III : *De la banqueroute;* et *Développemens concernant la banqueroute.* J'ai lu et relu le mémoire de Sieyès; il faut bien l'avouer : il est fastidieux et vide. C'est un délire de raison raisonnante. La raison, rien que la raison, et jamais avant nous, ni ailleurs que chez nous, ni parmi d'autres que nous, ni parmi nous-mêmes aux heures qui n'étaient pas celle-ci, jamais, jamais on ne fut raisonnable. Les siècles précédens, et le présent même, jusqu'à hier, sont noirs de préjugés gothiques : à quoi bon promener dans leurs ténèbres un flambeau qui ne fera qu'y ajouter sa fumée, et que le vent des controverses éteindra sans qu'il nous ait éclairés? Avec quel mépris de théologien accoutumé aux certitudes l'abbé Sieyès traite l'histoire et ses tâtonnemens! Mépris si affiché, qu'il ne doit pas tenir seulement à la construction et aux habitudes mentales du député de Paris; bien qu'il ne le dise nulle part, on peut croire qu'à l'aversion systématique pour l'histoire et l'expérience se mêle une crainte politique : probablement celle de voir les États-Généraux, en reprenant leurs anciennes formes, se resserrer, — et restreindre leur pouvoir, — dans leurs anciennes limites. Mais, toutes deux mêlées ainsi, aversion systématique et crainte politique, comme elles l'assourdissent à toutes les voix, l'aveuglent à toutes les lumières du passé! Point de conseil qu'il ne repousse, point de témoignage qu'il ne récuse. La raison! il ne connaît qu'elle, et, en fait de raison, que sa raison à lui, tout au plus que leur raison à eux,

(1) *Souvenirs sur Mirabeau*, p. 65-66.

je veux dire celle seulement de ses contemporains, pourvu encore qu'elle soit d'accord avec la sienne, et qu'elle ne dépasse point un certain âge au delà duquel elle-même n'est plus que sottise incurable, ossification ou pétrification d'erreurs : « A la raison de soixante ans, il n'y a pas de remède! »

Laissons cela. A peine le sujet, tel qu'il semblerait devoir se développer d'après le titre, est-il touché dans une trentaine de pages. Et si l'abbé Sieyès en a deviné l'importance, cette insuffisance, dirai-je, cette quasi-indigence de « moyens » chez un homme qui justement se flatte d'indiquer les « moyens d'exécution, » n'est-ce pas comme une preuve indirecte que tout de même l'histoire et l'expérience sont bonnes à quelque chose, ne serait-ce qu'à suggérer des expédiens? Des quatre ou cinq paragraphes qui, dans la deuxième section du Mémoire de Sieyès, peuvent passer pour une ébauche de règlement, voici à peu près tout ce qui est à retenir. D'abord, — et pour garantir la *liberté intérieure* des États-Généraux, — Sieyès pose en principe « la nécessité d'une police dans une assemblée de mille à douze cents personnes, surtout si l'on fait attention que la prérogative de n'être pas responsable au dehors est essentielle aux membres d'un corps législatif, et que cette prérogative ne pourrait cependant pas subsister, s'il n'y avait dans ce corps une sorte de tribunal établi pour faire justice (1). » Le futur théoricien du Tiers présente ensuite ce qu'il appelle des « Statuts de police personnelle, » qui, dépouillés de la phraséologie ordinaire, se résument en ces dispositions : 1° L'irresponsabilité des députés est assurée pour ce qu'ils disent à la tribune. 2° L'Assemblée nommera, parmi ses membres, trois *procureurs de police*, et un *Comité de justice* composé de douze personnes. 3° Les trois procureurs de police seront chargés : *a*) de rappeler à l'ordre ceux qui s'en écarteront; *b*) de suspendre provisoirement de la parole ceux qui s'écarteront de l'ordre; *c*) de citer au Comité de justice tout membre qui aura refusé d'obéir à la suspension provisoire de la parole, et tout membre qui commettrait dans l'assemblée un délit ou une faute graves. 4° Le Comité de justice prononcera à la majorité de sept voix. 5° Il sera de sa compétence : *a*) de punir définitivement le refus de déférer à la suspension provisoire, la peine prévue étant la suspension de la parole ou l'ex-

(1) *Vues sur les moyens d'exécution dont les représentans de la France pourront disposer en* 1789, p. 76-77.

clusion temporaire; *b*) de juger définitivement aussi les autres fautes dont la peine n'ira pas jusqu'à *l'interdiction absolue;* pour l'interdiction absolue, le Comité ne jugera qu'*à la charge de l'appel.* 6° L'appel sera porté devant l'Assemblée, qui prononcera *en dernier ressort* l'interdiction absolue et le renvoi, s'il y a lieu, aux juges ordinaires. 7° L'interdiction absolue impliquera l'exclusion de l'Assemblée, de nouvelles élections, et l'inéligibilité de l'interdit.

L'ébauche demeure donc fort imparfaite, car cette question de la police intérieure, — le mot étant pris au sens étroit, — est à peu près la seule que Sieyès ait examinée au fond; en dehors d'elle, on ne trouve guère que de brèves observations, faites comme en courant, sur le « partage des voix » et la « méthode de voter par sections (1), » ou sur le choix et le rôle du président, — ces dernières plus intéressantes, parce qu'elles vont nous permettre une comparaison exacte entre les idées françaises et les idées anglaises, en ce même moment, quant à l'organisation et au fonctionnement d'une Assemblée parlementaire. Si, en effet, c'est en 1816 qu'Étienne Dumont fit imprimer chez Paschoud, à Genève, la *Tactique des Assemblées législatives*, « ouvrage extrait des manuscrits de M. Jérémie Bentham, jurisconsulte anglois, » lui-même pourtant nous apprend (2) à quelle date et dans quelles conditions cet ouvrage fut composé :

Le premier dessein de ce traité fut suggéré par les *procès-verbaux des Assemblées provinciales.* Les nombreuses questions qui s'élevèrent sur leur police intérieure, et les embarras qui se manifestèrent dans leurs délibérations, conduisirent M. Bentham à méditer sur les principes de cet art. Il avoit commencé son travail à l'époque de la seconde convocation des Notables; il espéroit l'achever avant l'ouverture des États-Généraux et se proposoit de leur en faire l'offrande : « Je reietterois avec horreur l'impu-

(1) *Vues sur les moyens d'exécution*, p. 84 et 88.

(2) Discours préliminaire à la *Tactique des assemblées législatives*, t. Ier. Genève et Paris, 1816, J.-J. Paschoud, p. 18. — Cf. *Plan of parliamentary Reform in the form of a Catechism, with Reasons for each article, with an Introduction, shewing the Necessity of radical, and Inadequacy of moderate Reform*, by Jeremy Bentham, esq. London, 1817, R. Hunter; et *A Fragment on Government*, or *a Comment on the commentaries : being an Examination of what is delivered on the subject of Government in general, in the Introduction to sir William Blackstone's Commentaries : with a preface, in which is given a Critique on the work at large*, by Jeremy Bentham, esq. of Lincoln's-inn. 2e édition augmentée. London, 1823; W. Pickering et E. Wilson. — Consulter aussi Commentaires de Blackstone, traduction française, t. Ier.

tation de patriotisme, dit-il dans un projet de dédicace, si, pour être l'ami de mon pays, il falloit être l'ennemi du genre humain. Les intérêts permanens de tous les peuples sont les mêmes. Je fais du bien à ma patrie, si je puis contribuer à donner à la France une constitution plus libre et plus heureuse.

Lorsque les États-Généraux se réunirent, « l'ouvrage de M. Bentham était loin d'être fini. » Il ne devait jamais l'être, au moins par l'auteur lui-même, qui l'abandonna « dès qu'il ne vit plus l'occasion d'en faire un usage immédiat. » Nous n'en savons, dans sa forme originale, que ce que Dumont veut bien nous en dire, et ce qu'il nous en dit, je ne le cache pas, me met un peu en méfiance contre sa seconde forme, celle sous laquelle il nous est parvenu. Tel qu'il était sorti des mains de Bentham, Étienne Dumont assure qu'« il n'étoit pas propre à une traduction. »

Non seulement il est incomplet, mais, de plus, il paroîtroit suranné à plusieurs égards. Il étoit fait pour la circonstance. Le but qu'il se proposoit l'engageoit à entrer dans beaucoup de discussions critiques sur les vices des anciennes formes adoptées en France; cette controverse étoit nécessaire alors, elle seroit aujourd'hui sans intérêt.

La méthode qu'il avoit prise n'étoit pas certainement celle qu'on voudroit choisir pour l'agrément du lecteur, quelque instructive qu'elle soit. Cette méthode consiste à présenter un règlement tout fait, article par article, en forme de loi, en accompagnant chaque règle des raisons qui la justifient. Le texte de la loi, qu'on a toujours devant les yeux pour l'expliquer, soumet l'écrivain au genre didactique le plus sévère, et ne lui permet pas le plus léger écart.

L'auteur s'étoit soumis à une gêne de plus, car il n'en craint aucune quand elle peut contribuer à l'instruction et à la clarté. Dans tout ce commentaire, il procède par questions et par réponses; méthode excellente pour établir précisément quelle est la difficulté à résoudre, et pour mettre le lecteur en état de juger si la solution est satisfaisante. Mais cette forme de catéchisme, outre ses longueurs, a l'inconvénient de couper tous les sujets en petites parties, et d'éteindre l'intérêt par le défaut de liaison.

Ici commencent les *Confessions* de Dumont (de Genève) ; on ne peut que regretter qu'il n'ait pas tout dit. C'est un cas littéraire bien particulier que le sien; il passe sa vie à emprunter aux uns pour prêter aux autres, et il fournit à Mirabeau, mais il se fournit chez Bentham. Tour à tour arrangeur et arrangé, dans le commerce de l'esprit, il est une sorte d'intermédiaire patenté, qui fait la commission et l'exportation. Et l'on aimerait cependant savoir, sur chaque chapitre, ce qui est de Dumont et ce qui est

de Bentham! Quoi de plus agaçant que de ne pas distinguer sûrement l'anglais du genevois, je veux dire les exemples tirés des « règlemens observés dans la Chambre des communes, » d'avec le « règlement pour le Conseil représentatif de la ville et république de Genève? » Sans doute, aux appendices, les documens sont séparés, mais, dans le texte, les enseignemens ou les renseignemens se confondent. De toute façon, nous pouvons du moins connaître, par Dumont, combien, sur ce point spécial des pouvoirs et des qualités du président, l'opinion de Bentham diffère de celle de Sieyès.

Comme aucune province, déclare Sieyès (1), n'a le droit d'en dominer une autre, il seroit ridicule que l'une d'elles y prétendît le privilège de donner un président aux États-Généraux. On a généralement en France des préjugés singuliers sur l'importance d'un président d'assemblée. On le regarde comme étant à la tête de la besogne, comme fait pour la diriger. Une erreur aussi dangereuse vient de ce que le ministre a eu intérêt que toutes les assemblées du Royaume ne délibérassent que sous son autorité...

On conçoit qu'avec de pareilles idées, le gouvernement a dû regarder les présidens de ces différens corps comme des mandataires faits pour lui répondre de tout ce qui s'y passe. Bientôt tous les présidens d'assemblée ont été à sa nomination, directement ou indirectement. Ils sont devenus ses correspondans naturels. Leur influence, leur autorité se sont accrues par mille moyens. Ils ont mis la main à tout; ils ont proposé, dirigé, gouverné. Les affaires publiques ont été leur affaire particulière, convenue d'avance avec le ministre dont ils se sont fait honneur d'être les familiers.

Il faut croire que les États-Généraux de la Nation n'adopteront point un semblable système. Le président ou les présidens, qu'ils éliront librement, ainsi que tous les autres officiers intérieurs, parmi les membres seulement de l'Assemblée, ne sortiront pas plus que les autres officiers des fonctions qui leur seront attribuées. Celles du Président consistent à recueillir les voix, suivant des formes prescrites, à prendre la parole au nom de l'assemblée dans les occasions ordinaires, et toutes les fois que, pour une députation, par exemple, ou dans une affaire importante, il n'auroit pas été nommé un orateur *ad hoc*. Le Président enfin a le soin d'expliquer l'état de la question à ceux qui paroîtroient ne l'avoir pas entendue. S'il va au delà; si vous permettez que votre Président, ou tout autre membre, se fasse plus ou moins clairement l'interprète d'un pouvoir étranger, vous donne à entendre qu'il sait, à de certains égards, ce que l'Assemblée ignore, ou devienne porteur de promesse de la part du ministre; si vous souffrez que, de quelque manière que ce soit, on tente *d'influencer le débat*, comme disent les Anglais, il s'introduira parmi vous des abus de la plus dangereuse conséquence.

Vous ne devez pas souffrir non plus que votre Président nomme les

(1) *Vues sur les moyens d'exécution*, p. 81 et suivantes.

membres qui doivent composer les commissions auxquelles l'Assemblée renverra la préparation des affaires importantes ou épineuses, ou qu'il forme de ces commissions à volonté.

On lui accorde assez généralement le droit de départager les voix, ou la voix prépondérante, en cas de partage dans les opinions; ce privilège est énorme; il ne faut point en faire l'apanage d'une place. La décision dépendroit trop évidemment d'une volonté particulière. Il faut reporter, le plus que l'on peut, cette voix décisive à la volonté générale qui, si elle ne peut prononcer directement, prononcera au moins indirectement. Il appartient donc aux bons principes que l'Assemblée élise la personne qui aura le droit de départager les voix, et à la bonne politique que ce ne soit pas toujours la même personne qui exerce cette fonction publique. Je propose de nommer tous les quinze jours trois membres parmi ceux qui jouissent d'une réputation de vertu, et, lorsqu'il y aura partage dans les opinions, les membres élus tireront au sort à qui restera la voix prépondérante. Mais je m'aperçois que je vais au delà de ma tâche.

Il est vraisemblable qu'après avoir renfermé le Président dans ses véritables fonctions, on trouvera moins de difficultés à se rapprocher du principe d'égalité et de prudence qui veut qu'un Président des États-Généraux ne soit qu'hebdomadaire, et j'en dis autant de celui que chaque section, chaque bureau, chaque commission, doit élire dans son sein; d'ailleurs, puisqu'on ne doit souffrir aucune prééminence entre les provinces, comme entre les sections, la mesure que nous proposons ici laisse aux États-Généraux l'avantage de choisir les Présidens alternativement dans chaque province et dans chaque section. Et qu'on ne dise point que les deux premiers ordres ne voudront jamais être présidés par un membre du Tiers, car on ne saurait être mieux et plus honorablement présidé que par celui que l'on choisit soi-même. Une exclusion positive n'est qu'une injure gratuite pour les personnes, et une absurdité dans les affaires.

Ainsi l'abbé Sieyès veut des présidens qui non seulement soient indépendans de la couronne, qui non seulement ne soient pas les hommes du roi, chargés par *ses* ministres de tenir *ses* États pour y faire prévaloir *ses* volontés, mais encore qui, pour n'être pas soupçonnés de céder à une influence extérieure à l'Assemblée, n'aient aucune influence sur l'Assemblée, et qui, pour n'en avoir aucune, soient, d'une part, « renfermés dans leurs véritables fonctions » et, d'autre part, éminemment temporaires, « hebdomadaires. » C'est tout justement le contraire que voudrait Bentham, au moins quant à la durée; ou plutôt il veut la même chose que Sieyès, — et comment ne pas la vouloir? — mais par le moyen opposé. Ce que Sieyès demande au changement, il le demande à la permanence : *Un Président, — unique, — permanent, — toujours subordonné à l'Assemblée, — n'y exerçant d'autres fonctions que celles de son office, — élu par*

elle seule, amovible par elle seule. La thèse posée en ces termes, avec sa netteté ordinaire qui, lorsque la bizarrerie parfois recherchée de l'expression ne vient pas la brouiller, découpe la pensée en formules et comme en silhouettes devant les yeux, Bentham l'appuie de l'argumentation pressante et pénétrante, forte de l'incomparable force de son analyse, qui lui est propre et qui le fait lui-même entre tous.

Ce Président unique doit être permanent, — non seulement pour éviter les embarras des élections multiples, mais surtout pour le bien de son office. Permanent, il aura plus d'expérience, il connoîtra mieux l'Assemblée, il sera plus au courant des affaires, et il se sentira plus intéressé à les bien conduire qu'un Président passager. Celui-ci, qu'il remplisse bien ou mal sa place, doit toujours la perdre. Le Président permanent, qui ne la perd qu'en la remplissant mal, a un motif de plus pour en accomplir tous les devoirs.

Craindroit-on qu'au moyen de cette permanence, il n'acquît trop d'ascendant? Mais plus cet ascendant seroit grand, plus il tourneroit au profit général, si d'ailleurs le règlement lui ôte tout moyen d'acquérir une influence indue sur l'ordre des motions et sur la manière de recueillir les votes (1).

Contre la thèse de Sieyès en faveur d'un président souvent changé, *hebdomadaire*, la puissance logique de Bentham n'a pas de peine à faire prévaloir la sienne. La page est de tout point remarquable :

Toutes les fonctions qui appartiennent en propre à l'office du Président lui appartiennent sous deux capacités, celle de *juge* entre les membres individuels, celle d'*agent* de l'Assemblée : *juge* quand il survient une contestation à décider ; *agent* dans les autres opérations de son ministère (2).

Dans ces deux capacités, toutes ses décisions, toutes ses opérations doivent être subordonnées à la volonté de l'Assemblée, et subordonnées à l'instant même. L'Assemblée n'a d'autre motif pour s'en rapporter à lui que la supposition de sa conformité au vœu général. La décision du Président, si elle est ce qu'elle doit être, n'est rien de plus qu'une décision donnée pour l'Assemblée, en moins de temps qu'elle n'en mettroit à la donner elle-même.

J'ai dit que le Président ne devoit exercer dans l'Assemblée aucune autre fonction que celles qui appartiennent en propre à son office, c'est-à-dire qu'il ne doit pas avoir le droit de faire des motions, de délibérer, de voter

Cette exclusion est tout à son avantage, comme à celui du corps qu'il préside.

(1) *Tactique des assemblées législatives*, p. 70.

(2) « Par exemple, poser la question ; déclarer le résultat des votes ; donner des ordres à des subalternes ; adresser des remerciemens ou des remontrances à des individus, etc. »

1° On le laisse ainsi tout entier à ses fonctions, et à la culture des talens particuliers qu'elles exigent. S'il étoit appelé à soutenir le rôle et la réputation de membre de l'Assemblée, il seroit souvent distrait de son occupation principale, et il auroit une autre espèce d'ambition que celle de sa place, sans compter le danger de ne pas réussir ou de déplaire, et d'affoiblir sa considération personnelle par des prétentions mal soutenues.

2° Cette exclusion est fondée sur une raison supérieure : il s'agit de le garantir des séductions de la partialité, de le mettre à l'abri du soupçon même, de ne point le montrer comme *partie* au milieu des débats où il doit intervenir comme *juge;* de le laisser en possession de toute cette confiance qui, seule, peut assurer à ses décisions l'acquiescement de tous les partis.

On dira peut-être que, le Président ne pouvant pas plus qu'un autre rester neutre et impartial dans des questions qui intéressent la nation entière, obligé surtout, par son devoir même, de s'en occuper sans cesse, il vaudroit mieux lui donner un pouvoir qui l'oblige à se déclarer, à faire connoître ses vrais sentimens, et à mettre ainsi l'Assemblée sur ses gardes, que de le laisser jouir, sous un faux extérieur d'impartialité, d'une confiance qu'il ne mérite pas.

A cette objection, il y a plus d'une réponse. Premièrement, on ne sauroit nier que ses sentimens intimes, tant qu'ils n'influent pas sur sa conduite d'une manière indue, n'intéressent point l'Assemblée, mais qu'il ne peut les déclarer sans devenir moins agréable à un parti, sans s'exposer même à un soupçon de partialité, qui altère toujours plus ou moins la confiance.

Secondement, si vous lui permettez de rester impartial, il le sera plus facilement que tout autre. Il envisage les débats sous un autre point de vue que les débattans eux-mêmes. Son attention, principalement dirigée au maintien des formes et de l'ordre, est distraite du fond principal. Les idées qui occupent son esprit, durant la scène d'un débat, peuvent différer de celles qui occupent les acteurs, autant que les pensées d'un botaniste, à l'aspect d'un champ, peuvent différer de celles du propriétaire. L'habitude facilite beaucoup ces sortes d'abstractions. Si cela n'étoit pas, comment verroit-on des juges pleins d'humanité fixer leur attention, avec une parfaite impartialité, sur un point de loi, pendant qu'une famille tremblante attend, sous leurs yeux, l'issue de leur jugement?

Il résulte de ce qui précède que, dans une nombreuse assemblée politique, où l'on doit s'attendre à voir naître des passions et des animosités, il faut que celui qui est appelé à les modérer ne soit jamais dans la nécessité de s'enrôler sous les bannières d'un parti, de se faire des amis et des ennemis, de passer du rôle de combattant à celui d'arbitre, et de compromettre, par des fonctions opposées, le respect dû à son caractère public (1).

Plus loin, et pour conclure :

Ce qui me reste à dire sur le choix du Président se réduit à peu de mots. Il faut qu'il soit élu par l'Assemblée, exclusivement par elle, à la majorité absolue, et au scrutin. Il faut de même qu'il soit amovible par elle seule.

(1) *Tactique des assemblées législatives*, p. 71-75.

Tout cela découle du même principe. Nul ne doit remplir cette place que celui qui possède la confiance de l'Assemblée, et qui la possède dans un degré supérieur à tout autre. Tout le bien qu'il peut faire est en proportion de cette confiance.

Mais il ne suffit pas qu'il ait possédé une fois la confiance, il faut qu'il la possède continuellement. Si elle cesse, l'utilité de l'office cesse de même. Sans le pouvoir de destituer, le pouvoir d'élire seroit pis qu'inutile; car le plus odieux des ennemis, c'est un ami infidèle. S'il falloit séparer ces deux pouvoirs, celui de destituer seroit bien préférable à celui d'élire.

Mais où cette force victorieuse d'analyse fait plus que d'apparaître, — éclate, — dans la dissertation de Bentham, c'est, d'abord, quand il montre, décrit et définit les « inconvéniens à éviter, » lesquels, dit-il, « peuvent se ranger sous les dix chefs suivans :

1° Inaction; 2° Décision inutile; 3° Indécision; 4° Longueurs; 5° Querelles; 6° Surprise ou précipitation; 7° Fluctuations dans les mesures; 8° Faussetés; 9° Décisions vicieuses par la forme; 10° Décisions vicieuses par le fond.

Et c'est quand, d'une main aussi souple que ferme, il établit une à une ces propositions, dont il résume en un raccourci saisissant l'intention démonstrative : « Chaque article du règlement aura pour objet d'obvier à l'un ou à l'autre de ces inconvéniens ou à plusieurs... Toute cause de désordre tourne au profit d'une influence indue, et amène de loin la tyrannie ou l'anarchie, le despotisme ou le démagogisme. Les formes sont-elles vicieuses? L'Assemblée est gênée dans son action, toujours trop lente ou trop rapide, traînante dans les préliminaires, précipitée dans les résultats. Il faut même qu'une partie des membres se soumette à exister dans un état de nullité, et renonce à l'indépendance de ses opinions. Dès lors, il n'y a plus, à proprement parler, de corps politique. Toutes les délibérations se préparent en secret par un petit nombre d'individus, qui peuvent devenir d'autant plus dangereux qu'en agissant sous le nom d'une Assemblée, ils n'ont point de responsabilité à craindre (1). » C'est aussi quand il distingue et, pour ainsi parler, il dissèque les « divers actes qui entrent dans la formation d'un décret : » — 1) promulguer d'avance les motions, les projets de loi, les amendemens; — 2) faire la motion qui expose le projet; — 3) occasionnellement,

(1) *Tactique des assemblées législatives*, ch. v, p. 67-68.

en ordonner l'impression et la publication; — 4) seconder la motion; — 5) délibérer; — 6) poser la question; — 7) voter sommairement; — 8) déclarer le résultat de la votation sommaire; — 9) diviser l'Assemblée, c'est-à-dire demander la votation distincte; — 10) recueillir les votes régulièrement; 11) déclarer le résultat; — 12) enregistrer tous ces procédés; et quand, ayant reconnu ces divers actes, il les range dans leur ordre chronologique. C'est encore quand il trace les règles « de la rédaction, » qui sont : 1° la brièveté dans les articles; 2° la simplicité dans les propositions; 3° la pure expression de la volonté; 4° l'exposé complet de toutes les clauses que la loi doit renfermer; quand il traite « du débat libre et du débat strict, » ou de la séparation du débat et du vote, ou de la votation secrète et de la votation ouverte, ou des amendemens ramenés à six espèces : suppressif, additif, substitutif, divisif, réunitif, transpositif, ou enfin des comités, que nous nommons plutôt les commissions. Par-ci, par-là, il se rencontre quelques idées un peu étranges, et qui nous font sourire : telle *la liste des déserteurs des motions;* telles, en général, les précautions que Bentham voudrait voir prendre contre l'absence, pour lui ce n'est pas assez dire, et il dit donc : contre l'*absentation*. « Le premier de ces moyens préventifs consiste à exiger de chaque membre, au commencement de chaque quartier, un dépôt contenant autant de fois 50 livres qu'il peut y avoir de jours de séance dans ce quartier. Ce dépôt lui sera rendu à la fin du terme, déduction faite de 50 livres pour chaque jour d'absence. Si les députés reçoivent un salaire, ce salaire sera mis en dépôt pour subir la même retenue et de la même manière. Cette retenue aura toujours lieu sans exception, même dans les cas où l'absence est motivée par les excuses les plus légitimes. » Et si l'amende ne suffit pas, qu'on y ajoute de la prison ! Mais cette fois avec admission de circonstances atténuantes : « Je propose seulement un jour d'arrêt pour chaque contravention, bien entendu que chaque excuse légitime d'absence est admise pour l'exemption de cette peine. » Il n'en reste pas moins que ce traité de Bentham est ce que la science politique, ou, si l'on veut, la théorie du droit parlementaire, a produit, sur le sujet, de plus profond en même temps et de plus original. Nul doute que l'Assemblée Constituante, et, après elle, toutes les assemblées qui se sont succédé, en France et ailleurs, eussent gagné à écouter ces conseils d'un homme qui avait tant

réfléchi, qui savait tant de choses, et qui devinait le reste. Mais il s'agissait bien d'écouter des conseils, surtout les conseils d'un étranger, à moins qu'il ne fût quelque Thomas Paine ou quelque Anacharsis Clootz, et la Révolution, maintenant et plus tard, entendait enseigner, mais non point apprendre! Bentham n'acheva pas la *Tactique des assemblées législatives*, et par conséquent n'eut pas à la présenter; l'eût-il achevée et l'eût-il présentée qu'elle eût sans doute subi le sort du mémoire de Romilly, traduit pour Mirabeau par Étienne Dumont. A « ces philosophes respectables, dont le civisme ne se bornait point à la Grande-Bretagne, » on se fût borné à répondre avec un dédain mal contenu : « Nous ne voulons rien des Anglais, nous ne devons imiter personne! » à l'heure même où l'on s'apprêtait, contre toutes les données historiques et psychologiques, au mépris de toutes les traditions nationales, au risque de toutes les aventures, à imiter gauchement leurs institutions, déjà déformées par l'interprétation sommaire ou fantaisiste qu'on en donnait. Et les Américains n'auraient pas reçu meilleur accueil : malgré les souvenirs, encore tout chauds, de la guerre d'Indépendance, malgré l'étiquette républicaine grâce à laquelle, de confiance, souvent faisait prime la marchandise qu'elle couvrait, il n'en eût pas été du *Manuel de pratique parlementaire* du président Jefferson autrement que du traité de Bentham, s'il eût été composé quelques années plus tôt (1) et si les Sieyès, les Brissot, les Condorcet, les

(1) La composition du *Manuel* se place, semble-t-il, entre 1797 et 1801. — Voyez *Manuel de pratique parlementaire* par Thomas Jefferson. Édition française avec un Avant-Propos et des Notes de références, et, en appendice, les règlemens des Chambres américaines, par Joseph Delpech, professeur agrégé de droit public à l'Université d'Aix-Marseille et Antoine Marcaggi, avocat à la cour d'appel d'Aix. Paris, 1905, Fontemoing. — Dans son avant-propos, M. Delpech constate avec raison que les auteurs français ont peu parlé du *Manuel* de Jefferson; il cite seulement, comme l'ayant indiqué, à des dates assez récentes, en 1876 et en 1891, M. Jozon et M. Ramon. Cependant, dès 1839, M. Ph. Valette y faisait allusion en termes élogieux : « l'excellent ouvrage du président Jefferson. » — Cf. *Traité de la confection des lois, ou Examen raisonné des règlemens suivis par les assemblées législatives françaises, comparés aux formes parlementaires de l'Angleterre, des États-Unis, de la Belgique, de l'Espagne, de la Suisse*, etc., par Ph. Valette, avocat à la Cour royale de Paris, secrétaire de la Présidence de la Chambre des députés, et Benat Saint-Marsy, avocat à la Cour royale de Paris; 1839, Joubert. Le même M. Valette a publié, en 1850 : *Mécanisme des grands pouvoirs de l'État et des formes réglementaires de l'Assemblée nationale, suivi de textes tant réglementaires que législatifs pouvant servir à éclairer le vote des lois* (Imprimerie nationale). Nouvelle édition, mise à jour pour le Corps législatif (1852, Chaix). Joindre : *Jurisprudence parlementaire*, recueil des lois, ordonnances, règlemens, discussions, opinions, documens, précédens relatifs aux attributions des Chambres légis-

Dupont, les Garat, eussent pu en avoir connaissance, alors qu'ils s'ingéniaient à franciser, en se défendant « d'imiter personne, » un régime né hors de France et qui, au surplus, — mais ce n'est pas ici le lieu d'en discuter, — n'est peut-être pas très bien fait pour des têtes françaises.

III

La Constituante se flattait donc de « n'imiter personne » dans le règlement qu'elle se donna le 29 juillet 1789; mais ce n'est pas bien sûr, et M. Eugène Pierre nous a conté qu'ayant acheté sur les quais, à cause de la beauté de l'impression, un règlement de loge maçonnique des environs de 1780, il n'avait pas été peu surpris d'y retrouver, avant la lettre, les principales dispositions du règlement de la Constituante. D'autres veulent que ce règlement provienne de nos anciennes assemblées du clergé, et il se peut en effet qu'il y ait eu emprunt des loges aux assemblées du clergé, et puis de l'Assemblée nationale aux loges. Rien n'est plus traditionnel et ne se conserve plus longtemps que les formes : le *Modus tenendi parliamentum* (1) est rattaché par la chaîne des siècles au plus récent recueil de *Standing orders*, et l'on ne jurerait pas qu'on ne pût découvrir, « cliché » dans les usages de la Chambre des communes, quelque geste, au sens obscurci, du *Witenagemot* anglo-saxon. Quoi qu'il en soit, le 18 octobre 1791, la Législative imitait la Constituante, et la Convention, à son tour, le 28 septembre 1792, imitait la Législative. Ni le règlement à l'usage du Conseil des Anciens et du Conseil

latives, à leur composition et au mode d'épreuve de leurs pouvoirs, par Alphonse Grün, avocat à la Cour royale de Paris, 1842. Hingray.

(1) *Statuta antiqua in quibus Angliæ totius Regni comitiæ ordinantur. Modus tenendi Parliamentum.* L. d'Achery, *Spicilegium, sive Collectio veterum aliquot scriptorum qui in Galliæ bibliothecis delituerant.* Nouvelle édition d'après Baluze et Martene, par L.-F.-J. de la Barre. Paris, 1723, Montalant; t. III, p. 394-397. Le *Modus tenendi Parliamentum* comprend 25 articles, savoir : *Summonitio Parliamenti; — De Laïcis; — De Baronibus Portuum; — De Militibus; — De Civibus; — De Burgensibus; — De principalibus clericis Parliamenti; — De quinque Clericis; — De casibus et judiciis Parliamenti; — De negotiis Parliamenti; — De diebus et horis ad Parliamentum; — De gradibus Parium; — De modo Parliamenti; — De inchoatione Parliamenti; — De prædicatione ad Parliamentum; — De pronuntiatione in Parliamento; — Loquela Regis post pronuntiationem; — De absentia Regis in Parliamento; — De loco et sessionibus in Parliamento; — De ostiario Parliamenti; — De clamatore; — De stationibus loquentium; — De auxilio Regis; — De partitione Parliamenti; — De transcriptis recordorum in Parliamento.*

des Cinq-Cents délibéré le 28 fructidor an III, ni les règlemens, en plus de soixante articles, du 27 nivôse an VIII, pour le Corps législatif et le Tribunat, ne sont, eux non plus, des monumens originaux. L'histoire se continuant et se répétant, il y eut, en matière de règlement, un style de la Restauration comme il y avait eu un style révolutionnaire. La Chambre des députés, le 25 juin 1814, et la Chambre des pairs, le 2 juillet, s'étaient fait un règlement selon la Charte; la Chambre des députés et la Chambre des pairs de la branche cadette se l'approprièrent tout simplement, au moindre dommage possible, les 11 et 22 août 1830. Après la révolution de Février, le décret du gouvernement provisoire en date du 1er mai 1848 dota la Constituante d'un règlement non moins provisoire, auquel se substitua, dès le 20, un règlement définitif. L'année suivante, la Législative tâtonna, adopta un règlement le 6 juillet 1849, mais pour le reprendre et le modifier six fois dans le premier semestre de 1851. Sous le second Empire, les règlemens des deux Chambres furent établis par décret, jusqu'en 1869 : c'était la conséquence du système, qui ne pouvait s'étendre à « l'Empire libéral. » Une commission du Corps législatif, nommée pour rédiger un nouveau règlement, ayant déposé son rapport le 10 janvier 1870, l'application provisoire en fut ordonnée le 11, et, le 2 février, le texte était adopté définitivement. De même pour le règlement du Sénat (10 janvier, 10 juin 1870). La troisième République revint, par-dessus l'Empire, aux formules républicaines, et c'est ainsi que l'Assemblée nationale de 1871 suivit, sauf trois modifications des 17 mai, 19 décembre 1871 et 26 juillet 1873, le règlement de l'Assemblée législative de 1849 (1). Quand eurent été promulguées les lois constitutionnelles de 1875, le Sénat et la Chambre des députés ne demeurèrent que quelques jours fidèles au règlement de l'Assemblée disparue; l'une le 10, l'autre le 16 juin 1876, les deux Chambres arrêtèrent un règlement que l'une et l'autre ont depuis lors modifié à plusieurs reprises, qui n'était plus celui de la Législative de 1849, ni, à plus forte raison, celui de la Constituante de 1789, et qui tout de même l'était, avec les changemens qu'emportent et qu'apportent les changemens des temps, des milieux, et des régimes.

« Le règlement, remarque M. Eugène Pierre, n'est en appa-

(1) Voyez *Règlement de l'Assemblée nationale*, 1884, Mouillot, imprimeur du Sénat.

rence que la loi intérieure des Assemblées, un recueil de prescriptions destinées à faire procéder avec méthode une réunion où se rencontrent et se heurtent beaucoup d'aspirations contradictoires. En réalité, c'est un instrument redoutable aux mains des partis; il a souvent plus d'influence que la Constitution elle-même sur la marche des affaires publiques : aussi les constitutions ont-elles maintes fois retenu des articles qui, par leur nature, étaient purement réglementaires (1). » La loi constitutionnelle du 16 juillet 1875 (articles 5 et 11) place en dehors du règlement, et dans la Constitution même, les principes, d'ordre réglementaire, relatifs à la publicité des séances, à la formation des comités secrets, à la durée des pouvoirs du bureau de chacune des deux Chambres, aux attributions spéciales du bureau du Sénat en cas de réunion des deux Chambres. En quoi elle imite la Constitution du 14 janvier 1852, qui contenait les règles relatives à la nomination des membres du bureau du Sénat et du Corps législatif, à l'examen et à la discussion des amendemens, à la publicité et au compte rendu des séances. Mais, en remontant de régime en régime, la Constitution impériale imitait, elle aussi, la Charte de 1814, qui réglait directement la nomination des présidens, la publicité des séances, le vote des propositions d'initiative et des amendemens. Et la Restauration, à son tour, imitait le premier Empire et le Consulat, qui en avaient fait tout autant, ou presque, puisque la procédure relative à la nomination des bureaux du Corps législatif et du Tribunat, ainsi qu'à la présentation, à l'examen et au vote des projets de loi, avait été établie par les lois des 5 et 19 nivôse an VIII (20 décembre 1799-9 janvier 1800); ce qui concernait l'ouverture des séances du Corps législatif, sa formation en Comité général, la nomination de son président et de ses questeurs était déterminé par le sénatus-consulte organique du 28 frimaire an XII (20 décembre 1803); d'autre part, le 28 floréal an XII (18 mai 1804), Napoléon ayant été proclamé empereur, le titre XI de la Constitution partageait le Tribunat en trois sections, lui défendait de discuter les projets de loi en assemblée générale, le bâillonnait, en attendant qu'il le supprimât, et que le sénatus-consulte du 19 août 1807, ligotant complètement le Corps législatif, vînt régler dans leurs moindres détails jusqu'aux travaux intérieurs

(1) *Traité de droit politique, électoral et parlementaire*, 2e édition, n° 445, p. 490

des commissions. Cependant, s'il la dépassait et s'il allait beaucoup plus loin, s'il coupait en quelque sorte au Corps législatif toute faculté de se mouvoir, l'Empire imitait encore en cela la Révolution; il imitait, en l'exagérant sans mesure, l'exemple de la Convention, qui avait mis dans la Constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795) toute la procédure relative au vote des lois, et qui d'ailleurs avait elle-même imité la Constituante mettant dans la Constitution du 14 septembre 1791 toute la procédure qu'elle avait suivie pour l'installation du bureau provisoire et du bureau définitif, pour la publicité des séances, la formation des comités secrets, les trois lectures, la déclaration d'urgence et la constatation du *quorum*

Ces mêmes questions, nous les retrouvons, au demeurant, mises presque partout, par les Constitutions des divers pays, hors du pouvoir réglementaire des assemblées; ce qui prouve, suivant l'observation judicieuse de M. Eugène Pierre, que, « dans les pays républicains comme dans les pays monarchiques, — ajoutons, à notre intention particulière : dans les temps de république comme dans les temps de monarchie, — on ne considère pas qu'il y ait une atteinte à la liberté parlementaire si certaines dispositions essentielles du règlement prennent place dans la loi fondamentale de l'État (1). » Ainsi en ont usé, entre autres, la Constitution fédérale des États-Unis (art. 1 et 3, section 5), la Constitution fédérale helvétique (art. 87 et 88), la Constitution belge (art. 33 à 43), la Constitution des Pays-Bas (art. 94, 96, 100, 101 et 102), la Constitution de l'Empire allemand (notamment art. 22, 27 et 28), la Constitution prussienne (art. 79 et 80). MM. Moreau et Delpech ont donc sagement agi de joindre à la traduction des textes proprement réglementaires celle des articles plutôt réglementaires de ces textes constitutionnels. Ils l'ont fait pour l'Empire allemand, pour la Prusse, pour l'Autriche-Hongrie, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Grèce, la Norvège, la Suède, les Pays-Bas, la Suisse (textes fédéraux, Conseil national et Conseil des États; cantons de Berne, de Fribourg, et des deux Unterwalden). Si, comme l'on peut l'espérer, nous ne nous laissons plus arrêter par le superbe et un peu stupide : « Nous ne devons imiter personne, » avons-nous quelque chose à y prendre, et qu'avons-nous, en ce cas, à y prendre?

(1) *Traité de droit politique, électoral et parlementaire*, p 492.

Je n'ai jamais cru pour ma part, et je crois moins que jamais, après expérience, que le règlement de notre Chambre des députés soit admirable. De tous les hommes d'État qu'il m'a été donné de rencontrer, je n'en ai connu qu'un seul qui l'admirât; c'était le comte Badeni, ancien président du conseil des ministres cisleithan, au plus fort de sa lutte contre les pangermanistes. Il en estimait surtout les sévérités, beaucoup plus apparentes que réelles, menaçantes sur le papier, mais dans la pratique *telum imbelle sine ictu*. Il nous retournait le mot fameux: « La liberté comme en Autriche! » en disant, le plus sérieusement du monde : « L'ordre parlementaire comme en France! » Et c'était un éloge, mais qui n'allait pas bien loin. Notre règle législative, ou, si l'on veut, notre pratique est défectueuse sur plus d'un point. Relevons-en deux parmi les plus saillans. La Chambre française pousse jusqu'à l'abus et jusqu'à l'absurde le sans-gêne avec lequel elle traite son ordre du jour : chaque soir elle passe une demi-heure à le fixer pour la séance suivante, et quand il est fixé, elle met comme un malin plaisir à le renverser, de telle sorte qu'il est à peu près impossible de savoir, en arrivant, sur quoi l'on discutera, et par conséquent de se tenir prêt. Ensuite, elle joue vraiment trop des « projets de résolution, » qui ont le double inconvénient de n'être pas prévus, de n'être pas nommés, de n'être pas connus dans le règlement, et ce qui est pis, dépourvus qu'ils sont de toute sanction, et vides de toute force, d'abaisser au rôle d'un Conseil général qui ne peut qu'émettre des vœux une Assemblée souveraine qui peut faire des lois. Voilà deux déformations, deux déviations de notre mécanique, et ce ne sont pas les seules, il y en a d'autres. La prochaine Chambre devrait, je dirais volontiers devra entreprendre la réforme parlementaire, qui n'est sans doute pas la première des réformes à accomplir, — la première est la réforme électorale, — mais qui est incontestablement la seconde. Or, la réforme parlementaire consisterait, avant toute chose, dans la réforme du règlement, et commencera par elle. L'ouvrage de MM. Moreau et Joseph Delpech, dont on ne saurait assez dire le mérite, viendra à point pour y aider, pour rendre plus facile et plus sûre une tâche qui eût été très difficile et très hasardeuse sans lui.

CHARLES BENOIST.

LES JOURNÉES

ET

LES NUITS JAPONAISES

III[1]

L'ILE DES SATSUMA

La grande île de Kiushu, l'île des Satsuma, a été la plus féconde en hommes de guerre et en hommes d'État, et, pendant longtemps, la plus récalcitrante aux nouveautés de l'Europe. C'est la plus proche aussi de la Corée, éternel objet des convoitises japonaises. Elle vit partir jadis des expéditions fameuses et les vit revenir décimées, mais avec une cargaison d'oreilles et de nez coréens qu'on enterra, au centre de Kyôto, sous un pinacle de pierre. Ce monument de sauvagerie porte le doux nom de *Mimizuka*, et je n'en sache pas qui, depuis trois siècles, ait été plus pieusement entretenu. En 1877, l'île fut livrée aux atrocités d'une guerre civile où les troupes impériales inaugurèrent la tactique européenne. Les étrangers n'en connaissent d'ordinaire que Nagasaki et ses environs ; mais tous ceux qui l'ont visitée en remportent l'image d'un Japon plus rude, où la politesse et l'élégance des provinces centrales ne masquent plus la pauvreté de la vie et la brutalité de l'orgueil.

(1) Voyez la *Revue* du 1er février et du 1er mars.

I. — NAGASAKI

Nous arrivâmes, avec les dernières lueurs du jour, au détroit de Shimonoseki, ce Gibraltar de la Méditerranée japonaise. Le double port de Moji nous apparut sous un dôme de fumées ; et des milliers de voiles se dessinaient en noir sur la bande rouge de l'horizon. Ce qui n'était autrefois qu'un village de pêcheurs est devenu la ville où aboutit le chemin de fer de Kyushu, et une place forte.

Comme je devais y attendre le départ du train, j'appréciai une fois de plus la manière dont les Japonais voyagent. Le Japonais d'un certain rang voyage à la façon d'un colis précieux. A peine a-t-il besoin d'indiquer sa destination. Dès qu'il débarque, l'auberge fût-elle à deux pas, on l'y transporte. Il y retrouve son thé, son saké, sa cuisine, ses geishas. Il ne se préoccupe de rien. Son billet de chemin de fer lui est glissé entre les doigts, et, à l'heure juste, on le dépose dans son compartiment. C'est le seul homme du monde qui puisse quitter un bateau, traverser une ville, prendre un train, sans que sa rêverie en soit interrompue. Vous diriez un Bouddha que ses fidèles déménagent.

Mais, en ma qualité de Bouddha exotique, je ne suis pas assis sur les nattes d'une auberge que toute la maisonnée se groupe autour de moi. Les prêches des bonzes ne réunissent pas toujours une aussi nombreuse assemblée que ne le fait mon silence. Les gens de Moji manifestèrent une curiosité encore plus vive que d'habitude. Les quelques mots que j'avais prononcés, mon expérience des usages, mon goût pour le saké et le poisson cru, me valurent une infinité de sourires et de salamalecs. Et tout à coup l'hôtelier, dont les questions avaient épuisé mon vocabulaire, se gratta la tête et envoya chercher un manuel de conversation anglo-japonaise. Il le feuilleta d'abord de droite à gauche, puis de gauche à droite, et sa figure se congestionna. Ce qu'il voulait me dire devait être bien grave, car il en oubliait les règles élémentaires de la politesse. D'agenouillé, mon homme s'était étendu sur le ventre, et, les pieds en l'air, la tête dans une main, son manuel dans l'autre, il continuait d'en tourner fiévreusement les pages. Une servante entra, me remit mon billet de chemin de fer et l'avertit que le kurumaya était à la

porte. Mais il la repoussa d'un geste et se replongea dans sa lecture avec fureur. Je maudissais l'absence d'un interprète, et, partagé entre mon inquiétude grandissante et mon désir de m'en aller, je ne savais à quoi me résoudre, quand il agita un poing victorieux, et, rampant sur les genoux, me tendit cette phrase que son ongle avait soulignée :

— *I do not understand english.* (Je ne comprends pas l'anglais) !

Peu s'en fallut que le train ne partît sans moi. Je frémis à l'idée que j'aurais pu passer ma soirée en compagnie de mon hôtelier et de son *hand-book!* Cependant ma nuit ne fut guère plus enviable, le hasard m'ayant affligé d'un voisin qui baragouinait un mélange d'anglais et de français. C'était le fils d'un marchand de Tosu. Ses études n'avaient pas été poussées très loin, si j'en juge à la première question qu'il me posa : « Avez-vous des chemins de fer dans votre pays? » Je lui répondis que, depuis que le Japon en avait, la France s'était mise à en construire. « Et d'aussi confortables que les nôtres? — Je ne saurais vous le dire; mais on y dort bien. » Et là-dessus je lui souhaitai le bonsoir. Le misérable me réveilla dix fois, pour me donner son nom, pour me demander ma carte, pour m'offrir l'adresse de son père, et, encore, Dieu lui pardonne! pour m'inviter à tâter l'étoffe de son complet, « une vraie étoffe anglaise. » Lorsqu'il m'eut rendu le sommeil impossible, il appuya sa tête sur mon épaule et s'endormit. A Tosu, le conducteur du train le secoua, le tira par les pieds, enfin me délivra.

Dans la confuse clarté du crépuscule, les rizières, les collines, les bois humides, les petits villages et les temples et les cimetières, tout le Japon familier commençait à renaître. Le soleil se leva. Sur la limite des champs les moissonneurs nous regardaient fuir en s'abritant les yeux de leur faucille étincelante. Nous atteignîmes le golfe d'Ômura. Il nous fallut gagner à pied l'embarcadère, traverser la mer jusqu'à la baie de Tokitsu et de là nous acheminer vers le train de Nagasaki. Quelle promenade réveillante dans le scintillement des rizières, sur des sentiers qui zigzaguaient au pied des collines, comme des coulées d'or jaune! Les rameaux luisans des lauriers ombrageaient les boutiques de sandales et les maisons de thé. Devant nous, deux agens de police, en costume européen et en chaussons de paille, conduisaient deux malfaiteurs dont les bras ramenés en arrière

étaient ligotés d'une grosse corde neuve qui resplendissait. Les gens les suivaient, aussi mornes que les deux prisonniers, et, à dire vrai, notre groupe de voyageurs avait l'air d'être mené au poste. Dans cette nature d'une opulence presque tropicale, les Japonais enlaidis, rapetissés, semblaient au-dessous de la médiocrité humaine. La plupart des femmes avaient les dents laquées de noir, et cette tache abominable de leur bouche insultait à la beauté des choses.

Vers onze heures du matin nous aperçûmes la rade de Nagasaki, immense coupe d'aigue marine encerclée de montagnes. J'arrivai à l'hôtel Bellevue en même temps que les officiers d'un transport de Cosaques.

De Cannes à Bordighera, la Rivière ne nous offre rien de plus charmant que la concession européenne de Nagasaki, dont les radieuses terrasses dominent toute une aile de la ville et tout le port. Il n'y manque que l'odeur des orangers et des roses. Mais, passé le temps des cerisiers, les fleurs du Japon n'ont pas plus de parfums que ses fruits n'ont d'arome. En ce temps-là, des familles de Vladivostok venaient s'y réchauffer pendant l'hiver et s'y attardaient jusqu'au milieu de l'été.

La ville japonaise a très peu changé depuis les descriptions que nous en donnèrent les anciens Hollandais. Elle s'allonge, avec ses rues enchevêtrées, ses ponts, ses canaux, ses raidillons, au pied d'un amphithéâtre de collines où s'étagent les jardins et les temples. Il en descend des bruits de gong et ces bourdonnemens de fête que, du matin au soir, les dieux qu'on amuse font planer sur la tête des Japonais. Mais, en dépit de son ancienneté et de son caractère vieux Japon, Nagasaki reste une ville assez mal famée. Vous y chercheriez vainement les portes ornées de clous qui indiquent des demeures seigneuriales. Jadis propriété du Shogun, sans noblesse, sans Daïmio, elle n'a été et n'est encore peuplée que de petits marchands et de fonctionnaires. Les Japonais éprouvent pour les habitans de Nagasaki à peu près le même sentiment que les Américains envers les métis. Cette population a subi, pendant trois siècles, le contact des Européens. Beaucoup de ses ancêtres en furent gâtés jusqu'à recevoir le baptême. Et les méfiances qu'ils inspiraient encore, longtemps après que leur christianisme eut été noyé dans le sang, ont survécu à l'horreur des religions étrangères et au mépris du commerce dont se targuait l'ancien Japon.

Les gens de Nagasaki ont fini par mériter l'espèce de réprobation qui pesait sur eux. Ils ont appris de bonne heure à nous connaître et ne nous en ont pas aimés davantage. Mais le passage des paquebots et des navires de guerre a développé chez eux la vénalité ingénieuse. Des résidens européens m'affirment qu'ils n'attendent qu'une occasion de nous sauter à la gorge. Leur pessimisme exagère. Notre gorge est moins menacée que notre poche. Je rentrai de mes premières promenades dégoûté d'une population si peu japonaise dans une ville qui l'est tant. Non seulement les filles de joie, dont les maisons bordent le chemin des temples, poussent le cynisme jusqu'à vous agripper au passage; mais les demoiselles des magasins vous caressent le dos, vous tapotent les mains, se permettent de telles privautés qu'un Japonais les prendrait par la peau du cou et les mettrait dehors. D'ailleurs, c'est aux seuls Européens qu'elles prodiguent ces familiarités injurieuses. Un de nos compatriotes me racontait qu'un jour, dans une maison de thé, la servante, le voyant suivre des yeux deux charmantes Japonaises, la femme et la fille d'un haut fonctionnaire, lui cria une obscénité dont les deux dames rougirent et qui leur fit presser le pas. Il écarta si violemment du balcon la petite drôlesse qu'elle alla rouler au fond de la chambre; mais elle se prit à pleurer et se prosterna et lui demanda pardon : « Ce n'est pas ma faute, gémit-elle : on m'avait dit qu'il fallait être ainsi avec les Européens et je reconnais qu'on m'a trompée. »

L'indécence des gens de Nagasaki n'est souvent que le reflet grossissant de nos inconvenances. Comme je me promenais sous les camphriers d'une église bouddhique, j'y rencontrai des jeunes filles qui venaient de consulter les baguettes magiques des bonzes et qui s'étaient assises près d'une lanterne de pierre. Un Américain, accompagné d'un guide, les toisait flegmatiquement et, du bout de sa badine, leur relevait le menton. Le guide ricanait. Les jeunes filles le considéraient du même œil qu'elles eussent fait d'un animal bizarre, mais peut-être inoffensif. Elles pensaient sans doute : « Quelle façon singulière ont les Occidentaux de regarder les femmes! Ce sont des gens très mal élevés et qu'on ne supporterait point s'ils étaient moins riches ou si nous étions plus forts. »

Il me souviendra longtemps de ma première soirée. La rade était illuminée, je ne sais plus en quel honneur. Nous avions

entendu au coucher du soleil des salves de canon dont les échos roulaient dans ce cirque de montagnes comme impuissans à s'en échapper. Je descendis de l'hôtel. Des Cosaques avaient été lâchés dans cette partie de la ville, et avaient envahi le Club Naval, une vulgaire taverne. Là, toutes fenêtres ouvertes, débraillés, leurs blouses d'un vert bouteille sortant de leur ceinture, ils bondissaient aux sons d'un piano fêlé et scandaient leur gigue de hurlemens. Une foule compacte de Japonais les regardaient sans broncher. Les Cosaques étaient de grands hommes poilus, puissamment râblés, jaillis des profondeurs de la vie instinctive. Des lueurs farouches dansaient dans leurs larges prunelles d'enfans en délire. Tout à coup ils se prirent par la main, foncèrent sur la porte, qui sauta d'un de ses gonds, et se ruèrent dans la rue. J'eus l'impression que la foule japonaise serait écrasée. Mais elle s'écarta vivement, puis se reforma; et les petits hommes jaunes aux yeux ternes les suivirent en silence, et semblaient pousser devant eux dans la nuit aveugle cette harde dont les bondissemens ébranlaient la terre.

Je me hâtai de secouer le malaise de ce spectacle le long des rues désertes qui grimpaient vers les temples. Au fond d'une sombre cour, un sanctuaire étincelait. Sur une table de laque, un jeune bonze, en robe beige et en écharpe de pourpre, était assis entre deux cierges dans la pose d'un Bouddha. Je crus d'abord à une statue, tant sa figure ascétique restait impassible. Il avait sous les yeux un pupitre avec un livre ouvert, et, derrière lui, des fleurs de lotus aux tiges d'or et les vagues splendeurs de l'autel. Accroupies autour des marches, les vieilles femmes appuyées à leur bâton et les jeunes femmes, leur enfant sur le dos, répétaient une infatigable litanie. Leur supplication montait vers lui comme vers un dieu vivant.

Les lumières de la rade commencèrent à s'éteindre. Dans le ciel translucide, où s'abîmait le dernier quartier de la lune, les collines au loin faisaient des masses bleu pâle. Mais la prière durait encore. Que demandaient aux dieux ces voix qui se brisaient en cadence et revenaient se briser aux pieds de ce jeune prêtre si beau dans son silence et son ardente maigreur? Que leur demandaient ces femmes dont les fils, les frères, les maris se pressaient, au bas de la côte, sur les pas des Cosaques?

*
* *

J'éprouve à Nagasaki l'intérêt qui s'attache aux coins de terre où s'est livrée une grande bataille. Ce fut ici que, pour la première fois, il y a trois cents ans, l'Occident et le Japon se rencontrèrent. L'Occident fut vaincu, puis humilié. Le décor s'est si peu modifié que je songe aux récits de ces vieux Hollandais qui, à deux siècles de distance, nous signalent la même crevasse dans le même camphrier.

Sur ces flots arrivèrent les missionnaires espagnols et portugais, des hommes qui déployaient au service de leur foi l'énergie des explorateurs africains et des conquérans du Pôle. Leurs figures émaciées, dont tous les traits sont tendus vers la victoire ou le martyre, transparaissent sous la prose incolore où le Père Charlevoix les a pieusement ensevelis.

Quelques-uns d'entre eux me hantent, non les plus héroïques, mais ceux dont les défaillances me permettent de mesurer l'héroïsme des autres. Deux jésuites surtout. L'un, le Père Gago, après avoir accompli des prodiges et laissé de son âme sur toutes ces routes ensanglantées par les guerres civiles, fut pris soudainement, en pleine lutte, d'une invincible langueur. La flamme de ses yeux s'éteignit. On ne vit plus en cet apôtre qu'un énervé taciturne, qui n'ouvrait la bouche que pour prétexter des maladies et réclamer son ordre de départ. On l'embarqua. Il ne jeta pas même un regard sur ce pays qu'il avait rêvé de conquérir à son Dieu. Mais, pendant la traversée, la tempête assaillit le navire, et, dans l'imminence du danger, alors que matelots et capitaine avaient perdu la tête, il retrouva sa décision, son autorité, ses magnifiques vertus où l'on sentait un maître. Ce ne fut qu'un éclair au sein d'une nuit incompréhensible. La tempête passée, il retomba dans son mutisme et son indifférence. Rien ne put l'en tirer, ni les voyages, ni les bourrasques, ni sa longue captivité aux îles Salsates, ni sa délivrance. Il revint échouer à Goa et lentement acheva d'y mourir, sans qu'on l'eût jamais entendu s'enquérir du Japon où ceux qui avaient cru en sa parole agonisaient sous les tortures.

L'autre, le Père Provincial Ferreira, eut une destinée encore plus étrange. Le gouvernement japonais avait résolu d'extirper la religion étrangère, dût-il arracher des poitrines vivantes les

cœurs où elle s'était enracinée. Il inventa des supplices. On suspendait les patiens par les jambes au-dessus d'une fosse immonde. Leur corps était serré de bandages qui empêchaient la suffocation immédiate; et une de leurs mains restait libre, afin qu'ils pussent faire le geste d'abjurer. « On y souffrait un étouffement continuel, dit le Père Charlevoix, et le sang sortait par tous les conduits de la tête en si grande abondance que, si on ne saignait le martyr, il mourait sur-le-champ. Il se sentait tirer les nerfs et comme arracher les muscles avec des douleurs indicibles. Malgré cela, il vivait souvent jusqu'à neuf ou dix jours. » Le troisième jour, le Père Ferreira fit le signe. Les Japonais exultèrent. Le malheureux ignorait que son vrai supplice allait seulement commencer. Ils le tinrent en permanence devant l'autel du plus grand temple bouddhique, et là, à mesure qu'on y poussait les Japonais christianisés, il devait lui-même les exhorter à l'abjuration. Quand il faiblissait, ses geôliers le menaçaient de la fosse. Il tremblait alors de tous ses membres et disait ce qu'on voulait qu'il dît. Puis les autorités le forcèrent d'épouser la veuve d'un Chinois supplicié pour vol. Et il vécut longtemps avec elle en cette ville de Nagasaki. Mais où? Comment? Peut-être sa figure ressortira-t-elle un jour de quelque archive japonaise, car il fut sans doute, et jusqu'à sa tombe, l'objet d'une surveillance étroite et de nombreux rapports. Je ne parviens pas à m'imaginer la vieillesse de cet homme, et son histoire m'obsède comme un extraordinaire roman dont les derniers chapitres seraient perdus.

Et je revois maintenant les commerçans de Hollande prisonniers volontaires dans cet îlot de Deshima que jadis un pont de bois reliait à la ville et que la ville, empiétant sur la mer, s'est maintenant annexé. Un poste de samuraï gardait l'entrée du pont. Les relégués n'en sortaient qu'à la solennité du temple d'O Suwa, dont les portiques de bronze et les remparts de forteresse s'élèvent toujours au penchant de la colline. On les y conduisait sous bonne escorte, et, par surcroît de précautions, on les comptait au départ et on les comptait au retour. Ils vivaient sur cette langue de terre dans la sévérité claustrale qu'imposaient souvent à leurs commis les Comptoirs Hanséatiques, mais que la défiance et le mépris des Japonais rendaient plus insupportable. Les Européennes n'y étaient point admises. Un officier, préposé

à cette fonction, leur amenait de petites dames aux lèvres peintes qui s'occupaient de leur ménage et, suivant l'expression de l'un d'eux, « leur procuraient quelque confort domestique pendant les longues nuits d'hiver. » Les enfans qu'ils avaient d'elles disparaissaient dans la fourmilière japonaise. D'aucuns prétendent qu'on supprimait les mâles. Tous les six mois, un navire battant le pavillon de la Hollande arrivait, frété de sucre, d'épices, de laine, de coton, de caoutchouc, de mercure et d'ivoire. C'était le grand événement de la ville. Nous avons de la peine à concevoir l'effroyable éloignement où se condamnaient ces volontaires de la fortune, et plus de peine à nous expliquer que, pendant deux siècles, ils se soient placidement soumis aux insolences des Japonais. Mais, dans les ténèbres où le Japon s'était dérobé, Deshima brillait comme un récif d'or : ils s'y incrustèrent sous les outrages.

Cependant leur avarice fut profitable à l'humanité. Ils hébergèrent, en qualité de médecins, des savans, les Allemands Kaempfer et Siebold, le Suédois Thunberg; et ces voyageurs, dont les livres furent traduits presque dans toutes les langues, rattachèrent au roc du Japon le câble de sympathie humaine si tragiquement rompu dans les mains des premiers missionnaires. Chaque fois que j'eus recours à eux, j'admirai la richesse de leurs informations, la sûreté de leur intelligence. L'idée de supériorité ou d'infériorité des races ne brouillait pas plus leur jugement que le souci littéraire ne dénaturait leurs impressions. Ils n'observaient point les peuples étrangers avec un détachement hautain ou une sentimentalité de dilettante plus orgueilleuse encore. Mais on sent dans leurs rudes in-folio un tel appétit de la science, une telle avidité de sortir d'eux-mêmes et de comprendre d'autres êtres, que je ne puis fouler sans émotion les pierres de Deshima, où péniblement, dangereusement, ils réunirent des matériaux inestimables. Il me semble visiter les ruines d'une geôle qu'un merveilleux travail de ses captifs aurait à tout jamais ennoblie.

Et ce passé qui me retient ne me distrait guère du présent. Je suis peu sensible aux gentillesses industrielles dont les habitans de Nagasaki amusent l'Européen. Ils exagèrent le Japon; ils en exploitent les drôleries. Mais, dès qu'ils oublient de jouer leur rôle, si je surprends dans leurs yeux un regard de défiance

ou de haine, ce regard m'est aussi précieux qu'une étincelle à qui remue de la cendre.

Il y a une trentaine d'années, lorsque les missionnaires catholiques réapparurent, à peine tolérés par le gouvernement, quelques Japonaises visitèrent un matin leur chapelle et soudain, devant la statuette de la Vierge et de l'Enfant Jésus, elles manifestèrent une étrange émotion. On les interrogea, et l'on apprit qu'elles appartenaient à de vieilles familles chrétiennes qui, depuis deux cent cinquante ans, se léguaient, dans le mystère et le tremblement, des formules de prières, des rites devenus plus bizarres que des sorcelleries. L'image de la Vierge s'était ainsi transmise de nuit en nuit, de génération en génération; et les derniers échos de la cloche portugaise ne s'étaient pas encore évanouis dans ce milieu fermé, lorsque les missionnaires français rebâtirent un clocher. Mais le souvenir des persécutions subsistait avec la même ténacité au cœur des gens de Nagasaki. Nulle part peut-être la propagande chrétienne ne rencontre plus de sourde hostilité. L'idée des sanglans maléfices reste associée au fond d'eux-mêmes à l'idée de l'Européen. Nous sommes toujours pour eux, et sans peut-être qu'ils s'en rendent bien compte, ceux dont il faut se méfier, ceux qui ont apporté sur leurs navires des causes de massacre et de terreur.

Et nous sommes aussi des gens grossiers, inhumains. Les vieillards vous parleront encore de la traite des esclaves que faisaient les Hollandais. Ah! ces rares vieillards qui consentent à desserrer leurs lèvres, comme leurs paroles sont parfois instructives! L'un d'eux, aussi maigre qu'un sarment de vigne où l'on aurait mis une robe à sécher, me racontait ses souvenirs mêlés du souvenir de ce qu'on lui avait raconté. Il insistait sur la saleté des matelots hollandais et sur la cruauté de leurs officiers. Les officiers frappaient les esclaves et les coolies comme des esclaves. Je croyais entendre un de ces « idolâtres » qui, indignés de la conduite des marchands portugais, demandaient aux missionnaires du XVIIe siècle « s'il fallait être chrétien pour se livrer à de si honteuses passions. »

Et le vieillard ajoutait :

— Depuis ce temps, je crois que vous avez fait des progrès.

C'est ce que nous disons souvent aux Japonais, en les félicitant...

*
* *

J'ai voulu voir le cimetière où l'on enterrait les morts de Deshima. Nous prîmes un sampan dont le batelier ne savait de ma langue que trois mots qu'il répétait à chaque instant : *Dis donc, M'zieu;* et de l'autre côté du port, en face de la ville, nous abordâmes au pied de la colline d'Isana qu'on appelle la Colline des Russes. Le gouvernement avait en effet accordé aux Russes la jouissance du village d'Isana où ils pouvaient éviter les rencontres avec les matelots anglais, et surtout parler et s'enivrer sous la surveillance des serviteurs et des femmes que leur choisissait la police secrète.

Ce village en escalier, qui de loin scintillait au soleil, était ignoble. Nous marchions dans les ordures et les bouteilles cassées. Aux portes des taudis, des barils défoncés gardaient encore leur chantepleure. Des filles, pieds nus, tristement provocantes, sortaient de leurs boutiques. Nous entendions derrière nous le batelier qui nous avait suivis : *Dis donc, M'zieu! Dis donc, M'zieu!* Çà et là, une maison close, entourée d'un jardin à demi japonais, souriait discrètement, oubliée dans la débauche, vierge d'éclaboussures. Et la nature étendait ses rameaux, allongeait ses grandes herbes, épanouissait ses fleurs grimpantes, recouvrait de son mieux la grossièreté des hommes.

Le village se terminait au-dessous d'un temple bouddhique, qui me parut abandonné ; et nous fûmes bientôt parmi les tombes. Ombragés d'araucarias et de camphriers, les cimetières s'étageaient comme de petites rizières. On apercevait à travers les arbres un coin de la baie où les paysans brûlaient des herbes ; et le silence était tel que nous percevions le grésillement de leurs feux. Je ne vis d'abord que des mausolées russes, blancs et bordés de bleu, et des tombes chinoises qui affleuraient la terre et ressemblaient à des bassins de fontaines taries. Enfin, je découvris sous la mousse de grosses dalles dont le temps avait rongé les bords et les inscriptions. Sur quelques-unes cependant on pouvait déchiffrer la date du XVIIIe siècle. Les tombes récentes étaient surmontées de la croix ; mais ces vieilles dalles ne la portaient point. Ceux dont elles recouvraient la dépouille avaient dû, pour gagner un peu d'or, la fouler aux pieds sur le quai de Nagasaki. Les Japonais les y contraignaient, et ne leur

permettaient pas plus d'en graver leur pierre funèbre que de chanter des psaumes dans leur factorerie.

Pauvres gens! Ils avaient si grand'peur de s'aliéner les maîtres que leur passion des bonnes affaires leur avait créés! Siebold nous les représente en 1826 vêtus à l'ancienne mode des personnages de Van Dyck, car, en ce temps-là, les Japonais n'aimaient pas le changement, et ça les eût dérangés de ne plus voir les habits de velours et les chapeaux à plumes. Quand, tous les deux ou trois ans, ils se rendaient en ambassade à la cour du Shogun, on les y faisait danser et se donner des baisers comme en Europe, ce qui divertissait infiniment les petites dames agenouillées derrière leurs écrans de soie.

Mais le soir, dans leur auberge que la foule assiégeait, ils recevaient des visites. Et des Japonais, même des Princes, anxieux, les interrogeaient sur l'astronomie, sur l'histoire naturelle, sur la médecine, sur les étonnans secrets qu'on savait en leur possession. Ces parias se sentaient à leur tour de grands seigneurs. Ils révélaient à leurs élèves d'un soir l'immensité en même temps que la petitesse de notre planète. Ils leur dévoilaient les mystères du corps humain. Ils leur enseignaient tout, sauf que, chez les nations civilisées, l'argent n'avait pas la même valeur que l'or. Ce n'était qu'un détail, mais sur lequel leurs opérations financières exigeaient le silence. Et les Japonais d'alors ne pouvaient pas leur dire ce qu'un samuraï de ma connaissance disait un jour à une Européenne : « Vous avez la peau blanche comme l'argent; nous, jaune comme l'or. L'or vaut beaucoup mieux que l'argent. »

Puis, quand ils rentraient dans leur réclusion de Nagasaki et qu'ils comptaient déjà les heures qui les séparaient du grand retour, la mort arrivait pour quelques-uns d'entre eux avant le bateau de Hollande. Je me figure que les derniers momens de ces hommes, nés chrétiens et libres, devaient être parfois singulièrement durs. Ils traversaient dans leur cercueil la rade étincelante où les collines ont des façons si douces de vous emprisonner. Comme aujourd'hui, les paysans, les mêmes paysans, enflammaient des monceaux d'herbes au bord des grèves. Mais des officiers japonais, qui portaient les deux sabres, les accompagnaient jusqu'au cimetière et s'assuraient qu'on les avait bien enfouis, qu'on avait bien piétiné la terre, qu'ils ne bougeraient pas, qu'ils resteraient là aussi tranquilles que s'ils n'eussent jamais quitté la Hollande...

II. — EN MER

Je m'embarquai de Nagasaki pour Kagoshima dans un méchant bateau de seconde classe, le seul qui partît ce jour-là. C'était un bateau dont les couloirs et l'entrepont n'étaient point faits à la taille des Européens et qui promenait sur la mer toutes les mauvaises odeurs des ruelles de Nagasaki. Je me disposais en conséquence à vivre au grand air pendant les vingt-quatre heures de la traversée. Mais à peine étions-nous sortis de la rade que l'averse tomba. Je rejoignis les quatre passagers japonais dans l'étrange cabine qui nous servait de salle à manger et de dortoir. Elle se composait d'une estrade inclinée au pied de laquelle une banquette courait en demi-cercle. La banquette et l'estrade étaient recouvertes de nattes. On pouvait s'asseoir sur la banquette; on ne pouvait que s'étendre sur l'estrade. Au milieu de l'étroit panneau qui formait le fond de la pièce, une glace, dans son encadrement doré, jetait des reflets verdâtres, et l'ombre d'une lampe suspendue au plafond y oscillait à tous mouvemens du navire.

Vers onze heures du soir, je profitai d'une accalmie pour m'échapper sur le pont. Nous avions stoppé dans un golfe silencieux. On distinguait de faibles lueurs au ras de la grève. Des deux côtés, les masses difformes des pins semblaient bondir sur les flots comme les deux ailes d'une armée fantastique. La forte rumeur de la mer nous pressait par-dessus les îles qui resserraient notre horizon. De nouveau les nuages crevèrent, et je redescendis au salon où mes compagnons dormaient. Je me couchai dans un coin, la tête appuyée sur un oreiller de bois pas plus grand qu'un fer à repasser. Mais, dès que le roulis et le tangage recommencèrent, nous nous mîmes à glisser le long des nattes en pente. Tantôt nous étions arrêtés par le rebord de la banquette; tantôt nous allions nous heurter l'un contre l'autre, et nous nous réveillions nez à nez. Chacun tirait de son bord, regrimpait à la force des poignets et se rendormait sous la lumière oscillante que répétait la glace.

Le jour revint: la lampe s'éteignit d'elle-même et nous empesta. On nous apporta un riz qui sentait la moisissure et des légumes à demi pourris. La bourrasque grossissait en tempête

Nous continuions de naviguer au milieu de rochers et d'îlots couleur de suie. Depuis plus de vingt-quatre heures, je n'avais pas perçu l'écho d'une voix humaine. Matelots et officiers, devenus aphones sous la tourmente, ne correspondaient que par gestes. Le cuisinier qui nous servait avait l'air trop dégoûté de sa cuisine pour y ajouter un seul mot; et mes quatre compagnons paraissaient avoir grandi dans le plus profond dédain les uns des autres. Le crépuscule nous envahit. Nous reprîmes nos positions et nos somnolentes glissades.

Tout à coup le bruit de la mer et des vents cessa. Des pas retentirent; des interjections sonores se croisèrent. Ma valise se leva. Je sentis des mains qui me poussaient doucement vers la porte et qui doucement, à travers des enroulemens de cordages, me guidèrent sur une planche flexible. Un essaim de lanternes sautillait devant moi, multipliées au clignotement sombre des flaques d'eau. Et je fus entouré de bienvenues et de sourires. Et l'on se réjouit grandement que, malgré la tempête, j'eusse fait un aussi bon voyage. Et vite, vite, on m'apporta du thé, des gâteaux, et, dans la petite pièce blonde où la lampe luisait comme un clair de lune, on déroula pour mon sommeil des couvertures de soie. Les servantes trottinaient actives, souriantes, plus éveillées que des souris de vingt jours. Je demandai l'heure : on me répondit que le bateau avait quinze heures de retard, que minuit était sonné depuis longtemps, que le ciel rasséréné annonçait une belle journée et qu'aussitôt mon réveil, on me prierait de monter sur le toit de l'hôtel, afin que je visse d'un premier coup d'œil, et dans toute sa grandeur, la noble ville de Kagoshima.

III. — LA VILLE DES TOMBEAUX

Le passé glorieux et l'histoire moderne du Japon se dressent à chaque pas dans cette ville de quatre-vingt mille âmes, une des plus anciennes de l'archipel et la plus méridionale, qui s'étend sur la courbe d'une baie profonde, au pied d'une colline funéraire et en face d'un volcan.

Ce qu'elle fut jusqu'au milieu du siècle, ses larges rues de maisons basses, séparées par leurs jardins, l'indiquent encore : une ville de samuraï. Ses Daïmio, les Shimadzu, possédaient en

fief la province de Satsuma, dont les chevaux, les orangers, les arbres à cire, les cèdres, les camphriers, le coton, le riz, le thé, les mettaient au rang des princes les plus riches de l'Empire. Leur éloignement leur avait assuré une demi-indépendance. Ennemis héréditaires des Tokugawa, qui avaient usurpé le pouvoir, ils attendirent deux siècles l'occasion de secouer un joug dont ils eussent essayé de s'affranchir plus tôt si le sentiment de leurs immunités ne leur en avait adouci la rigueur. Ils déguisaient à peine leurs tendances séparatistes. Leurs samuraï, au nombre de quarante mille, répartis dans toute la province, en occupaient les passages et, même cultivateurs, s'entraînaient à la guerre. Ce furent des hommes réputés pour leur droiture, mais âpres, bornés comme leur horizon. Ils menaient une vie d'exercices violens et de saké. Ils poussaient souvent le mépris de la femme jusqu'à ses conséquences les plus vicieuses. Leurs filles étaient élevées à l'orientale, loin des hommes, et le mariage n'était pour elles qu'une sombre et brutale initiation. Les enfans apprenaient une danse que dansaient aussi les hommes et que dansent encore les vieillards : une sorte de pyrrhique où le danseur armé d'une lance fait front de tous côtés à des ennemis imaginaires. On leur enseignait l'escrime et l'équitation et, sans les assouplir aux manières cérémonieuses des habitans du centre, on leur inculquait une politesse hautaine, une courtoisie un peu sèche. Le peuple tremblait sur leur passage. Et, durant les deux siècles de paix que les Tokugawa régnèrent, on pourrait presque dire que leurs petits chevaux blancs restèrent harnachés, et que, les sabres à la ceinture, ils épièrent le boute-selle de la guerre civile.

L'arrivée des Européens, vers 1850, et l'affaiblissement du pouvoir shogunal les jetèrent dans des alternatives de révoltes tumultueuses et de sourdes fureurs. En 1863, l'escadre anglaise, pour venger l'assassinat d'un sujet britannique, bombarde leur capitale. Cinq ans plus tard, ils se revanchent sur les troupes du Shogun, et le Sud est vainqueur au cri de : *Mort à l'Étranger!* Mais la Restauration Impériale, où la féodalité craque de toutes parts, ne leur paraît qu'une sacrilège duperie. Les divisions éclatent au milieu d'eux. Cette vieille province avait mûri, dans l'ombre et le silence, des esprits politiques audacieux, clairvoyans, et qui s'épanouirent soudainement à la façon des fleurs séculaires. C'est de Kagoshima que sont sortis les plus grands

réformateurs, comme Okubo, transfuges de la petite patrie et fondateurs de la patrie moderne. Mais c'est à Kagoshima que le Japon rétrograde ramassa son énergie forcenée et en fit un héroïque désespoir. Tous ceux que les innovations blessaient dans leur âme et dans leurs intérêts s'y étaient repliés autour du chef de leur clan, l'énorme et taciturne Saïgo. La ville avait été mise sur un pied de guerre. Des milliers d'élèves, qui avaient déjà vu le feu, se pressaient aux Écoles Privées où Saïgo, par sa seule présence, exaspérait leur ardeur. Ce fut la Vendée japonaise.

Le 17 février 1877, cet homme dont on n'a jamais connu le plan, et qui semblait obéir plutôt à la fatalité des circonstances qu'à une politique réfléchie, quittait sa ville à la tête de quatorze mille samuraï dont chacun s'était armé à ses frais et emportait dix yen dans sa poche. Il heurta les troupes impériales aux environs de Kumamoto. D'un côté comme de l'autre, on ne savait au juste pourquoi l'on se battait. Mais on sentait qu'il était de toute nécessité que du sang fût versé et que quelque chose mourût. Les Satsuma, qui ne pensaient lutter que pour le privilège de conserver leurs deux sabres et leur antique coiffure, incarnaient tout un faisceau de traditions caduques dont l'avenir du pays commandait la disparition. Ils étaient vraiment les morts qu'il faut qu'on tue. On ne les tua pas facilement. Ceux qui connaissaient l'histoire de cette guerre ne durent éprouver aucune surprise au récit des exploits japonais devant Port-Arthur. Leur mépris de la mort inventa des stratagèmes incroyables. Du haut en bas des collines, les rebelles faisaient rouler des barils et, dans chaque baril, un homme armé. Il s'en dégageait, attirait l'attention des avant-postes, et, pendant que les soldats débusqués et accourus s'occupaient à le massacrer, ses camarades dirigeaient sur eux le feu de leurs canons. Saïgo, battu, cerné, trompa ses adversaires, et, au moment même que le gouvernement de Tôkyô se félicitait de la victoire, il traversait les lignes ennemies à la faveur du brouillard, écrasait un détachement d'Impériaux, et se rejetait dans Kagoshima, d'où les autorités civiles se sauvaient sur un navire de guerre.

La rentrée subite de ce taureau ensanglanté frappa de stupeur et d'admiration. Il se retrancha derrière la ville, au sommet du Shiroyama, avec cinq cents hommes, dans des trous qui ne méritent pas le nom de cavernes. Et quinze mille sol-

dats de l'Empereur les enveloppèrent. Le bombardement dura des jours et des nuits. Saïgo voyait tomber autour de lui l'élite de ses Écoles. Enfin on ordonna l'assaut : un boulet l'atteignit à la cuisse; il fit un signe à son dernier lieutenant, Hemmi, qui de son lourd sabre lui trancha la tête. Un de ses serviteurs prit cette tête, mais il l'enterra si précipitamment que les cheveux sortaient de la poussière et que, le lendemain, un coolie la découvrit et l'apporta dans la cour du temple où le vainqueur dénombrait les cadavres.

La guerre civile avait coûté au gouvernement deux cent dix millions. Cinquante mille maisons avaient été détruites; trente-cinq mille hommes, blessés ou tués. Sur les quarante-deux mille accusés qui passèrent à Nagasaki devant la cour martiale, trois mille furent condamnés à quelques années ou à quelques mois de prison; vingt seulement, décapités. Peu de gouvernemens, victorieux d'une rébellion si redoutable, donnèrent un tel exemple de mansuétude. Les Japonais au pouvoir comprirent que les rebelles avaient été surtout des victimes. Et tous respectèrent ces ennemis vaincus, dont l'héroïsme mal employé attestait cependant que la race n'avait point dégénéré et qu'on pourrait compter sur elle dans les guerres étrangères. Songeons aussi que, seules, les idées divisent irrémédiablement les hommes. On n'en triomphe ni par le fer, ni par le feu, ni dans le sang. Le combat qui les a terrassées n'a point prouvé qu'elles avaient tort. Ici, l'absence d'idées facilita la tâche des pacificateurs. Les Satsuma acceptèrent en silence une défaite qui contrariait leurs intérêts mais qui n'humiliait point leur pensée. Et pas plus qu'ils ne rêvèrent de représailles, ils ne rendirent Saïgo responsable des ruines accumulées.

Sur la hauteur qui domine la ville et la baie, ses fidèles, rangés à sa droite, à sa gauche et derrière lui, semblent avoir gardé sous leurs pierres funèbres leur dernier ordre de bataille. Ils sont là comme les dieux protecteurs de la cité. On a institué en leur honneur une grande fête qui revient chaque année, et, les deux fois que je suis monté vers leurs tombes, j'y ai trouvé des fleurs nouvelles.

A quelque distance de ces tombes si pieusement entretenues, près de la mer, dorment les soldats des troupes impériales. Mais leurs femmes ni leurs enfans n'habitent Kagoshima. Ce sont des étrangers dont personne ne lave et ne fleurit les pierres

abandonnées. Les gens ont tant d'autres cimetières qui leur tiennent plus au cœur! On se promènerait du matin au soir à travers les morts. Lorsque j'y étais, on achevait d'embellir la route tracée, pour les obsèques nationales, jusqu'au sépulcre du vieux prince Shimadzu, le dernier défunt de la famille. Cinquante lanternes s'y alignaient dont chacune portait en noir le nom de son donateur. Et, de cette colline splendidement ombragée, je parcourais une plaine qui n'était qu'une houle de tombes.

*
* *

Une génération de soldats a grandi depuis que ces événemens se passèrent. Les traces des bombardemens subsistent encore. Mais on a rebâti les quartiers saccagés, et les rues des samuraï sont habitées aujourd'hui par des avocats, des médecins, des professeurs, des fonctionnaires. Les Écoles Privées de Saïgo ont disparu. En revanche, les écoles du gouvernement et d'autres écoles se sont multipliées : on n'en compte pas moins de six cent quatre-vingts dans la province. Et, comme la vie n'est pas chère à Kagoshima, les étudians y affluent.

Du temps que j'habitais Kyôto, je découvrais chaque jour un nouveau temple; lorsque j'étais à Osakâ, on m'offrait chaque matin de me mener à une nouvelle usine. Ici, je ne sors des cimetières que pour entrer dans des écoles. J'ai assisté aux jeux athlétiques des Écoles Secondaires Supérieures et à la distribution des diplômes de l'École d'Agriculture. J'ai vu, à l'École Commerciale, des jeunes gens qui se vendaient leurs denrées fictives, cargaisons de coton, chargemens de camphre, montagnes de sucre. Ils signaient des traites, payaient des échéances, faisaient tour à tour faillite et fortune dans les règles. J'ai traversé des cabinets de physique et d'histoire naturelle entièrement neufs, mais déjà préservés des curiosités indiscrètes par une vénérable couche de poussière. On m'a développé les programmes d'enseignement : depuis la plus haute antiquité chinoise jusqu'au règne d'Édouard VII, toutes les inventions et conceptions de l'esprit humain y sont représentées. La femme elle-même participe à cette prodigalité de science. Instituteurs et institutrices suivent les mêmes cours à l'École Normale. L'École Industrielle compte cinq cents jeunes filles de la noblesse et du peuple qui, pour une trentaine de francs par an, apprennent

le tissage, la broderie, la couture, la teinturerie, les fleurs artificielles, et font, avec une propreté de ménagères hollandaises, des cuisines scientifiques dans leur laboratoire de chimie... Et pendant que maîtres et élèves travaillaient ainsi à « s'européaniser, » les soldats, les petits soldats, fils de la rébellion, plus chétifs, — car leurs mères appauvries ne les nourrirent que de millet, — descendaient vers la ville, par groupe de deux ou trois, la main dans la main, silencieux, d'un pas rythmé. La discipline marchait avec eux sur la grand'route ensoleillée...

A mesure que je visitais ces écoles, un sentiment de respect et d'admiration grandissait en moi. Je ne me dissimulais point tout ce qu'elles avaient de superficiel, d'incomplet, de prétentieux et même d'incohérent. Mais sur cette pointe extrême du Japon, dans cette province de l'Empire la plus inaccessible aux idées européennes, dans cette ville de vaincus avantageux, où la caste des nobles régnait depuis plus de mille ans sans partage et sans conteste, je ne m'attendais pas à trouver un peuple d'apparence uni, marchant du même pas que ses vainqueurs du Nord, se pliant à la même discipline étrangère, presque orgueilleux de supporter aujourd'hui ce qu'il abhorrait hier. Je vois bien les bénéfices que les plébéiens en ont retirés. Mais leur opinion n'a pas compté. La Révolution japonaise, commencée comme une révolution de palais, s'est achevée dans une révolte militaire. La plèbe qui devait en profiter n'y a joué aucun rôle. Et le spectacle de Kagoshima, ancien repaire des privilèges féodaux transformé en cité presque démocratique, me paraît très révélateur de la vitalité souple et puissante du peuple japonais.

*
* *

Mais ne reste-t-il de l'antique Kagoshima que des murs écroulés et des tombes ? Gardons-nous de croire que son esprit n'a pas entièrement abdiqué. Femmes et jeunes filles, on devine qu'un long mépris pèse encore sur leur sexe. Dans le peuple, beaucoup d'entre elles laissent pendre leurs cheveux à peine serrés à la nuque. Dans les écoles, chez les filles de la noblesse comme chez celles de la campagne, nulle coquetterie, nul raffinement de toilette. Les figures sont généralement laides, lourdes, carrées, mais avec une expression de franchise et de bonne volonté qui supplée à la grâce de l'éternel sourire.

Les jeunes gens ont hérité de leurs pères une grossière répugnance à ce qu'ils appellent la lâcheté de l'amour. Aujourd'hui, comme autrefois, l'étudiant qui aimerait une jeune fille, et qui se commettrait avec elle, serait taré : ses camarades le chasseraient et chasseraient quiconque lui adresserait un salut. Les théâtres, tous mauvais, ne sont fréquentés que par la canaille. Mais les Écoles Privées de Saïgo, ces fameuses Écoles où s'exaltait l'esprit des Satsuma, se sont reformées d'une manière assez curieuse. La ville possède dix *sha* ou écoles de quartier, absolument indépendantes du gouvernement. Quelques-unes ne sont que des hangars. Les étudians s'y réunissent afin d'y répéter leurs cours sous la direction d'un homme qui remplace l'ancien chef de clan. Ils organisent des associations rivales, des espèces de « nations, » dont les membres se surveillent et rigoureusement s'affermissent dans leur vieux principe de l'honneur. Ce n'est pas le désir de s'instruire qui les y pousse, car, sauf l'étude du chinois, les matières qu'on leur enseigne ne les passionnent guère; mais ils y respirent une atmosphère saturée des vapeurs de l'ancien temps. Ils en sortent armés de gourdins et chantant des chansons guerrières, — des chansons à réveiller les morts! Et leurs morts, s'ils se réveillaient, ne s'étonneraient en vérité que de leur voir des bâtons dans les mains au lieu de sabres à leurs ceintures.

Ces jeunes gens nous dévisageraient volontiers comme si nos yeux profanaient leur terre. Mais plus je sens leur instinctive répulsion, plus j'admire qu'ils sachent la brider. On leur a signifié que leur pays ne croîtrait en force et en honneur que par l'assimilation des idées et des méthodes européennes. Et, bien que ces méthodes et ces idées leur soient odieuses, ils en ont commencé l'apprentissage. Leur fierté patriotique a presque étouffé leur orgueil nobiliaire. Ils acceptent d'être nos élèves, avec la naïve pensée qu'ils seront bientôt nos maîtres. On retrouve affichés en eux tous les défauts des demi-savans qui n'ont point conscience de leur ignorance. Mais ne sommes-nous pas toujours tentés d'attacher un trop grand prix à la vertu de l'instruction? La communauté des sentimens est autrement importante! L'histoire nous montre que le Japon, travaillé par l'anarchie, n'a réalisé son unité que dans sa haine contre l'étranger et dans sa volonté de s'égaler à lui. Cette haine a pris toutes les formes : le mépris, la ruse, la flatterie, la cu-

riosité. Je la préfère sous les dehors rugueux où nous la présentent les Satsuma. Peut-être l'intérêt du Japon n'exige-t-il pas encore qu'elle disparaisse tout entière. Certains peuples ont une surabondance d'humeur combative qui, dès que la crainte ou la [illegible]ance de l'étranger ne l'absorbe plus, se résorbe en eux-mêmes et les empoisonne.

C'est pourquoi la ville de Saïgo m'a laissé l'impression d'un Japon rude et sombre, au sein d'une nature resplendissante, mais dont la rudesse me reposait des aménités parfois frauduleuses du Japon central.

*
* *

Le gentilhomme écuyer, le *kerai*, du vieux prince Shimadzu, mort quelques mois auparavant, m'ouvrit les portes de l'habitation seigneuriale où demeuraient encore les femmes du prince et les cadets de ses enfans. L'une d'elles, que je ne vis point, était toute jeune. Un ou deux ans avant de mourir, le jour des grandes courses, le Prince l'avait remarquée pour sa modestie et avait ordonné qu'on la lui amenât, car il avait gardé les usages et les privilèges de ses ancêtres. Il vivait à l'écart, entouré de médecins chinois; et, comme lui, ses fils portaient l'ancienne coiffure. Le lendemain de ses funérailles, on les a fait tondre à l'européenne, et l'aîné est parti pour Tôkyô. Son palais de Kagoshima avait été démoli; mais les Shimadzu possédaient de nombreuses maisons de campagne. Il se retira dans la plus belle, près de la ville et de la mer, en face de Sakura, l'île volcanique aux sources d'eau chaude et aux pentes herbeuses, dont le volcan s'élève avec la même grâce que le mont Fuji.

Cette résidence se distingue à peine de la colline où elle s'appuie et de la forêt qui l'enveloppe. Elle se cache, et c'est un monde. La maison en bois clair est d'une simplicité que rehausse çà et là un objet d'art infiniment précieux : une coupe, un vase, un écran, une peinture. Il suffit d'un seul de ces bijoux, et la pièce en est meublée comme si elle avait été faite uniquement pour le contenir. De temps en temps, le plancher rend sous nos pas un cri plaintif qui, dans ces demeures où l'on marche toujours sans chaussure, avertit les maîtres toujours défians qu'un serviteur ou qu'un visiteur approche. Les jardins et le parc, enrichis de plantes exotiques et d'essences tropicales, — car le

prince était horticulteur, — d'un côté descendent vers la mer, et, de l'autre, se perdent dans la montagne où ils deviennent par dégradations insensibles de plus en plus sauvages. Ils renferment des hameaux et de petites cités ouvrières. Un escalier couvert de mousse et d'ombre conduit à la manufacture où le prince fabriquait ses fusils de chasse. Un peu plus loin, voici, dans leur installation primitive, des machines à concasser les blocs aurifères; puis des huttes et des fours de potier, et une petite exposition des merveilleuses faïences craquelées qu'on appelle « vieux Satsuma. » Sans sortir de sa résidence, le prince surveillait ces nombreux travaux. On vendait à la ville ses poteries et ses récoltes. Et cet homme, qui semblait rechigner à l'appât des nouveautés, n'en avait pas moins fait installer la lumière électrique jusque dans ses lanternes de pierre.

Au détour d'une allée, mon compagnon se plia en deux, et j'aperçus, à quelques pas de nous, un petit garçon de cinq ou six ans, le dernier né des Shimadzu. Il était charmant.

— Que Votre Grâce veuille bien saluer Monsieur, lui dit sa nourrice.

Cet amour de louveteau, à qui la présence d'un barbare causait un étonnement mêlé d'impatience, recula tout en fixant sur moi ses yeux adorablement sincères.

— Je ne veux pas le saluer! répondit-il.

Et, pendant que nous nous éloignions en souriant, il resta planté au milieu de l'allée, furieux et songeur.

***

Le soir même du jour où j'avais visité cette demeure de Daïmio, je dînais en compagnie du préfet, un ancien Daïmio, non de Kiushu, mais du Nord. Il était de nature beau parleur; mais la liberté de son entretien venait en grande partie de ce que nous étions l'un et l'autre, à un degré différent, des étrangers à Kagoshima. Il avait remplacé un préfet envoyé comme lui d'une province lointaine et dont les efforts s'étaient brisés contre l'entêtement des Satsuma qui ne voulaient être administrés que par un des leurs. Le gouvernement avait tenu bon, et le vicomte Kano s'était fait accepter dans la place.

Nous parlions des gens de Kagoshima et des difficultés pour un fonctionnaire à gagner leur confiance.

— L'esprit samuraïque demeure encore vivace, me disait-il, et nous évitons autant que possible de le froisser. Dans les campagnes, où vivait la noblesse armée, nous ne nommons que des instituteurs, descendans de samuraï. Les diverses classes se fondent plus rapidement à la ville. Mais, lorsque je suis en tournée et que je préside des réunions, vous n'imaginez point mon embarras : si je parle pour les samuraï qui garnissent les premiers bancs, les paysans ne me comprennent pas; si je parle pour les paysans, les samuraï s'endorment. Ils ne s'entendent les uns et les autres que dans l'admiration de Saïgo. Seulement, ne leur demandez pas ce que Saïgo voulait faire : ils n'en ont jamais rien su! Saïgo représente à leurs yeux l'honneur sous sa forme antique, tout ce qui est mort, tout ce que la mort a transfiguré, tout ce qu'on ne reverra plus. Quand on a enterré le prince Shimadzu, les vieux hommes pleuraient. Sa famille n'est pourtant pas éteinte, et on le respectait plus qu'on ne l'aimait. Mais il était le dernier prince féodal, et c'était encore Saïgo qu'on pleurait en lui... Et moi aussi, j'ai été prince! Je ne regrette pas ce temps-là : il me semble que j'ai passé ma jeunesse en captivité. Les Daïmio ne jouissaient d'aucune liberté, d'aucun plaisir. De dix heures du matin à onze heures, chaque jour, nous étions obligés de recevoir le salut de nos serviteurs. Les repas étaient interminables, et nous mangions toujours, toujours froid! Avant la Révolution, j'oserais presque dire que j'ignorais le goût du riz chaud; car les cuisines étaient fort éloignées, le riz se transmettait de mains en mains, et souvent, au moment de vous être servi, il reprenait le chemin de l'office, parce qu'un œil vigilant y avait découvert un grain écrasé, un pauvre petit grain! Ceux des Daïmio qui ne s'intéressaient à rien se levaient très tard et tuaient le temps en compagnie de leurs femmes. Ils en avaient huit ou dix. On s'amusait à tourner des poésies chinoises; on jouait aux devinettes... Vers dix heures, tout le monde se couchait. Et nous nous sentions très surveillés! Nos samuraï étaient plus dévoués à notre maison qu'à notre personne. Ils avaient moins le désir de nous plaire que le souci de nous maintenir dans les traditions. S'ils estimaient que leur Daïmio compromettait l'honneur ou les intérêts de son daïmiate, ils le supprimaient...

Il s'arrêta un instant. Nous dînions sur une véranda, et l'on n'avait point allumé, car la soirée était toute claire. Les grenouilles

coassaient sous les roseaux du jardin, et un chat, immobile à l'extrémité d'un petit pont de pierre, écoutait leur musique. De l'autre côté du chemin, un filet d'eau, dans une rigole de bambou, ruisselait d'un vieux mur velouté de mousse. De temps en temps, des écuries du préfet, un cheval hennissait, le cheval qu'un Prince de la famille impériale, mort à Formose, lui avait légué et qu'il soignait comme un ami. Et plus loin des trompettes enfantines égrenaient leurs sons fêlés sur la pente des rues élargies par le silence et la blancheur du soir.

Le vicomte Kano releva son visage osseux, un visage qui vous faisait penser : Mon Dieu, que cet homme a failli être laid! Mais d'où vient que de ses tempes déprimées, de son nez trop court, de sa bouche trop large, de sa peau couturée, se dégage tant de séduction?

— Les enfans de Kagoshima, dit-il, sont enragés à sonner dans des trompettes!.. » Et retournant à ses souvenirs : « Oui, nos samuraï supprimaient quelquefois leur Daïmio. Et peut-être n'avaient-ils pas tort! Mais quelle fidélité aux jours d'épreuves! Quel désintéressement! Combien de Daïmio leur durent de ne pas tomber dans la misère! La Révolution a dissous les clans, mais elle n'a pas délié de leurs obligations le cœur de ces hommes. Je connais, hélas! d'anciens Daïmio très riches qui ont oublié leurs serviteurs ruinés : je ne connais pas de Daïmio ruinés qui ne soient encore aujourd'hui honorés et entretenus par leurs anciens serviteurs... Et chaque année, depuis vingt-cinq ans, mes samuraï d'autrefois viennent me saluer et m'amènent leurs enfans et leurs petits-enfans...

Il souriait avec un léger tremblement dans la voix. Je ne doutais point qu'il fût heureux de ne plus être Daïmio; mais qu'il fût heureux de l'avoir été, et fier de le rester pour quelques nobles âmes, j'en doutais moins encore. Et c'était très émouvant de l'entendre évoquer ses souvenirs et la beauté morale de l'ancien Japon, le soir, dans cette ville dont les larges rues pâles montaient vers des tombeaux.

Les Japonais ne s'abandonnent jamais à leur émotion. Le vicomte Kano redevint le préfet, un préfet extrêmement moderne, préoccupé des écoles et de l'industrie, et il termina sur ces mots bien japonais :

— Enfin les Satsuma n'ont point le caractère insociable qu'on leur prête si souvent; et vous voyez que ce n'est pas dif-

ficile de réussir chez eux, puisqu'un imbécile comme moi y est arrivé.

*
* *

Quand je songe à Kagoshima, que de figures intéressantes surgissent à mes yeux, surtout des figures d'officiers! Il me souvient du jour où je rendis visite à l'amiral Kabayama, un des réorganisateurs de la marine, une des gloires de Satsuma. J'avais demandé son adresse à un enfant qui passait. J'en eus bientôt cinquante devant et derrière moi. On m'escorta comme si j'allais faire un sacrifice aux dieux. Et je les retrouvai, en quittant l'amiral, qui m'attendaient près de la porte, très respectueusement.

L'amiral n'avait point la parole facile du vicomte Kano. Il était de la race des Saïgo et des Okubo, un taciturne loup de mer. Et cependant, dès qu'il en vint à causer d'autrefois, il s'échauffa. On eût dit qu'il entendait encore le bombardement des Anglais. Les honneurs dont on l'avait comblé atténuaient à peine son regret de ne plus voir le Kagoshima des Écoles Privées : « Une ville admirable, Monsieur! » En somme, l'idéal de ces hommes eût été de conserver leur état social sous la protection des mitrailleuses perfectionnées et des vaisseaux de guerre dernier modèle. Ils ont eu le courage de mater les répugnances et de s'interdire les rêves stériles. Mais quand, à leur déclin, ils se retirent dans leur province, au milieu d'un jardin dont les pierres leur parlent au cœur et des nouvelles générations qu'ils ont formées et qui les vénèrent sans toujours bien les comprendre, ils se relâchent de leur propre contrainte et se permettent les douceurs de la mélancolie.

Un autre jour, je me présentai chez le colonel Nojima, et je ne rappelle ici cette visite que pour montrer jusqu'où va la politesse japonaise, même dans cette âpre province. Le colonel était aussi épris de la France qu'un Japonais peut l'être; mais il ne m'avait jamais vu. Je lui fis passer ma lettre d'introduction, et un instant après, j'étais reçu dans une pièce grande ouverte sur le jardin. Il m'exprima le plaisir que lui causait mon arrivée, s'informa de la durée de mon séjour et me pria de venir dîner au restaurant le surlendemain.

Cependant de la chambre voisine, dont ne nous séparait qu'une cloison de papier, j'entendais des gémissemens rauques. Et, comme je m'étais approché du balcon de bois, qui fait le tour de la maison, j'aperçus dans cette pièce également ouverte une forme humaine étendue sous des couvertures, devant deux hommes accroupis et silencieux. Je voulus prendre congé :

— Ne partez pas si vite, me dit-il. Vous êtes ici chez vous et je tiens à vous offrir un vieux tabac, du tabac de cent ans !

— Mais vous avez un malade, lui répondis-je.

— Oui, fit-il, mon père est souffrant...

Son père agonisait!

Il me semble bien avoir lu quelque chose de semblable dans les Anciens. N'était-ce point ainsi qu'Admète recevait ses hôtes? « Il ne convient pas que des hôtes entendent nos sanglots et soient attristés de notre deuil... Si j'avais repoussé de ma demeure l'hôte qui vient à moi, je n'en serais pas moins malheureux et je serais plus coupable d'avoir manqué aux devoirs de l'hospitalité... » Mais Admète était Admète, et j'avais en face de moi le plus moderne des officiers japonais

IV. — DE KAGOSHIMA A KUMAMOTO

De Kagoshima je gagnai, en compagnie du Père Raguet, un missionnaire belge, la grande ville centrale de Kumamoto.

D'abord, nous suivîmes des routes bordées de pins aussi hauts qu'elles étaient larges. Ces arbres n'y avaient pas été plantés à distances égales uniquement pour donner de l'ombrage. Jadis, pendant les guerres civiles, derrière la retraite précipitée du Daïmio, on les abattait sur la chaussée comme autant d'entraves au galop des ennemis. Puis nous entrâmes dans la région des collines, et, après plusieurs relais, nous atteignîmes la frontière des Satsuma, où naguère se dressaient les postes d'observation. Les maisons des samuraï, avec leurs enclos de bambou et leurs portes à auvent, y tranchent sur le dénuement des misérables huttes disséminées au milieu des rizières. Peu de villages; très peu de chapelles. Des troupes de chevaux paissent aux flancs des hauteurs et s'enfoncent en galopant dans des gorges profondes. Le cratère du Kirishima fume à l'horizon. Sous l'éternelle menace volcanique, la nature, hérissée

de pics et creusée de torrens, devient d'une belle sauvagerie.

A la tombée du crépuscule, nos chevaux franchirent à gué une rivière limpide où se mirait un ciel d'orage. Heureusement nous touchions aux premières cabanes du village de Kakuto. L'auberge était infecte. Nous n'aurions pas éprouvé plus de démangeaisons sur des orties que sur ses nattes. Le riz était gâté; le saké tournait à l'aigre. Impossible de trouver dans le village la queue d'un poisson sec. Toutes les maladies de peau fermentaient sous les couvertures rapiécées qu'on étala devant nous. Quand l'averse redoublait de violence, on était obligé de fermer les contrevens, car les fenêtres eussent été emportées; et le lendemain nous passâmes une partie de la journée dans une obscurité presque complète.

D'autres voyageurs subissaient notre sort. Deux marchands, agenouillés l'un en face de l'autre, psalmodiaient leur journal. Comme chacun avait le sien, je m'étonnais qu'ils pussent s'entendre eux-mêmes. Mais les Japonais sont accoutumés à ce tour de force. Quand ils eurent fini, ils se rapprochèrent de notre brasero, allumèrent leur pipette, et entamèrent une discussion ébouriffante sur les infanticides. L'un prétendait que l'usage assez répandu chez les paysans du Kiushu de supprimer leur nouveau-né, quand leur famille était trop nombreuse, persistait malgré les progrès de la civilisation. L'autre affirmait que ça ne se faisait plus. Mais le premier citait l'exemple d'un paysan qu'il avait connu, d'un homme très doux et très poli dont les trois derniers enfans étaient morts le jour même de leur naissance et le troisième d'un très doux coup de sabre. Mais son interlocuteur observa que le coup de sabre lui semblait fort invraisemblable, vu que, de tout temps, un léger morceau de papier collé sur leurs lèvres avait suffi pour envoyer les fâcheux petits êtres compter les cailloux dans le lit de la rivière où le dieu Jizo amuse les ombres des enfans. Ils n'arrivèrent pas à se mettre d'accord; mais ils échangèrent force civilités, et, se tournant vers le Père Raguet, ils lui demandèrent la grâce de s'entretenir avec un homme aussi distingué. Et l'un d'eux lui posa cette question : « Pourquoi les Européens écrivent-ils différemment le nom du Bouddha? » car il avait entendu un bonze en arguer la faiblesse de la science occidentable. La réponse du Père le satisfit si pleinement qu'il déclara que ce bonze n'était qu'un sot et qu'il s'excusa de sa propre imbécillité.

Le surlendemain on nous amena deux chevaux bâtés de ces hautes selles japonaises qui donnent au cavalier l'air d'être perché sur la bosse d'un dromadaire; et nous nous mîmes en route, légers de notre long jeûne. Toute la vallée de rizières et sa résille de canaux miroitaient au soleil. La route, dont la terre sablonneuse avait absorbé la pluie, contournait la colline, et, pendant près de trois lieues, grimpait entre deux forêts de cryptomérias et de camphriers où ruisselaient des sources éternelles. A peine entendions-nous, à de rares intervalles, les coups sourds des bûcherons dans leurs petites exploitations de camphre. Quand nous fûmes parvenus au versant opposé, la riche province de Higo s'étendit sous nos yeux. Les rizières reparurent à l'orée des bois, et la ligne azurée des collines à l'horizon. Les eaux n'arrêtaient point de bruire et dévalaient avec nous sur la pente de ce parc sauvage. Nous marchions entourés de leur allégresse comme le chasseur de sa meute. Les villages n'étaient que des amas de huttes où les habitans vivaient presque à l'état de nature; et l'auberge de notre dernière étape avant Hitoyoshi n'avait rien à nous offrir. Elle ne vend aux pauvres hères qu'un peu de feu pour cuire leur riz.

Hitoyoshi est une petite ville jetée des deux côtés d'un large torrent au milieu d'une forêt. L'hôtel était tenu par un marchand de faïences. On traversait son magasin, puis une cour; et les chambres des voyageurs surplombaient les eaux furieuses. Nous avions en face de nous une île qu'un double pont de bois reliait à chaque rive, et, sur de vieux remparts moussus, un groupe de maisons aussi blanches que les châteaux d'autrefois : la fabrique de saké.

Quand la pleine lune monta, ce fut un spectacle à faire pâmer les quarante mille dieux de l'Empire. Ses rayons dansaient sur les flots et traçaient en dansant de grandes lettres chinoises. L'île écumeuse et les saules de la rivière baignaient, légers et diaphanes, dans une vapeur argentée. Les ponts noirs s'allongeaient dessinés à l'encre de Chine. La fabrique de saké se détachait éblouissante sur le velours bleu des forêts, et des feuilles vertes luisaient au bord de l'eau comme les yeux des chats.

Hormis deux personnes, je crois bien que toute la ville s'était mise aux fenêtres ; l'une, un sacristain qui battait le tam-

bour dans un temple bouddhique ; l'autre, un jeune homme dont je recevais la visite.

Il était entré chez moi aussi délibérément que chez lui et s'était ainsi présenté :

— Je suis un étudiant de Kagoshima, mais j'ai des parens à Hitoyoshi. On m'a dit que vous étiez descendu à cet hôtel : j'ai voulu vous voir et vous parler.

Je lui offris une tasse de thé et une cigarette : il refusa la cigarette et la tasse de thé, et me posa successivement les questions suivantes : « D'où venez-vous? Où allez-vous? Depuis combien de temps êtes-vous au Japon? Êtes-vous missionnaire? Prêchez-vous la Doctrine? Quand retournerez-vous dans votre pays? Quel est votre âge et votre profession? » Ce naïf gaillard m'amusait ; je lui répondis brièvement, et j'allais l'interroger à mon tour quand il repartit : « Qu'avez-vous dans votre malle? Combien avez-vous apporté de vêtemens? Comment avez-vous obtenu votre passeport? »

— Ah çà! dis-je au Père Raguet, il commence à m'impatienter. Auriez-vous la bonté de lui demander s'il est de la police?

— Mon ami, fit doucement le Père Raguet, êtes-vous de la police?

— Non, répondit-il, je suis de Kagoshima.

Et, imperturbable, il recommença : « Êtes-vous riche?...

— Mon ami, interrompit le Père Raguet, vous n'avez pas bien compris la question que Monsieur m'a prié de vous poser. Il voudrait savoir si vous êtes de la police, parce que seul un policier se permet d'interroger les gens comme vous le faites.

— Je vous ai dit, répliqua-t-il, que j'étais un étudiant de Kagoshima.

— Mais, mon ami, répondit encore plus doucement le Père Raguet, les étudians de Kagoshima ont-ils le droit de se montrer impolis envers les étrangers?

Il attacha un instant ses yeux sur les nattes et reprit en se tournant vers moi :

— Puisque vous venez de France, vous pourriez peut-être m'apprendre quels sont les examens qu'on y passe.

— Ils sont innombrables, lui répondis-je, et vous auriez plus tôt fait de me citer les noms de tous vos Empereurs que moi de vous énumérer nos concours. La soirée n'y suffirait pas, et ce serait dommage de l'employer ainsi.

Il se leva, nous salua d'un brusque mouvement de tête et, sans un mot d'excuse, sans une formule de politesse, il alla rejoindre des camarades qui l'attendaient dans la cour.

La dernière partie de notre voyage fut brève. Nous descendîmes en six heures les rapides du Kumagawa qu'on met quatre jours à remonter. Quand notre radeau passait du bouillonnement des vagues sur les grandes nappes muettes et sombres, le chant des rossignols éclatait dans les forêts rocheuses. En approchant de Yatsushiro, nous perçûmes, derrière les collines plus basses, la rumeur de la mer, et les Japonais qui dormaient sur les bancs se réveillèrent.

Quelques heures plus tard, le chemin de fer nous déposait à Kumamoto où je devais me séparer du Père Raguet. On ne voulut point me recevoir au premier hôtel de la ville, sous le prétexte, d'ailleurs fort admissible, que des officiers européens, le mois précédent, ayant refusé d'enlever leurs bottes, y avaient déchiré les nattes de leur chambre.

V. — LE TEMPLE DES LÉPREUX

De quelque hauteur qu'on domine la ville, on ne la distingue pas. Kumamoto n'est qu'un grand lac de verdure d'où émergent, remparts sur remparts, et ruines sur ruines, les formidables promontoires de son château féodal. Les rues et les ruelles respirent la mollesse des cités tropicales. Elles en ont le silence, et, dans certains quartiers, la pauvreté nue.

Le fondateur du château, Kato Kiyomasa, bâtit, à quelque distance de la ville, un temple où il est honoré comme une divinité miraculeuse Fut-il durant sa vie rongé d'un mal secret? Éprouva-t-il à l'égard de ceux qui l'étaient une compassion si profonde que le souvenir en a sanctifié son nom? Tant il y a que le temple de Hommiôji attire les lépreux de tous les coins du Japon. Ils vont en pèlerinage aux autres temples ; mais ils viennent ici avec l'intention d'y demeurer, soit qu'ils espèrent un miracle ou que les traces des misérables comme eux leur aient rendu cette terre plus douce à fouler.

Une longue avenue, étroite et dallée, bordée d'arbrisseaux, mène au temple. De loin, on entend le ronflement sourd des

litanies *Namu Myôhô Rengué Kyô!* Et dès qu'on s'approche, des écorchés vivans, des corps à demi dévorés, s'arrêtent de pétrir leurs chapelets et vous tendent une main qui semble sortir du sépulcre. Ils sont épouvantables, plus épouvantables encore par ce que nous dérobent leurs linges bleus ou noirs. Les très vieux escaliers du temple s'élèvent entre deux rangées de boutiques qui vendent des baguettes d'encens et des statues guerrières de Kato Kiyomasa. Leurs marches sont usées ; usée, l'auge en pierre où flottent des écuelles de bois; usé, le plancher du premier sanctuaire, pavillon ouvert à tous les pèlerins; usé, le grillage de la seconde enceinte qui, derrière ce premier sanctuaire, en cache un autre mystérieux et rouge.

De grands jardins font à ce temple des moribonds un luxuriant décor; mais l'horreur des figures qu'on y croise en assombrit la lumière. Et pourtant, ces figures camardes, ces têtes de morts éclaboussées de sang, m'ont inspiré moins de pitié que certains visages d'adolescens et de jeunes filles qui priaient devant l'autel. Ils avaient une fraîcheur et une plénitude de carnation très rares chez les Japonais. Une jeune femme surtout, dont je ne voyais que le profil, me parut bien belle. Sa brillante pâleur jetait le même éclat que si elle se fût lavée dans un bain d'aromates. Mais quand elle descendit les escaliers, j'aperçus une vilaine tache sur son autre joue; et l'on me dit que c'était une lépreuse. La lèpre ne se déclare souvent qu'à vingt ou vingt-cinq ans; et seule, paraît-il, une certaine splendeur de teint permet de la soupçonner. La jeune femme, dont la robe et la ceinture indiquaient une condition assez relevée, fit le tour du temple, suivie d'une vieille domestique, et s'éloigna sur le chemin dallé entre les images vivantes et lugubres de ce qu'elle serait bientôt.

Parmi ceux qui suppliaient la Divinité, les plus atroces voilaient leur figure comme pour ne pas effrayer sa miséricorde. On prétend qu'il s'est accompli des miracles; et, si c'est une erreur, c'est une de celles que personne au Japon ne songe à démentir. Tant que la science ne saura guérir la lèpre, l'espoir d'une guérison surnaturelle sera l'unique bien des lépreux. La personne qui m'accompagnait en interrogea : les uns n'avaient plus personne au monde et vivaient des trois ou quatre *sen* que, dans les bonnes journées, ils obtenaient des passans; les autres avaient quitté leur famille afin de ne pas lui infliger la honte de leur présence et de ne pas nuire à leurs frères et sœurs. Une

jeune fille racontait que ses parens avaient dépensé pour la soigner tout ce qu'ils possédaient. Un homme de trente ans qui ne pouvait plus marcher avait été traîné par sa mère à Kumamoto; et la vieille femme mendiait pour lui. Quelques-uns pleuraient et désiraient mourir; quelques autres maudissaient leurs parens dont ils avaient hérité l'affreuse infection.

C'est l'honneur du Christianisme que, partout où la misère humaine ne se retranche pas derrière des fossés infranchissables, on trouve des chrétiens qui s'y dévouent. Un missionnaire français, le Père Corre, et des protestantes anglaises ont installé pas loin du temple deux léproseries. J'ai visité celle du Père Corre. Il faisait un soleil accablant. Quand j'y arrivai, je mourais de soif. Il envoya sa gardienne, une Japonaise convertie, nous remplir une bouteille d'eau. Dans la salle tapissée de nattes où nous nous tenions, plusieurs malades étaient accroupis, et deux femmes dont les visages écailleux et crustacés étaient tragiquement infâmes. A l'idée que j'allais boire de *leur* eau dans un récipient que sans doute *leurs* mains avaient touché, je faillis refuser; puis j'eus honte de cette petite lâcheté devant un homme qui se consacrait à ces misérables. Mais jamais l'eau d'une mare ne parut plus saumâtre à un ivrogne invétéré qu'à moi cette eau de source limpide et fraîche.

La léproserie, que le Père Corre eût voulue aussi large que sa charité, ne pouvait recevoir qu'une trentaine de lépreux et quelques autres suppliciés, hélas! plus horribles, car, sauf dans son dernier période où les articulations se rétrécissent, où les pieds tombent, où les mains deviennent d'informes moignons, où la peau s'effrite, la lèpre ne présente pas de caractères aussi abominables que certaines contagions plus répandues.

Bâtie en pleine campagne, sur un petit plateau, continuellement aérée et ensoleillée, la maison toute japonaise offrait aux infortunés le refuge le plus avenant où attendre la douce mort. Cependant plusieurs n'y passent que l'hiver et s'échappent au printemps, qui préfèrent à cette vie tranquille et saine l'incertitude du lendemain et les cauchemars au creux des fossés. Les champs des alentours sont parsemés de *yadoya*, petits bouges dont les patrons sont eux-mêmes attaqués de la lèpre. Les pensionnaires y paient un ou deux *sen* par jour. On les loge vingt ou trente dans une seule pièce. Quand l'un d'eux exhale « une odeur de cercueil défoncé, » ses compagnons protestent. Le

patron arrive. Si l'individu est encore capable de se traîner, il s'éloigne. Sinon, deux hommes le transportent sur la route où il crève. La police leur défend de mendier autour du temple; mais on les y tolère. Elle leur interdit de descendre dans la ville; mais, quand elle les aperçoit, elle tourne la tête. Les policiers n'oseraient mettre la main sur ces gens inviolables. Et les hôpitaux de Kumamoto n'acceptent que des malades payans.

Les Japonais sont-ils donc si dénués de pitié que, parmi les bonzes et les fidèles dont les donations ont enrichi les temples, personne n'ait eu le cœur de faire ce que font ces protestantes anglaises et ce catholique français? Il est vrai que leurs lépreux sont peut-être moins à plaindre que ceux de notre Moyen Age. On ne les oblige ni à la cagoule ni à la cliquette. On ne les maintient pas dans un isolement rigoureux. La populace ne les a jamais massacrés comme des empoisonneurs diaboliques. Mais je ne connais pas un seul exemple d'apôtre indigène s'enfermant avec eux au fond de leurs *yadoya*, et je ne sais pas de légende nipponne qui, de près ou de loin, nous rappelle notre saint Julien l'Hospitalier. Pourtant, nous aurions tort de nier la bienfaisance japonaise. Je n'ai séjourné dans aucune ville sans y recueillir des histoires authentiques de dévouement et d'abnégation. Seulement, ce n'était qu'entre parens, alliés, voisins, anciens vassaux du même seigneur, membres du même clan, que cette charité, d'une admirable discrétion, s'ingéniait et se prodiguait. Il semble bien que les souffrances des inconnus n'émeuvent guère les Japonais. Et les bonzes eux-mêmes, — soit que leur tempérament asiatique s'y oppose, ou que leur doctrine d'anéantissement recouvre, comme je le crois, un incommensurable orgueil, — n'éprouvent point à l'égard des misérables fantômes de ce monde l'amour passionné des haillons et des plaies que le Christianisme inocule à quelques uns de ses prédestinés, et plus simplement l'amour de la misère.

« Chacun pour soi! » dirait volontiers le Japonais : on le comprendrait mal si l'on n'entendait que ce « chacun pour soi » veut dire « chacun pour sa maison, sa famille, ses amis, son clan. » Son égoïsme n'est qu'un altruisme restreint. Et si vous voulez en avoir une image précise, imaginez les grandes rues japonaises, celles de Kagoshima par exemple, qui m'ont tant

frappé, et, en général, toutes celles que leurs habitans sont tenus de balayer : ils s'en acquittent en conscience ; mais du haut en bas, sur le milieu de la chaussée, sur le juste milieu, comme une ligne tracée au cordeau et ininterrompue, les ordures s'amoncellent. Les voitures et les piétons les dispersent pendant la journée, et, le lendemain matin, elles reviennent et reforment la limite exacte où s'arrête, de l'un et de l'autre côté, la vigilance des habitans. Il en est de même dans les souffrances de la vie. La bienfaisance des Japonais ne dépasse pas leur rayon familier. Leur pays est comme traversé d'une zone neutre où le solitaire qui tombe n'est relevé par personne. On ne l'écrasera point ; on ne l'insultera pas ; mais nul n'essaiera de le soulager ou de le consoler. Libre aux étrangers de glaner dans ces rebuts humains quelque gratitude étonnée !

VI. — LA PRISON D'OMUTA

La distribution des billets se fait dix minutes avant le départ du train. Ce règlement très européen, je le retrouve au Japon affiché sur une pancarte et rigoureusement observé. La conséquence en est simple. Tous les départs de trains, où se presse un grand nombre de voyageurs, sont précédés d'une effrayante bousculade. Par bonheur, les Japonais ne crient pas : ils se contentent de se fouler et, au besoin, de s'escalader. Arrivés devant le guichet, où les regarde un fonctionnaire rogue, le samuraï en casquette, ils aspirent un peu d'air avec ce sifflement rentré qui annonce une supplication, et ils expriment le vœu d'obtenir un billet. Le fonctionnaire, que sa moindre hâte à les satisfaire rabaisserait dans l'estime générale, leur passe lentement un petit morceau de carton. Second sifflement, qui serait suivi d'une formule cérémonieuse adaptée à l'importance du service rendu, si ceux qui leur montent sur les talons ne les expulsaient du guichet pour y siffler à leur tour. Dans les gares du centre, le chemin de fer a beaucoup simplifié l'ancienne politesse. C'est un grand éducateur. Mais, en ces lointains parages, elle n'avait pas encore pris son parti et luttait désespérément contre la rapidité du courant moderne.

— Hé ! dit mon compagnon, nous allons manquer le train !

Si je n'osais pas lui répondre que ce me serait égal, je le

pensais. On m'avait proposé, lorsque je quittai Kumamoto, de me montrer les houillères et la prison d'Omuta, et j'avais accepté, sans enthousiasme. Le train manqué m'eût dégagé de ma promesse et m'eût permis de regagner d'une traite le port de Moji. Aujourd'hui, je ne regrette pas que le train soit parti avec un quart d'heure de retard, car la prison d'Omuta reste un de mes plus âcres souvenirs de cette grande île.

Je ne dirai rien des mines, sinon que l'absence de feu grisou les rend peu meurtrières. La Société qui les possède y emploie cinq mille ouvriers et forçats. Si les galeries en sont mal aérées et toujours menacées par les eaux, le souffle de la mer très proche assainit les villages des mineurs. Dans cette nature implacablement délicieuse, ils ressemblent plutôt à des villages de pêcheurs qu'aux agglomérations lugubres des enfans de la terre noire. Ces ouvriers ont la même insouciance paresseuse que ceux des fabriques. La main-d'œuvre au Japon est presque partout lente et molle. Ils ne se sont pas encore plus mis en grève que les forçats ne se sont révoltés.

J'avais déjà vu à Tôkyô une prison, une de ces prisons modèles dont une vieille femme, qui y avait été enfermée quelque temps, disait en rentrant chez elle à ses petits-fils : « Ah! mes enfans, quel bon riz on mangeait là-bas! Et quels beaux cerisiers fleurissaient dans la cour! Il n'y en a pas de pareils même au parc d'Uyéno. » Je n'ai point remarqué de cerisiers dans la prison d'Omuta; mais j'y ai retrouvé ces épaisses galeries en bois grillagées et séparées les unes des autres, exactement semblables à nos ménageries. Derrière les barreaux, exposés au froid ou à la chaleur, harcelés par les moustiques, les condamnés étaient étendus sous des couvertures d'un jaune capucine. Les grandes cages en contenaient une vingtaine; les moyennes, cinq ou six; les petites n'en logeaient qu'un à qui son isolement donnait l'air redoutable.

Un garde-chiourme, armé d'un bâton, s'avançait vers le directeur, faisait le salut militaire, et, frappant sur le plancher comme un dompteur qui secoue la torpeur de ses bêtes, criait : « Saluez! » Ceux que la fatigue de la nuit et le sommeil n'avaient pas terrassés, se prosternaient et attendaient le second commandement : « Relevez-vous! » Leur visage n'avait point d'expression farouche; mais il semblait dépourvu de vie personnelle, et triste de cette tristesse qui n'est peut-être qu'une absence de pensées

sur l'avenir. Les cellules de correction aux panneaux pleins ne recevaient le jour que d'une petite lucarne à tabatière. Les condamnés qui avaient entendu nos pas s'agitèrent, et, devinant qu'on les regardait, adressèrent à leur mur des salamalecs précipités.

Nous avions déjà parcouru presque tout l'établissement, et nous allions entrer à l'infirmerie, quand le directeur échangea quelques mots avec un Japonais, professeur de langues étrangères, qui se trouvait par hasard à Omuta et qui nous avait accompagnés. Nous rebroussâmes chemin et l'on me conduisit devant deux cages qui n'étaient occupées chacune que par un prisonnier.

Un coup de bâton sur les barreaux, et les deux hommes, vêtus de jaune, longues figures labourées, aux moustaches tombantes et aux yeux morts, se jetèrent à genoux et se prosternèrent si rudement que leur front heurta le bois du plancher.

— Voici, dit le directeur, un Capitaine et un Commandant de l'armée japonaise qui, à Formose, ont fui devant l'ennemi.

— Oui, ajouta le professeur, heureux de me prouver qu'il connaissait les finesses de notre langue, vous diriez en France qu'ils ont f... le camp!

— Relevez-vous! cria le gardien.

Les deux hommes se redressèrent et reculèrent au fond de leur cage. Je m'étais éloigné. Cette exhibition m'avait été plus pénible que la vue des lépreux au temple de Kato Kiyomasa.

— Hé! me dit le professeur, c'est ainsi que nous traitons les lâches. Et pourtant ces hommes étaient des samuraï, des nobles! Ils ne se sont pas ouvert le ventre. Ils ont mieux aimé la prison : c'est dégoûtant!

Je le regardai : ses traits indiquaient un fils de paysan; ses manières, un parvenu.

— Ils ont eu tort, lui dis-je, de ne pas se punir eux-mêmes.

— Et leurs soldats, répliqua-t-il, ont eu tort de ne pas les y contraindre. Je sais, moi, que dans la guerre de Chine, on a trouvé des officiers qui s'étaient passé leur sabre à travers le corps. C'était le lendemain d'une bataille. Leurs soldats, des hommes du peuple, n'avaient pas jugé qu'ils se fussent bien battus; et, pendant la nuit, des sous-officiers étaient entrés sous leur tente et leur avaient fait comprendre que, dans l'intérêt du régiment, ils devaient disparaître, et qu'au surplus, s'ils n'en avaient

pas le courage, on les y aiderait. Je le sais, moi : seulement, ça ne se répète pas tout haut. Ça n'est pas assez honorable pour les gens de la noblesse, et ça l'est trop pour les gens du peuple...

Le directeur qui était resté en arrière nous avait rejoints, et nous reprîmes la route de l'infirmerie...

Comme, à certains momens, sous ce Japon moderne, nous découvrons, à côté des survivances du passé, des symptômes d'avenir morbide! Ces soldats s'érigeant en juges de leurs chefs, — et le fait qui m'a été confirmé plus tard serait peut-être moins rare si les officiers ne donnaient presque toujours l'exemple de l'héroïsme, — ces soldats, sortis de la plèbe, agissent naturellement de la même façon et dans le même sens que jadis les samuraï condamnant et exécutant leur Daïmio. La Révolution japonaise a moins détruit l'esprit samuraïque qu'elle ne l'a propagé; mais, en descendant les étages de la société, il s'est altéré de démagogie. Les subordonnés continuent de s'arroger un droit de contrôle sur leurs supérieurs; et cette loi, qui naguère tempérait ce que l'état social du Japon avait de tyrannique, envenime aujourd'hui ce qu'il a d'anarchique. Elle se manifeste dans les administrations. Et l'armée elle-même, malgré sa discipline de fer, n'y échappe pas entièrement. Mais là, elle n'offre aucun danger. tant que les Japonais garderont leur notion de l'honneur et leur intransigeant patriotisme.

Et je compris bien la pensée du directeur de la prison lorsqu'il me mena devant les deux cages. Cet homme, qui m'a sans doute caché les défauts de son établissement et qui eût été désolé que je fisse la grimace sur la nourriture de ses pensionnaires, n'hésitait pas à m'édifier par le spectacle de ses « monstres » et à leur infliger par ma présence une nouvelle humiliation. Je crois qu'un Européen eût épargné et son hôte et les deux misérables. Mais la délicatesse des Japonais ne s'étend pas toujours plus loin que leur charité.

André Bellessort.

ÉLECTRICITÉ

ET

TRANSPORTS URBAINS

LONDRES — PARIS — BERLIN

A notre époque, les traits particuliers dont l'ensemble constitue l'originalité de la population de telle région ou de telle métropole, s'effacent ou, tout au moins, s'atténuent. L'aspect des quartiers neufs de toutes les grandes villes, dont l'outillage édilitaire se copie, tend à se ressembler, à s'égaliser.

L'extrême facilité des simples déplacemens, voire des grands voyages, a mêlé les classes, les individus et les costumes, usant nos aspérités, effaçant les reliefs les plus saillans de notre apparence extérieure, au grand dommage du pittoresque. Par surcroît, le nivellement égalitaire de nos modernes démocraties pousse aisément chacun, — parce qu'il veut paraître de la classe supérieure, — à tenir pour gênante l'empreinte caractéristique de sa condition ou de sa profession, décelant son lieu d'origine ou marquant au dehors les différences de son éducation. En exagérant un peu l'effet de cette tendance, on pourrait exprimer la crainte qu'une telle façon de vivre ne laissât bientôt plus les occasions de diversifier les modèles, de multiplier assez les échantillons pour garder l'attrait de la variété, qu'il s'agisse d'hommes ou de choses. Ce serait pour la prochaine humanité la limitation à quelques types moyens, déjà fâcheusement subie, pour ses produits manufacturés, par la grande industrie.

Mais si ces types moyens des futurs citadins ne sont encore qu'en formation, l'allure générale des collectivités dans leur vie quotidienne de la rue, s'est modifiée. Les mœurs extérieures des foules vivant en grandes agglomérations se différencient de moins en moins pour le voyageur qui passe; les tons des divers tableaux se fondent, deviennent de plus en plus neutres. Les habitudes collectives de toutes les masses peuplant nos modernes cités s'identifient sous l'influence de besoins pareils ou sensiblement analogues, qu'on observe les sociétés compliquées de la vieille Europe ou les jeunes populations du Nouveau Monde, qu'il s'agisse d'exubérantes races méridionales ou des calmes et flegmatiques Anglo-Saxons.

Partout la vie des hommes devient plus fébrile sinon plus utile et plus douce; entraînés par l'activité d'infatigables élites, les blasés, les inutiles et les snobs s'imaginent multiplier leurs sensations en s'agitant davantage, en changeant plus souvent de place. Une des manies que cette illusion inculque aux nouvelles générations est la hâte d'arriver. Nous l'entendons ici seulement au sens propre, sachant trop qu'au figuré ceux qui en sont le plus férocement possédés n'en veulent point convenir.

Cette manie, que l'esprit rassis de nos grands-parens eût tenue pour une manifestation morbide, sévit à présent sur les citadins d'Europe comme sur ceux de l'Amérique du Nord. La gravité innée des Asiatiques y cédera tôt ou tard, car cette hâte brutale vers le but sera propagée chez eux à la fois par les inquiétans Nippons, qui rêvent de tirer de leur somnolence séculaire les vieilles nations de race jaune pour les dominer en les modernisant, et par les Américains, pressés de trouver, de l'autre côté du Pacifique, l'immense clientèle que convoite déjà leur insatiable industrie.

La folie de la vitesse qui pousse des gens du monde, habituellement fort amoureux de leurs aises et si soucieux de leur sécurité, à se lancer sur les routes, dans leurs indociles automobiles, monstres disgracieux, trépidans et empestans, à des allures auxquelles le moindre cahot risque d'être mortel, n'est sans doute que la forme aiguë de ce mal endémique, de cette volonté impérative de vertigineuse déambulation qui s'empare de toutes les foules urbaines.

Si l'on veut se rendre compte de la tyrannie qu'exerce ce besoin, après tout artificiel, sur les populations citadines,

il suffit d'observer les changemens apportés dans les habitudes des Parisiens, dans leur allure générale, par la récente mise en service des premières lignes du réseau métropolitain. Le train électrique du métropolitain n'attend pas; il faut en sortir vite ou s'y précipiter. Jeunes ou vieux, nous autres Parisiens avons aisément pris ces habitudes. Tous, à de bien rares exceptions près, nous sommes atteints maintenant de cette hantise d'être transportés à toute vitesse, même alors que nous n'avons rien de pressant à accomplir, surtout, — comme c'est le cas de tant de gens impatiens d'arriver, — quand nous sommes sortis par flânerie, sans but, et que nous n'allons précisément nulle part.

Ceci explique pourquoi, parmi les besoins matériels des grandes foules urbaines, l'un des plus difficiles à satisfaire avec les seuls moyens usités autrefois est le transport en commun, rapide et à bas prix, de centaines de millions de voyageurs, entendant parcourir sans attente non seulement l'étendue démesurée des cités d'à présent, mais encore leurs actifs faubourgs ou leur paresseuse banlieue.

Les entrepreneurs ou les autorités locales ont dû remanier, réorganiser et pour ainsi dire recréer les moyens de transport en commun dans toutes les villes d'une réelle importance. L'électricité a été appelée à rénover les vieilles méthodes et a donné de merveilleux résultats. C'est l'esquisse des plus intéressantes de ces transformations que nous allons essayer de tracer.

I. — LONDRES

Nous nous formons souvent une idée inexacte de l'importance des capitales entre lesquelles nous établissons des comparaisons. Quand il s'agit d'évaluer les populations à desservir par l'ensemble des moyens de transport en commun, il est indispensable de préciser. Nous constaterons donc tout d'abord que les autorités chargées du recensement des agglomérations formant la métropole britannique distinguent trois Londres. Leur première délimitation, celle du comté administratif, mesure 304 kilomètres carrés, c'est la ville proprement dite avec 4 540 000 habitans; la seconde délimitation est celle du « greater London » avec 1 798 kilomètres carrés et environ 6 600 000 habitans; enfin la troisième délimitation, celle du ressort de la cour centrale criminelle, qui ne régit que 1 090 kilomètres carrés, comptait,

d'après le recensement de 1901, une population de 6101000 habitans.

Le *greater London* ou plus grand Londres est celui que nous devons considérer. La plupart des gens d'affaires, la presque-totalité des rentiers, des hommes de loi et des parlementaires habitent aux confins plus ou moins extrêmes de cette immense circonférence, assez bien figurée par un cercle de 24 kilomètres de rayon dont la gare de Charing Cross serait le centre. Les Parisiens se feront une idée de l'étendue de la gigantesque métropole en imaginant un cercle semblable dont le centre serait la cathédrale de Notre-Dame de Paris. La circonférence d'un tel cercle, tracée sur une carte, passerait par les deux départemens de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne et embrasserait la région qui s'étend de Versailles à Saint-Leu-Taverny, vers le milieu de la forêt de Montmorency, ainsi que les territoires compris entre Saint-Germain et la forêt de Sénart, au delà de Brunoy et de Villeneuve-Saint-Georges. Tel est l'équivalent de l'étendue du « plus grand Londres. »

Ce *greater London* renferme le Londres proprement dit ou comté de Londres. Il contient la Cité; le comté de Middlesex en entier avec 60 paroisses civiles ou communes; 39 paroisses du Surrey; 49 du Kent; 15 de l'Essex et enfin 16 paroisses du Hertford.

Certains districts de cette métropole ont une énorme superficie et une population considérable. Le plus vaste des arrondissemens de Paris, celui de Vaugirard, a 721 hectares de superficie. Dans la région centrale de Londres ou *Inner London*, le plus grand district, St. Pancras, mesure 2694 acres ou 1090 hectares. Dans la région périphérique, le district de Wandsworth embrasse une superficie de 4568 hectares, c'est-à-dire qu'il est plus grand à lui seul que la moitié de Paris, six fois et demie plus vaste que le plus étendu de nos arrondissemens parisiens.

La Cité de Londres proprement dite s'étend autour de la cathédrale de Saint-Paul sur une superficie de 2500 mètres carrés et n'a, comme population fixe, que 25000 habitans. Mais la Cité reste le cœur de la gigantesque capitale du Royaume-Uni, le centre de son commerce universel et de sa fabuleuse richesse. Aux heures des affaires, en semaine, sa population dépasse 360000 habitans dont la quinzième partie seulement v couche.

Immédiatement à l'ouest de la Cité se trouve le quartier du grand commerce, d'une étendue relativement peu considérable, mais d'une animation sinon égale, du moins comparable.

Ces deux quartiers constituent le centre des grands mouvemens de circulation de Londres, qui existent à toute heure du jour, mais qui sont infiniment plus considérables comme afflux vers ce centre dans la matinée, de sept à dix heures, et comme reflux vers la périphérie à la fin de l'après-midi les jours de semaine ou vers une heure le samedi. Le dimanche, la circulation y est des plus réduites. On a évalué à quinze cent mille personnes le nombre des visiteurs de la Cité et du quartier du grand commerce pendant une période de vingt-quatre heures; cela fait, pour les jours ouvrables, un mouvement annuel de quatre cent cinquante millions de personnes.

Aux grands mouvemens quotidiens dont la Cité et ses environs restent le centre, s'ajoutent les mouvemens locaux de circulation et le transport des voyageurs correspondant au trafic des grandes lignes de chemins de fer, dont Londres est le lieu de concentration. J'estime, sans pouvoir trop préciser, que l'ensemble de cette extraordinaire circulation doit déplacer bien près d'un milliard et demi de personnes par an, le relevé des voyageurs transportés par les diverses lignes de chemins de fer en 1903 ayant atteint un milliard soixante-dix millions de voyageurs. Pour transporter cette masse, Londres dispose actuellement :

1° D'un réseau de grandes lignes de chemins de fer, qui aboutissent à douze gares principales situées dans les quartiers du centre ou peu éloignées de ces quartiers. Ces grandes lignes ont toutes des services suburbains très importans;

2° D'un réseau de chemins de fer souterrains, établi ou en construction, sur lequel nous donnerons plus loin des détails complets;

3° D'un réseau de tramways à la surface, originairement à traction par chevaux, traction qui est à présent presque partout remplacée par la traction électrique;

4° De cent cinquante-neuf lignes d'omnibus, exploitées par deux Compagnies principales, et dont quelques-unes ont déjà substitué aux chevaux la traction mécanique, les constructeurs d'automobiles français ayant une part importante dans cette transformation.

N'étudiant ici que les transports en commun, nous passerons

sous silence les fiacres, voitures de place et autres véhicules destinés aux transports individuels. En dehors de ces derniers modes de locomotion et des grandes lignes proprement dites, les chemins de fer locaux, les tramways et les omnibus ont transporté en 1902, d'après les statistiques officielles, 911 354 000 voyageurs. Voilà la mesure de la circulation urbaine à Londres.

Établis au fur et à mesure du développement de la Métropole, en vertu d'*Acts* du Parlement concédés à des Sociétés ou même à des particuliers, tous ces moyens de transport en commun se sont créés sans qu'aucune idée d'ensemble ait présidé à leur conception. Dès 1890, le Conseil de comté de Londres a bien essayé de réaliser une centralisation fondée sur la municipalisation des services de transport; ses efforts n'ont pas abouti. Mais ce que le Conseil de comté, jeune autorité locale agissant comme une sorte de conseil municipal de Londres, n'a pu accomplir, des capitalistes américains l'ont tenté. Leurs efforts pour réaliser, au cours des cinq dernières années, cette concentration des moyens de transport en commun ont partiellement réussi, et ils ont constitué une puissante Société, la *London underground electric railway Company* qui a su se rendre successivement maîtresse d'un important réseau de chemins de fer souterrains et de tramways électriques, et qui a donné une vigoureuse impulsion à la transformation des vieux métropolitains ainsi que des lignes anciennes de tramways, transformation qui a pour objet de les doter également de la traction électrique.

Depuis fort longtemps déjà, on avait reconnu à Londres, — comme on a dû le faire ensuite dans toutes les grandes métropoles, — que l'intensité excessive de la circulation des voitures, à certains momens de la journée, rendait indispensable l'établissement de lignes souterraines. Londres fut donc, avant toutes les autres villes, pourvue de deux réseaux de chemins de fer souterrains dont les lignes ont été successivement mises en service de 1863 à 1884. Elles furent établies par deux compagnies : le *Metropolitan Railway* et le *District Railway* (1), qui

(1) Les dates d'ouverture des divers tronçons de ce double réseau sont les suivantes : 1° de Paddington à Farrington Street (*Metropolitan*), 1863; de Paddington Street à Moorgate Street (*Metropolitan*), 1865; de Paddington Street au South Kensington Museum (*Metropolitan*), 1868; — 2° de South Kensington à Westminster (*District*), 1868; de Westminster à Mansion-House (*District*), 1868; — 3° de Mansion House à Aldgate (St. James), 1876; — enfin 4° de Aldgate à Moorgate, pour fermer l'anneau central, 1882.

adoptèrent alors naturellement la locomotive à vapeur pour la traction, la locomotive ou la motrice électriques étant inconnues à cette date.

C'est le second de ces deux réseaux qui a servi de base à la constitution du groupe de lignes passées sous le « contrôle » de la *London underground electric railway Company*, dont le rôle direct ou indirect a consisté à relier entre elles les lignes anciennes, à les prolonger et à les compléter. Dans le centre de Londres les lignes des deux réseaux forment un anneau dénommé *Inner Circle*, qui dessert les gares principales des grandes lignes de chemins de fer. Ce cercle intérieur, qui comprend 28 stations, a un développement d'environ 28 kilomètres; il est donc supérieur à la circulaire du métropolitain de Paris qui n'a pas 23 kilomètres.

Le réseau du *Metropolitan Railway* comprend aujourd'hui la moitié nord du cercle intérieur et une ligne importante dirigée de Baker Street vers le Nord-Ouest jusqu'à Uxbridge, point de la banlieue qu'elle atteint par l'intermédiaire d'un prolongement récent, *Harrow and Uxbridge Railway*, en majeure partie à ciel ouvert. Ces lignes exploitées à présent par la Compagnie du *Metropolitan* ont une longueur totale de 87 miles (140 kilomètres), mais 20 miles des lignes qu'elle exploite appartiennent à d'autres compagnies.

Le réseau du *Metropolitan*, bien que relié directement avec sept des grandes lignes arrivant à Londres, ne réalisait que des bénéfices insignifians par rapport aux énormes capitaux absorbés par sa construction et même par rapport à ses frais d'exploitation. Pour les cours trajets, le Londonien, tout pressé qu'il fût, lui préférait ses légers et rapides petits omnibus (1), qui partent à tout instant et qui, formant au moins le tiers des voitures en circulation dans le centre, se faufilent avec une incroyable sûreté au milieu des véhicules qui encombrent les grandes artères des quartiers d'affaires. En outre, on se récriait de plus en plus contre l'air irrespirable et la suie des gares et des tunnels.

Pour remédier à ces graves inconvéniens, la Compagnie

(1) Le produit du prix des places des lignes d'omnibus laisserait les exploitans en déficit si les Compagnies ne tiraient pas un bénéfice considérable de la publicité. Ce fait curieux a été reconnu exact dans la dernière enquête officielle sur la réorganisation des moyens de transport (Royal Commission of locomotion).

demanda, et obtint en 1898, l'autorisation de substituer aux vieilles locomotives la traction électrique sur ses lignes. La transformation, entreprise par la branche anglaise de la Société électrique américaine Westhinghouse, est en cours et, depuis le mois de janvier 1905, les trains de la ligne *Baker Street* à Uxbridge, sont convoyés électriquement. Un phénomène intéressant s'est produit. Presque tout le trafic de banlieue qui se faisait jusqu'alors sur les lignes de la Compagnie du grand chemin de fer central, concurremment avec le trafic des grands parcours, passa à la nouvelle ligne électrique qui, sur une grande partie, est parallèle aux lignes du *Great Central Railway*.

Nous reviendrons sur la transformation des autres lignes du *Metropolitan*, celles de l'*Inner Circle*, qui, elles, sont toutes en tunnel, et dont on espère un rendement fort amélioré quand la traction électrique y fonctionnera exclusivement.

Une autre cause de la diminution des recettes du réseau métropolitain primitif est le déclassement. Sur ce réseau, il existe trois classes et les tarifs varient naturellement suivant la classe et les distances parcourues. Or, petit à petit, les voyageurs de 1re classe ont pris l'habitude de se contenter des secondes, et ceux des secondes de ne plus monter qu'en troisième. De telle sorte qu'en 1903, sur les 94 millions de voyageurs transportés, la presque-totalité était composée d'une petite proportion de voyageurs de deuxième et d'une immense majorité de voyageurs de troisième classe, ceux de première étant en infime minorité. Ces mêmes dépressions de rendement se sont fait sentir, bien que dans une proportion un peu moins accentuée, sur le réseau du *District* qui comprend la moitié sud de la boucle intérieure et six lignes qui s'en détachent : deux vers l'Est, trois vers l'Ouest et une vers le Sud. Ce réseau a d'ailleurs moins de charges d'amortissement des dépenses de premier établissement puisqu'il a été formé en partie de lignes étrangères sur lesquelles la Compagnie *District railways* a obtenu, moyennant péage, le droit de faire circuler ses trains. Sur une longueur totale de 93 kilomètres, ces lignes étrangères représentent à peu près la moitié (27 miles, sur 58 miles). Le *déclassement* a amené la Compagnie à solliciter, au lieu du tarif primitif, fondé sur les parcours et la différence des trois classes, l'acceptation d'un tarif de zones avec deux classes seulement. Elle vient d'obtenir cette autorisation ; mais comme son réseau se trouve main-

tenant entre les mains de la nouvelle Compagnie *Underground electric Railway*, qui y installe la traction électrique, la question n'a plus, pour les actionnaires primitifs, une égale importance. En 1903, il y a eu sur ce réseau du *District* 24 millions de voyageurs. En résumé, en ce qui concerne l'anneau central et ses branches immédiates, qui ont transporté ensemble en 1903 environ 118 millions de voyageurs, le régime sera la concurrence : la partie Nord et les lignes qui en dépendent demeurent exploitées par la Compagnie *Metropolitan* restée essentiellement anglaise, et la partie Sud ayant passé sous « le contrôle, » comme disent les gens de bourse d'Amérique, de l'*Underground electric Railway Cy* depuis 1902. Les deux concurrens opèrent d'accord la substitution générale de la traction électrique aux locomotives à vapeur, supprimant ainsi la fumée et améliorant notablement l'atmosphère des tunnels. Ils espèrent obtenir du fait de ces améliorations un rendement beaucoup supérieur de l'anneau intérieur et les diverses lignes composant le Métropolitain de Londres proprement dit : celles du *Metropolitan* et du *District*. Mais la part que la Compagnie américaine *Ungerground electric* possède dans ce réseau n'est que de 93 kilomètres, alors que cette entreprise exploite ou exploitera 125 kilomètres de lignes à double voie, en y comprenant les lignes étrangères avec lesquelles elle a passé des contrats pour les englober dans sa propre exploitation.

Il est assez amusant de constater que l'idée de centraliser les diverses entreprises de transport souterrain à traction électrique de Londres, pour les réorganiser d'après un plan d'ensemble, vint à des capitalistes des États-Unis à la suite de la réussite d'une entreprise locale : le *Central London*. Pour s'expliquer ce fait paradoxal, il est nécessaire de voir comment, en dehors du réseau que nous venons de décrire, se formèrent les diverses lignes électriques, qu'elles aient été groupées ensuite par ce syndicat ou qu'elles aient su, jusqu'à présent, en rester indépendantes.

A Londres, plus anciennement que partout ailleurs, s'était affirmée la nécessité d'établir des lignes souterraines; dès que l'électricité permit les longs parcours en tunnels sans les dangers et les inconvéniens de la traction par machines à vapeur, elle devint impérieuse. La solution était simplifiée par l'extrême facilité que les constructions de tunnels y rencontrent, du fait de la masse d'argile compacte dite *London clay* sur laquelle

est bâtie la métropole, et de la possibilité de passer ainsi sous la Tamise en évitant d'entraver par des viaducs la navigation si intense du fleuve.

La première ligne de chemin de fer électrique fut ouverte en 1890 à l'exploitation, sous le nom de *City and South London*. Elle n'avait que 4 900 mètres de longueur et elle reliait la *Cité* aux quartiers Sud de Londres en passant sous le lit de la Tamise à proximité du pont de Londres (London bridge). Cette ligne était constituée par deux tunnels formés d'une série d'anneaux de fonte reliés entre eux et noyés dans du béton. Deux ascenseurs hydrauliques, contenant chacun 50 personnes, desservaient les stations. Une locomotive électrique remorquait un train de trois wagons à une vitesse commerciale de 15 kilomètres à l'heure. Le tarif unique était de 20 centimes. Tels furent les débuts modestes du nouveau système, qui excita la curiosité des spécialistes et dont le succès fut de suite assez grand. On le dénomma système des tubes.

Cette première ligne souterraine électrique fut prolongée à plusieurs reprises vers le Nord et vers le Sud. Aujourd'hui elle s'étend, entre Angel Station et Clapham, sur près de 10 kilomètres; le parcours total s'accomplit en vingt-sept minutes, ce qui implique une vitesse d'environ 22 kilomètres à l'heure.

La dépense de premier établissement pour l'infrastructure et l'armement complet a été à peu près de 6 200 000 francs par kilomètre. Les tarifs ont naturellement été surélevés suivant la distance; mais des cartes d'abonnement à prix réduit pour les abonnés permettent à ceux-ci de bénéficier d'un abaissement appréciable, aussi sont-ils très nombreux.

Une concurrence aussi redoutable qu'imprévue à cette ligne souterraine a été suscitée par les tramways électriques circulant à la surface, particulièrement au Sud de la Tamise, où le Conseil de comté a créé un très bon service, qu'il exploite directement, et qui a réussi à enlever au *City and South London* une partie de sa clientèle primitive. Néanmoins, en 1903, cette ligne souterraine a transporté 18 200 000 voyageurs. Pour s'assurer un trafic meilleur elle a demandé, et elle vient d'obtenir, l'autorisation de se prolonger jusqu'à la gare importante de grande ligne de Euston. Cette première ligne souterraine électrique n'a pas été établie à une grande profondeur.

En 1898, une seconde entreprise analogue, le chemin de fer

de *Waterloo and City*, fut mise en exploitation. Ce n'est, en réalité, que le prolongement jusqu'à la Cité de la grande ligne *London and Southwestern*, au moyen de deux tubes superposés, d'une longueur de 2 400 mètres chacun, une voie simple passant par chaque tube. Il n'y a pas d'autres stations que les terminus, et le trajet, qui fait également opérer, sous le lit du fleuve, la traversée de la Tamise, ne dure que cinq minutes. Le tarif, unique, est de 20 centimes pour un voyage simple et de 30 centimes pour un voyage aller et retour.

Sur cette seconde ligne, le trafic est, relativement, insignifiant une partie de la journée; il n'a d'activité que le matin et aux heures où se terminent les affaires. Ce manque d'empressement du public est attribué à la fois à la situation de la ligne et aux conditions défavorables dans lesquelles se fait l'exploitation. Situées à une assez grande profondeur, les stations ne sont cependant pas munies d'ascenseurs; en outre, sur la totalité de son parcours, elle est en concurrence avec des lignes de tramways de la surface; enfin, par rapport aux petites distances parcourues, les prix semblent exagérés.

C'est au mois de juillet 1900, au moment où nous commencions à nous servir de notre première ligne du métropolitain à Paris, que fut mise en exploitation l'importante ligne *Central London* qui constitue une grande transversale desservant les quartiers du centre de Londres, de l'Est à l'Ouest, et qui offre certains points de ressemblance avec la ligne de la porte de Vincennes au bois de Boulogne à Paris.

Le *Central London* va du cœur de la Cité (du carrefour de la Banque) à la limite du Londres central, à *Shepherd's Bush*. Sa longueur est à peu près de 10 kilomètres. Il dessert, outre ces deux terminus, 11 stations au moyen de deux lignes posées dans deux tubes métalliques, placés côte à côte, et où les trains passent en ne laissant, de chaque côté de l'espace qu'ils occupent dans ces tunnels, que les quelques centimètres strictement indispensables à leurs mouvemens. Cette particularité explique l'émotion considérable qui s'est manifestée à Londres à la nouvelle de l'incendie dans un tunnel d'un train du métropolitain de Paris, en 1903. La ligne se rapproche de la surface aux stations, d'ailleurs desservies par de puissans ascenseurs; mais elle s'enfonce dans son parcours à des profondeurs qui atteignent 31 mètres au-dessous de la voie publique en certains endroits.

Cette disposition en montagnes russes facilite le démarrage des trains et leur arrêt en économisant la dépense de courant électrique.

Les frais de premier établissement ont dépassé les prévisions; ils font ressortir le kilomètre à environ 9 millions de francs; aussi le prolongement de la ligne jusqu'à la gare de Liverpool, en vue d'une jonction avec les lignes du *Great Eastern*, fut-il provisoirement ajourné. A cette première déconvenue vint s'en ajouter une autre du fait de l'exploitation. La Compagnie avait prévu que la traction serait faite par des locomotives électriques; mais un concert de plaintes des riverains s'éleva contre les vibrations provoquées dans ces deux tubes sonores par le passage incessant des locomotives et des trains, et la Compagnie fut amenée à substituer des automotrices à ces trop pesantes locomotives, tout en prenant d'autres précautions de détail contre le bruit et les vibrations. Ces transformations, presque totalement réalisées actuellement, ont dû être onéreuses. Mais au point de vue du public, ce fut un succès immédiat, complet. Les voitures employées, confortables, luxueuses, du type américain, sont montées sur bogies, avec plate-forme ouverte à chaque extrémité; elles sont éclairées avec profusion. Les trains se succèdent à deux et trois minutes d'intervalle de cinq heures du matin à une heure après minuit; ils ne mettent que trente minutes pour accomplir le trajet total. Il n'y a qu'une classe, et le prix est uniformément de 20 centimes, quelle que soit la distance parcourue; enfin il existe, à certaines heures matinales, des trains ouvriers, pour lesquels le tarif n'est que de 20 centimes aller et retour. La classe unique supprime les contrôles; mais les gentlemen et les dames restent presque seuls dans les wagons où il est défendu de fumer, les ouvriers ayant de suite marqué leur préférence pour les voitures où ils pouvaient allumer leur pipe ou leur cigarette

Le trafic du *Central London* a donc été immédiatement considérable. Pendant l'exercice 1902-1903, cette ligne a transporté environ 50 millions de voyageurs, et on nous affirme que, au cours de l'exercice 1903-1904, le total des personnes transportées a dépassé 56 millions. Mais cet éclatant succès, qui permettait à la Compagnie de dédaigner les concurrences extérieures et d'affirmer la supériorité de ses services par rapport à ceux des lignes parallèles, va peut-être se trouver enrayé, dans une certaine

mesure, par la substitution très prochaine de l'électricité à la vapeur sur les lignes de l'*Inner Circle* qui sont exploitées soit par le *Metropolitan*, soit par le *District*.

L'attention des entreprenans hommes d'affaires qui dirigent les grandes sociétés d'électricité des États-Unis avait été tout d'abord attirée sur les entreprises de transport en commun de Londres quand il s'agit de décider cette transformation du système de traction. Dès 1897, les deux Compagnies s'étaient mises d'accord pour réaliser la traction électrique sur l'anneau central et avaient demandé à la maison Ganz de Budapest d'étudier l'équipement électrique de cette partie de leur réseau, au moyen de son système qui utilise les courans triphasés. Mais, au mois de janvier 1901, les Américains s'étant rendus maîtres de la majorité des actions du *District* obtinrent le remplacement du système Ganz par un système américain de la Compagnie Westinghouse, à courant continu, qu'après une certaine résistance accepta également le *Metropolitan*.

Cette première victoire des capitalistes new-yorkais avait été remportée par un syndicat ayant à sa tête M. Ch. T. Yerkes, soutenu par la maison de banque Speyer frères, et qui considérait à ce moment que ce qui dominait la question de la réorganisation des moyens de transport par l'électricité à Londres était beaucoup plus le côté financier que les côtés industriel ou commercial. Elle eut un retentissement considérable dans la Cité. Mais l'émotion grandit encore quand, peu de temps après l'acquisition des titres qui assurait au groupe américain le « contrôle » de la Compagnie du *Metropolitan District*, il se rendit propriétaire de la majorité des actions de la ligne *Baker Street and Waterloo*, racheta l'entreprise de la *Charing Cross and Hamstead railway C°*, qui construit une ligne de 13 kilomètres, et constitua enfin le chemin de fer du *Great Northern Picadilly and Brompton*, qui aura 12 kilomètres.

Ces deux dernières lignes sont actuellement en grande partie construites et ne tarderont guère à entrer en exploitation. On pense qu'elles seront toutes deux ouvertes au public dans le premier semestre de 1906.

Cette mainmise hardie sur les nouvelles lignes de Londres avait été très habilement conduite. Mais, à présent que M. Yerkes est mort, il est permis de se demander si les entreprises ainsi réunies entre les mains des capitalistes américains seront aussi

productives que le magnifique succès du *Central London* pouvait le faire supposer quand ils résolurent de fonder la *London underground electric Company?* En effet, la dernière ligne électrique souterraine livrée à l'exploitation à Londres a été celle du *Great Northern and City Railway*. Elle devait avoir pour objet de permettre aux nombreux voyageurs arrivant par les trains de banlieue du *Great Northern* d'accéder directement au cœur même de la Cité, au fourmillant carrefour de la Banque, en se séparant des grandes lignes à Finsbury Park. Cet objet, qui comportait l'établissement de grands tunnels d'un diamètre supérieur à ceux des « tubes, » fut abandonné pendant l'exécution des travaux. La ligne n'est plus maintenant qu'un chemin de fer urbain, distinct des grandes lignes, partant de Finsbury Park et aboutissant près de la Banque. Les résultats de son exploitation sont, jusqu'à présent, plutôt médiocres, en raison sans doute des nombreuses concurrences qu'elle doit subir. La dépense de premier établissement a été encore plus considérable que celle du *Central London ;* elle a atteint, pour les 5600 mètres du parcours, environ 56 millions de francs, soit dix millions par kilomètre. Cette ligne est ouverte depuis le 15 février 1904, les trains sont assez fréquens, partant toutes les trois minutes aux heures des affaires. Le tarif, fondé sur la classe unique, est de 10 ou de 20 centimes suivant la distance parcourue. Les wagons, du type américain à bogies, sont confortables et bien éclairés. L'installation électrique de cette ligne, faite par la branche anglaise de la Société Thomson-Houston, a été l'objet de soins tout particuliers.

On voit, depuis six ans, un plan d'ensemble de pénétration méthodique des grands réseaux vers le centre s'appliquer par le jeu des concurrences des diverses compagnies groupées autour du syndicat américain ou demeurées hors de son contrôle.

La nouvelle ligne *Great Northern Picadilly and Brompton Railway* partira de Finsbury Park, desservira les gares de Kings Cross et de St. Pancras, descendra jusqu'au Strand, en plein quartier des affaires, puis tournera vers l'Ouest pour atteindre Hammersmith. Elle semble appelée à un trafic important, car elle constituera, au Sud des gares de Kings Cross et de St. Pancras, le prolongement des deux grandes lignes du *Great Northern* et du *North London* vers le centre et l'Ouest de la Métropole.

L'autre ligne nouvelle, dont nous avons signalé l'achat par le groupe Yerkes, celle du *Charing Cross and Hamstead Railway*, formera une radiale souterraine vers le Nord-Ouest qui sera prolongée sur la surface dans la banlieue, jusqu'à Edgware. En desservant la gare de Euston, elle constituera le prolongement nécessaire des lignes de la grande banlieue de Londres et du chemin de fer *Northern Railway*.

En outre, le *Baker Street and Waterloo Railway* qui traverse la Tamise en tunnel, servira de prolongement direct vers le quartier des affaires aux voyageurs du *Great Western* par la jonction avec la gare de Padington; à ceux du *Great Central* par la jonction avec la gare de Marylebone; enfin à ceux de la ligne de banlieue du réseau métropolitain par la jonction à Baker Street. D'autre part, il recevra le matin et emportera le soir la foule des employés et des ouvriers venant du midi de Londres, — où des quartiers considérables se sont récemment créés, — par le réseau des tramways électriques du Sud directement exploité par le Conseil de comté.

Les nouvelles lignes électriques du syndicat américain ne subiront guère d'autre concurrence que celle des lignes d'omnibus, dont quelques-unes, nous le répétons, sont en train de substituer à la traction par chevaux l'emploi d'automobiles. Cette concurrence, plus efficace sans doute contre le métropolitain à Londres qu'à Paris, ne paraît pas devoir néanmoins être bien redoutable. Vers l'Ouest, le réseau Yerkes se relie à un ensemble de lignes de tramways électriques indépendantes du Conseil de comté, établies par la *London united tramway C°*, dont les Américains ont, à la fin de 1902, racheté les actions afin d'empêcher la réalisation d'un projet, conçu par la maison Morgan, en vue d'un prolongement de ce réseau de tramways vers le centre de Londres au moyen de lignes souterraines électriques. On voit combien les affaires de transport de Londres intéressaient les grands spéculateurs américains!

La centralisation des entreprises opérée par le groupement d'intérêts financiers unis dans le syndicat Yerkes servira certainement le public; c'est cette considération, puissante sur l'esprit positif des Anglais, qui, sans doute, a mis fin aux très vives oppositions du début. En six années, on a substitué à des lignes locales sans lien entre elles et sans jonction avec nombre de grandes lignes : 1° une boucle complète desservant toutes les

principales gares de chemins de fer ; 2° plusieurs lignes prolongeant quasi directement jusqu'au centre des affaires les grands réseaux anglo-écossais ; enfin huit branches en rayon, reliant à la Cité les quartiers excentriques, soit directement, soit par leur jonction avec les tramways desservant ces quartiers.

C'est une amélioration considérable. Il reste au syndicat un dernier effort à faire pour réaliser l'unification de l'exploitation de ses lignes, encore incomplète en raison des difficultés que la Compagnie américaine a rencontrées quand elle a dû négocier avec les autorités publiques. Elle n'a pu créer un tarif unique pour l'ensemble de son réseau, comme elle se le proposait, et les tarifs de ses lignes en construction ne sont même pas déterminés. On n'a pas encore autorisé sur les différentes lignes la circulation de trains formés d'une manière uniforme. Le temps réalisera ces mesures qui auront pour effet des économies d'exploitation. Déjà la création pour la production du courant à tout leur réseau (qui comportera au total les huit dixièmes des lignes souterraines de Londres) d'une usine électrique unique, de la puissance de 44 000 chevaux, doit permettre la réalisation d'une économie sensible des dépenses de traction. Cette grande usine d'électricité est située à Chelsea.

Telle est l'œuvre curieuse qu'accomplit à Londres un groupe de capitalistes américains qui, n'ayant en vue, à l'origine, qu'une simple spéculation, ont été finalement conduits à centraliser, puis à harmoniser les principales entreprises de chemins de fer électriques souterrains de la métropole; et qui, de purs spéculateurs qu'ils étaient, ont dû devenir de grands chefs d'exploitation.

Les différentes lignes de ces vastes réseaux de chemins de fer n'ont pas, d'une façon générale, de connexion de rail à rail, pas plus celles du syndicat Yerkes que les autres. Le seul réseau ayant une jonction effective de toutes ses lignes est celui de l'ancien métropolitain pour ses deux parties : *Metropolitan* et *District*. Toutefois, à la plupart des points de croisement des autres lignes souterraines, des couloirs ont été établis, permettant le passage des voyageurs d'une ligne sur l'autre. A certains endroits, à la Banque par exemple, on a profité de la construction de ces communications pour creuser de véritables rues souterraines par lesquelles les piétons peuvent franchir sans risques d'écrasement la cohue des voitures encom-

brant les chaussées. Donc, à la condition de se munir d'un nouveau billet quand ils changent de ligne, les voyageurs des lignes souterraines ont pratiquement la possibilité de profiter des croisemens. Mais il n'existe aucune jonction directe entre les lignes souterraines et celles des tramways de la surface. Ces tramways sont répartis entre trois groupes importans que nous devons mentionner afin de donner une idée complète des moyens de transport en commun sur rail.

Nous avons déjà parlé du groupe des tramways du Sud, exploité directement par le Conseil de comté, auquel il appartient ; c'est le moins étendu : il a environ 110 kilomètres.

Le groupe des tramways de l'Ouest, qui est passé des mains de la *London united tramway C°* dans celles du groupe américain, est un peu plus long : il a 123 kilomètres.

Enfin le plus grand, celui du Nord, a une étendue totale de 146 kilomètres. La plupart de ses lignes appartiennent aussi au Conseil de comté ; mais au lieu d'être exploitées en régie directe, comme celles du groupe Sud, elles étaient affermées à une Compagnie. Elles vont aussi être transformées en lignes électriques.

Sans parler des sections urbaines des grandes lignes, le réseau des chemins de fer souterrains et celui des tramways à traction électrique ainsi constitué ont rénové les moyens de transport en commun, assurant, avec le concours des lignes d'omnibus, par toute l'étendue immense de la gigantesque agglomération qu'est Londres, un service infiniment préférable à ceux dont sa population disposait jusqu'à présent. Même si, comme je le crains, les résultats financiers donnent, aux débuts du fonctionnement de ce vaste système, certaines déconvenues, l'œuvre n'en demeurera pas moins digne d'attention de la part de tous ceux, — techniciens, administrateurs ou simples particuliers, — qui s'intéressent aux grandes questions municipales.

II. — PARIS

Une comparaison des moyens de transport en commun de Londres avec ceux de Paris n'est pas facile. Ni la superficie à desservir ni la population à transporter ne sont aisément comparables ; en outre, les mœurs des deux populations sont assez différentes. On peut cependant essayer, en étudiant les améliorations importantes qui viennent d'être réalisées, — ou qui sont en

cours d'exécution, — dans chaque capitale, de se rendre compte des avantages considérables offerts par une centralisation rationnelle et par l'emploi des meilleurs systèmes électriques pour développer et assouplir les grandes exploitations locales de chemins de fer ou de tramways. Dans des conditions différentes de temps et d'étendue, la question reste la même : comment transporter rapidement, à bas prix, et aux momens où ils le désirent, une masse donnée de voyageurs ?

Pour évaluer la superficie à parcourir et les populations auxquelles les entreprises parisiennes de transport doivent permettre de se déplacer, il ne faut pas se borner à considérer les 7802 hectares du Paris limité par ses fortifications continues. L'agglomération parisienne englobe, à mon avis, non seulement la totalité du département de la Seine, mais encore une partie de celui de Seine-et-Oise. Ainsi comprise, la population de la capitale et de sa banlieue atteint près de quatre millions d'âmes. Le mouvement des voyageurs dans cette agglomération a porté, pour 1903, sur un total d'environ 855 millions de voyageurs Évalué seulement à 587 millions en 1901, le nombre des déplacemens a donc considérablement augmenté à la suite de l'exploitation des trois premières lignes du réseau métropolitain et du fonctionnement des tramways dits de pénétration.

Dans la ville même, la population est sensiblement plus dense que dans la partie comparable du centre de Londres ; près de la moitié des maisons de Paris ont plus de quatre étages, tandis que les deux tiers des maisons de Londres ne sont élevées que de deux étages. Plus agglomérée, — et ayant par conséquent moins de motifs de déplacement que la population de Londres, — la masse des Parisiens voyage cependant davantage. L'humeur parisienne porte sans doute plus aux relations mondaines, aux promenades ou à la flânerie la majeure partie des habitans, leurs occupations quotidiennes terminées.

Sa journée finie, l'ouvrier, l'employé, le commerçant ou le fonctionnaire de Londres regagne aussitôt son *home* en quelque lieu plus ou moins éloigné de sa champêtre banlieue, et il n'en ressort plus guère que le lendemain. Le Parisien, lui, se dépêche de sortir, seul, ou avec sa famille, dès qu'il a réussi à se créer quelques loisirs. L'Anglais de Londres sort presque uniquement pour ses affaires, le Français de Paris circule surtout pour son agrément.

Comme nous venons de le faire pour Londres, énumérons tout d'abord les divers moyens de transport en commun dont le « grand Paris » tel que nous le définissons, dispose actuellement ou dont il pourra se servir dans un avenir immédiat. Ce sont :

1° Les lignes des grandes Compagnies de chemins de fer dont les réseaux d'intérêt général convergent vers Paris et y desservent 22 gares ou stations à voyageurs. Leur mouvement annuel porte en moyenne sur 24 à 25 millions de personnes arrivant de province ou de l'étranger ou s'embarquant à Paris pour y retourner, ce qui fait un mouvement total de 48 à 50 millions de voyageurs

Le service de banlieue porte annuellement sur environ 58 millions et demi de voyageurs dans les deux sens.

2° Le chemin de fer de ceinture intérieure, qui suit à peu près l'enceinte fortifiée, desservant 31 stations et transportant chaque année environ 53 millions de voyageurs.

3° Les lignes du réseau de chemins de fer métropolitain, électrique. Ce réseau n'est exploité que partiellement; mais sa construction se poursuit sans désemparer et les lignes en service ont transporté, en 1904-1905, environ 118 millions de voyageurs par an.

4° Un chemin de fer souterrain, également électrique, allant du nord au sud, tout récemment concédé, et dont la construction doit commencer en 1906.

5° Un réseau étendu de lignes de tramways exploité soit par la Compagnie des Omnibus soit par douze autres compagnies, ayant transporté l'an dernier ensemble 367 millions de voyageurs, dont 5 millions par la petite ligne funiculaire de la place de la République à Belleville, établie par la Ville.

6° Les 35 lignes d'omnibus dont l'exploitation constitue le privilège de la Compagnie générale des Omnibus. Les omnibus transportaient autrefois une moyenne de 130 millions de voyageurs; en 1903, leur trafic, — en dehors des lignes de tramways exploitées par cette Compagnie, — n'a été que de 125 millions de voyageurs et il a descendu à 121 millions et demi en 1904; aussi se traduit-il maintenant par un déficit.

7° Les bateaux-omnibus et bateaux parisiens, exploitation résultant de la fusion de deux sociétés, au début en concurrence.

Ces bateaux, bien tenus et réguliers, assuraient, avant la mise en service de la ligne du Métropolitain parallèle à la Seine, un mouvement annuel d'environ 25 à 26 millions de voyageurs. En

1900, l'affluence vers l'Exposition rendit insensible pour eux l'effet du Métropolitain; mais à présent le trafic s'en ressent et il a certainement été considérablement enrayé, bien qu'il se soit encore élevé, en 1904, à une vingtaine de millions de voyageurs, tant dans la traversée de Paris que dans la direction de Suresnes ou de Charenton.

Ayant jeté cette vue d'ensemble sur les divers moyens de transport dont les Parisiens disposent, examinons de quelle façon on les a successivement établis et transformés.

Ce n'est que depuis 1830 qu'une véritable organisation des moyens de transport en commun existe à Paris. Les précédentes tentatives d'établissement, de lignes régulières de voitures publiques à itinéraires fixes furent toutes éphémères; la plupart ruinèrent leurs entrepreneurs. En 1662, avec les carrosses à cinq sols où ne pouvaient accéder ni « soldats, pages, lacquais et autres gens de livrée » ou même « ni manœuvres et gens de bras, » la clientèle, réduite à la petite bourgeoisie, se trouva insuffisante pour alimenter l'entreprise. Il en fut de même des tentatives suivantes jusqu'à la Restauration. L'essai de 1819, qui se poursuivit avec des interruptions parfois assez longues, jusqu'en 1828, date à laquelle une ordonnance de police autorisa MM. de Saint-Céran, Baudry et Boitard à créer les premières lignes d'omnibus, aboutit aussi à une déconfiture qui fit se suicider Baudry, l'infortuné promoteur de l'entreprise.

Cette ordonnance du 30 janvier 1828 autorisait la création, dans l'intérieur de Paris, de 18 lignes de voitures publiques à destination fixe, desservies par des *Omnibus* au nombre maximum de cent, suivant un itinéraire déterminé et échangeant en correspondance leurs voyageurs aux points de croisement. Les voitures, à quatre roues et à deux ou trois chevaux de front, transportaient de 12 à 20 voyageurs, tous à l'intérieur. Elles affectaient la forme des diligences, avec leurs trois compartimens : coupé, intérieur et rotonde, — origine des trois classes de nos chemins de fer, — et le prix de la place était, suivant la classe, de vingt, vingt-cinq ou trente centimes. Le public adopta assez bien le nouveau mode de transport; mais l'absence de contrôle des recettes mit l'entreprise en déficit; sa ruine eut pour conséquence la mort de l'instigateur. A la suite de ce tragique événement, MM. Fouillant et Moreau-Chaslon s'en rendirent acquéreurs. Après avoir remplacé l'ancien matériel par des voi-

tures à deux chevaux et à 14 places, plus rapides, et unifié le tarif à 25 centimes, ils réussirent à lui rendre une certaine prospérité. Le succès fut définitivement assuré dès que, par ordonnance du 2 janvier 1830, le Préfet de police les autorisa à élever à 30 centimes le prix des places. Mais son succès suscita immédiatement des concurrens à la nouvelle Compagnie des Omnibus, simplement autorisée et n'ayant ni monopole ni privilège. Dès la fin de 1830, vingt et une entreprises s'étaient constituées à côté de cette Compagnie, desservant avec elle 36 lignes, généralement assez courtes, au moyen de 390 voitures.

Ce régime de liberté avait, à côté de certains avantages, de réels inconvéniens. Il amena plusieurs entreprises à se réunir pour limiter la concurrence dont le public bénéficiait et, en 1850, le nombre des sociétés n'était plus que de treize; il était réduit à dix en 1854, sans que ces fusions eussent abouti à assurer un bon service dans tout l'ancien Paris. Les entreprises recherchaient naturellement la clientèle sans se soucier d'encombrer les mêmes voies; si elles se faisaient une active concurrence dans le centre, où les itinéraires abusaient des détours, elles négligeaient beaucoup les quartiers excentriques et presque totalement les faubourgs.

L'Empire, plus autoritaire, obligea toutes les sociétés d'Omnibus à fusionner avec la Compagnie des Omnibus. La nouvelle concession, créant alors un privilège, par le droit exclusif de faire circuler les voitures *en les laissant stationner* sur la voie publique, donna naissance à la Compagnie générale des Omnibus par le décret du 5 août 1854. Le prix des places d'intérieur était maintenu à 30 centimes; mais on créa « l'impériale » c'est-à-dire 12 places sur la voiture, à mi-tarif, mais sans droit à la correspondance.

L'annexion à Paris, en 1860, des communes comprises dans le mur d'enceinte fit remanier ce système. Haussmann établit un nouveau contrat qui fut signé le 18 juin 1860. En retour de certaines obligations, notamment d'un partage éventuel de bénéfices avec la Ville, la concession de la Compagnie des Omnibus était prorogée jusqu'au 31 mai 1910. Telle fut l'origine des lignes d'omnibus actuelles.

Celle des lignes de tramways est plus simple; elle remonte à un décret du 28 février 1854 accordant à M. Loubat la concession de voies ferrées destinées à la circulation d'un chemin de

fer à traction par chevaux, de Vincennes au pont de Sèvres et au rond-point de Boulogne. Le bénéficiaire du décret rétrocéda la concession du « chemin de fer américain » à la Compagnie des Omnibus, qui l'exploita.

En même temps se formait, par la construction de ses trois sections, le chemin de fer de ceinture qui fait le tour de la ville en suivant intérieurement, à des distances variables, la ligne des fortifications. Son point de départ est, comme son point d'arrivée, la gare Saint-Lazare.

Si l'on considère son établissement ou son exploitation, le chemin de fer de ceinture est formé des trois sections suivantes :

1° De la gare Saint-Lazare à Auteuil. C'est la ligne dite du bois de Boulogne, concédée en 1852 à la Compagnie de l'Ouest, construite et livrée par elle à la circulation en 1854 ; cette section est toujours exploitée par la même Compagnie.

2° D'Auteuil au point de raccordement avec les lignes du réseau d'Orléans (Orléans-ceinture) sur la rive gauche de la Seine. Construite par l'État, cette section n'a été mise en service qu'en 1867 ; son exploitation est concédée au Syndicat des grandes Compagnies.

3° D'Orléans-Ceinture à la station de Courcelles-Ceinture par la rive droite de la Seine. Cette dernière section, construite par le Syndicat des grandes Compagnies qui en assure l'exploitation, n'a été ouverte aux voyageurs qu'en 1869 ; auparavant, elle ne servait qu'à relier entre elles les gares des marchandises parisiennes des grands réseaux.

Les lignes de ceinture de Paris ont une longueur de 35 kilomètres et elles desservent, en dehors de la gare Saint-Lazare, 31 stations. Le tarif est élevé, l'allure des trains lente, et cela empêche d'en tirer tous les services qu'on en peut espérer. La transformation de l'exploitation par la substitution à la vapeur de l'électricité pour la traction abrégerait la durée du trajet complet, qui est supérieure à une heure trois quarts ; cette amélioration augmenterait certainement le trafic.

Comme voies ferrées, outre le chemin de fer de ceinture, il faut mentionner les deux pénétrations des lignes de la Compagnie d'Orléans : la ligne des quais de la rive gauche conduisant les grands express, par locomotives électriques, de l'ancien terminus à la nouvelle gare érigée au quai d'Orsay, et la prolon-

gation de la ligne de Sceaux à la station du Luxembourg. Il est actuellement question d'incorporer cette ligne souterraine au réseau métropolitain et des pourparlers sont en cours à ce sujet entre la Ville de Paris et la Compagnie d'Orléans.

On peut encore classer comme lignes de chemins de fer servant à la circulation des Parisiens dans la métropole : la ligne des Moulineaux qui, établie par la Compagnie de l'Ouest, va de la gare Saint-Lazare à la station du Champ-de-Mars par Asnières, Puteaux, le pont de Sèvres, le Bas-Meudon, les Moulineaux et Billancourt, et la nouvelle ligne électrique qui va de cette même station du Champ-de-Mars à Versailles.

Le service de banlieue pourrait tirer de ces deux lignes un bien meilleur usage; mais le petit nombre des trains qui y circulent ne permet pas d'en obtenir tous les services qu'elles pourraient rendre à la population avec une exploitation moins calquée sur celle des lignes d'intérêt général.

Nous arrivons à présent aux détails de la création du réseau des tramways.

L'intensité de la circulation des piétons et des voitures, si rapidement croissante sur certains points et à certaines heures, a fait sentir aux autorités locales, dès 1870, la nécessité d'une nouvelle organisation des services parisiens de transport en commun. Pour s'expliquer les difficultés qui, jusqu'à ce jour, ont retardé cette réorganisation complète, il suffira d'exposer le régime absurde qui s'est établi, d'abord par le traité de 1860 avec la Compagnie des Omnibus, puis par des concessions sans vues d'ensemble de lignes de tramways dans Paris ou dans sa banlieue. A peine en service, tantôt créées par des concessions directes de l'État, tantôt accordées par délibération du Conseil général de la Seine, tantôt résultant de la transformation d'anciennes lignes d'omnibus, ces lignes de tramways furent atteintes dans leur vitalité par la création du réseau métropolitain, souterrain et à traction électrique, permettant d'aller très vite sans encombrer les voies publiques.

Cette création fut longtemps arrêtée par les protestations de la Compagnie des Omnibus et par la répugnance du ministère des Travaux publics à la confier à la Ville.

L'État, en approuvant le traité qui lie cette Compagnie et la Ville, s'était formellement réservé le droit de concéder des entreprises de transport de voyageurs en commun, soit sur la

voie ordinaire soit sur rail, chaque fois que le gouvernement jugerait ces concessions utiles. La Ville, en fait, ne pouvait contraindre la Compagnie des Omnibus, au cas où elle s'y refuserait, à établir les lignes nouvelles jugées indispensables parce que la seule sanction, excessive, était la déchéance de sa concession. Cette prérogative de l'État permit de créer, en forçant la Compagnie des Omnibus à subir sa volonté, certaines lignes de tramways (1); mais ce régime, après avoir fait naître dix procès et suscité cent discussions, est la cause des échecs successifs des projets de réorganisation auxquels, depuis deux années, on travaille vainement au ministère des Travaux publics.

Après la guerre franco-allemande, le Conseil général de la Seine se préoccupa de doter Paris et sa banlieue de lignes de tramways, frappé des heureux résultats obtenus par ce système de locomotion en Amérique, à Londres, à Vienne et à Bruxelles. Un premier réseau, formé de lignes de pénétration rayonnant de la banlieue dans Paris et d'une circulaire, suivant les anciens boulevards extérieurs et reliant ces rayons, fut concédé au département par l'État, par décret du 9 août 1873. Cette concession était faite jusqu'au 31 mai 1910, date de l'expiration du traité avec la Compagnie générale des Omnibus, en vue d'une fusion future, lors de la réorganisation des moyens de transport, de tous les services de transport en commun.

La concession fut rétrocédée par le Conseil général aux Compagnies des Tramways-Nord et des Tramways-Sud pour les parties du réseau extérieures aux fortifications et à la Compagnie générale des Omnibus, qui excipait de son privilège, pour la partie des lignes *intra muros*.

A cette époque, la Compagnie des Omnibus exploitait 32 lignes d'omnibus, le chemin de fer américain du Louvre à Sèvres et à Boulogne, et 20 services de banlieue ou de rabatteurs.

Elle mit deux ans à établir sur les boulevards extérieurs, comme lignes de tramways du réseau départemental, deux services : Étoile-La Villette et La Villette-place du Trône, au moyen de grandes voitures, inaugurées le 25 août 1875, à 47 et 50 places avec accès des femmes à l'impériale. Le succès de cette création

(1) Les demandeurs en concession, pour obtenir les votes des conseillers généraux préconisèrent un tarif très bas sous la formule : les tramways à dix centimes. Il semble qu'à l'expérience, des prix aussi réduits rendent difficile une exploitation rémunératrice.

fut complet, mais se réalisa un peu aux dépens de certaines lignes d'omnibus. La Compagnie prit bientôt la résolution de diminuer notablement ses services de banlieue, rendus moins utiles par l'établissement des réseaux de tramways départementaux Nord et Sud, et obtint une réorganisation de ses lignes d'omnibus de Paris.

En même temps qu'il créait ce premier réseau de tramways, le Conseil général faisait procéder à l'étude d'un réseau de chemins de fer destiné à mettre les différentes parties du département en communication avec une nouvelle ligne de ceinture, plus centrale que l'ancienne, mais reliée avec elle.

Cette conception fit l'objet d'études de 1873 à 1877; elle se modifia peu à peu jusqu'à devenir un projet de réseau métropolitain d'intérêt local; mais alors le gouvernement, n'admettant un métropolitain que comme une jonction directe des grandes lignes, opposa son veto à sa réalisation. Ce conflit dura vingt ans.

Les réseaux de Tramways-Nord et Sud se constituèrent dans d'assez médiocres conditions, les résultats financiers du trafic étaient peu favorables. Mais le succès des tramways intérieurs conduisit la Compagnie des Omnibus à convertir en tramways ses meilleures lignes d'omnibus partout où les voies publiques se prêtaient à cette transformation à laquelle poussait d'ailleurs le Conseil municipal en prévision des besoins de la circulation pour l'Exposition universelle de 1878.

En 1877 et 1878, la Ville de Paris obtenait à son tour la concession, jusqu'au 31 mai 1910, de neuf lignes de tramways qu'elle rétrocédait à la Compagnie des Omnibus.

Un remaniement complet du réseau d'omnibus fut effectué à l'occasion de l'Exposition de 1878 sans diminuer le nombre des lignes, mais en tenant compte des modifications de service dues aux nouvelles lignes de tramways. Les cahiers des charges de rétrocession de ces lignes adaptaient aux tramways les dispositions du traité de 1860, maintenant les tarifs et la correspondance.

La faillite des Compagnies de Tramways du réseau départemental nécessita de nouvelles négociations avec la Compagnie des Omnibus, dont les services, en 1889, avaient été impuissans à desservir l'Exposition universelle; mais l'entente ne se réalisant pas, le gouvernement, en vertu de ses droits régaliens, concéda directement, par décret du 5 juin 1891, le réseau départemental agrandi à trois Compagnies nouvelles de tramways.

Si cette concession directe par l'État permettait, en tranchant une difficulté insoluble pour la Ville, l'établissement des lignes réclamées par la population, elle embrouillait encore une situation déjà compliquée, le Conseil municipal ni le Conseil général ne pouvant plus dorénavant exercer d'action sur ce nouveau réseau que par l'intermédiaire de l'État.

Tous ces services de tramways se faisaient par chevaux; mais les avantages de la traction mécanique, affirmés à l'étranger, furent vite reconnus après les essais tentés timidement par la Compagnie des Omnibus, d'abord sur les lignes du Louvre à Boulogne et à Sèvres, ensuite sur une ligne nouvelle du Cours de Vincennes à Saint-Augustin, qui lui avait été directement concédée par la Ville, en mars 1893. Les premiers essais de traction mécanique se firent avec des machines à air comprimé et à vapeur sans foyer. Mais, par un décret du 18 août 1893, l'État concédait une ligne de tramways, de la place de la République à Romainville, qui inaugurait la traction électrique par un système, alors nouveau, le contact superficiel. L'énergie électrique, produite dans une usine extérieure, était transmise tout le long de la ligne, non par des fils aériens, mais par des conducteurs souterrains, mis en contact avec les moteurs des voitures au moyen de blocs métalliques (plots) insérés dans le pavage des voies publiques suivies par la ligne du tramway, le contact ne se produisant qu'au passage du véhicule.

Depuis, d'autres systèmes de traction électrique par contact superficiel ont été établis; après une période de mise au point, au cours de laquelle d'assez nombreux accidens, trop souvent mortels pour les chevaux, se sont produits, ils semblent à présent bien fonctionner; mais hors de Paris, on a adopté le fil aérien et le trolley, beaucoup plus économiques.

Divers accords se traitèrent encore avec la Compagnie des Omnibus et avec les autres sociétés exploitant des lignes de tramways; mais la question perdit beaucoup de son intérêt pour la Ville de Paris dès que le gouvernement, revenant sur son appréciation du caractère d'un réseau de chemins de fer métropolitain, finit par admettre que ce n'était qu'une œuvre d'intérêt local et laissa la municipalité maîtresse de la créer.

Actuellement, en dehors de ce réseau métropolitain, des lignes de chemins de fer d'intérêt général et des omnibus, la capitale et sa banlieue sont desservies par 725 kilomètres de voies de tram-

ways, dont 223 sont exploitées par la Compagnie des Omnibus, 106 par la Compagnie des Tramways de Paris et du département de la Seine, 103 par la Compagnie de l'Est parisien, 90 par la Compagnie générale parisienne de Tramways, 54 par la Compagnie des Chemins de fer nogentais, 50 par la Compagnie des Tramways mécaniques des environs de Paris, 40 par la Compagnie du Chemin de fer sur route de Paris à Arpajon, 36 par la Compagnie des Tramways de la rive gauche, 31 par la Compagnie de l'Ouest parisien, 15 par la Compagnie des Tramways électriques Nord parisiens, enfin 5 par chacune des compagnies des Tramways de Vanves à Paris, et des Tramways du Bois-de-Boulogne. Pour ne rien omettre, notons encore le funiculaire de Belleville, qui n'a que 5 kilomètres, mais transporte 8 millions de personnes par an. Un tel réseau a une grande importance pour les facilités de circulation, mais les conditions de notre circulation parisienne se transforment par la mise en service successive des lignes du métropolitain.

L'annonce de l'Exposition de 1900 avait fait préparer par le gouvernement, en 1894, un projet ayant toujours le caractère d'intérêt général, à voie normale. Il fut rejeté le 11 janvier 1895 par le Conseil municipal dont le concours était indispensable et pour le chemin de fer, et pour les dépenses de l'Exposition. L'État admit alors, le 22 novembre 1895, qu'en vertu de la loi du 11 juin 1880 la Ville pouvait exécuter elle-même un réseau métropolitain destiné à desservir les intérêts urbains, donc d'intérêt local. Immédiatement, l'administration municipale élabora un projet ayant pour but de suppléer à l'insuffisance des moyens de transport et de mettre en valeur les quartiers périphériques.

A la suite de ces études et sur les rapports de M. A. Berthelot, le Conseil municipal décidait, le 30 décembre 1896, la construction directe, par les ingénieurs de la Ville, d'un réseau de chemins de fer sur les données suivantes :

1° Voie étroite garantissant l'autonomie du réseau;

2° Trains légers à traction électrique;

3° Construction par la Ville de l'infrastructure;

4° Exploitation par une société concessionnaire.

Ce projet, soumis au Conseil général des Ponts et Chaussées et au Conseil d'État, ne devint définitif qu'après diverses modifications importantes, notamment l'obligation pour la Ville d'admettre, pour le gabarit des tunnels et autres ouvrages, les dimen-

sions des voies normales des chemins de fer des grands réseaux, et on n'obtint la sanction de la loi que le 30 mars 1898.

Les ingénieurs de la Ville se mirent immédiatement à construire; mais leur devis primitif des dépenses d'infrastructure, établi pour 165 millions de francs, devenait inutile. Ils déclarèrent qu'après les modifications des projets, résultant des avis des pouvoirs publics, le métropolitain nécessiterait une dépense d'environ 335 millions de francs, justifiant comme suit cette majoration de cent pour cent. Leur projet initial, dressé sous la direction de M. F. Bienvenue, prévoyait deux réseaux, constitués par six lignes ayant une longueur totale de 64 kil. 700. Leurs devis étaient : de 27 millions pour la ligne n° 1, porte de Vincennes-porte Dauphine formant la grande diagonale Est-Ouest; de 47 millions et demi pour la ligne n° 2 formant l'anneau par les anciens boulevards extérieurs; de 21 millions et demi pour la ligne n° 3 de Ménilmontant à la porte Maillot.

Ce premier réseau devait être construit tout d'abord et on espérait utiliser la ligne n° 1 pour le service de l'Exposition, ce qui fut obtenu en partie, puisque l'exploitation commença le 19 juillet 1900.

Le second réseau se composait primitivement de la ligne n° 4, de la porte Clignancourt à la porte d'Orléans, avec un devis de 31 millions et demi de dépense d'infrastructure; de la ligne n° 5, du boulevard de Strasbourg au pont d'Austerlitz, avec un devis de 11 millions; enfin de la ligne n° 6, du Cours de Vincennes à la place d'Italie par le pont de Bercy, avec un devis de 11 millions et demi.

Tout cela faisait un total de 150 millions de francs, les devis prévoyant des lignes à voie étroite et les ouvrages réduits que comportait ce système que les pouvoirs publics écartaient. Les provisions pour imprévu et les frais d'emprunt s'élevant à 15 millions de francs, on obtenait ainsi les 165 millions du projet initial.

Mais la loi obligeant à établir des voies de $1^m,44$ au lieu de $1^m,30$ et stipulant que le matériel roulant aurait une largeur de $2^m,40$, les avantages de la section réduite disparaissaient totalement; il fallait déplacer beaucoup plus de canalisations d'eau et de gaz, remanier plus d'égouts et multiplier les consolidations. Ces dépenses supplémentaires, dues aux agrandissemens du gabarit des tunnels ainsi qu'aux ouvrages ajoutés après coup :

voies d'évitement, garages, etc., furent évaluées à 22 millions de francs.

D'autre part, en outre des six lignes autorisées d'une façon définitive par la loi et concédées, on y avait prévu, à titre éventuel, deux nouvelles lignes : une d'Auteuil à l'Opéra par Grenelle et une du Palais-Royal à la place du Danube. Les devis de ces deux lignes s'élevaient ensemble à 54 millions de francs, et la réalisation en fut énergiquement réclamée par les représentans des quartiers intéressés à l'Hôtel de Ville.

Mais ce n'est pas tout encore. Les opérations de voirie à prévoir pour permettre aux lignes de passer, non sous des propriétés particulières, mais sous le sol des voies publiques, se monteront à 59 400 000 de francs. On décida qu'elles incombaient à l'entreprise.

En totalisant tous ces chiffres et en prévoyant 7 millions de francs pour les frais de réalisation des emprunts nécessaires, on arrive à la somme de 334 162 500 francs pour l'ensemble des prévisions, soit, en nombre rond, 335 millions au lieu des 165 de l'évaluation primitive.

Comme la loi du 4 avril 1898 n'autorisait, bien qu'ayant partiellement nécessité ces augmentations de dépenses, qu'un emprunt de 165 millions de francs, il fallut, par une seconde loi, du 26 juin 1903, permettre à la Ville de contracter un second emprunt de 170 millions de francs.

Or, d'après les règlemens de comptes opérés, et les travaux en cours, on est à peu près certain que ce capital suffira à établir l'infrastructure des huit lignes que nous venons d'énumérer, les imprévisions et les dépenses accessoires se trouvant largement compensées par les rabais de 20 à 30 pour 100 obtenus des entrepreneurs adjudicataires des travaux.

Les emprunts s'amortiront en soixante-quinze ans; leur service d'intérêts et de remboursement est gagé par une redevance prélevée par la Ville sur chaque billet émis par la Compagnie concessionnaire pendant la durée de son exploitation, qui sera probablement de quarante à quarante-deux ans, et, après l'expiration de son contrat, par la Société ou la régie qui prendront sa succession si elle n'en obtient pas le renouvellement.

La Compagnie concessionnaire reçoit les ouvrages, pose les rails et établit l'outillage des voies et des stations, fournit le matériel roulant et le personnel, en faveur duquel son traité stipule

certaines garanties telles qu'un minimum de salaire et la constitution d'une retraite; elle doit assurer la traction électrique par ses propres usines. En pratique, et provisoirement nous le pensons, elle achète une partie du courant à des usines extérieures, son usine centrale de Bercy n'en fournissant pas encore assez pour toute son exploitation. Elle verse une redevance à la Ville pour chaque billet vendu (1).

Le succès du nouveau mode de transport fut immédiat, et l'importance du trafic s'est manifestée, dès le début, de beaucoup supérieure aux évaluations. En réalité, on s'est trompé, on a vu trop petit, et déjà les gares sont insuffisantes.

En 1901, — il faut laisser de côté l'exercice 1900 anormal et incomplet, — pour 13^{kil},329 mètres de lignes exploitées, la Compagnie du Métropolitain a transporté 48 478 116 voyageurs. En 1902, avec la même longueur en exploitation jusqu'au mois d'octobre et son augmentation à 16^{kil},559 en octobre, puis à 17^{kil},335 en novembre, elle en a transporté 48 millions et demi. La longueur des lignes en service augmente et, en 1903, l'exploitation porte successivement sur 23^{kil},974, et enfin sur 24^{kil},750; alors le nombre des voyageurs transportés dépasse dans l'année 100 millions (100 107 631) en dépit de l'impression douloureuse que produisit le navrant accident du mois d'août de cette année 1903.

En 1904, pour une longueur exploitée de 30^{kil},851 mètres, le trafic a atteint 117 550 521 voyageurs, et il a dépassé 148 700 000 en 1905.

Cette intensité du trafic a été imprévue, supérieure aux évaluations les plus optimistes. Au moment des études on n'osait compter sur un mouvement supérieur à celui de la ligne d'Auteuil, soit environ trois millions de voyageurs par an et par kilomètre. Le rapporteur du Conseil municipal quand il envisageait, à peu près seul, un chiffre s'approchant de 5 millions, était taxé d'exagération par les amis mêmes du projet. Or, en 1903, le mouvement annuel kilométrique a été de 4 302 400 voyageurs; en 1904, il a été de 4 496 129 et en 1905, il arrivera probablement sur certaines lignes à ce chiffre de cinq millions qu'on croyait fort lointain, sinon chimérique.

Peu de gens se doutent que l'établissement du métropolitain ne coûtera probablement pas un centime à la Ville, qui se bornera

(1) En 1905, cette redevance a atteint 8 388 106 fr. 20.

à faire l'avance des 335 millions de francs qu'elle vient d'emprunter. En effet, pour faire face au service des emprunts comme intérêts et amortissement, c'est-à-dire pour mettre la caisse municipale hors de cause, la redevance que verse la Compagnie devrait s'élever, vers 1909, à 12 235 000 francs et se maintenir ainsi jusqu'à la fin. Or, d'après les résultats acquis, on peut sans aucune témérité admettre le nombre de 270 à 275 millions de voyageurs comme exprimant le trafic des huit lignes du réseau peu après leur mise en service. Le produit moyen de la redevance étant un peu supérieur à 5 centimes par voyage, la Ville aurait donc, outre son annuité, un bénéfice, d'environ 1 500 000 francs à chaque exercice.

Cette ingénieuse combinaison financière réaliserait, on le voit, la merveille de laisser à la Ville un réseau important sans que son établissement ait jamais pesé en rien sur ses budgets, sans qu'il ait imposé un centime de sacrifices aux contribuables. Cela, j'imagine, méritait d'être signalé aux Parisiens.

Le réseau, une fois achevé, sera constitué de la manière suivante :

Ligne 1.	— Transversale Vincennes-Boulogne.	10 kil. 600
— 2.	— Circulaire par les boulevards extérieurs.	23 — 500
— 3.	— Courcelles à Ménilmontant.	8 — 100
— 4.	— Clignancourt-porte d'Orléans.	10 — 600
— 5.	— Boulevard de Strasbourg-pont d'Austerlitz	3 — 900
— 6.	— Cours de Vincennes-place d'Italie.	4 — 800
— 7.	— Palais-Royal-place du Danube	6 — 400
— 8.	— Auteuil-Opéra (par Grenelle)	7 — 200

Ce réseau de 75^{kil},100 sera complété par des raccordemens et desservira convenablement tout Paris.

Une autre ligne souterraine électrique, indépendante, de la place des Abbesses ou d'un autre point de l'ancien Montmartre, à la porte de Versailles, vient d'être concédée à une compagnie formée par MM. Berlier et Janicot, qui va bientôt construire cette seconde transversale Nord-Sud et l'exploitera elle-même. La Ville, bien que ne dépensant rien, recevra une légère redevance de 1 centime par billet comme location du sous-sol occupé par la ligne.

J'ai reporté sur un plan chacune de ces neuf lignes en marquant comme susceptible d'être aisément desservie une zone de 400 mètres à droite et à gauche des tracés, ce qui semblera bien proche de la réalité. On constate ainsi que, une fois ces lignes

en service, toute l'étendue de Paris sera pourvue de moyens de communication à bas prix.

Le tarif : vingt centimes pour les billets aller et retour délivrés à tout venant le matin avant neuf heures ; quinze centimes en seconde classe et vingt-cinq centimes en première pour un billet simple, est aussi modéré que possible. Le prix est unique, quelle que soit la distance parcourue par le voyageur qui peut passer gratuitement d'une ligne sur l'autre aux points de croisement. Cette correspondance constitue aux Parisiens un avantage important que n'ont ni les cliens des « tubes, » de Londres, ni ceux des lignes berlinoises de chemins de fer électriques.

La vitesse commerciale des trains est supérieure à celle des exploitations comparables de l'étranger ; elle atteint $20^{kil},700$ à l'heure sur les lignes 1 et 3 et $21^{kil},300$ sur la circulaire Nord.

L'œuvre du métropolitain, due aux ingénieurs de la Ville de Paris, a été bien conçue. Pour rendre l'exploitation aussi parfaite que possible, il ne restera guère qu'à agrandir quelques stations de croisement ou d'importance capitale, fâcheusement encombrées dès qu'il se produit un trafic d'une grande activité. A certaines stations profondes, il est indispensable d'installer de grands et rapides ascenseurs pour en permettre l'accès aux femmes, aux vieillards et aux gens peu valides.

Le matériel roulant primitif, trop léger et moins confortable que celui des lignes anglaises, a déjà été remanié ; il n'est pas encore au niveau de celui de Londres, qu'il serait excellent d'arriver à égaler.

La ventilation des tunnels et des stations souterraines, plutôt mauvaise au début de l'exploitation des lignes en service, a été améliorée ; elle aurait encore besoin, surtout sur les points bas, d'être mieux assurée à la fois dans l'intérêt du personnel et dans celui des voyageurs. L'éclairage me paraît trop parcimonieusement mesuré. Le personnel de la Compagnie fait bien son service. Sa tenue est satisfaisante et le public ne s'en plaint pas. Il a donné, dans certains cas, des preuves de sang-froid et de décision, précieuses pour éviter, en cas de panique, que l'affolement des voyageurs ne transforme en accident un incident d'exploitation. D'ailleurs, la sécurité semble aussi complète que possible. A la suite de la navrante catastrophe du 10 août 1903, on a remplacé les anciennes motrices uniques, qui donnaient lieu à d'assez fréquens coups de feu, par des motrices multiples

qui évitent ce grave inconvénient, et on a prescrit une série de mesures de précaution, maintenant réalisées.

Ce nouvel instrument de transport en commun, conçu d'après un plan d'ensemble bien étudié, à la fois souple, puissant et économique, constituera, une fois achevé, un progrès considérable pour la circulation générale des personnes dans Paris même.

Malheureusement, son succès rendra de moins en moins productives les lignes d'omnibus, établies autrefois pour desservir les mêmes courans de circulation urbaine. Des remaniemens partiels seront insuffisans ; c'est une réorganisation complète qu'il faudrait. D'autre part, les lignes extérieures de tramways, qui devraient assurer la circulation entre les mailles du réseau des chemins de fer dans toute la banlieue parisienne, ont en général, jusqu'à présent, plutôt recherché l'exploitation des fractions de leurs lignes pénétrant dans Paris, sans se préoccuper assez de l'établissement successif de lignes du métropolitain sur les mêmes itinéraires. Il faudrait en faire surtout le prolongement du réseau métropolitain, comme cela existe partiellement à l'Est par la jonction des tramways nogentais; reviser la plupart des concessions des lignes de pénétration. En un mot, il faudrait harmoniser les divers systèmes de transport en commun de l'agglomération parisienne, en prenant pour base les services du métropolitain. Mais il y a là en présence des intérêts antagonistes dont l'opposition a rendu, jusqu'à ce jour, stériles les travaux des ingénieurs et ceux de la Commission formée au ministère des Travaux publics depuis deux ans. Le problème paraît insoluble, tel qu'il a été posé devant elle.

Peut-être la prochaine réorganisation des différentes entreprises d'électricité de la Ville de Paris, quand expireront les concessions des secteurs exploités par les Compagnies actuelles, serait-elle une occasion naturelle d'en présenter une élégante solution. Si le futur régime des entreprises parisiennes d'électricité s'établissait pour produire le courant, non plus presque exclusivement pour l'éclairage, mais aussi pour l'industrie et notamment pour la traction, les entreprises de transport pourraient obtenir, à des prix infimes, l'énergie nécessaire pour toutes leurs exploitations urbaines ou suburbaines. Les marges trop étroites qui restent, avec l'organisation actuelle de la plupart des Compagnies de transport en commun, entre leurs frais d'exploitation et leurs recettes, s'élargiraient sensiblement et les bé-

néfices, escomptés, permettraient des accords financiers, des réorganisations et des ententes donnant satisfaction aux besoins de la population de la banlieue parisienne, peut-être sans qu'il soit indispensable de relever les tarifs en vigueur. Ainsi serait assuré pour tous les habitans de l'agglomération de Paris un service complet de transport en commun, grâce à l'électricité.

III. — BERLIN

Pour Berlin, nous considérerons, comme nous venons de le faire pour Londres et pour Paris, non seulement la capitale proprement dite, avec sa superficie de 6300 hectares et sa population de 1 730 000 habitans, mais encore ses environs immédiats, avec les deux villes voisines de Charlottenbourg et de Schöneberg. C'est là l'agglomération berlinoise à desservir par les moyens de transport que nous allons succinctement examiner. Elle comprend une population de plus de deux millions d'âmes, répartie avec une très inégale densité sur environ 7 300 hectares, et cet ensemble est assez comparable à celui constitué par la ville de Paris limitée à son enceinte fortifiée.

Depuis un quart de siècle, j'ai fait plusieurs visites à Berlin. Bien que je constate volontiers que cette capitale est en grand progrès et que l'animation de certaines de ses voies principales y devient supérieure à celle de la plupart des autres métropoles de l'Europe centrale, la circulation ne m'a paru nulle part atteindre encore au degré d'intensité qui caractérise la vie de la rue dans les quartiers d'affaires de Londres et de Paris, surtout les jours de la semaine.

Si, peu après 1871, de puissans moyens de transport en commun ont été établis à Berlin, ce fut, on le sait, moins pour dégager les artères principales, qui n'étaient alors jamais rendues insuffisantes par des embarras périodiques entravant la circulation, que pour mettre en valeur, aussi rapidement que possible, les quartiers excentriques de la capitale agrandie du nouvel empire allemand et pour parer, en cas de guerre, à certaines mesures de concentration des armées. Les développemens donnés à ces moyens de transport, depuis leur création, ont été, partout comme à Berlin, considérables. L'ensemble, surtout depuis la réorganisation des tramways et la création de la *Hochbahn*, peut soutenir sans désavantage la comparaison avec les

moyens de transport en commun des autres grandes capitales.

Les moyens de transport en commun, dont, en dehors des voitures particulières ou de louage et des fiacres, dispose la population de Berlin et de sa banlieue sont composés :

1° D'un groupe de chemins de fer urbain, exploité par l'État, et formé par deux lignes, l'une diamétrale : la *Stadtbahn*, l'autre circulaire; la *Ringbahn ;* le trafic annuel de ces lignes est d'environ 98 millions de voyageurs par an;

2° D'un réseau urbain et suburbain de tramways à traction électrique, d'une longueur totale de 617 kilomètres et dont les 71 lignes transportent annuellement environ 283 millions de voyageurs;

3° D'un chemin de fer électrique municipal, récent, d'une longueur actuelle d'environ 11 kilomètres, et ayant transporté, en 1902-1903, à peu près 24 millions de voyageurs par an;

4° De nombreuses lignes de petits omnibus, à traction par chevaux, faisant un service très actif qui se totalise par environ 81 millions de voyageurs transportés chaque année.

Le premier de ces quatre groupes, qui a constitué au moment de son établissement un progrès sur le métropolitain de Londres, correspond assez aux deux premières lignes de celui de Paris. La *Stadtbahn*, ou ligne communale, est une diamétrale assez voisine de la Sprée, qui traverse Berlin en décrivant des méandres plus sinueux que ceux de la Seine dans Paris. Cette ligne prend naissance à l'Est de la ville, dans la gare de Silésie, se prolonge de ce côté jusqu'à la station de Stralau-Rummelsbourg, puis se dirige à l'Ouest vers la coquette ville de Charlottenbourg, en touchant à la gare de Lehrte. La *Ringbahn*, ou ligne de ceinture, comporte, comme la circulaire de notre métropolitain, une section nord et une section sud. La première relie par une ligne continue les deux stations extrêmes : Charlottenbourg et Stralau-Rummelsbourg; la section sud, partant naturellement de ces mêmes points, se rabat en son milieu sur la gare de Potsdam, celle des gares berlinoises qui présente certaines analogies avec notre gare Saint-Lazare.

Conçu au lendemain de la constitution de l'Empire, ce système a été inspiré par le désir de faire bénéficier Berlin de l'établissement des lignes de chemin de fer construites à grands frais pour souder entre eux, autour de la capitale et à travers Berlin, les grands réseaux de l'État prussien.

Ces jonctions, d'un intérêt stratégique plus considérable alors qu'à présent, furent établies par quatre voies normales, dont deux furent consacrées au service local. Les deux autres voies, tout à fait indépendantes des voies métropolitaines, sont affectées : sur la *Stadtbahn* proprement dite, aux trains qui partent de la gare de Silésie vers l'Ouest, en desservant soit le réseau, soit la banlieue seulement; sur la *Ringbahn*, au trafic des trains de marchandises entre les deux gares.

La traction fut naturellement établie à l'origine par locomotives à vapeur, et elle est toujours assurée ainsi; on a étudié la substitution de la traction électrique à la vapeur pour les services de voyageurs urbains, mais rien n'est encore décidé à ce sujet, du moins à ma connaissance.

Ce système, conçu par les stratèges du grand État-major, a néanmoins rendu de réels services à la population berlinoise et il continue à lui en rendre. Les stations ne sont distantes que de 600 mètres en moyenne, et les trains s'y succèdent, à des intervalles plus ou moins rapprochés, mais qui, aux heures de grand trafic, ne sont pas supérieurs à deux minutes et demie. Cette voie établit des communications faciles entre les différens quartiers traversés et avec la banlieue de l'Ouest, jusqu'à Potsdam, l'une des parties les plus agrestes de la banlieue berlinoise.

La section nord de la Circulaire a un trafic plus actif, mais qui n'est pas encore très productif; quant à la section sud, elle s'éloigne beaucoup plus du centre et, dans une partie du trajet, ses voitures circulent dans la journée presque à vide.

A l'origine, la *Stadtbahn*, construite par une Compagnie, était une entreprise privée. L'État l'a rachetée; il a construit lui-même la circulaire de la *Ringbahn* et il a exploité l'ensemble, ce qui a permis de ne pas s'inquiéter des déficits, aux débuts de l'exploitation de ce premier réseau local. Depuis, le trafic s'est beaucoup augmenté, passant de 8 600 000 voyageurs, en 1882, à 16 millions, en 1885, à 38 millions, en 1890, à 75 millions, en 1895; mais, après la réorganisation des tramways, dès 1901, le nombre des voyageurs, qui avait atteint 97 millions et demi en 1900, est redescendu à 88 500 000. Cette réorganisation des tramways, qui coïncida avec l'établissement de la *Hochbahn*, est intéressante à étudier; elle montre l'indiscutable supériorité de la traction électrique même appliquée à des lignes de surface concurrencées par un réseau de chemins de fer

urbains et suburbains préétabli ; ce qui est exactement le problème à résoudre, pour la banlieue parisienne.

Cette réorganisation est surtout l'œuvre d'une puissante société : la *Grosse berliner Strassenbahn Gesellschaft*, qui, après avoir racheté presque toutes les lignes, en a opéré la transformation et l'équipement électrique. Trois Compagnies suburbaines, comparables à celles de nos tramways de pénétration parisiens, ont encore une existence distincte, mais leur exploitation est fondue dans celle de cette Compagnie berlinoise, qui avait déjà le meilleur réseau par chevaux.

Son capital-actions, de 6 millions de marks en 1874, fut porté à 17 100 000 marks en 1883, à 21 370 000 marks en 1895, à 45 millions en 1899 ; il est à présent de 85 780 000 marks. Les dividendes, qui étaient de 4,75 pour 100 à 6,25 p. 100 au début, sont actuellement de 7,50 à 8 pour 100, ce qui implique une exploitation des plus satisfaisantes. L'amortissement semble suffisant. Ces résultats financiers sont à signaler, car ils sont obtenus avec des conditions de travail et de salaires que j'estime aussi lourdes, sinon plus, que celles qui sont faites à Paris à des entreprises analogues.

Après avoir tenté, en 1876-1877, plusieurs essais de traction par la vapeur, la Compagnie berlinoise établit quelques services jusqu'en 1885 ; mais elle ne s'en déclarait pas satisfaite et, en même temps qu'elle expérimentait la traction à vapeur, elle perfectionnait autant que possible l'emploi de sa cavalerie et l'organisation de ses dépôts. Son attention fut appelée sur l'énorme développement des tramways électriques dans les grands centres et même dans les parties rurales de l'Amérique du Nord, et elle envoya, en 1889, deux ingénieurs étudier l'établissement et l'exploitation de ce mode de traction aux États-Unis. Ils complétèrent cette étude dans plusieurs villes de l'Europe, et leurs conclusions furent que, pour réaliser un service satisfaisant sur tout le réseau des tramways berlinois, dans des conditions de rapidité et de bon marché susceptibles d'assurer un grand trafic, il était indispensable de substituer partout la traction électrique aux chevaux et de refaire les lignes, le matériel et les dépôts. Cette onéreuse transformation, commencée en 1895, est aujourd'hui entièrement accomplie et les résultats en ont été si hautement appréciés qu'ils semblent avoir fait ajourner les projets de municipalisation de tous les services de tramways qui

avaient été formés par le Conseil municipal et même partiellement réalisés auparavant.

La Compagnie mena si vivement sa transformation qu'à la fin de 1899, dix-neuf lignes étaient déjà pourvues de traction électrique. Sur son réseau tout entier, le tarif est uniforme et la classe unique. La place ne coûte que 10 pfennigs pour tout parcours ininterrompu en ville ou sur toute section suburbaine. Il est vrai que cet extrême bon marché tient en partie à ce que la prise de courant par trolley est presque universellement appliquée, ce qui ne serait pas admis à Paris. Cependant, la suppression des fils aériens et leur remplacement par des câbles logés en caniveaux a été imposée là où on a estimé que l'esthétique l'exigeait impérieusement. Mais ces sections sans fils aériens, isolées, ne dépassent pas, au total, une longueur de 3 kilomètres. Sur les lignes où il en existe, le changement de prise du courant s'opère aisément et sans gêne pour le service.

Il n'y a, en dehors du réseau de la *Grosse berliner Strassenbahn Gesellschaft*, que deux lignes municipales de tramways, de chacune 6 à 7 kilomètres, à traction électrique. Elles commencent de part et d'autre de l'avenue Unter den Linden, l'une dans Mittelstrasse, l'autre dans Behrenstrasse. La première va vers le Nord, à Pankow, la seconde vers le Sud-Est, à Treptow; jusqu'à présent, leur jonction par une traversée de l'avenue n'a pas été possible par suite de l'opposition de l'Empereur.

L'horaire des tramways berlinois est établi de façon que la succession des voitures soit incessante sur les voies du centre. Dans la Leipzigerstrasse, la rue la plus commerçante, il passe dix-neuf lignes, ce qui y fait circuler en moyenne un tramway toutes les secondes (1). Le trafic est, il est vrai, moins intense dans les quartiers de la périphérie où les voitures ne se succèdent guère que toutes les cinq minutes; il faut attendre le tramway de dix à douze minutes dans la banlieue. Généralement à une voiture motrice est attelée une voiture de remorque; aux heures les plus chargées, on en met deux. L'attente de places disponibles est réduite au minimum.

Cette réorganisation a doté Berlin et sa banlieue d'un réseau étendu de tramways à allure vive, à tarif très bas et offrant

(1) La Compagnie des tramways de Berlin doit transformer en voies souterraines les lignes passant par les rues les plus encombrées; les frais de cette transformation s'élèveront à 60 millions de marks.

généralement un nombre suffisant de places au public. On a ainsi constitué, à côté des chemins de fer du réseau métropolitain, grâce à la généralisation de la traction électrique, un excellent outil de transport.

Si le réseau urbain primitif n'a pas encore renoncé à la traction par la vapeur, il existe néanmoins à Berlin une ligne municipale de chemin de fer à traction électrique dont la mise en exploitation est postérieure à notre première ligne métropolitaine. Elle est surtout aérienne et, pour ce motif, elle est connue sous le nom de la *Hochbahn;* mais elle a des parties souterraines, et sa véritable dénomination est *Hoch und Untergrundbahn*, c'est-à-dire chemin de fer élevé et souterrain.

Cette ligne établit une communication directe par le Sud de Berlin entre les quartiers Sud-Est et la ville de Charlottenbourg, dans laquelle se continuent les quartiers élégans de la capitale. Au milieu de ce trajet, une branche presque perpendiculaire, raccordée dans l'une et l'autre direction, revient vers le centre en longeant le chemin de fer de Potsdam jusqu'à la place du même nom où se trouve sa gare terminus. Dans une étude technique de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées F. Bienvenüe, auquel on doit les plans du métropolitain de Paris, on lit qu'on aura de ce tracé une idée assez exacte en le comparant à notre ligne circulaire Nord, complétée par un embranchement qui reviendrait, par la rue de Rome, du boulevard des Batignolles à la gare Saint-Lazare; mais en supposant que tout cet ensemble a été rabattu vers le Sud en tournant autour des deux extrémités fixes. A ceux qui souriront de la forme singulière d'une comparaison pourtant exacte, nous objecterons qu'il n'est rien de plus ardu que de comparer deux capitales, soit dans le détail soit dans l'ensemble, je m'en aperçois à chaque instant.

La ligne circulaire a son origine au pont de Varsovie (Warschauer Brücke) et son terminus actuel à un carrefour dénommé Knie. Entre ces deux points extrêmes, elle dessert 11 stations dont trois seulement sont souterraines, les autres sont en viaduc. L'intervalle le plus considérable entre deux stations est 1 500 mètres; les plus voisines sont séparées par 450 mètres. Sur l'embranchement, qui, par deux voies, forme avec la ligne principale un triangle dont le sommet aboutit à la station terminus de la place de Potsdam, les distances entre cette place et les deux stations voisines dans chaque direction (Möckern-

Brücke et Bulowstrasse) sont respectivement de 1495 et de 1 923 mètres. L'intervalle moyen est plus grand que celui qui sépare nos stations du métropolitain à Paris : 800 au lieu de 500 mètres.

Les premiers résultats de l'exploitation de cette ligne électrique, qui sera certainement continuée, sont satisfaisans, et la ligne de tramway à la surface qui, actuellement, prolonge la *Hochbahn* du pont de Varsovie au marché central du bétail et fait la liaison avec la *Ringbahn*, deviendra tôt ou tard une partie intégrante de la *Hochbahn*.

Le matériel roulant, uniquement formé, automotrices et voitures de remorque, de wagons à bogies, est très confortable. L'équipement électrique ne laisse rien à désirer; il a été conçu dans tous ses détails avec un remarquable sentiment des inconvéniens auxquels peut donner lieu l'usage de l'électricité et des précautions à prendre pour s'en préserver. Il y a deux classes, dénommées singulièrement seconde et troisième classes. L'éclairage des trains, moins chichement mesuré que celui des trains de notre Métropolitain, ne m'a pas paru égaler encore l'intensité de la lumière des voitures des « tubes » de Londres, que l'on peut vraiment donner en modèle.

Dans le compte rendu d'une mission en Allemagne, MM. F. Bienvenüe et E. Briotet, ingénieur en chef et ingénieur ordinaire de la construction du réseau métropolitain de Paris, jugent ainsi ce matériel : « Tout ce matériel a été parfaitement compris : il est l'objet de vérifications fréquentes et d'un entretien soigneux; aussi donne-t-il un excellent service. Le voyageur venant de Paris ne peut manquer d'être favorablement impressionné par la douceur du roulement et le silence de la voiture. Pour peu qu'il ait une notion raisonnée des conditions du problème, il se fera les réflexions suivantes : c'est que la *Hochbahn* de Berlin coïncide, en tous ses traits essentiels, avec le Métropolitain de Paris; qu'elle possède un très bon matériel roulant; que ce matériel est adéquat aux élémens de nos propres lignes construites; et il se demandera comment il se fait qu'on n'ait pas encore trouvé moyen de donner à ces lignes leur véritable valeur en les dotant du matériel roulant qui leur convient. »

L'écartement plus considérable des stations fait que la vitesse des trains est un peu supérieure sur la *Hochbahn* à celle de notre Métropolitain.

Mais s'il y a également deux classes, le prix des places est plus élevé à Berlin, surtout si l'on considère le moindre parcours. Pour la distance de quatre stations, il faut payer 10 pfennigs en troisième classe et 15 en seconde. Le trafic est moins intense qu'à Paris, mais l'exploitation est prospère et déjà des projets sont dressés en vue de l'extension de la *Hochbahn*. Au delà de la station Knie, terminus provisoire, la ligne sera prolongée en souterrain dans Charlottenbourg jusqu'à la place Guillaume, avec station intermédiaire à Krummestrasse. De la place de Potsdam, où la station est souterraine, on va continuer la ligne de la *Hochbahn* d'abord jusqu'à Spittelmarkt et sans doute ensuite jusqu'à la place Alexandre, afin d'y établir le contact avec la ligne de la *Stadtbahn*.

Le succès des lignes électriques nouvelles a fait étudier par la municipalité de Berlin l'établissement d'un réseau communal de chemins de fer du même type. Je ne suis pas éloigné de penser que si des questions budgétaires ne retardaient pas la mise à exécution, ils seraient prochainement établis, disputant bientôt leur clientèle aux lignes d'omnibus plus particulièrement menacées. Il est probable que les Compagnies d'omnibus vont profiter du répit pour établir, sur leurs lignes principales, des voitures automobiles, peut-être elles aussi mues par l'électricité.

J'ai assisté, il y a quelque temps, à de curieux essais de liaison de diverses lignes de tramways au moyen d'une voiture automobile mixte, roulant aussi bien sur route que sur rails, usant du trolley dans ce dernier cas et rechargeant en même temps ses accumulateurs pour fonctionner ensuite comme omnibus dans les rues ou sur les routes dépourvues de voies aériennes. Peut-être y a-t-il là l'une des solutions pratiques, par l'électricité, du problème de l'organisation complémentaire des moyens de transport, à côté des réseaux de chemins de fer électriques métropolitains ou suburbains et des réseaux de tramways électriques, organisation que les chevaux ni la vapeur ne peuvent plus économiquement assurer.

GASTON CADOUX.

LE FRÈRE DE VOLTAIRE

(1685-1745)

Il serait bien curieux le chapitre d'histoire littéraire qui serait intitulé *Voltaire et son frère;* mais, suivant toute apparence, on n'écrira jamais ce chapitre-là, car Voltaire paraît avoir pris un malin plaisir à ne pas renseigner la postérité sur les divers membres de sa famille. On sait en gros qu'il était fils d'un ancien notaire au Châtelet devenu sur le tard receveur des épices de la Chambre des comptes; on sait également qu'il perdit sa mère de très bonne heure, qu'il avait un frère plus âgé que lui d'environ dix ans, et que sa sœur aînée, devenue Mme Mignot, a donné le jour à l'abbé Mignot, à Mme Denis et à Mme de Fontaine. Hors de là, on ne sait rien; sur les dix ou douze mille lettres qui composent la correspondance de Voltaire, il n'y en a pas une qui soit adressée à son père, mort septuagénaire en 1722, ou à son frère aîné, qui vécut encore vingt-trois ans, ou à sa sœur ou à son beau-frère. L'auteur du *Siècle de Louis XIV* dit que son père avait bu jadis avec Corneille, et il paraît insinuer que ce receveur des épices était un homme dur et austère. Quant à son « janséniste de frère, » c'est à peine s'il lui a consacré vingt lignes, et elles sont d'une bien grande sévérité. Écrivant en anglais à son ami Thiériot, le 14 juin 1727, il déclare que son frère est le dernier des hommes à qui on pourrait confier le secret de son retour d'Angleterre; il se plaint de son caractère indiscret, de sa grossièreté pédantesque, de son insolent égoïsme, et il dit en finissant : « Je vous avoue dans l'amertume de mon cœur que son insupportable conduite envers moi a été une de mes plus vives afflictions. » Dix ans plus tard, cherchant à découvrir si ce frère

ne serait pas marié secrètement, il déplore son fanatisme, et dit qu'on le croit « fort intrigué dans l'affaire des convulsions. » Il n'est même pas question de lui en 1745, année de sa mort, bien que Voltaire, qui a signé son acte de décès, ait été son héritier. Quelle a été la nature de leurs relations? nul ne le pourrait dire au juste; mais ce que l'on sait, ce qui ressort de l'examen des documens contemporains, c'est qu'il était impossible de voir deux hommes plus dissemblables. « J'ai deux fils qui sont tous deux fous, aurait dit leur père, l'un fou de dévotion, et l'autre fou pour les vers et pour le théâtre. » C'est cette folie de dévotion qu'il peut être intéressant de considérer en étudiant d'après les sources le caractère et le rôle du janséniste convulsionnaire qui se nommait Armand Arouet, « le frère Brou ou le frère à la Bague. »

On sait aujourd'hui, grâce aux recherches de Jal, qu'Armand Arouet naquit à Paris le 22 mars 1685, et qu'il fut baptisé le 5 avril de la même année dans l'église de Saint-Germain-le-Vieil, une des nombreuses paroisses de la Cité. Il avait pour parrain « très haut et très puissant seigneur monseigneur Armand-Jean Du Plessis, duc de Richelieu, » et sa marraine, « très puissante dame Charlotte de Loobespine (*sic*, lisez l'Aubespine), » était la duchesse de Saint-Simon, la propre mère de l'auteur des *Mémoires*. Avec de pareils protecteurs, un ambitieux aurait pu se pousser dans le monde; Armand paraît n'en avoir jamais eu le désir. Il a laissé son cadet courtiser les Richelieu et se servir de leur crédit pour faire sa fortune. En 1709 (c'est encore à Jal que l'on doit cette indication), il assistait avec François-Marie au mariage de leur sœur Marie-Marguerite qui épousait le sieur Mignot, et il prenait sur le registre la qualité de clerc tonsuré demeurant à Saint-Magloire. Agé alors de vingt-quatre ans environ, il n'était plus, comme on l'a cru à tort, un écolier en soutane. La dévotion sans doute l'avait porté à vouloir se faire oratorien. Mais en 1709, l'année qui vit détruire le monastère de Port-Royal, l'Oratoire était persécuté par les jésuites qui proposaient de l'anéantir; et si le jeune Arouet inclinait dès lors vers le jansénisme, comme il y a lieu de le croire, il put comprendre qu'il ne ferait pas bon d'être le confrère du Père Quesnel. Il abandonna donc le petit collet, et il rentra dans le monde. Le 2 janvier 1722, il assistait dans l'église de Saint-Barthélemy en la Cité à l'inhumation de son vieux père, et

l'acte de décès, signé par les deux fils du défunt, prouve qu'ils habitaient l'un et l'autre le bâtiment du Palais où venait de mourir le receveur des épices de la Chambre des comptes. Bien qu'ils suivissent des voies très différentes, puisque Voltaire était déjà l'auteur d'*Œdipe* et que *la Henriade* était presque achevée, Armand et François-Marie n'étaient pas alors des frères ennemis; suivant toute apparence, ce sont des discussions d'intérêt qui les ont divisés à tout jamais. Voltaire accusait son père de l'avoir déshérité; il ne se contentait pas des quatre ou cinq mille livres de rentes que lui valait sa part de la succession paternelle; il attaqua donc le testament, et un procès fut engagé qui dura longtemps et qui ne paraît pas avoir été gagné par le poète.

Plusieurs années s'écoulèrent durant lesquelles le receveur des épices semble n'avoir joué aucun rôle, tandis que son frère le poète, bâtonné par le chevalier de Rohan et embastillé pour la seconde fois, était finalement exilé en Angleterre. On peut toutefois se demander si Armand n'aurait pas lui aussi rimé quelques vers; s'il n'aurait pas du moins engagé son frère à faire œuvre de poète janséniste; si, en un mot, il ne serait pas l'auteur ou plus probablement l'inspirateur de deux petits ouvrages en vers : un poème dont il existe des copies manuscrites avec cette indication ; *Poème héroïque de M. Aroüette (sic) de Voltaire* et une ode en 19 strophes contre les jésuites. Les poésies jansénistes du XVIIIe siècle sont en général d'une grande platitude, et l'on a dit en plaisantant que la *grâce*, sans laquelle un poète ne peut rien, est précisément ce qui leur manque le plus. Or les vers attribués à Voltaire tranchent manifestement sur les autres; la facture en est assez bonne; il s'y rencontre çà et là de beaux vers, et certaines allusions, certaines espièglerie, certaines méchancetés aussi donnent à penser que les deux pièces pourraient bien être de lui. Si ce n'est pas lui qui les a composées, c'est donc son frère ou bien quelqu'un des siens. Mais, comme le dit avec raison un bibliophile du temps qui avait inséré dans ses recueils des copies de ces deux poèmes, ils ne sauraient être antérieurs à 1728. Or, Voltaire à cette date était encore en Angleterre; il publiait *la Henriade*, il travaillait pour le théâtre, et ne paraissait guère songer aux querelles religieuses qui reprenaient avec une nouvelle intensité depuis la mort du diacre Pâris. Il est bien difficile aussi d'admettre que l'auteur de l'*Épître à Uranie*, le Lucrèce nouveau qui voulait dès 1722 « arracher à la religion son

flambeau, » ait consenti à décrire, en 1728, une apparition du saint évêque Jansénius au cardinal Fleury ou à versifier une diatribe contre Ignace de Loyola.

Mais d'autre part, c'est bien Voltaire qui, en août 1725, c'est-à-dire trois ans après avoir écrit l'*Épître à Uranie*, adressait à la présidente de Bernières la lettre si curieuse où se lisent ces lignes : « Je sers Dieu et le diable tout à la fois assez passablement. J'ai dans le monde un petit vernis de dévotion que le miracle du faubourg Saint-Antoine m'a donné. La femme au miracle est venue ce matin dans ma chambre. Voyez-vous quel honneur je fais à votre maison, et en quelle odeur de sainteté nous allons être? M. le cardinal de Noailles a fait un beau mandement à l'occasion du miracle, et pour comble ou d'honneur ou de ridicule, je suis cité dans ce mandement. On m'a invité en cérémonie à assister au *Te Deum* qui sera chanté à Notre-Dame en action de grâces de la guérison de Mme La Fosse... »

Ce fragment d'une lettre écrite à la Comédie-Française dans la loge d'une actrice a besoin d'explication, car nous y voyons Voltaire mêlé de la façon la plus directe aux choses du jansénisme. Voici les faits : Anne Charlier, âgée à cette époque de quarante-cinq ans et femme du sieur La Fosse, ébéniste au faubourg Saint-Antoine, fut guérie subitement, le 31 mai 1725, en suivant la procession de la Fête-Dieu, d'une perte de sang dont elle souffrait depuis vingt ans, et qui l'avait réduite à l'extrémité. L'effet produit par cette guérison soudaine et radicale fut d'autant plus considérable que le prêtre qui portait l'ostensoir, messire Goy, curé de Sainte-Marguerite, était un appelant de la bulle *Unigenitus*, c'est-à-dire, aux yeux des jésuites, un janséniste avéré, un hérétique notoire. C'était donc, à soixante-dix ans d'intervalle, une réédition de ce fameux miracle de la Sainte-Épine qui en 1656 avait transporté Pascal de joie et d'admiration. Ici, Pascal c'est Voltaire en personne, Voltaire âgé de trente et un ans et déjà célèbre. « Pour comble ou d'honneur ou de ridicule, dit-il dans sa lettre, je suis cité dans le mandement. » Et de fait, il est bel et bien question de Voltaire dans le mandement de Noailles qui relate officiellement le miracle; voici le passage qui le vise de la manière la plus directe. Après avoir parlé du désintéressement dont Mme La Fosse fit preuve en refusant absolument les présens que voulaient lui faire « une auguste princesse et d'autres personnes d'une grande considé-

ration, » le cardinal ajoutait : « Enfin un homme connu dans le monde, sur qui le miracle avait fait une vive impression, pressa le mari, par un mouvement de charité, de recevoir quelque argent. Le sieur de la Fosse, pénétré de reconnaissance de la grâce si surprenante faite à sa femme, répondit avec foi qu'il ne serait pas dit qu'il eût vendu les dons de Dieu. » L'homme connu dans le monde, Voltaire aurait pu dire en empruntant à Molière un vers du *Misanthrope :*

C'est moi-même, messieurs, sans nulle vanité,

et il est aisé d'expliquer la suite de sa lettre à Mme de Bernières. Il est allé, comme tant d'autres, visiter la miraculée du faubourg Saint-Antoine (1) ; il a manifesté hautement sa surprise, voire son admiration, et il a cru pouvoir offrir au mari une somme d'argent qui fut refusée. Mais comme une politesse en vaut une autre, on lui remit un exemplaire du mandement où il était parlé de lui, et « la femme au miracle, » Mme La Fosse en personne, vint le prier de vouloir bien assister le dimanche 26 août, presque au lendemain du jour où il écrivit à la présidente, au *Te Deum* solennel que la paroisse Sainte-Marguerite devait chanter à Notre-Dame en vertu du mandement du 10 août.

Voilà donc un premier fait bien établi. Qu'il ait ou non assisté à la cérémonie de Notre-Dame, Voltaire s'est donné, en août 1725, « un petit vernis de dévotion, » et qui plus est de dévotion janséniste. C'était de sa part une pure grimace, un avant-goût des trop fameuses pâques de Ferney, et s'il donnait ainsi des gages au parti janséniste, c'est évidemment parce qu'il avait intérêt à faire acte d'hypocrisie. Peut-être croyait-il pouvoir amadouer ainsi son frère aîné avec lequel il était en procès au sujet de l'héritage paternel ; peut-être aussi, et la chose est vraisemblable, si son frère et lui ne se voyaient plus, espérait-il se concilier, en faisant bien le janséniste, les bonnes grâces de quelque personnage influent de la magistrature ou du clergé. Bien fin qui pour

(1) « Je suis souvent chez la femme au miracle du faubourg Saint-Antoine, » écrivait Voltaire à Mme de Bernières le 27 juin 1725. — Dans *le Siècle de Louis XIV*, au chapitre du *Jansénisme*, il dit en propres termes : « Le Saint-Sacrement, porté dans le faubourg Saint-Antoine, à Paris, guérit *en vain* la femme Lafosse d'une perte de sang, *au bout de trois mois, en la rendant aveugle.* » La femme Lafosse, morte le 3 juin 1760, vivait encore, en très bonne santé, quand *le Siècle de Louis XIV* parut, et elle n'était point aveugle ; mais Voltaire savait bien qu'elle ne lirait pas son livre ; et voilà comme on écrit l'histoire !

rait dire au juste quelle idée ou quel sentiment le faisait agir en cette circonstance. Or si Voltaire, en 1725, a pu contrefaire ainsi le janséniste pour complaire à sa famille ou à ses amis, rien n'empêche de croire qu'en 1728, durant son exil en Angleterre, il ait fait, pour se réconcilier avec son frère ou pour toute autre raison, de nouvelles avances aux jansénistes. Il aurait alors, sans se mettre en frais d'imagination, improvisé en quelques heures le petit poème que des contemporains lui ont attribué sans la moindre hésitation. Il aurait aussi, par la même occasion, et parce que son penchant pour la satire lui tenait lieu d'inspiration, composé avec plus de plaisir et avec plus de verve les dix-neuf strophes de l'*Ode sur les matières du temps* qu'on lui attribuait de même. A nous de voir maintenant si les considérations d'ordre purement littéraire autorisent ou non cette attribution.

La contexture du « poème héroïque » de 1728 est on ne peut plus simple : une double invocation hors de proportion avec le reste de l'ouvrage, une longue prière adressée à l'Éternel par Soanen, évêque de Senez, prisonnier à la Chaise-Dieu, et finalement une apparition de Jansénius qui invite le cardinal Fleury à changer de politique religieuse, telles sont les trois parties de ce fragment d'épopée contemporain de *la Henriade*. Les vers sont facilement faits, trop facilement même, et quelques-uns d'entre eux sont assez beaux, celui-ci par exemple à propos des Jésuites qui, au dire du poète :

> Peuplent l'enfer de saints et le ciel d'idolâtres,

ou ceux-ci encore, à propos de ces mêmes Jésuites :

> Quelque fier ennemi qui les ose outrager,
> Si, pendant qu'il respire, ils n'ont pu se venger,
> Lorsqu'il n'a plus de traits qui puissent le défendre
> Ils attendent sa mort pour attaquer sa cendre.

Mais, dans l'ensemble, ces vers ne sont pas d'un véritable poète ; ils sont d'un versificateur très habile qui traduit Virgile ou qui imite Racine, et qui réédite avec des variantes certains épisodes de *la Henriade :* il n'y faut pas chercher la trace d'une conviction sincère ou d'une émotion profonde ; et d'ailleurs on la chercherait en vain même dans *la Henriade*.

Ce qui donne encore à penser que ces vers sont bien de Voltaire, c'est d'abord la mention de « l'exil injuste » auquel le

poète se dit « condamné; » ce sont surtout les traits satiriques que l'auteur a trouvé moyen de semer à tout propos et quelquefois hors de propos; c'est enfin la désinvolture parfaite avec laquelle ce même auteur laisse voir qu'il est fatigué, qu'il ne s'intéresse plus à ce qu'il semblait vouloir prouver. La fin de ce petit poème est bien digne de ce gamin de Paris qui, lors de la première représentation de son *Œdipe*, faisait force gambades sur la scène derrière le devin Tirésias. Il est difficile de prendre au sérieux une œuvre dont voici les derniers vers :

Ainsi parle le saint, et Fleury qui l'écoute,
Le voyant remonter dans la céleste voûte,
Dans les troubles divers dont il est travaillé,
Doute s'il dort encore ou s'il est éveillé.

On comprend que les amis de Soanen ne se soient pas souciés de publier un tel poème, et que Voltaire n'ait pas éprouvé plus tard le besoin de l'insérer dans ses Œuvres complètes.

Quant à l'*Ode sur les mœtières du temps*, sans être d'une grande envolée, elle fait plus d'honneur au talent poétique de son auteur, et elle peut figurer à côté des odes authentiques de Voltaire. Les vers prosaïques y sont moins nombreux que dans le poème, et l'heureux choix du rythme paraît avoir produit d'assez bons effets. Chacune des dix-neuf strophes de cette ode est composée de six vers dont les trois premiers, trois octosyllabes, donnent, par leur sécheresse même et par la monotonie de leurs rimes accouplées, une certaine ampleur aux trois alexandrins qui les suivent. Voici, par exemple, la dixième strophe, dans laquelle le poète veut nous montrer Satan qui suggère à Loyola l'idée d'instituer la Compagnie de Jésus :

L'habile tyran du Cocyte,
Arrêtant sa vaine poursuite,
Lui promet de plus grands exploits;
Et pour le couronner d'une gloire immortelle
Il lui dicte le plan d'une secte nouvelle
Qui doit marcher un jour sur la tête des rois.

Et la dix-huitième strophe n'est pas moins caractéristique :

Grand Dieu! c'est toi que l'on insulte;
Les ennemis de ton vrai culte
N'en veulent pas demeurer là.
Tu ne peux établir ton pouvoir sur la terre
Qu'en les précipitant, par un coup de tonnerre,
Dans le fond du Tartare aux pieds de Loyola.

On ne ferait pas tort à Voltaire en lui attribuant ces vers lyriques, bien qu'ils ne soient pas meilleurs que les vers de J.-B. Rousseau ou de Le Franc de Pompignan. Ceux qui les avaient reçus de lui en 1728 ne pouvaient songer à les faire imprimer, car la police s'y serait opposée. Lui-même d'ailleurs les aurait bientôt désavoués, car il comprit, dès cette année-là, qu'il n'y avait rien à espérer d'une alliance avec les défenseurs du Père Quesnel. Il abandonna donc ses amis de la veille sans le moindre scrupule, et l'année 1728 n'était pas écoulée que Voltaire écrivait ostensiblement au jésuite Porée, son ancien professeur à Louis-le-Grand : « J'ambitionne votre estime, non seulement comme auteur, mais comme chrétien. » Un chrétien si orthodoxe ne pouvait plus attaquer Loyola, Laffiteau ou Tencin ; il ne pouvait plus prendre en main la cause de Mme La Fosse ou celle de Soanen ; la volte-face était complète. Mais quel curieux spectacle ! et comme il est intéressant de voir ainsi le coryphée du déisme philosophique déguisé durant trois ou quatre ans en disciple de Pascal ! Si Voltaire avait fait naufrage en mer quand il revint de son exil d'Angleterre en 1728 ou dans les premiers jours de 1729, il aurait certainement trouvé place dans le *Petit Nécrologe* de René Cerveau, dans ce catalogue si instructif « des plus célèbres défenseurs et confesseurs de la Vérité. » On croit rêver quand on voit ainsi associer aux illuminés de Saint-Médard l'auteur du *Dictionnaire philosophique* et de *Mahomet*.

S'ils sont de Voltaire, et peut-être, après ce qui vient d'être dit, est-il malaisé d'en douter, ces vers jansénistes seraient le dernier témoignage de son amitié pour son frère aîné. A dater de 1728, l'auteur des *Lettres anglaises* et le receveur des épices se sont de plus en plus éloignés l'un de l'autre. Leur antagonisme était tel que Voltaire écrivait, le 17 mai 1741, à son agent d'affaires, l'abbé Moussinot : « Je vous envoyai ma signature en parchemin dans laquelle j'oubliais le nom d'Arouet, que j'oublie assez volontiers. Je vous renvoie d'autres parchemins où se trouve ce nom, malgré le peu de cas que j'en fais. »

Si Voltaire oubliait si volontiers le nom de son père, s'il en faisait si peu de cas, n'est-ce pas surtout parce qu'il voyait ce nom porté par un frère détesté, par un homme qu'il considérait comme un fanatique dangereux ? Peut-être aussi tous les torts n'étaient-ils pas de son côté, et en définitive il pouvait avoir

quelques raisons pour préférer au nom d'Arouet celui qu'il s'était donné lui-même en entrant dans le monde des lettres.

« Savez-vous ce que c'est qu'un convulsionnaire? a dit Voltaire quelque part. C'est un de ces énergumènes de la lie du peuple qui, pour prouver qu'une certaine bulle du Pape est erronée, vont faire des miracles de grenier en grenier, rôtissant des petites filles sans leur faire du mal, leur donnant des coups de bûche et de fouet pour l'amour de Dieu, et criant contre le Pape. » C'est du frère de Voltaire considéré comme énergumène et comme rôtisseur de petites filles qu'il va être question maintenant, et l'on verra, grâce à de précieux documens imprimés ou manuscrits que nous a transmis le XVIIIe siècle, le rôle de M. le receveur des épices de la Chambre des comptes devenu l'un des « frères » de l'étrange confrérie du cimetière de Saint-Médard.

Un vieux recueil manuscrit intitulé *Notes historiques*, dans lequel sont catalogués par ordre alphabétique les personnages qui ont été mêlés de près ou de loin à « l'Œuvre des convulsions, » consacre environ douze pages à *Monsieur Arouet, Armand, dit le frère à la bague et aussi Brou.* C'est là qu'il faut puiser si l'on veut connaître un des hommes les plus bizarres que la terre ait jamais portés. Or voici ce que disent les *Notes historiques*, citant le Journal manuscrit de Gabrielle Moler, une convulsionnaire fameuse entre toutes : « M. Arouet était aîné de Voltaire de dix ans; il avait un esprit singulier, tantôt extrême dans la dévotion, d'autres fois, ne sachant plus à quoi s'en tenir. Il en était de même à l'égard des miracles des convulsions et de toutes autres choses; en tout il était singulier. Il succéda à Monsieur son père dans la commission ou charge de receveur des épices de la Chambre des comptes. Ce père disait, parlant de ses enfans : j'ai deux fils qui sont tous deux fous, l'un fou de dévotion, et l'autre fou pour les vers et pour le théâtre. » Quelques lignes plus bas, il est encore question de ses singularités, et le manuscrit en rapporte quelques exemples. Un jour il fut trouver un curé de la Cité, et il lui dit en jetant sa bourse sur la table : « Curé, dites-moi la confession de Gabrielle [Moler], et je vous donne ma bourse pour vos pauvres. » Une autre fois, ce grand dévot se mit en tête d'aller à l'Opéra; il envoya chercher une voiture, et cela en sortant de chez le curé qui ne révélait pas les confessions. Lorsqu'il fut monté, le cocher lui demanda :

« Monsieur, où faut-il vous mener? » Alors il dit en balbutiant : « A l'O... à l'O... à l'Hôpital. » Et il se fit conduire, non pas chez les danseuses, mais à la Salpêtrière où était enfermée la convulsionnaire Gabrielle Moler. Le diable l'avait tenté, et il avait failli succomber; ce fut dans cette circonstance, ajoute la notice manuscrite, que M. Arouet dit avec bien du regret et en pleurant : « Ah! mon Dieu, mille millions de purgatoire! » ce qu'il répéta plusieurs fois.

Armand Arouet ne semble donc pas avoir été un esprit bien pondéré; mais les anecdotes rapportées ci-dessus le représentent simplement comme un homme fantasque et bizarre. C'est avant 1722 que l'ancien notaire Arouet traitait de fous ses deux enfans; c'est dix ou douze ans plus tard que son fils aîné devint partisan des convulsionnaires; voici en quelle circonstance. Voltaire et son frère avaient un cousin que les *Notes historiques* appellent « Monsieur Archambault, gentilhomme de Meaux, de l'illustre famille des Archambault, » et ce cousin, que l'on nous représente comme un homme de beaucoup d'esprit, — on peut être cousin de Voltaire et avoir de l'esprit, — était d'une piété angélique, d'une simplicité d'enfant. « C'est une belle âme, » disait-on de lui quand on voulait le peindre d'un seul mot. Or le cousin Archambault, qui n'était pas précisément de ce que Voltaire appelle la lie du peuple, donna dans les convulsions de la manière la plus complète; on nous apprend qu'il mourut septuagénaire vers 1765, après avoir « exercé » durant plus de trente ans, sans autre interruption qu'un séjour de deux ans à la Bastille, de 1738 à 1740 (1).

Cet Archambault ne paraît pas avoir eu la moindre influence sur Voltaire, si ce n'est peut-être en 1725, lors du mandement de Noailles, et en 1728, à l'époque des deux poèmes jansénistes; mais ce fut lui qui se chargea d'initier Armand Arouet aux beautés ineffables de l'œuvre des convulsions. Et ce n'est pas dans un grenier, n'en déplaise à Voltaire, que ces deux bourgeois entrèrent en relations avec les convulsionnistes et avec les convulsionnaires; ils semblent avoir opéré pour la première fois en plein Paris, à deux pas du Palais, chez le curé de Saint-Germain le Vieil en la Cité. Ce curé, dont il a été parlé ci-dessus, était messire Jacques de Rochebouët, docteur de Sorbonne; il

(1) Voyez *Archives de la Bastille*, II, 378.

exerça paisiblement ses fonctions curiales depuis 1729 jusqu'en 1743, année de sa mort, et néanmoins, c'était un des partisans les plus déclarés des convulsions dites « à grands secours, » c'est-à-dire celles qui comportaient les coups de bûche et au besoin le rôtissage.

C'est chez M. de Rochebouët que s'opéra la guérison de Madeleine Durand, de cette jeune fille d'Orléans qui avait un horrible cancer à la bouche, et dont la guérison fut aussi complète que celle de la nièce de Pascal, de la petite Périer.

Le fait ne nous intéresserait pas en lui-même, mais il a été attesté par Arouet le 8 juin 1736, et en 1747, Voltaire aurait pu lire, non sans une certaine stupéfaction, le certificat délivré par son frère; il est imprimé tout au long à la fin du 3e tome de la *Vérité des miracles de M. de Pâris*, par Carré de Montgeron (1).

Certaines parties de ce certificat, celles qui décrivent dans toute son horreur l'affreuse maladie de Madeleine Durand, sont d'un réalisme tel qu'on n'oserait les transcrire, de peur de donner des nausées aux lecteurs qui ne sont pas médecins; les autres au contraire ont une saveur particulière, et peut-être ne sera-t-on pas fâché d'avoir sous les yeux un spécimen de cette prose semi-voltairienne. L'auteur des *Notes historiques* en avait détaché quelques passages, choisis avec beaucoup de tact et de discrétion; on ne peut que reproduire ce qu'il avait cru devoir conserver :

« Je, soussigné, Armand Arouet, Receveur des épices de la Chambre des comptes, déclare qu'ayant été témoin d'une partie des merveilles qu'il a plu à Dieu d'opérer sur la personne de Madeleine Durand, je crois devoir rendre hommage à la vérité en donnant un témoignage de ce que j'ai vu vers la fin du mois de mai 1733. On me raconta des choses étonnantes des convulsions de cette petite fille, qui avait alors environ douze ans. Me défiant presque également de ceux qui croient avec trop de facilité et de ceux qui, déterminés à ne rien croire, s'obstinent à nier les faits sans vouloir se donner la peine d'approfondir, je

(1) Le volume a 882 pages in-4°; le témoignage d'Arouet est invoqué p. 597 et 608; le certificat délivré par lui est la XVe des pièces justificatives, p. 9. Voltaire, dans *le Siècle de Louis XIV*, parle avec mépris d'un « conseiller du Parlement, nommé Carré et surnommé Montgeron » qui eut « la démence de présenter au roi, en 1736, un recueil de tous ces prodiges. » A ses yeux, Montgeron est « un insensé, organe et victime d'insensés. » Ch. XXXVII. — Montgeron était en correspondance suivie avec le frère de Voltaire.

pris la résolution de la voir souvent, et de l'examiner avec toute l'attention possible. Je fus frappé d'horreur au premier coup d'œil que je jetai sur cette enfant; à peine avait-elle la figure humaine... Il ne fallait qu'un coup d'œil pour être pénétré d'horreur et de compassion. Je l'ai vue souvent tomber en convulsion; elle paraissait alors être hors d'elle-même et ne s'apercevoir de rien de ce qui se passait auprès d'elle. Occupée de divers sentimens qui naissaient dans son cœur, elle les exprimait au dehors par des prières courtes et fort vives... Je l'ai vue couper avec des ciseaux un morceau de son cancer; son sang coulait alors avec abondance. Mais dès qu'elle eut mis de l'eau du puits de M. de Pâris sur cette coupure, dans l'instant même le sang fut étanché. Je n'ai vu cela qu'une fois, mais je sais qu'un grand nombre de personnes rendront le même témoignage, l'ayant vu comme moi (1). Ayant appris que les plus habiles chirurgiens d'Orléans avaient déclaré son mal incurable, et que leurs témoignages se trouvaient confirmés par celui de plusieurs des plus célèbres chirurgiens de Paris, j'ai cessé de la voir assidument, et j'ai attendu l'événement. Je l'ai vue parfaitement guérie au commencement de 1735, et plusieurs autres fois depuis, et en dernier lieu on me l'a encore présentée aujourd'hui 8 juin 1736. Les convulsions qui ont suivi immédiatement l'invocation du B [ienheureux], dont j'ai été témoin; son cancer disparu totalement sans qu'il reste sur sa joue et au dedans de la bouche aucun vestige de fer ou de feu; la parfaite santé dont elle jouit à présent, tout cela m'a convaincu qu'on ne peut donner à un autre agent que Dieu une guérison si miraculeuse. Il n'est que trop vrai que quand Dieu n'amollit point le cœur par l'onction intérieure de sa grâce, les grâces extérieures ne servent qu'à l'endurcir davantage. On ne doit donc point être ni surpris ni intimidé de la contradiction qu'éprouvent aujourd'hui les plus grands miracles, et cela ne doit point empêcher de leur rendre témoignage. C'est dans cet esprit que je me suis déterminé à donner le mien, pour obtenir de Dieu la grâce de ne point voir stupidement des merveilles qui étonnent les yeux et qui souvent laissent le cœur sans vie et sans mouvement. Fait à Paris le 8 juin 1736. *Signé :* Armand Arouet, etc. »

(1) Entre autres M. de Montagni, conseiller de la Grande Chambre, M. Boutin, sous-doyen de la 1re des Requêtes, M. de Voigny, président de la Cour des aides et M. Boutin de la Boissière, frère du conseiller Boutin.

Arouet a certifié de même ce que Carré de Montgeron appelle le miracle de la petite Aubigan, de cette fille qui redressa et allongea à grands coups de battoir une jambe crochue et beaucoup trop courte. Les assistans étaient « épouvantés, » lisons-nous p. 628; entre autres M. de la Croix l'archidiacre et M. Arouet « en étaient tout hors d'eux-mêmes. »

Ces choses-là se passaient chez M. de Rochebouët, curé de Saint-Germain le Vieil; le fait suivant que les *Notes historiques* rapportent d'après Montgeron (tome III, p. 724) eut pour théâtre l'appartement même du receveur des épices; c'est donc en plein Palais de justice que se seraient produits ces phénomènes d'invulnérabilité ; il est fâcheux que Voltaire n'ait pas assisté à cette curieuse séance.

« Il y a des convulsionnaires qui donnent des coups d'épée à des personnes qui n'ont jamais eu de convulsion; et comme c'est Dieu qui le leur fait faire, il rend ces personnes invulnérables à leurs coups, quoiqu'elles ne les reçoivent que malgré elles. C'est ce qui est arrivé entre autres gens de marque à un officier de distinction qui, vers le commencement de 1745, vint voir M. Arouet, chez qui il y avait alors beaucoup de monde et quatre convulsionnaires en convulsion. Cet officier ayant paru incrédule au prodige de l'invulnérabilité des convulsionnaires, Dieu voulut le convaincre par sa propre expérience que ce prodige était très réel. Tout à coup ces quatre convulsionnaires, qui avaient chacune une épée à la main, vinrent les pousser de tous les côtés sur cet officier, qui en fut si effrayé qu'il en demeura comme immobile. Il sentait à sa peau les pointes de tous les coups qu'elles lui portaient. Mais quoique ces quatre convulsionnaires les poussassent de toutes leurs forces, il n'en reçut aucune blessure, et ne put s'empêcher d'admirer un tel prodige, quoiqu'il parût fort peu content d'avoir été malgré lui le sujet sur lequel il s'était opéré. »

Mais voici, à la page suivante, quelque chose de plus fort encore, il s'agit d'une guérison opérée sur un blessé à grands coups d'épée, et cela chez Arouet, toujours en plein Palais. Voici le certificat imprimé par Montgeron en 1747 :

« Je soussigné, ancien chef des travaux des armées du roi, certifie que le jour de la Fête-Dieu 1744, après midi, étant dans un appartement de la Chambre des comptes, je suis tombé par derrière sur la tête avec une si grande force que je sentis trem-

bler sous moi le plancher de cet appartement, quoiqu'il soit très solide. Je demeurai un quart d'heure et plus dans cette posture, soufflant comme un bœuf et n'ayant pas la force de me relever, tout mon corps étant devenu raide comme une barre de fer. Au bout de ce temps, quelqu'un vint me relever et me mit dans un fauteuil; mais j'étais si étourdi qu'à peine savais-je où j'étais, et je ne doutai point que ma tête ne fût toute fracassée. Mais Dieu eut pitié de moi, et une demi-heure après me guérit subitement de cette blessure d'une manière d'autant plus évidemment miraculeuse qu'elle est plus singulière et plus étonnante. Les sœurs Félicité, Madeleine, Taïs et Fanchon Le Moine, qui étaient alors chez M. Arouet, ayant vu mon accident, vinrent sur moi ayant chacune une épée à la main, et me les pointèrent pendant près d'une demi-heure contre les côtes et les mamelles avec tant de force que leurs épées pliaient sur mon corps. Je les en grondais, n'ayant pas alors assez de présence d'esprit pour reconnaître que c'était Dieu qui les faisait agir ainsi, et je les aurais empêchées si je l'avais pu; mais je n'avais pas la force de me remuer. Cependant non seulement les pointes de leurs épées ne me firent aucun mal, mais dès qu'elles eurent cessé de me pointer je me trouvai si parfaitement guéri de la blessure que j'avais à la tête que depuis ce moment je n'y ai plus ressenti aucun mal, et je me suis tout à coup trouvé d'une santé parfaite. Ainsi je crois très fermement qu'en même temps que Dieu a rendu mon corps impénétrable et invulnérable à ces coups d'épée, il a pareillement rétabli tout ce qu'il y avait de brisé dans ma tête. En foi de quoi j'ai signé le présent certificat, dont j'espère avoir le courage de soutenir la vérité devant telles personnes que ce puisse pourvu que Dieu, par sa miséricorde, me conserve dans le sentiment de tout sacrifier pour lui plaire qu'il met présentement dans mon cœur.

« Fait à Paris le 8 septembre 1745,

Signé... (1). »

Le lecteur défiant se dira peut-être, en lisant un pareil certificat, que la chute du pauvre homme avait dû être terrible, et qu'il en était résulté des lésions cérébrales bien graves que n'a pas soupçonnées la naïveté de Montgeron; Voltaire, qui savait ses

(1) Le nom est resté en blanc, malgré l'autorisation formelle que le signataire avait donnée à Carré de Montgeron.

auteurs, n'aurait pas manqué de tirer cette conclusion et de dire après Molière :

Et je lui crois, pour moi, le timbre un peu fêlé.

Mais il n'en est pas moins vrai que ces faits-là se sont passés dans l'appartement même qu'il avait longtemps habité, dans celui où son père était mort en 1722, vingt-trois ans auparavant.

De l'invulnérabilité à l'incombustibilité il n'y a qu'un pas, et ce pas, le frère de Voltaire n'avait pas tardé à le franchir. Il a signé le 12 mai 1736, en assez bonne compagnie il est vrai, car les autres signataires sont un docteur de Sorbonne, un chanoine de Bayeux, trois bourgeois de Paris, milord Perth, le conseiller Carré de Montgeron, Doindin seigneur de Boisbessin, écuyer, et les deux frères Archambault, écuyers, l'extraordinaire certificat qu'on peut lire au second tome de la *Vérité des miracles* (1) :

« Nous, soussignés... certifions que nous avons vu ce jourd'hui, entre huit et dix heures du soir, la nommée Marie Sonnet étant en convulsion, la tête sur un tabouret et les pieds sur un autre, lesdits tabourets (de fer) étant entièrement dans les deux côtés d'une grande cheminée et sous le manteau d'icelle, en sorte que son corps était en l'air au-dessus du feu qui était d'une violence extrême, et qu'elle est restée l'espace de trente-six minutes en cette situation, en quatre différentes reprises, sans que le drap dans lequel elle était enveloppée, n'ayant pas d'habits, ait brûlé, quoique la flamme passât quelquefois au-dessus ; ce qui nous a paru tout à fait surnaturel. En foi de quoi nous avons signé ce jourd'hui 12 mai 1736.

Signé..... ARMAND AROUET.

« Plus nous certifions que pendant qu'on signait le présent certificat, ladite Sonnet s'est remise sur le feu en la manière ci-dessus énoncée, et y est restée pendant neuf minutes, paraissant dormir au-dessus du brasier qui était très ardent, y ayant eu quinze bûches et un cotteret de brûlé pendant lesdites deux heures et quart.

« Fait le dit jour et an que dessus, signé... ARMAND AROUET...

(1) *Idée de l'état des convulsionnaires*, 2e partie, p. 32.

La petite fille ainsi rôtie, — elle demeurait exposée au feu, lisons-nous à la page suivante « le temps nécessaire pour faire rôtir une pièce de mouton ou de veau, » la « sœur » Marie Sonnet, était surnommée *la Salamandre*, et l'on conviendra qu'elle n'avait pas volé ce joli surnom. Une autre convulsionnaire, la petite amie qu'Armand alla voir un jour non pas à l'Opéra, mais à l'hôpital, faisait mieux encore : elle s'endormait sur le brasier; et quand elle se réveillait, elle prenait avec la main un charbon ardent qu'elle avalait « pour se rafraîchir, » puis elle se mettait à chanter d'une voix harmonieuse comme font les cantatrices qui viennent de s'éclaircir la voix en avalant un œuf cru.

Faut-il s'étonner après cela si Armand Arouet, devenu incombustible lui-même, ne périt pas, en octobre 1737, dans le terrible incendie qui dévora la Chambre des comptes, et qui ne put être éteint qu'après trois jours, après avoir anéanti d'admirables archives et causé la mort de plusieurs personnes? On peut voir dans les mémoires du temps et en particulier dans le *Journal* de l'avocat Barbier le détail de cette catastrophe; Barbier insinue que les jansénistes pourraient bien avoir allumé cet incendie pour venger leur ami Carré de Montgeron, incarcéré à la Bastille puis interné dans une ville du Midi. « M. Arouet, dit-il pour expliquer la chose et se justifier d'avoir émis un pareil soupçon, M. Arouet demeure dans l'emplacement de la Chambre. Il est grand janséniste; il est très honnête homme, mais cela ne fréquente que des jansénistes; et il y a tel prêtre qu'il regarde comme un saint et qui est un cerveau brûlé, capable d'une telle méchanceté. Pour moi, j'aurais fait arrêter tous ceux qui demeurent et logent dans l'enceinte de la Chambre... » Arouet ne fut ni arrêté, ni inquiété, ni révoqué, ni mis en demeure de vendre sa charge, et néanmoins il y avait, comme on va le voir, bien du « jansénisme » dans son affaire. Voici en effet ce que disent les *Notes historiques* à propos de cet incendie (1) :

« Pendant les deux mois que M. de Montgeron fut à la Bastille (en août et septembre 1737), des magistrats firent brûler dans les fossés de cette prison royale la première édition de son ouvrage. A cette occasion, plusieurs convulsionnaires dirent publiquement : *Ils ont brûlé les papiers de Dieu*, *Dieu brûlera les leurs*. Ce fut vers ce temps que le feu prit à la Chambre des

(1) Cf. *La Vérité des miracles*, t. III, p. 346, note de l'éditeur, Montgeron étant alors incarcéré à Valence.

comptes, sans qu'on ait pu découvrir d'où était venu cet accident. Mais l'on a vu avec étonnement que l'appartement de M. Arouet, trésorier, qui tenait au bâtiment embrasé, n'a reçu aucun dommage. Une convulsionnaire, pendant ce feu, répandait dans l'appartement de ce Monsieur de la terre du tombeau de M. de Pâris. »

Le rôtisseur de petites filles dut avoir bien peur ce jour-là, et l'on se demande ce que la convulsionnaire susnommée pouvait bien faire dans cet appartement durant la nuit du samedi 26 octobre, entre deux et trois heures du matin. Barbier se serait demandé si les salamandres ne savent pas allumer le feu, mais Barbier était une mauvaise langue. Il est plus que probable que la convulsionnaire habitait dans le voisinage, qu'elle put accourir au premier cri d'alarme, et qu'elle pénétra dans l'appartement d'Arouet à la faveur du désordre. Elle avait, dit l'annotateur de Montgeron, prédit expressément que l'appartement du Receveur ne recevrait aucun dommage, et elle communiquait ainsi à son ami le précieux privilège de l'incombustibilité; elle savait l'art de préserver les maisons du feu.

Que sont, après ce qu'on vient de lire, les menus faits de convulsion, les extases, les macérations, les discours prophétiques, les prières et autres choses de ce genre? Il est donc à peine nécessaire d'ajouter ce que relate le Journal manuscrit de Gabrielle Moler (1), rédigé d'ordinaire par l'écuyer Archambault; voici pourtant ce qu'on y trouve de plus caractéristique au sujet de M. Arouet, le Frère à la bague, ainsi nommé sans doute parce qu'il avait au doigt un anneau d'une grande richesse.

« Ce fut le 14 ou 15 mai 1735 que M. Archambault mena M. Arouet, dit le Frère à la bague (ce M. Arouet était le frère de ce malheureux Voltaire), chez la sœur Gabrielle. Le 6 juin, elle a commencé un jeûne pour le Frère à la bague, où elle ne prenait par jour qu'un petit pain de sa façon de la grosseur d'une noisette, et autant d'eau qu'il en pouvait tenir dans la coquille de cette amande, c'est ce qui a composé sa nourriture pendant huit jours; et son lit, toujours le plancher; elle a fait d'autres pénitences pour ce Monsieur... Le 2 juillet, elle s'est fait acheter deux livres de pain bis pour passer les quatre semaines de son jeûne, qui doit commencer le 4 juillet sans qu'il soit interrompu par le dimanche... Elle a envoyé pendant huit jours un mor-

(1) Née le 10 mars 1722, la petite Moler ou Mouler était un des vingt enfans d'un juif converti et d'une catholique.

ceau de son pain bis au Frère à la bague... Le 13 septembre, il arriva sur le soir un frère qu'aucun de nous ne connaissait pour être de la secte des Vaillantistes (1); aussitôt nous vîmes la sœur souffrir extraordinairement; elle fit signe de faire venir le Frère à la bague parce qu'il ferait sortir ce frère. Le Frère à la bague arriva, parla fortement contre ce fanatisme, et le fit sortir. Nous vîmes sur-le-champ la sœur Gabrielle reprendre ses couleurs, sa tristesse s'évanouit, et elle passa dans un état de joie qu'il n'est pas possible de décrire... Les 20, 21 et 22, la sœur Gabrielle prit également la maladie du Frère à la bague (?)... Le 24 octobre, avant d'entrer dans son état de sommeil, elle mangea la moitié d'une lentille crue, et au coup de huit heures elle entra dans son sommeil, en présence des curés de Saint-Germain le Vieil, M. de Rochebouët, et de Sainte-Marine, M. Isoard, de l'abbé Boucher, conseiller de Grand'Chambre, de M. Arouet et autres; elle fut gardée à vue dans son état de sommeil; on se succédait les uns aux autres, et chacun rendit témoignage qu'elle n'avait pas changé de situation jusqu'au 28 à six heures du soir qu'elle sortit de cet état de mort en présence de M. l'abbé Boucher, de M. Arouet et autres. Elle a fait dire sur-le-champ un *Te Deum* et brûler un cierge devant l'image de la Sainte-Vierge... » Gabrielle Moler fut arrêtée le 30 octobre 1738, elle avait seize ans à peine; elle demeura à la Bastille jusqu'au 17 décembre, puis on l'enferma dans « la prison flétrissante » de la Salpêtrière où on la traita avec la dernière rigueur sans pouvoir jamais l'affaiblir, et elle mourut dans sa prison le 29 mars 1748, à l'âge de vingt-six ans, et après neuf ans et demi de captivité (1). Arouet ne l'abandonna pas dans sa détresse; il la visitait fréquemment, elle et les autres convulsionnaires prisonnières, et il leur procurait tous les soulagemens qui étaient en son pouvoir. Ses petites amies avaient pour lui une véritable affection, mais elles se plaignaient de son inconstance et ne le regardaient pas comme un des plus fermes soutiens de l'œuvre. Un jour, une des sœurs de Gabrielle Moler, qui ne le connaissait pas et qui sortait de la Bastille, dit à ses parens en regardant M. Arouet : Celui-là est

(1) Détail curieux, qui fait songer à des discussions récentes, quand elle fut morte on la mit sur sa paillasse, et voici ce que disent les Relations du temps : « Le côté de sa tête et ses cheveux restèrent imprimés sur la toile. Les sœurs de l'Hôpital firent lessiver plusieurs fois cette toile sans que cette impression pût s'effacer. »

contre les convulsions. Parfois, disent encore les *Notes historiques*, « M. Arouet lui représentait un monstre, » et les personnes présentes croyaient que c'était sans doute par rapport à Voltaire son frère. Enfin l'auteur des *Notes* assure que le Receveur des épices « s'absentait quelquefois, et pendant du temps, des assemblées où se passaient les divers états des convulsionnaires ; mais ensuite il revenait et demandait qu'on priât pour lui. » C'était en somme un convulsionniste intermittent, si l'on peut s'exprimer ainsi ; livré à lui-même il ne savait plus que faire, et il lui fallait une sorte d'entraîneur. Le cousin Archambault remplissait volontiers ce rôle, et l'on nous dit qu'il « avait soin de l'accompagner quand il le voyait mal monté, » c'est-à-dire apparemment quand il était quelque peu ébranlé par les discours que ne pouvaient manquer de lui tenir des parens, des amis, des admirateurs de Voltaire. On comprend ses perplexités, et l'on comprend aussi que les partisans de l'œuvre lui aient su gré de sa constance relative. Il mourut probablement d'un mal de jambe, dans son appartement de la Chambre des comptes, le 18 février 1745, et il fut inhumé le lendemain dans l'église de Saint-Barthélémy, sa paroisse, où reposait son père. A ses obsèques assistait « François Marie Arouette (*sic*) de Voltaire, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Honoré, paroisse Sainte-Madeleine, » et ce représentant de la famille signa, c'est Jal qui nous l'apprend : « f. m. arouet de voltaire. » Il reprenait ce jour-là son nom de famille, mais sans lui faire l'honneur d'une lettre majuscule ; il était bien obligé de le reprendre, puisque ce nom d'Arouet le constituait héritier du défunt et lui assurait l'opulence.

Tel a été le frère de Voltaire, et l'on voudrait sans doute que les pages qui précèdent eussent une conclusion ; on souhaiterait un jugement motivé sur cet homme singulier et sur les phénomènes étranges qui l'avaient si vivement frappé. Cette conclusion serait prématurée, étant donné l'état actuel de la science, et pour juger équitablement le Frère à la bague il faudrait être au courant des choses que nul de nos contemporains ne connaît encore. « Pour tout l'or du monde et pour toutes les promesses du ciel, s'écriait l'auteur de *Port-Royal*, on ne me ferait pas étudier l'histoire du jansénisme convulsionnaire ; » et comme Sainte-Beuve, beaucoup de très bons esprits ont pour

ce qu'ils appellent les farces de Saint-Médard une répulsion invincible. Mais en admettant, ce qui est fort possible, des mensonges avérés et des supercheries odieuses, n'y a-t-il pas autre chose aussi? Ne se trouve-t-on pas en présence de faits précis, qui ont été relatés avec un soin minutieux par des témoins honnêtes et absolument désintéressés? Osera-t-on soutenir que des hommes comme Rollin, l'un des adeptes les plus fervens des convulsions naissantes, aient été des fous ou des niais? Le moment n'est pas encore venu d'étudier à fond, avec une sérénité parfaite et une indépendance absolue, des questions si délicates. Il faut laisser aux savans, qui s'en occupent avec une méthode rigoureuse et un zèle admirable, le temps de se reconnaître, de bien examiner les faits, de les classer, de voir si ces faits ont des causes, et finalement quelles peuvent être ces causes. La Salpêtrière n'est plus aujourd'hui une sorte de bagne, c'est à la fois un hospice, un hôpital, et un laboratoire. On s'y intéresse aux choses d'aujourd'hui, et l'on cherche à les comprendre et à les expliquer en demandant à l'histoire les précieux renseignemens qu'elle peut donner. Or, l'histoire n'a pas encore dit son dernier mot là-dessus; les passions seules ont été admises à juger, c'est-à-dire à exalter ou à dénigrer sans examen. Que l'on commence par supprimer, ne fût-ce qu'à titre provisoire, le mot de *miracle* que Montgeron, ses partisans et ses adversaires se sont trop pressés d'adopter, et qu'on lui substitue jusqu'à nouvel ordre, non pas ceux de *prodige* ou de *fait merveilleux*, mais tout simplement celui de *phénomène;* que, d'autre part, on atténue ce que peut avoir d'excessif le terme de *convulsions* pour ne parler que de *mouvemens* ou d'*agitations;* qu'on laisse de côté, si la chose est possible, les préventions, les préjugés, de quelque nature qu'ils soient, et l'on se trouvera enfin dans de bonnes conditions pour étudier des faits qui, en définitive, ont étonné Paris, la France et même le monde. L'auteur du *Tableau de Paris,* Sébastien Mercier, n'est évidemment pas suspect de fanatisme, et pourtant voici en quels termes il a parlé des convulsions : « Les convulsionnaires ont fait des tours de force qui surpassent, il faut l'avouer, tout ce qu'on voit à la foire de plus étonnant en ce genre. Peu de gens en ont le secret; aussi ces contorsions ont-elles le droit d'étonner et même d'effrayer les regards les plus intrépides et les esprits les plus en garde contre le merveilleux. On peut assurer que ces tours ont quelque chose

de vraiment extraordinaire, quoiqu'on sache de quoi est capable le fanatisme et le désir de le propager. Si quelqu'un a cru y reconnaître quelque chose de surnaturel, il est très excusable. » Voilà le langage de la sagesse ; on est excusable, dit Mercier, et d'après nos *Notes historiques*, Voltaire serait allé plus loin encore ; il aurait dit qu'il faut absolument choisir et être ou déiste, comme lui, ou secouriste, comme son frère. Peut-être vaut-il mieux n'être ni l'un ni l'autre ; l'idéal est de s'abstenir si l'on n'a pas le loisir d'étudier les choses à fond, et ici le « Que sais-je ? » de Montaigne est tout à fait de mise ; ou bien alors il faut chercher, avec un vif désir de ne rien admettre à la légère.

Voici, pour terminer cette étude et pour aider les chercheurs de bonne foi, un fragment de lettre bien curieux, car il émane de l'un des convulsionnaires les plus fameux, les plus compromis si l'on veut, de celui qui s'appelait dans le monde Olivier Pinault, avocat au Parlement, et qui dans l'« œuvre » était le frère Pierre, un des quatre grands frères, disent les *Notes historiques*, les trois autres étant M. le comte de Labédoyère (le frère Noel), le frère Étienne (Étienne Lecouteulx, marquis d'Arbois), et enfin le frère Hilaire, autrement dit M. le comte de Tilly, chevalier de Blaru. Il écrivait de Morsan-sur-Orge, le 30 octobre 1758 à M. de Saint-Hilaire, conseiller au Parlement, son intime ami, et après lui avoir parlé gaîment, mais à mots couverts, de personnages différens, il lui annonçait une petite histoire qui certainement lui ferait plaisir ; on jugera s'il avait raison.

... J'ai bien ri de l'histoire de votre Provençal. Les gens de ce pays-là entendent les affaires. Mais je vais vous en conter une qui vous fera pour le moins autant de plaisir.

Mardi au soir en rentrant chez moi à Paris, je trouvai écrit sur une carte que M. Dubourg était venu pour me faire part d'une conversation qu'il avait eue avec un magistrat, qui l'avait fait prier de venir lui parler. Je ne sais, Monsieur, si vous connaissez ce M. Dubourg, c'est un des plus sages et des plus célèbres médecins de Paris. Il est ami particulier de M. de Saint-Aubin, notre nouveau converti, et, à sa prière je l'avais admis deux fois au commencement de ce mois à voir nos sœurs. Et vraiment, je me souviens que vous y étiez avec lui le mercredi 4 de ce mois. Je me doutai que le magistrat, dont parlait sa carte, était M. le lieutenant de Police et je ne me trompais pas. La curiosité de savoir ce que c'était que la conversation qu'il avait eue avec ce magistrat me fit aller chez lui le lendemain matin à sept heures. Il me dit que, quelques jours auparavant M. Bertin, lui avait fait dire par M. Ferrein, son voisin et son confrère, qu'il avait appris qu'il avait vu des convulsions ce qu'il désirait de s'entretenir avec lui, non pour lui faire faire

le personnage d'espion ou de mouche, mais avec toute la décence qui convenait à son état et à son caractère. M. Dubourg se rendit chez le magistrat une première fois, et ils convinrent ensemble d'un jour et d'une heure où il n'y aurait point d'interruption à craindre : voici la conversation telle que le médecin me l'a rendue.

M. le lieutenant de Police commença par lui témoigner le plaisir qu'il avait de savoir qu'il avait vu des convulsions, parce qu'il était fort aise d'apprendre d'un homme tel que lui ce qu'il avait vu, et le jugement qu'il en portait. Mais il ne fut question de la part du magistrat de savoir ni où, ni qui, ni avec qui. M. Dubourg lui répondit qu'il était facile de le satisfaire. Il déclara qu'il avait vu des convulsions trois fois, et que, pour lui en rendre un compte exact, il partagerait en cinq classes tout ce qu'il avait vu. Première classe : Coups de poings et de pieds, foulement de pieds sur le corps, tirement de membres. Deuxième classe : Pressions violentes. Troisième classe : Coups de bûches. Quatrième classe : Secours d'épées perçantes et non perçantes, et clous enfoncés dans les diverses parties du corps à coups de marteau. Cinquième classe : Crucifiement. Il reprit chacune de ces classes en particulier, et rendit compte de tout le détail de ces différentes opérations, dans plusieurs desquelles il avait été non seulement spectateur, mais acteur. Grande surprise de la part du magistrat qui vit bien qu'il n'y avait aucun moyen de nier la vérité de ces faits. Mais, Monsieur, ajouta-t-il, vous paraît-il impossible de les expliquer par la physique? R. — Il y a quelques-unes de ces opérations que je ne crois pas supérieures aux forces de la nature, mais il y en a plusieurs autres que je regarde comme absolument inexplicables : tels sont les violens coups de bûches sur l'estomac et la poitrine, les pressions des côtes avec les pieds, dans lesquelles, on ne sait et l'on ne peut dire ce que devient le sternum; l'impossibilité de faire percer les épées, quelque force que l'on emploie à les pousser; la guérison subite et sans aucun remède des blessures que font les épées qui percent et les clous dans le crucifiement; enfin la paix, la tranquillité, la sérénité du pouls, du visage, de l'esprit des personnes sur lesquelles se font ces terribles opérations. Tout cela est inexplicable et au-dessus de toutes les connaissances de la nature et de l'art.

D. — Y a-t-il dans tout cela quelque chose qui vous paraisse évidemment miraculeux?

R. — Vous m'en demandez trop. Je ne connais pas assez toutes les forces de la nature, et il ne m'appartient par de décider de ce qui est miraculeux et de ce qui ne l'est pas. Tout ce que je peux vous dire, c'est que ces faits sont absolument inexplicables à toutes les connaissances que nous avons de la nature et de l'art.

D. — Ce spectacle se passe-t-il avec décence, et n'y a-t-il rien de capable d'offenser les bonnes mœurs?

R. — Tout s'y passe avec la plus grande décence, et il ne s'y passe pas la moindre chose qui puisse blesser la pudeur, la modestie et la bienséance. Les personnes sur lesquelles se font les opérations que j'ai vues sont pleines de sagesse, et ceux qui y assistent sont d'honnêtes gens qui sont aussi attentifs à ne point tromper qu'à n'être pas trompés. Ils étaient tous charmés de ma présence, et à chaque opération l'on m'avertissait afin que je pusse

tout examiner ; et quand je rabaissais ce qu'ils croyaient trop merveilleux, ma décision était reçue aussi agréablement que si j'avais parlé le plus conformément à leurs idées ; en un mot, je n'ai vu dans toutes ces personnes-là que candeur, droiture, simplicité et bonne foi.

D. — Qui est-ce qui préside à ces opérations?

R. — Les deux premières fois, c'étaient des particuliers comme moi, gens d'honneur et en place. Les uns priaient, les autres agissaient. La troisième fois, c'était un ecclésiastique qui paraissait présider à tout.

D. — N'est-ce point un de ces abbés câlins, à tête penchée sur l'épaule?

R. — Point du tout. C'est un ecclésiastique qui paraît bon sans façon, fort gai, et tout comme un autre. Il était l'un des plus empressés à me faire tout examiner et des plus attentifs à écouter docilement mes décisions.

D. — Mais je sais de très bonne part qu'il se mêle dans les convulsions des impostures et des friponneries. Il y en a qui en ont été convaincus et qui l'ont avoué.

R. — Cela peut être. Mais je suis très sûr qu'il n'y avait ni imposture, ni friponneries, ni supercherie dans ce que j'ai vu. Et quand il y aurait dans les convulsions mille fois plus que vous ne dites, cela n'empêcherait que tout ce que j'ai vu, et ce qui y ressemble ne soit très réel, très vrai, et très extraordinaire.

D. — Que pensez-vous maintenant du personnage que je dois faire au sujet de cet événement?

R. — Puisque vous m'honorez assez de votre confiance pour me demander mon avis sur un point si important, je vous le dirai avec candeur et simplicité.

D. — Je vous en prie.

R. — Le personnage le plus raisonnable et le plus sage que vous ayez à faire, le seul même qui le soit, c'est celui de Gamaliel. Si cette œuvre est de Dieu, vous aurez beau faire, vous ne viendrez jamais à bout de la détruire. Si elle est des hommes, elle se dissipera d'elle-même.

Le Magistrat. — C'est aussi le plan que je me suis proposé, et je suis charmé que vous en pensiez comme moi. Je me souviens qu'il y a vingt ou trente ans il s'éleva en Angleterre une troupe de gens qui s'assemblaient aux portes de Londres, pour y faire de prétendus prodiges. On délibéra dans le Gouvernement si on les réprimerait. Les plus sages furent d'avis de les mépriser et de jeter sur eux du ridicule. Il fit son effet, et en peu de temps, cette cabale se dissipa. Je crois qu'il en faut faire autant ici. J'ai même dit que je leur donnerais volontiers une salle à la foire.

M. Dubourg. — Un tel propos est bon pour la plaisanterie ; mais permettez-moi de vous représenter que l'événement dont il s'agit est trop sérieux et trop important pour en plaisanter. Mais, sans parler de foire, ni de rien de semblable, laissez-leur une honnête liberté. Alors cet événement sera vu de tout ce qu'il y a de gens sages et éclairés à Paris ; médecins, philosophes, académiciens, savans, gens du monde et de la cour s'empresseront de les voir, et ce sera le moyen le plus infaillible pour découvrir l'imposture et la supercherie, s'il y en a. Elles ne pourront se soustraire à tant d'yeux habiles et clairvoyans ; si, au contraire vous jetez dessus un vernis de persécution, les convulsionnaires se cacheront, ils refuseront de se laisser voir pour ne pas s'exposer, et quantité d'honnêtes gens s'abstiendront de

les voir, pour ne se pas faire des affaires ; au moyen de quoi, il ne sera plus possible de démasquer l'imposture et la friponnerie, s'il y en a.

Cette réflexion fut fort applaudie du magistrat, qui ajouta : Vous me ferez un grand plaisir de continuer de les voir, et d'y engager aussi messieurs vos confrères. Je serai charmé en particulier que M. Ferrein en voie.

R. — J'en ai déjà fait voir à M. Petit, médecin de M. le Duc d'Orléans, et je compte en faire voir à plusieurs autres suivant que j'en trouverai l'occasion.

Le Magistrat. — Je pourrais vous en procurer moi-même de plusieurs bureaux. Mais j'aime mieux que vous vous passiez de moi.

Après cette conversation, dont je suis persuadé, Monsieur, que le détail vous aura fait plaisir, l'on se sépara fort satisfait l'un de l'autre. Notre médecin continue de voir et se propose, à ce qu'il m'a dit, de faire avec ses confrères des rapports en forme.

Mais voici encore du plus curieux. Ce médecin alla voir il y a quelques jours M. l'évêque de Soissons. Il trouva le prélat avec M. l'abbé Desnotz et un autre ecclésiastique. Après avoir parlé de la santé de l'évêque, M. de Soissons lui dit qu'il était charmé de le voir, qu'on lui avait dit qu'il avait vu des convulsions, et qu'il le priait de lui rendre compte de tout ce qu'il avait vu, et surtout des crucifiés. M. Dubourg le satisfit avec autant de détails qu'il l'avait fait avec M. Bertin. L'évêque témoigna autant de surprise que de satisfaction. Le lendemain M. Dubourg se trouva dans une maison où M. l'évêque de Senlis racontait lui-même fort exactement tout ce qu'il avait dit à M. de Soissons. Peu de jours après, il trouva encore un autre évêque, dont j'ai oublié le nom, qui l'aborda sur-le-champ en lui disant : Monsieur, vous avez vu des crucifiés, je vous prie de nous en faire le détail, ce que le médecin fit, et nos seigneurs sont comme les autres dans un excès d'étonnement de ces prodiges. Je ne sais si, au premier jour, nous n'en verrons pas quelqu'un qui viendra nous donner sa bénédiction.

Cette lettre, transcrite exactement sur l'autographe, n'est assurément pas d'un aliéné, et les médecins modernes ne désavoueraient pas leur confrère de 1758 ; voici maintenant un autre fragment de la même lettre, il est très court, mais il est bien troublant : « Lundi et mardi la petite Adrienne me vint voir. Jamais je ne l'ai vue se porter mieux. Tous les soirs à dix heures on lui clouait les deux pieds sur sa croix. Elle passait ainsi la nuit, dormant comme une autre, et le matin, à cinq ou six heures, après être déclouée, elle allait par les rues où ses affaires l'appelaient. Cela a dû durer ainsi jusqu'à samedi. Aujourd'hui elle doit commencer à coucher d'une autre manière. Ce sera tout debout pendant toute la nuit les pieds cloués sur sa croix, et ce sera sa manière de se coucher jusqu'à l'Avent. Tous les écrits de nos docteurs ne l'empêcheront pas de bien dormir dans une si étrange situation. »

Et la fin de la lettre est relative à la nomination du prince de Soubise comme maréchal de France. Dira-t-on que la seconde partie de cette lettre infirme la première? C'est impossible. L'une et l'autre se complètent, et elles font voir l'extrême difficulté qu'il y aurait à vouloir aujourd'hui, dans l'état actuel de la science, porter un jugement définitif sur les phénomènes incompréhensibles qui ont si profondément divisé Voltaire et son frère.

A. Gazier.

DEUX POÈMES INÉDITS DE 1728 ATTRIBUÉS A VOLTAIRE

Les deux poèmes dont il a été question ci-dessus, et que les contemporains attribuaient à Voltaire, nous ont été conservés par Louis Adrien Le Paige, avocat au Parlement et plus tard bailli du Temple. Ce savant bibliophile avait inséré dans ses admirables recueils de pièces deux copies différentes de chacun d'eux. Transcrits par des ignorans, les vers de Voltaire ont subi quelques mutilations sans grande importance, et les deux copies ne sont pas absolument semblables. Pour établir le texte, j'ai choisi celle qui paraissait la meilleure, et l'autre a fourni quelques variantes utiles. On trouvera sans doute un jour, soit à la Bibliothèque nationale ou à l'Arsenal, soit dans les collections particulières, des copies analogues, et l'on pourra obtenir une édition définitive de ces deux poèmes qui ne sont pas indignes de l'auteur de *la Henriade* et qui font mieux connaître son caractère.

POÈME HÉROÏQUE DE M. AROÜETTE DE VOLTAIRE

[d'une autre main : Jansénius... 1728 pour le plus tôt]

Je chante un saint prélat que de fiers ennemis
Veulent chasser du ciel où ses vertus l'ont mis,
Source de tous les maux dont l'Église affligée
Voit ses flancs déchirés et sa foi partagée.
Toi qui pour mettre au jour les trames des méchans
D'un monarque prophète (1) as dirigé les chants,
Esprit saint, Dieu puissant, pour marcher sur sa trace,
Donne-moi les secours qu'il reçut de ta grâce.
Dans un antre je suis, comme lui, confiné;
Fais que l'exil injuste où je suis condamné

(1) David, note du ms.

Élève mon esprit aux vérités sublimes,
Et qu'à ta seule loi je consacre mes rimes.
Puisse-t-elle confondre un mercenaire auteur (1)
Qui, doublement aveugle, et prophète menteur,
A la fausse doctrine, à la noire cabale
Prête sa voix servile et sa plume vénale (2).
Et toi dont l'Éternel, comme un Joas nouveau,
A de tant de périls garant le berceau,
Prends garde, jeune roi, qu'une cabale impie
D'un regret éternel n'empoisonne ta vie.
Ton trône sans la foi ne peut être affermi ;
Des maux sous qui l'Église a trop longtemps gémi
Je veux te découvrir les auteurs et les causes ;
Et, leurs crimes connus, soutiens-les si tu l'oses.

Dans le fond de l'Auvergne un docte et saint prélat,
L'ornement de l'Église et de l'épiscopat,
Proscrit injustement par ses lâches confrères,
Pleure plus leurs erreurs que ses propres misères.
Il voudrait que son sang, au défaut de ses pleurs,
Pût dessiller les yeux de ses persécuteurs,
Et jusqu'au pied du trône où Dieu se manifeste,
Aux heureux habitans de l'empire céleste
Ses soupirs, soutenus par ses tendres accens (3),
Montent, plus précieux que le plus pur encens.
« Seigneur, si contre Rome et la secte d'Ignace
Mes travaux pour ton nom méritent quelque grâce,
Si, toujours à la foi (4) fidèlement soumis,
J'ai pris soin du troupeau que tu m'avais commis,
Et si d'un tribunal où présidait le crime
L'univers voit en moi l'innocente victime,
Souffre que de ton fils expirant (5) sur la croix
Pour mes persécuteurs j'emprunte ici la voix,
Et que, les dérobant aux traits de ta vengeance,
Pour leur aveuglement j'implore ta clémence.
Grand Dieu, fais que Tencin, démentant (6) son renom,
Se purge avec succès des crimes de Simon,
Fais que son repentir plutôt que ma ruine
Le conduise aux honneurs que Rome lui destine,
Et que de Molina le système nouveau
Sorte avec Belzébuth du corps de Laffiteau (7).

(1) Lamotte, note du ms.
(2) Ces quatre vers manquent dans l'autre copie.
(3) Var. soutenant de si tendres.
(4) Var. à ta foi.
(5) Var. expiré.
(6) Var. démente.
(7) Évêque de Sisteron, note du ms. — Var. du cœur.

De la Société renverse les intrigues;
Fais paraître au grand jour ses sacrilèges brigues
Qui damnant Augustin, Quesnel, Jansénius,
N'ont d'encens et d'autel que pour Confucius,
Et de dogmes (1) nouveaux auteurs opiniâtres,
Peuplent l'enfer de saints, et le ciel d'idolâtres.
Enfin, puisque mon roi dans les mains d'un prélat
A daigné conférer (2) les rênes de l'État,
Pour remplir dignement cette place importante,
Accorde-lui, grand Dieu, ta grâce (3) suffisante;
Ou plutôt, par l'effet d'un heureux changement,
Donne-lui (4) le courage et les clartés d'Armand.
Fais succéder l'amour qu'il doit à sa patrie
A tout ce que pour Rome il eut (5) d'idolâtrie. »

A peine le martyr acheva ce discours
Dont un ruisseau de pleurs interrompit le cours,
Que du ciel tout à coup (6) entr'ouvrant la barrière,
L'Éternel lui fait voir qu'il entend sa prière.
Pour porter à Fleury ses ordres souverains
D'un regard attentif il parcourt tous les saints
Qu'assemble autour de lui sa majesté divine,
Et dans Jansénius (7) son choix se détermine.
Ce prélat ne met pas l'espace d'un moment
Entre l'obéissance et le commandement;
Il répand sur sa route une odeur d'ambroisie
Préférable aux parfums que produit (8) l'Arabie,
Et, plus prompt que l'éclair (9) ou que les aquilons,
D'une longue lumière il trace les sillons.
Un silence profond, dans une nuit obscure,
Se répandait alors sur toute la nature,
Et Fleury, du sommeil ignorant les appas,
Était le seul mortel qui ne les goûtait pas.
Du concile d'Embrun les fraudes reconnues,
Les plaintes de l'Église au trône parvenues,
Des organes des lois (10) la noble fermeté
Par qui, dans un écrit que Thémis a dicté;
L'on voit de notre foi les vertus (11) retracées,

(1) Var. Et des dogmes.
(2) Var. confier.
(3) Var. la grâce.
(4) Var. Lui donnant.
(5) Var. il sent.
(6) Var. tout d'un coup.
(7) Var. Et pour Jansénius.
(8) Var. qu'enfante.
(9) Var. Et plus vite que l'Ébre.
(10) La consultation des avocats, note du ms.
(11) Var. les vérités.

Agitait son esprit de diverses pensées.
« Ministre de Louis, dit le sacré vieillard,
Des ordres du Seigneur je viens te faire part.
Tu vois, n'en doute pas, Jansénius lui-même,
Qui par des scélérats est traité d'anathème,
Mais qui, dans le lieu saint qu'habite l'Éternel,
Est au pied (1) de son trône à côté de Quesnel.
Par quelle autorité le mensonge et l'envie
Osent-ils obscurcir la gloire de ma vie?
Pourquoi dans mes écrits de sacrilèges traits
Peignent-ils (2) des erreurs qui n'y furent jamais?
Quel est donc ce venin (3) dont la secte d'Ignace
A seule le pouvoir de démêler la trace?
Où sont-ils, ces cinq chefs qu'à force de ressorts
Rome n'a condamnés que sur de faux rapports?
Chimériques enfans, qui ne doivent leur être
Qu'à des esprits malins dont l'enfer est le maître!
Le mal vient de plus loin; de leurs complots secrets
J'ai toujours empêché les funestes progrès.
Cette injure, à leur cœur profondément tracée (4),
Par la longueur du temps ne peut être (5) effacée.
Quelque fier ennemi (6) qui les ose outrager,
Si, pendant qu'il respire ils n'ont pu se venger,
Lorsqu'il n'a plus (7) de traits qui puissent le défendre,
Ils attendent sa mort pour attaquer sa cendre.
Ouvre les yeux, Fleury; contre l'impiété
Des lys et de la foi défends la pureté.
Songe à les affranchir d'un formulaire inique,
Impose (8) à la cabale un zèle apostolique;
Efface les forfaits dont Embrun s'est noirci (9);
Ecoute plus ma voix que celle de Bissy,
Respecte de Quesnel la sainte renommée,
Et relève en Senez l'innocence opprimée.
Résolu de venger le mépris de ses lois,
Voilà ce que le ciel t'annonce par ma voix.
Après les vérités que je viens de t'apprendre,
C'est à toi de choisir quel parti tu veux prendre.
Si ton cœur pénitent et digne de pardon
Veut imiter David plutôt que (10) Pharaon,

(1) Var. Est auprès.
(2) Var. Feignent-ils.
(3) Var. le venin.
(4) Var. en leur cœur trop vivement tracée.
(5) Var. n'en peut être.
(6) Var. Quel que soit l'ennemi.
(7) Var. Lorsqu'il n'a pas.
(8) Var. Oppose.
(9) Var. t'a noirci.
(10) Var. et non pas.

Tes pleurs arrêteront la foudre menaçante,
Comme fit autrefois Ninive gémissante.
Mais si, comme Nadab (1), oubliant ton devoir,
D'un sacrilège feu tu souilles l'encensoir,
Si du traître Mathan (2) renouvelant l'exemple (3),
Infidèle à ton Dieu, déserteur de son temple (4),
Tu présente à Baal (5) un encens criminel,
Ou si, par des conseils (6) dignes d'Achitophel,
Tu détournes ton roi du sentier (7) légitime,
Le même châtiment suivra le même crime,
Et dans le vaste abîme aux méchans préparé
Tu rejoindras Mathan, Abiron et Choré (8). »

Ainsi parle le saint, et Fleury qui l'écoute
Le voyant remonter dans la céleste voûte,
Dans les troubles divers dont il est travaillé,
Doute s'il dort encore, ou s'il est éveillé.

ODE SUR LES MATIÈRES DU TEMPS (1728)

[en marge : Voltaire poete auteur de cet (*sic*) ode]

Après que l'Église romaine
Se vit maîtresse souveraine (9)
De la demeure des Césars,
Par leur aveuglement, par sa fourbe sacrée
Elle crut ajouter à sa riche contrée (10)
Tout ce qu'ils possédaient par le secours de Mars.

Alors en luxe monarchique
De l'indigence apostolique
On vit l'énorme changement;
Et, foulant à ses pieds tous les rois de la terre,
On vit les cheveux blancs du successeur de Pierre
D'une triple couronne emprunter l'ornement.

(1) Var. comme Phinée.
(2) Prêtre de Baal, IV *Reg.* c. II, v. 18; note du ms.
(3) Var. suivant le noir exemple.
(4) Var. Du véritable Dieu tu désertes le temple.
(5) Var. Pour offrir à Baal.
(6) Var. par des conseils.
(7) Var. du centre.
(8) Var. Tu joindras Abiron, Dathan avec Coré.
(9) Var. maîtresse et souveraine.
(10) Var. par ses fourbes sacrées, — à ses riches contrées.

Soudain sa cour fut décorée
D'une vaine pourpre ignorée
Des premiers disciples du Christ;
Et ceux qui jusqu'alors avaient été ses frères
Eurent la lâcheté d'être ses tributaires
Par l'appât décevant (1) que Rome leur offrit.

La seule Église gallicane
De ce joug honteux et profane
Défendit toujours ses autels,
Et l'inutilité d'un foudre (2) ridicule
Que lancèrent contre elle un Boniface, un Jule
En fit voir l'imposture (3) au reste des mortels.

Le Parlement et la Sorbonne
Furent une double colonne
Pour la mère des vrais chrétiens.
Que de doutes levés par ces divins oracles (4)!
Combien le Vatican, jaloux de leurs miracles,
Vit-il leur jugement (5) mieux suivi que les siens!

C'est alors qu'écumant de rage
Le roi de l'infernal rivage
Fit éclater son désespoir.
Quoi? dit-il, l'hérésie est partout triomphante;
Rome de ce poison n'en est pas même exempte (6),
Et dans la seule France on brave mon pouvoir (7)!

Je veux, pour punir ce grand zèle,
Emprunter des armes contre elle
Chez ses plus cruels ennemis,
Et qu'aux enfers armés le sein de l'Ibérie (8)
Prête le seul fléau vengeur de sa patrie
Par qui je peux ternir la pureté des lis.

Il dit, et plus prompt à la vue
Que l'éclair qui part de la nue,
Il franchit les monts sourcilleux
Qui, de deux grands États réciproques frontières,
Semblent, pour mettre entre eux d'éternelles barrières,
Élever jusqu'au ciel (9) leur sommet orgueilleux.

(1) Var. Par l'appas de ce vent, — faute de lecture grossière.
(2) Var. Que l'inutilité d'une foudre, — faute de copie.
(3) Var. Fit voir leur imposture.
(4) Var. Que de vivans oracles!
(5) Var. leurs jugemens.
(6) Var. même n'est pas exempte.
(7) Var. l'on brave, — faute de copie.
(8) Var. le fond de l'Ibérie.
(9) Var. jusques au ciel, — faute de copie.

Bientôt il aperçoit Ignace
Qui d'un Maure suivant la trace
A travers les monts et les bois,
De la mère de Dieu chevalier chimérique,
Contre les mécréans sa valeur fanatique (1)
Veut par un coup de lance en soutenir les droits.

L'habile tyran du Cocyte,
Arrêtant sa vaine poursuite,
Lui promet de plus grands exploits,
Et pour le couronner d'une gloire immortelle
Il lui dicte le plan d'une secte nouvelle
Qui doit marcher un jour (2) sur la tête des rois.

L'effet répond à sa promesse;
Des disciples de toute espèce
Viennent se ranger sous sa loi.
De la terre bientôt ils couvrent la surface,
Et leurs dogmes nouveaux au sujet de la grâce
Corrigent l'Évangile et réforment la foi.

Les lis ennemis des impies
Crurent terrasser ces harpies
Par des jugemens rigoureux,
Mais nos rois, dont bientôt ils se rendent les maîtres,
Loin de venger sur eux le sang de leurs ancêtres,
Du soin de leur salut se reposent sur eux.

La foi commence à disparaître.
L'exemple du souverain maître
Entraîne bientôt tous les cœurs,
Et c'est par le conseil de ces nouveaux arbitres
Qu'on voit les dignités, les honneurs et les titres (3)
N'être plus dispensés qu'à leurs adulateurs.

D'Augustin, traité d'anathème
De l'Apôtre des Gentils même
Ils condamnent les saints écrits;
Et du siège de Rome une bulle émanée,
Traitant l'amour de Dieu de vaine et d'erronée,
De ce premier principe (4) affranchit les esprits.

(1) Var. Contre le mécréant, en dévot fanatique.
(2) Var. Qui doit un jour marcher.
(3) Var. les mitres.
(4) Var. premier précepte.

Nos prélats lâches et perfides,
De la pourpre romaine avides,
Reçoivent ce dogme inconnu;
Et le seul Molina, docteur de l'Évangile,
Montre un chemin au ciel plus court et plus facile
Que celui qu'aux vieux temps nos pères ont tenu.

Quatre seuls pasteurs de la France
De ce venin par leur constance
Avaient garanti leurs troupeaux,
Mais la Société ne veut pas (1) qu'on la brave;
Laffiteau son élève et Tencin son esclave,
Juges de ces martyrs, ont été leurs bourreaux (2).

Je vois un vieillard vénérable
De la cabale impitoyable
Subir les arrêts inhumains,
Et par un jugement qui flétrit leur mémoire
Emporter dans l'exil le renom et la gloire
D'être, comme Brutus, le dernier des Romains.

Grand Dieu! c'est toi que l'on insulte,
Les ennemis de ton vrai culte
N'en veulent pas demeurer là.
On ne peut (3) établir ton pouvoir sur la terre
Qu'en les précipitant, par un coup de tonnerre,
Dans le fond du Tartare aux pieds de Loyola.

Oint du Seigneur, jeune monarque
Que des embûches de la Parque
Sa main a sauvé tant de fois,
Si tu veux prévenir des effets plus sinistres,
Ne mets point (4) désormais au rang de tes ministres
Ceux qui sont plus soumis à Rome qu'à leurs rois.

(1) Var. ne veut point.
(2) Var. vont être leurs bourreaux.
(3) Var. Tu ne peux.
(4) Var. Ne mets plus.

L'ART FRANÇAIS

DE

LA FIN DU MOYEN AGE

L'IDÉE DE LA MORT ET LA DANSE MACABRE

I

Jamais la mort n'a été revêtue de plus de pudeur qu'au XIIIe siècle. On n'imagine rien de plus pur, de plus suave, que certaines figures gravées sur les dalles funéraires ou couchées sur les tombeaux. Les mains jointes, les yeux ouverts, ces morts jeunes, beaux, transfigurés, semblent déjà participer à la vie éternelle. Telle est la poésie dont les nobles artistes du XIIIe siècle ont paré la mort : loin de la faire craindre, ils la font presque aimer.

Mais voici qu'à la fin du XIVe siècle, la mort se montre soudain dans toute son horreur. Il y a dans la chapelle épiscopale de Laon une étonnante statue tombale. C'est un cadavre nu qui ne se décompose pas, mais qui se dessèche. Cette pauvre figure, moitié momie, moitié squelette, cache sa nudité de ses mains osseuses. La détresse, l'abandon, le néant de ce mort sont inexprimables. Quel est l'homme sincère qui a voulu être représenté sur son tombeau tel qu'il était dans son cercueil ? C'est un médecin illustre du XIVe siècle, Guillaume de Harcigny. Élève des Arabes et des écoles d'Italie, il passait pour l'homme le plus habile de son temps. Il soigna Charles VI au début de sa folie et calma la violence de ses premiers accès. Il mourut en 1393.

Son tombeau dut être commencé aussitôt (1), et la statue dont nous parlons ne saurait être fort postérieure à 1394.

Voilà un des plus anciens exemples d'un réalisme funèbre dont les grands siècles du moyen âge n'eurent aucune idée.

En 1402, mourut à Avignon le cardinal Lagrange. Il avait voulu avoir deux tombeaux : un pour sa chair à Amiens, un autre pour ses os à Avignon. Il ne subsiste du tombeau d'Avignon que quelques fragmens : un des plus intéressans est un bas-relief qui représente un cadavre (2). C'est le cardinal Lagrange lui-même, desséché, momifié, pareil à Guillaume de Harcigny. Mais ici le mort parle. Nous lisons sur une banderole les rudes paroles qu'il nous adresse en latin : « Malheureux, quelle raison as-tu d'être orgueilleux ? Tu n'es que cendre, et tu seras bientôt comme moi un cadavre fétide, pâture des vers. »

Ainsi, c'est au temps de Charles VI, à ce moment décisif où l'art abandonne presque toutes ses vieilles traditions, que le cadavre apparaît dans sa repoussante laideur.

L'étude des manuscrits conduit aux mêmes conclusions. C'est aux environs de 1400 que la Mort commence à inspirer les artistes. Avant cette date je n'en rencontre que quelques images timides, sans vérité, et d'où ne se dégage aucun effroi. Mais vers 1400 un miniaturiste inconnu enlumina l'admirable livre d'Heures de la famille de Rohan (3). C'était une imagination puissante et sombre. La mort l'épouvante et l'attire. Huit fois de suite il a exprimé ses dégoûts et ses terreurs. On voit d'abord un convoi funèbre et des moines qui prient autour du cercueil. Puis les fossoyeurs creusent la fosse dans une vieille église et font jaillir à chaque coup de pioche les os des anciens morts. Mais voici maintenant des scènes mystérieuses et terribles. Le mourant est dans son lit, sa femme et son fils l'entourent, lui tiennent les mains, voudraient le retenir. Mais lui, figé d'horreur, regarde une chose qu'il est seul à voir, — une grande momie noire qui vient d'entrer et qui porte un cercueil sur son épaule. Plus loin, un cercueil est posé sur un tréteau au milieu d'un cloître : soudain, le couvercle s'ouvre de lui-même et l'on voit apparaître la face livide du mort. Ailleurs, le mort,

(1) Il avait fait des legs considérables à la ville de Laon, qui le considérait comme un de ses bienfaiteurs.

(2) Au Musée Calvet à Avignon.

(3) Bibl. nat., manuscrit latin 9471.

un et rigide, est étendu à terre sur le drap noir à croix rouge du cercueil, au milieu des ossemens et des crânes. Dans le ciel, Dieu le père, l'épée à la main, montre sa tête formidable. L'heure du jugement est venue. Il n'est plus temps de prier maintenant Pourtant, pendant que l'ange et le démon se disputent son âme, le pauvre mort espère encore, et une supplication écrite sur une banderole s'envole de sa main vers le ciel.

A peu près à la même époque un des enlumineurs du duc de Berry peignait aussi une redoutable figure de la mort (1) C'est un cadavre desséché, une momie noire drapée dans un linceul blanc. Elle brandit un trait et va frapper un élégant jeune homme qui n'attendait guère la terrible visiteuse. On pense, malgré soi, à la funèbre vision que le duc d'Orléans eut peu de jours avant d'être assassiné.

Rien, dans l'art antérieur, ne fait pressentir ces effrayantes images.

Dès les premières années du xve siècle, il semble que la mort devienne la grande inspiratrice. En 1424, la danse macabre est peinte, à Paris, au cimetière des Innocens. Des œuvres analogues apparaissent, au cours du xve siècle, sur tous les points de l'Europe. La vieille légende « des trois morts et des trois vifs » entre dans l'art, et devient un des sujets favoris de la peinture murale et de la miniature.

Au xve siècle, l'image de la mort est partout. Plusieurs de ces œuvres funèbres subsistent encore, mais beaucoup aussi ont disparu. Des documens, d'anciens dessins nous font connaître d'étranges tableaux. On a conservé longtemps dans une église d'Avignon un tableau du xve siècle qui représentait le cadavre décomposé d'une femme près d'un cercueil ouvert où l'araignée tissait sa toile. Le roi René avait fait peindre à Angers, au-dessus de son tombeau, un roi couronné assis sur son trône. Mais, en s'approchant, on reconnaissait que ce roi était un squelette qui vous regardait avec ses yeux vides. Formidable oraison funèbre, qu'aucun sermonnaire n'égala. L'aimable Bourdichon, lui-même, si épris de la grâce, dut sacrifier au goût du temps Il avait peint, dit un document, « un cadavre, dévoré par les vers, dans un cimetière, où y a plusieurs sépultures. »

Le xvie siècle renchérit encore sur le xve. Ce siècle qu'on se

(1) Bibl. nat., manuscrit français 1023, f° 74.

figure volontiers, jeune, bien portant, optimiste, tout pareil aux héros du *Pantagruel*, fut sans cesse occupé de la mort. Nous parlerons ailleurs de ses lugubres tombeaux. Mais il faut signaler ici une figure que le XVIe siècle semble avoir imaginée. On rencontre parfois, encastré dans le mur d'une chapelle, un bas-relief qui représente un cadavre. Un observateur peu attentif s'imaginera être en présence d'un tombeau conçu comme celui de Guillaume de Harcigny. Mais il n'en est rien. Aucun nom, aucune épitaphe n'accompagne le cadavre. L'inscription, s'il y en a une, est une pensée sur le néant de la vie, un avertissement au passant. Ce cadavre a donc été sculpté là pour nous faire réfléchir. Et certes, il est aussi éloquent que Bossuet. Voilà donc ce que nous serons. « Je suis ce que tu vas être, dit une inscription, un peu de cendre (1) ; » ou encore : « Mon corps, qui fut beau jadis, n'est plus maintenant que pourriture : tu seras pareil à moi, toi qui lis cela (2). » Et l'image qu'on nous montre est vraiment hideuse. A Gisors, le cadavre a la bouche et les yeux ouverts, les mains croisées sur le ventre. A Clermont d'Oise, les maigres pieds crispés s'accrochent à la pierre. A Moulins, l'œuvre de la décomposition est déjà commencée : le ventre se fend, comme un fruit trop mûr, et on voit des vers en sortir.

De semblables images vont au delà des limites de l'art. La vue en est presque insoutenable. Nous sentons heureusement tout au fond de nous-même un sourd bouillonnement de vie qui nous rassure. Nous savons que nous serons ainsi, et pourtant nous ne le croyons pas. Néanmoins, l'épreuve est rude : une foi robuste, une espérance indéfectible furent nécessaires aux générations qui osèrent ainsi regarder la mort en face.

Toutes ces effigies ont été faites entre 1526 et 1557. A la même époque, le XVIe siècle élevait à la Mort la fameuse statue du cimetière des Innocens. Reléguée au Louvre, elle perd toute signification. Il fallait la voir au milieu de notre vieux Campo Santo pour comprendre son air dominateur. C'était un souverain au milieu de ses sujets.

Aucun siècle ne fut plus familier avec la mort que le XVIe. Ces générations semblent avoir fait amitié avec elle. Ils mettent partout son image. Le père de famille qui se fait bâtir une mai-

(1) *Sum quod eris, modicum cineris.*

(2) *Olim formoso fueram qui corpore, putri*
Nunc sum. Tu similis corpore, lector, eris.

son y fait d'abord sculpter la figure de la Mort. Sur la cheminée d'une maison des environs d'Yvetot, on voit une tête de mort posée sur des os décharnés, et on lit :

« Pensez à la mort — mourir convient — peu en souvient — souvent avient. » Et le vieux Normand, qui a cru faire sagement en associant la mort à toutes les pensées de ses descendans, a écrit : « Ces cheminées fit faire Robert Beuvry, pour Dieu, pour les trépassés. 1503. »

C'est la haute cheminée, devant laquelle toute la famille se rassemble, qui a mission de parler de la mort.

A Sonneville, en Normandie, on voit d'un côté de la cheminée le portrait du premier propriétaire, et de l'autre une tête de mort. On appelait cela « le miroir de l'homme (1). » On pouvait se voir là tel qu'on serait un jour. Tout à côté, le père de famille a fait graver cette inscription digne de la cellule d'un chartreux : « Il faut mourir. J'attends l'heure de la mort. 1533. » — *Hodie mihi, cras tibi*, dit une autre cheminée (2), éloquente comme un tombeau.

A la table de famille même, sur le pot de terre qui contient le cidre ou le vin, on lit : « Pense à la mort, povre sot (3). »

Ces petites choses longtemps dédaignées, l'inscription d'un vase de terre, la sentence gravée sur une porte, sur la plaque du foyer, sur le manteau de la cheminée nous font mieux connaître l'ancienne France que l'*Heptaméron* ou le *Pantagruel*. Voilà donc ce qu'étaient ceux dont on ne parle pas. Quel profond sérieux chez ces vieilles générations ! Quelle austérité ! Quelle tristesse chrétienne !

Cette grave manière d'envisager la vie n'était assurément pas nouvelle. La pensée de la mort est « la pensée de derrière la tête » du chrétien. Elle lui permet d'estimer les hommes et les choses à leur prix. Dès le XIIe siècle, des poètes éloquens avaient chanté la toute-puissance de la mort. Hélinand, moine de Froimont, écrivit en français un poème sur la mort, dont nous sentons encore aujourd'hui la mâle beauté. Pendant le XIIIe siècle, on en fit dans les églises et dans les couvens des lectures publiques (4).

(1) *Hoc est speculum hominis*, dit l'inscription qui accompagne une tête de mort sculptée sur une maison de Caen.

(2) Au musée de Dôle.

(3) Au musée de Rouen.

(4) Vincent de Beauvais, *Speculum historiale*, XXIX, p. 108.

Hélinand chante le néant des grandeurs. Innocent III, dans son *De contemptu mundi*, jette l'anathème à la chair. Le moyen âge n'a rien écrit de plus sombre. La laideur de la vie et l'horreur de la mort y sont peints en traits presque repoussans. Ce pape tout-puissant est aussi triste sur le trône de saint Pierre que Job sur son fumier. Il nous fait sentir l'odeur du cadavre, il nous montre le travail de la décomposition. Il répète avec la Bible : « J'ai dit à la pourriture : Tu es mon père et ma mère, et j'ai dit aux vers du sépulcre : Vous êtes mes frères. »

Il serait facile de citer plusieurs sombres pages du XIIIe siècle que la pensée de la mort a inspirées. Ces livres, néanmoins, ne modifièrent en rien le caractère de ce temps. Aucune de ces tristes pensées n'effleura la sérénité des artistes. Jamais l'art chrétien n'apparut si pur, si consolateur. La douleur et la mort semblent en être bannies.

Mais vers la fin du XIVe siècle on s'aperçoit qu'on est entré dans un monde nouveau. Les artistes ont une autre âme, moins haute, moins sereine, plus prompte à s'émouvoir. L'enseignement de Jésus-Christ les touche moins que ses souffrances. L'art pour la première fois exprime la douleur. C'est à peu près au même moment qu'il s'essaie à représenter la mort. On pourrait presque dire qu'un nouveau moyen âge commence vers la fin du règne de Charles V.

Ce profond changement ne sera parfaitement compris que le jour où l'on aura écrit l'histoire des ordres mendians au XIIIe et au XIVe siècle. Les franciscains et les dominicains, en parlant sans cesse à la sensibilité, finirent par transformer le tempérament chrétien. Ce sont eux qui ont fait pleurer toute l'Europe sur les plaies de Jésus-Christ. Et ce sont eux aussi qui ont commencé à épouvanter les foules en leur parlant de la mort. Je suis convaincu que la première pensée de cette danse macabre, que nous allons étudier, appartient aux prédicateurs franciscains ou dominicains.

II

On peut considérer « le Dit des trois morts et des trois vifs » comme une première et timide ébauche de la danse macabre. On connaît la légende : trois morts se dressent soudain devant trois vivans qui reculent d'horreur. Les morts parlent, et les

vivans font sur eux-mêmes un salutaire retour. C'est au XIIIe siècle que cet étrange sujet entra dans la littérature. Baudoin de Condé, Nicolas de Margival et deux poètes anonymes écrivirent sur ce thème quatre petits poèmes qui ne diffèrent que par quelques détails.

Les trois vivans sont trois jeunes gentilshommes du plus haut rang. L'un est duc, l'autre comte, le troisième fils de roi. Voici qu'à l'extrémité d'un champ, ils se trouvent tout d'un coup dans un vieux cimetière, où trois morts sont debout et semblent les attendre. Leur linceul laisse voir leurs os décharnés. A cette vue, les trois jeunes hommes frémissent « comme feuilles de tremble. » Ils s'arrêtent soudain, et les morts commencent à parler. De leurs bouches, « où il ne reste plus de dents, » sortent de graves paroles. « J'ai été pape, dit le premier. J'ai été cardinal, dit le second. J'ai été notaire du pape, dit le troisième. » Et ils reprennent : « Vous serez comme nous sommes; d'avance, miréz-vous en nous. Puissance, honneur, richesse ne sont rien. A l'heure de la mort, il n'y a que les bonnes œuvres qui comptent. » Les trois jeunes hommes, profondément émus, écoutent ces paroles qui viennent d'un autre monde, et croient entendre la voix de Dieu.

Une telle légende est mieux qu'un conte pieux imaginé par quelque moine. On y sent la collaboration du peuple. Terreur qu'inspire le vieux cimetière, effroi des rencontres qu'on peut faire aux carrefours quand la nuit tombe, toute la poésie des contes de la veillée est ici condensée.

Très célèbre au XIIIe et au XIVe siècle, copié et recopié, « le Dit des trois morts et des trois vifs » n'inspira pourtant guère les artistes. Je ne parle pas d'une élégante miniature qui accompagne, dans un manuscrit du XIIIe siècle, le poème de Beaudoin de Condé (1). Ce fut la tentative isolée d'un artiste qui illustrait un livre (2).

La légende n'entre vraiment dans l'art qu'au moment où la pensée de la mort commence à peser lourdement sur les âmes, c'est-à-dire à la fin du XIVe siècle. Je la rencontre vers 1400 dans un des livres d'Heures du duc de Berry (3), Le sujet dut lui

(1) Arsenal, n° 3142, f° 311 v°.

(2) Je dois dire cependant qu'un document récemment publié signale un tableau du commencement du XIVe siècle qui représentait la légende des trois morts et des trois vifs (*Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1905, p. 135).

(3) Bibl. nation., latin 18014. f° 282.

plaire, car, en 1408, il le fit sculpter au portail de l'église des Innocens, où il voulait avoir son tombeau. A partir de ce moment, la légende ne cessa plus d'inspirer les artistes. Sa vogue se soutint jusqu'au milieu du XVIe siècle, et même au delà.

Un fait digne de remarque est que les artistes suivent deux traditions différentes. Au début du XVe siècle, ils représentent les trois jeunes gens à pied, comme les poèmes du XIIIe siècle les y invitaient. Mais bientôt ils prennent l'habitude de les représenter à cheval. A la fin du XVe siècle, c'est la règle.

Il ne faut pas croire que les peintres aient pris d'eux-mêmes cette liberté. Ces deux traditions artistiques correspondent à deux traditions littéraires.

On imprima, à la fin du XVe siècle, une version de la *Légende des trois morts et des trois vifs* sensiblement différente des quatre petits poèmes que nous avons cités. Le récit est mis dans la bouche d'un solitaire. Il le présente comme une vision qui lui a été envoyée par Dieu.

Un jour, devant son pauvre ermitage, il a vu apparaître trois cadavres hideux,

Les trous des yeux et ceux du nez ouverts.

Dans le même moment, il vit arriver

Sur leurs chevaux trois beaux hommes tout vifs.

Telle fut la stupeur des trois cavaliers, en apercevant les trois cadavres, qu'ils faillirent se laisser choir de leurs montures. L'un lâcha la laisse de son chien, et l'autre abandonna son faucon.

Les morts, cependant, apostrophent les trois vivans, et ils parlent avec une éloquence qu'ils sont bien loin d'avoir dans nos poèmes du XIIIe siècle. L'un prononce des paroles pleines d'un effrayant mystère : « Vous mourrez, dit-il en substance, et vous connaîtrez bientôt la suprême épouvante. Car il se passe au moment de la mort des choses si terribles, que, même si Dieu le permettait, nous ne voudrions pas revivre. » Un autre menace, et il y a dans ses paroles un étrange accent de haine : « Quand je vois vos crimes, dit-il, et les souffrances de ceux qui pour vous labourent tout nus, qui crient et bâillent de faim, je pense souvent que la vengeance de Dieu va être soudaine, et qu'il ne vous laissera même pas le temps de crier merci. » —

Les trois vivans sentent leur raison vaciller. Il y a là heureusement une croix qu'ils invoquent pour leur corps et pour leur âme. Et alors la lumière se fait dans leur esprit : ils comprennent que Dieu a voulu les avertir et les sauver. Les paroles qu'ils prononcent édifient l'ermite lui-même.

Tel est ce poème qui l'emporte sur les autres par l'originalité des détails. A quelle époque remonte-t-il? C'est ce qu'il est difficile de dire. Une chose pourtant me paraît certaine, c'est qu'il était déjà répandu en Europe, sous cette forme, dès le XIVe siècle. La preuve en est qu'il a inspiré la fameuse fresque du Campo Santo de Pise. Les cavaliers qui s'arrêtent devant les trois morts (1), les rencontrent précisément devant un ermitage, et un anachorète leur présente, écrite sur un rouleau, la moralité que comporte leur aventure. C'est, sans aucun doute, la vision de l'ermite à peu près telle que nous venons de la raconter.

En France, ce poème ne semble avoir été connu des artistes qu'au cours du XVe siècle.

Vers 1450, les miniaturistes qui enluminent les livres de prières, les peintres qui décorent les églises de campagne, plus tard les artistes qui dessinent les bois des livres d'Heures, ne manquent jamais de mettre en présence des trois morts *trois cavaliers*. Toutes les indications que donne le poète sont scrupuleusement suivies : on voit la croix de pierre du carrefour, le chien de chasse qui s'enfuit, le faucon qui s'envole. Souvent même, l'ermite, assis près de sa cabane, médite sur cette vision que Dieu lui envoie, en égrenant son rosaire.

Le clergé du XVe siècle adopta un récit qui lui sembla très propre à émouvoir les fidèles. Le « Dit des trois morts et des trois vifs » fut un des sujets qui furent le plus souvent proposés aux peintres décorateurs. On le rencontre encore aujourd'hui dans un grand nombre d'églises. Il n'appartient en propre à aucune région : la Normandie, la Lorraine, les provinces du Centre et du Midi nous en offrent des exemples (2). Il fut parfois associé au jugement dernier et aux supplices de l'enfer. Le rapprochement parlait de lui-même. Toutes les pensées

(1) Les morts, au lieu d'être debout, sont couchés dans leur cercueil.

(2) Fontenay, Bénouville (Calvados); Jouhé, Antigny (Vienne); Verneuil (Nièvre); Ennezat (Puy-de-Dôme); Rocamadour (Lot); Saint-Riquier (Somme); Saint-Clément (Meurthe-et-Moselle), etc.

que la mort peut faire naître se présentaient à la fois à l'esprit du spectateur.

III

Dans le « Dit des morts et des trois vifs, » la mort se présente, sans doute, sous un aspect redoutable. Mais, au fond, elle est pleine de clémence. Elle parle rudement aux grands de ce monde, mais elle leur laisse un délai. Elle ne met pas sa main sèche sur leur épaule. Elle a été suscitée par Dieu pour émouvoir le pécheur, non pour le frapper.

Dans la Danse macabre, au contraire, toute idée de pitié disparaît.

Il faut montrer d'abord cette terrible Danse macabre dans son cadre ordinaire. Il y a à Rouen un vieux cimetière du XVIe siècle qu'on appelle l'aître Saint-Maclou. C'est un des lieux les plus émouvans de cette ville chargée de souvenirs. La terre consacrée, où dormirent tant de générations, où la moindre pluie découvrait jadis des milliers de petits cailloux blancs, — qui étaient des dents sorties de leurs alvéoles, — est maintenant le préau d'une école primaire. La gaieté de la verdure, les rondes des petites filles font avec tout ce qui vous entoure un contraste si fort qu'on se sent plus ému qu'on ne serait en présence d'une œuvre sublime. Jamais la vie et la mort n'ont été opposées avec tant de naïveté. Tout autour du cimetière règne un cloître que surmonte un charnier. C'est là que s'entassaient jadis les os des anciens morts dépossédés de leurs fosses par des morts nouveaux. Une frise en bois sculpté décore chacun des étages du cloître : les tibias, les vertèbres, les os du bassin, le cercueil, la pelle du fossoyeur, le bénitier du prêtre, la clochette de l'acolyte forment une guirlande funèbre. Chacune des colonnes du cloître est ornée d'un groupe en relief. On y reconnaît, ou plutôt on y devine les couples d'une danse macabre (1). Un mort sorti du tombeau prend par la main le pape, l'empereur, le roi, l'évêque, le moine, le laboureur et les entraîne d'un pas rapide. Brièveté de la vie, incertitude du lendemain, néant de la puissance et de la gloire : voilà les grandes vérités que proclame cette danse macabre. De telles pensées,

(1) Il faut s'aider des anciens dessins de Langlois. Ils se trouvent dans son *Essai historique sur la danse des morts*. Rouen, 2 vol., 1851.

évoquées près de ce charnier, entraient profondément dans les âmes.

Plus fortement encore devait agir la danse macabre peinte, à Paris, au cimetière des Innocens. C'était, au xve siècle, un lieu plein d'une violente poésie. Ce vieux sol, où tant de morts avaient reposé, était regardé comme sacré. Un évêque de Paris, qui ne put y être enseveli, demanda par son testament qu'on mît au moins dans sa fosse un peu de la terre des Innocens. Pourtant, les morts ne restaient pas longtemps dans cette terre sainte ; sans cesse ils devaient faire place aux nouveaux venus. Vingt paroisses avaient le droit d'ensevelir dans l'étroit enclos. Et il y avait alors entre les morts une égalité parfaite. Les riches n'avaient pas, comme aujourd'hui, pignon sur rue au cimetière. Quand le temps était venu, on vendait leur pierre tombale, et leurs os allaient s'entasser dans les charniers qui surmontaient le cloître. A toutes les ouvertures se montraient des milliers de crânes sans nom. Le maître des requêtes, comme dit Villon, ne se distinguait plus du porte-panier. On comprend que le poète soit venu là chercher l'inspiration. Tout ce qu'on voyait ébranlait l'âme. C'était, adossée à l'église des Saints Innocens, la cellule de la recluse, murée dans sa prison comme les morts dans leur tombeau. C'était la colonne creuse, où s'allumait le soir une lampe pour écarter les revenans et « cette chose qui se promène dans les ténèbres. » C'était « la légende des trois morts et des trois vifs » sculptée au portail de l'église. C'était surtout la danse macabre, peinte dans le cloître.

La danse macabre que nous rencontrons ici pour la première fois avait de lointaines origines (1). Dès le xiie siècle, on la

(1) On a donné du mot *macabre* une foule d'étymologies inacceptables. On est allé jusqu'à le faire dériver de l'arabe *magabir*, qui voudrait dire tombeau. Une seule explication paraît raisonnable. Le mot *macabre* ou plutôt *macabré* (comme on a écrit jusqu'au xviie siècle) est la forme populaire du nom des Macchabées. La danse macabre s'appelait en latin *Macchabæorum chorea*. La danse macabre est donc liée par des fils mystérieux au souvenir des Macchabées. Aucun document n'a encore permis d'expliquer clairement cela. Je ferai remarquer pourtant que l'Église du moyen âge priait pour les défunts en s'autorisant d'un passage du livre des Macchabées (xii, 13) qu'on récitait aux messes des morts : *Sancta ergo et salubris est cogitatio pro defunctis exorare ut a peccatis solvantur.* — L'expression « danse *macabré* » remonte au xive siècle. Au xve siècle on n'en savait déjà plus le sens. Le moine anglais Lydgate croit que Macabré est un docteur, et nos imprimeurs français s'imaginent que c'est un poète allemand ; c'est pourquoi, dans l'édition latine de la danse macabre, il est dit que les vers ont été traduits de l'allemand. Gaston Paris, d'habitude si pénétrant, a commis ici une erreur analogue

voit poindre. Elle est en germe dans les vers d'Hélinand. Cette mort qui va à Rome prendre les cardinaux, à Reims l'archevêque, à Beauvais l'évêque, qui s'empare du roi, du pauvre, de l'usurier, du jouvenceau, de l'enfant, cette mort, que le poète appelle « la main qui tout agrape, » n'a-t-elle pas déjà l'air de conduire une danse macabre?

Dès le XIVe siècle, l'idée d'un défilé de toutes les conditions humaines en marche vers la mort apparaît clairement.

J'ai eu la bonne fortune de rencontrer, dans un manuscrit de la Bibliothèque Mazarine, un petit poème latin du commencement du XIVe siècle qu'on peut considérer comme la plus ancienne de nos danses macabres (1). Des personnages rangés dans une espèce d'ordre hiérarchique, le roi, le pape, l'évêque, le chevalier, le médecin, le logicien, le jeune homme, le vieillard, le riche, le pauvre, le fou, se plaignent tour à tour de mourir et pourtant marchent à la mort. « Je marche à la mort, dit l'évêque, bon gré mal gré, j'abandonne la crosse, les sandales et la mitre. » « Je marche à la mort, dit le chevalier, j'ai vaincu dans maint combat, mais je n'ai pas appris à vaincre la mort. » « Je marche à la mort, dit le logicien, j'enseignais aux autres l'art de conclure, cette fois c'est la mort qui a conclu contre moi. » On croirait entendre déjà les vers qui accompagnent la danse macabre du cimetière des Innocens.

Le petit poème de la Bibliothèque Mazarine ressemble à l'ébauche d'une moralité. Il est impossible, en le lisant, de ne pas songer à ces drames liturgiques, où les personnages défilent les uns après les autres devant le spectateur en récitant chacun un verset.

Ce n'est pas là une simple conjecture. Des documens prouvent que la danse macabre s'est présentée d'abord sous la forme d'un drame. Voici un témoignage qui a échappé jusqu'ici aux historiens de l'art. L'abbé Miette, qui étudia les antiquités de la Normandie avant la Révolution, eut entre les mains une pièce précieuse aujourd'hui perdue. Il trouva dans les archives de l'église de Caudebec un curieux document, d'où il résultait qu'en 1393,

(*Romania*, XXIV, p. 130). Il a avancé que ce nom de Macabré pourrait fort bien être celui de l'artiste qui peignit la première danse macabre. Il y a là une véritable impossibilité. Jamais au moyen âge une œuvre d'art, si célèbre fût-elle, n'a été désignée par le nom de son auteur.

(1) Mazarine, n° 980, f° 83 v°.

on avait dansé dans l'église même une danse religieuse fort semblable à un drame. Il la décrit ainsi : « Les acteurs représensentaient tous les états depuis le sceptre jusqu'à la houlette. A chaque tour, il en sortait un, pour marquer que tout prenait fin, roi comme berger. Cette danse sans doute, ajoute-t-il, n'est autre que la fameuse danse macabre (1). » Combien il est fâcheux que l'abbé Miette n'ait pas pris la peine de transcrire le document, au lieu de le résumer dans cette langue surannée et si peu précise ! Le doute pourtant n'est pas possible. A Caudebec, à la fin du XIVe siècle, on jouait la danse macabre dans l'église. Si les personnages parlaient, — ce qui est très vraisemblable, — ils devaient prononcer des paroles fort analogues à celles que nous donne le manuscrit de la Mazarine.

La mort jouait-elle son rôle à Caudebec ? Voyait-on un cadavre entrer dans la ronde, prendre le vivant par la main et l'entraîner vers le tombeau ? Voilà ce qu'il importerait de savoir. Car le trait de génie fut de mêler les morts aux vivans. Qui donc osa le premier réaliser ce cauchemar ? Aucun document ne nous l'apprend, mais nous pouvons presque le deviner. Plusieurs danses macabres peintes présentent, en effet, un détail singulier. A la Chaise-Dieu, à Bâle, à Strasbourg, on voit encore, ou l'on voyait jadis, un religieux parlant à des auditeurs groupés au pied de sa chaire. C'est le prologue du drame. Parfois une scène biblique accompagne ce premier tableau : Adam et Ève tentés par le serpent mangent le fruit défendu. Puis, la danse macabre se déroule.

Ces épisodes sont un trait de lumière. Il devient évident que la plus ancienne danse macabre fut l'illustration mimée d'un sermon sur la mort. Un moine mendiant, franciscain ou dominicain, imagina, pour frapper les esprits, de mettre en scène les grandes vérités qu'il annonçait. Il expliquait d'abord que la mort était entrée dans le monde par la désobéissance de nos premiers parens. Puis il montrait les effets de la malédiction divine. A son appel s'avançaient des figurans costumés en pape, en empereur, en roi, en évêque, en abbé, en soldat, en laboureur ; et, chaque fois, un être hideux surgissait, une sorte de momie enveloppée dans son linceul, qui prenait le vivant par la main et disparaissait avec lui. Bien réglée, la scène devait remuer

(1) Bibliothèque de Rouen, manuscrit 2215, Y. 39, f° 69.

profondément les spectateurs. Les moines mendians avaient éprouvé depuis longtemps l'effet des sermons mimés. On sait qu'ils prêchaient la Passion en la faisant représenter au fur et à mesure dans l'église.

Voilà, sans aucun doute, la véritable origine de la danse macabre. Il est possible que le drame soit resté lié à un sermon pendant fort longtemps. Lorsque, en 1453, les Franciscains de Besançon, à la suite de leur chapitre provincial, firent représenter la danse macabre dans l'église Saint-Jean, un sermon l'accompagnait peut-être encore. Pourtant, un document un peu plus ancien établit qu'au xve siècle la danse macabre était déjà sortie de l'église, et se jouait sur les tréteaux comme une simple moralité. En 1449, le duc de Bourgogne, étant dans sa ville de Bruges, fit représenter « dans son hôtel » le jeu de la danse macabre. Un peintre, Nicaise de Cambrai, qui avait sans doute dessiné les costumes, était au nombre des acteurs.

Jouée dans l'église au xive siècle, la Danse macabre fut peinte au xve. Ici encore le drame a précédé l'œuvre d'art. Rien de plus conforme à cette grande loi que nous avons indiquée ailleurs : c'est le théâtre qui, à la fin du moyen âge, a renouvelé l'art en France et dans toute l'Europe.

On ne connaît pas de danse macabre peinte plus ancienne que celle du cimetière des Innocens. Le *Journal du bourgeois de Paris* nous en donne exactement la date : « L'an 1424 fut faite la danse macabre aux Innocens, et fut commencée environ le moys d'août et achevée au carême ensuivant. » Il n'y a rien de plus ancien dans l'Europe entière. Malheureusement l'aînée des danses macabres a été détruite. Au xviie siècle, pour agrandir la rue de la Charonnerie, on démolit le charnier qui la bordait, et la vieille fresque disparut sans qu'aucun artiste ait daigné en prendre une copie.

Il importe pourtant de se faire une idée de la première de nos danses macabres, et on va voir qu'on le peut.

Il y a, à la Bibliothèque Nationale, deux manuscrits de l'abbaye de Saint-Victor, qui nous donnent un long dialogue en vers français entre des morts et des vivans (1). Or, en tête des deux volumes, dans les deux tables de matières, on lit cette rubrique qu'accompagne le chiffre exact de la page où commence

(1) Latin 14904 et français 25550.

le dialogue : « Les vers de la danse macabre, tels qu'ils sont au cimetière des Innocens. » Aucun doute n'est possible. Nous avons là une copie authentique des vers qui étaient inscrits sous les personnages de la fresque. Les manuscrits de Saint-Victor paraissent être de la première moitié du xve siècle, et de fort peu postérieurs à la peinture. Les vers ont été transcrits par quelque religieux de l'abbaye dans toute leur nouveauté.

Voilà un point acquis. Grâce aux manuscrits de Saint-Victor (qui concordent parfaitement), nous connaissons les noms des personnages que l'artiste avait peints, nous savons leur nombre, nous les voyons dans l'ordre où ils se présentaient au spectateur.

Il y a là déjà de quoi satisfaire. Mais on peut pousser plus avant.

Guyot Marchant, l'imprimeur parisien, fit paraître, en 1485, la première édition de sa *Danse macabre* (1). Des gravures sur bois, du plus beau caractère, illustrent un dialogue entre les morts et les vivans. Or, si on lit avec quelque attention les vers qui accompagnent les gravures, on s'aperçoit tout de suite que ce sont précisément ceux des deux manuscrits de Saint-Victor. Guyot Marchant avait donc tout simplement copié les inscriptions du cimetière des Innocens.

Mais, s'il a copié les vers, n'a-t-il pas copié aussi les personnages? Et ses fameuses gravures ne seraient-elles pas, par hasard, la reproduction pure et simple de la danse macabre de 1424? S'il en est ainsi, nous ne devons rien regretter, et l'œuvre que nous croyions perdue, nous l'avons.

Il ne faut pourtant pas trop se hâter de conclure. Il me paraît certain que la *Danse macabre* de Guyot Marchant est une imitation de la danse macabre des Innocens, mais ce n'est pas une copie servile. Plusieurs petits détails le prouvent. Il est évident, d'abord, que les costumes ont été rajeunis. Quelques personnages sont vêtus à la mode du règne de Charles VIII. Les souliers à bouts carrés, pour prendre un exemple, sont de cette époque, et non de 1424. En effet, pendant toute la première partie du siècle, et jusque vers 1480, on porta des souliers à bouts très pointus qu'on appelait souliers à la poulaine. D'autre part, je remarque qu'une des gravures ne correspond pas

(1) Cette première édition, moins complète que les suivantes, nous est connue par un exemplaire unique de la Bibliothèque de Grenoble.

exactement au texte qui l'accompagne. Dans Guyot Marchant le sergent d'armes est entraîné par un seul mort, tandis qu'au cimetière des Innocens il était certainement pris entre deux cadavres. Le texte est formel :

Je suis pris de çà et de là,

dit le sergent.

Nous sommes donc avertis que la copie n'est pas parfaitement exacte. Mais, d'autre part, il est visible que plusieurs traits sont fidèlement imités de l'original. L'empereur, par exemple, porte à la main la sphère du monde, et justement le texte lui fait dire :

Laisser faut la pomme d'or ronde.

L'archevêque, brusquement assailli par la mort, recule et renverse la tête en arrière. Telle est précisément l'attitude qu'indiquent les vers :

Que vous tirez la tête arrière,
Archevêque !

dit le cadavre qui badine.

On pourrait faire d'autres remarques du même genre.

Tenons donc les gravures de Guyot Marchant pour une imitation, mais pour une imitation un peu libre, de la fresque des Innocens.

A défaut de l'original, étudions la copie. Nous y voyons trente couples formés d'un vivant qu'un cadavre conduit. Quel est cet étrange compagnon ? Est-ce la mort personnifiée trente fois ? On le dit d'ordinaire, mais on se trompe. Les deux manuscrits de Saint-Victor n'appellent pas ce personnage « la mort » mais « le mort. » Guyot Marchant fait de même. Le couple est donc formé, comme dit le texte de la *Danse macabre*, « d'un mort et d'un vif. » Ce mort est le double du vif; il est l'image de ce que sera ce vivant tout à l'heure. On croyait, au moyen âge, qu'en écrivant avec son sang une formule sur un parchemin, et en se regardant ensuite dans un miroir, on se voyait tel qu'on serait après sa mort. Ce rêve est ici réalisé. Le vivant voit d'avance sa figure posthume. Guyot Marchant avait d'ailleurs intitulé sa *Danse macabre* « *le Miroir salutaire.* » Il y a, dans les vers qui accompagnent les gravures, des traces curieuses de

cette conception première. L'empereur, par exemple, après avoir annoncé qu'il meurt à regret, ajoute ces vers singuliers :

Armer me faut de pic, de pelle
Et d'un linceul, — ce m'est grand peine.

Or, le mort qui le prend par la main est précisément drapé dans un linceul, et porte sur l'épaule un pic et une pelle. Tel il est, tel sera bientôt l'empereur. Le mort apparaît donc comme un type précurseur. C'est notre avenir qui marche devant nous. On comprend maintenant pourquoi on appelait la danse macabre « la danse *des morts* » et non « la danse de la mort. »

Cette idée, il est vrai, s'obscurcit aux approches du XVIe siècle. Plusieurs manuscrits, déjà tardifs, appellent le cadavre « la mort » et non plus « le mort. » Vers 1500, on ne savait plus ce que c'était que ce compagnon qui précède chacun des vivans. On eût bien étonné Holbein, si on lui eût dit que ce n'était pas la Mort.

Peut-être trouvera-t-on, comme nous, que la vieille conception était la plus formidable.

Au XVe siècle, les morts de la danse macabre ne sont pas des squelettes; ce sont des cadavres desséchés. Certains sols ont la propriété de conserver les morts. On montre à Saint-Michel de Bordeaux et à Saint-Bonnet-le-Château, dans les ténèbres d'une crypte, de hideuses momies, qu'un long séjour dans l'argile a parcheminées. On en montrait jadis de pareilles en plusieurs lieux. Voilà les modèles de nos artistes du moyen âge. Le cadavre momifié est plus effrayant que le squelette : il semble vivre encore d'une vie affreuse. Ces larves qui dansent, sautent sur un pied, sont presque vraisemblables. On dirait quelque svelte étudiant qui n'a ni ventre ni mollet. La momie de nos danses macabres est à peine plus maigre que le Voltaire de Pigalle. Elle a son sourire. On la voit qui fait mille grâces. Elle se drape avec son linceul comme avec une écharpe. Pudique, elle voile un sexe qu'elle n'a plus. Elle est volontiers insinuante, persuasive : elle passe familièrement son bras sous le bras de sa victime. Elle ne marche pas, elle sautille, et semble régler son pas sur l'aigre musique d'un fifre.

Cette ironie du cadavre, ce rire qui ouvre sa mâchoire où il manque des dents, toute cette atroce gaieté que l'artiste a si bien rendue, le poète l'exprime aussi, mais avec plus d'âpreté

encore. On est étonné de trouver les vers de la danse macabre si durs et parfois si cruels. Le sermon d'autrefois est devenu une satire.

Au curé « qui mangeait les vivans et les morts » le poète annonce avec une joie féroce qu'il sera maintenant mangé des vers. L'abbé est grossièrement insulté : « Recommandez l'abbaye à Dieu, lui dit le mort, son compagnon, elle vous a fait gros et gras; vous n'en pourrirez que mieux :

Le plus gras est premier pourry. »

Au bailli, le mort parle d'un ton menaçant. « Pour rendre compte de vos faits, dit-il, je vous ajourne au grand juge. » D'ordinaire le mort est moins tragique : il préfère railler. Il rit du bourgeois qui va abandonner ses rentes, du médecin qui n'a pas su se guérir, de l'astrologue qui cherchait sa destinée dans les étoiles, du grave chartreux qui va, lui aussi, entrer dans le branle :

Chartreux,...
Faites-vous valoir à la danse !

Ce terrible mort n'a un peu de pitié que pour le pauvre laboureur :

Laboureur qui en soing et peine
Avez vescu tout votre temps,
. . . . . .
De mort devez être content,
Car de grand soucy vous délivre.

On sent un état social où les abus deviennent lourds, où les privilégiés commencent à être sévèrement jugés. La mort, heureusement, est égale pour tous, et remet tout dans l'ordre. Cette vieille société est pourtant solide. Elle semble bâtie pour l'éternité. Les vivans s'avancent suivant les lois d'une hiérarchie parfaite. En tête marche le pape, puis viennent l'empereur, le cardinal, le roi, le patriarche, le connétable, l'archevêque, le chevalier, l'évêque, l'écuyer, l'abbé, le bailli, etc. Une si belle ordonnance paraît alors immuable comme la pensée de Dieu. On remarquera qu'un laïque alterne toujours avec un clerc. Ce sont là les harmonies que l'on admire dans une société bien réglée : aux hommes de pensée répondent les hommes d'action.

Ces vivans que des cadavres entraînent en dansant ne dansent

pas. Ils marchent d'un pas déjà alourdi par la mort. Ils avancent parce qu'il le faut, mais tous se plaignent, aucun ne veut mourir. L'archevêque pense qu'il ne couchera plus « dans sa belle chambre peinte, » le chevalier qu'il n'ira plus le matin « réveiller les dames, » et leur donner l'aubade, le curé qu'il ne recevra plus l'offrande. Le sergent s'indigne que ce mort ait l'audace de porter la main sur lui, « un royal officier! » Il cherche, ce sergent, à se retenir aux titres, aux fonctions, à toutes ces choses humaines qui paraissent si solides et qui se brisent sous les doigts comme un fétu. Le laboureur lui-même ne paraît pas pressé de suivre son compagnon, car il lui dit :

La mort ai souhaité souvent,
Mais volontiers je la fuisse.
J'aimasse mieux, fut pluie ou vent,
Estre en vignes où je fouisse.

Et le petit enfant qui vient de naître, qui ne sait dire que « a, a, a, » lui aussi, comme le vieux pape, et le vieil empereur, regrette la vie.

Désir de vivre que rien ne peut rassasier, et impossibilité d'échapper à la mort, cette terrible contradiction de la nature humaine n'a jamais, je pense, été présentée avec plus de force. La danse macabre peut choquer nos délicatesses. Il est permis de ne pas s'y plaire et de trouver le breuvage amer. Pourtant, on est obligé d'avouer qu'elle est au nombre de ces grandes œuvres qui ont su incarner et rendre visibles à tous les yeux quelques-uns des sentimens primordiaux de l'âme.

La danse macabre du cimetière des Innocens est la plus ancienne de l'Europe. La prétendue danse macabre peinte à Minden (Westphalie) en 1383, que Peignot considérait comme la première de toutes (1), était tout autre chose qu'une danse macabre. C'était une simple figure de la Mort peinte sur un panneau mobile. Au revers, on voyait une femme qui symbolisait le Monde ou la Chair. Quant à la danse macabre du couvent des Dominicaines de Bâle, qu'on a longtemps, sur la foi d'une inscription mal lue, attribuée au commencement du XIVe siècle, elle est en réalité du milieu du XVe.

La danse macabre n'est donc pas d'origine allemande. Tout

(1) Peignot, *Recherches historiques sur les danses des morts*. Paris et Dijon, 1826.

ce qu'on a dit de l'affinité d'un pareil sujet avec le génie germanique se trouve contredit par les faits. La danse macabre n'est pas plus allemande que l'architecture gothique, — bien que de beaux esprits aient prouvé qu'il était nécessaire qu'il en fût ainsi.

Si d'ailleurs on étudie les danses macabres, on les trouve toutes françaises d'inspiration. La danse macabre de l'église Sainte-Marie à Lubeck, peinte en 1463, mais restaurée depuis, trahit par une foule de détails son origine. Comme à Paris, les clercs et les laïques alternent; la mort qui emmène le pape porte un cercueil, le médecin tient une fiole, et le petit enfant est couché dans un berceau. Quant aux vers allemands qui accompagnent le texte, ils paraissent traduits d'un original français du XIVe siècle, prototype commun du poème du cimetière des Innocens, du poème de Lubeck, et d'un poème espagnol intitulé *la Denza general de la muerte* (1).

Comme la danse macabre de Lubeck a inspiré les danses macabres des pays du Nord : celle de Berlin, celle de Reval, et les gravures danoises du XVIe siècle, il n'y a pas à chercher d'originalité de ce côté.

On n'en trouvera pas beaucoup plus dans l'Europe du Sud. Les deux danses macabres de Bâle supposent un original français. Malgré des additions et des interpolations, dont plusieurs peuvent provenir de retouches, on y retrouve notre hiérarchie et presque tous nos personnages.

Comme les danses de Bâle ont inspiré les livres xylographiques allemands, et ces livres à leur tour la danse macabre de Metnitz (Carinthie), il en faut conclure que les pays du Sud subissent tout aussi bien que les pays du Nord l'influence de la France.

Il est bon de rappeler aussi que la première danse macabre peinte en Angleterre, celle de Londres, avait été faite à l'imitation de celle de Paris, un peu avant 1440. Un moine, John Lydgate, qui revenait de France et qui avait vu l'original, avait traduit en anglais les vers du cimetière des Innocens.

Il paraîtra bien avéré maintenant que c'est de la France que

(1) C'est ce qu'a très ingénieusement établi M. Seelmann dans son petit livre : *Die Totentänze des Mittelalters*. Leipzig, 1893. Le poème allemand et le poème espagnol ont même conservé un aspect plus archaïque que le poème du cimetière des Innocens.

les danses macabres se sont répandues, au xve siècle, dans toute l'Europe.

Revenons donc à la France pour y étudier les danses macabres qui subsistent encore. Elles durent être nombreuses autrefois. Des textes nous en signalent en divers endroits où elles n'ont laissé aucune trace : à Amiens, dans le cloître des Macchabées; à Blois, sous les arcades du château; à Dijon, dans le cloître de la Sainte-Chapelle. Que d'autres encore dont le souvenir ne s'est même pas conservé! On a pu voir, en 1904, à l'exposition de Dusseldorf, un délicieux tableau de Simon Marmion, consacré à la légende de Saint-Bertin ; une des scènes représente un personnage dans un cimetière. Or, sous les arcades du cloître, on voit se dérouler une minuscule danse macabre. Dans quelle ville du nord de la France était l'original que Simon Marmion a copié? Plusieurs de nos danses macabres ne sont plus qu'une ombre. Telles sont celles de l'église de Cherbourg, et celle de l'aître Saint-Maclou à Rouen.

Il en subsiste heureusement deux, celle de Kermaria et celle de la Chaise-Dieu, qui se sont un peu mieux conservées.

Celle de Kermaria (Côtes-du-Nord) a la poésie que communiquent à toute chose les vieilles églises de la Bretagne, mais elle ne veut pas être regardée de trop près. On y surprendrait bien des gaucheries. Le peintre, aussi naïf que son public, a cru qu'il rendrait les morts plus terribles en leur donnant de temps en temps un mufle de bête ou une tête de crapaud. L'œuvre paraît contemporaine de Charles VII. Les souliers à la poulaine et certains détails de costume lui assignent une date voisine de 1450 ou 1460. Elle est donc de beaucoup antérieure au livre de Guyot Marchant et ne saurait s'en inspirer. L'original dont elle dérive ne peut être que la danse macabre du cimetière des Innocens. Et, en effet, les personnages se succèdent exactement dans le même ordre, et les vers que nous lisons sous leurs pieds sont ceux-là mêmes qu'on lisait à Paris. Plusieurs petits détails pourraient laisser croire que le peintre de Kermaria connaissait l'original : le connétable a l'épée à la main, le laboureur porte la pioche sur l'épaule, le ménestrel laisse tomber son instrument de musique à ses pieds, toutes particularités qui se rencontrent chez Guyot Marchant et qui ne peuvent provenir que d'un original commun. Mais il n'en faut pas conclure que la peinture de Kermaria soit la vraie copie de la peinture des Innocens. Cette œuvre

rustique, où abondent les maladresses, ne peut donner une idée juste de l'original. Le peintre travaillait de souvenir, ou (ce qui est encore plus vraisemblable) avait sous les yeux un médiocre croquis. Entre la copie du peintre de Kermaria et celle de Guyot Marchant on ne saurait hésiter.

La danse macabre de la Chaise-Dieu (Haute-Loire) est mieux qu'un document curieux, c'est une œuvre d'art véritable. Elle s'harmonise à merveille avec la nudité et la tristesse de la grande église monastique, perdue sur les hauts plateaux, battue de vents éternels. Tout, dans ce lieu austère, parle de la mort. Édith, veuve d'Édouard le Confesseur, après avoir vu sa nation succomber à la bataille d'Hastings, est venue mourir ici. Près d'elle, un pape était enseveli. Clément VI s'était fait élever au milieu du chœur un magnifique tombeau qui devait vaincre le temps et l'oubli. Mais, en 1562, les protestans, maîtres de l'abbaye, brisèrent le mausolée, mutilèrent les statues, et se vantèrent d'avoir bu dans le crâne du pape. Ces souvenirs funèbres créent à cette dure église de granit l'atmosphère tragique des drames historiques de Shakspeare. On ne s'étonne pas d'y rencontrer, à une place d'honneur, la danse macabre.

La peinture de la Chaise-Dieu paraît à peu près contemporaine de celle de Kermaria. Je la placerais volontiers vers 1460 ou 1470. Dans tous les cas, les souliers à la poulaine que portent les personnages ne permettent pas de descendre au delà de 1480. Il est donc certain que la peinture de la Chaise-Dieu est antérieure aux gravures de Guyot Marchant.

Les érudits allemands qui ont écrit sur la danse macabre de la Chaise-Dieu admettent tous qu'elle a été retouchée à la fin du XVIe siècle. Mais il est évident qu'aucun d'eux n'a vu l'original. Ils n'ont connu que le mauvais dessin publié par Jubinal en 1841 (1). Or, rien n'est plus infidèle que ce dessin. On peut dire qu'il ne donne pas la moindre idée de l'œuvre qu'il prétend reproduire. La peinture de la Chaise-Dieu n'est qu'une ébauche, mais une ébauche pleine de verve. Les personnages dessinés au trait et à peine teintés se détachent sur un fond rouge. L'artiste a travaillé si vite qu'il n'a pas pris la peine d'effacer les repentirs. Tel personnage qui a les bras croisés devait avoir les mains jointes, tel autre qui a la tête penchée en avant devait l'avoir

(1) A. Jubinal, *La Danse des morts de la Chaise-Dieu*. Paris, 1841, in-4°.

rejetée en arrière. Des traits parfaitement visibles laissent deviner cette première pensée. Il n'y a pas une seule figure qui ne porte la marque de l'improvisation. Avancer qu'une pareille œuvre ait jamais pu être restaurée, c'est prouver qu'on ne la connaît pas. On ne restaure pas un croquis. La peinture de la Chaise-Dieu est bien tout entière du xve siècle. Quels rapports soutient-elle avec celle du cimetière des Innocens? Les analogies entre les deux œuvres semblent avoir été très grandes, autant qu'on peut en juger par la copie plus ou moins fidèle de Guyot Marchant. Les ressemblances sont parfois frappantes. Ici et là le sergent tient une masse d'armes, le curé a un gros livre à la main, le paysan porte sa pioche sur l'épaule gauche; ici et là le ménestrel laisse tomber sa vielle à ses pieds. Ajoutons que les personnages se suivent dans un ordre à peu près identique. Enfin des lignes tracées au-dessous de la peinture indiquent que les vers traditionnels devaient l'accompagner. Le temps a manqué au peintre pour les inscrire. Car, dans cette œuvre hâtive, tout donne l'impression de l'inachevé. On dirait que la mort est venue prendre l'artiste par la main pour le faire entrer lui aussi dans la danse.

Si la danse macabre de la Chaise-Dieu ressemble à celle des Innocens, elle en diffère aussi. Le dessin de Jubinal pourrait faire croire que ces différences sont profondes. Il nous montre, en effet, plusieurs femmes mêlées aux hommes et entraînées, elles aussi, par des morts. Or, il est évident que le dessinateur, fort négligent à l'ordinaire, a été ici tout à fait infidèle. La femme qui est censée suivre le sergent d'armes devient, si l'on consulte l'original, un moine revêtu de sa pèlerine et de son capuchon. De même, la figure de femme qui est censée précéder le marchand est, en réalité, un chanoine en long surplis (1).

Les différences ne sont donc pas de telle nature qu'on puisse douter de la communauté d'origine. Ces différences sont presque toujours d'heureuses saillies du génie de l'artiste. Ses morts, par exemple, témoignent de la plus originale fantaisie. Il a inventé quelques attitudes heureuses qui ne se rencontrent nulle part

(1) Je sais bien que l'original lui-même semble nous montrer une femme avant le sergent d'armes, mais je ne suis pas absolument certain, — tant l'œuvre a souffert sur certains points, — que cette prétendue femme ne soit pas le chartreux qu'on attendrait à cette place. Si c'est réellement une femme, il y a là une fantaisie de l'artiste.

ailleurs. La plus belle trouvaille est le geste de la mort qui dissimule sa hideuse figure derrière son bras maigre pour ne pas effrayer le petit enfant. On dirait qu'elle a honte. L'homme qui a trouvé cela est un vrai, un grand arti.... Il est permis de croire qu'avec ce tempérament il a pris plus d'une liberté avec son modèle.

Le succès si rapide de la danse macabre est un phénomène singulier. Comme il nous est difficile d'imaginer l'état d'esprit des générations qui achetaient la *Danse macabre* de Guyot Marchant! Comment croire que les hommes d'alors aient pris tant de plaisir à avoir chez eux et à feuilleter à toute heure ce funèbre album de la mort? N'est-il pas extraordinaire que la première édition en ait été épuisée en quelques mois? Guyot Marchant, pour plaire à ses acheteurs, enrichit la seconde édition (1486) de plusieurs personnages : le légat, le duc, le maître d'école, l'homme d'armes, le promoteur, le geôlier, le pèlerin, le berger, le hallebardier, le sot. Il mit de la coquetterie à embellir son sujet et à lui prêter des charmes nouveaux. Il fit graver par exemple sur la première page quatre cadavres musiciens qui conduisent le branle.

Le succès de Guyot Marchant rendit jaloux Vérard, le plus fameux éditeur du temps. En 1492, il mit en vente une *Danse macabre* qui ressemblait étrangement à celle de son confrère. Le public fit bon accueil au livre de Vérard, et bientôt les imprimeurs de province, ceux de Lyon, de Troyes, voulurent avoir leur *Danse macabre*. A la fameuse foire de Troyes il s'en vendait des milliers d'exemplaires. L'engouement fut tel que la danse macabre entra dans l'illustration des livers d'Heures et devint un des motifs que le chrétien eut à toute heure sous les yeux.

Guyot Marchant, cependant, jugeait qu'il n'avait pas épuisé le succès. Il imagina quelque chose d'audacieux. Le 7 juillet 1486, on vit à l'étalage de sa boutique, qui était derrière le collège de Navarre, une *Danse macabre des femmes*. Pour que rien ne manquât à l'intérêt du volume, il y avait ajouté *la Légende des trois morts et des trois vifs*, *le Débat du corps et de l'âme* et *la Complainte de l'âme damnée*. C'était une belle couronne de fleurs funèbres.

La *Danse macabre des femmes* ne saurait d'ailleurs se comparer à l'autre. Comme on sent bien qu'elle est l'œuvre d'un homme et non pas d'un siècle! La vieille danse macabre, œuvre

collective, nous est arrivée chargée de pensées et d'émotions. La *Danse macabre des femmes*, œuvre de Martial d'Auvergne, ne nous donne que ce que pouvait contenir la tête d'un poète sans génie. Les vers n'ont plus d'âpreté. La mort a perdu son aiguillon : elle ne sait plus railler, insulter. Quant aux victimes, elles se résignent et louent la Providence qui ne fait rien en vain. L'œuvre serait donc assez plate, si elle n'était relevée çà et là par quelques traits. La femme de l'écuyer regrette de mourir parce qu'elle n'a pas eu le temps de se faire faire la robe dont elle avait acheté l'étoffe à la foire du Lendit. La petite fille recommande sa poupée à sa mère. La garde de l'accouchée, elle aussi s'en va à regret, car elle avait de bons momens. Assise près des courtines,

Où était maint bouquets pendus

elle mangeait les tartes et la pâte de coing destinées à la jeune mère.

Quant aux gravures sur bois, elles sont d'un dessin rude et vigoureux. Elles ne valent pourtant pas celles que nous connaissons. L'artiste n'était pas soutenu par le puissant original qu'on sent derrière la Danse macabre des hommes. Il a peu varié ses figures de femmes, et, d'autre part, il a rarement su prêter à la mort un geste nouveau, tragique ou bouffon. Il n'a inventé qu'une chose, terrible, il est vrai ; au crâne de la mort il a imaginé d'attacher quelques longs cheveux féminins. Ainsi il a donné un sexe à cette mort qui emporte les femmes. C'est bien toujours, suivant l'ancienne conception, le double de la morte ; et l'horreur qu'inspire ce cadavre momifié s'en trouve encore accrue. Voilà donc ce que devient le corps féminin,

Qui tant est tendre
Poly, souef et précieux.

Les œuvres que nous venons de citer ne sont pas les seules que la danse macabre ait inspirées. Elle hante l'imagination des poètes qui écrivent sur ce sujet d'ingénieuses variations. Le plus curieux de ces poèmes est intitulé *le Mors de la pomme* et parut vers 1470. Chose curieuse, cette œuvre tardive semble nous faire remonter aux origines mêmes de la danse macabre. Tout le début à l'air d'un sermon : telles étaient sans doute les idées que développait, au XIVe siècle, le prédicateur franciscain, avant d'intro-

duire les acteurs du drame. Le poète nous explique que la mort est née dans le paradis terrestre, au moment même où nos premiers parens commirent la faute. L'ange qui chassa Adam et Ève du paradis terrestre remit en même temps à la mort trois longues flèches et un bref où pendait le sceau de Dieu (1). Dans ce bref, Dieu parle comme un souverain, et fait savoir à tous qu'il donne plein pouvoir à la Mort. C'est pourquoi la Mort, dont les parchemins sont en règle, commence tranquillement son œuvre. Elle est au côté de Caïn quand il tue son frère, et c'est elle qui frappe Abel. Puis elle s'en va à travers le monde, son bref d'une main, ses flèches de l'autre. L'ouvrage ne lui manque pas. Ici commence une espèce de danse macabre, beaucoup moins simple que l'autre et beaucoup moins bien réglée. Ce qui fait l'intérêt et la nouveauté de l'œuvre, c'est que les personnages ne sont pas isolés; ils ne se présentent pas sous l'aspect d'abstractions sociales. La mort les frappe en pleine action, dans la rue, au milieu de la foule, à la table de famille. L'artiste qui a illustré l'œuvre a contribué pour une large part à créer cette danse macabre d'un nouveau genre, et il est souvent plus précis que le poète. Voici la Mort frappant le pape au milieu de ses cardinaux, et l'empereur au milieu de sa cour. Elle perce l'homme d'armes en pleine bataille, et la jeune fille dans sa chambre, devant son miroir. Elle arrache l'enfant à sa mère, l'amante à l'amant.

La danse macabre se présente donc ici sous un aspect tout nouveau. Elle devient un prétexte à une série de tableaux de genre où la fantaisie de l'artiste peut se donner libre carrière.

Les manuscrits illustrés du *Mors de la pomme* ont certainement inspiré l'artiste qui composa, pour l'éditeur Simon Vostre, les jolies bordures des *Heures* de 1512. C'est la même conception de la danse macabre, et ce sont souvent les mêmes épisodes. La Mort, avec sa flèche, apparaît au moment où Adam et Ève sont chassés de l'Éden. Elle assiste au meurtre de Caïn. Plus loin, elle attaque l'homme d'armes au milieu de la bataille, la jeune fille dans sa chambre. Elle prend l'enfant au berceau malgré les cris de ses petits frères. Le thème une fois donné, les variations pouvaient être infinies. Aussi le dessinateur de Simon Vostre ne s'est-il pas cru obligé de copier servilement son modèle. Il a in-

(1) Bibl. nat., français 17001. Des miniatures, non pas belles, mais fort curieuses, illustrent le texte.

venté plus d'un épisode. La Mort fait tomber le maçon de son échafaudage. Elle s'embusque dans les bois avec le brigand et l'aide à assassiner sa victime. Mais elle est aussi à Montfaucon, près du gibet, quand le bourreau fait monter l'assassin à l'échelle.

Est-ce le manuscrit illustré du *Mors de la pomme* qui tomba sous les yeux d'Holbein, ou est-ce le livre d'Heures de Simon Vostre? Il est difficile de le dire, — mais ce qui me paraît certain c'est qu'Holbein a connu un de nos originaux français. Sa grande danse macabre (1) offre en effet des ressemblances frappantes avec les deux livres que nous venons d'étudier. Elle commence par la création que suit bientôt la faute. C'est au moment où Adam et Ève sont chassés du paradis terrestre que la Mort apparaît : ironique, elle régale les exilés d'un air de vielle. Puis les épisodes se déroulent en tableaux de genre admirables. Ces merveilles ne sont pas de notre sujet. Mais il importe de faire remarquer que plus d'une scène, imaginée par l'auteur du poème ou par le dessinateur de Simon Vostre, a été reprise par le grand artiste. Lui aussi nous montre la Mort venant saisir le pape au milieu de ses cardinaux et l'empereur au milieu de sa cour. Lui aussi met aux prises l'homme d'armes et la Mort. Chez lui aussi la Mort accompagne l'impératrice à la promenade, marche aux côtés du laboureur, arrache l'enfant à sa mère et à ses petits frères. Chez lui enfin, comme dans les Heures de Simon Vostre, la Mort est vaincue à la fin, puisque la dernière gravure représente le Jugement dernier, c'est-à-dire le triomphe de la vie éternelle.

Tant de ressemblances ne sauraient être l'effet du hasard. Holbein nous a donné, en somme, une magnifique illustration du *Mors de la pomme*. Sa conception de la danse macabre remonte jusque-là. Aux origines d'une des plus belles œuvres que la pensée de la Mort ait inspirées, se trouve donc notre poème français (2).

IV

La danse macabre illustre deux vérités : égalité des hommes devant la mort, soudaineté des coups que frappe la mort. Une

(1) Elle parut à Lyon en 1538 : elle est intitulée : *les Simulacres de la Mort*.

(2) Holbein subissait d'autre part l'influence de nos danses macabres qu'il connaissait par les danses macabres de Bâle.

telle œuvre isolée, dépouillée de son commentaire, ne conserve, à vrai dire, aucun caractère proprement chrétien. Les illettrés qui la contemplaient au cimetière des Innocens, sans pouvoir lire les vers édifians du préambule et de la conclusion, étaient libres de l'interpréter à leur guise. La plupart, il faut le croire, y trouvaient un encouragement à bien faire, mais quelques-uns, sans doute, y voyaient une invitation à jouir de cette courte vie. Au cimetière des Innocens, les filles de joie erraient sous les cloîtres et parmi les tombeaux.

Il est dangereux de faire appel à la mort et d'émouvoir si profondément la sensibilité. On dirait que l'Église le sentit. Dans le temps où se multipliaient les images un peu païennes de la danse macabre, parut un petit livre intitulé : *Ars moriendi*, l'Art de mourir. Un texte souvent frappant, mais surtout d'étonnantes gravures sur bois le rendirent bientôt populaire dans toute l'Europe. Il s'agit bien, cette fois, des terreurs et des espérances chrétiennes. La mort n'apparaît plus comme une ronde bouffonne, c'est un drame sérieux qui se joue autour du lit du mourant. A ses côtés se dressent l'ange et le démon qui se disputent l'âme qui va s'envoler. Moment redoutable. Il faut que le chrétien connaisse d'avance les tentations et les angoisses de ces heures de ténèbres, pour apprendre à en triompher.

L'*Ars moriendi* est l'œuvre d'un religieux ou d'un prêtre qui a souvent vu mourir. Il y a, dans ce petit livre, la sombre expérience d'un homme qui a recueilli bien des paroles à peine articulées. Ce prêtre était probablement un Français, car il s'inspire d'un opuscule de Gerson que les évêques de France, dans un de leurs synodes, avaient adopté pour l'éducation du clergé. Il a d'ailleurs emprunté à Gerson, non seulement son titre, mais encore une phrase qui ne laisse aucun doute sur la parenté des deux ouvrages. Notre *Ars moriendi* anonyme est donc postérieur à l'*Ars moriendi* de Gerson. On peut le placer, sans craindre de se tromper beaucoup, dans les premières années du xve siècle.

Des gravures sur bois assurèrent le succès de l'ouvrage. Ces gravures ont un vif intérêt pour l'histoire de l'art, car elles sont au nombre des plus anciennes que l'on connaisse. A quel pays faut-il en faire honneur? Les érudits ont tous nommé jusqu'ici les Pays-Bas. Depuis plus d'un siècle, c'est la tradition. Toute gravure primitive, dont la provenance est inconnue, ne peut être que flamande ou hollandaise. Faut-il ajouter que la tradition

n'est soutenue par aucune preuve? Tout ce qu'a écrit Dutuit des trois écoles qui, d'après lui, ont mis leur marque sur les premières éditions xylographiques de l'*Ars moriendi*, école flamande, école de Cologne, école d'Ulm, ne repose sur rien (1). Il est plus simple d'avouer qu'on ignore encore la vérité. Toutefois, comme le texte laisse deviner une influence de la France, il sera peut-être sage de se demander si les gravures ne seraient pas françaises.

Le succès de l'*Ars moriendi* fut plus extraordinaire encore que celui des danses macabres. Après les éditions xylographiques (2), commencèrent à paraître les éditions typographiques. Chaque nation eut la sienne. L'*Ars moriendi* fut traduit dans les principales langues de l'Europe. Il passa tour à tour en français, en allemand, en anglais, en italien, en espagnol. Sans cesse les vieilles gravures reparaissent. A peine se permet-on de les retoucher un peu, de rajeunir quelques costumes. L'Italie elle-même, si dédaigneuse de la barbarie gothique, s'inspire des rudes gravures sur bois de l'*Ars moriendi*. Elle leur enlève, il est vrai, tout leur caractère. Le sombre drame ne s'accommode pas de la symétrie, de la clarté et des jolis sourires de l'art de la Renaissance. On dirait Shakspeare arrangé par Voltaire.

L'*Ars moriendi* est un des plus curieux monumens de l'art et de la pensée du xve siècle. C'est dans l'édition publiée par Vérard (*l'Art de bien vivre et de bien mourir*) que se rencontre le commentaire le plus intéressant. Le texte latin, souvent obscur à force de brièveté, s'y trouve traduit, expliqué, développé par un véritable écrivain qui parle une langue grave, un français déjà classique.

Quant aux gravures, les plus belles sont celles des éditions xylographiques, et en particulier celles de l'édition que Dutuit appelle, du nom d'un collectionneur, l'édition Weigel. C'est d'après cette édition qu'ont été faits les dessins de Vérard. Mais le dessinateur parisien a, il faut l'avouer, un peu affaibli son modèle. L'original a quelque chose de rude, de heurté. Ce dessin farouche est en parfaite harmonie avec l'horreur du sujet. Dans l'édition de Vérard, les figures de démons sont conformes à un type reçu. L'artiste les dessina sans terreur. Dans l'édition xylo-

(1) Dutuit, *Manuel de l'amateur d'Estampes*, t. I, p. 33 et suivantes.

(2) On sait que ce qui caractérise les éditions xylographiques, c'est que le texte (aussi bien que les gravures) a été gravé sur une planche de bois.

graphique, au contraire, ces monstres à tête de veau, à bec de coq, à grosses lèvres de chien sont nés de la peur. Le paysan qui avait rencontré le diable aux quatre chemins, le moine qui l'avait vu se glisser sous son lit, pouvaient le reconnaître, affirmer qu'il était bien tel.

Un livre qui a édifié toute l'Europe mérite d'être brièvement étudié. L'édition de Vérard s'ouvre par un beau préambule. L'auteur y exprime l'angoisse sans nom du mourant qui sent que tout l'abandonne. Ses sens eux-mêmes, par qui lui venait toute joie, « sont déjà clos et serrés par la très forte et horrible serrure de la mort. » Une sorte de vertige s'empare de l'âme. C'est l'heure trouble qu'attend le démon. Les chiens de l'enfer, qui rôdent autour du lit de mort, livrent au chrétien le plus furieux assaut qu'il ait jamais soutenu. Qu'il doute au moment suprême, qu'il désespère, qu'il blasphème, et l'âme est à l'ennemi. « O Vierge, protégez-le! Une âme, a dit saint Bernard est plus précieuse que l'univers entier. Que le chrétien apprenne donc, pendant qu'il en est temps, à bien mourir et à sauver son âme. »

Le mourant est exposé à cinq tentations principales. Dieu, d'ailleurs, n'abandonnera pas le chrétien, et cinq fois il enverra son ange le réconforter.

La première tentation s'adresse à la foi. La vieille gravure nous montre le mourant dans son lit. Ses bras nus sont maigres comme ceux du sinistre compagnon qui conduit la danse macabre. Jésus-Christ et la Vierge sont à ses côtés, mais il ne les voit pas. Un démon lève une couverture derrière sa tête et lui cache le ciel : tant il faut peu de chose à l'homme pour oublier Dieu. Ses yeux, cependant, errent sur une vision que le démon lui envoie. Il croit apercevoir les païens à genoux devant leurs idoles, et une voix ironique lui souffle à l'oreille : « Ces gens-là voyaient au moins les dieux qu'ils adoraient, mais toi, tu crois ce que tu n'as pas vu, et ce que personne ne verra jamais. As-tu entendu dire qu'un mort soit revenu de là-bas pour porter témoignage et rassurer ta foi (1) ? »

Le pauvre moribond ne trouve rien à répondre. Mais voici qu'à la page suivante un ange de Dieu s'est abattu près de son lit. « N'écoute pas la parole de Satan, lui dit-il; il ment depuis le commencement du monde. Sans doute tout n'est pas clair

(1) Nous résumons le plus brièvement possible le commentaire de l'édition de Vérard.

dans ta foi, mais Dieu l'a voulu ainsi, pour que tu aies le mérite de croire. C'est la part de la liberté. Sois donc ferme dans ta croyance. Songe à la foi profonde des patriarches, des apôtres et des martyrs. » Et l'on voit paraître au chevet du mourant les saints de l'Ancienne et de la Nouvelle Loi. Derrière les premiers rangs on aperçoit d'autres auréoles, et l'artiste, en quatre traits, donne l'impression d'une profonde armée.

La croyance du mourant demeurant inébranlable, le démon change de tactique. Il ne nie plus Dieu, mais il le représente comme inexorable. Après avoir attaqué la foi, il tente maintenant la vertu d'espérance. Des monstres hideux recommencent à rôder autour du malade. L'un d'eux lui présente un grand parchemin : c'est la liste « de tous les maux que la pauvre créature a commis au monde. » Et voici que, par une incantation maléfique, ses crimes prennent un corps et lui apparaissent. Il revoit la femme avec laquelle il pécha, et l'homme qu'il a trompé. Il revoit le pauvre tout nu dont il s'est détourné, le mendiant qui eut faim à sa porte. Enfin il contemple avec horreur le cadavre de l'homme qu'il a tué et dont la plaie saigne encore. « Tu as forniqué, » hurle le chœur des démons, « tu as été impitoyable au pauvre, » « tu as assassiné. » Et Satan ajoute : « Tu étais fils de Dieu, mais te voilà devenu fils du diable; tu m'appartiens. »

Mais l'ange de nouveau descend du ciel. Quatre saints l'accompagnent. C'est saint Pierre qui renia trois fois son maître; c'est Marie-Madeleine, la pécheresse, c'est saint Paul, le persécuteur, que Dieu foudroya pour le convertir; c'est le bon larron qui ne se repentit que sur la croix. Voilà les grands témoins de la miséricorde divine. L'ange les montre au mourant et lui dit ces paroles où respire une mansuétude céleste : « Ne désespère pas. Quand même tu aurais commis autant de crimes qu'il y a de gouttes d'eau dans la mer, c'est assez d'un seul mouvement de contrition du cœur. Il suffit que le pécheur gémisse pour qu'il soit sauvé, car la miséricorde de Dieu est plus grande que les plus grands crimes. Il n'y a qu'une faute grave, c'est de désespérer. Judas fut plus coupable en désespérant que les Juifs en crucifiant Jésus-Christ. » En entendant ces paroles, les démons s'évanouissent en criant : « Nous sommes vaincus ! »

Si Dieu pardonne tout à la vraie contrition, il faut que Satan détourne l'homme de la pensée de son salut, l'empêche de se repentir. C'est pourquoi il fait passer devant les yeux du pauvre

moribond des images qui le remuent jusqu'au fond de l'âme. Il lui montre sa femme, son petit enfant. Sans lui, que vont-ils devenir? Et que va devenir sa maison? Un démon à tête de coq étend le bras, et la maison apparaît. La porte de la cave est ouverte, et déjà un mauvais serviteur commence à mettre le tonneau en perce. Un voleur entre dans la cour, et, sans façon, va prendre le cheval à l'écurie. Que faire? Comment sauver ces richesses, « qui furent plus aimées que Dieu lui-même? »

L'ange revient au secours du chrétien. A son tour, il fait apparaître des images au chevet du chrétien, mais des images qui consolent. Il lui montre Jésus-Christ nu sur la croix. Nous aussi nous devons, à son exemple, mourir dépouillés de tout. Sachons, comme notre maître, renoncer aux choses de la terre. Soyons sans inquiétude sur le sort de ceux que nous aimons; Dieu y pourvoira. Et, en effet, un ange abrite sous un voile la femme et le fils qu'aime le pauvre mourant.

Mais il faut abréger. La lutte, enfin, se termine. Haletant, suant d'angoisse, le mourant a livré la dernière bataille et il a vaincu. Le lecteur halète lui aussi. Qu'il est laborieux cet enfantement d'une âme à la vie éternelle! La dernière page du livre apporte un sentiment de délivrance. Le chrétien vient de mourir. Le prêtre qui a reçu ses dernières paroles lui met dans la main un cierge de cire. L'âme est sauvée. La meute infernale rugit, les griffes menacent, les mâchoires s'ouvrent, les poils se hérissent. Vain effort. L'âme emportée par les anges monte paisiblement vers les hauteurs.

On s'explique maintenant le succès de l'*Ars moriendi*. Ce texte pathétique, ces gravures redoutables remuaient profondément des âmes toujours occupées de la pensée de la mort. En d'autres temps, l'œuvre serait entrée dans l'art monumental; on en eût sculpté les chapitres au portail des cathédrales. Au xve siècle, l'imprimerie s'en empara. Multipliée à des milliers d'exemplaires, elle toucha autant d'âmes qu'elle eût fait, sculptée au front de l'église.

Au fond l'*Ars moriendi* apparaît comme un épisode de cette grande psychomachie, de cette lutte éternelle du bien et du mal, que le moyen âge a représentée sous tant de formes. Ici, c'est au moment où l'âme s'envole du corps, que les deux principes engagent la bataille suprême. Dès le xiiie siècle, les artistes représentent cette bataille. A l'instant où l'âme, sous la figure d'un

petit enfant, abandonne le cadavre, l'ange et le démon s'élancent pour s'en emparer. Ils se livrent un furieux combat, et la lutte dure jusqu'à ce que l'un des deux reste vainqueur.

Assez rare au XIIIe siècle, et même encore au XIVe, la lutte pour la possession de l'âme devient extrêmement fréquente au XVe siècle. Les livres d'Heures enluminés nous en offrent de nombreux exemples. Le miniaturiste représente généralement l'enceinte du cimetière avec sa chapelle, ses cloîtres, ses charniers chargés à se rompre comme de riches greniers. La fosse est creusée et deux fossoyeurs y déposent le cadavre cousu de la tête aux pieds dans un linceul. Dans le ciel, cependant, la lutte suprême est engagée, l'ange et le démon sont aux prises, et l'âme tremblante attend que la victoire ait décidé de son sort. L'ange est rarement caractérisé : l'artiste, pourtant, lui donne parfois l'armure et l'épée de saint Michel. Saint Michel est l'antique rival de Satan, et la bataille qu'il a engagée avec lui au commencement du monde, il la continue tous les jours. Saint Michel est donc l'ange de la mort, le défenseur qu'on invoque dans l'attente du grand combat. Dans les testamens, saint Michel est parfois nommé après la Sainte Trinité.

C'est sous cette forme abrégée que les artistes représentèrent la lutte des deux principes se disputant l'âme chrétienne. La faveur que rencontra cette scène au XVe siècle s'explique sans doute par le succès de l'*Ars moriendi*. La lutte pour la possession de l'âme exhalée par le mourant en est la dernière page et le suprême épisode.

Ainsi, à la fin du moyen âge, l'image de la mort est partout. Ce n'est pas seulement au cimetière qu'on la rencontre, on l'a sous les yeux dans l'église. En tournant les pages de son livre d'Heures, on l'aperçoit encore. Rentré chez soi, on la retrouve. Un crâne est sculpté au manteau de la cheminée, une page de l'*Ars moriendi* est clouée au mur. Et la nuit, quand on dort et qu'on oublie, on est réveillé en sursaut par le veilleur qui psalmodie dans les ténèbres :

Réveillez-vous, gens qui dormez,
Priez Dieu pour les trépassés.

ÉMILE MALE.

POÉSIES

IN MEMORIAM

Es-tu mort tout entier, Poète illustre? Non.
Car ton Œuvre s'érige, en des splendeurs insignes,
Avec la majesté sereine de ses lignes,
Comme au soleil levant surgit le Parthénon.

Toi qu'unit à Ronsard un fraternel chaînon;
Dont l'âme eut la candide envergure des cygnes,
Je songe avec douleur que mes vers sont indignes
D'éterniser ta gloire et d'exalter ton nom.

Ah! semblable aux Héros que tu créais sans trêve,
Grandis dans la Légende et plane dans le Rêve,
Ébloui par l'Amour, par Dieu transfiguré;

Et, d'un triomphal geste, aux lieux où tu te voiles,
Pour consoler la terre où nos cœurs t'ont pleuré,
Fais vibrer l'ample Lyre au rythme des étoiles.

SOLITUDE

Depuis que je me suis isolé, hors de tout,
Que j'ai fui les cités, les tumultes, les haines,
Mes erreurs d'autrefois me semblent si lointaines,
Que la Nature avec un sourire m'absout.

Comme retourne au toit natal le fils prodigue,
Sûr d'y trouver encore un accueil indulgent,
J'apporte aux champs anciens, sous des cheveux d'argent,
Un esprit accablé de fièvre et de fatigue.

Je penche avec douleur sur le miroir des eaux
Un front précocement flétri par les années,
Et ressuscite en vain mes chimères fanées,
Sur qui gémit le chêne et pleurent les roseaux.

Mais, sous le vaste azur où je me réfugie,
Parmi les fleurs et les brins d'herbe frémissans
Et les germes gonflés de sucs vierges, je sens
Mille effluves emplir ma poitrine élargie.

Car, maternellement vibre en nobles accords,
Parmi tout ce qui croît dans l'argile ou le sable,
La claire vision, la grâce intarissable
Qui renouvelle l'âme et rajeunit le corps.

O Nature, éternelle Amante, Béatrice
Radieuse, à laquelle en tremblant a tendu
Ses bras désespérés plus d'un Dante éperdu,
Des exils et des deuils sois la consolatrice.

Heureux qui, sur ton sein qu'on n'épuise jamais,
Retrempe sa vigueur usée au sein des villes.
Heureux qui règne en paix, loin des foules serviles,
Sur les halliers déserts et les graves sommets.

Heureux qui, de ta sève où fermente la vie,
Se fait un sang de pourpre et des muscles d'acier.
Heureux qui, revenu vers le sol nourricier,
De toi repaît sa faim longtemps inassouvie.

Heureux qui, pour rester viril, gravit les Monts
Et fraternise avec leurs abîmes sauvages.
Heureux qui, las enfin des mornes esclavages,
Aux libres vents du ciel dilate ses poumons.

Heureux aussi qui, sur la glèbe séculaire,
Reconnaît l'âpre sceau d'innombrables aïeux,
Et foule avec amour les sillons glorieux
Dont chaque race attend sa force et son salaire.

Tel je médite, et l'heure après l'heure s'en va;
Et je mêle, en un tendre hymen qui se consomme,
Aux choses qu'aujourd'hui rêve mon cerveau d'homme
Les choses que jadis mon cœur d'enfant rêva.

Dans la moindre harmonie éparse en la caresse
Des souffles, des rayons, des baumes, tel je veux
Que mon être se fonde en intimes aveux,
Avant que dans la terre obscure il disparaisse.

Tel, pour aimer sans trêve et survivre à l'oubli,
Je veux que, dans le moindre atome dispersée,
Tout l'univers recueille un peu de ma pensée,
Quand de pieuses mains m'auront enseveli.

PLEURS DANS LE SOIR

Mon Dieu, ce jour finit de même qu'il est né.
Dans un sourire et dans une extase il s'achève;
Et mon cœur, que hanta plus d'un funeste rêve,
Vous le rend aussi pur que vous l'avez donné.

O Dieu, je vous immole, humblement prosterné,
Le douloureux amour qui m'obsède sans trêve,
Afin que vers vous seul, dans le soir d'or, s'élève
Ce cœur fragile où seul vous avez moissonné.

Un vent de sacrifice effleure les collines
Où peut-être ont prié des âmes orphelines.
Le ciel est nuancé de rose et de lilas.

Accueillez du pécheur l'offrande volontaire,
Dieu propice, et baignant d'ombre les destins las,
Versez le crépuscule adorable à la terre.

MATIN DE MAI

L'aube prépare un jour divin,
Et la solitude m'en laisse
Savourer toute la mollesse,
Comme on déguste un noble vin.

Le roc même ouvre à la lumière
Son cœur de granit qui se fend.
L'univers, ainsi qu'un enfant,
S'éveille en sa grâce première.

Des bœufs courbent leurs fronts jumeaux
Pour les tâches accoutumées,
Et de matinales fumées
S'élèvent d'agrestes hameaux.

Le bruit d'une faulx qu'on aiguise
S'ajoute au bruit d'un char lointain.
Dans des champs qui fleurent le thym
Un lièvre roux erre à sa guise.

La brise joue avec l'osier
Sur l'étang qu'un reflet satine.
J'évoque en moi l'âme latine
Déjà prête à s'extasier.

Je vois, comme aux jours de Tibulle,
Suspendue au flanc de ce mont,
Une chèvre qui broute et dont
La clochette tintinnabule.

Ce paysage radieux
Résonne, comme au temps d'Horace,
Des plaintes du bélier vorace
Que nul berger n'immole aux dieux,

Tandis que la génisse agile,
Qui bondit sur l'herbe du pré,
Lustre aux ormeaux son cuir pourpré,
Comme à l'époque de Virgile.

Ému, je me sens emporté
Vers la bucolique et l'églogue.
C'est un printemps d'amour qui vogue
Sur un océan de clarté.

Quelque douce aïeule à quenouille
Fait tourner d'alertes fuseaux.
Parmi les joncs et les roseaux
Une laveuse s'agenouille.

Et sur un rythme si troublant
Que du double accord l'âme est pleine,
Se dévide la blanche laine
Et ruisselle le linge blanc.

Mais quelle ivresse harmonieuse
S'exhale en vieux airs attendris?
Un pâtre chante et je souris
Au pâtre assis sous une yeuse.

Par la voix d'un merle une fleur
Suavement apostrophée,
Érige son frêle trophée
Pour encenser l'oiseau siffleur.

Un essaim d'or, au creux d'un frêne,
Vibre en murmures infinis.
Le frais gazouillement des nids
Sur l'hymne des sources s'égrène.

Et dans les plaines tour à tour
Par le soc tranchant sillonnées,
Les futures gerbes sont nées,
Fruits amers d'un rude labour.

Ainsi, tant que l'Astre qui monte
Gravira l'azur éclatant,
J'irai devant moi, feuilletant
Les pages d'un merveilleux conte

Tels mes yeux seront occupés
De ce qui les charme et les touche,
Jusqu'à l'heure où le daim farouche
Descendu des bois escarpés,

Dans le vent, dont un souffle attise
Les brasiers suprêmes du soir,
Hume l'eau de son mufle noir
Encore embaumé de cytise.

STÈLE BRISÉE

Humble vierge, longtemps j'ai contemplé la pierre
Qui scelle lourdement la nuit sur ta paupière.
J'ai ployé le genou sur l'austère tombeau
Qui recouvre à jamais ton visage si beau
Modelé par l'amour en la plus pure argile.
Ton rire frais, tes clairs regards, ton pas agile
Sous un tertre ignoré gisent ensevelis;
Et la Mort, qui te berce à son vague roulis,
Emporte ton corps tendre en ses flots de ténèbres,
Comme une barque obscure au sein de mers funèbres.

Ceint naguère du myrte élégiaque, et tei
Qne l'eût divinisé quelque mythe immortel,
Ton front sent le cyprès croître où germaient les roses,
Et grandir l'infini des silences moroses
Où s'épanouissaient les gloires du printemps.
Hélas ! les molles fleurs, les oiseaux inconstans
N'exhalent plus pour toi leurs chansons ou leurs baumes,
Fantôme désormais au séjour des fantômes,
Aveugle à nos douleurs et sourde à nos sanglots,
Tu dors dans le sépulcre éternellement clos.
Et je dis que la moindre ivresse est un mensonge
La plus pâle lumière un mirage, et je songe
Que ta chair dans la terre informe se dissout,
Qu'en vain, désespéré, je te cherche partout,
Et que j'évoque en vain ta petite ombre amie
Si frêle dans sa grâce et dans son eurythmie.
Oh ! vers le champ fatal, vers le lieu décevant,
Triste tu me verras, vierge, requis souvent,
Comme le pèlerin qu'attire une relique,
Par la douceur de ton destin mélancolique.

INSCRIPTION FUNÉRAIRE

Lorsque je pense à toi, tu me parais moins morte,
Une lueur atteint le sépulcre où tu gis,
Et la fidélité d'un cœur tendre t'apporte
Des rayons vaguement surgis.

Enfant, lorsque je pense à toi, la moindre chose
De notre destinée heureuse d'autrefois,
Illuminant ta nuit qui se métamorphose,
La dore de fervens émois.

C'est une vision d'extase, mais si brève
Qu'elle s'évanouit comme un spectre léger,
Et que les vaporeux reflets d'un ancien rêve
Dans ta fosse semblent neiger.

Lorsque je pense à toi, que la Mort a ravie,
Hantée encore des plus chers souvenirs humains,
Vers les rumeurs et les fantômes de la vie
Tu joins de suppliantes mains.

Sans doute alors les voix, les formes incertaines
De ce qu'en notre langue obscure nous nommons
Des arbres, des oiseaux, des essaims, des fontaines,
Des torrens, des gorges, des monts,

Tout ce que le regret dans les tombes distille
Évoque le passé pour jamais aboli,
Et peuple l'ombre lourde et le silence hostile
Où ton pur visage a pâli.

Le charme des vallons, la grâce des collines,
Les crêtes que couronne une antique forêt
Ressuscitent baignés de clartés opalines,
Où notre humble amour transparaît.

Tu nous cherches perdus dans la Nature en fête,
Par gerbes moissonnant des aveux et des fleurs,
Et ta chimère, ainsi que mon angoisse, est faite
D'une infinité de douleurs.

Tu nous cherches errans sous la nef solitaire
Des vieux parcs, dans la pourpre héroïque des soirs,
Et l'astre, à l'heure où l'homme ébloui va se taire,
Transfigure les sommets noirs.

Tu nous cherches assis sur une roche agreste,
Des horizons marins émerveillant nos yeux,
Et tu répands des pleurs sur le peu qui nous reste
De tant de jours harmonieux.

Et la grave Nature, attristée elle-même,
Mêlant ses vains soupirs à tes larmes d'enfant,
Se lamente et prolonge une oraison suprême,
Comme un cœur en deuil qui se fend.

La brise qui, jadis, se jouant dans les sentes,
Caressait nos cheveux d'un suave baiser,
Achève son murmure en plaintes menaçantes
Et que rien ne peut apaiser.

La mer que nous aimions, la mer dont l'âme immense
Exhale une clameur de désespoir, la mer
Que heurtent aux récifs les souffles en démence,
Éternise son râle amer.

La source qui s'afflige en son lit de verdure,
Où naguère tous deux nous buvions à genoux,
N'ignorant plus, hélas! qu'ici-bas rien ne dure,
Sanglote ingénument sur nous

Et le hêtre où saigna la double initiale
Que sur son noble tronc j'ai gravée en songeant,
Gémit de n'avoir vu ta robe nuptiale
Frôler son écorce d'argent.

LÉONCE DEPONT.

LE ROMAN HISTORIQUE

AUX

ÉTATS-UNIS

En signalant, il y a quelques mois, la publication d'une nomenclature générale, assez superficielle et incomplète d'ailleurs, de tous les romans historiques, écrits dans les différens pays du monde, depuis l'origine du genre (1), M. Firmin Roz faisait observer que les neuf dixièmes de ces romans étaient anglais, le reste de la littérature européenne n'en fournissant guère qu'un dixième. Cette prédominance, qui s'affirma au XIXe siècle et qui ne fait que grandir, doit être attribuée, presque autant qu'à l'Angleterre proprement dite, aux États-Unis d'Amérique. Vers la même époque, chacun des deux pays eut son romancier national suivi par de trop nombreux imitateurs; Walter Scott précéda de bien peu Fenimore Cooper; la distance est même si courte qu'on ne peut soupçonner celui-ci d'avoir imité celui-là; au reste, ils ne se ressemblent guère. La supériorité du puissant évocateur d'un grand passé historique sur le peintre de l'Amérique primitive aux sujets très limités est trop évidente pour qu'on y insiste. Cooper a le désavantage en outre d'un style lourd et négligé, tandis que celui de Walter Scott n'est que simple et sans artifices, les caractères dont s'inspira l'auteur de

(1) *Une bibliographie du roman historique*, par Jonathan Nield. Voyez la *Revue* du 1er juillet 1904.

la Prairie manquent nécessairement de variété ; il a observé des espèces, plutôt que des individus ; encore lui reproche-t-on en Amérique d'avoir jeté sur les Peaux-Rouges le regard sentimental, souvent illusionné, des voyageurs français du XVIIIe siècle. Pour cette raison peut-être, Cooper a gardé plus d'admirateurs à l'étranger qu'en son pays même ; traduit dans toutes les langues, il n'y a rien perdu, tout au contraire. Mais, quels que soient chez lui les défauts de forme, il n'en semble pas moins certain que *l'Espion*, *le Pilote*, *le Pirate* ne seront jamais oubliés tant qu'existera une catégorie de jeunes lecteurs passionnés pour les aventures de terre et de mer. D'autres partisans plus éclairés ne manquent pas à Cooper ; s'il a créé parfois des personnages de convention, il fut l'observateur pénétrant de la nature dans des régions inconnues avant lui et qu'on ne peut traverser aujourd'hui encore sans les peupler, par l'imagination, des Indiens, trappeurs et pionniers façonnés de ses mains. Je me rappelle avec quelle intensité les récits de Cooper, lus et relus en mon enfance, me redevinrent présens, le jour où, sur le chemin du Canada, m'apparut, un peu avant notre lac Champlain, tout parsemé d'îles verdoyantes, ce lac George auquel il attribua jadis un nom plus poétique : *Eaux argentées*. Ils étaient là ses bons sauvages avec leurs canots d'écorce ; je découvrais au loin leurs terrains de chasse, et il restait assez de grands bois à l'extrémité que je côtoyais de cette douce mer intérieure pour me donner l'impression des forêts vierges que hanta *Bas-de-Cuir*. L'œil du *Dernier des Mohicans* avait embrassé, comme le mien, sous les lueurs palpitantes d'un ciel nuageux, cette suite de lacs grisâtres aux frissons d'argent, il avait vu s'assombrir à l'horizon ces pics sculptés dans l'améthyste et le lapis-lazuli et le même aigle s'envoler majestueux du haut de ce sapin mort.

Les sauvages, les pionniers, les coureurs de mer, les héros de la Révolution appartiennent à Cooper comme appartiennent à Scott les vieux *lairds* écossais et les *clans* des Highlands où nous comptons tant d'amis. Scott fut assurément un plus grand constructeur de caractères que Cooper, mais tous les deux se donnèrent pour tâche de peindre le pays natal, les scènes qui les avaient entourés dès le berceau et qui servent encore de cadre à leurs tombes vénérées. Scott put y placer des manoirs féodaux, y ressusciter les mœurs d'autrefois, grouper autour de

Marie Stuart et du Prétendant des événemens dignes d'intéresser le monde entier ; Cooper rencontra seulement au bord de lacs plus vastes et moins romantiques que le Loch Lomond les premiers habitans d'un pays neuf. Dès longtemps la critique a établi entre eux d'essentielles différences, mais ils ont en commun la richesse de l'imagination, l'inépuisable fécondité, le don d'émouvoir ou d'amuser sainement tous les âges par de pures et vigoureuses fictions qui demeureront populaires sans doute quand beaucoup de prétendus chefs-d'œuvre modernes auront vécu.

Si Cooper manque tout à fait de cet art consommé de l'expression et des nuances qui ne peut guère exister à l'aube d'une littérature, son contemporain Washington Irving, en contact fréquent avec l'Europe, a égalé les prosateurs anglais les plus célèbres du même temps. Tout le monde, des deux côtés de l'Atlantique, connaît son *Sketch Book* où est déjà porté à la perfection un genre cultivé ensuite de plus en plus aux États-Unis, la *short story*, la nouvelle. L'emprunt n'en fut pas fait à la mère patrie qui, avant l'avènement des Stevenson et des Kipling, avait surtout produit des romans en plusieurs volumes, auxquels on reproche trop de prolixité, quel que soit d'ailleurs leur mérite. C'est la France qui, sur le terrain de la nouvelle, rivalise avec l'Amérique ; on admettra même, sans trop de peine, croyons-nous, qu'elle la surpasse.

L'esprit de Washington Irving était plus raffiné qu'imaginatif, il glanait en voyage toute sorte de légendes et de traditions que, comme *Rip Van Winkle* et le *Val dormant* (*Sleepy hollow*), il plaça ensuite sur les bords de l'Hudson. Un rocher marque toujours, non loin de Tarrytown et de sa vieille église bâtie de briques rapportées de Hollande, l'endroit précis où Rip tomba dans son sommeil de vingt ans. Sunnyside qu'habita Washington Irving est voisin ; c'est un manoir de belle apparence au pignon recouvert d'un manteau de lierre sorti de la bouture que Walter Scott avait donnée à son propriétaire. Lierre du château d'Abbotsford transplanté au pays de Rip et qui est comme le symbole de l'union des deux littératures issues l'une de l'autre. La prose impeccable d'Irving est en effet celle du XVIIIe siècle anglais, plus froide, mais beaucoup plus soignée et plus académique que celle de Scott lui-même. Dans une maison de campagne toute britannique, sur un fleuve qui rappelle en

grand le vieux Rhin et ses rives abruptes, l'auteur de la *Knickerbocker History of New-York*, environné des anciens souvenirs hollandais que retrace cette histoire humoristique, polissait les jolis récits rapportés de ses lointaines ambassades; il y écrivit aussi la *Vie* de Washington, plus semblable à un roman qu'à une biographie proprement dite.

Les très intéressantes conférences que fit l'an dernier à la Sorbonne, sur la littérature américaine, M. le professeur Barrett Wendell, de Harvard, nous ont montré comment, au XVIIe siècle, cette littérature, qui n'était encore que la littérature anglaise émigrée, s'était bornée presque entièrement à la théologie, tandis qu'au XVIIIe, l'ère de l'indépendance, les Américains qui se sentaient encore anglais, bien que personnellement séparés de l'Angleterre, avaient déjà témoigné d'une certaine originalité avec des œuvres telles que celles de Franklin, par exemple, où les questions morales, philosophiques, religieuses sont revêtues d'un bon sens pratique tout spécial et où l'humour américain commence aussi à poindre; mais la Bible, l'histoire, la politique, la loi étaient seules à occuper la plupart des esprits; du roman il n'y a pas trace jusqu'à un certain Brockden Brown, cité par M. Wendell, mais qui probablement ne fut jamais lu hors de son pays. Il paraît avoir cultivé le genre fantastique, mystérieux et terrifiant à la manière d'Anne Radcliffe. Nous croyons cependant devoir nous borner aux œuvres de Cooper et de Washington Irving, en constatant que, si étrangers l'un à l'autre, ils eurent un trait en commun, l'aversion des puritains et des Yankees.

Quel champ superbe ils laissèrent par cela même à Nathaniel Hawthorne, le plus grand à beaucoup près des romanciers américains! Quoique ses livres soient surtout remarquables par la psychologie subtile et profonde qu'analysa ici même à plusieurs reprises Émile Montégut (1), ce fils de la Nouvelle-Angleterre puritaine devrait passer pour l'un des maîtres du roman historique, n'eût-il fait qu'écrire la *Lettre Rouge*. Le chef-d'œuvre qui porte ce nom universellement célèbre, *The Scarlet Letter*, nous met en présence d'une société conduite par la crainte de Dieu, l'horreur du péché, le perpétuel examen de soi-même, au plus sombre et au plus impitoyable fanatisme. Hawthorne, qui

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1852 et du 1er août 1860.

appartient à la race des fondateurs moroses de la République, nous les montre avec une force, un relief singuliers, créant une inquisition digne du moyen âge sur le sol où ils voulaient planter la liberté, brûlant sorciers et sorcières, attachant au pilori la femme soupçonnée d'adultère et mettant la plus cruelle intolérance au service de leur propre affranchissement religieux. Rien n'étonne autant que la persécution exercée par ces sectaires contre les quakers qui rivalisaient avec eux de vertu, d'austérité et de goût effréné pour l'admonestation.

L'époque coloniale au Nord et au Sud fut très exploitée par les romanciers, mais de fait chaque période de l'histoire des États-Unis, encore si courte et si peu chargée d'événemens, a trouvé son expression littéraire.

La fiction s'est enlacée pour l'embellir, comme la liane en fleur embellit la plus pauvre architecture, à cette réalité si rarement pittoresque, privée des prestiges qui s'attachent aux vieilles civilisations. Il faut apprendre à connaître les origines chevaleresques, les reliques ancestrales et les orgueilleuses traditions de la Virginie, *the old Dominion*, à travers les récits d'un de ses fils les mieux doués, Thomas Nelson Page; il faut entendre Grace King, palpitante d'émotion, raconter les vicissitudes politiques et sociales de sa Louisiane natale. D'autres ont pris pour thèmes la Révolution, l'esclavage (*la Case de l'oncle Tom*, ce livre de combat, pourrait être appelé avec raison un roman historique), la guerre civile de sécession, la colonisation de l'Ouest, la fièvre de l'or en Californie, la ruine et la reconstitution du Sud.

Parmi ces romans plus ou moins documentés, je voudrais citer *Hugh Wynn* (1), mémoires d'un quaker libre, qui fut lieutenant-colonel breveté de l'état-major du général Washington.

Ce nom de quaker libre a besoin qu'on l'explique. Pendant les dernières années qui précédèrent la séparation des colonies américaines de l'Angleterre, beaucoup de membres de la Société des Amis soutenaient que la seule résistance permise contre les oppresseurs était la résistance passive; une minorité, — les plus jeunes sans doute, — considérait la résistance active comme un devoir, quoi que pût enseigner la religion; il s'ensuivit de graves dissentimens, des débats orageux aboutissant à l'expulsion de ci-

(1) London, Fisher Unwin, Paternoster square.

toyens très honorables. Chassés de la Société des Amis, ils se distinguèrent les uns dans l'armée rebelle, les autres dans le service civil de l'État. A la fin de la guerre, leur nombre avait fort augmenté. La désignation de quakers libres leur restant, ils formèrent une secte distincte et se firent à eux-mêmes un exposé de doctrine qui peu à peu se confondit avec celui de la branche américaine de l'église anglicane, de sorte que leur nom ne dit presque plus rien à la génération présente. C'est pourquoi le docteur Weir Mitchell, médecin célèbre, poète et romancier tout à la fois, versé en outre mieux que personne ne peut l'être dans les annales de sa ville natale, Philadelphie, a entrepris de rappeler les drames de conscience et l'éveil patriotique, qui s'y produisirent au XVIIIe siècle. Son livre est long et diffus, mais intéressant par les détails mêmes. La vie des quakers à la veille de l'indépendance, dans la ville riche et prospère fondée par William Penn, nous y devient familière. En même temps, le docteur Weir Mitchell indique, avec l'autorité d'un savant très préoccupé des questions d'atavisme, la part de l'éducation sur le caractère d'un enfant quel qu'il soit. « Après, dit-il, que cessent sur lui les influences qui le gouvernaient jusque-là, l'homme doit lutter à son tour contre les effets du sang et de la direction qu'il a reçue; c'est-à-dire contre la conséquence des erreurs commises par ceux qui l'ont élevé. » La jeunesse de deux quakers, camarades tendrement unis, qui peu à peu échappent, l'un entraînant l'autre, à l'oppression du milieu où ils sont nés, nous attache, racontée par eux-mêmes, beaucoup plus encore que le récit des grands événemens auxquels ils furent mêlés. Il est curieux de voir quels caractères formait la règle inflexible d'une secte parfaitement indifférente à ce que l'enfance eût la part du bonheur dont nous nous ferions un si grand reproche de la priver.

Au reste, les ancêtres de Hugh Wynn n'ont pas toujours porté le grave accoutrement des quakers; tout petit, il a souvent regardé dans la chambre de son père un tableau qui représente une demeure pareille pour lui à un palais et qui se trouve être, — une indiscrétion l'en avertit malgré tous les soins minutieux pris pour le lui cacher, — la demeure ancestrale des Wynn.

Les quakers ont rompu avec les préjugés du monde, quelques-uns poussent l'humilité jusqu'à défendre que l'on grave un

nom sur leur tombeau; combien cependant cachent aujourd'hui encore dans leurs bahuts bien clos une vieille argenterie armoriée! Ils sont riches et hommes d'affaires habiles, malgré leur traditionnelle honnêteté.

Dès 1671 plusieurs familles nobles du pays de Galles, molestées pour refus de payer la dîme, étaient venues s'établir sur les terres qu'elles achetèrent aux Suédois. Le grand-père de Hugh Wynn, entre autres, laissa, par scrupule de conscience, à son frère cadet une propriété qu'avant la conversion qui l'arracha au luxe et aux plaisirs il avait grevée d'hypothèques. La race dont il a doté le Nouveau Monde serait passionnée, irritable et dure si le Saint-Esprit, qu'elle invoque sans cesse, ne l'empêchait de se laisser aller à l'emportement et à la contradiction. Mais tandis que le père du petit Hugh est sévère et taciturne, sa mère doit a une origine française des gestes prompts, gracieux, et la plus exquise sensibilité.

Leur maison familiale est semblable à celles que nous voyons encore à Philadelphie : un carré massif en brique rouge avec porche de style dorique. L'enfant part pour l'école vêtu de laine grise, tissée au logis, et coiffé du large chapeau plat qui le désigne déjà comme membre de la Société des Amis; la mère porte avec élégance la robe grise, le fichu blanc, la coiffure caractéristique des quakeresses. Jamais son seigneur et maître n'a pu se résigner à l'appeler Marie, ni même par l'équivalent de ce nom papiste en anglais; il lui défend de faire réciter à leur fils « Notre Père, » n'admettant que la prière improvisée qui jaillit du cœur; point de formalisme. C'est l'opinion de tous les Amis, commensaux de cette maison hospitalière, quoique rigide. Aux yeux du petit Hugh, ces visiteurs sont tous pareils, de gros hommes au teint fleuri, coiffés de chapeaux ronds, vêtus d'habits bruns à col droit et à boutons de corne, une lourde canne à la main. On les reçoit dans une salle à manger dont la particularité la plus frappante est sur le plancher une couche de sable blanc ayant deux pouces d'épaisseur, et où sont dessinés des zigzags, des astragales.

De l'école mixte où les petites filles, pour être fouettées, ôtent le corset, pareil à une cuirasse, qu'elles portent par dessus leur corsage, Hugh passe à l'Académie, fondation du docteur Franklin. Les amusemens y sont fort limités, beaucoup de jeux étant défendus aux jeunes quakers. Hugh est accou-

tumé à la sévérité; son père le bat pour la moindre incartade, mais toujours de sang-froid, quoique les coups soient rudes. En revanche, il ne lui accorde jamais un compliment. Cet être inabordable ne s'humanise qu'avec sa femme, à la condition expresse qu'elle ne parle point français, toutes choses françaises, et la langue notamment, étant selon lui les véhicules du mensonge. Le despote n'est cependant pas sans mérite, il a de fortes croyances et la main largement ouverte pour servir toute cause, quelle qu'elle soit, dont la secte des Amis puisse tirer avantage.

Hugh Wynn et son ami John Warder font ensemble leurs études jusqu'à l'Université qui les sépare de leur camarade favorite, Darthea Peniston, une délicieuse petite fille, peinte d'après nature avec complaisance à n'en pas douter, et que les deux inséparables doivent par la suite aimer d'un égal amour. John est timide et rougit comme une demoiselle, Hugh serait plus que lui disposé aux folies de son âge, mais quelles folies pourrait-on faire dans une société où le temps se passe en admonestations au prochain, en prières silencieuses et en examens de conscience, sans préjudice des affaires?

Côtoyant cette société maussade, il y a cependant les beaux messieurs et les belles dames qui, à travers les premiers grondemens de la Révolution, tiennent pour le Roi, et des salons où l'on joue aux cartes, et des dîners où l'on boit trop de madère. L'opulente maison d'une tante du pauvre Hugh, miss Gainor Wynn, vieille fille originale et de beaucoup d'esprit, qui ne se fait pas faute de critiquer vertement les manières des Amis, sert de trait d'union entre ces deux mondes si dissemblables. Hugh réussit donc quelquefois à s'égarer du mauvais côté.

Son père a beau faire bonne garde, lui imposer par exemple un métier manuel au sortir de l'Université; il ne réussira pas toujours à le défendre contre Bélial; ses précautions mêmes tournent contre lui. Hugh, pour lui obéir, a choisi d'être forgeron; il entre ainsi en contact direct avec le peuple et se rend compte, comme il ne l'avait pas fait encore, du vent de révolte qui souffle contre l'Angleterre. Au surplus, toute la jeunesse américaine est dès lors occupée de politique. Privée d'autres distractions, elle s'y intéresse comme elle s'intéresserait, faute de mieux, à une rixe, à un incendie, à une commotion quelconque. Chez son père, Hugh n'avait lu que les journaux conservateurs; dans la forge de son patron, mêlé aux masses que, jusque-là, il ne connaissait pas, il

apprend à partager les colères excitées par la fameuse loi du timbre (*stamp act*), la taxe sur le thé et autres vexations. En 1774, la ville de Philadelphie a perdu son air de froide respectabilité; elle est pleine d'officiers anglais, qui, tout en affectant entre eux un souverain mépris pour les colons, entraînent ceux-ci à jouer et à boire. Hugh suit leur exemple, et sa tante, qui est restée obstinément grande dame anglaise, n'y voit pas de mal.

Les brillans habits rouges trouvent chez elle des cartes et des vins généreux, ce qui ne l'empêche pas de souhaiter du bien aux corsaires qui commencent à donner quelque souci à la métropole; même, en habile femme d'affaires, elle ne se fait aucun scrupule de participer à leurs prises. C'est le temps où pères et enfans figurent dans les camps opposés, où les frères deviennent ennemis. La dissipation d'un côté, le mécontentement de l'autre, gagnent beaucoup de jeunes quakers, tandis que leurs anciens ne cessent de les dénoncer, de témoigner contre eux dans de longs meetings souvent très agités.

Le docteur Weir Mitchell expose ici sans ménagemens ce qu'il y eut de défections d'un côté, d'étroitesse de l'autre. Il n'est pas de ces Américains qui dissimulent à tout prix les torts de leurs ancêtres, les posant, quoi qu'ils aient fait, comme des saints : « C'est là, dit-il, très judicieusement, la faiblesse des nations jeunes aussi bien que des enfans. Aujourd'hui encore mes compatriotes me font sourire en posant Washington, notre grand président, comme un homme qu'aucune faiblesse n'effleura jamais. Il ne perdrait rien cependant à être humain. »

Hugh Wynn est, pour sa part, loin d'être impeccable, mais il eut beaucoup d'excuses. L'exagération de l'ascétisme est faite pour exaspérer à la longue une bouillante jeunesse, d'autant qu'avec son clair bon sens, il voyait très bien que, tout en s'enveloppant d'un manteau de prétendue justice, les Amis jugeaient sans aucune charité les motifs du prochain. Le principe de non-résistance est d'autre part difficile à observer quand les droits et les libertés de la patrie sont en jeu. Le crime serait peut-être de rester fidèle à une cause inique. Bref, tout en se laissant entraîner à festoyer avec les habits rouges, Hugh Wynn fait sentir la vigueur d'un poing de quaker à l'un d'eux qui d'ailleurs porte son nom, est son très proche parent, et détient plus ou moins honnêtement la terre seigneuriale des Wynn; après quoi,

mis en goût par cette prouesse, il a un duel avec un autre officier qui avait tenu des propos dénigrans sur l'affaire de Lexington d'où les colons rebelles sont sortis vainqueurs. Selon l'absurde coutume anglaise de ce temps-là, les témoins se battent en même temps que les deux principaux adversaires. Hugh a vite fait de mettre son officier hors de combat, mais le malencontreux John, qui le suit pas à pas dans toutes ses fredaines, est grièvement blessé. N'importe, il en reviendra, et la réputation restera aux quakers dans l'armée britannique d'être plus forts au jeu du sabre qu'on n'aurait pu le supposer.

Quel émoi pour la jolie Darthea qui s'intéresse aux deux compagnons au point de ne pas savoir au juste duquel, de Hugh ou de John, elle est le plus près de s'éprendre ! Il est vrai que son cœur hésitant n'est pas insensible non plus aux perfides séductions du beau capitaine Wynn, le cousin tory. Un cœur de jeune fille, nous explique l'auteur indulgent, pousse comme ces petites vrilles naissantes de la vigne qui cherchent vaguement à s'attacher : il s'ensuit des avances et des réticences qui peuvent donner aisément prise à de fausses interprétations. Mais combien nous aurions tort d'appeler ces avances et ces réticences tout grossièrement en français de la coquetterie ! C'est l'excès d'innocence qui provoque les longues hésitations de Darthea. Certes les charmantes *flirts* américaines n'ont pas de meilleur ami que le docteur Weir Mitchell, et un ami éloquent, un ami persuasif, puisqu'il arrive, en ce cas, à nous faire partager ses idées, à nous rendre tous amoureux de sa capricieuse héroïne.

Elle nous amuse et nous ravit, chevauchant en croupe derrière Hugh Wynn, sous le petit masque de toile que portaient les dames d'alors pour garantir la pureté de leur teint, un bras passé autour de la taille du jeune homme qui abuse en la tutoyant de l'habitude des quakers et n'en est pas moins très intimidé par ses malices et ses taquineries. Elle nous plaît de même, assise dans le jardin auprès de l'autre quaker, blessé en duel, le joli quaker blond à figure rougissante de jeune fille, que les attentions et la compagnie de cette aimable créature réconcilient aisément tant avec sa blessure qu'avec son péché. Le capitaine Wynn, paré de son habit rouge et du prestige d'un mauvais sujet, serait bien près de l'emporter sur les deux Amis car, comme lui, Darthea est tory en politique, mais elle est surtout la droiture même et, quand elle découvre qu'afin de mieux

réussir, son galant d'Angleterre emploie des moyens déloyaux, n'hésite pas à lui préférer une fois pour toutes le libre quaker Hugh Wynn. La cause de celui-ci a été plaidée auprès d'elle, avec un magnifique désintéressement par ce Pylade, qui a nom John Warder. Darthea, bien femme de toutes les manières, choisit, pour se donner à Hugh, le moment où il est malheureux. Expulsé comme brebis galeuse par le Conseil des Amis, chassé par son père qui menace de le déshériter, il a gagné, en effet, sous un déguisement l'armée des rebelles, et s'y est distingué au péril de sa vie. Ce qui suit est de l'histoire ; l'intrigue amoureuse ne s'y entremêle que d'un fil bien léger. Nous entrevoyons, discrètement évoqués, Washington, Lafayette, Rochambeau, les grands hommes d'Amérique et de France si étroitement unis alors au nom de la liberté. A signaler aussi un portrait nouveau pour nous et très curieux du traître Benedict Arnold.

Il est peu probable que ce livre, d'un intérêt trop spécial et plus long qu'il ne convient au goût français, soit, malgré ses mérites, jamais traduit dans notre langue. En revanche, un autre récit emprunté à la même époque, *A Tory Lover*, vient de prendre place avec succès dans une de nos bibliothèques les plus populaires (1), sous ce titre : *Le roman d'un Loyaliste*. L'éloge de son auteur n'est plus à faire ici. Il y a vingt ans, et davantage, que les lecteurs de la Revue ont lié une première fois connaissance avec Sarah Jewett; elle était au début d'une carrière qui a été celle du romancier attitré de la Nouvelle-Angleterre, au second rang seulement après Hawthorne, dont elle n'a d'ailleurs à aucun degré le pessimisme. Ses impressions de la nature, bornées à la province du Maine, annonçaient déjà un écrivain dans le sens que nous donnons à ce mot, et elle avait composé sans beaucoup d'art, mais avec la pénétrante originalité qui marque tout ce qu'elle touche, un roman où entraient ses souvenirs de jeunesse : *A Village Doctor* (2). Ensuite parurent, d'année en année, ces nouvelles d'une sobriété toute virile où l'humour n'exclut ni la tendresse ni la douceur.

La romancière, qui a voyagé depuis, revient toujours à son village de South Berwick chercher des paysages familiers, des figures amies ; c'est ainsi que nous avons eu ces petits chefs-

(1) *Le Roman d'un Loyaliste*, par Sarah Jewett, traduction de Mlle H. Douësnel. Bibliothèque de la famille, 1 vol., Hachette.

(2) *Le roman de la femme-médecin*. Voyez la *Revue* du 1er février 1885.

d'œuvre si sincères : *Miss Tempy's Watchers*, *Decoration day*, *The Queen's Twin*, *A Native of Winby*, et tant d'autres qui se succédèrent, d'une valeur toujours égale, comme les perles d'un collier. Rien cependant, pas même le grand succès d'un de ses derniers livres, plus ample, sinon plus parfait que les autres, *The Country of the pointed firs*, ne pouvait faire supposer que l'auteur de ces brèves esquisses de la vie provinciale céderait un jour à la tentation d'aborder un genre qui tombe si facilement dans la convention et la banalité, le roman historique, préféré, bien à tort, au roman de mœurs. N'allait-elle pas s'y montrer inférieure à elle-même? Il n'en fut rien. Miss Jewett a mis ses qualités habituelles au service de l'histoire, elle a su ajouter à l'observation précise des faits tout le mouvement dramatique nécessaire sans s'écarter de la simplicité ni de la vérité.

Autant que jamais elle reste fidèle à sa méthode : ne peindre que ce qui l'entoure. C'est à Berwick, c'est à Portsmouth dont elle connaît tous les aspects, que son héros Paul Jones prépara en effet la fameuse expédition du *Ranger*, ce mauvais petit bateau qui porta jusqu'en France, pour l'y faire reconnaître, la fortune naissante d'une grande nation. Tout près de la demeure de famille où s'écoule la vie studieuse de Sarah Jewett, passe, bondissante, la Piscataqua, sur les rives de laquelle l'aventurier écossais dévoué au service de la future république reçoit au premier chapitre l'opulente hospitalité du colonel Hamilton. Dès cette entrée en matière, le lecteur est surpris par la peinture de la haute vie coloniale, dont ceux qui s'obstinent à refuser un passé à l'Amérique ne soupçonnent ni le luxe solide, ni la dignité sévère. Autour du capitaine, prêt à porter en France la nouvelle de la capitulation de Burgoyne, se groupent des personnages qui, sur l'arrière-plan familier que miss Jewett excelle à rendre, ressortent avec le relief et le franc réalisme de bons portraits hollandais : le major Tilly Haggens qui a beaucoup guerroyé contre les Indiens, grand, lourd, mal bâti et non dépourvu cependant d'une certaine élégance, telle une bouteille ventrue de vieux bourgogne ; d'autres notables en jabot, manchettes, manteau rouge à collet de velours ; le ministre, de haut lignage ecclésiastique, qui, avec son tricorne, son ample redingote, son long gilet à vastes poches, le col blanc qui lui tient le menton très relevé et que fixe derrière la tête une

boucle d'argent assortie aux boucles de ses étroites culottes et aux autres boucles larges et plates qui ornent ses souliers, a l'air, autant qu'un homme peut l'avoir, d'un grave in-folio à fermoir, son costume paraissant fait pour sa personne et répondant à son équipement intérieur ; l'hôte enfin, en habit bleu à revers rouges, de robuste apparence, les cheveux poudrés, les traits empreints d'une expression volontaire et sérieuse, cette espèce de maturité un peu dure expliquant le succès d'un grand armateur, d'un prince marchand à qui ont réussi toutes les entreprises de terre et de mer. Deux traits suffisent à poser d'aplomb chacun d'eux.

Les nègres eux-mêmes, serviteurs de ces puissances locales, ont le même air d'importance bien nourrie que leurs maîtres, et au milieu de ce monde carrément assis dans une prospérité que pour sa part il n'a jamais connue, passe en saluant à droite, à gauche, comme un souverain pourrait le faire, avec une raideur qu'il met sur le compte de la crampe de bord, le pauvre et maigre capitaine Paul Jones, les dominant tous par la force de sa volonté, de sa résolution, du démon de la gloire qui s'agite impatiemment en lui : « Sur sa face de marin aux traits nettement accusés, dans ses yeux vifs qui ne semblaient pas observer les choses prochaines, mais regarder d'un long regard plein d'espoir vers l'horizon, il y avait une intense énergie. Il était petit et un peu voûté à force de vivre entre les ponts; son épée, trop longue pour lui, battait le sol à mesure qu'il marchait. »

Tel qu'il est, usé déjà par l'adversité, Paul Jones aime autant que peut aimer un homme qui a l'ambition pour maîtresse tyrannique et jalouse, la plus noble, la plus attachante héroïne que nous ayons depuis longtemps rencontrée dans aucune littérature, Mary Hamilton, le type accompli de la Rebelle patriote, une personne de tête et de cœur. Mary se sert de l'empire qu'elle a sur le capitaine pour faire embarquer à bord du *Ranger* son jeune amoureux, le tory Wallingford et de la passion juvénile que Wallingford lui a vouée pour gagner celui-ci au parti de la liberté.

On s'étonne qu'une main féminine ait pu tisser la trame solide où s'entremêlent les aventures d'amour et de guerre prêtant au livre le double intérêt de l'histoire et de la psychologie. D'autre part une main purement virile aurait-elle su dessiner certains portraits de femmes : la grande dame tory qui tient tête

à la populace acharnée contre sa maison ; la servante-maîtresse Peggy et les satellites qu'elle mène tambour battant, les demoiselles, riantes et parées ce soir, qui, demain, seront prêtes à tous les sacrifices pour résister à l'oppression anglaise et préparer l'avenir de leur pays libéré, cette Mary Hamilton au premier rang, dont le type rare existe encore au pays où on nous la montre prudente et courageuse, adroite et sincère, poussant le *self-control* jusqu'à l'héroïsme, si réservée, si patiente qu'on pourrait croire chez elle parfois à une froideur qui n'est que l'extraordinaire possession de soi? Nous le verrons bien lorsque, intrépide, elle ira chercher par delà l'Océan l'homme qu'elle aime, l'arracher aux abominables geôles anglaises où pourrissent les prisonniers de guerre. Qu'il ait les apparences d'un félon, elle n'y croit pas, sa foi est la plus forte. De telles femmes, — puisse leur espèce se multiplier en tous pays! — réalisent l'*éternel féminin* qui élève l'homme au-dessus de lui-même; elles semblent nées pour conduire ceux qu'elles éblouissent et qu'elles subjuguent vers de grandes choses, tout en leur restant fidèles jusque dans la pire adversité.

Des scènes de tout premier ordre, bien que très diverses et que nous ne saurions trop recommander aux lecteurs attentifs d'un roman qui ne doit pas être parcouru à la légère, sont les discussions entre Franklin et Paul Jones, l'attaque nocturne par celui-ci des côtes anglaises à Whitehaven, la rencontre dans la vieille abbaye, à Bristol, de Mary Hamilton, toute à la recherche de son amant, avec Paul Jones déguisé, dont la tête est mise à prix. Supérieure encore peut-être, la page courte et vibrante où sonne le premier salut accordé au drapeau américain, que nul n'avait reconnu encore, par une frégate de guerre française. Pauvre petit *Ranger*, misérable et délabré! Il ne sait ce qui l'attend, dédain ou sympathie, et le voilà qui, sur la côte de Bretagne, près de Quiberon, passe lentement, de l'air le plus fier possible, entre les formidables vaisseaux de haut bord de la marine française. Les treize coups du salut réglementaire sont tirés. Lui répondra-t-on, ou bien son salut va-t-il être négligé comme le serait celui d'un bateau de plaisance dont les passagers auraient agité leur mouchoir?... Soudain on voit s'élever un flocon de blanche fumée; puis les puissans canons du vaisseau amiral ébranlent l'atmosphère : une, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf fois... Après quoi, ils se

taisent, mais les coteaux de Carnac renvoient de longs échos.

Paul Jones appelle son timonier :

— Vous pouvez dire à l'équipage que ceci est le salut de la France à notre République et le premier hommage rendu à nos couleurs.

Tous entendent, tous comprennent qu'ils viennent d'assister au baptême d'une grande nation, tandis que le petit capitaine, soulevant son chapeau, reste immobile, les yeux fixés sur le drapeau américain.

La précision des moindres détails dans ce chapitre, aussi sobre qu'il est émouvant, montre assez avec quelle conscience miss Jewett a voyagé en Bretagne, suivant pas à pas, le long des côtes, la route même du *Ranger*. Sur tous les points, elle s'est renseignée de même aux sources les plus vivantes et les plus sûres. On dirait qu'à Paris elle a prêté l'oreille aux propos de Franklin, qui tient en échec les bouillans projets de Paul Jones, et qu'à Bristol, elle a fréquenté les royalistes émigrés, si surpris d'être froidement reçus dans la mère patrie où ils n'ont plus leur place. Tout est étudié de près, documenté, reconstitué. Si la version française d'un *Tory Lover* eût paru un an plus tôt, gageons que le public se serait ici beaucoup plus intéressé à un événement qui ne fit que peu de bruit, en somme, la translation des cendres exilées de Paul Jones. Nous étions mal renseignés sur ce grand marin qui eut le malheur de survivre obscurément à sa renommée.

On ne peut douter, en tout cas, que la publication de l'œuvre originale aux États-Unis n'ait contribué à créer un renouveau d'enthousiasme pour l'héroïque aventurier qui avait déjà inspiré à Cooper *le Pilote*, et dont la tombe anonyme se cachait, après tant de hauts faits, sous le pavé de Paris.

Mérite rare dans un roman dont une partie se passe en France, on ne relèvera dans *A Tory Lover* aucune des lourdes bévues habituelles aux auteurs anglais et américains qui s'égarent chez nous pour le choix de leur sujet. Il est bien probable qu'ils se moquent des fautes que nous faisons en parlant de leurs pays respectifs, comme nous sourions de celles qu'ils commettent à notre endroit, mais qui donc nierait que dans ces fautes ils retombent plus souvent que nous ? Quelle fureur de citer en les écorchant des mots dont on dénature le sens, d'émailler un dialogue de phrases inintelligibles ! Et ceci n'est

rien encore auprès de l'ignorance des caractères qui se trahit à chaque pas.

Après avoir fait un franc éloge du roman national aux États-Unis, nous avons le droit de dire que rien n'est généralement plus médiocre que le même roman historique situé à l'étranger. Notre histoire est ou mal connue ou comprise à un point de vue qui nous déconcerte; exemple, les jugemens sur Jeanne d'Arc et sur Napoléon. De plus, il y a l'extrême difficulté de pénétrer l'âme d'une autre race. Je parle pour nous comme pour nos voisins; la meilleure partie des *Trois Mousquetaires* n'est pas celle qui se passe en Angleterre, ce qui excuse Walter Scott d'avoir tracé dans *Quentin Durward* une figure de Louis XI un peu sommaire; mais il y a loin de ces imperfections aux erreurs dont fourmillent la plupart des romans écrits en langue anglaise d'après les formules d'Alexandre Dumas. Car, au fond, Alexandre Dumas est toujours, des deux côtés de l'Atlantique, un modèle envié, notamment par les dames qui se livrent au genre de littérature dont il usa et abusa. Seulement, on ne peut pas toujours dire d'elles ce que son fils disait de l'auteur de la *Reine Margot:* « Faut-il qu'il ait été fort en histoire pour la travestir ainsi! »

Parcourez plutôt *The Helmet of Navarre* de miss Bertha Runkle (1), et vous verrez de quelle façon cette romancière, dont l'œuvre se vendit d'emblée à cent mille exemplaires, conçoit la Ligue, la figure de Henri IV, etc. Nous reconnaissons « le bon roi » au juron de « ventre saint-gris, » mais il semble douteux que Mayenne ait aussi souvent juré « nom de Dieu » et surtout « nom d'un chien. » Nous n'insisterons pas sur le vide de ce roman que remplit pourtant un perpétuel cliquetis de rapières et tous les imbroglios, toutes les catastrophes imaginables, accumulés en quatre jours, les quatre journées qui précédèrent le triomphe du panache blanc au prix d'une abjuration, et la fin du siège de Paris. L'extrême jeunesse de l'auteur et son intrépidité nous désarment. Certes, la petite fille à longue natte pendante que faisaient voir naguère les journaux illustrés, promet un conteur de plus à l'Amérique, un conteur plein d'entrain et possédant au suprême degré cette jolie qualité du *go* qui cesse d'en être une cependant si la plume alerte se débride et court jusqu'à *s'emballer*. Mais nous lui conseillons de ne

(1) Macmillan and C°, 1 vol.

plus s'exposer au péril d'être comparée à Dumas, encore que la dernière mode aux États-Unis soit d'attribuer les livres de ce dernier à ses secrétaires et de n'exalter tout de bon que sa vie, cette vie de bohême à la *Monte-Cristo*, dont on accepte là-bas les légendes les plus invraisemblables avec une extrême naïveté.

Il serait trop long et bien inutile de faire le procès des romans et nouvelles, empruntés à l'histoire de France, qu'en Angleterre et en Amérique il eût mieux valu peut-être ne pas publier; j'ai plus de plaisir à découvrir çà et là quelques heureuses exceptions, comme *In the Name of Liberty*, par exemple. M. Owen Johnson y a placé très adroitement sa touchante histoire d'amour en marge de la Révolution française, sans prétendre à rien de plus que se pénétrer de l'atmosphère d'une époque.

La province de Québec, qui est bien la France, a suggéré aussi de bons romans aux observateurs Américains, mais, avant d'en finir avec les critiques, comment passer sous silence le petit livre d'une centaine de pages qui eut un succès retentissant sous ce titre : *Monsieur Beaucaire* (1)? Selon ses innombrables admirateurs, il réunit toutes les qualités d'éclat, d'élégance et de finesse. Examinons-les ici d'un peu près.

La scène est au XVIIIe siècle, dans une ville d'eaux fameuse, la ville de Bath; tout le grand monde du temps y afflue, hommes de cour, beaux esprits, femmes à la mode, et on joue un jeu d'enfer chez un Français obscur du nom de Beaucaire qui est venu en Angleterre avec la suite de l'ambassadeur marquis de Mirepoix, dont il fut quelque temps le barbier. Les nobles joueurs vont en cachette chez Beaucaire, car on aurait honte de fréquenter un individu de cette sorte; personne ne le reconnaît sur la parade. Sa maison est en fait une manière de tripot; ce qui ne l'empêche de tenir à sa merci un très puissant seigneur, le duc de Winterset, qu'il a surpris en train de tricher.

Pour éviter d'être démasqué par Beaucaire, le duc de Winterset consent, non sans peine, à le présenter sous un faux nom dans le monde, où personne ne le reconnaîtra, car le prétendu Beaucaire, quand il s'est débarrassé de ses moustaches et de sa perruque n'est autre, nul ne s'en doute, que le Duc d'Orléans, — vous avez bien entendu, le petit-fils du Régent, l'ami des philosophes, qui joua au naturel les financiers et les paysans dans les

(1) *Monsieur Beaucaire*, par Booth Tarkington, Mc Clure Phillips and Cº.

pièces qu'écrivait Mme de Montesson dont il fit la Maintenon de ses vieux jours, après une existence où la galanterie avait égalé le courage. Eh bien! Louis-Philippe d'Orléans a dû fuir la colère de Louis XV, qui voulait absolument le marier contre son gré à la princesse Louise-Henriette de Bourbon-Conti, et il se cache en Angleterre où il ne tarde pas à tomber amoureux de la belle des belles, lady Mary Carlisle. Celle-ci le trouve charmant, ce qu'il est réellement, malgré l'accent français très ridicule dont l'auteur a consciencieusement affublé ses propos d'un bout à l'autre du livre; elle agrée les hommages du duc de Chateaurien; c'est sous ce nom qu'il s'est glissé dans la haute société au bras de l'homme qui le hait, et qui est lui-même amoureux de cette fée aux cheveux d'or, lady Carlisle. Vous comprenez bien que le misérable guette sa revanche. Le prétendu duc de Chateaurien est devenu la coqueluche de Bath, par son esprit, son luxe, ses duels, ses façons chevaleresques et séduisantes. L'altière lady Carlisle a complètement perdu la tête. C'est le moment que choisit Winterset pour démasquer son ennemi, et de quelle manière atroce!

Au retour d'une fête à la campagne, tandis que le plus beau couple du monde échange des aveux à la clarté des étoiles, une troupe de mercenaires masqués tombe sur *le barbier*, comme ils l'appellent à grands cris; ils l'attaquent six contre un sous les yeux de sa belle, sans que les grands seigneurs d'Angleterre, présens à cette attaque, fassent rien pour le défendre, car Winterset leur a tout dit, sauf sa propre infamie. Jamais d'Artagnan n'eut à livrer de combat plus inégal, jamais il ne se tira mieux d'une lutte impossible. Gravement blessé, quoique cette blessure physique ne soit que peu de chose, au prix de la blessure intime que lui a faite le dédain, subitement exprimé, de celle qu'il adore, le Duc d'Orléans, trop heureux encore d'avoir échappé à la bastonnade et traqué de près par la police de Bath, trouve le moyen de reparaître, avec tous les ordres princiers étalés sur sa poitrine, à une fête donnée bientôt après en l'honneur de son frère, le comte de Beaujolais (un frère qu'il n'eut jamais, par parenthèse)... Au moment où Winterset et ses satellites, avec l'entière approbation de lady Mary Carlisle, vont le faire arrêter, le marquis de Mirepoix, présent à la réception, vient saluer Son Altesse, et le comte de Beaujolais, se jetant dans ses bras, à la française, lui annonce que le Roi renonce à ses

exigences, et le laisse libre de ne pas épouser sa cousine. Celle-ci, la princesse de Bourbon-Conti, est représentée dans ces pages comme un ange, ce qui nous étonne un peu, le caractère difficile et l'esprit caustique de la duchesse d'Orléans étant bien connus. Mais il fallait, pour plaire au goût américain, faire présager une union heureuse, au lieu de celle qui eut lieu réellement et fut tout le contraire. Grand dépit et profonde confusion pour l'ingrate lady Mary Carlisle, laquelle n'aurait pas su se contenter de M. Beaucaire, eût-il été le plus honnête homme du monde, ce qui arrache au prince cette triste, mais assez banale réflexion : « Les hommes ne sont donc que des noms ! »

Sur les droits de l'homme et les préjugés de son siècle, il a les mêmes idées que son futur fils Égalité ; mais rendons justice à M. Tarkington, il n'en fait pas montre. Jusqu'au dénouement imprévu, les scènes, presque toutes lestement dialoguées, sont bien conduites et amusantes, en dépit de cet absurde zézayement soutenu par une orthographe baroque qui fait penser au jargon anglais, intercalé çà et là dans certaines bouffonneries françaises. On comprend sans trop de peine que, grâce à un excellent acteur, Mansfield, *Monsieur Beaucaire* ait réussi au théâtre ; ce qui étonne davantage, c'est qu'il ait fait fureur en librairie.

Au reste, il est possible que nous arrivions un peu tard pour parler de la vogue du roman historique aux États-Unis ; les engouemens et les caprices s'entre-chassent là-bas avec plus de rapidité encore que chez nous. On dit que la mode va tourner, que les sujets favoris des romans nouveaux, très distinctement américains, sont les affaires, la politique, la finance, l'argent d'abord ; que le téléphone, le télégraphe, l'automobile, la locomotive doivent gronder, cliqueter, sonner, bourdonner à travers tous.

Le *Déluge*, autour duquel il y a beaucoup de réclame, n'est autre qu'un cataclysme de Bourse, on y est comme assourdi par le colossal conflit des affaires ! Les douze nouvelles qui composent le volume intitulé : *la Meilleure politique*, ont pour thème les incidens dramatiques de la profession d'agent d'assurances sur la vie, ainsi de suite, et le grand roman de l'année nouvelle est le roman de la Grève (1). Il est dédié par Octave Thanet, le pseudonyme bien connu de miss Alice French, à la

(1) *The Man of the Hour, by* Octave Thanet, 1 vol., Indianopolis.

mémoire d'un ouvrier qui fut aussi un *gentleman*. Personne n'a traité avec plus d'énergique bon sens que cette romancière de l'Ouest et du Nouveau-Sud, la question compliquée de la lutte, partout engagée entre le capital et le travail (1). Cette fois nous voyons ce que les nihilistes deviennent en Amérique, nous entendons leur opinion sur ce pays qui les avait tentés de loin : « On y est moins libre que chez nous ! » Pourtant quel produit parfait peut sortir, à en croire Octave Thanet, de l'union des deux races slave et anglo-saxonne, si mal assorties qu'elles paraissent au premier aspect ! La tête n'est pas tout, il faut avoir du cœur pour conduire et diriger les hommes ; mais le mépris du détail qui règne en Russie doit être corrigé ; c'est l'esprit pratique de l'Anglo-Saxon qui, à la fin, triomphera. Chez *l'Homme de l'heure présente*, la pitié contenue par la justice, l'idéal respectueux quand même de la réalité, aura sa large part.

Le roman tout d'actualité qui porte ce nom caractéristique, *The man of the Hour*, est par excellence une étude comparative, bien vivante, de races et de mœurs telle que l'Amérique seule pouvait la fournir. En outre, le tableau qu'il nous présente des terribles grèves de Chicago en 1895, dont l'auteur fut le témoin et la dénonciatrice, feront de ce livre dans l'avenir un roman historique à sa manière.

TH. BENTZON.

(1) *Dans l'Arkansas. Revue des Deux Mondes*, du 1er février 1896.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars.

Où en sont les inventaires ? M. Clémenceau a dit à la tribune du Sénat que depuis qu'il était aux affaires, — et il y était depuis une dizaine de jours, — on en avait fait quatre mille. Il en a conclu que l'application de la loi n'était ni abandonnée, ni interrompue. Mais il a ajouté que, partout où il rencontrait de la résistance, il s'arrêtait, le plaisir qu'il pouvait y avoir « à compter des chandeliers dans une église ne valant pas à ses yeux le sacrifice d'une seule vie humaine. » L'expression est humoristique, et peut-être rabaisse-t-elle un peu trop l'intérêt de la question. Mais si on le diminue aujourd'hui, hier on l'exagérait singulièrement. Il semblait que toute l'application de la loi fût liée aux inventaires, et c'est pourquoi le ministère d'alors déclarait bien haut qu'il ne reculerait pas. Ce n'étaient peut-être là que des mots. En tout cas, le gouvernement s'est rendu compte que l'émotion des catholiques, quel que fût le motif qui l'avait causée, était sérieuse, et qu'il y aurait quelque chose d'odieux à l'exaspérer encore, au risque de verser du sang sur le parvis des églises et d'avoir à y ramasser des cadavres. La proximité des élections générales, — elles auront lieu le 6 mai, — rendait pour le gouvernement cette situation particulièrement délicate. Il s'est arrêté et nous le félicitons de l'avoir fait; mais comment ne pas manifester quelque surprise à la pensée que c'est le ministère radical de M. Sarrien qui a pris ce parti humain et prudent, alors que le ministère, plus modéré en apparence, de M. Rouvier n'avait pas osé le faire, ou du moins n'avait pas osé le dire ? Serait-il donc vrai qu'un jacobin ministre n'est pas toujours un ministre jacobin ?

Au reste, la situation générale est de nature à inspirer au gou-

vernement des perplexités, sinon des inquiétudes. Il se trouve en présence de deux agitations qui pourraient l'une et l'autre devenir dangereuses : l'agitation religieuse et l'agitation ouvrière. La première était imprévue. Les auteurs de la séparation avaient tout arrangé pour que la loi passât complètement inaperçue au moment des élections et le restât même assez longtemps après. Les traitemens du clergé lui étaient maintenus pendant un certain nombre d'années et allaient ensuite en décroissant peu à peu jusqu'à extinction totale. Les palais épiscopaux, les presbytères étaient laissés, pendant plusieurs années aussi, à la disposition des évêques et des curés, et les églises indéfiniment. Tout paraissait donc bien combiné pour traverser sans accident la première étape, l'étape électorale. Ceux qui avaient voté la loi se complaisaient eux-mêmes dans leur habileté. Malheureusement pour eux, ils ont eu une distraction au sujet des inventaires. Ils attachaient si peu d'importance à l'opération qu'ils ont négligé de l'ajourner, comme ils avaient fait pour tout le reste : ils ont même décidé qu'on y procéderait dès la promulgation de la loi. C'est donc le seul article de celle-ci qui ait été appliqué avant les élections, de sorte que les catholiques qui, à tort ou à raison, voulaient manifester contre elle, n'ont pas eu l'embarras du choix : ils n'ont pu le faire qu'à propos des inventaires, et c'est à cela sans doute qu'il faut attribuer l'intensité d'une agitation aussi disproportionnée avec son objet apparent. Quoi qu'il en soit, le gouvernement a été surpris, et tous les ménagemens qu'il avait accumulés pour que la période électorale ne se ressentît pas de la loi de séparation se sont trouvés inutiles, faute d'un seul. Ce beau plan a manqué dans l'exécution parce qu'on en avait négligé un menu détail. Il nous serait impossible de dire quelles seront les conséquences électorales de ce fait. Peut-être les uns les exagèrent-ils, et les autres les atténuent-ils beaucoup : mais il est certain que le gouvernement s'en préoccupe, et que le scrutin du 6 mai en sera, dans une certaine mesure, influencé.

Les catholiques qui ont manifesté à la porte des églises se flatteront sans doute d'avoir obtenu par là un premier et très important résultat, et ils en triompheront contre nous qui avons désapprouvé la forme violente de leur opposition. Mais, d'abord, ce résultat n'est pas encore pleinement atteint et, à supposer qu'il le soit, il faudra encore se demander si c'est vraiment à des intérêts religieux qu'il profitera, ou si ce ne sera pas plutôt à des intérêts politiques. Nous continuons de craindre par-dessus tout la solidarité ou la confusion établie entre ces intérêts divers. Le jour où les catholiques seront

organisés en France en parti politique, il est douteux que la religion tire un bénéfice durable des alliances qu'elle aura été obligée de contracter. Alors commencera une lutte très longue et dont le dénouement reste incertain, mais qui, à mesure qu'elle se prolongera, accumulera les ruines et les douleurs. Les amis de l'apaisement, nous ne nous le dissimulons pas, n'auront aucun rôle à jouer au milieu des partis extrêmes animés de toutes les ardeurs de la bataille : ils ne pourront intervenir utilement que le jour où la lassitude générale mettra fin au combat. Mais beaucoup de choses précieuses auront péri dans la tourmente ou y auront été endommagées. C'est une des raisons, car il y en a encore d'autres, pour lesquelles la loi de séparation nous a toujours paru la pire des aventures. Nous avons fait contre elle tout ce qui était en notre pouvoir : nous voudrions aujourd'hui en atténuer les conséquences, c'est-à-dire préserver notre malheureux pays d'une guerre civile où chacun des deux partis aura des succès et des revers, et à l'issue de laquelle ils seront très mal en point l'un et l'autre. La campagne ne fait que commencer, et nos observations sont peut-être prématurées. Attendons les élections, puisque les évêques de France ont renvoyé eux-mêmes après cette date leur réunion que nous avions espérée et désirée plus prochaine. Nous souhaitons que le gouvernement comprenne alors la nécessité de reprendre contact avec les catholiques autrement qu'avec des fusils et des sabres, et que les catholiques comprennent à leur tour qu'ils ont en ce moment plus d'intérêt à s'assurer les avantages que la loi leur abandonne, qu'à s'exposer à ne la connaître que par ses rigueurs.

La seconde agitation en présence de laquelle le gouvernement se trouve est l'agitation ouvrière : elle a paru pendant quelques jours très menaçante. L'épouvantable catastrophe de Courrières, où plus de mille ouvriers ont péri au fond d'une mine, a causé une émotion universelle. Jamais le martyrologe de l'industrie moderne n'avait présenté une page plus imprégnée d'horreur. Le premier mouvement, le premier élan de la pitié humaine s'est manifesté sous la forme de secours distribués aux familles des victimes : on peut dire aujourd'hui que tout ce qui est réparable dans ce cruel événement sera généreusement réparé. Pourquoi faut-il qu'à ces sentimens si honorables d'autres soient venus se mêler presque aussitôt?

On assure qu'un mouvement ouvrier se préparait depuis quelque temps déjà dans la région du Nord : une partie des ouvriers a cru qu'il

fallait le précipiter, et que l'accident de Courrières en fournissait une bonne occasion. Ce calcul, finalement, ne s'est pas trouvé juste, car, à l'heure où nous écrivons, il semble bien que les grèves artificiellement et hâtivement provoquées soient en décroissance; mais il a été très immoral. Il est triste de penser qu'en présence de l'effroyable hécatombe, quelques hommes n'aient songé qu'au profit matériel à en tirer, en dénonçant une fois de plus le capital au travail et en suscitant de la part des ouvriers des exigences mêlées de colères. C'est pourtant ce qui est arrivé. On n'a pas tardé à apprendre que la grève avait éclaté dans le bassin de Lens et qu'elle commençait à s'étendre plus loin. Nous n'exposerons pas ici les revendications ouvrières : il faudrait entrer dans des détails techniques qui n'y seraient pas très à leur place. Naturellement, il s'agit d'une augmentation de salaire que les ouvriers demandent très considérable. Rien ne la justifie dans la situation actuelle de l'industrie minière; c'est ce qu'ont déclaré les représentans des compagnies; mais, dans l'intérêt de l'ordre public, ils se sont montrés disposés à accorder aux ouvriers, sinon la totalité, au moins une partie très appréciable de l'augmentation qu'ils réclamaient. Les délégués des ouvriers et des patrons se sont réunis au ministère des Travaux publics. Le ministre, M. Barthou, a exprimé l'espoir qu'on montrerait de part et d'autre le même esprit de conciliation. Malheureusement, cet esprit n'a été que d'un côté, et on ne s'est point entendu. La grève a continué.

Il y avait à cela divers motifs dont le principal est peut-être dans les divisions des ouvriers eux-mêmes. Les ouvriers de Lens ont depuis longtemps un syndicat, qu'ils appellent le vieux syndicat, qui a très bien fait jusqu'ici leurs affaires et qui obéit à l'influence de M. Basly, maire, député, ancien agitateur, auquel l'expérience a profité et qui, tout en soutenant avec énergie les revendications de ses anciens camarades, sait y mettre au besoin de la prudence et un peu de modération. C'est précisément ce que quelques-uns lui reprochent : ils ne le trouvent plus assez révolutionnaire. M. Basly a le sort de tous ceux qui ont employé des moyens violens; on les tourne contre eux quand ils cessent d'en user eux-mêmes; ils sont dépassés, à moins qu'ils ne se laissent entraîner. M. Basly a toutefois rendu trop de services aux ouvriers du Pas-de-Calais, et même de toute la région du Nord, pour n'avoir pas une situation personnelle très forte; nous ne la croyons nullement compromise encore; cependant d'autres influences s'agitent autour de la sienne. Un nouveau syndicat s'est formé auprès de l'ancien, ou plutôt contre lui. Il a pour homme

d'action un ouvrier nommé Broutchoux, âgé de vingt-six ans, remuant, ambitieux, audacieux, mais brutal et maladroit. Une ardente rivalité s'est établie entre les deux syndicats, le second surenchérissant sur le premier et poussant aux violences : de là est sortie, comme d'un germe malfaisant, toute la fermentation ouvrière à laquelle nous venons d'assister et qui n'est pas encore assoupie.

Alors M. Clémenceau, ministre de l'Intérieur, a eu une idée ingénieuse et hardie, mais qui n'était peut-être pas très prudente : elle a séduit par un air de nouveauté et de crânerie. Il est parti pour Lens, seul, vêtu un peu comme les ouvriers qu'il allait voir et sur lesquels il se proposait d'essayer une éloquence qui a eu souvent tant d'action sur les assemblées. Cette brusque et rapide apparition paraît avoir surtout étonné les ouvriers, et, bien loin d'atténuer le dissentiment qui existait entre les deux syndicats, elle en a attisé l'ardeur. Le vieux syndicat a fait bon accueil au ministre; mais, lorsque son bureau a appris de lui qu'il se proposait de traiter le syndicat rival sur le même pied et d'aller également lui faire visite, des représentations lui ont été adressées qui n'étaient pas toutes dénuées de gravité. On a essayé d'abord de l'effrayer en lui présentant le syndicat Broutchoux comme un coupe-gorge où sa vie serait en danger : il a eu l'esprit de n'en rien croire et a passé outre. Mais n'y avait-il pas un inconvénient sérieux à donner, par une visite ministérielle, une sorte de consécration officielle à un comité dissident qui ne représentait, en somme, qu'une petite minorité des ouvriers, et qu'on accusait même de comprendre des élémens étrangers, venus on ne sait d'où, des aventuriers suspects pour lesquels le vieux syndicat n'avait que colère et mépris, comme on le verra bientôt? N'importe : M. Clémenceau est allé au siège du syndicat Broutchoux et y a prononcé un discours. Ce discours contenait des choses excellentes; on aurait cru entendre un des prédécesseurs de M. Clémenceau, tant les mêmes obligations et les mêmes nécessités s'imposent à tous les hommes au gouvernement. M. Clémenceau a défendu très nettement, très fermement, les droits de la propriété et déclaré qu'il n'y laisserait pas porter atteinte. Quant aux ouvriers, ils étaient libres de se mettre en grève, c'est-à-dire de ne pas travailler, ou de travailler s'ils le préféraient : c'était encore là un droit individuel dont le gouvernement saurait assurer l'exercice. Mais comment? Sur la question des voies et moyens, M. le ministre de l'intérieur a innové. Ses prédécesseurs immédiats avaient cru que le meilleur moyen d'empêcher les grèves de dégénérer en brutalités et en violences, était de montrer l'armée; il a pensé, au contraire, qu'il valait

mieux la cacher. — Si vous êtes sages, a-t-il dit aux ouvriers, si vous ne commettez aucun excès, vous ne verrez que des gendarmes; mais, sachez-le bien, l'armée sera là, invisible et présente, et pour peu que vous sortiez du calme que j'attends de vous, c'est à elle que vous aurez affaire. — Cette partie du discours de M. Clémenceau a soulevé plus d'objections que la première. L'armée n'est pas une chose qu'il faille cacher, et sa présence n'est nullement une provocation à l'adresse des ouvriers. Au reste, il a bien fallu la faire intervenir quelques jours plus tard, lorsque les grévistes ont commencé à se livrer à des excès contre la liberté de leurs camarades; mais heureusement les choses ne sont pas allées aux extrémités qu'on pouvait craindre et, jusqu'ici du moins, les grèves du Pas-de-Calais et du Nord sont restées dans ce qu'on peut appeler la moyenne de ce genre de phénomènes économiques et sociaux.

Ce résultat est dû encore plus à l'imprudence du nouveau syndicat et de son chef, le citoyen Broutchoux, qu'à la persuasion exercée sur eux par M. Clémenceau. La déférence que le ministre leur a témoignée par sa visite leur a inspiré une audace plus grande que jamais : ils se sont crus assez forts pour agir sur le vieux syndicat par la force révolutionnaire et pour se substituer à lui dans la possession de la mairie. Il semble que la mairie de Lens soit en petit ce qu'était autrefois l'Hôtel de Ville de Paris : on se la dispute comme le siège du pouvoir, et c'est de là que partent les ordres qui mettent le monde ouvrier en mouvement. Mais l'entreprise du nouveau syndicat a abouti à un piteux avortement.

M. Basly, se sentant visé dans la haute situation qu'il a conquise et voyant déjà dans Broutchoux un concurrent aux élections prochaines, a tout d'un coup lancé contre lui une excommunication majeure dans laquelle il n'a pas ménagé les expressions fortes. Les héros d'Homère n'avaient pas l'invective aussi fulminante! Poussé à bout, Broutchoux s'est rué sur la mairie, mais il l'a trouvée bien gardée par la gendarmerie à laquelle il est venu se heurter. Il a été tout simplement arrêté, conduit à Béthume, traduit en police correctionnelle et condamné à la prison. Tout cela s'est passé avec une rapidité merveilleuse, et le même homme qui recevait trois ou quatre jours auparavant M. le ministre de l'Intérieur s'est trouvé pensionnaire de l'État dans un huis-clos fort étroit. L'agitateur une fois disparu, l'agitation s'est ralentie. M. Basly a triomphé, et il l'a fait sans ménagemens pour l'adversaire. « Des incidens graves, a-t-il dit dans un manifeste adressé à ses administrés, se sont produits

à Lens. Des bandes d'énergumènes, conduites par des individus étrangers au pays, ont tenté d'envahir l'Hôtel de Ville... Sans l'intervention de la force publique, nous aurions aujourd'hui à déplorer de véritables scènes de sauvagerie. » La force publique peut donc servir à quelque chose. « On ne saurait flétrir trop énergiquement, poursuit M. Basly, les fauteurs de ces désordres ; on ne saurait flétrir avec assez d'indignation les misérables qui, pour la satisfaction d'appétits malsains, exploitent odieusement la catastrophe de Courrières où tant de nos braves camarades ont trouvé la mort. » C'est ce que nous disons nous-même, mais avec moins d'énergie. Et M. Basly continue longuement de flétrir ces « individus qui excitent les ouvriers mineurs et ne connaissent rien à la mine, » ces « professionnels de l'anarchie, » ces « gens sans aveu, » enfin ces « oiseaux de proie. » Leur crime, s'écrie-t-il, est d'avoir voulu « abattre nos militans et détruire l'organisation du vieux syndicat. » Il n'y en a pas de plus grand ! On aime à voir comme ces socialistes parlent les uns des autres, comme ils s'attaquent, comme ils se défendent. A partir du moment où le citoyen Broutchoux a été arrêté, M. Basly a été l'objet de démonstrations enthousiastes et il est resté seul à la tête du mouvement. Ne nous en plaignons pas : entre deux maux il faut choisir le moindre, et entre deux révolutionnaires celui qui est déjà arrivé.

Nous avons dit que, dans le Pas-de-Calais, la grève était en décroissance : s'il n'en est pas de même dans le Nord, c'est peut-être parce qu'elle y a commencé plus tard et qu'elle n'est pas encore arrivée au terme de son évolution. Mais il nous paraît impossible que la bonne volonté montrée par les compagnies minières ne produise pas son effet et que ce mouvement, qui paraissait si inquiétant il y a quelques jours, n'entre pas bientôt dans une période plus calme. Le referendum qui a eu lieu a donné, il est vrai, une majorité à la continuation de la grève ; mais ce n'est peut-être là qu'un trompe-l'œil. Un très grand nombre d'ouvriers, qui avaient déjà repris le travail, n'ont pas voté ; si on les ajoute à ceux qui se sont prononcés contre la grève, la majorité est largement déplacée au profit de ces derniers. La situation n'en est pas moins grave et, de ce côté encore, le gouvernement éprouve des préoccupations qui sont loin d'être dissipées. Tant de nuages, amoncelés à la veille des élections, pèsent lourdement. Le péril religieux et le péril ouvrier, c'est beaucoup à la fois. Peut-être ne pouvait-on pas échapper au second qui tient à des causes lointaines et profondes ; mais c'est bien bénévolement qu'on a suscité le premier. On a voulu, dit-on, faire de l'apaisement avec la loi de

séparation, et lorsqu'on a appliqué un de ses articles les plus inoffensifs, on a vu surgir l'émeute. Le gouvernement, l'ancien du moins, n'a eu aucun scrupule à employer l'armée pour vaincre la résistance des catholiques. Cette armée dont M. Clémenceau répugne si fort à user contre les ouvriers, on lui a demandé d'enfoncer la porte des églises. Il est vrai que ce n'est pas M. Clémenceau qui l'a fait; il a pris le parti de supprimer la résistance en ajournant les inventaires. Mais ce n'est qu'un ajournement, on en recausera après les élections. Les choses en sont là. Ce n'est pas la paix, malheureusement; c'est une simple suspension des hostilités.

Les dernières séances de la conférence d'Algésiras nous ont donné plus de satisfaction. Le dénouement, qui paraît prochain, sera acceptable et honorable pour tout le monde, mais ce n'est pas sans de longues difficultés qu'on y sera arrivé. Nous disions avant l'ouverture de la Conférence, et on disait aussi en Allemagne qu'il ne devait y avoir dans cette affaire ni vainqueur, ni vaincu. Ce n'est peut-être pas à ce résultat que tout le monde a constamment tendu, mais c'est celui auquel on a abouti. Dès que la Conférence a été ouverte, l'atmosphère générale en a paru bonne et conciliante. Les prétentions exagérées et tranchantes, qui peuvent se produire et se soutenir longtemps dans des négociations entre un petit nombre de puissances, changent inévitablement de caractère et de forme dans une conférence où toutes sont représentées. On a eu beau dire d'avance que la majorité ne suffit pas dans une conférence diplomatique et qu'il faut y avoir l'unanimité pour qu'une résolution y soit valable, il n'en est pas moins vrai que la majorité, surtout lorsqu'elle est considérable, qu'elle se compose des puissances le plus directement intéressées à l'affaire en cause, que ces puissances enfin sont de celles dont le poids ajoute un coefficient important à leur autorité, il n'en est pas moins vrai que cette majorité a une force morale à laquelle nul ne peut se soustraire. Si on le faisait, tout le système sur lequel repose l'équilibre de l'Europe en serait ébranlé, et c'est une conséquence dont personne ne veut. Les intérêts engagés dans la question marocaine ne valent pas qu'on s'y expose : d'autres, beaucoup plus grands, en seraient compromis.

On sait que nous ne sommes pas allés à la Conférence de notre plein gré : nous aurions préféré une entente directe avec l'Allemagne. Mais cette réserve faite, tant au point de vue historique qu'au point de vue politique, nous n'avons pas à regretter ce qui s'est passé à Algésiras. Les puissances qui y étaient réunies ont eu tout de suite

l'impression que nos demandes étaient modérées, qu'elles étaient légitimes, que nous ne pouvions pas y renoncer sans mettre en péril la solidité de notre établissement africain, et c'est à cela surtout que nous avons dû la fidélité et la fermeté avec lesquelles nos alliés et nos amis nous ont aidés dans cette longue et pénible controverse. Pas un seul de ceux sur lesquels nous avions cru pouvoir compter ne nous a fait défaut. Toutefois, il serait injuste de ne pas reconnaître que l'Allemagne a montré, elle aussi, un sincère désir d'arriver à une entente, et que, comme on dit, elle y a mis du sien. Elle a fait, dans les dernières séances, des concessions sérieuses. Les nôtres restent plus considérables encore; mais elles n'ont pas été sans d'assez larges compensations.

Quelle était la situation des deux parties au moment où la Conférence a commencé ses travaux? Nous avions déjà cédé beaucoup de choses. Le plan que nous avions conçu en vue de la régénération du Maroc par notre action pacifique avait été rendu d'une application à peu près impossible, et nous en avions ajourné l'exécution à un jour indéterminé. Nous ne le regrettons qu'à demi : l'Allemagne nous a peut-être rendu service en nous empêchant de nous engager à fond dans une affaire qui nous aurait coûté très cher, et en nous obligeant à garder toutes nos ressources et nos forces disponibles. Quoi qu'il en soit, notre préoccupation principale à partir de ce moment devait être de maintenir la question intacte et de ne pas la laisser résoudre, même partiellement, à notre désavantage. C'est à cela que notre diplomatie a constamment tendu et finalement réussi. Dans les arrangemens du 8 juillet dernier, M. Rouvier avait déjà obtenu de l'Allemagne la reconnaissance de nos intérêts spéciaux au Maroc; il restait à obtenir de la Conférence elle-même que cette reconnaissance passât du domaine théorique dans le domaine pratique. L'Allemagne a bien essayé, à diverses reprises, de retirer ce qu'elle nous avait promis; elle a bien tendu, par momens, à faire prévaloir en toutes choses le principe de l'internationalisation absolue, en vertu duquel toutes les puissances auraient été placées exactement sur le même pied ; elle ne pouvait pourtant pas oublier tout à fait ses engagemens antérieurs et elle a eu, en fin de compte, la loyauté de les remplir. Nous avons obtenu, conjointement avec l'Espagne, qu'on nous abandonnât l'organisation de la police dans les huit ports ouverts au commerce international. C'est nous-mêmes qui avons associé l'Espagne à notre tâche : voisine du Maroc comme nous, quoique sur une moindre étendue, nous estimions qu'elle avait un titre ana-

logue à celui que nous invoquions. Mais, en dehors d'elle, aucune autre puissance ne pouvait tirer de sa situation géographique, non plus que des précédens historiques, un droit équivalent, et nous avons déclaré très fermement qu'il nous serait impossible de le lui reconnaître. En conséquence, nous nous sommes opposés à la proposition autrichienne relative au port de Casablanca : il y avait là pour nous un de ces principes sur lesquels on ne transige pas. Lorsqu'on nous disait que notre droit et celui de l'Espagne étaient suffisamment consacrés par l'attribution de sept ports, et qu'il ne pouvait y avoir aucun inconvénient pratique à ce que des officiers suisses ou hollandais organisassent la police dans le huitième, nous répondions qu'en effet l'inconvénient pratique immédiat n'était peut-être pas considérable, mais que l'inconvénient moral pouvait l'être ou le devenir, et qu'un principe auquel on a laissé faire une brèche n'existe plus. Notre opposition devenait plus résolue encore lorsqu'on proposait de faire de l'officier qui organiserait la police à Casablanca l'inspecteur général de tous les autres. Nous demandions la division des fonctions de policier et d'inspecteur; nous ne pouvions pas accepter qu'elles fussent confondues dans les mêmes mains. Eh bien! sur tous ces points on nous a donné gain de cause. L'organisation de la police a été abandonnée à l'Espagne et à la France dans tous les ports sans exception, c'est-à-dire partout où la police sera pour le moment organisée, et le dédoublement des fonctions de police et d'inspection a été opéré.

L'Allemagne a demandé alors, avec une solennité dans laquelle quelques journaux ont cru à tort reconnaître le ton d'un ultimatum, que l'inspecteur général fût l'agent du corps diplomatique à Tanger, plutôt que celui du Sultan à Fez. C'était, à notre sens, méconnaître le principe de la pleine indépendance du Sultan auquel l'Allemagne elle-même s'était à l'origine si fortement attachée : cette indépendance serait incontestablement diminuée s'il y avait au Maroc une institution politique purement européenne. Et si l'indépendance du Sultan est limitée, la logique veut que sa responsabilité le soit aussi. Que lui répondre, le jour où on lui fera des représentations sur le fonctionnement de sa police, s'il dit que cette police n'est pas exclusivement sienne, puisqu'on lui en a enlevé le contrôle pour le donner au corps diplomatique? Il est singulier que l'Allemagne, après avoir prôné si haut la souveraineté du Sultan, ait proposé d'y porter cette atteinte indirecte.

Elle y a peut-être été aidée par les confusions de mots qui se sont

quelquefois produites jusque dans les polémiques françaises. On a parlé d'un mandat européen que l'Espagne et nous, aurions reçu: on a parlé de police franco-espagnole. Nous n'avons reçu aucun mandat dont nous devions compte à l'Europe : nous avons été seulement autorisés, et l'Espagne l'a été avec nous, à mettre une poignée d'officiers et de sous-officiers au service du Sultan. Il n'y a pas de police franco-espagnole, mais seulement une police chérifienne. L'inspecteur général doit être, lui aussi un fonctionnaire marocain : il est mis à la disposition du Sultan pour inspecter sa police, comme les autres y sont mis pour l'organiser. Ce n'est donc pas au corps diplomatique qu'il doit adresser ses rapports, c'est au Sultan. La logique le veut ainsi; mais nous ne la pousserons pas à l'extrême : il arrive bien rarement qu'elle régisse jusqu'au bout les choses humaines. L'inspecteur général, quoique nommé par le Sultan et indépendant du corps diplomatique, aura avec ce dernier des rapports dont le plénipotentiaire américain, M. White, a trouvé la formule, et l'Allemagne, en obtenant cette satisfaction, peut se flatter d'avoir fait consacrer indirectement ce principe de l'internationalisation qui lui est si cher. La Banque d'État, elle, sera vraiment internationale : c'est une conséquence du principe de la porte ouverte qui s'applique aux capitaux comme aux autres marchandises. Mais, là encore, notre situation privilégiée est reconnue puisque nous avons trois parts dans la constitution du capital social alors que les autres puissances n'en ont qu'une. Le double but que nous nous proposions a donc été atteint : nous restons un peu hors de pair au Maroc, et l'avenir y est complètement réservé.

Nous devons une grande reconnaissance aux puissances dont le concours nous a permis de défendre utilement nos intérêts et nos droits, l'Angleterre, la Russie, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, les petites puissances du Nord. Nous en devons aussi à l'Autriche qui, tout en se rangeant du côté de l'Allemagne, a toujours cherché et finalement trouvé les transactions qui pouvaient servir à l'entente définitive. L'opinion allemande, à en juger du moins par les articles de certains journaux, a éprouvé de l'irritation contre quelques-unes de ces puissances; mais il est probable que le gouvernement impérial savait mieux que les journaux à quoi s'en tenir sur leurs dispositions. L'Italie fait partie de la triple alliance et elle lui est très fidèle; toutefois, si elle a pris des engagemens en ce qui concerne la Méditerranée, c'est avec l'Angleterre et avec nous plutôt qu'avec l'Allemagne. Quant à la Russie, son cas est différent, mais son indépendance n'est

pas moindre. Elle n'a pas d'intérêts directs dans la Méditerranée : dès lors, il était naturel qu'elle se préoccupât surtout de son alliance, comme nous l'avons fait nous-mêmes, il y a dix ans, en Extrême-Orient. N'ayant aucune raison personnelle de pencher plutôt d'un côté que de l'autre, elle avait une raison d'ordre général de nous aider dans notre tâche laborieuse, et, si elle l'a fait, nul ne peut en prendre ombrage. La divulgation des instructions qui ont été données à un certain moment au comte Cassini, venant après celle des instructions qui l'avaient été à sir Arthur Nicholson, a eu pour objet et pour effet de couper court à une campagne de fausses nouvelles qui présentaient sous un jour trompeur les attitudes de la Russie et de l'Angleterre à notre égard ; mais ce n'est certainement pas pour le gouvernement allemand qu'il y a eu là une surprise. Le gouvernement allemand, quand il a eu reconnu l'opinion unanime des puissances, a eu le grand mérite de s'en inspirer. Il a fait en cela de la politique objective : puisqu'il avait voulu servir leurs intérêts, il ne pouvait pas les comprendre autrement qu'elles et les servir malgré elles. Quant à ses propres intérêts, ils étaient très effectivement garantis par le principe de la porte ouverte et par le caractère international de la Banque d'État.

Dès lors, tout devait bien finir. Il convient aujourd'hui de regarder devant et non pas derrière soi. Si nous avons commis des fautes, nous les avons payées assez cher. Mais l'Allemagne a toujours dit, même au moment où elle semblait prendre à tâche de nous rudoyer, qu'elle n'avait d'autre intention d'avenir que de remettre les rapports des deux pays sur le pied correct qu'ils auraient toujours dû avoir. Rien n'empêche aujourd'hui que ce vœu, qui n'a pas cessé non plus d'être le nôtre, soit pleinement réalisé. Tout le monde quitte Algésiras avec honneur. L'incident qui nous a si fort agités est clos. Revenons maintenant à nos affaires générales : elles peuvent toutes être réglées courtoisement et amicalement.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LES DÉSENCHANTÉES[1]

TROISIÈME PARTIE[2]

VII

L'histoire de « Zahidé » depuis son mariage jusqu'à l'arrivée d'André Lhéry :

Les caresses du jeune bey, qui lui étaient devenues de plus en plus douces, avaient peu à peu endormi ses projets de rébellion. Tout en réservant son âme, elle avait donné très complètement son corps à ce joli maître, bien qu'il ne fût qu'un grand enfant gâté, d'un égoïsme dissimulé sous beaucoup de grâce mondaine et de gentille câlinerie.

Était-ce toujours pour André Lhéry que son âme était gardée? Elle-même ne le savait plus bien, car, avec le temps, l'enfantillage de ce rêve n'avait pas manqué de lui apparaître. De jour en jour, elle pensait moins à lui.

Son nouveau cloître, elle s'y était presque résignée; la vie lui serait donc devenue tolérable si ce Hamdi, au bout de sa seconde année de mariage, n'avait épousé aussi Durdané, ce qui le faisait mari de deux femmes, situation aujourd'hui démodée en Turquie. Alors, pour éviter toute scène inélégante, elle avait simplement demandé, et obtenu, qu'on lui permît de se retirer deux mois à Khassim-Pacha, chez sa grand'mère, le temps d'envisager cette situation nouvelle, et de s'y préparer dans le calme.

(1) *Published, April fifteenth, nineteen hundred and six. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen, hundred and five,* by Calmann-Lévy.

(2) Voyez la *Revue* du 15 mars et du 1er avril.

Un soir donc, elle était silencieusement partie, — d'ailleurs décidée à tout plutôt que de rentrer dans cette maison, pour y tenir le rôle d'odalisque auquel on voulait de plus en plus la plier.

Zeyneb et Mélek venaient aussi toutes deux de retourner à Khassim-Pacha, Mélek, après des mois de torture et de larmes, ayant enfin divorcé avec un mari atroce, Zeyneb, délivrée du sien par la mort, après un an et demi de cohabitation lamentable avec ce valétudinaire qui répugnait à tous ses sens. Irrémédiablement atteintes, presque en même temps, dans leur prime jeunesse, déflorées, lasses, devenues comme des épaves de la vie, elles avaient cependant pu reprendre et resserrer, dans l'infini découragement, leur intimité de sœurs.

La nouvelle de l'arrivée d'André Lhéry à Constantinople, reproduite par les journaux turcs, avait été pour elles tout à fait stupéfiante, et, du même coup, leur Dieu d'autrefois était tombé de son piédestal : ainsi, cet homme était quelqu'un comme tout le monde; il servirait là, en sous-ordre, dans une ambassade; il avait une profession, et surtout il avait *un âge!*... Et Mélek alors s'amusait à dépeindre à sa cousine le personnage de ses anciens rêves comme un vieux monsieur chauve et vraisemblablement obèse.

— André Lhéry, — leur répondait quelques jours après une de leurs amies de l'ambassade d'Angleterre, qui avait eu l'occasion de le rencontrer et qu'elles interrogeaient sur lui avec insistance, — André Lhéry, eh bien! mais... il est généralement insupportable. Chaque fois qu'il desserre les dents, il a l'air de vous faire une grâce. Dans le monde, il s'ennuie avec ostentation... Pour obèse, ou déplumé, ça non, par exemple; je suis forcée de lui accorder que pas du tout...

— Son âge?

— Son âge... Il n'en a pas... Ça varie de vingt ans d'une heure à l'autre... Avec les recherches excessives de sa personne, il arrive encore à donner l'illusion de la jeunesse, surtout si on réussit à l'amuser, car il a un rire et des gencives d'enfant... Même les yeux d'enfant, je les lui ai vus dans ces momens-là... Autrement, hautain, poseur, et moitié dans la lune... Il s'est acquis déjà la plus mauvaise presse qu'il soit possible.,.

Malgré de telles indications, elles avaient fini par se décider à tenter l'énorme aventure d'aller à lui, pour rompre la monotonie désespérée de leurs jours. Au fond de leur âme, persistait

bien quand même un peu de l'adoration d'autrefois, du temps où il était pour elles un être planant, un être dans les nuages. Et en outre, afin de se donner à elles-mêmes un motif raisonnable de courir à ce danger, elles se disaient : Nous lui demanderons d'écrire un livre en faveur de la femme turque d'aujourd'hui ; ainsi peut-être serons-nous utiles à des centaines de nos sœurs, que l'on a brisées comme nous.

VIII

Très vite, depuis la folle équipée de Tchiboukli, le printemps était arrivé, ce printemps brusque, enchanteur et sans durée qui est celui de Constantinople. L'interminable vent glacé de la Mer-Noire venait de faire trêve tout d'un coup. Alors on avait eu comme la surprise de découvrir que ce pays, aussi méridional en somme que le centre de l'Italie ou de l'Espagne, pouvait être à ses heures délicieusement lumineux et tiède. Sur le Bosphore, sur les quais de marbre des palais ou sur les vieilles maisonnettes de bois qui trempent dans l'eau, c'était une immense et soudaine griserie de soleil. Et Stamboul, dans l'air devenu sec et limpide, reprenait son indicible langueur orientale ; le peuple turc, rêveur et contemplatif, recommençait de vivre dehors, assis devant les milliers de petits cafés silencieux, autour des saintes mosquées, près des fontaines, sous les treilles aux pampres frais, sous les glycines, sous les platanes ; des narguilés par myriades, le long des rues, exhalaient leur fumée enjôleuse, et les hirondelles déliraient de joie autour des nids. Les vieux tombeaux, les grises coupoles, baignaient dans un calme sans nom, que l'on eût dit inaltérable, ne devant jamais finir. Et les lointains de la côte d'Asie ou de l'immobile Marmara, qu'on apercevait par échappées, resplendissaient.

André Lhéry se reprenait à l'Orient turc, avec plus de mélancolie encore peut-être qu'au temps de sa jeunesse, mais avec une aussi intime passion. Et, un jour qu'il était assis à l'ombre, parmi des centaines de rêveurs à turban, très loin de Péra et des agitations modernes, au centre même, au cœur fanatique du Vieux-Stamboul, Jean Renaud, maintenant son compagnon ordinaire de turquerie, lui demanda à brûle-pourpoint : « Eh bien ! et les trois petits fantômes de Tchiboukli, plus de nouvelles ? » C'était devant la mosquée de Mehmed Fatih, sur une grande

place des vieux siècles, où les Européens ne fréquentent jamais, et c'était au moment où les muezzins chantaient, comme juchés dans le ciel, tout au bout des gigantesques fuseaux de pierre que sont les minarets : voix presque lointaines, à force d'être au-dessus des choses terrestres, d'être perdues dans ces limpidités bleues d'en haut.

— Ah! les trois petites Turques, — répondit André, — non, rien depuis la lettre que je vous ai montrée... Oh! j'imagine que l'aventure est finie et qu'elles n'y pensent plus.

Pour dire cela, il affectait un air détaché, mais la question lui avait troublé sa paix contemplative, car les jours qui passaient, sans autre appel de ces inconnues, lui rendaient presque douloureuse l'idée qu'il ne réentendrait sans doute jamais, jamais, la voix de « Zahidé, » d'un timbre si étrangement doux sous le voile... Le temps n'était plus, où il se sentait sûr de l'impression qu'il pouvait faire; rien ne l'angoissait comme la fuite de sa jeunesse, et il se disait tristement : Elles m'attendaient jeune, et elles ont dû être par trop déçues...

Leur dernière lettre se terminait par ces mots : « Nous serons vos amies, si vous voulez. » Certes, il ne demandait pas mieux. Mais, où donc les prendre à présent? Dans un labyrinthe aussi immense et soupçonneux que celui de Constantinople, rechercher trois femmes turques dont on ne connaît ni le nom, ni le visage, autant s'essayer à une de ces tâches infaisables et ironiques, comme les mauvais génies en proposaient autrefois aux héros des contes...

IX

Or, ce même jour, à ce même instant, la pauvre petite mystérieuse qui avait organisé l'escapade à Tchiboukli, s'apprêtait à franchir le seuil redoutable d'Yldiz pour y jouer une partie suprême. De l'autre côté de la Corne-d'Or, à Khassim-Pacha, derrière ses oppressans grillages, dans son ancienne chambre de jeune fille qu'elle avait reprise, elle était très occupée en face d'un miroir. Une toilette gris et argent, à traîne de cour, arrivée la veille de chez un grand couturier parisien, la faisait plus mince encore que de coutume, plus fine et flexible. Elle voulait être très jolie ce jour-là, et ses deux cousines, aussi anxieuses qu'elle-même de ce qui allait advenir, dans un lourd silence

l'aidaient à se parer. Décidément la robe allait bien ; les rubis allaient bien aussi, sur les grisailles nuageuses du costume. Du reste, c'était l'heure... On releva donc la traîne par un ruban à la ceinture, ce qui est en Turquie une règle d'étiquette pour se présenter chez les souverains ; car, si cette traîne de cour est obligatoire, aucune femme, à moins d'être princesse du sang, n'a le droit de la laisser balayer les somptueux tapis du palais. Ensuite, on enveloppa la tête blonde sous un « yachmak, » le voile de mousseline blanche d'autrefois que les grandes dames portent encore, en voiture ou en caïque, dans certaines occasions spéciales, et qui est exigé, comme la robe à queue, pour entrer à Yldiz, où aucune visiteuse en « tcharchaf » ne serait reçue.

C'était l'heure ; « Zahidé, » après le baiser d'adieu de ses cousines, descendit prendre place dans son coupé noir aux lanternes dorées, attelé de chevaux noirs, avec plaques d'or sur les harnais. Et elle partit, stores baissés, deux eunuques chevauchant derrière sa voiture.

Voici de quel malheur, du reste facile à prévoir, elle se trouvait aujourd'hui menacée : les deux mois de retraite, consentis par sa belle-mère, avaient pris fin, et maintenant Hamdi réclamait impérieusement sa femme au domicile conjugal. Question de fortune peut-être, mais question d'amour aussi, car il avait bien compris que c'était *elle*, le charme de sa demeure, malgré l'empire qu'avait exercé l'autre sur ses sens. Et il les voulait toutes les deux.

Alors, le divorce à tout prix. Mais à qui avoir recours, pour l'obtenir?... Son père, à qui elle avait peu à peu rendu sa tendresse, l'aurait protégée, lui, auprès de Sa Majesté Impériale ; mais il dormait depuis un an, dans le saint cimetière d'Eyoub. Restait sa grand'mère, bien vieille pour de telles démarches, et surtout beaucoup trop 1320 pour comprendre : de son temps, à celle-là, deux épouses dans une maison, ou trois, ou même quatre, pourquoi pas? C'est d'Europe, qu'était venue, — comme les institutrices et l'incroyance, — cette mode nouvelle de n'en vouloir qu'une!...

Dans sa détresse, elle avait donc imaginé d'aller se jeter aux pieds de la Sultane mère, connue pour sa bonté, et l'audience avait été accordée sans peine à la fille de Tewfik-Pacha, maréchal de la cour.

Une fois franchie la grande enceinte des parcs d'Yldiz, le coupé noir arriva devant une grille fermée, qui était celle des jardins de la Sultane. Un nègre, avec une grosse clef solide, vint ouvrir, et la voiture, derrière laquelle une bande d'eunuques à la livrée de la Sultane couraient maintenant pour aider la visiteuse à descendre, s'engagea dans les allées fleuries, pour s'arrêter en face du perron d'honneur.

La jolie suppliante connaissait le cérémonial d'introduction, étant déjà venue plusieurs fois, aux grandes réceptions du Baïram, chez la bonne princesse. Dans le vestibule, elle trouva, comme elle s'y attendait, une trentaine de petites fées, — des toutes jeunes esclaves, des merveilles de beauté et de grâce, — vêtues pareillement comme des sœurs et alignées en deux files pour la recevoir; après un grand salut d'ensemble, les petites fées s'abattirent sur elle, comme un vol d'oiseaux caressans et légers, et l'entraînèrent dans le « salon des yachmaks, » où chaque dame doit entrer d'abord pour quitter ses voiles. Là, en un clin d'œil, avec une adresse consommée, les fées, sans mot dire, lui eurent enlevé ses mousselines enveloppantes, qui étaient retenues par d'innombrables épingles, et elle se trouva prête, pas une mèche de ses cheveux dérangée, sous le turban de gaze impondérable qui se pose en diadème très haut, et qui est de rigueur à la cour, les princesses du sang ayant seules le droit d'y paraître tête nue. L'aide de camp vint ensuite la saluer et la conduire dans un salon d'attente; une femme, bien entendu, cet aide de camp, puisqu'il n'y a point d'hommes chez une sultane; une jeune esclave circassienne, toujours choisie pour sa haute taille et son impeccable beauté, qui porte jaquette de drap militaire à aiguillettes d'or, longue traîne relevée dans la ceinture, et petit bonnet d'officier galonné d'or. Dans le salon d'attente, ce fut Mme la Trésorière, qui vint suivant les rites lui tenir un moment compagnie : une Circassienne encore, il va sans dire, puisqu'on n'accepte aucune Turque au service du palais, mais une Circassienne de bonne famille, pour occuper une charge aussi hautement considérée ; et, avec celle-ci qui était *du monde*, même grande dame, il fallut causer... Mortelles, toutes ces lenteurs, et son espoir, son audace de plus en plus faiblissaient...

Près d'entrer enfin dans le salon, si difficilement pénétrable, où se tenait la mère du Khalife, elle tremblait comme d'une grande fièvre.

Un salon d'un luxe tout européen, hélas! sauf les merveilleux tapis et les inscriptions d'Islam; un salon gai et clair, donnant de haut sur le Bosphore, que l'on apercevait lumineux et resplendissant à travers les grillages des fenêtres. Cinq ou six personnes en tenue de cour, et la bonne princesse, assise au fond, se levant pour recevoir la visiteuse. Les trois grands saluts, de même que pour les Majestés occidentales; mais le troisième, un prosternement complet à deux genoux, la tête à toucher terre, comme pour baiser le bas de la robe de la Dame, qui, tout de suite, avec un franc sourire, lui tendait les mains pour la relever. Il y avait là un jeune prince, l'un des fils du Sultan (qui ont, tout comme le Sultan lui-même, le droit de voir les femmes à visage découvert). Il y avait deux princesses du sang, frêles et gracieuses, tête nue, la longue traîne éployée. Et enfin trois dames à petit turban sur chevelure très blonde, la traîne retenue captive dans la ceinture; trois « Saraylis, » jadis esclaves de ce palais même, puis grandes dames de par leur mariage, et qui étaient depuis quelques jours en visite chez leur ancienne maîtresse et bienfaitrice, ayant conquis le droit, en tant que Saraylis, de venir chez n'importe quelle princesse sans invitation, comme on va dans sa propre famille. (On entend ainsi l'esclavage, en Turquie, et plus d'une épouse de nos socialistes intransigeans pourrait venir avec fruit s'éduquer dans les harems, pour ensuite traiter sa femme de chambre, ou son institutrice, comme les dames turques traitent leurs esclaves.)

C'est un charme qu'ont presque toujours les vraies princesses, d'être accueillantes et simples; mais aucune sans doute ne dépasse celles de Constantinople en simplicité et douce modestie :

— Ma chère petite, dit gaiement la Sultane à chevelure blanche, je bénis le bon vent qui vous amène. Et, vous savez, nous vous gardons tout le jour; nous vous mettrons même à contribution pour nous faire un peu de musique : vous jouez trop délicieusement.

Des fraîches beautés qui n'avaient point encore paru (les jeunes esclaves préposées aux rafraîchissemens) firent leur entrée apportant sur des plateaux d'or, dans des tasses d'or, des boîtes d'or, le café, les sirops, les confitures de roses; et la Sultane mit la conversation sur quelqu'un de ces sujets du jour qui ne manquent jamais de filtrer jusqu'au fond des sérails, même les plus hermétiquement clos.

Mais le trouble de la visiteuse se dissimulait mal; elle avait besoin de parler, d'implorer; cela se voyait trop bien... Avec une gentille discrétion, le prince se retira; les princesses et les belles Saraylis, sous prétexte de regarder je ne sais quoi dans les lointains du Bosphore, allèrent s'accouder aux fenêtres grillées d'un salon voisin. — « Qu'y a-t-il, ma chère enfant? » demanda alors tout bas la grande princesse, penchée maternellement vers « Zahidé, » qui se laissa tomber à ses genoux.

Les premières minutes furent d'anxiété croissante et affreuse, quand la petite révoltée, qui cherchait avidement sur le visage de la Sultane l'effet de ses confidences, s'aperçut que celle-ci ne comprenait pas et s'effarait. Les yeux cependant, toujours bons, ne refusaient point; mais ils semblaient dire : « Un divorce, et un divorce si peu justifié! Quelle affaire difficile!... Oui, j'essaierai... Mais, dans des conditions telles, mon fils jamais n'accordera... »

Et « Zahidé, » devant ce refus qui pourtant ne se formulait pas, croyait sentir les tapis, le parquet se dérober sous ses genoux, se jugeait perdue, — quand soudain quelque chose comme un frisson de terreur religieuse passa dans le palais tout entier; on courait, à pas sourds, dans les vestibules; toutes les esclaves, le long des couloirs, avec des froissemens de soie, tombaient prosternées... Et un eunuque se précipita dans le salon, annonçant, d'une voix que la crainte faisait plus pointue : « Sa Majesté Impériale!... »

Il avait à peine prononcé ce nom à faire courber les têtes, quand, sur le seuil, le Sultan parut. La suppliante, toujours agenouillée, rencontra et soutint une seconde ce regard, qui s'abaissait directement sur le sien, puis perdit connaissance, et s'affaissa comme une morte toute blême, dans le nuage argenté de sa belle robe...

Celui qui venait d'apparaître à cette porte était l'homme sur terre le plus inconnaissable pour la masse des âmes occidentales, le Khalife aux responsabilités surhumaines, l'homme qui tient dans sa main l'immense Islam et doit le défendre, aussi bien contre la coalition inavouée des peuples chrétiens que contre le torrent de feu du Temps; l'homme qui, jusqu'au fond des déserts d'Asie, s'appelle « l'ombre de Dieu. »

Ce jour-là, il voulait simplement visiter sa mère vénérée, quand il rencontra l'angoisse et l'ardente prière dans l'expres-

sion de la jeune femme à genoux. Et ce regard pénétra son cœur mystérieux, que durcit par instans le poids de son lourd sacerdoce, mais qui en revanche demeure accessible à d'intimes et exquises pitiés, si ignorées de tous. D'un signe, il indiqua la suppliante à ses filles, qui, restant inclinées pour un salut profond, ne l'avaient pas vue s'affaisser, et les deux princesses aux longues traînes éployées relevèrent dans leurs bras, tendrement comme si elle eût été leur sœur, la jeune femme à la traîne retenue, — qui, sans le savoir, venait de gagner sa cause avec ses yeux.

Quand « Zahidé » revint à elle, longtemps après, le Khalife était parti. Se rappelant tout à coup, elle regarda alentour, incertaine d'avoir vu en réalité ou d'avoir rêvé seulement la redoutable présence. Non, le Khalife n'était pas là. Mais la Sultane mère, penchée sur elle et lui tenant les mains, affectueusement lui dit : « Remettez-vous vite, chère enfant, et soyez heureuse : mon fils m'a promis de signer demain un iradé qui vous rendra libre. »

En redescendant l'escalier de marbre, elle se sentait toute légère, toute grisée et toute vibrante, comme un oiseau à qui on vient d'ouvrir sa cage. Et elle souriait aux petites fées des yachmaks, en troupe soyeuse derrière elle, qui accouraient pour la recoiffer, et qui, en un tour de main, eurent rétabli, avec cent épingles, sur ses cheveux et son visage, le traditionnel édifice de gaze blanche.

Cependant, remontée dans son coupé noir et or, tandis que ses chevaux trottaient fièrement vers Khassim-Pacha, elle sentit qu'un nuage se levait sur sa joie. Elle était libre, oui, et son orgueil, vengé. Mais, elle s'en apercevait maintenant, un sombre désir la tenait encore à ce Hamdi, dont elle croyait s'être affranchie là pour toujours. « Ceci est une chose basse et humiliante, se dit-elle alors, car cet homme n'a jamais eu ni loyauté ni tendresse, et je ne l'aime pas. Il m'a donc bien profanée et avilie sans rémission pour que je me rappelle encore son étreinte. J'ai eu beau faire, je ne m'appartiens plus complètement, puisque je demeure entachée par ce souvenir. Et si, plus tard, sur ma route, passe un autre que je vienne à aimer, il ne me reste plus que mon âme, qui soit digne de lui être donnée ; et jamais je ne lui donnerai que cela, jamais... »

X

Le lendemain, elle avait écrit à André :

S'il fait beau jeudi, voulez-vous que nous nous rencontrions à Eyoub ? Vers deux heures, en caïque, nous arriverons aux degrés qui descendent dans l'eau, juste au bout de l'avenue pavée de marbre qui mène à la mosquée. Du petit café qui est là, vous pourrez nous voir débarquer, et, n'est-ce pas, vous reconnaîtrez bien vos nouvelles amies, les trois pauvres petits fantômes noirs de l'autre jour? Puisque vous portez volontiers le fez, mettez-le, ce sera toujours moins dangereux. Nous irons droit à la mosquée, où nous entrerons un moment Vous nous aurez attendues dans la cour. Alors, *marchez, nous vous suivrons*. Vous connaissez Eyoub mieux que nous-mêmes; trouvez-y un coin (peut-être sur les hauteurs du cimetière) où nous pourrons causer en paix.

Et il faisait très beau, ce jeudi-là, sous un ciel de haute mélancolie bleue. Il faisait chaud tout à coup, après ce long hiver, et les senteurs d'Orient, qui avaient dormi dans le froid, s'étaient partout réveillées.

Recommander à André de mettre un fez pour aller à Eyoub était bien inutile, car, en souvenir du passé, jamais il n'aurait voulu paraître autrement dans ce quartier qui avait été le sien. Depuis son retour à Constantinople, il revenait là pour la première fois, et, au sortir du caïque, en posant le pied sur ces marches toujours les mêmes, avec quelle émotion il reconnut toutes choses, dans ce recoin d'élection, si épargné encore ! Le vieux petit café, maisonnette de bois vermoulu, s'avançant sur pilotis vers l'eau tranquille, n'avait pas changé depuis l'époque de sa jeunesse. En compagnie de Jean Renaud, aussi coiffé d'un fez, et qui avait la consigne de ne pas parler, quand il entra prendre place dans l'antique petite salle, toute ouverte à l'air pur et à la fraîcheur du golfe, il y avait là, sur les humbles divans recouverts d'indienne bien lavée, des chats câlins sommeillant au soleil, et trois ou quatre personnages en longue robe et turban qui contemplaient le ciel bleu. Partout alentour régnaient cette immobilité, cette indifférence à la fuite du temps, cette sagesse résignée et très douce, qui ne se trouvent qu'en pays d'Islam, dans le rayonnement isolateur des mosquées saintes et des grands cimetières.

Il s'assit sur les banquettes en indienne, avec son complice d'aventure dangereuse, et bientôt leurs fumées de narguilé se mêlèrent à celles des autres rêveurs; c'étaient des Imans, ces voisins de fumerie, qui les avaient salués à la turque, ne les croyant point des étrangers, et André s'amusait de leur méprise, favorable à ses projets.

Ils avaient là, bien sous leurs yeux, le tout petit débarcadère tranquille, où sans doute elles allaient arriver; un bonhomme à barbe blanche, qui en était le surveillant, y faisait une facile police, du bout de sa gaffe dirigeant l'accostage des rares caïques, et on voyait miroiter doucement l'eau de ce golfe très enclos, sans marées, toujours baignant les marches séculaires.

C'est le bout du monde, ce fond de la Corne-d'Or; on n'y passe point pour se rendre ailleurs, cela ne mène nulle part. Sur les berges non plus, il n'y a point de route pour s'avancer plus loin; tout vient mourir ici, le bras de mer et le mouvement de Constantinople; tout y est vieux et délaissé, au pied de collines arides, d'une couleur brune de désert, emplies de sépultures. Après ce petit café sur pilotis, où ils attendaient, encore quelques maisonnettes en bois déjeté, un vieux couvent de derviches tourneurs, et puis plus rien, que des pierres tombales, dans une solitude.

Ils surveillaient les caïques légers, qui accostaient de temps à autre, venant de la rive de Stamboul ou de celle de Khassim-Pacha, et amenaient des fidèles pour la mosquée, pour les tombeaux, ou bien des habitans du paisible faubourg. Ils virent débarquer deux derviches; ensuite des dames-fantômes toutes noires, mais qui avaient la démarche lente et courbée; et ensuite de pieux vieillards à turban vert. Au-dessus de leurs têtes, les reflets du soleil sur la surface remuée venaient danser au plafond de bois, et y dessiner comme les réseaux changeans d'une moire, chaque fois qu'un nouveau caïque avait troublé le miroir de l'eau.

Enfin, là-bas quelque chose se montra qui ressemblait beaucoup aux visiteuses attendues: dans un caïque, sur le bleu lumineux du golfe, trois petites silhouettes noires, qui, même dans le lointain, avaient de la sveltesse et de l'élégance.

C'était bien cela. Tout près d'eux, elles descendirent, les reconnurent sans doute à travers leurs triples voiles, et s'acheminèrent lentement sur les dalles blanches, vers la mosquée. Eux, bien entendu, n'avaient pas bronché, osant à peine les

suivre des yeux dans cette avenue presque toujours déserte, mais si sacrée, et environnée de tant d'éternels sommeils.

Un long moment après, sans hâte, d'un air indifférent, André se leva, et, lentement comme elles avaient fait, prit la belle avenue des morts, — qui est bordée tantôt de kiosques funéraires, sortes de rotondes en marbre blanc, tantôt d'arcades, comme des séries de portiques fermés par des grilles de fer... Devant ces kiosques, si on s'arrête pour regarder aux fenêtres, on voit à l'intérieur, dans la pénombre, des compagnies de hauts catafalques vert-émir, que drapent des broderies anciennes. Et derrière les grilles des arcades, ce sont des tombeaux à ciel ouvert, que l'on aperçoit partout, en foule étonnamment pressée; des tombeaux encore magnifiques, de grandes stèles en marbre qui se dressent les unes à toucher les autres, mystérieusement exquises de forme, et couvertes d'arabesques, d'inscriptions dorées, au milieu d'un fouillis de verdure, de rosiers roses, de fleurs sauvages et de longues herbes. Entre les dalles aussi de l'avenue sonore, les herbes poussent, et, quand on approche de la mosquée, on est dans la pénombre verte, car les branches des arbres forment une voûte.

En arrivant, André regarda dans la sainte cour, cherchant si elles étaient là. Mais non, encore personne. Très ombreuse, cette cour, sous des arceaux, sous des platanes centenaires; les vieilles faïences brillaient çà et là sur les murailles, d'un reflet de soleil filtré entre des feuilles; par terre se promenaient des pigeons et des cigognes du voisinage, très en confiance dans ce lieu calme, où les hommes ne songent qu'à prier. La lourde tenture qui masquait l'entrée du sanctuaire se souleva pourtant, et les trois petits fantômes noirs sortirent.

« Marchez, nous vous suivrons, » avait écrit « Zahidé. » Donc, il prit les devans, d'un pas un peu indécis, s'engagea, — par des sentiers funèbres et doux, toujours entre des arceaux grillés laissant voir la multitude des pierres tombales, — dans une partie plus humble, plus ancienne aussi et plus éboulée du cimetière, où les morts sont un peu comme en forêt vierge. Et, arrivé tout de suite au pied de la colline, il se mit à monter. A une vingtaine de pas, suivaient les trois petits fantômes, et, beaucoup plus loin, Jean Renaud, chargé de faire le guet et donner l'alarme.

Ils montaient, sans sortir pour cela des cimetières infinis, qui couvrent toutes les hauteurs d'Eyoub. Et, peu à peu, un

horizon de Mille et une Nuits se déployait alentour; on allait bientôt revoir tout Constantinople qui surgissait dans les lointains, au-dessus de l'enchevêtrement des branches, comme pour monter avec eux. Ce n'était plus un bocage, ainsi que dans le bas-fond autour du sanctuaire, une mêlée d'arbustes et de plantes; non, sur cette colline, l'herbe s'étendait rase, et il n'y avait, parmi les innombrables tombes, que des cyprès géans qui laissaient entre eux beaucoup d'air, beaucoup de vue.

Ils étaient maintenant tout en haut de cette tranquille solitude; André s'arrêta, et les trois sveltes formes noires sans visage l'entourèrent :

— Pensiez-vous nous revoir? — demandèrent-elles presque ensemble, de leurs gentilles voix charmeuses, en lui tendant la main.

A quoi André répondit un peu mélancoliquement :

— Est-ce que je savais, moi, si vous reviendriez?

— Eh bien! les revoilà, vos trois petites âmes en peine, qui ont toutes les audaces... Et, où nous conduisez-vous?

— Mais, ici même, si vous voulez bien... Tenez, ce carré de tombes, il est tout trouvé pour nous y asseoir... Je n'aperçois personne d'aucun côté... Et puis, je suis en fez; nous parlerons turc si quelqu'un passe, et on s'imaginera que vous vous promenez avec votre père...

— Oh! — rectifia vivement « Zahidé, » — notre mari, vous voulez dire...

Et André la remercia, d'un léger salut.

En Turquie, où les morts sont entourés de tant de respect, on n'hésite pas à s'installer au-dessus d'eux, même sur leurs marbres, et beaucoup de cimetières sont des lieux de promenade et de station à l'ombre, comme chez nous les jardins et les squares.

— Cette fois, — dit « Néchédil, » en prenant place sur une stèle qui gisait dans l'herbe, — nous n'avons pas voulu vous donner rendez-vous très loin, comme le premier jour : votre courtoisie à la fin se serait lassée.

— Un peu fanatique, cet Eyoub, peut-être, pour une aventure comme la nôtre, — observa « Zahidé; » — mais vous l'aimez, vous y êtes chez vous... Et nous aussi, nous l'aimons,... et nous y serons chez nous, plus tard, car c'est ici, quand notre heure sera venue, que nous désirons dormir.

André alors les regardait avec une stupeur nouvelle : était-ce possible, ces trois petites créatures, dont il avait senti déjà

le modernisme extrême, qui lisaient Mme de Noailles, et pouvaient à l'occasion parler comme les jeunes Parisiennes trop dans le train des livres de Gyp, ces petites fleurs de XXe siècle, étaient appelées, en tant que musulmanes et sans doute de grande famille, à dormir un jour dans ce bois sacré, là, en bas, parmi tous ces morts à turban des vieux siècles de l'hégire ; dans quelqu'un de ces inquiétans kiosques de marbre, elles auraient leur catafalque en drap vert, garni d'un voile de la Mecque sur quoi la poussière s'amasserait bientôt, et on viendrait le soir leur allumer comme aux autres leur petite veilleuse... Oh ! toujours ce mystère d'Islam, sous lequel ces femmes restaient enveloppées, même en plein jour, quand le ciel était bleu et quand brillait un soleil de printemps...

Ils causaient, assis sur des tombes très anciennes, les pieds dans une herbe fine, semée de ces fleurettes délicates qui sont amies des terrains secs et tranquilles. Ils avaient là, pour leur conversation, un site merveilleux, un site unique au monde, et consacré par tout un passé. Quantité de précédentes générations, des empereurs byzantins et des khalifes magnifiques avaient travaillé pendant des siècles à composer pour eux seuls ce décor de féerie : c'était tout Stamboul, un peu à vol d'oiseau et découpant son amas de mosquées sur le bleu lointain de la mer ; un Stamboul vu en raccourci, en enfilade, les dômes, les minarets chevauchant les uns sur les autres en profusion confuse et superbe, avec, par derrière, la nappe immobile de la Marmara dessinant son vertigineux cercle de lapis. Et aux premiers plans, tout près d'eux, il y avait les milliers de stèles, les unes droites, les autres déjà s'inclinant, mais toutes étranges et jolies, avec leurs arabesques dorées, leurs fleurs dorées, leurs inscriptions dorées; il y avait les cyprès de quatre cents ans, aux troncs comme des piliers d'église, et d'une couleur de pierre, et aux feuillages si sombres qui montaient partout dans ce beau ciel comme des clochers noirs.

Elles semblaient presque gaies aujourd'hui, les trois petites âmes sans figure, gaies parce qu'elles étaient jeunes, parce qu'elles avaient réussi à s'échapper, qu'elles se sentaient libres pour une heure, et parce que l'air ici était suave et léger, avec des odeurs de printemps.

— Répétez un peu nos noms, — commanda « Ikbal, » — pour voir si vous ne vous embrouillerez pas.

Et André, les montrant l'une après l'autre du bout de son doigt, prononça, comme un écolier qui récite docilement sa leçon : « Zahidé, Néchédil, Ikbal. »

— Oh ! que c'est bien !... Mais nous ne nous appelons pas comme cela du tout, vous savez ?...

— Je m'en doutais, croyez-le... D'autant plus que Néchédil, entre autres, est un nom d'esclave.

— Néchédil, en effet, oui... Ah ! vous êtes si fin que ça !

Le radieux soleil tombait en plein sur leurs épais voiles, et André, à la faveur de cet éclairage à outrance, essayait de découvrir quelque chose de leurs traits. Mais non, rien. Trois ou quatre doubles de gaze noire les rendaient indéchiffrables...

Un moment il se laissa dérouter par les modestes tcharchafs, en soie noire un peu élimée, et les gants un peu défraîchis, qu'elles avaient cru devoir prendre pour ne pas attirer l'attention : « Après tout, se dit-il, peut-être ne sont-elles pas de si belles dames que je croyais, les pauvres petites. » Mais ses yeux tombèrent ensuite sur leurs souliers très élégans et leurs fins bas de soie... Et puis, cette haute culture dont elles faisaient preuve, et cette parfaite aisance ?...

— Eh bien ! depuis l'autre jour, demanda l'une, n'avez-vous pas fait quelques perquisitions pour nous « identifier ? »

— Elles seraient commodes, les perquisitions, par exemple !... Et puis, ça m'est si égal !... J'ai trois petites amies charmantes ; ça, je le sais, et, comme indication, je m'en contente...

— Oh ! à présent, proposa « Néchédil, » nous pourrions bien lui dire qui nous sommes... La confiance en lui, nous l'avons...

— Non, j'aime mieux pas, interrompit André.

— Gardons-nous-en bien, dit « Ikbal... » C'est tout notre charme à ses yeux, ça : notre petit mystère... Avouez-le, monsieur Lhéry, si nous n'étions pas des musulmanes voilées, s'il ne fallait pas, à chacun de nos rendez-vous, jouer notre vie, — et peut-être, vous aussi, la vôtre, — vous diriez : Qu'est-ce qu'elles me veulent, ces trois petites sottes ? et vous ne viendriez plus.

— Mais non, voyons...

— Mais si... L'invraisemblance de l'aventure, et le danger, c'est bien tout ce qui vous attire, allez !

— Non, je vous dis... plus maintenant...

— Soit, n'approfondissons pas, — conclut « Zahidé » qui depuis un moment ne disait plus rien, — n'éclaircissons pas le débat ;

je préfère... Mais. sans vous mettre au courant de notre état civil, monsieur Lhéry, permettez qu'on vous apprenne nos noms vrais ; tout en nous laissant notre incognito, il me semble que cela nous rendra plus vos amies...

— Ça, je le veux bien, répondit-il, et je crois que je vous l'aurais demandé... Des noms d'emprunt, c'est comme une barrière...

— Donc, voici. « Néchédil » s'appelle Zeyneb ; le nom d'une dame pieuse et sage, qui jadis à Bagdad enseignait la théologie ; et cela lui va très bien... « Ikbal » s'appelle Mélek (1), et comment ose-t-on usurper un nom pareil, étant la petite peste qu'elle est ?... Quant à moi, « Zahidé, » je m'appelle Djénane (2), et, si vous savez jamais mon histoire, vous verrez quelle dérision, ce nom-là !... Allons, répétez à présent : Zeyneb, Mélek, Djénane.

— Inutile, je n'oublierai pas. D'ailleurs, puisque vous avez tant fait, il vous reste à m'apprendre une chose essentielle : quand on vous parle, est-ce *Madame* qu'il faut vous dire, ou bien...

— Il faut nous dire rien du tout : Zeyneb, Mélek, Djénane, sans plus.

— Oh ! cependant...

— Cela vous choque... Que voulez-vous, nous sommes des petites barbares... Eh bien ! alors, si vous y tenez, que ce soit *Madame*,... *Madame* à toutes les trois, hélas !... Mais nos relations déjà sont tellement contraires à tous les protocoles !... Un peu plus ou un peu moins, qu'importerait ? Et puis, voyez combien notre amitié risque de n'avoir pas de lendemain : un si terrible danger plane sur nos rencontres que nous ne saurons même pas, en nous quittant tout à l'heure, si nous nous reverrons jamais. Donc, pourquoi, pendant cet instant qui peut si bien être sans retour dans notre existence, pourquoi ne pas nous donner l'illusion que nous sommes pour vous d'intimes amies ?

Si étrange que ce fût, c'était présenté d'une manière parfaitement honnête, franche et comme il faut, avec une pureté inattaquable, comme d'âme à âme ; André alors se rappela le danger, qu'il oubliait en effet, tant ce lieu adorable avait des apparences de paix et de sécurité, et tant cette journée de printemps était

(1) Mélek signifie : ange.
(2) Djénane (qui s'écrit Djenan) signifie : Bien-aimée.

douce; il se rappela leur courage, qu'il avait perdu de vue, leur courage d'être ici, leur audace de désespérées, et, au lieu de sourire d'une telle demande, il sentit ce qu'elle avait d'anxieux et de touchant.

— Je dirai comme vous voudrez, répondit-il, et je vous remercie... Mais vous, en échange, vous supprimerez *Monsieur*, n'est-ce pas?

— Ah!... et comment dirions-nous donc?

— Mon Dieu, je ne sais pas trop... Je ne vous vois guère d'autre ressource que de m'appeler André.

Alors Mélek, la plus enfant des trois :

— Pour Djénane, ce ne sera pas la première fois que ça lui arrivera, vous savez!

— Ma petite Mélek, de grâce!...

— Si! laisse-moi lui conter... Vous n'imaginez pas ce que nous avons déjà vécu en pensée avec vous, surtout elle, tenez! Et jadis, dans son journal de jeune fille, écrit sous forme de lettre à votre intention, elle vous appelait André tout le temps.

— C'est une enfant terrible, monsieur Lhéry; elle exagère beaucoup, je vous assure...

— Ah! et la photo! — reprit Mélek, passant brusquement d'un sujet à un autre.

— Quelle photo? — demanda-t-il.

— Vous, avec Djénane. C'est comme chose irréalisable, vous comprenez, qu'elle a désiré l'avoir... Faisons vite, l'instant ne se retrouvera peut-être jamais plus... Mets-toi près de lui, Djénane.

Djénane, avec sa grâce languide, sa flexibilité harmonieuse, se leva pour s'approcher.

— Savez-vous à quoi vous ressemblez? — lui dit André. — A une élégie, dans tout ce noir qui est léger et qui traîne,... et avec la tête penchée, comme je vous vois là, parmi ces tombes.

Dans sa voix même, il y avait de l'élégie, dès qu'elle prononçait une phrase un peu mélancolique; le timbre en était musical, infiniment doux, et pourtant brisé et comme lointain.

Mais cette petite élégie vivante pouvait tout à coup devenir très gaie, moqueuse, et faire des réflexions impayables; on la sentait capable d'enfantillage et de fou rire.

Près d'André, elle se posait gravement, sans faire mine de relever ses voiles :

— Comment, mais vous allez rester ainsi, toute noire, sans visage ?

— Bien entendu ! En silhouette. Les âmes, vous savez, n'ont pas besoin d'avoir une figure...

Et Mélek, retirant, de dessous son tcharchaf d'austère musulmane, un petit kodak du tout dernier système, les mit en joue : tac ! une première épreuve ; tac ! une seconde...

Ils ne se doutaient pas combien, plus tard, par la suite imprévue des jours, elles leur deviendraient chères et douloureuses, ces vagues petites images, prises en s'amusant, dans un tel lieu, à un instant où il y avait fête de soleil et de renouveau...

Par précaution, Mélek allait prendre un cliché de plus, quand ils aperçurent une paire de grosses moustaches sous un bonnet rouge, qui surgissaient tout près d'eux, derrière des stèles : un passant, stupéfait d'entendre parler une langue inconnue et de voir des Turcs faire des photographies dans un saint cimetière.

Pourtant il s'en alla sans protester, mais avec un air de dire : Attendez un peu ; je reviens ; on va éclaircir cette affaire-là... Comme la première fois, le rendez-vous finit donc par une fuite des trois gentils fantômes, une fuite éperdue. Et il était temps, car, au bas de la colline, ce personnage ameutait du monde.

Une heure après, quand André et son ami se furent assurés, en épiant de très loin, que les trois petites Turques avaient réussi, par des chemins détournés, à gagner sans encombre une des échelles de la Corne-d'Or et à prendre un caïque, ils s'embarquèrent eux-mêmes, à une échelle différente, pour s'éloigner d'Eyoub.

C'était maintenant la sécurité et le calme, dans cette barque effilée, où ils venaient de s'asseoir presque couchés, à la manière de Constantinople, et ils descendaient ce golfe, tout enclavé dans l'immense ville, à l'heure où la féerie du soir battait son plein. Leur batelier les menait en suivant la rive de Stamboul, dans cette ombre colossale que les amas de maisons et de mosquées projettent, au déclin du soleil, depuis des siècles, sur cette eau toujours captive et tranquille. Stamboul au-dessus d'eux commençait de s'assombrir et de s'unifier, étalant comme tous les soirs la magnificence de ses coupoles contre le couchant ivre de lumière ; Stamboul redevenait dominateur, lourd de souvenirs, oppressant comme aux grandes époques de son passé, et, sous

cette belle nappe réfléchissante qu'était la surface de la mer, on devinait, entassés au fond, les cadavres et le déchet de deux civilisations somptueuses... Si Stamboul était sombre, en revanche les quartiers qui s'étageaient sur la rive opposée, Khassim-Pacha, Tershané, Galata, avaient l'air de s'incendier, et même le banal Péra, perché tout en haut et enveloppé de rayons couleur de cuivre, jouait son rôle dans cet émerveillement des fins de jour. Il n'y a guère d'autre ville au monde, qui arrive à se magnifier ainsi, dans les lointains et les éclairages propices, pour produire tout à coup grand spectacle et apothéose.

Pour André Lhéry, ces trajets en caïque le long de la berge, dans l'ombre de Stamboul, avaient été presque quotidiens jadis, quand il habitait au bout de la Corne-d'Or. En ce moment, il lui semblait que c'était hier, ce temps-là ; l'intervalle de vingt-cinq années n'existait plus ; il se rappelait jusqu'à d'insignifiantes choses, des détails oubliés ; il avait peine à croire qu'en rebroussant chemin vers Eyoub, il ne retrouverait pas à la place ancienne sa maison clandestine, les visages autrefois connus. Et, sans s'expliquer pourquoi, il associait un peu l'humble petite Circassienne, qui dormait sous sa stèle tombée, à cette Djénane apparue si nouvellement dans sa vie ; il avait presque le sentiment sacrilège que celle-ci était une continuation de celle-là, et, à cette heure magique où tout était bien-être et beauté, enchantement et oubli, il n'éprouvait aucun remords de les confondre un peu... Que lui voulaient-elles, les trois petites Turques d'aujourd'hui ? Comment finirait ce jeu qui le charmait et qui était plein de périls ? Elles n'avaient presque rien dit, que des choses enfantines ou quelconques, et cependant elles le tenaient déjà, au moins par un lien de sollicitude affectueuse... C'étaient leurs voix peut-être ; surtout celle de Djénane, une voix qui avait l'air de venir *d'ailleurs*, du passé peut-être, qui différait, on ne savait par quoi, des habituels sons terrestres...

Ils avançaient toujours ; ils allaient comme étendus sur l'eau même, tant on en est près dans ces minces caïques presque sans rebords. Ils avaient dépassé la mosquée de Soliman, qui trône au-dessus de toutes les autres, au point culminant de Stamboul, dominant tout de ses coupoles géantes. Ils avaient franchi cette partie de la Corne-d'Or où des voiliers d'autrefois stationnent toujours en multitude serrée : hautes carènes à peinturlures, inextricable forêt de mâts grêles portant tous le croissant de

l'Islam sur leurs pavillons rouges. Le golfe commençait de s'ouvrir devant eux sur l'échappée plus large du Bosphore et de la Marmara, où les paquebots sans nombre leur apparaissaient, transfigurés par l'éloignement favorable. Et maintenant c'était la côte d'Asie qui entrait brusquement en scène avec splendeur; une autre ville encore, Scutari, étincelait là-bas; ses minarets, ses dômes, qui venaient de se révéler d'un seul coup, étaient roses comme du corail; Scutari donnait cette illusion, de presque chaque soir, qu'il y avait le feu dans ses vieux quartiers asiatiques : les petites vitres de ses fenêtres turques, les petites vitres par myriades, reflétant chacune la suprême fulguration du soleil à moitié disparu, auraient fait croire, si l'on n'eût été avisé de ce trompe-l'œil coutumier, qu'à l'intérieur toutes les maisons étaient en flammes.

XI

André Lhéry, la semaine suivante, reçut cette lettre à trois écritures :

Mercredi, 27 avril 1904.

Nous ne sommes jamais si sottes qu'en votre présence, et après, quand vous n'êtes plus là, c'est à en pleurer. Ne nous refusez pas de venir, encore une fois qui sera la dernière. Nous avons tout combiné pour *samedi*, et si vous saviez, quelles ruses de Machiavel! Mais ce sera une rencontre d'adieu, car nous allons partir.

Sans en perdre le fil, suivez bien tout ceci :

Vous venez à Stamboul, devant Sultan-Sélim. Arrivé en face de la mosquée, vous voyez sur votre droite une ruelle qui a l'air abandonné, entre un couvent de derviches et un petit cimetière. Vous vous y engagez, et elle vous mène, après cent mètres, à la cour de la petite mosquée Tossoun-Agha. Juste en face de vous, en arrivant dans cette cour, il y aura une grande maison, très ancienne, jadis peinte en brun-rouge; contournez-la. Derrière, vous verrez s'ouvrir une impasse un peu obscure, bordée de maisons grillées, avec des balcons fermés qui débordent; dans la rangée de gauche, la troisième maison, la seule qui ait une porte à deux battans et un frappoir en cuivre, est celle où nous serons à vous attendre. N'amenez pas votre ami; venez seul, c'est plus sûr.

DJÉNANE.

A partir de deux heures et demie, je serai au guet derrière cette porte entre-bâillée. Mettez encore le fez, et autant que possible un

manteau couleur de muraille. Elle sera plus que modeste, cette toute petite maison de notre rendez-vous d'adieu. Mais nous tâcherons de vous laisser un bon souvenir de ces ombres qui auront passé dans votre vie, si rapides et si légères, que peut-être douterez-vous, après quelques jours, de leur réalité.

MÉLEK.

Et pourtant, si légères, elles ne furent point « plumes au vent, » emportées vers vous au gré d'un caprice. Mais, le premier, vous avez senti que la pauvre Turque pouvait bien avoir une âme, et c'est de cela qu'elles voulurent vous dire merci.

Et cette « aventure innocente » si courte et presque irréelle, ne vous aura pas laissé le temps d'arriver à la lassitude. Ce sera, dans votre vie, une page sans verso.

Samedi, avant de disparaître pour toujours, nous vous dirons bien des choses, si l'entretien n'est pas coupé, comme celui d'Eyoub, par une émotion et une fuite. Donc, à bientôt, notre *ami*.

ZEYNEB.

Moi qui suis le grand stratégiste de la bande, on m'a chargée de dessiner ce beau plan, que je joins à la lettre, pour que vous vous y retrouviez. Bien que l'endroit ait un peu l'air d'un petit coupe-gorge, que votre ami soit sans inquiétude : rien de plus honnête ni de plus tranquille.

re-MÉLEK (MELEK *rursus*).

Et André répondit aussitôt, poste restante, au nom de « Zahidé » :

29 avril 1904.

Après-demain samedi, à deux heures et demie, dans la tenue prescrite, fez et manteau couleur de muraille, j'arriverai devant la porte au frappoir de cuivre, me mettre aux ordres des trois fantômes noirs.

Leur ami,

ANDRÉ LHÉRY.

XII

Jean Renaud, qui augurait plutôt mal de l'aventure, avait en vain demandé la permission de suivre. André se contenta de lui accorder qu'on irait, avant l'heure du guet-apens, fumer ensemble un narguilé suprême, sur certaine place qui jadis lui avait été

chère, et qui ne se trouvait qu'à un quart d'heure, à pied, du lieu fatal.

C'était à Stamboul, bien entendu, cette place choisie, au cœur même des quartiers musulmans et devant la grande mosquée de Mehmed-Fatih (1), qui est l'une des plus saintes. Après les ponts franchis, une montée et un long trajet encore pour arriver là, en pleine turquerie des vieux temps; plus d'Européens, plus de chapeaux, plus de bâtisses modernes; en approchant, à travers des petits bazars restés comme à Bagdad, où dans des rues bordées d'exquises fontaines, de kiosques funéraires, d'enclos grillés enfermant des tombes, on se sentait redescendre peu à peu l'échelle des âges, rétrograder vers les siècles révolus.

Ils avaient une bonne heure devant eux, quand, au sortir de ruelles ombreuses, ils se trouvèrent en face de la colossale mosquée blanche, dont les minarets à croissans d'or se perdaient dans le bleu infini du ciel. Devant la haute ogive d'entrée, la place où ils venaient s'asseoir est comme une sorte de parvis extérieur, que fréquentent surtout les pieux personnages, fidèles au costume des ancêtres, robe et turban. Des petits cafés centenaires s'ouvrent tout autour, achalandés par les rêveurs qui causent à peine. Il y a aussi des arbres, à l'ombre desquels d'humbles divans sont disposés, pour ceux qui veulent fumer dehors. Et, dans des cages pendues aux branches, il y a des pinsons, des merles, des linots, spécialement chargés de la musique, dans ce lieu naïf et débonnaire.

Ils s'installèrent sur une banquette, où des Imans s'étaient reculés avec courtoisie pour les faire asseoir. Près d'eux, vinrent tour à tour des petits mendians, des chats affables en quête de caresses, un vieux à turban vert qui offrait du coco « frais comme glace, » des petites bohémiennes très jolies qui vendaient de l'eau de rose et qui dansaient, — tous sourians, discrets et n'insistant pas. Ensuite, sans plus s'occuper d'eux, on les laissa fumer et entendre les oiseaux chanteurs. Il passait des dames en domino tout noir, d'autres enveloppées dans ces voiles de Damas qui sont en soie rouge ou verte avec grands dessins d'or; il passait des marchands de « mou, » et alors quelques bons Turcs, même de belle robe et de belle allure, en achetaient gravement un morceau pour leur chat, et l'emportaient à l'épaule, piqué

(1) Mehmed-Fatih, ou Sultan-Fatih (Mehmed le Conquérant), Mahomet II.

au bout de leur parapluie; il passait des Arabes du Hedjaz, en visite à la ville du Khalife, ou encore des derviches quêteurs, à longs cheveux, qui revenaient de la Mecque. Et un bonhomme, de cent ans au moins, pour un demi-sou faisait faire aux bébés turcs deux fois le tour de la place, dans une caisse à roulettes qu'il avait très magnifiquement peinturlurée, mais qui cahotait beaucoup, sur l'antique pavage en déroute. Auprès de ces mille toutes petites choses, indiquant de ce peuple le côté jeune, simple et bon, la mosquée d'en face se dressait plus grande, majestueuse et calme, superbe de lignes et de blancheur, avec ses deux flèches pointées dans ce ciel pur du 1er mai.

Oh! les doux et honnêtes regards, sous ces turbans, les belles figures de confiance et de paix, encadrées de barbes noires ou blondes! Quelle différence avec ces Levantins en veston qui, à cette même heure, s'agitaient sur les trottoirs de Péra, — ou avec les foules de nos villes occidentales, aux yeux de cupidité et d'ironie, brûlés d'alcool! Et comme on se sentait là au milieu d'un monde heureux, resté presque à l'âge d'or, — pour avoir su toujours modérer ses désirs, craindre les changemens et garder sa foi! Parmi ces gens assis là sous les arbres, satisfaits avec la minuscule tasse de café qui coûte un sou, et le narguilé berceur, la plupart étaient des artisans, mais qui travaillaient pour leur compte, chacun de son petit métier d'autrefois, dans sa maisonnette ou en plein air. Combien ils plaindraient les pauvres ouvriers en troupeau de nos pays de « progrès, » qui s'épuisent dans l'usine effroyable pour enrichir le maître! Combien leur paraîtraient surprenantes et dignes de pitié les vociférations avinées de nos bourses du travail, ou les inepties de nos parlotes politiques, entre deux verres d'absinthe, au cabaret!...

L'heure approchait; André Lhéry quitta son compagnon et s'achemina seul vers le quartier plus lointain de Sultan-Selim, toujours en pleine turquerie, mais par des rues plus désertes, où l'on sentait la désuétude et les ruines. Vieux murs de jardins; vieilles maisons fermées, maisons de bois comme partout, peintes jadis en ces mêmes ocres foncés ou bruns-rouges qui donnent à l'ensemble de Stamboul sa teinte sombre, et font éclater davantage la blancheur de ses minarets.

Parmi tant et tant de mosquées, celle de Sultan-Selim est une des très grandes, dont les dômes et les flèches se voient des lointains de la mer, mais c'est aussi une des plus à l'abandon.

Sur la place qui l'entoure, point de petits cafés, ni de fumeurs; et aujourd'hui, personne dans ses parages; devant l'ogive d'entrée, un triste désert. Sur sa droite, André vit la ruelle indiquée par Mélek, « entre un couvent de derviches et un petit cimetière; » bien sinistre cette ruelle, où l'herbe verdissait les pavés. En arrivant sur la place de l'humble mosquée Tossoun-Agha, il reconnut la grande maison, certainement hantée, qu'il fallait contourner; personne non plus sur cette place, mais les hirondelles y chantaient le beau mois de mai; une glycine y formait berceau, une de ces glycines comme on n'en voit qu'en Orient, avec des branches aussi grosses que des câbles de navire, et ses milliers de grappes commençaient à se teinter de violet tendre. Enfin l'impasse, plus funèbre que tout, avec son herbe par terre, et ses pavés très en pénombre, sous les vieux balcons masqués d'impénétrables grillages. Personne, par même d'hirondelles, et silence absolu. « Le lieu a un peu l'air d'un coupe-gorge, » avait écrit Mélek en post-scriptum : oh! pour ça, oui!

Quand on est un faux Turc et en maraude, presque dans le dommage, cela gêne de s'avancer sous de tels balcons, d'où tant d'yeux invisibles pourraient observer. André marchait avec lenteur, égrenait son chapelet, regardant tout sans en avoir l'air, et comptait les portes closes. « La cinquième, à deux battans, avec un frappoir de cuivre. » Ah! celle-ci!... Du reste, on venait de l'entre-bâiller, et, par la fente, passait une petite main gantée qui tambourinait sur le bois, une petite main gantée à plusieurs boutons, très peu chez elle, à ce qu'il semblait, dans ce quartier farouche. Il ne fallait pas paraître indécis, à cause des regards possibles; avec assurance donc, André poussa le battant et entra.

Le fantôme noir embusqué derrière, et qui avait bien la tournure de Mélek, referma vite à clef, tira le verrou en plus, et dit gaiement : « Ah! vous avez trouvé?... Montez, mes sœurs sont là-haut, qui vous attendent. »

Il monta un escalier sans tapis, obscur et délabré. Là-haut, dans un pauvre petit harem tout simple, aux murailles nues, que les grilles en fer et les quadrillages en bois des fenêtres laissaient dans un triste demi-jour, il trouva les deux autres fantômes qui lui tendirent la main... Pour la première fois de sa vie, il était *dans un harem*, — chose qui, avec son habitude de l'Orient, lui avait toujours paru l'impossibilité même; il était

derrière ces quadrillages des appartemens des femmes, ces quadrillages si jaloux que les hommes, *excepté le maître, ne voient jamais que du dehors.* Et en bas, la porte était verrouillée, et cela se passait au cœur du Vieux-Stamboul, et dans quelle mystérieuse demeure!... Il se demandait, avec une petite frayeur, pour lui si amusante : « Qu'est-ce que je fais ici? » Tout le côté enfant de sa nature, tout le côté encore avide de sortir de soi-même, encore amoureux de se dépayser et changer, était servi au delà de ses souhaits.

Et pourtant, elles ressemblaient à trois spectres de tragédie, les dames de son harem, aussi voilées que l'autre jour à Eyoub, et plus indéchiffrables que jamais, avec le soleil en moins. Quant au harem lui-même, au lieu de luxe oriental, il n'étalait qu'une décente misère.

Elles le firent asseoir sur un divan aux rayures fanées, et il promena les yeux alentour. Si pauvres qu'elles fussent, les dames de céans, elles étaient femmes de goût, car tout dans sa simplicité extrême restait harmonieux et oriental; nulle part de ces bibelots de pacotille allemande qui commencent, hélas! à envahir les intérieurs turcs.

— Je suis chez vous? demanda André.

— Oh! non, répondirent-elles, d'un ton qui indiquait un vague sourire sous le voile.

— Pardonnez-moi; ma question était idiote, pour un tas de raisons; la première, c'est que ça me serait égal; je suis avec vous, le reste ne m'importe guère.

Il les observait. Elles avaient leurs mêmes tcharchafs que l'autre jour, en soie noire élimée par endroits. Et avec cela, chaussées comme des petites reines. Et puis, leurs gants ôtés, on voyait scintiller de belles pierres à leurs doigts. Qu'est-ce que c'était que ces femmes-là, et qu'est-ce que c'était que cette maison?

Djénane demanda, de sa voix de petite sirène blessée qui va mourir :

— Combien de temps pouvez-vous nous donner?

— Tout le temps que vous me donnerez vous-mêmes.

— Nous, nous avons à peu près deux heures de quasi-sécurité; mais vous trouverez que c'est long, peut-être?

Mélek apportait un de ces tout petits guéridons en usage à Constantinople pour les dînettes que l'on offre toujours aux visi-

teurs : café, bonbons et confitures de roses. La nappe était de satin blanc brodé d'or, avec des violettes de Parme, naturelles, jetées dessus; le service était de filigrane d'or, et cela complétait l'invraisemblance de tout.

— Voici les photos d'Eyoub, — lui dit-elle, en le servant comme une mignonne esclave, — mais elles sont manquées. Nous recommencerons aujourd'hui même, puisque nous ne nous reverrons plus; il y a peu de lumière; cependant, avec une pose plus longue... Ce disant, elle présentait deux petites images confuses et grises, où la silhouette de Djénane se dessinait à peine, et André les accepta négligemment, loin de se douter du prix qu'il y attacherait plus tard...

— C'est vrai, demanda-t-il, que vous allez partir?

— Très vrai.

— Mais vous reviendrez..., et nous nous reverrons?...

A quoi Djénane répondit par ce mot imprécis et fataliste, que les Orientaux appliquent à toutes les choses de l'avenir : « Inch' Allah!... » Partiraient-elles bien réellement, ou était-ce pour mettre fin à l'audacieuse aventure, par crainte des lassitudes peut-être, ou du terrible danger? Et André, qui, en somme, ne savait rien d'elles, les sentait fuyantes comme des visions, impossibles à retenir ou à retrouver, le jour où leur fantaisie ne serait plus de le revoir.

— Et ce sera bientôt, votre départ? — se risqua-t-il à demander encore.

— Dans une dizaine de jours, sans doute.

— Alors, il vous reste le temps de me faire signe une autre fois!

Elles tinrent conseil à voix basse, en un turc elliptique, très mêlé de mots arabes, très difficile à entendre pour André : « Oui, samedi prochain, — dirent-elles, — nous essayerons encore... Et merci de l'avoir désiré. Mais savez-vous bien tout ce qu'il nous faut déployer de ruse, acheter de complicités pour vous recevoir? »

Cela pressait, paraît-il, les photos, à cause d'un rayon de soleil, renvoyé par la triste maison d'en face, et qui jetait son reflet dans la petite salle grillée, mais qui remontait lentement vers les toits, prêt à fuir. On recommença deux ou trois poses, toujours Djénane auprès d'André, et toujours Djénane sous ses draperies noires d'élégie.

— Vous représentez-vous bien, leur dit-il, ce que c'est nouveau pour moi, étrange, inquiétant presque, de causer avec des êtres aussi invisibles? Vos voix mêmes sont comme masquées par ces triples voiles. A certains momens, il me vient de vous une vague frayeur.

— C'était dans nos conventions, cela, que nous ne serions pour vous que des âmes.

— Oui, mais les âmes se révèlent à une autre âme surtout par l'expression des yeux... Vos yeux, à vous, je ne les imagine même pas. Je veux croire qu'ils sont francs et limpides, mais seraient-ils même effroyables comme ceux des goules, je n'en saurais rien. Non, je vous assure, cela me gêne, cela m'intimide et m'éloigne. Au moins, faites une chose; confiez-moi vos portraits, dévoilées... Sur l'honneur, je vous les rends aussitôt, ou bien, si quelque drame nous sépare, je les brûle.

Elles demeurèrent d'abord silencieuses. Avec leurs longues hérédités musulmanes, révéler son visage leur paraissait une chose malséante, leur liaison avec André en devenait tout de suite plus coupable... Et enfin, ce fut Mélek qui s'engagea délibérément pour ses sœurs, mais sur un ton un peu narquois, qui donnait à penser : « Nos photos sans tcharchaf ni yachmak, vous voulez? Bien; le temps de les faire, et la semaine prochaine vous les aurez... Et maintenant, asseyons-nous tous; la parole est à Djénane, qui a une grande prière à vous adresser; allumez une cigarette : vous vous ennuierez toujours moins. »

— C'est de notre part, cette prière, dit Djénane, et de la part de toutes nos sœurs de Turquie... Monsieur Lhéry, prenez notre défense; écrivez-un livre en faveur de la pauvre musulmane du xxe siècle!... Dites-le au monde, puisque vous le savez, que, à présent, nous avons une âme; que ce n'est plus possible de nous briser comme des choses... Si vous faites cela, nous serons des milliers à vous bénir... Voulez-vous?

André demeurait silencieux, comme elles tout à l'heure, à la demande du portrait; ce livre-là, il ne le voyait pas du tout; et puis il s'était promis de faire l'Oriental à Constantinople, de flâner et non d'écrire...

— Comme c'est difficile, ce que vous attendiez de moi!... Un livre voulant prouver quelque chose, vous qui paraissez m'avoir bien lu et me connaître, vous trouvez que ça me ressemble?... Et puis, la musulmane du xxe siècle, est-ce que je la connais?

— Nous vous documenterons...

— Vous allez partir...

— Nous vous écrirons...

— Oh ! vous savez, les lettres, les choses écrites... Je ne peux jamais raconter à peu près bien que ce que j'ai vu et vécu...

— Nous reviendrons !...

— Alors, vous vous compromettrez... On cherchera de qui je les tiens, ces documens-là. Et on finira bien par trouver...

— Nous sommes prêtes à nous sacrifier pour cette cause !... Quel emploi meilleur pourrions-nous faire de nos pauvres petites existences lamentables et sans but? Nous voulions nous dévouer toutes les trois à soulager des misères, fonder des œuvres, comme les Européennes... Non, cela même, on nous l'a refusé : il faut rester oisives et cachées, derrière des grilles. Eh bien ! nous voulons être les inspiratrices du livre : ce sera notre œuvre de charité, à nous, et tant pis s'il faut y perdre notre liberté ou la vie.

André essaya de se défendre encore :

— Pensez aussi que je ne suis pas indépendant, à Constantinople ; j'occupe un poste dans une ambassade... Et puis, autre chose : je reçois de la part des Turcs une hospitalité si confiante !... Parmi ceux que vous appelez vos oppresseurs, j'ai des amis, qui me sont très chers...

— Ah ! là, par exemple, il faut choisir. Eux ou nous; à prendre ou à laisser. Décidez.

— C'est à ce point?... Alors, je choisis *vous*, naturellement. Et j'obéis.

— Enfin ! — Et elle lui tendit sa petite main, qu'il baisa avec respect.

Ils causèrent presque deux heures dans un semblant de sécurité qu'ils n'avaient encore jamais connu.

— N'êtes-vous pas des exceptions? — demandait-il, étonné de les voir montées à ce diapason de désespérance et de révolte.

— Nous sommes la règle. Prenez au hasard vingt femmes turques (femmes du monde, s'entend) ; vous n'en trouverez pas une qui ne parle ainsi !... Élevées en enfans-prodiges, en bas bleus, en poupées à musique, objets de luxe et de vanité pour notre père ou notre maître, et puis traitées en odalisques et en esclaves, comme nos aïeules d'il y a cent ans !... Non, nous ne pouvons plus ! Nous ne pouvons plus !...

— Prenez garde, si j'allais plaider votre cause à rebours, moi qui suis un homme du passé... J'en serais bien capable, allez! Guerre aux institutrices, aux professeurs transcendans, à tous ces livres qui élargissent le champ de l'angoisse humaine. Retour à la paix heureuse des aïeules.

— Eh bien! nous nous en contenterions à la rigueur, de ce plaidoyer-là,... d'autant plus que ce retour est impossible : on ne remonte pas le cours du temps. L'essentiel, pour qu'on s'émeuve et qu'on ait enfin pitié, c'est qu'on sente bien que nous sommes des martyres, nous, les femmes de transition entre celles d'hier et celles de demain. C'est cela qu'il faut arriver à faire entendre, et, après, vous serez notre ami, à toutes!...

André espérait encore en quelque imprévu secourable, pour être dispensé d'écrire *leur* livre. Mais il subissait avec ravissement le charme de leurs belles indignations, de leurs jolies voix qui vibraient de haine contre la tyrannie des hommes.

Et il s'habituait peu à peu à ce qu'elles n'eussent point de visage. Pour lui apporter le feu de ses cigarettes ou lui servir la tasse microscopique où se boit le café turc, elles allaient, venaient autour de lui, élégantes, légères, exaltées, mais toujours fantômes noirs, — et, quand elles se courbaient, leur voile de figure pendait comme une longue barbe de capucin que l'on aurait ajoutée par dérision à ces êtres de grâce et de jeunesse.

La sécurité pour eux était surtout apparente, dans cette maison et cette impasse, qui, en cas de surprise, eussent constitué une parfaite souricière. Si par hasard on entendait marcher dehors, sur les pavés sertis d'une herbe triste, elles regardaient inquiètes à travers les quadrillages protecteurs : quelque vieux turban qui rentrait chez lui, ou bien le marchand d'eau du quartier avec son outre sur les reins.

Théoriquement, ils devaient s'appeler tous les trois par leurs noms, *sans plus*. Mais aucun d'eux n'avait osé commencer, et ils ne s'appelaient pas.

Une fois, ils eurent le grand frisson : le frappoir de cuivre, à la porte extérieure, retentissait sous une main impatiente, menant un bruit terrible au milieu de ce silence des maisons mortes, et ils se précipitèrent tous aux fenêtres grillées : une dame en tcharchaf de soie noire, appuyée sur un bâton et l'air très courbé par les ans.

— Ce n'est rien de grave, — dirent-elles, — l'incident était prévu. Seulement il va falloir qu'elle entre ici.

— Alors, je me cache?...

— Ce n'est même pas nécessaire. Va, Mélek, va lui ouvrir, et tu lui diras ce qui est convenu. Elle ne fera que traverser et ne reparaîtra plus... Passant devant vous, peut-être demandera-t-elle en turc *comment va le petit malade*, et vous n'avez qu'à répondre, en turc aussi bien entendu, *qu'il est beaucoup mieux depuis ce matin.*

L'instant d'après, la vieille dame passa, voile baissé, tâtant les modestes tapis du bout de sa canne-béquille. A André, elle ne manqua point de demander :

— Eh bien? il va mieux, ce cher garçon?

— Beaucoup mieux, — répondit-il, — depuis ce matin surtout.

— Allons, merci, merci!... Puis elle disparut par une petite porte au fond du harem. André d'ailleurs ne sollicita aucune explication. Il était ici en pleine invraisemblance de conte oriental; elles lui auraient dit : « Une fée Carabosse va sortir de dessous le divan, touchera le mur d'un coup de baguette, et ça deviendra un palais, » qu'il aurait admis sans plus de commentaires.

Après le passage de la dame à bâton, il leur restait quelques minutes pour causer. Quand il fut l'heure, elles le congédièrent avec promesse qu'on se reverrait une fois encore au risque de tout : « Allez, notre ami; acheminez-vous jusqu'au bout de l'impasse, d'une allure lente et rêveuse, en jouant avec votre chapelet; à travers les grillages, nous surveillerons toutes les trois la dignité de votre sortie. »

XIII

Un vieil eunuque, furtif et muet, le jeudi suivant, apporta chez André un avis de rendez-vous pour le surlendemain, au même lieu, à la même heure, et aussi des grands cartons, sous pli soigneusement cacheté. — Ah! se dit-il, les photos qu'elles m'avaient promises! — Et, dans l'impatience de connaître enfin leurs yeux, il déchira l'enveloppe.

C'étaient bien trois portraits, sans tcharchaf ni yachmak, et dûment signés, s'il vous plaît, en français et en turc, l'un Djé-

nane, l'autre Zeyneb, le troisième Mélek. Ses amies avaient même fait toilette pour se présenter : des belles robes du soir, décolletées, tout à fait parisiennes. Mais Zeyneb et Mélek étaient vues de dos, très exactement, ne laissant paraître que le rebord et l'envers de leurs petites oreilles; quant à Djénane, la seule qui se montrât de face, elle tenait sur son visage un éventail en plumes qui cachait tout, même les cheveux.

Le samedi, dans la maison mystérieuse qui les réunit une seconde fois, il ne se passa rien de tragique, et aucune fée Carabosse ne leur apparut. « Nous sommes ici, — expliqua Djénane, — chez ma bonne nourrice, qui n'a jamais su rien me refuser; l'enfant malade, c'était son fils; la vieille dame, c'était sa mère, à qui Mélek vous avait annoncé comme un médecin nouveau. Comprenez-vous la trame?... J'ai du remords pourtant, de lui faire jouer un rôle si dangereux... Mais, puisque c'est notre dernier jour... »

Ils causèrent deux heures, sans parler cette fois du livre; sans doute craignaient-elles de le lasser, en y revenant trop. Du reste, il s'était engagé; c'était donc un point acquis.

Et ils avaient tant d'autres choses à se dire, tout un arriéré de choses, semblait-il, car c'était vrai que depuis longtemps elles vivaient en sa compagnie, par ses livres, et c'était un des cas rares où lui (en général si agacé maintenant de s'être livré à des milliers de gens quelconques) ne regrettait aucune de ses plus intimes confidences. Après tout, combien négligeable le haussement d'épaules de ceux qui ne comprennent pas, auprès de ces affections ardentes que l'on éveille çà et là, aux deux bouts du monde, dans des âmes de femmes inconnues, — et qui sont peut-être la seule raison que l'on ait d'écrire!

Aujourd'hui il y avait confiance, entente et amitié sans nuage, entre André Lhéry et les trois petits fantômes de son harem. Elles savaient beaucoup de lui, par leurs lectures; et, comme, lui, ne savait rien d'elles, il écoutait plus qu'il ne parlait Zeyneb et Melek racontèrent leur décevant mariage, et l'enfermement sans espérance de leur avenir. Djénane au contraire ne livra encore rien de précis sur elle-même.

En plus des sympathies confiantes qui les avaient si vite rapprochés, il y avait une surprise qu'ils se faisaient les uns aux autres, celle d'être gais. André se laissait charmer par cette gaieté

de race et de jeunesse, qui leur était restée envers et contre tout, et qu'elles montraient mieux, à présent qu'il ne les intimidait plus. Et lui, qu'elles s'étaient imaginé sombre, et qu'on leur avait annoncé comme si hautain et glacial, voici qu'il avait ôté tout de suite pour elles ce masque-là, et qu'il leur apparaissait très simple, riant volontiers à propos de tout, resté au fond beaucoup plus jeune que son âge, avec même une pointe d'enfantillage mystificateur. C'était la première fois qu'il causait avec des femmes turques *du monde*. Et elles, jamais de leur vie n'avaient causé avec un homme, quel qu'il fût. Dans ce petit logis, de vétusté et d'ombre, perdu au cœur du Vieux-Stamboul, environné de ruines et de sépultures, ils réalisaient l'impossible rien qu'en se réunissant pour échanger des pensées. Et ils s'étonnaient, étant les uns pour les autres des élémens si nouveaux, ils s'étonnaient de ne pas se trouver très dissemblables; mais non, au contraire, en parfaite communion d'idées et d'impressions, comme des amis s'étant toujours connus. Elles, tout ce qu'elles savaient de la vie en général, des choses d'Europe, de l'évolution des esprits par là-bas, elles l'avaient appris dans la solitude, avec des livres. Et aujourd'hui, causant par miracle avec un homme d'Occident, et un homme au nom connu, elles se trouvaient de niveau; et lui, les traitait comme des égales, comme des intelligences, comme des *âmes*, ce qui leur apportait une sorte de griserie de l'esprit jusque-là inéprouvée.

Zeyneb était aujourd'hui celle qui faisait le service de la dînette, sur la petite table couverte cette fois d'une nappe de satin vert et argent, et semée de roses naturelles, rouges. Quant à Djénane, elle se tenait de plus en plus immobile, assise à l'écart, ne remuant pas un pli de ses voiles d'élégie; elle causait peut-être davantage que les deux autres, et surtout interrogeait avec plus de profondeur; mais ne bougeait pas, s'étudiait, semblait-il, à rester la plus intangible des trois, physiquement parlant la plus inexistante. Une fois pourtant, son bras soulevant le tcharchaf laissa entrevoir une de ses manches de robe, très large, très bouillonnée à la mode de ce printemps-là, et faite en une gaze de soie jaune citron à pâles dessins verts, — deux teintes qui devaient rester dans les yeux d'André comme pièces à conviction pour le lendemain.

Autour d'eux tout était plus triste que la semaine passée, car le froid était revenu en plein mois de mai; on entendait le vent

de la Mer-Noire siffler aux portes comme en hiver; tout Stamboul frissonnait sous un ciel plein de nuages obscurs; et dans l'humble petit harem grillé, on aurait dit le crépuscule.

Soudain, à la porte extérieure, le frappoir de cuivre, toujours inquiétant, les fit tressaillir.

— C'est elles, — dit Mélek, tout de suite penchée pour regarder à travers les grillages de la fenêtre. — C'est elles! Elles ont pu s'échapper, que je suis contente!

Elle descendit en courant pour ouvrir, et bientôt remonta précédée de deux autres dominos noirs, à voile impénétrable, qui semblaient, eux aussi, élégans et jeunes.

— Monsieur André Lhéry, — présenta Djénane. — Deux de mes amies; leurs noms, ça vous est égal, n'est-ce pas?

— Deux dames-fantômes, tout simplement, ajoutèrent les arrivantes, appuyant à dessein sur ce mot dont André avait abusé peut-être dans un de ses derniers livres. Et elles lui tendirent des petites mains gantées de blanc. Elles parlaient du reste français avec des voix très douces et une aisance parfaite, ces deux nouvelles ombres.

— Nos amies nous ont annoncé, — dit l'une, — que vous alliez écrire un livre en faveur de la musulmane du xxe siècle, et nous avons voulu vous en remercier.

— Comment cela s'appellera-t-il? demanda l'autre, en s'asseyant avec une grâce languissante sur l'humble divan décoloré.

— Mon Dieu, je n'y ai pas songé encore. C'est un projet si récent, et pour lequel on m'a un peu forcé la main, je l'avoue... Nous allons mettre le titre au concours, si vous voulez bien... Voyons!... Moi, je proposerais: *Les Désenchantées.*

— « Les désenchantées, » — répéta Djénane avec lenteur. — On est désenchanté de la vie quand on a vécu; mais nous au contraire qui ne demanderions qu'à vivre!... Ce n'est pas désenchantées, que nous sommes, c'est annihilées, séquestrées, étouffées...

— Eh bien! voilà, je l'ai trouvé, le titre, — s'écria la petite Mélek, qui n'était pas du tout sérieuse aujourd'hui. — Que diriez-vous de : « Les étouffées? » Et puis, ça peindrait si bien notre état d'âme sous les voiles épais que nous mettons pour vous recevoir, monsieur Lhéry! Car vous n'imaginez pas ce que c'est pénible de respirer là-dessous!...

— Justement, j'allais vous demander pourquoi vous les mettiez. En présence de votre ami, vous ne pourriez pas vous contenter d'être comme toutes celles que l'on croise à Stamboul : voilées, oui, mais avec une certaine transparence laissant deviner quelque chose, le profil, l'arcade sourcilière, les prunelles parfois. Tandis que, vous, moins que rien...

— Et, vous savez, cela n'a pas l'air comme il faut du tout, d'être si cachées que ça... Règle générale, quand vous rencontrez dans la rue une mystérieuse à triple voile, vous pouvez dire : Celle-ci va où elle ne devrait pas aller. (Exemple, nous, du reste.) Et c'est tellement connu, que les autres femmes sur son passage sourient et se poussent le coude.

— Voyons, Mélek, — reprocha doucement Djénane, — ne fais pas des potins comme une petite Pérote... « Les désenchantées, » oui, la consonance serait jolie; mais le sens un peu à côté...

— Voici comment je l'entendais : Rappelez-vous les belles légendes du vieux temps, la Walkyrie qui dormait dans son burg souterrain; la princesse-au-bois-dormant, qui dormait dans son château au milieu de la forêt. Mais, hélas! on brisa l'enchantement et elles s'éveillèrent. Eh bien! vous, les musulmanes, vous dormiez depuis des siècles d'un si tranquille sommeil, gardées par les traditions et les dogmes!... Mais soudain le mauvais enchanteur, qui est le souffle d'Occident, a passé sur vous et rompu le charme, et toutes en même temps vous vous éveillez; vous vous éveillez au mal de vivre, à la souffrance de savoir...

Djénane cependant ne se rendait qu'à moitié. Visiblement, elle avait un titre à elle, mais ne voulait pas le dire encore.

Les nouvelles venues étaient aussi des révoltées, et à outrance. On s'occupait beaucoup à Constantinople, ce printemps-là, d'une jeune femme du monde, qui s'était évadée vers Paris; l'aventure tournait les têtes, dans les harems, et ces deux petites dames-fantômes en rêvaient dangereusement.

— Vous, leur disait Djénane, peut-être trouveriez-vous le bonheur là-bas, parce que vous avez dans le sang des hérédités occidentales. (Leur aïeule, monsieur Lhéry, était une Française qui vint à Constantinople, épousa un Turc et embrassa l'Islam.) Mais moi, mais Zeyneb, mais Mélek, quitter notre Turquie! Non, pour nous trois, c'est un moyen de délivrance à écarter. De

pires humiliations encore, s'il le faut, un pire esclavage. Mais mourir ici, et dormir à Eyoub!...

— Et comme vous avez raison! conclut André.

Elles disaient toujours qu'elles allaient s'absenter, partir pour un temps. Était-ce vrai? Mais André, en les quittant cette fois, emportait la certitude de les revoir : il les tenait à présent par ce livre, et peut-être par quelque chose de plus aussi, par un lien d'ordre encore indéfinissable, mais déjà résistant et doux, qui commençait de se former surtout entre Djénane et lui.

Mélek, qui s'était instituée l'étonnant petit portier de cette maison à surprise, fut chargée de le reconduire. Et, pendant le court tête-à-tête avec elle, dans l'obscur couloir délabré, il lui reprocha vertement la mystification des photos sans visage. Elle ne répondit rien, continua de le suivre jusqu'au milieu du vieil escalier sombre, pour surveiller de là s'il trouverait bien la manière de faire jouer les verrous et la serrure de la porte extérieure.

Et, quand il se retourna sur le seuil pour lui envoyer son adieu, il la vit là-haut qui lui souriait de toutes ses jolies dents blanches, qui lui souriait de son petit nez en l'air, moqueur sans méchanceté, et de ses beaux grands yeux gris, et de tout son délicieux petit visage de vingt ans. A deux mains, elle tenait relevé son voile jusqu'aux boucles d'or roux qui lui encadraient le front. Et son sourire disait ; « Eh bien! oui, là, c'est moi, Mélek, votre petite amie Mélek, que je vous présente! Moi d'ailleurs, ce n'est pas comme si c'étaient les autres, Djénane par exemple ; moi, ça n'a aucune importance. Bonjour, André Lhéry, bonjour! »

Ce fut le temps d'un éclair, et le voile noir retomba. André lui cria doucement merci, — en turc, car il était déjà presque dehors, s'engageant dans l'impasse funèbre.

Dehors on avait froid, sous ces nuages épais et ce vent de Russie. La tombée du jour se faisait lugubre comme en décembre. C'était par ces temps-là que Stamboul, d'une façon plus poignante, lui rappelait sa jeunesse, car le court enivrement de son séjour à Eyoub, autrefois, avait eu l'hiver pour cadre. Quand il traversa la place déserte, devant la grande mosquée de Sultan-Sélim, il se souvint tout à coup, avec une netteté cruelle, de l'avoir traversée, à cette même heure et dans cette même

solitude, par un pareil vent du Nord, un soir gris d'il y avait vingt-cinq ans. Alors ce fut l'image de la chère petite morte qui vint tout à coup balayer entièrement celle de Djénane.

XIV

Le lendemain, il passait par hasard à pied dans la grand'rue de Péra, en compagnie d'aimables gens de son ambassade, qui s'y étaient fourvoyés aussi, les Saint-Enogat, avec lesquels il commençait de se lier beaucoup. Un coupé noir vint à les croiser, dans lequel il aperçut distraitement la forme d'une Turque en tcharchaf; Mme de Saint-Enogat fit un salut discret à la dame voilée, qui aussitôt ferma un peu nerveusement le store de sa voiture, et, dans ce mouvement brusque, André aperçut, sous le tcharchaf, une manche en une soie couleur citron à dessins verts qu'il était sûr d'avoir vue la veille.

— Quoi, vous saluez une dame turque dans la rue? dit-il.

— Bien incorrect, en effet, ce que je viens de faire, surtout étant avec vous et mon mari.

— Et qui est-ce?...

— Djénane Tewfik-Pacha, une des fleurs d'élégance de la jeune Turquie.

— Ah!... Jolie?

— Plus que jolie. Ravissante.

— Et riche, à en juger par l'équipage?

— On dit qu'elle possède en Asie la valeur d'une province. Justement, une de vos admiratrices, cher maître. (Elle appuyait narquoisement sur le « cher maître, » sachant que ce titre l'horripilait.) — La semaine dernière, à la Légation de ***, on avait licencié pour l'après-midi tous les domestiques mâles, vous vous rappelez, afin de donner un thé sans hommes, où des Turques pourraient venir... Elle était venue... Et une femme vous bêchait, mais vous bêchait...

— Vous?

— Oh! Dieu, non : ça ne m'amuse que quand vous êtes là... C'était la comtesse d'A... Eh bien! Mme Tewfik-Pacha a pris votre défense, mais avec un élan... Je trouve d'ailleurs qu'elle a l'air de bien vous intéresser?

— Moi! Oh! comment voulez-vous? Une femme turque, vous savez bien que, pour nous, ça n'existe pas! Non, mais j'ai

remarqué ce coupé, très comme il faut, que je rencontre souvent...

— Souvent? Eh bien! vous avez de la chance : elle ne sort jamais.

— Mais si, mais si! Et généralement je vois deux autres femmes, de tournure jeune, avec elle.

— Ah! peut-être ses cousines, les petites Mehmed-Bey, les filles de l'ancien ministre.

— Et comment s'appellent-elles, ces petites Mehmed-Bey?

— L'aînée, Zeyneb... L'autre... Mélek, je crois.

Mme de Saint-Enogat avait sans doute flairé quelque chose; mais, beaucoup trop gentille et trop sûre pour être dangereuse.

XV

Elles avaient bien quitté Constantinople, car André Lhéry, quelques jours après, reçut de Djénane cette lettre, qui portait le timbre de Salonique :

Le 18 mai 1904.

Notre ami, vous qui tant aimez les roses, que n'êtes-vous avec nous! Vous qui sentez l'Orient et l'aimez comme nul autre Occidental, oh! que ne pouvez-vous pénétrer dans le palais du vieux temps où nous voici installées pour quelques semaines, derrière de hauts murs sombres et tapissés de fleurs!

Nous sommes chez une de mes aïeules, très loin de la ville, en pleine campagne. Autour de nous tout est vieux : êtres et choses. Il n'y a ici que nous de jeunes, avec les fleurs du printemps et nos trois petites esclaves circassiennes, qui trouvent leur sort heureux et ne comprennent pas nos plaintes,

Depuis cinq ans que nous n'étions pas venues, nous l'avions oubliée, cette vie d'ici, auprès de laquelle notre vie de Stamboul paraîtrait presque facile et libre. Rejetées brusquement dans ce milieu, dont toute une génération nous sépare, nous nous y sentons comme des étrangères. On nous aime, et en même temps on hait en nous notre âme nouvelle. Par déférence, par désir de paix, nous cherchons bien à nous soumettre à des formes, à façonner notre apparence sur des modes et des attitudes d'antan. Mais cela ne suffit pas, on la sent tout de même, là-dessous, cette âme née d'hier, qui s'échappe, qui palpite et vibre, et on ne lui pardonne point de s'être affranchie, ni même d'exister.

Pourtant, de combien d'efforts, de sacrifices et de douleurs ne

l'avons-nous pas payé, cet affranchissement-là? Mais vous n'avez pas dû connaître ces luttes, vous, l'Occidental; votre âme, à vous, de tout temps sans doute a pu se développer à l'aise, dans l'atmosphère qui lui convenait. Vous ne pouvez pas comprendre...

Oh! notre ami, combien ici nous vous paraîtrions à la fois incohérentes et harmonieuses! Si vous pouviez nous voir, au fond de ces vieux jardins d'où je vous écris, sous ce kiosque de bois ajouré, mélangé de faïence, où de l'eau chante dans un bassin de marbre; tout autour, ce sont des divans à la mode ancienne, recouverts d'une soie rose, fanée, où scintillent encore quelques fils d'argent. Et dehors, c'est une profusion, une folie de ces roses pâles qui fleurissent par touffes et qu'on appelle chez vous des bouquets de mariée. Vos amies ne portent plus ni toilettes européennes, ni modernes tcharchafs ; elles ont repris le costume de leur mère-grand. Car, André, nous avons fouillé dans de vieux coffres pour en exhumer des parures qui firent les beaux jours du harem impérial au temps d'Abd-ul-Medjib. (La dame du palais qui les porta était notre bisaïeule.) Vous connaissez ces robes? Elles ont de longues traînes, et des pans qui traîneraient aussi, mais que l'on relève et croise pour marcher. Les nôtres furent roses, vertes, jaunes : teintes qui sont devenues mortes comme celles des fleurs que l'on conserve entre les feuillets d'un livre; teintes qui semblent n'être plus que des reflets sur le point de s'en aller.

C'est dans ces robes-là, imprégnées de souvenirs, et c'est sous ce kiosque au bord de l'eau que nous avons lu votre dernier livre : « Le pays de Kaboul, » — le *nôtre*, l'exemplaire que vous-même nous avez donné. L'artiste que vous êtes n'aurait pu rêver pour cette lecture un cadre plus à souhait. Les roses innombrables, qui retombaient de partout, nous faisaient aux fenêtres d'épais rideaux, et le printemps de cette province méridionale nous grisait de tiédeurs... Maintenant donc nous avons *vu* Kaboul...

Mais c'est égal, ami, j'aime moins ce livre que ses aînés : il n'y a pas assez de *vous* là dedans. Je n'ai pas pleuré, comme en lisant tant d'autres choses que vous avez écrites, qui ne sont pas tristes toujours mais qui m'émeuvent et m'angoissent quand même. Oh! n'écrivez plus seulement avec votre esprit! Vous ne voulez plus, je crois, vous mettre en scène... Qu'importe ce que des gens peuvent en dire? Oh! écrivez encore avec votre cœur; est-il donc si lassé et impassible à présent, qu'on ne le sente plus battre dans vos livres comme autrefois?...

Voici le soir qui vient, et l'heure est si belle, dans ces jardins de grand silence, où maintenant les fleurs mêmes ont l'air d'être pensives et de se souvenir. On resterait là sans fin, à écouter la voix du petit filet d'eau dans la vasque de marbre, encore que sa chanson ne soit point variée et ne dise que la monotonie des jours. Ce lieu, hélas!

pourrait si bien être un paradis! On sent qu'en soi, comme autour de soi, tout pourrait être si beau! Que vie et bonheur pourraient n'être qu'une seule et même chose, *avec la liberté!*

Nous allons rentrer au palais; il faut, ami, vous dire adieu. Voici venir un grand nègre qui nous cherche, car il se fait tard... et les esclaves ont commencé à chanter et à jouer du luth pour amuser les vieilles dames. On nous obligera tout à l'heure à danser et on nous défendra de parler français, ce qui n'empêchera pas chacune de nous de s'endormir avec un de vos livres sous son oreiller.

Adieu, notre ami; pensez-vous parfois à vos trois petites ombres sans visage?

DJÉNANE.

XVI

Dans le cimetière, là-bas, devant les murailles de Stamboul, la réfection de l'humble tombe était achevée, grâce à des complicités d'amis turcs. Et André Lhéry, qui n'avait pas osé se montrer dans ces parages tant que travaillaient les marbriers, allait aujourd'hui, le 30 du beau mois de mai, faire sa première visite à la petite morte sous ses dalles neuves.

En arrivant dans le bois funéraire, il aperçut de loin la tombe clandestinement réparée, qui avait un éclat de chose neuve, au milieu de toute la vétusté grise d'alentour. Les deux petites stèles de marbre, celle que l'on met à la tête et celle que l'on met aux pieds, se tenaient bien droites et blanches parmi toutes les autres du voisinage, rongées de lichen, qui se penchaient ou qui étaient tout à fait tombées. On avait aussi renouvelé la peinture bleue, entre les lettres en relief de l'inscription, qui brillaient maintenant d'or vif, — ces lettres qui disaient, après une courte poésie sur la mort: « *Priez pour l'âme de Nedjibé, fille de Ali-Djianghir Effendi, morte le 18 Moharrem 1297.* » On ne voyait déjà plus bien que des ouvriers avaient dû travailler là récemment, car, autour de l'épaisse dalle servant de base, les menthes, les serpolets, toute la petite végétation odorante des terrains pierreux s'était hâtée de pousser, au soleil de mai. Quant aux grands cyprès, eux qui ont vu couler des règnes de khalifes et des siècles, ils étaient tels absolument qu'André les avait toujours connus, et sans doute tels que cent ans plus tôt, avec leurs mêmes attitudes, les mêmes gestes pétrifiés de leurs branches

couleur d'ossemens secs, qu'ils tendent vers le ciel comme de long bras de morts. Et les antiques murailles de Stamboul déployaient à perte de vue leur ligne de bastions et de créneaux brisés, dans cette solitude toujours pareille, peut-être plus que jamais délaissée.

Il faisait limpidement beau. La terre et les cyprès sentaient bon; la résignation de ces cimetières sans fin était aujourd'hui attirante, douce et persuasive; on avait envie de s'attarder là, on souhaitait partager un peu la paix de tous ces dormeurs, au grand repos sous les serpolets et les menthes.

André s'en alla rasséréné et presque heureux, pour avoir enfin pu remplir ce pieux devoir, tellement difficile, qui avait été depuis longtemps la préoccupation de ses nuits; pendant des années, au cours de ses voyages et des agitations de son existence errante, même au bout du monde, il avait tant de fois dans ses insomnies songé à cela, qui ressemblait aux besognes infaisables des mauvais rêves : au milieu d'un saint cimetière de Stamboul, relever ces humbes marbres qui se désagrégeaient... Aujourd'hui donc, c'était chose accomplie. Et puis elle lui semblait tout à fait sienne, la chère petite tombe, à présent qu'elle était remise debout par sa volonté, et que c'était lui qui l'avait fait consolider pour durer.

Comme il se sentait l'âme très turque, par ce beau soir de limpidité tiède, où bientôt la pleine lune allait rayonner toute bleue sur la Marmara, il revint à Stamboul quand la nuit fut tombée et monta au cœur même des quartiers musulmans, pour aller s'asseoir dehors, sur l'esplanade qui lui était redevenue familière, devant la mosquée de Sultan-Fatih. Il voulait songer là, dans la fraîcheur pure du soir et dans la délicieuse paix orientale, en fumant des narguilés, avec beaucoup de magnificence mourante autour de soi, beaucoup de délabrement, de silence religieux et de prière.

Sur cette place, quand il arriva, tous les petits cafés d'alentour avaient allumé leurs modestes lampes ; des lanternes pendues aux arbres, — des vieilles lanternes à huile, — éclairaient aussi, discrètement; et partout, sur les banquettes ou sur les escabeaux, les rêveurs à turban fumaient, en causant peu et à voix basse; on entendait le petit bruissement spécial de leurs narguilés, qui étaient là par centaines : l'eau qui s'agite dans la

carafe, à l'aspiration longue et profonde du fumeur. On lui apporta le sien, avec des petites braises vives sur les feuilles du tabac persan, et bientôt commença pour lui, comme pour tous ces autres qui l'environnaient, une demi-griserie très douce, inoffensive et favorable aux pensées. Sous ces arbres, où s'accrochaient les petites lanternes à peine éclairantes, il était assis juste en face de la mosquée, dont le séparait la largeur de l'esplanade. Vide et très en pénombre, cette place, où des dalles déjetées alternaient avec de la terre et des trous ; haute, grande, imposante, cette muraille de mosquée, qui en occupait tout le fond, et sévère comme un rempart, avec une seule ouverture : l'ogive d'au moins trente pieds donnait accès dans la sainte cour. Ensuite, de droite et de gauche, dans les lointains, c'était de la nuit confuse, du noir, — des arbres peut-être, de vagues cyprès indiquant une région pour les morts, — de l'obscurité plus étrange qu'ailleurs, de la paix et du mystère d'Islam. La lune qui, depuis une heure ou deux, s'était levée de derrière les montagnes d'Asie, commençait de poindre au-dessus de cette façade de Sultan-Fatih ; lentement elle se dégageait, montait toute ronde, toute en argent bleuâtre, et si libre, si aérienne, au-dessus de cette massive chose terrestre ; donnant si bien l'impression de son recul infini et de son isolement dans l'espace !... La clarté bleue gagnait de plus en plus partout ; elle inondait peu à peu les sages et pieux fumeurs, tandis que la place déserte demeurait dans l'ombre des grands murs sacrés. En même temps, cette lueur lunaire imprégnait une fraîche brume de soir, exhalée par la Marmara, qu'on n'avait pas remarquée plus tôt, tant elle était diaphane, mais qui devenait aussi du bleuâtre clair enveloppant tout, et qui donnait l'aspect vaporeux à cette muraille de mosquée, si lourde tout à l'heure. Et les deux minarets plantés dans le ciel semblaient transparens, perméables aux rayons de lune, donnaient le vertige à regarder, dans ce brouillard de lumière bleue, tant ils étaient agrandis, inconsistans et légers...

A cette même heure, il existait de l'autre côté de la Corne-d'Or, — en réalité pas très loin d'ici, mais à une distance qui pourtant semblait incommensurable, — il existait une ville dite européenne et appelée Péra, qui commençait sa vie nocturne. Là, des Levantins de toute race (et quelques jeunes Turcs aussi, hélas !) se croyant parvenus à un enviable degré de civi-

lisation à cause de leurs habits parisiens (ou à peu près), s'empilaient dans des brasseries, des « beuglans » ineptes, ou autour des tables de poker, dans les cercles de la haute élégance Pérote... Quels pauvres petits êtres il y a par le monde !...

Pauvres êtres, ceux-là, agités, déséquilibrés, vides et mesquins, maintenant sans rêve et sans espérance ! Très pauvres êtres, auprès de ces simples et de ces sages d'ici, qui attendent que le muezzin chante là-haut dans l'air, pour aller pleins de confiance s'agenouiller devant l'inconnaissable Allah, et qui plus tard, l'âme rassurée, mourront comme on part pour un beau voyage !...

Les voici qui entonnent le chant d'appel, les voix attendues par eux. Des personnages qui habitent le sommet de ces flèches perdues dans la vapeur lumineuse du ciel; des hôtes de l'air, qui doivent en ce moment voisiner avec la Lune, vocalisent tout à coup comme des oiseaux, dans une sorte d'extase vibrante qui les possèdε. Il a fallu choisir des hommes au gosier rare, pour se faire entendre du haut de si prodigieux minarets; on ne perd pas un son; rien de ce qu'ils disent en chantant ne manque de descendre sur nous, précis, limpide et facile...

L'un après l'autre, les rêveurs se lèvent, entrent dans la zone d'ombre où l'esplanade est encore plongée, la traversent et se dirigent lentement vers la sainte porte. Par petits groupes d'abord de trois, de quatre, de cinq, les turbans blancs et les longues robes s'en vont prier. Et puis il en vient d'autres, de différens côtés, sortant des entours obscurs, du noir des arbres, du noir des rues et des maisons closes. Ils arrivent en babouches silencieuses, ils marchent calmes, recueillis et graves. Cette haute ogive, qui les attire tous, percée dans la si grande muraille austère, c'est un fanal du vieux temps qui est censé l'éclairer; il est pendu à l'arceau, et sa petite flamme paraît toute jaune et morte, au-dessous du bel éblouissement lunaire dont le ciel est rempli. Et, tandis que les voix d'en haut chantent toujours, cela devient une procession ininterrompue de têtes enroulées de mousseline blanche, qui s'engouffrent là-bas sous l'immense portique.

Quand les bancs de la place se sont vidés, André Lhéry se dirige aussi vers la mosquée, le dernier et se sentant le plus misérable de tous, lui qui ne priera pas. Il entre et reste debout près de la porte. Deux ou trois mille turbans sont là, qui

d'eux-mêmes viennent de s'aligner sur plusieurs rangs pareils et font face au mihrab. Une voix plane sur leur silence, une voix si plaintive, et d'une mélancolie sans nom, qui vocalise en notes très hautes comme les muezzins, semble mourir épuisée, et puis se ranime, vibre à nouveau en frissonnant sous les vastes coupoles, traîne, traîne, s'éteint comme d'une lente agonie, et meurt, pour recommencer encore. C'est elle, cette voix, qui règle les deux mille prières de tous ces hommes attentifs; à son appel, d'abord ils tombent à genoux; ensuite, se prosternent en humilité plus grande, et enfin se jettent le front contre terre, tous en même temps, d'un régulier mouvement d'ensemble, comme fauchés à la fois par ce chant triste et pourtant si doux, qui passe sur leurs têtes, qui s'affaiblit par instans jusqu'à n'être qu'un murmure, mais qui remplit quand même la nef immense.

Très peu éclairé, le vaste sanctuaire; rien que des veilleuses, pendues à de longs fils qui descendent çà et là des voûtes sonores; sans la pure blancheur de toutes les parois, on y verrait à peine. Il se fait par instans des bruits d'ailes : les pigeons familiers, ceux qu'on laisse nicher là-haut dans les tribunes; réveillés par ces petites lumières et par les frôlemens légers de toutes ces robes, ils prennent leur vol et tournoient, mais sans effroi, au-dessus des milliers de turbans assemblés. Et le recueillement est si absolu, la foi si profonde, quand les fronts se courbent sous l'incantation de la petite voix haute et tremblante, qu'on croit la sentir monter comme une fumée d'encensoir, leur silencieuse et innombrable prière...

Oh! puissent Allah et le Khalife protéger et isoler longtemps le peuple turc religieux et songeur, loyal et bon, l'un des plus nobles de ce monde, et capable d'énergies terribles, d'héroïsmes sublimes sur les champs de bataille, si la terre natale est en cause, ou si c'est l'Islam et la foi!...

La prière finie, André retourna avec les autres fidèles s'asseoir et fumer dehors, sous la belle lune qui montait toujours. Il pensait, avec un contentement très calme, à la tombe réparée, qui devait à cette heure se dresser si blanche, droite et jolie, dans la nuit claire, pleine de rayons. Et maintenant, ce devoir accompli, il aurait pu quitter le pays, puisqu'il s'était dit autrefois qu'il n'attendrait que cela. Mais non, le charme oriental l'avait peu à peu repris tout à fait, et puis, ces trois petites

mystérieuses, qui reviendraient bientôt avec l'été de Turquie, il désirait entendre encore leurs voix. Les premiers temps, il avait eu des remords de l'aventure, à cause de l'hospitalité confiante que lui donnaient ses amis les Turcs; ce soir au contraire, il n'en éprouvait plus : « En somme, se disait-il, je ne porte atteinte à l'honneur d'aucun d'eux; entre cette Djénane, assez jeune pour être ma fille, et moi qui ne l'ai même pas vue et ne la verrai sans doute jamais, comment pourrait-il y avoir de part et d'autre rien de plus qu'une gentille et étrange amitié? »

Du reste, il avait reçu dans la journée une lettre d'elle, qui semblait mettre définitivement les choses au point :

Un jour de caprice, — écrivait-elle du fond de son palais de belle-au-bois-dormant, qui ne l'empêchait plus d'être si bien réveillée, — un jour de caprice et de pire solitude morale, irritées contre cette barrière infranchissable à laquelle nous nous heurtons toujours et qui nous meurtrit, nous sommes parties bravement à la découverte du personnage que vous pouviez bien être. De tout cela, défi, curiosité, était fait notre premier désir d'entrevue.

Nous avons rencontré un André Lhéry tout autre que nous l'imaginions. Et maintenant, le *vrai vous* que vous nous avez permis de connaître, jamais nous ne l'oublierons plus. Mais il faut pourtant l'expliquer, cette phrase, qui, d'une femme à un homme, a l'air presque d'une galanterie pitoyable. Nous ne vous oublierons plus parce que, grâce à vous, nous avons connu ce qui doit faire le charme de la vie des femmes occidentales : le contact intellectuel avec un artiste. Nous ne vous oublierons jamais parce que vous nous avez témoigné un peu de sympathie affectueuse, sans même savoir si nous sommes belles ou bien des vieilles masques; vous vous êtes intéressé à cette meilleure partie de nous-mêmes, *notre âme*, que nos maîtres jusqu'ici avaient toujours considérée comme négligeable; vous nous avez fait entrevoir combien pouvait être précieuse une pure amitié d'homme.

C'était donc décidément ce qu'il avait pensé : un gentil flirt d'âmes, et rien de plus; un flirt d'âmes, avec beaucoup de danger autour, mais du danger matériel et aucun danger moral. Et tout cela resterait blanc comme neige, blanc comme ces dômes de mosquée au clair de lune.

Il l'avait sur lui, cette lettre de Djénane, reçue tout à l'heure à Péra, et il la reprit, pour la relire plus tranquillement, à la lueur du fanal pendu aux branches voisines :

Et maintenant, disait-elle, maintenant que nous ne vous avons plus, quelle tristesse de retomber dans notre torpeur! Votre existence à vous, si colorée, si palpitante, vous permet-elle de concevoir les nôtres, si pâles, faites d'ans qui se traînent sans laisser de souvenirs. D'avance, nous savons toujours ce que demain nous apportera, — rien, — et que tous les demains, jusqu'à notre mort, glisseront avec la même douceur fade, dans la même tonalité fondue. Nous vivons des jours gris-perle, ouatés d'un éternel duvet qui nous donne la nostalgie des cailloux et des épines.

Dans les romans qui nous arrivent d'Europe, on voit toujours des gens qui, sur le soir de leur vie, pleurent des illusions perdues. Eh bien! au moins ils en avaient, ceux-là ; ils ont éprouvé une fois l'ivresse de partir pour quelque belle course au mirage! Tandis que nous, André, jamais on ne nous a laissé la possibilité d'en avoir, et, quand notre déclin sera venu, il nous manquera même ce mélancolique passe-temps, de les pleurer... Oh! combien nous sentons cela plus vivement depuis votre passage!

Ces heures, en votre compagnie, dans la vieille maison du quartier de Sultan-Sélim!... Nous réalisions là un rêve dont nous n'aurions pas osé autrefois faire une espérance ; posséder André Lhéry à nous seules; être traitées par lui comme des *êtres pensans,* et non comme des jouets, et même un peu comme des amies, au point qu'il découvrait pour nous des côtés secrets de son âme ! Si peu que nous connaissions la vie européenne et les usages de votre monde, nous avons senti tout le prix de la confiance avec laquelle vous répondiez à nos indiscrétions. Oh! de celles-ci, par exemple, nous étions bien conscientes, et, sans nos voiles, nous n'aurions certes pas été si audacieuses.

Maintenant, en toute simplicité et sincérité de cœur, nous voulons vous proposer une chose. Vous entendant parler l'autre jour de la tombe qui vous est chère, nous avons eu toutes les trois la même idée que le même sentiment de crainte nous a retenues d'exprimer. Mais nous osons maintenant, par lettre... Si nous savions où elle est, cette tombe de votre amie, nous pourrions y aller prier quelquefois, et, quand vous serez parti, y veiller, puis vous en donner des nouvelles. Peut-être vous serait-il doux de penser que ce coin de terre, où dort un peu de votre cœur, n'est pas entouré que d'indifférence. Et nous serions si heureuses, nous, de ce lien un peu *réel* avec vous, quand vous serez loin ; le souvenir de votre amie d'autrefois défendrait peut-être ainsi de l'oubli vos amies d'à présent...

Et, dans nos prières pour celle qui vous a appris à aimer notre pays, nous prierions aussi pour vous, dont la détresse intime nous est bien apparue, allez!... Comme c'est étrange que je me sente revenir à

une espérance, depuis que je vous connais, moi qui n'en avais plus! Est-ce donc à moi de vous rappeler qu'on n'a pas le droit de borner son attente et son idéal à la vie, quand on a écrit certaines pages de vos livres...

DJÉNANE.

Il avait souhaité cela depuis bien longtemps, pouvoir recommander la tombe de Nedjibé à quelqu'un d'ici qui en aurait soin ; surtout il avait fait ce rêve, en apparence bien irréalisable, de la confier à des femmes turques, sœurs de la petite morte par la race et par l'Islam. Donc, la proposition de Djénane, non seulement l'attachait beaucoup à elle, mais comblait son vœu, achevait de mettre sa conscience en repos vis-à-vis des cimetières.

Et, dans l'admirable nuit, il songeait au passé et au présent; en général, il lui semblait qu'entre la première phase, si enfantine, de sa vie turque, et la période actuelle, le temps avait creusé un abîme; ce soir, au contraire, était un des momens où il les voyait le plus rapprochées comme en une suite ininterrompue. A se sentir là, encore si vivant et jeune, quand elle, depuis si longtemps, n'était plus rien qu'un peu de terre, parmi d'autre terre dans l'obscurité d'en dessous, il éprouvait tantôt un remords déchirant et une honte, tantôt, — dans son amour éperdu de la vie et de la jeunesse, — presque un sentiment d'égoïste triomphe...

Et, pour la seconde fois, ce soir, il les associait dans son souvenir, Nedjibé, Djénane : elles étaient du même pays d'ailleurs, toutes deux Circassiennes ; la voix de l'une à plusieurs reprises, lui avait rappelé celle de l'autre ; il y avait des mots turcs qu'elles prononçaient pareillement...

Il s'aperçut tout à coup qu'il devait être fort tard, en entendant, du côté des arbres en fouillis sombre, des sonnailles de mules, — ces sonnailles toujours si argentines et claires dans les nuits de Stamboul : l'arrivée des maraîchers, apportant les mannequins de fraises, de fleurs, de fèves, de salades, de toutes ces choses de mai, que viennent acheter de grand matin, autour des mosquées, les femmes du peuple au voile blanc. Alors il regarda autour de lui et vit qu'il restait seul et dernier fumeur sur cette place. Presque toutes les lanternes des petits cafés s'étaient éteintes. La rosée se déposait sur ses épaules qui se mouillaient,

et un jeune garçon, debout derrière lui, adossé à un arbre, attendait docilement qu'il eût fini, pour emporter le narguilé et fermer sa porte.

Près de minuit. Il se leva pour redescendre vers les ponts de la Corne-d'Or et passer sur l'autre rive où il demeurait. Plus aucune voiture bien entendu, à une heure pareille. Avant de sortir du Vieux-Stamboul, endormi sous la lune, un très long trajet à faire dans le silence, au milieu d'une ville de rêve, aux maisons absolument muettes et closes, où tout était comme figé maintenant par les rayons d'une grande lumière spectrale trop blanche. Il fallait traverser des quartiers où les petites rues descendaient, montaient, s'enlaçaient comme pour égarer le passant attardé, qui n'eût trouvé personne du reste pour le remettre dans son chemin; mais André en savait par cœur les détours. Il y avait aussi des places pareilles à des solitudes, autour de mosquées qui enchevêtraient leurs dômes et que la lune drapait d'immenses suaires blancs. Et partout il y avait des cimetières, fermés par des grilles antiques aux dessins arabes, avec des veilleuses à petite flamme jaune, posées çà et là sur des tombes. Parfois des kiosques de marbre jetaient par leurs fenêtres une vague lueur de lampe; mais c'étaient encore des éclairages pour les morts, et il valait mieux ne pas regarder là dedans: on n'aurait aperçu que des compagnies de hauts catafalques, rongés par la vétusté et comme poudrés de cendre. Sur les pavés, des chiens, tous fauves, dormaient par tribus, roulés en boule, — de ces chiens de Turquie, aussi débonnaires que les musulmans qui les laissent vivre, et incapables de se fâcher même si on leur marche dessus, pour peu qu'ils comprennent qu'on ne l'a pas fait exprès. Aucun bruit, si ce n'est, à de longs intervalles, le heurt, sur quelque pavé sonore, du bâton ferré d'un veilleur. Le Vieux-Stamboul, avec toutes ses sépultures, dormait dans sa paix religieuse, tel cette nuit qu'il y a trois cents ans.

PIERRE LOTI.

(La quatrième partie au prochain numéro.)

FRÉDÉRIC LE PLAY

A L'OCCASION

DE SON CENTENAIRE

Existe-t-il une « science sociale » ou « sociologie, » et si elle existe, est-ce une science nouvelle, legs du XIXe siècle aux méditations des savans? On nous dit qu'elle étudie les groupemens humains, qu'après avoir observé comment les sociétés se fondent, s'organisent et se transforment, elle proclame les lois de leur évolution. Cependant, nombre de penseurs s'insurgent contre cette prétendue science; sous le nom de « sociologie, » ils croient retrouver une philosophie bien ancienne et ils n'admettent pas que Platon, Aristote, saint Thomas d'Aquin, Bacon, Descartes et Montesquieu, en étudiant « les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses, » aient ignoré les problèmes « sociologiques. » Comment Frédéric Le Play, dont on s'apprête à fêter le centenaire, a-t-il étudié ces problèmes? Que fut pour lui la science sociale? Comment a-t-il compris l'art social?

I

Pierre-Guillaume-Frédéric Le Play, qui a tenu à raconter son enfance (1), avait eu tout jeune la passion des voyages et ce

(1) *Les Ouvriers européens.* Études sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières de l'Europe, par F. Le Play, 2e édition. Paris. Dentu, 1879. t. I, chap. I.

furent les voyages qui décidèrent de sa vie. A peine sorti de l'École polytechnique et de l'École des mines, il part pour l'Allemagne, en 1829, avec son ami Jean Reynaud. Ce sont d'abord les études d'ingénieur qui l'attirent vers les gîtes miniers, mais il aime, avec son compagnon, discuter les idées de l'époque. Ses premières lettres à sa mère, datées de la frontière française, racontent les incidens du voyage et dépeignent l'état de son esprit : « Nous avons trouvé dans cette maison un accueil complètement différent de celui que nous avait fait M. B... Je n'ai pu me dispenser d'y dîner avec Reynaud. Cette maison m'est désagréable parce que tout le monde est lancé dans un excès de dévotion qui passe toutes les bornes. M. de Y..., ne nous trouvant probablement pas l'air assez mystique, ne nous a pas adressé une seule fois la parole pendant le dîner. Quant au fils de Mme de X..., c'est un jeune homme charmant qui, malgré les précautions de sa mère, est entré complètement dans les idées du siècle (1). » Les études métallurgiques, les multiples et fatigantes enquêtes n'empêchent pas les deux amis d'employer gaiement leurs heures de liberté. Surpris par des pluies torrentielles, ils sont bloqués dans le Hartz et confinés dans un hôtel où ils organisent de joyeuses soirées. Ce sont encore les distractions musicales qui reposent le jeune ingénieur de la rédaction de ses travaux, car si les journées sont consacrées aux enquêtes, ce sont les longues veillées qui permettent l'ordre et la classification des recherches. En 1833, nous retrouvons F. Le Play en Espagne, à Burgos, « ville sombre toute cléricale et monacale » dont « les costumes variés des moines et les chapeaux à la Basile des curés » semblent l'avoir fortement amusé (2). Tout l'intéresse : les idées, les mœurs, les costumes. Un jour, il revêt l'habillement des gens du pays et nous décrit son équipée à travers les régions minières. On voit parcourant l'Estramadure « don Fréderico Le Play, chef de la Cavaléria, que ses amis de France ne reconnaîtraient certainement pas en ce moment, noirci par le soleil d'Espagne, décoré d'une moustache que les nobles d'Espagne, et les Français qui se permettent tout, ont seuls le droit de porter, coiffé d'un élégant chapeau andalous, enveloppé dans une vaste capa brune doublée de velours rouge comme la portent les élé-

(1) *Frédéric Le Play. Voyages en Europe*, 1829-1854 ; *Extraits de sa Correspondance* publiés par Albert Le Play, sénateur. Paris, Plon, 1899, p. 32.

(2) *Op. cit.*, p. 109.

gans du pays (1). » Ainsi nous apparaît le jeune voyageur dont la gaieté spirituelle, l'entrain, la bonne humeur attirent les sympathies de tous.

Quelques années plus tard, en 1842, Le Play visite l'Angleterre; en 1844, la Russie; en 1845, la Suède; en 1846, l'Italie, l'Autriche, la Hongrie; puis il revient à Londres en 1851, et repart pour la Russie en 1853. Toute cette période d'enquêtes, de vie active et mouvementée permit à l'ingénieur de publier d'importans travaux (2), mais les producteurs ne l'intéressent pas moins que les produits de la matière, et, dans la richesse minérale, dans les établissemens métallurgiques, dans la fabrique moderne, ce qu'il voit avant tout, c'est l'homme, l'ouvrier, soumis à toutes les influences de l'hérédité et du milieu, l'être libre et responsable, mais passif et dépendant du maître qui l'emploie, rouage vivant de l'organisation du travail. Comment connaître cette organisation? Et si on arrivait à la connaître, pourrait-on, par l'étude des travailleurs manuels, — qui forment la grande majorité du contingent humain, — porter un jugement sur la société entière? Telle était l'obsédante pensée de F. Le Play, au début de sa carrière voyageuse.

Qu'on se reporte à la première partie du XIXe siècle. Une double transformation en marque l'avènement : l'une, partie de France, est une révolution d'idées dont les philosophes du XVIIIe siècle ont été les promoteurs; l'autre, purement économique, mais européenne, bouleverse le régime du travail. C'est l'âge de la houille et de la vapeur qui commence, multipliant à l'infini les forces productives, tandis que des villes manufacturières apparaissent de toutes parts. Les populations abandonnent le labeur des champs pour la fabrique; elles accourent dans les villes; des fortunes opulentes se fondent rapidement, pendant que les agglomérations urbaines deviennent des centres de misère matérielle et de souffrances morales. Le Play comprend et signale, l'un des premiers, l'importance de cette double révolution (3). Il entend de hardis novateurs promettre une ère de paix et de rénovation sociale; il voit ses plus intimes amis s'attacher au Saint-Simonisme. Va-t-il, lui aussi, céder aux séductions pressantes des idéologues? Il a raconté les hésitations de son

(1) Frédéric Le Play, *Voyages en Europe*, 1829-1854, p. 127.
(2) *Op. cit.*, p. 27.
(3) *Les Ouvriers européens*, 1re édit. Paris, 1855. Introduction et appendice.

esprit. « Après les discussions sans fin engagées avec mes amis, je reconnus que j'étais également incapable, soit de les convaincre d'erreur, soit de leur enseigner la vérité. Je compris alors le devoir imposé à notre patriotisme par cet état d'impuissance. L'indifférence pour la vérité eût été impardonnable dans un temps où l'erreur déchaînait tant de maux sur notre race. Je pris donc la résolution de chercher le remède à ces maux, en même temps que je ferais l'apprentissage de mon métier. J'étais déjà fixé sur un point essentiel : à savoir que, dans la science des sociétés, comme dans la science des métaux, je ne me croirais en possession de la vérité, que lorsque ma conviction pourrait s'appuyer sur l'observation des faits (1). » C'est ainsi que les voyages sauvèrent Le Play de la chimère des inventions sociales. Lorsqu'en 1855, il se décida à publier *les Ouvriers européens*, cette œuvre résumait vingt-cinq années d'observations, de comparaison et d'induction; telles étaient les trois étapes qu'avait suivies cet esprit méthodique, impartial et loyal.

Mais n'est-ce pas une illusion? Le Play a-t-il créé une méthode et analysé, grâce à elle, les élémens si divers de l'organisation sociale? Si l'analyse des minerais devait le préparer à l'étude minutieuse des phénomènes sociaux, il s'en faut qu'il ait trouvé immédiatement le procédé d'observation. « La méthode employée n'a pas été inventée de toutes pièces, écrit-il; elle s'est imposée peu à peu à l'auteur, à mesure qu'il acquérait, par l'observation même, la connaissance des faits matériels et moraux qui président à l'organisation des sociétés (2). » Quelle a donc été la marche suivie par Le Play? « J'ai appliqué, à l'observation des sociétés humaines, des règles analogues à celles qui avaient dressé mon esprit à l'étude des minéraux et des plantes. J'ai construit un mécanisme scientifique : en d'autres termes, j'ai créé une méthode, qui m'a permis de connaître personnellement toutes les nuances de paix et de discorde, de prospérité et de souffrance que présentent, en Europe, les sociétés contemporaines (3). » Arrivé dans une région dont il ne connaissait que la géographie physique, le jeune voyageur observait les groupemens que font naître entre les hommes les besoins de la

(1) *La Constitution essentielle de l'humanité. Exposé des principes et des coutumes qui créent la prospérité ou la souffrance des nations.* Dentu, 1881, p. 3.

(2) *Les Ouvriers européens*, t. I, liv. I, chap. I, § 6.

(3) *Id., ibid.*, t. I, p. VIII.

vie : groupemens de famille, d'atelier, d'échange, groupemens religieux ou politiques. Mais tandis que ces derniers n'offraient trop souvent que divergences et contradictions, il trouvait dans l'organisation de la vie privée et particulièrement de la vie domestique, des phénomènes « constans » d'où semblaient découler tous les autres. Après de longues expériences, Le Play reconnut que dans les sociétés humaines, composées de tant d'élémens variés et disparates, il fallait porter l'observation sur les corps « simples » qui sont les familles et spécialement les familles « ouvrières. » Celles-ci incarnent en elles les idées, les mœurs, les traditions de la race; elles sont absolument dépendantes du milieu où elles vivent; par elles, nous connaissons les élémens caractéristiques de la constitution sociale. Mais il fallait que les monographies fussent comparables et dressées d'après un plan uniforme.

Non sans tâtonnement et sans hésitation, Le Play marqua dans ses monographies trois parties distinctes. La première a pour objet de décrire le milieu où la famille est placée. Ce milieu, urbain ou rural, résulte à la fois de phénomènes économiques et de circonstances morales, qui font à la plupart des hommes leur destinée. N'est-ce pas le milieu physique qui nous explique, dans tant de régions, les modes de travail et les formes de la propriété? La seconde partie met en lumière les moyens d'existence de la famille ouvrière, les recettes et les dépenses annuelles, où s'analysent tous les actes matériels et moraux de la famille. Dans la troisième partie, le cadre de l'observation s'élargit. L'étude de la famille a montré que certaines influences extérieures, telles que les lois, agissent puissamment sur le bien-être domestique; alors on leur consacre une étude spéciale. Imaginez, dans une région déterminée, ces sondages répétés que permet la monographie; quelle lumière elle vous donne sur l'habitant du pays, ses besoins, ses mœurs, ses idées! Complétée par d'autres procédés d'observation, qui vous font discerner, avant de les décrire, les familles « moyennes » ou « exceptionnelles, » la méthode monographique vous amène à scruter minutieusement les types choisis.

On devine quelles objections soulève une telle méthode (1). Le Play les prévoyait, lorsqu'il disait que les procédés mis en

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1877.

œuvre « restent stériles ou deviennent même nuisibles, s'ils ne sont pas fécondés par la vertu maîtresse de l'observateur : le respect de la science. La méthode d'observation pour le faux savant, comme la logique pour le sophiste, peut devenir un moyen de corruption (1). » Il est vrai que l'observateur superficiel ou déloyal est sans cesse menacé de contre-enquête et de nouvelles et impartiales études. L'Académie des sciences, en couronnant, en 1856, *les Ouvriers européens*, entendait le rapporteur Dupin lui dire : « La marche qu'a suivie l'auteur est un modèle de méthode. Nous souhaitons qu'il publie sans retard les budgets qu'il tient en réserve. » C'est pour répondre à ce vœu que Le Play fonda, en 1856, la Société d'économie sociale qui eut successivement pour premiers présidens : Ch. Dupin, Wolowski, Augustin Cochin, Michel Chevalier et dont les statuts (art. 1er) définissent le but scientifique : « L'association dite *Société des études pratiques d'économie sociale* a pour but de constater, dans toutes les contrées, par l'observation directe des faits et suivant une méthode commune, la condition physique et morale des personnes occupées à des travaux manuels, et les rapports qui les lient soit entre elles, soit avec les personnes appartenant aux autres classes. » Ainsi comprise, la méthode d'observation devait solliciter l'effort de nombreux chercheurs. Les uns continuèrent l'étude des familles (2) ; les autres firent des monographies d'ateliers et de communes ; d'autres enfin ordonnèrent, dans des classifications habiles, les faits recueillis par Le Play. De France la méthode monographique passa à l'étranger et les budgets de familles ouvrières furent dressés par les particuliers, les associations et les gouvernemens.

L'observation directe du présent se liait pour Le Play à l'histoire du passé, non pas à cette histoire qui met au premier plan les récits militaires, la vie des cours, les situations brillantes et les péripéties de la politique, mais l'histoire sociale, celle qui nous révèle les faits essentiels de la vie nationale. Que furent les travaux des villes et des campagnes, les systèmes de propriété et d'association, les rapports des hommes entre eux ? Combien d'écrivains négligeaient, avant le XIXe siècle, ces questions vitales ! L'histoire de France offrait à Le Play une remarquable

(1) *Les Ouvriers européens*, t. I, liv. II, ch. IX, p. 223.

(2) Voyez *Les Ouvriers des deux mondes*, publiés par la Société d'économie sociale. Paris, 54, rue de Seine.

alternance d'époques heureuses et de revers et elle justifiait cette vérité que les nations ne sont vouées fatalement ni au progrès indéfini, ni à une vieillesse irrémédiable, selon l'affirmation de pessimistes découragés. Un peuple vaut ce que valent les groupes qui le composent. Sa vie, si agitée qu'elle soit et si longue qu'elle apparaisse, est éphémère et, bien différent de l'individu, il n'a pas à espérer de futures destinées. C'est donc, dans le temps présent, que les nations reçoivent la sanction de leurs œuvres. Les périodes de prospérité et de déclin se succèdent; le bien-être et la paix remplacent la souffrance et les discordes civiles; les victoires reviennent après les sanglantes défaites. Ainsi la récompense alterne avec le châtiment et les leçons de l'histoire sont autant de manifestations d'une justice perpétuelle et divine. Le Play aimait à rappeler le ressort merveilleux de notre pays et les six périodes caractéristiques de notre passé (1).

S'il lisait l'histoire, il donnait peu de place aux lettres modernes. Il estimait que l'homme d'étude perd un temps précieux à parcourir, ne fût-ce que d'un regard, les productions hâtives des esprits médiocres. Il redoutait les visiteurs frivoles et tant de livres qui sont un obstacle. Mais les œuvres vécues retenaient son esprit. Il tenait à consulter les « autorités sociales » qu'il définissait en ces termes : « Individus qui sont devenus, par leurs propres vertus, les modèles de la vie privée; qui montrent une grande tendance vers le bien chez toutes les races, dans toutes les conditions et sous tous les régimes sociaux (2). » Que de fois il s'est plu à interroger les vieux ouvriers d'une usine ! Il écrivait dans *les Ouvriers européens :* « J'ai beaucoup appris d'un charpentier (du devoir), vrai sage, vénéré par des ouvriers d'élite, feu Agricol Perdiguier, dit Avignonnais la Vertu (3). » Perdiguier racontait à Le Play l'histoire du compagnonnage, la vie des ouvriers, leurs rivalités, leurs espoirs (4). De 1840 à 1850, les réformateurs français sont légion, et Le Play est loin d'ignorer leurs ouvrages. C'est Louis Blanc qui veut réorganiser

(1) Voyez *L'organisation du travail*, 6e édit. Tours, Alfred Mame et fils, 1893, ch. I, § 11 et suiv.

(2) *Les Ouvriers européens*, t. I, liv. III, ch. XIV, p. 446.

(3) *Id., ibid.*, t. I, liv. II, ch. VII, p. 207.

(4) Voyez *le Livre du compagnonnage*, par Agricol Perdiguier, 2e édit. Paris, 1841.

le travail humain (1); c'est Proudhon qui croit inventer la gratuité du crédit (2); c'est Fourier qui réalise l'harmonie par les phalanstères (3); c'est Pierre Leroux qui enseigne la perfectibilité indéfinie de l'homme (4); c'est enfin Cabet, l'illuminé qui conclut ainsi de son voyage en Icarie : « Ne méprisez pas le communisme, car c'est la doctrine la plus morale, la plus pure et la plus vraiment religieuse (5). » On devine que l'esprit pratique de Le Play s'accommodait peu de ces chimères ; mais après de patientes recherches, il s'agissait de conclure.

II

Le Play n'a-t-il pas cédé, comme tant de penseurs illustres, aux idées préconçues, aux suggestions de l'hypothèse, à une conception *a priori* de l'ordre social ? Et s'il a su s'affranchir de tout ce qui n'est pas « réel » et « positif, » n'a-t-il pas subi les influences des milieux et conclu de faits secondaires et de phénomènes transitoires à des causes permanentes, universelles ? Lui-même, si partisan qu'il fût de la méthode inductive, a-t-il rejeté le concours des philosophes dont la méthode déductive corroborait ses propres conclusions ? Ceux qui ont connu F. Le Play et qui ont travaillé sous sa direction (6), savent qu'il ne négligeait aucune source d'information, mais que, faisant table rase de tout système préconçu, il cherchait d'abord ses conclusions dans les faits méthodiquement observés et qu'il se gardait d'affirmer sous forme de « lois » des propositions discutables ou insuffisamment démontrées.

Le problème de la vie sociale se réduit pour un peuple à la satisfaction de deux besoins essentiels : l'observance de la loi morale et la possession des choses nécessaires à la vie. Toutes les races, à toutes les époques, races de pasteurs, de pêcheurs, de sédentaires, ont cherché la solution de ce problème. Pour l'obser-

(1) *Organisation du travail*, 5e édit. Paris. 1848.
(2) *Résumé de la question sociale*. Paris, 1849.
(3) *L'harmonie universelle et le phalanstère*, 2 vol. Paris, 1849.
(4) *Malthus et les économistes*. Paris, 1849.
(5) *Voyage en Icarie*. Paris, 1848, p. 568.
(6) Choisi par Le Play, en 1876, pour travailler au « Précis » des *Ouvriers européens* (Voyez t. III, p. 437), j'ai pu constater avec quel soin minutieux il recueillait, résumait et contrôlait les renseignemens fournis, quelle qu'en fût la provenance.

vateur, le fait moral et religieux s'offre à l'étude comme un fait matériel. Il atteste les rapports de l'homme envers Dieu, créateur du monde, rapports variables suivant les temps et les pays, mais universellement reconnus. Les croyances de l'homme comme les rites de son culte relèvent de l'observation. Il serait surprenant que tous nos actes pussent être étudiés et analysés et que, seul, l'acte religieux échappât aux investigations du savant.

« La religion est aussi caractéristique pour les sociétés humaines, écrivait Le Play, que la nutrition est essentielle aux êtres organisés. Exclure Dieu et la religion du monde social, par cela seulement qu'on ne les voit pas dans le monde physique, est une doctrine aussi peu judicieuse que le serait celle qui, ne voyant pas dans le règne minéral la nutrition, prétendrait l'exclure du règne organique. Voir seulement dans l'homme les organes physiques, c'est une seconde inconséquence, analogue à celle du zoologiste qui prétendrait décrire l'abeille sans mentionner la production du miel (1). » Le Play saluait dans le Décalogue la synthèse des préceptes divins, qui sont le fondement de toute religion positive, et il avait été amené, par la comparaison des croyances diverses, à reconnaître dans l'Évangile la confirmation la plus nette des commandemens du Sinaï et la meilleure école de vertus. Certes, sa méthode n'avait rien de théologique; et quand il répondait aux objections et aux contradictions du scepticisme scientifique, il ne dissimulait pas les faiblesses des gens d'Église. S'il ne craignait pas de dénoncer les abus, il redoutait plus encore la diminution du sens religieux et l'abandon de toute pratique du culte.

Si les nations ont besoin de vie morale, elles n'ont pas moins besoin de bien-être matériel; elles l'obtiennent et le conservent grâce à des institutions multiples, à des groupemens de tout ordre qu'on peut ramener à une triple organisation : la famille, le travail et la cité.

On ne se lasse pas de redire, malgré l'affirmation contraire des « individualistes, » que l'unité sociale est la famille. Celle-ci varie suivant la nature des lieux et selon les lois des hommes, offrant les types les plus variés, d'après les récits que nous font les géographes et les explorateurs. Tandis que la famille « patriarcale, » — toujours vivace dans les pays de l'Orient, — réunit en

(1) *L'Organisation du travail*, ch. v, § 39.

communauté et sous l'autorité d'un chef unique les fils issus d'un ancêtre commun, la famille « souche, » — que nous trouvons très forte en Angleterre, — voit le père associer au gouvernement familial un des fils, généralement l'aîné, qui sera l'héritier principal, à charge par lui d'accomplir certaines obligations. Ainsi apparaît le continuateur officiel des traditions, tandis que les cadets doivent se créer une situation conforme à leurs goûts. Reste la famille « instable, » caractérisée par l'établissement de tous les enfans au dehors du foyer familial où ils sont nés et par la destruction de ce foyer, lors du décès des parens. Ce type de famille, — bien connu aux États-Unis, — convient aux peuples sans histoire, et il est devenu, pour quelques publicistes français, l'idéal de la famille moderne. Le Play, lui, préférait la famille « souche, » qu'il avait observée dans les meilleures régions de l'Europe et dans laquelle il avait trouvé, entre autres qualités, la solidité du lien conjugal, une ferme autorité paternelle, la multiplicité des rejetons et chez ceux-ci l'ardeur au travail, l'initiative, la volonté de se créer, dans la lutte pour la vie, une situation indépendante (1). Ces types de famille se mêlent, se pénètrent dans de nombreux pays, sous la double influence des mœurs et des lois. Telle est notamment l'influence du droit successoral. Le Play préférait à tout autre système la liberté du testament. Admirateur de la famille anglo-saxonne et des institutions anglaises, persuadé que le créateur de la fortune doit pouvoir disposer sans entraves des fruits de son travail, il estimait que la liberté du testament découle du droit de propriété et que, si un homme a la facilité de dissiper sa fortune de son vivant, il doit pouvoir en disposer « à cause de mort. » Plus encore que le droit du père, il envisageait l'intérêt de l'enfant, pour qui la certitude de l'héritage est trop souvent une cause d'indolence, d'inconduite et de ruine. Mettant en parallèle la jeunesse d'outre-Manche et la jeunesse française, il voulait que celle-ci fût énergique, entreprenante, émigrante, colonisatrice, douée de qualités que, seules, l'éducation familiale et la formation des premières années donnent à l'enfant.

Si, contrairement aux théories de Malthus, la loi de la population est une loi d'accroissement normal et continu, réalisé par la fécondité de la famille, les rejetons doivent trouver à s'em-

(1) Voyez *l'Organisation de la famille*, par F. Le Play, 4e édit. Tours, Alf. Mame et fils, 1895.

ployer dans l'organisation du travail et celle-ci assure leur existence. Deux classes d'hommes sont généralement en présence dans le régime économique moderne : l'une qui détient le capital et dirige l'entreprise, et l'autre qui fournit la main-d'œuvre. Tandis que la lutte de classes est prêchée comme un dogme par Karl Marx et ses disciples, qui, reprenant les affirmations de J.-J. Rousseau, enseignent la perfection originelle de l'homme et l'égalité absolue des individus, Le Play oppose à ces faux dogmes l'harmonie des classes, établie sur une hiérarchie qui est dans la nature des êtres forcément inégaux et sur le patronage du fort envers le faible, qui est une loi de l'organisation sociale. Il ne s'agit pas, sous ce nom de « patronage, » de la tutelle d'un maître et de la sollicitude artificielle d'un patron, mais de l'accomplissement de devoirs naturels, obligatoires pour tout homme qui a l'autorité. La plupart des lettrés qui s'élèvent contre ce devoir social, ignorent leur propre histoire et oublient que l'homme, privé de tout patronage intellectuel ou matériel, est le plus souvent condamné à l'isolement et à l'impuissance. Certes, ces mots « inégalités, » « hiérarchie, » « patronage » sonnent moins haut que « solidarisme, » « altruisme » et « collectivisme, » mais ils ont un sens très précis et désignent des faits observés de tout temps. On a beau s'insurger contre la propriété patronale ou non patronale, qui confère des droits exclusifs, héréditaires et perpétuels, on sait bien que supprimée aujourd'hui, la propriété reparaît le lendemain, conforme à la nature de l'homme, mais entraînant des devoirs, trop souvent oubliés.

Quel que soit le régime du travail, qu'il s'agisse d'exploitation rurale, forestière, minière ou manufacturière, le salaire ne peut pas résumer l'ensemble des rapports entre patrons et ouvriers, sinon il faudrait admettre que, seule, la loi de l'offre et de la demande règle la vie industrielle. Ce fut là l'erreur d'Adam Smith. Avec une telle conception du travail humain, l'atelier n'est plus qu'un marché. Hypnotisé par le taux du salaire, l'ouvrier ne poursuit que la hausse, et le patron, ne voyant que ses frais généraux, cherche, par tout moyen, à diminuer le prix de revient de ses produits. Le salaire est alors l'enjeu d'un continuel débat, cause de grève et d'antagonisme. Les rapports entre patrons et ouvriers sont autrement complexes que ne le supposaient les premiers économistes. L'école socialiste a vu nettement le parti

qu'elle pouvait tirer des conceptions *a priori* de Turgot, de Malthus et de Ricardo. Elle a trouvé dans la « loi d'airain du salaire » le thème de revendications passionnées et elle a conclu à la suppression possible du salariat. Jusque-là elle affirme que la lutte des classes est une nécessité. Le Play, au contraire, a montré que l'union des classes est le fondement de l'harmonie sociale, qu'il y a entre patrons et ouvriers réciprocité de droits et de services et que, si l'égoïsme des hommes se refuse à l'accomplissement de tout devoir social, alors la guerre devient la règle et la paix sociale l'exception. L'État pourra et devra intervenir, multiplier les rouages officiels de police, de contrôle et d'assistance; mais comme l'harmonie ne dépend pas des textes de lois, mais du contentement des âmes, on voit que le problème, s'il est nettement posé, est loin d'être résolu. Seules, l'histoire et l'observation des meilleures contrées manufacturières fournissent les solutions, dont les plus ingénieuses, les plus souples et les plus variées procèdent du patronage et aussi de l'association, cet autre rouage d'une saine organisation du travail.

Lorsque, laissant la vie privée nationale pour observer la vie publique, on étudie les rapports entre les citoyens, la première question qui se pose concerne la mission du pouvoir. Pour la comprendre, il faut considérer l'État à l'origine quand, sur un territoire inoccupé, les premiers émigrans s'organisent et confient à quelques-uns d'entre eux les services nécessaires à tous. Le pouvoir surgit naturellement et par délégation de la collectivité qui le réclame, et, créé pour la satisfaction d'intérêts dépassant les forces individuelles, il répond à des besoins strictement limités. Puis, les sociétés se compliquent avec l'accroissement de la population, et de nouveaux groupemens se fondent, élargissant le domaine de la vie publique. L'État voit ses attributions grandir, et si les gouvernans comprennent que, moins ils interviennent, mieux ils remplissent leur mission, alors celle-ci se renferme dans de justes limites. Les communes, les provinces, le pouvoir central ont, chacun dans leur sphère, une action restreinte, et c'est sur la décentralisation des services que repose la vie publique nationale. Si, au contraire, l'autorité centrale se persuade que sa force, comme le bien-être de la nation, dépendent de la passivité et de la faiblesse des collectivités inférieures, alors nous arrivons à une véritable congestion du pouvoir.

Entre ces deux conceptions du rôle de l'État, Le Play tenait

que la première, seule, répond aux besoins normaux et aux progrès des sociétés. Les excès de pouvoir ne sont-ils pas la conséquence logique des attributions exagérées de ce pouvoir? C'est en rendant la vie à la commune et à la province qu'on simplifie la tâche de l'autorité centrale et qu'on intéresse les citoyens à la chose publique. Le Play réclamait l'ensemble des libertés qui attestent chez un peuple la santé et la force. Il voulait la liberté de l'école sous le contrôle du pouvoir, la liberté religieuse réalisée par la séparation des Églises et de l'État, enfin les libertés communales et provinciales.

Ce fut un des derniers actes de sa vie que la défense des libertés scolaires. Menacées en France dès 1879, elles allaient subir des attaques dont le temps n'a fait qu'augmenter la vigueur. Le Play provoqua, en Angleterre, une consultation signée des hommes les plus considérables : lord Rosebery, Gladstone, Owen, Wallace, lord Carnarvon, le marquis de Ripon, lord Selborne, Luther Holden, Frédéric Harrison, représentant les croyances et les partis les plus opposés (1). Elle était ainsi formulée : I. Tous les habitans d'Angleterre sont libres d'ouvrir une école à leurs frais, d'enseigner ou de s'associer pour l'enseignement, à leur gré, pourvu qu'ils ne commettent aucune offense contre la morale publique. II. L'adoption d'une loi qui priverait des individus ou des catégories d'individus de leur liberté à cet égard serait regardée comme un acte absolument tyrannique. Aucune mesure de ce genre n'aurait chance d'être votée par le Parlement. III. Chaque père de famille a le droit de faire instruire ses enfans dans l'école de son choix. IV. L'abolition de cette liberté serait considérée comme une oppression intolérable. Quant à la liberté religieuse, Le Play la voulait par la séparation des Églises et de l'État (2). « L'indépendance des clercs, écrivait Le Play, sera une des conditions du perfectionnement des mœurs et du développement de la liberté générale. C'est, en effet, un salutaire exemple pour un peuple, que de voir une classe de citoyens soutenir par sa propre initiative les grands intérêts du pays. Un clergé indépendant peut, seul, neutraliser par son enseignement l'action dissolvante que les gouvernans exercent, à certaines époques, sur les mœurs privées. La hié-

(1) *Annuaire de l'économie sociale*, 1879, IIe partie, p. 81.

(2) *La Réforme sociale en France*, 8e édit., t. I, liv. I, ch. 11, 12 et 15. Tours, Alf. Mame et fils, 1901.

rarchie de l'Église américaine s'est établie spontanément, avec la haute sanction du Souverain Pontife, selon les meilleures traditions des premiers siècles du christianisme (1). » C'est donc vers les États-Unis que les Églises, officiellement séparées de l'État, doivent porter leurs regards.

Je n'insiste pas sur les libertés communales et provinciales que Le Play ne cessait de signaler comme les assises de tout État prospère. N'est-ce pas dans la cité comprise, aimée et servie comme elle mérite de l'être, que se développe le vrai patriotisme? Envisagée ainsi, la patrie se comprend, sans qu'il soit besoin de la définir, car la vie locale est un prolongement de la vie familiale et la maison « commune » est une extension du foyer. On voit que la vie privée imprime son caractère à la vie publique et que la famille est le principe de l'État. Le Play avait trop voyagé pour ne pas admirer chez les nations rivales ce qui méritait de l'être et pour ne pas rendre justice aux qualités de nos émules. L'amour de la patrie s'alliait chez lui au respect de l'étranger. En toute circonstance, il fut le défenseur du droit des gens, de l'arbitrage et des petites nations (2). Il écrivait avant la guerre de 1870 : « Les notions fondamentales de la justice sont ouvertement violées, dans les rapports mutuels des États, sans que l'opinion s'indigne. Les principes éternels sont remplacés dans les cœurs par des règles vagues qui varient selon les passions du moment. Dans cette situation d'esprit, on transgresse sans pudeur le droit des gens, c'est-à-dire les coutumes dans lesquelles les nations civilisées avaient résumé, en des temps meilleurs, l'application du Décalogue. Déjà l'empire de la force domine tellement l'esprit de justice, que les grandes nations semblent perdre l'espoir de remédier au mal par des congrès : et la paix armée de notre époque est devenue aussi funeste aux peuples que l'étaient autrefois les guerres prolongées (3). » Ne semble-t-il pas que tout cela soit écrit à l'occasion de la guerre du Transvaal ou de la conférence d'Algésiras?

Telles sont, entre autres conclusions, celles qui méritent d'être particulièrement signalées. Quand on félicitait Le Play de ses travaux, il répondait modestement qu'il n'avait rien « inventé, » que la science des sociétés, telle qu'il la comprenait,

(1) *La Réforme sociale en France*, liv. VII, ch. 67.
(2) *Id.*, t. I, liv. I, chap. 15.
(3) *L'Organisation du travail*, ch. VI, § 69.

est la plus vieille des connaissances humaines, que la nécessité de mettre en lumière tant de vérités ignorées n'est pas une preuve de progrès, et il concluait : « Sur les points fondamentaux de la science sociale, il n'y a rien à inventer : dans cette science, le nouveau est simplement ce qui a été oublié (1). » Nous dirons à notre tour que si les peuples sont libres de méconnaître les causes du bien-être, ils ne sauraient échapper aux conséquences de leurs oublis et de leurs fautes. Maîtres de leurs actes, ils subissent nécessairement l'effet de leur libre choix et ils ne violent pas impunément les « lois » de l'harmonie sociale.

III

Si la science sociale, telle que l'a comprise F. Le Play, enseigne les conditions de la prospérité et de la paix, l'art vient à son tour tracer des règles de vie individuelle et collective. Ainsi apparaît l'art social, aussi complexe que délicat, puisqu'il est pour un peuple l'art même du bonheur. Comment en connaître les règles, sinon par l'exemple des nations heureuses? Le Play ne se contenta pas d'être un savant, il voulut être réformateur. Il aimait notamment à dégager d'une pratique séculaire certains axiomes, que ni les passions, ni les préjugés, ni les sophismes ne pourront jamais faire oublier : « La paix sociale est le critérium du bonheur. » — « Les bons sont ceux qui apaisent la discorde; les méchans, ceux qui la font naître. » — « Le bien, c'est le bonheur dans la paix et l'accord des âmes; le mal, c'est l'inquiétude dans l'antagonisme et la haine (2). » Pour un peuple comme la France, divisé, agité, tourmenté, il s'agit de réformes urgentes.

On connaît le débat qui divise aujourd'hui les tenans des réformes sociales. Les uns ont une foi robuste dans l'initiative privée, qu'ils voudraient aussi éclairée qu'agissante; les autres mettent leur espoir dans les interventions légales. Le Play laisserait à d'autres les discussions philosophiques; il distinguerait les libertés nécessaires et les contraintes légitimes et il persisterait à faire une place à la coutume non moins qu'aux lois impératives. Parmi les réformes qu'il a proposées, nous signalons ici celles qui ont soulevé les plus vives discussions et qui

(1) *Les Ouvriers européens*, t. I, p. 389.
(2) *La Constitution essentielle de l'humanité*, p. 11.

marquent précisément la double influence du droit écrit et non écrit. Deux lois concernant la vie domestique lui semblaient une nécessité pour la France : l'une qui, protégeant la femme, réprimerait la séduction; l'autre qui, en fortifiant l'autorité paternelle, modifierait notre régime successoral. Combien de projets législatifs ont été déposés, depuis le jour déjà lointain où l'auteur de *la Réforme sociale* dénonçait, non sans âpreté, les abus provoqués par notre loi civile! Il fallait un certain courage, il y a cinquante ans, pour critiquer le code de 1804; les légistes le commentaient avec admiration, et bien hardi eût été l'homme de loi qui aurait attaqué le Code civil. Le Play porta la hache dans les taillis législatifs; nombre d'écrivains suivirent, et l'entraînement fut tel que récemment, à l'occasion du centenaire du code, la revision du droit des personnes, du régime des biens et des contrats apparut à tous comme une nécessité.

Le lecteur se demandera peut-être en quoi la femme française a besoin d'une protection spéciale. Un seul article du Code civil est cause de tout le mal : « La recherche de la paternité est interdite (1). » La France est un des rares pays où figure une telle prohibition. « Qui fait l'enfant le doit nourir, » disait notre vieux juriste Loysel. Notre ancien droit était sévère : dans certaines provinces, le séducteur était contraint de réaliser ses promesses de mariage; dans d'autres régions, il était tenu d'indemniser celle qu'il avait trompée. Il paraît que les rédacteurs du code ont craint les scandales, mais ils ne les ont pas évités, comme le témoignent nos cours d'assises où la vengeance de la femme séduite, l'abandon des enfans, l'infanticide, l'avortement sont autant de commentaires criminels de l'article 340. Le Play en demandait donc l'abrogation, mais s'il voulait une loi protectrice de la femme, il entendait que l'application fût soumise à des garanties qui empêcheraient la calomnie et le chantage (2).

Une loi qui lui tenait à cœur, est celle qui modifierait la dévolution de l'héritage. C'est un sujet d'étonnement pour l'étranger que ce système bizarre, qui n'est conforme ni à nos traditions nationales ni aux besoins du temps présent. Qu'on en

(1) L'article 340 est ainsi libellé : « La recherche de la paternité est interdite. Dans le cas d'enlèvement, lorsque l'époque de cet enlèvement se rapportera à celle de la conception, le ravisseur pourra être, sur la demande des parties intéressées, déclaré père de l'enfant. »

(2) Voyez *La Réforme sociale en France*, liv. III, ch. 26; *l'Organisation du travail*, ch. v, § 47.

juge par des exemples quotidiens. On sait que nombre de familles françaises s'ingénient à revivre dans un enfant « unique, » objet de tendresses, d'inquiétudes, sinon de tourmens. Devenu grand, choyé, gâté, « l'héritier » apprend bien vite que le Code civil, article 913 (1), lui garantit la moitié du patrimoine familial. Qu'arrive-t-il? C'est qu'il dépense sans scrupules la fortune à venir, grâce à des prêteurs complaisans, qui escomptent à leur tour l'héritage. Voici une autre famille dont le père a trois fils : l'un veut être agriculteur, l'autre négociant, le troisième avocat. Le père meurt, laissant précisément un bien rural, une maison de commerce et des capitaux disponibles. Il semble que le partage sera facile entre les trois fils. Mais l'avocat, connaît son droit ; il sait qu'il peut, comme chaque héritier, réclamer sa part en nature dans chaque bien et que, si ce bien n'est pas commodément partageable, il doit être vendu sur licitation (art. 826, 832, 1079 du Code civil). Voilà un patrimoine familial liquidé, dispersé, et l'œuvre paternelle compromise, sinon détruite! Mais le père peut faire un partage d'ascendant, dira-t-on, et les trois enfans étant d'accord, leur situation est définitivement réglée? En aucune façon ; pendant trente ans après la mort du père, le partage est soumis à la rescision pour cause de lésion (art. 1079). Il suffit qu'un héritier mécontent estime qu'il a été lésé, pour que tout soit remis en question. Qu'on compare la législation française aux législations étrangères, on n'en trouvera aucune aussi critiquable. Napoléon Ier, qui voyait dans le droit civil un instrument politique, écrivait à son frère le roi Joseph : « Établissez le Code civil à Naples; tout ce qui ne vous est pas attaché va se détruire alors en peu d'années, et ce que vous voulez conserver se consolidera. Voilà le grand avantage du Code civil. Il faut établir le Code civil chez vous ; il consolide votre puissance, puisque par lui tout ce qui n'est fidéicommis tombe, et qu'il ne reste plus de grandes maisons que celles que vous érigez en fiefs. C'est ce qui m'a fait prêcher un Code civil, et m'a porté à l'établir (2). » Aujourd'hui, il n'est pas d'esprit réfléchi qui ne réclame l'extension de la liberté du

(1) L'art. 913 règle ainsi la dévolution de l'héritage : « Les libéralités, soit par actes entre vifs, soit par testament, ne pourront excéder la moitié des biens du disposant, s'il ne laisse à son décès qu'un enfant légitime ; le tiers, s'il laisse deux enfans ; le quart, s'il en laisse trois ou un plus grand nombre. »

(2) Lettre du 5 juin 1806, de Napoléon Ier au roi Joseph. — Mémoires du roi Joseph, t. II, p. 275. Paris, 1853.

testament, l'abrogation des articles 826 et 832 du Code civil exigeant le partage en nature et enfin la simplification des partages d'ascendans. Déjà plusieurs lois françaises ont réalisé, en cet ordre de choses, de notables progrès (1).

Dans le régime du travail, et spécialement dans la grande industrie, Le Play faisait appel à la coutume bien plus qu'aux prescriptions législatives. Témoin de l'évolution de l'industrie qui substituait le travail en grand atelier aux métiers domestiques, il pouvait citer de grandes régions industrielles où l'harmonie règne en souveraine, grâce à des règles fidèlement suivies. Ce sont d'abord les contrats de longue durée assurant la permanence des engagemens et du salaire; ce sont ensuite les institutions d'épargne protégeant l'ouvrier contre les accidens et l'invalidité; c'est enfin l'union du travail manufacturier et des industries agricoles ou domestiques. En recommandant ces pratiques, Le Play devançait nombre de « sociologues » qui reviennent, avec des combinaisons nouvelles, aux coutumes essentielles, garantissant à l'ouvrier la sécurité et le bien-être. « Les études faites de nos jours sur les divers régimes du travail, écrivait-il, ne considèrent ni les remèdes propres à la guérison du mal qui règne en beaucoup de lieux, ni les pratiques qui correspondent ailleurs à l'état de santé. Elles traitent exclusivement des palliatifs (2). » Le Play serait-il opposé à la réglementation législative du travail, aux assurances obligatoires, à un système d'inspection générale de la vie manufacturière? Sans doute, il ne se prononcerait qu'après enquête minutieuse, et s'il devait adhérer à une politique sociale de réglementation, ce serait à regret et comme conséquence des défaillances de l'initiative privée et de l'oubli des meilleures coutumes européennes.

C'est pour mettre en honneur ces coutumes que Le Play, en qualité de commissaire général de l'Exposition universelle de 1867, organisa la première exposition d'économie sociale. La création d'un « nouvel ordre de récompenses » avait causé autant de surprise parmi les exposans que dans la presse; mais lorsque, dans la solennité du 1er juillet 1867, en présence de

(1) Loi du 23 octobre 1884 sur la licitation des immeubles dont la valeur ne dépasse pas 2 000 francs; loi du 30 novembre 1894 sur les habitations à bon marché, art. 8.

(2) *L'Organisation du travail*, ch. II, § 19.

vingt-cinq mille personnes, les prix furent décernés par l'Empereur, il n'y eut qu'une voix pour féliciter l'initiateur des récompenses « sociales. » Depuis lors, l'économie sociale a eu ses expositions périodiques, à Paris en 1889, à Chicago en 1894, à Paris en 1900, à Saint-Louis en 1904, à Liège en 1905, expositions qu'affectionnent les travailleurs manuels et où ils voient, sur des cartes murales et dans des dessins coloriés, la traduction des faits les plus saillans de la vie ouvrière. De tels concours ont provoqué à leur tour la fondation de musées permanens d'économie sociale (1), où nous retrouvons toujours l'idée que Le Play avait formulée, le premier, à l'Exposition de 1867. Sous le décor brillant du second Empire, Le Play discernait les symptômes des futurs désastres. Lorsque les défaites de 1870 et les convulsions de la Commune se produisirent, il les signala comme les prodromes de soulèvemens plus terribles. « La grève universelle s'organisera complètement, écrivait-il dès 1870, et je ne vois pas comment on pourra s'y soustraire. » Il faisait appel aux classes supérieures. « Si les classes dirigeantes de tout rang et de toute profession restent dans leur état actuel d'antagonisme, pendant que les classes vouées aux travaux manuels s'unissent pour détruire ce qui existe, nous aboutirons à une catastrophe telle que l'humanité n'en a point encore vu de semblable. La grève universelle se constitue, en effet, sur le mépris de toute autorité divine et humaine, sur l'anéantissement de toute forme de respect et sur des appétits insatiables. Rien ne résistera à ces désordres sans précédens, si un grand effort n'est fait pour réunir dans une commune pensée de bien public les gens de bien de tous les partis (2). »

Parmi les réformes d'ordre politique que Le Play souhaitait pour la France, la décentralisation ou, si l'on veut, la « déconcentration » des services publics tenait la première place. Il avait foi dans les libertés communales et provinciales, parce qu'elles stimulent l'activité civique et le dévouement au bien public. Il reprochait aux divers gouvernemens qui se succèdent en France, d'avoir rompu avec les meilleures traditions, en démembrant ses provinces « au mépris des droits réservés par

(1) Tel est, à Paris, le *Musée social*, fondé par M. le comte de Chambrun, en 1894, et installé rue Las Cases, 5.

(2) *Le Play, d'après sa correspondance*, par Charles de Ribbe. Paris, Firmin-Didot. 1884. p. 157.

les actes d'union. » Il critiquait l'unité départementale, et, sollicité de préciser les réformes, il inspirait, en 1881, à quelques-uns de ses élèves, la rédaction d'un programme ingénieux, qui se recommande plus que jamais à l'attention publique (1) :

I. — Restaurer le véritable gouvernement du pays par le pays.

II. — Séparer, dans les pouvoirs et dans les budgets, les affaires générales des affaires locales.

III. — Attribuer les affaires générales à l'État et rendre aux pouvoirs locaux la gestion des affaires locales.

IV. — Établir, sur de larges bases, la démocratie communale et le gouvernement local et faire des institutions locales l'école primaire du citoyen.

V. — Introduire, dans une certaine mesure, la spécialité dans les dépenses communales, pour faciliter le contrôle et hâter l'éducation du suffrage universel.

VI. — Compléter le vie communale dans les cités et la simplifier dans les campagnes.

VII. — A cet effet, conserver à la commune rurale son organisation actuelle et concentrer au canton les services auxquels elle est impuissante à pourvoir.

VIII. — Dans les villes, rendre aux conseils municipaux la gestion réelle des affaires locales, sous le contrôle du préfet et la tutelle de la commission permanente du conseil général.

IX. — Supprimer les arrondissemens administratifs, rendus inutiles par les attributions données au canton : mais conserver les arrondissemens judiciaires et remanier les arrondissemens électoraux, d'après la nature du sol et les rapports d'intérêt, dont il faut assurer l'exacte représentation.

X. — Créer des circonscriptions régionales homogènes composées de plusieurs départemens, en tenant compte surtout de la connexité géographique, historique ou commerciale qui relie leurs intérêts.

XI. — Concentrer dans ces circonscriptions régionales les services qui dépassent le cadre trop étroit du département, ou qui ont été indûment transférés à l'État.

La réalisation d'un tel programme consacre la décentralisation administrative et maintient la centralisation politique, fondement de l'unité nationale. L'État, rendu à sa mission normale, voit ainsi son intervention limitée aux entreprises qui dépassent les forces de la commune et de la province. « Si j'avais à faire une classification entre les diverses réformes nécessaires, disait Le Play aux rédacteurs du programme de gouvernement, je les distinguerais en deux catégories, à savoir : « les réformes préalables, » qui portent principalement sur les idées de la nation,

(1) *Programme de gouvernement et d'organisation sociale*, par un groupe d'économistes, avec une lettre-préface de F. Le Play. Paris, 1881.

et « les réformes consécutives, » qui visent au contraire les institutions et les mœurs, et qui doivent être réclamées dans l'ordre même où elles sont préparées par les premières (1). »

Pour répandre les idées réformistes dans son pays, Le Play avait imaginé, au lendemain de la guerre de 1870, la création de groupes autonomes, indépendans, qu'il appelait : *Unions de la paix sociale*, auxquelles il assignait une mission de propagande, tandis que la *Société d'économie sociale* continuait les enquêtes et publiait, sous forme de monographies, les observations recueillies en France et à l'étranger. Reliées par une revue, *la Réforme sociale*, conviées à des assemblées mensuelles, à des congrès annuels, ces associations ont formé une « école » dont les publications, les conférences, les comités et notamment le *Comité de défense et de progrès social*, s'inspirant des idées de Le Play, propagent les idées de paix et de réforme sociale. Ce sont ces associations qui célébreront prochainement le centenaire de leur fondateur et elles lui élèveront une statue à Paris, dans le jardin du Luxembourg où il aimait à méditer ses travaux.

A toute époque, des écoles se sont ainsi fondées, mais combien ont disparu, ne laissant à l'histoire que le nom illustre de leur chef! Le Play sera-t-il plus heureux? Sa foi dans les destinées de son œuvre ne se démentit pas un instant. Peu de temps avant sa mort, il écrivait à ses amis et collaborateurs : « J'ai vu grandir peu à peu l'école de la paix sociale, et en me reportant, par la pensée, vers l'état des esprits au début de mes travaux, je me plais à croire qu'elle n'a pas été sans quelque utilité. Sans doute, il ne faudra pas épargner notre peine, et la route paraîtra longue encore, même à ceux qui viendront après moi. Mais, avec l'aide de Dieu, ils accompliront la tâche commencée, parce qu'ils garderont toujours pour règle de servir la vérité pour assurer le règne de la paix. » Ce furent là ses recommandations suprêmes. Novateur par sa méthode, réformateur par ses doctrines, initiateur d'une action sociale persévérante, Le Play apparaît comme un précurseur, opposant à l'effort destructif du socialisme l'œuvre constructive d'une école originale et vivante : l'*École de la paix sociale*.

A. Béchaux.

(1) *Programme de gouvernement et d'organisation sociale*, p. VII.

LA
DÉFENSE DE L'INDO-CHINE

L'Indo-Chine est évidemment notre colonie la plus menacée. C'est aussi la plus belle : sous le gouvernement de M. Doumer, elle a pris un essor qui a dépassé les espérances les plus ambitieuses; son budget s'est établi sur des bases fermes; elle paye maintenant toutes ses dépenses civiles et 14 millions de ses dépenses militaires; son commerce est de 400 millions; la colonie consomme pour 100 millions par an de produits français; son réseau ferré atteint un millier de kilomètres et sera doublé dans peu de temps. C'est le grenier à riz de l'Extrême-Orient, qui alimente les pays surpeuplés, comme la Chine méridionale et le Japon, les pays de faible production comme les Philippines, les pays de culture riche comme Java. Sa richesse s'accroît avec son outillage économique et avec le développement des cultures variées (thé, tabac, abaca, etc.).

L'Indo-Chine n'est pas seulement une base d'opérations militaires et navales qui nous permet d'intervenir efficacement en cas de troubles en Extrême-Orient : on n'a pas oublié le rôle qu'ont joué nos troupes d'Indo-Chine en 1900 pendant la révolte des Boxers, au siège de Tientsin, puis dans la délivrance des Légations. C'est aussi un centre de rayonnement pacifique dans la Chine méridionale : la colonie entretient près de chacun de nos consulats une maison d'école, un bureau de poste et un dispensaire; des institutions comme l'hôpital Paul Doumer à Canton donnent à notre influence un caractère pratique et humanitaire très propre à la servir aux yeux des Chinois.

On voit que l'Indo-Chine est pour la France une possession

très précieuse et sa valeur augmente tous les jours. Nous devons donc la protéger contre tout ennemi extérieur. Mais avant d'examiner les conditions militaires de cette tâche, il importe d'étudier la situation politique de la colonie et en particulier les sentimens de la population à notre égard. Nous pourrons en déduire l'attitude probable de nos protégés en cas de guerre; c'est de cette attitude que dépendent la liberté de nos opérations et le recrutement des troupes indigènes qui forment la principale force de notre corps d'occupation.

Il faut donc chercher avant tout à savoir ce que pensent de notre domination nos sujets d'Indo-Chine, et les hommes les mieux renseignés éprouvent quelque hésitation à nous répondre. En effet l'Annamite, qui forme le fond de la population indochinoise, soumis à tous les pouvoirs forts, est réservé jusqu'à la dissimulation dans ses rapports avec l'autorité; travailleur, très attaché à la terre, indifférent à la politique et à la religion, il paraît uniquement préoccupé des intérêts matériels, et cependant il reste respectueux des anciens rites et pratique le culte des ancêtres. Il veut que l'autorité soit forte, et pourtant il la critique volontiers par derrière, parfois non sans esprit. Son sens pratique est très développé, et sa crédulité est sans bornes. Capable d'apprécier les avantages matériels de notre civilisation et d'en profiter, l'Annamite reste avant tout attaché à la tradition.

Il n'est pas douteux que notre domination soit plus douce que celles qui l'ont précédée, qu'elle ait réalisé de grands progrès matériels et moraux, et qu'au Tonkin, par exemple, elle ait été accueillie avec joie. Après une longue période de troubles et de guerre, elle a donné au pays une paix profonde dont il nous a été reconnaissant. Mais il faut ajouter que le souvenir de ce bienfait est déjà lointain pour les populations annamites et qu'il s'éloigne tous les jours. Nos chemins de fer profitent dans une très large mesure aux régions qu'ils traversent, puisqu'ils couvrent leurs frais avec le seul transport des voyageurs indigènes; ils ouvrent au surcroît de population des débouchés dans des régions presque inhabitées qui lui inspiraient une horreur superstitieuse. On l'a fort justement dit : le lien qui attache l'Annamite au tombeau de ses ancêtres s'est allongé de toute la longueur du rail. Nos travaux d'irrigation, encore que trop peu nombreux, donnent à la culture des espaces considérables et accroissent la richesse du pays. Mais leur utilité, bien

qu'aidant certainement à la prospérité générale, n'apparaît qu'aux populations riveraines. Quand les embranchemens se seront développés et que le réseau ferré sera complété par un réseau routier qui fait encore défaut, l'effet utile des chemins de fer sera complet et visible à tous. Actuellement leur établissement n'a sur nos administrés qu'une action restreinte. Les travaux d'hydraulique agricole, — digues contre les inondations et canaux d'irrigation, — sont de la plus haute importance dans un pays où la culture presque unique est le riz. Nous n'avons vraiment pas assez fait à cet égard.

La question des impôts a été bien souvent controversée. On a affirmé que nous demandions à l'indigène plus qu'il ne peut donner et que notre fiscalité tracassière atteignait les dernières limites de l'oppression. Le parti pris de telles affirmations est évident et ne supporte pas un examen rapide et une comparaison avec le rendement des colonies voisines : Philippines, Indes anglaises et néerlandaises. Évidemment, le budget général de l'Indo-Chine a, dès son établissement, donné des recettes inespérées qui ont permis à la colonie de payer toutes ses dépenses civiles et 14 millions de dépenses militaires tout en gageant un emprunt de 200 millions nécessité par son outillage économique. Mais ces magnifiques résultats, qui sont l'œuvre de M. Doumer, ont été obtenus d'abord par une meilleure répartition des charges, puis par les douanes et par l'établissement d'impôts indirects qui frappent surtout les produits de luxe tels que l'opium et l'alcool. Sans doute, l'établissement de ces taxes n'a pas été populaire : mais quel est le nouvel impôt qui est populaire? Le retour des Bourbons en 1814 et 1815 fut salué du cri universel : « A bas les *Droits réunis!* » et leurs partisans avaient obtenu des princes la promesse d'abolir un système odieux qui sous le Consulat avait rétabli la *régie générale* de Necker, dernier vestige de l'ancienne *ferme générale*. Le gouvernement de la Restauration s'empressa donc de changer lui aussi l'étiquette du système, l'appela *Contributions indirectes*, maintint les monopoles et aggrava tous les tarifs; les gouvernemens qui suivirent ont continué, si bien que cet impôt est maintenant le plus producteur de tous et celui qui se paye le plus facilement. Et tous les pays civilisés ont suivi la France dans cette voie.

Un faible impôt sur le sel a été également établi, il est vrai; mais ceux qui le critiquent négligent de nous dire qu'il existe

dans tous les pays voisins, et de remarquer qu'en France même, il est assez lourd pour nous faire, sans difficulté, payer le double de sa valeur une denrée de première nécessité.

L'impôt foncier n'est pas exagéré et il est établi suivant une échelle qui tient compte de la valeur des terres. La carte du Delta dressée par les officiers du service géographique rend de grands services à l'administration locale dans la répartition de cette charge. En résumé, nous ne pouvons trouver exagérées les charges de l'impôt et sa répartition est judicieuse dans son ensemble. Néanmoins, il est certain que la régie de l'opium et de l'alcool donne lieu à des mécontentemens qui viennent plutôt du personnel de surveillance que des droits en eux-mêmes. Il conviendrait de recruter et de contrôler nos agens subalternes avec plus de soin : leur contact forcé avec la population dans un rôle d'allure inquisitoriale nécessiterait un personnel d'une honnêteté parfaite et beaucoup de tact. Enfin, les dernières mesures prises en matière de recouvrement de taxes paraissent également par trop draconiennes.

Si les bases du régime financier pourraient donc être meilleures, on peut dire qu'il ne donne lieu qu'à des critiques de détail, mais nous devons faire des réserves plus sérieuses au sujet du régime administratif. Nous avons eu le tort de multiplier les fonctionnaires; et le jeu naturel de notre administration a presque annihilé l'autorité indigène. Le remède n'est pas, comme on paraît le croire, de remplacer progressivement les fonctionnaires européens par des fonctionnaires indigènes dans les fonctions inférieures qui peuvent être confiées à des agens subalternes; c'est une excellente mesure dans les services techniques comme les postes, les télégraphes, les travaux publics, les chemins de fer; elle relève à la fois l'Européen, qui n'apparaît plus que dans la direction et le contrôle supérieurs, et l'indigène, qui voit se développer utilement toutes ses facultés; mais cette mesure ne peut s'appliquer à l'administration proprement dite du pays. En dehors de l'autorité mandarinale alternativement chinoise et annamite, il y avait en Indo-Chine une organisation séculaire, la commune, représentée par le conseil des notables que composaient les personnages les plus importans. Les mandarins, fonctionnaires indigènes incorporés dans notre administration, ont continué à ne recevoir qu'un traite-

ment dérisoire, mais les ressources plus ou moins licites qu'ils trouvaient dans l'exercice de leurs fonctions ont été considérées comme abusives et entièrement supprimées ; parallèlement à eux fonctionnait notre hiérarchie d'administrateurs qui, au lieu de se faire leur guide, — il est plus facile d'agir que de diriger, — les a en fait peu à peu remplacés. Nos administrateurs se sont alors trouvés vis-à-vis des communes, et, leur activité continuant à s'exercer dans le même sens, ils ont empiété de plus en plus sur les attributions des conseils de notables, leur enlevant l'autorité et ne leur laissant que la responsabilité. En Cochinchine, où notre domination date de 1860, l'autorité des conseils n'existe plus.

En même temps, toutes les branches de nos services pesaient sur eux ; les notables, déjà responsables de la répartition et de la perception des impôts, furent également chargés de la police ; ils durent faire des enquêtes judiciaires, veiller à l'exécution des jugemens, à la contrebande, aux fraudes contre la régie de l'opium, de l'alcool et du sel ; ils assurèrent le recrutement des troupes indigènes, le service des prestations, etc. En somme, pendant qu'on les dépouillait de toute autorité sur leurs administrés que notre système d'individualisme protège jalousement, on chargeait leur responsabilité en qualité d'agens de tous les services qui compliquent l'administration française. Et ces fonctions, qui ne sont nullement rémunérées, les obligent à de fréquens déplacemens au chef-lieu où ils sont mandés successivement par chaque chef de service.

Le résultat, signalé par nos administrateurs, est déplorable : en Cochinchine, où le système fonctionne depuis le plus longtemps, le conseil des notables est déserté par tous les indigènes offrant quelque garantie et quelque surface ; comme il faut présenter à notre administration toujours la même façade, on improvise des conseils composés des plus misérables, payés par les véritables chefs de la commune, en sorte que nous avons devant nous des hommes de paille et qu'en dehors de nous, dans certaines communes, un conseil occulte se réunit et a seul un peu d'influence. Sur certains points, c'est l'anarchie ; sur d'autres, c'est l'organisation d'un pouvoir dont l'esprit et les actes nous échappent entièrement. Nous avons donc perdu toute influence réelle en méprisant l'antique institution de la commune et les cadres de la société annamite profondément hiérarchisée.

Somme toute, notre administration, dont l'institution seule

devait créer une situation délicate vis-à-vis du mandarinat et de toute la classe des lettrés, nous a aliéné toute cette partie de la nation, en se substituant aux mandarins privés de leurs ressources illicites et payés d'une façon dérisoire; d'autre part, la classe bourgeoise, représentant la grande et la moyenne propriété, qui formait les conseils des notables, a été également atteinte : elle a abdiqué toute influence ou l'exerce à notre insu. Nous nous trouvons donc en présence de la masse annamite, privée de tous ses chefs naturels, mandarins ou notables, et elle nous apparaît comme un ensemble inorganique qui n'offre aucune prise.

Le mal est signalé, de louables efforts sont faits actuellement pour y remédier, et il est temps encore de l'enrayer au Tonkin et en Annam; mais il faudra malheureusement de longues années pour ressusciter en Cochinchine l'organisme que nous avons tué. Les courageux aveux de M. Rodier, lieutenant-gouverneur de Cochinchine, ont depuis longtemps signalé cette situation. M. Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine, dans le discours qu'il a prononcé le 11 décembre 1905 à l'ouverture de la session du Conseil supérieur, reconnaissait la nécessité de restaurer l'autorité mandarinale et exposait les mesures prises pour le recrutement des fonctionnaires indigènes dans chaque colonie du groupe indo-chinois. Ces mesures vont rendre possible cette politique de collaboration préconisée par le précédent ministre des Colonies, M. Clémentel. Elles seront complétées par la restauration de la commune annamite, et nous pouvons peut-être espérer qu'un esprit nouveau vivifiera tout l'ensemble de nos administrations. Elles doivent comprendre, sous peine d'être plus nuisibles qu'utiles, qu'elles sont faites pour l'indigène, dont la mentalité est différente de la nôtre. Notre organisme judiciaire en particulier est mené au rebours du sens commun, et notre procédure, obligatoire dans un trop grand nombre de cas (chaque fois qu'un Chinois ou tout autre étranger est mêlé à un procès quel qu'il soit), devrait s'alléger considérablement. L'instruction a été trop négligée et mal comprise. Nous avons oublié que la culture chinoise est indispensable au prestige de nos fonctionnaires. Il nous faut aider la langue annamite courante à devenir polysyllabique et propre par conséquent à exprimer nos idées; enfin on nous reproche fort justement de négliger l'éducation des indigènes : à notre contact immédiat ils perdent le respect des vieilles coutumes, des anciennes lois, du culte des

ancêtres, en un mot leur moralité, et ils ne prennent que nos vices. Un corps d'instituteurs indigènes est à créer de toutes pièces, pour poursuivre, non une brusque transformation de la race, mais une élévation morale conforme à son idéal, un perfectionnement intellectuel dans l'ordre d'idées qu'elle admet; et alors, ces progrès une fois accomplis, une évolution vers notre civilisation; mais c'est là l'œuvre de plusieurs générations.

Nous commençons à nous servir de la presse indigène, c'est un puissant moyen d'action : il ne faut pas en laisser le monopole à nos ennemis du dehors, dont il importe au plus haut point de surveiller les agissemens.

En résumé, quelques mesures s'imposent immédiatement : atténuer l'application de notre régime français; rétablir l'autorité des mandarins mieux recrutés et mieux payés; restaurer la commune annamite; simplifier le régime administratif et surtout l'administration de la justice.

La plupart de ces mesures sont en voie d'exécution et on peut espérer que les autres suivront; notre administration paraît en grand progrès et détruit les barrières qu'elle avait laissées s'élever entre elle et nos protégés. On verra alors disparaître les quelques symptômes de désaffection que des observateurs attentifs ont déjà signalés, mais dont il ne faut pas exagérer la portée. Le fond de la population nous reste très fidèle et nous pouvons compter sur lui en cas de danger extérieur, même représenté par des étrangers de race très voisine.

*
* *

Le plan de défense de l'Indo-Chine a été élaboré par le Comité consultatif de défense des colonies, d'après des données que lui a soumises le ministre des Colonies. Les détails en ont été arrêtés sur place par le Conseil de défense de l'Indo-Chine, conformément aux projets établis par le Comité consultatif.

Il a été admis tout d'abord que nos ressources financières ne nous permettaient pas de défendre simultanément et efficacement nos possessions coloniales réparties sur toutes les mers; organiser des points d'appui de la flotte sans défense complète, c'est préparer à l'ennemi de faciles trophées et d'efficaces ravitaillemens; il faut donc concentrer nos efforts sur les colonies

les plus riches et les plus menacées, et l'Indo-Chine a été classée en première ligne.

En étudiant les forces des adversaires qui pouvaient nous être opposés, le Comité consultatif a reconnu l'impossibilité d'entretenir constamment dans la colonie les troupes nécessaires à la protéger entièrement. Nous ne pouvons maintenir en tout temps dans les mers de Chine la flotte suffisante pour nous assurer la maîtrise de la mer contre le Japon, par exemple : la place de nos escadres est sur nos côtes. Mais il est dans nos moyens de constituer les flottes de torpilleurs et surtout de sous-marins qui assurent la défense maritime de nos bases d'opérations navales. Ces flottilles doivent être assez fortes, sinon pour défendre toute l'étendue de nos côtes contre un débarquement, du moins pour entamer sérieusement l'adversaire et gêner efficacement ses transports. A terre, les moyens de défense doivent permettre à la résistance de gagner le temps nécessaire à nos escadres pour reprendre la maîtrise de la mer et à nos renforts pour venir de la métropole.

La défense de l'Indo-Chine a donc été considérée comme celle d'une place assiégée, forcément prise si elle n'est secourue. Il a paru nécessaire d'y organiser deux réduits, l'un en Cochinchine, l'autre au Tonkin, et de faire appel pour leur défense à toutes les ressources de la fortification moderne, afin d'obliger l'adversaire au déploiement d'un matériel considérable, dont le transport sera gêné par notre défense mobile à la mer, et ensuite à d'importans travaux, dont notre défense mobile à terre doit retarder l'ouverture. La résistance de Port-Arthur, qui a duré onze mois, dont sept de siège régulier, nous montre le parti qu'on peut tirer de places fortes convenablement armées et défendues.

Nous examinerons rapidement les conditions actuelles de notre défense navale, le choix et l'état présent des deux réduits, puis la défense de nos frontières terrestres.

Si notre défense mobile à la mer ne réussit pas à empêcher un débarquement de l'adversaire, elle doit, en tout cas, pouvoir entamer sérieusement ses unités de combat et harceler sa flotte de transport : c'est le rôle des flottilles de torpilleurs et de sous-marins, qui ne le peuvent efficacement remplir sans l'installation de centres fortifiés et de postes de refuge où ils trouvent abri, rechanges, force motrice. Une défense fixe doit s'opposer au

forcement des passes : torpilles, barrages, etc., et cette défense inerte sera facilement éventée et annihilée si elle n'est protégée par le feu : d'où la nécessité de canonnières de rivières, qui concourent à la défense fluviale.

Il reste beaucoup à faire, tant pour la défense mobile que pour la défense fixe ; le plan même n'en est pas arrêté. Mais l'exécution des décrets du 3 novembre 1905 vient de permettre d'organiser le commandement de la Marine en Indo-Chine. Un contre-amiral exerce son autorité sur tout le personnel et le matériel appartenant au département de la marine en service dans la colonie ; il relève du gouverneur général pour tout ce qui concerne la défense de la colonie ou sa préparation. En même temps, la défense mobile de Saïgon a été renforcée ; elle comprend maintenant 2 contre-torpilleurs, 12 torpilleurs de haute mer, 8 torpilleurs vedettes pour les rivières, 4 sous-marins. La défense mobile de Hongay a été créée, comprenant 1 contre-torpilleur et 6 torpilleurs de haute mer ; malheureusement elle ne comprend pas encore de sous-marins, mais on peut espérer que cette lacune regrettable sera prochainement comblée par l'envoi de submersibles du dernier modèle.

Il reste à pourvoir aux insuffisances d'effectifs des unités qui composent la défense fluviale, et au remplacement de certaines vieilles canonnières absolument sans valeur au point de vue militaire, dont les coûteuses réparations absorbent inutilement des crédits ; il reste aussi à déterminer le plan de notre défense mobile, à faire choix des refuges qui lui sont nécessaires, et à en étudier l'installation.

L'organisation de la défense terrestre est compliquée par ce fait que les deux régions riches et peuplées, la Cochinchine et le Tonkin, celles qu'il faut préserver de l'invasion, sont à 1 200 kilomètres l'une de l'autre, et forment deux deltas séparés par la région montagneuse de l'Annam. Nous avons donc à envisager deux théâtres d'opérations très distincts, qui ne peuvent se prêter un mutuel appui, et qui doivent être défendus indépendamment l'un de l'autre.

En Cochinchine, le réduit de la défense est formé par le point d'appui Saïgon-cap Saint-Jacques. Il n'y a jamais eu d'hésitation sur ce choix.

Il importe donc de pousser très activement les défenses de

ce point d'appui en même temps que celles du front de terre de Saïgon; le plan est complet dans toutes ses parties, et, tel qu'il est établi et approuvé par le Comité consultatif de défense, ne souffre aucun changement et aucun retard.

Nous avons encore beaucoup à faire à ce point d'appui. Au cap Saint-Jacques, l'alerte de Fachoda a fait improviser sur le front de mer une défense qui, étant donnés les faibles moyens d'action dont la colonie disposait sur place, témoigne d'une magnifique activité. Mais ni l'emplacement des batteries, ni surtout leur armement, ne sont actuellement satisfaisans. Un grand effort y est nécessaire; quant au front de terre, il réclame une réorganisation complète.

On se heurte à de très grandes difficultés dans l'emplacement et la construction des batteries destinées à protéger les deux rivières qui permettent l'accès de Saïgon. Il s'agit d'établir sur la vase des ouvrages bétonnés et chargés d'une artillerie très lourde. C'est à 14 et même à 20 mètres de profondeur qu'il faut aller chercher le sol résistant. Ces constructions reviennent donc fort cher. Mais ces forts de rivière sont indispensables. Les études en ont été poussées jusqu'au dernier détail.

Le personnel technique est actuellement suffisant; il convient donc d'activer l'exécution des travaux. Quant au front de terre de Saïgon, son organisation s'impose, et elle est aussi urgente que celle du front de rivière. Tout se tient dans un tel ensemble et on n'a rien fait tant qu'il reste quelque chose à faire.

Si la défense en Cochinchine n'est pas complète, elle est du moins en bonne voie. Mais au Tonkin rien n'a été fait. La nécessité d'une place est reconnue de tous : ministère des Colonies, Comité consultatif et Conseil de défense local sont d'accord sur ce point. Le choix de l'emplacement a donné lieu à quelques tâtonnemens. On a songé d'abord à organiser une ligne de défense intérieure englobant la capitale avec ses ressources, les magasins d'approvisionnement de la colonie, et en même temps le nœud de voies ferrées et de communications fluviales : c'eût été la base Hanoï-Dapcau. Mais cet ensemble eût exigé un périmètre de 90 kilomètres qui, à raison d'un homme par mètre courant, nécessiterait des effectifs inadmissibles. La défense d'Hanoï comme camp retranché a été ensuite envisagée; il a fallu aussi y renoncer, car le terrain imposerait encore une ligne de défense de 35 à 40 kilomètres, soit une garnison de

35 000 hommes au minimum ! Le gros de nos forces serait ainsi immobilisé. La position Bacninh-Dapcau était tentante contre un ennemi venant de Chine, et avait l'avantage d'être relativement centrale, tout en couvrant les régions les plus riches et les plus peuplées ; mais elle pourra être transformée rapidement, le cas échéant, en place du moment : un ennemi venant de Chine ne saurait disposer d'un matériel de guerre très puissant et les ressources de la fortification passagère ou semi-permanente suffiraient contre lui. On a donc préféré, après mûres réflexions, une solution qui, avant tout, rendît un débarquement difficile et qui, dès le début des opérations, obligeât l'adversaire à une guerre de siège; et l'on se propose d'organiser la défense de Haïphong, qui se lie à la base maritime Hongay-Fort-Courbet, et qui en augmente singulièrement la valeur défensive. Le premier avantage de cette solution est de défendre l'abri de notre défense mobile, — torpilleurs et sous-marins, — qui, si elle est solidement constituée, gênera beaucoup les opérations du débarquement. Les quais et l'outillage de Haïphong étant interdits à l'adversaire, il devra opérer dans des conditions plus que médiocres; après avoir pris pied dans le pays, il ne pourra s'y avancer en laissant sur ses derrières ou sur ses flancs les 15 ou 20 000 hommes qui auront pris Haïphong comme base de manœuvre. Ainsi placés, nous protégeons admirablement l'arrière-pays.

Nous sommes obligés d'ajouter que rien n'a été fait jusqu'à présent pour l'exécution de ce projet, qui date du 25 juin 1904. Non seulement ce réduit indispensable à la défense du Tonkin n'est même pas commencé, mais les propositions faites par la colonie, sur l'invitation du Comité consultatif de défense, n'ont reçu aucune solution de la part du département.

La défense de nos frontières terrestres du côté de la Chine n'est pas assurée. Nos postes actuels sont très suffisans contre les bandes de pirates qui en ont motivé la construction, et même ils auraient pu faire bonne figure contre les réguliers chinois avant 1900. Mais ils ne peuvent désormais être d'aucun secours contre l'ennemi que nous attendons.

Il convient d'organiser dans le Haut-Tonkin quelques centres de résistance qui couvrent les approvisionnemens de nos troupes mobiles ; et ces troupes mobiles, il faut les constituer, ou plutôt les reconstituer. Car nous les avions ; c'étaient des bataillons de

chasseurs de frontière, recrutés parmi les populations montagnardes de la haute région, lesquelles n'ont rien de commun avec la race annamite. Cette création nouvelle permettrait de renvoyer dans le Delta nos tirailleurs tonkinois qui vivent mal dans la montagne; c'était la défense du pays par le pays, la certitude de harceler l'ennemi terrestre dès le passage de la frontière, d'inquiéter l'ennemi maritime qui serait en opération dans le Delta, tout en sauvegardant nos flancs contre les bandes qui ne manqueraient pas de franchir la frontière chinoise; et, en cas de revers sur le fleuve Rouge, c'était le pavillon continuant à garder les sommets... C'était tout cela, la création des chasseurs de frontière en 1903. Mais le département ne semble pas l'avoir compris, et, en 1905, malgré les protestations du général commandant supérieur, appuyées par le gouverneur général, ils ont été supprimés.

Donc, tout est à créer sur nos frontières terrestres, fortification et troupes mobiles. La première mesure qui s'impose est le rétablissement des chasseurs de frontière. La seconde est la création d'un bataillon de tirailleurs laotiens encadré au début par nos gradés annamites et recruté parmi les montagnards Khas; ce bataillon de 800 fusils remplacerait en grande partie les 1 400 miliciens que nous entretenons dans le Laos, qui font très médiocre figure en face de 3 000 Siamois armés à l'européenne et instruits par des officiers japonais.

*
* *

Le général de division commandant supérieur des troupes du groupe de l'Indo-Chine a sous ses ordres : 1° en Cochinchine, un général de division commandant les troupes de Cochinchine dont le commandement comprend deux brigades (2 régimens de tirailleurs annamites, 2 régimens d'infanterie coloniale et un régiment d'artillerie mixte) dont une commandée par un colonel; 2° dans l'Annam-Tonkin, deux brigades, dont l'une de 4 régimens, l'autre de 3 régimens (4 régimens de tiraillleurs tonkinois, 2 d'infanterie coloniale, 1 de légion étrangère, 1 régiment d'artillerie, 1 escadron de chasseurs annamites, 1 bataillon indigène du génie. De plus, une brigade, réserve du corps expéditionnaire de Chine, stationne au Tonkin sous les ordres d'un colonel. Cette brigade, par une anomalie que nous sommes

obligés de trouver heureuse, dépend directement du ministre de la Guerre : elle est pourvue de son artillerie indépendante, de ses mitrailleuses et de tous ses services ; elle est sensiblement mieux organisée que le reste de nos troupes stationnant aux colonies.

Le commandement est suffisamment organisé en Cochinchine, car il n'y a aucun inconvénient à placer un colonel à la tête d'une brigade normale ; mais il n'en est pas de même au Tonkin, où les brigades ont respectivement 2, 3, et 4 régimens, et les régimens 2, 3, 4 et 5 bataillons. Les créations nouvelles doivent permettre de concentrer 3 bataillons à chaque portion centrale, les 4es bataillons seulement étant détachés en Annam, à Quang-tchéou-Wan ou dans les territoires militaires ; c'est fait depuis 1904 pour les régimens de tirailleurs tonkinois : il faut que les régimens européens puissent être placés de même. Ce résultat obtenu, les états-majors des brigades et des divisions devront être constitués : celui de la place de Haïphong, dont l'organisation ne peut tarder, de la base maritime Hongay-Fort-Courbet : et même de la place du moment à prévoir à Bacninh-Dapcau. Nous ne réclamons pas la nomination immédiate des deux généraux de division et des quatre ou cinq généraux de brigade qui seraient actuellement nécessaires en Indo-Chine : il y a des dépenses plus urgentes. D'ailleurs l'attribution du commandement effectif, sans l'éclat du grade correspondant, indique l'esprit de devoir et d'abnégation, la recherche des réalités plus que des apparences et, dans la direction supérieure, la préoccupation d'éprouver les hommes avant de leur confier des responsabilités effectives ; c'est une excellente école pour les cadres supérieurs et l'avantage de rajeunir le commandement est surtout appréciable dans la guerre coloniale dont les fatigues seront particulièrement pénibles. Mais encore faut-il que le commandement soit constitué dès le temps de paix et muni de tous ses organes, qu'il puisse se préparer à sa tâche et préparer ses subordonnés à la leur, qu'il les connaisse et soit connu d'eux. La part de l'improvisation dans une telle guerre sera forcément très grande ; il importe de la réduire le plus possible : le succès est à ce prix.

Actuellement, l'ensemble de nos forces, y compris la brigade de réserve de Chine, comprend 18 bataillons européens, 25 bataillons indigènes, 26 batteries mixtes, — soit, en y comprenant tous les autres corps, — escadron de chasseurs annamites, compa-

gnies d'ouvriers bataillon du génie, — environ 38 000 hommes sur le pied de paix. L'appel des réserves portera ces forces à environ 60 000 hommes. Mais il restera un grand nombre de réservistes non encadrés, et ce nombre ira croissant.

Le Comité consultatif estime le minimum nécessaire pour la défense de l'Indo-Chine à 20 bataillons européens, 32 bataillons indigènes, 31 batteries. Il resterait donc à créer 2 bataillons européens, 7 bataillons indigènes et 5 batteries. Le Comité estime également que l'effectif des compagnies indigènes pourrait être réduit au minimum de 125 hommes, ce qui permettrait d'incorporer 20 000 réservistes, et de porter à 75 000 nos effectifs de guerre. Or nous aurons 30 000 réservistes dans peu d'années. Il faudra vraisemblablement prévoir des cadres complémentaires pour des formations analogues à nos régimens de réserve. Des écoles régimentaires d'enfans de troupe, et des écoles de sous-officiers auront permis alors de dépasser cette proportion de trois indigènes pour un Européen qu'il semble sage de maintenir en ce moment; nous aurons militarisé nos gardes civils; et comme leur effectif actuel de 11 000 hommes est beaucoup trop considérable pour une colonie pacifiée où le gouverneur général dispose en tout temps de la force armée, nous en aurons transformé une partie en troupes régulières sans nouvelles dépenses; nous nous acheminerons donc vers l'effectif de 90 000 combattans sur le pied de guerre en Indo-Chine.

Que valent ces troupes indigènes, dont l'effectif de 20 000 hommes en temps de paix serait en temps de guerre doublé et bientôt triplé? Quel fond pouvons-nous faire sur cette armée active et sur ses réserves? Comment ces troupes sont-elles recrutées, soldées, instruites?

La race annamite, qui fournit la presque-totalité de ces contingens, est conquérante; venue du Tonkin, elle s'est emparée par la force de l'Annam et de la Cochinchine; c'est notre arrivée en Indo-Chine qui a arrêté son essor. Les mandarins militaires étaient honorés à la cour d'Annam. L'Annamite est batailleur, querelleur, beaucoup plus combatif que le Chinois; au régiment, il est fier de son uniforme, discipliné, et prend rapidement un esprit de corps très prononcé. Le tirailleur tonkinois ou annamite n'a évidemment pas la folle bravoure et le mordant de nos incomparables Sénégalais; son courage est plus calme, mais

très réel. Il a lutté avec nos soldats contre les réguliers et les pirates chinois, et même contre les bandes annamites qui défendaient contre nous l'indépendance de son pays : ces longues luttes, parfois très rudes, ont montré toutes ses qualités militaires. En dernier lieu, les auxiliaires indigènes de nos batteries d'artillerie se sont distingués au Petchili en 1890 contre les troupes chinoises. Vigoureusement encadrées, comme elles le sont actuellement, côte à côte avec nos troupes européennes de l'infanterie coloniale et de la légion étrangère, nous ne pouvons douter que nos troupes indigènes fassent bonne figure quel que soit l'ennemi.

Revenu dans son village, le soldat annamite garde l'empreinte militaire. Il répond à tous les appels quand il est convoqué comme réserviste, et la proportion des manquans est moindre en Indo-Chine qu'en France. Évidemment, si les sentimens de la population se faisaient nettement hostiles à notre égard, l'appel des réserves pourrait donner des mécomptes. Pour avoir une bonne armée indigène, il faut faire une bonne politique indigène ; mais nous avons vu que notre administration, après de fâcheux erremens, s'était ressaisie, et le danger paraît s'éloigner. Une fois dans le rang, les réservistes reprennent rapidement le pli militaire et ne se distinguent plus du soldat de l'armée active. Nous pouvons donc compter sur nos réserves, et il faut ajouter que la France est la seule puissance coloniale qui ait pu les organiser : l'Angleterre dans l'Inde, la Hollande à Java, quoique établies dans leurs possessions bien avant que nous eussions songé à nous emparer de l'Indo-Chine, n'ont pas cette précieuse ressource ; et ces nations, dont nous avons tant à apprendre au point de vue administratif, nous sont certainement inférieures au point de vue militaire. Nous devons cette supériorité à la façon dont nos troupes indigènes sont commandées par nos cadres de l'armée coloniale, qui savent comprendre l'indigène, l'assimiler, adapter à ses mœurs la discipline militaire, — et pallier les fautes que nous allons avoir à signaler dans le recrutement et l'administration de nos troupes.

Le service militaire est de cinq ans au Tonkin, et de trois ans en Cochinchine. Le contingent annuel est réparti proportionnellement au chiffre de la population, par province, puis par canton, et enfin par commune. Les notables de chaque commune désignent alors un certain nombre d'hommes à présenter aux

commissions de recrutement, composées d'officiers et d'administrateurs civils, qui choisissent les hommes à incorporer. On voit donc qu'en définitive les notables fournissent le contingent, sous leur responsabilité. Au Tonkin, où leur autorité est effective, ce système, conforme aux mœurs du pays et au mode de recrutement de tout temps en vigueur dans l'empire d'Annam, donne de bons résultats; une part de rizières prise sur les biens communaux indemnise la famille de l'homme incorporé: les désertions sont extrêmement rares et les coupables presque toujours retrouvés et punis. Mais en Cochinchine, où notre administration directe a eu pour résultat la destruction de l'autorité communale, les notables ne peuvent plus imposer le recrutement; ils fournissent des vagabonds ou les plus pauvres des habitans, et les décident à se laisser incorporer, grâce à une somme assez forte, — qui constitue pour la commune une lourde charge, — puis à la promesse de subsides dont le paiement cesse au bout d'un mois ou deux; l'homme déserte alors et cette plaie de la désertion a pris de telles proportions qu'elle atteint un cinquième de l'effectif et nécessite des recrutemens trimestriels dont les opérations troublent sans cesse le pays et dérangent l'instruction des troupes.

L'autorité militaire et l'autorité administrative sont donc tombées d'accord avec les notables et la population elle-même pour demander un autre mode de désignation: le sort, devant lequel l'Annamite s'incline toujours, a paru le plus juste et le plus conforme aux mœurs indigènes. En 1901, le Conseil colonial de Cochinchine émit un vœu dans ce sens, sur la proposition de conseillers indigènes élus; une commission mixte, composée d'administrateurs civils et d'officiers, fit une enquête qui conclut à son adoption; le conseil supérieur de l'Indo-Chine, saisi de ces résultats par le gouverneur général, s'y associa unanimement. Si bien que le gouverneur général, ayant à former le 2e régiment de tirailleurs annamites, dont la création nécessitait l'incorporation immédiate de 3000 recrues, crut pouvoir prendre, le 24 septembre 1903, un arrêté provisoire prescrivant le tirage au sort comme mode de désignation pour les contingens à venir, et soumit l'arrêté au département pour qu'il fût transformé en décret. Mais cette question si simple donna lieu entre le département et le gouverneur général à une discussion qui dure encore et qui n'est pas près de finir: les deux interlocu-

teurs ne parlent pas la même langue. Tous deux admettent qu'il nous faut une armée indigène, que les engagemens volontaires ne peuvent la créer parmi des populations pacifiques au fond et que nous avons déshabituées de la guerre; et qu'en conséquence les communes doivent être astreintes à fournir un contingent partiel. Toute la querelle porte donc sur la façon dont le contingent imposé par nous sera désigné par les communes. Le ministre trouve parfaitement juste que cette désignation soit faite arbitrairement par les notables, et injuste que le sort en décide; il trouve plus commode d'avoir affaire à la commune qu'aux individus; il s'étonne que les mêmes principes, bons au Tonkin, soient mauvais en Cochinchine; il pense qu'on va substituer un système de recrutement national à un système de recrutement régional; il dit que le tirage au sort établit le principe de l'impôt du sang et du service militaire obligatoire pour tous, et, incidemment, chemin faisant, prouve qu'il ignore tout du pays et de la situation, même l'établissement de l'état civil, qui fonctionne depuis 1875, tenu en double par les communes et les greffes des tribunaux. Le gouverneur général et le Conseil de défense, sans se permettre de discuter une conception de la justice que nous oserons trouver singulière, essaient vainement de présenter l'état des faits auxquels quelques tirades hors de propos ne peuvent remédier; ils s'efforcent de ramener la question à son véritable objet, un mode de désignation dans l'intérieur de la commune, conformément au vœu des populations et des notables, des autorités civiles et militaires, de tous les corps élus et assemblées délibérantes: Conseil colonial, Conseil supérieur, Conseil de défense. Pas de principe en jeu, pas de changement de système; quant au recrutement par engagemens volontaires, il est déjà employé par la marine, qui engage ses indigènes et arrive à les payer plus cher que les Européens: le résultat est déplorable et la marine demande avec insistance que les matelots indigènes soient recrutés comme les tirailleurs par voie de tirage au sort parmi les populations côtières; donc ce système a fait ses preuves, il est très coûteux et son application abaisserait encore le niveau de nos troupes indigènes. Rien n'y fait. Le ministre continue à regarder dans les sphères élevées des principes intangibles, et se refuse à parler faits. Il ne tient aucun compte des réponses à ses copieuses dissertations et les réédite imperturbablement, il prescrit des séries d'enquêtes et

refuse d'en examiner les résultats tous concordans; sa lettre du 30 octobre 1905 répète celle du 28 septembre 1903; en deux ans la question n'a pas fait un pas. Jamais l'entêtement des incompétences administratives ne s'est enveloppé plus hors de propos d'une phraséologie plus prétentieuse.

On le voit, la question du recrutement reste à résoudre en Cochinchine; mais la solution est prête; il ne manque que la volonté pour l'appliquer.

A un point de vue plus général, il convient d'élargir la base de notre recrutement et d'utiliser les qualités guerrières des races qui peuplent le Haut-Tonkin, l'Annam et le Laos : les Thos, Nungs, Mans et Meos, d'une part, les Moïs et les Khas d'autre part doivent nous fournir d'excellens contingens qui nous permettent de défendre nos frontières terrestres, par des troupes mobiles se recrutant dans la région et encadrant des réservistes et des troupes de partisans. Nous avons indiqué plus haut la nécessité de rétablir les bataillons de chasseurs de frontière créés en 1903 et supprimés en 1905, et de créer un bataillon de tirailleurs laotiens en face des troupes régulières du Siam.

Au début de notre occupation, nos troupes indigènes de nouvelle création reçurent une solde et touchèrent des vivres en nature, comme toutes les troupes du monde. Puis, la pacification se faisant, on s'aperçut que, dans un pays riche, il était très avantageux pour l'État de remplacer les vivres par une indemnité en argent : c'était supprimer de nombreux magasins, des frais de transport, et tout un personnel de manutention. Cette indemnité se confondit bientôt avec la solde qui fut payée avec la monnaie d'argent du pays, la piastre. La piastre valait alors 5 francs.

Mais comme le cours de l'argent allait sans cesse en s'avilissant, la piastre tomba de 5 francs jusqu'à 1 fr. 94; elle oscille maintenant entre 2 francs et 2 fr. 40. Afin de pouvoir établir le budget et de payer aux indigènes la même solde, nous avons été amenés à donner à la piastre un taux fictif que nous avons maintenu très supérieur au taux réel, et que nous avons fixé à 3 francs. La baisse continue de la piastre nous amenant à donner pour 3 francs une monnaie qui n'en valait que deux, c'était une diminution d'un tiers dans la solde déjà très modique de nos soldats et agens indigènes; les représentations des autorités obtinrent que le taux officiel fût fixé à 2 fr. 50, et nos

troupes eurent presque de quoi vivre, mais le département, malgré les protestations des mêmes autorités, releva le taux officiel de la piastre, tandis que le taux réel continuait à s'abaisser, si bien que le tirailleur de 2e classe vit sa solde mensuelle varier de la façon suivante : 1902 : $ 6 43 ; 1903 : $ 7 50 ; 1904-1905 : $ 6 00. Le conseil de défense de la colonie, présidé par le gouverneur général, a protesté inutilement contre de pareilles mesures et réclamé en vain la solde de $ 9 qu'il estime indispensable à la nourriture des tirailleurs.

Ainsi, c'est $ 6 par mois, soit 12 ou 14 francs, que nous payons un tirailleur sans le nourrir ; nos 20 000 soldats indigènes, maintenus de trois à cinq ans sous nos drapeaux, ont pour la plupart femme et enfans ; ils meurent de faim à notre service. Cette situation, signalée depuis longtemps par le commandement et les autorités locales qui ne cessent de protester, est exposée longuement dans plusieurs documens officiels et n'a pas encore été réglée. Nous avons cherché quelques points de comparaison : nos tirailleurs sénégalais sont payés 15 francs par mois et touchent une ration de grain, de viande et de sel, qui, quand elle est perçue en argent, donne lieu à une indemnité de 0 fr. 80 par jour ; c'est donc 39 francs par mois qu'ils perçoivent quand ils ne sont pas nourris. Les puissances étrangères traitent leurs troupes indigènes à peu près sur ce pied, sauf l'Amérique, qui, particulièrement généreuse, dépense 75 francs par mois pour chacun de ses *Native Scouts*. Même l'économe Espagne donnait à ses soldats indigènes des Philippines 12 fr. 50 par mois et une ration journalière de deux livres de riz, ce qui équivalait à une solde de 15 fr. 90 par mois.

Il nous est donc permis d'affirmer que jamais aucune puissance civilisée n'a infligé à ses troupes le traitement que la France fait subir à son armée indigène en Indo-Chine. C'est un danger qu'il faut faire cesser immédiatement.

Nous avons vu que l'affluence des réservistes sera bientôt telle que nos effectifs indigènes dépasseraient cette proportion de trois indigènes pour un Européen, qui paraît actuellement le maximum compatible avec la solidité. En améliorant les cadres subalternes, dont l'effectif et l'instruction sont insuffisans, nous pourrons augmenter sans danger cette proportion et accroître considérablement nos forces sans dépenses nouvelles.

Le décret du 25 septembre 1905, dont les efforts du ministre

de la Guerre ont enfin obtenu la promulgation, a étendu aux troupes indigènes la retraite proportionnelle à quinze ans de service; cette mesure, demandée depuis si longtemps par leurs officiers, va certainement augmenter le nombre des rengagés, surtout si la solde atteint le minimum qui est réclamé par le commandement local. Mais il ne faut pas que l'ancien tirailleur, revenu dans son village, s'y trouve étranger à la vie sociale: il garde, — et nous devons nous en féliciter, — l'empreinte militaire; il répond sans hésiter aux convocations dont il est l'objet comme réserviste; mais les autorités communales lui reprochent de les méconnaître; la discipline militaire est devenue son unique loi. Selon sa condition sociale, il sera craint ou méprisé, mais restera en marge de la société annamite, qui est profondément hiérarchisée. Il faut donc que le régiment fortifie au lieu de détruire son éducation civique, et que les chefs militaires de l'Annamite, qui ont su le façonner à ses devoirs de soldat, lui enseignent le respect des autorités civiles, les anciens du village, les mandarins et les administrateurs français; au moral, nous devons affermir le sentiment de solidarité et les vertus familiales qui sont les grandes forces de cette race, de même que nous combattons ses penchans à la servilité et à la dissimulation. L'ascendant que l'ensemble de nos cadres a su prendre sur nos troupes indigènes leur crée une responsabilité que beaucoup de nos officiers coloniaux ont déjà comprise ; il convient d'entrer plus résolument encore dans cette voie et d'aller jusqu'au bout dans notre rôle d'éducateurs.

En même temps que nous relevons le niveau moral de nos tirailleurs, et que nous complétons leur instruction, nous devons aux meilleurs d'entre eux, en les rendant à la vie civile, un rang proportionnel aux services qu'ils nous ont rendus. Il n'est pas admissible que tels vieux serviteurs, parfois blessés, rentrent après de longs services dans leur village pour y retrouver la situation d'hommes de peine de la commune, soumis de préférence à toutes les corvées : ce fait se produit trop souvent, et c'est là une injustice dont le spectacle est très préjudiciable à notre influence. Nous avons le moyen de la faire cesser en rétablissant le mandarinat militaire dans ses anciennes prérogatives; il sera la récompense des actions d'éclat et des excellens services. Cette mesure complétera les effets du décret du 25 septembre 1905 qui donne une retraite à nos soldats indigènes à quinze ans de service.

Il conviendrait également de nous montrer envers eux moins avares des décorations coloniales que nous ne prodiguons que dans la métropole ; — aux yeux de nos protégés de l'Indo-Chine, elles ont gardé une grande valeur.

La seule tentative pour relever le niveau de nos cadres indigènes est due à l'initiative des colonels commandant les régimens. Ils ont créé des écoles d'enfans de troupe, entretenus, faute d'autres ressources, par les retenues réglementaires opérées sur la solde des hommes punis de prison. Ces retenues devraient être versées à l'ordinaire, qui n'existe pas dans nos troupes indigènes; et, en invoquant ce règlement inapplicable, un inspecteur des Colonies avait provoqué leur suppression par un câblogramme ministériel. Sur un avis du Conseil de défense, le ministre a bien voulu les maintenir provisoirement; mais cette institution précaire a besoin d'être réglementée, développée et dotée de crédits réguliers. La création d'une école de sous-officiers compléterait heureusement ces écoles régimentaires.

Les tableaux annexés à la loi du 19 septembre 1900 ont réduit à 4 par compagnie le nombre des sergens indigènes ; nous pensons qu'en vue de l'encadrement de nos réserves le nombre de huit sous-officiers indigènes devrait être rétabli. Quand ce relèvement de nos cadres subalternes sera obtenu, nous pourrons songer à rétablir les officiers indigènes en Indo-Chine en créant une école militaire qui remplisse pour l'armée le rôle de nos écoles de médecine et de nos écoles professionnelles pour les carrières civiles.

En résumé, notre armée indigène est bien instruite et bien commandée. Notre discipline militaire y est suffisamment souple pour s'adapter aux mœurs du pays tout en façonnant des soldats ; les traditions de nos régimens de tirailleurs sont assez fortes pour créer l'esprit de corps sans supprimer les initiatives personnelles, très généralement heureuses. Le seul vœu que nous ayons à exprimer est de voir se généraliser l'instruction morale — nous oserons dire civique — de nos soldats, afin que, revenus dans leurs villages ils reprennent rang dans la société annamite pour y être d'utiles agens de notre influence.

Mais cette armée, bien commandée sur place, est déplorablement administrée par le département métropolitain. La question primordiale du recrutement en Cochinchine doit être tranchée

au plus tôt, et conformément au vœu des populations appuyé par toutes les autorités de la colonie; il est inconcevable qu'elle ait traîné si longtemps. Le rétablissement des chasseurs de frontière et la création des tirailleurs laotiens s'imposent avec une égale nécessité. Nous avons montré que la solde de nos soldats indigènes n'était pas suffisante pour les nourrir; nous répétons qu'aucune puissance civilisée n'a soumis ses troupes à ce régime de famine, qui est intolérable et sans excuse. Enfin l'organisation régulière des écoles d'enfans de troupe et la création d'une école de sous-officiers sont nécessaires à la solidité de nos cadres indigènes, qui devraient être augmentés pour l'encadrement de nos réserves.

Rappelons brièvement ce qui reste à faire pour l'exécution du plan conçu par le Comité consultatif de défense, sur les indications du ministre des Colonies.

L'achèvement des travaux de défense du point d'appui Saïgon-cap Saint-Jacques, réduit de la défense de la Cochinchine, conformément au plan arrêté définitivement, s'impose absolument. Nous ne pouvons admettre l'amputation de ce plan, que fait malheureusement prévoir une note du département des Colonies communiquée à l'honorable rapporteur du budget qui parle de « prendre, dans les propositions du Comité, celles qui paraissent répondre à une nécessité plus particulière. »

L'outillage de l'arsenal de Saïgon est en bonne voie; la coopération de la colonie lui est assurée. Le stock de charbon actuellement prévu reste insuffisant.

L'organisation de la base Haïphong-baie d'Along, se liant au centre de défense mobile placé à Hongay (qui doit être complétée par un groupe de sous-marins), s'impose au même degré que la défense de Saïgon. C'est le réduit du Tonkin que nous ne pouvons négliger pour la Cochinchine.

Mais la mesure la plus urgente est le renforcement en munitions et particulièrement en cartouches d'infanterie, car des fusils sans cartouches valent moins que des bâtons. Les fixations du Comité consultatif, antérieures à la guerre russo-japonaise, doivent être majorées dans de très fortes proportions.

Or nos stocks actuels n'atteignent pas la moitié de la réserve prévue pour permettre à notre armée d'Indo-Chine de résister en attendant les renforts : nos troupes devraient mettre bas les

armes après les premiers combats, fussent-elles victorieuses.

Donc, construisons à Saïgon et à Haïphong les magasins du type reconnu nécessaire pour assurer la conservation des munitions dans les pays de chaleur humide, et remplissons-les aussitôt construits.

Il n'est malheureusement pas inutile de rappeler qu'aux colonies nous devons employer le matériel d'artillerie le plus perfectionné, puisque le département des Colonies, sous prétexte d'économie, s'obstine à demander à celui de la Guerre la cession d'un matériel démodé pour armer ses batteries de côte et de place. Souhaitons également que le canon de montagne dont l'établissement est à l'étude soit promptement donné à notre défense coloniale.

L'envoi de mitrailleuses est très urgent. La guerre russo-japonaise a montré toute l'importance de cet engin; il est particulièrement nécessaire en Indo-Chine, pour suppléer à l'insuffisance de nos effectifs et aux difficultés de manœuvre que rencontre l'artillerie dans les plaines inondées des Deltas. Chaque bataillon d'infanterie doit avoir son groupe de deux mitrailleuses, et il est bien évident que le modèle adopté doit être celui auquel nos cadres et nos hommes de l'infanterie coloniale sont exercés en France. Nous n'ignorons pas que le département des Colonies en avait décidé autrement, et quelle incroyable légèreté, quel particularisme coupable, ont présidé à la commande faite à la manufacture de Puteaux, il y a deux ans, et naïvement payée d'avance 360 000 francs; le modèle, choisi sans aucune des précautions les plus élémentaires, n'est pas encore au point. Il convient de passer l'éponge sur cette perte sèche et de nous assurer rapidement du modèle en usage dans l'armée française.

Durant la guerre russo-japonaise l'emploi constant de la fortification rapide, la nécessité de remuer la terre pour pouvoir avancer et de s'accrocher au terrain pour attendre les réserves, ont montré qu'il fallait donner à chaque homme son outil de campagne.

Un autre enseignement de la même guerre, c'est la nécessité d'installer des communications téléphoniques et télégraphiques, jusque sur le champ de bataille.

Les lignes de feu prennent aujourd'hui des dimensions telles que c'est de l'arrière seulement qu'on peut espérer les diriger; le commandement doit donc rester en arrière des lignes, vers

leur centre, à portée des réserves dont il dirige froidement l'action successive d'après les renseignemens qu'il reçoit des divers points de la ligne. Les communications téléphoniques du champ de bataille sont beaucoup plus sûres, plus rapides que l'emploi d'estafettes, qui en outre causerait des pertes inutiles. Il faut donc prévoir le matériel nécessaire à leur installation.

La conservation de nos effectifs européens est liée à la création de sanatoria où ils puissent se refaire. Le Langbiang, après avoir été discuté sans mesure, paraît définitivement adopté pour la Cochinchine, dont le climat est particulièrement anémiant. Mettons-nous enfin à l'ouvrage ; après huit ans d'études, la question doit être au point.

Les casernemens sont insuffisans, surtout en Cochinchine, et leur approvisionnement en eau potable n'est pas assuré. D'assez fortes dépenses sont nécessaires sous ce rapport.

*
* *

On le voit, il s'en faut de beaucoup que la défense de l'Indo-Chine soit assurée dans de bonnes conditions. Un certain nombre de mesures urgentes peuvent être prises immédiatement et sans dépenses nouvelles ; quelques économies sur le budget militaire des Antilles et du Pacifique, économies qui auraient dû être faites depuis au moins deux ans, suffiraient pour donner à nos troupes indigènes une solde leur permettant de vivre. Mais il faut bien constater qu'une forte dépense s'impose pour doter l'Indo-Chine des moyens de défense qui lui sont indispensables. L'exécution complète du plan établi par le Comité consultatif de défense coûterait 160 millions environ, 45 pour la marine et 115 pour les colonies. En déduisant les 9 millions nécessaires à l'achèvement des travaux de Dakar, il reste encore 40 millions disponibles sur les 97 millions votés en 1900 et 1901 pour l'organisation des points d'appui de la flotte aux Colonies ; il s'agit donc d'une dépense nouvelle de 120 millions environ.

Avec l'honorable M. Messimy (rapport sur les points d'appui de la flotte à la commission extra-parlementaire de la Marine), avec l'honorable M. Deloncle (rapport sur la défense de l'Indo-Chine à la même commission), avec l'honorable M. Le Hérissé, rapporteur du budget des Colonies pour 1906, nous pensons que les dépenses doivent être pour une large part supportées par la

colonie elle-même. Nous admettons que le budget métropolitain doit contribuer à cette dépense pour 30 millions et celui de l'Indo-Chine pour 90 millions, et qu'un délai de six années est nécessaire à la bonne exécution du plan. On ne peut songer à imposer aux finances de l'Indo-Chine un surcroît de dépenses de 15 millions par an ; c'est donc à l'emprunt que la Colonie doit faire appel. Cet emprunt est justifié par l'urgence de la dépense, et par son caractère momentané et extraordinaire : la dette motivée par l'outillage économique de la Colonie est actuellement de 200 millions, elle sera de 290 ; ce chiffre n'est pas exagéré pour un budget annuel de 115 millions ; il s'agit d'une augmentation de dépenses d'environ 500000 francs par an pendant six ans, soit 3 millions au total à partir de la sixième année. Cette charge sera d'autant plus facilement supportée que les récentes constructions de chemins de fer augmentent la richesse du pays ; si contre toute attente elles se trouvent trop fortes, des économies correspondant aux nouvelles charges s'imposeraient absolument. Mais nous sommes persuadé que l'équilibre se trouvera facilement ; d'ailleurs, les ressources des caisses de réserve, dont le total dépasse 15 millions, assurent l'élasticité et mettent à l'abri d'un mécompte momentané.

Quant aux charges métropolitaines, elles ne doivent pas paraître dans le budget. En effet, le budget des Colonies comprend actuellement 7 millions pour l'achèvement du programme de 1900 ; les dépenses de la Marine sont très variables, en moyenne 6 millions et demi. D'ailleurs l'achèvement de Bizerte, qui, avec l'arsenal de Sidi-Abdallah, a coûté déjà environ 38 millions à la Marine, laissera disponibles les crédits annuels destinés à l'exécution de la loi de 1900 : cette moyenne de 6 millions et demi pour six années est donc un minimum. Sans charges nouvelles, le budget métropolitain dépensera donc 13 millions et demi par an pour la défense coloniale. En six ans, le total serait de 81 millions ; additionnés aux 90 millions de l'emprunt indo-chinois, nous obtenons 171 et nous avons vu que 160 millions suffisent pour assurer l'exécution complète du plan de la défense navale et terrestre de l'Indo-Chine et 9 millions à celle de Dakar, soit un total de 169. Il reste donc 2 millions de marge pour l'imprévu, dont la part est dans le cas présent très restreinte. Les économies à réaliser dans les colonies du Pacifique et des Antilles se montent à plus de 2 millions, elles serviront à l'entretien

des unités nouvelles, des fortifications, des stocks de munitions qui devront être renouvelés tous les dix ans; il est néanmoins prudent de prévoir un relèvement de crédit d'environ 2 millions et demi.

Récapitulons. L'Indo-Chine contracte un emprunt de 90 millions réalisable en six annuités de 15 millions en moyenne; le budget métropolitain continue à dépenser pendant ces six années 13 millions et demi pour la défense de l'Indo-Chine, sans augmenter en rien son budget général; à l'expiration de ce terme de six années, le plan de défense est achevé; le budget de l'Indo-Chine est grevé d'environ 3 millions de dépenses supplémentaires nécessaires au paiement des annuités de l'emprunt, le budget métropolitain est déchargé d'environ 11 millions de dépenses supplémentaires sur 13 millions et demi qui lui incombent actuellement. Nous venons d'indiquer les moyens financiers qui procureraient les ressources nécessaires à la défense de l'Indo-Chine; le détail en peut varier à l'infini ainsi que le rapport entre la part contributive de la métropole, — représentée dans notre projet par la continuation pendant six ans des crédits consentis actuellement, — et la part de la Colonie, représentée par l'emprunt. Mais il importe d'insister sur la nécessité d'une solution rapide.

L'exécution intégrale du plan établi en 1902 et 1903 par le Comité consultatif, où le ministre des Colonies est représenté par le chef de son bureau militaire, s'impose absolument; on ne peut remettre à des agens visiblement incompétens le soin d'improviser un « programme réduit, » qui mutile les plans primitifs, transforme les projets de chemins de fer en projets de batterie, et n'aboutit pas. Plus encore que la guerre continentale, la guerre coloniale à laquelle nous sommes exposés est une question de préparation; au ministère des Colonies, l'œuvre de cette préparation subit depuis deux ans un retard d'autant plus inexplicable qu'il coïncide avec un redoublement d'activité militaire chez nos voisins. Il faut sortir de cette stagnation et réparer le temps perdu et les fautes commises. Si l'Indo-Chine reste une proie trop facile, elle sera inévitablement attaquée; préparons sa défense : la paix du monde est à ce prix.

***

LITTÉRATURE ESPAGNOLE

LE THEATRE DE M. PÉREZ GALDOS

La première fois qu une œuvre de M. Pérez Galdós a été représentée sur une scène française, elle n'a pas laissé de trace bien profonde. C'est en 1898 et en 1900 que le théâtre de la Renaissance ouvrit ses portes pour quelques soirées à la troupe de Mme Maria Guerrero et de M. Fernando Diaz de Mendoza. Il y avait bien longtemps qu'on n'avait entendu à Paris jouer en espagnol des pièces espagnoles. Je ne suis même pas sûr qu'il ne faille point, pour retrouver pareil phénomène, remonter jusqu'au XVIIe siècle. La troupe espagnole de 1900 reçut un accueil poli. Nul ne lui fit le compliment adressé par Malherbe à celle qui vint jouer dans l'automne de 1613 au jeu de paume du faubourg Saint-Germain. On ne la trouva pas « merveilleuse par ses sottises et ses impertinences. » On loua même le souple talent de Mme Guerrero et le jeu élégant de M. Diaz de Mendoza. Mais ni l'une n'eut le triomphe de la Duse, ni l'autre ne rencontra le succès de Novelli. C'est que leur mimique était plus sobre; c'est surtout qu'ils ne représentaient point des pièces déjà connues. Il devait y avoir dans la salle, pour ne rien dire des hommes, beaucoup de dames qui, n'entendant pas plus l'espagnol que celle dont nous parle Tallemant des Réaux, pouvaient demander à être averties des endroits où il faudrait rire. La comédie de M. Galdós qui fut jouée dans de telles con-

ditions ne risquait point de s'adresser au grand public. L'auteur de *La de San Quintín* (la duchesse de Saint-Quentin) resta donc un inconnu pour la plupart des spectateurs. On connut, au contraire, et dès les premières représentations, l'auteur d'*Electra*.

L'adaptation qui en fut jouée l'an dernier à la Porte-Saint-Martin n'était pas toujours très heureuse, mais elle avait pour les habitués de ce théâtre le précieux avantage d'être écrite en français. *Electra* obtint auprès d'eux un succès rapide et retentissant. Les journaux parlèrent bientôt des manifestations qui se produisaient avant, pendant et après la pièce. Ils donnaient des informations qu'il était bien difficile de distinguer d'une ingénieuse réclame. J'eus l'occasion d'aller entendre cette *Electra* francisée, et je constatai qu'elle pouvait passer pour un modèle de pièce anticléricale. L'acteur qui jouait le rôle de Pantoja (devenu Pantoya, sans doute pour éviter la prononciation de la jota) était, comme on dit, fort bien entré dans la peau de son personnage. Mais le malheureux ne pouvait ouvrir la bouche pour exprimer ses idées morales et religieuses sans être presque aussitôt sifflé ou... injurié. Pendant un entr'acte, j'essayai de faire comprendre à mon voisin, qui s'était particulièrement distingué par ses cris réprobateurs, que la pièce était loin de froisser ses convictions, et qu'il était juste, avant de glorifier une thèse, d'exposer loyalement la thèse contraire. Il me répondit qu'il ne pouvait admettre même une seconde l'apparent triomphe d'une erreur, et que d'ailleurs il était venu pour manifester son sentiment et que cet exercice lui était salutaire. Je ne pouvais que m'incliner devant de telles raisons, et la représentation continua, tandis qu'aux huées qui accueillaient Pantoya faisaient suite les applaudissemens et les bravos qui scandaient chacun des lieux communs de Maxime sur la raison et sur la science. La Porte-Saint-Martin offrait un spectacle qui tenait à la fois de l'Ambigu et de la réunion publique. J'ai déjà dit que cette *Electra* était un modèle de pièce anticléricale.

Le théâtre de M. Galdós ne mérite ni le silence qui s'est fait chez nous autour de lui après la représentation espagnole de *La de San Quintín*, ni la sorte de bruit que souleva naguère l'adaptation française d'*Electra*. Qu'il ait été parfois l'œuvre d'un écrivain de parti, je n'en disconviens point ; mais il ne l'a jamais été de la manière étroite qu'on pourrait croire. Il est d'ailleurs, de l'aveu même de ceux qui n'ont pour lui qu'une médiocre sym-

pathie, le plus vivant peut-être et, si je puis dire, le plus agissant de l'Espagne contemporaine. Les œuvres qui le composent forment un cycle qui n'est point achevé, mais dont déjà l'importance et l'intérêt se sont clairement manifestés. C'est le moment, semble-t-il, de l'étudier, s'il est possible, sans parti pris d'aucune espèce, avec la relative impartialité qu'on peut avoir pour un théâtre étranger, avec la sincère bienveillance qu'on doit à celles des œuvres contemporaines où le respect de l'art domine le souci de la mode.

I

Ce n'est qu'en 1892, après plus de vingt ans d'une carrière glorieuse dans le roman historique et moderne, que M. Pérez Galdós a été joué sur une scène espagnole. Quel tempérament y apportait-il? Quelles idées voulait-il y faire triompher? Quelle forme d'art cherchait-il à y réaliser?

Les Espagnols qui ont l'honneur de connaître M. Galdós n'en parlent point sans quelque hésitation. Cet homme grand, aux moustaches tombantes, qui les écoute avec bonhomie sans éprouver le besoin de les interrompre, leur laisse de lui une impression inquiétante. Ils se demandent s'ils doivent louer sa gravité castillane ou s'étonner de son flegme britannique. On lui offrit un jour un banquet d'honneur. On attendait un discours; M. Galdós se contenta d'écrire au crayon sur un papier : « Merci beaucoup. » L'ingénieux Léopold Alas, qui signait ses critiques du nom de Clarín, a écrit quelque part qu'en présence de M. Galdós on aurait pu se croire auprès d'un honorable commandant de gendarmerie, si on n'avait lu dans ses yeux et sur son front un je ne sais quoi qui ne caractérise pas d'ordinaire en Espagne cette arme spéciale. Cet esprit froid et réfléchi n'est sans doute pas celui que les spectateurs de la Porte-Saint-Martin auraient été tentés de supposer à l'auteur d'*Electra*. Mais il convient à merveille au romancier qui veut observer les mœurs de son temps, et il ne disconvient point au dramaturge qui se pique d'objectivité.

La première éducation de M. Galdós n'a pas peu contribué à le développer. Né le 10 mai 1855 à las Palmas, M. Galdós a vécu jusqu'à dix-huit ans dans ces Canaries où la moitié de la population est anglaise et où deux religions vivent côte à côte

dans une réciproque tolérance. Il a pu commencer à puiser dans ce milieu quelques-unes des idées dans lesquelles l'a confirmé l'étude de l'Espagne contemporaine et qu'il finira par porter au théâtre. Son goût pour l'observation et son ironie légère au spectacle de la vie ne sont pas non plus sans s'expliquer un peu par sa connaissance de l'anglais et par ces lectures de Dickens qui furent pour le jeune homme une véritable nourriture.

Lorsque M. Galdós arriva à Madrid en 1864 pour y faire ses études de droit, il s'aperçut bien vite qu'il n'était pas destiné à devenir un juriste éminent. Il essaya du journalisme. Il rappelle lui-même, dans la préface de son drame *les Condamnés*, qu'il a été atteint dans sa jeunesse de cette « rougeole littéraire qui se manifeste par une fièvre de criticisme impertinent. » Il ne tarda point à constater que, malgré la gravité puérile qu'il savait mettre à dire des sottises, il lui serait difficile de faire œuvre utile et honorable dans une presse où la politique envahissait toutes les colonnes et où le « critique taurin » se chargeait à l'occasion de juger le dernier roman. Je ne veux tirer de ces premiers articles que deux réflexions. La première est que M. Galdós leur doit peut-être un peu de cette souplesse et aussi de ces habitudes de polémique qui se retrouveront parfois jusque dans son théâtre. La seconde est que la clairvoyance dont il fit vite preuve à leur égard; que son désir de chercher sa voie dans le travail et la réflexion; que sa résolution de s'éloigner des luttes et des honneurs politiques pour se consacrer à l'étude désintéressée de son pays, de ses mœurs, de ses besoins et de ses aspirations; que le plan déjà entrevu d'une vie qui se confondrait avec sa production littéraire; que de tels sentimens et qu'une telle attitude ne dénotent pas forcément des dispositions pour le drame, mais qu'ils sont la marque d'un esprit qui, s'il peut assurément se tromper, ne mérite en tout cas aucune injuste méfiance.

Il semble bien que ce soit d'abord vers le théâtre que M. Galdós ait songé à diriger son activité. Les succès de Tamayo et d'Ayala le tentaient, et il ne lui déplaisait pas de songer que des paroles, d'abord écrites par lui, passeraient ensuite par la bouche de comédiens comme Romea, Mathilde Diez ou Teodora Lamadrid. Dans ses souvenirs sur ses contemporains, M. Eusebio Blasco raconte qu'aux environs de 1870, il vit arriver chez lui un jeune homme maigre et grave qui lui était recommandé par

le critique alors à la mode, Federico Balart, et qui avait déposé depuis deux ans une pièce au théâtre *Del Príncipe*. M. Blasco lut la pièce, qui, dit-il, était un drame de mœurs original. Il la recommanda au directeur Catalina, qui continua à ne pas se presser de l'accepter. Cependant le jeune homme maigre et grave, lassé sans doute d'attendre, publia dans la *Revista de España* un roman où il peignait les aspirations des libéraux de 1820. *La Fontana de Oro* eut un succès qui tourna son auteur vers une nouvelle direction. L'année suivante commençait la publication des *Épisodes nationaux*. M. Pérez Galdós devenait un des écrivains les plus lus de l'Espagne d'aujourd'hui.

Le directeur Catalina a peut-être manqué de goût, mais il a rendu service à celui qu'il écartait de la scène. Il est juste de retenir que de bonne heure M. Galdós a eu des velléités dramatiques. Mais comment ne pas se féliciter qu'il y ait renoncé pour écrire son œuvre romanesque ? Il était bon d'ailleurs qu'avant d'aborder le théâtre, il eût étudié la vie espagnole dans l'histoire d'hier et dans les mœurs d'aujourd'hui. C'est à quoi il a consacré les nombreux volumes qui ont précédé son premier drame. Si l'on voulait être tout à fait juste et si l'on pouvait être complet, il faudrait les étudier dans le détail. C'est dans les romans de M. Galdós qu'il convient, en effet, de chercher la plupart des sources de son théâtre. Les influences étrangères qu'il semble qu'on y distingue sont aussi celles dont il fera passer le souffle sur la scène espagnole. Les analyses psychologiques et morales qu'il y a successivement développées forment la trame même de ses broderies dramatiques. Les idées qui s'en dégagent se sont tout naturellement transformées en sujets de pièce et en thèses. Il n'est pas jusqu'aux diverses phases de son œuvre romanesque qui ne se retrouvent en quelque manière dans l'évolution jusqu'ici suivie par son théâtre.

Les *Épisodes nationaux* comprennent trois séries de dix tomes chacune, qui sont déjà publiées, et une quatrième en cours de publication. La première raconte la guerre de l'Indépendance, la seconde les luttes politiques de 1814 à 1834, la troisième et la quatrième la première guerre civile. C'est, en somme, un tableau de l'histoire d'Espagne depuis Trafalgar jusqu'à la Révolution de 1868. Que M. Galdós ait d'abord subi l'influence d'Erckmann-Chatrian et qu'on la puisse retrouver dans quelques-uns de ses procédés, c'est à quoi je ne contredirai point. Qu'il

n'ait pas toujours réussi à fondre les événemens réels et les incidens imaginaires, c'est l'écueil inévitable du roman historique. Ses *Épisodes* ne manquent pourtant ni d'originalité, ni d'intérêt. Comment ont-ils pu préparer leur auteur aux drames qu'il composera?

Il est facile tout d'abord d'y remarquer un effort soutenu vers l'impersonnalité, un désir souvent réalisé de ne laisser rien deviner de soi dans le tour du récit ou dans les sentimens des personnages. Il serait difficile, d'autre part, de ne pas reconnaître une certaine indépendance à celui qui s'est fait traiter de carliste dans *Zumalacárregui* et de partisan d'Espartero dans *Mendizábal?* M. Galdós apportera-t-il au théâtre ces qualités précieuses? Il est remarquable en tout cas qu'il ait réussi à en faire preuve dans un autre genre. Les ressorts qu'il est habitué à manier ne sont pas, il est vrai, ceux auxquels fait appel d'ordinaire le dramaturge. L'amour ne joue qu'un rôle secondaire dans les *Épisodes nationaux*, et, sauf peut-être Genara, aucune figure de femme n'y est tracée avec une patiente application. Mais le patriotisme et la politique qui les animent y prennent souvent un air de vérité étrangement dramatique. Ce conflit entre la tradition et les idées nouvelles qui se poursuit encore en Espagne, pourquoi ne pourrait-il pas être présenté sur la scène? Rien ne s'y oppose assurément, et l'on sait déjà dans quel esprit, s'il s'y décide, M. Galdós le traitera. Il s'est gardé soigneusement des intempérances du chauvinisme. Il a peint dans des pages impitoyables la folie des exaltations qu'on peut bien dire quichottesques et l'égoïsme sournois des patriotes de contrebande. L'étude du peuple que lui ont révélé les documens historiques, les conversations des vieillards et ses propres observations lui a fait connaître une âme généreuse, mais incohérente, et dont les violentes impulsions vont d'un extrême à l'autre au lieu de s'essayer à l'action lente, continue et réfléchie. Dans cette longue enquête de psychologie sociale, M. Galdós a constaté que l'Espagne souffre d'une maladie de la volonté. Le remède qu'il lui proposera au théâtre sera la conclusion naturelle du diagnostic qu'il a posé dans les *Épisodes nationaux*.

Ce diagnostic s'est d'abord confirmé et précisé dans les *Romans contemporains*. Les premiers d'entre eux ne sont pas les moins intéressans, mais ils sont les moins désintéressés. Malgré la sincérité de son effort, M. Galdós n'a pas réussi à s'y débar-

rasser de tout esprit de parti. La lutte entre catholiques et libéraux a engendré après la Révolution de Septembre une littérature de combat à laquelle ont pris part à peu près tous les romanciers espagnols. *Doña Perfecta*, qui reparaîtra en 1896 sur la scène, n'a été, sous sa première forme romanesque, ni une provocation ni une exception, mais il était difficile de ne pas trouver quelque étroitesse à la thèse qui y était soutenue. C'est à partir de *Marianela* (1878) et surtout de *la Déshéritée* (1881) que l'art de M. Galdós devient à la fois plus large et plus libre. Dans cette évolution vers la notation précise des mœurs contemporaines, on a relevé plus d'une fois l'influence de Zola et du naturalisme français. Je crois bien, en effet, qu'il ne faut pas la négliger. Mais il en est d'autres plus sensibles et plus considérables. L'œuvre romanesque de M. Galdós, si on la regarde dans son ensemble, rappelle plutôt Balzac et sa *Comédie humaine*. La sympathie ironique qu'on y sent percer n'a rien du pessimisme outré des *Rougon-Macquart* et fait songer à Dickens. Il serait enfin parfaitement injuste d'oublier que le réalisme et l'humour ne sont point plantes étrangères sur la terre de Cervantès et des picaresques. Quelle que soit la part à faire aux lectures françaises ou anglaises de M. Galdós, les plus importans des livres qu'il a lus furent écrits en espagnol, et le plus important de tous, c'est le livre même de la vie nationale, tel qu'il le voyait composer autour de lui.

Parmi les questions qui agitent l'Espagne contemporaine il en est trois auxquelles il a accordé une importance exceptionnelle : la question religieuse, la question économique et la question politique. Il a traité la première avec le désir sincère de la comprendre plus encore que de la résoudre. S'il a commencé par faire du fanatisme une peinture qui semblait une attaque, il a essayé ensuite (*Angel Guerra* et *Nazarín* en sont les meilleures preuves) d'entrer dans les sentimens d'une âme mystique, et si, malgré tout, la lecture des *Romans contemporains* peut inspirer la haine de l'intolérance, la faute, si faute il y a, n'en est ni à leur auteur ni à la religion catholique, mais à l'attitude politique et à l'état d'esprit d'une partie du clergé espagnol. M. Galdós n'a pas moins bien vu et fait voir dans la désorganisation sociale à laquelle il assistait la lamentable diffusion d'un luxe importé en contradiction avec les ressources réelles, et le sacrifice funeste du confortable quotidien à de trompeuses

apparences. Comment enfin, dans un pays où le parti au pouvoir est toujours sûr d'avoir la majorité, comment mettre en doute la vérité des tableaux qu'il a tracés de cette forme espagnole de la corruption administrative qui s'appelle là-bas « le caciquisme ? » Religieuse, économique, politique, les trois questions que les *Romans contemporains* dégagent de l'étude des hommes et des choses du jour sont, sous la forme qui leur est donnée, les questions vitales au delà des Pyrénées. Pourquoi, après en avoir vérifié l'importance et la nature dans l'histoire et dans la vie, M. Pérez Galdós a-t-il voulu les discuter enfin sur la scène ?

Qu'il ait cédé à l'attrait spécial d'un genre où le succès est plus immédiat et plus sensible, c'est possible et c'est probable. L'amour-propre est la loi de l'homme en général et des auteurs en particulier. M. Galdós a eu le secret espoir d'être applaudi par les spectateurs assemblés. Il n'a donc pas eu de peine à se persuader qu'il importait à son art d'entrer en communication plus directe avec son public. C'est d'ailleurs chez lui une conviction sincère que théâtre et roman ne sont séparés que par la plus superficielle des conventions. M. Galdós doit tenir à cette idée puisqu'il l'a reprise et développée dans chacune des trois seules préfaces qu'il ait mises en tête de ses drames (*les Condamnés*, *Ame et Vie*, et *le Grand-Père*).

Il est toujours élégant de se mettre au-dessus des ordinaires et méprisables classifications, et de proclamer que, dans le royaume de l'art, il n'existe entre les diverses provinces aucune frontière étroitement délimitée. Que nous venez-vous parler, diront ceux qui se croient indépendans, de prétendus genres littéraires, alors que sur les ruines des antiques tragédie et comédie, voire du drame romantique se dresse aujourd'hui le seul théâtre qui ait les promesses de l'avenir, celui qui ne catalogue point ses productions, mais qui, se servant du mot à la fois le plus juste et le plus indéterminé, se contente de les nommer des « pièces ? » Pourquoi l'œuvre jouée et l'œuvre lue continueraient-elles à être séparées par un abîme imaginaire ? Ce sont les feuilletonistes du lundi qui ont inventé que la première ne se pouvait apprécier qu'aux chandelles, et ce sont des critiques mal affranchis des préjugés scolaires qui ont établi entre le dramatiste et le romancier une ridicule incompatibilité d'humeur. M. Paul Hervieu a-t-il changé de nature quand, après s'être adressé à des lecteurs, il a voulu émouvoir des spectateurs ? Et la grande œuvre roma-

nesque de M. Pérez Galdós devait-elle lui interdire à jamais l'accès de la scène espagnole?

Je réponds que là n'est pas la question. De ce que l'esprit humain est parfois capable de cultiver divers genres, il n'en résulte pas que ces genres cessent d'être divers. Quand M. Paul Hervieu essaie de traduire l'idée qu'il se fait des hommes et de leur société, la nuance avec laquelle elle lui apparaît ne détermine-t-elle pas la forme qui lui permettra de la réaliser? Est-ce son seul caprice qui décide si de tel ou tel sujet il tirera un roman ou un drame? Ou bien y a-t-il des situations et des ressorts purement dramatiques ou exclusivement romanesques? M. Galdós n'hésite point à répondre non. Il affirme que le drame n'est qu'une condensation de ce qui constitue l'action et les caractères dans le roman moderne. « C'est ce que nous comprendrions mieux, ajoute-t-il, si le théâtre de nos jours, soit par erreur ou fatigue du public, soit pour des raisons économiques ou sociales, ne s'était point enfermé en un moule si étroit que les œuvres capitales des grands dramatistes nous paraissent des romans parlés. Quel est le public qui accepterait aujourd'hui une représentation intégrale du *Richard III* de William Shakspeare? » — Mais tout simplement celui qui a applaudi au théâtre Sarah-Bernhardt une traduction littérale et complète de l'*Hamlet* du grand William, ou encore celui qui au Théâtre-Antoine supporte sans la moindre coupure *le Roi Lear* du même Shakspeare. — « Que celui qui le sait, s'écrie triomphalement M. Galdós, me dise si *la Célestine* est un roman ou un drame. »

La question est embarrassante, parce qu'il s'agit d'une œuvre qui a pris sous la plume de Fernando de Rojas des formes assez différentes puisque, conçue d'abord en un acte, elle en a eu ensuite seize, et enfin vingt et un. « L'auteur, dit M. Galdós, l'avait appelée tragi-comédie, et c'est en réalité un drame de lecture. » Ni l'une ni l'autre de ces affirmations n'est tout à fait exacte. Le titre primitif de l'œuvre n'était point tragi-comédie, mais comédie de Calixte et de Mélibée. Il est probable qu'elle s'était présentée à l'esprit de Rojas sous la forme d'un dialogue qui devait s'appliquer à noter sur le vif le monde de jeunes gens, d'entremetteuses et de courtisanes où il avait vécu comme étudiant. Peu à peu, grâce à la fécondité de l'imagination créatrice de l'auteur, les personnages ont pris une vie plus intense. A mesure qu'ils parlaient, leurs caractères se précisaient en s'opposant les

uns aux autres, et du choc de leurs passions se dégageaient des scènes émouvantes. Et ainsi le dialogue est devenu une comédie, et la comédie une tragi-comédie ; *la Célestine* est si bien un drame qu'elle a joué un rôle incomparable dans les origines du théâtre espagnol; et elle n'est pas seulement un drame de lecture, puisqu'il suffit de nombreuses suppressions pour qu'elle soit jouable et qu'en fait, elle a été jouée sous d'autres noms.

C'est ce que M. Galdós aurait sans doute reconnu s'il ne s'était pas heurté à des difficultés locales qui sont la meilleure explication de sa théorie. Il nous les a confiées lui-même dans un article publié par le journal *le Temps* du 15 août 1904. Après avoir constaté qu'en Espagne (comme d'ailleurs dans plus d'un pays et à plus d'une époque) ceux qui arrivent au théâtre sans titres sont accueillis avec bonne grâce jusqu'au jour où ils ont des succès évidens, il ajoute : « Mais que le néophyte ait quelque notoriété conquise en cultivant la poésie lyrique ou le roman, il ne lui sera pas facile d'éprouver tranquillement son talent à la scène... Ici il existe encore, quoique assez atténuée, une prévention, un mauvais vouloir contre les romanciers qui font des excursions sur le terrain du théâtre. On allègue une soi-disant opposition de moyens et de fins entre ces deux genres... qui sont deux fleuves frères, nés de la même source et roulant la même eau. » J'ai peur que ce sentiment de M. Galdós ne soit surtout un ressentiment des critiques qui furent faites à ses premiers essais dramatiques. Sans doute, comme il le dit lui-même, « personne ne soutiendra que le fait d'avoir écrit des poèmes ou des romans puisse interdire à un auteur d'aborder heureusement le théâtre. » Mais je crois qu'on peut encore soutenir que le drame et le roman ont des moyens et des fins assez profondément opposés pour qu'il n'y ait pas lieu de mêler ces deux noms et de fondre ces deux genres. S'il est légitime de parler de drames de lecture, c'est à propos d'un théâtre qui, comme celui de Renan, se préoccupe d'opposer des idées et non des âmes, sans s'occuper outre mesure de la possibilité ou des conditions de leur réalisation. Mais partout où l'auteur s'efface pour faire place à des héros qui vivent, c'est-à-dire qui agissent, partout où le dialogue s'impose comme l'indispensable mode d'expression, partout où l'intrigue jaillit de la rencontre de personnages qui la déterminent plus encore qu'ils ne la subissent, on pourra donner à l'œuvre le titre ou sous-titre qu'on voudra, elle n'en

sera pas moins un drame et un drame tout court. Quoi qu'en pense M. Galdós, il n'a pas démontré qu'un sujet puisse être également propre au livre et au spectacle, qu'il suffise de concentrer un récit pour en faire une intrigue, et que des héros de roman se transforment sans effort en personnages dramatiques.

On peut même redouter que l'auteur des *Épisodes nationaux* et des *Romans contemporains* n'ait développé chez lui des qualités qui risquent au théâtre de se tourner en défauts. Habitué à la lenteur nécessaire de l'analyse psychologique, saura-t-il ne retenir que le trait essentiel du caractère, le geste habituel du corps et l'unique cri du cœur? La fécondité même de son imagination ne l'induira-t-elle point en quelque fâcheuse illusion? Il s'est appliqué, et c'est bien le rôle du romancier, à peindre le milieu historique ou contemporain; il a créé des personnages de toutes les classes pour en représenter les moindres aspects; il a réussi à faire sentir, pour employer ses propres termes, « la respiration même de la foule. » Réussira-t-il aussi à choisir parmi les êtres qui lui paraîtront également utiles pour traduire les nuances de sa pensée, les seuls qui puissent garder sur les planches le relief de la vie? Ne sera-t-il point tenté, malgré son goût pour la mesure et la vérité, de donner une préférence fâcheuse à ces âmes extraordinaires dans le mal ou dans le bien qui, comme un Torquemada, n'étaient point déplacées dans cette épopée moderne qu'est le roman contemporain, mais qui, ne pouvant s'éployer et s'expliquer dans la sobriété nécessaire du dialogue dramatique, ne manqueraient pas d'y prendre une allure mystérieuse et déconcertante?

Ces réserves, qui trouveront plus d'une occasion de se justifier, doivent nous mettre en garde et non point en défiance. M. Galdós peut avoir tort de confondre en un même genre le drame et le roman, et se donner tout de même raison en réussissant également dans l'un et dans l'autre. Il importe en tout cas de noter qu'abordant la scène assez tard, et après y avoir mûrement réfléchi, il savait très nettement et ce qu'il voulait faire, et pourquoi et même contre quoi. Sans remonter jusqu'aux origines du théâtre espagnol contemporain, il suffira de rappeler que depuis 1874 et le succès retentissant de *La Esposa del vengador*, M. José Echegaray exerçait sur la scène de son pays une véritable dictature. Il y faisait triompher un drame où la tradition

de la comedia de l'âge d'or se mêlait assez naturellement au souvenir du romantisme. Mais on commençait à se lasser de ces procédés qui se dissimulaient moins heureusement à force de se répéter; on en arrivait même à sourire d'un pathétique dont l'énergie sans nuance faisait songer parfois aux violences factices du mélodrame. M. Echegaray lui-même se rendait compte de la nécessité d'un renouvellement, puisqu'il écrivait, en 1891, *Un crític incipiente* et, en 1892, *Mariana*. Le théâtre de M. Galdós manifesta dès le début une réaction autrement vigoureuse. Il affecta de renoncer à des conventions épuisées pour tâcher d'emprunter tous ses moyens à la réalité. Mais la réalité est étrangement diverse. Sous quel aspect convient-il de l'envisager? M. Galdós ne fit aucune difficulté d'avouer que ses préférences allaient vers un drame d'analyse morale qui peignît la vie espagnole telle qu'elle est (ou du moins telle qu'on la voit) et non pas telle qu'elle fut (ou telle qu'on la rêve), et qui dégageât de cette peinture non pas quelque vaine lamentation sur un idéal passé, mais le désir bienfaisant d'un souffle régénérateur. Jusqu'à quel point ce drame était-il possible? De quelle vérité était-il susceptible? Et quelle source d'émotions lui était-il réservé de faire jaillir?

II

Le théâtre de M. Galdós se compose jusqu'à aujourd'hui de treize pièces. Est-ce calcul de leur auteur? Est-ce plutôt évolution d'une inconsciente logique? Toujours est-il qu'elles se groupent et se distinguent en trois périodes. M. Galdós s'est d'abord efforcé de présenter aux spectateurs de son pays des thèses morales d'une assez large généralité. Il les a habitués à voir le bruit des idées succéder au cliquetis des épées, et les ressorts de l'activité moderne prendre la place des passions héroïques. Il s'est alors décidé à étudier directement des questions espagnoles, et, sans transformer la scène en une tribune, il a fait entendre des paroles que ses compatriotes n'ont point écoutées d'une oreille désintéressée. Comment s'en étonner puisqu'il soulevait les problèmes les plus graves et les plus actuels, et que, dans une intrigue dont il faut bien que les péripéties s'expliquent et se terminent, l'exposition et le dénouement sont inévitablement portés aux nues ou jetés dans la boue, c'est-à-dire également exploités par l'esprit de parti? Chacune de ces

deux premières périodes a eu son couronnement dans un drame symbolique où l'on dirait que M. Galdós a voulu résumer et concentrer sa pensée. Dans *les Condamnés* (11 décembre 1894), nous trouvons la meilleure conclusion des thèses présentées par *Réalité* (15 mars 1892), *la Folle de la maison* (16 janvier 1893), et *la Duchesse de Saint-Quentin* (27 janvier 1894). Et de même, *Ame et Vie* (9 avril 1902) est le point d'aboutissement naturel de ces études de psychologie ou de sociologie nationales qui s'appellent *Volonté* (20 décembre 1895), *Doña Perfecta* (28 janvier 1896), *la Bête féroce* (23 décembre 1896), et *Electra* (30 janvier 1901). Avec *Mariucha* (16 juillet 1903), et surtout avec *le Grand-Père*, qui fut à Madrid le grand succès de l'hiver 1904-1905, il semble que M. Galdós s'efforce de fondre ses deux manières en un drame qui reprenne la largeur philosophique de la première et garde la couleur espagnole de la seconde, mais en se dépouillant de l'apparence même d'une intention de polémique. Ses deux dernières pièces, *Bárbara* (28 mars 1905), et *Amour et Science* (7 novembre 1905), manifestent mieux encore l'indépendance de sa pensée.

La transition entre l'œuvre romanesque et l'œuvre dramatique de M. Galdós s'est faite assez naturellement avec *Réalité*. La pièce en cinq actes avait été d'abord un roman en cinq « journées » où, sauf quelques indications scéniques, l'auteur s'effaçait complètement pour laisser parler ses personnages (1). L'intrigue est plus sobre dans la seconde forme de l'œuvre, mais elle s'attarde encore en des épisodes dont on peut la dépouiller sans trop de scrupule. Orozco est un homme riche et charitable qui cherche dans l'absolue maîtrise de son âme le moyen d'arriver au calme philosophique, qu'il confond avec la vertu. Sa femme Augusta l'aime et l'admire, mais ne le comprend pas. Sa vivacité s'étonne de cette tranquillité réfléchie; le spectacle quotidien d'une froide sérénité lui fait mieux sentir l'attrait de l'irrégulier et du mystérieux. Elle s'est donc laissé séduire par un gentilhomme débauché. Federico Viera, traqué par ses créanciers, a trop d'honneur pour accepter d'elle le moindre secours, mais ce même honneur ne lui interdit point d'emprunter de l'argent à une femme galante avec laquelle il n'a plus que de bizarres relations d'amitié. Poursuivi par le remords de trahir

(1) Faut-il rappeler que la « journée » est l'acte des comedias de l'âge d'or?

un homme qui s'obstine à vouloir le couvrir de bienfaits, il se réfugie dans le suicide. Orozco découvre, sans qu'elle le sache, le secret de sa femme, et il est prêt à lui pardonner si elle lave sa faute dans l'aveu. Mais Augusta est une femme et non point une sainte ; elle garde le silence, et, tandis qu'elle s'éloigne, son mari étouffe en lui le dernier cri des misérables rancœurs humaines pour se dresser solitaire dans l'impassibilité de sa grandeur morale.

Ce dénouement est au moins étrange pour un drame qui s'appelle *Réalité*. Il n'éclaire que d'une lueur indécise et flottante une action où l'on ne sait s'il faut s'intéresser surtout à l'amour d'Augusta, ou aux remords de Federico, ou à l'attitude philosophique d'Orozco. Pourquoi donc ce titre sonore ? L'auteur veut-il nous faire entendre que la réalité est une grande artiste, bien plus féconde et originale que les plus romanesques imaginations ? Je le crois, et je crois aussi qu'il a voulu réagir contre les excès du néo-romantisme mis à la mode par M. José Echegaray. Il n'y a d'ailleurs qu'imparfaitement réussi. Les hallucinations de Federico et, au dernier tableau, l'apparition de son ombre ne sont sans doute que la figuration matérielle d'un phénomène subjectif. Il n'en est pas moins vrai que cela ne paraît pas moins factice que les accessoires ordinaires du magasin romantique. *Réalité* n'est encore ni tout à fait un drame, ni surtout un drame réaliste. L'abondance des détails, le nombre des figures et des scènes secondaires, la longueur des explications analytiques le rapprochent trop du roman. Mais la souplesse du dialogue, la force avec laquelle sont présentés plus d'une situation et plus d'un sentiment laissent deviner l'éveil d'un véritable tempérament dramatique.

La *Folle de la maison*, Victoria, la fille aînée du marquis de Moncado, peut passer pour une épreuve corrigée et embellie de l'Augusta de *Réalité*. Elle aussi ne se contente pas d'une existence ordinaire et du banal effort d'une conduite correcte. Elle se sent attirée par le mal, mais avec l'espoir orgueilleux de le vaincre et d'en faire jaillir le bien. Dans un brusque élan de son ardente nature, elle a rompu ses fiançailles avec Daniel de Malavella pour entrer dans une congrégation religieuse où elle fait son noviciat. Mais, au moment où elle va mourir au monde, l'occasion se présente pour elle d'un dévouement d'autant plus héroïque qu'il exige d'elle non pas un simple renoncement, mais une véritable immolation. Pour sauver son père de la ruine où

l'ont entraîné de malheureuses spéculations, elle se donne en mariage à José Maria Cruz, le fils d'un ancien charretier de sa famille, qui, à force d'énergie patiente et brutale, a amassé en Californie une énorme fortune et qui revient avec l'âpre désir de s'installer en maître sur la terre où il fut valet. Ponctuel dans ses engagemens, mais impitoyable dans la poursuite de son droit, Cruz s'est fait une loi de ne connaître ni la pitié ni la charité. Victoria engage la lutte contre cette cupidité et cet égoïsme raisonneur. Vaincue dans une bataille douloureuse, et injustement soupçonnée dans ses sentimens pour son premier fiancé, elle se retire chez son père. Elle ne tarde pas à s'apercevoir qu'il lui reste au cœur le regret de son mari et de sa vie tourmentée. Cruz ne peut pas non plus être heureux sans elle. Éclairé par celui qu'il croit son rival sur la sottise de sa jalousie, ému au plus profond de son orgueil par l'annonce d'une paternité qui fondera sa maison, il accepte le marché que lui impose Victoria : tant pour la mère et tant pour l'enfant. Il fera le bien malgré lui. Mais le mal n'est-il pas la meilleure raison d'être et d'agir du bien ?

Je reconnais que l'étude psychologique de Cruz et de Victoria n'est peut-être pas poussée assez loin. Je ne crois pas que l'optique théâtrale exige un tel grossissement. Je demande seulement qu'on ne crie pas mal à propos à l'invraisemblance matérielle ou morale. La fortune de Cruz et son retour au pays natal sont assez naturels sur une terre d'où tant de Catalans et surtout d'Asturiens sont partis pauvres avec le désir réalisé d'y revenir riches. Dans un autre ordre d'idées, l'ardeur de Victoria pour le sacrifice et son étrange exaltation ne sont pas inexplicables sous un soleil qui a éclairé sainte Thérèse et la nonne porte-étendard. Après cela, si l'on me dit qu'il y a, malgré tout, dans son rôle plus d'une trace de romantisme, j'en tomberai d'accord. *La Folle de la maison* n'en est pas moins un drame plutôt réaliste, s'il est vrai qu'une des plus sûres manifestations du réalisme est dans l'importance qu'il accorde à cette question d'argent qu'ignorait le théâtre antérieur. C'est surtout un drame moral et plus dramatique que *Réalité*. L'action en est moins lente et plus concentrée ; les diverses phases de ce combat entre deux âmes ne nous laissent jamais indifférens. On y sent une force croissante qui ne recule pas devant la brutalité et qui pourtant s'enveloppe toujours de grâce.

Passons sur *la Duchesse de Saint-Quentin*, pièce franchement et même furieusement romantique, et arrivons à cette espèce de drame symbolique qui s'appelle *les Condamnés*. Salomé, la nièce d'un riche propriétaire de l'Aragon, s'est éprise de José León, un vagabond intellectuel que la rumeur publique accuse d'un assassinat, d'un incendie et de quelques autres méfaits. Elle est surprise par sa famille avec celui qui l'attire par le contraste même de sa culture et de sa situation misérable. Son parent, Santiago Paternoy qui, par sa charité et sa supériorité morale, s'est conquis dans son pays une autorité mystique, les condamne tous deux « à la vie, à l'amour même, et aux conséquences de leurs erreurs. » Sous l'influence de sa chère Salomé, José León commence à connaître le prix de la franchise. Il lui a même révélé qu'il ne s'appelle pas José León, mais Martin Bravo. Pourtant il n'a pas encore renoncé au mystère trouble qui l'enveloppe. Le sublime mensonge de Paternoy qui lui sauve la vie par un faux serment ne le décide pas à l'aveu. On lui a ravi Salomé; il va la reprendre dans son couvent. Sur les sculptures de la porte se lit l'histoire du chevalier Juan de Urrea. Il venait enlever une nonne, et le Seigneur la transforma en un être repoussant dont la vue le convertit à la pénitence Salomé a gardé tout le charme de sa beauté. Mais, dans un accès de jalousie, elle a laissé échapper le nom sous lequel la justice poursuit celui qu'elle aime encore; elle a entrevu les crimes qu'il lui cachait, et sa raison s'est égarée. Alors, mais alors seulement, le cœur de José León s'ouvre à une nouvelle lumière. Devant la communauté qui arrive en procession derrière l'image de la Vierge, devant le frère de sa victime et les gens armés qui le poursuivent, il fait la confession de ses fautes et se livre sans défense à la justice humaine et à la miséricorde divine.

Dans la préface qu'il a mise en tête de la pièce, M. Galdós avoue en toute simplicité l'importance qu'il lui attribuait et la grandeur de son échec. Il note même les défauts de son œuvre avec une rare impartialité. Oui, le drame a souffert de la lenteur de l'exposition et de la longueur de quelques scènes. Oui, il n'est pas difficile d'y relever des fautes contre la logique, ou, plus simplement, contre la vraisemblance. Comment admettre, par exemple, que Paternoy dispose d'un pouvoir quasi divin sur ses concitoyens, ou qu'il abandonne du premier coup Salomé à José León? Je sais bien que, malgré quelques élans humains, il n'a

pas une âme ordinaire. Mais ne s'élève-t-il pas en dehors plus encore qu'au-dessus de l'humanité? Il est intéressant à étudier comme une reprise de l'Orozco de *Réalité*. Mais, quoi qu'il en dise, M. Galdós n'a vraiment observé ni l'un ni l'autre; il les a successivement adaptés à l'idéal philosophique, puis religieux qu'il les chargeait de représenter.

Salomé n'est pas beaucoup plus naturelle. Elle est bien de la famille des trois héroïnes que nous a déjà peintes M. Galdós. Cet attrait du mystère et cette vocation d'ange tutélaire qu'elle éprouve si brusquement n'en font point une Aragonaise de l'an de grâce 1898; elle semble plutôt la petite-fille littéraire de Doña Sol et d'Éloa. Quant à José León, à la fois débauché comme Federico Viera, violent comme Cruz, plein de talent comme Victor, je ne dirai pas, après M. Galdós, qu'il est un personnage « complexe et scabreux. » Je lui appliquerai plus volontiers le mot qui lui est adressé dans la pièce : « C'est un personnage du plus pur romantisme. » Écoutez-le parler à Salomé : « Je suis le mal, Salomé, et moi qui suis le mal, j'ai gagné le bien. » Hernani s'exprimait-il autrement? Comment s'étonner que le public espagnol n'ait pas compris des personnages qui ne lui semblaient directement tirés ni de la réalité, ni de la tradition nationale?

Il s'y est intéressé d'autant moins que le sens et la portée de la pièce lui ont à peu près complètement échappé. M. Galdós se défend dans sa préface d'avoir voulu faire du symbolisme. S'il admire *Maison de Poupée*, *les Revenans* et *l'Ennemi du peuple*, il se pique de ne pas comprendre *le Canard sauvage*, *Solness* et *la Dame de la Mer*. Il prétend qu'aucun auteur n'a eu moins d'influence sur lui qu'Ibsen. Il n'en reconnaît pas moins que « toute la cimentation de son œuvre est purement spirituelle. » M. Galdós touche ici du doigt la véritable raison de son insuccès. Il a voulu acclimater en Espagne un genre pour lequel le public n'était pas préparé. Qu'est-ce, après tout, que *les Condamnés*, sinon un effort pour introduire Ibsen et Tolstoï dans la patrie de Lope et de Calderón? L'idée essentielle qui s'en dégage, c'est que nous vivons dans le mensonge, et que notre salut est dans la vérité. José León essaie d'abord de contredire cette thèse, mais c'est pour la mieux affirmer et confirmer à la fin. N'est-ce pas celle précisément que soutiennent et que justifient de plusieurs manières les héros d'Ibsen? Le dramaturge norvégien

applaudirait Paternoy quand il se déclare prêt à sauver José León s'il reconnaît qu'il n'y a de mal que dans le mensonge. Et quand José León s'y décide, la scène de son aveu ne rappelle-t-elle pas la confession bien connue de *la Puissance des ténèbres?*

L'insuccès de son drame a rendu à M. Galdós le service de le mettre en garde contre les dangers du symbolisme. Il n'était pas homme à se laisser décourager ni à renoncer à la conception qu'il se faisait du théâtre. Il comprit seulement qu'il lui faudrait désormais accorder plus d'importance à l'action et aux personnages. Puisque son public ne se laissait point émouvoir par l'exposition et la discussion de thèses générales, il allait s'adresser plus directement à lui.

III

Dans les pièces de sa première manière, M. Galdós avait plus d'une fois essayé de faire sentir l'intérêt spécial qu'en deçà des Pyrénées, on devait prendre à des idées d'apparence ou d'origine étrangère. Il avait même laissé transparaître des allusions à un état d'esprit et de choses purement espagnol. Ces questions, que M. Galdós n'avait posées qu'en passant, vont se préciser et, pour ainsi dire, se nationaliser dans les drames de la seconde manière.

C'est la question économique qui est traitée dans *Volonté*. Par sa bonté et son insouciance, don Isidro Berdejo a laissé péricliter son commerce. Sa femme se désole, mais ne sait guère que se désoler et prier. Sa fille cadette Trinita ne songe qu'à ses toilettes et à son piano. Son fils Serafinito se pique d'éloquence dans les cercles juvéniles et se ruine en livres de sociologie et d'anthropologie. La maison est sur le point de s'effondrer. Il faut un miracle pour la sauver. Ce miracle est accompli par une volonté, celle d'Isidora. Isidora était la fille aînée de la famille, et elle semblait la raison même lorsqu'en un jour de folie, elle s'est éprise d'un Alejandro Hermann, qui représente dans la pièce la fantaisie, l'art, le mépris du travail quotidien et du mariage régulier. Elle a vécu quelque temps avec lui; mais, lasse de lutter contre ses exaltations, elle a retrouvé son courage et elle revient exercer chez elle son activité bienfaisante. Elle impose à sa sœur le soin de la cuisine, à son frère le souci des écritures commerciales, et, par son despotisme séduisant, elle remet

l'ordre et le bien-être à la place du gaspillage et de la misère. Elle sauve même Alejandro, dont la fortune a disparu dans une faillite, de l'orgueil et de l'hérédité qui le condamnaient au suicide. Il l'épousera et reconnaîtra au spectacle de cette énergie morale que la lutte saine de la vie est autrement belle et féconde que son idéalisme artistique.

Je prie qu'on ne voie point dans les lignes précédentes l'analyse de je ne sais quelle pauvre berquinade. La beauté de l'effort, la valeur morale d'une énergie appliquée aux réalités de la vie; ce ne sont pas sans doute des vérités nouvelles. Qu'importe, s'il est vrai, comme le croit M. Galdós, que ce sont celles qu'il faut sans cesse et surtout prêcher à son pays? Alejandro Hermann est une sorte de don Quichotte moderne, et le meilleur remède qu'on lui puisse souhaiter est, en effet, de rencontrer non point une Dulcinée, mais une Isidora. *Volonté* marque d'ailleurs un progrès sensible dans l'art dramatique de M. Galdós. Je conviens qu'il y a quelque difficulté à accepter des parens livrant sans hésiter les rênes du gouvernement à une fille qui n'a pas déjà si bien usé de sa raison. Mais, sauf cette réserve, l'intrigue de *Volonté* est d'une assez naturelle simplicité. La mise en scène est d'une sobriété parfaite puisqu'elle se contente pendant trois actes de l'arrière-boutique d'un magasin. Les personnages secondaires qu'on y voit passer se relient sans effort à l'action principale, et ils sont presque tous dessinés avec la plus vive finesse. *Volonté* relève aussi bien du réalisme espagnol que du théâtre d'idées.

Avec *Doña Perfecta*, M. Pérez Galdós aborde directement la question la plus délicate de toutes, celle du moins qu'il est le plus difficile de traiter en toute liberté d'esprit. Et c'est, bien entendu, la question religieuse. Sa pièce n'est qu'une adaptation de son roman, qui a été traduit dans presque toutes les langues européennes, y compris la nôtre. On connaît sans doute l'histoire de cette mère qui voit sa fille s'éprendre d'un cousin dont les idées modernes lui semblent la négation même de sa foi, et qui, pour éviter une union où elle redoute la perte de l'âme élevée par sa tendresse, fait appel aux procédés les plus tortueux et ne recule pas devant la demi-complicité d'un crime. Le drame ne vaut pas le roman. Il y manque, et les décors ne les remplacent point, ces descriptions de paysages qui nous faisaient pénétrer jusqu'au cœur de la vieille Espagne. Il y manque tous ces détails si nécessaires, puisqu'ils étaient la meil-

leure explication des personnages et de leurs mœurs. Il y manque même quelques-unes des pages les plus dramatiques. Les exigences du théâtre ont rendu l'action moins vraisemblable. La conspiration dont Pepe Rey sera victime s'ourdit contre lui avant que par l'expression de ses idées il ait eu le temps de nous en faire entendre la raison. Si l'exposition est un peu brusque, il y a, en revanche, dans presque tous les actes, et dans le troisième en particulier, des lenteurs où l'on sent le romancier qui s'attarde. M. Galdós a lui-même indiqué entre deux astérisques les passages que l'on pouvait supprimer à la représentation. N'était-ce point avouer que, gêné par l'habitude et le goût d'un autre genre, il ne sait pas toujours distinguer la patience du lecteur et celle du spectateur? Les personnages eux-mêmes ont beaucoup perdu au grossissement nécessaire de l'optique théâtrale. Pour ne citer que le principal, la figure de doña Perfecta n'a plus sur la scène les nuances fuyantes qui faisaient sa véritable originalité. Elle est obligée de parler, et quelquefois de s'exprimer avec une franchise violente; et c'est précisément par ce qu'elle ne disait pas qu'elle était dans le roman la plus significative et la plus conforme à sa véritable nature. Je serais donc tenté de voir dans *Doña Perfecta* comme un recul de l'art dramatique de M. Galdós. Il importe cependant d'y relever un mérite qui est considérable. La thèse soutenue par le roman y prend plus de largeur et de vérité. Derrière doña Perfecta et son neveu, ce n'est plus seulement une querelle de partis qui s'agite. « Derrière moi, s'écrie Pepe à la fin du second acte, derrière nous, il y a un combat effrayant, principes contre principes. » Mais ce combat n'est point la rencontre inintelligente des négations de l'athéisme et des affirmations dogmatiques; c'est la lutte pour l'existence de l'esprit moderne espagnol.

L'ingénieur Pepe Rey nous conduit tout droit à l'électricien Máximo Yuste, qui est chargé dans *Electra* de livrer la même bataille. L'électricien n'est pas moins ardent que l'ingénieur à affirmer sa croyance en Dieu. Ce nous est déjà une garantie que la pièce de M. Galdós dont le succès fut le plus bruyant, sinon le plus brillant, n'est point du tout une pièce antireligieuse. Je ne crois même pas qu'elle soit dans le texte espagnol une pièce anticléricale. Electra est la fille d'une Eleuteria qui, avant de mourir repentie, a beaucoup aimé et beaucoup péché. Pour racheter cette âme et la sienne avec elle, don Salvador Pantoja,

qui fut coupable avec la mère, veut diriger la fille vers le couvent de la Pénitence dont il rêve de la voir un jour la supérieure. Le mariage d'Electra avec Máximo va traverser ce dessein qu'il croit inspiré par le ciel. Il apprend alors à la jeune fille que son fiancé est peut-être son frère. Folle de désespoir et d'horreur, Electra se réfugie au couvent de la Pénitence, et il ne faut rien moins, pour la rendre à Máximo et à la vie du monde, qu'une apparition de l'ombre de sa mère. Je n'ai pas besoin de faire remarquer l'invraisemblance de ce dénouement d'une action qui se passe à Madrid et qui se dit « rigoureusement contemporaine. » M. Galdós a-t-il voulu reprendre un procédé shakspearien? S'est-il cru le droit de représenter matériellement quelque croyance spirite? Toujours est-il que, malgré les hallucinations antérieures qu'il fait raconter par son héroïne, il est impossible que le spectacle de la dernière ne nous choque pas étrangement. Je crois, au contraire, que le personnage de Pantoja est à la fois moins choquant et moins invraisemblable qu'il n'a paru l'être. Ce n'est ni un Tartuffe, ni un Jésuite, puisqu'il est sincère et puisqu'il n'obéit à la règle d'aucun ordre. Il montre seulement les dangers d'une énergie morale exaltée par un mysticisme fanatique. L'homme qui, aux prises avec la colère brutale de Máximo, garde la sérénité d'une foi plus haute que la passion, et d'une volonté plus forte que la force, n'est point l'être odieux et vulgaire que se représentaient les spectateurs de la Porte-Saint-Martin. Son mensonge même, qui nous fait horreur, ne peut-il pas lui paraître aussi beau que le faux serment de Paternoy dans *les Condamnés?* Devait-il hésiter, quand il croyait sauver une âme? Qu'après cela, M. Galdós ait laissé percer dans sa pièce ses sympathies pour la science et pour un sentiment religieux non pas plus loin de Dieu, mais plus près de l'homme, c'était peut-être son droit. Il n'avait rien fait en tout cas pour justifier le titre que certain journal espagnol donnait au compte rendu de la première représentation d'*Electra :* « Le crime de cette nuit. » L'ombre d'Eleuteria qui, venant de l'au-delà, doit sans doute exprimer la vérité suprême, recommande à sa fille de ne pas maudire celui qui l'a contrainte à une réclusion passagère : « Dieu, dit-elle, est partout... Je n'ai pas su le rencontrer hors du cloître; cherche-le dans le monde sur des sentiers meilleurs que les miens. » Où voit-on là que M. Galdós enseigne à détruire les couvens et à recommencer le massacre des moines?

Il ne faut le rendre responsable ni des enthousiasmes, ni des colères que sa pièce a soulevés. Le procès Ubao et l'affaire de la Brésilienne de Porto suffirent à démontrer, au cours même de ses représentations, qu'*Electra* n'était pas aussi inutile que nous pourrions nous le figurer en France. L'attitude du parti ultramontain en Espagne prouva surabondamment qu'*Electra* était une œuvre nécessaire. Maintenant, qu'il y eût, dans l'ardeur en quelque sorte furieuse avec laquelle on l'applaudissait, la plus claire manifestation d'un autre et non moins funeste péril; que le seul souci de l'art et que la seule passion de la vérité n'animassent point les spectateurs qui réclamaient dans les entr'actes l'hymne de Riego, la *Marseillaise* et le révolutionnaire *Trágala*, c'est ce dont je suis parfaitement convaincu; mais c'est aussi une autre affaire.

Electra se rattache directement à *Doña Perfecta*. Mais, avant de reporter ainsi au théâtre une des formes espagnoles du fanatisme religieux, M. Galdós avait essayé d'y faire accepter son sentiment sur le fanatisme politique. *La Bête féroce* est une des rares tentatives dramatiques de l'auteur, non pas des *Romans contemporains*, mais des *Épisodes nationaux*. On y voit mise en scène une des phases de la lutte qu'en 1822 les « libéraux » soutinrent contre les « loyalistes, » qui voulaient rétablir l'autorité absolue du roi Ferdinand. Les premiers, guidés par San Valerio, un ancien prévôt d'armes, se sont introduits par ruse à Urgell où triomphent les seconds sous le commandement du sanguinaire don Juan. Leur complot est découvert et va être châtié lorsque l'arrivée des troupes victorieuses d'Espoz y Mina met en fuite leurs ennemis. A ces tableaux vaguement historiques se mêle, non sans quelque maladresse, une histoire d'amour. Parmi les conjurés libéraux se trouve un Berenguer de Claramunt dont le père a été tué par le loyaliste baron de Celis. Ce conjuré par vengeance sent sa colère tomber et son masque lui peser quand il cause avec la fille du meurtrier de son père, avec Susana qui, loin d'entrer dans les sentimens de sa famille, professe la plus vive horreur pour les cruautés des guerres civiles. Les deux jeunes gens trouvent l'occasion de se sauver quelque peu la vie, et de s'assurer de leur mutuel amour. Poursuivi à la fin par la haine de Valerio et la jalousie de don Juan, Berenguer se délivre de l'un et de l'autre en les tuant en duel, et comme, malgré la diversité de leurs partis, ils repré-

sentent tous deux un identique état d'âme, c'est la « bête féroce » qu'il a ainsi mise à mort.

Le public espagnol fit à la pièce un accueil si fâcheux qu'il n'a peut-être pas peu contribué à détourner pendant quelques années M. Galdós du théâtre. Y trouva-t-il des longueurs? Si nous en croyons les astérisques, plus d'un passage fut supprimé à la représentation. Ces sacrifices furent-ils insuffisans? L'action parut-elle trop lente? Au lieu d'émouvoir, le dénouement fit-il sourire? La mort était-elle distribuée à l'un et à l'autre parti avec une égalité trop naïve? Je ne sais, mais j'ai grand'peur qu'à toutes ces questions il convienne de répondre oui. Les héros du drame ne pouvaient guère retenir l'attention qui ne s'attachait pas à l'intrigue. Susana n'était point sans charme, mais cette nouvelle sœur de Victoria et d'Isidora, cette amoureuse qui veut être une rédemptrice n'était toujours marquée au coin ni de la vérité historique ni de la vraisemblance morale. Quant à Berenguer, il présentait un mélange bien trouble où l'on retrouvait un peu d'Hamlet et de Werther et beaucoup de romantisme fatal. On vit sans doute une médiocre reprise de *Roméo et Juliette* dans l'inévitable peinture d'un amour nécessaire à la thèse de l'auteur. Malgré la salutaire leçon que *la Bête féroce* lui donnait, l'Espagne moderne se détourna de la pièce pour retrouver sa figure et relire son histoire dans les *Épisodes nationaux*.

Un des rares héros de ces *Épisodes* dans les paroles duquel on puisse entendre l'écho de la pensée de l'auteur, Beramendi termine ainsi la seconde partie de ses Mémoires : « Sans savoir d'où elles venaient, je sentais des espérances battre de l'aile autour de moi. La vérité était toute proche : je la découvrirais bientôt, je rencontrerais la représentation vivante de l'âme espagnole. »

C'est cet espoir magnifique qui a inspiré *Ame et Vie*. Si nous en croyons le prologue de ce drame, M. Galdós a voulu y exprimer « plutôt un sentiment vague qu'une idée précise, la mélancolie qui envahit et déprime l'âme espagnole. » Il a donné pour époque à l'action l'année 1780, une de celles qui lui paraissent représenter le plus exactement la fin de l'Espagne héraldique. Dans son château de Ruy díaz en Castille, la duchesse Laura de la Cerda y Guzman mène une existence maladive. Elle abandonne l'administration de ses États à Monegro qui, avec la com-

plicité du corregidor Turpin, y exerce un odieux despotisme. Un procès, auquel elle assiste pour divertir sa langueur, lui fait connaître un hidalgo, Juan Pablo Cienfuegos, dont les crimes n'ont été que des actes de justice. Elle le laisse d'abord emprisonner, mais elle le délivre bientôt pour lui donner un rôle dans une pastorale jouée dans ses jardins. A la faveur de son travestissement, Juan Pablo lui fait entendre, dans des vers platoniciens de Lope de Vega, qu'il contemple dans sa beauté sensible la beauté divine intelligible. Au contact de cette énergie et de cette adoration, Laura a l'illusion d'une force renaissante. Elle fait prévenir Juan Pablo des embûches que lui tend Monegro. Des sorcières moresques lui ont prédit qu'elle serait reine avec lui dans un royaume d'allégresse et de pureté. Ce royaume serait-il de ce monde? Elle le croit au moment où Juan Pablo vient lui annoncer que Monegro est vaincu et humilié. Mais, à mesure qu'elle se fait belle pour recevoir son peuple, son visage pâlit sans s'altérer, et elle meurt parmi les roses en rêvant d'un règne de paix et de justice. « Vassaux de Ruydíaz, s'écrie alors Juan Pablo, le grand esprit de notre souveraine est en un royaume glorieux. Elle était la beauté divine, l'idéale vertu, et nous ne sommes que pauvres vies aveugles, misérables... Qu'avez-vous fait, qu'avons-nous fait? Détruire une tyrannie pour en élever une autre semblable. Le mal se perpétue. Parmi vous continuent à régner la méchanceté, la corruption, l'injustice. Pleurez, vies sans âme, pleurez, pleurez! »

Je crois bien que c'est là le thème sur lequel est brodé le drame, mais il ne se dégage pas toujours nettement des scènes secondaires. M. Galdós proteste que l'exposition des caractères et le développement de l'intrigue ne lui ont pas permis d'être plus court. C'est, encore une fois, que ses habitudes de romancier lui ferment les yeux sur des longueurs dont il n'est pas le meilleur juge. Est-il d'ailleurs lui-même bien certain de n'avoir songé, quand il a écrit l'acte de la pastorale, qu'à « la logique interne de son drame? » Ne s'est-il pas plutôt laissé entraîner par le désir de mettre à profit tous les documens que lui avait fournis la bibliothèque de notre Opéra, par l'irrésistible tentation d'un brillant effet de mise en scène?

On ne peut pas non plus accepter sans réserve ses considérations sur ce symbolisme qu'il avait combattu, tout en s'en servant dans *les Condamnés?* M. Galdós soutient maintenant que la

clarté n'est pas une condition de l'art et que la transparence n'est pas un élément de beauté. C'est possible. Mais tous les raisonnemens du monde ne feront pas que le génie espagnol se plaise aux teintes troubles qu'on goûte sous d'autres cieux, ni que le dramatiste n'ait point à tenir compte de son public. Que public, d'ailleurs, si septentrional fût-il, ne serait pas dérouté par la diversité des élémens mis en œuvre dans *Ame et Vie* comme aussi par l'interprétation qu'il convient de leur donner? Il n'est pas facile de garder une impression harmonieuse d'un drame où, au second acte, des bergers trouvent des naïvetés dans le goût de Juan del Encina, où interviennent ensuite des sorcières quelque peu shakspeariennes, où se formulent enfin ces rêves communistes dont Tolstoï voudrait faire des réalités? Ce ne sont là sans doute que des traits isolés, mais ils nuisent singulièrement à l'unité du ton.

Les personnages principaux ne nous épargnent pas toujours ces discordances. Il nous est dit dans le prologue que, si Juan Pablo ne meurt pas, c'est qu'il représente la partie saine du pays, celle « qui ne souffre point de paralysie, ni de cachexie. » Ce n'est pas là ce qu'il représente sur la scène où il apparaît plutôt comme une sorte de héros romantique vigoureusement teinté de socialisme. Laura elle-même est fuyante et déconcertante. Pour accepter qu'elle s'éprenne de Juan Pablo, il faut savoir qu'il est la force vive du peuple espagnol, et qu'elle en est l'âme. Mais que de fois elle a des tendresses touchantes qui sont d'une simple femme, et non d'un personnage si pleinement symbolique! La conclusion du drame, s'il y en a une, c'est qu'à une tyrannie succède une autre tyrannie, et que l'Espagne se meurt parce qu'elle reste une vie sans âme. Encore fallait-il, pour nous la faire entendre, nous montrer l'administration qui succède à celle de Monegro se transformant bientôt en un autre « caciquisme. »

Toutes ces réserves, et d'autres encore, n'empêchent point *Ame et Vie* d'être une belle chose. Les œuvres fortes, les œuvres charmantes ne sont pas toujours des œuvres parfaites. Et il y a à la fois de la force et du charme dans le drame symbolique de M. Galdós. Qu'il n'ait point réalisé tous les espoirs de son auteur, c'est le sort inévitable d'à peu près tous les vastes pensers. Mais d'avoir de vastes pensers et de longs espoirs, ce n'est pas le privilège des esprits médiocres et des imaginations ordinaires.

IV

Ce n'est pas non plus la marque d'une intelligence banale que de ne point perdre dans l'élan d'une ambition généreuse le souci et le sens de la réalité. M. Galdós s'aperçut que la pièce où il voyait avec raison le plus bel effort de son art passait, comme on dit, par-dessus la tête de ses spectateurs. Il se défendit et se plaignit. Il fit mieux encore; il continua. Il savait que le public est un tyran impérieux, mais il n'ignorait pas davantage qu'il est aussi, et surtout en Espagne, un enfant terrible qui parfois se laisse éduquer. Jusqu'à quel point faut-il céder à ses goûts, et dans quelle mesure convient-il de leur faire violence?

Devine, si tu peux ; et choisis, si tu l'oses.

M. Galdós devina que les drames de sa première manière ne prenaient pas toujours ses spectateurs par les entrailles, et que les autres se déformaient trop souvent au gré des passions politiques ou religieuses. Il connut qu'il est difficile non pas de rester froid quand on traite des questions brûlantes, mais d'imposer aux hommes assemblés pour le spectacle de leur existence une émotion purement esthétique. Il ne désespéra pas pourtant, et, profitant des expériences déjà faites, il rêva d'écrire une pièce qui fût comprise de tous sans être exploitée par personne, et qui lui épargnât aussi bien les applaudissemens fanatiques que les injustes mépris. Ce rêve, je reconnais que *Mariucha* n'en a donné qu'une image imparfaite, mais je crois bien qu'il s'est trouvé réalisé dans *le Grand-Père*.

Il y a dans *Mariucha* un effort souvent assez habile pour fondre en un ensemble harmonieux *Volonté* et *la Duchesse de Saint-Quentin*. La noble famille de Alto Rey, à bout de ressources, s'est réfugiée à Agramante. Le marquis, don Pedro de Guzman, ne compte plus que sur la situation lucrative que l'État lui semble devoir à son fils Cesáreo. Heureusement sa fille Maria, ou plutôt Mariucha, comme on l'appelle familièrement, rencontre un marchand de charbon qui lui enseigne la puissance de la volonté et la valeur du travail. Il est vrai que ce marchand de charbon n'est pas un Auvergnat ordinaire, je veux dire un Galicien ou un Asturien quelconque. Avant de se faire appeler

León, il était Antonio Sanfelices et neveu du marquis de Tarfe. Ruiné sottement et plus sottement compromis dans une affaire de faux, il a eu l'énergie de se refaire une vie nouvelle, et il est à la veille d'une honnête aisance. Grâce à ses leçons, Mariucha, qui n'a hérité d'aucun des préjugés de sa famille, installe dans le vieux palais de Alto Rey un magasin de dentelles et de fleurs artificielles qui ne tarde pas à prospérer. Malheureusement pour elle, Cesáreo épouse les millions d'une veuve américaine. Elle espérait devenir mieux que l'élève de son maître. La fortune du frère change la situation de la sœur. Le charbon est menacé d'une baisse effroyable. Mariucha et León finissent pourtant par unir l'une dans l'autre leurs mains laborieuses, mais c'est après de terribles batailles où, avec le seul appui du curé de la paroisse, ils ont à lutter contre l'orgueil du marquis et l'autorité despotique de Cesáreo devenu grâce à son mariage le « cacique » d'Agramante.

Les principales phases de cette intrigue ne se succèdent pas sans quelque lenteur. L'exposition n'est achevée qu'au second acte, et, si l'on voit bien le pourquoi de plus d'un dialogue un peu longuement raisonneur, il est fâcheux que des explications nécessaires restent des explications et ne se transforment guère en émotions. Les personnages sont trop exclusivement consacrés et par suite sacrifiés à la thèse qu'ils sont chargés de représenter. León est beaucoup plus un rôle qu'un caractère, et Mariucha ne tient pas sans une inquiétante perfection l'admirable emploi d'être l'image vivante de la vérité vraie. Les idées qu'ils incarnent l'un et l'autre ne sont guère nouvelles sous le soleil, ni même à la lueur des chandelles. Que la loi de la vie moderne soit le travail, c'est le dogme essentiel d'un évangile dont Zola n'a été ni le premier ni le dernier apôtre. Qu'après avoir accompli le devoir du labeur infatigable, l'individu ait le droit de disposer de lui-même, c'est une affirmation qu'on a souvent applaudie sur la scène, surtout quand elle était traduite du norvégien. Il n'en faut pas moins louer *Mariucha* d'avoir fait entendre ces paroles dans la bouche de personnages qui ne sont peut-être pas des caractères vigoureusement tracés, mais dont les uns personnifient des défauts bien espagnols, et dont les autres ont des aspirations généreuses qu'il serait injuste de confondre avec les revendications haineuses de l'esprit de parti.

La conception philosophique qui se dégage du *Grand-*

Père est plus désintéressée encore, et elle a l'incomparable avantage de n'affaiblir en rien sa valeur psychologique. Voici enfin un drame d'une élégante simplicité qui, sans renoncer à nous faire penser, ne cesse pas de nous intéresser à ses personnages et ne nous suggère des idées qu'après nous avoir communiqué des émotions. La meilleure preuve qu'il est fortement conçu, c'est qu'il est aussi facile de le résumer qu'il est difficile d'en faire sentir l'effet. Le vieux comte d'Albrit, don Rodrigo de Arista-Potestad, est le grand-père de Nell et de Dolly. Il sait que l'une des deux n'est pas la fille de son fils mort pendant son absence; mais il ne sait pas quelle est celle qui seule a droit à son affection. Ce secret qui importe à l'honneur de sa noble famille, il faut qu'il tâche de le surprendre dans les yeux et dans la voix, dans les instincts et dans l'âme même de deux charmantes espiègles qui se ressemblent comme deux jumelles. Après d'angoissantes hésitations, don Rodrigo croit découvrir que sa véritable petite-fille est Nell. Il reconnaît ensuite, par les diverses manifestations d'une tendresse et d'un orgueil qui l'enchantent également, que son véritable sang, c'est Dolly. Il apprend alors que c'est Nell, mais, éclairé par sa douleur même qui lui fait voir dans l'éternité un continuel mélange de races et de générations, il garde auprès de lui l'oiseau étranger qui veut faire son nid dans le tronc abandonné d'Albrit. Voilà tout ce qu'il y a d'essentiel dans *le Grand-Père*, et cela est assez remarquable, surtout en Espagne. Dans un pays où le théâtre a volontiers usé et abusé des intrigues compliquées et a fourni presque toute l'Europe de situations romanesques et de scènes sanglantes, M. Galdós a réussi à faire applaudir un drame où les événemens extérieurs ne jouent à peu près aucun rôle, où l'impression tragique ne se dégage d'aucune surprise brutale, où les recherches angoissées et les douloureuses fluctuations d'une âme en quête d'un secret de famille suffisent pour prendre le spectateur par les entrailles et lui communiquer la plus légitime et la plus émouvante des curiosités, pour le conduire enfin, à travers des péripéties purement morales, jusqu'à un dénouement qui s'épanouit sans effort en une leçon d'humanité.

Le Grand-Père avait montré l'impartialité de son auteur. *Bárbara* la prouva surabondamment. On dirait qu'en écrivant cette tragi-comédie, M. Galdós a voulu fermer la bouche à ceux qui persistaient encore à le traiter de révolutionnaire. Il y a

soutenu, en effet, avec un art qui ne manque ni de force ni de pittoresque, une thèse qu'on n'a pas pu ne pas trouver « réactionnaire. » La scène se passe à Syracuse en 1815. Bárbara, comtesse de Termini, a, dans un mouvement instinctif de révolte, frappé à mort son odieux mari, Lotario Paléologo. On accuse de ce meurtre et on va conduire au supplice celui qu'elle aime et qui l'aime d'un amour purement spirituel, le mystique capitaine espagnol Leonardo de Acuña. Comment obtenir sa grâce? Le maître de Syracuse, l'intendant Horacio Baddaloni exige, pour l'accorder, que la comtesse de Termini, qui a rompu avec la société en devenant criminelle, rentre dans le monde en épousant Demetrio Paléologo en qui semble ressusciter son frère assassiné. Barbara, après une lutte douloureuse, finit par accepter ce mariage comme l'expiation nécessaire, et, tandis que s'éloigne Leonardo qui suit un pèlerinage en Terre Sainte, Horacio se réjouit d'avoir occupé les loisirs de sa tyrannie « à modeler avec la misère humaine la statue idéale de la Justice. » Qu'est-ce, en effet, pour lui que la Justice? Elle consiste dans le retour à l'état antérieur, dans ce qu'il appelle le rétablissement du droit troublé. L'histoire ne justifie-t-elle pas cette conception? On célèbre au troisième acte un *Te Deum* en l'honneur de la bataille de Waterloo. Que signifie donc cette victoire, si ce n'est que les choses vont revenir à l'état où elles étaient avant la Révolution française?

On s'explique sans peine que le public de M. Galdós n'ait pas été médiocrement dérouté par une façon d'entendre la justice, qui ressemble fort à la négation même du progrès. Il a admiré dans *Bárbara* la poésie du décor et la tragique beauté de deux ou trois situations. Il a entrevu dans la comtesse de Termini et dans son chevalier espagnol la personnification de deux conceptions de la vie, la païenne et la chrétienne. Il lui était plus difficile d'entrer dans la pensée subtile et fuyante de l'artiste et énigmatique tyran qui est le véritable héros de la pièce. Est-il vraiment nécessaire de la discuter? On peut, si l'on veut, la rattacher à la philosophie de Kranse qui a eu en Espagne un succès si considérable. Mais M. Galdòs sait aussi bien que personne que Waterloo n'a pas supprimé la Révolution française, et que les eaux du fleuve de la vie ne remontent jamais leur cours. S'il a voulu prouver quelque chose, c'est sans doute que son art a assez de souplesse et d'objectivité pour mettre en œuvre l'idée la plus

contraire en apparence à l'inspiration générale de son théâtre. Est-ce à dire que *Bárbara* soit une gageure? Non. Un repentir? Pas davantage. C'est bien plutôt un ironique divertissement.

Nous en avons une preuve excellente dans sa dernière comédie. *Amour et Science*, remet, en effet, à la scène les idées les plus chères à l'auteur de *Volonté* et de *Mariucha*. Elle nous fait assister à une régénération morale dont les facteurs sont ceux-là mêmes qui donnent son titre à la pièce. C'est par sa science qui réussit à sauver l'enfant qu'elle a eu de son adultère, c'est par son amour qu'elle voit à l'œuvre dans une colonie modèle où il a recueilli quelques déshérités de ce monde, c'est par ces puissances, dont elle n'avait compris ni la grandeur ni la beauté que le médecin Guillermo Bruno corrige l'âme déformée et guérit l'esprit aveuglé de sa femme Paulina, et qu'il la dirige dans la voie nouvelle où elle rencontre le pardon, où elle découvre le véritable sens de la vie. On peut trouver dans la dernière comédie de M. Galdós des lenteurs et des invraisemblances. On ne peut nier qu'elle n'obéit à aucune préoccupation de polémique. Si elle s'efforce de dégager d'une peinture de la vie espagnole contemporaine une aspiration vers des idées plus larges et plus modernes, elle ne se met au service d'aucun parti, et c'est avec le seul souci de l'art qu'elle présente la thèse qui l'inspira. Elle est une des épreuves, non pas les plus vigoureuses, mais les plus pures de ce drame d'analyse morale que M. Galdós n'a pas cessé de vouloir acclimater sur la scène de son pays.

V

Jusqu'à quel point y a-t-il réussi? Quelle est la valeur et quelle est la portée de son théâtre? A ces inévitables questions peut-être ne sera-t-il pas trop impertinent d'essayer, pour conclure, de donner une réponse provisoire.

L'œuvre dramatique de M. Galdós, en quelque estime qu'on la tienne, ne doit pas, me semble-t-il, être mise sur le même rang que son œuvre romanesque. C'est dans le roman seulement que M. Galdós pouvait donner toute sa mesure et tirer le plus heureux parti de ses qualités comme aussi de ses défauts. Son amour des minutieuses descriptions morales, la fécondité de son imagination qui se plaît à grouper autour de ses héros favoris tout un peuple de personnages secondaires, la largeur même de

son intelligence avide de comprendre et de représenter les idées les plus diverses et les nuances d'âme en apparence contradictoires, sa conception de l'art, en un mot, exigeait, pour s'épanouir, non pas les conventions nécessaires de la scène, mais la relative liberté du livre. Il faut donc le féliciter d'avoir su, sur une route qui n'était pas la sienne, cueillir des fleurs nouvelles.

Il a réussi d'abord, et sans trop de peine, à se créer une langue dramatique. On reprochait au romancier, surtout dans la première série de ses *Épisodes*, des familiarités et des incorrections. Ces tours pittoresques ont trouvé leur place naturelle dans la bouche des personnages de son théâtre. N'avaient-ils point été recueillis sur les lèvres mêmes de ses contemporains? Le dialogue de M. Galdós, c'est la conversation castillane, telle qu'on l'entend aujourd'hui; et, à la parler avec la plus vive souplesse, ses héros prennent un air de vérité qui fait oublier plus d'une fois quelques invraisemblances de leur caractère ou de leur rôle. Interrogez un Espagnol. Il vous dira qu'il vaut la peine d'apprendre le castillan pour des raisons nombreuses et diverses, et aussi pour entendre parler en leur langue les personnages de M. Galdós.

Les intrigues auxquelles ils sont mêlés ne sont pas toujours franchement et absolument originales; mais il est rare qu'elles ne soient pas nouvelles en Espagne, et il est difficile de ne pas être frappé de leur variété. Que les sujets mis en œuvre par M. Galdós laissent entrevoir entre eux des rapports et qu'ils se ramènent tous à une unité supérieure, c'est ce qui ne pouvait pas ne pas être, puisqu'ils furent conçus par le même esprit. Pour former vraiment un théâtre, il faut bien qu'ils aient un air de famille. Mais avec quelle diversité ils le montrent! Plus largement humains ou plus spécialement espagnols, plus précisément familiers ou plus vaguement symboliques, ils attestent un effort jamais lassé pour se reprendre et se renouveler. Aucun d'eux ne se laisse jamais entraîner dans des enchevêtremens factices ou dans de sanglantes complications. M. Galdós abandonne à la fois la tradition de la comedia de l'âge d'or et les exemples du duc de Rivas ou de don José Echegaray. On peut discuter la vérité ou la vraisemblance de ses expositions. On ne peut nier que, pour s'acheminer vers le dénouement, elles négligent d'ordinaire jusqu'à l'extrême limite du possible les

interventions du dehors pour s'attacher et quelquefois s'attarder aux seules peintures morales.

Un tel théâtre exige les plus précieuses ressources de la psychologie. Elles ne font presque jamais défaut à M. Galdós, mais elles ne le servent pas toujours aussi bien sur la scène que dans le roman. C'est surtout dans la création des personnages secondaires qu'il a fait preuve de la plus piquante justesse. Serviteurs égoïstes ou sournois agens d'affaires, dévotes autoritaires ou vaniteuses « mairesses » de village, ces hommes et ces femmes qui ne font que traverser la scène ne la quittent point sans nous faire sourire du trait aussi net que discret dont ils sont à jamais marqués. M. Galdós excelle dans la peinture de ces *picaros* modernes qui, presque sans esprit et sans finesse, se conquièrent cependant, comme le Senén du *Grand-Père*, une situation moyenne par les seules forces de l'adulation et de l'intrigue, et qui, pour reprendre la formule du Pepe Fajardo des *Épisodes nationaux*, « en attendant d'être le riche qui le mange, ne veulent point être le lièvre qu'on apprête, mais le cuisinier qui l'apprête. »

Les personnages principaux nous intéressent souvent et nous émeuvent plus d'une fois. Ils ne nous paraissent jamais d'une vérité assez vivante et, si je puis dire, assez criante. Ceux qui sont des sages s'enveloppent dans une sérénité trop froide. Ceux qui partagent les passions humaines ne donnent pas l'impression d'être uniquement tirés de l'observation. La femme aimée, jeune fille ou veuve, est presque toujours une âme d'élite que sa générosité naturelle attire vers le malheur, que son intelligence éveillée entraîne vers des lumières nouvelles. L'homme qui la conquiert vit généralement en marge de la société. Il a le mépris magnifique des conventions et des lâchetés et une inébranlable confiance dans la valeur de son énergie. Elle et Lui parlent en prose, mais on pourrait leur souffler des vers assez connus :

Lui : Un ange vous dit-il combien vous êtes douce
Au malheureux que tout abandonne et repousse ?
Elle : Vous êtes mon lion superbe et généreux.

l'exagère, mais c'est pour mieux faire sentir que, si pénétrés qu'ils soient du souffle moderne, les héros de M. Galdós sont tout de même bien Espagnols, puisque, dans des intrigues

contemporaines, ils demeurent des romantiques impénitens.

Il est juste d'ajouter qu'ils nous paraîtraient peut-être plus vrais s'ils pouvaient nous ouvrir davantage leur âme et s'ils n'étaient pas chargés par l'auteur du poids de tant d'idées Quelle est donc la valeur philosophique d'un théâtre qui se préoccupe de signifier et même d'enseigner quelque chose?

On me dispensera, je suppose, de toute réflexion préliminaire sur l'utilité qu'il y a pour le dramatiste à tirer son œuvre de l'idée même qu'il veut discuter. C'est là une question qui n'a pas cessé d'être à l'ordre du jour depuis Dumas fils jusqu'à M. Brieux, mais je crois bien qu'on a dit sur elle à peu près tout ce qui se pouvait imaginer de raisonnable ou d'absurde. Il n'est pas cependant sans intérêt de rappeler que la pièce à thèse est, en Espagne, bien moins usitée et usée qu'en France. C'est une injustice, sans doute, de refuser à la comedia de l'âge d'or le mérite d'avoir su parfois porter la pensée. Lisez *la Vie est un songe* de Calderón, et vous verrez avec quelle vigueur est mise en scène l'idée philosophique qui justifie ce titre. Il n'en est pas moins vrai que le public espagnol a surtout demandé au théâtre national qui exprimait toute son âme non point une matière à réflexion, mais des spectacles du mouvement le plus varié, et des peintures de l'amour et de l'honneur dont la violence ne laissait pas d'être superficielle, puisqu'on y voyait briller des lueurs fulgurantes plutôt qu'une lumière sereine et continue. M. Galdós pouvait donc se flatter d'être original en un genre dont l'évolution est loin d'être achevée en son pays. L'a-t-il été en effet?

On est tenté d'abord de répondre non. Il ne nous a point été difficile de montrer les origines étrangères des idées soutenues par les premiers drames de M. Galdós. Nous y avons retrouvé des revendications qui étaient chez nous à la mode aux environs de 1840; nous y avons entendu l'écho des paroles écrites dans l'évangile selon Ibsen ou selon Tolstoï. Les drames de la seconde manière n'enseignent guère qu'une vérité assez banale qui est que le fanatisme est bien dangereux sous sa forme politique ou sous sa forme religieuse. Les derniers problèmes portés à la scène par M. Galdós ne produisent pas davantage un effet de surprise. L'honneur est-il un héritage qu'assure seule la pureté d'un sang noble, ou n'est-il, au contraire, qu'une illusion sociale? La nature exige-t-elle, pour l'accomplissement des hautes destinées, l'intégrité de la race; ou bien efface-t-elle en un incessant mé-

lange les distinctions imaginées par notre orgueil? L'hérédité se manifeste-t-elle inéluctablement dans les traits du visage ou dans les caractères de l'âme? Le mal ne peut-il se changer en bien, de sorte qu'à la fin l'honneur s'incline devant l'amour? Notre théâtre a soulevé plus d'une fois des questions analogues, et, pour ne citer que ses plus récentes productions, il y a bien quelque chose de cela dans *les Fossiles* ou dans *l'Évasion*. Je ne parle pas, bien entendu, du préjugé nobiliaire qui, sous une forme ou sous une autre, trouve le moyen de reparaître jusque dans les comédies où les affaires sont les affaires.

Pour être juste à l'égard de M. Galdós il convient de faire deux réflexions. La première est que toutes ces questions qui semblaient avoir traversé les Pyrénées avec des livres russes, norvégiens ou français, il les a faites siennes par la couleur qu'il leur a donnée. La seconde, et la plus importante, c'est qu'il n'y a ni un mince courage ni une médiocre originalité à les avoir traitées sur une scène espagnole. Les spectateurs de M. Galdós ont fait à son théâtre une résistance qui s'explique surtout par le dérangement profond qu'il causait à leurs vieilles habitudes de sentir et de penser, ou... de ne pas penser. C'est qu'il apportait les idées les plus opposées du monde à la tradition nationale, c'est qu'il imposait à son public tout ce qu'il était capable de supporter de modernisme. Vous figurez-vous les héros de Calderón assistant à une représentation du *Grand-Père?* Ne s'indigneraient-ils point de voir ainsi déshonorer l'honneur? Le vieux comte d'Albrit paraîtrait au dénouement un descendant dégénéré au *Peintre de son déshonneur* et au *Médecin de son honneur*. Le théâtre espagnol contemporain a deux faces bien distinctes. De l'une, il regarde le passé, et c'est celle que présente encore à son public l'avant-dernier lauréat du prix Nobel, don José Echegaray. M. Pérez Galdós est, au contraire, le véritable fondateur de cette école qui, avec M. Benavente, M. Dicenta et d'autres « jeunes, » cherche à faire pénétrer sur la scène de son pays les idées et les sentimens de l'Europe d'aujourd'hui. Et c'est pourquoi son œuvre dramatique ne nous paraît pas étrangère.

Elle n'en reste pas moins une œuvre nationale, et dans le meilleur sens du mot. Elle prêche, en effet, et avec éloquence, les idées qui sont actuellement le plus nécessaires à l'Espagne. Le plus illustre représentant de la critique et du catholicisme espagnols, M. Menéndez y Pelayo, avait d'abord combattu, dans

M. Pérez Galdós, le plus dangereux des hétérodoxes. Il a fini par rendre hommage à la sincérité et à la valeur de son effort. Si l'on écarte une ou deux pièces et quelques scènes dont le plus grave tort est de n'avoir point été écoutées avec une curiosité purement esthétique, le théâtre de M. Galdós semble faire œuvre utile. Il essaie de faire passer sur une terre, où la tradition du moyen âge garde encore tant de puissance, un peu du souffle de l'esprit moderne. Les défauts qu'il personnifie dans ses héros, ce sont les vices mêmes par lesquels s'explique la décadence d'une race qui ne se relèvera qu'en s'en guérissant. Adressez-vous à des Espagnols. Il n'est pas un homme politique sincère qui se refuse à voir dans le « caciquisme » l'ulcère rongeur qui pourrit toutes les forces vives de ce généreux pays. Les plus avisés d'entre les catholiques ne feront pas davantage difficulté de reconnaître que la dévotion mal entendue est trop souvent chez eux une entrave à la diffusion du progrès. Les héros de l'Espagne sont encore trop exclusivement les saints et les « conquistadores. » A ces figures d'un autre âge il importe d'ajouter d'autres images et un autre idéal. Il est temps que l'Espagne apprenne à connaître et à admirer les volontaires du labeur quotidien. Celui-là mérite bien d'elle qui enseigne à mépriser le luxe des dimanches pour honorer le confortable de tous les jours, à ne plus compter sur les injustes faveurs de l'État, mais sur son propre et loyal effort. Dans un des derniers *Épisodes nationaux*, la reine Isabelle échange des propos avec Beramendi: « Je ne cesse, dit-elle, de penser à mon histoire, et je me la représente comme une matrone vigoureuse... — Oui, avec un laurier à la main et un lion aux pieds. Ça, c'est l'histoire officielle, académique et menteuse. Celle qui mérite d'être écrite, c'est celle de l'être espagnol, de l'âme espagnole, celle où marchent confondus peuple et couronne, sujets et rois... — Oui, ce doit être vrai. — Et cette histoire, je me la représente, moi, comme une déesse, comme une femme réelle et en même temps divine, de beauté parfaite... — Oui, oui, elle est vêtue à la mode grecque avec une tunique qui marque bien les formes. Ainsi se représente dans l'art tout l'idéal, ainsi l'être des choses, ainsi l'âme des peuples... Cette figure que tu vois, puisqu'elle est purement espagnole, elle doit être brune. — Elle est brune, et brûlée par le soleil, par ce soleil d'Espagne qui n'est pas le soleil de tout le monde. — Et sans doute tu dois la voir svelte,

peu vêtue et pieds nus... non pas sale, mais pleine de poudre... naturellement, à force de marcher par ces chemins et sentiers du diable, à travers tant de sierras et de terres incultes... Pays grandiose que le nôtre, mais plein de poudre. »

Cette Espagne non pas officielle, mais réelle, M. Galdós en a d'abord conté l'histoire pour pénétrer jusqu'au fond profond de son âme. Et parce qu'il en aimait la beauté, il n'a pas cru devoir lui cacher ses faiblesses et ses imperfections. Il l'a contrainte alors à venir se regarder dans son théâtre. Elle n'a pas toujours reconnu son image, mais elle s'est toujours sentie envelopper par un souffle étrangement pur et frais. M. Galdós ne pouvait pas lui rendre un meilleur service. Elle se renfermait en elle-même et s'étiolait dans le regret stérile d'une gloire passée. Avec plus de piété filiale que d'ardeur révolutionnaire, il a secoué la poudre qui la couvrait, et il lui a enseigné le salutaire remède de marcher au grand air dans la lumière d'aujourd'hui.

Ernest Martinenche.

ANTICLÉRICALISME

ET

CATHOLICISME

« Il n'y a pas d'année où, soit en livres, soit en notes pour moi-même, je n'aie écrit la matière de trois ou quatre volumes de critique. » M. Émile Faguet, — car ces lignes sont de lui, — ne se vante point. Je suis convaincu que s'il recueillait tout ce qu'a produit sa verve intarissable, il n'aurait pas loin de cent cinquante volumes à son actif. Hâtons-nous, avant qu'il en écrive un autre, de lire le livre que le fécond écrivain vient de publier sur la question religieuse (1).

I

Il est fort intéressant, ce livre, et, comme tous ses aînés, il est suggestif, et il est vivant. Il provoque à la réflexion, et même à la discussion. C'est évidemment ce que veut l'auteur. M. Faguet est un étonnant excitateur d'idées ; la paresse intellectuelle lui est insupportable ; et je le soupçonne même, çà et là, de faire quelques sacrifices au paradoxe uniquement parce qu'il craint que son lecteur ne s'habitue trop vite à lui donner toujours raison. Renan disait qu'il ne pourrait avouer comme disciples que ceux qui le contrediraient ; et cette boutade, si elle n'est pas une moquerie à notre adresse, prouve simplement que Renan ne se connaissait guère lui-même. On a l'impression, en lisant M. Faguet,

(1) *L'Anticléricalisme*, par M. Émile Faguet, de l'Académie française ; 1 vol. in-16. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.

qu'il pourrait reprendre le mot sérieusement à son compte; et cette impression est de celles qui ne trompent pas. On usera librement, dans les pages qui vont suivre, du droit que M. Émile Faguet reconnaît avec tant de bonne grâce à tout esprit sincère de discuter loyalement ses idées.

L'avouerai-je ? Le plus grave défaut peut-être de ce livre sur *l'Anticléricalisme*, c'est d'être en réalité... un second volume, — un second volume écrit et publié avant le premier. Je me hâte d'expliquer cette bizarre formule. L'anticléricalisme n'est pas ce que l'on pourrait appeler un état d'esprit primitif; c'est, — le mot même en témoigne, — une doctrine de combat, une doctrine de *réaction*. L'anticléricalisme suppose nécessairement une religion ou, à tout le moins, une certaine conception de la religion contre laquelle il s'insurge et qu'il voudrait ruiner à tout prix. Imaginez un pays complètement irréligieux, ou, pour mieux dire, entièrement *areligieux*, un pays tout entier livré à l'indifférence religieuse : l'anticléricalisme n'aurait pas même l'ombre d'un prétexte pour y naître et s'y développer. Il s'ensuit que, pour bien connaître l'anticléricalisme dans sa vraie nature, dans ses causes, dans la diversité de ses attitudes et de ses manœuvres, ce qu'il faut étudier tout d'abord, et de très près, c'est la doctrine religieuse que l'anticléricalisme, — de son vrai nom, l'anticatholicisme, — veut anéantir et remplacer, à savoir, le catholicisme. L'anticléricalisme n'existe, pour ainsi dire, qu'en fonction du catholicisme : il en est la vivante contradiction et, le plus souvent, la grossière et haineuse caricature. Il y a lieu de posséder à fond l'original, quand on veut connaître la copie. Et voilà pourquoi j'aurais souhaité que le livre de M. Faguet sur *l'Anticléricalisme* fût précédé d'un autre, — qu'il nous doit, et qu'il nous donnera, j'espère, — sur *le Catholicisme*.

Son étude, si je ne me trompe, y eût gagné en ampleur, en précision et en vérité tout ensemble. L'idée maîtresse de son livre, idée qu'il développe d'ailleurs dans un premier chapitre, sur *l'Irréligion nationale*, avec une ingéniosité spirituelle, un entrain de style, une verve persuasive qui font le plus grand honneur à son talent d'écrivain, c'est que le Français est par nature foncièrement irréligieux. « Le fond de la race française, écrit-il, la généralité des Français me semble toujours avoir été peu capable d'embrasser et d'entretenir l'esprit religieux et le sentiment religieux... Nietzsche a dit, dans la même phrase, je

crois, que le Français est essentiellement religieux et qu'il est essentiellement irréligieux. Il n'a pas tort, à la condition seulement qu'on mesure l'étendue des manifestations religieuses des Français et l'étendue des manifestations contraires. Le Français, ce me semble, a des dispositions naturelles essentiellement irréligieuses; seulement, et précisément à cause de cela, par réaction des esprits nés religieux contre leurs entours, il y a eu des groupemens pénétrés de l'esprit religieux le plus intense; il y a eu des îlots religieux singulièrement nets et pour ainsi dire aigus, comme il y a des îlots granitiques au milieu des pays calcaires, qui tranchent vigoureusement avec tout ce qui les entoure et se font remarquer d'autant. Cela, ce me semble, à toutes les époques : vaudois, cathares, huguenots, jansénistes... » — Et les catholiques, dont on ne dit pas un mot dans toute cette jolie page, n'y en a-t-il donc jamais eu en France? N'ont-ils donc pas formé, ne forment-ils pas encore la masse générale de la nation ? Et croirons-nous aisément que le pays de saint Bernard et de saint Vincent de Paul, de Bossuet et de Bourdaloue soit un pays foncièrement irréligieux (1)? — Simples individualités, dira-t-on peut-être, « âmes douées de l'esprit de contradiction, » et qui, « par réaction contre leurs entours, » ont été « provoquées au sentiment religieux. » — Il resterait à expliquer pourquoi la Gaule romaine s'est si promptement et si aisément convertie au christianisme; pourquoi, durant tout le moyen âge, par la ferveur de sa foi et par les services de tout genre qu'elle a rendus à la papauté, la France a mérité le titre de « fille aînée de l'Église; » pourquoi enfin elle a été par excellence le pays des Croisades, de la chevalerie et de l'art gothique. Ce sont là des faits généraux, des faits collectifs et ethniques qui ne cadrent pas avec cette thèse d'un tempérament national « essentiellement irréligieux. » Et qu'on ne dise pas qu'à partir du XVIe siècle tout change, et que le fond anticlérical du caractère français, jusqu'alors opprimé et masqué, se libère et s'épa-

(1) On notera que la piquante recherche que fait M. Faguet des « causes psychologiques les plus générales de l'anticléricalisme en France » revient à l'énumération et à la description des principaux défauts français. M. Faguet l'avoue, du reste, avec son habituelle franchise : « Le Français, dit-il, est esprit fort dans l'âme, de par tous les défauts qui se trouvent ordinairement en lui. » On ne saurait mieux dire, — à condition d'avouer que le Français a peut-être aussi quelques qualités, et que ce sont précisément ces qualités qui, lorsqu'elles dominent, entretiennent en lui la disposition religieuse.

nouit enfin sans contrainte. Car la France alors ne s'est pas plus faite « libertine, » — et peut-être moins, — qu'elle ne s'est faite protestante : elle est demeurée catholique. Or sa fidélité à la religion traditionnelle n'a pas laissé d'être assez méritoire, et elle a eu d'incalculables conséquences historiques. Si, à la fin du XVIe siècle, la France était devenue protestante, les destinées générales du catholicisme auraient été profondément modifiées. On n'aurait pas eu en particulier ce magnifique épanouissement de la pensée catholique qui caractérise le XVIIe siècle français, et que l'Italie même, au siècle précédent, n'avait pas su réaliser. Et sans doute, l'irréligion, surtout pendant les deux siècles qui ont suivi, a fait des progrès. Mais d'abord, comme on se tromperait, — M. Faguet l'a très bien vu et très fortement dit, — si l'on croyait que la propagande encyclopédique a dépassé certaines couches sociales, et qu'elle a entamé au XVIIIe siècle cette « troisième France » dont nous parlions l'autre jour ! Et depuis, elle l'a entamée assurément un peu ; les idées voltairiennes, — qui se sont d'ailleurs singulièrement modifiées dans les classes supérieures, — sont descendues de proche en proche dans la petite bourgeoisie et jusque dans le peuple. Mais pourtant, et sans parler ici des diverses renaissances religieuses dont le XIXe siècle a été le témoin, à l'heure actuelle où trente années de « déchristianisation » méthodique ont sans doute produit leurs naturels résultats, peut-on dire, doit-on dire que la France soit profondément irréligieuse ? Nos hommes politiques l'ont cru, et ils commencent à s'apercevoir qu'ils se sont étrangement trompés. La vérité est que, à la prendre dans son ensemble, et *exceptis excipiendis*, la France d'aujourd'hui est restée très attachée à ses croyances héréditaires : on en jugera par ces deux faits d'ordre très différent, mais également significatifs : la France contemporaine est le pays du monde qui donne le plus pour les missions et pour le Denier de Saint-Pierre ; et c'est aussi le pays qui fournit le plus de missionnaires (1).

A un autre point de vue, — tous ceux qui, depuis une

(1) Il n'est pas mauvais de préciser cela par quelques chiffres. On sait que les missions catholiques sont surtout alimentées par *l'Œuvre de la Propagation de la Foi*. Or, durant l'année 1904, — le dernier exercice connu, — sur une somme totale de 6 493 307 fr. 71, la France, *à elle toute seule*, a fourni *plus de la moitié*, à savoir 3 510 043 fr. 24. Après la France, viennent les États-Unis, avec 784 714 fr. 60 ; la Belgique, avec 366 735 fr. 84 ; *l'Alsace-Lorraine*, avec 335 540 fr. 96 ; l'Allemagne, avec 330 365 fr. 88 ; l'Italie, avec 301 687 fr. 50. D'autres exercices, celui de 1898,

vingtaine d'années, observent et suivent d'un peu près le mouvement religieux contemporain en conviendront aisément, — il n'est aucun pays au monde, — non pas même l'Amérique, — où la vie intellectuelle au sein du catholicisme soit aussi développée, aussi intense que chez nous : on le verrait bien, si nous pouvions dénombrer ici tous les livres ou articles signés de prêtres qui, dans les ordres les plus divers, ont, en ces dernières années, fait honneur au clergé français. Chose plus caractéristique peut-être encore, les laïques, au lieu de se cantonner, comme ils n'y eussent pas manqué jadis, dans leurs spécialités, se sont passionnés pour l'étude du problème religieux sous toutes ses formes, et ils ont aidé les théologiens de profession à en mieux saisir les données actuelles, et peut-être à le mieux poser. Des travaux de très haute portée ont ainsi vu le jour. Grâce à cette active et toute spontanée collaboration des laïques et des prêtres, il s'est fait en France une véritable et singulièrement heureuse refonte des conceptions et des méthodes de la philosophie religieuse, de l'apologétique et de la théologie elle-même. De tels rajeunissemens, qui sont des œuvres avant tout collectives, n'ont jamais lieu à des époques de décadence religieuse. Que d'autres faits non moins suggestifs on pourrait rappeler! Il n'est aucun pays catholique, — Renan ne nous eût pas désavoué, — qui ait une élite de prêtres comparable pour la distinction intellectuelle, l'élévation morale et religieuse, l'ardeur sacerdotale à ceux que forment quelques-uns de nos grands séminaires. Et enfin à ceux qui sont surtout épris d'activité sociale, on peut dire qu'à cet égard, on ne trouve nulle part l'exact équivalent de ce mouvement si français, si généreux et si plein d'avenir du *Sillon*. — Vaincu au point de vue politique, traqué, proscrit, persécuté, presque éliminé de la vie publique et des organisations officielles, jamais, en réalité, depuis Bossuet et saint François de Sales, depuis le XIIIe siècle peut-être, le catholicisme français n'a été plus fort, plus fécond et plus vivant.

On le sait bien à Rome; et là est sans doute la vraie raison de la prédilection singulière que Léon XIII a toujours mani-

par exemple, portent *aux deux tiers* de la somme totale la contribution française. En 1898, sur une somme totale de 314421505 fr. 10, depuis l'origine de l'œuvre, la France avait fourni les deux tiers, soit 204421505 francs. On notera, pour ce qui concerne la France, que les souscriptions annuelles sont rarement supérieures, mais souvent inférieures à 2 fr. 60. — Quant aux missionnaires, la France, *à elle toute seule*, fournit *les deux tiers* de leur contingent.

festée pour la France. Des esprits superficiels ont pu croire que son successeur aurait à notre égard des sentimens tout autres; et certes, nos politiciens lui en ont fourni d'assez nombreux prétextes. Or, le nouveau Pape ne déclare-t-il pas à qui veut l'entendre qu'il aime la France « d'une tendresse particulière, » qu'il ne la rend nullement responsable des fautes ou des attentats commis par ceux qui la gouvernent, et qu'elle ne cesse pas d'être à ses yeux « la fille aînée de l'Église? » Et faut-il croire que l'expression d'une sympathie aussi continue, aussi persistante s'adresse à un peuple aussi « essentiellement irréligieux » que paraît le penser M. Émile Faguet? J'ai peur que ce dernier ne se soit aventuré à soutenir un paradoxe historique.

Comment cela se fait-il? Comment M. Faguet, si averti d'ordinaire, a-t-il pu se laisser en quelque sorte hypnotiser par le sujet de son livre, au point de ne vouloir voir dans la France de tous les temps que l'anticléricalisme? Je crois le savoir, ou le deviner tout au moins. C'est que M. Faguet, toutes les fois qu'il parle de l'esprit français, ne peut s'empêcher de songer presque exclusivement à Voltaire. La confusion date déjà de loin chez lui. On se rappelle la conclusion de sa mémorable étude sur Voltaire — ah! les jolies pages, piquantes, spirituelles, piaffantes et caracolantes à souhait! — « Ni Corneille, ni Bossuet, ni Pascal, ni Racine, ni Rousseau, ni Chateaubriand, ni Lamartine ne me donnent l'idée, même agrandie, embellie, épurée, du Français, tel que je le vois et le connais... Voltaire, lui, nous ressemble. L'esprit moyen de la France est en lui. Un homme plus spirituel qu'intelligent et beaucoup plus intelligent qu'artiste, c'est un Français... Voltaire est léger, décisif et batailleur: c'est un Français... Il est à peu près incapable de métaphysique et de poésie: c'est un Français. » — Autrement dit : expulsez de votre notion de l'esprit français, et Corneille, et Bossuet, et Pascal, et Racine, et Rousseau, et Chateaubriand, et Lamartine, et il vous restera Voltaire. Sans doute; mais de quel droit mutiler ainsi, rétrécir et appauvrir notre conception de l'esprit français? Et si Voltaire est assurément un Français, pourquoi Pascal n'en serait-il pas un autre? « Celui-là n'est guère Français, écrit aujourd'hui M. Faguet, qui cherche en gémissant; mais celui-là est très Français qui affirme fermement ce qu'il n'a pas approfondi, ou qui nie en riant ce qu'il fait le ferme propos de ne pas approfondir. » En d'autres termes, le vrai Français, c'est Voltaire;

et tout ce qui ne ressemble pas à Voltaire n'est pas français. « Le Français, dira-t-il encore, croit avoir tout dit quand il a dit : Je ne comprends pas; et c'est une chose qu'il dit extrêmement vite. » Voltaire, peut-être, et avec lui la plupart des petits bourgeois français dont il est le type supérieur. On a publié récemment de très curieuses *Notes inédites de Voltaire sur la Profession de foi du Vicaire savoyard* (1) : ce sont des réflexions, souvent fort désobligeantes, écrites par le « patriarche » en marge d'un exemplaire de l'*Émile*. « Que faire, — s'écrie Rousseau, après le célèbre passage sur « la vie et la mort de Jésus » qui « sont d'un Dieu, » — que faire au milieu de toutes ces contradictions? Être toujours modeste, respecter en silence ce qu'on ne saurait ni rejeter, ni comprendre. » Et Voltaire d'écrire en marge : « *Si tu ne comprends, rejette.* » Ne le voilà-t-il pas tout entier? Et ce mot n'est-il pas la formule même de sa nature d'esprit? Mais, quoi qu'en dise M. Faguet, tous les Français n'y souscriraient pas. Il y en a qui, contrairement à la pensée de Voltaire, croient avec Pascal que « tout ce qui est incompréhensible ne laisse pas d'être. » Et qui sait si ce ne sont pas les plus nombreux? Et ceux-là estiment que c'est un peu calomnier l'esprit français que de le rabaisser au niveau de celui de Voltaire.

Dirons-nous donc à notre tour que le Français est « essentiellement religieux? » Nous ne le dirons pas, quoique assurément la formule fût peut-être plus voisine de la vérité que la formule contraire. Mais nous dirons simplement que le Français a, par nature, le goût et la passion même de l'apostolat. Le Français est un être essentiellement social; il ne peut vivre et penser pour lui tout seul; il éprouve l'impérieux besoin de faire partager sa conviction par d'autres : il est né apôtre. Et s'il s'est si facilement converti au catholicisme, c'est qu'il a reconnu comme une sorte de convenance intime entre ses instincts les plus profonds et une religion qui faisait de l'apostolat le premier des devoirs. Et cela est si vrai, cette disposition au prosélytisme est chez lui si puissante qu'elle subsiste au sein même de l'incroyance. Quand le Français devient incrédule, son incrédulité a un caractère presque religieux. C'est une foi à rebours. Il faut qu'il la communique et qu'il la répande. Son ardeur de propagande a changé d'objet : elle n'a pas changé d'intensité.

(1) *Annales Jean-Jacques Rousseau*, année 1905. Genève, A. Jullien, p. 272-284. — Ces *Notes inédites* ont été publiées par M. Bernard Rouvier.

On l'a bien vu pendant la période révolutionnaire, et depuis. Le scepticisme souriant, tranquille, discret, l'irréligion « à part soi » n'est pas notre fait. Il nous faut prêcher, combattre, — *fortiter certare et argute loqui*, comme disait déjà César, — il nous faut convertir. Et c'est pourquoi la question religieuse est toujours chez nous à l'ordre du jour, toujours agitée, toujours vivante; et c'est pourquoi aussi l'anticléricalisme est chez nous plus ardent, plus violent que partout ailleurs.

C'est de cet anticléricalisme-là, tel qu'il fleurit en France, que M. Émile Faguet a entrepris d'écrire l'impartiale histoire et de faire la critique. Il le suit depuis ses premières manifestations extérieures jusqu'à notre époque contemporaine, entremêlant, comme il se plaît si souvent à le faire, le récit des faits et l'exposition des idées, de discussions et de réflexions personnelles qui ne sont pas de son livre la partie la moins neuve et la moins intéressante. Est-il besoin de dire que le sujet est abordé et traité par lui avec une entière liberté d'esprit et que les solutions qu'il propose sont inspirées par le plus clairvoyant patriotisme et par le libéralisme le plus sage? « Je pense, nous dit-il, apporter de l'impartialité dans cette étude, n'appartenant à aucune confession religieuse, ni, ce qui est peut-être plus important encore dans l'espèce, à aucun parti politique. » Et, sans partager sur toutes les questions qu'il discute toutes les idées de M. Faguet, on souhaiterait que son livre fût entre les mains de tous nos hommes politiques, pour inspirer leur conduite et leurs votes. On souhaiterait enfin que ce livre contribuât à constituer en France le « parti de modérés très énergiques » qu'appelle de tous ses vœux M. Faguet et qui, s'il se formait, s'il prenait conscience de sa force, qui est celle de la France même, serait sans doute le salut du pays.

De cette histoire, on goûtera vivement les chapitres consacrés par le sagace écrivain à l'étude de l'anticléricalisme au XVIIe et au XVIIIe siècle, et sous la troisième République. On aimera peut-être moins, ou, pour être plus exact, on discutera peut-être davantage les chapitres intermédiaires sur l'anticléricalisme pendant la période révolutionnaire, sous le Consulat et l'Empire, sous la Restauration, sous Louis-Philippe, sous la seconde République et le second Empire. Cela tient, si je ne me trompe, à ce que, dans le premier cas, M. Faguet nous apporte le résultat d'études entièrement personnelles, poursuivies

pendant très longtemps, ou encore d'observations faites au jour le jour sur le vif des événemens contemporains; et que dans le second, — on ne saurait tout savoir, tout lire et tout étudier également, — il a peut-être accordé trop de confiance à un guide que nous croyons peu sûr. Je veux parler du gros livre de M. Debidour sur l'*Histoire des rapports de l'Église et de l'État en France de 1789 à 1870* (1). A notre avis, ce livre, quelque « documenté » qu'il soit, ou paraisse être, est l'un des ouvrages les plus tendancieux et les plus inconsciemment partiaux qu'il y ait sur l'histoire des idées religieuses en France au XIXe siècle. On le dirait écrit pour préparer et pour justifier par avance la séparation de l'Église et de l'État : de fait, c'est là que les auteurs de la loi nouvelle ont puisé la plupart de leurs argumens historiques. En réalité, le livre de M. Debidour serait tout entier à refaire, et à toutes les pages, on y rencontre des erreurs de fait, et surtout d'appréciation qui sont parfois assez grossières. En voici un exemple très significatif : je le choisis entre bien d'autres, parce que, sur ce point, M. Debidour, ce qui m'étonne, a réussi à convaincre M. Faguet.

« Il est assez probable, écrit ce dernier, que presque personne en France ne le désirait [le Concordat de 1802]. Comme M. Debidour l'a fort lumineusement démontré, qui aurait pu le désirer? Ni le clergé constitutionnel, qui n'avait besoin que d'un gouvernement fort; ni le clergé « réfractaire, » qui n'avait besoin que d'un gouvernement libéral qui ne le fusillât point; ni la masse des fidèles, qui n'avait besoin de rien, sinon que les églises fussent ouvertes, et qu'on ne la fouettât point quand elle y allait. » — Pour soutenir ce paradoxe, il faut que M. Debidour ait feuilleté d'une façon bien distraite les journaux, brochures, correspondances et mémoires du temps; il faut qu'il ait bien profondément oublié les ouvrages publiés sur le Concordat auxquels il renvoie lui-même. En fait, le Concordat n'a eu contre lui que les généraux de Bonaparte, les derniers révolutionnaires, le clergé constitutionnel, les idéologues, et quelques protestans comme Mme de Staël, Benjamin Constant et Cuvier, qui avaient rêvé d'une conversion en masse de la France au protestantisme (2). En fait, le Concordat a été désiré, souhaité,

(1) *Histoire des rapports de l'Église et de l'État en France de 1789 à 1870*, par A. Debidour, in-8°; Paris, Félix Alcan, 1898.

(2) Voir là-dessus E. Bégin, *Villers, Mme de Rodde et Mme de Staël*; Isler, *Briefe*

voulu par toute la France catholique (1); et il l'a été, parce que, dans une France qui était concordataire depuis plus de trois siècles, on ne concevait pas d'autre moyen de « légaliser, » pour ainsi dire, l'attachement du pays à sa religion, parce que l'on ne pouvait assurer définitivement la paix religieuse et même sociale, réorganiser l'Église de France, obtenir d'elle, relativement aux « biens nationaux » par exemple, les sacrifices nécessaires, que par une entente officielle et durable avec le Saint-Siège. C'est ce que Bonaparte avait admirablement compris : il n'était pas homme, en pareille matière, à faire œuvre inutile ; il savait bien que la pacification religieuse ne lui vaudrait pas moins de popularité que ses victoires mêmes; il savait bien que c'était là pour lui l'exact équivalent de ce qu'avait été pour Henri IV sa conversion au catholicisme (2). Négocier le Concordat, c'était, à ses yeux, achever la conquête de la France. Et l'enthousiasme universel qui accueillit cette mesure lui prouva surabondamment qu'il ne s'était point trompé, et qu'il avait réalisé le vœu le plus cher, le plus profond et le plus ardent de tout un peuple. Il y a des faits qu'il est peut-être bon, surtout à notre époque, de ne pas laisser travestir.

an Ch. de Villers, et Mme de Staël elle-même, notamment dans ses *Dix années d'exil* (édition Paul Gautier, Plon, p. 52-53), dans ses *Considérations sur la Révolution française*, et dans le curieux écrit *Des circonstances actuelles*, etc., que M. Paul Gautier a fait le premier connaître ici même dans la *Revue* du 1er novembre 1899, et que M. John Viénot vient de publier au complet, à la librairie Fischbacher.

Il est à noter que tous les protestans furent très loin de protester contre le Concordat; plusieurs consistoires de France exprimèrent publiquement leur satisfaction; et dans une lettre officielle « adressée par les ministres du culte protestant à Genève, au citoyen Portalis, » je trouve la remarquable déclaration que voici relativement au catholicisme : « Le sentiment de fraternité et de charité qui nous a fait partager avec l'émotion constante d'une vive douleur les calamités de cette Église, et nous a engagés à soulager comme les autres Églises protestantes, autant que nous l'avons pu, ceux des ministres du culte catholique qui ont cherché un asile dans nos murs, se change maintenant en un sentiment de joie à la vue de l'avenir qui s'ouvre pour cette Église. *Notre vœu le plus ardent serait que toutes les communions chrétiennes n'en formassent avec le temps qu'une seule;* et s'il nous était permis de dire ce que nous pensons sur les statuts relatifs à la grande portion de l'Église chrétienne que nous venons de désigner, nous dirions que l'on ne pouvait ni moins, ni mieux faire. » (*Moniteur universel* du 23 floréal an X.)

(1) Sur tous ces points, les travaux récemment parus sont unanimes : voir notamment ceux de M. Albert Sorel, le livre de l'abbé Sicard, *les Evêques pendant la Révolution*, t. III : *De l'exil au Concordat*, et dans la *Revue* du 15 juin 1903, l'article de M. Georges Goyau sur *les Origines populaires du Concordat*.

(2) Sur cette conversion de Henri IV, M. Faguet a écrit dans son livre (p. 177-178) une page admirable de pénétration et de sens historique, à laquelle je renvoie.

De ce travestissement, M. Faguet n'est point responsable. Et même, je n'ai pas assez dit combien les objections mêmes qu'il provoque, il les rend souvent inutiles par l'empressement avec lequel il rétablit, dans le détail, la réalité des faits qu'il avait tout d'abord paru négliger. Quand d'ailleurs cette étude sur *l'Anticléricalisme* soulèverait plus d'objections encore, et de plus graves, que celles que nous lui avons adressées, il resterait que ce livre est plus, et mieux qu'un livre : c'est un acte de courage, de patriotisme et de raison. Fermement convaincu que « l'anticléricalisme a fait un mal énorme à la France, et qu'il continuera à lui en faire un qui est difficilement calculable, » M. Faguet a écrit son livre pour nous faire toucher du doigt ce mal qui nous mine et pour nous inviter à l'enrayer. Le remède, à ses yeux, nous l'avons dit, c'est la constitution d'un fort parti énergiquement libéral, « chose du reste, ajoute-t-il, qui ne s'est jamais vue, » parti qui imposerait sa volonté pacifiante aux anticléricaux et à leurs adversaires. « C'est donc aux libéraux, conclut-il, à être les plus nombreux. C'est pour en augmenter le nombre que j'ai écrit ces quelques pages, après d'autres, au cas où je pourrais avoir quelque force de persuasion. » L'entreprise était généreuse, et elle est singulièrement opportune. Essayons, à notre tour, en nous aidant du livre de M. Faguet, de nous demander s'il y a un moyen de sortir de l'impasse où l'anticléricalisme de ces dernières années nous a littéralement acculés.

II

L'anticléricalisme français contemporain a des origines ou des causes assez diverses. Il en est, n'hésitons pas à le dire, d'inavouables; et pour s'en convaincre, hélas ! il n'est pas besoin de pénétrer dans le mystère des « loges » et des « ateliers » où s'élaborent toutes les lois persécutrices qu'enregistre ensuite un très docile Parlement ; il suffit de lire au jour le jour le compte rendu des Chambres, de feuilleter de loin en loin les journaux, les brochures ou les livres du parti jacobin. Un bas appétit du pouvoir, un désir effréné, et à peine déguisé, de participer à la grasse curée officielle des honneurs, des sinécures et des places, une soif inextinguible de jouissances matérielles, un désintéressement complet, absolu, de tout ce qui n'est pas la réélection prochaine, et l'espoir qu'en agitant sans cesse « le spectre clérical, » on

sera l'éternel grand homme et l'éternel élu de sa province, ce sont là les nobles sentimens qui s'agitent au fond de l'âme de la plupart de nos modernes terroristes, qui leur dictent leurs votes, et qui bien souvent percent à travers la phraséologie de leurs discours. Je ne m'étonne pas qu'indépendamment du désir qu'ils ont toujours de conserver un bon « tremplin électoral » et du désir qu'ils ont eu de capter, sous une forme ou sous une autre, le « milliard » des congrégations, ils aient tenu à honneur de proscrire moines et moniales ; je ne m'étonne pas qu'ils s'érigent en ennemis personnels de l'Église, de ses dogmes, de sa morale : en effet, leur conception de la vie est tout autre que celle que suggère et qu'impose le catholicisme ; et ils n'ont que faire de la « morale révélée : » n'ont-ils pas « la morale indépendante, » — indépendante surtout de ce qu'ils appellent les préjugés vulgaires ? A bien des égards, l'anticléricalisme est comme une insurrection de toutes les parties fangeuses de la nature humaine contre tout ce qui est règle, abnégation, idéalisme, sacrifice et subordination volontaires de l'être individuel à quelque chose qui le dépasse.

L'anticléricalisme a toutefois des causes, — ou des prétextes, — d'un ordre un peu plus élevé. Il invoque habituellement des raisons politiques et sociales, dont quelques-unes ne laissent pas d'être assez spécieuses. Il reproche à l'Église, — s'il était équitable, il dirait : à certains catholiques, — d'être l'alliée naturelle de ce qu'il appelle « les partis de réaction ; » il l'accuse d'être l'ennemie née du régime que la France, voilà trente-cinq ans, s'est librement donné, et des réformes « démocratiques » qu'il s'efforce d'accomplir ; il l'accuse d'avoir irrémédiablement lié sa cause à celle des monarchies tombées, à celle des intérêts « aristocratiques » ou « bourgeois » que les régimes déchus sont censés représenter. Encore une fois, une accusation de ce genre, dans sa généralité et dans son absolutisme, est fausse, et elle est même calomnieuse. Elle est formellement démentie non seulement par les instructions, les déclarations et les Encycliques de Léon XIII, mais encore par l'histoire exacte, impartiale et complète du catholicisme français depuis 1870. Néanmoins, deux choses sont certaines, qui, par des esprits superficiels ou prévenus, peuvent être exploitées, et le sont tous les jours avec insistance, contre les catholiques français. Il est indéniable, d'une part, que, dans leur ensemble, les catholiques n'ont pas accueilli

les débuts de la troisième République avec la faveur qu'ils ont témoignée à d'autres régimes, la Restauration et le second Empire, par exemple ; et que, trop longtemps, — comme s'ils avaient eu toujours à se louer des monarchies disparues, — ils ont cru inséparables la cause du « trône » et celle de « l'autel. » Et d'autre part, les directions de Léon XIII, si elles ont désarmé bien des hostilités, encouragé bien des initiatives, rassuré bien des consciences, n'ont pas été suivies avec l'unanimité qu'on aurait pu souhaiter. On a fourni ainsi à d'habiles ennemis tous les prétextes qu'ils cherchaient. Ils n'ont eu qu'à rappeler à leurs électeurs, en les exagérant d'ailleurs, toutes les imprudences, les maladresses ou les fautes que les catholiques ont pu commettre au cours des derniers siècles, quand ils étaient les plus forts ; et ils ont fait payer chèrement à ces éternels adversaires de « la société moderne » toutes leurs velléités, anciennes ou récentes, « d'émigration à l'intérieur. » Il faut bien avouer que, à cet égard, tout n'est pas faux dans les accusations dirigées par les anticléricaux contre les catholiques de France.

Et tout n'est pas faux non plus dans les reproches d'ordre intellectuel ou moral que ses ennemis adressent au catholicisme. La grande objection, l'objection classique qu'on lui oppose, — combien n'a-t-elle pas défrayé d'articles, de livres et de discours ! — c'est qu'il est en contradiction irrémédiable, absolue avec la science, et, comme tel, il apparaît, dit-on, à tout esprit de bonne foi, comme une forme manifestement périmée de la pensée humaine. L'objection n'est pas très forte : elle ne saurait émouvoir quiconque a médité la célèbre théorie de Pascal sur les trois « ordres » de réalités et de connaissances, et quiconque, d'autre part, a suivi les discussions instituées en ces dernières années non seulement par des penseurs, mais par des savans contemporains, sur « la critique des sciences. » En fait, ce n'est pas la science, en tant que science, que l'on oppose ainsi à la religion ; c'est la science *interprétée* par une certaine philosophie ; c'est une certaine conception *philosophique*, non *scientifique*, de la science, conception que les savans qui pensent sont de nos jours unanimes à désavouer. Toutefois, cette objection, qui date des Encyclopédistes, comme M. Brunetière l'a très bien montré, a inquiété plus d'un bon, et même plus d'un grand esprit ; Renan et surtout Taine, on le sait, la jugeaient irréfutable ; et l'on conçoit qu'elle fasse encore impression sur des esprits peu au courant

du mouvement des idées. Ayons même la loyauté de reconnaître que, présentée sous une forme un peu moins naïve, elle pourrait être assez embarrassante. A voir, à lire, à entendre beaucoup de catholiques, on se rend compte que leur façon de raisonner, et même de penser, n'est pas d'aujourd'hui : il y a, à n'en pas douter, un écart de plusieurs siècles entre leur « mentalité » et la « mentalité contemporaine. » D'où vient ce singulier phénomène ? Nous n'avons pas à le rechercher ici ; mais le fait est là, et il ne serait que trop facile à prouver. Que de fois, par exemple, dans des sermons de prédicateurs même instruits et distingués, n'entend-on pas développer des argumens qui feraient sourire de simples bacheliers ! Il est même arrivé que l'exemple descendît de plus haut qu'on ne voudrait, et, sous des plumes très justement réputées, on a rencontré des opinions à tout le moins singulières. N'est-ce pas de Mgr d'Hulst qu'est cette appréciation qu'on trouvera sans doute un peu inquiétante : « Les *Pensées* de Pascal, toujours sublimes, souvent fausses, sont presque un mauvais livre ? » Il semble encore que l'on se soit trop souvent fait de l'« orthodoxie » une conception étroite, ombrageuse, inquiète qu'on ait eu peur des « opinions libres, » peur du « laïcisme ; » et des laïques, peur des initiatives hardies et des idées ; et qu'ainsi d'une doctrine essentiellement positive, d'une doctrine de vie par excellence, on n'ait vu et développé que les côtés négatifs. Cela ne s'est pas fait sans dommage. Et l'on conçoit que des esprits, d'ailleurs sincères, mais peu informés, et trop intéressés ou trop prompts à rendre l'Église responsable des fautes de ses fidèles, aient pu conclure à une opposition profonde, irréductible entre le catholicisme et la pensée moderne.

Ce sont là, semble-t-il, les causes principales de l'anticléricalisme français contemporain. Elles ont créé un parti, non pas peut-être très nombreux, mais très énergique, admirablement organisé, et depuis longtemps, pour la lutte électorale, et, en tout cas, à l'heure actuelle, à peu près tout-puissant. Il a le pouvoir en mains, et il en use sans générosité, sans scrupules et sans défaillance. Jamais encore, sauf pendant la période révolutionnaire, l'exploitation et l'oppression d'un grand pays par une minorité, n'avaient été pratiquées avec une pareille impudeur ; jamais encore on n'avait affecté, à l'égard des sentimens vrais d'une nation, un pareil mépris. La France n'est assuré-

ment point « cléricale, » — au sens propre du mot; — mais elle est encore bien moins anticléricale. Et la preuve en est que, sur une question qui aurait pu rallier les suffrages d'un certain nombre d'incroyans simplement libéraux, celle de la séparation de l'Église et de l'État, nos maîtres d'un jour n'ont pas osé, sachant bien d'avance qu'ils seraient désavoués, en appeler au peuple; ils ont décrété la séparation de leur autorité privée; ils n'ont pas reculé devant un véritable coup d'État, espérant bien, — peut-être à tort, — que leurs électeurs ne protesteraient pas contre un fait accompli. Car il ne faut pas oublier que la Chambre actuelle n'a pas même *un quart* de ses membres qui ont été élus sur un programme séparatiste; et combien cette proportion eût-elle baissé encore si un *referendum* eût permis à l'opinion publique de s'exprimer en toute liberté sur une question aussi capitale! Or si, parmi les séparatistes — de théorie tout au moins — il n'y a pas que des anticléricaux, on peut affirmer que l'anticléricalisme est chose à peu près inconnue parmi les antiséparatistes; et, par cette simple statistique, où d'ailleurs on ne tient pas compte des femmes, puisqu'elles ne votent pas, on peut évaluer combien la « réaction anticléricale » est chose artificielle en France, et combien elle répond peu aux dispositions foncières et aux vœux secrets du pays. Mais ne fallait-il pas donner satisfaction à la franc-maçonnerie toute-puissante? Ne fallait-il pas complaire à un ancien clerc que les hasards de la vie politique et la volonté d'un habile avocat, — qu'on essaie vainement de transfigurer en homme d'État, Waldeck-Rousseau, — ont sacré durant près de trois ans président du Conseil? Le mal fait au pays pendant ce temps-là, et dont nous commençons à voir les résultats, est incalculable. Les intérêts de la défense nationale entièrement négligés et même gravement compromis, au moment où il eût été le plus urgent de ramasser toutes ses forces, la guerre civile à la veille d'éclater, et même déjà ouverte : voilà, à voir froidement les faits, les conséquences matérielles de cette dictature anticléricale; et l'on peut se demander combien il faudrait à la France d'un pareil régime pour disparaître entièrement du nombre des nations. Et ce n'est pas tout : nous nous aliénons comme à plaisir toutes les sympathies que nous valait à l'étranger notre titre de puissance catholique; nous perdons peu à peu notre protectorat en Orient, et, comme M. Faguet l'a fait très justement observer, nous détachons de

nous et nous rapprochons de l'Allemagne la catholique Alsace (1). La « troisième France » finira-t-elle par ouvrir les yeux? Finira-t-elle par s'apercevoir qu'on la trompe, qu'on la pille et qu'on travaille à sa ruine? Se débarrassera-t-elle bientôt des fanatiques étroits et violens qui ont surpris sa confiance? Les remplacera-t-elle par ces « modérés très énergiques » dont M. Faguet souhaite énergiquement l'avènement? Nous le saurons dans quelques semaines. Ce pourrait être, en tout cas, un excellent moyen de « solutionner la question cléricale. »

Il y en a peut-être un autre, et celui-là est entre les mains des seuls catholiques. Il consisterait pour eux à s'efforcer, par tous les moyens en leur pouvoir, de ne pas fournir à leurs ennemis les prétextes d'hostilité qu'ils ont trop souvent fournis à ces derniers dans le passé et même dans le présent. Assurément, il n'est pas, ou il n'est guère en leur pouvoir de transformer en sentimens généreux et en idées élevées les passions dont ils sont les victimes, et de convertir en noblesse morale l'habituelle bassesse d'âme de la plupart de leurs persécuteurs. Mais ils peuvent ne pas donner prise aux reproches en partie justifiés qui leur sont adressés, et que nous rappelions tout à l'heure. Ils peuvent, à force de bonne volonté, de courage, de patience, de

(1) On ne saurait trop insister sur les dangers de toute sorte que le fanatisme anticlérical et maçonnique fait courir aux intérêts français. S'il est un fait établi par de nombreux et peu suspects témoignages, c'est bien celui-ci, que partout où pénètrent nos missionnaires, c'est l'influence française qui, pour le plus grand bien du pays, pénètre, se propage et, finalement, s'impose; et pendant bien longtemps, nos ministres les moins « cléricaux » favorisaient au dehors ce qu'ils avaient quelque peine à tolérer en France. On est en train de changer tout cela. Il faut lire à ce sujet les pages puérilement déclamatoires et qui, d'ailleurs, n'articulent aucun fait précis, que M. Foureau a écrites sur la « colonisation des missionnaires, » dans le récent volume où il publie les *Documens scientifiques de la mission saharienne Foureau-Lamy* : « Gambetta, écrit-il, disait autrefois : L'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation. Quant à moi, je suis d'un tout autre avis, et je dis : Les missionnaires et les religieux sont de détestables articles d'exportation; gardons-nous d'en expédier jamais à destination de nos colonies si nous voulons voir s'épanouir et prospérer dans la paix nos possessions d'outre-mer et si nous avons le souci de faire une œuvre profitable à notre pays. » (*D'Alger au Congo par le Tchad*, par F. Foureau, 3e fascicule, in-4°, Paris, Masson, 1905, p. 1169-1171.)

De son côté, l'auteur de l'article *Franc-Maçonnerie* de la *Grande Encyclopédie*, après avoir célébré les « bienfaits » de « la Veuve » « dans les pays latins où elle soutient la lutte contre le cléricalisme, » fait sans ironie la suggestive déclaration suivante : « On peut regretter, dit-il, qu'elle n'ait pas organisé de propagande parmi les races inférieures, et les abandonne à l'action des missionnaires dont les effets sont si contestables. » — On ne saurait mieux faire entendre que les rites maçonniques sont exactement adaptés à la mentalité des nègres du Congo.

charité persévérante, dissiper peu à peu les préjugés dont ils sont l'objet.

En matière politique et sociale, les préventions seront, on peut le craindre, assez longues à faire tomber. Il y a quelque temps, M. Brunetière rappelait ici même quelle faute impardonnable ce serait au catholicisme français de songer à se constituer, ou à se reconstituer en parti politique. Dès 1876, un écrivain anglais (1), M. Hamerton, notait la terreur irraisonnée et puérile, mais d'autant plus profonde, qu'inspirait à nos paysans l'idée d'un retour à l'ancien régime, à la corvée, à la dîme, à tous les abus dont leurs pères avaient pu souffrir. Ce sentiment-là, habilement entretenu et exploité par nos politiciens radicaux, est peut-être dans nos campagnes plus vivace que jamais, et il suffit à expliquer, dans les pays restés très religieux, un grand nombre d'élections à première vue assez surprenantes. Les catholiques, depuis trente-cinq ans, n'ont pas toujours fait tout ce qu'il y avait à faire pour l'extirper. Si, au lendemain de nos désastres, ils avaient loyalement offert, et, au besoin, imposé leur collaboration aux organisateurs du nouveau régime; s'ils s'étaient mis à l'œuvre avec entrain; s'ils avaient résolument adopté et divulgué, s'ils étaient efforcés de réaliser le programme social que quelques-uns des plus généreux et des plus avisés d'entre eux avaient déjà conçu et élaboré (2), s'ils étaient tous allés régulièrement voter, leur situation actuelle ne serait pas ce qu'elle est, et ils auraient fait évanouir bien des injustes méfiances. L'œuvre est à reprendre aujourd'hui, dans des conditions toutes différentes, au total peut-être meilleures. Il faut donc souhaiter que le clergé, d'une manière générale, s'écarte systématiquement de la politique et évite de donner des gages aux partis, surtout à ceux qui déjà ne l'ont que trop souvent compromis aux yeux des masses. Quant aux laïques que la vie publique attire, on suspectera sans doute longtemps encore leur loyalisme; mais s'ils savent être patiens, intervenir et agir avec résolution et avec tact, on finira bien par rendre hommage à la sincérité de leurs convictions et à la générosité

(1) Voyez sur le livre de M. Hamerton, dans la *Revue* du 1er septembre 1890, l'article de M. Jean Bourdeau, *la France et les Français jugés à l'étranger*. L'article a été recueilli dans le volume récent du même auteur, *Poètes et Humoristes de l'Allemagne*, in-16, Hachette.

(2) Voyez à ce sujet le livre de M. Georges Goyau, *le Pape, les Catholiques et la Question sociale*, 3e édition refondue. Paris, Perrin, 1899.

de leur zèle. Tous ensemble enfin, prêtres et laïques, devront être les infatigables représentans et les ardens défenseurs du « droit des humbles. » Dès qu'il s'agira de faire passer dans les mœurs, dans les lois et dans les faits un peu de cette « fraternité » qui est le dernier mot du christianisme, de réaliser plus complètement notre idéal moderne de justice sociale, de répartir plus équitablement entre ceux qui peinent et ceux qui jouissent les charges et les sourires de la vie, il faut que les catholiques soient toujours, et au premier rang, sur la brèche ; il faut qu'à cet égard, ils donnent sans se lasser l'exemple de l'activité, de la bonté, du désintéressement; il faut que d'eux viennent non seulement les collaborations les plus efficaces, mais les initiatives les plus fécondes. Surtout, il faut que toute cette action sociale ne soit inspirée par aucune espèce d'arrière-pensée politique ou d'ambition personnelle. Le pouvoir reviendra, ou ne reviendra pas aux catholiques, peu importe : l'essentiel pour eux est de faire œuvre utile, de remplir intégralement leur vie et leur devoir d'hommes et de citoyens. Il faut que leurs adversaires eux-mêmes sentent que si un jour les catholiques redevenaient les plus forts, s'ils rentraient en possession de la légitime part d'influence qui leur est due dans les affaires générales du pays, ils n'auraient rien à craindre de cette majorité nouvelle, ni « réaction, » ni « Terreur blanche, » ni représailles d'aucune sorte. Les catholiques ne revendiquent aucune espèce de privilège ; ils ne se réclament que du droit commun ; ils sauront respecter les droits d'autrui. M. Combes lui-même pourra finir en paix sa longue et glorieuse carrière ; on le laissera avec sa récente « médaille » présider aux destinées de la Gauche démocratique du Sénat ; on se contentera de ne plus l'appeler à la présidence du Conseil. Les dernières révocations de l'Édit de Nantes doivent être laissées à l'actif des anticléricaux.

La tâche intellectuelle qui s'impose aux catholiques français n'est pas moins urgente que la tâche sociale, et, en un certain sens, elle est peut-être plus essentielle encore. Car, que l'Église catholique ait été dans l'histoire, et qu'elle soit encore de nos jours une institution incomparable, de vie religieuse, d'énergie morale et d'activité sociale, c'est ce que bien des non-croyans d'aujourd'hui admettent de la meilleure grâce du monde ; et Taine, on s'en souvient, a écrit sur ce thème une fort belle page. Mais les mêmes incroyans admettent comme un fait

acquis, évident, qu'il y a une contradiction que rien ne peut effacer ou pallier entre le dogme et la pensée moderne, et c'est ainsi qu'ils expliquent ce qu'ils appellent « l'éloquente médiocrité intellectuelle » des catholiques. S'ils avaient raison, s'il était vrai, et prouvé, que le catholicisme n'est après tout que la philosophie des esprits médiocres, il y aurait donc lieu de se demander si la religion catholique, correspondant à un état encore rudimentaire de civilisation et de culture, n'est pas nécessairement destinée à disparaître de la surface du globe, et à faire place à une doctrine plus épurée, plus large et plus haute. Pour ruiner à tout jamais l'objection dans les esprits, il ne suffira pas de prouver, par d'innombrables exemples, qu'en fait la croyance catholique la plus assurée n'est point inconciliable avec la vie de l'esprit la plus haute, la plus riche, la plus hardie ; il faudra encore et surtout que la pensée catholique reprenne conscience de toutes les ressources cachées de sa tradition, et qu'elle s'incorpore, pour ainsi parler, toutes les vérités découvertes en dehors d'elle, dans tous les ordres de recherches, et qu'elle a trop longtemps affecté d'ignorer. Elle le peut, sans changer sa nature, sans sacrifier aucune des vérités nécessaires ; elle le peut, et elle le doit. Elle le doit, parce que c'est la mission même de l'Église que de pouvoir « remplir tous les besoins » de l'homme de tous les temps ; parce que rien n'est plus conforme à sa tradition séculaire que de s'adapter d'âge en âge, et d'évoluer, et de progresser, et de s'enrichir sans s'altérer ; parce qu'il n'est pas plus difficile pour elle d'absorber, en quelque sorte, la culture moderne qu'il ne l'était aux temps apostoliques de s'assimiler la civilisation gréco-romaine, et, au XIIIe siècle, la philosophie d'Aristote. Quand cette assimilation sera achevée, quand cette remise au courant et au point sera un fait accompli, quand les résultats en auront passé dans l'enseignement et se seront imposés aux esprits les plus divers, aux humbles comme aux « habiles, » alors on s'apercevra qu'on a enfin trouvé, ou retrouvé, ce « pouvoir spirituel » des temps nouveaux, que tant d'esprits généreux et pénétrans du dernier siècle, — M. Faguet l'a très bien montré jadis (1), — ont essayé de constituer, et qu'ils ont été impuissans à fonder. Et peut-être, dans le monde élargi et renouvelé, une « chrétienté » nouvelle se formera-t-elle, où une

(1) Voyez à ce sujet les trois volumes des *Politiques et Moralistes du XIXe siècle.*

humanité plus fortunée que la nôtre retrouvera enfin cet équilibre moral et cette vivante unité de vie spirituelle que nous souffrons surtout d'avoir perdus.

A cette œuvre de rénovation intellectuelle et morale, à cette refonte de la mentalité catholique, nulle part, nous l'avons dit, à l'heure actuelle, on ne travaille plus résolument et plus activement qu'en France. En philosophie, en histoire, en apologétique, des voies nouvelles ont été tentées, ou plutôt, et plus exactement, des traditions fâcheusement oubliées ont été ressaisies et reprises; des efforts ont été faits, des travaux, ont été publiés qui se sont imposés à l'attention des plus prévenus d'entre les incroyans. Les ouvriers de ce mouvement sont trop généreux et trop vraiment chrétiens pour ne pas oublier les suspicions, les dénonciations, les inintelligences et même les injures dont ils ont été l'objet de la part de ceux-là mêmes qu'ils voulaient servir. Ils n'ont qu'à persévérer dans la voie qu'ils ont ouverte. Déjà les initiatives individuelles, déjà les sillons parallèles se rapprochent; déjà les points de convergence se multiplient à l'horizon. On commence à entrevoir le moment où ces tendances communes viendront se grouper et se fondre dans une œuvre d'harmonieuse et puissante synthèse. Il faut souhaiter, pour le bien du pays, pour l'avenir général du catholicisme, que cette œuvre se réalise, que ce *Génie du Christianisme* adapté aux besoins de notre temps trouve un écrivain de forte pensée, de savoir et de talent pour l'écrire. Ce jour-là, l'anticléricalisme doctrinal aura vécu.

VICTOR GIRAUD.

A FÈS

LA JOURNÉE DE PRIÈRE

MATIN DE FÊTE

Fès!... la ville blanche, basse, massive, d'où jaillissent, comme des fûts de palmiers, les minarets fins et rigides, contenue dans son bandeau de pierre crénelé qu'entourent les champs infinis des sépultures... Vision solitaire sous la blancheur lointaine et pure des neiges de l'Atlas, dans la campagne vaste et muette où circulent, vierges de toute voile, de toute rame, les calmes rivières; où nulle vie, nul mouvement, pas même une fumée, n'annonce le fourmillement des vies humaines qui se perpétuent et se multiplient, jamais dénombrées, étrangères au reste du monde, dans la ville fondée par Moulay Idriss.

Aujourd'hui, c'est la fête sainte; celle qui va interrompre le travail, les échanges, pendant sept jours de pieuses réjouissances; la fête de l'Aïd-Kébir.

Sur l'immense plaine gazonnée où l'étroite ceinture de murailles ouvre ses ogives séculaires, un simple petit édicule blanc, très bas, regarde le Levant et reçoit son premier rayon. Il se prolonge en deux lignes de pierre vers le Nord et vers le Sud. Ainsi posé, il a la forme d'un oiseau blanc, au corps un peu gonflé, déployant ses longues ailes. C'est le Msalla, le mur où l'on prie. La tradition qui le fait recouvrir chaque année d'un lait de chaux le veut blanc comme la lumière, plus blanc que la ville blanche, plus blanc que les neiges blanches, plus

blanc que tous les voiles blancs des Fasis prosternés devant « le mur de la prière. » Il barre le sol d'un trait éclatant, simple et net comme une volonté. Pas une broderie, pas une moulure, pas un ornement. Il est là pour ordonner avec force de venir sacrifier et prier. Le soir, quand l'ombre plane sur la ville, adoucit les arêtes des minarets, couvre les basses coupoles des marabouts, éteint les miroitemens des oliviers, revêt de sa douceur la nudité des monts, le petit édicule du Msalla défie la nuit, qu'il éclaire de sa blancheur impérieuse.

Ce matin, le peuple de Fès se rend à l'appel du Msalla. C'est l'heure de la prière, du sacrifice. Depuis bien des jours on s'y prépare, et, par centaines, nous avons vu s'engouffrer dans les portes, à flots dociles et poussiéreux, les troupeaux qui seront immolés aujourd'hui. Chaque Fasi a acheté son mouton. Nous avons vu jusqu'au plus petit artisan marchander soigneusement le sien sur la place. Et les ruelles étaient pleines de « Bons pasteurs, » portant sur leurs épaules les douces brebis dont le sang coulera tout à l'heure.

Mais d'abord il faut monter et se réunir au « mur de la prière. » Sur le peuple blanc qui chemine, la lumière tombe à flots prodigues. Elle élargit le paysage, recule à l'infini les limites des choses. Elle rayonne sur les faïences vertes des portes et des minarets et leur donne des reflets d'émaux. Sur le diadème ocré des murailles, elle révèle les usures lentes des ans, les longues traînées vertes, pareilles à des algues, à des mousses, les plaques que les brûlures du soleil ont irisées comme des nacres et tout le dessin des arabesques qui courent et s'entrelacent au front des ogives. Dans les cintres des portes voûtées et coudées qui s'ouvrent ici sur la plaine, Bâb Mahrouk, Bâb Segma, les Fasis se pressent, flots blancs, tranquilles, religieux. On ne voit que les hommes; les femmes, restées au logis, regardent du haut des terrasses le mouvement de ce matin de fête. Les Fasis cheminent, montent lentement au mur de la prière, traversent la vallée des tombes qui déploie autour de la ville sa ceinture morte et sacrée. Par groupes calmes ils s'assemblent, patriarches à barbes blanches et jeunes seigneurs aux colliers noirs. Juchés sur les mules, les pieds solidement posés sur les larges étriers d'argent, uniformément enroulés dans les voiles fins, tissés ici pour eux dans les souks, ils font un peuple de statues vivantes, si blanches sur le socle des hautes selles de drap écar-

late! Les caïds cossus, venus de leurs proches ou lointains territoires pour rendre leur hommage et présenter leurs dons, chevauchent derrière leurs bannières, entourés de leurs cavaliers. Ils défilent par tribus. On voit là des figures guerrières, tannées et tatouées, aux yeux perçans comme ceux des oiseaux de proie; des boucles noires échappées de la chechia tombent en tire-bouchons sur les cous minces. Ils ont l'aspect à la fois classique et sauvage. Le même mouvement rapide qui chassait sur l'épaule le manteau flottant du cavalier antique rejette hardiment en arrière le burnous qui tombe en plis statuaires et va tout à l'heure s'ouvrir et voler au vent des galops. Ils semblent d'une autre race que celle des modestes et gras citadins. — Le menu peuple chemine à pied. Les longues pièces de laine blanche s'enroulent sur le caftan clair, encapuchonnent la tête, emprisonnent les épaules, font les mouvemens lents, graves et religieux. On dirait des moines silencieux, tout blancs, se rendant à l'église pour chanter matines. Ainsi vont les marchands et les artisans, les ciseleurs de cuivre, les tisserands qui dévident tout le jour, assis dans les échoppes, les laines floconneuses et les lumineux écheveaux de soie luisant comme des toisons d'or dans l'ombre des souks; — et les vendeurs d'odorantes et lointaines épices; et les distributeurs d'eau qui portent sur l'épaule l'outre ruisselante et gonflée et vont par les ruelles agitant leurs sonnailles; et les fgihs, hommes de science, détenteurs de l'esprit du Coran, habiles à en interpréter les textes, que l'on appelle des « hommes de mule » par opposition à l'homme de cheval, à l'homme de poudre, au cavalier agile, ami de la guerre et des rapines. — Tout cela monte au Msalla, du même flot silencieux, sans mêler aucune rumeur à la voix des eaux blanches et bouillonnantes qui sautent en cascades aux portes de la ville et courent dans les jardins et la campagne. Toute cette blancheur des vêtemens reçoit le rayonnement de la lumière matinale qui fait les voiles plus brillans, plus fins, plus transparens. Par les chemins étroits, entre les faisceaux bleutés des lames d'aloès qui bordent les champs d'oliviers, descendent de petites processions blanches. Elles arrivent des rares villages, à peine visibles au flanc des montagnes. Et l'on voit aussi, toujours blanche, — de ce blanc monochrome et pourtant si nuancé, qui peut exprimer la jeunesse des adolescens et la dignité des vieillards, l'opulence comblée des riches et la misère sans espoir de tout ce qui par

l'abandon et la pauvreté semble déjà dans la mort, — on voit la triste procession des mendians, des infirmes, des suppliciés d'autrefois, aux yeux à jamais éteints, des prodigieux loqueteux qui vont aussi à la prière. Sur eux les rudes laines qui ont tant pâti ont la rigidité massive et triste de la pierre, la blancheur morne et terreuse des statues exhumées. Ils sont déjà comme les morts d'un autre âge, dans leurs vieux suaires.

Devant le palais du Sultan, petite ville aux minarets de faïence, close dans ses jardins, les soldats marocains sont rangés. Leur ligne mince comme un fil enclôt le terrain où va se dérouler la scène religieuse; et le long fil serpente au loin, bizarrement bariolé de bleu, de rouge, d'orange, de vert, d'améthyste, de jonquille, et pas un arbre, pas un édifice n'en coupe le dessin. Tout là-bas, on dirait une rangée de boutons d'or. C'est que, pour les soldats réguliers, plus de djellabs blanches, plus de burnous relevés sur l'épaule, plus de souples enroulemens blancs autour de la tête. La tenue européenne a commencé d'entrer ici. C'est l'uniforme : la large culotte bouffante, la courte veste brodée ouverte sur le double gilet. Les couleurs, autrefois, aux premiers jours d'organisation militaire, ont obéi à un semblant d'ordonnance : elles ont classé les régimens, les tabors, indiqué les grades, distingué le *caïd mia* du *caïd reha* et le fantassin de l'artilleur. Mais c'en est fait déjà de ces belles velléités d'ordre et les uniformes des premiers jours ont été bien des fois troqués, vendus, rachetés peut-être pour la parade d'aujourd'hui que l'on veut belle, car il y a là un ministre de France à qui l'on désire donner le spectacle d'une troupe bien disciplinée. Tout ce qui, au pays Maghzen, peut faire pour une heure figure de soldat est là. Seulement les bleus turquoise voisinent mal avec les amarante, et les amarante avec les verts. Ce n'est plus la beauté naturelle des hommes d'Orient; ce n'est que la copie grimaçante de ceux d'Europe. Les visages, les gestes, privés des draperies qui en font décidément la valeur, n'ont plus de grandeur ni de caractère; ils n'ont même plus cette noblesse inconsciente de l'homme primitif se mouvant dans le rythme que lui ont donné l'air natal qu'il respire, ses coutumes, ses rêves. Et ils sont bien loin encore d'évoquer aucune idée d'ordre, de discipline ou de force militaire.

Les hommes, assis sur leurs talons, sous l'œil nonchalant des officiers à cheval chamarrés d'or neuf, les caïds mia, les caïds

reha, organisateurs de la parade, attendent, en fumant de longues pipes minces, le signal de se redresser et de porter arme. Monsieur le ministre de la Guerre, qui, lui, n'a pas dû se plier aux coutumes d'Europe, embarrassé dans ses robes et ses voiles, se hisse péniblement sur son cheval, avec l'aide de ses esclaves. Il passe dans les rangs. Les petits yeux endormis dans le visage gras derrière les grandes lunettes d'or sont satisfaits. Il y a cinq mille hommes, armés, habillés, montés. On le fait dire au petit groupe observateur et incrédule des roumis français.

C'est l'attente longue et patiente ; le silencieux peuple blanc s'est massé aux flancs de la colline, laissant vide la large enceinte que gardent les soldats autour du « mur de la prière. » Là pénètrent un à un des personnages voilés, tous pareils et solennels, monastiquement blancs comme au chapitre d'une cathédrale. Tous vont se prosterner devant le Msalla, tous les fronts s'inclinent devant l'Est éblouissant.

Des centaines de formes prosternées, — une seule nappe blanche, une seule masse où aucune individualité, aucun rang ne se distingue, — semblent couchées en attente sur le sol, devant le petit édicule qui jette aux yeux, par son éclat blanc, la blessure qu'y ferait une lueur d'épée. Les cavaliers des tribus se massent plus loin en phalanges distinctes, chaque groupe autour de son chef et de sa bannière. Là le geste est libre, et libre aussi la fantaisie des harnachemens, des glands, des ceintures, des selles de velours, des tapis de feutre de toutes les nuances superposés en gamme d'arc-en-ciel. Les chevaux portent au front de longues franges de soie de même teinte que la selle et la bride. Les verts doux dominent et les beaux tons orangés. Là tout hennit, frémit, caracole, sent la vie guerrière, la poudre. Tout à coup un essaim blanc traverse la plaine dans un nuage et un jacassement de poudre. C'est la fantasia, brusquement lancée au galop, la nuée d'oiseaux blancs hardis et batailleurs qui s'élance, et s'arrête si brusquement aussi qu'elle laisse dans les yeux l'image d'un éclair.

« Quand vous verrez là-bas, sous l'ogive, se mouvoir cette tache rouge qui est en ce moment au repos, c'est que le Sultan aura paru, » dit une voix. Et les milliers de regards sont tendus vers ces points rouges qui ressemblent à des pavots poussés dans les jardins verts de l'Aguedal. C'est la garde particulière du Sultan. La voici qui se dresse, qui se meut, qui court en dés-

ordre. On dirait une bande de bêtes à Bon Dieu devenues folles. Sous l'ogive une forme blanche est apparue. Des musiques éclatent. Les caïds reha, les caïds mia se redressent sur leurs chevaux, et tous les soldats, jetant leurs pipes, rechaussent précipitamment leurs babouches; les sabres se relèvent en haies étincelantes. Le peuple d'albâtre massé devant le mur de la prière ne détourne pas ses regards et demeure prosterné.

Le jeune Sultan passe dans les rangs de ses troupes et gravit lentement la colline. A la tête de son cortège marche sa garde entièrement revêtue de pourpre ardente, puis ses musiciens, singulièrement enveloppés dans de longues robes étroites et raides, des teintes les plus vives et les plus disparates. Ils sonnent des musiques aigres dans d'étranges trombones. Rien de plus inattendu que cette vision violente et bruyante au milieu de ce que les choses ont ici de discret, d'atténué, de voilé. Une seule note de ces musiques les fait tout de suite reconnaître pour l'une de ces importations étrangères auxquelles l'âme maure, qui les accepte, demeure pourtant indifférente et fermée. Par là, tout européennes qu'elles prétendent être, elles deviennent barbares. Passent ensuite les chevaux sellés et harnachés de velours clair que mènent en main des esclaves, la rangée des étendards dont celui du centre, en soie verte brodée de mystérieux signes d'or, figure l'Étendard du Prophète. Enfin, sur son cheval à robe claire, précédé de la hampe qui porte bien haut sur le ciel, au-dessus des foules, le turban blanc cent fois enroulé, signe sacré de son pouvoir, apparaît Moulay Abd El Azis, descendant de Mahomet, chef des croyans, Sultan du Maghreb, figure papale d'une majesté simple et religieuse dans ses longs vêtemens blancs. A peine si l'ampleur nuageuse des burnous dégage le visage bronzé, doux, aux traits larges, éclairé d'un regard très brillant et très grave. Jolie apparition de jeunesse et de majesté, sans pompe barbare. Moulay Abd El Azis monte un cheval gris, très simplement harnaché à la plus traditionnelle mode marocaine : la haute serija de drap rouge sur les tapis de feutre multicolores. A ses côtés, d'un rythme lent, régulier, les grands esclaves nègres éventent les naseaux du cheval de leurs longs chasse-mouches blancs. Derrière la tête du souverain le grand parasol rouge, doublé de vert, s'éploie haut porté par les esclaves. Il ombre le grave visage, et les blancheurs du burnous. Sur le large espace, il fait une tache flamboyante.

Le jeune cherif simple et blanc chevauche en silence, ses yeux impassibles baissés sur son peuple. Il est suivi de ses ministres, de ses dignitaires, de tout ce qui fait le Maghzen, hommes de toutes races, la plupart fils d'esclaves comme leur maître. Le long cortège défile, les caïds reha, les caïds mia saluent de l'épée baissée. Toutes les têtes, sur les minces files des soldats, s'inclinent pieusement. Mais pas une acclamation, pas un cri. Le silence par lequel ce peuple accueille son seigneur est plein de respect craintif et religieux.

Maintenant le Sultan a mis pied à terre. Il a laissé derrière lui ses escortes, ses esclaves qui gardent en main les chevaux et il s'en va seul, à pied, prendre sa place au lieu de la prière, au milieu des Fasis prosternés. Il se confond avec eux, aucun signe n'indique son rang suprême; on reconnaît seulement la blancheur plus immaculée et comme sacrée de ses vêtemens. L'iman gravit les trois degrés du petit édicule, et, face au peuple, les bras étendus, récite les textes sacrés. Alors toutes ensemble, les blanches figures, si petites dans le large espace sous le ciel infini, s'abaissent et se relèvent suivant une liturgie mystérieuse. Une moisson de fleurs blanches n'est pas plus docile au vent qui passe sur elle et la couche, que ne sont toutes ces têtes voilées lorsqu'elles s'inclinent sous le souffle saint qui tombe des lèvres de l'iman. On pense aux grands frissons qui moirent nos avoines pressées. Ainsi toujours ici les foules, par l'uniformité et la simplicité des gestes, éveillent des idées de nature. Les forces parlent, les hommes s'inclinent sans résistance. Ensemble tous les fronts touchent le sol; ensemble ils se relèvent; ensemble la voix du chef et celle de tout le peuple répondent au pieux appel de l'iman. La grande clameur de prière monte dans l'air transparent, emplit la plaine. Derrière le peuple blanc, les soldats sur leurs longs alignemens prient. Tous les fronts des cavaliers, dans les épaisses phalanges, se courbent sur les cols des chevaux. Pour un moment une immobilité absolue a frappé ce peuple. Les draperies blanches, les longs plis des burnous semblent de marbre, reposés dans un geste éternel. Il n'y a de vivant que le cri de prière qui monte.

C'est une vision d'ordre et de beauté; impression fugitive, mais émouvante et solennelle. Le ciel illimité où s'épand et s'éteint le même appel de ces milliers de voix semble absorber la prière. Prière immuable, universelle qui perd soudain tout

caractère temporaire ou local. Moïse, qui avait vu Dieu dans le buisson ardent et qui avait entendu sa loi au Sinaï, faisait ainsi prier son peuple dans les déserts. La même lumière resplendissante éclairait leurs agenouillemens. Les mêmes cieux sans fond s'ouvraient à leurs voix.

Mais après les rites profonds, communs à tous les hommes, de tous les âges, et qui courbent aussi nos peuples dans nos cathédrales, et les fronts de nos moissonneurs à l'heure où naît et meurt notre lumière d'Occident, voici les coutumes particulières. Selon des rites antiques, le sang va couler, il faut en ce jour de l'Aïd Kebir qu'un mouton soit égorgé dans chaque demeure. Le premier de son peuple, le Sultan, jeune chef de l'Islam, prend le couteau aigu et tranche la gorge d'une victime. Aussitôt accompli le sacrifice, souvenir de celui d'Abraham, des muletiers postés en attente saisissent la pauvre bête pantelante. Ils sautent en selle sur les mules réputées les plus rapides, puis, à toute vitesse fendant la foule tout à l'heure si recueillie, qui maintenant crie et s'excite, ils emportent le mouton expirant. Il faut, sous peine de malheur, qu'il arrive encore vivant à la mosquée de Karaouiyine. Le sang coule à petits ruisseaux par la gorge ouverte. Vite, vite par bonds prodigieux, dans un galop de fantasia, on se précipite. Si le mouton respire encore, lorsqu'il sera jeté sur les marches de la mosquée, alors l'année sera heureuse; s'il est mort, il faut tout craindre. Et la foule qui veut connaître les présages court aussi, folle d'impatience dans son ardente crédulité. Elle excite, par ses cris et ses claquemens de mains, les muletiers à la vitesse. Les femmes posées comme de grands oiseaux blancs sur le rebord des terrasses poussent les « you you » stridens qui invitent à l'espoir. Les petits enfans, sous leurs capuchons rouges, orange, verts, volent comme au soleil une nuée de moucherons étincelans. Le flot en délire s'écrase sous les ogives, dans les ruelles étroites. Quand il a disparu derrière le bandeau ocré, la clameur aiguë et lointaine, le petit sillon de poussière dessine aux oreilles et aux yeux son trajet.

Les présages sont bons. Au moment où elle a été jetée sur le parvis de la mosquée, la victime a eu un dernier sursaut. L'année sera heureuse, des cris jubilans l'annoncent, les muletiers et leur cortège reviennent avec de grands rires joyeux. Et maintenant que le Souverain a obéi au rite, tout chef de famille

accomplit son sacrifice. Le sang jaillit, rougit les mains, les robes blanches, ruisselle dans les ruelles, sur tous les seuils, met la teinte tragique dans les canaux où l'eau claire bouillonnait tout à l'heure. Des milliers et des milliers de moutons sont égorgés dans toutes les demeures, dans toutes les villes, dans toutes les campagnes, dans tout l'Islam. Le riche a envoyé un mouton au pauvre, l'ami à son ami, le maître à ses serviteurs, les chefs des zaouia bienfaisantes en ont reçu pour les malades, et tandis que les canons posés sur la colline jettent sur le sacrifice leur encens de poudre et leurs lourdes fumées, tout le peuple du Prophète offre sa prière de sang.

Quand elle est finie, le Sultan remonte en selle, échangeant contre un cheval harnaché de mauve pâle celui qu'il montait d'abord. Il a rappelé à soi le cortège pourpre de ses gardes, et ses musiques et ses esclaves, les chevaux tenus en main, et l'impérieux bouclier qui défend au soleil de toucher son visage, et le turban enroulé sur la haute hampe. Précédé de tous les signes qui annoncent sa puissance, il va, toujours papalement simple et blanc avec ses ministres et ses dignitaires, vers les phalanges des cavaliers serrées sur la colline. Elles vont lui présenter l'hommage.

Dans le vaste paysage, sous le cirque des monts, des pures neiges lointaines, dans ce vide immense et lumineux de l'espace, la procession blanche va, s'éloigne, devient toute petite. On dirait un petit joujou chatoyant d'où s'échappent les bouffées minces d'aigres musiques, que nous rapporte le vent léger. Une à une, nous avons aperçu les lignes blanches se courber cinq fois devant le chérif tandis que la voix retentissante d'un caïd colossal les dénombrait au maître, tribu par tribu. « Seigneur, voici tes fidèles sujets les Beni Hassen, les Beni Messaouar, voici les Anjera et les Glaoua et les Goundafa, et ceux-ci sont venus depuis Tetouan, et voici ceux du Tafilelt. Ils te saluent. » On a entendu la lointaine clameur de la formule d'hommage et, l'une après l'autre, comme des vagues régulières qui dévalent, les phalanges blanches rendant la main à leurs chevaux, les libres et rapides galops ont dévoré la plaine. Alors le petit joujou chatoyant revient; nous le regardons grandir, reprendre malgré les monts sa majesté auguste. Et maintenant le peuple de Fès se range en cohortes sur son passage, lui fait un chemin triomphal entre deux murailles blanches, véritables stèles humaines. Du

même mouvement toutes les têtes se courbent, et le grand caïd à la voix retentissante les désignant au chérif s'écrie : « Sidna, Sidna mon Seigneur, voici ton peuple, il est à toi. »

Et les blanches stèles vivantes s'inclinent toutes les deux, et toutes les voix répondent : « Sidna, Sidna, oui, tu es notre maître et nous sommes tes enfans. »

Et le Seigneur silencieux et doux pose sur les dociles légions blanches ses yeux impassibles, mais il ne leur accorde qu'un regard. Pas un signe, pas un geste. Tout le long du trajet vers le palais, jusqu'à ce que le Sultan ait pour de longs mois disparu aux yeux de son peuple, les cohortes blanches s'alignent et se courbent. Et toujours vers le Seigneur monte le verset et toujours le répons : « Sidna, Sidna mon Seigneur, regarde ton peuple, il est à toi.

« Oui, mon Seigneur, nous sommes tes enfans et tu es notre maître, » et les voix frêles des enfans portés dans les bras des pères, chantent sur un diapason aigu : « Sidi, Sidi mon Seigneur, tu es le maître de mon père et tu es le maître de son enfant. »

Et maintenant, aux abords du palais, dans la longue cour carrée qui porte le nom de Mechouar, une foule dense s'est massée. C'est là qu'une dernière fois, avant qu'il disparaisse sous l'ogive, les Fasis verront leur pape. Ils veulent suivre des yeux l'auguste forme blanche jusqu'à la dernière seconde. Là se rangent les cavaliers, les soldats, les caïds, les chérifs et les fgihs et les tolbas, et les femmes voilées dans l'épais haïk, étranges statues de pierre dont les yeux dardent des feux ; et les sombres phalanges de Juifs aux bonnets noirs et aux longues lévites, et les troupes d'enfans encapuchonnés qui courent dans la lumière comme des papillons diaprés. Tout se presse ; tout attend une dernière fois. Toutes les selles de velours, toutes les franges de soie claires, tous les caftans roses, verts, orange et les burnous « sucri » légèrement teintés de bleu comme un ciel du matin qui s'éclaire, tout cela dans le quadrilatère exact des murs fauves, chatoie, se déplace, avec les remous de la foule, les sursauts des chevaux impatiens, reçoit et renvoie des reflets de feu. On croirait voir des rayons passer à travers un prisme. Le dessin ferme des créneaux découpe le ciel ardent en broderie précise ; il avive encore l'absolue clarté du ciel. La lumière est comme magnifiée, portée à son dernier degré de puissance : elle est à l'état de passion véhémente. Elle perce tous les neigeux et trans-

parens voiles blancs sous lesquels s'atténuaient les étoffes colorées. Elle révèle toute l'intensité des verts qui ruissellent comme des nappes d'émeraudes, des verts rayonnans et d'autres profonds comme ceux de nos molles prairies. Il en est de chauds comme des flammes ; et il y a des verts fins, légers, presque spirituels comme la dernière lueur d'un ciel de couchant. Elle illumine d'un éclat extraordinaire les myriades et myriades d'yeux graves qui absorbent et se renvoient toute l'éblouissante clarté de ce matin triomphal. Les yeux des femmes dardent leurs feux solitaires sur l'uniforme et mate blancheur des haïks et les yeux des enfans ont l'éclair rapide d'un miroir qu'un rayon brûlant a frappé. Tout ce qu'il y a d'éclat dans cette fête se renouvelle et se multiplie dans les jeunes et rieuses prunelles.

Et lorsqu'une dernière fois sous le rouge disque flamboyant, dans l'étincellement des sabres qui saluent, la jeune figure souveraine passe et regarde son peuple, les myriades de têtes s'inclinent comme chez nous au passage de la procession. Un instant de silence religieux plane, mais les femmes lancent aussitôt leurs « you you » pareils aux appels jubilans d'oiseaux perdus dans les cieux. Toutes les voix alors d'une seule clameur proclament l'obéissance. En une seule masse, comme une sombre vague d'orage qui croule, le flot noir des lévites juives s'est aussi prosterné et les voix d'Israël mêlées à celles du peuple blanc psalmodient aussi le répons : « Sidna, Sidna, tu es le maître et nous sommes tes enfans. » Ils le répètent comme en une litanie d'église, et cet hommage direct, religieux, annuellement répété, du peuple qui s'offre lui-même rejoint encore par ce qu'il exprime d'éternel le plus antique passé. Dans l'impassibilité même du jeune souverain il y a comme une obéissance au rite tel que ses pères de tous les âges l'ont accompli, et dont lui-même est le sujet, au rite absolu que lui impose la volonté des siècles. Au centre de son cortège, derrière l'étendard du Prophète lourd des mystérieux signes d'or, dans sa majesté muette et douce, ombrée du disque flamboyant, il est aussi soumis que l'humble sujet qui se prosterne. Et le chef, qui a reçu l'hommage, est l'exact et obéissant serviteur de la loi comme ceux qui l'ont rendu.

On parle du moins ici d'une vision, d'une apparence, d'un instant. Ce n'est pas que cette apparence réponde à des réalités permanentes, et pourtant si elle est trompeuse elle n'est pas

mensongère. Pour quelques heures le chérif et son peuple ont vraiment lu ensemble dans ce livre de vie qu'écrivent au cours des siècles les coutumes et les traditions. Ils en ont répété à commune voix un verset, avec sincérité, avec piété, avec scrupule et respect sous les cieux grands ouverts. Ils ont communié avec leur passé rituel, et les yeux étrangers qui les observaient aujourd'hui ont senti la force religieuse qui anime leur être, ont vu passer le souffle qui explique leur vie. L'heure de la prière, quand tout le peuple blanc s'est couché sur la terre comme s'incline une moisson de fleurs; l'heure de l'hommage, quand toutes les rudes têtes guerrières se sont courbées devant celui qui se nomme lui-même le chef de l'Islam, et que les stèles animées se sont inclinées dans la salutation rituelle, ont exprimé, en même temps que l'appel de toute l'humanité présente et passée vers les dieux invisibles, l'obéissance particulière de l'Islam a celui qui lui a donné sa foi, qui, de génération en génération, se perpétue et qui se nomme aujourd'hui, pour le Moghreb, Moulay Abd El Azis, fils du Prophète.

FIN DE JOUR

L'après-midi a été claire et légère. Les Fasis sont en réjouissances; on a festoyé autour du mouton. Pour les seigneurs on l'a rôti tout entier, au-dessus d'un brasier de bois allumé à même la terre; les esclaves l'ont apporté embroché sur un grand pieu de bois; et les doigts experts, agiles comme des couteaux, ont délicatement levé les chairs, choisi les « morceaux » délicats, déchiré les peaux croustillantes du « méchoui. » D'autres, moins riches, se sont réservé encore bien des jours de festin autour du mouton, et les petites gens se débitent à eux-mêmes leur pieuse proie jour à jour, morceau à morceau. Le serviteur Mohammed, fier d'expliquer aux ignorans les rites réguliers de ce partage, raconte comme, avec sa femme et ses « petits, » il a mangé ce matin la tête, seulement la tête, demain « moi mangera le foie; après », dit-il, « faire bouillir, bouillir dans la marmite, mettre dans un grand pot et garder jusqu'à la fin de l'hiver. » Le serviteur Mohammed a ses habits de fête, et l'orgueil de ces rites magnifiques, auxquels nous lui demandons de nous initier, éclate sur son grave visage aux lignes précises. Les fêtes vont durer six jours et voici la fin du premier. Plus d'échanges,

plus de marchés, plus d'intrigues, plus de politique. On se visite, on se complimente. Que de blancheurs neigeuses dans les minces ruelles ! On rencontre les vizirs et leurs khalifas, et quels sourires enchanteurs on échange, et combien sont loin les soucieuses discussions des réformes ! Ils passent, et on croit avoir vu une nuée d'archanges. Les burnous bleutés étaient célestes et les incertaines transparences vertes ou rosées, si subtilement méditées, laissaient un trouble d'apparition. On voit passer de fins vieillards qu'on n'avait pas encore aperçus, qui ne sortent que pour ces solennités. Les voiles neigeux les enveloppent de plis statuaires, les rendent pareils à de fragiles et précieuses figurines qui se mettraient à parler, à se mouvoir comme dans un conte. Ce petit vieillard aux joues roses qui passait ce matin, qui semblait si vieux, vieux au delà du temps, avec son visage plissé et rosé, sa longue barbe neigeuse, ses minces épaules bandées dans les voiles, semblait un vieux génie de légende, une légende sereine. Rien du sombre Moghreb. Il ferait un charmant bonhomme Noël, descendrait sans bruit comme une ombre blanche par la cheminée. Il va, trottinant sur sa mule blanche conduite par deux nègres placides ; il trouve son chemin comme une fourmi dans sa fourmilière à travers le lacis inextricable des ruelles ; il sait le secret de toutes les petites rainures de pierre, enchevêtrées au bas des murailles, sévères voiles qui ne nous ouvrent pas leur clôture de pierre. Le petit vieillard va, il longe des jardins ; sa mule blanche, d'instinct sûr et docile, s'arrête, et les esclaves noirs font toc-toc. Une porte petite et basse s'ouvre comme une trappe, se referme sans bruit. Et il y aura encore dans le jardin d'orangers bien des sentiers obscurs et embrouillés avant que le visiteur arrive à la demeure souvent splendide où se déroule, jalousement cachée, l'invisible vie de famille. Les yeux étrangers ne verront pas l'accueil fait au petit vieillard, et pourtant l'hospitatité algérienne qui a souvent accueilli à Fès le roumi français nous a donné bien des fois la vision des hôtes réunis dans l'étroite et longue salle lambrissée de faïences ; et nous savons bien comment, laissant les babouches à la porte ou sur le seuil des épais tapis, nos citoyens de Fès vont s'asseoir en rond, les genoux repliés sur ces minces divans que les mains des femmes invisibles ont recouverts des broderies patientes de leurs longs loisirs.

Les bonnes esclaves vont entrer sans bruit. Jeunes juives

ou joyeuses négresses, elles apporteront le grand plateau de cuivre où se dressent les petites théières pointues, le grand samovar de cuivre. Le maître de céans, avec une courtoisie attentive et grave, dosera au goût de ses hôtes le thé vert, les feuilles de menthe fraîche, les morceaux de sucre. Dans les brûle-parfums de cuivre ajouré où rougeoient des tisons, on jettera des grains de précieux bois d'aloès, et on se passera lentement à la ronde la petite sphère odorante et enflammée d'où montent les fumées. On la couvera sous les voiles entr'ouverts pour s'imprégner de ses parfums. Les têtes penchées sur la cassolette, les yeux clos, les narines ouvertes en aspireront dévotement les vapeurs qui mettent leur buée sur les êtres et sur les choses. Puis on tirera de leurs étuis les longues et minces pipes de kif. La chambre s'emplit des brouillards parfumés qui appellent le silence et les rêves. Un jeune homme accordera son luth, par petits tâtonnemens lents qui jettent dans le lourd silence comme des gémissemens. Nul ne sera impatient. Les plaintes du luth cherchant péniblement son accord s'apaiseront lentement. Alors une jeune voix posera une chanson basse et rapide sur ces battemens du luth qui sont un rythme plus qu'une musique, quelque chose comme un battement d'ailes strident, à peine plus nuancé, à peine plus mélodique que le chant des cigales par les clairs jours d'été. Dans l'épaississement graduel des fumées parfumées, les petites tasses de thé vert imprégné de menthe se renouvellent et circulent, la voix jeune et grave s'arrête, reprend, au gré de son rêve. Son luth lui répond, ils évoquent, pour les hôtes devenus comme des ombres dans la fumée, les délices d'une « promenade dans un jardin fleuri, » les senteurs d'orangers, les fleurs d'amandiers, et l'autre musique, celle au bruit de laquelle toute la triste Fès s'anime, respire et vit, la musique éternelle des eaux.

Ainsi passeront les heures. Aux portes de la ville, sur les bords de l'Oued-Fès, sous la grande arche d'où s'élancent les grandes lianes amoureuses, d'autres amis des « jardins fleuris » ont apporté leur thé vert, leur samovar, leur poignée de menthe. Couchés sur la prairie, ils écoutent chanter leur bouilloire. Ils se taisent aussi. Leurs yeux suivent la course rapide et sonore de l'eau prodigue qui jaillit ici hors de son lit en mousses, en fusées, en cascades impatientes qui sautent et sonnent sur les roches polies, retombent avec de joyeux bruits de grelots.

Quelle vie! quelle ardeur! quelle clarté! l'élan bondissant des lianes, la course éternelle des eaux, la palpitation chaude du jour, sont ici les vraies créatures de vie. Les hommes étonnés regardent, couchés sur les millions de petites fleurs blanches, visibles seulement par leur masse, qui ouvrent leurs minuscules corolles au souffle de ce premier printemps, et font aux amis du « jardin fleuri « un tapis plus fin qu'aucune soie persane.

Sous la grande arche, on a aussi apporté les vieux fusils incrustés d'ivoire, longs et minces comme des roseaux. On tire à la cible. Les détonations se répercutent sur les vieilles et tremblantes murailles, font trembler les pierres mal assemblées sur les tombes.

Mais, pour le Fasi, le jardin préféré à tous, le vrai jardin de ses loisirs, de son silence, de ses rêves, est dans les grands cimetières. C'est là surtout, dans la vallée des morts, qu'il aime à porter son samovar, son luth, ses aigres pipeaux; il y retrouve ses compagnons de silence. C'est là qu'on s'assemble et que les yeux noirs emplis de stupeur solennelle regardent sans lassitude, sans fin, les jeux changeans du jour et du soir. Quand nous passons, nous croyons dans les groupes immobiles et blancs, voir les morts, levés de leurs tombes mal closes, regarder encore une fois les choses qui leur furent familières. Quelques petits édicules, au toit vert renflé en coupole, s'appellent marabouts; la piété publique les a élevés sur les restes d'un « saint » vénéré : ils sont épars au hasard dans la vallée désolée, au milieu des pierres roulantes, des herbes sauvages, parfumées de menthes et d'absinthes, qui verdissent les vieilles tombes. Aux marabouts on demande un peu d'ombre, c'est à leur abri qu'on s'assied, qu'on embrasse du regard les innombrables sépultures qui ne portent pas un nom, pas une date, toutes semblables, toutes muettes, les anciennes et les nouvelles, les riches, les pauvres. Elles emplissent la vallée, montent innombrables sur la colline, envahissent la campagne. Les dernières se confondent avec les pierres des champs et des chemins. Nul effort vers la durée; le plus souvent une mince bordure de pierres gauchement assemblées autour du tumulus allongé qui garde la forme humaine, précise seule l'endroit où un peu de terre s'est soulevé, a reçu un corps et en a gardé un petit remous. Et ce petit remous mille fois renouvelé met sur toute la campagne son ondulation mortuaire.

Mais point de tristesse chez les morts. Nulle limite, nulle secrète prévention ne les sépare de leurs frères vivans. Ils dorment au sein même de la vie et de la nature, et si les insouciantes mains qui les ont si facilement rendus à la terre ne leur ont pas élevé de stèles funéraires, les iris et les grandes asphodèles, impatientes du jour en ce bouillonnant printemps ont vite percé le sol, écarté de leurs doigts ardens et veloutés ces pierres qui leur bouchaient le jour, et on les voit monter vers la lumière en touffes pressées, couvrant les morts de linceuls parfumés. Et la vallée des morts est le vrai « jardin fleuri » du Fasi. Le pâtre y chemine avec ses troupeaux. Les chevreaux y font leurs gambades, y piétinent dans leur avidité dévorante leurs bonnes mères chèvres qui tendent, couchées sur le flanc, leurs mamelles vidées à grands traits sous les sucées impérieuses. Avec leurs oreilles dressées, leurs barbiches naissantes, la légèreté de leurs petits pieds fourchus, ils ont l'air, les petits chevreaux, de jeunes démons aux aguets. Au moindre bruit, ils frémissent, détalent, on les voit se dresser en attente sur les tombes. Les immobiles fumeurs de kif, couchés sur la roche, suivent leurs ébats, croient voir les « djnoun » qui apparaissent dans les fumées du bois d'aloès lorsqu'on l'a émietté sur les brûle-parfums ajourés.

Les grands bœufs aux taches brunes couchent les fleurs sous leurs pas pesans.

Le soir vient, et de tous côtés les flâneurs, les rêveurs, arrivent dans les champs des tombes. C'est l'heure préférée. Les jeunes femmes voilées, portant leurs marmots sur les reins, montent aussi. Au hasard, sans aucune idée de culte envers les morts, on s'assemble aux abords des tombes. On écoute de vagues musiques qui s'éparpillent dans les bruits de la nature comme les monotones murmures d'eau, les insaisissables souffles du vent, des musiques à peine humaines, à peine séparées de la voix naturelle des choses. Elles s'égrènent lentement en une simple résonance de vie élémentaire, les mêmes qu'eût pu chanter Abel s'il avait déjà un pipeau, les mêmes qu'ont entendues tous ceux qui dorment ici sans ordre, sans nom, sous les fleurs, et dont ils ont eux-mêmes battu les rythmes simples dans ces mêmes champs que de plus anciennes tombes faisaient déjà rocheux, sous ces mêmes lignes de montagnes qui découpent leurs neiges sur le ciel pâle. Et, de même, ce soir, ceux qui

sont là, réunis au-dessus des morts, semblent vivre si peu, et la mort paraît devoir leur être si légère et si indifférente qu'à peine seront-ils moins immobiles quand ils seront venus ici, beaucoup, beaucoup de soirs, attendre la mort du jour, et que sur eux aussi se sera fait le petit remous dont les iris effaceront la trace. Ils regardent le paysage, l'espace. Si vous passez à la bonne heure, quand la lumière tombe d'aplomb, dévorant les pierres, assoiffant les fleurs, ils sont là, formes blanches, statues de sépulcre sur les tombeaux ; et si vous passez encore beaucoup plus tard, quand l'or, puis la grisaille du soir allège les formes et les teintes, ils sont là toujours. Mais alors ils n'ont plus la précision dense des statues. Sans les battemens de leurs luths et de leurs tambourins, on les prendrait pour des fantômes voilés d'ombre, de mortelle tristesse. Ils suivent encore les grands cercles que tracent les cigognes sur le ciel du soir. A la cime d'une mosquée, l'une d'elles a bâti son nid colossal que l'on repère de partout, qui fait une seconde coupole à la faïence opaline du vieux minaret. Elle l'a posé là, paille à paille, voici des années. Elle y revient à chaque printemps. Cette année, elle était là avant toutes les autres, et pendant quelques jours on l'a vue planer sur la ville comme un génie. Le soir, quand, ses ailes repliées, elle dort dans l'ombre, elle est de toutes les choses la plus proche des nues. Oiseau sacré, le minaret la porte comme une offrande. La voici qui se dresse sur son grand nid, éploie ses ailes, jette dans l'espace d'un élan son corps étroit et rigide comme la coque d'un vaisseau conduit au rythme régulier de ses grandes voiles. Elle plane, solitaire et souveraine, tournoie au-dessus des tombes et vient errer aussi dans le champ sépulcral. Plus d'un regard morne et grave suit la forme familière.

Dans le désert des tombes, on voit aussi les vieux amandiers qui accomplissent aujourd'hui le miracle de leur floraison. Ils abritent quelque marabout plus sacré, ils se mêlent aux oliviers. Et ils enlacent leurs bouquets éblouissans près des vieux tombeaux des rois Merinides, sur la colline où l'on voit la ville se développer tout entière, dans son silence et son mystère, comme un ossuaire blanc où toutes les clameurs de vie sont éteintes. Ces royales sépultures qui dominent toutes les autres, éventrées, évidées comme des troncs d'arbres trop vieux, semblent, le soir, des arches d'or dans la campagne, arches fragiles

que le temps émiette chaque jour. Mais si les rois anciens entendent tomber pierre à pierre, et dans l'usure des ans ce qui fut le monument de leur gloire, ils doivent sentir au-dessus de leurs têtes la floraison des amandiers, des cerisiers sauvages, dont la vie rajeunie, exubérante de grâce et de beauté retentit profondément dans le sol couleur de sang et fait frémir jusqu'aux derniers fils des racines et jusqu'aux morts.

Les vieux amandiers s'épanouissent dans la clarté en miraculeuses gerbes d'un rose blanc, d'un blanc rose. Si délicates, si fragiles qu'on les regarde avec un frisson, et qu'on sent déjà avec un regret que c'est une réussite de grâce et de délicatesse trop parfaite, et que demain elles ne seront plus. Enfans adorées du printemps qui tisse autour d'elles ces robes de lumière irisée, elles évoquent sur la douceur pâle et bleutée des aloès et des oliviers, des visions bienheureuses de Paradis. Fleurs d'amandiers, fleurs de cerisiers épanouis en ce soir de printemps, vivans pour un jour, et qui laisseront tomber demain leur neige nacrée, elles montent en invraisemblables fusées. Sur le ciel immaculé, leur jubilation éclate comme un chant. Dans les cimetières, dans la campagne, l'œil suit les vieux arbres transfigurés, isolés, éblouissans comme dans une nuit d'été les feux de la Saint-Jean. Au milieu d'un champ, au détour d'un chemin caillouteux, au bord d'une fontaine, ou dans le lit ronceux d'un ruisseau desséché, ils surgissent comme des créatures d'un autre monde; les plus lointains sont lumineux comme la première étoile qu'ils touchent de leurs fils roses. Ils semblent s'appeler, se répondre et chanter pour eux seuls des hymnes de fête. Leurs jaillissemens ont la légèreté des eaux bouillonnantes, l'ardeur des flammes, ils expriment sur ce sol de mort ce qui est invisible ici, ce que peut-être nos éternels rêveurs assis sur les tombes retrouvent le soir chez eux au cœur caché du silencieux ossuaire : la jeunesse, la grâce, la joie, le frémissant appel à la vie, l'espoir passionné du bonheur. En nul endroit ils ne font sentir leur allégresse éphémère, comme ici dans la grande vallée chaotique des morts. Ce soir leur neige parfumée tombe déjà à flocons lents, légers sur les tombes.

Avant que la nuit vienne, il faut pourtant laisser les cimetières à leur solitude. C'est l'heure des pillards. Les hardis cavaliers du Bled Siba rôdent autour des troupeaux, et ils savent les refuges de la montagne où les réguliers marocains ne les pour-

suivront pas. On peut les croiser sur la route sans frisson. Ils sont drapés dans leurs laines blanches aussi pacifiquement que les cavaliers des Panathénées; ils semblent revenir d'une promenade au bord de l'Oued; ils font semblant d'amener des moutons pour le marché de demain. Mais peut-être portent-ils comme fusils, non plus les longs roseaux incrustés d'ivoire, mais de bonnes carabines Gras qui déjà ont abattu plus d'un homme. Contre eux les neuf portes ogivales vont fermer leurs lourds battans et leurs loquets fantastiques dont le poids tuerait un homme, mais que l'habileté d'un enfant ouvrirait. Et par tous les chemins ouverts sur la campagne, on voit rentrer les laboureurs qui portent sur leurs épaules les socs de bois des charrues. Les pâtres ramènent les brebis dociles, les bonnes mères chèvres et les bandes de diablotins noirs qui ont gambadé tout le jour. Enfin! les éternels rêveurs des cimetières aux grands regards lustrés se lèvent et retournent lentement vers la ville. C'est qu'elle est ici l'asile nécessaire. Derrière ses remparts on s'abrite vraiment des surprises de la nuit. Aussi hors des murailles, pas un faubourg, pas un douar, pas une habitation isolée. Elles tendent leur bandeau juste qui limite strictement la vie. Et ce soir, tout ce qui se meut, tout ce qui respire, laboureurs, artisans, pâtres, troupeaux, du même flot tranquille, descend, converge vers les remparts. C'est comme une migration d'oiseaux mus par les mêmes instincts, les mêmes besoins. Les grandes nuées de vanneaux, de martinets que l'on voit passer sur le ciel en masses denses ne sont pas plus dociles à la voix secrète qui les a fait s'élancer tous vers le même point de l'espace. Cette rentrée du soir se fait ainsi en grandes processions blanches, lentes, calmes sur le sol qui se dore, entre les haies d'aloès, le long des champs d'oliviers. Les rares étrangers aussi se hâtent, les roumis qui savent que même pour ceux qui se sont montrés leurs amis, c'est l'heure de la tentation meurtrière. Le même cavalier qui se penchait ce matin sur son cheval en me souhaitant un bonjour si ouvert et gracieux peut ce soir s'incliner encore dans le même geste séduisant. Il peut me tendre la main et je lui donnerai la mienne; il l'attirera si vivement à lui que je me pencherai en avant et, de sa main restée libre, il me frappera d'un coup de poignard. Point par haine, mais au contraire par indifférence, et parce que mon cheval lui plaît. Ma vie ne lui représente rien, ni ma mort non plus : que l'ennui de porter un

corps à la nuit close à travers les bois d'oliviers jusqu'au fleuve Sebou dont les eaux feront sur lui aussi leur petit remous, et le rouleront jusqu'à l'Atlantique. Car aucun habitant des villages ne donnera l'asile d'une fosse au corps du roumi. Et si ce n'est pas moi, ce sera aussi bien le riche marchand musulman qui revient des villes de la côte, portant dans son sac de cuir brodé les écus d'argent contre lesquels il a échangé ses troupeaux. Et je me hâte, malgré la beauté toujours plus grande, plus dorée, plus triste des tombeaux, des chemins bleutés, des vallées au sol couleur d'argent, et malgré le regret de laisser neiger sans moi au vent du soir mes fleurs d'amandiers. La lumière qui rase la terre en éclaire tous les accidens, toutes les saillies, alors que le ciel a déjà pâli au zénith et ne flamboie plus qu'au couchant derrière le massif du Zerhoun. Je revois dans des tonalités plus intenses où des flammes d'or semblent courir, les prairies où s'ouvrent comme des yeux jeunes les liserons bleus, mes tapis de petites fleurs blanches au cœur d'or. Les buveurs de thé, les joueurs de luth, les souffleurs de pipeaux n'y sont plus couchés. Quand le coup de canon tonne et annonce la disparition du soleil, les moueddins aux sommets des minarets qui appellent tous ensemble les fidèles à la prière, ne voient plus que la campagne vide, les tombes sans nombre. La cigogne aussi a regagné son aire, si grande que les petits martinets, les alouettes huppées viennent abriter leurs petits nids dans le sien, dans l'épaisseur des bords recourbés.

Les lourdes portes extérieures sont closes et les remparts serrent maintenant leur anneau fermé autour de ces milliers de vies humaines qu'en des hypothèses peu vérifiables notre curiosité d'étrangers dénombre toujours. S'il est des retardataires, ils se collent aux portes près des gardes qui veillent, et là ils attendront le jour. Par surcroît de prévoyance, les dix-huit quartiers de la ville vont aussi s'isoler les uns des autres par des portes intérieures qui se ferment pour la nuit. Cela fera comme autant de petites villes séparées, protégées les unes contre les autres. Aussi chacun se hâte de regagner son logis. On voit passer les jeunes meuniers enfarinés, pareils à de petits pierrots sérieux. Ils trottinent, drôlement juchés sur l'arrière-croupe des petits ânons qu'ils battent de leurs pieds nus. Dans leur hâte de passer les portes avant qu'il soit trop tard, ils se bousculent, les petits meuniers; quand leurs ânons se cognent nez contre nez aux

tournans aigus des ruelles, ils se mettent en colère, ils font voler leurs bâtons. Mais le croisement est impossible; toutes les imprécations du monde ne feront pas la ruelle plus large et les petits pierrots fâchés s'en vont à reculons chercher un autre tournant. Les barbiers, les tailleurs, les vanneurs, les raccommodeurs de babouches, les vendeurs d'épices sautent à bas des stalles qui leur servent d'échoppe, où ils ont été repliés sur les talons tout le jour. Tout s'arrête, les bateleurs qui s'escrimaient sur la grande place de Bou-jéloud, avec leurs longs fleurets de bois et les conteurs d'histoire qui tenaient un quadruple rang d'auditeurs suspendus à l'anneau sans fin de leurs récits, et les jeunes garçons, vêtus en jeunes filles, parés de robes blanches et d'anneaux dorés, qui mimaient des danses langoureuses coupées de grands éclats de rire. Les éternels fainéans qui dévident les heures dans cette oisiveté qui nous semble suppliciante, se relèvent enfin, abandonnent ces grands murs contre lesquels ils demeurent collés du matin au soir sans un geste et sans une pensée, dans cette stupeur mystérieuse qui donne à leurs regards un lustre sans flamme; ils s'orientent aussi vers les gîtes de la nuit, on les voit, dans leur marche indolente, se bousculer aux laboureurs, aux troupeaux qui rentrent. Et, petit à petit, la fourmilière se vide, le flot vivant s'échappe, on ne voit pas bien par quelles issues. On sait seulement que la nuit le reflue là, derrière les murs de pisé, voile de pierre cent fois replié, blanche et sévère clôture qui ne trahit guère le secret de vie intérieure, que l'on voit quelquefois tisser lentement au rythme traînant des mélopées aussi mortellement tristes que les chants funéraires. Les maçons ici, quand ils battent de leurs marteaux de bois les hautes murailles sans fenêtres, ont l'air de sceller des tombeaux. Et les demeures que nous savons fastueuses semblent seulement des sarcophages plus cachés encore, plus grands et plus blancs.

A présent, tout ce qui a une maison, une tente, une petite loque de toile tendue sur deux bâtons, et tous les esclaves, tous les troupeaux, et même les petits ânons meurtris, aux plaies saignantes, qui ont tant peiné tout le jour, tout est blotti pour la nuit. Mais on devine encore, accroupies au fond des froides rainures de pierre, des êtres innommables, aux chairs déjà rongées ou pourries, ensevelis sous des haillons sans forme, sans couleur, teintés seulement d'usure, de misère et de mort. Avec leurs têtes collées au sol, sous le capuchon rabattu, ils ne se distinguent

presque plus de la terre à laquelle ils demandent le repos. On croit voir un petit tumulus, un mort oublié. Le cheval qui passe s'inquiète, flaire, frôle du pied la forme prostrée; alors, sous l'ensevelissement des haillons une voix monte morte, étouffée, une voix comme de dessous la terre, qui psalmodie encore l'invocation à Moulay Idriss, l'appel à la charité du seigneur qui passe : « Allah, allah, allarebbi. » Et si on laisse tomber un grisch dans cette cendre de la nuit, sera-t-il seulement aperçu, ramassé? La forme écroulée qui s'est révélée humaine était sans regard, sans mouvement, abîmée dans sa détresse indicible, dans la mort.

Tout s'est tu. On n'entend même plus, si on passe au seuil des mosquées, les grands bourdonnemens de prière; et, avant que les mois soient devenus plus chauds, nous ne devinerons pas, le soir, sur les terrasses la vie jeune et bavarde des femmes, leurs robes éclatantes qui chatoient dans l'ombre, les voiles lamés d'or, les enroulemens de perles sur les cous robustes. Les grands sarcophages sont bien clos. La nuit est venue et la lune monte sur le grand ossuaire. Pas un son de la vie des hommes, pas une lueur : on dirait une ville d'autrefois, exhumée après des siècles de mort dans un paysage oublié. On n'entend que le bruissement des eaux sous les roues des moulins, dans les étroits lits de faïence sous les orangers, les eaux claires, vivantes, jaillissantes, qui racontent partout et toujours combien ici la nature prime la vie humaine, au moins pour ce qu'on a appelé ici « les yeux étrangers. » Car le jour qui s'éteint n'a révélé au roumi que des apparences, des jeux de lumières, des ombres, des chants, des parfums. Il n'a rien éclairé de cette vie intérieure du peuple caché. La jeunesse de l'amandier en fleurs nous est moins mystérieuse que celle de ces jeunes gens dont les parens célèbrent ce soir les fiançailles au sanctuaire de Moulay Idriss, et qui se marieront dans quinze jours en longs rites transmis d'âge en âge. La forme rigide que nous voyions porter ce matin sur une civière où pendaient des linceuls et que secouaient, au rythme rapide des chants funéraires, les épaules qui la portaient, nous est moins lointaine depuis que s'est éteinte sa vie musulmane et que, lavée à la sortie de Bâb Mahrouk, à la fontaine mortuaire, elle dort sans cercueil dans la terre maternelle où nous reposerons aussi.

L'âme étrangère n'a point cherché à forcer le rempart des

turbans islamiques. Les vies, les pensées lui demeurent inconnues, elle ignorera peut-être toujours quelle tendresse ou quelle indifférence conduisent chaque jour tant de vivans dans le champ des morts. Mais ici, ce n'est pas à la vision des êtres qu'elle essaie de relier le fil de sa propre vie, de ses propres visions passées. C'est à la terre, aux arbres, aux fleurs, aux eaux jaillissantes, qu'elle enchevêtre ses souvenirs et ses rêves. Lequel de nous ne se souvient, en frissonnant, de ses bonheurs et de ses souffrances, devant la nature et les tombeaux?

SUR LE CHEMIN DE LA MOSQUÉE

En suivant le cours du torrent, je vais vers Bâb Ftou, la porte carrée, sévère comme une entrée d'hypogée. La lumière est pesante, la campagne est vide. Assez de couleur, de bruit, de piaffemens de chevaux. Celui qui est lassé de Fès n'a d'ailleurs qu'à franchir la clôture. Elle n'est pas sévère. Les minces remparts sont plus religieux que guerriers. Leurs neuf arches s'ouvrent sur la libre campagne, et tout de suite vous trouvez l'absolu silence et cette sensation de l'espace que la ville close ne donne jamais. Ce sera un repos que de longer par le dehors les vieux murs ocrés, d'entendre rouler les eaux gonflées que déversent les sources et qui bouillonnent sous les saules. Les coquelicots ardens, les anémones leur font des rives empourprées; ce matin, leur voix jeune et sonore appelle l'éclosion des fleurs d'oranger qu'on voit ouvrir leurs corolles de cire et qui suivent docilement autour de la cité les caprices du torrent.

C'est le miracle de la triste Fès que ces eaux bondissantes, dont la clameur est partout présente et berce même nos nuits au fond des cours. Bruit frais, bavardage cristallin. Tout autour de la ville elles courent, abondantes et claires comme un torrent des Alpes. Ici leur fougue se dépense en écumes qui battent les champs de fleurs. Les roches sur lesquelles elles glissent et sautent sans arrêt, sans fatigue, sans qu'aucun été les ait jamais taries, sont arrondies et polies comme de vieux marbres, des vasques précieuses. Il en est une, taillée en trois vastes gradins, où elles se précipitent en nappes frangées de mousses bouillonnantes, avec des éclats de joie pareils à des rires. Puis elles se cachent, invisibles, au bas du vallon. Chuchotant sous les verdures que nous voyons jour à jour s'épaissir, verdures

tendres comme celles de nos printemps de France et que l'été consumera si vite tandis que les eaux continueront autour de la ville leur ronde sans fin. Elles sourdent de l'intérieur des terres, de ce sol de feu, inépuisables. Sur leur chemin la vie fuse à miracle, jeunes trembles, hêtres, bouleaux; et quand toute la campagne languit et meurt, elles bondissent encore. Par mille rigoles de faïence elles courent, étincelantes, agiles, aux jardins du Sultan, allumer les flamboyantes fleurs de grenade. Par les canaux, faisant irruption dans la ville, elles apportent la vie aux moulins, la fraîcheur aux allées d'orangers, l'élan aux fontaines. A l'intérieur des cours, dans la pesanteur des jours torrides, elles jouent dans les bassins. Leur ruissellement frais sonne sur les dalles de marbre comme un tintement léger, régulier qui emplit le vide des heures. Pour un seigneur du Maghzen quelle plus belle richesse que la grande fleur d'eau qui monte dans le patio découvert, plus haut que les murailles, s'épanouit comme une palme heureuse, resplendissante, prodiguant à fracas ce que l'homme alangui n'a plus la force de fournir : le mouvement et la voix !

Sans elles, le paysage serait mort. Dès qu'on s'éloigne de leur étroit et verdissant royaume, on chemine entre la vallée sèche et les tristes créneaux faits de pisé, — ce pisé tout arrondi aux angles qui s'effrite, s'écorne, s'ouvre partout comme un voile déchiré. Ils font une réponse de mort à cet appel jeune et jaillissant des eaux. Chaque jour ils voient rouler à terre un de leurs débris. Ils sont jaunis et troués comme de vieilles et fragiles broderies d'église. Mais que leur vétusté est vénérable ! Si longtemps ils ont abrité le mystère de la ville sacrée ! A Venise, sur les fonds des mosaïques séculaires, on voit les mêmes ors ternis, usés, qui s'éteignent ici sur ces murailles branlantes passées mille fois au feu des ans, des étés fougueux. Les soirs sans nombre leur ont laissé un reflet de leurs rayonnemens. Ils n'ont jamais vu de guerre, de sièges. Ils cèdent au temps vainqueur. Des pans effondrés roulent dans les iris et les mousses, y demeureront à jamais; et dans les bords de la pierre déchirée, on voit, comme dans un cadre ancien, la masse rocheuse de la ville close, ses blancheurs usées, dévorées, pareilles à celles de nos ossemens. C'est qu'à part le miracle des eaux bondissantes et chantantes, tout ici sent le feu, la mort, la domination de cette lumière torride qui a fait la ville pâle comme un sépulcre

et qui boit aussi la verdeur des végétations où les oliviers et les aloès répètent éternellement leurs tonalités de grisaille, de cendres. Les débris des remparts consumés, où l'incendie semble avoir fait brèche s'émiettent en poussière sous nos pieds et, là où les blés commencent à sortir de terre, les rayons brûlans s'abattent comme des faucilles qui tranchent prématurément la moisson.

Si le clair royaume des eaux nous donne la figure des mystères heureux de Fès, voici déjà les mystères douloureux : d'abord ces champs que les pluies du ciel n'ont pas visités depuis douze semaines et que les torrens n'atteignent pas. Au loin, le fleuve Sebou voit baisser sa nappe large étalée comme une eau sans vie et pour que Fès ne soit pas vraiment un tombeau il faut du blé, beaucoup de blé. La sécheresse s'annonce, implacable. Le Maghzen prend-il des mesures pour assurer les subsistances? Le pays n'est pas sûr, les routes manquent, les convois sont chers, les perpétuelles révoltes, le brigandage permanent s'opposent aux échanges. Or, les forces des hommes ici sont moindres que les obstacles. Mais voici le remède : à genoux sur le chemin, une centaine d'enfans sont affairés à une besogne mystérieuse. Je les vois ramasser des pierres, les cribler à travers un tamis. J'entends le nom de Moulay Idriss passer indéfiniment sur les lèvres, dans une ferveur de litanie. Moulay Idriss! Moulay Idriss! J'ai avec moi le bon serviteur Hadj-Ali qui a droit au turban vert, car il a été à la Mecque et il sait les rites, et je l'interroge. « Ceux que tu vois là, me dit-il, ce sont les enfans de Tlemcen. Par ordre de Moulay Idriss, ils doivent ramasser des pierres, beaucoup de pierres; on les mettra dans des grands sacs et on les jettera dans le fleuve Sebou. Alors le grand Saint peut-être il donnera la pluie. »

La tête ceinte seulement d'une corde, le crâne rasé, nu sous le soleil flamboyant, les patiens enfans de Tlemcen répètent sans lassitude le geste rituel. Ils choisissent les pierres les plus rondes, les plus polies, car il ne faut pas porter de mauvais cailloux au fleuve Sebou. On n'ose les observer longtemps : toute curiosité blesse la pudeur religieuse. Ils sont là pour tout le jour, pour tout demain : l'exaltation fervente les soutient, et cet appel à Moulay Idriss, lancé à chaque levée et retombée du bras, infatigable. Moulay Idriss, le père, le fondateur de la ville sainte, — le sauveur, — dont les reliques sont gardées dans un

mystère farouche sous la mosquée qui porte son nom ! Son nom sacré est pour le Fasi l'exclamation de tous les instans, la respiration de l'âme. Maintenant que nous approchons de la porte et que nous rentrons dans l'enceinte habitée, nous ne cesserons plus de l'entendre mêlé aux prières, aux querelles, aux appels des femmes, aux jeux des enfans auxquels il est dès la naissance aussi familier qu'à l'abeille son bourdonnement. Les jeunes gens de Tlemcen le répéteront soixante-dix mille fois, courbés, comme soumis à une pénitence publique.

Les jeunes saules, les bouleaux frêles sous lesquels filtraient des lumières vertes, les coquelicots, les liserons, toute la création de l'eau vivante, sont déjà loin de nos yeux et de nos pensées. Dès qu'on les quitte, c'est un autre monde, pauvre, menacé et qui n'attend rien de lui-même. Que répondra Moulay Idriss? le ciel sur nos têtes est sans promesse de pluies, la route a cette mollesse poudreuse qui donne soif.

Sous l'arche profonde de Bât Ftou on voudrait s'arrêter un instant, savourer l'ombre comme on ferait un breuvage. Mais les soldats de garde y demeurent accroupis; les muletiers et les chameliers, conduisant leurs convois, s'y disputent le passage, emplissant la voûte sonore de leurs imprécations. Il faut franchir rapidement la zone fraîche et sombre où luisent des yeux peu bienveillans, et nous voici dans la clôture où la vision grave, obsédante se lève toujours : la grande ville dans son creux de vallée, compacte, pierreuse comme une seule grande mosquée à plusieurs flèches. La masse blanche est si dense qu'on a peine à croire qu'elle contient des tranchées, des rues, le mouvement d'un peuple à l'air libre. Rien ne marque plus d'activité ou de richesse sur un point que sur un autre. Les yeux ne repèrent que les lieux de prière, les fûts tranquilles des minarets. C'est vraiment l'uniformité intacte et sévère d'un grand monastère méditant la mort sous les collines chargées de tombeaux. A le revoir toujours surgir tout entier avec ce qu'il exprime de fanatisme jaloux, le cœur chrétien sent une oppression comme si toute la force islamique concentrée en cette masse de pierre se dressait, hostile, contre lui.

Mais la vision obstinée s'impose. Avant de redescendre dans l'ombre des ruelles où bruissent les vies obscures, arrêtez-vous un instant. Pourquoi fuir cette présence de la mort qui veille éternellement sur la ville? Nous la retrouverons partout. Arrêtons-

nous dans ce champ pieux où des saints reposent sous de petits temples verts, épars et solitaires, des thébaïdes dans le désert de pierres pour des moines retirés dans la solitude inviolable. L'air est léger, les figuiers qui traçaient sur le ciel il y a trois semaines leurs réseaux d'argent lisse, dont nous avons suivi jour à jour le bourgeonnement, sont maintenant entièrement revêtus de leurs feuillages dentelés. Un vieillard tourné vers l'Est fait ses génuflexions. Quand il se relève, les bras étendus, il se profile dans la lumière éclatante, au-dessus de sa cité, grand comme un prophète. Partout la prière. Des chants nous arrivent, une modulation liturgique très pareille à nos psalmodies de vêpres. Autour des saints, dans leurs thébaïdes, une procession se forme. Encore des invocations à Moulay Idriss pour que le ciel s'ouvre et que les pluies tombent sur les moissons. Les voix fortes et passionnées battent l'air comme des cloches, sonnant l'alarme et la prière, elles chantent comme nous dans nos églises des versets dont les trois dernières notes sont modulées en mineur. D'autres voix leur répondent. Un second cortège chemine vers celui-ci, théories blanches comme des frises de marbre ancien. Elles se rejoignent, se croisent, circulent, suppliantes, autour des tombeaux à coupole verte. Puis je les vois se diriger vers le fleuve Sebou. En chemin, les enfans de Tlemcen leur donneront leurs cailloux et demeureront pliés à leur tâche. On se plaît, les yeux fermés, à suivre la clameur qui s'éloigne, le roulement d'orgue qui s'éteint, à se mettre pour un instant dans son rêve. Que répondront le grand Moulay Idriss? le fleuve Sebou? Les soixante-dix mille cailloux jetés dans son lit feront-ils monter ses eaux indolentes? Hier soir, des roulemens d'orage, des souffles froids avaient mis de l'émoi dans nos jardins, et déjà commençaient, sous les tentes des gardes, le battement des tambourins et les cris triomphans. Mais la lumière de midi est pure et tranchante. Les faucilles de flamme s'abattent sans pitié sur les jeunes blés. Les processions vont, répandant par la campagne leurs prières, leurs chants, leur confiance.

Ici, ce ne sont pas seulement les saints qui sont saints. Voici le vieil olivier marabout. Devant lui, deux femmes sont en lamentations. Elles ont déposé leurs amphores, le grand haïk lourd comme la pierre les couvre tout entières, cachant leur visage. On entend qu'elles pleurent, qu'elles grondent, un malheur est arrivé; elles prennent le ciel à témoin. Le vieil arbre muet est

un saint aussi à sa manière et Hadj-Ali, dans sa langue naïvement sérieuse, explique son histoire. Il a ses devoirs, il est marabout : il doit veiller au bien des troupeaux. On l'avait prié, il avait promis, l'offrande est là encore, avec toutes les autres. L'olivier saint! il porte sur ses ramures des milliers de brindilles de laine, rousses, blondes, blanches. Si une brebis ou si une chèvre est malade, vite, on porte à l'arbre un morceau de sa toison. Chaque flocon de laine ainsi suspendu est une offrande, une prière. Et tous ces petits haillons, apportés tous les jours depuis si longtemps, font au bon olivier une pieuse toison qui le recouvre tout entier. Il semble enseveli sous des siècles de toiles d'araignées. Ainsi aveuglé, il a l'air si humble, si patient, indulgent à la crédulité des hommes. Ses feuilles ne voient plus le jour, n'offrent plus leurs miroitemens d'argent à la lumière, ne se balancent plus jamais sous les vents légers. Après l'image de la campagne pure et claire, où les jeunes plantes, dans cette poussée de printemps, percent si avidement la terre, et montent vers la vie, le vieil olivier enfloconné semble vraiment un saint. Résigné à écouter toujours les plaintes et les inquiétudes des humbles créatures, qui l'implorent, il se couvre des signes de leurs détresses. Il a l'air d'une pauvre victime chargée d'iniquités. Ce matin, il écoute les reproches; les deux femmes entr'ouvrent leurs haïks; elles ont apporté de nouvelles offrandes; elles répandent sur les branches d'autres débris de toison, puis s'éloignent relevant leurs amphores.

Le bon olivier n'est pas bienfaisant seulement aux chèvres et aux brebis; il porte des flocons de laine à bâtir des nids pour tous les oiseaux du ciel. Les deux suppliantes ne sont pas loin, et déjà les petits martinets rôdeurs foncent sur les brindilles de laine moelleuse, les arrachent, les emportent à tire-d'ailes, éperdus, comme des voleurs poursuivis.

L'éclat du soleil de midi devient trop dur. Il faut descendre vers les souks, remonter ensuite sur l'autre versant de la ville pour retrouver son logis. Voici l'ombre, la fraîcheur des ruelles. La lumière n'y vient plus que par flèches à travers les percées des légers toits de paille tendus d'une terrasse à l'autre. Au fond des échoppes, les marchands, allongés sur des coussins ou repliés sur leurs jambes croisées, attendent sans fièvre les acheteurs. Ils fument leurs grandes pipes de kif. Au-dessus d'eux, pendus aux cloisons, les tapis de hautes laines, les caftans à

fleurs d'or, les broderies à ramages déploient leurs étalages peu séduisans. Et moi je n'aime ici que cette monochromie statuaire et calme du blanc. Fuyons les bariolages, les cuivres grossiers, les bijouteries de négresses et le cauchemar jaune des babouches. Passons chez les tisserands, dans la grande cour où les métiers sont tendus pour les enfans qui jettent gaiement la navette, emmêlent les laines blanches, les fines ou les rugueuses. C'est ici à palper les tissus, à peser du regard les valeurs mystérieuses du blanc, qu'on sent combien chacune est expressive et juste. Haïks frangés de soie, longs à enrouler cinq fois le corps et légers à passer dans un anneau, les voici nuageux, transparens qui se tissent à la main pour les seigneurs du Maghzen, pièce à pièce, dans la forme même qu'ils garderont.

Une blancheur suave et souple aux épaules, impénétrable au soleil dévorant, assez fine pour laisser deviner le ton vif du caftan, quelle recherche plus délicate d'élégance? Et voici les burnous rugueux, épais, qui ont vraiment le grain de la pierre et qui tombent sur les bergers en plis si lourds. Le marbre fin, poli, l'albâtre translucide, le granit pesant, qui semblent couvrir pour l'éternité un peuple de statues, c'est donc ici, sous des doigts humains qu'ils se créent! Les blancheurs emplissent la cour de clarté, une clarté douce et sérieuse comme celle du lin dans l'ombre des églises. Les jeunes tisserands sont blancs eux-mêmes comme des néophytes. Joyeux, ils se lancent la navette. Pour la première fois, j'entends des rires. Dans la même cour, des femmes de la campagne, serrées ensemble sous un petit auvent, ont la permission de vendre leurs denrées, un peu d'huile, des olives. On les entend bavarder, disputer, sous leurs voiles, on devine la gaîté des lèvres invisibles et cela étonne comme ferait la vue de nonnes dissipées en rupture du vœu de silence. Toutes cachées, toutes blanches, ne laissant voir que leurs longs yeux noirs sous le petit toit qu'elles ne doivent jamais déborder, elles ressemblent à des tourterelles dans une volière. Notons la vision jeune et claire, elle est rare et nous ne la reverrons pas. Les ruelles se font plus étroites, l'ombre plus dense, un froid saisit. Nous sommes entrés dans la coquille et nous allons vers le fond. Comment rendre avec des mots cette impression de noirceur et de vétusté, ce vertige triste qui saisissent l'âme à mesure qu'on s'enfonce dans ces trouées obscures où l'on entend bruire de la vie invisible? Les murs où l'humidité suinte en traînées

noirâtres montent comme des parois de prison, quelques grillages s'ouvrent sur de l'ombre, soupiraux de cave où nulle tête curieuse ne regarde jamais. Les toiles d'araignée y pendent, déchirées, lourdes comme de vieilles loques. Des femmes qui semblent drapées dans des suaires s'effacent en silence dans le renfoncement des portes closes pour vous laisser passer ; leurs voiles sont collés sur leur visage comme des bandelettes sur des faces de mortes, découvrant seulement les regards usés, creusés, vieilles et tristes lueurs qui barrent la blancheur mate du lin. Les jeunes femmes, les jeunes filles, à l'abri des curiosités demeurent derrière les grillages. Ce sont les vieilles mères qui vont aux souks et que l'on voit ainsi passer, la bouche bandée comme pour la mort. Et le silence ! Les babouches sans talons ou les pieds nus vont sans rythme, sans résonance. On croit voir passer des ombres, frôler des fantômes. On va, la tête baissée sur l'encolure de la mule, se garant des voûtes trop basses. On se croit à l'intérieur de la terre, dans ces couloirs de grottes où pénètre à grand'-peine une lueur blafarde. Au sommet les hautes parois se rejoignent presque, font de la ruelle une petite rainure imperceptible, un chenal souterrain pour un ver de terre. C'est un royaume pour des aveugles : le matin, le midi, le soir, y sont également gris ; on se demande si, vraiment, au-dessus de ces grottes fermées, il y a le ciel lumineux, de flamme à cette heure, et, ce soir, constellé d'étoiles. Même la grande voix des eaux s'est éteinte, aucun bruit de nature, aucun souffle du beau printemps n'entre jamais ici. On entend seulement derrière les murs, ou par les ouvertures de soupiraux, des bourdonnemens nasillards. Des enfans apprennent le Coran. Si un seuil est ouvert, c'est le lieu public, la mosquée.

Des ombres blanches prosternées y continuent l'éternelle veillée de prières. Nous sommes vraiment au fond de la carapace : cela n'a plus rien de commun avec une ville ou un coin de ville. Impossible de rien imaginer du dessin primitif de ce réseau, et je m'émerveille que Hadj-Ali puisse me conduire. Je ne vois nulle différence entre une rainure et une autre. Elles semblent s'être faites, formées, enchevêtrées l'une sur l'autre, cellule à cellule, comme les raies d'une coquille qui n'a d'autre accident, d'autre raison d'être que l'adaptation aux goûts, aux habitudes de l'animal intérieur. Et l'animal intérieur veut se cacher et prier. Derrière ces parois de pierre, dans ces enfonce-

mens d'ombre indicible, il cache sa femme, son bien, ses joies, s'il en a. Par une porte entr'ouverte, ces lourdes portes rébarbatives, cloûtées de grosses têtes de fer, vous voyez quelquefois sur les marches des escaliers bleus des marmots qui jouent, toujours seuls, les plus grands portant sur leur dos les plus petits, larves tristes et comiques. Déjà pliés aux rites religieux, ils ont sur la tête rasée la mèche noire que saisira l'ange Gabriel pour les emporter en Paradis. Avec les amulettes qui sonnent à leurs cous, leurs talismans de cuivre couverts de grimoire, ils ont l'air de petits enfans-diables, préparés pour des sorcelleries. La petite tresse noire entortillée de laine se dresse comme un plumet menaçant, les petits pieds nus ont la sécheresse agile de ceux des chevreaux. Je leur dis bonjour; je ris de les voir; je fais avec mon doigt un geste de caresse sur les fronts poilus. Quelques-uns rient et répondent; d'autres se sauvent, invoquant avec des voix stridentes le grand Moulay Idriss. Ils escaladent les hautes marches bleues, ils courent se cacher dans les jupes des jeunes mamans, invisibles dans ce qui nous semble leurs prisons d'ombre, les mystères noirs. A présent, on ne sait plus si on a même la plus petite bande de ciel sur la tête. Ce sont des lueurs de crypte où passent des bouffées d'encens qui se mêlent aux odeurs de cave. Il faut descendre de mule, le chenal est trop étroit et nous approchons des sanctuaires. Nous voici revenus aux couloirs ombreux des souks. Les travées régulières se croisent comme des nefs religieuses. Les marchands, repliés dans leurs échoppes, le Coran à la main, semblent des moines dans leurs stalles; et, quand ils circulent dans l'ombre incertaine, on croit voir s'accomplir des cérémonies d'église. C'est l'heure de leurs ablutions. La grande mosquée de Moulay Idriss est toute proche, invisible. On entend des chants. Instinctivement on tourne la tête. « Ne regarde pas, c'est défendu, dit Hadj-Ali. » Un barrage est dressé au bas de la travée qui débouche sur le sanctuaire ; il avertit le roumi de passer vite, de ne pas souiller même de son regard le lieu trois fois sacré où Moulay Idriss repose. « Passe et ne regarde pas, » répète, dans sa sollicitude, le bon Hadj-Ali. Je n'ai pas regardé, mais j'ai vu, j'ai senti, et je recule. C'était une grande clarté au fond de l'ombre, et dans cette clarté une foule mouvante qu'on rangeait et qui débouche soudain, impétueuse, jetant à bas le barrage. Encore la grande clameur de prières, la procession qui s'écoule,

torrent passionné que vomit le sanctuaire. Impossible de songer à briser son élan, il faut rebrousser chemin, demander asile un instant chez le vendeur de parfums pour n'être pas écrasé, emporté. Hélas ! je note que Hadj-Ali, le bon serviteur, se recule un peu, pris de respect humain, pour n'être pas vu avec le roumi. Il renie son maître une seconde. Mais ses yeux fidèles veillent. Le cortège remonte les souks ; il s'en va chercher l'issue de Bab Ftou et se dirigera aussi vers le fleuve. Les centaines de visages serrés l'un contre l'autre expriment tous la même invocation brûlante. Les voix s'enivrent de l'appel mille fois jeté à Moulay Idriss. L'uniformité des vêtemens, des gestes, la même flamme ardente dans tous les yeux, le mouvement violent qui emporte ce flot humain d'un seul élan, donnent l'idée d'une force presque aussi simple, aussi naturelle que l'écroulement d'une vague, la chute d'un torrent.

Il passe, et comme la répétition obsédante de la même image dans un rêve, voici un autre cortège. Ce sont les enfans des écoles, agréables au Seigneur, qui émergent aussi du sanctuaire caché et supplient à leur tour. Chacun d'eux porte sa tablette d'écolier et la frappe en cadence avec une petite latte de bois. Par milliers, ils défilent, moins violens, moins passionnés que les hommes. Ils ont aussi un costume moins sévère, leurs petits djellabs à capuchons pointus sont de drap éclatant. La sombre ardeur ne les tient pas encore. Et le temps n'est pas non plus venu pour eux du calme hiératique. Ils ont des gestes dociles et vifs d'écoliers, les petites têtes se balancent d'une épaule à l'autre dans le rite obligatoire sous les petits chignons imperceptibles troussés au sommet de la tête, mais leurs yeux se rient ; ils s'en vont gaiement, scandant leurs pas au claquement retentissant des tablettes. Ici, on aime à regarder beaucoup les enfans, chez eux seulement on retrouve un peu d'humanité familière. Aussi curieux, aussi bavards iraient nos écoliers.

Le flot sonore a passé, tous les marchands ont sauté à bas de leurs stalles, en ont rabattu le volet, poussé le gros loquet. Toute la vie à cette heure est dans les sanctuaires. Il faut avancer doucement, avec précaution. Ici, on ne sait jamais si on est dans la vie ou dans le culte. Sans l'avoir cherchée, vous êtes à la mystérieuse Karaouiyine, moins défendue que le tombeau de Moulay Idriss. Comment n'y pas aboutir? elle est là au centre

même de la Kaïseria. Toutes les travées ombreuses s'y viennent perdre ; elle est au cœur des choses comme une âme où toute sensation, toute pulsation aboutit; qui reçoit et rejette toute la vie de ce réseau incompréhensible où l'ombre emprisonne de l'ombre, où les pensées sont aussi obscures que la matière. Aucun recul ne permet de distinguer un dessin général. Le mot de mosquée qui signifie une chose arrêtée, précise, une forme séparée des autres formes, ne convient pas à Karaouiyine. Elle n'est pas plus distincte des choses que l'esprit n'est du corps. La vie des souks la bat de si près qu'on comprend enfin que ses murs servent de fonds aux échoppes. Elles se sont collées à ses flancs comme des coquilles apportées par le flot. Par les multiples arches grandes ouvertes, arches de bois vermoulu, on devine, en passant rapidement, les croisemens de colonnades qui circulent en quatre nefs autour de la cour carrée. C'est une forêt blanche de troncs trapus, nus, passés au lait de chaux. Ce qu'on voit de matière est peu de chose et semble sans beauté. Et ce lieu ne vaut que par la volonté de se cacher et de prier qui n'a jamais fléchi, par la force du mystère jalousement gardé, que les prunelles défiantes fixées sur nos yeux défendent même de nos regards.

Mais la lumière qui tombe enfin, libérée, dans la vaste cour ouverte fait autour de ceux qui prient, prosternés, une atmosphère mystique, sacrée. Pour ceux qui regardent du fond des ombres, des noirceurs, des trous obscurs où l'on sent respirer et remuer une humanité misérable, les formes blanches qui prient reposent, se lavent aux eaux murmurantes, ressemblent pour un moment à des âmes délivrées, portées dans une autre sphère lumineuse et pure. La seule clarté les transfigure. Si vous entriez là, le Bædeker à la main, peut-être que vous verriez peu de chose et que vous ne sentiriez rien, mais de tourner autour de ce vaisseau incrusté dans ces flots de vie humaine qui le battent depuis onze cents ans, de sentir la sombre ardeur de foi prête à se faire meurtrière contre le chrétien qui franchirait ces seuils grands ouverts, donne à ce Karaouiyine la majesté d'une citadelle imprenable.

En faisant semblant de regarder les souks, d'acheter une poterie, une djellab blanche, vous pouvez tranquillement frôler tout le pourtour irrégulier, déconcertant, du vieux vaisseau, revoir dans des perspectives changeantes les futaies de colon-

nades. Sous leurs arceaux, accroupis, les étudians de Fès récitent éternellement le Coran, fond de toute science. A la même heure sur l'autre rive de l'Afrique, sous une lumière plus brillante encore, dans la mosquée d'El-Azar, des foules de jeunes hommes redisent les mêmes textes dans la même langue, apprennent, en balançant aussi leurs têtes, la même lettre qui s'est vidée d'esprit. Fès, Le Caire, toute l'Afrique s'écoule sur ces deux versans. C'est un bourdonnement monotone, celui d'une ruche énorme où se mêlent le rire des enfans, les appels des mendians, les roucoulemens de milliers de colombes, les plaintes des aveugles qui lèvent vers le passant leurs orbites vides, où saigne encore le trou des fers supplicians.

Écroulés sous les arches, comme des statues mutilées, des infirmes tendent leur sébile. Dans des recoins, des saints, sanctifiés par l'idiotie ou la folie, répandent en discours le vent de l'esprit. Une femme entièrement nue, une sainte aussi, erre autour du vieux sanctuaire, secoue sa crinière noire. Je connais bien, dans une cour de Fès fedid, sa petite tente loqueteuse, la tanière sous laquelle on la voit, le soir, se glisser comme une bête. Couchée dans un enfoncement d'ombre, elle écoute les prédications. La chevelure longue et désordonnée fait un flot sauvage sur le corps lisse, nu, qu'aucune curiosité ne frôle. Elle est hors l'humanité. Elle se lève, elle rôde, bête familière, respectée, visitée par un esprit inconnu. La grande vague humaine qui bat le vieux vaisseau a son écume. Les hideux Aissaoua, les Hammadja sanguinolens viendront ici après leur extases furieuses.

Dans le grand rectangle inaccessible, lumineux, les moines blancs qui vous vendaient tout à l'heure des grains de canelle procèdent à leurs longs et profonds agenouillemens.

Karaouiyine, Moulay Idriss, voyez leurs minarets, les voici qui se lèvent encore une fois derrière nous et fusent au-dessus de la ville blanche comme nous remontons l'autre versant des ruelles tortueuses. Voici le jour, la lumière, des souffles de vent, des jardins. Fès se masse encore dans sa vallée, son vieux cadre ocré où les déchirures laissent entrer les verdures. Quelle délivrance, quel repos après l'ombre pesante, la clameur des processions, l'impétuosité fanatique qui ordonne les pluies et les orages à ce ciel pacifique qui creuse à l'infini au-dessus de nos têtes sa coupole immaculée! Il faut s'asseoir ici sur le rebord de la fontaine, dans la solitude de ce midi qui a fait le vide aux

champs et sur les chemins. Dans le beau silence les minarets aux tons de turquoise semblent porter en eux plus d'humanité sensible que n'en ont les vivans eux-mêmes. Le temps qui fait ici si peu pour les hommes a fait ces minarets pareils à de vieilles pensées. Ils ont vu les siècles, ils savent l'histoire, que les générations oublieuses n'ont pas retenue. Sur les longs rectangles brodés en camaïeu, où se répètent les œils de paon, sont empreintes toutes les marques d'une longue vie, la trace du soleil, les douceurs fondues d'opales qu'ont laissées les longues pluies silencieuses suivies des sécheresses flamboyantes. Leurs tons éteints répètent ceux des oliviers, des aloès, les mêmes bleus verdis, ils sont devenus parties de la nature, ils semblent son vieux et précieux joyau, plus vivans qu'un joyau, car ils participent à la sensibilité, ils ont perçu en même temps qu'elle les variations du ciel, de la lumière et des étés. Le soir, ils ont la gloire éteinte et douce de la dernière lueur verdie au couchant. Sans eux la ville blanche, serrée dans sa gaine de pierre, serait pareille à un ossuaire où la mort égale a tout desséché et blanchi. Ils sont la relique du temps, la relique vivante chère à tout un peuple.

Inutile de descendre dans les souks, d'aller dans les froideurs de grottes épier les gestes de la ruche bourdonnante et l'interroger sur ce qu'elle ne nous dira pas. Ici, sur le rebord de la fontaine; hier, du haut de nos terrasses, à chaque heure au cours de nos chevauchées, par toutes les percées des murailles, nous avons la vision des minarets verdis, jaillissant de la ville close au-dessus de la campagne peuplée de tombeaux. Restons dans la beauté claire du jour. Plus douce est ici la leçon invariable que tout répète et dont nous distraient seulement les jaillissemens des fontaines et les parfums d'orangers qui enivrent la terre. L'enfant l'apprend après son père qui l'a lui-même redite toute sa vie dans le texte immuable. Petit citoyen de la ville sainte, il n'a qu'à ouvrir ses yeux pour lire sur toutes les choses la formule de son obscur et monotone destin : se cacher, prier et mourir.

***

PENSÉES MUSICALES DANS LA SIXTINE

On pourrait écrire un beau livre sur ce sujet et sous ce titre : Les harmonies de Rome. Rome a ses harmonies, comme son parfum. Les unes, qui se forment par analogie ou par identité, ressemblent à des unissons. Les autres, — ce ne sont pas les moins nombreuses, — naissent au contraire d'antithèses quelquefois grandioses, quelquefois délicates, et qui ne manquent jamais de se résoudre en sublimes ou subtils accords.

La plus haute, en même temps que la plus profonde de ces harmonies, celle qui les domine, si peut-être même elle ne les résume toutes; celle où vibre pour ainsi dire la beauté tout entière de Rome, où parlent toutes ses voix, c'est la rencontre, ou mieux le contact du christianisme avec l'antiquité. A chaque instant, à chaque pas, « dans les murs, hors des murs, » on sait combien de signes le révèlent. Les archéologues ne sont pas encore arrivés à le rompre partout, pour le plus grand bien de la science, et pour le plus grand mal de la pensée ou de la rêverie. Ils ont « désaffecté » le Colisée et dépouillé de sa dernière croix, avant de le fouiller jusqu'aux entrailles, le sol qui but le sang des martyrs. Mais leur curiosité, parfois plus heureuse, a découvert un des premiers sanctuaires chrétiens, Santa Maria Antica, blotti contre le palais des Césars. Les colonnes d'Antonin et de Faustine servent — jusques à quand? — de portique à l'église de San Lorenzo in Miranda, et deux autres colonnes, de porphyre antique, s'élèvent devant l'humble rotonde de briques dédiée aux saints Cosme et Damien.

Ailleurs encore qu'au milieu des augustes débris du Forum et du Palatin, de plus modestes témoignages trahissent la ville,

et même la race harmonieuse, où tout ne s'oppose que pour se concilier. Les fleurs d'un printemps parent des siècles de ruines. Des linges sèchent sur des pierres sacrées et des chevaux boivent la pluie d'hier dans un sarcophage antique. On a vu des pâtres de la Campagne entrer chez un revendeur de vieux livres, près de la porte San Giovanni, et demander si leurs quelques « baiocchi » mis ensemble faisaient assez d'argent pour acheter un Dante. Espérant éconduire un cicérone importun, certain voyageur se vantait un jour, au Colisée, de tout connaître : les souterrains où l'on enfermait les fauves, et la loge des Vestales, et la porte des gladiateurs. Le guide alors, — c'était un vieillard, — lui répondit gravement : « Vous avez encore de la barbe blonde et vous croyez tout connaître! Regardez-moi. J'ai près de quatre-vingts ans et la barbe blanche. Voilà plus de cinquante années que je vis parmi ces pierres et je ne sais pas le quart de ce qu'elles ont à m'apprendre. » L'étranger garda le silence, heureux d'avoir surpris une harmonie encore, et toute romaine, entre d'aussi humbles gens et d'aussi hautes pensées.

Dans ces contrastes ou ces conformités profondes, la musique entre plus d'une fois comme élément. C'est assez l'habitude, et l'injustice aussi, des hôtes de Rome, d'y trop oublier la musique. Au-dessous des autres arts, elle y eut pourtant sa place et sa beauté. Un grand Romain, saint Grégoire, n'a-t-il pas sauvé naguère, pour les faire chrétiens, les accens de l'antique mélodie latine ? Dans le sanctuaire où nous allons entrer, n'est-ce pas le génie romain qui porta jadis à la perfection la forme, étrangère mais adoptée par lui, de la polyphonie vocale ? Sous le patronage indulgent d'un saint aimable, un couvent de Rome vit naître l'oratorio, dont l'un des premiers et des plus grands maîtres, Carissimi, devait bientôt descendre du penchant des montagnes albaines. Entre Rome et la musique, voilà peut-être assez de rapports, étroits et glorieux. Voilà comment l'air léger et limpide qui baigne ici tant de formes admirables, y a lui-même formé d'admirables sons.

Franchissons maintenant le seuil de la chapelle vaticane. Commençons par la regarder; puis, quoiqu'elle se taise, écoutons-la. A la splendeur des figures présentes, ajoutons, comparons, par le souvenir ou l'imagination, la beauté des chants évanouis. Alors nous reconnaîtrons peut-être que la musique sixtine est une harmonie deux fois : par elle-même d'abord ; puis

par rapport au vaisseau merveilleux que si longtemps elle a rempli de ses ondes.

I

Au premier aspect, il semble qu'ici tout soit peinture et que la peinture y soit tout. La paroi du fond, derrière l'autel, est occupée entièrement par le *Jugement dernier*. Sur les faces latérales, trois étages de fresques se partagent l'espace qui s'élève du sol à la voûte. Le premier ne représente que des étoffes, soie ou brocart, drapées et retombant le long des murailles. Plus haut, comme une frise divisée également en tableaux rectangulaires, qui se suivent et se ressemblent, se développe l'œuvre des peintres auxquels Giovannino dei Dolci, l'architecte de la Sixtine, en confia la décoration première : Cosimo Rosselli, Sandro Botticelli, Domenico Ghirlandajo, Pinturicchio, Pietro Vanucci (le Pérugin) et un peu plus tard Luca Signorelli. Au-dessus d'eux, les maîtres d'autrefois, trône le maître de toujours. Mais d'abord, à leur doux et calme génie, son génie farouche ne paraît toucher qu'avec respect et piété. Les premières figures de Michel-Ange [entendez les plus basses, auxquelles nous reviendrons tout à l'heure] sont aussi les plus calmes. Puis, à mesure que la surface monte et se courbe, l'artiste s'exalte, il s'échauffe, il s'enivre, et c'est du bord et du sommet de la voûte qu'il rayonne et qu'il foudroie.

Partout présente ici, la peinture prétend, arrive à tout. On croirait que les autres arts plastiques, ayant pressenti sa puissance, lui firent d'avance l'abandon de leurs droits. Un hôte assidu, un ami passionné de la Sixtine l'a remarqué naguère : « La sobriété propre à l'architecture romaine de cette époque (1480-1483) va jusqu'à l'extrême sécheresse dans la construction de Giovannino de' Dolci : vaste vaisseau rectangulaire, où nul profil ni saillie ne vient arrêter le regard (1). » A l'architecture en quelque sorte absente, avec quelle grandeur, avec quelle richesse, la peinture seule n'a-t-elle pas suppléé! Profils et saillies, articulations et reliefs, colonnes, corniches et balustres, elle a figuré jusqu'à l'illusion tout ce qui nous paraît solide. Elle a, comme dit la Sagesse, disposé suivant le nombre, le poids et

(1) Julian Klaczko : *Rome et la Renaissance (Études et esquisses)*. — *Jules II*, 1 vol. Plon, 1898.

la mesure, non seulement les êtres, mais les choses, et la matière même autant que l'humanité.

Pour la décoration de la Sixtine, la sculpture non plus ne s'est pas mise en frais. Elle a ciselé délicatement, dans le meilleur style du *quattrocento* florentin, la haute et fine balustrade aux minces pilastres, à l'architrave légère, qui divise la chapelle en deux parties inégales. Elle a suspendu au mur de droite l'exquise tribune des chanteurs. Mais ce ne sont là que des accessoires, ou des détails, et d'ornementation pure. Quant à la statuaire proprement dite, la peinture encore, la peinture d'un Michel-Ange, était de taille, en même temps que d'humeur, à prendre seule sa place. On sait comment elle l'a remplie.

Ainsi le domaine entier de l'idéal semble d'abord occupé, peut être usurpé ici par une catégorie, par un mode unique et jaloux de la beauté. Mais arrêtons nos regards sur la *cantoria*, sur ce petit balcon de marbre discrètement rehaussé d'or. Il porte les armoiries des Rovere, le chêne au feuillage épais, dont les éphèbes sublimes forment là-haut des guirlandes et qui sur la musique elle-même étendit autrefois ses rameaux.

Sixte IV (Francesco della Rovere), le créateur de la chapelle qui garde son nom, fut un pape musicien. C'est de son règne (1471-1484) que date le véritable et définitif essor de la maîtrise pontificale. Elle comprenait, en 1473, quatorze chanteurs. Cinq y furent adjoints en 1474; un autre, l'année suivante, porta leur nombre à vingt. Durant les treize années de son pontificat, Sixte IV ne publia pas moins de quatre bulles relatives et favorables à ses chantres. « *Nostros familiares continuos commensales*, » c'est ainsi qu'il les nomme, et leur état et leur faveur s'accrut en quelque sorte à mesure que s'élevait la nouvelle chapelle elle-même.

Le jour de l'Assomption 1483 vit l'inauguration de la Sixtine. Un tapis de couleur verte cachait entièrement le sol. Les murs, les bancs de marbre destinés au Sacré-Collège, tout était voilé d'une étoffe de même nuance. Le Pape assistait à la cérémonie. Il avait ordonné qu'elle fût sans éclat, fort simple et presque intime. Un seul de ses cardinaux, le plus jeune, son neveu Raphaël Riario, l'accompagnait. Pour la première fois les mélodies, ou plutôt les harmonies sacrées s'élevèrent doucement vers la voûte, dont le ciel d'azur étoilé devait attendre vingt-cinq ans encore les foudres de Michel-Ange.

Dix jours après, une seconde « funzione, » plus solennelle, fêta l'anniversaire du couronnement. Cette fois, le célébrant était un autre cardinal neveu, Julien della Rovere, celui qui devait être Jules II, le pape terrible, le protecteur et le tyran du terrible peintre. Le vieux pontife était de nouveau présent, les doigts chargés des pierreries qu'il aimait, l'oreille attentive au concert des voix, qui peut-être lui plaisaient encore davantage (1).

Il décida que désormais chaque jour, en sa présence ou non, l'office se chanterait à la Sixtine, afin de bien montrer aux visiteurs qu'ils étaient dans une maison de prière et pour les porter eux-mêmes à la piété.

Une année après avoir inauguré sa chapelle, Sixte IV mourut. Mais la plupart de ses successeurs ne devaient pas montrer moins de zèle que lui pour l'honneur et le progrès de la maîtrise pontificale. Il serait intéressant de suivre l'histoire de l'art, avec celle de la Papauté, dans la Sixtine même, et comme au murmure ininterrompu de ses chants. Nous y verrions un jour Alexandre VI causer avec Ascanio Sforza durant toute la messe et ne pas s'agenouiller un instant, fût-ce à l'élévation. Nous assisterions à ces matines glaciales de Noël 1504, où Jules II parut, enveloppé de son grand manteau de soie cramoisi fourré d'hermine à cause du froid. On avait allumé des braseros dans toutes les pièces attenantes. Dans la chapelle même brûlaient trente-neuf énormes torches de cire blanche, les unes tenues par des gardes, les autres fixées aux chandeliers de la *cancellata* (2).

Sept ans plus tard. Nous sommes le 15 août 1511 : « Vigile et Fête de l'Assomption de la glorieuse Vierge. Le Pape a voulu assister aux vêpres et à la messe solennelle célébrée par le sacristain dans la grande chapelle palatine. Car cette chapelle est dédiée à la dite Assomption et le Pape y est venu par dévotion, ainsi que pour voir les peintures récemment mises à découvert. »

L'année suivante, le 31 octobre 1512 : « Aujourd'hui dimanche, vigile de Toussaint, le Pape a donné un dîner solennel aux ambassadeurs de Parme... et après dîner il a fait réciter deux comédies en langue vulgaire, avec quelques églogues. Si bien que, lorsqu'il fut temps de se rendre aux vêpres et que les

(1) Voir pour tous ces détails le magnifique ouvrage de M. Ernst Steinmann : *Die Sixtinische Kapelle;* München, 1901 [t. I].

(2) D'après Pâris de Grassis, cité par M. Steinmann.

cardinaux commencèrent d'arriver, il s'en alla se coucher et dormit, selon sa coutume, pendant une heure ou deux. Enfin réveillé, il vint aux vêpres, qui furent célébrées dans la chapelle, *more solito*, dix-sept cardinaux y étant présens. Notre chapelle fut ouverte aujourd'hui pour la première fois avec ses peintures complètement achevées (*pingi finita*). Pendant trois ou quatre ans, sa voûte était demeurée cachée par l'échafaudage qui la couvrait en entier (1). »

Ces deux jours-là surtout, on aimerait à savoir quelle musique entendirent les hôtes superbes de la voûte, écoutant pour la première fois.

Vingt-neuf ans après, d'autres encore venaient prendre place à leur tour. Le jour de Noël 1541, Paul III Farnèse étant pape, Michel-Ange découvrait le *Jugement dernier*, achevant ainsi de former le plus sublime auditoire pour lequel des voix humaines eussent jamais chanté.

Elles ont chanté près de quatre siècles entre ces murs, aujourd'hui silencieux depuis trente-cinq années. Elles ont chanté les grands mystères du christianisme et les grands événemens de l'histoire, les hauts faits de bien des vivans, et les mérites, reconnus et sanctifiés, de bien des morts. Elles ont chanté les vicissitudes de Rome, cette autre Jérusalem, sa gloire souvent, quelquefois sa misère et son veuvage, ses ruines et ses deuils. Tous les successeurs de l'Apôtre, tous les vicaires du Christ ont été salués par ces voix au jour de leur avènement, par elle pleurés en celui de leurs funérailles. En somme, — et ce fut là toute leur mission et leur éminente dignité, — pendant quatre cents ans, dans l'un des oratoires les plus augustes du monde, les voix sixtines ont prié.

Servantes de l'idéal religieux, elles le furent aussi d'un idéal esthétique. Par elles, une des grandes, et belles, et pures formes de l'Art, la polyphonie vocale, a régné souverainement ici. Ici des maîtres sans nombre ont passé, dont les chants, comme les paroles divines qu'ils traduisent, ne passeront point.

Cet art durable fut également un art fidèle : j'entends fidèle à soi-même, à sa nature, à son origine et à sa tradition. D'aucuns nous assurent, — sans nous en convaincre, — que la polyphonie vocale est morte, et qu'elle devait mourir d'elle-même. En tout

(1) Pâris de Grassis, cité par Klaczko.

cas, et pendant de longs âges, c'est d'elle-même et d'elle seule qu'elle a vécu. Elle a pu se transformer, elle ne s'est jamais contredite. Jamais elle ne s'est aidée en rien des autres genres musicaux, soit de la symphonie instrumentale, soit de la monodie. Tout concours et tout secours a par elle été dédaigné. Bel et rare exemple de constance! Ainsi l'identité ne contribue pas moins que la durée à la grandeur et comme à l'étendue de cet art. Nous pouvons maintenant regarder avec respect, avec émotion, avec piété, la petite tribune d'où tant de musique, mais une seule musique, et laquelle! a jailli. Sans doute celle-ci, même en accumulant tous ses chefs-d'œuvre, ne s'est point égalée au chef-d'œuvre unique et colossal vers lequel elle a monté sans relâche. Elle en approcha du moins, elle n'en fut pas indigne. « *Mein Reich ist in der Luft*, » disait magnifiquement Beethoven : « Mon royaume est dans l'air. » De ce royaume aérien, comme de celui des formes et des couleurs, la chapelle Sixtine est un des lieux sacrés et presque divins.

II

Plus on étudie le plafond de la Sixtine et le *Jugement dernier*, mieux on comprend que « le monde de Michel-Ange ne connaissait qu'un seul règne, celui de l'homme, à l'exclusion de tous les autres règnes; l'homme y absorbait et remplaçait tous les phénomènes de l'univers. » Partout sur ces murailles, sous toutes les formes et toutes les couleurs, avec tous les aspects et tous les caractères, la figure humaine triomphe. Et le plus souvent cette figure est nue. Michel-Ange n'a drapé qu'à demi son Christ lui-même, comme certains Césars antiques. Il a refusé « la ceinture de feuilles au couple chassé du Paradis (1). » Sur les entablemens et les consoles de son architecture feinte, il a partout assis, dressé, ployé, tendu la nudité de vingt adolescens, taillés comme des athlètes ou des dieux. Enfin il a donné pour motif central et dominateur à son prodigieux poème le corps de l'homme et celui de la femme, le premier surtout, le plus magnifique sans doute que jamais des mains humaines aient formé. C'est ici peut-être le point unique de l'espace, et de l'histoire, où le christianisme a fait sienne la splendeur physique

(1) Klaczko.

de la créature. Le seul Michel-Ange pouvait être l'impérieux artisan de leur rencontre et de leur réconciliation. Michel-Ange seul était digne d'offrir ou plutôt de rendre à Dieu le corps si complaisamment façonné par Dieu même, et de replacer l'homme, nu et beau comme au jour de sa naissance, sous le regard et la bénédiction du Seigneur.

Ce corps assurément, ou plutôt ces corps innombrables, ne sont jamais que les interprètes, les témoins de l'esprit et de l'âme ; parfois même les martyrs, tant ils trahissent de souffrance. Michel-Ange les garde de toute sensualité ; il les purifie à force de pensée, quand ce n'est pas à force de douleur. L'une et l'autre, — car on dirait qu'il souffre avant que de vivre, et qu'il subit plutôt qu'il ne reçoit l'existence, — l'une et l'autre composent la profonde et tragique beauté de la figure d'Adam, et de cette figure entière. Mais, tout de même, aucun ensemble, aucun cycle de peinture, surtout de peinture religieuse, n'avait encore fait à la forme corporelle une aussi grande, une aussi énorme place. C'est le corps, dont l'ordre visible consacre ici le triomphe et l'apothéose.

Un principe contraire y régit l'ordre sonore. S'il est certain que la musique, au fond et dans son essence, n'emprunte rien au corps humain, il ne serait pourtant pas impossible de concevoir entre l'une et l'autre, et selon le genre ou le style de la musique elle-même, des affinités secrètes ou de mystérieuses répugnances. On pourrait, croyons-nous, admettre ceci : les formes sonores sont plus ou moins comparables (toujours de loin et vaguement) avec les formes physiques et corporelles, selon qu'elles possèdent un caractère plus ou moins arrêté, concret et plastique ; autrement dit, et pour citer des noms, selon que ces formes constituent la musique des Gluck et des Mozart ou celle des Roland de Lassus ou des Palestrina ; en d'autres termes encore et, cette fois, pour opposer deux élémens spécifiques de l'art, suivant que la mélodie ou l'harmonie a le plus de part dans leur nature et dans leur beauté.

Par les lignes et les contours, par le profil et le relief, par l'ordonnance et la symétrie de ses membres, la mélodie est, de toutes les créatures sonores, la plus capable de ressembler à la créature humaine ; une *canzone* aura, plutôt qu'un accord, non seulement une voix, mais presque un visage, un corps même comme nous. Et ce corps peut manifester, traduire l'âme ; il

peut aussi la trahir, ou l'oublier. Vous entendez bien que toute mélodie n'est pas sensuelle ou voluptueuse; mais le sensualisme ou la volupté de la musique consiste et se communique surtout dans la mélodie et par elle. C'est une œuvre toute mélodique, et celle-là seulement (*l'Italienne à Alger*, de Rossini) que Stendhal pouvait définir et vanter en ces termes : « La musique la plus physique que je connaisse. » On dirait cela peut-être, — avec force corrections et restrictions, — d'un air de Mozart. Mais allez donc le dire, même ainsi, d'un motet de Palestrina !

Pourquoi, sinon parce que l'harmonie, ou la polyphonie, enferme en soi je ne sais quel principe secret de spirituâlité. Dans une certaine mesure, l'histoire de la musique en témoignerait. Épris de la forme humaine, les Grecs n'avaient guère connu que la mélodie. Quand vint, au début du XVIIe siècle, la Renaissance musicale, postérieure de plus de cent ans à celle des autres arts, mais animée du même esprit, elle ne consista que dans une réaction, contre la polyphonie du moyen âge, de la monodie retrouvée.

Celle-ci l'avait depuis longtemps emporté, que l'autre gardait quelques droits sur les choses graves et saintes. Les maîtres lui conservaient une place d'honneur dans les sujets religieux. Les fugues gigantesques, — et surtout vocales, — de Hændel et de Bach en leurs oratorios, rappellent encore une des formes les plus pures et les plus immatérielles qu'aient jamais pu prendre ou recevoir les sons.

Dans la chapelle Sixtine, ils n'en eurent point d'autre. Ici la musique, deux fois idéale, ne se contenta pas d'être seulement harmonie : elle ne fut qu'harmonie de voix. Le premier de ces deux caractères l'éloigna de toute apparence corporelle; le second l'affranchit de tout rapport et du moindre contact avec la matière. Elle ment, la délicieuse figurine de bronze qu'on voit à Saint-Pierre, dans la chapelle du Saint-Sacrement, sculptée par Pollajuolo sur le tombeau du pape Sixte IV. A demi nue et les cheveux dénoués, comme ses charmantes sœurs la Grammaire et la Théologie elle-même, elle joue d'un petit orgue de chœur que souffle un ange. Autour d'elle, violes et trompettes, flûtes et tambourins gisent épars. Mais ce n'est pas elle que le pontife aima. Jamais elle ne fut l'hôtesse du sanctuaire où nous sommes, où nul instrument, pas même l'orgue, n'accompagna jamais les chants. Un Italien du XVIIe siècle, Uberti, s'est demandé, le pre-

mier peut-être, pourquoi. Voici comment il s'est, à lui-même, répondu : « Là-haut, dans l'Église triomphante, où les bienheureux jouissent de la vision de Dieu, si les Séraphins chantent et si les élus un jour chanteront, il n'y a pas et il n'y aura jamais d'instrument ni de chose matérielle. Ainsi dans cette chapelle sacrée, symbole du royaume céleste, où chacun se tient tourné vers le visage du Pontife, chef de l'Église militante, il n'est pas étonnant qu'au lieu du son des instrumens, on n'entende que la musique des voix. »

A ces raisons d'ordre symbolique et surnaturel, on en pourrait ajouter d'autres. La première serait qu'aux XVe et XVIe siècles, la polyphonie vocale était la forme par excellence de la musique. En outre, — et cela dès cette terre, — il semble bien qu'un rapport essentiel existe entre l'idéal religieux et la vocalité pure. Celle-ci réduit à rien, dans la musique d'église, l'apparat ou l'appareil visible. Elle éloigne, bien plus elle supprime tout ce qui peut ressembler à la musique profane, de théâtre ou de concert, et la rappeler. Les Papes ont compris de tout temps cette convenance, esthétique autant que religieuse, et l'honneur quatre fois séculaire de leur chapelle est de n'y avoir jamais failli. Les plus fastueux, les plus mondains entre les Pontifes de la Renaissance, n'ont admis en leur sanctuaire que des chants dont messieurs les curés de Paris, — trois ou quatre exceptés, — refusent opiniâtrément d' « attrister » leurs offices, et que jugent surtout indignes de leurs mariages et de leurs funérailles messieurs les paroissiens.

Ainsi les mots *a cappella* (« comme à la chapelle, » à la chapelle par excellence) ont fini par désigner ce qu'il y a dans la musique d'église (avec ou après le chant grégorien) de plus pur et de plus idéal. Ainsi la musique, sous la voûte et sous la peinture sixtine, n'a vécu que du verbe et du souffle de l'homme, et le souffle est esprit. Ainsi, pour qu'en s'opposant, et par leur opposition même, cette peinture et cette musique fussent en harmonie, à la splendeur corporelle de l'une, l'admirable spiritualité de l'autre a répondu.

III

L'une et l'autre se répondent sur tous les tons et dans tous les modes. Un mystérieux et perpétuel échange se fait entre elles de toutes leurs vertus et de toutes leurs beautés.

Tandis qu'on ne peut concevoir un art plus fortement individuel que la peinture de Michel-Ange, on n'en trouverait pas de plus collectif que la musique *alla Palestrina*. Le plafond de la Sixtine, ou le *Jugement dernier*, forme un ensemble gigantesque, à tel point qu'on ne saurait l'embrasser tout entier. On est forcé de le décomposer, ainsi que d'ailleurs il se partage de lui-même, en morceaux et comme en *soli* prodigieux. Entre tant de figures colossales qu'il rassemble, chacune existe en soi non moins que par rapport aux autres, dont elle dépend sans doute, mais dont elle peut également, et sans trop de dommage, se passer.

Au contraire, les figures sonores de la polyphonie vocale soutiennent les unes avec les autres d'étroites et nécessaires relations. Rien ne brise leur fraternel concert, condition et forme absolue de leur être, et l'action isolée de chacune d'elles serait peu de chose, ne serait rien auprès de leur réciproque et continuelle réaction.

Il y a plus, et l'histoire confirme en quelque sorte cette différence, que fait entre les deux arts leur nature respective elle-même. Gœthe a dit : « Avant d'entrer dans la Sixtine, on ne sait pas ce que peut un homme. » Il est merveilleux en effet que cette peinture ne soit que d'un homme. Mais que cette musique soit de plus d'un siècle, de plus d'une race, cela, pour d'autres raisons, n'est peut-être pas moins frappant.

Elle vint de la Flandre, où elle était née, et Rome d'abord ne l'entendit chanter qu'en des œuvres et sur des lèvres étrangères. Au début du XVIe siècle, c'est-à-dire quelque vingt ans après la consécration de la Sixtine, la plupart des grandes « chapelles » romaines possédaient encore un personnel (y compris leur chef), ainsi qu'un répertoire ultramontain. En 1541 même, Roland de Lassus était *maestro de' putti* à Saint-Jean de Latran. Mais une transfusion mystérieuse mêla bientôt, ou soumit l'idéal du Nord au génie latin. La muse sacrée, hier encore seulement l'hôtesse de Rome, en devint la fille bien-aimée, et jusqu'à la fin du XVIe siècle, la gloire de la musique sixtine se confondit avec la gloire et le nom même de Pierluigi di Palestrina.

Celui-ci pourtant ne l'absorbe pas tout entière. Sans doute c'est grâce au maître de Préneste, que Rome et la Papauté entrèrent en possession, — à jamais, — d'un art qui, sans lui, remontant vers sa source, aurait pu leur échapper. Mais fixé désormais dans la chapelle vaticane comme dans le sanctuaire ou

le tabernacle prédestiné de sa beauté, l'idéal polyphonique suscita, pour le garder, le servir et l'honorer sans trêve, de longues générations de grands artistes et de chefs-d'œuvre immortels.

Ainsi la voûte qu'une seule main a peinte, a résonné d'innombrables voix. C'est la grandeur de Michel-Ange d'abord, — et cela suffirait à l'élever par-dessus tous les autres, — que, pour emplir de sons l'espace par lui seul rempli de formes et de couleurs, il ait fallu des siècles de musique et de musiciens. Pour cette musique même, il est à peine moins glorieux d'avoir soutenu, sans y périr, une aussi formidable rencontre. Enfin, sous la voûte en tout harmonieuse, cela crée une harmonie encore. Dans l'histoire comme dans l'*éthos* de la Sixtine, dans ce qu'on sait de ce lieu, dans ce qu'on y voit, dans ce qu'on y écoute, il se fait une espèce de compensation ou de revanche réciproque. L'équilibre s'établit entre la pensée d'un seul et celle de plusieurs ou de tous, entre un moment et des années de génie, entre les deux principes nécessaires, celui de l'individu et celui du nombre, qui se partagent l'ordre de la vie et l'ordre de la beauté.

IV

Après les rapports de contraste, voici les autres, ceux qui naissent de l'analogie ou de l'identité.

On se plaint quelquefois que la musique palestrinienne manque d'action et de pathétique. Pour lui faire un pareil reproche, il faut la connaître mal, si ce n'est l'ignorer. Avec autant de puissance que de sobriété, les maîtres de la polyphonie vocale ont exprimé les exaltations de l'âme par la vivacité des mouvemens, par l'énergie des rythmes, par l'intensité des sons, mais surtout par la richesse des harmonies. Il y a chez Palestrina, chez Victoria, des accords d'une telle plénitude, qu'ils semblent fourmiller de notes, comme là-haut le manteau du Créateur fourmille de têtes d'anges.

Cherchez-vous des transports d'allégresse ? Vous les trouverez dans les *Gloria*, dans les *Sanctus* de messes innombrables. Lisez le motet de Nanini pour le jour de Noël : « *Hodie Christus natuz est*, » qui débute avec un sourire, et par degrés s'anime et s'enivre de joie. Parlerons-nous du motet de Palestrina sur les paroles du psaume 80 : « *Exultate Deo adjutori nostro, Jubilate Deo Jacob?* » Celui-là, ce n'est pas le lire qu'il faudrait, mais l'entendre. Le

jour où ses gammes roulantes éclateront de nouveau sous le plafond de Michel-Ange, en les écoutant, nous regarderons là-haut. Alors nous comprendrons, nous sentirons encore mieux à quel délire en proie triomphent et semblent trépigner quelques-uns des jeunes hommes divins. Nous ne nous étonnerons plus si leurs mains secouent les festons de chêne avec une sorte de fureur sacrée, si leurs lèvres ont un rire étrange, et même farouche. Au paroxysme de la peinture, celui de la musique répondra.

Si l'une et l'autre elles se réjouissent, exultent ensemble, ensemble elles souffrent, gémissent et pleurent aussi. Elles sont bien nommées, les *Selectissimæ modulationes* de Victoria, chefs-d'œuvre tragiques entre tous, choisis par la plus profonde pitié pour les plus saintes douleurs, pour les dernières heures de Jésus, pour son agonie, pour son arrestation et pour son jugement, pour sa mort et pour sa sépulture. Autant qu'avec les mystères de la foi, la musique sixtine a des affinités avec les catastrophes de l'histoire. Vers la fin du XVIe siècle, on peut imaginer quels souvenirs, et de quelles épreuves, devait ranimer ici, un soir de semaine sainte, à « Ténèbres, » l'*O vos omnes!* de Victoria. Trente ou quarante ans écoulés n'avaient point effacé du front de Rome l'outrage d'une invasion peut-être plus impie que celle même des Barbares. Et puis, et surtout, le sein déchiré par la Réforme, la ville entre toutes maternelle pleurait les innombrables enfans qu'hier elle avait perdus. « *Si est dolor sicut dolor meus.* » Les voix plaintives pouvaient interroger et l'on aurait pu leur répondre. Oui, tout près de la douleur que chante la musique de Victoria sur les paroles du prophète, il en est une, ici, qui lui ressemble et qui l'égale : c'est celle que sur le visage du prophète le pinceau de Michel-Ange a répandue.

Après Jérémie, est-ce Jonas que vous souhaitez d'entendre? Regardez-le d'abord, à peine échappé du monstre, celui qu'un visiteur éloquent de la Sixtine appela « le Prophète de l'Implacabilité... Le corps renversé dans une pose d'une superbe arrogance, il compte sur ses doigts le dernier des quarante jours et, d'un visage affligé et irrité, il reproche au Seigneur sa miséricorde (1). » Affliction, irritation, arrogance, il y a tout cela dans certain motet de Palestrina, rien que dans les deux premières paroles : « *Jerusalem, surge!* » Elles décident en quelque manière de tout

(1) M. Émile Ollivier, *Michel-Ange.*

le reste et elles l'emportent. Les quatre voix se jettent et se rejettent l'une à l'autre le commandement comme un reproche, pour ne pas dire comme une injure. Ailleurs, c'est une injure véritable, que le répons de Victoria : « *Judas, mercator pessimus,* » lance au visage du traître de Gethsemani. Il suffit de l'exécrable nom, tant il éclate avec horreur. De ce qui n'est dans le texte qu'un récit douloureux, la musique fait une atroce invective. Elle égale ici, par un seul cri, toutes les violences de la peinture, ce je ne sais quoi d'étrange et d'éperdu, cet emportement, cet effarement sublime, qui fait l'un des caractères du génie de Michel-Ange et qu'on a si bien nommé la *terribilità.*

Celle-ci donne un accent, terrible en effet, d'orgueil, de révolte et d'opiniâtreté superbe au motet de Palestrina : « *Peccantem me quotidie et non pœnitentem.* » Les sons par degrés s'y endurcissent vraiment comme l'âme, chaque jour pécheresse, et qui ne veut pas se repentir. « *Timor mortis conturbat me,* » poursuivent les voix, soutenant d'un long souffle une clameur d'épouvante. Puis, quand viennent les mots : « *Quia in inferno nulla est redemptio,* » tout s'affaisse et retombe. Autant, sur la muraille de Michel-Ange, les figures des réprouvés forment des groupes ou des grappes épaisses, autant les accords de Palestrina se dépouillent et se réduisent. Mais ce vide n'a pas moins de grandeur que cette plénitude, et pour exprimer un désespoir éternel, toute cette chair n'a pas plus de puissance que ce peu de soupirs.

V

Si l'on a souvent méconnu dans la musique palestrinienne le principe de l'action et du mouvement, on n'a pas non plus mesuré la place que la peinture de Michel-Ange accorde au repos, à la contemplation et à la rêverie.

Il agit, il se meut à peine, le douloureux Adam qui soulève son corps superbe et tend un bras, une main déjà lasse et retombante, à la vie qui va jaillir du doigt de Dieu. Mais la pensée et le souci de toute l'humanité future habite son regard et son front. Au-dessous de lui, qui dira quels prophètes sont les plus admirables, ceux qui s'emportent ou ceux qui se contiennent, ceux qui maudissent ou ceux qui méditent, ceux que leurs visions enivrent ou ceux qu'elles paraissent accabler. De même

parmi les sibylles, il y en a d'inspirées, comme l'étrange Delphique; mais j'en vois, que je n'aime guère moins (comme la vieille Cuméenne ou la jeune Erythrée), de sérieuses, paisibles et pensives. Les éphèbes aussi, les « *ignudi,* » forment comme un double chœur où des antistrophes plus calmes répondraient à des strophes plus éclatantes. « Le joyeux adolescent qui, au-dessus de Daniel, se prépare à la danse, témoigne des allégresses accidentelles. » Mais « le songeur attendri placé au-dessus de Jérémie rappelle les jours de vague mélancolie (1). »

Enfin, sur les murailles latérales de la Sixtine, à la retombée de la voûte, on voit se dérouler encore un double rang de peintures, demi-cercles et triangles, que nous ne saurions trop contempler. Au-dessous des espaces où la vie se déploie, c'est ici la région, plus intime, où elle se recueille. Après l'épopée de la création, c'est le poème, plus tranquille, de la primitive humanité. Ici le mouvement est rare. Une seule fois un enfant, debout sur les genoux de sa mère, tente follement de lui échapper. Sa tête, son bras, son regard, tout s'élance par-dessus l'épaule maternelle. Il crie et ses cheveux se dressent. Il regarde, il désigne, il dénonce un prodige pour lui seul visible et qui l'épouvante. Mais nulle part ailleurs, ou presque nulle part, dans cette double frise, l'action n'ose troubler le mystère des gestes réservés ou des attitudes immobiles. Parmi ces personnages divers, il y en a qui sont en prière. Celui-ci, nonchalamment étendu, lit de loin un livre qu'un pupitre supporte. Une femme tourne lentement un dévidoir; une autre berce, du pied, son enfant endormi.

Quant aux groupes qui remplissent les triangles, entre les Prophètes et les Sibylles, ceux-là surtout respirent une profonde paix. Chacun, figurant la trinité familiale, se compose d'un père, d'une mère et de leur enfant. Huit variantes renouvellent un thème unique sans l'épuiser et sans le contredire. Et ce thème deux fois est le sommeil et toujours il est le repos. Après les *allegros* triomphans de la symphonie de Michel-Ange, en voici les *adagios* sereins. Voyez ces deux femmes assoupies. L'une serre son enfant d'une étreinte à peine relâchée, comme si d'elle tout dormait, excepté son amour. L'autre, ployée en deux et retombée sur elle-même, admirable d'abandon et

(1) M. Émile Ollivier, *op. cit.*

de faiblesse, goûte le sombre bienfait de la nuit, du moment dont a parlé le poète, *quo prima quies mortalibus ægris...*

Après les deux figures endormies, étudions les autres : celles qui s'appliquent à de modestes besognes, mais surtout celle-ci, drapée de vert clair et de lilas pâle, qui, le coude aux genoux, appuyant son menton sur sa main, regarde droit devant elle, jusqu'au fond de l'avenir. Alors nous verrons, par une dégradation merveilleuse, la flamme qui rayonne au sommet de la voûte, se tempérer, sinon s'éteindre sur les bords, et l'action, la passion, là-haut à leur paroxysme, venir s'apaiser plus bas et comme se perdre dans la pensée pure et l'éternel repos.

Ce caractère, cette beauté contemplative achève d'unir l'une à l'autre la peinture et la musique sixtine. Autant que le lyrisme, sinon davantage, le mysticisme a sa part dans l'éthos de la musique *alla Palestrina*. Elle est peut-être moins, — comme d'autres musiques, — « une force qui va, » qu'une grâce, une suavité qui demeure. Elle agit et se meut souvent; plus souvent encore elle prie, elle médite, elle adore. A ses élans, à ses éclats, il est permis de préférer ses extases : les *Adoramus te* de ses *Gloria*, les *Incarnatus* de ses *Credo*, tel *Tantum ergo* palestrinien, ou certain motet de Victoria : *O magnum mysterium*, dont chaque note en effet semble pénétrer plus avant dans l'infini du mystère.

Ailleurs enfin je sais trois notes, oui, rien que trois, et des plus simples, qui m'ont paru toujours, entre toutes, étranges et profondes. Elles se trouvent dans un répons de Palestrina pour la Semaine sainte : « *In monte Oliveti,* » sur les paroles du Christ à ses disciples, dont il va s'éloigner un moment : « *Vigilate et orate.* (*Veillez et priez.*) »

Ces trois notes, encore une fois, n'ont rien d'extraordinaire. Trois voix, deux de soprano, une de contralto, les posent doucement et les tiennent longuement sur les trois degrés descendans de l'accord parfait. Que de choses pourtant elles expriment! Un paysage d'abord, et le seul peut-être qu'ait jamais évoqué la musique de Palestrina. Gardiennes idéales, et plus vigilantes que ne furent ses amis de la terre, de l'agonisant divin, les trois voix se répondent dans le silence de la nuit. Mais ce n'est là que le sens pittoresque et tout extérieur de leur harmonieux concert. Elles en ont un autre, spirituel et symbolique. Dans leur consonance pure elles enveloppent tout l'ordre de la méditation et

de la prière, tout le sens intérieur et toute la beauté contemplative de l'art palestrinien.

Elles résument également tout un aspect, celui que nous avons analysé pour finir, de l'œuvre de Michel-Ange. Le jour de ma dernière station dans la Sixtine, je me souviens qu'à mon oreille les trois sœurs mystiques et sonores ne cessèrent de chanter. Je me disais qu'elles étaient trois, et toutes les trois pensives, comme les hôtes qui, là-haut, trois par trois et songeurs aussi, peuplent les triangles de la voûte. Plus que jamais je trouvai que les figures ressemblaient aux sons et que même elles leur étaient soumises. Quelques-unes d'entre elles sans doute, ainsi que les apôtres naguère, avaient cédé au sommeil. Mais les autres, en plus grand nombre, obéissaient, depuis des siècles, au précepte divin de la veillée et de la prière. Alors, entre la peinture et la musique, je sentis s'achever la fusion. L'action et la rêverie, la passion et la pensée, tout désormais leur était commun, et le cercle de leurs correspondances mystérieuses et profondes me parut se fermer.

Ce n'était qu'une apparence, puisque du sanctuaire où la peinture est fixée à jamais, la musique est aujourd'hui presque toujours absente. Elle n'y revient que rarement et comme furtive. Mais voici qu'on y prépare son définitif et glorieux retour. Le Pontife qui décréta la restauration du chant grégorien, n'a pas laissé non plus le chant palestrinien sans témoignage. Il en a remis l'avenir et l'honneur entre les mains les plus dignes et les plus capables de l'assurer. Un jour, bientôt peut-être, don Lorenzo Perosi, le jeune maître de chapelle de la Sixtine, donnera le signal d'autrefois du haut de la tribune de marbre et d'or. Alors, de ces murs deux fois sublimes, imprégnés d'harmonie autant que de couleur, les sons, longtemps captifs, s'exhaleront de nouveau, et l'accord entre l'un et l'autre idéal, qu'ici notre mémoire, ou notre rêve seul, a tenté de rétablir, cet accord mutilé retrouvera dans la réalité sa plénitude et sa perfection.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Paraître!* comédie en quatre actes et cinq tableaux, par M. Maurice Donnay. — Gymnase : *Enfant chérie*, comédie en quatre actes, par M. Romain Coolus. — Odéon : *Glatigny*, drame funambulesque mêlé de danses et de chansons, en cinq actes et en vers, par M. Catulle Mendès.

Depuis qu'il y a une société et que la littérature, sous prétexte de la corriger, s'en amuse, aucun sujet plus que la manie de paraître n'a tenté satiristes, moralistes, romanciers et auteurs dramatiques. Sans remonter tout à fait jusqu'au déluge, on peut se souvenir que le vieux d'Aubigné, écrivant pour un siècle de pédans, donnait à son baron de Fœneste un nom qui signifie paraître — en grec! Et M. Jourdain était un bourgeois qui voulait paraître gentilhomme. Il eût été bien surprenant que le roman et le théâtre comtemporains n'eussent pas exploité un si admirable sujet. Balzac a fait de ce travers un des ressorts essentiels de *la Comédie humaine*. *Les Lionnes pauvres* d'Émile Augier ne sont que de pauvres petites bourgeoises, qui font solder par qui elles peuvent la note de leur couturière et de leur modiste. Dans *Maison neuve* de Sardou, nous voyons le commerce à l'ancienne mode, solide et sans trompe-l'œil, se mettre à la mode nouvelle, celle du *bluff*, qu'on appelait en ce temps là l'esbrouffe. Labiche lui-même a fait une comédie de *la Poudre aux yeux*. Dans *Fromont jeune*, l'âme étroite de Sidonie est abondamment remplie par l'unique et féroce passion de la vanité. C'est donc que la manie de paraître est de tous les temps; et il y a des raisons pour qu'elle soit surtout de notre temps. La société où nous vivons a cessé d'être fortement encadrée. Non seulement les anciennes distinctions de classes et de rangs ne répondent plus à aucune réalité, et le prestige des biens de fortune s'est accru d'autant; mais, par suite du va-et-vient des capitaux, de la rapidité avec laquelle

les fortunes se font et se défont, nous assistons à une série ininterrompue de changemens à vue, et nous ne songeons même plus à en concevoir de l'étonnement. Ce qu'on appelle aujourd'hui le monde nous donne bien en effet l'impression d'une mouvante et décevante fantasmagorie. C'est un concours de façades; c'est un jeu d'illusions et d'apparences; nous nous en amusons; nous ne nous reconnaissons guère le droit d'être difficiles et de demander aux gens compte de ce qu'ils sont; nous n'avons qu'une peur, celle d'être dupes : nous nous empressons donc de nous faire complices. Il est vrai encore que le goût de paraître est plus qu'un ridicule. Comme il repose sur le mensonge, il fausse toutes les conditions de la vie. Et comme il confine nécessairement aux questions d'argent, il ne peut manquer de nous acheminer vers le drame.

L'auteur de *Paraître!* a donc mis la main sur un très beau et très actuel sujet de comédie dramatique. Pour en tirer une pièce un peu forte, il n'aurait eu qu'à le vouloir. Mais il ne l'a pas voulu; une fois de plus, il a préféré nous laisser déçus; car c'est sans doute à une espèce de parti pris, à une sorte d'indifférence dédaigneuse, qu'il faut attribuer les trop nombreuses défaillances de son art. Les éloges maladroits de la presse ont rendu à M. Donnay un service déplorable. Comme il arrive presque toujours, c'est pour ses défauts qu'on l'a loué. On l'a célébré justement pour ce qu'il y avait de superficiel dans sa manière et pour son excessive facilité. On l'a complimenté pour ses nonchalances, où l'on a fait semblant de voir les plus grands des artifices. Il a versé du côté où il penchait. Il n'a pas compris que, si on peut, avec un tour d'esprit agréablement parisien et un habile emploi de la note émue, gagner une partie, c'est une gageure à ne pas recommencer. Persuadé que sa grâce sera la plus forte, il croit qu'il n'a besoin ni de serrer les idées qu'il met en œuvre, ni de choisir avec quelque discernement les personnages qu'il met en scène, ni d'être lui-même un peu plus sévère pour la qualité de son pathétique ou pour celle de son esprit. L'à peu près est un système commode pour faire des mots, mais dangereux pour faire des pièces.

L'idée qu'évoque ce mot : « paraître » n'a tout son sens et toute sa précision que s'il est question d'argent ou de relations. On veut paraître plus riche que l'on n'est; on veut paraître fréquenter des personnes qui marquent bien. M. Donnay étend le sens du mot aussi loin qu'il plaît à sa fantaisie, en sorte qu'on ne sait plus au juste à qui il en a. Il serait à peine suffisant de dire qu'il a voulu réunir dans sa pièce tous les originaux d'une sorte de foire aux vanités. Et on ne

sait par quel lien trop subtil se rattachent au dessein général plusieurs des personnages, et non des moins en relief.

Voici une Mme Hurtz qui se guinde en poétesse. Elle dit ses vers dans les salons : les femmes s'agenouillent autour d'elle et se pâment en cercle. Direz-vous que Mme Hurtz veut « paraître » avoir du talent? Mais c'est le cas de tous les poètes, aussi bien que des poétesses, et des professionnels aussi bien que des amateurs. Quiconque tient une plume en est là. Le cas de cette dame est des plus caractérisés. Elle est atteinte de ce mal de la littérature, de cette « littératurite » aiguë, dont nos contemporains ne meurent pas tous, mais dont ils sont tous frappés. Les femmes passaient jadis pour aimer les littérateurs plus que la littérature ; elles en sont venues à aimer la littérature pour elle même; elles lui consacrent leurs loisirs. C'est le plus innocent des passe-temps, et, si on les en raille, il faut que ce soit avec indulgence.

Voici une petite Mme Lacouderie qui nous conte, le plus gentiment du monde, l'aventure tragi-comique dont elle est la déplorable héroïne. Elle se trouvait aux bains de mer, sur une plage à la mode, dans le monde où l'on flirte. Elle n'a pas voulu avoir l'air plus bégueule qu'une autre, ni surtout plus délaissée. Elle a pris un amant. Seulement, comme elle n'avait pas l'habitude, elle l'a mal pris. Le gentleman, auquel elle n'a pas su résister, est un affreux escroc qui exerce sur elle un chantage en règle. C'est ce qui s'appelle ne pas avoir de chance. Mais où voit-on dans tout cela que Mme Lacouderie cherche à « paraître ? » C'est plutôt le contraire qu'elle souhaite; elle se cache; ses rendez-vous furtifs dans de vagues hôtels tout à fait dépourvus d'apparence n'ont rien qui ressemble à de l'ostentation. C'est même cette crainte d'être découverte qui la met à la merci de son amant et fait d'elle la victime d'un maître chanteur. L'anecdote de Mme Lacouderie, qui est du reste l'épisode le mieux venu de toute la pièce, servirait très bien, dans une « morale en action, » à illustrer le chapitre du danger des mauvais exemples, ou celui des inconvéniens de mal choisir ses relations.

Voici Paul Margès qui, comme avocat, plaide pour les patrons, et, comme député, se fait élire avec l'étiquette de socialiste. Il joue un double rôle ; c'est maître Jacques : est-ce à l'avocat, est-ce au député que vous voulez parler? Au fond, il est moins socialiste que vous ou moi; ses goûts de simplicité, autant que les goûts de luxe de son épouse, dénotent des âmes bourgeoises et conservatrices; mais le socialisme est un moyen de parvenir. Paul Margès est donc

un arriviste. Il est de ceux qui, entre les soins de propreté morale et le souci de leurs intérêts, n'hésitent pas. C'est l'ambitieux sans scrupules, comme on eût dit jadis, et comme on n'ose plus dire maintenant, les calculs du politicien d'aujourd'hui étant devenus si mesquins que le terme d'ambition leur ferait trop d'honneur.

J'en passe ; mais ce qui est remarquable c'est que le mobile auquel obéit le principal personnage de la pièce, Christiane, est très différent de la vulgaire « manie de paraître. » Pour contenter cette manie, il lui aurait suffi de se faire entretenir par son amant, et de mener un train de vie fort supérieur à la situation de son mari; ce mari, Paul Margès, aurait fait comme tant d'autres qui n'y voient que du feu. Or Christiane a conçu le projet hardi de devenir la femme de son beau-frère, le richissime Jean Reitzell. Il y faudra un double divorce; ce qui, au point de vue de l'effet à produire et des apparences, ne laissera pas d'être fâcheux. Le goût de paraître ne va pas sans un besoin de considération qui s'accorde mal avec le scandale de ce double divorce et de ce remariage en famille. En fait, ce que Christiane poursuit, c'est bel et bien la réalité de cette grande fortune dont le mirage l'affole. Elle a tout uniment la passion de l'argent.. La vérité est que M. Donnay ne s'est soucié de mettre aucune précision dans son analyse; il a pris quelques originaux de son temps qu'il trouve divertissans ; il les a groupés sous une vague dénomination et il n'a pas attaché plus d'importance qu'il ne faut au titre d'une pièce.

Toutefois, il s'est bien douté que ces personnages pourraient nous paraître d'une psychologie un peu incertaine; aussi a-t-il confié le soin de nous les présenter à un acteur spécialement chargé de cette fonction. Car il y a, dans *Paraître !* un raisonneur, et il ne risque pas d'y passer inaperçu, tant il y tient de place et s'étale avec complaisance et satisfaction ! Nous le croyions définitivement condamné, et mort sous les sarcasmes, ce personnage du raisonneur: les jeunes maîtres de notre théâtre ont pris à tâche de le ressusciter. Le raisonneur est ici un certain Bouy, qu'on appelle le baron. Il n'est ni journaliste comme Desgenais, ni gentilhomme comme de Jalin, ni docteur comme Rémonin; mais il est bien de la famille. Il a le premier caractère auquel on reconnaît le raisonneur : il est insupportable. Il ignore ces vérités de simple bon sens : que le contentement de soi, trop affiché, exaspère, et que le bavardage continu ennuie. Ou l'auteur a su exprimer sa pensée, et je n'ai pas besoin de ce commentaire suivi et de ces notes au bas des pages. Ou, s'il craint de ne pas s'être fait bien comprendre, comment ne voit-il pas que ces dissertations,

ces aphorismes, ces mots ont un autre inconvénient, celui de ralentir le mouvement. En second lieu, un raisonneur doit être de toute la pièce l'homme le moins qualifié pour se poser en moraliste, et de quelque morale que ce soit. Le baron ne manque pas à cette partie de la définition. C'est un type de vieux célibataire égoïste : il ne s'est pas marié, pour s'épargner l'embarras et les charges d'un ménage, d'une femme, d'une famille. Mais, pour être célibataire on n'en est pas moins homme; il vit donc avec sa bonne : il y trouve autant de plaisir et plus d'économie. Voilà un gaillard qui est tout à fait en situation pour rappeler les autres à la pudeur! Donc il les morigène d'importance et gourmande leur vanité — au nom de l'ignominie de sa propre existence. Ses aphorismes ont ce caractère particulier d'être tout à fait dénués de sens. « Je suis, déclare-t-il, un collectiviste isolé. » Comprenne qui pourra! Dans la vie réelle, nous fuirions la présence importune et la niaiserie prétentieuse de cet individu. Au théâtre, nous sommes obligés de le subir. Nous en voulons à l'auteur de nous l'avoir imposé. Ou plutôt nous lui reprochons d'avoir accueilli ce type conventionnel, parce qu'il le trouvait tout fait et tout prêt, et d'avoir employé, parce qu'il le trouvait commode, un procédé suranné et qui donne à sa pièce on ne sait quel air vieillot.

Il ne faut pas davantage demander à M. Donnay de concentrer l'intérêt, sa manière étant au contraire de l'éparpiller. Il ne faut pas lui demander de nous représenter, — ce qui est pourtant la loi du théâtre, — un raccourci d'action : une forme ramassée est tout le contraire de sa forme qui est volontairement distendue, étirée. L'accessoire n'y laisse plus de place à l'essentiel. On s'aperçoit qu'on a déjà rendu compte de tout ce qu'il y a de plus frappant, de plus curieux et de plus amusant dans une pièce de M. Donnay, sans avoir encore eu un mot à dire de la pièce elle-même. Ses pièces touchent déjà à leur fin qu'elles n'ont pas encore commencé. Au moins voilà un auteur auquel on ne reprochera pas d'être trop pressé d'arriver au but! Dans *Paraître!* nous sommes déjà à la dernière scène du troisième acte, nous avons déjà vu défiler toute une série de personnages, — dont la plupart ne serviront à rien et qu'on aurait pu supprimer, — nous avons entendu parler de tout et de quelques autres choses encore, nous avons salué au passage tout un bataillon de drôleries qui sont pour nous de vieilles connaissances; nous ne savons pas encore comment le drame va se dessiner. Nous avons cependant appris, chemin faisant, que Juliette Margès est devenue la femme de Jean Reitzell. Ç'a été pour elle un mariage inespéré. Car les Margès sont de petits bour-

geois sans fortune, tandis que Jean Reitzell, qui est le fils du champagne Reitzell est immensément riche et peut, grâce aux millions que lui a gagnés son père, vivre en oisif et en dilettante. Mais il y a un moyen si simple pour arranger ces mariages-là, et qui a déjà réussi dans tant de romans et dans tant de vaudevilles ! La voiture versée de l'ancien opéra-comique est devenue un automobile ; c'est tout le progrès. Les Margès ont recueilli l'automobiliste blessé, que M. Donnay a fait verser justement devant leur maison de campagne ; ils ont eu soin de lui donner pour garde-malade Juliette, qui est charmante. C'est encore là une de ces classiques roueries qui réussissent toujours, et il est donc inutile de se mettre en frais d'imaginations nouvelles. Jean Reitzell est très impressionnable ; c'est un mou, un faible : il est neurasthénique, comme beaucoup de fils dont les pères ont trop travaillé, ou tout simplement comme beaucoup de jeunes gens qui n'ont eux-mêmes aucune envie de rien faire. Il ne sait pas se défendre du piège que lui ont tendu les Margès et de la ruse dont Juliette a été l'instrument inconscient. Il épouse.

Ce mariage ne rend heureux, d'ailleurs, ni l'un ni l'autre des deux conjoints ; il n'est pas dans la définition de Jean d'être heureux, car le bonheur est affaire de volonté ; et Juliette, la seule dans tout ce monde qui n'ait pas le goût de paraître, était faite pour la médiocrité. Entre temps, la belle sœur de Juliette, Christiane, est devenue la maîtresse de Jean ; ce n'est pas très joli, et nous le déplorons, mais comme ni le mari de Christiane, ni Juliette même ne semblent soupçonner la vérité, cette situation pourrait très bien se prolonger sans accident. Tout à coup Jean apprend, et nous apprenons avec lui, quelles sont les vues de Christiane, et qu'elles tendent au mariage avec le jeune millionnaire. Désormais le drame est lancé à toute vapeur, et, suivant la formule, les événemens se précipitent. C'est à Cannes, dans une villa où toute la famille va se trouver réunie. Jean Reitzell, qui avait commencé par trouver un peu hardie l'entreprise faite par Christiane, non sur sa vertu, mais sur ses millions, est complètement converti au projet de son audacieuse belle-sœur, et décidé à ne pas faire traîner les choses : il veut que dans un an Christiane Margès s'appelle Christiane Reitzell. Ce seront tout juste les délais légaux, sans rien autour. Paul Margès, le député socialiste, vient d'apprendre brusquement, — et de la bouche de ses électeurs ! — sa mésaventure : il arrive furieux d'une colère où le dépit électoral semble l'emporter encore sur le courroux conjugal. Juliette, qui jusqu'ici avait ignoré, ou feint d'ignorer, et qui s'était contenue, éclate en tempête et bouscule

sa coupable belle-sœur. Aussitôt Paul Margès tire trois coups de revolver sur Jean Reitzell qui s'affaisse, blessé à mort. C'est le grand jeu et le dénouement avec effusion du sang. Mais nous étions si peu préparés à cette explosion de violence qu'elle nous étonne sans nous émouvoir. Cette tuerie nous déconcerte. Nous nous étions peu à peu accoutumés à cette atmosphère de comédie lente et ironique. Nous avons peine à admettre qu'on nous jette si soudainement en pleine horreur. Nous aurions souhaité qu'on ménageât davantage les transitions; enfin, nous sommes légèrement ahuris.

Chose bizarre! Cette pièce, qui avait eu tant de peine à se mettre en route, maintenant qu'elle est terminée, recommence. Jean Reitzell une fois massacré, tout semble bien fini. Aussi n'est-ce pas sans quelque stupeur que nous avons vu la toile se relever. Le frère de Jean Reitzell est venu larmoyer. Le baron, dont ces événemens ont creusé l'appétit, est venu manger un morceau. Un photographe qui avait pris des vues de la villa est venu remercier. Mais personne n'est venu nous expliquer pourquoi l'auteur a jugé bon d'ajouter à sa pièce ces bouts de scènes. Ç'aurait été pour le raisonneur une belle occasion de se rendre utile. Mais un raisonneur qui serait utile à quelque chose, ne serait plus « le raisonneur. »

M. Donnay pourrait aisément reprendre son avantage par l'agrément du dialogue; mais, outre qu'il nous est bien difficile de suivre un dialogue tout en digressions et qui semble aller au hasard, ce qui surtout en détruit l'effet, c'est ce continuel jaillissement de plaisanteries d'un goût déplorable. « J'ai une mémoire... de plombier! » « Ce sont des transports... payés. » « Il n'a pas le sentiment de sa fortune, mais il en a les sentimens... » etc., etc. Des développemens entiers n'ont été introduits que pour amener, du plus loin qu'il se puisse, tel de ces jeux de mots. Ce qui amuse dans une nouvelle à la main, dans une fable-express, ou dans une farce chat-noiresque, détonne dans une comédie. C'est ici surtout qu'on ne saurait trop regretter la facilité et la négligence de M. Donnay. S'il n'a pas toutes les qualités de l'auteur dramatique, au moins devrait-il chercher davantage à y suppléer par celles de l'écrivain parisien. Il a une réputation d'homme d'esprit : il devrait faire plus d'efforts pour la remplir. D'un dessin trop peu ferme, d'une composition trop lâche, de nuances trop peu fondues, la nouvelle pièce de M. Donnay, qui n'est pas une de ses meilleures, laisse une impression indécise et semble souvent traînante.

Le grand succès de l'interprétation a été pour Mlle Lecomte, qui n'a pourtant qu'un bout de rôle et de rôle inutile. Mais elle a incarné avec

tant de charme, de sincère mélancolie, de touchant repentir le personnage de la petite Mme Lacouderie, qu'elle l'a tiré au premier plan.

M. de Féraudy a mis pareillement tout son art, toute sa bonhomie, toute sa finesse, au service de ce fâcheux personnage du raisonneur ; il a tout juste réussi à le faire passer.

Mlle Piérat a été très agréable dans le rôle de Juliette. Mmes Pierson et Kolb ont été parfaites en belles-mères; et M. Mayer a dit avec naturel le rôle assez terne du député socialiste.

Mais l'attention se portait sur deux débuts, ceux de Mlle Cerny et de M. Grand. Ils n'ont pas été heureux, et il n'y a pas de probabilité que ces nouvelles recrues ajoutent beaucoup de lustre à la troupe de la Comédie.

Ce qu'on peut dire de mieux de Mlle Cerny, c'est qu'elle est restée l'actrice de genre que nous avons vue sur d'autres scènes, qu'elle est dépaysée sur la scène de la Comédie, et qu'elle est inégale aux rôles de premier plan.

Quant à M. Grand, voilà quinze ans qu'il ne cesse d'être irrémédiablement médiocre, et nous nous demandons ce qui a pu le désigner au choix de la Comédie-Française. Il est impossible d'être plus dépourvu de souplesse, d'élégance, de charme, de distinction, et généralement de toutes les qualités que comportent les rôles d'amoureux. Toujours pareil à lui-même, il ne s'est jamais avisé qu'il dût chercher à entrer dans l'esprit de son personnage. Son jeu est un perpétuel non-sens.

La comédie, pendant ces dernières années, s'est appliquée avec persévérance à refaire et à parfaire « l'École des vieillards. » On sait combien de pièces ont été consacrées en quelques mois à l'étude de cet âge difficile qui commence aux environs de la soixantaine. C'est encore le sujet d'une pièce de M. Romain Coolus, *L'enfant chérie*, où ne manquent d'ailleurs ni le talent ni l'originalité.

L'originalité consiste d'abord dans le parti pris, assez neuf, de nous attendrir sur les égaremens de l'âge sénile. On avait jusqu'ici considéré que le spectacle des folies amoureuses d'un grand-père est ou ridicule ou pénible. Mais quoi ! N'y a-t-il pas dans les drames de Corneille et dans ceux de Victor Hugo des vieillards amoureux ? C'est donc que l'amour en cheveux blancs peut contenir une certaine somme de pathétique. Et ne dit-on pas que tout sentiment sincère est touchant par sa sincérité même ? Rien de plus sincère que le sentiment qu'éprouve M. Bourneron pour Madeleine. Il l'aime, comme on aime

à soixante ans, passionnément, aveuglément. Il vient de faire en Italie avec cette jeune veuve un voyage de noces de la main gauche. Il s'aperçoit qu'il ne savait pas encore ce que c'est que vivre : il est bien décidé à rattraper le temps perdu. Et il n'admet pas que ses trois enfans, tous trois mariés, Pierre, Émilienne et Marthe, lui contestent le droit de s'égayer sur le tard. Pourtant les trois enfans continuent à se faire de la dignité d'un chef de famille une idée assez conforme aux préjugés de l'ancienne morale. Ils complotent d'arracher leur père aux enchantemens de Madeleine. Pour y parvenir, ils l'entraînent dans une villégiature en Alsace. Séparé de Madeleine, il faut voir ce que devient l'infortuné Bourneron, pareil à une âme en peine. Toute l'occupation de ses journées n'est plus que d'attendre le passage du facteur. Oh! les nouvelles qui n'arrivent pas! la lettre en retard! le billet trop bref ou trop sec! Et tout à coup l'épître terrible, imprévue, incroyable, celle qui annonce le départ de la bien-aimée! Car, en éloignant son père, Pierre n'avait qu'une idée, c'était de se ménager le champ libre pour négocier avec Madeleine une rupture définitive. Il a réussi, au gré de ses désirs, et sans trop de peine. Mais pour le vieillard, quel effondrement! Entre le père et le fils, quelle scène! Et quel thème inédit à la malédiction paternelle! Se peut-il qu'on ait détourné de lui celle qui était sa joie et sa consolation, celle en qui il trouvait son unique récompense pour toute une vie de labeur et d'austérité? C'est injuste; c'est cruel; on a bien raison de dire que les enfans sont des ingrats!... Or il faut que nous éprouvions de la compassion pour cette douleur; et ce pauvre homme, qui pleure de vraies larmes, doit nous paraître infiniment à plaindre. C'est du moins ce que souhaite l'auteur.

L'originalité consiste encore dans une interprétation bien moderne du sentiment de la piété filiale. Car en présence de ces erreurs de vieillesse, on avait pensé jusqu'ici que le rôle des enfans doit consister, ou à les combattre, ou tout au moins à feindre de les ignorer; on n'avait pas cru que ce pût être de les excuser, de les plaindre, ou même de les encourager. L'une des filles de Bourneron, Émilienne, ne s'est associée qu'à regret à la conspiration de famille contre la maîtresse de son père. Pendant la villégiature en Alsace, elle a compati de toute sa tendresse aux angoisses du vieillard et ne lui a pas ménagé les condoléances respectueuses. Dans le conflit entre le père et le fils, elle n'a pas hésité : elle s'est rangée du côté de son père, la bonne fille! Elle est révoltée par la dureté de cœur de ce Pierre qui sait si mal comprendre les choses du sentiment. Elle a l'obscure conscience

que la famille doit au bonhomme dont elle a fait sa pleurarde victime une réparation : elle réparera. Ah ! on a séparé Bourneron de Madeleine ! Ah ! cette Madeleine a filé sans laisser son adresse ! Elle retrouvera Madeleine, elle saura l'attendrir ; elle lui parlera de femme à femme ; elle la chapitrera, elle lui fera de la morale. Elle a désormais une mission dans la vie : rendre une maîtresse à son père ! Elle fait comme elle l'a promis ; elle retrouve Madeleine ; elle a une entrevue avec elle ; et nous assistons à un genre de supplications, un peu exceptionnel tout de même, et passablement roide. Car Madeleine se fait prier, et les difficultés qu'apporte cette pécheresse à un pacte qui concilie ses intérêts avec ses sentimens sont assez surprenantes. Au reste, et du seul point de vue du métier, un des plus graves défauts de l'ouvrage est l'espèce de vague qui plane sur ce personnage de Madeleine. Car n'est-ce qu'une jeune veuve dont la conduite est un peu légère, et le passé un peu encombré ? On ne comprend pas alors l'émoi de toute la famille, et cette grande conjuration contre une personne qui embellissait le soir de la morne vie de Bourneron. Ou bien est-ce une vulgaire gourgandine ? Et alors on ne comprend pas qu'elle soit si avare de faveurs auxquelles on met le prix. Toujours est-il qu'en dépit des efforts d'Émilienne et de son obligeante intervention, la félicité du vieil homme est une félicité gâchée.

Ce rôle de fille complaisante étant, malgré tout, difficile à admettre, l'auteur a fait effort pour l'expliquer. D'abord Émilienne a toujours été l'enfant préférée, celle à qui on a passé toutes ses fantaisies : à son tour de gâter son papa. Ensuite elle a, elle-même, beaucoup à se faire pardonner. Car elle a un amant ; et si le père, en puissance de maîtresse, manque d'autorité pour rappeler la fille au respect du devoir, la fille, de son côté, serait assez mal venue à se montrer intransigeante. M. Coolus a-t-il voulu donner à entendre que dans une famille les fautes des uns ont pour conséquence ou pour pendant les fautes des autres ? Je ne le crois pas. M. Coolus n'est pas un moraliste si austère. Mais il se cantonne volontiers dans la peinture d'un monde extrêmement spécial et d'une partie infinitésimale de la société qui porte un éclatant témoignage de notre actuelle déliquescence. C'est une étude de ce genre qu'il a prétendu faire ; il a voulu nous donner à admirer, dans un exemplaire brutal, un phénomène de désagrégation morale et une espèce de parodie du sentiment de la piété filiale. Que ce spectacle soit continuellement pénible, j'ai à peine besoin d'en faire la remarque. Que ce père et cette fille nous paraissent, chacun dans son rôle, également désobligeans, cela va sans dire. Il

n'en reste pas moins que cette pièce est de beaucoup la meilleure qu'ait écrite M. Coolus. Il s'était plu jusqu'ici à une affectation de grossièreté des plus fâcheuses. Cette fois, il a dans un sujet terriblement scabreux observé une sorte de bienséance dont il faut le louer. Quand on a admis le point de départ, et accepté le terme d'arrivée, — ce qui n'est certes pas facile, — on s'intéresse à l'habile agencement des scènes, à une certaine subtilité de psychologie malsaine.

M. Huguenet est excellent dans le rôle de Bourneron. Amusant, à son ordinaire, par le naturel et la rondeur dans les deux premiers actes, il a su trouver au troisième acte des accens de douleur pénétrans. Nous oublions ce que la situation a de saugrenu, pour ne faire attention qu'au talent de l'acteur qui nous donne l'impression d'une souffrance véritable.

M. Dumény a joué avec beaucoup de tact le personnage du fils, Pierre, qui comportait une certaine raideur de censeur des mœurs et de champion du devoir.

Mlle Marthe Régnier a été charmante de rouerie ingénue et d'espièglerie mouillée de larmes dans le rôle difficile d'Émilienne.

Il semblait bien qu'avec *Scarron*, M. Catulle Mendès eût atteint à une espèce de perfection; mais il s'est surpassé lui-même par son *Glatigny*. C'est une pièce dont il est à peu près impossible de sortir sans un fort mal de tête et une crainte de se sentir envahi par un commencement de folie. D'où viennent, comment s'arrangent, et se chassent et se remplacent les images incohérentes qui se sont succédé devant nos yeux, pareilles à celles qu'on voit dans les rêves ? Pourquoi ces choses et non pas d'autres? Voici d'abord, le matin, sur une place de village, des comédiens qui, par les fenêtres d'une auberge, déménagent à la cloche de bois, cependant que le fils du gendarme, la tête sur la boîte aux lettres, soupire avec la dame de la poste le dialogue de Roméo et de Juliette; après quoi, le jouvenceau conte fleurette à une petite cabotine et se sauve avec elle. Nous retrouvons ce même villageois chez M. de Girardin où il est en conversation avec une princesse! Puis c'est un décor de brasserie où les paradoxes artistiques s'entre-choquent avec les bocks, et les théories nuageuses se mêlent aux nuages du tabac des pipes. Puis un décor de café-concert, avec des chansons et des danses. Et encore le village, la dame de la poste ; et pour finir, un cadavre dans de la neige!

On essaie de trouver un sens à cette fantasmagorie. On tâche de démêler ce qui peut bien se passer à travers ces hallucinations. Quel

est le personnage en l'honneur et autour duquel se célèbre ce carnaval? Nous ne sommes pas forcés de savoir qui fut dans la réalité de son existence le véritable Glatigny; nous n'avons à connaître que celui qu'on nous présente. Puisqu'on nous le donne pour un type de bohème, nous ne lui demanderons pas qu'il se comporte comme un parfait notaire; mais même pour un héros de la Sainte Bohème, quel triste sire! Combien ses espièglerie sont dénuées de fantaisie! Et dans ses attendrissantes mésaventures, quelle platitude!

Donc le Glatigny de M. Mendès est le fils d'un gendarme, et réputé, dès sa prime jeunesse, pour les excès de sa polissonnerie. Il est l'amant de la dame de la poste en qui il ne sait pas au juste s'il voit davantage une maîtresse ou une mère. Vient à passer une comédienne, Lizane, dont il s'éprend aussitôt; il paie donc avec l'argent de sa vieille maîtresse les dettes menues de la troupe comique dont il va suivre l'indigente fortune. Le voici à Paris, où il entre, sans savoir comment, chez M. de Girardin. Il tient la plume pour le fameux journaliste. Et comme il est irrémédiablement poète, il écrit en vers l'article que Girardin lui dicte en prose, et que celui-ci imprime tel quel dans son journal, sans s'en apercevoir. Comment Glatigny reçoit de la princesse d'Elfe une rose qu'il pourra, dans une heure de détresse, échanger contre un riche carnet orné de bijoux? ce n'est pas moi qui me chargerai de vous l'expliquer. Il est toujours acoquiné à la vague théâtreuse Lizane; celle-ci le présente dans des brasseries littéraires où elle subit patiemment des discussions d'esthétique qui l'assomment, mais qui lui donnent tout de même l'impression d'être dans un milieu distingué et pas bourgeois. Cette Lizane figurant dans un café-concert, Glatigny s'y engage pareillement. Il va sans dire que Lizane le trompe pour un camarade de planches, avec qui elle finit par se sauver. Glatigny, après un accès de désespoir tragique, s'en retourne mourir de phtisie chez sa buraliste de village... Sur ces inventions baroques, M. Mendès a fait courir les arabesques d'un style à la fois banal et précieux qui effare par une prolixité désormais incoercible.

On perd d'ailleurs une bonne partie des vers dans l'espèce de bredouillement des artistes de l'Odéon. C'est un supplice.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN LIVRE DE THACKERAY SUR LA LITTÉRATURE ET LES MŒURS FRANÇAISES

The New Sketch-Book, par W. M. Thackeray; avec une introduction et des notes de Robert S. Garnett. Un vol. in-8°, Londres, 1906.

Fondée en 1827, à Londres, par les éditeurs Treuttel et Würtz, la *Revue Trimestrielle étrangère* (*Foreign Quarterly Review*) vivotait assez obscurément depuis quatorze ans lorsque, en 1841, elle fut rachetée par la maison Chapman et Hall, que la publication triomphale des romans de Dickens, depuis *Pickwick* jusqu'au *Magasin d'Antiquités*, venait de mettre au premier rang des librairies anglaises. Les nouveaux éditeurs de la revue, dans un prospectus où ils faisaient part au public de ce changement de direction, annoncèrent que « leur soin principal serait de donner désormais *un intérêt anglais* à l'étude des œuvres importantes des littératures étrangères; » et c'est sans doute pour réaliser ce point de leur programme que, tout de suite, ils s'assurèrent la collaboration de l'un des hommes qui savaient le mieux « donner un intérêt anglais à l'étude des œuvres étrangères : » le critique, conteur, et dessinateur William Makepeace Thackeray, plus connu, à ce moment, sous son pseudonyme favori de Michel-Angelo Titmarsh.

Ce grand écrivain avait alors trente ans. Il avait publié déjà, dans diverses revues, une dizaine de nouvelles et de courts romans, dont

quelques-uns, malgré une recherche un peu trop continue de l'*humour*, avaient de quoi faire prévoir l'admirable génie d'observation et de style qui allait se manifester bientôt dans *Barry Lindon* (1844) et dans *la Foire aux Vanités* (1847). Mais rien de tout cela, ni les *Mémoires du valet de chambre James Peluche-jaune*, ni *Catherine*, ni l'histoire du *Grand Diamant des Hoggarty*, — une des plus parfaites « nouvelles » qu'ait produites la littérature anglaise, — rien n'avait eu autant de succès qu'une série d'articles sur Paris, envoyés, en 1839, au *Fraser's Magazine*, et recueillis en volume, l'année suivante, sous le nom de : *Un livre d'esquisses parisiennes* (*The Paris Sketch-Book*). Là seulement Thackeray avait tout à fait réussi à satisfaire le goût de ses compatriotes ; et je crois bien, d'ailleurs, que personne, parmi les critiques anglais, n'avait plus de titres que lui, ni plus de sérieux, à les entretenir avec compétence des choses de la littérature et de la vie françaises.

Né aux Indes, en 1811, élevé à Londres, à Cambridge, et à Weimar, Thackeray avait dix-neuf ans quand, pour la première fois, il était venu demeurer à Paris ; depuis lors, pas une année ne s'était passée sans qu'il y revînt. Il avait été tour à tour correspondant parisien du *National Standard*, du *Constitutional*, du *Fraser's Magazine*. A Paris il s'était marié ; à Paris demeurait sa mère ; et c'est à Paris qu'il avait conduit ses deux filles lorsque, en 1840, sa jeune femme s'était trouvée hors d'état de s'occuper d'elles. Habitué depuis l'enfance à comprendre le français, nourri des auteurs français du XVIIIe siècle presque autant que de Fielding, d'Addison, et de Swift, il était arrivé non seulement à parler notre langue, mais à l'écrire avec une justesse et une élégance remarquables, si l'on en juge, du moins, par deux passages, écrits en français, de son *Livre d'Esquisses*. De 1831 à 1840, il avait fréquenté tous les théâtres parisiens, visité assidûment nos musées et nos expositions ; il n'avait rien négligé pour se familiariser, aussi complètement que possible, avec les mœurs françaises. Et le fait est que je ne me souviens pas d'avoir rencontré, dans tout son *Livre d'Esquisses*, une seule de ces petites erreurs matérielles que commettent, à peu près invariablement, les Anglais même les mieux renseignés, toutes les fois qu'ils ont à traiter d'un sujet français. De telle sorte qu'il n'y avait certes pas à Londres, en 1841, un auteur plus « parisien » que celui que venaient d'engager MM. Chapman et Hall, pour rendre compte des nouveautés françaises dans la *Foreign Quarterly Review*.

Mais Thackeray n'a jamais pris la peine, plus tard, de réunir en volume les articles écrits par lui pour cette revue ; et, comme ces

articles avaient paru sans signature, suivant l'usage des *Quarterly* anglaises, aucun de ses biographes ne semble même s'être douté de leur existence. Pendant trois quarts de siècle, ils ont dormi dans la collection poussiéreuse de la *Foreign Quarterly*. Ils y dormiraient encore si un hasard n'avait pas révélé, tout récemment, à un critique anglais, M. Robert Garnett, le fait de la collaboration régulière de Thackeray à la revue étrangère de la maison Chapman; et c'est à ce hasard que nous devons aujourd'hui l'agréable surprise d'une œuvre, pour ainsi dire inédite et nouvelle, de l'un des principaux écrivains anglais du XIXe siècle.

Malheureusement, je crains fort que cette œuvre n'ait pas reçu, de M. Garnett, sa forme définitive. Les articles de Thackeray étaient anonymes, et les comptes de la *Foreign Quarterly* ayant, — apparemment, — péri, force a été à M. Garnett de ne s'inspirer que de son instinct personnel de critique pour découvrir, parmi la masse des articles de la vieille revue, ceux qui devaient provenir de l'auteur d'*Esmond*. Deux ou trois fois, en vérité, l'ingénieux explorateur de la *Foreign Quarterly* a pu alléguer, à l'appui de ses conjectures, des indices assez significatifs pour équivaloir à des preuves : allusions, dans des lettres de Thackeray, à des sujets traités dans les articles, ou encore répétitions, dans ces articles, de pensées ou de phrases du *Livre d'Esquisses* authentique de 1839. Pour le reste des morceaux reproduits, nous sommes simplement invités à dire, après les avoir lus, si nous n'avons pas l'impression de retrouver là l'esprit de Thackeray et son tour de style; et j'avoue, quant à moi, qu'il y a au moins trois des chapitres du nouveau recueil où je ne les retrouve absolument pas. Il m'est absolument impossible d'admettre que Thackeray ait écrit une seule ligne d'une longue, fastidieuse, et plate analyse des *Crimes célèbres* d'Alexandre Dumas; ni d'une analyse plus courte, mais également fastidieuse et plate, de la *Monographie* de Balzac sur la *Presse Parisienne;* ni d'un compte rendu des *Lettres Parisiennes* de l'Allemand Gutzkow, qui dénote, il est vrai, une certaine connaissance du personnel politique français au temps de Louis-Philippe, mais qui décrit ce personnel avec un sérieux et une déférence les plus éloignés au monde, me semble-t-il, de l'ironie méprisante avec laquelle Thackeray a *toujours* parlé des choses d'outre-Manche. A coup sûr, ces trois articles n'ont aucun droit à figurer dans le recueil où les a introduits M. Robert Garnett; et peut-être son recueil en contient-il plusieurs autres qui n'y ont, non plus, aucun droit; et peut-être la vénérable série des livraisons de la

Foreign Quarterly en garde-t-elle plusieurs autres qui auraient mérité d'en être exhumés, pour figurer dans le recueil à la place de ceux-là. De tous les articles ressuscités par M. Garnett, je n'en vois que sept qui, à n'en pas douter, sont l'œuvre de Thackeray : les comptes-rendus du *Rhin* de Victor Hugo, des *Impressions de voyage* anglaises d'un naturaliste allemand, des *Mystères de Paris* d'Eugène Suë, du *Bananier* de Frédéric Soulié, des *Lettres parisiennes* de Mme de Girardin, de l'*Angleterre* d'Alfred Michiels; et une étude d'ensemble consacrée à l'*Histoire et au caractère anglais sur la scène française.*

Encore serais-je tenté d'ajouter que ces sept articles eux-mêmes, pour authentiques qu'ils soient, auraient fort bien pu se passer d'être reproduits. Lorsque le jeune Thackeray, en 1839, envoyait au *Fraser's Magazine* ses impressions de Paris, son âme était toute à la curiosité des milieux nouveaux qu'il essayait de dépeindre. Vivant à Paris, se mêlant de son mieux à la société parisienne, — et songeant aussi, sans doute, au livre qu'il allait tirer de la suite de ses articles, — il était amené d'instinct à transformer ses comptes rendus en fantaisies personnelles. Qu'il parlât à ses lecteurs anglais des romans de George Sand, ou de l'exécution de Fieschi et de Lacenaire, ou de la peinture des Salons, ou des servantes françaises, ou des restaurans et des maisons de jeu du Palais-Royal, chacun des chapitres de son *Livre d'Esquisses* joignait à son intérêt documentaire l'intérêt et l'agrément supérieurs d'une petite œuvre d'art. Et ainsi son *Livre d'Esquisses*, en perdant son actualité, n'a rien perdu pour nous de sa valeur propre : par delà le tableau qu'il nous offre de la société française en 1839, il nous renseigne sur les sentimens, les goûts, l'esprit de son auteur, sur la formation du patient et complexe génie à qui nous devons les seuls « caractères » que le roman anglais puisse opposer à Philippe Bridau, au père Grandet, au chanoine Troubert, à Mme Marneffe, aux magnifiques coquins de *la Comédie Humaine*. Tandis qu'entre 1841 et 1844, pendant les trois années qu'a duré sa collaboration à la *Foreign Quarterly Review*, la direction de la pensée et de toute la vie de Thackeray a, évidemment, changé. Désormais, ce n'est plus la France qui l'occupe, mais l'Irlande, — qu'il vient d'étudier, précisément, pour le compte de la maison Chapman; et déjà il rêve d'employer ses impressions irlandaises à la création d'un roman, de ce *Barry Lindon* qui va faire de lui le continuateur, comme aussi le rival, de son maître Fielding. Chargé par les directeurs de la *Foreign Quarterly* de rendre compte d'ouvrages français nouvellement parus, il apporte à ce travail anonyme toute

sa conscience, toute sa sincérité habituelles : mais nous sentons qu'il n'y met plus rien de son cœur. Ses articles, avec les longues citations et traductions dont ils sont remplis, presque toujours nous font l'effet de besognes entreprises, sans plaisir, par un auteur qui sera heureux, après elles, de pouvoir se donner à de tout autres sujets. Et si la publication de ces articles, assurément, ne risque pas de nuire à la mémoire du Balzac anglais, je n'imagine pas qu'elle ait chance, non plus, de la servir en rien.

Tout au plus permettra-t-elle aux futurs biographes de mieux apprécier la connaissance qu'avait Thackeray des choses françaises : car cette connaissance se révèle à nous plus ouvertement dans des études purement critiques, du genre de celles-là, que dans les récits et les discussions fantaisistes du premier *Livre d'Esquisses*. Et cette connaissance était, comme je l'ai dit déjà, très étendue, sinon très profonde. Elle s'arrêtait, il est vrai, à l'œuvre des poètes, mais c'est décidément une loi absolue que tout homme, quelque intelligent et quelque instruit qu'il soit, ne puisse jamais comprendre les poètes que dans une seule langue; et si Thackeray ignore le génie de Lamartine et d'Alfred de Musset, s'il préfère Béranger à Victor Hugo, il ne faut pas oublier que le plus « parisien » des poètes étrangers du XIXe siècle, Henri Heine, a toujours méconnu nos poètes de la même façon. S'étonnera-t-on que Thackeray ait, aussi, méconnu Balzac, et lui ait préféré de beaucoup George Sand ? Il n'a fait que se conformer, en cela, au sentiment à peu près général des lettrés français de 1840 ; et ce n'est pas à Londres ni à Heidelberg, mais à Paris, que, quarante ans plus tard, j'ai entendu des professeurs de Faculté proclamer l'immense supériorité littéraire de *Valentine* et de *Mauprat* sur les « feuilletons incohérens » de l'auteur du *Cousin Pons*. Peut-être y a-t-il, dans les créations de Balzac, quelque chose d'excessif et de tumultueux qui devait fatalement dérouter ses contemporains ; et lorsque Thackeray, parmi tous les romanciers français, n'en trouvait aucun qui lui plût autant que Charles de Bernard, peut-être était-ce un hommage qu'il rendait là, sans le savoir, à l'art de Balzac, réduit, tempéré, et mis à sa portée par un imitateur élégant et discret?

Pour tout le reste des écrivains français en vogue vers le milieu du règne de Louis-Philippe, les jugemens de Thackeray gardent, aujourd'hui encore, toute leur valeur. Rien de plus sage, par exemple, que les opinions qu'il énonce sur les romans d'Eugène Suë et de Frédéric Soulié, sur les drames et les comédies d'Alexandre Dumas. « Voilà,

nous dit-il de la comédie d'*Halifax*, dont il vient d'exposer longuement le sujet, voilà un vaudeville, ou, comme nous l'apprend la brochure, une *comédie mêlée de couplets :* et voilà quelle est la lugubre gaîté (pour ne point parler de la moralité) des nouveaux produits de l'école romantique ! » Dans l'art d'Eugène Suë, qu'il appelle un « industriel » et un « charlatan », il note surtout que cet art est payé à raison de trois francs la ligne : « C'est là, j'en suis certain, le point le plus important pour M. Eugène Suë ; aussi longtemps que cet auteur recevra trois francs par ligne, il ne s'occupera de rien d'autre, et ne se laissera arrêter par aucun scrupule de goût ni de conscience, ni par aucun désir de réputation, ni en vérité par aucune considération quelconque, sauf, naturellement, celle de gagner *quatre francs* par ligne. » Ou bien encore ce passage, sur l'influence littéraire exercée chez nous, après un demi-siècle, par le grand bouleversement moral et social de la Révolution :

Le goût tout entier d'un peuple ne se transforme pas du jour au lendemain ; et ainsi d'abord le public des théâtres parisiens a continué de se livrer à ses plaisirs coutumiers d'avant la tourmente. Ce n'est qu'aujourd'hui que le changement a fini de se faire. Aujourd'hui, les pièces jouées sur les boulevards sont assurément immorales ; mais leur immoralité est celle que ne pouvait manquer d'engendrer une révolution, suivie de succès militaires. Une génération dont l'enfance a été nourrie de récits d'horreurs domestiques et de batailles au dehors s'est, naturellement, trouvée amenée à désirer des amusemens très forcés de ton, très colorés, très excitans et très pathétiques. Impossible désormais, pour elle, de se plaire à une douce représentation de vertus intimes ; impossible même de s'intéresser à des œuvres d'un goût raffiné, en aucune façon. Un Alexandre Dumas, un Frédéric Soulié, étaient faits pour satisfaire un tel public, pendant quelque temps, et, pendant ce temps, pour pousser plus loin encore la dépravation de son goût. Et puis eux-mêmes ont cessé de lui suffire ; il a requis un aliment plus fort et plus grossier, et il a repoussé jusqu'à Antony pour se jeter dans les bras de Robert Macaire.

Le compte rendu du *Rhin* de Victor Hugo n'est pas, non plus, sans contenir maintes réflexions judicieuses. Le charme poétique du livre échappe au critique anglais, mais sa monotonie, son manque de naturel, le contraste entre le caractère tout superficiel de ses peintures et l'emphase hyperbolique de ses conclusions, tout cela nous est rappelé en termes excellens. « Un Atlas supportant une vessie : » tel apparaît à l'auteur d'*Esmond* le touriste parisien qui, après avoir étalé devant nous les « nombreux et pénibles devoirs inspirés à *celui qu'on appelle poète,* » procède à nous décrire sa chambre d'auberge ou les

diverses façons de ronfler de ses compagnons de patache. Et quand Thackeray conseille à Victor Hugo d'être plus attentif à la qualité de ses plaisanteries, quand il lui dit que celles-ci sont, « pour la plupart, bien vieilles, et bien faibles, et bien épointées, » nous sommes d'autant plus prêts à le dire avec lui que ces reproches ne l'empêchent pas, à la page suivante, de louer tel paysage, tel « effet » de tempête ou de clair de lune, qui sont, aujourd'hui, à peu près tout ce qui a survécu du livre, plus qu'à demi mort, de Victor Hugo.

Quant à l'allure inspirée, vaticinante, de ce livre, Thackeray la tient pour le résultat d'une véritable épidémie de « prophétisme » qui, à l'heure où il écrit, est en train de sévir dans la littérature française. « A tout propos, M. Victor Hugo invoque la Providence, et se montre intimement au courant de ses desseins les plus mystérieux. Il nous parle du ciel familièrement et sur un pied d'égalité, comme une grande puissance parlerait d'une autre. Mais c'est là un privilège où sont admis, à présent, presque tous les auteurs français : le nom de Dieu est toujours sur leurs lèvres, dans les circonstances de la vie les plus basses et les plus banales. La plupart d'entre eux ont, expressément, une mission divine. Lamartine a eu des révélations de choses célestes, et a vu le trône de Dieu à travers ses larmes. Mme Dudevant nous laisse entendre qu'elle est une martyre (et peut-être aussi une sainte, ou plus encore). Leroux et Lamennais s'avancent, l'un et l'autre, avec des révélations et des prophéties qu'ils nous somment de mettre à la place des vieux évangiles; et il n'y a pas jusqu'à un Dumas qui, en préface à quelque vilaine histoire de luxure et de sang, n'insinue que cette histoire contient un mystère sacré, et que Dieu lui a donné mission de nous l'expliquer. »

Je pourrais signaler encore, dans les articles exhumés par M. Garnett, bien d'autres preuves de l'étude assidue qu'a faite Thackeray des lettres et de la société française de son temps. Cet Anglais connaît la France autant que peut la connaître un étranger, quand il ne renonce point, pour elle, à sa propre patrie. Il la connaît, il s'efforce d'en saisir les aspects les plus divers; et, en même temps, il la hait, d'une haine continue, profonde, violente, féroce, d'une haine qu'il essaie vainement de prendre, et de nous faire prendre pour du mépris, tandis qu'à toute occasion elle jaillit toute pure, du fond de son cœur, sans le moindre mélange d'un autre sentiment; d'une haine qui, elle aussi, l'apparente directement aux Hogarth, aux Fielding, et aux Rowlandson, aux grands satiristes anglais du XVIIIe siècle. Qu'il ait à parler de

notre histoire, de nos mœurs, ou de notre littérature, de n'importe quelle chose française, à l'exception de notre art, — qu'il goûte et qu'il admire, au contraire, avec un discernement singulier, — le ton qu'il y emploie est celui d'un homme qui nous déteste, et qui trouve un plaisir exquis à nous rabaisser. Rendant compte des impressions de voyage en Angleterre d'un sot et grossier naturaliste allemand, il pardonne à celui-ci toute l'ineptie de ses divagations, simplement parce que le voyageur « hait les Français de toute son âme, avec le mépris le plus absolu pour leur vantardise, leur bavardage, leurs absurdes prétentions à tenir la tête de la civilisation. » Et il ajoute : « Ces opinions sur les mœurs françaises n'auront peut-être pas le bonheur de plaire à M. Victor Hugo, ni à d'autres génies parisiens; mais peut-être est-ce encore un motif pour que, en notre qualité d'Anglais, nous ne puissions nous empêcher de nous sentir en sympathie avec l'honnête et jovial *Naturforscher*. » Sa prose, d'ordinaire assez calme dans ces articles sur commande, s'échauffe, s'exalte, et devient presque lyrique, toutes les fois qu'il s'imagine avoir découvert un nouvel indice de notre « humiliation, » de la persistance des blessures causées par le génie politique anglais à l'amour-propre d'un peuple « adroit, galant, vain, impérieux, et VAINCU (*of a clever, gallant, vain, domineering, defeated people*). Avec quelle ironie ardente, triomphante, digne de son maître Swift, il raille, à propos de la condamnation du notaire Peytel, l'inintelligence et la barbarie de la justice française ! Comme il est heureux quand un fait-divers lui permet d'incarner toutes les qualités intellectuelles et morales de la race française, telle qu'il la conçoit, sa politesse, sa verve, son humeur serviable, dans la figure savoureuse d'un escroc ou d'une aventurière ! Ah ! les éditeurs Chapman et Hall ne se sont pas trompés, en lui confiant la tâche de « donner un intérêt anglais à l'étude des sujets français. » Qu'on lise, par exemple, les observations que lui suggère la peinture d'un bal, dans *les Lettres parisiennes* de Mme de Girardin.

Les jolies femmes des autres pays ne peuvent que perdre à vouloir s'orner, lorsqu'elles vont au bal ; mais l'ornement est indispensable à la beauté parisienne, naturellement maigre, jaune, anguleuse. Ses charmes, à elle, requièrent toute l'assistance que peut offrir l'artifice, tandis que ceux de ses rivales sont encore rehaussés par la simplicité... Si la comparaison n'était par trop dépourvue de romantisme, nous serions tenté d'apercevoir une analogie entre la beauté et la cuisine, dans les deux pays. Pourquoi les Français ont-ils recours à des sauces, des ragoûts, et autres déguisemens culinaires ? pourquoi, sinon parce que leur viande est mauvaise ? Et

pourquoi les Anglais se contentent-ils de bœuf, rôti ou bouilli ? parce que leur viande n'a pas besoin d'être assaisonnée. Et il en est de la Beauté tout de même que du Bœuf...

Décrivant une visite à Versailles, dans son *Livre d'Esquisses* de 1839, Thackeray s'arrête devant le portrait de Louis XIV, et se complaît à évoquer toutes les tristesses des dernières années du « Grand Roi. » Avec cette admirable connaissance de l'histoire qui va lui permettre, un jour, d'écrire *Henri Esmond* et les *Quatre George*, il rappelle à Louis XIV ses défaites, ses chagrins domestiques, ses maladies, l'effondrement pitoyable des espoirs du commencement de son règne; et, à chacun de ces coups qu'il lui assène, il trépigne de joie. Enfin il revoit le vieillard sacrifiant son argenterie pour nourrir ses armées; il le revoit embrassant Villars, les larmes aux yeux, et lui promettant que, s'il le faut, il ira lui même se faire tuer à la frontière, avec tous les siens. Et une minute, peut-être, l'émotion de ce spectacle désarme sa haine. Mais aussitôt il se ressaisit, et nous affirme, en ricanant que, « à force d'avoir joué, soixante ans, le rôle d'un héros, le pauvre roi aura fini par prendre son rôle au sérieux. » Après quoi, il nous raconte l'histoire d'un acteur anglais qui, ayant à jouer le rôle du roi George IV, et se trouvant, d'ailleurs, un peu pris de boisson, fondit en larmes, sous les bravos de la foule, et s'écria, en étendant les bras : « Que Dieu te bénisse, mon peuple, comme je te bénis ! »

Tels étaient les sentimens de Thackeray à l'égard de la France ; et je n'ai pas besoin d'ajouter qu'ils s'étendaient aussi à la religion catholique, à ce « papisme » que tout bon Anglais avait pris l'habitude d'associer, dans une même haine, avec l'ambition, la bravoure, et la gaîté françaises. Tels étaient les sentimens de Thackeray depuis 1839 où il écrivait son premier *Livre d'Esquisses*, jusqu'en 1844, où, après avoir souffleté des plus sanglantes injures le Belge Alfred Michiels, après l'avoir appelé menteur, lâche, et corrupteur de filles, parce que ce pauvre homme, dans un livre sur *l'Angleterre*, s'était plaint du climat de Londres et de la cuisine anglaise, il affirmait que « personne autre, au monde, qu'un Français ne pouvait sentir, penser, et écrire de cette façon. » Et que M. Garnett ne croie pas que ces sentimens aient été le contre-coup d'une « recrudescence d'animosité qui s'était produite, vers 1841, entre les deux nations ! » Vingt ans plus tard, à la veille de sa mort, l'auteur du *Livre des Snobs* nous a fourni une preuve plus décisive encore, et plus étonnante, de l'implacable férocité de sa

haine pour la France et pour la religion catholique. Le fait n'a, je crois, jamais été signalé : il est cependant bien curieux et mériterait d'attirer l'attention des biographes et critiques du grand romancier anglais.

En 1863, Thackeray avait commencé d'écrire un roman, *Denis Duval*, que la mort l'a empêché d'achever, mais qui, sous sa forme d'ébauche, n'en demeure pas moins un de ses chefs-d'œuvre. Il y racontait l'histoire d'un jeune garçon d'origine française, mais zélé huguenot et ardent patriote anglais, qui, par suite de circonstances que je n'ai pas à indiquer ici, se trouvait mis en contact avec un gentilhomme français et catholique, le chevalier de la Motte : et c'était de ce personnage que Thackeray se proposait de faire, bien plus que du jeune Duval, le héros véritable de son nouveau roman. M. de la Motte avait tout d'abord séduit la femme de son meilleur ami ; il avait ensuite tué, en duel, cet ami lui-même ; et, réfugié dans un village anglais, il y vivait de toute sorte de crimes, contrebande, vols de grand chemin, sans parler de l'espionnage, où il se livrait en compagnie d'un baron allemand et de deux *squires* anglais, les frères Weston, — Anglais, mais catholiques, et chefs de la communauté papiste de l'endroit. Il pratiquait l'espionnage pour le compte de la France ; mais l'auteur avait soin de nous faire entendre qu'il l'aurait pratiqué tout aussi volontiers pour le compte de n'importe quel autre pays, pourvu qu'il fût payé. C'était, ce chevalier de la Motte, un parfait coquin ; et c'était aussi le type parfait du gentilhomme français, aimable, généreux, toujours prêt à serrer la main de l'homme qu'il allait ensuite poignarder ou voler. Le portrait que nous en a laissé Thackeray est d'un relief et d'une couleur admirables : impossible de ne pas songer à Balzac, en présence de cette figure à la fois monstrueuse et attachante, composée et nuancée avec un art infini.

Des complices de ce personnage, les seuls dont l'auteur ait eu le temps de s'occuper sont les deux frères Weston ; et ce qu'il nous en a fait voir est loin d'égaler, en vivante beauté littéraire, son portrait de la Motte. Les Weston sont simplement de vulgaires bandits : ils attaquent les chaises de poste, sur les routes, cachent chez eux le butin des contrebandiers, et assistent le gentilhomme français dans ses pratiques d'espionnage. Ou plutôt ils seraient simplement de vulgaires bandits si Thackeray n'avait eu l'idée d'en faire, en même temps, les chefs de la communauté catholique du district, et s'il ne nous les montrait, en toute occasion, assidus à leurs devoirs pieux, recueillant sous leur toit des prêtres et des jésuites, travaillant par

divers moyens à recruter des adeptes à leur religion. Évidemment ces Weston n'ont été introduits dans le roman que pour représenter le « papisme, » tandis que le chevalier de la Motte, bien qu'il fût, lui aussi, très dévot catholique, devait surtout représenter les vertus françaises.

Or Thackeray a été surpris par la mort, avant de pouvoir finir son roman; et ses éditeurs, lorsqu'il est mort, ont publié les notes et brouillons qu'ils ont pu découvrir parmi ses papiers, de façon à nous permettre d'imaginer quelle suite et quel dénouement il s'était proposé de donner à *Denis Duval*. Et ainsi nous nous trouvons posséder, réunis et transcrits par Thackeray lui-même, les documens historiques qui lui ont servi de point de départ pour son travail d'évocation romanesque.

L'un de ces documens concerne les frères Weston. En 1780, ces deux frères ont comparu aux assises, accusés d'avoir attaqué la malle-poste de Bristol. Acquittés, ils ont été accusés, ensuite, d'avoir commis des faux : et, cette fois, l'un d'eux, George, a été reconnu coupable et condamné à mort. Leur participation à la tentative d'espionnage de La Motte est, il est vrai, toute de l'invention du romancier : mais leur caractère de coquins et d'hypocrites semble bien avoir été authentiquement établi. Oui ; mais ces détrousseurs de diligences, ces faussaires, n'étaient pas le moins du monde de fervens catholiques : au contraire, ils étaient « fabriciens » d'une église protestante, et « fort respectés de toute la paroisse ! » Et l'on se demande ce qu'aurait pensé et écrit l'auteur de *Denis Duval*, si, par exemple, un romancier français, racontant l'arrestation de la Duchesse de Berry, y avait fidèlement indiqué le rôle du traître Deutz, mais en faisant de celui-ci un Anglais, un produit typique et représentatif de la race anglaise.

Non moins authentique est la figure du chevalier, — ou plutôt du baron, — Henri François de la Motte. Le procès de ce personnage est analysé, tout au long, dans l'*Annual Register* de 1781 : et c'est encore à Thackeray que nous devons de connaître les passages de cette publication qui font mention de son aventure. Le baron de la Motte était un gentilhomme lorrain qui, depuis 1778, avec l'aide de l'Allemand Lutterloh, avait entrepris de procurer au ministère français des documens secrets touchant la défense navale des côtes anglaises. Il fut trahi par son complice, et le 14 juillet 1781, six mois après son arrestation, fut déféré aux assises de Londres; Lutterloh, le misérable qui l'avait vendu, fut le seul témoin entendu contre lui. Et l'*Annual Register* termine ainsi sa relation de l'événement :

Les débats du procès ont duré treize heures; puis le jury, après une brève délibération, a déclaré l'accusé coupable, et aussitôt sentence de mort a été passée contre lui. Le prisonnier a reçu avec un sang-froid parfait ce terrible coup (car il était condamné à être pendu, roué, et écartelé)... Au reste, son attitude pendant tout le procès a fait voir un mélange singulier de courage, de résolution, et de présence d'esprit. Il s'est montré, tout ensemble, poli, condescendant, et indifférent à son sort; et nous avons la certitude qu'il n'aurait pas pu garder une attitude si ferme et si recueillie, dans un tel moment, si, au fond de son cœur, et tout en se sachant coupable des faits dont on l'accusait, il n'avait pas éprouvé la conscience de son innocence, et la satisfaction d'avoir dévoué sa vie au service de sa patrie.

Voilà l'homme que Thackeray nous décrit comme un voleur et un assassin, comme un composé prodigieux de tous les vices, profitant de l'absence de son ami et bienfaiteur pour lui voler sa femme, dans les conditions les plus ignobles qu'on puisse concevoir, et puis assassinant le mari, et, durant les loisirs que lui laisse son industrie d'espion, se livrant à une foule d'autres industries criminelles, depuis l'attaque à main armée jusqu'à la contrebande! Le romancier lui garde son nom, lui attribue le rôle historique que nous voyons qu'il a joué : mais, estimant qu'un tel rôle ne suffit pas à traduire la notion qu'il s'est toujours faite du caractère français, il transforme le La Motte de l'histoire en un personnage d'une immoralité si profonde que les plus dépravés de ses héros précédens, Barry Lindon, Rawdon Crawley, Rebecca Sharp, le docteur Firmin, nous paraissent d'honnêtes gens, en comparaison. Des frères Weston, qui étaient probablement des coquins, il fait des catholiques; et du Français La Motte il fait un coquin, alors que l'unique document qu'il connaisse à son sujet, le compte rendu de l'*Annual Register*, le lui représente expressément comme un homme d'une conduite irréprochable, dans sa vie privée, et un patriote, « heureux d'avoir dévoué sa vie au service de son pays. » Tout cela n'est-il pas curieux? et ne faut-il pas que le grand romancier anglais ait haï le catholicisme et la France d'une haine bien solide pour qu'une telle manière de dénaturer les faits n'ait point choqué le très haut sentiment qu'il avait des obligations et des convenances de l'honneur littéraire?

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

4 avril.

La nouvelle se confirme que les élections législatives auront lieu le 6 mai : tout le monde commence à éprouver la hâte d'en finir, et personne, dans aucun parti, ne trouve intérêt à prolonger la situation incertaine où nous sommes. La législature est donc finie, triste législature sur laquelle l'histoire portera sans doute un jugement sévère, en dépit de tant de discours officiels où on la présente comme heureuse et féconde. Elle a été caractérisée par le proconsulat de M. Combes, c'est-à-dire par le déshonneur dans le gouvernement, la corruption dans les mœurs parlementaires, la violence et la brutalité dans les pratiques administratives, le déficit dans nos finances et enfin la crise religieuse et la crise ouvrière dont nous parlions, il y a quinze jours, et qui continuent. L'émeute et l'incendie sont à l'ordre du jour dans plusieurs de nos départemens. Tel est le tableau qui se déroule en ce moment devant le pays : il dira bientôt ce qu'il en pense.

M. Combes l'a dit, pour son compte, il y a quelques jours. Se souvient-on encore du discours qu'il a prononcé, et de l'outrecuidance avec laquelle, après avoir déchaîné tant de maux, il a paru s'offrir pour veiller à nos destinées, ou plutôt pour les diriger de nouveau ? Mais, depuis que la sienne s'est tue, d'autres voix, plus éloquentes, se sont fait entendre, celle de M. Ribot, celle de M. Deschanel, celle de M. Caillaux : cette abondance de discours annonce la période électorale, comme les premières feuilles de nos arbres annoncent le printemps. De toutes ces manifestations oratoires, la plus importante est celle de M. Ribot. M. Ribot est le chef incontesté des progres-

sistes : il lui appartenait donc de rédiger le programme du parti à la veille des élections, et c'est ce qu'il est allé faire à Roubaix, devant un auditoire immense, qui l'a écouté et applaudi avec enthousiasme. M. Motte présidait la réunion. La salle de l'Hippodrome, où elle a eu lieu, était comble : elle contient près de cinq mille personnes. Les socialistes, qui avaient en vain essayé d'y pénétrer, manifestaient au dehors en chantant la *Carmagnole* et l'*Internationale*. A la sortie, ils ont failli faire un mauvais parti à M. Méline, tant les passions sont effervescentes dans toute cette région du Nord, aujourd'hui livrée à la lutte des classes! Mais oublions pour le moment le cadre qui entourait les manifestations de Roubaix : le discours de M. Ribot est ce qui nous y intéresse le plus. Nous y avons trouvé, exprimées dans un beau langage, toutes les idées qui nous sont chères. M. Ribot a porté sur les quatre années que nous venons de traverser un jugement qui n'est pas moins rigoureux que le nôtre dans son ensemble. Mais le passé est le passé; c'est surtout vers l'avenir qu'il faut se tourner. Ces lois, bonnes ou mauvaises, que la Chambre a votées comment seront-elles appliquées?

La question se pose avec une acuité particulière en ce qui concerne la loi de séparation. M. Ribot a contribué plus que personne à l'amender dans un sens libéral; néanmoins il ne l'a pas votée, estimant que la réforme n'était pas mûre dans les esprits et encore moins dans nos mœurs, et que les difficultés d'exécution, qu'il prévoyait très grandes, ne pourraient être surmontées qu'avec une bonne volonté réciproque sur laquelle il comptait très peu. On connaît ses efforts pour amener les catholiques, sinon à accepter la loi dans leur conscience que nul ne peut violer, au moins à s'en accommoder dans la pratique. Il a adressé dans ce sens des objurgations éloquentes à la droite de la Chambre : elle les a accueillies en silence et n'a manifesté une opinion qu'en refusant de voter l'affichage de son discours. Il a continué à Roubaix sa courageuse campagne. Sa crainte, comme la nôtre, est de voir éclater dans notre pays la pire des guerres civiles, la guerre religieuse, et cette guerre lui fait horreur comme à nous. Il ne croit pas, il ne veut pas croire que le Pape, ni les évêques, prennent la responsabilité de la déchaîner; mais assurément cela dépend d'eux, et ce n'est pas sans une ironie mêlée d'inquiétude qu'il a constaté, comme premier effet de la loi de séparation, le pouvoir nouveau dévolu au Saint-Père, arbitre souverain de la guerre ou de la paix dans notre pays. Souhaitons que les sages conseils de M. Ribot soient écoutés. S'ils ne le sont pas, qu'arri-

vera-t-il ? Nous avons cru un moment que M. Caillaux nous le dirait dans le discours qu'il a prononcé à l'assemblée générale de l'Alliance républicaine démocratique; mais il est resté finalement un peu énigmatique, et on trouve dans son discours, au moins sur ce point, plutôt des lueurs que des lumières. Voyons cependant ce qu'il en dit.

M. Caillaux a joué un rôle, lui aussi, dans la discussion de la loi de séparation : il s'est efforcé, nous le reconnaissons, d'en améliorer quelques articles, mais non pas toujours les mêmes que M. Ribot. Il n'a pas tenu à lui que le fameux article 4, celui qui oblige les associations cultuelles à rester en communion avec les curés et les évêques, ne fût ultérieurement ramené à une équivoque. Son récent discours nous livre peut-être le secret de ses préoccupations. M. Caillaux ne croit pas que la loi de séparation ait porté un coup mortel au cléricalisme. « Je m'attends au contraire, dit-il, à des entreprises pour ressusciter les privilèges détruits. Elles se répéteront tant que l'Église, se refusant à suivre les conseils que les sages lui distribuent, n'aura pas notablement évolué, tant qu'elle reposera sur le principe d'autorité absolue en opposition avec l'idée de liberté qui régit les démocraties. Et, d'autre part, nous ne pouvons nous flatter d'avoir, en séparant les Églises de l'État, supprimé la force cléricale. On ne détruit pas les forces, on les transforme. » Dans la première partie de ce passage, M. Caillaux se rapproche assez sensiblement de M. Buisson : il rêve de réformer l'Église en lui appliquant des principes qui ne sont pas les siens. La suite de son discours est plus intéressante. « Nous avons transformé, dit-il, la force cléricale en effaçant pour partie les congrégations religieuses, en éliminant le service public des cultes. Libérée par l'obstruction de ses canaux visibles, elle se diffusera dans l'organisme social et pénétrera les ressorts cachés de la vie civile. » Ainsi, la force cléricale, au lieu d'être endiguée, se répandra partout. En sera-t-elle moins puissante ? En sera-t-elle moins active? En sera-t-elle moins inquiétante pour ceux qui la redoutent? « Tout ce qu'on peut dire, conclut M. Caillaux, c'est que, si ce conflit persiste, comme cela est fort probable, il changera sans doute de caractère. L'action législative n'aura plus guère d'occasion de s'affirmer. Il appartiendra en revanche au gouvernement de tenir la main, avec une inflexible modération, à l'application de la loi, de plier l'Église à la pratique du droit commun. Nous ne voulons, ni ne demandons autre chose. » Soit, mais qu'est-ce que cela veut dire au juste? M. Caillaux estime que l'œuvre législative est à peu près terminée; la loi actuelle est ce qu'elle est, la Chambre future n'aura

guère à intervenir pour la modifier; il suffira, pour l'appliquer, d'une série d'actes gouvernementaux. Le gouvernement est assez armé, s'il se sert de toutes ses armes. M. Caillaux le croit, et nous le croyons aussi; mais nous aurions aimé qu'il indiquât d'une manière plus précise à quelles armes le gouvernement pourra recourir et comment il en usera. Sera-ce avec plus de modération que d'inflexibilité, ou avec plus d'inflexibilité que de modération? Comme tout le monde, M. Caillaux se préoccupe des associations cultuelles: y en aura-t-il ou n'y en aura-t-il pas? M. Ribot désire de toute la force de sa raison qu'il y en ait. M. Caillaux aussi; mais c'est un peu par l'intimidation et la menace qu'il intervient dans le débat. Comme la décision dépend du Pape seul, ce n'est pas en lui enjoignant de démocratiser l'Église par la substitution du principe de liberté au principe d'autorité, qu'on arrivera à le convaincre. Nous préférons la manière de M. Ribot à celle de M. Caillaux.

Il y a enfin le discours de M. Paul Deschanel. C'est à Nogent-le-Rotrou qu'il a été prononcé, et il mériterait une étude particulière; mais nous sommes obligés d'indiquer bien des choses sans y appuyer. Un caractère commun aux trois discours de MM. Ribot, Deschanel et Caillaux, c'est la place considérable, et plus considérable encore dans celui de M. Deschanel que dans les autres, qu'y tiennent les problèmes sociaux. Évidemment, les esprits s'orientent aujourd'hui de ce côté. La législature, les législatures prochaines y appliqueront la plus grande partie de leurs efforts et de leur temps. M. Deschanel n'a pas attendu le moment actuel pour leur consacrer les siens. Il a été presque un précurseur dans ces matières: aussi a-t-il pu faire une nomenclature complète, — et elle est un peu effrayante par sa longueur! — de toutes les réformes qui sollicitent, dès maintenant, l'attention du législateur. Parmi tant de choses à faire, il y en a quelques-unes à ne pas faire, et puisque, d'ailleurs, on ne peut pas tout faire à la fois, pourquoi ne pas s'appliquer d'abord aux réformes sur lesquelles l'accord serait le plus facile à établir? M. Ribot en a proposé une qui semble bien séduisante. Il est étonné qu'on concentre en quelque sorte tout l'intérêt disponible sur les infirmes et sur les vieillards. L'homme au déclin de l'âge est-il le seul intéressant? Celui qui entre dans la vie ne l'est-il pas aussi, et peut-être encore davantage? Ce qu'on donne au vieillard est fort bien placé au point de vue de l'humanité, mais est perdu au point de vue de l'activité féconde. Il n'en est pas de même de ce qu'on donne ou de ce qu'on assure à l'homme qui sort du régiment en pleine possession de ses forces,

qui a la vie devant lui et qui songe à fonder une famille. Combien de fois n'a-t-on pas regretté de voir tous ces jeunes gens, toutes ces forces vives, se porter vers les villes au lieu de rester à la campagne? M. Ribot croit que, grâce à un système d'amortissement dont il a étudié le mécanisme, et où l'État entrerait pour sa quote-part, on pourrait assurer à l'homme de vingt-trois ans la propriété immédiate d'un champ ou d'un jardin. Nous ne saurions juger un pareil projet avant d'en connaître tous les détails; mais qui pourrait en méconnaître l'utilité? M. Deschanel et M. Caillaux, eux aussi, ont leurs projets. Ceux de M. Deschanel se rapportent plutôt aux réformes sociales, et ceux de M. Caillaux aux réformes fiscales. Si la Chambre future le veut, il lui serait facile de s'arracher aux agitations stériles pour faire faire quelques-unes de ces réformes. Mais le voudra-t-elle?

En attendant, l'horizon s'obscurcit de plus en plus dans le monde ouvrier: on n'entend parler que de grèves, et malheureusement de violences, de brutalités, d'incendies, de meurtres même. Que de choses se sont passées depuis le voyage que M. Clémenceau est allé faire à Lens, en touriste, et depuis ses visites au syndicat Basly et au syndicat Broutchoux! Que tout cela, déjà, paraît loin! M. Clémenceau avait promis aux grévistes qu'ils ne verraient pas les soldats s'ils étaient bien sages, et il leur a expliqué en très bons termes que la sagesse consistait pour eux à respecter la liberté les uns des autres. A peine était-il reparti que les attentats contre la liberté individuelle se sont multipliés suivant un crescendo de plus en plus inquiétant. On n'en avait jamais tant vu! Pendant qu'on les comptait péniblement au Nord, l'attention a été violemment appelée au Midi. Les désordres de Toulon ont mêlé le burlesque au tragique. Un commissaire de police, traîtreusement attiré à la Bourse du travail, y a été séquestré pendant plusieurs heures, et l'intervention du préfet a eu quelque peine à obtenir sa mise en liberté. Au Nord, on ne séquestrait pas les non-grévistes, mais on les faisait prisonniers, on les faisait marcher en procession avec des écriteaux infamans, on leur imposait des rétractations humiliantes, on les battait, on menaçait et on criblait de pierres leurs demeures, on essayait de les faire sauter avec des cartouches de dynamite. Un de ces infortunés a perdu la tête, et, soit pour se défendre, soit pour se venger, il a tiré sur un gréviste et l'a tué. Alors, il a bien fallu se résigner à montrer les soldats, mais trop tard : le mal était fait.

Il y a quinze jours, nous exprimions l'espérance que ces désordres prendraient bientôt fin. Les compagnies minières avaient fait des

concessions considérables qui, à un autre moment, auraient à coup sûr amené la conciliation. Depuis, elles sont allées plus loin encore. Elles l'ont fait à la demande du gouvernement, c'est-à-dire sur une lettre de M. le Président du Conseil qui, moyennant un certain nombre de concessions qu'il prenait la peine d'énumérer lui-même, semblait se faire fort d'obtenir des ouvriers la reprise du travail. Les compagnies ont fait les concessions qu'on leur demandait : qu'en est-il résulté? Un nouveau referendum, dont le résultat a été le même que celui du premier: la continuation de la grève a été votée.

L'exaltation des esprits que ces votes successifs manifestent tient à des causes diverses. La première en date est l'émotion, bien naturelle assurément, qu'a produite le désastre de Courrières. Si le monde entier a frémi de douleur et de pitié en apprenant la sinistre nouvelle, les ouvriers mineurs de toute la région ont éprouvé ces sentimens avec plus de violence encore : c'étaient leurs camarades qui avaient péri, et ils avaient sous leurs yeux des veuves et des orphelins. Il faut faire la part de ce qu'il y a eu de légitime dans les impressions de ces malheureux, et nous la faisons très large; mais M. Basly a dénoncé lui-même comme odieuse la manière dont le désastre a été exploité pour exciter outre mesure les passions et les colères, et il nous sera permis de faire comme lui. On connaît la suite des événemens, et comment l'abîme où elles semblaient ensevelies pour toujours a rendu à la lumière et à la vie quelques-unes des victimes. A l'immense joie que nous en avons ressentie, d'autres sentimens se sont mêlés chez les ouvriers. Parce qu'ils n'avaient pas trouvé tout de suite les survivans, les ingénieurs ont été accusés de ne les avoir pas bien cherchés, ou même de ne les avoir pas cherchés du tout, d'avoir mieux aimé sauver la mine que les mineurs et d'avoir impitoyablement sacrifié les seconds à la première. Le mot d'assassins est venu sur beaucoup de lèvres. M. Basly a annoncé une interpellation et M. le ministre des Travaux publics s'est rendu sur les lieux. Il a pu constater de grands malheurs, rien de plus : quant aux responsabilités, personne n'était en mesure de dire où elles étaient et même s'il y en avait. L'interpellation a eu lieu. M. Basly ne demandait rien moins que des poursuites judiciaires et la déchéance de la compagnie. C'était aller bien vite : M. Barthou n'a pas eu de peine à le démontrer. Il a impartialement réfuté une partie au moins des allégations téméraires qui avaient été apportées à la tribune. Que fallait-il faire avant tout? Une enquête technique, dirigée par des hommes dont on ne pourrait contester ni la compétence, ni l'indé-

pendance, ni la loyauté. La direction en a été confiée à M. Adolphe Carnot dont le nom même est une garantie. M. le ministre des Travaux publics a donné à la Chambre l'assurance que toutes les responsabilités seraient recherchées, et toutes les sanctions que la loi met à la disposition du gouvernement appliquées: mais il fallait connaître d'abord les résultats de l'enquête. Tout le monde a été de cet avis. L'ordre du jour qui a été voté dans ce sens l'a été à l'unanimité. Le bon sens paraissait, pour une fois, avoir prévalu. Mais le lendemain un dernier revenant est sorti de la tombe obscure, et cette apparition a causé un renouveau d'angoisses. Les griefs contre les ingénieurs ont été exprimés avec une fureur de tempête, et, sans attendre davantage, le gouvernement a paru les adopter en ordonnant l'ouverture immédiate d'une instruction judiciaire. A quelque motif qu'il faille attribuer cette défaillance, manque de sang-froid ou manque de courage, le résultat a été ce qu'il devait être. Le gouvernement avait donné lui-même un aliment aux colères de la foule : il avait jeté non pas de la cendre, mais de l'huile sur le feu. C'est en pleine effervescence de l'opinion ouvrière qu'a eu lieu le second referendum. On l'a accueilli en criant : Vive la grève ! Les meneurs, il faut s'y attendre, feront tous leurs efforts pour qu'elle dure jusqu'au 1er mai, et tout est à craindre pour cette date menaçante si elle ne s'apaise pas auparavant.

Sur ces entrefaites, il s'est passé à Fressenneville, près d'Abbeville, dans la Somme, un nouvel incident, plus grave encore que les précédens, parce qu'on ne saurait lui assigner aucune cause en rapport avec les désordres qui l'ont accompagné. Nous venons de chercher une explication à ceux qui agitent les esprits dans le Nord et dans le Pas-de-Calais, et nous l'avons trouvée. A Fressenneville, nous y renonçons. Il y avait là une population ouvrière laborieuse, tranquille, qui gagnait des salaires suffisans, qui était bien traitée : on y a introduit un syndicat, et tout a changé aussitôt. Cela est arrivé ailleurs, mais nulle part avec cette soudaineté et cette violence. Nous sommes partisan de la loi de 1884 d'où sont sortis les syndicats ouvriers; elle est légitime dans son principe; mais il faut bien reconnaître qu'elle ne l'a pas toujours été dans ses applications, et que, s'il y a des syndicats animés d'un bon esprit, d'autres sont animés du plus mauvais. Le bon consiste à organiser la représentation des intérêts des ouvriers et à les défendre par les voies légales : le mauvais est l'esprit révolutionnaire qui fait des syndicats un instrument politique et l'arme par excellence de la lutte des classes. Malheureuse-

ment, les syndicats sont de plus en plus envahis par ce dernier et détestable esprit. On vient d'en avoir un exemple à Fressenneville. Un ouvrier a été congédié. Pourquoi? Nous n'en savons rien. Les journaux ont dit d'abord que c'est parce qu'il faisait partie du syndicat, et même parce qu'il en avait été le principal organisateur; mais les patrons ont protesté contre cette allégation, la déclarant inexacte et mensongère, et affirmant sur l'honneur que l'ouvrier congédié l'avait été pour des motifs purement professionnels. Au surplus, quand même l'ouvrier congédié l'aurait été comme organisateur du syndicat, si c'était pour les ouvriers un motif de se mettre en grève, ce n'en était pas un de se porter aux pires excès. Nous ne referons pas un récit qui est dans tous les journaux. On sait que deux immeubles ont été saccagés, et que l'un d'eux, celui qu'on appelait le château, a été incendié : il n'en reste rien que les quatre murs.

De la part des ouvriers, de ces ouvriers qui n'avaient donné jusqu'alors aucun signe d'impatience, ni de colère, ni même de mauvaise humeur, c'est un véritable acte de folie furieuse. Il prouve qu'il y a des passions secrètes, ignorées de ceux mêmes qui en ont au fond du cœur le germe inconscient, qui tout d'un coup s'éveillent, s'agitent, se propagent, se communiquent des uns aux autres, s'élèvent à la surface et débordent comme une lame immense que rien ne peut contenir. Mais bien coupables, ou bien criminels sont ceux qui les ont excitées comme à Fressenneville, sous un prétexte parfois bien léger! Ce sont là de redoutables réveils de la bête humaine, toujours si dangereuse à l'homme lui-même : *homo homini lupus*. Que ne la laissait-on endormie? Après avoir fait leur coup imprévu, imprévu d'eux-mêmes peut-être, les ouvriers de Fressenneville sont rentrés dans leur calme naturel, non sans appréhension sur l'avenir. Là aussi, et cette fois avec raison, on a ouvert une instruction judiciaire : il ne serait pas impossible, étant donné l'esprit qui souffle, que celle de Courrières trouvât des coupables et que celle de Fressenneville n'en découvrît pas. Que dit-on pour expliquer l'accès de colère des ouvriers de la Somme? Que le patron, M. Riquier, avait eu l'imprudence de construire son château trop près des ouvriers. Ceux-ci le voyaient, et cette vue devait les offenser comme une provocation. L'envie, ce sentiment, hélas! trop démocratique, avec le cortège de haines qu'il engendre, devait inévitablement fermenter en eux. Il faudra donc désormais que le riche, même lorsque sa fortune aura été faite le plus honnêtement du monde, la cache comme M. Clémenceau cache l'armée. Il y a des choses qu'on ne saurait plus voir aujourd'hui sans

se mettre en rage et sans tout saccager autour de soi. Et on trouve cela naturel! Et beaucoup de journaux en font des circonstances atténuantes pour les ouvriers! Quand la manière de raisonner a aussi profondément changé, tout s'en ressent. Mais beaucoup de gens en sont effrayés et se demandent où nous allons. Et cela aussi est naturel.

Autrefois, on comptait sur le gouvernement pour maintenir l'ordre social : il semblait même que ce fût sa fonction principale. Aujourd'hui, on aurait tort de mettre en lui sa confiance. Il vient de se montrer d'une prodigieuse insuffisance, non pas pour parler, — il parle encore bien, — mais pour agir. Ou il n'agit pas, ou il agit de travers. Nous avons dit que M. Clémenceau avait tenu d'excellens propos aux grévistes de Lens, sauf pourtant en ce qui concerne l'armée. Il leur a vanté la propriété et la liberté individuelles, en leur jurant qu'il ne permettrait pas qu'on y portât la plus petite atteinte. Jamais on n'y en a porté davantage ! M. Barthou, lui aussi, a dit de bonnes choses à la Chambre, notamment qu'il serait absurde, et même quelque chose de plus, d'ouvrir une instruction judiciaire avant de connaître les résultats de l'enquête technique : le lendemain, une instruction judiciaire a été ouverte. On dit que le gouvernement n'est pas sans appréhension au sujet des élections prochaines. Nous le comprenons sans peine, car jamais la campagne électorale ne s'était ouverte sous de plus dangereux auspices. Partout ce n'est qu'anarchie, et cette anarchie, que nous dénonçons depuis longtemps, commence à produire ses conséquences fatales. Faudra-t-il arrêter encore beaucoup de commissaires de police ou incendier beaucoup de châteaux pour que le pays voie clair dans la politique qu'on lui fait? Le gouvernement a pris rendez-vous avec lui pour le 6 mai : nous saurons donc dans trois semaines à quel point il en est satisfait.

La conférence d'Algésiras a enfin terminé sa laborieuse carrière. L'Acte général en a été signé par les plénipotentiaires des puissances, et il ne reste plus qu'à y faire apposer une dernière signature, importante à la vérité, car c'est celle du gouvernement marocain lui-même. Les représentans du Sultan sont restés jusqu'à la fin fidèles à leur immuable méthode, qui consistait à en référer sur toutes choses au maghzen. On sait, d'ailleurs, que les gouvernemens musulmans ne sont jamais pressés. Nos diplomates européens ont trouvé la conférence très longue, et ils éprouvaient, pendant les derniers jours, une hâte extrême d'en atteindre le dénouement. Cette impatience n'était

nullement partagée par les Marocains : ils auraient attendu volontiers des mois encore dans l'espoir qu'une division quelconque se mettrait entre les puissances. Ils ont gardé cette espérance depuis le premier jour jusqu'au dernier, et ne sont probablement pas consolés qu'elle ne se soit pas réalisée. Car l'accord s'est fait sur tous les points, et il est devenu définitif. Peut-être ne s'en réjouit-on pas à Fez autant qu'en Europe; et pourtant c'est le Sultan qui a provoqué la réunion de la conférence. Il voulait, disait-il, demander des conseils aux puissances, et il promettait de les suivre s'ils lui étaient donnés unanimement. L'unanimité s'est produite au prix de beaucoup de concessions réciproques. L'indépendance du Sultan et l'intégrité de son territoire ont été hautement proclamées et scrupuleusement respectées : dès lors, on ne comprendrait pas qu'une difficulté quelconque se produisît à Fez. Nous sommes convaincus qu'il ne s'en produira pas : mais, encore une fois, on ne peut pas attendre de la diplomatie musulmane qu'elle marche du même pas que les autres, même lorsque les autres marchent du pas le moins accéléré.

Nous avons fait connaître les résultats de la conférence : l'Acte général les a consignés sans y rien changer. Il ne reste plus qu'à se demander quelle impression on en a éprouvée dans les divers pays du monde qui étaient représentés à Algésiras. L'impression a été bonne, comme il fallait s'y attendre. Nous n'avons rencontré nulle part de note discordante, en ce qui touche du moins les solutions qui sont intervenues. Elles ont été accueillies de bonne grâce à Berlin aussi bien qu'à Paris. Mais si on n'a éprouvé de ce chef aucune déception en Allemagne, — et il faut bien le croire puisque tout le monde le dit, — il n'en a pas été de même au sujet de l'attitude que les diverses puissances ont eue et qu'elles ont conservée jusqu'au bout, sans hésitation ni défaillance.

L'opinion allemande n'est pas encore revenue de la surprise et du mécontentement qu'elle en a éprouvés. Nous ne parlons pas du gouvernement : le discours prononcé par M. le prince de Bülow au Reichstag ne porte aucune trace de ces sentimens. Le chancelier de l'Empire s'est contenté d'enregistrer avec satisfaction les résultats de la conférence; il les a appréciés avec une grande élévation de vues et une parfaite équité, en rendant justice à l'esprit conciliant qui s'était manifesté partout, et dont son gouvernement avait donné des preuves comme le nôtre; il n'a manifesté d'aigreur contre personne, pas plus contre la Russie que contre l'Italie. Quelques journaux semblent indiquer, peut-être sans en rien savoir, que M. de

Bülow en aurait dit davantage s'il avait repris la parole; mais on sait qu'après son discours il a éprouvé une syncope subite qui a causé en Allemagne et partout ailleurs une vive émotion. M. de Bülow n'excite personnellement que des sympathies; tout le monde désire qu'il conserve sans interruption la direction des affaires; on n'a été rassuré que lorsqu'on a appris que son indisposition n'aurait pas de suites graves. Le ton de son discours avait été parfaitement calme, bienveillant, rasséréné et rassérénant, un peu différent même à ce point de vue de quelques-uns de ceux qu'il avait prononcés au moment où la crise était à l'état aigu. C'était vraiment un discours de détente, et nous l'avons pris comme tel. La seule observation qu'il a suscitée chez nous est que, si les dispositions de l'Allemagne ont été toujours telles que M. de Bülow les a manifestées à la fin, on aurait pu s'entendre plus vite, avec un effort infiniment moindre, et avec un frottement beaucoup moins dur. Mais tout est bien qui finit bien.

Ce que n'a pas dit le chancelier de l'Empire, d'autres orateurs l'ont dit après lui et nous le retrouvons dans tous les journaux allemands. La Russie et l'Italie ont été et sont toujours l'objet d'accusations pleines d'acrimonie. On leur reproche de n'avoir pas toujours été du côté de l'Allemagne à Algésiras. L'Italie, dit-on, aurait dû le faire, parce qu'elle est son alliée, et la Russie quoiqu'elle soit la nôtre : on n'a pas l'air d'apercevoir la contradiction qu'il y a dans ces exigences s'appliquant également à des situations aussi différentes. C'est surtout contre la Russie que s'exerce aujourd'hui la mauvaise humeur germanique : évidemment, et sans que nous sachions pourquoi, on avait compté sur elle à Berlin, et on a été mécontent de s'être trompé. Peut-être faut-il attribuer en partie cette déception à certains procédés de la politique allemande, qui ne ménage pas toujours suffisamment même ses amis, et il semble bien que ces procédés se continuent sous une autre forme, s'il est vrai, comme on l'assure, que l'Allemagne ferme son marché à la Russie pour son prochain emprunt. Quant à nous, nous n'avons pas été surpris de l'attitude des diverses puissances à Algésiras. Nous nous y attendions, et nous avions le droit de le faire, ce qui ne diminue d'ailleurs en rien la reconnaissance que nous en éprouvons. L'Allemagne n'ignorait pas que l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre avaient des engagemens formels avec nous : comment a-t-elle pu croire qu'aucune d'elles y manquerait au moment de les remplir? Mais l'a-t-elle vraiment cru? L'Italie, en particulier, si elle marche volontiers d'accord avec l'Allemagne dans les affaires continentales, marche de préférence avec l'Angleterre et avec nous dans les

affaires méditerranéennes, et ce n'est un secret pour personne. Quant à la Russie, elle a certainement toujours désiré nous rendre service depuis qu'elle est notre alliée, et nous avons à maintes reprises senti ses bonnes dispositions à notre égard; mais c'est la première fois qu'elle s'est trouvée à même de les manifester d'une manière effective. Pouvait-on croire qu'elle nous abandonnerait? Et pourquoi l'aurait-elle fait? L'avons-nous abandonnée nous-mêmes, il y a quelque dix ans, en Extrême-Orient, lorsque aucun intérêt personnel ne nous conseillait de prendre parti pour elle contre le Japon, et où nous l'avons fait sans hésiter en déclarant que « nous mettions avant tout la considération de notre alliance ? » C'est même la première fois que le mot d'alliance a été prononcé à la tribune française. La Russie a fait pour nous ce que nous avions fait pour elle. Encore une fois, nous lui en sommes très obligés, mais nous nous y attendions.

Quand nous sommes allés à la conférence, nous avons dit très haut que nous n'y laisserions mettre en cause aucun de nos traités avec le Sultan, et que nous comptions bien que toutes les puissances y rempliraient leurs engagemens envers nous, comme nous avions rempli et comme nous continuerions de remplir les nôtres envers elles. Le faisceau d'alliances et d'amitiés antérieuremeut formé par notre diplomatie n'a été nullement entamé. Si on préférait que la démonstration de sa solidité ne fût pas faite, le plus sage aurait été de ne pas réunir la conférence : faut-il répéter que nous l'aurions préféré et que nous avions proposé autre chose? Mais tout cela appartient au passé. Nous restons les uns et les autres après Algésiras ce que nous étions avant : il y a seulement une question réglée, et bien réglée, puisqu'elle l'a été avec le libre consentement de tous. S'il y a eu parfois des difficultés entre nous et si elles ont amené des froissemens, oublions-les. C'est ce qu'a fait M. le prince de Bülow dans son discours si politique, à la fin duquel il a pu faire entrevoir un avenir meilleur. Sa conclusion est la nôtre, et nous devons nous appliquer les uns et les autres à en réaliser les promesses, pour la satisfaction, comme il l'a fort bien dit, de l'Allemagne, de la France et de tous les pays civilisés.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXVIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-DEUXIÈME VOLUME

MARS — AVRIL

Livraison du 1er Mars.

Pages.

IL SANTO, quatrième partie, par M. ANTONIO FOGAZZARO. 5

LA DUCHESSE DE BOURGOGNE ET L'ALLIANCE SAVOYARDE. — APRÈS LA MORT DE MONSEIGNEUR. — LE PETIT TROUPEAU, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. 54

LES ANGLAIS ET L'AFGHANISTAN. — LE DERNIER TRAITÉ ANGLO-AFGHAN, par M. ROUIRE. 92

UN IDÉOLOGUE SOUS LE CONSULAT ET LE PREMIER EMPIRE, par M. PAUL GAUTIER. 128

LES JOURNÉES ET LES NUITS JAPONAISES. — II. SOUS LES GLYCINES DE NARA. — PETITES-MAISONS. — LA GRANDE INDUSTRIE, par M. ANDRÉ BELLESSORT. . 153

FIGURES BYZANTINES. — L'IMPÉRATRICE IRÈNE, par M. CHARLES DIEHL. 179

POÉSIES, par Mme la comtesse MATHIEU DE NOAILLES. 203

REVUE MUSICALE. — LES SONATES POUR PIANO, DE BEETHOVEN, par M. CAMILLE BELLAIGUE. 216

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . 229

Livraison du 15 Mars.

LES DÉSENCHANTÉES, première partie, par PIERRE LOTI, de l'Académie française. 241

LES RICHES DEPUIS SEPT CENTS ANS. — II. EN QUOI CONSISTAIENT LES ANCIENNES FORTUNES, par M. le vicomte GEORGES D'AVENEL. 279

HONORÉ DE BALZAC. — SON INFLUENCE LITTÉRAIRE ET SON ŒUVRE, par M. FERDINAND BRUNETIÈRE, de l'Académie française. 310

Pages.

Un conseiller de l'empereur Alexandre Ier. — Le comte Paul Strogonof, par M. Ernest DAUDET. 342
Il Santo, dernière partie, par M. Antonio FOGAZZARO. 355
Le Conflit franco-vénézuélien, par M. René PINON. 415
Revue littéraire. — La Philosophie de Lamartine, par M. René DOUMIC. . 445
Revues étrangères. — L'Ouvrier sans travail a Londres, par M. T. DE WYZEWA. 457
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 469

Livraison du 1er Avril.

Les Désenchantées, deuxième partie, par Pierre LOTI, de l'Académie française. 481
La Méthode législative, par M. Charles BENOIST. 511
Les journées et les nuits japonaises. — III. L'île de Satsuma. — La ville des tombeaux. — Le temple des lépreux. — La prison d'Omuta, par M. André BELLESSORT. 537
Électricité et transports urbains : Londres ; — Paris ; — Berlin, par M. Gaston CADOUX. 574
Le frère de Voltaire (1685-1745), par M. A. GAZIER. 615
L'Art français de la fin du moyen age. — L'Idée de la mort et la danse macabre, par M. Émile MALE. 647
Poésies, par M. Léonce DEPONT. 680
Le Roman historique aux États-Unis, par Th. BENTZON. 689
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 709

Livraison du 15 Avril.

Les Désenchantées, troisième partie, par Pierre LOTI, de l'Académie française. 721
Frédéric Le Play a l'occasion de son centenaire, par M. A. BÉCHAUX. . . 768
La défense de l'Indo-Chine, par ***. 789
Littérature espagnole. — Le théatre de M. Pérez Galdós, par M. Ernest MARTINENCHE. 815
Anticléricalisme et Catholicisme, a propos d'un livre récent, par M. Victor GIRAUD. 851
A Fès. — La journée de prière, par ***. 871
Pensées musicales dans la Sixtine, par M. Camille BELLAIGUE. 906
Revue dramatique. — *Paraître !* a la Comédie-Française. — *Enfant chérie*, au Gymnase. — *Glatigny*, a l'Odéon, par M. René DOUMIC. 923
Revues étrangères. — Un Livre de Thackeray sur la littérature et la vie françaises, par M. T. DE WYZEWA. 935
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 947

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 45102.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 525 914